

LE CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

157

TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT VINGT ET UNIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

14, RUE DE L'ABBAYE, 14

1889

LE

CORRESPONDANT

LE PONT SUR LA MANCHE

On se demande souvent pourquoi l'Angleterre a eu jusqu'ici le privilège d'éviter les révolutions brusques et de conserver ses vieilles traditions, avec le respect des institutions et même des prérogatives sociales les plus contraires à l'esprit moderne. C'est que dans le Royaume-Uni, les idées ne marchent pas vite, que les préjugés y jouent un rôle beaucoup plus grand qu'on ne croit, et que dans toutes les classes on redoute les nouveautés, bien loin de les chercher comme font tant d'autres peuples. Cette disposition d'esprit est souvent poussée jusqu'à l'exagération, et l'on n'en saurait trouver de plus frappant exemple que l'opposition persistante faite par les pouvoirs publics au projet de tunnel sous la Manche, qui est depuis quelques années sérieusement étudié par une Société internationale, sous la présidence de M. Léon Say.

Le 3 août 1887, la Chambre des communes repoussait la seconde lecture du bill relatif à l'autorisation des travaux préparatoires à une majorité considérable ; et il ne se trouvait que 107 voix pour avoir le courage de s'opposer à cette fin de non-recevoir absolument injustifiée. L'affaire est revenue au Parlement le 27 juin 1888, sur la demande, fort sagement motivée, de sir E. Watkins, et c'est au nom du gouvernement tout entier que sir M. Hicks-Beach s'est prononcé, non pas contre l'opportunité, mais contre le fond même du projet. « Je suis, a-t-il dit, et serai toujours opposé à ce principe. » Le seul motif mis en avant est la crainte d'une lutte avec la France, dans laquelle le tunnel serait un chemin perpétuellement ouvert à l'invasion d'une armée étrangère. Le ministre a vivement contesté l'affirmation qu'on pourrait fermer à temps cette voie souterraine que M. Watkins veut imprudemment ouvrir. Selon lui, la certitude absolue n'est pas de ce monde ; et il n'est nullement prouvé qu'en cas de guerre, le tunnel ne tomberait pas en des mains ennemies. En vain, l'illustre M. Gladstone, qui avait

combattu le bill, en 1884, en en proposant l'ajournement, est-il venu apporter en sa faveur tout le poids de son autorité; en vain, a-t-il fait observer que dans l'histoire on trouve beaucoup plus d'exemples d'invasions anglaises en France que d'invasions françaises en Angleterre; en vain, a-t-il invoqué un mouvement d'opinion qui semble favorable au succès de l'entreprise dans l'intérêt du commerce britannique, M. Vivian et lord Randolph Churchill, — qui ne passent pourtant pas pour des rétrogrades, — sont venus à leur tour combattre le projet, avec une nuance assez marquée d'hostilité à l'égard de la France : et le bill a finalement été rejeté au scrutin par 305 voix contre 165; 58 voix gagnées depuis un an, c'est peu de chose; et pourtant la minorité devient assez importante pour faire réfléchir l'Angleterre. Un semblable déplacement de suffrages encore, et la cause des communications directes des deux pays sera presque gagnée dans le Parlement[1].

Il y a même lieu de penser que ce revirement d'opinion serait beaucoup plus prompt, si, — au lieu d'un chemin souterrain, échappant à toute surveillance, sinon aux deux extrémités, — il s'agissait d'une voie à ciel ouvert, susceptible d'être détruite à distance, comme serait un pont à grande portée, dont le tablier métallique et les piles resteraient exposés à toutes les entreprises de la marine, ou même à des batteries puissantes établies sur les côtes. Ce système nouveau pourrait de plus satisfaire l'amour-propre anglais un peu engagé contre le tunnel; et puis, la confiance que nos voisins ont dans leur flotte est si forte, qu'ils ne devraient pas craindre un moyen de communication placé sous la dépendance perpétuelle de ceux qui possèdent le royaume des mers.

Ce sont là de puissants motifs pour que l'attention publique se porte vers le projet grandiose qu'une Société d'études a formé, depuis quelques années, à l'effet d'établir une communication directe entre la France et l'Angleterre, par le moyen d'un chemin de fer, traversant la Manche sur un pont gigantesque. Avec une semblable voie, hardiment jetée entre la mer et le ciel, point de surprises à craindre, point d'obscurs desseins à redouter. Tout se passerait au grand jour; et, quelque rapide que soit la marche des trains, on en pourrait toujours de part et d'autre prévenir l'arrivée. Les objections sociales, pour ainsi dire, se réfutent donc d'elles-mêmes. Resteraient les difficultés techniques et les risques commerciaux et financiers de l'entreprise. C'est là un ordre d'idées

[1] Cette année pourtant, le 13 août 1889, la Chambre des communes a encore examiné sommairement un bill nouveau concernant les travaux projetés pour la construction du tunnel sous la Manche; et, après une courte discussion, le bill a été retiré.

plus intéressant à aborder et plus aisé à exposer, sinon à résoudre. Mais le moment semble venu de mettre l'opinion au courant d'une entreprise dont le succès est peut-être beaucoup plus proche qu'on ne le supposerait au premier abord.

I

C'est en 1884 que s'est fondée, à Londres et à Paris, une Société d'études au capital de 200 000 liv. st., soit 5 000 000 de francs, divisé en 50 000 parts. Elle a pris le nom de *The Channel Bridge and Railway Company* (*limited*), et elle a eu la bonne fortune de trouver, comme directeur, un homme aussi modeste que dévoué à son œuvre, ancien fonctionnaire administratif, auquel son urbanité et de nombreuses relations en France comme en Angleterre rendaient la tâche plus facile. Depuis cinq années, M. de Gay du Palland, aidé de ses collègues du conseil d'administration [1], n'a point épargné sa peine; il a multiplié les démarches, en allant droit au but, sans bruit inutile. Au reste, la Société, convaincue du succès final de la cause des communications directes entre la France et l'Angleterre, ne s'est pas posée en adversaire du tunnel dont un groupe important demandait la concession depuis 1875; mais elle a fait étudier sans relâche le projet du pont sur la Manche; elle a consulté, sur la possibilité de l'opération, les autorités techniques les plus illustres; et elle est aujourd'hui en mesure de présenter à l'examen un projet complet, exposé avec tous les détails désirables, et que le monde savant et industriel aura pu juger, avant que les pouvoirs publics se soient prononcés dans les deux pays, sur une entreprise qui ne prétend faire appel en aucune façon au crédit de l'État.

Chacun peut voir, depuis quelques semaines, à l'Exposition universelle, parmi ces nombreux et hardis travaux, dont les plans sont dressés au premier étage de la galerie des Machines, le projet de *Pont sur la Manche*, tel qu'il vient d'être étudié par MM. Schneider et Cie, du Creusot, et par M. Hersent, avec le concours des célèbres ingénieurs anglais John Fowler et Benjamin Baker. Deux grands dessins donnent le développement complet du pont et la coupe géologique des terrains sur lesquels les piles devraient être construites. Il est donc très aisé de se rendre compte, par un simple coup d'œil,

[1] Le comité d'administration est actuellement composé de MM. le comte de Chaudordy, ancien ambassadeur; Honorable Philip Stanhope, membre de la Chambre des Communes; Euverte, ingénieur métallurgiste; l'amiral Lagé; de Gay du Palland, ancien sous-préfet. — M. Ph. Stanhope, jeune député de grand talent, est le frère du ministre de la guerre d'Angleterre, dans le cabinet de lord Salisbury.

du plan général de l'entreprise. Mais, en même temps, dans un travail tout récemment imprimé [1], contenant des plans et des calculs beaucoup plus complets, les deux constructeurs français ont indiqué de la façon la plus précise la manière dont ils comprenaient la gigantesque opération, en indiquant sommairement les voies et moyens qu'ils comptent employer. Aidé de ces documents, il est facile d'exposer en quelques pages les bases générales du projet.

Mais, d'abord, l'entreprise est-elle praticable? Les études en sont-elles assez avancées pour que l'exécution suive dans un assez court délai? L'industrie privée a-t-elle les moyens de fournir les matériaux nécessaires et d'organiser cet immense chantier de construction au milieu des difficultés sans nombre qui viennent aussitôt à la pensée, quand il s'agit d'un travail à conduire en pleine mer, à travers un des détroits les plus agités et les plus sujets aux tempêtes que l'on connaisse?

Dans tout établissement de chemin de fer, deux choses sont à considérer : l'infrastructure et la superstructure. Mais ici, ce ne sont pas des rampes et des tranchées qu'il s'agit d'établir, ce sont des piles de pont immergeant dans la mer; ce n'est pas une voie qu'il faut poser sur un terrain plus ou moins favorable, ce sont des travées métalliques qu'il faut lancer d'une pile à l'autre, avec des portées de 500 mètres. On vient de faire un pont de pareille largeur, répond-on, sur le Forth, près d'Édimbourg, et on est en train d'en construire un autre en Australie, dont les fondations ont une profondeur de 55 mètres. Toujours est-il que les deux genres d'études viennent d'être achevés par deux autorités dans la matière, deux maisons qui se sont illustrées depuis un demi-siècle par les plus grands travaux, M. Hersent et le Creusot.

L'avant-projet démonstratif de M. Hersent remonte déjà à trois ans (août 1886); mais il a été refait sur des bases nouvelles, au point de vue spécial de la fondation des piliers de support à construire en mer. Ces piles seraient au nombre de 118; leur écartement, fixé à 500 mètres et 300 mètres pour les grandes travées, ne sera pas inférieur à 250 mètres et 100 mètres pour les petites, et sera ainsi suffisant pour que, en aucun cas, elles ne puissent être considérées comme des obstacles à la navigation à voiles;

[1] *Pont sur la Manche*; avant-projets de MM. Schneider et Cie (usine du Creusot) et de M. Hersent, entrepreneur de travaux publics, ex-président de la Société des ingénieurs civils; sir John Fowler et Benjamin Baker, ingénieurs en chef du pont sur le Forth. *Texte*: — Paris. 1889. Imprimerie Chaix, 97 pages, in-8°; — *Planches*, 22 dessins, coupes et profils. De grandes photographies ont été également tirées de la perspective du développement complet du pont, faite par M. Armengaud pour l'Exposition.

car, pour la vapeur, le danger n'existe pas. D'ailleurs, le courant, un peu plus grand au milieu des ouvertures, y entraînerait évidemment les corps flottants et les navires désemparés, sans qu'ils touchent les piles.

L'emplacement proposé pour relier l'Angleterre au continent, à l'aide d'un pont traversant le détroit, était pour ainsi dire indiqué naturellement par la ligne des plus petites profondeurs et des plus courtes distances. Cette ligne se détache de la France au cap Gris-Nez et atteint la côte anglaise près de Folkestone, après avoir passé sur les bancs de Varne et de Colbart. La distance totale à franchir est d'environ 38 kilomètres. Le trajet n'est pas entièrement rectiligne, et il présente deux coudes, nécessités par l'avantage que l'on aurait à profiter des deux bancs, situés vers le milieu du détroit, à une distance de 6 kilomètres l'un de l'autre, près desquels la profondeur de l'eau n'est que de 7 à 8 mètres au-dessous des basses mers. Ces bancs sont séparés par une fosse d'environ 25 à 27 mètres de profondeur. Entre le Varne et la côte anglaise, la moyenne de hauteur de l'eau ne dépasse pas 24 mètres; mais, entre le Colbart et le Cran-aux-œufs, le fond s'abaisse brusquement jusqu'à 40 mètres, pour atteindre 55 mètres vers le milieu du parcours et se relever ensuite progressivement jusqu'au continent.

Ce sont les études déjà anciennes de M. Thomé de Gamond et les sondages faits en 1875 et 1876, par M. l'ingénieur Lavalley, pour le compte de la Société d'études du tunnel, qui ont servi de base à M. Hersent pour établir ses calculs[1]. Les puits et les galeries exécutés à la même époque indiquent une complète homogénéité dans la nature du terrain, qui donne la certitude d'une résistance plus que suffisante pour supporter des ouvrages aussi importants que les piles d'un grand pont. Il est établi, en effet, que le fond du détroit se compose de couches régulières et uniformes de craies de diverses natures. Elles affleurent sur les rives, et on les a retrouvées là même où la profondeur de la mer est le plus grande. Ce sol est assurément résistant; car, s'il en était autrement, les courants si forts de la Manche n'auraient pas manqué de l'affouiller d'une façon irrégulière. La solidité en sera notablement augmentée, quand, au lieu d'être en contact perpétuel avec l'eau, elles seront couvertes de constructions solides; et il n'est pas téméraire d'avancer qu'elles pourront supporter sans inconvénient un poids de 10 kilogrammes au moins par centimètre carré de surface.

Il est possible que sur certains points la craie soit recouverte de sable ou de débris quelconques, qu'il faudra enlever pour

[1] Voy., dans la *Revue scientifique* du 30 juin 1888, un article de M. A. de Lapparent, intitulé : *le Tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre.*

établir les fondations sur un sol vierge et aussi homogène que possible. Mais cette opération de décrassement du sol, à 30 ou 35 mètres de profondeur, peut se faire aussi facilement à l'air comprimé que les constructions elles-mêmes. Une fois l'emplacement des piles arrêté, on y amènera des caissons de fondation construits en fer ou en acier, d'après les dispositions généralement usitées jusqu'à ce jour, avec des renforts aux parois verticales, pour que, au contact du sol, il ne se produise pas de détérioration et pour abriter la maçonnerie. La partie inférieure destinée aux chambres de travail sera divisée en une série de compartiments, pour l'exploration, la visite et le nettoyage du sol. Puis la maçonnerie dans les caissons sera effectuée avec des matières homogènes par assises et bien liées, de façon à ce que les charges soient aussi également réparties que possible sur toutes les maçonneries. Les matériaux seront amenés par des bateaux à vapeur, spécialement organisés à cet effet et disposés pour faciliter la manutention.

Ce travail s'effectuera sans embarras pour la plupart des piles; mais il faut compter aussi avec sur le gros temps et les difficultés spéciales. Outre la coupole qui couvrira les caissons, il sera probablement nécessaire de faire usage de brise-lames flottants, pour atténuer l'importance des vagues près des piles et faciliter l'accostage des navires chargés de matériaux, ainsi que l'accès des travailleurs, en augmentant le nombre des jours effectifs de travail chaque année.

Dans l'étude de la maçonnerie, M. Hersent a pensé laisser un vide au milieu de chaque pile, afin que toutes les parties de la construction puissent être facilement inspectées et qu'il soit facile d'observer des tassements, s'il s'en produisait. Cette maçonnerie du noyau serait sans intérêt pour la résistance; et, avec cette disposition, on se ménage en même temps le moyen de fixer et de surveiller l'ancrage des colonnes métalliques à élever au-dessus de la maçonnerie.

Le ciment de Portland sera exclusivement employé pour le mortier avec le sable siliceux de la mer. Pour le béton et la maçonnerie de remplissage, on pourra user de silex et surtout des pierres calcaires qui se trouvent en grand nombre dans le pas de Calais, aux environs de Marquise; et les assises supérieures de maçonnerie pourront être faites en parements de granit, de manière à ce que les colonnes métalliques reposent sur des matériaux de grande résistance. Afin de lier la maçonnerie du corps des piles, on posera, à chaque hauteur d'environ 4 mètres, deux assises de pierres taillées, qui auront pour effet de favoriser la meilleure répartition des charges et d'uniformiser les tassements. A partir du niveau de la mer, les évidements seront rétrécis et terminés par deux calottes,

surmontées de cheminées permettant l'accès pour la visite et l'ancrage des colonnes de support du pont. Les maçonneries de la partie supérieure au-dessus du niveau de la basse mer seront parementées en pierre de granit, pour offrir une résistance plus considérable à l'écrasement et aux agents atmosphériques de destruction. La plate-forme sur laquelle reposeront les colonnes métalliques des appuis du pont sera composée de plusieurs assises de pierres, qui transmettront les charges sur toute la surface des piles; elles contiendront les trous nécessaires pour l'amarrage des colonnes sur les piliers.

Enfin, il sera sans doute utile d'entourer les piles d'un enrochement, pour éviter que les affouillements ne puissent se produire au pied. Pour faire cet enrochement, on emplira de préférence des sacs de béton, qu'on pourrait descendre régulièrement au fond de l'eau à l'aide d'un treuil, au lieu de se servir de pierres, qu'il serait difficile de mettre sûrement en place autour des piliers, à cause de leur forme qui ferait dévier la plupart d'entre elles pendant la descente.

Les piles seront formées, en plan, d'un rectangle ayant 25 mètres de longueur et la largeur correspondant à chaque système de piles; ce rectangle sera terminé à ses extrémités par des demi-circonférences, afin d'opposer moins de résistance aux courants. Pour les profondeurs de 55 mètres, la surface de la base des piles, en contact avec le sol, sera de 1604 mètres carrés. Pour les profondeurs inférieures, ces surfaces seront proportionnellement moins grandes. Quant au poids à supporter par le sol, il sera, pour les piles les plus profondes, de 150 030 tonnes, soit 1160 tonnes pour les caissons, et 148 870 tonnes pour la maçonnerie; la charge en kilogrammes par centimètre carré sera ainsi de 9 kilogs 3. Si on y ajoute le poids des piliers métalliques et du tablier du pont, on n'arrive qu'à 9 kilogs 8, ce qui n'atteint même pas les 10 à 12 kilogrammes par centimètre carré qui n'auraient eu rien d'excessif, étant donnée la résistance naturelle du terrain. Le vent et la pression exercée par les courants, d'après les calculs scientifiques, n'ajoutent rien à cette pression verticale, de telle sorte que la stabilité des piliers, et, partant, leur sécurité, pourra être considérée comme assurée, en dépit de la hauteur de l'ouvrage et des conditions inhérentes à sa construction.

Mais il reste à prévoir bien des conditions accessoires, sans lesquelles un semblable travail serait impossible à entreprendre. Ainsi, la quantité considérable de matériaux à mettre en œuvre nécessitera l'établissement d'un port sur chaque rive, et des constructions pour le logement des ouvriers. Du côté français,

il est probable qu'on devra faire une grande installation dans la baie d'Ambleteuse, tout en réservant une partie du trafic aux ports de Boulogne et de Calais. Sur la rive anglaise, Folkestone sera le centre des opérations.

Le nouveau port devrait avoir 250 mètres de largeur à l'entrée, et ensuite un chenal de 150 mètres, limité par des estacades en bois, formant quais d'accostage. Il serait creusé à 6 mètres sous basse mer, et aurait 700 mètres de longueur sur 350 mètres de largeur, de façon à permettre la construction simultanée des poutres en fer et des caissons de fondations. Les voies du chemin de fér du Nord seront amenées naturellement sur les quais, partout où cela sera utile, pour permettre de transporter à pied d'œuvre tous les matériaux et engins nécessaires, et faciliter le magasinage et les diverses manutentions. Un réseau téléphonique réunira les divers points d'embarquement entre eux et avec les chantiers de terre et de large, pour permettre l'unité d'action, absolument nécessaire à de si grands ouvrages.

La première partie des caissons de fondation, qui comprendra la chambre inférieure sur une hauteur d'environ 4 mètres, sera construite dans un bassin fermé, comme on l'a fait pour les caissons de Toulon, d'Anvers, de Saïgon. Ils seront mis à flot en ouvrant les portes, au moment d'une marée, pour être amenés dans l'avant-port, où le travail sera continué. Là, on poursuivra l'élévation des parois métalliques des caissons, jusqu'à 12 ou 15 mètres au-dessus de la base. En même temps, on commencera le lestage, au moyen d'une couche de béton de 2 mètres à $2^{m},50$ d'épaisseur, qui donnera la stabilité nécessaire pour le transport dans les eaux plus profondes. Cette dernière opération sera effectuée par des remorqueurs, qui serviront à sortir le caisson du port et à le conduire, avec son lest en maçonnerie, à la place qu'il devra occuper et où on aura d'avance creusé le sol, par les procédés ordinaires de l'air comprimé ou par d'autres moyens, pour que la base repose sur un terrain résistant. Les cloches à dérochement, employées aux ports de Brest et de Cherbourg, ont fourni, à cet effet, des indications précieuses. Ce travail de dressement et d'encastrement sera probablement nécessaire, surtout pour les piles de rive, ainsi que les sondages l'ont déjà établi; et il ne présentera pas de graves difficultés. Pour les profondeurs de 20 jusqu'à 35 mètres, on ne doit pas avoir d'inquiétude sur l'emploi de l'air comprimé. Quant aux piles à établir dans des fonds supérieurs à 35 mètres, qui sont au nombre de 24 environ, l'expérience acquise permettra certainement d'améliorer les moyens précédemment employés, et de faire pratiquement

ce qui n'a été fait qu'exceptionnellement jusqu'ici. S'il arrivait, pour le dressement du sol des piles de la plus grande profondeur, qu'on craignît l'emploi de l'air comprimé, il ne semble pas qu'on soit pour cela sans action ; car, à cause de sa nature non rocheuse, le terrain pourrait être attaqué par des instruments rotatifs, qui seraient actionnés de la plate-forme, désagrégeraient facilement les impuretés, et permettraient au courant d'en emporter les fragments.

L'opération la plus importante et peut-être la plus délicate du travail sera d'exécuter la pose des piles à leur emplacement définitif, lorsqu'elles flotteront encore, avec assez de précision pour que la longueur de chaque travée de la superstructure soit à peu près la même. Pour la première opération, avant d'avoir été instruit par l'expérience, il sera nécessaire de procéder par un temps calme, afin de pouvoir toucher le fond et fixer la construction en peu de temps, relever les piliers, si on reconnaissait que l'échouage n'est pas juste, et recommencer jusqu'à ce qu'on soit bien en place. Cet alignement définitif peut être fait lorsque le caisson n'est qu'à $0^{m},50$ ou 1 mètre du sol ; et, pour l'asseoir, il suffira d'introduire un certain poids d'eau à la partie inférieure des chambres d'évidement laissées dans la maçonnerie. Si on reconnaissait qu'il n'est pas encore exactement posé, on extrairait l'eau pour le faire flotter de nouveau, jusqu'à ce qu'on ait atteint le point désirable. Après la réussite, il n'y aura, pour assurer la stabilité du caisson, qu'à compléter le chargement avec de la maçonnerie et retirer l'eau qui aura servi de lestage provisoire.

Les pontons qui seront affectés à ce service seront munis de machines à vapeur et de treuils, pour agir, à l'instant donné, avec toute l'énergie nécessaire. Ces pontons formeront, pour chaque pile, au moment de l'immersion, une ceinture protectrice, qui atténuera la hauteur des lames. On arriverait à augmenter cet effet d'apaisement des lames, en faisant usage de radeaux à claire-voie, qui seraient amarrés aux pontons et qui couvriraient une surface d'eau, relativement grande du côté du mauvais temps. Enfin, pour abattre le clapotis, il serait possible d'utiliser le filage à l'huile, préconisé par l'amiral Cloué.

Il est ainsi probable que, après quelques essais, et grâce aux nouveaux moyens de protection que l'on possède contre l'action de la mer, on parviendra à obtenir que la surface de l'eau, autour des piles, soit assez calme pour que l'embarquement des matériaux soit praticable presqu'en tout temps ; et on finira par travailler, sans interruption, sur des caissons flottants comme sur un îlot. C'est l'impression qui est restée gravée dans la mémoire de ceux qui ont suivi les travaux des bassins de radoub construits au port

de Toulon. Là, les maçonneries ont été exécutées dans ces sortes de coupoles, composées de panneaux métalliques, absolument comme à terre; et 45 000 mètres cubes de béton, c'est-à-dire plus de 100 000 tonnes, ont flotté dans un caisson pendant plusieurs mois. Les piles, pour 55 mètres de profondeur, auront environ, au moment de toucher le sol, 120 000 tonnes de charge. Sur ce point, il n'y a donc rien d'absolument nouveau. Chaque pile sera longue à construire. Cependant, à Boulogne et à Calais, les dragues, qui se trouvent au large des jetées pour l'approfondissement des nouveaux ports ont pu travailler environ 200 à 220 jours par an, c'est-à-dire plus de la moitié du temps. Il est certain qu'il faudra probablement interrompre pendant quatre mois d'hiver, et qu'il y aura encore des moments forcés d'interruption, même dans ce qu'on est convenu d'appeler la belle saison; mais les mois de mai, juin, juillet, août, sont généralement calmes, et ce sont ceux qui ont les plus longs jours. Au reste, les difficultés de construction dans la Manche ne seront pas plus grandes que celles que M. Hersent lui-même a rencontrées, pour élever les piles du pont d'Arles sur le Rhône, immergées dans une profondeur d'eau de 17 mètres, avec un courant qui atteignait souvent 2 mètres par seconde et pour construire le bassin de radoub de Misiessy, à Toulon, où la profondeur est de 18 mètres et a nécessité l'exécution de la maçonnerie sur le plafond des chambres de travail. Les Américains ont également construit des ouvrages dont les fondations ont été très importantes, comme celles des ponts de Saint-Louis et de Brooklyn, où l'on a travaillé à l'air comprimé à 35 mètres de profondeur; et, chez nous-mêmes, les piles du fameux pont de Cubzac sont fondées à plus de 30 mètres sous l'étiage de la Dordogne.

Le système, si connu maintenant, de travailler à l'air comprimé, présente évidemment pour les ouvriers des dangers sérieux. Mais les accidents qui se sont produits à ces profondeurs sont plutôt dus à l'imprudence des hommes et au manque de précaution indispensable qu'à la pression même de l'air. Il importerait surtout d'avoir des appareils de compression bien étudiés, avec des écluses munies de robinets différentiels, pour graduer l'entrée et la sortie de l'air.

Puis, il faut prendre soin de faire réchauffer les hommes à leur sortie. On a, en effet, expérimenté, dans les travaux de dérochement du port de Brest ou dans l'approfondissement de la passe d'entrée de Cherbourg, qu'un exercice violent en quittant ce travail spécial, comme par exemple la montée d'un escalier, est une excellente pratique, pour conjurer les congestions de la peau qui atteignent fréquemment les travailleurs.

D'autres mesures hygiéniques empêcheront également l'orga-

nisme humain d'avoir trop à souffrir; et il n'est pas douteux que les ouvriers, comme les ingénieurs, pourront descendre sans danger jusqu'au fond de la mer, même à 50 mètres, dans des caissons à air comprimé bien construits. Du reste, on a déjà accompli beaucoup de travaux analogues dans ces derniers temps; et, comme on devra commencer dans la Manche par les piliers de la plus petite profondeur, en allant successivement vers la plus grande, on trouvera, par la pratique, des dispositions spéciales et des améliorations journalières qui permettront de poursuivre le travail avec la même sécurité et sans de plus grandes difficultés que celles qu'on aura surmontées au début et que l'on s'attend à rencontrer.

Reste à évaluer le coût de l'entreprise, en ce qui concerne la construction des piles, et le temps qu'exigera le travail. Il est difficile d'estimer le chiffre approximatif de la dépense d'un pareil ouvrage, tant que les dimensions exactes des piliers et leur nombre ne seront pas fixés. On peut cependant cuber la maçonnerie à exécuter, déterminer le poids des caissons métalliques, et déduire le coût total. Il y aurait, dans le projet décrit actuellement par M. Hersent, 118 piles à construire : 14, à 5 mètres de profondeur; 86, à une hauteur jusqu'au niveau de la mer, variant de 10 à 40 mètres; 18 seulement, atteignant des profondeurs de 45 à 55 mètres. Cela donnerait un cube total en maçonnerie de 3 939 600 mètres et pour les caissons un poids de 76 309 800 kilogrammes de fer. En y ajoutant les installations considérables à construire, l'organisation des chantiers et l'outillage spécial, on arrive, pour le devis de la construction des piliers de support en maçonnerie, au prix de 380 millions. Pour faire en dix ans la construction des piliers de fondation, il faudrait diviser l'ensemble des travaux en deux chantiers, un sur chaque rive, et faire faire à chacun 200 000 mètres cubes de maçonnerie par an, et 4000 tonnes de caissons en fer. L'approvisionnement du fer à provenir d'usines nombreuses déjà organisées ne paraît pas devoir présenter de difficultés.

Pour les travaux de maçonnerie, ce ne sont pas les matériaux, mais le transport des hommes et la manutention, qui offrent le plus d'obstacles matériels à une prompte exécution. Cependant, aux travaux maritimes du port d'Anvers, on a fait jusqu'à 600 mètres cubes de béton par jour; et à Toulon, pour les bassins de Missiessy, on faisait assez facilement 200 mètres cubes de maçonnerie sur un seul caisson. En comptant sur 250 jours utiles par année, il faudrait faire un travail journalier moyen de 800 mètres cubes; et, comme il est difficile sur un caisson de pile de poser plus de 100 mètres cubes de maçonnerie par jour, il en résulterait que, pour obtenir la quantité de travail nécessaire, il faudrait

conduire de front, en les échelonnant, 8 caissons. De plus, en examinant le temps probable, nécessaire pour chacune des opérations, on arrive à compter plus d'une année pour la construction d'un seul pilier; il faudrait donc mener à bonne fin douze piliers environ par an, afin d'arriver dans les délais prévus.

Nous allons examiner maintenant dans quelles conditions la construction du pont métallique pourrait être menée parallèlement.

II

Le projet technique, que les ingénieurs du Creusot viennent de terminer, fait le plus grand honneur au célèbre établissement, dirigé par M. Henri Schneider avec les traditions de sûreté de coup d'œil et de hardiesse dans la décision, qui sont chez lui un héritage de famille. Les calculs les plus précis sont présentés non seulement sur le plan général de la superstructure métallique, mais sur les poids et les résistances de chaque travée, sur les divers contreventements destinés à en assurer la solidité, sur la stabilité des piles, sur les efforts nécessaires au transport des poutres, le tout accompagné de nombreuses planches et épures. C'est un travail considérable, qui a demandé plus d'une année, et qui a été dirigé avec un soin spécial par M. J.-B. Pradel, ingénieur-directeur des chantiers du Creusot, à Châlon-sur-Saône. Dans plusieurs voyages en Angleterre, il a été possible de comparer les devis à ceux des ouvrages analogues accomplis de l'autre côté du détroit, et de se mettre d'accord avec les deux ingénieurs anglais qui sont réputés maîtres en cette matière.

Nous ne pouvons entrer ici dans des détails spéciaux qui entraîneraient trop loin; mais nous allons essayer de donner une idée générale de l'avant-projet présenté, et des points de vue nouveaux qu'il offre à l'esprit, en complète harmonie, d'ailleurs, avec les dernières découvertes de la science.

Les piliers de support en maçonnerie et en pierre taillée sont établis, comme nous l'avons vu, à 20 mètres au-dessus des plus hautes marées, à 27 mètres au-dessus des basses mers. Ils ont, au sommet, 45 mètres de longueur sur 20 de largeur. C'est sur ces solides assises que seront d'abord fixées des piles métalliques sensiblement cylindriques, dont la hauteur variera de 40 à 42 mètres, et sur lesquelles reposeront les poutres principales du tablier. Il y aura donc, du niveau de la mer au-dessous du pont, un espace libre de plus de 60 mètres, très suffisant pour laisser passer les mâts des plus grands navires.

L'établissement du tablier métallique sur piliers verticaux

cylindriques a pour résultat que la hauteur est franche sur toute la largeur d'une travée, ce qui n'a pas pu être fait pour le pont de dimensions analogues qui s'achève en ce moment sur l'estuaire du Forth. Là, en effet, la hauteur au-dessus de la mer est bien de 45 mètres, mais cette hauteur ne règne que sur le tiers de l'ouverture : vers les deux extrémités, elle diminue progressivement pour arriver à n'être que de 15 mètres à peine près de la pile en maçonnerie, affectant ainsi la forme d'une clef de voûte de pont ordinaire ou d'une travée ogivale. L'amélioration proposée donnera, surtout pour les petites travées, satisfaction complète à la navigation. Les travées ne seront pas toutes d'égale longueur : on propose trois types de travées alternées, de 300 et 500 mètres, de 200 et 350 mètres, de 100 et 250 mètres; les plus grandes travées correspondant aux plus grandes profondeurs et les plus petites aux hauts-fonds et aux abords des rives, selon que cela a été indiqué pour l'établissement en pleine mer des piliers de fondation. La largeur du pont est variable; la plus grande distance entre les axes des poutres principales est de 25 mètres, cet espacement ayant semblé nécessaire pour assurer la stabilité en cas d'attaque violente du vent. Mais le développement du tablier proprement dit est de 8 mètres seulement, contenant deux voies d'une largeur commune de 1^{m},50 entre les axes des rails, qui seront engagés dans des ornières pour parer à toute possibilité de déraillement.

Le niveau des voies est à 72 mètres au-dessus des basses mers. On aurait pu réduire cette hauteur, en plaçant les voies à la partie inférieure du pont; mais on aurait dû, dans ce cas, donner aux pièces transversales des dimensions et, par suite, des poids trop importants.

Le métal employé sera l'acier. Les nombreuses applications qui en ont été faites en France et à l'étranger dans ces dernières années, notamment au pont du Forth, et qui sont la conséquence des progrès constants de la métallurgie, ne laissent plus de doute sur la possibilité de réaliser, par l'emploi de ce métal, une économie de poids d'environ 50 pour 100, par rapport à l'emploi du fer, dans des conditions d'absolue sécurité. Et on sait que, surtout depuis la vulgarisation du procédé de déphosphoration de la fonte, le prix de l'acier est devenu à peu près égal à celui du fer, en dépit de ses qualités de résistance et de durée très supérieures.

Un parquet en tôle striée règne sur la longueur du tablier, ce qui permet l'accès de tous les points aux hommes de service. Entre les voies et en dehors sont des trottoirs, sur lesquels on pourra se garer pendant le passage des trains. Sur le tablier seront établis, selon les besoins, soit des refuges, soit des postes d'observation ou de manœuvre, soit des signaux et des aiguilles. Des phares

seront construits au droit des piles, à des hauteurs convenables, pour indiquer l'obstacle à éviter : les divers genres de feux usités dans le service des phares pourront donner exactement au navigateur la hauteur où il se trouve, soit des côtes anglaises et françaises, soit des bancs du Colbart et du Varne.

Il eût été très possible d'établir le pont à quatre voies au lieu de deux; mais, quelle que soit l'abondance du trafic prévu, il a semblé facile sur un parcours de 40 kilomètres de multiplier suffisamment les trains de marchandises et de voyageurs, pour répondre à toutes les demandes; et il en serait résulté une augmentation de dépense considérable. Quant à l'installation d'une voie carrossable, elle présente encore moins d'intérêt, puisque les gros transits prendront toujours la voie ferrée. Le passage des piétons sera tout naturellement établi et réservé, sauf les occasions de curiosité, aux agents du service.

Enfin, pour répondre aux préoccupations d'ordre militaire, des dispositions seront prises, pour assurer l'impraticabilité d'une ou de deux travées à chacune des extrémités du pont; et même les deux travées extrêmes, en contact avec les culées, pourraient être amovibles et tournantes, ce qui donnerait au gouvernement des deux nations toute assurance de rester, au besoin, maître chez soi, sur le moindre ordre télégraphique.

Reste à indiquer brièvement le système de construction et de transport en place des travées métalliques, qui devront supporter le tablier. On a tout d'abord écarté le cas de poutres discontinues, reposant sur des piles espacées de 500 mètres. Ce système aurait eu l'avantage de réduire le nombre des piliers; mais, il aurait obligé à donner au pont un poids trop considérable. Car, le poids d'une poutre à deux appuis augmente beaucoup plus rapidement avec la portée, que celui d'une poutre disposée en encorbellement. Il y avait donc intérêt à constituer les grandes travées par des porte-à-faux, en ne laissant, entre les appuis d'une même poutre, que la longueur la plus faible possible, de manière à assurer la stabilité de l'ouvrage pendant la construction, et à parer aux effets variables d'un vent parfois intense. On atteint ce but aussi complètement que possible par les travées alternées. Prenons, par exemple, les plus larges, celles qui sont disposées en espaces de 300 mètres et de 500 mètres : l'intervalle de 300 mètres entre les deux piliers sera couvert par une seule poutre, qui dépassera même de chaque côté de 187^{m},50; puis l'intervalle de 500 mètres sera occupé par deux fois cette longueur de 187^{m},50; et l'espace laissé libre entre ces deux extrémités sera rempli par une petite travée indépendante de 125 mètres. Avec des chiffres différents, mais

dans la même proportion, on disposera les travées moins longues, de telle sorte que le plus large intervalle entre les piliers soit toujours occupé par des porte-à-faux. De cette façon, il n'y aura en réalité que 32 travées de 800 mètres, 13 de 550 mètres, et 14 de 350 mètres, soit en tout 59 travées pour 118 piliers. La longueur totale de ces travées sera de 37 650 mètres et leur poids de 771 265 tonnes, soit 20 tonnes 5 par mètre linéaire du pont. Le type de poutre choisi est la poutre Warren complexe, comme nécessitant le moindre poids pour résister aux charges verticales et offrant en même temps la moindre prise au vent. Ces poutres auront une hauteur de 11 mètres aux extrémités des porte-à-faux et de 65 mètres sur la presque totalité de la travée de 300 mètres. Chaque poutre comprend deux nervures réunies par des bancs de treillis formant des triangles isocèles, avec des dispositions analogues à celles des grands ponts en fer que chacun connaît.

Quant aux piles métalliques, elles comprennent chacune deux colonnes de 35 mètres de hauteur, formées de deux âmes pleines, cylindriques, de 4 et 6 mètres de diamètre. Douze âmes, disposées régulièrement, réunissent les premières, et, par leurs prolongements, servent de contre-fort à l'intérieur et à l'extérieur. Le diamètre apparent est ainsi de 8 mètres, et va en augmentant vers la base jusqu'à 12 mètres. L'âme intérieure cylindrique est prolongée de 14 mètres, pour former un tube d'ancrage de 4 mètres de diamètre; mais comme il serait insuffisant, dans le cas où le vent agirait longitudinalement, on a ajouté, pour produire l'encastrement de chaque colonne, douze boulons qui pénètrent de 14 mètres dans la maçonnerie. Les deux colonnes d'une même pile sont en outre réunies par des contreventements, qui leur permettent de résister ensemble à l'action transversale du vent. Une plaque circulaire, de $6^{m},2$ de diamètre et de $1^{m},4$ de hauteur, recouvre chaque colonne; elle est constituée par des tôles et des fers profilés, et elle a pour but de supporter les appareils d'appui à sabot fixe ou à dilatation. Les colonnes d'une pile reçoivent un appareil fixe, et les colonnes de la pile voisine un appareil de dilatation; et l'effet de la dilatation ou de la contraction du tablier se traduit par une réduction ou une augmentation du jeu qui existe entre les porte-à-faux et les extrémités de la travée indépendante. Cette travée repose elle-même d'un côté sur des appareils fixes et de l'autre sur des appareils à rouleaux.

Toutes ces précautions de construction prises, comment se fera la mise en place de pièces d'un poids peu facile évidemment à transporter? Les chantiers de montage seront installés dans un point voisin de la culée, au port d'Ambleteuse, par exemple. Des quais

seront destinés à recevoir les travées prêtes à être chargées sur les pontons qui doivent les conduire à leur emplacement. L'effort à exercer ne dépasse pas les moyens dont on dispose : car une travée centrale ne représentera pas en poids plus de 958 tonnes. Les pontons seront amenés sous le pont avant l'heure de la marée, de façon à soulever tout naturellement leur charge par l'effet de la haute mer. Trois pontons suffiront pour la travée la plus lourde et n'exigeront qu'un déplacement d'eau de 5500 tonnes. Ils auront 22 mètres de largeur, 70 mètres de longueur et 6^{m},50 de tirant d'eau. Ils seront reliés les uns aux autres par des câbles en acier, formant croix de saint André, et munis de compartiments qu'on pourra remplir d'eau au moyen de vannes, de façon à neutraliser les mouvements de la mer, et à obtenir un niveau convenable au moment du débarquement. L'ensemble du pont et des chalands pourra être tiré par un grand vapeur, à l'aide d'amarres en pattes d'oie, et amené jusqu'aux piliers en maçonnerie. On procédera alors au soulèvement au moyen de presses hydrauliques, logées dans l'intérieur des viroles formant la base des piles métalliques. Si, au poids à soulever on ajoute les efforts exercés par le vent, on est conduit à donner à chacune des presses hydrauliques une puissance de 2900 tonnes. Les grandes travées pourront n'être pas entièrement terminées à terre; et alors les deux portions restantes des porte-à-faux seraient mises en place par cheminement dans le vide, selon un procédé qui a été employé par le Creusot, en 1865, dans la pose du pont sur la rivière El Cinca, d'Espagne. Quant aux travées indépendantes, elles peuvent être complètement achevées sur les chantiers. On les amènera, par flottage, au-dessus des deux porte-à-faux qu'elles sont destinées à réunir, et on les mettra à leur place au moyen d'appareils de levage suffisamment puissants, comme cela se pratique couramment dans les grandes constructions métalliques.

Si même le système de montage des travées centrales à l'aide de presses hydrauliques présentait de trop grandes objections, il serait relativement facile de placer les travées isolément par tronçon de faible importance et de les assembler ensuite à la hauteur voulue. Pour cela, on utiliserait comme appui les piliers de fondation, en les surmontant d'une plate-forme de dimension suffisante pour assurer la stabilité. On monterait alors les travées, par cheminement dans le vide, à droite et à gauche de chacun des piliers, et la jonction des deux tronçons de la poutre se ferait au milieu de la travée centrale. Ou, mieux encore, on commencerait le montage au milieu de la travée centrale, à l'aide de piles auxiliaires et amovibles, intercalées entre les piliers définitifs. Ces piles

seraient constituées par deux colonnes, de 50 mètres de hauteur et de 6 mètres de diamètre, reposant sur un caisson, construit sur le modèle de ceux que M. Hersent propose pour les piliers ordinaires. Ce caisson aurait au sommet 35 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, et sa hauteur serait de 65 mètres pour les plus grandes profondeurs d'eau. On commencerait l'assemblage du pont sur cette plate-forme, comme sur un chantier à terre, et la construction se continuerait par cheminement dans le vide, jusqu'à ce qu'on atteigne de chaque côté les piles définitives. Dès que la travée reposera sur ses assises solides, le montage pourra se poursuivre sans le secours des deux piles auxiliaires. On enlèverait alors les colonnes, pour les faire servir, ainsi que les caissons, à la mise en place d'une autre travée. Chaque caisson aurait les dimensions analogues à celles qui sont prévues pour la construction des piliers : il serait muni de compartiments destinés à recevoir du lest de sable; et on pourrait ainsi le faire flotter ou échouer à volonté. Pour les petites travées, une pile auxiliaire suffirait, les difficultés du montage étant naturellement beaucoup moins grandes. On aurait donc à choisir entre les deux systèmes; et, par l'un ou l'autre moyen, le succès ne semble pas douteux aux hommes de l'art, familiers avec cette sorte de travaux.

Les matières métalliques à mettre en œuvre et l'outillage à créer pour la construction du pont sur la Manche représenteraient un tonnage d'environ 1 million de tonnes. En admettant que les industries des deux pays y contribuent pour moitié, il existe en France, comme en Angleterre, un nombre d'usines plus que suffisant, pour produire en cinq ou six ans toute la quantité d'acier nécessaire; et il en résulterait un important développement du travail national.

La dépense nécessaire pour la superstructure métallique est évaluée par les constructeurs à 480 millions de francs. En y ajoutant le devis indiqué pour les piliers de support en maçonnerie, on arrive au chiffre, qui ne semble pas excessif, de 860 millions.

Les ouvrages de raccordement avec les chemins de fer des deux pays ne sont pas compris dans ce total; ils devaient être ultérieurement étudiés et évalués de concert avec les Compagnies dont les lignes aboutissent au pont; mais ils seraient relativement peu importants et, grâce au niveau adopté, présenteraient beaucoup moins de difficultés que les raccordements prévus pour le tunnel.

III

Quelle sera l'utilité commerciale de l'entreprise, autrement dit quel tonnage de marchandises, quel nombre de voyageurs pourra

annuellement emprunter le secours de la voie nouvelle? Ce qu'on a dit bien des fois, quand il s'est agi de plaider la cause du tunnel sous-marin, peut se répéter à plus forte raison pour le projet de pont sur la Manche. La question de la capacité du trafic a déjà été traitée, en effet, d'une façon remarquable, par les experts officiels, chargés de faire un rapport sur ce sujet devant la commission parlementaire anglaise de 1887. Ils exposèrent longuement les difficultés considérables qu'offriraient, dans la pratique, à la fréquence extrême du transit, le problème de la ventilation, la nécessité d'un roulement constant dans le service du personnel employé le long de la voie souterraine, les fortes rampes aux deux extrémités du tunnel nécessitées par l'énorme différence de niveau, rampes retardant forcément la marche des trains et diminuant leur charge utile.

Pour le transit par le pont, point d'obstacles de ce genre : tout se passe en pleine lumière, et la traction se fait sans déperdition de force, grâce aux rampes insignifiantes pour le raccordement de voies anciennes qui abordent déjà la mer à une altitude considérable.

Dans ces conditions, il n'est pas difficile d'établir quelle serait la « capacité » du pont, si un courant continu de voyageurs et de marchandises se présentait, aux deux extrémités, pour y demander le passage. Le général du génie, Hutchinson, inspecteur des chemins de fer en Angleterre, estimait que le tunnel ne pourrait donner issue par vingt-quatre heures à plus de 40 trains portant chacun 100 tonnes de marchandises, soit 1 200 000 tonnes dans une année de 300 jours de travail; mais il admettait la possibilité d'y faire passer en même temps 40 trains de 400 voyageurs, soit environ 6 millions par an. Sur le pont, sans chercher à égaler l'activité du service du Métropolitain de Londres, on pourrait expédier aisément par heure, de chaque extrémité, 4 trains de marchandises ou 2 trains de voyageurs. Et on arriverait ainsi, avec des trains portant respectivement 300 voyageurs seulement ou 300 tonnes de marchandises, au résultat très vraisemblable de 4 millions et demi de voyageurs pendant une année de 365 jours, et de 9 millions de tonnes de marchandises pendant 300 jours.

Si maintenant on veut chiffrer le résultat, les éléments du calcul sont fort simples : le prix moyen actuel demandé aux voyageurs pour la traversée du Pas de Calais est de 10 francs par personne; et le fret moyen des marchandises lourdes (non compris l'assurance maritime et les frais de chargement, déchargement, arrimage, etc...) est d'environ 5 shillings ou 6 fr. 25 par tonne, entre la Grande-Bretagne et les ports les plus voisins du continent; par une simple multiplication, on arriverait à une recette annuelle de 45 millions pour les voyageurs, et de 56 250 000 francs pour les marchan-

dises[1], soit au total : 101 250 000 francs. Avec un semblable élément de trafic, on peut payer bien des travaux, même des plus coûteux, et gager sans inquiétude bien des emprunts. Si l'on tient compte des abords et raccordements, il faudrait ajouter une somme de 30 millions, à celle de 860 millions, évaluée pour la construction du pont lui-même; on aurait alors à faire face à cette charge durant les dix années prévues pour l'achèvement de l'entreprise. Et en tenant compte de l'intérêt de 5 pour 100 à servir au capital pendant toute la durée des travaux, on arriverait à une dépense de premier établissement qui se monterait à 1 milliard environ. Cette somme, répartie en dix années, limiterait à 50 millions de francs par an le contingent annuel de chacun des deux pays; et il n'est pas douteux que, pour une œuvre de cette utilité, on ne trouve des souscripteurs fort disposés à faire des sacrifices dans lesquels ils auront toute chance de rentrer avec de gros bénéfices.

La recette, estimée à plus de 100 millions, assurerait au capital 10 pour 100 de revenu : et il ne faut pas perdre de vue que cette évaluation n'est qu'un minimun, ayant pour base le trafic actuel entre la France et l'Angleterre, tel que l'établissent les statistiques de la *Direction du commerce extérieur*, ou du *Board of trade.* Mais est-il juste d'établir une comparaison entre le mouvement actuel des ports de mer desservis par des lignes plus ou mois régulières de paquebots, et le trafic qu'une voie nouvelle plus rapide et plus sûre amènera infailliblement à bref délai? Il en a été de même de toutes les constructions de chemins de fer, traversant des contrées riches et populeuses : les évaluations faites sur les avant-projets ont toutes été dépassées dans de très fortes proportions, dès que le courant nouveau commercial a été établi. De sorte qu'on peut être assuré que, même en abaissant progressivement les tarifs, on arrivera, au bout de peu d'années, à un mouvement de voyageurs et de marchandises qu'il est impossible de prévoir aujourd'hui, tant cette révolution dans le mode de communication entre deux grands pays sera féconde en heureux résultats.

Faut-il même, dans les appréciations du trafic futur, laisser le charbon entièrement en dehors de la liste des marchandises qui seront susceptibles de pénétrer dans l'intérieur de la France par la route du pont sur la Manche? La déclaration de M. Forbes, président de la Compagnie du *London-Chatham and*

[1] Les 9 millions de tonnes correspondraient à un mouvement annuel de 1 800 000 wagons de marchandises, pouvant chacun porter 5 tonnes et payer pour la traversée 25 shillings ou 31 fr. 25. Mais la recette pour les marchandises est évaluée certainement très au-dessous de ce qu'elle pourra être, surtout au tarif beaucoup trop bas de 6 fr. 25.

Dover railway, devant la Commission parlementaire, démontre que rien n'empêchera les charbons excellents et particulièrement recherchés pour la consommation ménagère de pénétrer en Picardie, en Normandie et même jusqu'à Paris, quand ils pourront arriver sans transbordement du centre de l'Angleterre. Il explique longuement, en effet, dans sa déposition du 8 mai 1883, que sa Compagnie avait renoncé à la voie maritime pour le transport, du Tyne à Douvres, du charbon nécessaire à la consommation de ses bateaux, par la raison que la voie ferrée, bien qu'un peu plus chère, avait l'avantage de la régularité et de la certitude, deux qualités qui sont de première nécessité pour le commerce moderne, lequel tend à préférer de plus en plus l'approvisionnement au jour le jour. Il aurait pu ajouter que, pour beaucoup de qualités de houille, les transbordements ont l'énorme inconvénient d'augmenter notablement la proportion des menus, et partant les pertes de poids sur les charbons friables.

Et qu'on ne dise pas que le nouveau mode de transport ne serait utilisé que par les voyageurs, tandis que les marchandises continueraient à suivre la voie maritime, beaucoup moins coûteuse pour les gros tonnages. Sans parler des hasards de la traversée, qu'on se rappelle les efforts, les pertes de temps, les avaries qu'occasionnent les transbordements par bateaux. Il y a telle marchandise, comme le sucre raffiné, qui risque de n'être plus vendable à l'arrivée. Que dire des objets fragiles qui nécessitent des frais d'emballage considérables et dont on refuse souvent de garantir la conservation? Il y a nombre de produits anglais, que tout le monde connaît et qui développeraient aussitôt leur importation sur le continent s'ils n'étaient arrêtés par les risques de mer. Tout ce qui est destiné au bassin de la Méditerranée, sauf, peut-être, la houille, aurait un immense avantage à aller tout droit par rail à Marseille, à Naples ou à Brindisi. Notre grand port méditerranéen, nos lignes de chemins de fer du Nord ou de Paris-Lyon ne pourraient manquer d'en tirer de forts suppléments de trafic, sans parler de la concurrence faite forcément à la ligne du Saint-Gothard, puisque sa clientèle commerciale se compose de marchandises débarquées à Ostende et réexpédiées sur Trieste [1].

En effet, il ne faut point oublier que, s'il est un fait démontré, c'est que l'ouverture de toute communication économique nouvelle, plus sûre, plus directe, plus rapide ou plus commode que les anciennes, entre des pays aptes à produire et à consommer, a pour résultat fatal un merveilleux développement des échanges.

[1] Voy., dans la *Revue scientifique* du 30 juin 1888, l'article de M. A. de Lapparent.

Les effets commerciaux des différentes perforations des Alpes, et surtout celle de l'isthme de Suez, sont des preuves éclatantes de cet axiome. C'est donc la France et l'Europe centrale, en y comprenant l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, l'Italie septentrionale, la Hollande et la Belgique, qui formeront au début la clientèle courante de l'entreprise et assureront son succès.

Or il est facile de se rendre compte de ce que serait ce trafic, en examinant, dès aujourd'hui, les statistiques anglaises relatives au commerce de la Grande-Bretagne avec les ports français, allemands, belges et hollandais. Un relevé complet et minutieux du mouvement commercial, fait sur la publication du ministère du commerce anglais, du *Board of trade*, pour 1885, établit que ce trafic n'est pas inférieur à 14 millions de tonnes. Il faut déduire de ce chiffre le poids du charbon dirigé sur ces mêmes pays, car ce charbon est généralement destiné à la consommation des villes du littoral et des navires qui s'approvisionnent dans les ports du continent. Mais, la houille déduite, il reste encore une quantité de 6 500 000 tonnes, soit plus de 43 pour 100 de ce qui a été indiqué comme la capacité de transit de la voie projetée. Mais ce chiffre de 6 500 000 tonnes n'est que le total des poids réels constatés pour les marchandises lourdes et des poids présumés pour les marchandises encombrantes. Si l'on pouvait, avec quelque degré d'exactitude, calculer le nombre de wagons nécessaire à leur transport, on trouverait une proportion bien différente. Par exemple, si cette masse de marchandises était divisée par moitié en deux catégories de produits, lourds et légers, dont il faudrait respectivement 5 tonnes et 2 tonnes et demie pour faire le chargement d'un wagon, le trafic résultant de leur passage serait représenté par 1 950 000 wagons, soit, non plus 43 pour 100, mais bien 65 pour 100 du transit présumé possible. Bien entendu, les marchandises encombrantes doivent, en thèse générale, être tarifées *prorata* aux mêmes conditions de prix que les marchandises lourdes, c'est-à-dire sur la base du chargement complet d'un wagon, sans égard pour leur poids spécifique.

Mais comment prouver, dira-t-on, que, la voie de mer étant dorénavant délaissée, le développement et la multiplication des échanges résultant de l'ouverture d'un nouveau mode de communication sera aussi grand qu'on l'espère, en dépit des longues habitudes à modifier, particulièrement dans un pays où, depuis des siècles, les navires marchands jouent un si grand rôle? Ce développement et cette multiplication des échanges découleront des avantages mêmes offerts aux producteurs et aux commerçants des pays mis en communication par un moyen de transport plus prompt et plus facile. De nos jours, les traditions et les habitudes

commerciales ne sont rien dès qu'une nouvelle occasion de bénéfice se produit au grand jour.

Les inventeurs n'ont pas longtemps le profit de leurs découvertes : ils rencontrent bientôt cent concurrents hostiles, qui prennent l'invention nouvelle et s'efforcent d'en tirer parti. Partout, du reste, dans ces dernières années, aux opérations de longue haleine impliquant de gros risques et basées, par suite, sur les chances de gros profits, le commerce a substitué, de plus en plus, chaque jour, des séries de transactions à court terme, moins rémunératrices, mais aussi plus sûres et plus promptes dans leurs résultats. Aussi tout ce qui aide à assurer la régularité, la rapidité et l'exactitude de la livraison des marchandises est-il immédiatement recherché et mis en pratique. Il en est ainsi à tous les degrés de l'échelle commerciale, chez le producteur direct comme chez l'intermédiaire ou le vulgaire revendeur. C'est en gagnant peu sur chaque objet, mais en renouvelant incessamment leurs bénéfices, que les grands établissements que chacun connaît ont établi d'énormes et si promptes fortunes. L'abandon des routes lentes et incertaines, sujettes aux accidents imprévus, incapables, par conséquent, de répondre aux exigences nouvelles, est donc, en quelque sorte, une nécessité fatale, dont bénéficieront les voies rapides, régulières et certaines, quand même la distance parcourue ou le prix du transport devraient être notablement supérieurs.

Un ancien président de la chambre de commerce du Nord-Staffordshire, chef lui-même d'une maison dont le nom est célèbre dans l'industrie de la céramique, M. Wedgwood, a démontré clairement cette vérité nouvelle devant la commission parlementaire anglaise. Après avoir donné le détail des frais qu'entraîne pour son commerce l'expédition depuis son usine jusqu'à Paris, d'assiettes du type le plus commun, vendues par lui 15 pences la douzaine, soit 0 fr. 13 la pièce, et en calculant que le transport par chemin de fer lui coûterait 20 francs par tonne au lieu de 12 fr. 50, il arrivait à cette conclusion, que l'économie réalisée sur l'expédition, l'emballage, l'assurance et toutes les dépenses nécessitées par la voie de mer, représentait encore 26 1/2 pour 100 de la valeur de la marchandise. « Et vous croyez, lui demandait alors lord Landsdown, qui présidait la séance, que même en présence des tarifs douaniers hostiles du continent, une amélioration des communications, comme celle qu'offrirait le tunnel, développerait largement vos affaires? — Je n'en doute nullement, répondait M. Wedgwood. On pourrait m'objecter, ajoutait-il, que j'ai calculé l'économie faite sur un court trajet par chemin de fer, tandis que le transport par mer pour expédier, par exemple, en Italie, serait si inférieur au prix de la voie de terre, qu'il ne pourrait venir en comparaison;

mais, avant d'entrer dans cette salle, j'ai consulté le tarif actuel du transport des faïences de ma fabrique à Milan, et j'ai trouvé que les frais pour deux consignations de 21 tonnes, par chemin de fer, seraient de 166 liv. st., tandis que le coût par mer atteindrait 223 liv. st.; et la raison en est que l'emballage est plus élevé et que les droits de douane sont plus considérables, quand les marchandises sont expédiées avec transbordement, que lorsqu'elles sont chargées directement pour la destination même. »

Ce raisonnement s'applique non seulement aux produits anglais, mais encore aux produits coloniaux arrivant en Angleterre et réexpédiés ensuite dans l'Europe continentale. Le commerce d'entrepôt est une des grandes préoccupations de la Grande-Bretagne : déduction faite du charbon, il ne représente pas moins de 56 pour 100 de la valeur totale des exportations anglaises; et il se compose, en grande partie, de marchandises divisées en petits lots et rentrant dans la catégorie des articles qui sont transportés aux tarifs les plus élevés.

Et maintenant que nous avons résumé l'état précis de la question au point de vue technique, comme sous le rapport des avantages commerciaux, industriels et moraux, il ne nous reste plus qu'à souhaiter qu'une si grandiose entreprise puisse entrer sans retard dans le domaine de la réalité, et vienne couronner tant d'œuvres extraordinaires, accomplies depuis le commencement du siècle. On rapporte que M. Gladstone aurait dit, lors de sa récente visite à l'Exposition : « Par le tunnel ou par le pont, la paix du monde est assurée. » Il pourrait, d'ailleurs, en résulter pour les deux pays, — un peu épuisés par leur prospérité même, et pour lesquels les moyens de production n'ont plus, dans une exportation qui diminue chaque jour, de contre-partie suffisante, — un élément nouveau et important de travail. En dépit de l'outillage perfectionné de leurs usines, il faudrait bien aujourd'hui aux forges françaises et anglaises plusieurs années de préparation pour fournir les énormes quantités de fers spéciaux nécessaires à une semblable opération; quant à la construction métallique elle-même, un seul établissement, quelque puissant qu'il soit, serait incapable de mener à bien la construction des travées, dans le temps relativement court qui lui sera départi. En prenant pour base la moitié des travaux à faire par chaque pays, rien n'empêcherait plusieurs usines importantes de France et d'Angleterre de se syndiquer respectivement pour la production de la matière première et pour la construction, en se partageant ainsi le travail, sans nuire, bien entendu, à l'unité de plan et de direction. On sait que les grandes fermes de l'Exposition universelle, composées et exécutées sur un modèle très hardi,

et si bien montées par nos ingénieurs au Champ de Mars, ne sont point l'œuvre d'un seul établissement; et cependant la difficulté de travail n'approchait pas de ce que sera la construction du pont sur la Manche. Il en sera de même des piles, qui peuvent être fondées simultanément par plusieurs chantiers appartenant à des sociétés différentes. Il suffirait qu'un cahier des charges établît d'une façon précise le rôle et les obligations de chacune.

Enfin, s'il est besoin de faire appel à des capacités spéciales, à de hautes influences financières ou politiques, il est facile d'ouvrir largement les rangs, et sans esprit de coterie, de faire la place à tout le monde. Si l'idée du tunnel sous-marin présente des difficultés presque insurmontables, il n'est pas douteux qu'elle n'ait pour elle l'antériorité et des études déjà faites. Si l'on peut utiliser les sondages opérés dans la Manche, pour savoir la profondeur approximative et la direction à donner aux piles, on profitera également du mouvement d'opinion qui, depuis quelques années, a démontré la nécessité d'un moyen de communication rapide et facile entre la France et l'Angleterre. Pourquoi dans la grande compagnie financière qui se constituera, dès que sera obtenue la concession du pont et du chemin de fer sur le détroit, et, même pour présenter aux parlements des deux pays le projet de concession, ne réunirait-on pas, sous certaines conditions, les deux Sociétés d'études, la grande compagnie de notre chemin de fer du Nord, les compagnies anglaises qui aboutissent à Douvres, de façon à éteindre les rivalités et à faire place à toutes les justes influences? Le succès industriel et financier semble assez certain, pour qu'il soit aussi impossible de redouter la compromission que de craindre un échec. Lors de sa récente réunion à Paris, l'*Iron and Steel Institute* n'a-t-il pas consacré toute une séance à examiner, avec une sympathie très marquée, le projet du *Chanuel Bridge?* Notre Société des Ingénieurs civils vient aussi de le prendre en sérieuse considération et de le mettre à l'ordre du jour d'une de ses prochaines discussions.

Nous vivons à une époque où les inventions les plus extraordinaires, les idées les plus chimériques, les applications scientifiques les plus difficiles à concevoir, sont devenues en quelques années de puissantes réalités, entrant malgré tout dans la vie usuelle et s'imposant aux habitudes les plus réfractaires. Le projet que nous venons d'exposer, — sans prétendre à aucune compétence spéciale, — est de ceux qui offrent le moins de prise aux objections; et quand on voit les merveilles que le passé très récent encore nous a données, on peut tout espérer de l'avenir.

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

LE JOURNAL D'UN ÉLECTEUR DE PIE VII

HISTOIRE DU CONCLAVE DE VENISE

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DU CARDINAL MAURY

SOMMAIRE : Les papiers du cardinal Maury. — Découverte de son Journal du conclave. — Le cardinal raconte à Louis XVIII les premières opérations conclaviques. — Premier échec des cardinaux de Couronne. — La lutte se détermine, à l'arrivée du cardinal Hertzan, sur les noms de Bellisomi et Mattei. — Comment Hertzan retarde et entrave l'élection du premier. — Un congrès au sein du conclave. — Une bonne école de diplomatie. — Le conclave, défini par Ganganelli. — Une espièglerie. — Le candidat malgré lui. — Misères d'homme! — Coup d'œil sur le champ de bataille jonché de morts. — Le pape est fait!

Le récit du cardinal de Retz sur l'élection d'Alexandre VII jouit, comme on sait, d'une grande renommée dans notre littérature. Le malin et spirituel conclaviste de 1655 a fixé, dans cette page célèbre de ses *Mémoires*, des portraits et un tableau que nul, au dire des plus fins connaisseurs, n'a su égaler, au moins chez nous.

En classant les papiers du cardinal Maury, qu'une obligeante communication a bien voulu mettre à notre disposition, pour nous permettre d'écrire, sur les documents authentiques, l'histoire de l'éloquent rival de Mirabeau à la Constituante, notre attention fut attirée par une liasse de lettres soigneusement liée, avec de larges faveurs de satin blanc, qui paraissait avoir tenu, dans les préocccupations du cardinal exilé, une place de prédilection.

Le dossier contenait, en outre de quelques lettres autographes de Monsieur, écrites de cette belle écriture et de ce style charmant qui ont classé Louis XVIII dans l'histoire des lettres françaises au début de ce siècle, toute une série de récits composés par Maury au jour le jour, pendant toute la durée du conclave de 1799-1800, et adressés par lui, chaque samedi, au royal exilé de Mittau. En lisant ce journal, quelle ne fut pas notre surprise de trouver, dans les réflexions et les confidences du cardinal chargé par Louis XVIII de le tenir au courant de l'histoire du conclave, une foule de points que, ni Consalvi ni aucun autre historien de l'élection de Pie VII, n'avaient laissé soupçonner, tout cela écrit en une langue merveilleuse de clarté, de distinction et de pureté.

C'est la noblesse de Bossuet unie à l'esprit de Voltaire, nous dit un académicien, juge compétent à qui nous avions soumis la découverte et communiqué notre joyeuse impression.

En attendant que nous soyons en mesure de reproduire, dans sa belle intégralité, le *Journal* de Maury au conclave de 1800, nous allons essayer d'en donner l'idée par le récit qu'on va lire, récit scrupuleusement tiré des lettres du spirituel conclaviste.

I

Les cardinaux, réunis, depuis le dimanche 1er décembre 1799, en conclave, à Venise, s'y livraient à la longue opération des deux scrutins quotidiens, sans qu'aucun de ces essais leur fournît beaucoup de lumière. On attendait la prochaine arrivée du cardinal Hertzan, chargé des instructions de la cour de Vienne, pour traiter sérieusement de l'élection du nouveau pape.

« Nos anciens, écrit Maury à la date du 7 décembre, qui ont la pratique des conclaves, croient que huit jours suffiront pour terminer l'affaire, si le sacré collège n'est point contrarié dans son vœu. Il paraît tacitement convenu, entre tous les âges, qu'il ne sera pas même question de la jeunesse dans notre choix; et, par une heureuse fiction, tout ce qui est au-dessous de soixante ans passe pour jeune parmi nous. Jusqu'à présent, c'est encore plus loin, et au delà de soixante-dix ans, que les voix semblent vouloir se réunir; mais toutes les conjectures, que l'inexpérience pourrait croire évidentes, se trouvent souvent démenties à l'improviste par l'événement. Mon vœu individuel, auquel je tâche d'amener indistinctement et partiellement les esprits, en écartant de mon mieux les concurrents qu'on lui oppose, éprouvera de grandes et terribles contradictions. Je prévois qu'avec quelques adhérents, bien intentionnés, mais sans énergie, sans zèle ou sans moyen, je vais me trouver seul en véritable activité. Or il faudrait que nous fussions au moins deux ou trois champions très prononcés pour entraîner, en un espace suffisamment étendu, un mouvement rapide et simultané. Votre Majesté connaît trop bien les hommes pour se scandaliser de ces confidences. Dieu se sert du ressort des passions des hommes pour l'accomplissement de ses desseins. »

Le cardinal Hertzan arrivé, les intrigues « humaines » commencent. La faction d'Espagne, assurée du concours des cardinaux Zelada et Lorenzana, se tient pour certaine du succès. Maury devina qu'elle avait gagné Braschi, cardinal-neveu, et comme tel disposant d'une grande influence sur les « créatures »[1] du

[1] Les cardinaux *créés* par Pie VI, dont le neveu devenait, en conclave, le chef naturel.

défunt pape, son oncle. « Après m'avoir admis dans sa confidence intime, il était en réserve avec moi depuis les *novendiali* [1]. Je m'en apercevais très bien et, comme il a peu d'esprit et d'expérience, je lui laissais mûrir son secret avant de l'explorer; ses réticences affectées et son éloignement de tout tête-à-tête avec moi me décidèrent à l'aborder seul dans le grand corridor et à lui témoigner une extrême impatience de voir finir bientôt notre ennuyeuse incarcération.

« — Prenez un peu de patience », me dit-il, huit jours après l'arrivée du cardinal Hertzan, « le pape sera fait et nous sortirons tous. »

« Je conclus du propos, sans avoir l'air de le remarquer, que, si le pape devait être fait dans huit jours, il l'était déjà, et j'allai aux enquêtes. Je découvris bien vite que le cardinal Braschi, au lieu de rester à son poste, à la tête des cardinaux statistes [2], s'était donné, je ne sais à quelles conditions, au parti de l'Espagne ou des Couronnes, ce qui était sans exemple, assurément, parmi les neveux des papes. En vertu de cette confédération très secrète, le cardinal Valenti devait être pape, et Busca, ci-devant persécuté et proscrit par l'Espagne, reprenait sa place de secrétaire d'État. »

En conséquence, Maury se mit sérieusement et secrètement au travail, bornant ses relations à deux de ses collègues avec qui on ne le savait pas lié.

Le cardinal Hertzan fit savoir, en arrivant au conclave, « que l'empereur, étant maître de l'Italie, voulait un pape qui lui convînt; qu'il n'était pas nécessaire de choisir un homme de talent, parce qu'on emprunte aisément des lumières à Rome, et qu'on devait choisir un bon homme, agréable à la cour de Vienne. » C'était le portrait du cardinal Valenti.

Devant cette perspective de luttes, Maury se résigna à faire le siège d'une position menaçante, car il ne s'agit de rien moins que de voir le Saint-Siège « entreposé et peut-être transporté » en Allemagne. « Nous finirons, dit-il, le plus tôt que nous pourrons, mais mon avis est de m'ennuyer longtemps plutôt que de rien précipiter. Ce sont les entêtés qui gagnent les batailles. »

M. le comte d'Haussonville, tout en utilisant avec une si parfaite sagacité les *Mémoires* de Consalvi, a pressenti l'importance des révélations et l'éclat du jour que la publication du *Journal* de Maury jetterait sur toute cette intéressante histoire des débats intimes qui précédèrent l'élection de Pie VII au sein du conclave de Venise.

[1] Les neuf jours consacrés à célébrer les funérailles solennelles du défunt pape.

[2] Des États de l'Église ou de Curie, par opposition aux cardinaux étrangers dits de Couronne.

« Un homme surtout, dit l'éloquent historien de l'*Eglise romaine et le premier Empire*, entre les cardinaux réunis dans la petite église de Saint-Georges, avait les yeux ouverts sur la condition présente de la France et l'avenir de l'Europe. Son nom avait été, naguère, dans toutes les bouches; souvent, au début de la Révolution, les membres de la droite s'étaient plu, dans l'Assemblée constituante, à l'opposer à Mirabeau lui-même; puis le silence, un grand silence, difficile peut-être à supporter, s'était fait autour de lui : c'était le cardinal Maury... Lorsqu'il vint à Venise prendre place parmi les membres du sacré collège, tout le monde se disait qu'un prince de l'Église si répandu, si capable, si plein d'activité, ne pouvait manquer d'avoir grande part à l'élection du futur pontife. Pour mener à bien une entreprise devenue plus difficile que jamais, Maury avait de grands avantages sur ses collègues. Etranger par sa nationalité aux divisions intestines des cardinaux italiens, il avait en toute chose un esprit libre de préjugés et naturellement dégagé des considérations mesquines. »

Mais, avant de jouer le rôle décisif, Maury devait passer par bien des péripéties, qui révélèrent chez lui un esprit de diplomatie beaucoup plus remarquable qu'on ne l'a dit jusqu'à aujourd'hui. On en jugera par ses chroniques conclaviques, vrais mémoires écrits au jour le jour sur le vif et sous l'émotion des événements.

II

Valenti succomba au premier choc opposé à ses prétentions. Ses partisans, ou plutôt ses protecteurs, craignaient qu'une plus longue lutte ne réunît les suffrages en faveur du premier compétiteur qui lui serait sérieusement suscité.

« Le parti de Valentin s'est donc attaché au cardinal Maltei. Plusieurs scrutins destinés à le mettre en scène n'ont pu rallier en tout que 6 voix en sa faveur. Nous sommes restés trois jours en stagnation dans cette épreuve, où l'on a vu beaucoup de mouvement sans aucun progrès. »

La faction hostile à celle des Espagnols convint alors de faire une épreuve en faveur du cardinal Bellisomi, évêque de Césène. « C'est un homme de soixante-quatre ans, ecclésiastique très exemplaire, doux, sage et modéré, qui a rempli sa carrière, spécialement les nonciatures de Cologne et de Lisbonne, avec fermeté et même avec succès, sans éclat et sans bruit. Sa conduite à Césène, durant l'anarchie de la Cisalpine, est en grande recommandation auprès des cardinaux de son voisinage. »

Au premier scrutin, Bellisomi réunit 18 suffrages. « Nous

l'aurions élu au scrutin de l'après-midi, si on eût abandonné les voix à l'impulsion des électeurs. »

Mais le cardinal Hertzan modéra cette belle ardeur, en représentant aux chefs d'un parti si nombreux que, l'élection de Bellisomi étant acquise, « il jugeait imprudent et inutile de la précipiter; qu'il n'avait aucune instruction contraire au vœu du sacré collège; que sa cour lui avait seulement recommandé les intérêts des deux sujets pour lesquels il avait inutilement sollicité des voix, et dont on croyait l'élection facile et même sûre à Vienne; qu'il demandait le temps nécessaire pour écrire par la poste et pour recevoir la réponse par une estafette, afin de se mieux assurer que cette élection imprévue serait agréable à l'empereur; qu'il n'y avait même nul lieu d'en douter, puisque, indépendamment du mérite du sujet, il est né à Pavie, sous la domination de Sa Majesté Impériale; que, pour écarter tout danger d'opposition ou d'intrigue, il consentait que l'élection se fît, et qu'il y concourrait lui-même à la moindre apparence de la formation impossible, ou du moins facile à découvrir, d'un parti contraire, et, qu'en attendant, on continuerait le scrutin *in statu quo*, en lui donnant le même nombre de voix, sauf à tourner court, si le délai menaçait le vœu commun de la moindre contrariété. »

Il ne fut plus dès lors question d'élection au conclave, et aucun de ses membres ne se regarda plus comme l'égal du cardinal Bellisomi.

« Nous le traitons, écrit Maury, comme un pape désigné invariablement, et nous n'écoutons point du tout ses humbles réclamations. Il me semble qu'il remplit dignement et simplement ce personnage difficile dans nos coteries. Il vint causer tête à tête avec moi hier matin dans ma cellule avant mon dîner. Je ne combattis point ses protestations de ne vouloir pas dialoguer avec moi comme pape; mais j'allai en avant pour le prévenir d'une petite commission dont je suis chargé [1]; il m'entendit et il m'écouta avec un regard qui faisait conversation. J'en fus content, et quoique je ne puisse encore être assuré de rien, j'ai l'espérance de ne pas recevoir ma *trente-cinquième* [2] part d'un soufflet. Je ne m'étais encore entretenu avec lui qu'en italien. Je fus agréablement surpris de l'entendre parler en français très couramment, et je lui fournis déjà du tabac de notre monarchie, qu'il aime beaucoup. Il me répéta deux fois qu'il m'entendrait toujours avec intérêt et confiance. Je ne lui trouve pas un air très robuste, et je soupçonne qu'il a le sang un peu dartreux, car il est haut en couleur, avec

[1] Obtenir du nouveau pape qu'il comprenne le royal exilé de Mittau parmi les têtes couronnées, à qui l'élection sera notifiée officiellement.

[2] Les cardinaux réunis en conclave étaient au nombre de 35.

un tempérament délicat. Il est plein de douceur sans paraître faible, et il écoute avec esprit... »

Tandis que les cardinaux se morfondent à attendre le retour du courrier que Hertzan leur a demandé de lui laisser envoyer à Vienne, Maury, qui a deviné, puis percé le jeu de cet astucieux collègue, écrit, à la date du 4 janvier 1800, une lettre fort intéressante, où il raconte, avec une grande finesse d'expression, comment il a découvert que son collègue a reçu, l'avant-dernière nuit, une estafette de Vienne, dont il s'est gardé de faire connaître l'objet. En conséquence, ajoute-t-il, « nous sommes convenus entre nous : 1° d'attendre le courrier ordinaire de Vienne, qui arrive aujourd'hui, pour déclarer au cardinal Hertzan, s'il n'articule aucune opposition formelle, que nous prenons le silence de sa cour pour une preuve évidente de son consentement à l'élection proposée; 2° d'expédier demain un courrier extraordinaire à Vienne pour mettre notre nonce en état de rendre un compte fidèle et exact de l'état des choses; 3° de nous lier, au nombre de dix-neuf que nous sommes, par une parole d'honneur de ne pas nous séparer dans l'émission libre et uniforme de notre vœu; 4° enfin, de travailler, chacun selon nos moyens, pour nous procurer, parmi 7 voix qui restent indécises, les 5 voix qui nous manquent pour consommer, le plus tôt possible, une élection canonique, ce qui pourra très bien s'effectuer sans bruit un de ces matins, au moment où l'on s'y attendra le moins ».

Hélas! les choses ne devaient pas marcher aussi vite que l'avait espéré le zélé correspondant de Louis XVIII. Pendant deux mois, toutes ses lettres sont remplies des plus curieux détails sur les menées de la faction qui veut écarter Bellisomi, tout en ayant l'air de l'accepter en principe. On finit, de guerre lasse, par proposer, au sein du conclave, une sorte de congrès, où les commissaires, munis d'amples pouvoirs, étudieraient les moyens de s'entendre sur un nom capable de rallier les suffrages.

La majorité nomma commissaires les cardinaux Albani et Braschi. La minorité députa pour les siens Antonelli et Franzini. Maury fait du premier ce portrait peu flatté : « Il a de l'esprit, et le mérite d'un habile secrétaire qui a besoin d'être bien dirigé; mais il est altier, dominant, impétueux, sujet à d'étranges aberrations de logique, sans connaissance des hommes, sans usage du monde, et son ascendant n'est pas fondé sur l'art de se faire aimer de ses égaux. Comme il est très mauvais coucheur en affaires, ceux de ses adhérents qui ont du mérite ne se sont pas souciés de se mettre à sa suite. »

Par malheur, la suite donna raison aux préventions de Maury, et c'était pourtant l'homme que Hertzan songeait à opposer au pieux

et sage candidat de la majorité ! « Au moment même ou le cardinal Hertzan acceptait cette négociation, il a confié à l'un de nos collègues, avec sa sagacité et sa prudence ordinaires, que le résultat de ce congrès serait l'élection de son ami le cardinal Antonelli. Cet espoir éveillera notre méfiance, quoique nous n'ayons guère besoin de nous mettre en garde contre une intrigue si peu digne de nous inquiéter, soit que nous regardions la confidence comme un stratagème, soit que nous prenions au mot l'esprit de l'auteur, pour n'y voir qu'une simple sottise. »

Le congrès ne pouvait aboutir. Mais il donna lieu au plus curieux déploiement de menées et d'intrigues diplomatiques, que Maury raconte avec sa prestesse accoutumée, et termine en demandant pardon à son royal correspondant « de l'ennuyer de tous ces détails minutieux de la politique italienne, qui forme au secret et à la patience des affaires, qui apprend à la faiblesse à se donner des armes, et qui accoutume surtout à la méfiance, parce qu'on passe ici pour un sot quand on ne devine pas à chaque mot l'intention cachée de tromper la crédulité, sous les apparences de la bonne foi, ou même d'un emportement hypocrite, qui n'est qu'un calcul froid et raffiné de l'imposture travestie de mille manières. Je me console de ma réclusion par le profit des leçons que l'on reçoit à une pareille école. De grands égards couvrent ici de profonds mépris, et les soupçons les plus contenus se déguisent sous les formes de l'amitié, de l'abandon et de la confiance, qui n'est presque jamais qu'une astucieuse perfidie. Ganganelli définissait un conclave *un luogo di rispetti, di dispetti e di sospetti*, et il disait ainsi timidement la vérité. Ces Italiens rient sous cape de la stupidité des étrangers avec lesquels ils ont à se mesurer ; ils doivent croire, en effet, avoir seuls de l'esprit quand ils se comparent à Lorenzana, Hertzan, Martiniana, les trois seuls étrangers qu'ils aient à duper en cérémonie diplomatique, triomphe dont ils m'avouent qu'ils ont souvent joui avec les Français dans les conclaves précédents. »

III

On arrivait au mois de mars. Maury, en se promenant sous les portiques du monastère de Saint-Georges, cherchait un plan et un second pour le faire réussir. Il trouva enfin ce second, « non moins sagace que lui, a très bien observé M. d'Haussonville, capable de l'entendre à demi-mot et disposé à le seconder de son mieux ». Mais, il faut l'entendre raconter lui-même, dans sa lettre du 1er mars 1800, ce biais, ou plutôt, selon l'expression dont se sert Consalvi dans ses Mémoires, cette trame « si bien ourdie ».

Le récit ou mieux la peinture commence dans la lettre du 1er mars 1800 : « Le conclave, écrit Maury, a pris depuis huit jours un aspect tout nouveau. Au lieu de la politique des astuces et des passions violentes qui se sont cachées jusqu'à présent avec beaucoup d'adresse, et qui se sont développées avec une extrême énergie, le grand nombre est fatigué de ces trois mois de réclusion et de luttes inutiles. Cette lassitude désintéresse et décourage tous ceux qui ne sont pas acteurs dans cette grande affaire. On déraisonne avec humeur, on se fâche dès qu'on est contredit, on conserve à peine assez de courage pour résister, on est prêt à se jeter dans tous les chemins qui peuvent avoir une issue, on revient à ses premières affections, et tout ce qui paraissait impossible peut devenir aujourd'hui facile. »

La minorité, conduite par Antonelli, recourait aux stratagèmes les plus étranges que Maury perce à jour de la façon la plus divertissante : « Ces messieurs, dit-il à propos de certains votes prestement subtilisés, ont donc invité dix convives à dîner, et ils n'ont mis que cinq et même quatre couverts sur la table. Cette méthode s'appelait en France la part de Montgomeri : *Tout d'un côté et rien de l'autre.* »

Un moment, les chances de Valenti semblèrent inquiétantes. Quelqu'un imagina, pour le discréditer et l'écarter, « une espièglerie de conclave ». Maury la narre avec une complaisance d'auteur mal dissimulée.

« Ce pauvre homme est tout d'une pièce, presque immobile, sourd comme une cloche et à peu près aveugle. Il a obtenu depuis dix ans un indult de cécité, c'est-à-dire la dispense de réciter l'office et la permission de réciter tous les jours de l'année la messe votive de la Sainte-Vierge. Or Votre Majesté saura qu'avant-hier nous eûmes ici toute la journée un brouillard très épais. On n'y voyait point à dix pas. Le cardinal-diacre, qui tire au sort les boules des officiers du scrutin, voulant profiter de la circonstance pour faire rire le sacré collège, nomma malicieusement le cardinal Valenti premier scrutateur. Celui-ci, fort embarrassé, n'osa pas refuser la commission, de peur des inductions qu'on tirerait de son refus. Il se mit au bureau ; il ne put lire aucun nom des cédules ; il les lisait à l'envers, et il fut obligé de recourir à son voisin pour proclamer le nom de l'élu. Cette plaisanterie, qui se renouvela soixante-dix fois de suite pour les billets du scrutin et de l'accès, prolongea de plus d'une heure la séance, qui devenait de plus en plus divertissante aux approches de la nuit. Ses partisans étaient au désespoir de voir son infirmité dans une si cruelle évidence, et ceux qui n'ont pas l'honneur de voter pour lui riaient tout bas de l'aventure. »

Au fond, Antonelli ne voulait pas de Valenti ; il ne le mettait si fort en avant que pour faire réussir son candidat, qu'il sortirait comme ressource suprême, lorsque l'impossibilité d'élire le vieil aveugle serait devenue évidente. Mais la majorité, encouragée par Maury, tenait bon autour du cardinal-doyen, dont le rôle, soufflé par le malin correspondant de Louis XVIII, devenait de plus en plus prépondérant. Il en profita pour reprocher très vertement à Hertzan d'avoir empêché l'élection de Bellisomi, en trompant tout le conclave par une prétendue nécessité de consulter la cour de Vienne, de qui ensuite on n'avait plus entendu parler. Hertzan, confus, mécontent d'Antonelli, finit par se détacher et par promettre son concours à l'élection d'un nouveau candidat auquel, faute de mieux et crainte de pire, la majorité avait fini par se rallier : c'était le cardinal Calcagnini.

Par malheur, ce « sauvage vertueux », candidat malgré lui, n'acceptait point les avances et rabrouait les empressés qui, tenant son élection pour certaine, se mettaient à genoux, quand ils le rencontraient dans les corridors, pour implorer sa bénédiction. On chargea Maury de le catéchiser.

« Je me trouvai lundi soir, raconte-t-il à la date du 8 mars, en petit comité avec ce même cardinal Calcagnini. On me demanda, en sa présence et à dessein, si je croyais qu'il fût permis de refuser la papauté. Je répondis que, depuis saint Pierre, je ne connaissais aucun refus de ce genre qui eût duré plus de trois jours ; qu'il en serait toujours de même ; que ce refus serait plus digne d'un épicurien que d'un chrétien ; et que si, dans d'autres temps, il pouvait être pour l'Église un exemple d'édification, il ne serait, dans les circonstances actuelles, qu'un sujet de scandale.

« — Saint Pie V, reprit vivement le cardinal Calcagnini, disait « qu'il avait compté sur son salut, quand il était moine ; qu'il en « avait été inquiet, dès qu'il devint cardinal ; et qu'il en désespérait « presque depuis qu'il était pape. »

« — Votre Éminence, lui dis-je en lui serrant la main, voit bien que cette appréhension ne l'a pas empêché d'être canonisé.

« Il rougit, baissa la tête, se tut et s'enfuit. »

Pour se rendre impossible, l'Éminence, au sortir de la morale de Maury, s'était arrangée de façon à s'aliéner Hertzan.

« — J'ai réfléchi, lui dit-il froidement, sur l'élection du pape, durant vingt jours à Ferrare, durant vingt jours à Padoue, durant vingt autres jours à Venise, et ma conscience ne m'a jamais désigné que Bellisomi. Il est inutile de m'en parler, je suis invariable et je vous salue. »

Ce ton si peu liant fut dénoncé par Hertzan comme infiniment

dangereux dans un pape, « qu'il serait impossible de ramener à la raison, s'il venait malheureusement à prendre un travers dans le gouvernement de l'Église ». Il fallut donc y renoncer, et tout le monde s'aperçut aussitôt d'un changement dans l'attitude du candidat malgré lui. « Il s'était montré bourru et même un peu grotesque par humilité, afin que l'on ne songeât pas à lui. » Maury s'en console vite. « Personne, dit-il, ne le portait à cette élection avec enthousiasme, de sorte qu'on l'a laissé couler sans faire de grands efforts pour le retenir sur le penchant de sa déclinaison. »

Rien n'était et ne semblait devoir être fait de longtemps. Les factions restaient sur le champ de bataille, aussi peu avancées qu'au premier jour. Ce n'était point la faute des combattants, surtout du côté de la faction d'Espagne. « Dès que les Espagnols, écrit Maury, ont ainsi vu ou cru voir le terrain déblayé des compétiteurs dont ils redoutaient le plus la concurrence, ils ont cherché à se faire un mérite auprès de nous de l'exclusive donnée au cardinal Mattei : on leur a répondu qu'ils avaient tué un mort. Ils ont redoublé d'ardeur pour faire agréer Valenti : on leur a dit qu'il était aveugle. Ils ont insisté avec instance : on les a très poliment assurés, qu'il ne serait jamais élu. Ils ont menacé, tonné, en gens qui perdent la tête; et quelqu'un leur a gracieusement souri, en leur faisant une profonde révérence, et en leur rappelant qu'on lie les hommes avec les paroles, mais qu'avec des cordes on n'attache que des bêtes :

Verba ligant homines, taurorum cornua funes.

« D'après cette disposition bien arrêtée d'un parti plus que suffisant pour exclure, on nous fera perdre autant de temps qu'on voudra pour faire prévaloir Valenti; mais il est certain qu'il ne sera jamais élu. Nous désirons même que l'on insiste opiniâtrément en sa faveur, parce que cette lutte remonte insensiblement le ressort des esprits tièdes et découragés. On a soin de faire insinuer à cet effet des espérances sourdes à cette faction, afin que ses efforts ne se rebutent pas. Personne ne refuse plus absolument de lui donner sa voix. Chacun se contente de montrer des inquiétudes, et de répondre qu'il fera comme le parti auquel il appartient. Il est assez plaisant, Sire, d'appliquer, comme on le fait, à une affaire si grave la maxime de Mme de Maintenon, de renvoyer un grand prince toujours affligé, jamais totalement désespéré. Ce n'est pas l'unique sujet de rire que fournisse à un observateur qui aime à rire cette arène où nous voyons combattre chaque jour au moins deux champions qui se font rouer de coups sous nos yeux, eux et leurs ayants cause, uniquement pour divertir les specta-

teurs. L'hypocrisie, l'ambition, la haine, l'envie, nous renouvellent souvent des scènes fort risibles pour quiconque sait les bien voir. »

Ce sont là « misères d'homme » et non « misères de l'Église », qui prouve ainsi la force divine de sa constitution par la faiblesse de ses ministres. Maury craint cependant d'avoir trop cédé au malin plaisir, pour un Français, de démasquer ses collègues d'outremont, de qui il disait une autre fois : « Tous ces Italiens semblent être de la nature des oignons, que la nature a couverts et recouverts de cent téguments, l'un sur l'autre. »

Il s'en excuse auprès de son roi : « J'ai peut-être tort, et grand tort, Sire, de révéler tous ces secrets de famille à Votre Majesté, mais elle connaît les hommes et leurs folles passions. Elle ne sera donc pas surprise qu'elles se déploient avec tous leurs atours quand il s'agit, pour des particuliers, d'une souveraineté, et de la souveraineté de leur propre pays, qu'ils ont secrètement convoitée tous les jours de leur vie. Au milieu de ce conflit de rivalités, la Providence fait son œuvre, et elle écarte, par les mains mêmes d'un intérêt jaloux, tous ceux qu'elle ne juge pas propres à l'accomplissement de ses desseins. »

IV

En attendant que l'heure de la Providence sonne, « toute la politique de la majorité consiste à se tenir dans l'inertie, à montrer de la sérénité et une confiance désintéressée, à ne parler ni d'élection ni de conclave, à ne rien proposer et à ne rien entendre, jusqu'à ce que la minorité lui apporte 6 voix pour atteindre l'inclusive, et à faire entrevoir qu'elle s'attend avec résignation à passer toute l'année en captivité. Il ne faut rien faire quand on ne pourrait que défaire. Après tant de batailles, notre hôpital militaire est plein de blessés, dont il est juste et convenable d'attendre la guérison, avant de se remettre en campagne. La division règne dans le camp ennemi. Antonelli y est traité comme un déserteur; mais son esprit très astucieux peut y reprendre à propos son ascendant... Les reproches, dont la voix publique accable cette faction, qui arrête tout pour faire la loi, l'obligeront peu à peu d'agir pour se justifier, et ses mouvements doivent servir à la déjouer, pourvu que nous sachions bien jouer notre jeu. C'est du sommeil et de l'inaction qu'il nous faut, d'autant plus que le parti contraire est en très grande fermentation, nuit et jour, pour nous inquiéter. Quant à moi, je ne parle en public ou en société mêlée que de littérature, d'histoire, de droit public, de religion, et je n'ai jamais l'air de me souvenir que je suis dans un conclave, pour la raison que j'y pense toujours sans en rien dire. »

Dans cette arène couverte de morts, viendra bientôt le triomphateur. Ce sera celui qu'on n'aura pas eu le temps de voir venir, de craindre ou d'écarter. Voilà le calcul des probabilités tirées surtout de la lassitude des esprits. En fait, il n'en devait point être ainsi. En effet, le principal but de la minorité avait été de faire une guerre cruelle au cardinal Braschi et d'ôter au neveu de Pie VI toute influence sur le nouveau pontificat. « On craignait surtout qu'il n'eût l'envie secrète de faire pape le cardinal Chiaramonti, bénédictin, âgé de cinquante-huit ans, créature de sa maison, son allié, son compatriote, son intime ami, homme doux, honnête, très fin et d'une capacité commune, assez bien vu dans son évêché d'Imola. Le cardinal Braschi n'aurait certainement pas mieux demandé; mais une telle faveur lui semblait trop impossible pour qu'il pût jamais y songer sérieusement. Eh bien, Sire, dans ce moment, le parti d'Antonelli, qui a totalement perdu la tête, si ce n'est pas un nouveau stratagème pour ôter un rival de plus à Valenti, est en très grande fermentation en faveur de ce même Chiaramonti, qu'il préfère, dit-on, à tous les membres de la majorité, parmi lesquels il se voit obligé de choisir un pape. On n'a jamais rien imaginé de plus inconséquent, de plus invraisemblable; et cependant, voilà où en est notre thermomètre! Nous n'osons pas nous regarder en public, de peur d'éclater de rire en présence des gens qui semblent nous préparer, dans leur sagesse, une si plaisante catastrophe. Il sera temps de battre des mains après le dénouement du conclave. »

Maury cependant rend justice à l'habile clairvoyance des meneurs de la minorité. « Nous avons affaire à des gens de beaucoup d'esprit, qui ne sont pas, à mon avis, aussi absurdes qu'ils le paraissent, en renonçant à prendre un pape dans leur parti, mais à la condition de le choisir eux-mêmes à leur gré dans le nôtre. »

Le correspondant de Louis XVIII laisse la plume à cet endroit de sa lettre du 14 mars, pour commencer ou mieux pour achever la trame « si bien ourdie » dont parle Consalvi, et par laquelle l'habile négociateur, qui ne s'en vante guère pourtant dans son récit, se flattait de sauvegarder l'amour-propre de tous les cardinaux et de garantir l'affection commune du Souverain Pontife à des collègues qui auraient tous également contribué à son exaltation. Après avoir frappé très fort, comme on a pu en juger, souvent même, disons-le, plus fort que juste, Maury finit par rendre justice aux intentions de ceux qu'il avait combattus et devint l'instrument de cette Providence que, si souvent, il avait invoquée, comme devant seule trouver et donner le mot de la fin.

V

Tout est fini!... Maury rentre dans sa cellule et il écrit d'une main fiévreuse cette page triomphante, où l'on entend comme sonner le clairon de la victoire à travers les élans de l'enthousiasme et les acclamations de l'électeur du nouveau pape.

« Les deux feuilles précédentes furent écrites, Sire, l'une le 11 et l'autre le 12 du courant mois de mars. Je reprends la plume avec joie, le vendredi 14 à midi, pour continuer mon récit.

« Avant-hier au soir, et fort avant dans la nuit, le cardinal Antonelli, forcé par les instances et par les reproches de son parti, qui était excédé de sa réclusion autant que de ses défaites, consentit enfin à offrir toutes ses voix en faveur du cardinal Chiaramonti. La proposition nous en fut faite hier matin, au sortir du scrutin, et elle fut acceptée immédiatement. En conséquence, nous allâmes tous en corps, hier soir à six heures, baiser la main du nouveau pape. Nous venons de l'élire en ce moment à l'unanimité des voix, et il a pris le nom de Pie VII, par respect pour son prédécesseur, électeur, parent et ami. »

L'heureux électeur raconte ensuite ce qu'il a obtenu du Saint-Père pour la reconnaissance des droits de son royal correspondant. Puis il s'écrie :

« Je suis ivre de joie, Sire, au milieu du tintamarre qui m'environne. Le nouveau pape a toujours été de mes amis depuis mon arrivée en Italie. Il m'a fait ce matin en particulier et ensuite en public l'accueil le plus aimable et le plus attendrissant, et il m'a dit qu'il s'occuperait très incessamment de mon sort, ainsi que de celui de mon frère et de mon neveu, tous les deux ecclésiastiques. Ce sont les cardinaux Albani et Braschi qui m'ont rendu ce bon office, sans que je les en eusse priés. Ce que je mets fort au-dessus de toutes les grâces, je puis le dire, c'est la justice unanime que le sacré collège rend à ma droiture, à ma constance et à mon cœur. Il est consolant de remporter un pareil témoignage à la fin d'une pareille assemblée, et d'en sortir sans être mécontent de soi ni de personne. Nous nous sommes bien battus sans nous quereller. Un parti a fourni et fait le pape, et l'autre l'a choisi, en indiquant parmi nous celui qu'il préférait d'avoir pour son maître, ou, pour parler trivialement, en fixant lui-même la sauce à laquelle il consentait à être mangé. »

Ant. Ricard,

Professeur honoraire des Facultés d'Aix et de Marseille.

LA CAISSE DES RETRAITES

POUR LA VIEILLESSE

Un Congrès international des institutions de prévoyance vient d'avoir lieu à l'occasion de l'Exposition universelle. Parmi toutes les questions intéressantes qui ont pu fixer son attention, la plus importante est certainement celle de la Caisse des retraites pour la vieillesse.

En effet, la révolution industrielle qui s'est opérée depuis un siècle, le développement des machines ont attiré dans les manufactures un nombre considérable d'ouvriers qui s'accroît de jour en jour.

En 1789, par exemple, on comptait 12 000 métiers de soierie, aujourd'hui la fabrication lyonnaise en emploie à elle seule 125 000.

Le tissage du coton occupe cette année 500 000 ouvriers, celui du lin et du chanvre 300 000; à Rouen, à Lille, à Roubaix, le nombre de ces métiers est à l'heure actuelle de plus de 35 000; la laine occupe aujourd'hui en France 500 000 ouvriers qui transforment chaque année 200 millions de kilogrammes de matière première.

Tous les travailleurs ont leurs besoins prévus tant qu'ils sont jeunes, mais lorsque, avec la vieillesse, arrive la décroissance des forces, les uns tombent à la charge de l'Assistance publique; d'autres, sans ressources, sans abri, battus par les quatre vents de l'adversité, meurent dans la misère et peut-être la haine au cœur et le blasphème sur les lèvres.

On conçoit aisément qu'il soit facile au moment des révolutions d'insurger contre la société tous ces malheureux qui s'en croient les victimes et n'ont rien à risquer; supposez-leur au contraire quelques ressources, ils deviendront aussi difficiles à lancer dans la rue que l'habitant des campagnes et ils envisageront le lendemain avec assez de calme pour ne pas le livrer aux hasards de la révolte.

Il y a là un côté moral digne d'attirer l'attention et qui fait de la question ouvrière, comme l'a très bien dit, M. Claudio Jannet, une question à la fois religieuse et sociale.

Le problème est nouveau, il appartient à notre siècle. Autrefois l'habitant des campagnes était uni aux siens par les liens d'une solidarité plus étroite; il trouvait dans sa commune un gîte où s'abriter, et si son salaire était moins élevé, sa sécurité était plus grande. La commune était une division économique plutôt que politique; l'ouvrier des villes avait ses corporations, ses associations qui lui assuraient le travail et assistaient sa vieillesse.

Autrefois le paysan était attaché à la glèbe, mais il vivait; aujourd'hui il est souverain, mais il meurt de faim. Aussi a-t-il éprouvé le besoin de se fortifier contre le patron, il s'est associé avec ses compatriotes et il a formé les syndicats; il s'est même créé des relations avec les étrangers et il a donné naissance à l'Internationale.

Ce mouvement d'abord économique est devenu bientôt politique. Ainsi l'Internationale fondée, par Karl Marx, est une société qui n'eut d'abord en vue que l'élévation du salaire chez toutes les puissances : les représentants de cette société se réunirent un jour au congrès de Bruxelles, passèrent des questions purement sociales à la politique et créèrent le collectivisme.

Voilà ce qu'exprimait en 1878, l'un des orateurs les plus distingués de l'Allemagne catholique, le député Jœrg :

« Un mouvement presque imperceptible à son début s'est répandu avec une rapidité inouïe. On ne peut se rendre compte du développement si prodigieux de ces doctrines qu'en le considérant comme la conséquence des modifications profondes qui se sont introduites dans les conditions économiques de la société. Oui, la civilisation moderne a son ombre, c'est le socialisme. Et l'ombre ne disparaîtra pas tant que la civilisation moderne restera ce qu'elle est. Le socialisme n'est pas un fléau spécial à l'Allemagne; il a établi en Allemagne son quartier général et il a fait chez nous son éducation philosophique et scientifique, mais vous rencontrerez le socialisme partout, c'est un mal universel. »

Ce mouvement, nous pouvons le diriger, le maîtriser quelque peu, et cela par l'épargne qui contribuera à améliorer l'ouvrier en lui donnant avec un petit capital un sentiment plus net de ses devoirs.

Cette vérité a été comprise il y a quelques années et l'on s'est efforcé de la mettre en lumière par la création et l'encouragement de nombreuses institutions de prévoyance : c'est en 1850 la Caisse des retraites pour la vieillesse, puis en 1852 l'encouragement aux

sociétés de secours mutuels, à la Caisse d'épargne, aux corporations, etc.

Voyons rapidement le service que rendent toutes ces institutions au point de vue de la Caisse des retraites, leur situation et leur insuffisance; et si nous rencontrons quelques chiffres, ne reculons pas devant eux, parce qu'ils nous aideront à trouver le remède.

Des Caisses d'épargne, nous dirons peu de chose, parce que le sujet a été plusieurs fois traité ici même. Les sommes peuvent en être retirées facilement à tout âge, pour une cause ou pour une autre, pour une dépense légitime, comme pour satisfaire un caprice; c'est là une liberté favorable aux personnes économes, mais funeste à l'ouvrier prodigue qui, du soir au lendemain, dans un jour d'entraînement, peut dilapider son épargne. Les sommes confiées à la Caisse des retraites au contraire ne peuvent jamais être retirées et offrent pour ce motif un caractère de prévoyance absolument étranger aux Caisses d'épargne.

Il en est autrement des sociétés de secours mutuels. Veut-on connaître sur ces intéressantes associations l'exacte vérité? La voici :

Nous avons aujourd'hui 8419 sociétés de secours mutuels, dont 3504 ayant des fonds de retraite à la Caisse des dépôts et consignations. Elles comptent en tout 21 650 retraités dont la pension s'élève en moyenne à 73 francs par an et est payable à soixante-cinq ans.

Depuis 1882, le gouvernement a sur le métier un projet d'encouragement relatif à ces sociétés. Nous ne verrions aucun inconvénient à ce que l'intérêt des fonds de retraite fût porté de 4 1/2 à 5 pour 100. Tout récemment, dans sa séance du 8 juin dernier, la Chambre a apporté en leur faveur une modification au décret constitutionnel du 26 mars 1852.

L'ancienne division en sociétés d'utilité publique approuvées ou simplement autorisées, n'existe plus. D'après l'article 9 du projet, les sociétés sont homologuées ou libres.

Les premières ont droit à l'indemnité accordée par le gouvernement, les autres en sont privées. Pour obtenir l'homologation, les sociétés libres n'ont qu'à conformer leurs statuts aux nouvelles dispositions, beaucoup plus clémentes que les dispositions d'autrefois. Le refus d'homologation doit être motivé sur une infraction aux lois; mais un recours peut être porté, et sans aucun frais, devant le Conseil d'État.

Voilà un encouragement auquel nous ne saurions trop applaudir, Malheureusement, il n'apporte aucune amélioration aux fonds de retraite de ces institutions.

En effet, 73 francs constituent une pension par trop insuffisante, surtout si l'on considère que l'entrée en jouissance n'a lieu qu'à soixante-cinq ans. Il est permis de supposer que les fonds de retraite de ces sociétés seraient plus avantageusement placés dans des assurances particulières offrant certaines garanties, qu'ils ne le sont sous la gestion de l'État, ce qui nous amène à parler de ces compagnies comme institutions de prévoyance.

Les seules opérations d'assurances qui pourraient nous intéresser dans l'espèce sont celles relatives aux rentes viagères différées. Eh bien, nous savons que les compagnies n'aiment pas ce genre d'opérations, surtout lorsque le paiement des primes est annuel : les petits versements, tels que les comporte le principe de la Caisse des retraites, étant, pour ces compagnies, une cause de travail considérable.

La compagnie d'assurances *la Générale*, par exemple, ne reçoit pas de versements inférieurs à 25 francs, fait payer 5 francs le contrat, et calcule la rente sur un taux inférieur à celui de 4 pour 100.

La Caisse des retraites n'exige aucun frais de versement, accepte et fait fructifier les sommes à partir de 1 franc, et sert sa rente à 4 pour 100.

Un exemple : Une personne de quarante ans, qui veut s'assurer 100 francs de rentes à *la Générale*, avec entrée en jouissance à cinquante ans, doit verser pendant dix ans, la somme de 104 fr. 27. Les mêmes versements, effectués à la Caisse des retraites, rapportent au titulaire 105 francs à la même époque.

Les États-Unis nous offrent un système d'assurances fondé sur la mutualité assez intéressant à connaître et qui explique, même en dehors des placements avantageux dont elles ont le privilège, le grand succès que ces compagnies ont chez nous.

La *New-York*, par exemple, fondée en 1845, avec 0 de capital, est arrivée cette année à un fonds de garantie de 484 millions. Elle peut offrir des combinaisons sur la vie dans le genre de celle-ci, toute nouvelle :

Une personne âgée de trente-cinq ans, assure à ses héritiers, si elle vient à mourir dans le délai de vingt ans, une somme de 100 000 francs, moyennant un versement annuel de 4100 francs. Si cette personne vient à décéder quelques années après, la Compagnie donne les 100 000 francs promis, plus le bénéfice des versements annuels qu'elle a reçus depuis la première année. Si l'assuré meurt à quarante-cinq ans, par exemple, la Compagnie verse 100 000 francs, plus 4100 multipliés par 10 égale 141 000 francs.

L'*Equitable* des États-Unis, la *Réserve mutuelle* des États-Unis sont fondées sur le même principe.

Il existe, depuis quelques années seulement, en Amérique, une société qui a été fondée dans le but de donner des secours aux veuves des officiers décédés, c'est l'*Army mutual and association*. Cette société militaire d'assurance mutuelle a pour but de faire verser à la veuve d'un officier, immédiatement après la mort de son mari, une somme suffisante pour subvenir à ses premiers besoins.

La caisse de cette association est alimentée par la cotisation des officiers qui en font partie. Chaque nouveau sociétaire verse, au moment de son admission, un droit d'entrée égal à un demi-dollar pour chaque année écoulée depuis sa naissance, puis une certaine prime. Pour calculer cette prime, on admet que la mortalité annuelle est de 1,5 pour 100, on multiplie la cotisation afférente à chaque classe par 1,5 pour 100 du nombre total des sociétaires existant au commencement de l'année. A la mort d'un sociétaire, les sommes portées à son crédit reviennent aux héritiers ainsi qu'un secours formé par le prélèvement d'une cotisation sur le compte de chaque survivant.

Fondée en 1879, cette société a prospéré rapidement au point qu'en 1887 elle avait à son actif 60 936 034 dollars et comptait 975 membres.

L'organisation de l'*Army mutual and association* mérite d'attirer l'attention puisqu'elle a pu combler une lacune de la législation en suivant la coutume américaine qui consiste, chez toutes les sociétés de prévoyance de ce pays, à se passer de l'intervention gouvernementale.

L'Angleterre nous offre cependant le type d'une compagnie d'assurance particulière fondée sur le système des petits bénéfices et ouvrant sa caisse à l'épargne la plus minime : c'est la *Provinciale*, qui accepte des versements hebdomadaires, les fait fructifier et assure ainsi des rentes viagères déférées aux petites bourses auxquelles les grandes compagnies sont inaccessibles.

Le chiffre de 800 000 auquel s'élèvent actuellement les polices de la *Provinciale* nous prouve combien le sentiment de prévoyance est plus répandu parmi les ouvriers en Angleterre qu'il ne l'est en France.

Voilà qui est bien mieux de nature à développer le goût de l'épargne, chez nos voisins d'outre-Manche, que ne l'est cette institution connue sous le nom de *Workhouse*, offrant à tout indigent le gîte et la nourriture généralement en retour d'une petite somme de travail; cependant la possibilité de travailler n'est pas une condition *sine qua non* pour y être reçu. Ces *Workhouses*

sont fondées sur ce principe que tout individu a droit, en Angleterre, à l'hospitalité, c'est-à-dire à la charité.

En Angleterre, où les patrons se désintéressent volontiers des classes ouvrières, les travailleurs, abandonnés à leur esprit d'initiative, ont entrepris de créer eux-mêmes des institutions de prévoyance; mais, chez eux comme partout où une intelligence supérieure ne se fait pas sentir, les efforts ont eu pour but d'alléger surtout la situation présente.

Les ouvriers anglais ont formé des corporations, des sociétés de secours mutuels, qui fonctionnent avec succès. Ils ont aussi des caisses de retraite, connues sous le nom de *Trade's Unions* et de *Friendly Societies*, mais qui, ne recevant aucun secours de la part des patrons, fonctionnent très mal. Les *Trade's Unions* sont des caisses permanentes alimentées par des souscriptions hebdomadaires qui varient de $0^{fr.},10$ à $2^{fr.},50$ et destinées à aider l'ouvrier pendant le chômage et les grèves. S'il reste quelque chose après ces engagements remplis, la caisse des retraites en profite, mais généralement il ne reste rien.

La principale de ces unions est l'association nationale des mineurs. Elle a dix ans d'existence et compte déjà 54 000 ouvriers. Son président est M. Donald. Dans le South-Forthshire elle prélève $12^{fr.},50$ d'entrée et de $0^{fr.},93$ centimes à $1^{fr.},25$ par semaine; la branche du Lancashire prélève une taxe uniforme de $0^{fr.},93$ centimes.

Les sociétés de secours mutuels n'ont guère qu'un but, celui de donner des secours en cas de maladie; elles sont à ce point de vue très développées. Les *Old Fellows*, par exemple, comptent 388 000 membres et possèdent plus de 50 millions de francs; l'ensemble des sociétés comprend environ 3 millions d'adhérents et 125 millions de francs.

Le gouvernement anglais a favorisé certaines petites institutions démocratiques, celles des *Savings-Banks*, par exemple, ou caisses recevant les épargnes sou par sou et qui sont autorisées, par la loi de 1859, à déposer leurs fonds dans d'autres caisses d'épargne.

D'après un rapport inséré dans le *Moritz Post*, le 28 août dernier, les deux seizièmes environ de la population anglaise, 4 220 927 habitants, étaient dépositaires dans les *Savings-Banks* d'une somme de 58 millions de livres sterling.

En Amérique les mêmes caisses avaient reçu 275 millions de livres sterling de 3 838 291 habitants, environ un seizième de la population.

La différence dans le montant de ces versements (14 livres sterling par Anglais et 70 par Américain) s'explique par ce fait que

le gouvernement anglais impose une limitation aux économies déposées par personne dans les *Savings-Banks.*

Si, en Amérique, nous constatons une infériorité dans le nombre des déposants, cela tient à ce que la population, bien qu'elle y soit plus riche qu'en Angleterre, est répandue sur un plus grand espace. Il suffirait pour remédier à cet inconvénient que le gouvernement américain permît aux bureaux de poste d'être en même temps *Savinhs-Banks*, de recevoir les économies des cultivateurs comme cela se pratique en Angleterre. Cette innovation serait particulièrement utile aux habitants des campagnes éloignés des villes et chez qui le goût de l'épargne se développe assez rapidement.

Le nombre des dépositaires aux *Savings-Banks* s'est augmenté en effet l'année dernière aux États-Unis de 822 336, et les sommes versées se sont élevées dans la même période à 290 901 595 dollars. Ces chiffres nous prouvent qu'en Amérique le nombre des dépositaires ne tarderait pas à atteindre la même proportion qu'en Angleterre si les États-Unis accordaient à la prévoyance le même encouragement que le gouvernement britannique. Ce dernier en effet, par la loi du 4 août 1853 et celle du 14 juillet 1865, permet à la classe ouvrière d'acheter des rentes viagères ou de prendre des assurances sur la vie jusqu'au taux de 1250 francs pour les premiers et de 2500 pour les secondes par l'intermédiaire des bureaux de poste, ces rentes étant servies et les assurances payées par la commission royale de l'amortissement.

En dehors des sociétés coopératives et de secours mutuels, qui ont surtout pour but de veiller au présent, il existe en Angleterre des *Friendly societies* ou institutions qui ont entrepris l'assurance de rentes viagères au profit de leurs membres. Ces sociétés très nombreuses, puisqu'elles ne comptent pas moins de 4 millions d'adhérents. n'ont pas cessé, depuis leur fondation, de se trouver dans une mauvaise situation financière.

En 1849 une commission nommée par la Chambre des communes, en vue d'étudier les modifications à apporter à l'organisation des sociétés d'amis, constatait que la plupart de celles-ci ne pouvaient faire face à leurs engagements par suite des trop lourdes charges résultant pour elles de l'institution des pensions de retraites.

C'est à la suite du rapport défavorable sur les associations anglaises que le gouvernement belge entreprit, pour venir en aide aux sociétés particulières, de créer chez lui la Caisse générale de retraite pour la vieillesse du 8 juin 1850.

Depuis cette époque et bien que le gouvernement anglais ait accordé de très grands avantages aux *Friendly Societies*, le déficit de ces caisses n'a fait que s'accroître d'année en année au point

que c'est également sur l'examen de leur situation que le gouvernement italien, convaincu de l'impuissance de ces sociétés particulières à assurer la vieillesse de leurs membres, a déposé à la Chambre en 1883 un projet de Caisse nationale de retraite.

Ce projet n'a pas encore été discuté : il le sera sans doute prochainement; ce qu'il vise dans une caisse de retraite, c'est une sorte d'assurance publique non pas toute de gratuité, mais sérieusement libérale. Les veuves indigentes et les orphelins des ouvriers indemnisés par la Caisse nationale des assurances contre les accidents y seront seuls admis. Ils seront présentés par une commission établie dans chaque province et composée d'un membre nommé par le gouvernement et de deux autres nommés chacun par le conseil général et le conseil communal. Toute personne, pour y être inscrite, devra être âgée de dix-huit ans et faire un premier versement d'au moins 5 lires et au plus de 50. Les sociétés de secours mutuels pourront verser dans la Caisse nationale les sommes qu'elles ont pu acquérir, et obtenir l'inscription de ceux de leurs membres qui répondent aux conditions exigées. La Caisse sera alimentée non seulement par les versements des personnes admises, mais aussi et c'est là le côté distinctif du projet, par deux dixièmes du bénéfice des Caisses d'épargne postales, par les sommes provenant de l'emploi des dépôts judiciaires confiés aux Caisses d'épargne, par l'excédant des revenus des fonds sur le culte, dévolus à l'État, jusqu'à concurrence de 20 millions, par les legs et donations.

Toutes ces dispositions du gouvernement italien nous paraissent trop libérales en faveur d'une classe de la société, intéressante, il est vrai, mais qu'il ne faut pas favoriser aux dépens d'une autre. Toutes ces sommes versées en allocation à la Caisse des retraites seront détournées de leur destination primitive et devront être remplacées par un surcroît d'impôt.

Ce projet italien, de même que l'examen des sociétés de secours mutuels en France et en Angleterre, nous prouve que l'ouvrier par lui-même est impuissant à assurer ses vieux jours. Le fonctionnement d'une Caisse de retraite exige autre chose que cette vertu privée que l'on appelle l'épargne; il lui faut la charité.

C'est là une vérité qui a été comprise par les chefs de nos grandes industries françaises : Anzin, le Creusot, Monceau-les-Mines, les compagnies de chemins de fer surtout, ont admis pour leurs caisses de retraite différents systèmes qui font autant d'honneur à leur libéralité qu'à leur intelligence. Ces caisses ont un fonctionnement admirable qui ne manque pas d'intérêt et sur lequel nous pouvons jeter un rapide coup d'œil.

La Compagnie des mines d'Anzin, depuis le 1[er] janvier 1887, verse à la Caisse nationale des retraites, au nom de tout ouvrier qui effectue un versement égal, une somme représentant 1,50 p. 100 du salaire de l'ouvrier. Les deux versements sont inscrits sur le livret individuel qui est la propriété de l'agent et au moyen duquel il obtient, à l'âge de cinquante ans, la liquidation d'une pension viagère dans les conditions prévues par les règlements de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Les versements effectués par la compagnie sont à capital aliéné; ceux effectués par l'ouvrier peuvent être, s'il le désire, à capital réservé et doivent en tout cas profiter par moitié à sa femme, s'il est marié. Les versements de la compagnie cessent lorsque l'ouvrier a atteint cinquante ans. En outre de cette rente viagère, la compagnie accorde aux ouvriers restés à son service jusqu'à cinquante ans au moins un supplément de 3 francs par année de service à partir de l'époque où ils remplissent la double condition d'avoir au moins trente-cinq ans d'âge et dix années de services ininterrompus. Si les ouvriers sont mariés, cette majoration est doublée.

L'adhésion à ce nouveau règlement était facultative, mais 95 pour 100 des ouvriers, encouragés par les versements effectués par la compagnie et parallèlement aux leurs, y ont souscrit. Ce règlement est nouveau : avant 1887, la compagnie accordait des pensions viagères à ses ouvriers sans faire aucune retenue sur leurs salaires. Pour les ouvriers qui n'ont pas donné leur adhésion à ce nouveau règlement ou qui étaient trop âgés pour avoir intérêt à la donner, la pension est calculée, soit en totalité, soit en partie, d'après les tarifs de l'ancien règlement, à raison de 5 francs par années de services avec un supplément annuel de 30 francs pour les ouvriers mariés. Par suite de l'application du nouveau règlement, la pension viagère de l'ouvrier qui sera entré à la compagnie à treize ans et y sera resté jusqu'à cinquante ans pourra s'élever à 360 francs. Celle de sa veuve à 130 francs. Si l'entrée en jouissance est reculée jusqu'à cinquante-cinq ans, la pension pourra être de 500 francs, celle de la veuve de 150.

La rente de 360 francs paraît être celle adoptée dans la généralité des industries minières en faveur de leurs agents : ce sera celle du Creuzot, qui verse également à la caisse des retraites pour la vieillesse depuis 1879.

La Compagnie du Creusot ne fait aucune retenue sur le salaire de l'ouvrier; la rente qu'elle lui accorde est de sa part une pure libéralité. Cette rente est calculée à raison de 3 pour 100 des appointements de l'ouvrier et de 2 pour 100 de ceux de la femme. Les sommes sont versées à capital aliéné. Elles peuvent être à

capital réservé, si le tributaire en fait la demande : l'entrée en jouissance est à cinquante ans.

Ces deux caisses de retraites offrent cette disposition très libérale d'accorder aux ouvriers qui abandonnent la compagnie, à quelque époque que ce soit, le montant des versements effectués en leur faveur. Ils conservent en tout cas la rente des versements effectués à leur profit par la compagnie et le capital provenant de leurs versements personnels. Le livret devient leur propriété.

Les mines de la Loire ont établi des caisses de secours et une caisse de retraite. Les premières sont destinées à venir en aide aux malades et aux blessés; la seconde, alimentée depuis 1870 par les versements des caisses de secours, est chargée de garantir pour l'avenir le service des pensions de retraite acquises : elle est commune aux mines de la Loire, de Montrambert, de la Bevaudière, de Saint-Etienne, de la Peronnière, de Villebeuf; elle sert des rentes d'environ 300 francs à l'ouvrier ayant cinquante-cinq ans d'âge et trente ans de service. De 1870 à 1888, la subvention de la société a été de 944 681 fr., les retenues sur les salaires de 1 274 398 francs.

Toutes ces dispositions sont bien peu de chose, si nous les comparons aux libéralités consenties par les compagnies de chemins de fer en faveur de leur personnel. Nous arrivons ici, en effet, à la solution du grand problème de la quadrature du cercle économique : Tout le monde rentier. A l'Orléans, en arrive même à l'aisance. Mais n'oublions pas que toutes ces compagnies ont cela de commun qu'elles forcent l'agent à s'assurer. Elles s'imposent elles-mêmes des sacrifices qui leur permettent d'effectuer en faveur de leur personnel certains versements.

Trois de ces compagnies, le Nord, l'Ouest et l'Orléans versent leurs fonds à la Caisse nationale des retraites. Les autres les font fructifier elles-mêmes.

La Compagnie des chemins de fer du Nord a institué deux pensions de retraite : l'une créée au moyen d'une retenue de 3 pour 100 effectuée sur le traitement de l'agent et versée à la Caisse des retraites pour la vieillesse; l'autre acquise par les années de service et proportionnellement au traitement et que la Compagnie sert entièrement de ses deniers.

La Compagnie de l'Ouest a adopté un régime ayant de grandes analogies avec celui de la Compagnie du Nord. Les agents commissionnés supportent une retenue de 4 pour 100 sur leurs traitements fixes et sur un douzième de toute augmentation. Le montant de ces retenues est versé tous les trois mois, à leur compte personnel, à la Caisse de la vieillesse afin de leur constituer une pension viagère à l'âge de cinquante ans. Ces retenues appar-

tiennent en propre à l'agent; le bénéfice leur en est conservé si, à une époque quelconque, ils quittent la Compagnie, soit volontairement, soit pour tout autre motif. La Compagnie a, de son côté, organisé une caisse de retraite administrée par ses soins et qui intervient pour compléter la pension liquidée en faveur des agents retraités.

La Compagnie d'Orléans possède un système assez original, reposant sur la participation du personnel aux bénéfices de l'entreprise et sur la constitution d'une rente viagère ou d'un capital au profit de l'agent réformé. Elle met ses employés à la retraite à l'époque où elle le juge convenable; elle leur assure une pension égale à la moitié du traitement fixe moyen des six dernières années lorsqu'ils ont vingt-cinq ans de service et cinquante-cinq ans d'âge. Elle ajoute à cette pension 1/40 du traitement par année de service en plus. La pension peut atteindre les 3/4 du traitement des six dernières années.

Les autres Compagnies de chemins de fer gèrent et administrent elles-mêmes leurs caisses de retraites.

Celle de Lyon prélève sur le salaire de ses agents commissionnés une retenue obligatoire de 4 pour 100 qu'elle verse dans sa caisse de retraite. Elle-même s'impose, en faveur de ces derniers, un versement égal et leur rembourse en capital le montant de leurs retenues dans le cas où ils cesseraient de faire partie de ses cadres.

Pour les agents non commissionnés, la retenue est facultative.

Les droits à la retraite sont acquis après cinquante-cinq ans d'âge et vingt-cinq ans de service.

La Compagnie des chemins de fer de l'Est, plus libérale que celle de Lyon, prélève sur ses agents une retenue obligatoire de 3 pour 100 seulement, tandis qu'elle s'impose, en retour, un sacrifice de 8 pour 100. La rente viagère acquise par l'employé est reversible, pour la moitié, sur sa veuve. S'il quitte la Compagnie, ses retenues lui profitent comme s'il les avait placées à la caisse d'épargne.

La Compagnie du Midi a une caisse dotée par une retenue de 3 pour 100 sur les traitements de ses employés et du premier douzième de toute augmentation. Elle-même s'impose un sacrifice de 6 1/2 pour 100 du salaire de ses agents. Les retenues sont remboursées aux employés démissionnaires sous déduction de celles des trois premières années.

Nous constatons par cet exposé rapide un perfectionnement continu dans les différentes caisses. Nous sommes loin de la libéralité de 1.50 pour 100 consenti par la Compagnie des mines d'Anzin et

qui suffit cependant à encourager 95 pour 100 des ouvriers à assurer leurs vieux jours à la caisse des retraites. Nous avons vu des compagnies telles que celles de l'Est et du Midi qui s'imposent 6.30 et 8 pour 100 de sacrifice lorsqu'elles n'exigent qu'un prélèvement de 3 pour 100 sur le salaire de l'agent. Ici, l'influence du chef se fait sentir directement et tous les ouvriers s'assurent.

En dehors de ce personnel qui a le privilège d'appartenir à de grandes compagnies soucieuses de son avenir, il existe des travailleurs de toutes sortes au service de grandes et petites industries et qui, n'ayant aucun encouragement de la part des patrons, n'ont aucune pensée de prévoyance; c'est un devoir pour nous de songer à eux, d'améliorer autant que possible leur situation, dans les limites de la publicité et de l'encouragement; malheureusement, livré à lui-même, l'ouvrier est moins économe en France qu'en aucun pays du monde. Un versement presque insignifiant de la part du patron en sa faveur, nous venons de le constater, suffit à le pousser à l'épargne et à lui constituer une rente suffisante sur ses vieux jours à la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse.

Cette caisse, créée en 1850 et réorganisée par la loi du 20 juillet 1886, fonctionne sous la garantie de l'État et sous le contrôle d'une commission supérieure. Elle a pour objet de constituer à l'âge de cinquante ans ou à un âge plus avancé, au choix du déposant, des pensions viagères dont le maximum ne peut dépasser 1200 francs.

Le législateur a voulu assurer à l'ouvrier laborieux des villes et des campagnes, un moyen de constituer par un léger prélèvement sur son salaire journalier, une retraite pour ses vieux jours. Les versements sont à capital aliéné ou réservé et se partagent de droit entre le mari et la femme, lorsqu'ils sont effectuées par un conjoint. Les rentes sont incessibles et insaisissables jusqu'à concurrence de 360 francs.

Cette institution offre à tout homme qui vit de son salaire, la possibilité de préparer dans des conditions de sécurité absolue le repos et l'indépendance de sa vieillesse. Il sera assuré ainsi de ne pas tomber à la charge de ses enfants et il pourra même, s'il le désire, en réservant le capital à son profit, joindre à une légitime prévoyance envers lui-même la satisfaction de laisser une petite somme à son décès. Pour faire fructifier les capitaux, la Caisse des retraites tient compte de deux *facteurs :* les chances de mortalité et le taux de l'intérêt.

Autrefois la caisse recevait les versements de 4000 francs par an et calculait les rentes sur un intérêt supérieur à celui des capitaux ordinaires. Il arrivait naturellement que les rentiers versaient

4000 francs par an, se constituaient le plus tôt possible 1500 de rente, et l'État perdait chaque année, pour maintenir la majoration du taux de l'intérêt, des sommes qui se sont élevées à près de 100 millions. La loi du 20 juillet 1886 est venue porter remède à cet état de choses en ramenant le taux de l'intérêt aux taux ordinaires des capitaux, en fixant à 1000 francs le maximum des versements annuels et à 1200 celui de la rente. Le taux de l'intérêt est aujourd'hui de 4 pour 100, mais il s'est modifié plusieurs fois, et ses variations ont entraîné celles du montant des versements.

En 1852, par exemple, au moment du 5 pour 100, les versements furent très élevés. Ils atteignirent le chiffre de 31 millions; à ce moment-là, à l'occasion de la conversion prévue du 5 pour 100 en 4 1/2, il fut permis aux rentiers de se constituer 600 francs. En 1853, lors du 4 1/2, on constate une diminution notable de 31 millions; le montant des versements descend alors de 2 millions, se relève ensuite à 11 millions et s'abaisse, en 1871, à 7 millions et demi. Au 1er janvier 1873, le taux revient à 5 pour 100; les versements se relèvent et atteignent en 1881 la somme de 68 millions. En 1882, à la suite de la crise financière, ils descendent à 57 millions; en 1883, à 40 millions à l'occasion du 4 1/2; en 1884, à 38 millions. En 1886, ils s'élèvent à 49 millions, pour redescendre ensuite à 24 millions à l'occasion du 4 pour 100.

Voilà pour le montant des versements. Quant à leur nombre, il suit une marche ascensionnelle malgré les différents tarifs et atteint en l'année 1888 le chiffre de 710 000.

Depuis sa fondation jusqu'en janvier 1889, la Caisse des retraites a reçu 689 322 627 francs, dont 319 575 578 en capitaux aliénés et 369 747 848 en capitaux réservés.

Le nombre total des versements effectués directement, c'est-à-dire sans aucun encouragement effectif pécuniaire de la part des patrons est depuis la fondation de la caisse de 355 598. Les autres effectués par les grands intermédiaires sous l'influence des directeurs des grandes compagnies sont de 11 219 958! — La comparaison de ces deux derniers chiffres nous prouve que sur 60 personnes assurées, 58 le sont sur l'encouragement des patrons et 2 seulement sur leur initiative personnelle.

Cette disproportion énorme nous confirme que l'institution de la Caisse pour la vieillesse a peu d'attrait pour l'ouvrier indépendant et abandonné à lui seul. Cette vérité ressort de l'examen des faits et peut être constatée à chaque page de cet article.

En résumé, l'examen des institutions particulières nous prouve que les caisses de retraite exigent, pour se maintenir, autre chose que l'économie personnelle et l'association; elles réclament la

charité; l'exposé de la Caisse nationale de retraites nous démontre surabondamment que l'ouvrier, par lui-même, est peu disposé à verser dans une caisse, même sérieuse. Il ne s'exécute que sur l'encouragement du patron, comme à Anzin, ou sous sa pression, comme dans les Compagnies de chemin de fer.

Cette dernière vérité n'a pas toujours été comprise par la Caisse de retraite belge. Cette caisse, fondée par la loi du 8 mai 1850, et réorganisée par la loi du 16 mars 1865, sous le nom de Caisse générale de retraite, fonctionne sous la garantie de l'Etat.

Dès son origine, le gouvernement fit en sa faveur une propagande active; il distribua des livrets d'une somme de 24 francs de rente aux élèves des écoles gratuites et aux personnes qui s'étaient signalées par un acte de courage ou de dévouement; malheureusement, cette propagande ne s'adressa pas aux grands chefs d'industrie, mais à l'ouvrier seulement; aussi le résultat fut nul. Le travailleur ne vint pas spontanément assurer sa vieillesse, en dépit de tous les efforts du gouvernement. Cependant, le conseil d'administration ne se laissa pas décourager; il chercha des moyens d'encouragement, et, par la loi du 16 mars 1865, abaissa de cinquante-cinq ans à cinquante l'âge d'entrée en jouissance et de 10 francs à 5 le minimum des versements. Rien n'y fit : les assurances viagères contractées directement par les ouvriers n'augmentèrent pas.

Dans la séance du 16 juin 1871, le ministre des finances, communiquant à la Chambre des représentants le compte rendu des opérations de l'année 1870, après avoir exposé les résultats très satisfaisants obtenus par la Caisse d'épargne, ajoutait : « Je regrette de devoir constater que la Caisse de retraite organisée par la loi du 16 mars 1865 est loin de présenter des résultats analogues. Instituée surtout dans l'intérêt des classes laborieuses, elle voit ses opérations se renfermer, pour ainsi dire, constamment dans le même cercle sous l'empire de la loi nouvelle. »

Le 1er juillet 1869, le maximum des rentes accumulées fut fixé à 1200 francs. A cette époque, la Compagnie du Nord belge assura son personnel à la Caisse des retraites.

L'année précédente, cette Compagnie avait décrété un règlement d'après lequel une retenue de 3 pour 100 devait être faite sur les traitements des employés lorsque ces traitements dépasseraient 1500 francs. Afin que les agents d'un traitement inférieur à 1500 francs pussent en jouir sans retenue, la Compagnie devait verser en leur nom et de ses propres deniers une somme égale à 3 pour 100 de leur salaire.

Les affiliés, par l'intermédiaire de la Compagnie du Nord, devaient

jouir de tous les avantages des déposants ordinaires à la Caisse de retraite. Ils pouvaient fixer eux-mêmes l'âge d'entrée en jouissance à partir de cinquante ans, ainsi que le mode de leurs versements à capital aliéné ou réservé. L'adhésion de la Compagnie du Nord apporte à la caisse de retraite 3666 ouvriers et environ 54 000 fr. de recettes annuelles. Malheureusement, son exemple ne fut pas suivi des grandes industries belges, auxquelles la caisse ne voulut pas s'adresser : cette abstention est regrettable.

En outre des bienfaits que répandrait dans le pays un grand développement de cette institution, il est important au point de vue de la sûreté de ses opérations qu'il y ait un nombre assez considérable d'affiliés.

C'est dans cet ordre d'idées que le gouvernement belge voulut se servir de l'intermédiaire de la Caisse de retraite pour organiser le service de la rémunération des miliciens, mais cette innovation ne fut pas de longue durée, la loi qui l'avait établie fut abrogée le 5 avril 1875 et, depuis ce moment jusqu'en 1887, le nombre des versements se maintint tant bien que mal. A cette époque, le taux de l'intérêt fut baissé de 4 et demi à 3 pour 100. Cette diminution était justifiée par la décroissance continue du taux des placements. Il paraît probable que cette diminution ne s'arrêtera pas de sitôt. Et comme il importe surtout dans une caisse de retraite d'éviter la fréquence des changements de taux, le gouvernement belge a sagement agi en l'abaissant à 3 pour 100 au lieu de 3 et demi, où il n'aurait pu se maintenir que peu de temps.

Au 31 décembre 1887, l'actif de la caisse s'élevait à 6 412 528, ses charges à 5 956 118. Le montant des rentes liquidées s'élevait à 202 021 francs qui se partageaient en 1155 personnes.

Du 1er janvier au 31 décembre 1888, sur 4877 versements effectués à la caisse, 247 seulement l'ont été par les particuliers; les autres étaient le fait des intermédiaires.

Le gouvernement belge, préoccupé de la différence de ces deux chiffres, comprit enfin qu'il ne devait plus compter que sur les grandes compagnies. Le conseil d'administration entra en pourparlers avec quelques sociétés de secours mutuels et quelques grands chefs d'industrie. Les résultats n'ont pas tardé à apparaître : ils se sont accrus aujourd'hui de l'affiliation des membres de la Société de secours mutuels, les disciples de saint Éloi, de Marchienne-au-Pont; des ouvriers des usines Solvay et Ce, du personnel des Charbonnages réunis de Bonne-Espérance, de celui des établissements de Monte-fiore Levy. On conçoit si à la suite de ces démarches le montant des versements s'est accusé à la Caisse des retraites.

Le conseil d'administration a proposé ensuite d'abaisser à 1 fr.

le montant des versements et de faire intervenir les percepteurs et les postes dans le service direct de la Caisse des retraites. Ces modifications, qui feront l'objet d'un prochain arrêté royal, paraissent devoir exercer une heureuse influence sur l'avenir. Nous espérons que la Caisse nationale des retraites en France comprendra enfin l'intérêt qu'elle aurait à s'aboucher directement avec les grands chefs d'industrie française et avec les patrons, à l'instar de la Belgique. Non pas que nous attachions beaucoup d'importance au fonctionnement de la Caisse dite nationale des retraites si elle ne doit elle-même que faire fructifier les fonds de réserve des autres caisses particulières, ce qui ne ferait que changer le système de fonctionnement de ces institutions, mais, en ce qu'elle peut, au contraire, en augmenter le nombre en s'adressant aux petits patrons qui ne pensent pas à les établir, en stimulant leurs bonnes dispositions latentes, en leur enlevant tout souci de gérer eux-mêmes leurs caisses de retraite. Mais comment arriver à cet encouragement?

Dieu nous garde sur cette question de tomber dans les errements consacrés tout récemment par le Reichstag en Allemagne. Nous avons assez de lutter contre le socialisme sans vouloir en faire nous-mêmes.

Sous prétexte de combattre les théories de Lassalle et de Bakounine, M. de Bismarck s'est fait lui-même l'apôtre d'une doctrine plus dangereuse aujourd'hui que les divagations éteintes de l'Internationale et de l'Alliance de la démocratie socialiste. Sous prétexte d'affaiblir le collectivisme, il a affermi le socialisme d'État, il a innové en pratique l'ingérence du gouvernement dans le domaine particulier au delà de ce qui était nécessaire. En forçant l'ouvrier à s'assurer, il a porté une grave atteinte à la liberté individuelle. En faisant contribuer l'empire pour un tiers dans ses versements, il est tombé dans l'erreur de l'Etat providence, a fait considérer le gouvernement comme père nourricier et les travailleurs comme des enfants adoptifs, et a créé une source de conflits ultérieurs qui ne tarderont pas à éclater.

Ces principes si désastreux au point de vue moral n'aboutiront, en fait, à aucun résultat économique, attendu que l'époque d'entrée en jouissance est fixée pour les ouvriers à soixante et onze ans, c'est-à-dire à un âge où presque tous sont morts ou ne peuvent plus travailler depuis longtemps. Au point de vue pratique, la loi allemande est illusoire. Au point de vue moral, elle est coupable. Alors, que faire, dira-t-on? De la propagande et de la publicité.

L'existence de la Caisse de retraite est généralement ignorée en France; il faut la faire connaître; l'ouvrier, par lui-même, ne veut

pas s'y assurer ; nous devons nous adresser à son patron. L'Etat doit, en cela, suivre l'exemple tout récent de la Caisse belge et celui des Compagnies d'assurances particulières. Il peut avoir ses agents spéciaux chargés de parcourir la province, de visiter les grands et les petits industriels, de leur exposer le fonctionnement de la Caisse des retraites, de les encourager à y assurer leur personnel. Beaucoup d'entre eux, répondant à cet appel, feront volontiers en faveur de leurs agents un petit sacrifice. Ceux-là seront vite connus des ouvriers, qui se disputeront le privilège de les servir et leur apporteront ainsi une main-d'œuvre plus habile. Pour un versement de 1 à 2 francs, effectué en sa faveur, la classe indigente n'hésitera pas à prélever de son côté 4 pour 100 sur son salaire. Cette proportion est celle admise à Anzin ; elle est suffisante pour obtenir 95 pour 100 des mineurs assurés.

Toutes les sociétés qui ont agi ainsi, nous l'avons vu, n'ont pas regretté leur détermination ; toutes se félicitent d'avoir obtenu par ce moyen une plus grande autorité sur leur personnel, un travail plus régulier et plus consciencieux dans leurs ateliers. Donnons plus d'extension à cette institution, resserrons les liens qui unissent le patron à l'ouvrier, mettons un terme à la lutte du salarié et du propriétaire, et nous ne craindrons plus cette prophétie d'un romancier entiché de réalisme dont l'imagination nous montre « une armée noire, vengeresse, qui germe lentement dans les sillons, grandissant pour les récoltes des siècles futurs, et dont la germination va bientôt faire éclater la terre ».

Edouard de Fontbonne.

LE

ROMAN D'UN PROPRIÉTAIRE[1]

DEUXIÈME PARTIE

LA DEMOISELLE

I

La vieille Louison, la sœur de Vérissime, me voyant en bottes de cheval, prit sur elle de me faire entrer dans la salle à manger, en voisin. Elle me sourit de bon cœur, en faisant un clignement d'yeux, qui indiquait qu'il y avait entre nous quelque complicité tacite. C'était la nourrice de Mme de Soleines, le seul être, avec les chiens du baron, qui parût m'aimer dans la maison.

Monsieur, madame et mademoiselle étaient réunis. Le baron du Rû de Soleines se leva et me tendit la main avec quelque contrainte. Madame attendit froidement mon salut que je lui fis aisé et qu'elle me rendit avec une austérité muette. C'était mon salut qui m'avait empêché d'être en pleine disgrâce auprès d'elle. Monsieur lisait le *Journal d'agriculture*, madame le *Correspondant*, mademoiselle peignait, à l'aquarelle, un coin du parc que les premières gelées commençaient à dépouiller.

Elle releva la tête et fixa sur moi, avec une sorte de curiosité ferme et paisible, son regard froid. Paisible, ferme et froide était-elle en toutes ses paroles, en toutes ses actions. Mais je m'étais dit qu'il n'était pas possible qu'il n'y eût que froideur et calme derrière ces yeux, les plus simplement saisissants que j'eusse vus : d'une limpidité de bleu pour laquelle je n'avais jamais de comparaison, pas même cet admirable bleu-clair, le plus délicat de tous les bleus célestes, et qu'on aperçoit de Cannes au-dessus des monts de l'Estérel. Il y avait de cela, mais il y avait aussi de la fraîcheur du ruisseau, de l'éclat de la pierre fine, et ce quelque chose de virginal qui est le plus facile à deviner, le plus difficile à faire comprendre de tous les parfums de l'âme. Ces yeux accouraient tou-

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 septembre 1889.

jours devant mon imagination quand je voulais me représenter quelque chose de pur, d'honnête, de délicat et de glacial. Pour elle, quand j'y songeais, mon premier instinct était de me la figurer non en chair et en os, mais, comment dire? *en idéal.* Je la nommais la fée des neiges, car fée elle était et une fée d'hiver. Son visage avait cette teinte diaphane de la jeune neige légèrement rosée par le soleil; et sa chevelure d'un blond pâle entourait son front comme d'une auréole de vapeurs. La féerie n'était pas complète, heureusement. Si elle avait la taille et les mains d'une finesse presque ridicule, les épaules étaient amples, la gorge largement dessinée, la stature au-dessus de la moyenne; et ses manches courtes laissaient voir des bras d'une ferme rondeur.

Elle fut la seule qui me parla à mon entrée, et sa voix était ferme, froide et limpide, comme ses yeux. Elle s'était levée, contrairement aux bons usages.

— Comment vont ces pauvres gens du Fort? Papa nous a dit que vous aviez sacrifié votre fête de la Saint-Hubert pour aller à l'enterrement de ce brave homme que vous aimiez. Louison ne s'en tient pas d'admiration.

La baronne n'osant montrer qu'elle jugeait la conduite de sa fille un peu risquée, — car mademoiselle était reine céans, — coupa court en me demandant comment je me portais.

— Comme peut se porter un criminel qui tombe chez les gens brusquement, en bottes molles et pour demander un avis motivé sur des choses intimes et très délicates.

M. de Soleines s'agita vivement comme s'il craignait de voir tomber sur lui un petit éclair de la colère divine.

C'était un petit homme que je comparais à un meuble capitonné qui aurait des ressorts puissants; un être potelé et musculeux; primesautier, actif, tourbillonnant, avec un caractère un peu pointu, l'âme la plus chevaleresque et un cerveau qui, comme le char du gouvernement de M. Prudhomme, naviguait sur un volcan. Au milieu de ses dieux lares, il ressemblait, à peu près, à nous tous propriétaires fonciers qui luttions de notre mieux contre la crise agricole, en exerçant l'agriculture comme un sacerdoce. A l'armée de la Loire, il s'était montré dans sa splendeur. Il s'était engagé, bien qu'ayant alors quarante ans. Mme de Soleines pour qui il était le plus admirable des demi-dieux, l'avait vu partir d'un œil sec, mais comme le second défaut de la chère dame — je signalerai bientôt le premier — était la gourmandise, elle avait jeûné chaque jour pendant les huit mois qu'avait duré l'absence du bien-aimé. Ce jeûne, le petit baron ne pouvait le digérer; c'est à lui qu'il attribuait l'infortune qu'il avait eue de ne pas être blessé et de n'avoir

pu maigrir. Il était toujours en mouvement brusque, toujours en avant, il recevait à chaque affaire et même hors d'affaire des égratignures ridicules; il en reçut trente et pas une blessure. Si bien qu'on lui donna la médaille militaire, que portait également le cabaretier de son village, et, infortune des infortunes, ce cabaretier était républicain! Pour moi je n'avais été blessé qu'une fois, en faisant, paraît-il, quelque chose d'assez honorable. On m'avait ramassé pour m'enterrer décemment; j'avais résisté à l'enterrement et, comme j'ai dit, le bon général d'Aurelles m'avait apporté la croix à l'hôpital. Mon pauvre Louis, le plus solidement brave de nous trois, le plus paisiblement héroïque de tous les zouaves, n'avait reçu ni blessure ni récompense; c'était sa chance habituelle. Je ne vais pas tarder à le présenter aux honnêtes gens.

Aussi longtemps que nous fîmes la campagne, le petit baron et moi fûmes deux Castor dont Louis était le Pollux. Quand le baron rentra dans son joli castel, Mme de Soleines mit entre nous un arrière-petit cousin que j'avais et qui était charpentier; et il n'y eut plus entre Hautville et Bernieulles que les relations un peu tendues d'un voisinage poli.

J'en fus fâché. M. de Soleines était fort intelligent, se tenant au courant de tout, passionné comme moi, et comme du reste la plupart des gentilshommes ruraux, pour l'archéologie et l'histoire de la province, bon compagnon de chasse, bon compagnon de table. Il était, comme moi, persuadé que cette crise agricole indiquait providentiellement aux propriétaires leur devoir nouveau qui était de venir vivre parmi les paysans pour y combattre l'esprit révolutionnaire. J'appréciai plus que personne son cœur généreux et cette parfaite délicatesse qui ornait son honnêteté.

Mais Mme de Soleines n'y entendait pas. Elle avait, elle aussi, les plus belles qualités du monde, et par-dessus tout, ainsi que j'ai dit, une admiration passionnée pour son mari. C'était la comédie. Baucis était aux pieds de l'étourdi Philémon que, prudente, réfléchie, avisée, elle conduisait comme on mène un enfant, toutefois sans qu'elle en eût conscience; et Philémon, fier, pimpant, fanfaron d'autorité conjugale, avec des théories de domination domestique absolue, ne remuait pas un cil sans en demander, par un regard instinctif, la permission à son esclave.

Mme de Soleines était une belle personne, grande, maigre, avec une de ces physionomies allongées, aquilines et profilées à l'emporte-pièce qu'on a l'habitude d'appeler aristocratiques. Elle avait toutes les vertus et un grand défaut qui empêchait ces vertus de luire, en ce monde, de leur bel éclat, et qui, hélas! enlève à notre gentilhommerie provinciale une grande partie de son influence. Elle avait

cette petite morgue nigaude, grognon, qu'elle prenait pour de la dignité, qui était autrefois la marque des parvenus et qui rappelle plutôt le hobereau allemand que l'ancien gentilhomme français.

Moi, je marchais au milieu de ces toiles d'araignées. J'étais de fort vieille famille, mais mon arrière-grand-père était devenu pauvre au milieu du dix-huitième siècle; mon grand-père avait épousé la fille d'un honnête petit bourgeois de campagne; un très gros héritage, que ce grand-père avait fait très peu de temps après ce mariage, nous avait remis en bonne position. C'était cette grand'-mère qui m'avait élevé — mon père et ma mère étant morts fort jeunes — et j'avais gardé pour sa mémoire une véritable dévotion. Je savais bien que c'était à elle, à son vif esprit, à son cœur d'or, à son doux et ferme caractère que je devais le meilleur de moi-même. La chère femme m'avait légué une parenté panachée et j'avais pour arrière-petits-cousins des paysans que je ne hantais guère parce qu'ils n'étaient ni de mon éducation ni de mon langage, mais dont je ne rougissais pas parce qu'ils étaient honnêtes et simples. Cela était déplaisant pour les d'Estrel, titrés baron de Flers, en 1662. Mme de Soleines était d'Estrel.

— Madame, dis-je avec un grave sourire, et vous cher baron, je viens vous demander conseil. Il s'agit du mariage d'un de mes amis intimes.

Mademoiselle se leva lentement, s'éloigna sans bruit. Cette marche aérienne me rappelait, selon que j'étais sérieux ou jovial, ou la déesse classique qui glisse sur l'extrémité des fleurs sans les courber, ou cet air de valse qui accompagnait un chœur de filles en maillot, chantant à Taglioni : *Toi que l'oiseau ne suivrait pas...* La porte se referma et mon cœur fit un bruit comme celui du pène qui entrait dans la serrure. C'en était fait; la porte de la jolie prison allait se refermer pour toujours. Cric! crac! adieu Claire; oui, adieu...

— Il s'agit, repris-je, de sentiment, délicat, je n'ai pas pu chercher de meilleurs arbitres que vous.

Monsieur fit un mouvement pour me tendre la main. Madame fronça légèrement son sourcil olympien et s'inclina.

— Mon ami a aimé dès le berceau une enfant qui devint une belle jeune fille. Quand elle eut seize ans, ils se promirent de devenir mari et femme. Mon ami partit pour faire ses caravanes. Quand il revint, le bec enfariné, la fiancée avait disparue. Elle avait épousé un fort honnête homme, et elle était partie pour l'étranger, fort loin. Mon ami resta quelque temps en figure d'imbécile. Il n'avait reçu aucun avertissement. Il n'en sut jamais davantage. Il était fier et ne chercha jamais à rien savoir. Pendant quelques

années, la colère, l'étonnement, le mystère, sans doute, entretinrent dans son cœur la pensée de l'infidèle. Comme il est honnête homme, il ne voulait pas songer à se marier. Comme il est bon chrétien, et qu'il ne cherche à voler à autrui pas plus sa femme que son âne ou son bœuf, il combattit sans cesse cette pensée. Depuis quelque temps il est convaincu qu'il a réussi. J'ajoute qu'il n'a jamais cherché à écrire à cette belle voyageuse ni à demander de ses nouvelles. Je crois qu'il faut dire aussi que tout l'échange de tendresse qu'il y eut entre eux se borna à un baiser que mon ami donna sur le front, le jour des fiançailles. Cet honnête homme peut-il demander la main d'une jeune fille charmante, qu'il admire de toute son âme, qu'il croit aimer de tout son cœur? Il est trop délicat pour vouloir faire la demande, si l'ombre de la femme aimée pouvait diminuer le bonheur intime de son épouse. Décidez, juges d'honneur et de courtoisie.

J'avais la figure souriante, et l'âme paisible. J'en appelais au jugement de Dieu. J'avais rempli mon devoir. Ce qui allait se décider devait diriger tout mon avenir. J'écoutais docilement et sans aucune anxiété ce que la Providence allait décider par la voix de Philémon et de Baucis.

Ce fut celle-ci qui répondit après avoir arrêté d'un signe son pétulant époux qui allait voter pour les épousailles, parce que cela lui paraissait équitable. Madame dit, en souriant d'une façon contrainte, que la situation était curieuse, la question intéressante et grave, et qu'on me priait de demander à mon ami d'attendre quelque temps la réponse.

— Très bien. Vous êtes mille fois bonne, répondis-je lentement, joyeux comme un patient qu'on met en liberté provisoire.

Quand j'étais loin des admirables yeux de Mlle de Soleines, je ne pensais guère qu'à la neige de ces joues et de cette âme et je frissonnais de temps en temps.

Je suppose bien que de tout ce qui précède on va conclure que je suis un triste sire d'amour et un fat. Triste amoureux, je le veux bien. J'aurais dû mourir comme don Quichotte à côté du fantôme toujours adoré de la Dulcinée. Mais il faut penser au R. P. Loyautte. Fat, je ne l'étais pas. J'avais des intelligences dans ce joli petit cœur paisible et ferme et je savais qu'il était à moi.

Mademoiselle était revenue, il y a environ un an, du couvent de Sion de Saint-Omer, avec trois diplômes *in partibus*, diplôme de bonté exquise, de distinction parfaite et d'intelligence du degré supérieur.

Pourquoi le cacherai-je? La première fois que je l'aperçus, elle me ravit. Le mot n'est pas excessif. Mais c'était un ravissement d'une sorte particulière. J'aurais donné la moitié de ma fortune

pour avoir une sœur comme elle. Je n'eusse eu rien de plus cher que de causer avec elle, que de courir avec elle, que de voyager avec elle, que de la chérir, que de la choyer, que de la combler de cadeaux. Mais il n'y avait en elle, rien, qui échauffât l'imagination. L'admirable limpidité de ses yeux me faisait pénétrer avec bonheur jusqu'à l'admirable limpidité de son âme; mais ce bonheur était limpide et froid comme tout en elle était limpide et froid. Avec le souvenir de Claire pour tenir mon imagination en haleine, la présence de Blanche pour repaître ma tendresse, et quelques jours de retraite auprès du R. P. Loyautte pour dépister le Malin, j'eusse attendu, non pas seulement en paix, mais avec bonheur, le moment de reprendre les armes contre les Prussiens et les communalistes, *Arcades ambo*.

On avait réuni fréquemment les voisins pour célébrer ce retour et faire paraître moins dur à la jeune fille le séjour prolongé à la campagne. Mon attachement à la mémoire de Claire me vieillissait considérablement à mes yeux. Je me croyais l'oncle vénérable et attentif de toutes les jeunes filles. Je jouis sans contrainte de la société de Mlle de Soleines.

Je ne tardai pas à comprendre que je me donnais des titres d'oncle et de frère avec une libéralité qui n'était pas ratifiée. Philémon devint un peu contraint et Baucis fronçait fréquemment ses beaux sourcils. Mes visites devinrent rares. Mais il y avait à Bernieulles quelqu'un qui ne jetait pas le manche après la cognée : c'était Louison.

Elle avait été élevée ainsi que sa sœur Vérissime chez ma grand' mère et elle se considérait, quoiqu'elle eût quitté Hautville depuis plus de trente ans, comme inféodée à la famille. Elle avait mis dans sa tête picarde, dès le jour même de la naissance de Blanche, que « c'était l'affaire du petit Philippe ». Louison, nourrice de madame, esclave de mademoiselle, qui n'avait pas une pensée cachée pour elle, était une autorité de derrière les fagots, autorité puissante, discrète, qui ne paraissait jamais et qui arrivait à peu près à tout.

Six mois environ avant la mort d'Antoine, Vérissime vint me dire que si je voulais lui jurer de ne pas me demander de qui elle le tenait, elle m'apprendrait un secret.

Je jurai et elle m'apprit que le baron de Soleines avait proposé, quelques jours auparavant, un beau parti à sa fille. Il s'agissait de Louis de Liembrune : je ne le sus que beaucoup plus tard. Il aimait passionnément Blanche. Mais, délicat comme il était, il avait pris garde d'en rien témoigner. Ce fut un malheur, car j'eusse sacrifié à ma tendresse pour lui beaucoup plus que le sentiment que j'éprouvais alors pour Mlle de Soleines.

Elle avait refusé, me conta Louison, le prétendant offert et elle avait ajouté tranquillement :

— Ce n'est pas qu'il me déplaise. Mais j'aime mieux M. Philippe d'Ecaux.

C'est ici qu'il faut plus que jamais placer l'effet virgilien du coup de tonnerre dans un ciel serein. Pendant huit jours le pétulant baron fut morne et l'austère baronne eut la fièvre. On décida de laisser tomber cela, qui était une boutade de pensionnaire. Soleines voyait en moi un esprit goguenard, indépendant, mal fait pour la vénération, bref plutôt un camarade qu'un fils. J'avais été son officier pendant la guerre et, instinctivement, après avoir reçu mes ordres comme caporal, il se disait qu'il manquerait de prestige comme beau-père. La baronne, pour ces raisons et très particulièrement à cause du cousin charpentier, ne voulait à aucun prix de M. d'Ecaux pour gendre.

Pour moi, que pensai-je de l'aveu de cette chère et glaciale Bradamante? On va sans doute me trouver sot. Je crois qu'on aura raison. Cet aveu ne m'émut pas. Il venait d'une âme si froide que cette explicite déclaration me paraissait avoir à peu près la même valeur, au thermomètre du Palais du Tendre, que le sourire affectueux d'une autre jeune fille. Je devins plus rare encore.

Trois mois après, le prétendu à qui on avait conté quelques bourdes dilatoires revint à la charge. Blanche mit une variante à sa réponse.

— Ce n'est pas que je le déteste. Mais je n'épouserai que M. Philippe.

Le cher petit cœur s'était affermi et échauffé. Philémon jura, Dieu nous pardonne, oui, il jura. La baronne laissa tomber l'*Univers* de ses mains agitées. Blanche, toujours paisible et souriante, les embrassa.

— Que vous êtes un étrange petit furieux de père et une méchante chérie de mère! Je dis que je n'épouserai jamais un autre que M. d'Ecaux. Mais je ne dis pas que je l'épouserai. Si c'est lui qui ne veut pas de moi...

Le baron poussa un rugissement sourd, la baronne ramassa l'*Univers* avec indignation.

— Si c'est lui, j'attendrai une dizaine d'années, jusqu'à trente ans, puis je verrai. Si c'est vous qui ne voulez pas, je vous aimerai toujours, mais je ne me marierai jamais. Je suis heureuse comme je suis.

On décida qu'on voyagerait.

On était revenu depuis quinze jours quand je me présentai avec avec mon apologue. Je savais *grosso modo* que ce cœur de diamant n'était pas entamé.

M. et Mme de Soleines, quoiqu'ils eussent donné beaucoup pour que je ne fusse jamais né, moi et mon histoire, dont la limpidité laissait peu à désirer, ne songèrent pas un instant à la supprimer.

Ils étaient trop francs, trop loyaux pour vouloir ruser avec leur fille. D'ailleurs en gens sensés et en bons chrétiens qu'ils étaient, ils ne voulaient pas faire échec à la Providence qui paraissait décider que le bonheur de Blanche était dans mes mains. On lui raconta, dès le soir même, la conversation qui venait d'avoir lieu. Son cher cœur résolu n'hésita pas.

— Je suis contente. Je ne croyais pas qu'il m'aimât si tôt. Je savais qu'il y viendrait, dit-elle avec son assurance placide, parce que je l'aime bien et que je demande chaque matin à mon ange gardien de persuader au sien de lui parler de moi. Mais je n'espérais pas encore. Je savais qu'il avait aimé dès l'enfance M[lle] de Questrecques. Je craignais qu'il n'eût conservé des relations d'amitié avec elle. Oui, je suis bien heureuse.

— Alors, dit le père, avec un effort, il faut donc lui répondre qu'il n'y a pas là un obstacle?

— Sans doute, mon petit père intelligent.

— Et alors, reprit la mère en fronçant son sourcil olympien, tu l'accepterais pour prétendu?

— Avec bonheur, petite mère chérie. Et elle fit une révérence de pensionnaire à chacun des deux interlocuteurs, avec un pétillement joyeux du regard.

— Que pouvez-vous attendre de mieux? C'est le phénix des hôtes de ce bois, et de tous les bois. Il est brave, loyal, franc, gai ; baron de Soleines, répondez!

C'était la vérité. Quand il eut dû en mourir, le baron ne l'eût pas dissimulé.

— C'est vrai, dit-il.

— Baron, vous êtes un loyal gentilhomme. Baronne de Soleines, répondez. Avez-vous connu un jeune homme plus estimé de tous, plus franchement religieux, plus activement charitable, plus fidèle à Dieu et au roi?

C'était dur à avouer; mais elle aussi était la loyauté même. Elle eût cru d'ailleurs pécher contre la charité en niant ce qu'elle savait être vrai. Elle s'inclina affirmativement.

— A votre tour, M[lle] Blanche de Soleines, et elle fit une révérence à une grande glace qui lui renvoyait son visage plus pâle encore et sa taille plus svelte, répondez à votre tour, sans grimace. N'est-il pas brave et bon? N'a-t-il pas montré le fond de son âme noble, délicate et pure, en se faisant un scrupule terrible d'avoir donné un baiser sur le front à une jeune fille qu'il n'a pas revue depuis huit ans? Répondez, mademoiselle, avec le mélange d'humilité et de fierté qui vous convient : n'est-ce pas là un mari à souhait pour une fille qui a presque toutes les vertus, je ne suis pas faite

pour le nier, et presque toutes les qualités, j'aime mieux laisser à d'autres le soin de dire le contraire, mais qui est un peu jalouse, un peu orgueilleuse, un peu volontaire, et qui, fidèle jusqu'à la mort à l'être digne de son attachement, serait incapable d'aimer, fût-ce son mari, et dussent-ils en mourir tous deux, l'être qui aurait fait quelque vilaine chose?

Puis elle se tourna vers les quatre coins de l'horizon en levant les bras en haut, dans la posture des magiciens d'opéra-comique, elle s'écria :

— Et vous, tous tant que vous êtes, apparaissez et répondez, vaillants du Rû, célèbres d'Estrel, illustres Flers, arrivez Basques et Navarrais, tous les gentilshommes du Boulonnais, de l'Amiennois, du Santerre et du comté de Saint-Pol qui avez l'honneur de notre alliance? Qu'avez-vous à dire? N'est-il pas riche? ils ont été pauvres, mais ils ont fait un gros héritage. Ils ont épousé des femmes sans aucun quartier de noblesse, mais ils en avaient une telle provision!

Le petit baron se tordait, il toussait, il suffoquait, son visage était inondé des larmes du fou rire. Mme de Soleines pleurait aussi, mais c'était de tristesse. Elle se sentait vaincue. Louison écoutait à la porte entr'ouverte et elle pleurait de ravissement.

— Mais alors, ma pauvre Blanche, tous les charpentiers du pays viendront t'appeler ma cousine, qu'est-ce que dira notre cousin le marquis d'Estrel?

Blanche prit une chaise et s'assit tranquillement. Sa figure avait repris son expression paisible et glaciale.

— Moi, je veux bien causer sérieusement. D'abord si le marquis d'Estrel dit quelque chose qui ne soit pas à dire, papa lui répondra, n'est-ce pas, petit père? je m'en fie à toi.

Petit père ne répondit pas, parce que les sourcils de Baucis étaient froncés de façon à former un accent circonflexe, mais il retroussa ses moustaches.

— Je ne veux pas dire que ce charpentier fait mon bonheur. J'aimerais mieux qu'il n'y eût pas de charpentier. Mais il n'y en a qu'un, et c'est un honnête homme. Je crois même qu'il est adjoint de son village. Mais, ma petite mère, tu es absolument plongée dans la nuit des temps. Tu retardes sur Mme de Sévigné, sur Mme de Grignan, sur Saint-Simon, sur toute la noblesse française. Tu sais bien ce que Saint-Simon disait au commencement du dix-huitième siècle, qu'il n'y avait plus qu'une famille, les d'Uzès, qui ne se fussent pas mésalliés et qu'ils étaient en train de le faire, il y a bientôt deux siècles. Juge tout ce qu'il doit y avoir de charpentiers dans les parents de la noblesse actuelle.

Quand on me raconta cette scène, mon cœur se fondit de joie et je remerciai Dieu avec une ferveur attendrie. Il me sembla que je commençais à aimer Mlle de Soleines. J'espérais que ces admirables yeux bleus, limpides et doux comme un rêve céleste, m'empêcheraient de revoir désormais dans mon rêve ces yeux vert de mer, ces yeux éblouissants, enflammant, subjuguant, irrésistibles !

Quelques jours après, Soleines vint me voir. Il était fort détendu. Il avait repris les libres allures du temps que nous étions zouaves.

— Mon cher Philippe, je viens vous apporter la réponse à la consultation de l'autre jour.

J'étais renseigné ; mon cœur ne battit pas.

— Qu'est-ce que vous faites de votre hiver? demanda le baron après un instant de réflexion.

— Mais... ce que vous voudrez d'abord. Ensuite, j'ai l'intention de faire comme tous les ans : de regagner Paris le 20 novembre, qui est après-demain, et de revenir ici au commencement d'avril pour voir comment vont les semailles de mars, pour exercer mon sacerdoce de propriétaire foncier, déjouer les noirs desseins de la crise agricole et faire le plus de mal possible à dame Pouilleuse.

C'est ainsi qu'en ce temps de joyeuseté je nommais la république.

— Bien. Voulez-vous ne rien changer à ce programme?

— C'est entendu, mon cher sphinx. Vous vous vengez par une énigme de celle que je vous ai donnée à deviner l'autre jour. Je suppose que vous l'avez devinée?

Il s'inclina. Je sonnai. Claudine amena son visage qui ne s'était pas déridé depuis bientôt deux semaines. Mais, comme elle était sujette à ces accès de moue et de mal de dents, je n'y faisais plus attention.

— Va préparer, lui dis-je avec une gravité augurale, un habit noir, une cravate blanche et des gants gris perle.

Le petit baron éclata et rit, comme il le savait faire dans les belles circonstances, jusqu'aux larmes, jusqu'aux sanglots. Il agitait les mains.

— Non, non, Claudine, dit-il enfin, laissez-là ce harnais et donnez-moi le meilleur des cigares. Nous n'avons pas besoin de traiter l'affaire en cérémonie. Nous sommes de bons compagnons d'armes, de bons amis, après tout. Nous nous respectons assez profondément l'un et l'autre et nous sommes assez intelligents pour traiter simplement les choses sérieuses.

— Je vous remercie, mon cher ami, d'avoir deviné le légitime effroi qu'une cérémonieuse demande en mariage doit inspirer aux âmes bien nées. Je veux pourtant vous dire que je donnerais cent fois et heureusement ma vie pour le bonheur de Mlle Blanche.

— Elle le sait bien, la fine mouche, mieux que nous, aussi bien que vous. Je ne veux pas vous dissimuler que c'est d'elle, non de nous, que vous tenez son cœur et sa main. Je ne pouvais pas éviter ces mots classiques.

— Je les salue avec idolâtrie.

— Malheureusement la chose ne va pas toute seule. Mme de Soleines a toutes les vertus, toutes les qualités. Mais elle pousse l'une de ses qualités si loin que cela tourne au défaut. Elle aime tant ce qui est noble qu'elle en est devenue un peu hautaine, je dis au fond de ses pensées, car je ne crois pas qu'elle ait jamais manqué soit à la charité, soit à la plus attentive politesse. Elle a à peu près concentré sa hauteur nobiliaire sur la question des mésalliances. Vous avez des parents pauvres, ce sont d'honnêtes gens, mais enfin vous en avez. Mme de Soleines est en ce moment un peu troublée. Voici ce que j'ai dû lui promettre. Nous remettrons notre réponse officielle au mois de mai prochain. Si, à cette époque, Blanche n'a pas changé d'avis, ni vous non plus, nous vous agréerons comme prétendu, et *Deo favente*, le mariage se fera en automne. Pour ne vous compromettre ni l'un ni l'autre, puisque l'affaire est encore en suspens, nous allons partir pour l'Italie où nous passerons cinq mois. Nous vous supplions de partir pour Paris le plus tôt possible, sans chercher à revoir Blanche avant notre retour en Boulonnais, au printemps prochain. Je vous écrirai d'Italie de temps en temps.

Tout cela me parut bien arrangé. Je voulais chasser le fantôme charmant si longtemps adoré, et, connaissant mon imagination active, je savais que je triompherais de cette ombre à l'aide d'un autre fantôme, beaucoup mieux qu'à l'aide d'une réalité, si suave qu'elle fût. Je tendis la main au baron.

— Attendez, j'ai une commission de Mlle de Soleines pour M. d'Ecaux. Ma femme ne le jugeait pas bon, mais il me paraissait qu'on vous traitait avec bizarrerie, et, ma foi, j'ai fait acte d'autorité. Voici donc les propres paroles de mademoiselle : « Tu remettras à M. d'Ecaux ce ruban blanc. C'est celui qui nouait mes cheveux quand j'ai fait ma première communion. Il cherchera pendant cinq mois pourquoi je le lui donne. Toutefois, s'il changeait d'avis, il n'a qu'à me le renvoyer, cela suffira. Pour moi, je le prie de ne me rien donner. Je n'ai pas besoin d'un objet à lui renvoyer. Je ne changerai pas. »

L'adorable fille! En ce moment j'étais bien aimant. Je me jetai dans les bras de son père et je pleurai de bonheur. Le fin petit homme me dit en souriant.

— C'est bon, je rapporterai de l'école.

Mais il était aussi affectueux que fin, et, à son tour échauffé par mon émotion, il m'embrassa en pleurant lui aussi.

— Ah! vous savez qu'*on* — *on*, vous entendez, — m'a bien recommandé de rester à dîner et à passer la soirée avec vous. Il faut faire des provisions pour cinq mois d'absence. Je sais bien qu'il y a la campagne de France, la bataille de Patay et d'autres, mais c'est un peu usé, quoique cela doive servir longtemps.

« — Mais dis donc, papa, quelle figure avait-il quand tu lui as donné mon ruban?

« — Il avait de grandes dents pour mieux te manger, mon enfant. »

Ah! les bonnes gens!

II

Je passai mon hiver à Paris, dans cette « douce paix » que chante l'essaim des jeunes beautés du chœur d'Esther. J'en avais joui jusqu'ici, mais jamais aussi pleinement. C'était la dernière fois que je la goûtais, et l'on sait le calme profond qui précède les grands orages. « O douce paix! » Que de fois, quand je la cherchai au milieu des forêts du Haut-Canada, je m'en allais murmurant : « Heureux celui qui ne te perd jamais! »

Je reçus chaque mois une lettre du baron, une longue lettre amusante, remplie de détails de voyage, et chaque fois la chère Blanche savait me faire dire une phrase fine et aimante qui éteignait les yeux verts du fantôme. J'ajoutais à la réponse que j'envoyais à Soleines quelques phrases sincèrement adorantes. Le R. P. Loyautte était le plus triomphant des directeurs de conscience.

Je reçus aussi, comme d'habitude, les lettres du pays boulonnais. On avait exécuté mes ordres. L'huissier Coupe-en-Deux avait dû intervenir pour faire « vider les lieux » à la veuve Copin qui, bien conseillée par mon ennemi maçonnique, criait dans tous les marchés « que je lui avais promis cette ferme en dot et que, sans ça, elle n'aurait pas épousé un pareil gueux qui la laissait à l'aumône ». Elle avait chassé le bon Pierre, son fils aîné, sous prétexte qu'il prenait ma défense, ce qui était vrai, mais surtout parce que le garçon, honnête et très fier, avait montré son indignation de voir l'heureux Duhamel régner en maître dans la maison. Il était à l'école de Dohem, où je l'avais placé; on était émerveillé de son intelligence, de son travail, de ses progrès.

Quant à Jacqueline, j'éprouvais, en pensant à elle, un sentiment bizarre où il y avait de la colère et de l'attendrissement. Je ne m'informais jamais d'elle.

Au commencement d'avril, je retournai à Hautville avec Constant, le seul de mes domestiques qui m'accompagnât à Paris.

C'était toujours pour moi une joie exquise que ce retour. J'étais, je l'ai dit, connu, choyé, aimé à plusieurs lieues à la ronde. Je connaissais à peu près tout le monde dans les cinq ou six villages du voisinage et, dans mon entourage, il y avait bien peu d'individus à qui je n'eusse rendu quelques services ou à qui je n'eusse dit fréquemment les plus cordiales paroles. J'étais donc habitué à voir cent visages souriants apparaître aux portes ou aux fenêtres, et me guettant, car c'était un heureux événement que mon retour.

Je ne vis personne, bien que ma voiture eût à traverser plusieurs hameaux avant d'arriver de la gare à Hautville, ou plutôt oui, je vis bien quelques visages, mais aucun ouvert et avenant. A la maison, où c'était chaque aunée un déluge d'embrassades, regards humides, visages luisants d'attendrissement, je crus remarquer quelque contrainte, et ce ne fut guère qu'à la fin du souper — car, ce jour-là, toute la domesticité dînait à ma table, — que je retrouvai les bons et francs regards *d'habituée*. Je dois, toutefois, rendre justice à Vérissime et à mes chiens. Leur estime pour moi n'avait subi aucune atteinte.

Je ne tardai pas à comprendre que j'étais excommunié; il n'y avait pas d'autre mot.

Cette amitié parfaite et affectueuse qui avait toujours existé entre moi et la race champêtre n'existait plus. « Je n'étais plus leur homme. » J'avais trompé mes amis les paysans. En renvoyant de la ferme du Fort, la veuve et les enfants du défunt, j'avais agi comme un bourgeois, nouveau propriétaire, comme un citadin, ayant récemment et pour la première fois acheté une ferme, n'eut pas agi. Pour un homme de ma sorte, c'était inexcusable, presqu'un crime et, en tous cas, une méchanceté impardonnable. Je résume bien la série des impressions. Je ne veux pas revenir sur les mille faits qui me les dévoilèrent. Je me rappelle la singulière et parlante physionomie des enfants. C'était d'eux surtout que j'étais aimé. Quand je passais, je soulevais un concert de petites voix criardes : « Bonjour Monsieur Philippe. » Tous ces museaux roses et barbouillés me riaient, les plus propres, les plus effrontés, ceux des fillettes surtout s'approchaient de moi, quêtant un baiser. Ce petit monde était le fidèle et naïf écho des conversations du foyer. Ils me riaient avec amitié parce qu'ils entendaient sans cesse dire du bien de moi.

« Les chants avaient cessé. » Plus de cris, plus de bonjour, plus de museaux. Ce menu peuple me regardait curieusement, avec de gros yeux stupéfaits qui me disaient clairement : « On a parlé beaucoup de toi, et pour dire que tu as fait des choses bien étonnantes. »

Je m'étais bien attendu à quelque surprise et à quelques froncements de sourcils, mais je comptais sur le long attachement, sur

les services rendus, sur cette franche, cordiale et généreuse conduite que je menais depuis trente ans. Peut-être ces souvenirs eussent-ils, en effet, plaidé ma cause, s'il n'y eût eu quelqu'un intéressé à souffler le feu, à entretenir dans l'opinion publique le souvenir, le souvenir enlaidi, fiévreux, exaspéré des circonstances de l'affaire.

Nos paysans, prudents, ne disaient rien, mais ils ne voulaient pas montrer un sentiment de confiante affection qu'ils n'avaient plus. Personne, dans le peuple, n'eût osé me demander pourquoi j'avais agi ainsi. Les gros fermiers, un peu prétentieux, mais, au fond, hommes dignes et sincèrement fiers, furent plus hardis. Ils étaient, plus que tout autre membre de la classe champêtre, atteints dans leur vanité et dans leurs intérêts par cette raideur de conduite que j'inaugurais. Quelques-uns firent allusion à l'affaire et, aussi poliment que possible, ils me demandèrent des explications. Je n'en voulus donner aucune; je craignais de laisser deviner ce que j'avais promis à Antoine de cacher. Je m'étais promis d'être aussi muet que possible. Je répondis avec froideur que j'avais agi pour le mieux. Cette volonté de ne pas m'expliquer étonna, plus que tout le reste, en un homme habituellement fort ouvert. On n'y comprit rien, on émit cent hypothèses. Je fus décidément classé parmi les gens qui ont trompé l'humanité. J'avais été jusque-là un hypocrite ou j'avais eu un moment de folie.

Comme l'affection générale avait remplacé pour moi la famille et l'ambition, je me sentis un grand vide et je souffris beaucoup. Je maudis quelque peu ce pauvre Antoine qui avait ainsi, avec un égoïsme candide, sacrifié mon bonheur à ses arrangements de famille.

Je me dis que je pourrais ramener à moi une forte partie de l'opinion, si je parvenais à mettre de mon bord, le père Descamps qui jouissait d'une grande autorité parmi les notables fermiers du canton. J'allais le voir.

Il était le plus outré de tous parce qu'il avait été le plus fier de mon amitié et qu'il avait toujours mon nom à la bouche. Il était, du reste, sage comme Nestor, plus que cela même, il poussait la sagesse jusqu'à la prophétie.

— Non, non, feu madame aurait mieux aimé manger de l'herbe sans vinaigre que de faire une pareille chose, et je croirais bien que je la vois là-haut, dans le paradis, remuer sa quenouille, comme elle faisait ici-bas quand elle était en colère. Qu'est-ce qui l'aurait cru qu'on verrait un d'Écaux qui ferait ce qui ne s'est jamais vu, en fait de méchanceté d'un propriétaire à son fermier; ce qu'un nègre ne ferait pas, non; ni un Prussien, mordienne; ni un juif, parlant

par respect! Et tout ça, sans raison, conclut-il en tombant comme en réflexion.

— Mais, je vous l'ai dite, la raison, père Descamps. Je n'ai pas voulu la dire à d'autres, à vous, c'est différent. C'est dans son intérêt que je renvoie Éléonore afin qu'elle et ses enfants, pressés par le besoin, apprennent à travailler au lieu de rester à fainéantiser comme ils le font.

Je vis que mon argument n'aurait jamais le moindre succès dans les champs. C'était trop subtil et hypothétique. Le vieux paysan me regarda comme s'il soupçonnait que je voulusse me moquer de lui.

— Ah! bien bon! par exemple. Je croyais avoir tout vu, tout connu; mais je n'avais pas encore vu ça. Envoyer des gens à l'aumône par intérêt pour eux! Faire jeter à la porte de vieux serviteurs, une pauvre veuve et des orphelins, par amitié pour eux! Non, ça, il ne faut jamais le dire. Car c'est une si mauvaise raison qu'on croira que vous en avez de plus mauvaises encore.

C'est ici que le père Descamps entra triomphalement dans le domaine de la prophétie.

— Ce n'est point l'avarice qui vous a poussé, vous êtes généreux; ce n'est point l'intérêt, votre ferme n'est pas louée et ne le sera pas de sitôt parce qu'on a menacé qu'à tout fermier qui viendrait, on mettrait le feu à ses récoltes; ce n'est point la méchanceté, vous êtes bon, et, d'ailleurs, quelle méchanceté pourriez-vous avoir contre les enfants d'Antoine Copin. Chacun cherche une raison. On en trouvera, et c'est moi qui vous le dis : tant plus elle sera vilaine, tant plus on la croira, parce qu'on n'est pas loin de vous croire un faux et capable de tout.

Jamais la sagesse champêtre ne dépassera de telles hauteurs d'induction. Les gens qui menaient la bataille contre moi étaient décidément d'habiles stratégistes. La place était forte, mais ils l'avaient minée d'avance. Ils avaient commencé par me déconsidérer dans l'opinion, afin que toute accusation parût plausible. De mon côté, je leur prêtais le flanc, en ne donnant aucune raison d'une conduite, du reste, difficile à expliquer. Je permettais donc l'entrée à toute explication, la plus improbable comme la plus odieuse.

En quittant le vieux paysan, je rencontrai Rosalie. Elle avait changé en quatre mois. Elle devenait jeune fille, mais elle avait gardé sa physionomie franche, son regard grave, son allure résolue. Elle me conduisit un bout de chemin, vers le hameau du Heurtevent. C'est là que se trouvait la maisonnette où les Copin s'étaient retirés. Elle me dit en me quittant :

— Pierre m'a dit de ne jamais rien croire de mal de vous et que

vous êtes le plus brave homme et le meilleur qu'il y aura jamais. D'ailleurs je sens que c'est vrai. Soyez tranquille, je serai toujours pour vous.

— Me voici bien protégé, me dis-je, souriant, en ma superbe ignorance de l'avenir.

Il n'y avait encore personne à Heurtevent. Ce n'était pas une chaumière, mais une maisonnette solidement et proprement bâtie qui avait une bonne figure avec son jardinet et son clos rempli de pommes et ses dix mesures de terres labourables qui allaient rejoindre la lisière de la grande Forêt de Boulogne.

Le vieux petit rentier à qui j'avais confié, autant qu'il se pouvait, la jolie Jacqueline, était changé en hérisson. Il me dit qu'il ne voulait plus rien avoir à faire avec ces gens-là, et qu'on ne tarderait pas à en voir de belles. La femme était toujours avec le capitaine Duhamel. Le plus jeune fils était un vaurien qui ne deviendrait jamais qu'un méchant braconnier. Pour la fille elle n'était peut-être pas encore mauvaise, mais cela ne tarderait pas, sans doute. Le capitaine avait entrepris son éducation, et pour commencer il l'avait envoyée dans un atelier de couturière à Boulogne, où elle en apprendrait de toutes les couleurs.

Ces nouvelles ne me préoccupèrent peut-être pas autant que je l'eusse cru. J'étais comme un homme que poursuit un essaim de mouches, dont le bourdonnement continuel agace et empêche de percevoir finement tout autre bruit.

Les mouches ne tardèrent pas à se faire guêpes, et le bruit allait devenir si formidable, que la plus forte cervelle n'y résisterait pas. Peut-être pensera-t-on que j'ai eu quelques moments de folie. J'en laisse le jugement aux gens sages et bienveillants.

Ce fut le premier dimanche d'avril 1879 que la chasse à Philippe d'Écaux commença, la vraie chasse, la grande poursuite. Ce qui avait eu lieu jusqu'ici n'avait été qu'une approche, une reconnaissance. Je n'oublierai jamais cette date qui commença le premier *avatar* dudit Philippe.

Ce dimanche donc, quand j'entrai, pour la grand'messe, à l'église de Hautville, j'entendis un murmure, un très fort murmure qui saluait mon entrée et qui m'escorta jusqu'au haut de la nef où je pris ma chaise habituelle. Quand la messe fut finie, personne ne bougea, contrairement à l'usage. Chacun habituellement se précipitait pour sortir, un peu parce que cinq quarts d'heure d'office suffisaient amplement à la piété des fidèles, mais surtout parce que midi allait sonner, midi l'heure bénie du dîner. C'était pour me bien voir que chacun était resté. Je devenais une bête curieuse presque monstrueuse. Je venais de me révéler sous un nouveau

jour. Quatre cents yeux étaient plaqués sur mon visage avec une expression âpre qui allait de la stupéfaction la plus candide au blâme le plus accentué. J'avais l'habitude d'échanger quelques mots, en gagnant la porte du cimetière qui entourait l'église, avec beaucoup de paysans qui m'attendaient pour me saluer. Ce jour-là chacun avait passé lestement de chaque côté de ma personne; même deux des plus fières et des plus jolies filles du village, auxquelles, selon l'usage, j'adressai un sourire cordial, me répondirent par un froncement de lèvres, un froncement de dégoût. Oui, de dégoût! à moi! C'était capable de renverser les colonnes d'Hercule! Mais il n'y avait point à s'y tromper. Je restai un instant réfléchi, comme hébété. Pendant ce temps, toute l'assistance s'était envolée. Je ne pus rattraper qu'un cordonnier boiteux, le père Pipitte.

— Eh bien, Marc Pipitte, qu'est-ce qu'ils ont donc à se sauver comme une volée de pigeons?

— Ben là! monsieur d'Écaux, vous savez, c'est pour cette petite du Fort. Y disent des choses qui font rire les garçons et rougir les filles. Ça n'est pas qu'elles rougissent aisément. Mais y disent qu'elle demandait grâce à genoux, et qu'elle pleurait comme une Madeleine. Alors vous lui avez donné une croix d'or pour la faire taire et, comme en partant, elle avait dit « plus souvent qu'on m'y reprendra encore », vous auriez mis sa mère, elle et ses frères à la porte de leur ferme et cassé les reins au brave capitaine qui demandait des dommages, si bien qu'on dit que le gouvernement va s'en mêler, car le capitaine Duhamel a le bras long et il est avec M. le préfet comme si, parlant par respect, ils avaient gardé les cochons ensemble.

En effet tout le canton était plein de mon crime, et voici comment : l'administration républicaine connaissait l'antipathie prononcée que notre petite province, terre de courage et d'honneur comme on disait jadis, avait pour la révolution. Cette administration entretenait donc dans chaque village quelques agents électoraux, qui, braconniers, faillis, ouvriers criards et ivrognes, n'auraient eu aucun crédit si l'on n'avait pas su qu'ils étaient les espions de l'administration préfectorale et les distributeurs de ses menues faveurs. C'était ainsi une sorte d'état-major du corps électoral, le cadre des officiers de cette portion de l'opinion publique que la franc-maçonnerie faisait manœuvrer à son gré. On comprend ainsi comment, à un moment donné, tout le pays, tous les cabarets, tous les marchés furent remplis de mon nom et comment l'affaire ne s'arrêta plus. L'opinion fut tenue sans cesse en haleine.

Au premier abord, l'accusation me parut un bienfait des dieux. Elle était si absurde, en telle contradiction avec l'ensemble de ma

vie qu'elle ne vivrait que ce que vivent les sottes calomnies, l'espace d'un matin. Je revins tout souriant au château en quittant mon cordonnier boiteux.

Je me disais, confiant dans ma bonne renommée, dans ma vie vraiment pure, que nul des honnêtes gens du pays ne croirait un mot de cette accusation ; que les drôles qui y trouveraient le sujet de quelques basses plaisanteries n'oseraient guère les répéter et en tout cas n'y penseraient plus au bout de quelques jours.

J'oubliais cette haine habile et active qui cherchait à se venger de moi, et qui avait intéressé tout le parti républicain à cette chasse contre le plus hardi, le plus estimé des chefs du parti clérical dans le pays.

Je ne tardai pas à voir clairement que les apparences étaient contre moi. On comprenait maintenant pourquoi j'avais chassé cette veuve et ne lui avais pas fait remise de ses dettes. C'est que je voulais tenir la mère et la fille dans mon esclavage. Ma conduite s'expliquait ainsi et ne pouvait pas s'expliquer autrement. Les éloges que j'avais donnés à la gentillesse de Jacqueline, l'envie que j'avais montrée de la faire venir habiter Hautville, tous les détails de ce qui s'était passé pendant qu'elle était chez moi (Claudine ne s'était point tu) les larmes et les supplications de la fillette, les paroles à double entente qu'elle prononça en s'en allant, tout cela et cent autres détails bien aménagés, agrémentés, augmentés, ne pouvaient laisser de doute qu'à peu de monde.

Il ressortait de toute l'affaire que j'avais vilainement abusé de ma fortune. Ce n'était pas seulement un moment de faiblesse que j'avais eu ; j'étais un hypocrite déterminé ; j'avais tout préparé avec une réflexion profonde et une habileté infernale. Beaucoup de monde fut convaincu, et je fus généralement méprisé des honnêtes gens.

Quelques bons chrétiens, quelques vieux amis, me défendirent au début. Une circonstance que je dirai bientôt les réduisit au silence et ils me jetèrent lestement à l'eau dans l'intérêt même de la belle et noble cause qu'ils défendaient. Comment, sans être soi-même suspect d'hypocrisie et de vilenie, défendre un tel hypocrite ? Il y avait surtout cette croix d'or ! Donner une croix pour corrompre une jeune fille ! C'était bien clérical, disait Duhamel, et bien odieux, disaient les cléricaux. On avait fait à propos de l'aventure une chanson sur l'air de Malborough, plus un de ces fameux rébus de Picardie, qui sont à la portée des intelligences champêtres, tercets sans rythme et sans rimes mais remplis de vulgaire et joyeuse malice. Rébus et chansons ajoutèrent à l'anecdote cent détails grossiers ou bouffons, si bien que, tout en étant un tyran féodal et un calotin hypocrite, j'étais devenu un grotesque et un cynique.

Après être resté, au début, assez insensible à l'attaque, il avait fallu que je la ressentisse. Je m'étais alors défendu avec indignation. J'avais raconté les choses telles qu'elles s'étaient passées, mais sans succès : les opposants étaient trop cuirassés. Chacun s'attendait bien d'ailleurs à me voir inventer quelques moyens de défense. On aurait même cru que j'en trouverais de meilleur qu'une simple dénégation.

J'essayai d'accepter chrétiennement cette épreuve que Dieu m'envoyait; mais cette contrainte faillit me rendre fou. Je décidai, selon que mon naturel m'y portait, de prendre le taureau par les cornes.

Je me dirigeai un beau matin à cheval vers le Heurtevent.

Éléonore était installée dans son nouveau logis avec son plus jeune fils. Je tombais mal. Le capitaine lui avait dit fort simplement qu'il en avait assez, qu'il voulait bien continuer de la protéger elle et sa fille, mais que du moment qu'elle n'avait pas la ferme, il ne fallait pas espérer qu'il voulût l'épouser. Elle se consolait avec un redoublement de gloria, et elle était à demi ivre dès le matin. Je venais lui demander de démentir les calomnies qui couraient. J'avoue que je restai en posture d'imbécile quand elle me répondit tranquillement qu'elle voulait avoir la ferme et qu'elle l'aurait, qu'elle mentirait, qu'elle inventerait et qu'elle jurerait sous serment devant la justice tout ce qu'on voudrait jusqu'à ce que je lui eusse rendu sa ferme et permis d'épouser Duhamel. L'explication qui suivit fut orageuse, comme on pense; elle me tint tête comme une harpie. Finalement elle me défendit de remettre les pieds chez elle, sinon pour lui apporter le bail de la ferme :

— Et nous vous y forcerons bien. Jacqueline dira comme moi et elle a déjà commencé.

Je sortis de la maison, la tête basse comme un coupable. Je n'étais que réfléchi! Du coup, je me sentis presque écrasé. Je compris ce qui avait été peu explicable jusqu'ici, la quasi-unanimité de l'opinion contre moi. Comment résister au témoignage de la mère, à l'aveu de la fille?

Je ne pouvais croire cela de Jacqueline. Non, je ne pouvais me persuader qu'elle eût ainsi menti. Elle l'avait fait pourtant. Elle avait résisté aux arguments de sa mère, lui jurant que c'était un moyen de me faire mettre les pouces et de ravoir avec la ferme les beaux affiquets qui plaisaient à sa coquetterie; mais elle n'avait pu lutter contre l'habileté de Duhamel. Celui-ci avait exaspéré sa vanité, sa jalousie, en rappelant que non seulement je l'avais méprisée, que non seulement elle m'avait dégoûté, mais que le jour même où je la mettais à la porte de chez moi, j'allais demander une jeune fille

en mariage. Elle avait perdu la tête, elle avait juré de se venger. Je n'y pouvais croire encore.

En quittant le Heurtevent, je piquai vers la gare de Samer. Je savais que Jacqueline était en apprentissage à Boulogne chez une couturière.

Je tombai comme une bombe chez celle-ci. Je vois encore Jacqueline : elle était assise, dans une pose qui me parut mélancolique, avec des mouvements lents, comme en rêvant. J'étais parti furieux, j'arrivais attendri.

— Est-il possible, lui dis-je doucement, que tu aies pu mentir ainsi, ma pauvre Jacqueline ?

Elle avait levé vers moi ses yeux brillants de tendresse, sans doute, puis tout brusquement elle avait baissé le front en serrant les lèvres.

Je ne pus tirer d'elle une seule parole. Elle s'obstina dans un silence farouche. Elle était incapable de soutenir son mensonge devant moi, et elle ne voulait pas se rétracter. J'insistai vainement.

— Adieu donc, lui dis-je. Ton père, qui te voit, ne t'approuve pas. Tu veux me sacrifier à ces méchants, moi qui ne t'ai jamais fait que du bien !...

Cette fois elle leva la tête et se décida à parler. Ses regards étaient durs et exprimaient une énergie qui me frappa.

— Je n'oublierai pas mon pauvre père. Il sera toujours content de ma conduite. Je n'oublierai pas non plus les promesses que je vous ai faites. Un jour vous regretterez de m'avoir méprisée. Je me vengerai, mais... mais je vous aimerai toujours...

Elle se sauva. J'aurais peut-être dû être touché par cette déclaration de tendresse ; et, hélas ! je le fus plus tard. J'avoue qu'alors je maudis uniquement cette diabolique persévérance dans la calomnie, qui me livrait décidément et sans défense aux entreprises du sergent et de ses compagnons de truelle.

Je me sentis contre eux une colère qui m'effraya et que j'essayai vainement de combattre. Je priai Dieu, de mon mieux, et je le suppliai sincèrement de m'accorder la patience, de me donner la force de pardonner à ces misérables. Il ne m'exauça pas.

Je rentrai à Hautville ; mais ma journée n'était pas finie. Claudine, qui devait la terminer, eut la bonté d'attendre que j'eusse achevé de souper. Elle entra solennellement. Il me sembla que son nez était plus pointu encore que d'habitude. Elle me dit d'une voix qui me rappela tout brusquement le chant des cigales et les intolérables chaleurs de l'été, elle me dit de ce ton pincé où elle excellait :

— Je vais dire à monsieur quelque chose qui le chagrinera sans l'étonner. C'est que je vais quitter le château. Alfred — ainsi se

nommait son mari, — ne veut pas que je reste davantage. On se moque de lui, on le met, ainsi que moi, dans les chansons.

— Est-ce que tu es folle? Tu as quarante ans, tu m'as vu venir au monde, tu me connais mieux que personne : est-ce que par hasard tu croirais qu'il y a le moindre mot de vrai dans toutes ces méchancetés.

— Dame, monsieur, — elle baissait les yeux, Dieu me pardonne, — après ce qu'on a vu!

— Tu peux partir ce soir même, Claudine, dis-je froidement.

Elle trouva sans doute que je n'étais pas assez accablé de son départ. La vipère qui est au fond de toute âme humaine — j'étais devenu misanthrope — se réveilla dans son cœur, et je crois qu'elle n'y dormait jamais d'un profond sommeil.

— Je pourrai attendre, si monsieur veut, que cette petite, là-bas, du Fort, vienne me remplacer.

— Va, ma pauvre Claudine, dis-je avec une douceur angélique, toi du moins tu ne peux me mettre en colère, et je voudrais bien en dire autant de tout le monde.

Je sentais, en effet, que rien, ni raisonnement ni prières, n'y faisait et que, avant peu de jours, j'aurais étranglé le capitaine. Je savais que je ne pourrais m'en empêcher.

Ce qui m'affligeait surtout, c'est que je n'avais plus, me semblait-il, un seul ami ferme, solide qui crût en moi, en mon honneur, aveuglément, comme c'est le devoir de cette amitié qui avait été jusqu'ici le culte et le bonheur de ma vie.

Eh bien, j'étais injuste, j'avais encore un ami. C'était une amie. Elle ne vint pas elle-même, elle m'envoya une lettre par un mendiant. Elle était si soigneusement enveloppée cette lettre dans un mouchoir propre et déchiré, et elle me toucha tellement, que chacune des fautes d'orthographe me tirait des larmes. Il y en avait beaucoup.

« Je vous envoie celle-ci, monsieur Philippe, dans un mouchoir parce que Zinzin qui la porte est un garçon sûr, mais sale. Ne faites pas attention s'il y a des trous parce que Zinzin est honnête, mais si le mouchoir n'avait pas eu de trous, il aurait peut-être voulu se moucher avec, et comme il est honnête, il aurait voulu encore après envelopper la lettre avec le mouchoir. Pour éviter tout ça, j'aurais bien été vous voir ou vous prier de me joindre, mais le père Descamps ne veut pas. C'est pour vous dire que je suis pour vous, d'abord parce que j'ai reçu une lettre de Pierre, qui écrit si bien. Il me dit d'être toujours pour vous et de ne rien croire et que tout ça c'est des mensonges que Dieu punira et dont il vous récompensera. Je n'avai pas besoin qu'il me l'écrive. Je

sais bien que vous n'êtes pas capable de faire de vilaines choses. J'y mettrais ma main au feu. Mais je suis seule à croire ça. Pour papa, ça lui a fait de la peine. Il en a pleuré de colère et jeté son bonnet de coton par terre pour trépigner dessus, en me défendant de vous regarder seulement. Mais ça n'est pas pour vous dire tout ça que j'ai donné celle-ci à Zinzin. Voilà que j'y arrive enfin. C'est pour que vous preniez bien garde à vous. Je sais tout par le jeune Marc Copin, qui est un vaurien qui finira sur l'échafaud. Mais il est bavard. Il m'a donc dit que le capitaine a un plan. C'est de vous faire faire quelques sottises ou violence publiquement. Alors on vous attaquera devant les tribunaux. C'est pour avoir un prétexte de faire raconter publiquement toute l'histoire par un avocat qui rendra l'affaire plus laide encore : « Ce calotin, comme dit le capitaine, il sera déshonoré non seulement comme il l'est dans tout ce pays-ci, mais à Paris et dans la France entière. Je me charge de faire redire dans les journaux tout ce que notre avocat inventera; et avec lui tous les calotins du pays, de la France, seront déshonorés. » Ainsi, monsieur Philippe, soyez bien sage et surtout ne venez pas à Questrecques, parce que le capitaine vient tous les matins voir cette Eléonore Copin, qui dégoûterait toutes les femmes d'être veuves.

« Votre servante, Rosalie Descamps, pour vous servir. »

Ainsi j'avais encore une amie. J'étais injuste envers l'humanité, j'avais deux amis. Louis de Liembrune, je le sus plus tard, ne m'abandonna jamais et ne cessa de me défendre. Malheureusement le pauvre garçon, plus affligé encore que moi, était absent. Il m'eût peut-être empêché... mais non j'étais décidément affolé. La lettre de Rosalie m'enleva la dernière parcelle de sagesse chrétienne. La pensée du scandaleux retentissement qu'aurait la calomnie si elle arrivait même incidemment devant les tribunaux me donna la fièvre.

Le lendemain je partis au milieu de la nuit. Dès l'aube j'étais aux aguets dans un petit bouquet de bois qui cotoie le chemin menant au Heurtevent. Après deux heures d'attente, je vis déboucher mon ennemi dans le chemin solitaire.

Je m'avançai. Le drôle perdit de sa belle couleur rouge, en me voyant; il fit un geste pour se retourner et se sauver. Mais il pensa sans doute que je le rattraperais aisément.

Il s'avança en essayant de faire bonne contenance. Je bondis, je lui pris les deux poignets, je les lui serrai à le faire crier.

J'avais dès l'enfance cultivé la douceur avec une piété persistante, toutefois il y a en moi un fond de fureur martiale qui n'abandonne

jamais complètement les descendants des vieilles races militaires. Il paraît qu'en ce moment mes yeux prenaient une expression de cruauté très troublante.

Si j'ai jamais regardé quelqu'un avec des prunelles féroces, c'est ce garçon-là, et ce matin-là. Comment se fit-il que je ne l'ai pas cassé, brisé, piétiné, mis en pièces? Ce fut une protection spéciale du Maître que j'avais essayé jusque-là de servir au mieux de ma volonté. Je ne sais plus, je n'ai jamais su les détails de l'incident. Je me rappelle — parce que je vois son visage livide, — que je devais fixer sur lui ces effrayants regards de bête furieuse. Je ne reconnaissais presque plus ma voix qui était rauque et qui s'échappait avec peine de ma gorge serrée. Grâce à Dieu, il ne fit pas un geste de résistance et il ne dit pas une parole. Je suppose — car cela était dans mes intentions bien arrêtées, — que je le menaçai, si jamais, d'une façon ou d'une autre, ses ignobles calomnies arrivaient devant les tribunaux, de le couvrir de soufflets, de coups de pieds, puis de le tuer, quoi qu'il pût arriver. Je ne me souviens à peu près exactement que d'une phrase. « Je suis en cas de légitime défense! En lançant contre moi, injustement toute cette administration républicaine dont, à ce que vous dites, vous êtes l'inspirateur et le guide, vous m'avez mis hors des lois sociales, qui ne me protègent plus. Je me protégerai moi-même. »

Le sergent comprit sans doute que j'étais déterminé comme un fou, et il se tint coi désormais. Il faut, en outre, rendre justice à Jacqueline, au double visage. Elle déclara résolument qu'elle mentirait tant qu'on voudrait, mais qu'elle ne pourrait le faire devant moi ni devant la justice.

Je restai deux jours fort abattu, après cette algarade, non point par remords, le moment n'en était pas encore venu, mais par fatigue physique. Une lettre que je reçus du petit baron me remit sur pied. Il m'annonçait le retour de toute sa famille pour le 15 mai prochain. Il ajoutait qu'*on* espérait me voir à la gare de Samer pour le train de onze heures du matin. Nous étions le 12. Il me sembla que dans trois jours mes maux seraient finis.

III

Je m'en allai au-devant de Blanche, en chantant au fond de mon cœur et en fredonnant des lèvres la vieille chanson charmante dont l'air est plus doux encore que les paroles :

Ah! que l'amour est gay,
Le joly mois de may!

Lys et tourterelle
Je te nommeray
Et d'un cœur fidèle
Je t'adoreray.

Puis j'essayais, en traversant mes humbles bois, de me rappeler les vers que Pétrarque récitait en voyageant dans la grande forêt des Ardennes où il croyait voir apparaître derrière chaque arbre le fantôme de Laure. Et revenant à mon aimable pastorale, j'ajoutai cent couplets à ceux que je connaissais déjà.

Ah! la jolie journée! quoique six années et mille événements se soient passés depuis lors, comme je la revois encore aujourd'hui toujours verdoyante « en sa plus verte nouveauté », toujours parfumée de ses senteurs diverses, embaumée de fleurettes, toujours bleue de ce pâle azur qui est le printemps des nuées. Je souriais à ces gros nuages blancs qui couraient éperdus dans le ciel, poursuivis par le vent de mer. Je me méprisais pour avoir cru que ces fuyards allaient cacher le triomphant soleil, qui reparaissait plus brillant après cette éclipse d'un instant. N'avais-je pas, d'ailleurs, pour sourire à ma vue, ces yeux bleus, remplis des promesses du chaste et éternel amour.

Ah! que l'amour est gay,
Le joly mois de may.

Le fantôme aux yeux verts avait-il disparu? Je sais bien que je vais attrister quelques âmes bien nées, mais il faut l'avouer : il avait disparu pour la première fois complètement, ce jour-là. Pourquoi l'avais-je chassé ce jour-là plus résolument que jamais? C'est une impression assez subtile et qui eût éclairé sur l'état de mon cœur un praticien des cours d'amour. Il me semblait que c'était pour Claire un devoir absolu de se trouver à côté de moi au moment où je souffrais tant. C'était à elle, à nulle autre, de me consoler et d'éloigner le désespoir. Je ne pouvais lui pardonner d'avoir été absente.

Mon cœur battit donc comme un bon cœur amoureux quand j'entendis le sifflet annonçant que le train était en gare.

Le premier visage que je vis à la portière fut celui de Louison. Il était souriant et triomphant. Le petit baron bondit hors du wagon. Les voyages l'avaient rendu plus incandescent que jamais et plus leste. Il m'embrassa — je dis la vérité — il m'embrassa et courut assister à la dégringolade de ses colis innombrables. J'offris la main à Mme de Soleines. Dieu me pardonne, elle me sourit, — je n'invente rien; — et avec une délicatesse de tendresse tellement accentuée que cela équivalait presque à la solennité des fiançailles, elle me

pria d'aider mademoiselle à descendre et elle feignit d'avoir à causer avec Louison.

Mon cœur battait toujours et il goûtait cette convalescence du bonheur avec d'autant plus de sensibilité qu'il avait été plus désolé. Je voyais dans la pénombre du wagon deux morceaux du ciel, non pas de ce ciel bel et bête, qui se compose des nuages courant sur notre tête, mais du vrai ciel, de celui qui se compose de l'amour divin, et dont nous avons la révélation ici-bas dans l'amour pur de notre fiancée. Tant pis pour le chien d'anthropologue qui ne me comprendra pas.

Je pris sa petite main dans la mienne. Par un même mouvement, nous les avions dégantées. Cette main mignonne, si blanche et si douce était blottie dans la mienne. Je pensai à une fauvette privée que j'avais eue jadis. Elle tenait fixés ses regards sur moi avec une intensité de curiosité et de tendresse singulière.

— Vous avez mauvaise mine, me dit-elle à mi-voix, mais, même voilée, cette voix fraîche et harmonieuse avait toujours une sonorité à la fois douce et résolue.

— J'en suis contente, continua-t-elle avec un malin sourire qui était une nouvelle conquête pour cette paisible physionomie de vierge scandinave. J'aurais été chagrinée de vous trouver rose et joufflu après cinq mois de mon absence.

Elle parlait vite comme quelqu'un qui a deux minutes pour chanter tout un poème.

— Regardez mon âme dans mes yeux. Ils vous apprendront que je n'ai pas passé une minute sans penser à vous.

Comment dirai-je! Elle me donna ses yeux tout entiers. Elle les ouvrit tout grands comme pour me faire pénétrer jusqu'au fond de son âme. La chère âme, noble et virginale, si aimante et si fine et si vaillante en sa douceur!

Je la vis dans toute sa beauté. Ce fut un éclair divin, et jamais avenue féerique, ces avenues des contes des génies qui conduisent au palais de la princesse à travers des grottes illuminées par l'éclat des pierres précieuses, jamais avenue ne fut si brillante que ces regards limpides.

Elle referma les yeux comme si elle voulait y garder pour jamais le regard que je venais de lui confier plein d'admiration et d'un amour alors sincère. Elle murmura :

— Encore quelques heures de patience et puis... pour toujours, n'est-ce pas? pour toujours, aussi longtemps que vous serez... Philippe.

Elle s'éloigna. Mme de Soleines vint poser son bras sur le mien. Vraiment, elle n'était pas reconnaissable.

— Une jeune personne, fort éloquente, me dit-elle, nous a persuadés, sans retour — elle souligna — que vous êtes le plus digne personnage que la terre ait portée. Voulez-vous pour une dizaine de jours avoir pitié d'une maîtresse de maison qui a cette montagne de colis à introduire dans des armoires. Voyons, nous sommes aujourd'hui jeudi. Voulez-vous venir dimanche en huit à Bernieulles, de bon matin, nous irons à la grand'messe ensemble. Vous voudrez bien accepter notre dîner. Il y aura quelques parents, les d'Estrel, et au dessert nous annoncerons la bonne nouvelle.

Elle me fit une révérence et je retournai chez moi en chantant.

Je passai ces dix jours en béatitude.

La position n'était pas changée. La calomnie continuait toujours son grand travail d'orchestration. J'étais toujours un monstre d'ingratitude d'abord et de débauche ensuite. Mais je ne m'apercevais de rien. J'avais perdu cette sorte d'hallucination que les gens harcelés comprendront bien et qui me faisait entendre partout des chuchotements, voir partout des regards railleurs ou accusateurs, saisir partout des allusions et des reproches.

Le dimanche arrivait, le doux et solennel dimanche. C'était le samedi soir. J'avais soupé et je fumais avec béatitude ma grande pipe. Vérissime faisait un ramage épouvantable auprès des nouvelles servantes qu'elle avait choisies laides et obtuses.

Louison entra, après avoir échangé quelques mots qui me parurent irrités, avec Vérissime. Celle-ci me croyait, comme la terre entière, sauf les deux exceptions que j'ai dites, coupable, mais elle m'eût pardonné bien d'autres crimes. C'était l'héroïsme sauvage de la mère nourricière. Louison avait les yeux rouges, l'air dur. Je me levai vivement.

— Mlle Blanche est souffrante ?

— Non, répondit-elle sèchement.

— M. ou Mme de Soleines sont malades?

— Non, tout le monde se porte bien, si on peut bien se porter quand on a le cœur mort. Tout le monde est parti aujourd'hui.

Eh bien, on ne me croira pas, — mais je m'en moque, — je vis le capitaine là-bas au fond de mon cabinet. Il me faisait un pied de nez. Eléonore s'appuyait sur la muraille tenant une bouteille d'une main et me montrant le poing de l'autre. Jacqueline était assise pleurant à chaudes larmes, le front penché. Je compris que tout était fini, qu'il était inutile de me défendre et tandis que mon corps était très vert, mon intelligence aussi alerte que peut l'être celle d'un maniaque, mon âme était stupéfiée.

— Ah ! on est parti, et pourquoi?

— Mais, dit la vieille femme avec colère, puisque je le crois,

moi, qui vous ai presque élevé, comment ne le croirait-on pas? Et comment pourrait-on encore vous aimer, puisque moi qui n'avais que vous, après elle, je voudrais maintenant pouvoir vous étrangler?...

Elle le souhaitait très sincèrement, on le voyait.

— Etrangle-moi, ma bonne Louison.

— D'abord, ça m'ennuie de voir que vous osez encore me tutoyer. Ah! je croyais que j'y serais restée, moi aussi. Tout le monde était fou et désespéré. Monsieur qui voulait venir vous donner des coups et vous tuer, et ça pendant deux jours! Madame à ses genoux, à ses pieds, pleurant, le retenant, s'attachant à lui! Un jour il l'a traînée jusqu'au bout du parc, et elle est tombée comme morte sans lâcher son habit. Et *elle*, si bonne, si douce, qui vous aimait tant, qui n'avait jamais fait que du bien à tout le monde entier, et qui n'avait jamais eu une méchante pensée! Ah! qu'elle vous aimait et qu'elle était fière de vous! Pendant le voyage, elle n'avait jamais vu un beau tableau où on montrait des gens fiers, des chevaliers, des soldats, des saints même, sans penser à vous et me chercher de l'œil pour me dire : « C'est lui, toujours lui! »

La pauvre vieille femme éclata en sanglots, moi j'étais en catalepsie morale. J'écoutais muet, froid comme une pierre, cela se passait sur une scène.

— Elle est tombée quand je suis revenue de Boulogne et que je lui ai dit : C'est vrai. Pendant deux jours et deux nuits, elle n'a rien dit. Elle est restée regardant au loin, les yeux fixes. On aurait dit que sa tête était séparée de son corps mort et qu'il n'y avait que la tête de vivante. Elle n'a ni mangé ni dormi. Enfin au bout de quarante-huit heures, — ah! qu'est-ce que je ne lui ai pas dit et qu'est-ce que je n'ai pas dit à Dieu, — elle s'est mise à genoux. Elle est restée longtemps. Puis elle a pleuré. Elle a marché comme un voleur dans la nuit, sans bruit; je croyais qu'elle allait s'envoler au ciel. Elle alla trouver monsieur, qui était là, abattu, madame qui sanglotait. Elle dit :

— « Papa, c'est inutile ce que vous voulez faire, et vous savez que c'est mal et défendu. Je me suis trompée. Ce n'est pas lui que j'aimais, c'est un autre que j'avais vu en lui. Quand vous l'aurez tué, car vous le tueriez, vous comprenez qu'il ne serait pas assez lâche pour se défendre contre vous, et c'est pourquoi comme vous n'êtes pas un lâche non plus, vous n'irez pas assassiner un homme qui ne se défend pas! Non, je vois clair, ce n'est pas lui que j'aimais. Il est faible et vil, mais il n'est pas lâche. Je vous dis que, quand vous l'auriez tué, il ne serait pas plus mort pour moi. Nous allons partir dès ce soir. Nous reviendrons, Dieu sait quand. Louison restera ici pour aller l'avertir. » Voilà ce qu'elle dit! Et quand je

pense que c'est moi qui ai voulu ce mariage-là, et que je ne vous ai pas connu et que c'est moi qui l'ai mise dans cet état là! Car Dieu sait quand elle pourra oublier qu'elle a aimé et qu'elle a failli épouser un vilain comme vous.

Tout cela était tranquillement méprisant. J'étais condamné sans appel, pour toujours. J'eus alors une idée héroïque. Peut-être l'état de torpeur où je me trouvais y contribuait-il, peut-être fût-ce la faute du fantôme aux yeux verts! Je ne discuterai pas. Mais je suis sûr que ce fût de l'héroïsme. Je me décidai donc à ne pas même essayer de me défendre, afin d'enlever à ce cœur délicat toute hésitation, tout remords. Qu'est-ce que je sacrifiais? ma vie était finie, bien finie cette fois.

— Et comment, dis-je timidement, avez-vous appris tout cela?

— Alors, dit-elle avec une brusquerie presque joyeuse, car elle avait encore peur de m'avoir calomnié, bien qu'elle eût toute raison de me croire coupable, alors vous avouez que c'est vrai?

— Non, répondis-je sèchement.

— Et vous ne vous défendez pas?

— Non.

— Comment nous l'avons appris? continua-t-elle en haussant les épaules. D'abord, dès notre arrivée, tout le monde en parlait. Nous n'avons pas vu une créature, homme ou femme, maître ou domestique, seigneur ou paysan, qui n'en parlât. On ne voulut rien croire à la maison. Toutefois il y avait ça que vous aviez chassé cette veuve et que vous n'auriez pas dû le faire, et que ça ne s'expliquait pas : c'est ce qui troubla d'abord M. le baron et qui le décida à croire. Moi j'interrogeai. Je n'eus bientôt plus de doute. J'allai partout. J'étais comme une folle, mais je vous aimais alors et Blanche par-dessus tout. J'avais si bien arrangé tout, depuis sa naissance!

La vieille femme essuya vivement ses yeux. Elle rougissait de pleurer dans une affaire où un misérable comme moi était en question. Peut-être pleurait-elle un peu sur moi et s'en indignait-elle?

— Claudine l'avouait, vos domestiques l'avouaient, la mère l'avouait, la fille l'avouait. Il fallut bien dire à la maison : c'est vrai. Ce qui déchirait le cœur de Blanche, c'était surtout cette croix que vous avez donnée. Elle vous oubliera et en épousera un autre, c'est moi qui le dis. Mais quand elle mourra, cette croix-là le bon Dieu la retrouvera dans son cœur. Madame, ce qui la troublait, c'est que vous soyez venu demander sa fille en mariage, juste en quittant cette petite; si elle n'avait pas eu à calmer la rage de monsieur, elle en serait devenue comme sotte à cette pensée. Lui, monsieur, c'était tout ça et surtout que vous avez préparé la chose de longue main, hypocritement à l'aide de l'argent, à l'aide de ce

fermage, comme un vilain, disait-il, comme un ignoble jacobin, un vil juif, comme un lâche.

Je fermai les yeux. Je sentai le sang me battre aux tempes. Je ne bougeai pas. Dieu me doit une belle place en paradis!

— Et moi, qui courais de l'un à l'autre! et notre pauvre curé qui ne savait où il en était à l'idée que M. le baron allait se battre en duel avec vous. Ah! tout ce qu'il lui dit de beau là-dessus n'y fit rien jusqu'à ce que mademoiselle... mais vous ne dites rien. Expliquez au moins pourquoi vous avez renvoyé ces gens-là de votre ferme, malgré toute espèce de raison. Ce qui est fait est fait. Jamais plus mademoiselle ne pourrait vous aimer. Vous savez ce que c'est qu'une vessie qu'on a trouée. Mais on se dira : ce n'est qu'un homme faible. Il y en a tant! celle-là de faiblesse est bien laide. Toutefois ce ne fut pas un hypocrite. Nous pouvons rougir de l'avoir aimé de tout notre cœur, mais sans nous en désespérer.

J'essayais d'admirer comment la bonne compagnie aiguise l'esprit des vieilles paysannes.

— Je n'ai rien à vous dire, sinon adieu. Louison, donc, adieu. Nous lui laisserons, à Dieu et à ses deux bons serviteurs, le temps et l'éternité, le soin de débrouiller cet écheveau-là.

Je devenais solennel. Fermez-vous pour toujours bel œil bleu, limpide et virginal.

Ah que l'amour est gay,
Le joli mois de may.

Je restai plusieurs jours couché, sans maladie que le bon docteur du Boisseau pût constater, hébété, sans force, les muscles détendus, toujours sommeillant et muet. Je n'avais plus aucune pensée. Je compris seulement que mon devoir absolu était de couper le plus de choses possible dans la carcasse du capitaine. Heureusement j'étais incapable de me remuer. Pendant que j'étais là, étendu, il dut se passer quelque combat à mon sujet, entre mon bon ange et le Malin. Quand je me relevai, ce dernier était en débandade. Je me dis qu'il n'y avait que le P. Loyautte qui pût mettre en sûreté les oreilles du capitaine.

Si quelqu'un prend intérêt à ma conscience, je puis lui apprendre que je revins de Paris décidé à laisser le capitaine en son entier. Mais je rappelai vilainement au Seigneur qu'il a promis de combler de charbons ardents la tête des ennemis auxquels on pardonne. Et je n'étais pas encore assez parfait pour ne pas me réjouir à la pensée de cette grillade.

J'avais pris mon pays et mes contemporains en dégoût. Je remis toute l'administration de Hautville à mon régisseur, dont j'étais sûr.

Le notaire de Samer était non seulement un ami, mais le plus probe et le plus intelligent des hommes, je lui confiai toute ma fortune. Je lui remis un blanc-seing pour vendre toutes mes propriétés si l'occasion s'en présentait.

J'écrivis à Louis une lettre très hilare dans laquelle je lui promettais de revenir dans cinq ans, si je n'étais pas dévoré par les ours, les tigres ou les hommes.

La veille de mon départ, je reçus de Boulogne une lettre. Je crus reconnaître l'écriture sur l'adresse. Elle était de Jacqueline. Je ne voulus même pas l'ouvrir. Je savais qu'elle eût changé mon plan et j'étais comme Rachel, je ne voulais pas être consolé parce que j'avais perdu tous les enfants de mon cœur. Mais j'étais un homme de prime-saut. J'envoyai au baron de Soleines une lettre en y joignant toute cachetée celle que Jacqueline m'avait écrite.

« Monsieur, je reçois cette lettre. Je suppose qu'elle vous éclairera. Je ne sais pas ce qu'elle dit. Je ne l'ai pas ouverte. Vous m'en croirez, je le suppose. Je quitte la France pour longtemps, sinon pour toujours. Je crois pouvoir vous dire ceci : Si l'on vous eût accusé devant moi d'une bassesse analogue à celle dont on m'a accusé, j'eusse protesté, quelles que pussent être les apparences. Je me suis montré jusqu'ici aussi fermement, continûment et chrétiennement honnête homme que vous avez pu l'être vous-même. Pourquoi avez-vous cru ce que je n'eusse pas cru? Je dois supposer que vous m'êtes inférieur par quelque côté de l'intelligence ou de l'âme. Que cela soit la seule vengeance de

« Philippe d'Écaux. »

Je mis les deux lettres sous le pli destiné à Louis, en lui recommandant très particulièrement mon filleul Pierre Copin.

Je ne fis aucune visite d'adieu. Le matin de mon départ, après avoir établi Vérissime, baignée de larmes, dame et maîtresse du château, je retrouvai Constant. Il avait disparu depuis vingt-quatre heures. Il avait à la main un paquet minuscule.

— Qu'est-ce que c'est que ça, lui dis-je, et d'où viens-tu?

— Ça, c'est mon paquet, et je viens de dire adieu à tous mes parents. Je m'en vais avec monsieur.

J'avais un troisième ami sous le ciel; il est vrai que son bagage était bien mince : une chemise de rechange et une paire de pantoufles, parce qu'il avait, dit-il, les pieds sensibles après dix heures de marche. Mais, puisqu'il me donnait sa vie, je pouvais bien lui monter sa garde-robe.

Charles d'Héricault.

La suite prochainement.

L'EXPOSITION DE 1889

ET

LES CHEMINS DE FER[1]

VI

LES CHEMINS DE FER ÉCONOMIQUES

Un réseau de chemins de fer est un appareil qui fait circuler la sève industrielle à travers toutes les parties d'un même territoire. Mais, cette sève, les voies ferrées ne la créent pas; elles se bornent à la recueillir. S'il est certain qu'elles en facilitent l'expansion en lui ouvrant des débouchés, il ne dépend pas d'elles, par leur vertu propre, de la faire naître là où il n'en existe pas de germe. Ce sont des outils merveilleux; mais, si exceptionnel que puisse être un outil, l'emploi n'en a de raison d'être que quand il y a une force à utiliser ou une matière première à mettre en œuvre. Dessiner sur une carte un réseau de chemins de fer, en se donnant *a priori* pour condition que toutes les mailles en soient également serrées, et procéder ensuite à l'exécution de ces lignes, est commettre un véritable gaspillage de la fortune publique. Mieux vaut cent fois, au point de vue d'une bonne gestion, faire attendre à une région l'avantage d'écouler plus facilement ses produits que de planter à grands frais des lignes de rails là où il n'est pas d'ores et déjà permis de compter sur un courant sérieux de voyageurs et de marchandises.

Cette vérité, qui semble aussi lumineuse que l'évidence, et que des idéologues ont seuls pu obscurcir, grâce à la complicité d'un rare désarroi politique, cette vérité, disons-nous, tire une force particulière des conditions nécessairement coûteuses dans lesquelles

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août, 10 et 25 septembre 1889.

ont dû être établies les voies ferrées dont l'ensemble forme le réseau européen. Partout, sauf de rares exceptions, la largeur de la voie y est de $1^m,44$ à $1^m,45$. Cette dimension, nous l'avons dit ailleurs, avait été choisie d'instinct par les premiers constructeurs; mais, plus tard, quand on a voulu, avant que la question fût engagée sans aucune possibilité de retour, examiner s'il ne conviendrait pas de modifier cette pratique, des congrès d'ingénieurs sont tombés d'accord pour reconnaître que Stephenson avait sagement fait de s'en tenir à ce chiffre. C'est qu'en effet la voie normale, comme nous l'avons appelée, laisse toute la latitude désirable pour développer la force du matériel roulant sans nuire à sa stabilité. Nous savons qu'on y peut faire circuler des locomotives de près de 60 tonnes et des voitures de 23 mètres de long, qu'un homme y manœuvre sans peine les aiguilles; enfin qu'on trouve dans le commerce et qu'on manie facilement des traverses du calibre correspondant, dont les diverses dimensions présentent des rapports très favorables à l'assiette de la voie. On n'aperçoit donc pas l'avantage que pourrait procurer un excédent de largeur, sinon pour les voitures à couloir, et encore en risquant le plus souvent de voir cet accroissement devenir exagéré relativement au nombre des passagers qui en profiteraient.

D'autre part, l'exploitation régulière d'une ligne normale comporte un certain nombre de conditions inéluctables, qui ne permettent pas d'abaisser au-dessous d'une certaine mesure les frais de premier établissement. Il n'est pas bon, si l'on prévoit un trafic tant soit peu actif, que les pentes dépassent sensiblement 10 millimètres par mètre, ni que les courbes aient moins de 300 mètres de rayon. Il faut que les ouvrages d'art soient conçus en vue d'une pression qui peut atteindre 18 tonnes par essieu; que les installations courantes de la voie garantissent la sécurité, c'est-à-dire que rien ne manque en fait de disques, de sémaphores, d'avertisseurs, etc.; que les gares soient spacieuses et bien pourvues de personnel; enfin, que le matériel roulant possède toutes les qualités dont la nécessité a été aujourd'hui reconnue et qui représentent, par chaque voyageur à transporter, un poids mort de plus en plus considérable.

De toutes ces conditions, les plus impérieuses sont celles qui se rapportent au tracé, parce qu'elles s'éloignent beaucoup des circonstances habituellement caractéristiques du terrain naturel. Pour y satisfaire, c'est-à-dire pour éviter les pentes trop fortes et les courbes trop brusques, il faut se résigner à des détours parfois très longs, percer ici des tranchées, là des tunnels, jeter des viaducs ou de grands remblais sur des vallées profondes et assurer, par de

solides travaux, l'équilibre des terrains dont il a fallu troubler l'assiette. L'expérience a suffisamment prononcé sur ce que coûtent ces diverses exigences. Considérons, par exemple, le réseau de l'Ouest, où près de 4000 kilomètres sont en exploitation complète, dans les conditions topographiques les plus diverses. Les comptes arrêtés au 31 décembre 1888 font ressortir les frais de premier établissement à *trois cent cinquante mille francs par kilomètre*, dont 50 000 formant la part du matériel roulant. Ce même chiffre de 350 000 s'applique presque sans changement au réseau du Nord, où 3691 kilomètres étaient en exploitation à la fin de 1888. Nous pourrions donc le prendre pour base de nos évaluations. Mais, afin de faire la part des sujétions auxquelles les grandes compagnies ont été soumises, par exemple en raison des prix que les jurys d'expropriation leur ont souvent infligés ; pour tenir compte aussi des fautes qui ont pu être commises au début, nous ne craindrons pas d'admettre la possibilité d'une réduction sensible des frais d'établissement d'un kilomètre, en les évaluant à une somme comprise *entre deux cent mille et trois cent mille francs*.

Si, au risque d'introduire une grande gêne dans l'exploitation, on peut se contenter d'une voie unique, le prix du kilomètre pourra être abaissé, sans toutefois descendre jusqu'à la moitié des chiffres précédents. De toutes manières, à moins de compromettre la solidité de la ligne ou la bonne marche de l'exploitation, il sera impossible, en dehors de circonstances absolument exceptionnelles, d'obtenir un prix de revient inférieur à 100 000 francs.

Or il est de toute justice que la somme dépensée de ce chef soit rémunérée par un intérêt convenable. Voulût-on se contenter de 3 pour 100, qu'un produit net supérieur à 3000 francs par kilomètre serait déjà nécessaire. Mais le produit net se compose de l'excès de la recette brute sur les dépenses d'exploitation. Cherchons donc à nous faire une idée de ce chapitre. Nous y parviendrons sans peine, grâce à une note publiée en 1887 par M. Ricour [1], et où les résultats statistiques fournis par l'administration des travaux publics ont été analysés et résumés avec une netteté particulière. La note de M. Ricour est relative à l'exercice 1883, et nous choisirons d'autant plus volontiers cette période, qu'elle peut être considérée comme normale, ayant précédé la crise dont les chemins de fer viennent de souffrir pendant cinq ans.

En 1883, les 27 000 kilomètres alors exploités par les six grandes compagnies ont fourni une recette brute d'*un milliard* en chiffres ronds, soit en moyenne 37 000 francs par kilomètre. La dépense

[1] *Annales des mines*, livraison de septembre-octobre 1887.

totale a été de 537 millions, c'est-à-dire de 19 000 à 20 000 francs par kilomètre. Mais remarquons que cette dépense se compose de deux éléments distincts : il y a d'abord une fraction qui est obligatoire, quelle que soit l'importance du trafic; car un train, dût-il circuler à vide, se compose nécessairement d'un certain nombre de véhicules, consomme un minimum de vapeur et, par suite, de charbon, occupe un nombre déterminé d'agents, et supporte sa part de frais généraux qui sont fixes. A côté de cela, plus le trafic est intense et plus il faut de voitures, de charbon, d'employés et de frais d'entretien; voilà le second élément, celui-là variable et d'une importance qui croît avec la fréquentation de la ligne.

En analysant les tableaux relatifs aux diverses sections des six grandes compagnies, M. Ricour a montré que les frais d'exploitation par kilomètre pouvaient être calculés avec une grande exactitude *si, à une somme fixe de* 6125 *francs, on ajoutait une part égale à* 39 *pour* 100 *de la recette brute*. Cela est vrai, quelle que soit la compagnie intéressée, les méthodes d'exploitation étant partout les mêmes.

On conclut de là, par le plus élémentaire des calculs, que, pour ne pas être inférieure aux dépenses d'exploitation (c'est-à-dire pour ne pas mettre une ligne en perte) *la recette brute kilométrique ne doit pas descendre au-dessous de* 10 000 *francs*. C'est seulement à partir de cette limite que le capital de premier établissement peut commencer à recevoir une rémunération.

Il nous reste à voir à quel trafic correspond cette recette nécessaire. La statistique du réseau de l'Ouest pour 1888 établit que la moyenne de la perception par kilomètre, impôt déduit, est, sur les grandes lignes, de 47 millimes par voyageur et de 61 millimes par tonne de marchandises. Sur le Nord, pour le même exercice, les chiffres correspondants sont 43,6 et 65 (défalcation faite de la part afférente au transport de la houille, qui ne rapporte que 34 millimes par tonne). Maintenant, quelle est la proportion relative des voyageurs et des marchandises? Cela dépend absolument des réseaux. La Compagnie de l'Ouest, par exemple, tire 47 pour 100 de sa recette des voyageurs et 53 pour 100 de la petite vitesse [1]. Au contraire, sur le Nord, les marchandises entrent pour une part beaucoup plus forte, à savoir 63,4 pour 100 contre 36,6 que fournissent les voyageurs. Mais si nous cherchons à évaluer les probabilités relatives à un faible trafic, nous ne commettrons pas d'erreur sensible, en admettant que les 10 000 francs de produit

[1] Il va de soi que ces chiffres s'appliquent aux grandes lignes et non à celles de la banlieue, où la grande vitesse fournit 90 pour 100 de la recette.

brut doivent se partager également entre les deux éléments[1].

Dès lors, on s'assure sans peine qu'une telle recette, encore incapable, nous le répétons, de rien donner aux actionnaires ni aux obligataires, réclame, par kilomètre, une fréquentation annuelle de *cent mille voyageurs et quatre-vingt mille tonnes de marchandises*, soit, *par jour*, *plus de deux cent soixante-quinze voyageurs et deux cent vingt tonnes*. Ces chiffres fussent-ils atteints, qu'il resterait à rémunérer le capital. Examinons successivement deux hypothèses, suivant que le prix d'établissement aura été de 100 000 ou de 200 000 francs, et contentons-nous de réclamer un modeste intérêt de 3 pour 100. La formule de M. Ricour exige dans le premier cas 15 000 francs, dans le second 20 000 francs de recette brute; c'est-à-dire que la fréquentation kilométrique devrait être, par jour, de 400 voyageurs et 330 tonnes dans la première hypothèse, de 550 passagers et 440 tonnes dans la seconde.

Au seul énoncé de pareils chiffres, et voulût-on même les réduire à moitié, ce qui serait excessif, pour correspondre aux conditions d'une ligne à voie unique, n'est-il pas manifeste qu'un chemin de fer du type normal ne peut être qu'une artère, faite pour ramasser ou disséminer sur son passage le courant industriel afférent à tout un district, dont les communications avec l'artère ne doivent s'établir que par des ramifications ou affluents d'ordre secondaire? Que, sur ces affluents, la traction puisse encore se faire à l'aide de la vapeur et sur des lignes de rails, nous ne le nions pas; mais, alors, il est non moins clair qu'il faut imaginer des systèmes nouveaux, beaucoup plus économiques, et soustraits à la plupart des sujétions qu'imposent la réglementation existante et les nécessités d'une grande exploitation?

Comment des principes d'une telle évidence ont-ils pu être méconnus, au point qu'on n'a pas hésité, en France, à construire et à faire exploiter par les grandes compagnies nombre de lignes à voie normale, sur lesquelles le produit brut kilométrique, non seulement n'atteint pas 10 000 francs, mais encore en dépasse à peine 2000? Une pareille folie serait inexplicable, si l'on ne faisait entrer en ligne de compte deux grandes maladies de notre siècle, qui sont la politique et la spéculation. Ici, c'est un député qui n'a pas voulu infliger à ses commettants l'humiliation de se voir traités sur un pied moins large que l'arrondissement ou le département voisin. La mort dans l'âme, peut-être, mais mieux préparé à porter

[1] Sur les lignes secondaires de la Sarthe et de l'Orne, la grande vitesse figure pour 54 à 56 pour 100 de la recette totale.

le deuil de ses convictions que celui de son mandat, il a accumulé les arguments devant la Chambre, pour faire triompher un projet qu'il savait ridicule au fond. Le gouvernement ne l'a pas combattu, de peur de s'aliéner un partisan, et ses collègues lui ont donné raison..... parce qu'après la rhubarbe devait venir le tour du séné! Là, c'est un spéculateur qui a trop bien vu le profit à tirer de cette subvention de 60 à 70 000 francs par kilomètre, que la loi de 1865 a malencontreusement permis aux conseils généraux d'accorder aux entreprises départementales. Qu'importe que la ligne ne soit pas viable? Qu'importe même qu'elle coure le risque de demeurer inachevée si, à la faveur de la subvention, appuyée par un semblant de capital social, on a pu lancer l'affaire et se débarrasser des actions sur le dos des naïfs? Il restait, pour comble, à voir l'État intervenir lui-même, et de ses deniers, dans l'accomplissement d'une telle extravagance. C'est le spectacle que notre génération a dû subir, lors de cette fièvre de chemins de fer qui a si tristement sévi, il y a quelques années, au ministère des travaux publics, et pendant laquelle la prospérité du réseau français a été irrémédiablement compromise par une véritable débauche de constructions inutiles.

Pour qu'on ne nous reproche pas d'accuser sans preuves, laissons la parole aux chiffres; ils ne sont que trop éloquents!

En 1883, sur 247 lignes ou sections de lignes, formant les 27 000 kilomètres alors exploités par les six grandes compagnies, il y avait 75 sections, représentant 2579 kilomètres, soit près du *dixième* du réseau, où la recette kilométrique brute était inférieure à 10 000 francs. Sur ce nombre, 27 lignes, comprenant 757 kilomètres, donnaient un produit de moins de 5000 francs. Dira-t-on que cette situation était peut-être passagère? Prenons alors la statistique de 1888. Il nous sera facile d'établir que, dans cette année, une seule des six grandes compagnies a compté jusqu'à 34 sections, formant 1100 kilomètres, c'est-à-dire *plus du quart de son réseau*, où la recette n'atteignait pas les 10 000 francs nécessaires à l'équilibre de l'exploitation; une de ces sections, de 34 kilomètres, située en pays agricole et réputé riche, ne donnait par kilomètre que 1840 francs, et sur deux autres, ensemble de 100 kilomètres, le produit brut dépassait à peine 2150 francs. Si l'on réfléchit que c'est le plus souvent la garantie de l'État qui couvre le déficit, on sera édifié sur les conséquences de l'imprévoyance gouvernementale! Cette imprévoyance remonte loin, d'ailleurs; et si le régime actuel y a sa grosse part, il n'en est pas seul responsable. On peut prouver que la majeure partie des lignes, qui ont été primitivement construites à titre d'intérêt local,

sous le bénéfice de la loi de 1865, fournissent à peine aujourd'hui une recette brute de 5000 à 7000 francs. Pourtant les prévisions admises, lors de l'institution des concessions, prévisions basées sur le nombre des voitures qui fréquentaient alors les routes voisines, avaient toutes escompté des recettes probables de 12 000 à 20 000 francs. Ces illusions du temps passé coûtent cher aux générations actuelles; mais celles-ci y ont elles-mêmes trop ajouté pour avoir gardé le droit de se plaindre.

A la vérité, notre démonstration n'est pas encore complète; car on pourrait alléguer que ces lamentables résultats établissent surtout l'impossibilité d'appliquer, à bon nombre de lignes, les procédés de construction et d'exploitation auxquels les grandes compagnies sont tenues, et il n'est pas certain, *a priori*, qu'on ne puisse pas mieux faire en usant d'une autre méthode.

En effet, une compagnie n'est pas libre d'employer simultanément plusieurs systèmes, selon que le trafic est actif ou non. Le voulût-elle, que son cahier des charges s'y opposerait. Bon gré mal gré, il faut qu'elle opère en grand, sans violer une seule des lois ni un seul des règlements qui concernent les chemins de fer d'intérêt général, sans modifier ni les ordres de marche ni les tarifs homologués par le gouvernement, sans abaisser le salaire de ses employés, en un mot, sans réduire, sur aucune section, le poids de ses charges au-dessous d'un minimum légal. Ce n'est pas un industriel réglant à sa guise sa manière de faire sur les circonstances; c'est un exploitant, sans cesse contrôlé par l'État, qui veille avec un soin jaloux au respect des moindres prescriptions du contrat de concession. Même, ce que ces prescriptions n'avaient pas réglé à l'origine, le soin de la sécurité publique permet encore au gouvernement de l'ordonner. C'est ainsi que nous avons vu les coûteuses dépenses d'installation des freins continus, des sémaphores et des autres appareils de protection, venir s'ajouter dans ces derniers temps aux frais d'augmentation de puissance des machines, des voitures et des rails, faits pour répondre au besoin de confort et de vitesse que le public ressent de plus en plus. Aussi peut-on dire que, malgré des progrès remarquables, réalisés dans les divers services, l'exploitation des grandes lignes devient de moins en moins économique, et ni les locomotives, ni les wagons, ni les appareils de toute sorte exposés au Champ de Mars, ne sont faits pour affaiblir cette impression.

Or si, pour les grandes compagnies, il n'est pas d'accommodement avec les exigences administratives, ces exigences peuvent fléchir et fléchissent en effet pour ce qu'on est convenu d'appeler les lignes d'intérêt local. Là prévaut une législation spéciale. En

raison d'une vitesse et d'une charge moindres, il est permis d'abaisser les frais de construction, par exemple, en acceptant de fortes pentes et des courbes de faible rayon, en n'établissant la plate-forme et les ouvrages d'art que pour une seule voie, en supprimant les clôtures partout ailleurs que dans la traversée des lieux habités, en réduisant le nombre des signaux, etc. On peut aussi bénéficier, soit de la moindre valeur des terrains à exproprier, soit de la bonne volonté des propriétaires, que l'appât d'un service de chemin de fer décide parfois à quelques sacrifices. Enfin, il est encore possible de simplifier la construction et le service des gares, ainsi que celui des passages à niveau, de réduire le personnel au strict nécessaire, de percevoir des tarifs plus élevés et définis d'une façon moins étroite, etc.

Toutefois, si loin que soit poussée la simplification, il y a une limite au-dessous de laquelle il n'est pas possible de descendre, et cette limite est facile à fixer. Assurément, de toutes les lignes d'intérêt local, aucune n'a rencontré des conditions d'établissement plus faciles que celle qui a été concédée, dans la région des Landes de Gascogne, à la Société des Chemins de fer économiques. Un relief nul, pas d'ouvrages d'art, des terrains de faible valeur, voilà, certes, des circonstances favorables entre toutes. Or, après de sérieuses études préalables, la construction a fait l'objet, entre l'État et la société concessionnaire, d'un traité à forfait sur le pied de 69 000 francs par kilomètre[1]. D'un autre côté, on a pu convenir, en raison des facilités particulières que devait offrir, dans une région à peine habitée, une exploitation consistant surtout en transport de bois, d'en représenter les frais kilométriques par une formule tout autre que celle qui prévaut pour les grandes compagnies; c'est-à-dire que la dépense a été évaluée à une somme fixe de 2300 francs, augmentée du tiers de la recette brute [2]. Sur cette donnée, il est aisé d'établir que la ligne ne peut devenir productive qu'à partir d'une recette de 3450 francs par kilomètre; et si l'on réclame, pour les capitaux engagés, un intérêt de 4 pour 100, on peut calculer, toujours d'après la même formule, que, pour y suffire, la recette brute doit atteindre *huit mille francs*. Pour un

[1] Nous retrouvons un chiffre très peu différent, celui de 76 000 francs, pour le chemin de fer militaire qui a été construit en Prusse, aux environs de Berlin, dans un pays absolument plat.

[2] Le choix de ces données n'est nullement arbitraire. Il résulte d'une étude à laquelle l'administration a dû se livrer, en vue des garanties d'intérêt que l'État ou les départements accordent aux entreprises de chemins de fer. Cette étude a fait l'objet d'un mémoire de la part de M. Colson, membre du conseil d'État.

intérêt de 3 pour 100, ce chiffre s'abaisserait à *six mille cinq cents francs.*

Tel est donc le minimum que puisse accepter, dans les conditions les plus favorables, l'exploitation d'une ligne d'intérêt local à voie large. A la vérité, les tarifs y seront plus élevés, atteignant d'ordinaire, pour un kilomètre, 6 centimes par voyageur et 14 centimes par tonne. Admettons ces chiffres; cela exige, par an, une fréquentation kilométrique, soit de 130 000 voyageurs, soit de 57 000 tonnes, soit ensemble de 65 000 voyageurs et 28 000 tonnes (par jour 180 voyageurs et 75 tonnes). Un pareil courant ne se rencontrera que bien rarement parmi les affluents des lignes principales, et dès lors il faut absolument chercher un système encore plus économique. Il le faut d'autant plus que, par l'exemple que nous avons choisi, nous nous sommes volontairement placés à l'extrême limite du possible. Ainsi la ligne du Blayais, exploitée par la même société que celle des Landes, a fait l'objet d'un forfait de 117 500 francs par kilomètre. Pourtant le Blayais passerait difficilement pour une région accidentée. Rien n'est plus faux que l'opinion, trop souvent professée, qu'on pourrait construire couramment de grandes lignes à 70 000 francs par kilomètre. En dehors de circonstances extrêmement rares, le chiffre de 100 000 ou même 120 000 francs est un minimum au-dessous duquel on ne saurait descendre avec la voie normale. Voilà pourquoi une solution différente s'impose de toute nécessité.

Cette solution, la *voie étroite* est seule en mesure de la fournir. Avec une voie de petite largeur, sur laquelle on puisse faire circuler un matériel léger, n'exigeant que des rails de poids modéré, il sera possible d'épouser le plus souvent le relief naturel du terrain. La construction sera grandement simplifiée; l'exploitation ne le sera pas moins et ainsi un courant industriel, insuffisant pour une grande ligne, pourra devenir capable d'alimenter avec profit l'affluent réduit qui lui aura été offert.

Il est vrai qu'un affluent à voie étroite exige, à sa jonction avec les grandes lignes, le transbordement des marchandises. Mais d'ordinaire on s'exagère beaucoup l'importance de cette sujétion, comme si elle pesait exclusivement sur la jonction des chemins de fer qui n'ont pas la même largeur. Ainsi que l'a établi, dans un travail spécial, M. Sartiaux, chef de l'exploitation du Nord, les frais de transbordement (qui sont en moyenne de 30 à 40 centimes par tonne assujettie à cette manœuvre) sont déjà supportés, aux embranchements des grandes lignes entre elles, par *les trois quarts des marchandises;* et cela en raison de diverses convenances,

notamment parce qu'on tient à éviter les frais de location du matériel passant d'un réseau sur un autre. Lors donc qu'on veut apprécier le supplément réel de dépense qu'impose le transbordement, en cas de changement dans la largeur de la voie, c'est seulement au quart du tonnage qu'il convient de l'appliquer. Dans ces conditions, si, par exemple, on considère la ligne d'Anvin à Frethun, où les frais de transbordement sont de 14 000 francs, représentant l'intérêt à 5 pour 100 de 280 000 francs, on peut s'assurer que l'adoption de la voie étroite a permis de réaliser une économie de 3 600 000 francs. L'avantage est donc hors de proportion avec la charge acceptée. Ajoutons que, pour beaucoup de matières, il est possible de diminuer sensiblement les frais de transbordement, par exemple, en expédiant ces matières, comme on fait pour les poteries, les cristaux, le lait, etc., dans de grands cadres en bois, qu'on soulève au moyen de grues.

C'est vers 1865 que la voie étroite a commencé à apparaître en France, sur les chemins de fer dits d'intérêt local. On lui a donné d'abord $1^{m},20$ de largeur; puis le chiffre d'un mètre a fini par être très généralement adopté. Aujourd'hui, un grand nombre de lignes de ce type sont exploitées en France, en Belgique, en Suisse, en Amérique, dans l'Inde, etc. On peut voir à l'Exposition d'assez nombreux spécimens des locomotives, des voitures et des wagons affectés à ce service. Nous citerons, entre autres, la Société des chemins de fer économiques, qui exploite les lignes du Cher et de l'Allier, ainsi que le réseau départemental de la Somme; la Compagnie des chemins de fer du Périgord; celle des chemins du Sud de la France; la Compagnie de Bône à Guelma, en Algérie; le chemin du Brünig, en Suisse; la Société nationale des chemins de fer vicinaux de la Belgique [1], etc.

Ce qui frappe à l'inspection du matériel de ces sociétés, c'est le confortable des voitures de voyageurs, tel que souvent on doit regretter le moment où il faut passer de l'affluent sur la grande ligne. N'ayant pas à compter avec les exigences des voyages de nuit, on s'est généralement arrêté au type des longues voitures à *intercirculation*, la plupart reposant sur deux trucks ou *bogies* à quatre roues. Les voitures exposées par la Société des chemins de fer économiques sont faites en bois de teck, découpé en lames étroites. Leur longueur est de $11^{m},60$; l'une d'elles, partagée entre la première et la deuxième classe, contient 46 places; une

[1] Les chemins de fer de l'Inde, qui comprennent un réseau de plus de 1000 kilomètres, sont construits avec voie d'un mètre, et la largeur de 3 pieds ($0^{m},91$) a été adoptée pour les milliers de kilomètres qui constituent, aux États-Unis, le domaine de la Compagnie *Denver-Rio-Grande*.

autre, exclusivement affectée aux secondes, en renferme 56. Dans la première, le poids mort par voyageur est de 200 kilogrammes; dans la seconde il s'abaisse à 160. La locomotive qui doit faire le service des lignes du Cher et de l'Allier est une machine-tender qui pèse, en charge, 33 tonnes et demie, dont 16 tonnes de poids adhérent, réparti sur deux essieux accouplés, qu'encadrent deux essieux porteurs. Elle peut remorquer 75 tonnes sur les parties difficiles du réseau, qui comporte des rampes de 28 millimètres et des courbes de 120 mètres de rayon. Mais il est rare que le poids des locomotives, pour voie d'un mètre, soit aussi élevé; ainsi on en voit à l'Exposition une autre, à trois essieux accouplés, qui pèse 27 tonnes 1/2, et la machine qui fait le service de montagne sur la ligne du Brünig n'en pèse que 22. En Belgique, où le relief du sol est insignifiant, le poids des machines, sur les chemins de fer vicinaux, n'est que d'une quinzaine de tonnes. Du reste, même les plus faibles de ces chiffres ont encore le droit de paraître considérables, si l'on se rappelle que, sur la voie large, les anciennes locomotives à voyageurs de la Compagnie de l'Ouest pesaient seulement de 17 à 21 tonnes. Cela rapproche singulièrement la voie d'un mètre des grandes lignes, et cette impression ne s'affaiblit pas quand on voit certains wagons de marchandises, comme ceux qui sont destinés aux lignes de l'Allier, se présenter avec une tare de 6 tonnes et une capacité de chargement de 10 tonnes, tout comme ceux qui circulent sur les voies normales.

Jusqu'à quel point est-il permis d'attendre une rémunération pour les capitaux employés à la construction de chemins de fer qui réclament encore un matériel aussi important? La réponse à cette question est difficile à donner, car rien n'est plus variable que les conditions dans lesquelles s'effectuent la construction et l'exploitation des lignes secondaires. Si nous prenons pour exemple les chemins de l'Allier, dont l'étendue est de 173 kilomètres, nous trouverons, dans l'acte de concession, que le prix d'établissement du kilomètre a été fixé, en chiffres ronds, à 70 000 francs, dont 8400 pour la part du matériel roulant. Les chemins de la Somme, d'exécution plus facile et formant un réseau de 292 kilomètres, ont été entrepris sur le pied de 64 000 francs. Enfin il est des cas où le prix du kilomètre a pu être abaissé jusqu'à 45 000 francs; mais c'est l'exception. En vain une loi de 1880 a-t-elle permis d'établir les lignes secondaires sur les accotements des routes; cette faculté a été rarement mise à profit, à cause de l'excès de certaines pentes et surtout parce que la plupart des courbes étaient trop brusques.

D'une discussion approfondie des conditions propres aux diverses

lignes à voie étroite qui ont déjà été exécutées, on a pu conclure [1] que le prix d'établissement du kilomètre (matériel roulant compris) devait varier entre 47 000 francs (pour les lignes établies sur les accotements) et 65 000 (pour celles qui exigent une plate-forme spéciale). Encore raisonnait-on dans l'hypothèse d'une voie de 80 centimètres au lieu d'un mètre. Le chiffre moyen de 60 000 fr., pour les frais d'établissement d'un kilomètre de chemins de fer à voie d'un mètre, paraît donc ne mériter à aucun degré le reproche d'exagération. Pour ne pas dépasser ce chiffre, il faut consentir à la suppression des clôtures, des signaux fixes et des disques, admettre que les rampes puissent s'élever jusqu'à 25 et 30 millimètres, accepter des hangars en guise de stations, enfin réaliser toutes les économies imaginables [2].

Quant à l'exploitation, le système le plus simple est celui qui comporte par jour, dans chaque sens, deux trains faisant le service en navette. Dans ce cas, on admet communément que la dépense kilométrique puisse être représentée par une somme fixe de 1800 francs, augmentée non plus du tiers, mais du quart de la recette brute; c'est le maximum de la simplification possible. En acceptant ces données, on calcule que la ligne commence à être productive à partir d'une recette de 2400 francs. L'intérêt à 3 pour 100 du capital exigerait une recette brute de 4800 francs, encore compatible d'ailleurs avec le service de deux trains en navette, lequel peut suffire à un produit kilométrique de 5600 francs. En somme, à moins de recourir à une subvention, c'est-à-dire de grever, au profit de l'entreprise, le budget de l'Etat ou celui du département, une ligne à voie d'un mètre ne peut rémunérer son capital que si la recette brute est d'environ 5000 francs; c'est-à-dire s'il est permis de compter sur un courant kilométrique annuel de 40 000 voyageurs et de 18 000 tonnes, soit, par jour, à peu près 110 voyageurs et 50 tonnes.

Nous ne prétendons nullement que de tels chiffres soient exorbitants. Dans bien des cas, ils pourront être réalisés et c'est ainsi qu'on est fondé à admettre, comme parfaitement viable, une première catégorie d'affluents des grandes lignes, établis avec voie d'un mètre. Comme exemples de cette catégorie, on peut citer

[1] Voy. Baum, *Annales des ponts et chaussées*, 1878.

[2] Le prix kilométrique des lignes à $0^{m},91$ du réseau Denver-Rio-Grande a varié de 46 000 à 62 000 francs; c'est encore une vérification de l'hypothèse que nous avons admise. On peut citer, comme un des exemples les plus favorables à la cause de la voie d'un mètre, celui de la ligne du Brünig, où le prix d'établissement des sections difficiles n'a été en moyenne que de 80 000 francs.

certaines lignes tributaires du réseau du Nord, dont la construction a été encouragée et facilitée de toutes manières, avec un esprit politique qu'on ne saurait trop louer, par la puissante compagnie à laquelle ces affluents venaient se rattacher. Telles sont les lignes d'Hermes à Beaumont (31 kilomètres), de Marle à Rosoy (28 kilomètres), d'Anvin à Frethun (95 kilomètres), qui ont coûté, par kilomètre, des sommes variables entre 60 000 et 70 000 francs. La Compagnie du Nord a été le principal souscripteur des actions et elle vient au secours de l'exploitation par ses conseils, ainsi que par l'allocation d'une prime pour chaque voyageur amené à son réseau.

Il reste à savoir si le champ, dans lequel la catégorie des affluents dont nous parlons eût pu légitimement se développer, ne se trouve pas aujourd'hui singulièrement restreint, par les fautes qu'on a commises en construisant, à grande section, tant de lignes improductives, pour lesquelles la voie d'un mètre eût été une solution bien préférable. Mais, cette question mise à part, il est certain que l'importance du courant industriel à prévoir, dans la plupart des districts qui ne sont pas encore desservis par des chemins de fer, est loin de légitimer une dépense aussi forte. Faut-il donc, en pareil cas, renoncer aux voies ferrées et se contenter de pourvoir aux besoins de la circulation par des voitures roulant sur des routes ordinaires? Heureusement non; car il existe une troisième catégorie de chemins de fer, mieux qualifiés que tous les autres pour recevoir l'épithète d'économiques, aussi bien par leur mode de construction que par le genre d'exploitation qui leur convient. Ce sont ceux qui, grâce à un habile et d'ailleurs légitime usage de la réclame, ont rendu rapidement populaire le nom de Decauville, en l'associant à une entreprise qui restera l'une des choses les plus curieuses et en même temps le plus grand succès financier de l'Exposition de 1889.

Remarquons tout d'abord que la division du réseau des voies ferrées en trois classes n'a rien d'arbitraire. Comme le disait, en janvier 1875, M. Bartholony, dans une lettre adressée au *Moniteur universel*, cette division semble tout indiquée par la nature. Celle-ci « a distribué les eaux en ruisseaux, en rivières, en grands fleuves. Nous avons eu la sagesse de diviser nos routes de terres en routes nationales, départementales et en chemins vicinaux. Il faut faire de même pour nos voies de fer, d'autant plus que le prix en est plus élevé ». Admettons ce principe, et après avoir reconnu que la voie d'un mètre convenait à la première classe d'affluents, cherchons quel type il faudrait adopter pour la seconde?

En 1874, un maître en matière de voies ferrées, M. Le Chatelier, écrivait les lignes suivantes :

La condition principale, sinon essentielle, du chemin de fer à faible trafic, c'est la simplicité d'installation et d'exploitation poussée jusqu'aux dernières limites. Son type tout indiqué est la voie sur l'accotement des routes existantes, c'est l'exploitation réduite aux proportions d'une entreprise de roulage à vapeur. Cette voie franchira les bourgs et les villages comme les tramways traversent les villes, sans barrières ni palissades, elle s'infléchira dans les carrefours avec des courbes de 30 mètres de rayon. Elle gravira, s'il faut, des rampes de 60 et 70 millimètres [1].

A ces réflexions, M. Le Chatelier ajoutait : « L'expérience en est faite. » Il y avait longtemps, en effet, que l'essai des véritables chemins de fer économiques avait commencé. La première application en fut tentée dès 1832, dans le Pays de Galles, sur la ligne de Festiniog à Port-Madoc, destinée à desservir de grandes carrières d'ardoises, qui se trouvaient les unes à 15, les autres à 20 kilomètres du port d'embarquement. Les constructeurs de ces lignes, MM. Spooner, adoptèrent pour la voie une largeur de 60 centimètres, avec des rails de 6 kilogrammes par mètre courant. La traction se faisait d'abord à l'aide de chevaux; mais bientôt le trafic se développa, au point qu'en 1864 il fallut recourir aux locomotives, et depuis lors la ligne, pourvue de rails plus solides, a donné, dans certaines années, par kilomètre, 30 000 francs de recette brute et 14 000 francs de produit net. Or les premiers frais kilométriques de premier établissement n'avaient pas dépassé 41 000 francs et l'exploitation a été largement en mesure de payer, sur ses propres bénéfices, tous les accroissements qu'on a fait successivement subir à ces frais, aujourd'hui portés à 114 000 francs.

Signalé en 1873 par M. Goschler à l'attention des ingénieurs français, le chemin de fer de Festiniog fut visité en 1876 par M. Sévène, l'éminent ancien directeur de la Compagnie d'Orléans, qui le décrivit en ces termes dans son *Cours* à l'École des ponts et chaussées :

La ligne traverse un pays très accidenté. Grâce à sa petite largeur et à des inflexions prononcées, on la voit se développer sur le flanc de ces montagnes escarpées, et lécher le terrain presque sans terrassements. On peut apprécier dans ce parcours l'immense avantage de la petite voie au point de vue de la facilité et de l'économie de l'éta-

[1] Le Châtelier, *Société des agriculteurs de France*, 1874.

blissement, il est écrit sur les lieux avec une évidence qui frapperait les yeux les plus prévenus. Cette petite ligne court à fleur du sol, à travers un pays bouleversé, où un chemin de fer ordinaire ne trouverait sa place qu'au prix de travaux gigantesques.

La pente du chemin de fer de Festiniog, assez régulière, est d'environ 10 millimètres par mètre. Le rayon des courbes y est compris entre 35 et 60 mètres. Ces courbes sont d'ailleurs tracées avec un art particulier qui, au témoignage de tous, en rend l'entrée remarquablement douce. La locomotive y traîne, à la montée, un poids de 130 à 150 tonnes. Les premières machines employées pesaient 7 tonnes; le poids en fut porté d'abord à 10, puis à 22 tonnes, ce qui finit par entraîner l'usage de rails de 24 kilogrammes. La vitesse des trains de voyageurs atteint 40 à 50 kilomètres. Les voitures appartiennent à différents types : l'un, de 1200 kilogrammes, contenant 12 voyageurs; l'autre, de 6 tonnes, monté sur *bogies* et offrant 50 places. De la sorte, le poids mort par voyageur descend à 100 ou 120 kilogrammes. Les wagons de marchandises ne comportent que 300 kilogrammes de poids mort par tonne, alors que, sur les grands chemins de fer, ce chiffre monte à 800.

En 1877, le chemin de fer de Festiniog a perçu 682 000 francs de recette, dont 507 000 fournis par les marchandises et 175 000 provenant du chef de 195 000 voyageurs. C'est assez dire que la voie de 60 centimètres peut convenir à tous les transports qui ne nécessitent pas l'adoption de la voie normale. Ajoutons qu'il n'y a sur cette ligne qu'une seule voie et que l'exploitation, facilitée par des gares d'évitement, est assujettie à des règles qui la rendent absolument sûre.

Il y a vraiment lieu de s'étonner qu'une expérience aussi décisive, poursuivie depuis 1864 dans une contrée dont l'abord n'est nullement difficile, à quelques pas de ce détroit de Menai, où tant d'ingénieurs ont dû venir en pèlerinage, soit demeurée si longtemps presque inaperçue. Cependant, malgré l'approbation de M. Goschler et celle de M. Sévène, aucun constructeur de chemins de fer ne semblait disposé à s'inspirer de cet exemple et, pour que l'attention publique daignât s'en occuper, il a fallu l'intervention d'un homme que les débuts de sa carrière ne prédestinaient en aucune façon à remplir ce rôle d'initiateur.

En 1876, M. Decauville aîné, alors agriculteur à Petit-Bourg, près de Corbeil, frappé de la grosse dépense qu'entraînait, pour le service de sa ferme, le transport des betteraves, eut l'idée d'employer à cet effet de petits chariots en tôle circulant sur des

voies portatives entièrement métalliques, faciles à monter ou à démonter suivant les nécessités de l'exploitation. Une fois lancé dans cette direction, il entreprit la fabrication régulière d'un matériel approprié aux besoins de la grande agriculture, et son industrie naissante put figurer à l'Exposition de 1878, où elle obtint les encouragements les plus flatteurs. L'année suivante, M. Decauville, ayant entendu parler du chemin de fer de Festiniog, se rendit dans le Pays de Galles, où il put apprécier de ses yeux tous les mérites de la voie étroite. Convaincu dès lors de l'avenir du système et de la possibilité de l'appliquer à tous les modes économiques de transport, il ne cessa de développer sa fabrication dans ce sens. Aujourd'hui l'usine de Petit-Bourg, après avoir livré en dix ans pour 60 millions de chemins de fer portatifs, se présente avec un personnel de 750 ouvriers et un ensemble de 450 machines-outils, capables de faire la besogne de 3000 travailleurs et de mettre en œuvre chaque mois 3000 tonnes de fer et d'acier.

Ce qui caractérise le système et en fait toute l'originalité, c'est qu'au lieu de deux files de rails, indépendantes et appuyées sur des traverses communes, la voie Decauville se compose de tronçons ou travées, d'une longueur variable entre 1^{m},25 et 5 mètres, et où rails et traverses, les uns et les autres en acier, sont assemblés en un tout rigide, ce qui donne aux tronçons la forme d'échelles. La réunion de deux travées contiguës s'opère en un instant, grâce à des éclisses dont chacune, fixée à l'un des bouts d'un tronçon, peut être simplement encastrée dans le bout correspondant de l'autre, si la voie ne doit servir que pendant quelques moments, ou boulonnée si la ligne est destinée à demeurer et à porter des locomotives. Des plaques tournantes, des éléments de courbes et des croisements sont préparés d'avance, toujours divisés en tronçons qu'un ou deux hommes puissent aisément porter. De cette manière, on peut, ou bien improviser instantanément sur le terrain un tracé quelconque, ou bien y établir à loisir une ligne outillée en vue d'un service définitif.

A l'origine, la largeur adoptée pour les transports agricoles était de 50 centimètres. C'est sur cette dimension que M. Decauville avait proposé, sans succès, du reste, l'installation d'un chemin de fer à l'Exposition de 1878, pour relier l'École militaire au Trocadéro; c'est ainsi, du moins, qu'il exécuta le tramway bien connu qui conduit du Jardin d'Acclimatation à la Porte-Maillot. A la suite de son voyage en Angleterre, et dans le désir de mieux assurer la stabilité des wagons destinés à être traînés par des locomotives, l'inventeur se décida définitivement en faveur de la voie de 60 centimètres. Cette solution fut appliquée par lui aux 65 kilo-

mètres de la ligne qu'il construisit en 1883, à travers la Tunisie, pour relier Sousse à Kairouan ; aux 56 kilomètres que le gouvernement italien demanda plus tard pour son expédition d'Abyssinie ; aux 26 kilomètres qui servirent, à Madagascar, pour organiser le transport du corps d'occupation de Diego-Suarez ; enfin et surtout aux 3 kilomètres de la ligne à double voie qui a fait depuis le mois de mai, entre le Champ de Mars et l'esplanade des Invalides, un si brillant service.

La voie, posée sur une mince couche de ballast, est en rails d'acier, du poids de 9500 grammes par mètre courant. Les rails sont rivés, à la presse hydraulique, sur des traverses en acier embouti, dont les extrémités ont été fermées au marteau-pilon. De la sorte, chaque traverse emprisonne une portion de ballast, ce qui procure une meilleure assiette. Cette voie porte aisément des voitures de $1^{m},70$ de large (soit presque trois fois l'intervalle des rails), qui sont montées sur deux *bogies* avec roues en acier de 45 centimètres, et offrent 56 places. M. Mallet, le premier ingénieur qui ait appliqué le système *Compound* aux locomotives, a créé pour la ligne de l'Exposition (ou plus exactement pour les transports militaires qui en ont précédé l'établissement) un type remarquable de machine, pesant 9 tonnes et demie à vide, 12 tonnes en ordre de marche et capable de développer une force de 75 chevaux. Comme on voulait permettre à cet engin de circuler dans des courbes de 20 mètres de rayon et de gravir des rampes susceptibles d'atteindre 8 pour 100, il fallait lui donner à la fois une grande flexibilité et une forte adhérence. M. Mallet a résolu ce problème en faisant reposer la locomotive, à l'avant, sur un *bogie* dont les deux essieux accouplés sont actionnés par une paire de cylindres, tandis qu'une autre paire commande les deux essieux accouplés d'arrière ; dans ces derniers cylindres, la vapeur travaille à haute pression (d'ordinaire à douze atmosphères), pour se détendre ensuite dans les premiers, auxquels elle parvient par un tuyau flexible à rotule, où la tension n'est plus que de 4 à 5 atmosphères. Ainsi les deux groupes d'essieux étant indépendants l'un de l'autre, et le premier, par son articulation, facilitant l'entrée dans les courbes, le poids total n'en est pas moins utilisé pour l'adhérence, sans que la charge par essieu dépasse 3 tonnes, ce qu'un rail de 9500 grammes supporte aisément. De plus l'emploi du système Compound procure une sensible économie de combustible.

La locomotive qui vient d'être décrite peut remorquer 280 tonnes en palier et 96 tonnes sur une rampe de 10 millimètres. Elle convient particulièrement aux transports en terrain accidenté ; mais si

le relief du sol est peu sensible, on n'a pas besoin d'employer, sur les rails Decauville, des locomotives de plus de 6 tonnes, capables de remorquer, en palier, 15 tonnes à la vitesse de 20 kilomètres, ou 35 tonnes à une vitesse moitié moindre. Le poids des wagons de marchandises varie entre 1100 et 900 kilogrammes, suivant qu'ils sont couverts ou découverts. Les derniers admettent une charge de 2 tonnes et demie (ce qui fait 360 kilogrammes de poids mort par tonne). Pour le transport des pièces plus lourdes, on se sert de petits wagons plates-formes à trois essieux et à pivot, dont chacun peut porter 4 tonnes et demie. Deux de ces wagonnets suffisent donc pour un canon de 9 tonnes, par exemple. Ainsi les chemins de fer portatifs, malgré leur grande légèreté, peuvent, par une répartition convenable du poids sur plusieurs essieux, s'adapter, au moins momentanément, à la manœuvre d'objets très lourds.

Malgré le précédent tout à fait favorable du chemin de fer de Festiniog, les adversaires de la voie de 60 centimètres pouvaient encore mettre en doute son aptitude à supporter un service de voyageurs très actif. Il était, à la rigueur, permis de prétendre que la circulation fréquemment répétée de trains de vitesse ébranlerait l'assiette de la voie, que les machines y dérailleraient, que les voitures y manqueraient de stabilité, etc. L'expérience du chemin de fer de l'Exposition a dissipé toutes ces craintes d'une manière qu'on peut qualifier de triomphante. En cinq mois, du 6 mai au 1er octobre, *cinq millions de voyageurs* y ont été transportés, sans le moindre accident, à une vitesse moyenne de 23 kilomètres à l'heure, sur une ligne où existent des pentes de 29 millimètres. Chaque train chargé pesait 51 tonnes, sans la machine, de telle sorte que cette dernière (de 12 tonnes) traînait plus de quatre fois son propre poids. Le poids mort par voyageur ne dépassait pas 143 kilogrammes. Sept locomotives, dont deux de réserve, et cinquante voitures, ont suffi à ce service, qui comportait parfois jusqu'à treize trains par heure. La consommation des machines est descendue à 3910 grammes de coke par kilomètre de train.

Mais, ce qui est surtout remarquable, c'est que, dans cet intervalle de cinq mois, il n'y ait eu ni un rail, ni une aiguille, ni une éclisse à changer. L'entretien s'est borné au bourrage des traverses et à l'enlèvement des feuilles mortes; et pourtant la ligne, en transportant une moyenne de *trente-quatre mille* voyageurs par jour, soit *dix-sept mille* sur chaque voie, a fourni *plus de cent fois* le service qu'on attend d'ordinaire d'un chemin de fer économique bien employé.

Ainsi, en ce qui concerne la parfaite adaptation de la voie

Decauville aux exigences d'une circulation active, la démonstration ne laisse absolument rien à désirer. Il nous reste à voir quels peuvent être les frais du premier établissement et quel trafic nécessite la rémunération du capital, en dehors des circonstances tout à fait exceptionnelles pour lesquelles la ligne de l'Exposition avait été établie.

Un chemin de fer à voie de 60 centimètres, étant destiné à reposer sur l'un des accotements d'une route, ne comporte en général ni acquisition de terrains ni terrassements. Il faut seulement prévoir l'encastrement des rails dans le sol, avec emploi de contre-rails, pour faciliter aux lourdes voitures la traversée de la voie. Dans ces conditions, les devis très détaillés de l'usine de Petit-Bourg permettent de calculer avec précision les frais de premier établissement.

Supposons qu'il s'agisse d'une ligne de 20 kilomètres, dont le service en navette, sur une seule voie, se fera facilement à l'aide de deux trains par jour dans chaque sens (un tel service pourrait encore être organisé sur 25 ou 30 kilomètres). Le matériel de la voie, en rails de 9500 grammes, avec tout l'assortiment nécessaire de courbes, d'évitements et d'aiguilles, coûtera 8400 francs par kilomètre. Pour le matériel roulant, 10 voitures de voyageurs à 12 places, 2 fourgons et 18 wagons de marchandises assureront sans peine un service comportant la circulation, soit de 60 personnes, soit de 21 tonnes, soit simultanément de 30 voyageurs et de 10 tonnes par train. Cet ensemble coûtera 60 000 francs, soit 3000 par kilomètre. L'exploitation n'exigera qu'une machine; mais il sera d'une prudence élémentaire d'en avoir une de rechange; des locomotives de 6 tonnes en ordre de marche suffiront. Le prix de cette sorte d'engin étant de 15 000 francs, cela fait 30 000 à ajouter, soit 1500 francs par kilomètre. En tout, les frais de matériel, fixe et roulant, seront de 12 900 francs. On peut les porter à 15 000 pour tenir largement compte du transport et de la pose. Si l'on ajoute les installations des gares, on arrivera à 18 000 ou 20 000 francs. Encore est-ce beaucoup trop si l'on se contente, comme il est certain qu'on le fera généralement, de simples baraquements.

En somme, il n'est pas téméraire d'affirmer que les dépenses de premier établissement d'une ligne ainsi simplifiée, véritable tramway à vapeur plutôt que chemin de fer proprement dit, ne dépasseront pas en général *vingt mille francs par kilomètre*.

Quant aux frais d'exploitation, la formule la plus convenable, en pareil cas, paraît être celle qui fixe la dépense kilométrique à une somme de 1000 francs, augmentée du tiers de la recette brute. Dès

lors, la ligne devient productive à partir d'une recette de 1500 fr. et il suffit que le produit brut atteigne 2500 francs pour que le capital soit convenablement rémunéré. D'ailleurs, d'après les conditions ordinaires des tarifs, ces 2500 francs seraient obtenus à l'aide d'une fréquentation kilométrique journalière de 60 voyageurs et de 20 tonnes de marchandises, ce qui est tout au plus la moitié de ce que les quatre trains prévus, dans le cas le plus modeste, pourraient aisément transporter.

Veut-on maintenant faire face à un service plus actif, sur terrain accidenté, ce qui exigera l'emploi des locomotives Mallet, pesant 12 tonnes? Comme ces machines coûtent le double des précédentes, le prix du kilomètre pourra monter aux environs de 30 000 francs, et il faudra que le produit brut soit de 2700 francs, chose facile à obtenir sur un chemin de fer de ce genre, où la longueur exploitée dépassera en général 20 kilomètres. Dans ce cas, d'ailleurs, les frais d'acquisition des locomotives se répartiront sur un plus grand parcours.

Nous n'avons plus qu'à justifier la formule adoptée pour les frais d'exploitation. Le chemin de fer de l'Exposition, grâce à l'extrême activité de son trafic, constitue, à cet égard, depuis cinq mois, un champ d'expériences tout à fait concluant. Mettant à part les sujétions imposées par la surveillance d'une ligne qui traverse un aussi grand nombre d'endroits très fréquentés, on peut s'assurer que le prix de revient kilométrique de chaque train ne dépasse pas 1 fr. 85 [1], dont 0 fr. 95 pour la traction. Cela ferait, pour quatre trains, 7 fr. 40 par jour, soit environ 2700 francs par an. En transportant (ce qui est facile sur un vrai petit chemin de fer de ce genre), *par jour et par kilomètre*, 80 tonnes et 20 voyageurs (20 tonnes et 5 passagers par train), on aurait, au tarif de 0 fr. 10 par place et de 0 fr. 15 par tonne, une recette brute annuelle de 5100 francs. Or le tiers de cette somme, ajouté à 1000 francs, forme justement les 2700 qu'indique l'expérience poursuivie au Champ de Mars.

D'après les chiffres qui viennent d'être donnés, il est clair que le système des chemins de fer Decauville peut être appliqué dans des circonstances très diverses. Tantôt la voie de 60 centimètres permettra d'établir d'une façon permanente, à titre d'affluent d'une grande ligne, un chemin à trafic réduit; tantôt on l'emploiera, dans les conditions d'un tramway à vapeur, au service d'une station balnéaire, située à quelque distance d'une ligne principale, et où il

[1] Renseignements fournis par l'ingénieur en chef du chemin de fer Decauville.

faudra suffire, pendant un petit nombre de mois, à une circulation très intense. D'autres fois l'installation d'une voie portative sera réclamée pour l'exploitation d'une coupe de bois, d'un groupe de carrières, ou pour les transports nécessités par une grande culture, telle que celle des betteraves ou de la canne à sucre. Dans ce cas, on pourra se contenter de voies de 40 ou de 50 centimètres et la traction s'opérera à l'aide de chevaux, lesquels d'ailleurs, sur une voie de 60 centimètres, peuvent toujours être substitués aux locomotives, si l'usage de ces dernières cesse d'être jugé indispensable. Aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'à l'heure qu'il est, plus de 8000 kilomètres de voies sont sortis de l'usine de Petit-Bourg, pour être employés, dans le monde entier, aux usages les plus variés.

Le moment semble donc venu de voir appliquer la solution Decauville partout où il reste à construire des affluents de chemins de fer, pour lesquels la voie d'un mètre entraînerait des frais excessifs. Mais ici éclate l'admirable prévoyance de cette administration que l'Europe nous envie! On s'est arrangé de telle sorte, dans notre France, que l'*établissement d'un chemin de fer Decauville, partout ailleurs que pour le service d'une industrie privée, serait aujourd'hui illégal.* Vous vous récriez, lecteurs! Eh bien! recherchez les actes du ministère des travaux publics et vous y trouverez une circulaire, en date du 12 janvier 1888, par laquelle le ministre annonce la résolution de n'autoriser aucun chemin d'intérêt local ou tramway à vapeur, dont la voie aurait *moins d'un mètre* de largeur. Il est vrai qu'on ajoute timidement « sauf exceptions dûment justifiées et admises par mon administration ». Mais il n'en est pas moins vrai que la prohibition existe et que déjà il en a été fait application.

Ainsi, s'agit-il de compromettre la fortune publique par des constructions inconsidérées, ministres, sénateurs, députés, s'y emploieront à qui mieux mieux; subventions, garanties d'intérêt, conventions onéreuses, la loi acceptera tout, sanctionnera tout. Mais si quelque entreprise raisonnable vient s'offrir, qui donne une juste satisfaction aux intérêts, sans accabler le présent ni grever l'avenir, halte-là! L'administration, sinon le législateur, a eu soin d'avance de lui barrer la route!

Ce qui est particulièrement curieux, c'est le motif que la circulaire invoque; il y est dit textuellement, au sujet des voies étroites, comment « le gouvernement a été amené à reconnaître que, *pour aider à la prospérité commerciale de ces entreprises et rendre ces voies ferrées véritablement utilisables pour les transports militaires*, il devenait indispensable de les approprier, par l'adoption

d'une largeur de voie unique, à la circulation d'un même matériel ».

Assurer la prospérité commerciale d'une entreprise en lui imposant des frais qui la rendront certainement improductive est déjà une conception qu'on ne saurait trop admirer. Pourtant la circulaire fait mieux encore; en assujettissant toutes les voies ferrées de second ordre, non seulement au service militaire, qu'elles ne récusent pas, mais au régime de l'uniforme obligatoire et permanent, le ministre a fait une trouvaille qui dépasse la précédente! Pareille chose est bien faite, en vérité, pour nous faire apprécier de plus en plus, à sa juste valeur, ce triste retour à la barbarie des premiers âges, qui précipite les nations modernes dans le militarisme, en subordonnant toutes les forces vives de chaque peuple à la perspective d'un égorgement universel. Digne façon de célébrer le centenaire d'une époque où la fraternité a fait une si brillante apparition... sur les murailles!

Ce n'est pas tout et, par un bel exemple d'incohérence gouvernementale, ce type de 60 centimètres, que le ministre des travaux publics proscrit, nous ne savons trop de quel droit, au nom de l'intérêt militaire, est précisément celui auquel l'administration de la guerre ne cesse, depuis plusieurs années, de témoigner une prédilection marquée! Les chemins de fer Decauville ont figuré en Tunisie, à Madagascar, au Tonkin. L'artillerie en fait usage pour le transport de ses grosses pièces, et déjà elle en possède *cinq cents* kilomètres. Grâce à une combinaison de quatre wagonnets porteurs, à quatre essieux chacun, on peut manœuvrer jusqu'à des canons monstres de 48 tonnes, sans que la pression dépasse 3 tonnes par essieu. Si par malheur la guerre venait à éclater, il est certain qu'on emploierait, sur une grande échelle, ce matériel où tout est portatif, jusqu'aux locomotives, qu'on a réussi, pour les besoins des Anglais dans l'Afghanistan, à diviser en tronçons dont le plus lourd, de 1800 kilogrammes, pouvait encore être porté à dos d'éléphant.

Même on peut dire que l'application à la guerre des chemins de fer portatifs, où des fractions de voie se posent et s'enlèvent au fur et à mesure, après avoir facilité le passage des plus lourdes charges, est de nature à introduire un changement considérable dans certaines branches de l'art militaire. On sait combien il devient difficile de construire des fortifications qui soient à l'abri des atteintes de l'artillerie. Casemates profondément enfouies, blindages épais en acier, rien ne résiste aux obus à mélinite, et dans le duel qui se poursuit entre l'attaque et la défense, l'avantage reste toujours à la première. Aussi commence-t-on à penser, de divers côtés, que la fortification permanente pourrait bien avoir

fait son temps, et devrait céder la place à de simples épaulements, étudiés à l'avance, mais indiqués plutôt qu'établis, sur toutes les positions défensives; de telle sorte que derrière ces épaulements, complétés en temps de guerre, des voies portatives permettraient d'amener, au moment voulu, de grosses pièces qui voyageraient de place en place sur les rails, au lieu de demeurer fixes.

Mais laissons de côté ces perspectives guerrières, que nous n'envisageons qu'à regret. Il reste bien d'autres applications pacifiques du système à l'agriculture et à l'industrie, sans parler des services qu'il a rendus pour l'installation de l'Exposition de 1889, où 20 kilomètres de voies Decauville ont été employés pour la mise en place des colis des exposants. Aussi, en présence de la brillante carrière parcourue par la ligne du Champ de Mars, aimons-nous à penser que la malencontreuse circulaire de 1888 sera bientôt oubliée et qu'aucun ostracisme ne pèsera plus désormais sur un type de chemins de fer qui a fait ses preuves avec un tel éclat.

Ah! s'il était permis de revenir en arrière, et de tracer sur de nouveaux frais le plan d'organisation de nos voies ferrées, quel réseau, à la fois rationnel et prospère il serait possible de concevoir, par une combinaison de trois catégories de chemins de fer, d'importance progressivement décroissante : les lignes à voie normale, desservant les grands courants industriels; les affluents de premier ordre, à voie d'un mètre, avec pentes de 10 à 25 millimètres et courbes de 120 à 150 mètres de rayon, pour toutes les recettes probables comprises entre 8000 et 15 000 ou 20 000 francs ; enfin les affluents de deuxième ordre, à voie de 60 centimètres, capables de pénétrer partout, jusqu'au cœur des usines ou des fermes, et de triompher, sans ouvrages d'art, de toutes les difficultés de terrain ; aussi bien adaptés à une installation définitive qu'à un usage essentiellement temporaire; permettant ici de déployer d'une manière constante un petit effort, là de suffire pendant quelques instants, comme dans le transport du gros matériel, à une considérable dépense de forces.

Hélas! au lieu de ce beau rêve rétrospectif, que voyons-nous dans la réalité? L'Etat écrasé sous le poids des garanties d'intérêt, les compagnies empruntant chaque jour des sommes énormes, le drainage de la circulation déjà poussé à un tel point, qu'une ligne nouvelle ne s'alimente plus guère que par ce qu'elle enlève aux lignes existantes; et, comme perspectives d'avenir, notre agriculture de plus en plus menacée, notre industrie aux abois, tandis que, de l'autre côté des mers, dans les pays qui si longtemps avaient été

les tributaires de la vieille Europe, on s'apprête de toutes parts, soit à nous fermer les anciens débouchés, soit même à envahir nos marchés. Quel saisissant contraste entre les merveilles réalisées de nos jours par le génie humain et l'imprévoyance des gouvernements, surtout des démocraties, quand il s'agit de tirer de ces merveilles un parti raisonnable! Quel gaspillage de forces et de richesses, partout accompli sous l'empire de la même soif de jouissances immédiates, trop bien servie par une forme politique qui se prête à toutes les imprudences, parce que les responsabilités y sont trop éparpillées et trop éphémères pour que le souci de l'avenir vienne jamais modérer les convoitises du présent!

Mais, dira-t-on, voilà une note bien sombre, pour terminer une série d'études, commencée sur un autre ton! Ces prévisions sinistres ne cadrent guère avec les splendeurs du Champ de Mars, où nous avons trouvé tant de choses à admirer, et la foule qui s'y presse ne manifeste aucune disposition à grossir les rangs des disciples de Schopenhauer, de qui nos pronostics pessimistes semblent plutôt inspirés. Aussi bien, faisons comme cette foule. L'avenir garde ses secrets et si le métier de devin est le plus souvent mauvais, celui de prophète de malheur l'est encore davantage. Peut-être la Providence réserve-t-elle à nos craintes quelque heureux démenti. Jouissons donc du présent, puisqu'il est relativement favorable, et reconnaissons que, si un prochain abîme doit être à terme de la route que nous suivons, il serait difficile du moins d'y être conduits par un plus beau chemin!

A. de Lapparent.

LE CLERGÉ CONTEMPORAIN

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

Une part de la gloire de Buffon, a-t-on dit, c'est d'avoir étendu le domaine même de la littérature, en y faisant entrer ce qui n'y était pas jusqu'alors contenu. Notre siècle peut en quelque sorte revendiquer une gloire analogue. Car, si les différents genres ont été admirablement cultivés, et portés à leur perfection par le dix-septième et le dix-huitième siècle, le vaste champ de l'histoire était demeuré à peu près inexploré. Or c'est justement celui vers lequel notre siècle a tourné son activité et sur lequel il s'est établi en maître, remontant aux sources originales, fouillant les archives, les bibliothèques et compulsant les vieilles chartes, les documents de toute sorte; et le poète a dit avec raison :

> La France est une forge où l'on fait de l'histoire.

Mais les historiens contemporains, au lieu de rassembler leurs découvertes en de gros in-folio, de les illustrer de longues et pesantes dissertations, comme les érudits et les savants d'autrefois, ont traduit les vieilles chartes, les documents poudreux dans la langue de tout le monde, les ont produits au grand jour et rendus intéressants pour l'universalité des lecteurs.

C'est ainsi que l'histoire scientifique, purgée des légendes et des fables, revêtue de l'éclat et des charmes du style, est entrée chez nous dans le domaine de la littérature, en a étendu les frontières et augmenté les richesses que nous ont léguées les âges précédents.

Mais trop souvent il est arrivé que des hommes, d'ailleurs sérieux et d'un vaste savoir, éblouis par des découvertes inattendues et mal interprétées, se sont égarés hors du droit chemin, en voulant éviter les sentiers battus, et donner à tout prix du nouveau. D'autres, aveuglés par le parti pris ou d'injustes préventions, ont

fait violence aux événements pour les plier à leur système, et les forcer à servir de démonstration à des thèses arrêtées d'avance dans leur esprit. Le plus grand nombre, rencontrant l'Église catholique, n'ont pas hésité à mesurer et à juger son rôle. Ses institutions saintes, son rôle bienfaisant sur la société, son union étroite à la vie des peuples, ont presque toujours été méconnus et odieusement calomniés. Hâtons-nous d'ajouter que les éloquents défenseurs n'ont pas fait défaut. De savants historiens, de solides et brillants écrivains, se sont levés, dans le camp catholique, pour soutenir les droits de la vérité outragée. Les *Césars et les Antonins* de M. de Champagny, l'*Histoire de l'Eglise et de la société chrétienne au quatrième siècle* de M. le duc de Broglie, les travaux d'Ozanam, les beaux fragments de son *Histoire littéraire du moyen âge*, interrompue, hélas! par la mort, mais où « dans l'histoire des lettres », le savant professeur de la Sorbonne se proposait surtout d'étudier « la civilisation dont elles sont la fleur », et, « dans la civilisation, » de mettre en lumière « principalement l'histoire du christianisme », enfin les *Moines d'Occident* de Montalembert, dont on a dit ici-même qu'on ne louerait « jamais assez le souffle de piété et d'éloquence qui passe à travers les pages de cette épopée monastique », tous ces admirables ouvrages ont poursuivi sans relâche, sur le terrain de l'histoire, l'erreur partout où elle a essayé de s'établir ou même de s'insinuer, et montré avec éclat, dans la suite des siècles, le triomphe et les innombrables bienfaits du christianisme. Cependant en face des luttes et des combats qui se livraient sous ses yeux, le clergé, gardien fidèle de la vérité, n'est pas demeuré spectateur oisif. Il s'est bravement jeté dans la mêlée, et dérobant, comme il pouvait, de rares instants aux absorbantes occupations du ministère, il s'est mis à manier, à étudier les vieux manuscrits, à fouiller les anciennes chroniques, à interroger les documents rongés des vers, et il a trouvé les armes nécessaires pour défendre l'Église contre ses ennemis.

Or nous n'avons point l'intention de faire l'inventaire de toutes les œuvres historiques, produites par le clergé dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle. Ce serait une trop vaste entreprise. Nous laisserons de côté d'abord les manuels et les précis à l'usage des séminaires et des collèges, dont quelques-uns, comme celui de l'abbé Blanc, ont une grande valeur. Nous ne parlerons pas non plus d'autres travaux historiques qui, par le fond du sujet, appartiennent plutôt à la théologie ou à l'apologétique, comme l'*Histoire du dogme catholique* de Mgr Ginoulhac, l'*Histoire des religions* de M. l'abbé de Broglie. Un petit nombre d'entre les ouvrages qui, à leur apparition, ont eu le plus de retentissement, fixeront seuls notre

attention. Nous en ferons connaître avec impartialité les qualités, les défauts, la méthode; et en nous fondant sur l'esprit et la valeur de ces travaux, nous essayerons de déterminer, dans le mouvement historique qui entraîne notre siècle, quelle est la place honorable qui appartient au clergé contemporain.

I

Dans notre siècle, hélas! les œuvres historiques les plus importantes et les plus sérieuses n'ont pas été produites par le clergé français. Nous sommes obligés d'aller les chercher chez nos voisins, où la haute vie intellectuelle n'a pas été, comme chez nous, tarie dans sa source par les excès de la Révolution, où les universités et les corps religieux voués à la science, n'ont pas été supprimés sans espérance sérieuse de renaissance. Le clergé de Belgique et d'Allemagne possède, sous la protection effective ou du moins avec la large tolérance du gouvernement, des foyers d'enseignement et d'étude dont nous restons malheureusement privés en France. De là des œuvres d'une érudition et d'une science où il nous est à peu près impossible d'atteindre. Ainsi le monument historique le plus considérable et qu'on a appelé avec raison « la plus grande entreprise littéraire des temps modernes », est l'œuvre d'une corporation religieuse, des PP. Jésuites qui, depuis plus de deux siècles, en poursuivent l'achèvement par un travail infatigable. La publication des *Acta sanctorum*, — car c'est de cette œuvre historique que nous voulons parler, — commencée au dix-septième siècle par Bollandus, continuée par plusieurs générations de théologiens et de savants, et enfin, reprise, après quarante-deux ans d'interruption, par les religieux de la même compagnie, s'offre au public spécial auquel elle est destinée, comme un monument historique d'une science immense et d'une critique bien informée.

Dans l'œuvre complexe des bollandistes, il y a les saints qui, par les éclatantes vertus dont ils nous ont laissé l'exemple, les œuvres extraordinaires et les miracles qu'ils ont accomplis, ont mérité d'être élevés sur les autels, et l'on a, au moins, sur ceux qui ont vécu dans les temps modernes, les documents les plus nombreux et les plus variés. Leur procès n'est plus à instruire. Tout le travail des hagiographes se réduit à rassembler les documents et les pièces qui ont servi à les faire canoniser, et à montrer que le jugement rendu par l'Église a été sage, mûrement délibéré, et satisfait à toutes les exigences de la plus sévère critique. Mais, à côté, il y a les martyrs et, plus particulièrement, les martyrs des premiers

siècles, qui ont versé leur sang pour la foi, et qui, par leurs souffrances, leurs supplices et leur mort, au milieu des plus cruelles tortures, ont si puissamment contribué à la victoire de l'Eglise et à son établissement dans le monde. Ce sont là les vrais héros du christianisme, et l'histoire de leurs combats, de leur inébranlable fermeté en face de leurs juges et de leurs bourreaux, est le plus sublime chapitre des annales de la grandeur humaine.

De notre temps, on s'est passionné pour ou contre les martyrs, et peu de questions historiques ont soulevé d'aussi violents débats. La thèse du petit nombre des martyrs, soutenue pour la première fois, en 1684, par l'anglais Dodwell, dans une dissertation, où il élève des doutes sur la violence des persécutions et le nombre des victimes qu'elles ont faites, a trouvé de nos jours des partisans acharnés. C'est pour reprendre cette thèse à son compte et anéantir scientifiquement la thèse contraire, que M. Aubé a entrepris son histoire des *Persécutions de l'Église*. M. Havet, dans le dernier volume de son ouvrage sur le *Christianisme et ses origines*, et quelques autres écrivains prévenus, se sont attelés à la même besogne ingrate. Mais, la vérité, plus forte que les préjugés et le parti pris, est sortie triomphante des patients travaux et des longues recherches dont les martyrs ont été l'objet, et la thèse du savant Dodwell, battue en brèche, est aujourd'hui à bas et ne semble pas pouvoir jamais se relever. Dans leur immense ouvrage, les bollandistes ne s'occupent pas de réfuter cette opinion sans base sérieuse, comme la fait dom Ruinart, dans la préface de ses *Actes sincères*, ou Tillemont, dans les cinq premiers volumes de ses *Mémoires* sur l'histoire de l'Église. Ils travaillent seulement, depuis plus de deux siècles, à recueillir et à restituer les noms des martyrs relatés dans les anciens martyrologes, et honorés de tout temps par l'Eglise. Ils travaillent surtout à discuter et à mettre en lumière la valeur historique des Actes qui nous ont conservé quelques renseignements sur ces héros de la foi, ne négligeant aucun indice, aucun texte nouvellement découvert ou revêtu par les progrès de l'archéologie moderne et de la critique scientifique, après avoir été autrefois rejeté comme apocryphe, d'une authenticité nouvelle. Tant de pièces et de documents de toute sorte, les Actes qui racontent les tortures horribles et les supplices atroces infligés aux chrétiens, les apologies adressées aux empereurs, au sénat et au peuple romain, où il est parlé à toutes les pages des bûchers, des cachots et des bêtes féroces qui dévorent par millions des malheureux, auxquels on ne peut reprocher d'autre crime que celui d'être chrétiens, les cris de douleur, les plaintes si profondes et si vraies, d'un accent si ferme et si déchirant, qui

remplissent tous les ouvrages des pères apostoliques, depuis les visions du pasteur d'Hermas, les lettres de saint Clément de Rome, jusqu'aux *Institutions divines* de Lactance, sans parler de l'Apocalypse de saint Jean, attestent, avec une constance et une sincérité qui ne trompent pas, que, pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, le sang des chrétiens n'a cessé de couler à flots sur toute l'étendue de l'empire romain; et quand même, ce qui n'est pas, dans chaque lieu particulier et à chaque persécution, il aurait péri peu de victimes, réunies, elles doivent former une multitude innombrable : *nubes testium*. Impossible de remuer l'histoire sanglante des premiers siècles et de considérer ces millions de chrétiens qui remplissent l'empire, et ne trouvent de repos ni de sécurité, nulle part, sans ressentir cette impression ineffaçable que la menace des bourreaux, de la dent des bêtes ou des bûchers, était constamment suspendue sur leur tête. Aussi l'étude approfondie des Actes des martyrs, les patientes recherches faites à la Bibliothèque Nationale, où il a été assez heureux pour faire quelques découvertes nouvelles, ont amené M. Aubé à transformer sa première opinion et à l'abandonner presque entièrement. « Peu à peu la lumière s'est faite dans cet esprit sincère » ; et arrivé au terme de ses recherches et de son *Histoire des persécutions de l'Eglise*, celui qui croyait d'abord pouvoir réduire à rien les persécutions et supprimer à peu près les martyrs, a voulu rendre un hommage solennel, quoique trop restrictif, à la science immense et aux infatigables travaux des bollandistes.

Voici comment il s'exprime sur les soixante volumes in-folio des Actes des saints publiés jusqu'à ce jour, dans un article de la *Revue des Deux Mondes*, que le P. Fontaine cite quelque part avec éloge [1] : « L'esprit de discipline, la force du sentiment religieux et l'attachement à la gloire de l'Eglise, expliquent seuls le dévouement à de pareils travaux. » Plus loin, la vérité même place sous sa plume ce témoignage trop bien mérité. « Nous ne saurions dire quel respect mérite le labeur des hommes qui, depuis deux siècles et demi, embrassant dans leur esprit le champ immense de l'histoire profane et de l'histoire sacrée, si étroitement liées depuis que le monde civilisé a l'empreinte chrétienne, ont ouvert aux studieux et aux savants tant et de si diverses sources d'informations [2]. » M. Aubé passe ensuite à l'appréciation de la méthode historique et de la critique scientifique des bollandistes. C'est là que nous rencontrons les réserves dans lesquelles il s'embarrasse

[1] *La Chaire et l'Apologétique au dix-neuvième siècle*, p. 353.
[2] Livraison du 1er mars 1885.

et dont M. Boissier a dit avec beaucoup d'esprit : « Il y a toujours quelque hésitation dans ses doutes et quelque doute dans ses affirmations. »

Selon M. Aubé, les Actes des martyrs des premiers siècles, outre leur antiquité qui permet toujours d'ergoter sur leur authenticité, ont un défaut capital, celui d'avoir été écrits par des chrétiens. Les vrais Actes qu'il faudrait avoir, mais qu'il est impossible de se procurer, ce seraient des actes rédigés par les païens et par les bourreaux mêmes des martys. En outre, si les bollandistes sont de grands savants, ils ont, par contre, le désavantage d'être des hommes d'Eglise, des Jésuites. Ils seraient dignes d'une plus parfaite confiance s'ils étaient libres penseurs. L'auteur universitaire, sous le bénéfice de ces réserves exagérées et d'autres non moins injustes, consent à s'incliner devant l'autorité scientifique et la sage liberté critique des bollandistes. Il reconnaît que l'ouvrage, dans son ensemble, est un monument d'érudition, de recherches et de mise en œuvre qui honore un pays tout entier, et les sept volumes in-folio publiés depuis que les PP. Jésuites ont repris leur travail interrompu, lui paraissent d'une valeur scientifique au moins égale à celle des anciens. Il traduit et cite, en les approuvant, les déclarations que les nouveaux bollandistes ont insérées dans quelques-unes de leurs préfaces : « Quand nous essayons, dit le P. Van Hecke, mort depuis quelques années seulement, d'expliquer et d'éclaircir les Actes des saints, nous ne nous attachons qu'à une chose, c'est à présenter comme certain ce qui est certain, comme douteux ce qui est douteux, et comme faux ce qui est faux. » Ailleurs, dans le même tome, les bollandistes écrivent encore : « En matière d'histoire ecclésiastique, il y a deux écoles opposées, celle des affirmatifs et des incrédules à outrance qui acceptent tout complaisamment et les yeux demi-clos, et s'inclinent sans résistance devant les récits les plus invraisemblables. Ceux-ci nuisent à la cause de l'Eglise qu'ils doivent défendre et compromettent la foi qu'ils prétendent fortifier. A l'autre extrémité, les sceptiques sans mesure et les négatifs de parti pris, dont l'érudition subtile et vétilleuse excelle à obscurcir les faits les plus clairs et à embarrasser les plus simples. Notre institut s'est constamment étudié à éviter ce double excès de la crédulité et du scepticisme, et à tenir en juste équilibre la balance de l'histoire de manière qu'elle ne fléchisse ni à la puérilité des fables ni aux prétendues difficultés de l'érudition. » Guidés par ces sages maximes, les religieux de Bruxelles se tiennent à une égale distance de la crédulité complaisante qui substitue les fables les plus invraisemblables à la vérité scientifiquement contrôlée, et de l'esprit

négatif qui, à force d'être difficile touchant la valeur des textes, aboutit à une sorte de scepticisme, et met l'historien dans l'impossibilité de ressusciter, sous nos yeux, le tableau vivant du passé. La voie moyenne aussi éloignée du scepticisme savant que de la crédulité aveugle, est la voie même de la vraie science historique. Les bollandistes la suivent avec une parfaite bonne foi, sans s'en écarter jamais, et dans les difficiles matières sur lesquelles s'exerce leur critique si bien aiguisée, leur marche n'est jamais plus lente ni plus circonspecte que lorsqu'ils se trouvent en présence du miracle et des faits de l'ordre surnaturel. On assure même qu'à leurs yeux la valeur historique des actes des martyrs est en raison inverse de la place qu'y occupent les miracles, et que ceux où il y en a le plus leur paraissent les plus suspects. Ainsi, au sujet des actes d'un certain Maxime d'Aquila, ils écrivent : « Les seuls prodiges dont cette pièce fourmille en montrent avec évidence le caractère fabuleux » ; et à propos des actes d'un certain Macaire de Rome, ils disent : « Tout ce qu'on trouve dans cètte histoire n'est guère plus sérieux que l'outre d'Eole, les ruisseaux de vin, les fleuves de lait et le reste. »

Si les bollandistes ont appliqué à la vie des martyrs èt des saints les règles d'une sévère critique, ce n'est point pour faire un vain étalage de science, mais par un scrupuleux respect de la vérité. Ils n'ont jamais reculé devant les conséquences des principes qui les guident, et en ont toujours poursuivi l'application jusqu'au bout. Parlant de la grandeur des difficultés qu'ils eurent à vaincre, dans l'ouvrage que nous avons cité plus haut, le P. Fontaine fait une allusion manifeste aux réclamations et aux anathèmes que provoquèrent, au dix-septième siècle, les *Actes des saints*. Convaincus qu'ils n'ont pas seulement la mission de discuter la valeur historique des Actes des martyrs et des saints, mais encore pour les plus anciens, du moins, le droit de vérifier et de juger quels sont leurs titres au culte que les fidèles leur rendent, les bollandistes en ont radié un certain nombre qui leur ont paru indignes du rang qu'ils avaient usurpé. Ils ont également relégué parmi les fables une foule de traditions et de légendes qui ne reposaient sur rien. Le P. Papebrock, l'honneur de sa Compagnie pour la variété, l'étendue de son érudition, et qui travailla pour la plus grande part à la publication de quatorze volumes des Actes, est resté célèbre pour les larges incisions qu'il a pratiquées, dans un certain nombre de faits merveilleux, éclos de l'imagination populaire, et dont il a fait bonne justice, en les bannissant de l'histoire de l'Eglise. L'indépendance de son esprit, la fermeté de sa critique, armèrent contre lui l'ignorance et la jalousie. Un religieux carme rassembla, dans un gros

in-quarto de 600 pages, les prétendues erreurs et hérésies des bollandistes, fit condamner par l'inquisition de Tolède les *Actes des saints* et les dénonça à Rome. Mais le pape Innocent XII laissa passer l'orage, et continua sa protection et ses encouragements aux savants religieux de Bruxelles, comme par le passé. Ceux d'aujourd'hui suivent la méthode scientifique de leurs devanciers, et sont tout aussi impitoyables pour les légendes et les faits dénués d'authenticité; dans le tome XII du mois d'octobre, ils contestent l'existence de trois martyrs mis à mort pendant la persécution de Maximien en 306, et honorés depuis des siècles comme les patrons de la ville de Bergame. Dans le tome XIII du même mois, ils déclarent plus que douteuses les légendes des deux personnages inscrits au *Martyrologe romain :* Théodote, évêque de Laodicée, et Stachys, dont le nom se trouve parmi plusieurs autres, en forme de salutation à la fin de l'Épître aux Romains. Ces exemples choisis entre beaucoup d'autres prouvent surabondamment que les religieux de Bruxelles travaillent à servir l'Église, en se faisant avant tout les serviteurs de la vérité; et la critique rationaliste leur rend justice en disant surtout à propos des derniers venus : « Les nouveaux bollandistes ont la patience tenace de leurs aînés, et une critique encore mieux éclairée. Ils sont croyants sans être crédules... Les derniers venus dans le travail ont gardé les traditions de réserve de leurs devanciers. Ils savent montrer partout que cette réserve n'est pas une servitude et qu'on la peut concilier avec une ferme indépendance. » Quoi qu'il en soit, les *Actes des saints* resteront comme un monument impérissable de la science théologique et de la science historique des bollandistes, attestant combien les fortes études et les bonnes méthodes continuent à être en honneur en Belgique.

Au delà du Rhin, les études historiques ont reçu dans ce siècle une très vive impulsion, et Chateaubriand prétendait déjà de son temps que les Allemands, par leur travail opiniâtre, avaient regagné sur nous l'avance que nous avions sur eux. Mais les protestants, maîtres absolus, depuis des siècles, de la science historique, comme des autres sciences, s'en sont habilement servis pour amasser dans les esprits des montagnes de préjugés et d'erreurs. Il était admis, presque sans protestation, jusqu'à présent, que les progrès matériels, les développements de la civilisation, la vie intellectuelle et morale, dataient en Allemagne de la révolution religieuse accomplie par Luther. Que la nation ait pris son essor et commencé à déployer son génie du jour où elle s'est affranchie de la tutelle de l'Eglise catholique, c'est un dogme propagé depuis des siècles par l'enseignement officiel à tous les degrés, et auquel on prétend qu'on ne saurait toucher sans un sacrilège. Depuis des années déjà, des

savants, comme Voigt, Hurter et Dœllinger, avant sa rupture avec Rome, dans ses magistrales études sur l'histoire de la Réforme, avaient victorieusement vengé l'Eglise et ses institutions si obstinément travesties. Mais, dans ces dernières années, un nouvel historien, M. le chanoine Janssen, dans son *Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*, a porté le plus rude assaut qu'elle eût encore reçu à la légende de la Réforme du seizième siècle, ainsi qu'aux préjugés dans lesquels la nation a toujours été entretenue avec soin.

La publication de l'ouvrage de M. Janssen a été un événement en Allemagne, et voici l'idée très précise que nous en donne en quelques mots le regretté M. Heinrich : « Ce n'est pas l'histoire politique, dit-il, ce n'est pas même l'histoire religieuse que l'écrivain catholique a entrepris de raconter; c'est la vie même du peuple allemand telle qu'elle était au siècle qui a précédé la Réforme, et telle qu'elle est devenue, au milieu des luttes intestines et des bouleversements qui l'ont suivie, dont il nous retrace le tableau [1]. » C'est en un mot l'histoire de la civilisation catholique, isolée jusqu'à un certain point de l'histoire proprement dite, c'est-à-dire du récit des événements religieux, politiques et militaires.

Dans les volumes déjà publiés, qui nous montrent le tableau vivant du peuple allemand, dans ses états variés et ses destinées diverses, depuis le milieu du quinzième siècle jusqu'aux premières années du dix-septième, M. Janssen établit, pièces en mains, que vers 1450, après une longue période de stagnation et de barbarie, l'Allemagne entrait soudain dans le plein épanouissement de la Renaissance. L'invention de l'imprimerie donnait un irrésistible élan à la vie de l'esprit, à l'activité intellectuelle de l'Allemagne, et favorisait, en mettant les savants des différents pays en rapport entre eux, l'échange des idées d'une extrémité à l'autre de l'Europe. Les manuscrits rares, les ouvrages enfouis dans les grandes bibliothèques, qu'on ne pouvait se procurer qu'à prix d'argent, l'imprimerie les vulgarisa et les rendit accessibles à tous. Un profond besoin de culture et de science se développa dans l'élite intelligente de la bourgeoisie, et se propagea rapidement dans les classes populaires. Partout, dans les villes comme dans les campagnes, les écoles établies furent améliorées, perfectionnées et de nouvelles se fondèrent. Les instituteurs, heureux et satisfaits, aimaient, honoraient leur profession et secondaient de leur mieux l'œuvre du clergé.

Les innombrables collèges où des maîtres instruits et dévoués

[1] *L'Allemagne à la fin du moyen âge*, par J. Janssen, traduite en français et publiée chez Plon. Intr. p. 1.

enseignaient, avec les sciences, l'antiquité grecque et latine, les nombreuses universités créées à cette époque, et dont les cours étaient mis par des fondations et des legs à la portée des plus humbles et des plus pauvres, attestent l'immense besoin d'instruction dont étaient possédés tous les esprits. L'art, dans ses manifestations diverses, puisant ses inspirations aux sources profondes d'une foi robuste et d'un ardent patriotisme, complétait l'enseignement donné au peuple, et concourait à propager « le royaume de Dieu et la vérité de l'Évangile ». C'est surtout dans les églises gothiques, bâties à la fin du moyen âge et ornées de tableaux et de statues, dans le clair-obscur de leur vitraux multicolores, que l'art a exprimé le plus heureusement la vie personnelle et le caractère original du peuple allemand. Mais nous pouvons à peine nous faire une idée de la splendeur, de la profusion et de la magnificence de ces monuments dont l'Allemagne fut couverte au seizième siècle. Les guerres de religion, les révoltes des paysans, la guerre de Trente ans, les invasions françaises, n'en ont laissé subsister que des débris. Il y avait aussi à cette époque, en Allemagne, une élite d'hommes éminents dans toutes les branches de la littérature, des sciences et des arts : Nicolas de Cusa, un saint, un savant, un précurseur de Copernic, vrai géant intellectuel au déclin du moyen âge; Rodolphe Agricola, le Pétrarque de l'Allemagne; l'abbé Jean Trithème, le plus grand historien de son siècle; et à côté, des artistes comme les frères Van Eyck, Albert Dürer, et tant d'autres.

Un nombre prodigieux de documents et de faits, rassemblés par M. Janssen, sur le salaire des ouvriers, la vie du peuple, le commerce, le luxe, le capital, semblent démontrer que le progrès économique était en rapport avec le développement des sciences et des arts. Ainsi, dans les classes pauvres, la consommation de la viande était plus abondante qu'aujourd'hui; l'usage des bains, plus répandu, et dans les campagnes, les paysans rivalisaient avec les bourgeois et les nobles pour le luxe et la richesse des vêtements. Sans doute, ce brillant tableau avait ses ombres et son envers. L'accumulation de la fortune dans les mêmes mains engendrait les plus graves désordres et les excès de toutes sortes. M. Janssen constate aussi, dans le haut clergé, des abus, la passion d'amasser sans mesure des richesses qui fournissaient aux prélats et aux abbés, tous choisis dans la noblesse, les moyens de mener une vie de luxe et de scandale.

Une réforme dans le catholicisme était nécessaire; les plus grands hommes de l'Église et les plus pieux en tombaient d'accord. Ils y travaillaient eux-mêmes avec ardeur, et elle était plus que commencée quand parut Luther qui, lui, se borna non plus à atta-

quer le relâchement des mœurs et les désordres du clergé, mais s'en prit à l'autorité même de l'Église, s'écriant après Jean de Wesel : « Je méprise le pape, l'Église et le concile, et je loue le Christ. »

Avec Luther, nous arrivons à la révolution religieuse et politique qu'il a déchaînée sur l'Allemagne. Le seizième siècle, qu'il est de mode d'appeler « le berceau ensanglanté de l'esprit moderne », est, aux yeux de M. Janssen et de tous les catholiques, un siècle de vandalisme, de retour à la barbarie. Les quatre volumes déjà parus, qui vont jusqu'en 1618, à la veille de la guerre de Trente ans, font passer devant nous l'effrayant tableau du bouleversement de l'état moral et économique, de la destruction de l'organisation sociale telle que nous les avons vus décrits dans le premier volume. L'historien du peuple allemand nous montre, à l'aide des documents le plus précis, « l'anéantissement pièce par pièce » de la civilisation catholique, au sein de laquelle l'Eglise avait fait si magnifiquement prospérer les sciences et les arts, et répandu le bien-être jusque dans les plus humbles classes. Il dresse, avec preuves écrasantes à l'appui, contre les réformateurs du seizième siècle, un réquisitoire irréfutable.

Henri Heine prédit quelque part, pour une échéance rapprochée, une révolution, en Allemagne, auprès de laquelle la révolution française ne sera qu'une innocente idylle. Cette révolution, dans l'ordre des faits, sera la conséquence fatale de celle que la philosophie a opérée dans l'ordre des idées : « Alors apparaîtront des kantistes, dit Heine, qui bouleverseront sans miséricorde, avec la hache et le glaive, le sol de notre vie européenne, pour en extirper les dernières racines du passé... Viendront sur la même scène des fichtéens armés, dont le fanatisme de volonté ne pourra être maîtrisé ni par la crainte ni par l'intérêt... Mais les plus effrayants de tous seront les philosophes de la nature, qui s'identifieront eux-mêmes avec la destruction... Alors débordera de nouveau la férocité des anciens combattants, l'exaltation frénétique des Berserkers... Les vieilles divinités guerrières se lèveront de leurs tombeaux fabuleux. Thor se dressera avec son marteau gigantesque et démolira les cathédrales gothiques [1]. » Par quelles images plus saisissantes pourrait-on exprimer l'œuvre des réformateurs du seizième siècle révoltés contre l'Eglise catholique et se ruant à l'assaut de la société? Les kantistes, les fichtéens, les dieux barbares de la Germanie sortis de leurs tombeaux fabuleux, ne frapperaient pas des coups plus terribles que ceux que frappèrent les acteurs de ce drame sanglant, « les moines et les prêtres défroqués, les prolétaires de

[1] *De l'Allemagne.*

la petite noblesse, tels que Ulrich de Hutten gentillâtre », ou plutôt brigand de grand chemin; le tailleur Jean de Leyde, passant de bien loin par ses luxures l'immoralité des païens; et au-dessus Luther, incarnant en lui la Réforme tout entière, mélange étrange de grandeur et de bassesse, d'aspirations mystiques et de passions crapuleuses. Aucun écrivain n'a jamais dit autant de mal de Luther que Luther lui-même. M. Janssen a extrait de ses œuvres un acte d'accusation écrasant contre lui, le forçant de confesser publiquement ses erreurs, ses contradictions, ses violences et ses crimes. Lui-même, arrivé à la fin de sa vie et comme éclairé par les incendies qu'il avait allumés, ne voit dans la Réforme qu'anarchie, vandalisme, ensauvagement du peuple et rend le plus éclatant témoignage au temps heureux du papisme, « où tout le monde était miséricordieux et débonnaire, où l'on donnait joyeusement des deux mains et avec une grande dévotion, où les aumônes, les fondations et les legs pleuvaient. »

Luther, tel que nous le montre l'historien du peuple allemand, est depuis longtemps connu en France. Bossuet, dans son *Histoire des Variations*, Audin, dans la *Vie de Luther*, et d'autres écrivains, nous en ont révélé en détail le monstrueux génie et les étranges contradictions. Mais, en Allemagne, où « cet implacable ennemi des saints est devenu pour les protestants un saint national », le portrait qu'en a tracé M. Janssen a soulevé de violentes clameurs. En effet, les Allemands du Nord, comme nous l'avons vu, font dériver de Luther et de la révolution religieuse du seizième siècle la gloire philosophique et littéraire de la fin du dix-huitième, quoique le lien qui rattache les conséquences aux prémisses si éloignées soit extrêmement difficile à saisir. Ils en font également dériver la gloire inouïe conquise depuis trente ans, sur les champs de bataille, quoique les éléments hétérogènes du nouvel empire soient loin d'être fondus ensemble au point de constituer une unité durable, et que ce qu'une fortune extraordinaire a fait comme par enchantement, un coup soudain de la fortune contraire puisse le défaire encore plus rapidement. Or, en reportant à la fin du moyen âge, vers 1450, la plus grande ère de prospérité de l'Allemagne, et en anathématisant le seizième siècle comme un époque de barbarie et de décadence, M. Janssen prend le contrepied des idées reçues et semble être, au sein même de l'Allemagne, un ennemi de sa grandeur et de sa gloire. Mais il ne parle pas en l'air. Pour réhabiliter la fin du moyen âge et battre en brèche la légende de la Réforme et des prétendus bienfaits qu'elle a apportés à la race germanique, l'historien catholique fait défiler rangés en ligne de bataille des armées de faits, des milliers et des milliers de textes

bien choisis et adroitement groupés ensemble; en un mot, il emploie à la défense de l'Église et de la vérité, la méthode qui a si bien réussi à M. Taine, pour percer à jour la légende révolutionnaire. De tous les élèves, de tous les imitateurs qui se sont mis à l'école de l'historien de la Révolution, aucun ne s'est servi aussi heureusement de sa méthode que M. Janssen. On peut même dire que par l'art de choisir, de rassembler, de distribuer les faits, de saisir jusqu'aux moindres indices pour en faire sortir des démonstrations lumineuses, il s'est égalé au maître lui-même.

Le scandale produit au delà du Rhin, parmi les protestants, et les violentes polémiques suscitées par l'ouvrage de M. Janssen, ont fortement agité, troublé l'opinion en Allemagne et même franchi la frontière. Paris y a prêté une oreille attentive et s'en est occupé avec intérêt. M. Schérer, dans un article du *Temps*[1], a prétendu que M. Janssen n'avait pas la conception la plus élémentaire de l'histoire, parce qu'il n'a tenu aucun compte de cette loi universelle et constante, que les maux et les crimes qui font explosion à une époque, sont toujours contenus en germe dans l'époque qui a précédé; car l'histoire n'est pas autre chose qu'un enchaînement rigoureux de causes et d'effets, et les époques qui se suivent sont solidaires les unes des autres. Ainsi, la prétendue prospérité de la fin du quinzième siècle a préparé les ruines et les catastrophes du seizième. A la vérité, M. Schérer reconnaît que M. Janssen « a fait de belles et grandes recherches historiques », mais de son ouvrage il ne restera qu'une précieuse collection de faits. Tout autre et diamétralement opposé est le jugement de M. Bourdeau, dans un article très étudié de la *Revue des Deux Mondes :* « Il est plus aisé, dit-il, de s'irriter contre M. Janssen, voire même de l'injurier que de le réfuter. Il ne suffit pas de lui opposer M. de Ranke, historien un peu vague qui excelle à débrouiller les affaires diplomatiques;... mais qui ne descend guère au milieu des foules. Il faudrait refaire toute cette histoire avec le labeur et l'exactitude réaliste que M. Janssen y a consacrés[2]. » Encore une fois, l'émotion causée en Allemagne et les controverses pour et contre dont l'écho est arrivé jusqu'à nous, montrent avec la dernière évidence que l'historien catholique, en attaquant de front des opinions et des préjugés érigés, depuis des siècles, en dogmes, a frappé juste, et que si l'idée catholique n'a pas encore la victoire au delà du Rhin, elle est du moins en progrès.

[1] Le *Temps*, numéro du 29 juin 1888.
[2] Livraison du 15 avril 1888.

II

La Révolution, chez nous, a détruit plus radicalement l'ordre de choses existant que n'avait fait la Réforme du seizième siècle, en Allemagne. Les congrégations religieuses qui étaient, comme les Bénédictins, la gloire de l'érudition et de la science historique, en France, les universités où l'on venait puiser la haute culture intellectuelle, et d'où sortait l'élite du clergé, furent totalement supprimées, et les fondations à l'usage des étudiants peu fortunés, confisquées. Jusqu'à présent la jalousie de l'Etat n'a permis ni aux uns ni aux autres de renaître, et il ne semble pas à la veille de se relâcher de ses rigueurs ombrageuses. Il n'est donc point étonnant que le clergé de notre siècle n'ait pas égalé la grande science du clergé d'avant la Révolution. Pauvre et peu nombreux, presque sans ressources pour l'étude et le travail intellectuel, il s'est entièrement voué à l'exercice du saint ministère et de l'enseignement de la jeunesse. Mais, nous l'avons dit, lorsque les attaques passionnées de ses adversaires l'ont mis dans la nécessité de défendre les vérités de la foi et de venger la mission divine de l'Eglise au sein des sociétés humaines, il a su montrer, par sa science et son éloquence, qu'il n'avait pas trop dégénéré et qu'il n'était pas indigne de venir après les apologistes des siècles passés.

Un souvenir ému restera toujours attaché à la mémoire de cet humble curé de campagne, M. l'abbé Gorini, qui, perdu dans les marais de la Bresse, employa, il y a quelque quarante ans, les loisirs forcés que lui laissaient sa solitude et les longues soirées d'hiver, à faire d'immenses recherches et à contrôler, d'après les sources originales, les ouvrages des historiens de notre siècle les plus en crédit. A force de veilles et de patience, il rassembla les matériaux de son beau livre de la *Défense de l'Eglise*, où il redresse les inexactitudes et les erreurs échappées à ces historiens, avec une science et une modération, auxquelles ceux-ci s'empressèrent eux-mêmes de rendre un sincère hommage. Les plus illustres même tinrent à honneur d'entrer en relation avec le modeste et savant curé de campagne, et à déférer à ses sages critiques. M. Guizot, le célèbre historien de la *Civilisation en France*, prit de lui-même l'initiative de le faire nommer membre correspondant de l'Institut. M. Ampère, surpris par la mort, avait, dans les dernières années de sa vie, la pensée arrêtée, comme en témoigne son éditeur, de revoir et de corriger, en prenant pour guide la *Défense de l'Eglise*, son *Histoire littéraire de la France*. Mais celui qui fit le meilleur accueil à l'érudition et à la science de M. Gorini,

fut Augustin Thierry. Il devint le correspondant assidu de l'humble prêtre, lui demandant des conseils, admirant sa science si sûre et de si bon aloi. Dans une lettre où il lui annonçait qu'il allait soumettre son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, à une révision d'ensemble, à une collation avec les textes originaux, il ajoutait : « Je tiendrai grand compte de votre *Défense de l'Eglise*. Je fais à vos critiques une attention d'autant plus sérieuse que, pour la vraie science et pour la parfaite convenance, elles se distinguent bien heureusement de la polémique soutenue dans la même cause par d'autres personnes. » Et avec une noble simplicité qui montre l'homme vraiment supérieur, il disait encore, à propos des observations critiques de M. Gorini : « Dieu souffre bien qu'on censure ses ouvrages qui sont parfaits, pourquoi ne trouverais-je pas bien qu'on censure les miens qui sont défectueux[1] ? »

La *Défense de l'Eglise*, parue à son heure, fut, dans le domaine de l'histoire, une très utile apologie de la religion, et obtint un succès mérité. Elle conservera sa place et sa date dans l'histoire de la controverse de notre siècle. Mais cet excellent ouvrage ne pouvait, seul, servir de réponse à tant d'historiens qui employaient le meilleur de leur talent et leur vaste science à faire aux croyances religieuses une guerre implacable. En outre, les changements arrivés dans la société, la révolution opérée dans les esprits, le besoin pour les catholiques d'être éclairés, exigeaient que les annales de l'Église fussent déroulées de nouveau et mises au niveau des méthodes modernes et, dans une certaine mesure, des idées modernes. L'*Histoire de l'Eglise* de Fleury était, sinon la seule connue, du moins, la seule véritablement lue. Par « sa vaste science, son incontestable talent » et son style si clair, puisé aux meilleures sources de la langue française, l'auteur s'était fait sa place dans toutes les bibliothèques de presbytère. Le nombre des éditions publiées en France et à l'étranger, dans les formats les plus divers, attestent à quel point il était parvenu à s'imposer au clergé catholique, et l'avait façonné à son image. Mais, de la première à la dernière page, son histoire est remplie des principes et des maximes du plus pur gallicanisme; elle en est comme le bréviaire. Ajoutons que Fleury ne se montre tendre ni pour les ordres religieux et les relâchements de la discipline, amenés dans leur sein par l'accumulation de trop grandes richesses, ni pour le luxe et le faste aristocratique qu'il reproche aux évêques placés à la tête de diocèses qui leur étaient complètement étrangers, et où ils n'avaient jamais

[1] *Défense de l'Eglise*, préface de la 2e édition.

exercé aucun ministère. M. de Montalembert l'accuse, en outre, d'avoir condamné le moyen âge, parce qu'il ne comprenait rien à la constitution chrétienne des peuples à cette époque, et de s'être attiré par là « le fâcheux tribut des éloges de Voltaire ».

Mais, depuis cinquante ans, deux histoires de l'Église, très développées, écrites l'une par l'abbé Rohrbacher et l'autre par l'abbé Darras, ont remplacé, dans toutes les bibliothèques, l'histoire de Fleury. Accueillies avec une faveur qui tenait de l'enthousiasme, elles n'ont pas seulement eu un grand succès en France, mais ce succès s'est affirmé à l'étranger et jusque dans le nouveau monde et les pays de missions. La première édition de l'histoire de Rohrbacher était enlevée avant d'être achevée et, en tête de la seconde, l'auteur déclare que l'archevêque de l'Orégon lui en a demandé directement des exemplaires, pour les faire traduire dans les différents dialectes de sa province ecclésiastique. En même temps, il recevait d'un évêque du Tonkin, avec un christ en ivoire, travaillé par les chrétiens indigènes, un recueil des principales vies des Pères de l'Église, tirées de son *Histoire de l'Eglise* et traduites, pour l'édification des néophytes, dans la langue du pays. Ainsi les extraits de Rohrbacher et le dévouement d'un évêque missionnaire faisaient peut-être plus, pour inculquer à ces sauvages l'amour de la France, que ne font aujourd'hui l'armée que nous y entretenons et les millions que nous y dépensons.

L'*Histoire de l'Eglise* de Darras n'eut pas une faveur moins grande ni un succès moins éclatant que celle de Rohrbacher. La publication des premiers volumes fut un événement, et la maison Vivès, chargée de placer l'ouvrage, réunit promptement de douze à quinze mille souscripteurs. L'histoire complète devait avoir vingt-cinq volumes, à raison de 5 francs le volume, et, si ce chiffre était dépassé, les souscripteurs devaient recevoir pour rien les volumes en plus. Or, voilà que le sujet s'étendant sous la plume de Darras, et son histoire s'allongeant sans cesse, on ne parlait plus de vingt-cinq, mais de cinquante à soixante volumes. Le vingt-cinquième, le dernier qui soit de Darras, conduit l'histoire de l'Eglise jusqu'à l'année 1109. Ses continuateurs en ont ajouté quinze pour compléter l'ouvrage. Les souscripteurs, obligés de payer les derniers volumes comme les premiers, étaient mécontents. Ils se plaignirent d'avoir été trompés et menacèrent de faire un procès. On leur avait promis une histoire complète de l'Eglise en vingt-cinq volumes et à un prix fixé d'avance. En réalité, on leur faisait payer une somme presque double de celle qui avait été convenue. Mais une épreuve plus délicate et plus grave était réservée à l'histoire de Darras; et si les premiers volumes avaient excité de l'enthousiasme, les derniers

soulevèrent des tempêtes. Mgr Fèvre, devenu, après l'abbé Bareille, le continuateur de Darras, n'eut rien de plus pressé, en appréciant le grand mouvement religieux du dix-septième siècle, que de prendre violemment à partie la Compagnie de Saint-Sulpice, reprochant, d'une part, à Saint-Sulpice, de n'avoir pas, dès l'origine, « pris les consignes du Saint-Siège »; d'avoir été, pendant deux siècles, la citadelle du « particularisme français », et, aujourd'hui encore, de mettre entre les mains de ses élèves « des traités de théologie et de droit canon peu en harmonie avec les conséquences nécessaires » du concile du Vatican; accusant, d'autre part, le supérieur général de la Compagnie, M. Icard, d'avoir été, en 1870, « le secrétaire de la gauche conciliaire [1] ».

Les attaques injustes de Mgr Fèvre provoquèrent la réprobation générale de l'épiscopat français. Nombre d'évêques, d'archevêques, de cardinaux adressèrent à M. Icard et au pape des lettres pleines d'éloges mérités et d'un amour filial pour l'esprit et l'enseignement de Saint-Sulpice. Mgr l'archevêque de Bourges déclarait « qu'attaquer Saint-Sulpice, c'était attaquer le clergé de France [2] ». Mgr Freppel écrivait que « l'opposition si ferme et si constante des fils de M. Olier au jansénisme, et leur admirable fidélité pendant les plus mauvais jours de la Révolution, ne permettaient pas de mettre en question leur zèle pour la doctrine ni leur dévouement à l'Eglise ». Le cardinal de Reims affirmait, de son côté, que « sous la main de Léon XIII, une calomnie aussi évidente aurait sa répression [3] ». Plusieurs autres prélats traitèrent de « calomnies » les diatribes et les accusations passionnées du continuateur de Darras contre Saint-Sulpice. D'autre part, le cardinal Bernadou écrivait au Souverain Pontife que M. Icard avait été son théologien au concile du Vatican, qu'il « était le défenseur convaincu de l'infaillibilité et aspirait alors vers les jours où elle serait solennellement proclamée [4] ». M. Icard, dans une brochure admirable d'éloquence, de modération et de charité, recueillit les principaux témoignages des évêques dont nous venons de citer quelques traits, et résuma l'esprit, la tradition et la conduite constante de la Compagnie dont il est l'éminent supérieur. Puis il adressa son travail [5] à un certain nombre d'évêques et au Souverain Pontife, qui répondit par un bref fort élogieux pour Saint-Sulpice. En même temps, le cardinal

[1] *Observations sur quelques pages d'une histoire ecclésiastique, relatives à la Compagnie de Saint-Sulpice,* p. 4. Lecoffre, 1889.
[2] *Ibid.*, etc., p. 129.
[3] *Ibid.*, p. 138.
[4] *Ibid.*, p. 134.
[5] Il s'agit des *Observations*, etc.

Jacobini, par ordre de Sa Sainteté, priait Mgr l'archevêque de Paris, de remettre une copie du bref à Mgr Fèvre, et de l'amener à l'imprimer dans le premier volume qu'il publierait de son Histoire, en l'accompagnant d'une adhésion pleine et entière au jugement du Souverain Pontife, et de la rétractation des accusations injustes portées contre Saint-Sulpice. La leçon infligée était pénible pour le continuateur de Darras. Il eut recours pour y échapper à tous les subterfuges. Mais, devant la volonté formelle de Léon XIII, il fallut s'incliner et se soumettre.

Rohrbacher et Darras, en écrivant les annales de l'Eglise, avaient l'un et l'autre pour but avoué de combattre à outrance les opinions gallicanes, et d'aider au triomphe des doctrines romaines. Il y a plus : dans l'histoire de Darras on ne trouve pas d'autres divisions, pour rompre la monotonie successive des tomes, que les règnes des papes, depuis saint Pierre jusqu'à Pie IX. Cependant ni lui ni Rohrbacher n'ont été les promoteurs de l'irrésistible mouvement qui s'est produit au dix-neuvième siècle en faveur des doctrines romaines. Ce n'est pas à eux, c'est à l'épiscopat français, c'est à l'enseignement des grands séminaires et en particulier de Saint-Sulpice, que cette gloire revient. Mais reconnaissons, en revanche, que ces deux historiens de l'Eglise ont dû en grande partie leur immense succès à la profession ouverte des idées ultramontaines.

La cause qu'ils ont soutenue est définitivement gagnée ; et depuis le concile du Vatican, le gallicanisme abattu n'est plus qu'un souvenir du temps passé. C'est peut-être pour cela que nous assistons, depuis quelques années, à un entier revirement de l'opinion sur Rohrbacher et Darras. Ils sont aujourd'hui aussi attaqués et abaissés qu'ils étaient naguère vantés et exaltés. Et ce ne sont pas des inconnus, des envieux; ce sont des érudits de premier ordre, des maîtres écoutés dont l'opinion fait loi, qui refusent aux Histoires de Rohrbacher et de Darras toute valeur scientifique. D'ailleurs, le second s'est chargé lui-même de faire en deux lignes le procès de son devancier. Nous lisons, en effet, dans la courte préface insérée en tête du premier volume de son ouvrage : « On souhaiterait qu'il (Rohrbacher) eût substitué plus souvent un travail personnel sur les textes à la citation de traductions et de commentaires de seconde main[1]. » Or, Darras lui-même, si sévère pour autrui, est-il toujours remonté aux sources originales? S'il les a consultées pour des questions capitales, peut-on dire néanmoins que son *Histoire de l'Eglise* soit l'œuvre d'un travail personnel sur les textes? Même, quand il se reporte aux textes primitifs, est-il bien certain

[1] *Histoire générale de l'Église,* Préf., p. v.

qu'il mette à contribution tous ceux qui pourraient l'éclairer et lui faire rencontrer plus sûrement la vérité? N'a-t-il pas trop souvent abusé de la traduction et des ouvrages de seconde main? Il fait si peu de cas des documents originaux que, dans son Abrégé de l'histoire de l'Eglise, il déclare qu'il ne s'est pas donné la peine d'y recourir : « L'Histoire de Rohrbacher, dit-il, celles de MM. Blanc, Alzog, les travaux de Mosheim, Dœllinger, ceux de MM. Montalembert, Christophe et tant d'autres, nous offraient les matériaux les plus riches et les plus abondants [1]. » La même méthode défectueuse, et aujourd'hui bannie de tout ouvrage historique sérieux, est la plus ordinairement employée, dans la grande histoire de l'Eglise de Darras; et s'il lui arrive de remonter aux sources, même alors, il commet par ignorance ou par oubli d'incroyables méprises, d'étranges erreurs. Ainsi le P. de Smedt, dans un admirable petit ouvrage, après avoir expliqué, avec sa science et son autorité ordinaires, les principales règles de la critique historique, montre que Darras, dans la discussion scientifique à laquelle il s'est livré, à propos du baptême de Constantin, a manqué de la manière la plus flagrante à presque toutes ces règles. Dans le même ouvrage, le célèbre bollandiste de Bruxelles accuse notre historien de l'Eglise de manquer « d'étude sérieuse et de probité scientifique, ajoutant que ce qui lui a fait entreprendre son travail, « c'est la douleur, l'indignation qu'a excitées en lui le succès de certains ouvrages, tels que l'*Histoire générale de l'Eglise*, de l'abbé Darras, etc. [2] ». M. Ulysse Chevalier reproche au même historien d'avoir « substitué, à la culture sévère, impartiale, désintéressée de la science, des développements littéraires, des amplifications oratoires et d'avoir espéré dissimuler sous un pavillon d'orthodoxie la médiocrité ou la fausseté de sa marchandise [3] ». Enfin, l'abbé Douais, professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté catholique de Toulouse, semble avoir prononcé, sur nos deux historiens de l'Eglise, l'arrêt définitif, approuvé par le P. de Smedt et par l'abbé Duchesne dans le *Bulletin critique :* « Les histoires générales de l'Eglise de Rohrbacher, de Darras, dit-il, parce qu'elles furent écrites dans un sens antigallican, parurent combler toutes les lacunes... Mais le succès en a été considéré à l'étranger comme la preuve la plus significative de la décadence des études historiques au sein du clergé français [4] ».

Parmi les historiens cités plus haut, dont les travaux ont rem-

[1] *De l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*, par C. Douais, professeur à la Faculté libre de Toulouse, p. 76.

[2] *Principes de la critique historique*, p. 286.

[3] *Bulletin critique*, t. II (1881), p. 112.

[4] *Principes de la critique historique*, par Ch. de Smedt, p. 286.

placé trop souvent, chez Darras, les documents de première main, figure l'abbé Christophe, auteur de l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle* et de la *Papauté au quinzième siècle.*

Malgré l'identité du titre des deux ouvrages, dans l'intention de l'auteur, le second n'est pas la continuation du premier. Ce sont deux œuvres indépendantes l'une de l'autre, « avec leur individualité propre, leurs principes, leurs conclusions, leur cadre, leur caractère spéciaux [1] ».

Mais nous devons remarquer que l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle* a valu plus de réputation à l'auteur que celle de la *Papauté au quinzième*, et cette réputation était méritée. Car, c'est en homme convaincu des graves devoirs de l'historien, que l'abbé Christophe a abordé l'obscur et difficile sujet de la translation de la papauté à Avignon et le grand schisme d'Occident. Ici, point de documents de seconde main ; la consultation exclusive et l'étude consciencieuse des sources ; un travail personnel sur les textes. Dans la préface de son livre, l'auteur nous apprend au prix de quelle patience, de quel labeur, il étudia d'abord son sujet d'un bout à l'autre, sur les documents originaux, avant de songer à lui donner une forme quelconque. « Ce ne fut, ajoute-t-il, que lorsque mes matériaux ayant été rassemblés, je pus me rendre compte de la liaison des faits entre eux, que je songeai à les classer, à les mettre en ordre, à donner la forme à mon travail. » Convaincu que le triomphe de l'Église « est dans la vérité des faits de son histoire aussi bien que dans la vérité de son enseignement », il employa dix années d'un travail opiniâtre à chercher cette vérité, à travers le dédale des événements et des témoignages confus des chroniques. Mais, ayant été dans l'impossibilité de dépouiller les manuscrits du Vatican, il dut se contenter des documents édités « soit en France, soit en Italie, soit en Allemagne ». A l'étude approfondie de ces documents vint s'ajouter celle des monuments qui rappellent encore le séjour des papes en France, et des manuscrits conservés dans les bibliothèques d'Avignon et de Carpentras. Grâce à toutes ces ressources, « je crois avoir donné, dit M. Christophe, de la papauté, pendant le quatorzième siècle, les détails les plus complets qui aient été publiés jusqu'à ce jour [2] ».

Voilà bien la vraie méthode historique, remontant aux sources et ne s'appuyant que sur les textes originaux, sévèrement discutés et contrôlés les uns par les autres. Mais M. Christophe n'en a pas fait une application assez large, et ne nous a point ouvert les horizons

[1] Préface de l'*Histoire de la Papauté au quinzième siècle,* p. XXVI-XXVII.
[2] Préface, *passim.*

qui auraient donné à son œuvre un intérêt et une vie incomparables. Il prévoit, du reste, qu'on pourra le critiquer en lui objectant, par exemple, de ne point s'occuper, dans une période si rapprochée de la Renaissance, du mouvement de la philosophie, de la littérature et des arts, de ne parler des écrivains et des poètes qu'autant qu'ils sont étroitement mêlés aux événements, enfin, de montrer beaucoup plus « la vie physique et morale que la vie intellectuelle du siècle [1] ». Disons-le tout de suite. Les raisonnements employés pour justifier le plan qu'a adopté l'historien de la *Papauté au quatorzième siècle* ne sauraient nous convaincre. Il n'est pas seulement répréhensible d'avoir volontairement détourné son attention des sciences et des arts, il l'est encore d'avoir étranglé son sujet, en ne voulant voir les événements religieux et politiques que dans leur rapport immédiat avec la papauté et le sacré collège. Augustin Thierry demande quelque part à l'historien « de n'oublier personne, de ne sacrifier personne, d'avoir l'amour des hommes comme hommes, abstraction faite de leur renommée ou de leur situation sociale ». Or les événements qui amenèrent le déplacement de la papauté et la translation de son siège à Avignon, les violences, les discordes et les déchirements intérieurs d'où sortit le grand schisme d'Occident, eurent de douloureux retentissements dans les différents pays catholiques, dans les universités, dans les diocèses, et jusque dans les familles. M. Christophe nous indique lui-même, avec une clairvoyance pénétrante, les agitations et les troubles dont le monde chrétien fut le théâtre, du jour où il se trouva scindé en deux obédiences. « Ce n'étaient pas seulement les nations, dit-il, qui étaient divisées entre elles sur le fait des deux papes ; les citoyens dans les villes, les écoliers dans les universités, ne l'étaient pas moins. Chaque prétendant avait ses partisans et ses adversaires. Ceux-ci portaient le nom d'urbanistes, ceux-là de clémentins... De là, parmi les peuples, de déplorables discordes et de sanglantes collisions. Plus d'une fois, on vit deux évêques de partis divers, et également indignes de l'épiscopat, se disputer la possession d'un même siège. Les urbanistes abhorraient les messes des clémentins ; ceux-ci regardaient celles des urbanistes comme sacrilèges, et il arriva fréquemment que leurs luttes firent cesser tout à fait le service divin [1]. » Quels combats acharnés ! Quelles luttes sanglantes ! Quels abîmes de maux, produits par le déchirement de l'autorité du pape, tombée aux mains de deux compétiteurs, ennemis irréconciliables l'un de l'autre, sans qu'on puisse discerner clairement lequel des deux est le chef légitime de l'Église ! Si, par des textes bien choisis,

[1] *Histoire de la Papauté au quatorzième siècle*, t. III, p. 47.

des preuves bien ordonnées, M. Christophe nous avait montré un peu en détail, dans les différents pays catholiques et dans toutes les classes de la société, les funestes conséquences du schisme qu'il rappelle en quelques mots, combien l'unité de l'Église demeurant, au milieu de tant d'épreuves, intacte et évidente à tous les esprits, nous apparaîtrait plus belle et plus divine! Combien l'œuvre elle-même serait plus forte et plus vivante!

On retrouve dans l'*Histoire de la Papauté au quinzième siècle* le même esprit et la même méthode que dans la *Papauté au quatorzième siècle*. Peut-être la composition en est-elle moins solide, moins ferme. C'est plutôt une suite d'études sur le concile de Bâle, le concile de Florence, la prise de Constantinople et d'autres questions intéressantes, qu'un tableau de la vie et de l'influence de la papauté. Ainsi il y a tout un livre consacré à la Renaissance. L'auteur semble, en quelque sorte, avoir voulu faire amende honorable du silence qu'il avait gardé sur ce chapitre, dans son premier ouvrage. Il montre, pièces en mains, que le réveil de l'esprit humain précéda en Italie l'arrivée des Grecs chassés de Constantinople par les Turcs, et qu'il fut général, embrassant aussi bien les arts que les lettres et les sciences. Mais ici encore les indications sont trop vagues et trop superficielles. On voudrait plus de détail sur l'organisation de l'enseignement dans les universités, les collèges, sur l'amour de la culture intellectuelle descendant jusqu'aux classes populaires. On voudrait mieux connaître les peintres, les sculpteurs, les grands artistes qui furent les prédécesseurs immédiats du Bramante et de Michel-Ange. M. Janssen nous a tracé récemment le tableau de la renaissance des sciences et des arts. Mais auprès de cette œuvre magistrale, de tout point admirable, la tentative de l'historien français n'est qu'une ébauche imparfaite et insuffisante. Cependant l'*Histoire de la Papauté au quatorzième siècle* et celle de la *Papauté au quinzième siècle* sont des études de haute valeur. Elles eurent en leur temps un succès mérité, en ce qu'elles montraient la nécessité, pour être historien, de remonter aux sources originales. Aujourd'hui nous exigeons plus de documents, une plus grande abondance de détails; et nous reprochons à M. Christophe de ne pas nous faire assez voir la vie de l'Église et le rayonnement de la papauté un moment interrompus par le grand schisme d'Occident.

III

L'histoire générale confinée dans les événements les plus importants et obligée, au milieu de l'abondance des matières, de s'en tenir aux grandes lignes, laisse tomber les faits secondaires, les

détails souvent pittoresques et locaux. Or ce sont là précisément les trésors que recueillent les histoires particulières et dont elles font leur profit. C'est par là qu'elles sont un utile complément de l'histoire générale. « L'histoire de la contrée, dit Augustin Thierry, de la province, de la ville natale, est la seule où notre âme s'attache par un intérêt patriotique [1]. » Au dix-huitième siècle, nous voyons des magistrats distingués occuper leurs loisirs par des recherches et de beaux travaux historiques. Condamnés par leur charge à vivre en province, ils fouillaient les bibliothèques et les archives des régions qu'ils habitaient. Ils recueillaient les chartes, les diplômes, les manuscrits, en un mot, toutes les pièces authentiques à l'aide desquelles ils écrivaient des histoires vraiment scientifiques et, comme on dit aujourd'hui, documentées. C'est de ces laborieux loisirs que sont sorties les histoires de Dauphiné, de Provence et d'autres encore. Les Bénédictins avaient, eux aussi, compris l'importance des histoires particulières, et l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, l'*Histoire de Languedoc* de dom Vic et dom Vaissette sont des monuments, qui ne font pas moins d'honneur à la savante congrégation que ses autres admirables travaux.

Les immenses recherches entreprises pour l'histoire de nos anciennes provinces ont été arrêtées par la Révolution; des milliers et des milliers de chartes et de manuscrits impossibles à remplacer ont été déchirés et brûlés par les ordres réitérés de la Convention. Les grands ordres religieux et, en particulier les Bénédictins, n'ont jamais rencontré, dans notre siècle, la sécurité nécessaire, pour reprendre les grands travaux de science et d'histoire, à la tête desquels ils étaient presque partout. Quant au clergé séculier, nous l'avons dit, le temps et les loisirs lui ont manqué jusqu'à présent. Cependant on trouverait dans les archives des sociétés savantes de province, des notices et des monographies qui témoignent de son activité intellectuelle, de son amour pour les patientes et consciencieuses recherches; et, à l'heure actuelle, comme le remarque fort judicieusement M. Douais, « quelques-uns de ses membres jouissent d'une réputation méritée [2]. » Ainsi un savant chanoine de Poitiers écrit une histoire générale du Poitou. Les trois volumes déjà parus conduisent les événements depuis les temps les plus reculés jusqu'au huitième siècle. Accueillis avec une faveur marquée du public, ils sont une résurrection véritable de l'ancien Poitou et embrassent, dans une vue d'ensemble, tout à la fois l'histoire politique, militaire et religieuse. Les événements de

[1] *IIe lettre sur l'histoire de France.*
[2] *De l'enseignement ecclésiastique,* p. 9.

l'histoire religieuse, partout mêlés à ceux de l'histoire politique, sous la plume du savant écrivain, nous montrent, pour une province, quel rôle l'Église a rempli dans la formation de la France, dans le développement de la civilisation. Les grands évêques qui furent de grands saints, les moines qui couvrirent le pays de monastères et apprirent aux barbares à défricher le sol et à le rendre fertile, fécondèrent les victoires et les entreprises militaires, qui mirent, aux mains des Francs, l'ancienne Gaule, destinée à devenir notre France bien-aimée.

Fidèle à la vraie méthode historique, c'est-à-dire remontant constamment aux sources primitives, M. Auber a amassé lentement les matériaux de son *Histoire générale du Poitou.* Il s'est donné le temps de les étudier, de les classer, de les soumettre à une sévère et impartiale critique, comme aussi de vérifier, les pièces originales en mains, les lieux qui sont mentionnés et décrits, de reconnaître les positions, les champs de bataille, les cours d'eaux, les collines, les forêts majestueuses. Tant de documents variés, tant de textes anciens confrontés et éclairés les uns par les autres, lui ont permis de tirer de la confusion et du chaos le passé le plus lointain, et de nous faire suivre pas à pas le progrès de la civilisation et des mœurs, partout parallèle au progrès de l'Église et de la foi.

Mais un ouvrage qui rappelle, par l'étendue, les proportions, l'immense variété des recherches et des questions abordées, les travaux des Bénédictins, c'est l'*Histoire des Ariégeois*, par M. l'abbé Duclos, curé de Saint-Eugène, à Paris, dont la publication commencée depuis plusieurs années a été récemment achevée.

D'après le recensement de 1880, l'Ariège est, sous le rapport de la population, le soixante-dix-huitième département de la France, et le soixante-sixième, par rapport à la densité de la population. M. Duclos en a écrit l'histoire en sept volumes compactes, ornés de nombreuses eaux-fortes de Chauvet, et d'une exécution typographique parfaitement soignée. Il a tourné et retourné sous tous les aspects ce coin des Pyrénées centrales.

Les couches géologiques du sol, creusées par la pioche des savants; les grottes profondes, remplies d'ossements humains, de squelettes d'animaux antédiluviens et contenant de précieux documents pour l'histoire de l'homme primitif sur notre planète; les richesses agricoles, industrielles et commerciales, celles-ci exploitées par des associations bien organisées; les descriptions pittoresques des nombreuses vallées, ouvrant les unes dans les autres, couvertes ici de sombres et majestueuses forêts, là de riches et gros pâturages ou de fertiles moissons, traversées par des torrents impétueux et couronnées par des montagnes, aux neiges éternelles;

les innombrables ruines des châteaux forts du moyen âge, des couvents et des églises gothiques, attestant combien exubérante et intense était autrefois la vie dans ces gorges des Pyrénées; l'existence menée par les braves et vaillants comtes de Foix, toujours occupés à la guerre ou poursuivant, nu-pieds, à travers les montagnes et sur les roches glissants, les ours et les chamois, à la chasse; enfin la manière dont vivent aujourd'hui les laborieuses populations des vallées de l'Ariège, l'aisance et le bien-être qu'elles ont conquis par leur intelligence et leur industrie : voilà le cadre brillant et original où s'est enfermé l'historien des Ariégeois pour dérouler les annales poétiques et militaires, scientifiques et littéraires du pays de Foix, n'omettant, dans son enquête consciencieuse, aucun détail important, aucune question intéressante.

De tout temps et dès les siècles les plus reculés, les vaillantes populations des Pyrénées centrales se sont distinguées par leur courage et leur valeur militaire, et ont fourni un grand nombre d'hommes de guerre. M. Duclos croit, avec M. A. Garrigou [1] et d'autres historiens, que les Sotiates qui infligèrent une sanglante défaite au lieutenant de César, Manilius, et tinrent, vingt ans en échec, les armées romaines, habitaient les gorges et les montagnes de l'Ariège. Mais la contrée ne sortit véritablement de l'obscurité qu'avec les comtes de Foix; jusqu'au dixième siècle, les documents authentiques font absolument défaut, et toute l'histoire des contrées pyrénéennes est à peu de chose près réduite à des conjectures. C'est à l'époque de la guerre des Albigeois que les comtes de Foix commencèrent à jouer un rôle important. Roger Bernard II, surnommé par les protestants le Roland Cathare, prit parti pour le comte de Toulouse, et mit un instant le succès de la croisade en péril, en taillant en pièces, à Castelnaudary, l'armée des Croisés. Après la guerre des Albigeois, le fanatisme religieux, endormi pendant des siècles, se réveilla terrible au seizième siècle, et le sanglant souvenir des cruautés et des vengeances exercées par le sire d'Aunou, général des réformés et quelque temps sénéchal de Foix, s'est perpétué jusqu'aujourd'hni. Mais, en général, les comtes de Foix, par le courage, la bravoure et les talents militaires, héréditaires parmi eux, furent toujours au premier rang des plus fameux guerriers de leur temps. Tantôt, simples soldats, ils partageaient les fatigues et les périls de ceux qui les suivaient, tantôt, à la tête des armées, ils se couvraient de gloire, en les commandant.

[1] M. A. Garrigou a publié plusieurs écrits sur les premiers habitants de l'Ariège et des Pyrénées, entre autres : *Le pays de Foix habité par les Sotiates du temps de César*. Toulouse, 1863.

Quelle gloire pure et sans nuages que celle de Gaston de Foix! Général en chef de l'armée d'Italie, par la volonté du roi Louis XII, à l'âge de vingt-trois ans, par les marches rapides qu'il exigea de l'infanterie, il révéla la France à elle-même, en montrant une chose qu'on ignorait, c'est que les Français étaient les premiers marcheurs de l'Europe, et par conséquent, comme le remarque Michelet, le peuple le plus militaire. Au siège de Brescia, pour encourager les hommes d'armes, qui trouvaient le terrain glissant et tombaient, il ôte ses souliers et monte à l'assaut pieds nus. En deux mois qui furent toute sa vie militaire, il prit dix villes, gagna trois batailles, et au moment où il achevait de remporter une des plus sanglantes victoires du seizième siècle, il mourut à Ravenne, dans tout l'éclat de son triomphe, pleuré de ses compagnons d'armes, de ses soldats et couvert d'une gloire immortelle. Un peu plus de cent cinquante ans avant lui, nous voyons Gaston Phœbus commander le respect et l'admiration aux rois et aux princes ses voisins. Vaillant capitaine, et d'une expérience couronnée sur les champs de bataille, il abaissa l'orgneil de la maison d'Armagnac, et en véritable Bismarck des temps féodaux, il savait retirer des guerres heureuses qu'il entreprenait autant de profit que de gloire, en imposant des rançons exorbitantes aux princes et aux gentilshommes faits prisonniers. A son retour de la croisade de Prusse, apprenant, à Châlons, qu'Étienne Marcel, maître de Paris depuis la captivité du roi Jean, avait fait assassiner les conseillers du Dauphin, que la duchesse d'Orléans, la duchesse de Normandie, une foule de nobles dames, de demoiselles et d'enfants, étaient assiégés, dans le marché de Meaux, environné de la Marne, par les Jacques et les émissaires d'Etienne Marcel, et qu'ils se mouraient de peur, il chevaucha rapidement, avec le captal de Buc et ses cavaliers, délivra les princesses et fit un horrible carnage des paysans révoltés.

Rentré dans ses Etats et porté au comble de la gloire militaire, il se consacra entièrement au soulagement et au bonheur de ses sujets. Chasseur intrépide, il écrivit un traité de vénérie remarquable dont le manuscrit a été conservé; poète inspiré à ses heures, on lui attribue des romances encore chantées aujourd'hui. Sa cour devint le rendez-vous des artistes et des savants, des troubadours et des poètes. Froissart, pendant son séjour prolongé auprès de Gaston Phœbus, rassembla les matériaux des deux derniers volumes de ses *Chroniques*. Mais, bien que supérieur par la culture intellectuelle, l'élévation du génie et le goût de la poésie, à la plupart des princes ses contemporains, il avait conservé un inexplicable fond de cruauté et de barbarie. Ainsi, il tua de sa propre main le commandant du château de Lourdes qu'il avait fait mander, et égorgea,

dans la prison du château de Foix, son fils même, qu'il y tenait enfermé.

Aux militaires, aux hommes de guerre, M. Duclos fait succéder les philosophes, les savants, les orateurs, les littérateurs, les publicistes, en un mot, tous ceux qui ont laissé une œuvre personnelle ou marqué de quelque manière, dans une des branches des connaissances humaines. Parmi les noms si divers qui se pressent sous sa plume, les plus connus sont ceux de Bayle et de Lakanal. Nés tous deux et élevés dans l'Ariège, ils passèrent par le professorat; le second voua même à l'enseignement les meilleures années de sa vie. Tous deux ont exercé une influence qui dure encore, et dont nous avons sous les yeux les fruits amers. Mais c'est Bayle qui a remué plus profondément la société, et lui a porté les coups les plus désastreux.

Impossible de parler plus modestement qu'il ne parle de ses travaux. Il n'est « qu'un compilateur ». Les écrivains comme lui sont « les porte-faix des grands hommes », se rangeant de bonne grâce parmi ceux « dont les productions ne sont pas tant un travail d'esprit qu'un travail de corps, et qui portent leur cervelle sur leurs épaules [1] ». — « Mon dictionnaire, dit-il encore, est une vaste compilation où les petites choses et les mauvaises en surpassent les bonnes [2]. » Mais ces airs timides, ces allures modestes, cachent un but bien déterminé, un but inflexiblement poursuivi. Bayle entreprit, de dessein formé, de ruiner les doctrines et les opinions les plus opposées entre elles, en les combattant les unes par les autres. « Vous pouvez impunément, écrivait-il à un ami, disputer contre tous venants et sans craindre ces arguments *ad hominem* qui font quelquefois tant de peine. Vous ne craignez pas la rétorsion, puisque, ne soutenant rien, vous abandonnez de bon cœur, à tous les sophismes et à tous les raisonnements de la terre quelque opinion que ce soit. Vous n'êtes jamais obligé d'en venir à la défensive [3]. » Par des discussions sans fin et les excès d'une dialectique habilement sophistiquée, les vérités les mieux établies seront obscurcies et ébranlées. Par la guerre déclarée aux convictions les plus solides, aux croyances les plus respectables, le doute entrera dans les esprits et amènera les hommes à n'établir plus aucune distinction entre la vérité et l'erreur, et à les y mettre toutes deux sur la même ligne. « Je ne vois pas plus de crime, dit-il, dans ceux qui se trompent que dans ceux qui ne se trompent point [4]. » Saper par la base

[1] Pref. de la première édit. du *Dictionnaire philosophique*, etc.
[2] Lettre à Minutoli, du 31 janvier 1873.
[3] Lettre à un ami, du 18 mars 1697.
[4] Supplém. ou comment. philosoph., ch. XXIV.

les vérités reçues, et l'autorité des croyances révérées jusque-là, pour établir, sur leur ruine, l'indifférence religieuse, voilà le but que semble constamment poursuivre Bayle, à travers toutes ses polémiques; voilà le secret de sa trop habile tactique que M. Duclos a mise en lumière, dans une page vraiment digne d'être citée : « Le rôle que Bayle parut s'être donné était de créer, au milieu des nations modernes, la vertu d'*indifférence*, vis-à-vis des convictions contraires aux nôtres, parce que sans elle la source de la liberté de conscience ne pourrait, selon lui, jamais s'ouvrir. Il eût voulu en faire une vertu publique, qui pénétrât dans les mœurs et dans les lois, sous le nom de *tolérance*, et qu'on étendrait à tout ce qui lit, pense et raisonne. Le monde est travaillé d'une maladie de despotisme et d'intolérance. C'est elle qui a dicté la révocation de l'édit de Nantes, elle qui a jeté hors de France des milliers de familles, sans pain, le long des routes, elle qui l'a forcé lui-même (Bayle) à quitter tout jeune encore la maison paternelle. Il voit autour de lui des partis qui se proscrivent, des théologiens qui se renvoient l'anathème, des philosophes qui s'accusent d'erreur, des historiens qui se reprochent leurs mensonges, des politiques qui sacrifient l'humanité à un système, des académies qui se prétendent souveraines en matières de goût, et il en conclut que le mal naît des convictions trop absolues, et de la chaleur que l'on met à les défendre et à les faire triompher. Avec de la bile et du zèle, on est facilement amené à condamner, à proscrire et même à brûler son semblable. Il faut donc, selon Bayle, enlever à tout prix à l'homme ces fortes croyances; il faut rabattre ces convictions hautaines et les rendre plus douces, plus flexibles, en leur inspirant le sentiment de leur propre faiblesse. Il faut leur faire sentir qu'elles ne sont pas plus démontrées, plus certaines, plus admissibles les unes que les autres[1]. » La vertu d'indifférence, prêchée avec tant de raffinements logiques et d'éloquence insinuante, c'est la guerre sourde, dissimulée mais implacable à toute croyance religieuse, comme à l'ordre que Bayle avait trouvé établi.

Jamais écrivain plus habile à découvrir aux plus décevantes doctrines, à l'athéisme même, des côtés favorables, et à obscurcir, par des raisons spécieuses, les démonstrations les plus claires. Que de sophismes, que de paradoxes, aujourd'hui passés en proverbes et acceptés par le gros public comme des vérités premières, viennent du *Dictionnaire historique et critique!* Bayle a employé toutes les ressources de la plus souple dialectique, à ébranler les fondements de l'ordre surnaturel, et, en particulier, à anéantir la religion

[1] *Histoire des Ariégeois*, 2 vol., p. 312.

chrétienne, allant jusqu'à prétendre que de véritables chrétiens ne formeraient pas un État qui pût subsister, paradoxe insolent dont, quelques années plus tard, Montesquieu faisait bonne justice.

Mais les combats d'idées, les polémiques passionnées, ne vont pas sans des blessures, souvent plus dangereuses que celles que le soldat reçoit sur les champs de bataille. Par ses attaques persévérantes, qui armèrent l'une contre l'autre la raison et la foi, par l'abus de l'interprétation individuelle, mise au service des plus étranges paradoxes, sans autre règle que le caprice, Bayle a introduit partout l'incertitude, l'anarchie des doctrines. Puis, par une conséquence fatale, il a troublé les esprits, bouleversé les consciences et « provoqué ce malaise qui aboutit au scepticisme de l'âge suivant » et dont nous ne sommes pas guéris. Homme de révolution, a-t-on dit, malgré ses allures timides, sa vie paisible et retirée, il a semé la tristesse et la désolation dans les âmes. Jamais il n'a raffermi, consolé; et son génie critique, n'ayant servi ni à la défense ni à la découverte d'aucune vérité, a été un malheur pour la France et l'humanité.

Lakanal, comparé à Bayle, paraît de bien médiocre enverg ure M. Duclos a rassemblé avec piété tous les titres, toutes les vertus propres à le faire valoir, et a expliqué ou excusé, de son mieux, certains actes dont la responsabilité pèse sur la mémoire de l'ancien conventionnel. D'abord, Lakanal était-il prêtre? Son titre de vicaire épiscopal de Pamiers, ses réponses évasives et embarrassées quand on lui demandait s'il avait reçu les ordres, les longues années vouées sans interruption à l'enseignement, dans les différents collèges oratoriens, et mieux que tout cela, les traits inoubliables de sa figure gravés, au second volume de l'*Histoire des Ariégeois*, sur la même planche que ceux du sanguinaire Vadier et de l'honnête républicain Estaque, dénoncent le prêtre prévaricateur et infidèle à ses serments. Sa générosité envers ses ennemis si vantée, son exceptionnelle bonté signalée par des arrêts qui terminaient, en un jour, des milliers de procès, et opéraient « la révolution dans les âmes », sont assez fortement entamées par la lettre où le sombre sectaire traite Condé de brigand illustre, par la haine implacable dont il poursuivit Cassini, parvenant enfin à l'expulser de l'Observatoire, avec une brutalité telle, que celui-ci écrivit dans ses Mémoires : « On a agi envers moi comme l'empereur du Maroc agit en Afrique. »

Un dernier trait qui achève le portrait : Lakanal vota la mort de Louis XVI « sans appel ni sursis », avec une sorte d'emphase théâtrale : « Un vrai républicain, dit-il, parle peu. » Puis portant la main sur son cœur, il ajouta : « Les vrais motifs de ma démission

sont là : je vote la mort. » Prétendre, comme on essaye de le faire aujourd'hui, que les régicides punirent, dans un roi martyr, les fautes des rois et de la monarchie, c'est employer le raisonnement qui sera toujours à l'usage des partis vainqueurs, déterminés à supprimer leurs ennemis. Mais, pour être juste, nous reconnaissons volontiers que la lutte opiniâtre et persévérante, soutenue par Lakanal, contre le vandalisme sauvage et systématique de la Convention, que l'activité intelligente qu'il déploya, après le 9 thermidor, pour rouvrir les portes de l'Institut aux savants, réorganiser l'enseignement à tous ses degrés et, en particulier, l'enseignement primaire, atténuent considérablement ses actes coupables et ses crimes.

Dès le commencement du dix-neuvième siècle, nous voyons l'Ariège continuer à produire des hommes distingués, des écrivains et des orateurs d'un remarquable talent. J.-P. Pagès, publiciste éloquent, très châtié dans sa manière d'écrire, habile et exercé à donner à ses idées une forme nette et précise, et plus tard, quand il fut député, orateur nerveux et puissant, le seul, a dit de Cormenin, dont les discours écrits fussent capables de soutenir, par l'éclat du style et des pensées, l'attention d'une chambre distraite; Pierre Soulé, obligé de passer en Amérique, afin d'échapper à une condamnation, à trois ans de prison, pour opinions politiques, qui, au delà des mers, arriva promptement à une grande réputation, comme avocat et, dans la suite, nommé sénateur, s'égala, dans l'assemblée de Washington, aux plus grands orateurs d'Amérique: Frédéric Soulié, poète-romancier, auteur dramatique hors ligne, pour la puissance et la fécondité d'invention, la peinture vivante des caractères, la combinaison des effets et l'habile agencement des scènes au théâtre, mais d'un style négligé, et alarmant la pudeur par les crudités de langage, les inconvenances et les obscénités de pensées qui, dans ses œuvres, dépassent toutes les limites permises.

A la suite de ses compatriotes morts, M. Duclos en fait défiler un grand nombre d'autres qui sont encore vivants. La seule énumération de tant de noms divers remplirait des pages. Car, au lieu de se confiner dans une élite intellectuelle et une petite aristocratie, l'historien des Ariégeois donne une large hospitalité à des hommes « légers de bagage », dont les œuvres et le nom ne sont point appelés au retentissement de la grande publicité. Parmi les hommes voués à la science proprement dite, nous rencontrons M. Adolphe d'Assier, fort mathématicien, philosophe de l'école positiviste et darwinienne, ennemi irréconciliable de la religion et de la destinée de notre âme, après la mort, qui, dans ses ouvrages, compromet, à chaque instant, la solidité scientifique de ses démonstrations par les hypothèses les plus téméraires; M. Félix Garrigou, hydrographe et

géologue infatigable, prétendant, par l'étude des ossements découverts dans les grottes de l'Ariège, faire remonter l'existence de l'homme, sur notre planète, à l'âge miocène, c'est-à-dire à une époque bien antérieure à celle qui est généralement admise jusqu'à présent; M. l'abbé Pouech, savant éminent, loué par le marquis de Nadaillac, mais circonspect dans ses affirmations, qui, s'appuyant sur la même science, sur les mêmes découvertes que M. Garrigou, s'applique à montrer l'accord parfait de la science et de la Bible, et, sur l'existence de l'homme miocène, répond, sinon par « un non accentué », du moins par des réserves significatives.

Viennent ensuite des historiens comme M. Castillon d'Aspet, auteur d'une histoire des populations pyrénéennes et d'une histoire des comtes de Foix, intéressantes par le grand nombre et la variété des recherches, et par l'élégance et l'éclat soutenus du style; M. A. Garrigou, historien consciencieux et circonspect, comparé avec exagération peut-être par M. Duclos au célèbre Macaulay, à qui l'Ariège est redevable de savantes études sur ses origines et ses premiers habitants; M. de Lahondès, dont les travaux, toujours appuyés sur les documents originaux, se recommandent également par la patience, la sagacité des recherches, la clarté, l'élégante précision du style.

Les Ariégeois, si magnifiquement traités et mis en lumière par M. Duclos, se sont montrés reconnaissants, et lui ont prodigué, à leur tour, des éloges enthousiastes. La presse de Paris a rendu un hommage mérité à l'historien des Ariégeois, déclarant qu'il « serait à désirer que dans chaque province, comme dans l'Ariège, il se trouvât un homme de talent, de savoir et de bonne volonté, pour écrire le livre d'or de ses grands hommes. » Mais la presse de l'Ariège, sans distinction d'opinion et de parti, a été unanime à saluer, avec admiration, le monument élevé à la gloire de tous ceux qui, sous une forme quelconque, ont travaillé avec succès au bien et à la grandeur du pays. « Le livre de M. Duclos, écrivait M. Bordes en 1881, est un vrai monument d'histoire locale[1]. »

De son côté, M. E. Darnaud écrivait à l'auteur, en 1886 : « Vous élevez un monument pieux qui vous assure l'immortalité[2]. » Terminons ces citations qui pourraient facilement être multipliées, par un éloge flatteur de M. A. Garrigou : « Votre splendide ouvrage restera, comme le plus complet et, j'ose dire, le plus intéressant monument de notre histoire locale... Dans l'avenir, pas un mot ne sera écrit sur notre pays, que votre nom, auquel se rattache déjà un

[1] *Journal de l'Ariège*, 14 juillet 1881.

[2] Lettre à M. Duclos, 5 avril 1886.

grand lustre de votre vivant, ne soit inscrit sur chaque page sortant de la plume de nos futurs poètes ou historiens [1]. »

Nous nous associons de grand cœur aux éloges, aux témoignages de gratitude décernés à M. Duclos. Cependant il y a, dans son œuvre, un côté faible et criticable que des feuilles catholiques ont relevé avec un certain étonnement. C'est l'extrême bienveillance et l'excès de tolérance envers des hommes dont le but avoué est de renverser ou de détruire tout ce que nous aimons, tout ce qui soutient notre foi et notre espérance. « Epargnez les personnes, disait un jour Pie IX à l'abbé Perreyve, mais blessez les erreurs. » Maxime admirable qu'on devrait toujours avoir dans la pensée. Car si c'est une loi dictée par la sagesse et la justice, que de toujours supposer une parfaite bonne foi, chez ses adversaires, et d'éviter de les blesser, de les froisser, cette tolérance doit-elle aller jusqu'à couvrir du même manteau les erreurs qu'ils enseignent, qu'ils propagent, et avoir l'air de s'en faire les complices inconscients? L'historien doit, sans doute, s'élever au-dessus de nos dissensions politiques et des compétitions de parti. La vérité habite des régions plus hautes et plus sereines. Mais quand il a le bonheur de la posséder, il doit en être l'avocat convaincu partout où elle est attaquée, et c'est faire en partie banqueroute à la mission sainte de l'historien que d'exalter le talent ou le génie d'un homme, sans marquer d'un trait ferme et juste, dans quelle proportion l'erreur et la vérité se trouvent mêlées dans ses œuvres.

Rappelons, en finissant, que M. Duclos, avant d'aborder les annales de son pays natal, avait écrit un ouvrage important qui n'était pas sans analogie avec l'histoire des Ariégeois. Nous voulons parler de l'*Histoire de l'abbaye de Royaumont*. On sait qu'il y avait, au moyen âge, des abbayes qui, par l'étendue de leurs possessions, la complexité de leur administration et l'importance de leur population religieuse, étaient de véritables provinces, et en quelque sorte un petit État dans l'Etat. L'abbaye de Royaumont, fondée par saint Louis et l'asile préféré, où le saint roi aimait à cacher l'éclat de sa couronne sous le capuchon du moine, a eu une longue ère de prospérité et de grandeur, suivie d'une décadence plus longue encore. M. Duclos, dans un travail consciencieux et entièrement rédigé d'après des documents originaux, en a retracé, avec une éloquence émue, les différentes phases, les diverses périodes, et M. Jourdan écrivait dans le *Siècle* du 12 novembre 1867 : « Nous signalons volontiers cette monographie (l'*Histoire de l'abbaye de Royaumont*) comme l'œuvre d'érudition la plus remarquable que le clergé ait produite dans ces derniers temps. »

[1] Lettre à M. Duclos, 23 août 1884.

IV

Du rapide coup d'œil jeté sur quelques-uns des travaux du clergé, il résulte que celui-ci n'est resté ni étranger ni indifférent au grand mouvement historique de notre siècle. Malgré les difficultés et les obstacles de toute sorte auxquels il s'est heurté, nous lui devons quelques ouvrages qui ne sont ni sans mérite ni sans éclat. Pour en compléter le catalogue, déjà long, il faudrait passer en revue les vies des saints, les biographies très étudiées et très complètes d'hommes éminents par leurs œuvres ou leurs vertus qui ont vécu de notre temps. Beaucoup de ces ouvrages, écrits pour édifier et porter à la piété les fidèles, attestent un art achevé et une science consommée. Par leur nombre tous les jours croissants, ils forment toute une bibliothèque. Impossible d'en parler convenablement en quelques lignes. Mais les recherches historiques les plus dignes d'être poursuivies et encouragées, sont peut-être celles qui ont pour objet de rassembler les traditions locales, et les documents relatifs à nos diverses provinces. Des travaux comme l'*Histoire des Ariégeois*, de M. Duclos, et l'*Histoire générale du Poitou*, de M. Auber, entrepris pour chaque portion du territoire national, auraient pour effet immédiat de nous fournir les matériaux nécessaires à la composition de cette histoire complète de toutes les parties de la France qu'appelait de ses vœux les plus ardents Augustin Thierry.

D'autre part, si le clergé contemporain, dans le domaine de l'histoire générale de l'Eglise ou dans l'étude des périodes qui ont été les plus obscurcies par l'ignorance et les préjugés, n'a pu reprendre, dans notre siècle, avec la même science, les travaux de l'ancien clergé de France interrompus par la Révolution, c'est parce que le temps, les moyens et les grands foyers de travail et d'étude, ouverts autrefois, lui ont manqué et lui manquent encore. Mais les efforts tentés, les succès inespérés obtenus, pour des travaux quelquefois défectueux au point de vue de la vraie science historique, attestent que la flamme du savoir n'est pas éteinte dans le public religieux, et que le jour où l'on rendra au clergé les ressources, les loisirs et la sécurité d'autrefois, cette flamme retrouvera son ancien éclat.

Abbé Bozon.

PAR HASARD

John Challoner ne voyait pas, ce soir-là, la vie en rose et pensait qu'il n'y avait pas, sous la calotte des cieux, un être plus cruellement éprouvé que lui; quoiqu'à regarder cet homme vigoureusement constitué, tout le monde fût en droit de dire : voilà un solide gaillard qui a toute la mine d'être au mieux avec la chance! Et pourtant, blotti dans un des coins du wagon, les deux mains plongées dans les poches profondes de sa pelisse de fourrure, son moelleux bonnet enfoncé jusqu'aux yeux, il était, indubitablement, le voyageur le plus malheureux de tous ceux que transportait l'express d'Edimbourg à Londres.

Il faisait un temps!... Du reste, c'était la veille de Noël de l'année 1878 et on se souvient que cette nuit-là est restée mémorable. Tous les almanachs en font foi. Aussi, en entendant la neige s'abattre, en masses compactes, sur les vitres, John Challoner songeait, avec une certaine satisfaction maussade, que la nature semblait être dans les mêmes idées que lui, et cette conformité d'humeur ne laissait pas que de lui être agréable. Où le train en était-il de son parcours? il ne s'en rendait pas bien compte; mais il sentait, d'instinct, qu'il devait avoir plusieurs heures de retard et qu'il ne marchait que très lentement. Que lui importait, après tout, d'arriver chez lui pour le jour de Noël ou pour le jour suivant? Sa grande maison, sa triste maison de la Cité, que la présence d'une femme jeune et charmante avait un instant ensoleillée, n'allait-elle pas redevenir ce qu'elle était autrefois, maintenant que celle qui l'avait transfigurée en était partie à tout jamais? Il y trouverait, il est vrai, Sarah, sa sœur... Mon Dieu! oui, il y trouverait Sarah, sa sœur; il le savait bien; il ne le savait que trop; il savait aussi que Sarah était son aînée, qu'elle lui avait servi de mère après la mort de leurs parents, qu'elle l'avait élevé, qu'elle l'aimait avec une tendresse passionnée, exclusive, jalouse... Oui, mais Sarah, ce n'était pas Madge et ce qu'il aurait voulu trouver en rentrant chez lui, c'était Madge... Notez que si quelqu'un s'était avisé de lui dire cela, il lui

aurait ri au nez; car enfin, c'était aussi par trop ridicule pour être admissible, puisque, pas plus tard que la veille, après un séjour assez prolongé à Edimbourg, il avait donné ses instructions à un *solicitor* pour arriver à une séparation. Il avait été parfaitement entendu que, désormais, John irait de son côté et Madge du sien. Et c'est ainsi que se terminait, au bout de quatre ans, après une lune de miel d'une durée sans précédent, une union commencée sous les plus heureux auspices... Et l'origine de cette mésintelligence? une querelle de ménage absolument puérile. John, après avoir fait à sa femme la promesse de la conduire au bal un certain soir, avait oublié totalement cette promesse et avait passé tranquillement sa soirée tout seul dans son cabinet, au milieu des livres qui avaient fait le charme de sa vie de célibataire. Pas autre chose au début. A qui la faute si ce léger nuage avait amené plus tard des orages et si on en était arrivé à se vouloir séparer? Sur qui devait retomber la responsabilité de cette résolution?...

Le malheureux express ralentissait de plus en plus sa marche. De chaque côté des wagons s'amoncelaient de véritables montagnes de neige; mais cela ne pouvait changer le cours des idées de John Challoner, qui repassait, pour ainsi dire heure par heure, cette période de quatre années. C'était d'abord l'irritation de Sarah à l'arrivée de la jeune femme; puis, la difficulté qu'il avait trouvée à concilier la vie mondaine qu'il aurait voulu donner à Madge et sa vie littéraire à lui, cette vie qui était son gagne-pain. Il est vrai que Charlie Thorne, un de ses cousins, n'avait pas mieux demandé que de s'employer à trancher la difficulté et s'était offert avec empressement à escorter Madge dans le monde. Après, John se reporta au jour où lui était née cette enfant, cette petite rose de Noël éclose le 25 décembre et qui l'avait émerveillé, la pauvre mignonne, comme un prodige de ténuité, quand il l'avait tenue dans ses bras musculeux, pour mieux chercher sur son visage une ressemblance avec la jeune femme. Mais l'enfant était morte au second anniversaire de sa naissance, et, elle partie, le désaccord entre le mari et la femme s'était accentué : plus d'harmonie et plus d'unisson. Aussi Sarah n'avait pas tardé à insinuer que Madge préférait Charlie à tout, même à John; et John avait bien été obligé de partager cette opinion de sa sœur, quand il avait vu Madge, accompagnée par Charlie, se lancer à corps perdu dans un tourbillon de plaisirs, au lendemain, pour ainsi dire, de la mort de son enfant.

Ce fut là, surtout, ce qui ulcéra John; ce fut surtout cette apparence de manque de cœur qui le révolta. Il est rare de voir un homme s'attacher à ces pauvres petits enfants dans leur premier âge; lui, il adorait cette petite tête brune. Peut-être, poète par

tempérament et par métier, avait-il, mieux qu'un autre, pu comprendre ce que, dans une expression heureuse, Théodore Watts appelle « la musique du langage humain, le charmant babil d'un enfant. » Il avait mis toutes ses espérances dans ce petit être; il s'était flatté, surtout, que cette enfant serait un lien de plus entre sa femme et lui. Mais l'enfant était morte; elle dormait sous cette neige épaisse; et mortes aussi étaient les espérances de John Challoner : pauvres espérances dont une feuille de papier timbré allait devenir le linceul.

Ah! oui, il faisait un froid terrible. Depuis longtemps, les boules d'eau chaude s'étaient refroidies et les vitres s'étaient couvertes peu à peu d'épais cristaux de glace. Et pourtant John Challoner ne regrettait pas d'avoir entrepris ce voyage. Madge était d'origine anglaise, mais sa famille était, depuis longtemps, fixée à Édimbourg, où elle avait tous ses intérêts. John avait donc pensé qu'il valait mieux que les choses se réglassent en Écosse, supposant que sa femme y trouverait plus de sympathie et plus d'égards. Il ne s'en était pas tenu là. Jaloux de la réputation de Madge, il était parti pour Édimbourg, bien que rien ne l'y obligeât, afin d'éviter, le plus possible, les interventions étrangères. Il s'agissait là d'une affaire tout à fait intime que les *solicitors* de la famille pourraient mener à bonne fin sans qu'il y eût à redouter des procédures trop compliquées et un débat public.

Il n'y avait, avec John, dans le compartiment où il occupait une place, que deux autres voyageurs : deux jeunes gens, de ceux qui prennent la vie du côté gai et n'affectent pas des allures austères. Pour échapper aux pensées qui l'obsédaient, John se mit à écouter leur conversation et comprit bien vite qu'il était question entre eux d'une femme, une femme inconnue que l'un d'eux avait rencontrée sans doute et dont il faisait le portrait à son ami.

— Elle est ravissante! disait-il avec un enthousiasme convaincu, en manière de conclusion. Tu sais que je m'y connais assez pour qu'on s'en rapporte à moi et je te déclare que je ne me ferais pas prier pour voyager avec elle jusqu'à Londres.

— Eh bien! va la rejoindre dans son wagon.

— A te parler franchement, reprit en riant l'amateur des jolies voyageuses, je n'ose pas. Elle est flanquée d'une femme de chambre qui possède une tête de méduse dont le seul aspect ferait tomber le thermomètre au-dessous de zéro, s'il n'y était pas déjà. Mais c'est égal; à la première station, je me présenterai à elle avec une tasse de thé ou quelque autre cordial, et ça m'aidera peut-être à faire sa connaissance.

Challoner fronça le sourcil. D'une part, généralement parlant,

ces sortes de conversations n'étaient pas de son goût ; au cas particulier, cela lui fit faire une réflexion toute nouvelle. Il se prit à penser que, désormais, quand elle voyagerait, Madge serait exposée aux insultes du premier venu. A cette seule idée, il eut le visage en feu. Elle était si jolie, Madge, si jeune, et parfois, souvent même, si enfant! à elle, plus qu'à toute autre, une protection était nécessaire; et cette protection, il ne pourrait plus la lui offrir, lui! Il s'absorba si bien dans cette préoccupation, que c'est à peine s'il s'aperçut que le train, dont le mouvement s'était encore insensiblement ralenti, venait de s'arrêter tout à fait. Il ne le comprit qu'en sentant un air glacé pénétrer dans le wagon; ses compagnons de route avaient ouvert une vitre et se penchaient au dehors. Il se leva à son tour pour s'informer de ce qui se passait. Le conducteur du train, malgré la neige qui l'aveuglait, parcourait la ligne des wagons d'un bout à l'autre, en équilibre sur les marchepieds, en invitant les voyageurs à descendre.

Ce fut une confusion inexprimable. « Pourquoi? — Qu'est-ce que c'est? — Sommes-nous en danger? — Conducteur, répondez donc? conducteur! » Ces questions variant d'intonation suivant le caractère de ceux qui les faisaient, partaient à la fois de toutes les voitures, dont les glaces s'étaient abaissées avec fracas. Aussitôt, le plus jeune des compagnons de route de John ouvrit la portière et sauta sur la voie en s'écriant : « Fameux! fameux! c'est le moment d'aller à l'assaut de la belle inconnue! » pendant que son ami, tout en rassemblant sa valise et ses couvertures le plus paisiblement du monde, formulait cette observation judicieuse que : sans doute la neige avait opposé à la machine une trop grande résistance pour que le train pût continuer à marcher.

C'était bien cela, en effet; et Challoner, après avoir eu, — ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre, — une série d'imprécations contre cette désagréable surprise, quitta, lui aussi, le wagon, et suivit les autres voyageurs qui, sur les indications d'un homme d'équipe, se dirigeaient tant bien que mal vers une station dont on apercevait les lumières à une distance assez rapprochée. Il avait à peine fait quelques pas qu'il reconnut la voix d'un des jeunes gens qui avaient voyagé avec lui.

— Je crois en bonne conscience, disait-il d'un ton qu'il essayait de rendre persuasif, que vous feriez sagement d'accepter mon bras. Cela vous faciliterait de beaucoup la marche dans l'épaisseur de cette neige.

La portière d'un compartiment de 1re classe était ouverte et, debout devant la voiture, se tenait le plus jeune des deux amis, celui qui s'était vanté de se connaître en jolies femmes. Il avait les

yeux fixés sur l'intérieur du wagon, et Challoner, en passant auprès de lui, suivit machinalement la direction de son regard. Il ne put distinguer les traits de la voyageuse, mais il n'y avait pas à s'y méprendre : ce costume de velours brun, il l'avait vu bien souvent, et il était déjà absolument sûr de ne pas se tromper, lorsque, et comme pour lever tous ses doutes, la jeune femme répondit :

— Merci, j'ai ma femme de chambre.

La voyageuse était Madge.

Jetant ses paquets dans la neige pour avoir la liberté de ses mouvements, John s'élança d'un bond sur le marchepied.

— Descendez, sans perdre une minute, s'écria-t-il d'un ton impératif, en ouvrant les bras pour recevoir la jeune femme; il y a peut-être danger pour vous à rester dans ce wagon. Sautez; n'ayez pas peur; je me charge de vous empêcher de tomber. Voulez-vous bien me permettre de passer, monsieur? Je suis le mari de madame.

Madge obéit sans hésitation et se jeta, en sanglotant, dans les bras de Challoner.

— Oh! John, John! si vous saviez comme j'ai froid et comme j'ai eu peur! Et la lampe du wagon qui s'était éteinte! Oh! je redoutais tant un accident! Si vous aviez été blessé!

— Mais, Madge!...

C'était la première fois que Challoner voyait sa femme dans une pareille agitation nerveuse, et ce fut avec une certaine émotion qu'il l'entendit exprimer des craintes pour lui.

— Blessé! moi! allons donc! Mais comment se fait-il que vous reveniez à Londres? Pourquoi n'êtes-vous pas restée à Édimbourg? Souffrez-vous beaucoup du froid?

Toutes ces questions se pressaient sur ses lèvres et il les faisait tout d'une haleine. Elle voulut répondre, lui expliquer qu'elle avait désiré passer les fêtes de Noël auprès de sa tante..., il l'interrompit brusquement.

— Il ne s'agit pas de perdre le temps en conversation; il faut gagner la station. — Parker, s'adressant à la femme de chambre, suivez-moi pas à pas. Vous tâcherez de mettre vos pieds dans les empreintes que j'aurai laissées. Je vais porter votre maîtresse qui serait incapable de marcher; le chemin est impraticable pour elle.

Tout en parlant, il avait enlevé dans ses bras Madge, qui tremblait plus encore d'émotion que de froid et pris la direction de la station. Cette rencontre n'était qu'un effet du hasard et Challoner n'était pas assez superstitieux pour y attacher une signification quelconque; mais, tout en se disant que rien n'était plus fâcheux que cette réunion fortuite; que sa femme et lui ne s'étaient jamais

entendus; que les derniers mois de leur existence commune avaient été un enfer; il n'en serrait pas moins très étroitement et très tendrement sa femme sur son cœur et voyait, avec un chagrin réel, diminuer la distance qu'il avait à parcourir et qu'il eût souhaitée de moitié plus longue.

Quand ils arrivèrent à la station, une pauvre petite station de campagne, desservie par un seul employé, John s'aperçut, non sans une agréable surprise, que l'abri qu'elle allait leur offrir n'était pas aussi à dédaigner qu'il l'avait pensé tout d'abord. L'unique agent de la compagnie du chemin de fer était un homme bon et obligeant qui fut aux petits soins pour les voyageurs que le hasard lui avait amenés. Quand il vit arriver cette jeune femme pâle, qui avait l'air d'une enfant, soit commisération, soit arrière-pensée que ses peines ne seraient pas perdues, il s'empressa d'ouvrir la porte d'une modeste chambre, son logement particulier sans doute, et la mit à la disposition de Challoner.

— Madame sera toujours mieux ici que dans la salle d'attente où les voyageurs de toutes les classes sont pêle-mêle, dit-il.

Et, comme le mari ni la femme n'avaient de motif plausible pour préférer la société de leurs compagnons de voyage à un tête-à-tête, ils acceptèrent la proposition.

— Je ne veux pas vous imposer ma présence, dit Challoner presqu'aussitôt; je vais vous laisser avec Parker. Ce bon feu vous remettra promptement.

Magde le regarda s'éloigner avec un serrement de cœur. — Ne pas pouvoir rester avec moi, même quelques minutes, pensa-t-elle, pendant que ses yeux se remplissaient de larmes. Et pourtant, c'était bon de me sentir dans ses bras. S'il m'avait portée ainsi quelquefois, nous n'en serions pas où nous en sommes. Il ne m'a pas seulement embrassée.

Tout à coup, elle s'aperçut qu'un bijou dont elle ne se séparait jamais, et qu'elle portait suspendu à une chaîne d'or, s'en était détaché. Elle se baissa, pensant qu'il avait pu tomber par terre.

— Parker, aidez-moi, je vous prie, à retrouver mon médaillon. Je ne l'ai plus. Oh ! mon Dieu, que vais-je devenir si je l'ai perdu?

— Pourvu que ce ne soit pas dans le trajet du wagon ici?

— C'est impossible. Comment aurais-je pu accrocher la chaîne, puisque j'avais mon manteau. Non, il faut qu'il soit tombé par terre. Regardez bien partout.

Mais elles eurent beau chercher de tous côtés, ce fut inutilement, et rien ne peut rendre l'expression désespérée de la jeune femme.

— Madame a perdu son médaillon, murmura Parker à l'oreille de John, lorsqu'il entr'ouvrit la porte un instant après. Je me figure

qu'il sera tombé dans le wagon. Est-ce que Monsieur pourrait envoyer quelqu'un ?

— Un médaillon ?

— Oui, le médaillon émaillé que madame porte toujours autour du cou, expliqua la femme de chambre, bien que Magde eût essayé de protester. Ah ! monsieur, elle y tient tant ! Ça serait bien fâcheux s'il était perdu.

— Parker, je vous répète que je ne veux pas...

Challoner eut un geste de dépit. Il lui semblait qu'en faisant passer, par l'intermédiaire d'une femme de chambre, des observations à lui destinées, Magde jouait une comédie de dignité aussi ridicule que désobligeante.

— Voyons, c'est de l'enfantillage ! s'écria-t-il d'un ton qui ne souffrait pas de réplique. Je suis venu pour vous annoncer que vous avez plusieurs heures à attendre ici. Les fils télégraphiques se sont rompus ; il n'y a pas moyen de demander une machine de renfort. Il faudra donc attendre que cette bourrasque soit passée, après quoi on fera déblayer la voie par des hommes du village. Mais vous comprenez bien que c'est là un travail qui ne se fera pas en cinq minutes.

— Merci, dit Madge d'une voix étouffée. Quelle heure est-il?

— Il va être dix heures.

Tout en faisant cette réponse, il se dirigea vers la porte. Mais il se retourna avant de l'avoir ouverte. Quelque chose l'avait frappé dans l'accent de cette voix éteinte.

— Vous avez toujours froid? Roulez-vous là-dedans.

Il se dépouilla rapidement de sa pelisse de fourrure, en enveloppa sa femme et quitta la chambre d'un pas précipité.

Restée seule, Madge baissa la tête et pleura silencieusement. Accablée de fatigue, surexcitée par la frayeur qu'elle avait éprouvée et, par conséquent, très impressionnable, elle devait se sentir profondément remuée par l'attention de son mari, bien qu'il n'y eût là qu'un mouvement bien naturel, qu'un acte de bonté tout simple. Aussi se serra-t-elle plus étroitement dans l'épaisse fourrure qui la couvrait de la tête aux pieds, cherchant à se faire l'illusion que c'était encore John qui la pressait sur son cœur. Elle se rappela le temps où John et elle semblaient ne vivre que l'un pour l'autre ; mais, hélas ! cette période de bonheur avait été bien courte. Le rêve s'était évanoui du jour où ils étaient venus s'établir dans la grande maison de Londres ; du jour où miss Sarah avait étendu sur leur amour le suaire glacé de son influence auquel personne n'échappait, qui enveloppait tout autour d'elle. John reprit ses travaux dans la bibliothèque du rez-de-chaussée, sans paraître songer à l'isolement

de Madge dans l'immense appartement du premier étage; et si la jeune femme essayait de franchir le seuil du cabinet de son mari, les yeux de miss Sarah se fixaient sur elle avec une expression de reproche et de menace qu'elle accentuait encore par ces paroles sentencieuses :

— Mon frère ne *m'a* jamais permis d'entrer chez lui quand il travaille.

Puis était venue la naissance de la petite fille. Puis était venue sa mort! Pour échapper au chagrin qui la minait sourdement, la pauvre Madge voulut se distraire à tout prix, car elle ne se sentait pas plus séparée de sa fille, prise par la mort, que de son mari, pris par le travail. Et quant à rester seule en tête à tête avec sa douleur, oh! cela était au-dessus de ses forces! Et dire qu'ils auraient pu être heureux ensemble, et qu'ils allaient être à tout jamais séparés!

Et ses larmes continuaient à couler.

Cependant Challoner était allé à la recherche du médaillon. Il n'y avait qu'une distance insignifiante à parcourir, on le sait; mais ce n'en fut pas moins pour John un vrai voyage et même un voyage des plus pénibles, aveuglé qu'il était par la neige que le vent chassait toujours avec violence et ne trouvant que difficilement son chemin malgré la lanterne dont il s'était muni. A vrai dire, il ne s'en aperçut pas. Ses pensées l'absorbaient. Il était intrigué, sa curiosité était excitée. Quel motif sa femme avait-elle donc pour tenir autant à ce médaillon? Que renfermait-il? Il se demandait, pour la centième fois, peut-être, quel mystère se cachait sous ce cercle d'or, quand il arriva en tête du train. Parker avait eu une bonne inspiration : le petit médaillon était sur le tapis du wagon, et John n'eut plus à se demander ce qu'il pouvait renfermer, car il s'était ouvert en tombant et avait laissé échapper son secret, un portrait!... une tête mignonne aux cheveux bouclés, des yeux bleus, une bouche rosée qui semblait prête à balbutier, d'une voix qui s'essaie à parler, le mot de « maman ». Oh! de quelle émotion il fut saisi en sentant sous ses doigts une mèche soyeuse de cheveux bruns! une mèche de cheveux coupée sur la tête de sa fille!... Ainsi, Madge l'avait aimée, cette enfant qu'il croyait avoir été seul à adorer! Et Madge avait songé à temps, à garder ce souvenir auquel, lui aussi, avait, mais trop tardivement, pensé. Ah! sa résolution fut prise à l'instant même : avant de se séparer d'elle, il lui demanderait la moitié de ce trésor...

En retournant à la station, il fut tout entier à des souvenirs qui le remuèrent profondément; aussi, quand il ouvrit la porte de la petite chambre, son visage avait une expression singulière, une gravité pleine de douceur.

— Je l'ai trouvé, dit-il. Parker, voulez-vous aller un instant dans la salle d'attente. Je resterai avec votre maîtresse.

Et quand ils furent seuls, il prit une chaise et s'assit tout près de Madge.

— Voici votre médaillon.

— Merci, répondit-elle tranquillement, avec une espèce de froideur. J'espère que vous ne vous êtes pas trop fatigué pour le retrouver.

Il se mordit les lèvres.

— Croyez-vous que pour sauver *ceci* j'eusse hésité à risquer ma vie?

Et, pendant que, d'une main, il jetait le médaillon sur les genoux de sa femme, il ouvrait l'autre qu'il avait tenue fermée jusque-là sur la mèche de cheveux.

Madge eut un tressaillement, puis un cri involontaire :

— Vous l'avez ouvert?

— Non, il s'était ouvert en tombant.

John se pencha du côté de sa femme et la regarda fixement.

— Vous tenez donc à ce souvenir?

— Si j'y tiens,... moi!...

Elle ne dit que ces quatre mots, mais l'accent qu'elle y mit alla au cœur de son mari.

Faire une relique de cette mèche de cheveux... elle!... Et pourtant...

Il y avait un peu d'amertume et comme l'expression d'un doute dans sa réponse.

— Vous avez repris si vite votre vie habituelle...

— Et comment ne l'aurais-je pas fait! s'écria-t-elle, en tordant ses mains dans un geste de désespoir et en levant sur John des yeux inondés de larmes. Vous étiez absorbé par vos travaux; vous me laissiez toujours seule dans cette immense maison où, partout, je retrouvais le souvenir de sa présence, entourée que j'étais des meubles sur lesquels ses petites mains s'étaient appuyées, des tableaux qui avaient amusé sa curiosité d'enfant. Oh! non; il m'a fallu les bals, les spectacles; il m'a fallu vivre là où elle n'avait pas vécu, là où je n'avais pas à craindre de devenir folle de désespoir!

— Pourquoi n'êtes-vous pas venue à moi?

— Venir à vous!...

Un rire saccadé, pénible à entendre, accompagna cette exclamation.

— Venir à vous qui aviez vos livres et qui ne me demandiez jamais de vous rejoindre dans votre cabinet! qui m'aviez toujours laissée seule! Pourquoi serais-je venue à vous?

Challoner avait pâli.

— Madge, dit-il avec gravité, Dieu m'est témoin que si j'ai eu des torts envers vous, je les ai eus parce que je vous aimais trop. Quand nous nous sommes mariés, — l'émotion profonde avec laquelle il prononça ce mot ne fut pas perdue pour Madge, bien qu'elle eût les yeux baissés, — Sarah me déclara que si j'essayais de vous associer à mes travaux, comme je lui en avais, un instant, manifesté l'intention, je commettrais une lourde faute ; que je ferais preuve d'un égoïsme indigne, si je vous condamnais à me sacrifier votre jeunesse au lieu de chercher à vous procurer les distractions qu'il est si naturel d'aimer à votre âge.

— J'aurais préféré pourtant vous aider dans vos travaux, murmura Madge, mais si doucement que son mari ne l'entendit pas.

Il continua.

— Sarah était-elle dans le vrai? S'est-elle trompée? Toujours est-il que je m'en rapportai à elle. Je me dis : Je n'ai pas de fortune; il faut que je travaille sans trêve pour vivre, mais il faut aussi que, pour rien au monde, ma femme ne souffre de ma pauvreté. Puisque je ne puis pas l'accompagner dans le monde, que...

— Taisez-vous! oh! taisez-vous! s'écria-t-elle dans un sanglot en se levant avec agitation.

Une minute se passa, une minute qui sembla durer une heure, puis :

— Vous me faites penser que notre vie aurait pu être toute différente, et maintenant j'ai des regrets... ou des remords...

Après un nouveau silence, un silence embarrassé de part et d'autre :

— Quand avez-vous donc coupé cette mèche de cheveux?

— Le jour anniversaire de votre naissance, répondit-elle en faisant un effort visible pour parler. Je l'avais amenée dans votre chambre. Vous l'avez prise dans vos bras, vous avez embrassé ses cheveux, cette même petite mèche de cheveux, et vous m'avez rendu notre enfant en disant...

Mais la voix lui manqua; elle fondit en larmes, et ce fut John qui termina sa phrase commencée.

— Je vous ai dit : Que Dieu bénisse ma femme et mon enfant et qu'il nous laisse vivre ensemble de longues, longues années!

— Mais notre fille est morte, reprit Madge, et...

— Et vous me quittez, continua John d'une voix étranglée, ah! Madge, au nom de notre pauvre petite fille morte, partageons ce trésor!...

Elle avait retiré ses gants et, en se baissant pour dénouer le ruban qui retenait la petite mèche de cheveux, ses mains rencontrèrent celles de son mari. Elle se recula, le regarda un instant

avec une expression de profonde détresse... mais John avait ouvert les bras et elle s'y élança avec un cri de bonheur...

. . . .

. . . .

Il y eut bien des gens qui trouvèrent terriblement longue cette nuit d'hiver passée dans la salle d'attente de la petite gare, car, malgré les efforts des travailleurs, ce fut seulement au moment où le jour commençait à paraître que l'express put reprendre sa marche. Mais dans la petite chambre où John et Madge avaient eu la bonne fortune de s'isoler, on ne se plaignit pas de ce retard.

Y eut-il une explication? Challoner avoua-t-il qu'il s'était trompé en croyant que sa femme et lui pourraient rester unis tout en vivant séparément? Madge convint-elle qu'elle n'avait pas assez osé, tout en écoutant trop les suggestions d'une fierté mal placée? Peu importe! mais, quand, après être revenus l'un et l'autre sur les erreurs de leur vie passée, ils se laissèrent aller peu à peu à regarder l'avenir et à mettre en lui des espérances nouvelles, si leurs yeux étaient encore humides, c'étaient de douces larmes qui les avaient mouillés.

— Cette relique sera un talisman pour notre amour, avait dit John en partageant la mèche de cheveux, et le baiser qu'il mit en même temps sur les lèvres de Madge, avait toute la solennité d'un engagement.

Adapté de l'anglais par O. Bignon.

REVUE DES SCIENCES

A l'Exposition. — Section américaine. — Les expériences de M. Elihu Thomson. — Phénomènes d'induction. — Répulsions et rotations. — Une sphère qui tourne toute seule sans force apparente. — Une lampe à incandescence qui s'allume dans l'eau sans fils conducteurs. — Singularités expérimentales. — Au Trocadéro. — Le jardin japonais. — Les arbres nains. — Arbres séculaires de 40 centimètres en pot. — Procédés d'arrêt de la végétation. — L'arboriculture de fantaisie. — Monstruosités végétales. — Excursion en montagne. — Le nouveau chemin de fer du Pilate en Suisse. — Un rival du Rigi. — La voie, la crémaillère, la voiture. — Spécimen à la galerie des Machines. — Le Pilatus-Kulm. — La vue sur les glaciers de l'Oberland. — L'Esel et le Tomlishorn. — Un cataclysme. — Un village englouti sous des torrents de boue. — Catastrophe de Kantzorik. — Nos dates critiques. — Nouvelles du ciel. — Une comète brisée. — La comète Brooks et ses compagnons. — Fondation d'un observatoire au Vatican.

Il existe dans la section américaine, palais des Industries diverses, une exposition bien remarquable qui attire l'attention des électriciens et même des simples visiteurs ; nous voulons parler des appareils si curieux de M. Elihu Thomson, l'éminent professeur de physique des États-Unis. Il s'agit d'expériences relatives à l'induction électro-dynamique d'un puissant intérêt. Elles sont de celles qu'il faut voir. Nous ne pouvons malheureusement qu'en donner une pâle idée dans une description rapide.

On sait que lorsqu'un noyau de fer est entouré d'une bobine de fils conducteurs traversée par des courants électriques alternatifs, il s'aimante et perd son aimantation successivement. Ces flux de force alternés peuvent changer très rapidement de sens, jusqu'à 300 fois par seconde, soit 18 000 fois par minute.

M. Elihu Thomson dispose verticalement sur un socle un noyau de fer avec sa bobine excitée par une machine dynamo à courants alternatifs. Approchons du noyau, en le plaçant au-dessus comme pour le coiffer, un anneau en cuivre. Le flux variable qui traverse le noyau réagit sur l'anneau de cuivre et provoque par induction la production

de courants énergiques intenses. Si l'on maintient l'anneau avec une poignée quelques minutes, à quelques centimètres au-dessus du noyau, il s'échauffe sous l'influence de ces courants, et l'opérateur est bientôt obligé de renoncer à le tenir; il se brûle la main.

Le courant induit dans l'anneau est un peu en retard sur le courant inducteur du noyau; il y a dissymétrie entre le courant dans un sens et le courant dans l'autre; il en résulte que la somme des attractions est inférieure à la somme des répulsions provoquées par les courants de même sens. La répulsion est prédominante. Aussi, dès que l'on essaie d'abandonner l'anneau de cuivre à lui-même, il ne tombe pas sur le noyau, bien loin de là; il est repoussé. La répulsion est plus forte que la pesanteur. Il est absolument impossible de poser l'anneau ou un disque plein de cuivre sur le noyau ou mieux sur la console dans laquelle le noyau est dissimulé. L'expérience est saisissante pour le public. On ne voit qu'une sorte de support. On vous dit : « Placez dessus ce disque cet anneau, cet objet en cuivre. » On essaie vainement. Le visiteur y perd son temps. On dirait qu'une force occulte plus forte que lui l'empêche de réussir. Chaque fois l'objet est énergiquement repoussé et même chassé de bas en haut.

On peut même prendre un anneau un peu plus grand, l'enfiler sur la colonne qui forme support; quand on l'a descendu à peu près à moitié de la colonne, on l'abandonne à lui-même. Aussitôt l'anneau saute brusquement et s'élève verticalement jusqu'à 40 ou 50 centimètres de hauteur au-dessus du support.

On peut profiter de ces répulsions électro-dynamiques pour produire des effets de rotation; il suffit pour cela de rendre le flux de force dissymétrique en recouvrant une moitié du support par un demi-disque en cuivre. Les courants induits dans ce disque jouent le rôle de véritables écrans qui suppriment presque complètement le flux de force magnétique dans la région placée au-dessus de lui. Dès lors, si l'on vient à disposer à la main un disque de cuivre monté sur pivot au-dessus du noyau, ce disque se trouve repoussé dans la région ou le flux n'est pas arrêté, il s'incline et prend un mouvement de rotation très rapide autour de son pivot.

On réalise à la fois des rotations et des répulsions au moyen d'une sphère creuse en cuivre noyée dans un vase en verre renfermant une certaine quantité d'eau. La sphère est repoussée de bas en haut et elle prend en même temps un mouvement de rotation rapide. Les personnes non initiées aux phénomènes d'induction s'arrêtent tout à fait étonnées devant ces mouvements de la sphère. Où est le moteur, demande-t-on? Il est bien caché dans le noyau de fer, si caché, qu'on ne devine pas le secret.

La même sphère de cuivre disposée sur la console, le demi-disque

écran étant bien entendu dissimulé dans le couvercle, se livre sur cette plate-forme à des mouvements de toute nature, rotations, arrêts, déplacements dont la diversité tient aux positions rotatives de l'écran, du noyau et du plan support. On arrive à faire tourner la sphère sur place comme une toupie en la posant sur un rectangle en cuivre formant écran, au milieu duquel on a ménagé une petite cavité de forme sphérique. La boule se loge en partie dans le trou ; la répulsion est trop faible, dans ce cas, pour la faire sauter, mais assez puissante pour la faire tourner. Et la boule tourne, tourne.

Enfin, dernière et jolie expérience qui met bien en relief les phénomènes d'induction et de répulsion. On prend une petite bobine de fil isolé en forme d'anneau. Les deux extrémités du fil sont reliées au filament d'une lampe à incandescence. L'anneau bobine fait base et la lampe est comme assise sur l'anneau ; tout le système est plongé dans un vase rempli d'eau que l'on dispose sur le support de l'appareil inducteur. On voit aussitôt la lampe briller au milieu de l'eau en même temps qu'elle s'élève vers la surface jusqu'à ce que la force répulsive équilibre le poids de tout le système. Ainsi voici une lampe qui s'illumine dans l'eau, sans communication apparente avec un générateur électrique. Impossible de réaliser une expérience plus nette pour montrer les effets d'induction à distance et leur transmission totale à travers la plupart des cristaux.

Ces phénomènes sont remarquables. Il est vraisemblable qu'ils auront des applications sur lesquelles nous aurons à revenir.

Passons sans transition au Trocadéro pour jeter un coup d'œil rapide sur une exposition d'un tout autre ordre et qui n'est pas aussi sans présenter de l'intérêt ; très curieux, en effet, le jardin japonais du Trocadéro. Les Japonais veulent avoir dans leur salon comme un paysage en raccourci des montagnes, et des arbres de la forêt ; ils cultivent dans leurs belles potiches de faïence ou de bronze de vrais arbres qui doivent, par leur aspect, rappeler ceux qui croissent à l'état spontané, accrochés aux flancs des montagnes ou aux bords des ravins. Leurs petits arbres des jardinières doivent rappeler, par leur aspect, ceux qui, vieillis par les ans, tourmentés par le vent, ont pris des formes irrégulières, bizarres. Ils n'imitent nullement les Chinois qui imposent à leurs arbres, par une taille barbare, des formes d'animaux, chiens, dragons, chevaux, etc. Non, ils cherchent simplement à imiter la nature dans ses bizarreries les plus accentuées.

Les Japonais fabriquent leurs arbres nains par des procédés divers. Ils vont souvent chercher dans la montagne quelque échantillon bien rabougri, très tourmenté ; ils le rempotent tel quel, en laissant pendre au dehors quelques racines ; ils taillent les branches, les

rattachent, maintiennent l'arbre dans un pot exigu, et parviennent à le conserver de longues années. Ailleurs, ils sèment des conifères, et quand la graine est levée, ils pratiquent des pincements méthodiques au-dessus des cotylédons, de manière à gêner la croissance. Quand les rameaux vont s'allonger, ils les attachent en les courbant en S, et le jeune arbre prend rapidement, dès le premier âge, une forme tourmentée. Par la même opération répétée, ils obtiennent cet aspect singulier d'arbre que tous les visiteurs peuvent voir.

Un des procédés qui contribue à nanifier ces arbres consiste à en déchausser les racines pour leur donner un aspect encore plus singulière. On enlève peu à peu la terre du pied, si bien que, souvent, l'arbuste est porté sur des racines émergeant de 10 à 15 centimètres au-dessus de la potiche. Les plantes conifères employées sont surtout deux espèces de pins, le *Pinus parviflora* et le *Pinus densiflora*. Plusieurs variétés de Thuya (*chamceyparis obtusa*). Les Japonais les plantent quelquefois sur des troncs d'une fougère arborescente (*aristophylla*) assez commune dans le sud du Japon.

Un autre genre de conifère, le podocarpe, est aussi quelquefois mis en pot avec une tige de la grosseur du poignet. On décapite ce tronc à 40 centimètres environ au-dessus du pot, et l'on surplante un certain nombre de greffes latérales d'une variété de *podocarpus* à feuilles panachées. On se procure ainsi assez vite de très jolies pyramides, de forme plus ou moins irrégulières.

En somme des arbres qui, livrés à eux-mêmes, atteindraient environ 6 mètres ne dépassent plus guère, après ce traitement, que 40 à 60 centimètres. On voit, dans le jardin Japonais, un jeune pin que l'on a longtemps torturé pour le laisser croître spontanément. L'unique branche qu'il porte, et qui s'est naturellement développée, ne diffère en rien de celle du pin normal; elle fait avec le tronc qu'elle surmonte un contraste instructif, puisque le même arbre présente à la fois un spécimen de l'état naturel et de l'état artificiel. Le visiteur remarquera différents thuyas fixés au sol par des racines de 15 centimètres qui font saillie hors de terre et soulèvent le tronc. Les racines ne pouvant pas traverser les parois du pot, s'élèvent et chassent l'arbre au dehors. Il existe aussi un thuya de 100 ans qui a 40 centimètres de hauteur de tige et 18 centimètres de racines. Il y a un *Retinospora* dont la racine, hors de terre, mesure 15 centimètres, alors que la hauteur de la tige ne dépasse pas 10 centimètres.

Si l'on en croit les étiquettes placées sur ces singuliers spécimens de l'horticulture japonaise, beaucoup de ces arbres auraient 80, 100, 130 et même 150 ans d'âge, bien que les plus vieux n'aient pas plus de 60 centimètres de hauteur. Quelques botanistes prétendent que ces chiffres sont très exagérés et qu'il faudrait en rabattre d'au moins

moitié. Quoi qu'il en soit cette exposition étrange a un réel succès. On essaiera peut-être d'en fabriquer de semblables; c'est affaire de grande patience. Cependant la réussite n'est pas douteuse, mais à quoi bon? Les petits arbres-monstres se vendraient des prix énormes et il est peu probable qu'ils résisteraient à l'air vicié, à la poussière de nos appartements. Au Japon, le climat est doux; la vie se passe en plein air, car les maisons, dont les cloisons sont de simples cadres en papier, permettent une aération active et continue. Il n'en est malheureusement pas ainsi chez nous. Aussi les arbres nains qui résistent dans les salons japonais, mourraient sans doute bien vite dans nos appartements garnis de rideaux, de portières, de tentures, etc. On ne pourrait guère les élever que dans les serres. Et leur aspect n'est pas tellement élégant et agréable que l'on cherche chez nous à propager ce genre de arboriculture.

Le Champ de Mars a du bon, mais il faut varier ses plaisirs. Nous arrivons en droite ligne du Pilate le concurrent et le rival du Rigi. Depuis le mois de mai dernier un chemin de fer à crémaillère a été livré à l'exploitation et l'on monte au sommet aussi facilement que l'on monte au Rigi-Kulm. Tous les touristes connaissent le Pilate, cette haute montagne que l'on aperçoit de Lucerne sur la gauche et qui fait face au Rigi. Que de personnes ont fait avant le chemin de fer l'ascension des deux pics les plus élevés, l'*Esel* (2128 mètres) et le *Tomlishorn* (2133 mètres)! Maintenant une heure et demie de bateau ou une petite heure de chemin de fer de Lucerne à Alpanach Staad, première station du Brünig, une heure et demie d'ascension et l'on est sur la terrasse terminale du Pilate.

La gare d'Alpanach Staad se trouve à 441 mètres au-dessus de la mer, sur les bords du lac; la station du Pilate-Kulm est à 2070 mètres, à environ 285 mètres au-dessus de la station du Rigi-Kulm. Hauteur à franchir 1629 mètres. Le chemin de fer suit les pentes les plus abruptes et se développe sur une longueur de 4618 mètres. La pente moyenne est de 42 pour 100; la pente maxima de 48 pour 100. Dès le départ on sent bien qu'il ne s'agit plus d'une petite rampe à franchir; le train en effet se hisse sur une pente de 36 pour 100. C'est autrement raide qu'au Rigi où la pente maximum ne dépasse pas 28 pour 100. On a dû avoir recours à un système différent.

La voie proprement dite est toute de fer et d'acier : elle repose sur une maçonnerie, d'une solidité à toute épreuve, recouverte de puissantes dalles en granit, et cela de bas en haut sur tout le parcours; il n'existe aucun pont; des arches en maçonnerie franchissent les gorges et le lit des torrents. On a percé, à 1900 mètres d'altitude, quatre tunnels longs respectivement de 44, 55, 45 et 11 mètres. Au

milieu des deux rails de la voie, on a solidement placé une double crémaillère, ou mieux une bande plate d'acier dont les deux bords portent des dents. La crémaillère centrale du Rigi ressemble plutôt à une échelle étroite à montants très rapprochés; entre les deux montants, installés à plat au centre de la voie, sont disposés de véritables échelons d'acier sur lesquels la roue dentée de la locomotive mord et se hisse. Ici, c'est tout autre. La voiture porte quatre petites roues dentées, horizontalement placées, qui viennent saisir entre elles la bande centrale par l'intermédiaire des dents latérales. Chaque roue de droite engrène avec la crémaillère de droite, chaque roue de gauche avec la crémaillère de gauche, si bien qu'elles laminent, en quelque sorte, la bande d'acier central. L'engrenage des dents se fait horizontalement; il avait lieu verticalement au Rigi. Il est bien clair que la locomotive s'élève à mesure que de part et d'autre de la bande dentelée, chaque dent des roues s'engage dans chaque dent des crémaillères. La sécurité est grande, puisque le point d'appui est double de chaque côté de la bande d'acier. D'ailleurs des freins à mâchoires fixent au besoin la voiture sur les dents de la crémaillère. Le train ne comporte qu'une voiture à quatre compartiments, chaque compartiment ne peut contenir que huit voyageurs. Il n'y a pas de locomotive proprement dite. Le moteur est installé en tête de la voiture dans un compartiment de service; cela ressemble à une petite locomobile montée en travers dans la voiture. Du reste on pourra voir un spécimen identique à celui qui fait l'ascension du Pilate dans la section des chemins de fer de l'Exposition, à droite du vestibule, dans la Galerie des Machines. La vitesse d'ascension est de 1 mètre par seconde; on descend avec la même vitesse très réduite comme on voit, puisqu'il faut pour franchir les 4600 mètres qui séparent l'embarcadère de la gare d'arrivée 4600 secondes, soit avec les deux arrêts à mi-chemin, pour remplir d'eau la chaudière, une heure vingt minutes environ.

La voie a été construite en moins de trois ans par MM. Locher et Guyer Freuler, entrepreneurs à Zurich, en réalité, exactement en quatre cents journées de travail. Les premiers travaux datent de 1886, on avait fini la voie en 1888. On ne travaille pas comme on veut à ces hauteurs, et la besogne devient extrêmement dure pendant les mois d'hiver. On a fait cependant des prodiges pour établir la voie à ces altitudes, sur les flancs dénudés et à pic de la vieille montagne. Il a fallu souvent que les ouvriers se suspendissent par des cordes, au-dessus de l'abîme, pour faire sauter la roche et pratiquer un passage le long du tracé le plus direct. Au sommet, on a conservé le vieil hôtel bien connu des touristes, mais l'on a commencé la construction, aujourd'hui très avancée, d'un nouvel hôtel, à une centaine de mètres

du premier, dans un endroit abrité de la pente sud de l'Oberhaupt. L'eau est pompée pour les hôtels à Demsigenalp, située 700 mètres plus bas. De la gare d'arrivée on se rend par un chemin facile, et en moins de trois minutes à l'Oberhaupt dont la vue est belle; mais elle est encore bien autrement belle de l'Esel, où l'on va en cinq minutes tout au plus. On a établi récemment un petit chemin avec des murs et des garde-fous, et le sommet est entouré d'une muraille comme le terre-plein d'une grande tour. De l'Esel, on aperçoit admirablement, quand le temps est clair, non seulement les montagnes voisines, le Burgenstoch, le Rigi, mais les hauts sommets étincelants de neige de l'Oberland, le Finsteraarhorn, le Wetterhorn, l'Eiger, le Moine, la Jungfrau, etc. Le panorama est splendide. La Compagnie du chemin de fer a entrepris de construire un chemin qui sera un des plus singuliers de l'Europe. C'est le chemin du Tomlishorn conduisant du nouvel hôtel au Tomlishorn, le long d'une paroi abrupte de rochers. On a éprouvé beaucoup de difficultés pour mener à bonne fin ce travail. On a taillé ce chemin dans une muraille presque verticale. On mettra environ une demi-heure pour le parcourir et pour atteindre le sommet le plus élevé du Pilate à 2133 mètres d'altitude.

Mais il ne faut pas se dissimuler que le touriste a bien gagné une récompense, et il faut le plaindre si au moment de l'arrivée la vue est arrêtée par les brouillards ou les brumes. La montée du chemin de fer est fatigante, tout autant que la descente. La voiture possède un petit mouvement de lacet fort rude qui tient au mode de progression le long des crémaillères; on est assez malmené pendant plus d'une heure un quart. Puis le Pilate est d'aspect sévère; la roche dénudée, puis encore la roche et toujours la roche compacte, avec une végétation naturellement très pauvre.

On nous avait dit à Paris, au congrès des chemins de fer : « Il n'y a plus de Rigi; le Rigi est mort, vive le Pilate! » Ah! mais non, par exemple. Si le temps n'est pas clément et qu'on soit inutilement monté au Rigi-Kulm, on peut recommencer le lendemain. Le paysage est ravissant; c'est partout un enchantement pour les yeux; on traverse de gais pâturages, des bois de pins; cela embaume; le chemin de fer vous élève doucement sans trépidations désagréables. On peut renouveler l'ascension sans fatigue, et chaque fois, c'est un nouveau plaisir. La vue, il est vrai, est moins étendue au sommet sur les grands glaciers, mais elle est plus variée, plus séduisante, le panorama est plus complet, plus saisissant. C'est peut-être moins beau; à coup sûr, c'est plus joli. Ah! non! Le Rigi conservera la vogue. On montera au Pilate une fois, mais la majorité ne recommencera pas l'ascension. Le chemin de fer du Pilate a monté cette année plus de 150 000 personnes, malgré le prix élevé de l'ascension (16 fr. aller et retour, au

lieu de 10 fr. pour le Rigi). C'est le début. Nous verrons dans quelques années. Dans tous les cas, les travaux du Pilate méritent d'être examinés et l'on ne saurait trop engager les ingénieurs à aller voir de près le véritable tour de force qui a été accompli si rapidement sur les flancs de la vieille montagne légendaire.

M. le colonel baron L. de Toustain du Manoir, attaché au service ottoman, nous adresse quelques détails sur la catastrophe de Kantzorik, d'après une mission de M. F.-M. Corpi. Kantzorik était un petit village de 215 habitants, situé dans une vallée étroite à 1600 mètres d'altitude; il se trouvait à 60 kilomètres d'Erzeroun et à 10 kilomètres de Nikhah, siège du Kaïmakamlih. Le 2 août dernier, vers midi, d'après les survivants de la catastrophe, un bruit épouvantable se fit entendre, une partie de la montagne orientale s'effondra et le village fut enseveli sous une grande masse de boue. 130 villageois trouvèrent la mort. D'après quelques habitants, on vit apparaître au même moment un torrent rouge, ce qui a donné à penser que cette boue pouvait être un torrent de lave en ignition. M. Corpi, qui visita les lieux le 9 août, trouva, au pied de la montagne, sur un parcours de 8 kilomètres et sur une largeur variant de 100 à 300 mètres, comme un vaste fleuve immobile, une masse de boue marneuse dont la majeure partie était de couleur bleue. Le volume de cette boue peut être évalué à plus de 50 000 mètres cubes. Tout l'amas a l'aspect d'une nappe houleuse dont certaines aspérités atteignent jusqu'à 10 mètres de hauteur; évidemment elle s'est comme figée sur place. Enfin, aux environs, les terrains avaient été profondément remaniés; en atteignant un cône basaltique des environs de Kantzorik, l'explorateur aperçût la grande montagne orientale en pleine démolition, elle était crevassée et offrait sur une étendue de plus de 400 mètres de largeur un énorme vide produit par l'effondrement d'une grande partie du flanc occidental. Cette tranchée gigantesque a dû servir d'orifice à l'énorme projection de boue qui s'est répandue dans la vallée en emportant et chariant des masses de rochers. M. Corpi se demande si le cataclysme est le précurseur de la formation d'un volcan dans cette région.

Quoi qu'il en soit, et sans insister sur les détails, nous demandons la permission de faire remarquer que cette manifestation, évidemment d'ordre volcanique, est survenue le 2 août, et le 2 août c'était équilune. Elle s'est donc bien produite à l'une des dates que nous considérons comme caractéristiques de l'apparition des grands phénomènes sismiques.

Il y a du nouveau au ciel. Le 6 juillet dernier M. Brooks découvrait une comète. Au mois d'août, au lieu d'une comète, on en trouvait trois.

La première comète s'était brisée en trois comètes. On suit, depuis ce moment, ce trio avec un certain intérêt. On ne distingue bien que le second compagnon qui suit l'astre principal à 21″ de temps; il est faible d'éclat avec une nébulosité allongée. On suit la nébulosité de la comète sur une longueur de 7′ d'arc et celle du premier compagnon semble, par instant, rejoindre le noyau principal. Les observations nous renseigneront sur les déplacements des tronçons de cette comète brisée.

Ce n'est pas là, bien entendu, un phénomène nouveau pour les astronomes, mais on l'a observé rarement. Senèque raconte, d'après Ephorus, un auteur grec, que la comète apparue en l'an 371, avant J.-C., s'est divisée en deux comètes qui suivirent des routes différentes. Képler observa le même phénomène sur la comète de 1618, qui se partagea en plusieurs noyaux. Mais c'est la comète de Biela qu'il faut citer comme exemple de dédoublement; elle s'est brisée en 1845 et 1846. On a très bien suivi les retours de cet astre périodique depuis 1772. En 1845, elle avait la forme d'une nébulosité circulaire avec condensation centrale. Le 29 décembre, la nébulosité s'allongea et si bien qu'elle se coupa en deux tronçons. La comète et son compagnon firent route ensemble pendant trois mois et on les perdit de vue. En 1852, on retrouva l'astre; les deux noyaux s'étaient beaucoup séparés. En 1845, leur distance n'était que de 200 000 kilomètres; elle avait atteint 2 000 000 de kilomètres en 1852. Depuis le passage de 1852, on a vainement cherché trace de la comète de Biela. S'est-elle entièrement désagrégée de façon à ne plus former que des étoiles filantes? C'est le secret de l'avenir. Le phénomène que nous avons sous les yeux en ce moment est de même ordre. Il sera donc important de suivre l'astre le plus longtemps possible et d'essayer de voir ce qu'il va devenir.

S. S. le Pape vient de décider, sur les instances du P. Denza, directeur de l'Observatoire de Montcalieri, près de Turin, qu'un Observatoire de physique astronomique serait érigé au Vatican. L'emplacement choisi est la tour qui surmonte les appartements du président du sacré collège. C'est le point le plus élevé des bâtiments du Vatican. La dépense est estimée à environ un million de francs.

Henri de Parville.

MÉLANGES

UNE GRANDE DAME DANS SON MÉNAGE

AU TEMPS DE LOUIS XIV [1]

On sait avec quel talent, quel charme, quel succès, M. Charles de Ribbe a fait revivre l'existence intime de nos pères. L'auteur des *Familles et de la Société en France avant la Révolution*, de la *Vie domestique, ses modèles et ses règles*, du *Livre des familles*, n'a pas seulement cherché dans le passé des faits inédits et curieux, il y a trouvé de hautes leçons et de salutaires exemples. Les livres de raison, qu'il a recueillis et mis au jour, en suscitant partout le désir d'en publier de semblables, lui ont fourni les renseignements les plus précis et les plus précieux sur les principes et les mœurs des hommes d'autrefois. Il a su en faire surgir les figures les plus austères et les plus estimables, où s'alliaient la fermeté des croyances à la culture de l'esprit, le sentiment profond des devoirs de famille à la pratique des devoirs professionnels. Aux portraits qu'il a retracés, avec tant de bonheur, depuis plus de trente ans, M. de Ribbe vient d'en ajouter un nouveau, non moins attrayant que solide, peint avec autant de souplesse que de fidélité, et dont il a puisé les éléments dans un livre de raison : ce portrait, c'est celui de Madeleine des Porcellets, comtesse de Rochefort, qu'il vient de faire connaître au public sous le titre d'*Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIV*.

Comme le dit très justement M. de Ribbe dans son Introduction, « La société du temps de Louis XIV ne nous a été présentée jusqu'ici que dans ses splendeurs et ses misères. Mais était-ce là toute la société française!... Dieu merci! la France entière n'était pas à Versailles, ni changée à l'image de Versailles, et on la connaîtrait bien mal si on ne la jugeait que par ce que nous en racontent Saint-Simon et la Bruyère... Loin de la cour, en province, l'aristocratie n'était pas toute légère et frivole; là, elle comptait dans ses rangs une élite, qui au besoin savait prouver comment on peut se réformer. Chez ces vieilles races, moralement si atteintes, il se rencontre des femmes, qui, bien supérieures aux hommes en esprit de devoir, une fois averties de l'abîme où elles couraient, ne reculèrent devant aucun labeur pour

[1] *Une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIV, d'après le Journal de la comtesse de Rochefort* (1689), par Charles de Ribbe. Paris, librairie Victor Palmé, 1889, in-12.

s'y arracher, pour en arracher avec elles leurs maris et leurs enfants. »

Telle fut Madeleine des Porcellets, qui épousa en 1683 André de Brancas et lui apporta en dot le château de Rochefort dont il prit le nom. Les Porcellets, qui remontaient aux croisades, étaient une de ces vieilles familles, où le patrimoine se conserve et s'accroît par la pratique des traditions d'ordre et d'économie. Les Brancas, plus illustres, étaient de ces gentilshommes brillants, qui mettaient leur gloire à dépenser sans compter et qui se servaient surtout de leur crédit pour accroître la quantité de leurs dettes. André de Brancas, comte de Rochefort, fidèle aux habitudes de sa famille, était criblé de dettes lorsqu'il se maria, et le jeu, auquel il continua de se livrer après son mariage, les augmenta encore. Il lui fallait toujours soutenir son rang et représenter, lorsque la convocation de l'arrière-ban en 1689 vint l'obliger à de nouvelles dépenses. Son équipage devait être en rapport avec sa qualité; le comte de Rochefort ne pouvait être éclipsé par les gentilshommes de sa province, qui brillaient, à la revue qu'on en passa à Nîmes, par la recherche de leurs grands galons d'or et la beauté de leurs chevaux. Il emprunta pour monter son équipage, et comme il voulait mener en campagne un train en rapport avec sa dignité, il ne se contenta pas de se faire suivre de son intendant, il emporta tout l'argent du ménage.

Voici donc la comtesse de Rochefort, sans argent, en butte aux réclamations des créanciers de son mari, chargée de l'administration d'une fortune immobilière considérable et de la direction de ses diverses résidences et des nombreux domestiques qui y étaient attachés. Elle se montra à la hauteur de la lourde tâche qui lui incombait; héritière des traditions d'ordre des Porcellets, elle s'acquitta résolument du rôle nouveau que les circonstances la forçaient de jouer, et, sans renoncer à ses obligations de femme du monde, elle se consacra avec autant d'assiduité que de fermeté à la surveillance de sa maison et à l'administration de ses biens.

Comme la plupart des nobles de la Provence, les Brancas résidaient tour à tour, suivant les saisons, dans leur château et dans leur hôtel, situé dans la ville voisine. L'hôtel de Brancas était le plus vaste de Beaucaire. Son escalier d'honneur était immense; quatre cheminées décoraient la salle des gardes; des appartements de réception étaient ornés de tapisseries de haute lice et de tentures de cuir doré. Les dépendances étaient en rapport avec l'importance de l'édifice; plusieurs pièces du rez-de-chaussée étaient louées, à l'époque des célèbres foires de Beaucaire, à des négociants de Nîmes. L'hôtel était presque une ferme au milieu d'une ville. La basse-cour était remplie de poulets, de poules et de dindons; les greniers regorgaient des grains, des chanvres et des soies que les fermiers apportaient à titre de rede-

vances. Si la comtesse de Rochefort, étendue sur son lit, selon la mode du temps, reçoit les visites de la société de Beaucaire, si elle fait tirer chez elle une loterie comme on en tirait à Versailles et à Paris, elle préside au *tirage* de la soie, elle fait filer et tisser la laine et le chanvre. Sans avoir peut-être lu le traité de l'*Education des filles* que Fénelon a publié en 1687, elle se montra une de ces femmes sérieuses et pratiques dont il a tracé éloquemment le modèle. Levée de bon matin, « elle s'occupe dans sa maison à son ménage »; pour nous servir de son style, elle s'amuse tout le jour à faire ranger ses meubles, elle fait réparer ses tapisseries, elle complète sa vaisselle d'étain, car, malgré la grandeur de son installation, elle a peu d'argenterie; elle fait habiller ses domestiques, et si elle se contente de les vêtir de petit cadis rouge, elle achète à la fois pour rehausser ce cadis 220 mètres de galons.

A Rochefort, elle n'est pas moins occupée. Son manoir seigneurial s'élève dans un pittoresque village, construit en amphithéâtre sur les flancs d'un rocher et couronné par une vieille église romane. Des bois, où l'on chassait encore des chevreuils, s'étendent alentours. En face se dresse, sur un roc escarpé, le sanctuaire de Notre-Dame de Roque-Vermeille. Mais ce ne sont pas les beautés d'une nature originale et saisissante qui peuvent distraire la comtesse de ses préoccupations et de ses occupations. Ses créanciers, ou plutôt ceux de son mari, viennent la relancer dans son château, lui réclamant, sinon le capital, du moins les intérêts de ce qui leur est dû. Rochefort a emprunté, non seulement à ses parents et à ses amis, mais à des communautés religieuses, telles que les Dames de Sainte-Marie et de Sainte-Claire. Il faut répondre à toutes les réclamations, se plaindre de la misère des temps, des rentrées arriérées, faire accepter des arrangements et des promesses. A bout d'expédients, Mme de Rochefort invoque les lettres d'État accordées à son mari, comme à tous les gentilshommes de l'arrière-ban, pour faire surseoir à toutes les poursuites pendant la durée de leur service; mais ces lettres ne s'appliquent pas aux biens propres de Mme de Rochefort, qui sont beaucoup plus nombreux que ceux de son mari.

Si, du moins, les fermiers payaient, on pourrait satisfaire les créanciers les plus exigeants et les plus pressés. Mais l'agriculture traverse dans ce moment une crise des plus funestes; à la suite de la bienfaisante administration de Colbert, elle subit, comme l'industrie, les conséquences de la dépréciation de la valeur des terres. Cette dépréciation, qui ne saurait être attribuée à la révocation de l'édit de Nantes, se manifeste sur tous les points du royaume. Elle se produit en Provence comme ailleurs. La comtesse de Rochefort est obligée de négocier avec des fermiers qui lui demandent des réductions de fer-

mages; elle commence par résister, par déclarer qu'elle ne cédera pas, par dire qu'elle reprendra ses terres et qu'elle les cultivera elle-même; puis, comme il arrive d'ordinaire, elle finit par céder, en se consolant par cette maxime philosophique : « Nous sommes dans un temps où il faut faire comme on peut. »

Elle ne perd cependant pas courage; elle se multiplie pour veiller à tout, pour s'opposer aux usurpations de terrain, pour parer aux inondations. Elle fait construire des digues, planter des mûriers et des oliviers, réparer ses granges. Elle se lève à trois heures du matin pour aller voir fouler ses grains par sept paires de mulets embauchés pour la circonstance. Songez qu'elle possède vingt fermes, vingt *mas*, comme on désigne dans cette province les exploitations rurales avec habitations. Elle les visite successivement, avec son aumônier, qui remplace son intendant absent. Un de ces mas est situé dans la Camargue, pays caractéristique et sauvage. Elle s'y rendra escortée de plusieurs gentilshommes, amis de sa famille. Les traditions d'autrefois se perpétuent dans la Camargue. Le grand mas qui appartient aux Rochefort est tenu de père en fils par des fermiers dont les descendants existent encore aujourd'hui dans les mêmes exploitations, présentant ce phénomène d'une famille de fermiers se perpétuant sur une terre dont les propriétaires ont plus d'une fois changé. Les fermiers de ce genre ont leurs traditions et leur noblesse, et de nos jours, comme du temps de Louis XIV, il est d'usage que le propriétaire les invite, au moins une fois l'an, à dîner à sa table.

Quand M. de Rochefort revint de l'arrière-ban en septembre 1689, il est probable qu'il rendit justice à la vigilante et sage administration de sa femme et qu'il la laissa poursuivre la tâche qu'elle avait si bien entreprise; il est probable aussi qu'il continua à dépenser, tandis qu'elle s'efforçait d'épargner. Dans cette lutte incessante, sa santé s'altéra; elle déclare en 1690 qu'elle « est accablée de mélancolie par le mauvais état de ses affaires »; mais le ressort de son âme se redresse, et elle ajoute : « La mélancolie n'est bonne ni pour le corps ni pour l'âme. » D'ailleurs, ses enfants grandissent, et leur éducation fera diversion à ses soucis d'intérêts. Son fils aîné vient d'être « mis en culottes » et il faut songer à en faire un homme. « L'avenir des enfants, dit-elle, est dans l'éducation. » Elle puisera également des forces dans la pratique de la religion, à laquelle elle s'attache plus étroitement pendant l'absence de son mari. Elle témoigne de l'affection qu'elle lui porte par les prières qu'elle fait dire pour lui dans toutes ses terres, par la neuvaine qu'elle suit dans le même but à Notre-Dame de Roque-Vermeille, par les processions de pénitents qu'elle accompagne à son intention. La religion n'est pas seulement pour elle une affaire de pratiques extérieures; elle est profondément

pénétrée des sentiments de résignation qu'elle inspire. Lorsque, dans son livre de raison, elle relate quelque déception, quelque perte pécuniaire, quelques désastres dans ses récoltes, elle écrit : « Dieu soit loué ! » et dans les efforts qu'elle fait pour lutter contre la mauvaise fortune, elle dira, sous une inspiration chrétienne des plus élevées : « Rien de meilleur pour faire réussir ses affaires que de les offrir à Dieu et de mener une vie réglée, mais sur toutes choses de servir Dieu ! »

Elle ne se désintéressa pourtant point des choses de ce monde. Pendant l'absence de son mari, elle attend avec impatience l'*ordinaire* de la poste, qui lui apporte la *Gazette* et le *manuscrit*, contenant des nouvelles de la guerre. Elle est musicienne, et parmi les soins de tout genre qu'elle prend de son ménage et de ses affaires, elle fait marché pour faire « emplumer et accorder » son clavecin.

Ce dernier trait complète la physionomie de la comtesse de Rochefort et tempère ce qu'elle peut avoir d'austère et de trop sérieux. Nous ignorons les débuts et la fin de sa carrière; nous ne savons si elle parvint à rétablir les affaires de son mari, qui mourut en 1709 gouverneur de Beaucaire; mais, telle que nous la montre M. de Ribbe, pendant les deux années où son livre de raison nous révèle l'activité de son esprit, l'élévation et l'énergie de son caractère, elle nous apparaît comme un de ces vieux portraits où respire une grâce sévère et pourtant attachante, comme une de ces figures d'aïeule, auxquelles la mélancolie qui naît des luttes de la vie ajoute un attrait de plus. Il faut savoir beaucoup de gré à M. de Ribbe de nous l'avoir si bien dépeint dans un cadre bien fait pour la faire valoir et dans ce que nous sommes heureux de retrouver Mme de Sévigné et Mme de Grignan, qui sont venues en Provence à cette époque. A la suite de ce portrait d'une grande dame, qui est en même temps une femme de tête et de cœur, il nous a montré d'autres exemples des vertus que recélait l'ancienne France! il nous a fait connaître Mathilde de Cabassol, qui, veuve d'un homme de loi nommé Caloch, se levait tous les jours à quatre heures du matin et se couchait après tous ses domestiques, sans négliger aucun devoir de bienséance et les visites que la politesse exigeait; il nous a retracé les vertus et les actes des Guinoard de Beauvoir; mais ces études, tout instructives et suggestives qu'elles soient, ne font que rehausser le mérite du tableau où le pinceau chaleureux et sincère de M. Charles de Ribbe a fait revivre dans la comtesse de Rochefort le type respectable et digne d'être imité d'une grande dame dans son ménage au temps de Louis XIV.

Albert Babeau.

LA FRANCE SOUS L'ANCIEN RÉGIME [1].

Il y a bientôt deux ans, M. le vicomte de Broc a publié, sur l'ancien régime, le premier volume d'une étude historique remarquable dont il vient de mettre au jour le second. Dans le premier, que nous avons signalé ici lors de son apparition, l'auteur s'était proposé, ainsi qu'il le dit, de faire connaître de quelle manière la France était gouvernée; dans celui d'aujourd'hui, c'est de ses usages, de ses mœurs, de sa vie, qu'il cherche à nous donner le tableau. Son premier soin a été de bien délimiter le terrain qu'il voulait peindre; ce terme d' « ancien régime » est très vague, et nombre de gens l'entendent de tout le passé de notre histoire. On se trompe; il ne s'applique en réalité qu'aux deux derniers siècles. C'est contre le système et la pratique du gouvernement de cette période que se fît, il y a cent ans, la révolution dont on fête en ce moment le souvenir. Nous avons dit avec quelle haute équité M. de Broc l'a jugé, sans parti-pris de blâme ni d'éloges, reconnaissant franchement ce qu'il y a de fondé dans les critiques qu'on en fait, mais revendiquant avec énergie la part de gloire que la passion politique cherche à lui enlever. Mais comment vivait-on, en France, sous ce régime? Quelle existence y menait-on, dans les différentes classes de la société d'alors? Voilà ce que M. de Broc a voulu nous montrer. C'était le complément nécessaire de son premier travail, et il l'a fait dans le même esprit, restant fidèle aux sentiments d'indépendance et de bonne foi qu'il avait pris pour guide dès le début.

La difficulté de sa tâche était réelle, mais non absolue, du moins en ce qui regarde les hautes classes. Il existe, sur ce qui les concerne, tant imprimés que manuscrits, des documents considérables. M. de Broc a largement puisé à ces sources — aux premières en particulier — pour la peinture qu'il nous a tracée du grand monde, de l'illusion que ce monde se faisait sur sa supériorité et du déclin progressif de son influence sur les classes inférieures. L'avènement silencieux mais réel et incessant de celles-ci aurait réclamé, ce nous semble, dans ce tableau, une place beaucoup plus grande que celle qu'il y occupe. La vie rurale n'y est qu'à l'état d'esquisse, et la vie industrielle y fait entièrement défaut. Quelques coups de pinceau de plus à cet endroit auraient été, en tout cas, nécessaires pour donner toute son expression au portrait, qu'en traits vifs et vrais d'ailleurs, M. de Broc fait, comme conclusion, de l'ancienne société française : « Des maux profonds se cachaient sous les séduisants dehors de cette société; elle avait oublié Dieu, elle avait écouté les voix de ceux qui, à l'aide

[1] *La France sous l'ancien régime, les usages et les mœurs,* par le vicomte de Broc, 1 vol. in-8°. Plon, édit.

du sophisme et de la raillerie, détruisirent en elle la foi chrétienne. Elle avait dédaigné les lois de la morale, les bravant par des scandales dont le souvenir devait lui survivre, prolongé à dessein par les détracteurs du passé avec tant de perfidie. L'ancienne société française, qui manqua de bien des choses, ne manqua, du moins, jamais de courage; elle n'avait pas toujours bien vécu, mais elle sut bien mourir. »

LE CLERGÉ ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIAL [1].

Un enseignement qui n'était jusqu'ici qu'accessoire tend à devenir aujourd'hui principal : c'est celui qui porte le nom assez mal défini d'*Enseignement secondaire spécial*. Essentiellement utilitaire et pratique, cet enseignement répond à des besoins particuliers à notre époque, où non seulement naissent tous les jours de nouvelles industries, mais où les anciennes se perfectionnent et prennent un caractère plus scientifique. Il n'a pas, comme l'enseignement classique, dont il est une branche détachée, l'inconvénient de jeter trop souvent sur le pavé des jeunes gens quelquefois doués de talent et bien disposés, mais dont le défaut de fortune ou la difficulté de percer irritent les prétentions et fait de dangereux ennemis de l'ordre social. Depuis la place officielle qui lui a été faite par l'institution d'un baccalauréat particulier, l'enseignement secondaire spécial donne droit au concours pour l'administration publique, l'enregistrement, les manufactures nationales, l'école forestière, l'école militaire, etc., et ouvre ainsi de nombreuses carrières aux jeunes gens de moyenne fortune. « On ne sait pas assez, nous écrivait tout récemment un grand propriétaire de province, en position d'en bien juger, quel service rend et peut rendre à la cause sociale cet enseignement qui prend, dans nos campagnes, les enfants des cultivateurs et des ouvriers aisés, et qui nous rend, non des déclassés en révolte contre les positions influentes, mais des auxiliaires actifs, des gens de bien, qui entrent dans les conseils municipaux, dans les commissions administratives des hospices, dans les conseils de fabrique, et y défendent avec intelligence les intérêts qui leur sont confiés. »

Cet enseignement n'appelle donc pas moins vivement l'attention des écoles catholiques que celui des écoles laïques d'enseignement secondaire; il est de première importance, pour la cause religieuse, de ne pas en laisser le monopole et la direction aux établissements

[1] *Le Clergé et l'enseignement secondaire spécial*, 1 vol. in-12. Tours, Alfred Cattier, éditeur.

de l'État, et de lui consacrer, dans les maisons dirigées par des ecclésiastiques, des cours particuliers et soigneusement appropriés à leur but, afin de lui maintenir le caractère chrétien qu'il n'est que trop exposé à perdre.

M. l'abbé Sécretain, prêtre du diocèse d'Angers et professeur à l'institution Saint-Urbain de cette ville, adresse, à ce sujet, au clergé et aux catholiques de France, une invitation chaleureuse qui sera entendue, nous n'en doutons pas, et où il expose, avec beaucoup de force, la nécessité de ne pas laisser se *laïciser* (on sait ce que cela veut dire) un enseignement qui gagne chaque jour du terrain chez nous. M. Sécretain montre que ce n'est pas déroger, pour un prêtre, que de s'adonner aux sciences physiques et mathématiques que l'Église a toujours eues en grande estime, et auxquelles elle a fait, dès le moyen âge, dans ses universités et ses écoles, une place en rapport avec leurs applications d'alors. L'auteur entre, sur ce point, dans des détails intéressants, desquels il résulte que c'est, en réalité, au clergé que l'on doit l'introduction de l'enseignement utilitaire dont, sous le nom d'*enseignement secondaire spécial*, d'autres s'attribuent, en ce moment, l'honneur. Mais de ce qu'il a passé en d'autres mains, ce n'est pas une raison pour s'en désintéresser, dit M. Sécretain. « L'enseignement secondaire spécial se recrute, en effet, ainsi qu'il le fait observer, non seulement parmi les jeunes gens qui auront à se faire une voie dans les carrières industrielles et commerciales, mais encore parmi les hommes de la campagne. Or, aujourd'hui, quel est l'homme en vue dans nos villages qui est écouté, dont on subit les idées sans arrière-pensée de retour? Est-ce le châtelain, le propriétaire, le rentier? Trop souvent ces hommes ne vivent pas assez avec le monde qui les entoure pour en connaître les aspirations secrètes et les diriger. Celui auquel va l'influence, c'est le jeune homme qui a passé quelques années à la ville pour compléter son éducation première et qui rapporte, dans son bagage scientifique, au lieu de connaissances spéculatives, des notions pratiques d'ordre commun nécessaires actuellement à tout individu qui veut gérer ses affaires et conduire l'intérêt de ses concitoyens... C'est donc faire preuve de sagesse, conclut M. l'abbé Sécretain, que de favoriser les établissements religieux d'enseignement spécial. »

P. Douhaire.

ÉVOLUTION ET TRANSFORMISME

Par le docteur P. Jousset,

Précédé d'une lettre du T. R. P. Monsabré [1].

Comme le dit le R. P. Monsabré, la théorie de l'évolution considérée d'une façon absolue n'est point une absurdité. « Comme Dieu a concentré la vie de l'individu dans un embryon qui n'arrive à son parfait développement qu'en passant par une série de variations qui le modifient profondément de jour en jour, il eût pu concentrer la vie universelle dans un protoorganisme dont les évolutions eussent abouti à la splendide diffusion de vie que nous voyons aujourd'hui... Ce plan n'est point indigne du Créateur, de plus il flatte notre penchant pour l'unité... Il paraît expliquer l'unité fondamentale du monde organique, les rapports morphologiques et anatomiques des êtres vivants, l'extinction de certaines espèces, les déviations, inutilité et défauts d'appropriation qu'on a peine à accorder avec la sagesse du Créateur. »

Mais ce qui eût pu se faire ne s'est pas fait, et malgré tous les efforts de Darwin et surtout de ses successeurs, la théorie évolutioniste ne repose que sur des hypothèses tantôt ingénieuses, tantôt grotesques, aucun fait positif, aucune découverte importante, n'étant venus jusqu'ici l'étayer et l'asseoir.

Comme exemple d'hypothèse ingénieuse, on peut citer celle-ci : Darwin raconte que dans l'île de Madère certains coléoptères sont à peu près dépourvus d'ailes, tandis que d'autres en ont de très vigoureuses. Ce phénomène serait dû pour lui à la violence du vent de mer. Certains des coléoptères auraient renoncé à lutter contre lui; ils se tiennent bien cachés jusqu'à ce que le vent tombe. De là l'atrophie de leurs ailes qu'ils n'exercent plus. Les autres, au contraire, ont persisté victorieusement et leurs ailes, fortifiées par l'exercice, ont acquis un plus grand développement. Cette explication est passible de bien des objections, mais, en somme, elle est ingénieuse. En veut-on maintenant une grotesque? Comment un quadrupède ongulé ordinaire a-t-il pu se transformer en girafe? « Les individus de cette espèce de quadrupèdes ongulés, dit Darwin, qui, par suite d'une variation naturelle se trouvaient plus élevés que les autres, ont pu brouter les arbres 1 pouce ou 2 plus haut que les autres, ce qui, en temps de famine, leur a permis de survivre; ayant seuls survécu, ils ont été seuls à se reproduire; ils ont donné naissance à des individus ayant la même *variation* avantageuse qu'eux, c'est-à-dire le cou plus long. Cette variation héréditaire s'est accentuée à chaque famine qui a fait périr les individus moins bien doués comme longueur de cou, et de

[1] Paris, J.-B. Ballière et fils, 1889.

famine en famine il me paraît presque certain qu'un quadrupède ongulé ordinaire pourrait se convertir en girafe. » (Darwin, *Origines des espèces*, p. 240.)

De pareils enfantillages n'ont pas besoin d'être discutés. Il suffit de dire que toutes les espèces ongulées de l'Afrique méridionale auraient dû disparaître pendant ces famines hypothétiques et que la girafe seule devrait représenter la faune de ces contrées.

On aurait pu supposer qu'après les démonstrations et les preuves accumulées par Cuvier pour prouver l'immutabilité de l'espèce, cette question resterait indiscutée. Les plaisanteries de Voltaire, les insanités de d'Holbach, les assertions de Lamark, n'auraient pas dû revivre. Malheureusement l'erreur est vivace, surtout lorsque vient s'y joindre la passion antireligieuse.

Les anthropologistes de l'école matérialiste ont vu, dans la théorie de l'évolution, la possibilité de faire descendre l'homme du gorille et cette idée les a mis en joie. Chaque découverte fossile a été pour eux l'occasion d'exercer leur imagination, témoin la fameuse mâchoire de la Naulette chez laquelle l'usure du temps, ou une légère anomalie anatomique avait effacé l'apophyse *géni*. De suite, M. de Mortillet en conclut d'emblée que toute la race de Canstadt, race à laquelle doit se rattacher cette fameuse mâchoire, était privée du muscle génio-glosse, muscle qui s'insère à l'apophyse *géni*. Sans muscle génio-glosse, pas de mouvement facile pour la langue, et par conséquent pas de langage articulé !

C'est à réfuter toutes ces erreurs, on pourrait dire ces enfantillages, que M. le docteur Jousset a consacré le petit volume dont nous recommandons la lecture aux abonnés du *Correspondant*. Ce livre est précédé d'une lettre du R. P. Monsabré, dans laquelle on voit combien la vraie science et la plus haute philosophie peuvent marcher de concert, en se fortifiant mutuellement sans jamais se nuire.

Dr J.-P. TESSIER.

MANIEMENT ET USAGE DES ARMES A FEU

Par M. DE METZ-NOBLAT

Ancien officier de mobiles, membre de l'Académie de Stanislas, etc. [1].

Un économiste distingué, un vaillant soldat, qui s'est particulièrement signalé pendant la guerre de 1870, un lauréat des concours de tir, M. de Metz-Noblat, vient de publier un manuel du maniement des

[1] Un volume. (Paris, Berger-Levraut.)

armes à feu. Ce petit livre m'a semblé utile et je me permets de le recommander aux lecteurs du *Correspondant*.

M. de Metz est lorrain; c'est dire qu'il est chasseur. Cette passion est une sorte de frénésie dans notre pays. Elle est d'autant plus intense qu'elle n'est presque jamais satisfaite. Dans cette Thébaïde cynégétique, le perdreau est devenu un oiseau si rare qu'on est tenté de l'empailler, et le massacre d'un lièvre se célèbre et s'achève dans des agapes où l'on invite les autorités locales. Le véritable gibier de plaine est l'alouette de passage; cependant on assure que de temps à autre le chant d'une caille se fait entendre au coucher du soleil, en août. Quant à la grive, la grive du poste à feu dans le Midi! elle dédaigne nos froids coteaux.

En aime-t-on moins la chasse sur les bords de la Meurthe et de la Moselle? Bien au contraire. Point de Lorrain aisé qui se refuse un port d'armes. Dans presque toutes les communes, la plaine appartient à qui veut. Pas d'accaparement, pas de privilège! Les rêves socialistes sont réalisés, on se partage également le bien commun : partage absolument équitable, car il se résume par zéro.

Reste la forêt. Or, dans nos terres argileuses et froides, le lapin ne peut pas se reproduire, le lièvre est devenu très rare, le chevreuil a presque disparu; donc, sans la présence de sangliers et de loups en assez grand nombre, nos forêts seraient désertes.

La chasse du fauve exige la balle ou le gros plomb. Les cartouches de nos Nemrods sont donc presque toujours bourrées de chevrotines ou chargées à balle. Il en résulte que le pays où l'on tue le moins de gibier est celui où l'on blesse le plus de chasseurs.

Les accidents sont terribles et fréquents. M. de Metz nous en cite plusieurs dont il a été témoin. La plupart d'entre eux sont dus à l'imprudence des tireurs, ce qui se conçoit aisément. Quelques-uns sont inévitables. Deux chasseurs, nous raconte M. de Metz, tirent en même temps un sanglier à la rentrée. Un d'eux pousse un cri et tombe. On s'empresse, le blessé n'est heureusement que contusionné fortement, la balle n'a pas pénétré et est restée dans les vêtements. Celui qui se croit l'auteur du méfait se désole. Par bonheur, pour lui, un curieux examine la balle. O surprise! le projectile est d'un calibre supérieur à celui de la carabine du prétendu imprudent : c'est la balle du fusil de la victime elle-même. Un ricochet droit l'a renvoyée au tireur.

Cette fatalité est heureusement rare. Ce qui l'est moins, c'est l'ignorance ou l'imprudence. Ce sont les dangers de cette sorte contre lesquels M. de Metz cherche à mettre en garde les chasseurs novices ou imprudents.

Il passe en revue les différentes armes, leurs calibres, les cartouches et leur charge, les crans de sûreté ou d'arrêt, les fusils avec chiens ou

sans chiens (ceux que les Anglais nomment *hammerless*). C'est à ces derniers que M. Metz accorde nettement la préférence. Il établit ensuite la portée du plomb de différents numéros à des distances variables. Il insiste, entre autres, sur ce fait peu connu que fort souvent deux ou trois plombs se marient, en quelque sorte, au sortir du canon, et qu'ainsi unis, ils acquièrent la portée et la force des numéros supérieurs.

M. de Metz ajoute à ces notions préliminaires et indispensables quelques recommandations relatives au tir de chasse. Ne pas suivre, par exemple, la pièce de gibier en battue, de façon à passer en revue la ligne des tireurs. Cette habitude trop fréquente excite l'indignation de notre auteur. Il faut jeter son coup de fusil en avant selon les distances, mais ne jamais tuer en fauchant.

Ce manuel est fait par un homme d'esprit; l'auteur évite donc les banalités autant qu'il lui est possible, mais quand son sujet l'amène à énumérer les précautions élémentaires, il le fait avec le sourire et la bonne grâce du professeur intelligent. Beaucoup de recommandations nécessaires ressemblent, en effet, à celles de la civilité puérile et honnête qui invite la jeunesse à ne pas placer une paire de ciseaux la pointe en haut sur le fauteuil que vous offrez à votre hôte, à ne pas éternuer au nez des gens, etc., etc.

Nous engageons les chasseurs novices à se procurer le manuel de M. de Metz. Les plus expérimentés trouveront encore à s'instruire en le parcourant.

Il me reste, avant de finir, à exprimer un souhait et un regret : le souhait, c'est que l'auteur fasse succéder à son manuel une de ces belles études économiques qui ont fait sa réputation; le regret, c'est que le veneur passionné n'ait, pour satisfaire ses goûts, que les bois avares et sourds de notre Lorraine, une des plus belles provinces de France sous tous les rapports, sauf en ce qui concerne le gai déduit de la chasse.

Comte de Ludre.

M. ALBERT DU BOYS

Le *Correspondant* vient de voir disparaître le plus ancien de ses fondateurs, le dernier survivant de cette généreuse phalange de jeunes hommes qui, à la fin de la Restauration, groupèrent leur ardeur, leur fidélité et leur dévouement pour défendre la cause de l'Église et de la liberté : Cazalès, Vogüé, de Meaux, Carné, Champagny, quelques autres encore, auxquels allait bientôt se joindre Montalembert.

Albert du Boys, qui partageait leurs croyances et leurs espérances, s'unit à eux avec tout l'élan de son enthousiasme, et, durant soixante années, il est demeuré le collaborateur assidu de cette Revue, le compagnon d'armes de ses glorieux combattants, l'ami fidèle de ses patrons les plus illustres.

A ce titre, nous lui devions un souvenir particulier, et le *Correspondant* eût cru manquer à un véritable devoir en ne rendant pas à ce grand chrétien, à ce vétéran de toutes les nobles causes, à cet homme de foi et d'honneur, l'hommage dû à sa mémoire.

M. du Boys appartenait à une vieille famille de robe. Dès 1589, un de ses ancêtres marquait au Parlement de Grenoble. Son père, membre de ce même Parlement avant la Révolution, fut élu député de l'Isère, sous la Restauration, et devint président de la Cour royale de sa province. Suivant ses traditions héréditaires, M. Albert du Boys entra tout jeune dans la magistrature, où ses fortes études et sa vive intelligence semblaient lui promettre un brillant avenir. Mais la révolution de 1830 vint dès le début interrompre sa carrière. Attaché par des convictions profondes à l'ancienne monarchie, il n'hésita pas, à vingt-sept ans, à se démettre des fonctions qui lui étaient chères; mais, comme on l'a justement remarqué, sans accuser ceux qui n'imitèrent pas son sacrifice, en honorant la droiture de leurs intentions et en rendant même justice, toutes les fois qu'il accomplissait le bien, au régime qu'il n'avait pas cru devoir servir.

Rentré dans la vie privée, il s'associa activement aux travaux de ses amis du *Correspondant*, traitant les questions qui passionnaient la jeunesse catholique d'alors et réclamant avec insistance la réalisation des promesses de la nouvelle Charte, au sujet de la liberté d'enseignement.

En même temps et avec un talent plein de sève et de ressources, il consacrait à l'histoire du Dauphiné plusieurs écrits qui sont restés parmi les meilleurs de la province. Puis, s'élevant aux études de large politique et de législation, il publiait successivement ses beaux ouvrages sur *le Droit criminel des peuples anciens jusqu'à l'établissement du christianisme*, et son *Histoire du Droit criminel des peuples modernes*, œuvres capitales où la hauteur des vues éclaire une science solide et qui n'ont pas encore été surpassées. Un moment même, ces remarquables ouvrages parurent devoir le conduire à l'Institut. Mais peut-être l'auteur était-il trop croyant, trop attaché à des idées alors médiocrement en faveur, pour obtenir un témoignage pareil. Il se consola de ne pas le recevoir en continuant avec vaillance ses luttes et ses travaux; il redoubla même de dévouement et d'efforts, en qualité de membre du Comité fondé par M. de Montalembert, pour la défense de la liberté religieuse.

Un peu plus tard et sans cesser d'être aussi militant, il transporta au château de la Combe, dans l'admirable vallée du Grésivaudan, le foyer de son activité féconde, en y attirant chaque année, dans la période des beaux jours, les membres de ce groupe incomparable qui comptait au premier rang le P. Lacordaire, le comte de Montalembert, Falloux, Cochin et l'évêque d'Orléans. C'est là que, dès avant 1848, se noua, entre le châtelain de la Combe et Mgr Dupanloup, cette longue amitié qui dura jusqu'à la fin et qui devait, pour ainsi dire, les rapprocher dans la mort comme elle les avait unis pendant la vie.

C'est, en effet, à la Combe, en face des montagnes de sa chère Savoie, que le grand évêque a rendu le dernier soupir, entre les bras de son ami; et c'est au même lieu, dans la chambre même d'où son âme s'était envolée, et entouré de ses souvenirs, que M. du Boys s'est doucement éteint à son tour, consolé comme lui par l'ange de ce foyer, béni aussi par un jeune prêtre qui était venu réchauffer son cœur à cette flamme que la vieillesse n'avait pu tiédir.

La veille, ce jeune prêtre avait exprimé, en causant et par hasard, le regret de ne pas connaître le panégyrique de Jeanne d'Arc prononcé par Mgr Dupanloup à Orléans, en 1855, lors de l'inauguration de la statue de l'héroïne dans cette ville.

— « Eh bien, lui dit M. du Boys, dont aucun symptôme alarmant ne faisait alors prévoir la fin si prochaine, eh bien, vous nous le lirez ce soir. » Il l'envoya chercher dans sa bibliothèque, et, le soir, pendant la lecture, raconte un témoin oculaire, on voyait passer sur la figure expressive et illuminée du noble vieillard le reflet de tous les grands sentiments qui palpitent dans le chef-d'œuvre oratoire de Mgr Dupanloup.

Le lendemain, brusquement frappé au cœur comme son ami, il eut à peine quelques instants d'agonie et monta à Dieu avec la même paix, dans le même sillon de lumière. Les dernières paroles qu'il avait entendues étaient celles du patriotisme exaltant son incarnation la plus pure; le dernier nom échappé de ses lèvres fut celui de son vénérable ami. Il a quitté doucement la terre où il n'avait fait que le bien et où il avait survécu à une éminente et sainte compagne, en abaissant un dernier regard, plutôt comme un appel que comme un regret, vers cette fille bien-aimée qui, en retraçant il y a dix ans avec une émotion si pénétrante le récit des *Derniers Jours de Mgr Dupanloup*, avait aussi tracé, pour ainsi dire, le tableau des derniers moments de son père.

Elle est seule aujourd'hui dans cette demeure hospitalière où ont passé tant de grands esprits, tant de nobles cœurs, tant de belles âmes, éprises d'honneur terrestre et d'idéal chrétien; elle est seule, avec un frère et des petits-fils, tous dignes de l'inestimable héritage qui leur échoit et qui ne périra pas dans leurs mains.

Les funérailles de M. du Boys ont été comme le couronnement de sa vie, c'est-à-dire la manifestation touchante de la reconnaissance et de la vénération publiques. De tous les points de la montagne, la population en deuil était accourue pour lui rendre l'hommage dû à un bienfaiteur et à un père; car c'est précisément ce titre de père qu'a tenu à lui donner au nom de tous, dans une allocution émouvante, le respectable curé de la Combe, en rappelant du haut de la chaire voilée tout le bien que le vénéré défunt avait répandu dans la contrée, depuis plus de soixante ans, et toutes les vertus patriarcales qu'il y avait fait aimer.

C'est au milieu des larmes de l'assistance qu'a été prononcée dans une église de village alpestre, cette oraison funèbre dictée par le cœur et allant au cœur de ceux qui l'entendaient, sans les vaines pompes de cérémonies souvent mensongères, et dans ces hauteurs de la nature où l'on se sent plus près de Dieu, où s'était toujours tenue l'âme de l'aimable et ferme chrétien qui venait de rejoindre son créateur.

Le cardinal-archevêque de Lyon, l'évêque de Grenoble, l'évêque de Valence qui présidaient aux obsèques, ont tenu à s'associer publiquement aux hommages rendus par le Dauphiné à l'un de ses plus nobles enfants. D'autres membres de l'épiscopat, nous le savons, ont envoyé leur affectueuse bénédiction à cette tombe, où descend avec M. Albert du Boys toute une époque, mais sur laquelle planent comme un rayon immortel d'impérissables souvenirs.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 octobre 1889.

Les élections sont faites; les électeurs ont achevé, le 6 octobre, l'œuvre du 22 septembre. Nous devons le reconnaître : le suffrage universel n'a été favorable aux conservateurs, ni autant que les uns l'espéraient, ni autant que les autres l'annonçaient. Il ajourne leur règne, sinon pour une période régulière de quatre années, du moins à la date problématique d'on ne sait quels événements. Mais, s'il n'a pas accentué le jugement qu'il avait prononcé en 1885, il s'en faut qu'il l'ait rétracté en 1889. Il semble qu'il ait voulu donner à la République un second avertissement. Toutefois, l'avertissement est grave; car, vraisemblablement, c'est le dernier. Que le parti républicain respire; soit! Il n'y a pas longtemps, il croyait périr, il se voyait presque perdu. Qu'il garde dans la Chambre nouvelle la supériorité numérique, soit encore, et nous voulons bien qu'il s'en enorgueillisse. Mais, la force morale, il ne la possède pas plus après ces élections que la veille : d'une part, elles ne lui assurent pas davantage l'union des volontés et l'unité des doctrines; d'autre part, elles le mettent en face d'une opposition redoutable. M. Constans peut monter au Capitole et s'écrier : « J'ai sauvé la République! » Oui. Mais, cette république, c'est une puissance qu'on a préservée seulement et qui ne se sera ni élargie, ni fixée : elle tremblait hier sur sa base; elle vacille encore aujourd'hui; il y a des imprudences qu'on ne pourrait pas recommencer demain, sans la ruiner...

Ce n'est pas l'heure de marquer toutes les causes qui ont agi sur ces élections : causes complexes, dont quelques-unes nous paraissent encore obscures. Les chiffres seuls ont leur certitude, leur implacable vérité. La France a élu 576 députés. Parmi eux,

173 conservateurs, dont 27 ont été nommés le 6 octobre. Le groupe boulangiste comptait 17 des siens, parmi les victorieux du 22 septembre; il en compte, le 6 octobre, 22 : au total, 39. C'est, en face des 364 républicains de toute nuance qu'à tel ou tel jour, le gouvernement pourra coaliser, une masse de 212 opposants. Et la France s'est divisée dans le choix des uns comme des autres. Que ce soit ou non par la vertu du scrutin d'arrondissement, le suffrage universel a, pour ainsi dire, démembré, dans ces élections, tous les royaumes que les partis s'étaient créés, çà et là. Il n'est guère une province, un département, une grande ville même, où il n'ait mêlé de conservateurs, de boulangistes, de républicains, sa représentation. On ne pourra établir un compte exact des bulletins que quand toutes les élections auront été vérifiées, à la Chambre. Mais, dès ce moment, il semble que le nombre des électeurs qui ont voté pour les opposants a encore augmenté, depuis 1885. Combien minime, le 22 septembre, l'avantage des républicains, dans la plupart des circonscriptions où ils prétendaient être les maîtres! A Quimper et à Neufchâteau, 19 voix; à Barcelonnette, 27; à Dax, 39; à Oloron, 40; à Cahors, 64; à Dieppe, 73; à Sarlat, 135; à Dinan, 190; à Douai, 272; à Carpentras, 295; à Vesoul, 347; à Albertville, 368; à Lesparre, 369; à Lectoure, 399; à Cosne, 479; à Béziers, 497; à Louviers, 516. Le 6 octobre, la dispute n'est pas moins vive; on se presse avec une émulation ardente, haletante. M. Ambroise Rendu, à Pontoise, n'a que 37 électeurs de moins que son concurrent; M. Martenot, à Montluçon, 42; M. de Wignacourt, à Mézières, 145; M. Barrois, à Lille, 199; M. Durand, à Romorantin, 292; M. Forzy, à Soissons, 310; M. Princeteau et M. Brisson, à Bordeaux, 327 et 380; M. de Lordat, à Castelnaudary, 352; M. de Rambuteau, à Charolles, 506; M. Julien Dumas, à Orléans, 566; M. Cazeaux, à Tarbes, 589. Il n'aurait donc fallu, le 22 septembre et le 6 octobre, qu'un faible déplacement des votes pour changer la proportion des forces, entre les vainqueurs et les vaincus. Qu'on retranche de ces votes ceux que la candidature officielle a valus aux républicains, ceux que l'action effrénée des fonctionnaires leur a scandaleusement attirés, ceux que la fraude a extorqués aux conservateurs, et, en calculant la quantité des élections où la différence n'est pas de mille votes, on verra de combien la victoire des républicains pourrait se réduire. Non, ils n'ont aucun droit de triompher et, s'ils s'attribuent trop de mérites, s'ils ne se résignent pas à se montrer un peu modestes, ils sont encore plus injustes envers M. Constans qu'envers la fortune ou le suffrage universel. Mais, dans ces conditions, oseront-

ils, à la Chambre, opprimer de leur majorité, si matériellement factice et si moralement douteuse, la minorité si légitime du parti conservateur? Leurs politiciens oseront-ils traiter une moitié de la France comme un pays conquis?

La République peut féliciter M. Carnot d'avoir combiné si bien, pendant ces élections, son honnêteté ingénue avec la rouerie et la brutalité de M. Constans. M. Carnot a pu, lui, complimenter M. Constans : la France n'a pas été libre; M. Constans a vraiment « fait les élections »! Ce n'était pas assez de l'anniversaire de 1789 fêté avec des mensonges; ni des banquets grassement donnés aux maires et aux électeurs; ni de la prospérité artificielle dont on déployait la pompe sous leurs yeux, à l'Exposition, pour les leurrer. Ce n'était pas assez non plus de tant de présents et de promesses prodigués par les ministres et par leurs candidats favoris, la veille des élections. Tout ce qu'un gouvernement a de force et de moyens a été employé, à outrance, pour violenter le suffrage universel et pour le duper, quand on ne pouvait pas le corrompre. Cet art, M. Constans l'aura pratiqué avec une audace et un cynisme qui auraient étonné M. Rouher lui-même. Les préfets subornant des candidats et tripotant les candidatures; l'affiche administrative leur servant de journal; les fonctionnaires terrorisés et terrorisant les électeurs; les instituteurs formés au métier de crieurs et d'insulteurs publics; les menaces; les révocations; les lois mises à la discrétion des républicains; la police croisant ses bras, devant leurs désordres; des fraudes innombrables; les votes achetés; les morts appelés au scrutin; les aliénés conduits aux urnes; les noms falsifiés; les bulletins sophistiqués ou volés; les chiffres altérés sciemment; les recensements devenus une tricherie; les élections manipulées et les ballottages organisés : il faudrait un volume pour raconter tous les méfaits électoraux que M. Constans a autorisés ou tolérés. La tyrannie du gouvernement et la licence des démagogues s'assistaient l'une l'autre. Les députés d'hier, les sénateurs eux-mêmes se sont unis aux calomniateurs pour ameuter la foule par les accusations les plus sottement odieuses. Elire le candidat conservateur, c'était vouloir l'ancien régime, le « gouvernement des curés », le « pain cher, » la misère et l'ignorance en bas, la « guerre civile, » la « guerre étrangère » : il y a eu encore des tribuns pour le dire et des populations pour le croire! Jamais, depuis dix-huit ans, l'excitation n'avait été plus vive : la rue a été troublée; des bandes ont été soudoyées pour intimider et pour attaquer les conservateurs; des mairies ont été envahies, des hôtels assiégés; plusieurs de nos candidats ont été assaillis à coups de pierre ou de revolver. Ces excès, ces

attentats, ces abus de pouvoir et ces abus de confiance, ces actes de piraterie électorale, il faut qu'on les raconte, qu'on les dénonce; il faut qu'on apporte à l'opinion publique le dossier complet de ces élections iniques et trompeuses. Assurément, on n'obtiendra pas justice, on ne changera pas les résultats. Mais il y a là, pour l'avenir, des précautions à prendre devant le suffrage universel. Et puis, il est bon que la France sache comment la République respecte ses libertés, en temps d'élections!

Entre les dates du 22 septembre et du 6 octobre, on a vu s'opérer, dans le parti républicain, la fusion de ses groupes et, pour ainsi dire, la transsubstantiation de ses candidatures. Le mot de république et l'amour du mot suffisent à faire le miracle. Electoralement, le modéré s'absorbe dans l'opportuniste, l'opportuniste dans le radical; quelquefois, c'est, par réciprocité, l'ordre inverse. Hier, le modéré reprochait, soit à l'opportuniste, soit au radical, de discréditer ou de détruire la République : il se désiste aujourd'hui en faveur de celui-ci ou de celui-là. Hier, l'opportuniste et le radical s'accablaient d'invectives devant les électeurs; aujourd'hui, tous deux fraternisent et invitent les électeurs à sauver la République en les nommant l'un ou l'autre. Ainsi, l'opportuniste Thévenin recommande le radical Boullay; le radical Roux patronne avec ferveur l'opportuniste Lavertujon; le modéré Gilbert-Boucher cède complaisamment la place au radical Périllier; l'opportuniste Strauss adopte le modéré Georges Berger. Si bien que, pour les partis, pour les personnes, les différences que les doctrines et la politique établissaient entre les divers genres de gouvernement ou de régime républicain, disparaissent subitement dans cette seconde épreuve des candidatures. Il y a même, chez certains candidats, un transformisme qui leur restitue parfois leur ancienne qualité. Regardez M. Frédéric Passy. Le 22 septembre, alors que les opportunistes et les radicaux le soutiennent à l'envi, il oublie qu'il est républicain modéré, il se garde soigneusement d'en revêtir le nom. Mais soudain, la veille du 6 octobre, voilà qu'il s'appelle et se laisse appeler, sur une affiche tricolore, « conservateur libéral »! Il faut avouer que les républicains excellent dans cet échange de candidatures et dans ces changements de titres; la multiplicité des nuances qui distinguent et graduent le républicanisme des Français leur en facilite le pouvoir. Par là, on ne sait jamais au juste qui on a élu : si c'est un opportuniste ou un modéré, un radical ou un opportuniste, un opportuniste ou un radical, un radical ou un sociaiste. M. Constans s'écriait, la semaine dernière, à Toulouse, non loin de ce Capitole qu'on a illuminé, le soir du 6 octobre,

en réjouissance de son élection : « Il n'y a plus, à l'heure actuelle, ni socialistes, ni radicaux, ni modérés; il n'y a que des républicains. » C'était vrai. Seulement, que restera-t-il de cette vérité, après la période électorale? Interrogez l'histoire de la Chambre qu'on vient de renouveler et vous le devinerez sans peine.

Présentement, on a besoin d'être encore plus un psychologue subtil qu'un mathématicien rigoureux pour dénombrer et classer les républicains élus. Tous ensemble, ils seront 364, abstraction faite des boulangistes qui revendiquent l'honneur d'être des républicains non moins consciencieusement que les autres. Ces 364 députés, comment en déterminer les catégories avec précision? M. Amagat, M. de Kerjégu, M. Coutisson sont-ils plutôt des « indépendants? » M. Flourens, M. Casimir Périer, M. Christophe sont-ils plutôt des modérés? M. Sarrien, M. Jacques, M. Cornudet sont-ils plutôt des opportunistes? M. Saint-Romme, M. Loustalot, M. Marmottan sont-ils plutôt des radicaux? M. Camille Raspail, M. Souhet, M. Hovelacque sont-ils plutôt des socialistes? Contentons-nous de dire que les modérés sont 40 à 45; les opportunistes, 200 à 205; les radicaux, 85 à 90; les socialistes, 10 à 12. Réunis, les opportunistes et les modérés composeraient une quantité de 240 à 250 députés; les radicaux et les socialistes, une autre quantité de 95 à 110; les conservateurs et les boulangistes seraient 212. Combien donc de combinaisons parlementaires peuvent se produire dans la nouvelle Chambre, ces chiffres permettent de le préjuger. Il faudra du temps pour s'assurer que les modérés, qui ne savent pas bien eux-mêmes où leur républicanisme commence, où il finit, resteront entre les conservateurs et les opportunistes un groupe distinct, un groupe que M. Léon Say et M. Ribot ne voudront pas laisser se confondre avec celui dont M. Jules Ferry demeurera le chef, dans l'ombre, derrière M. Rouvier. Il faudra du temps aussi pour discerner les véritables intentions des radicaux, qu'à en croire les confidents de M. Clémenceau et de M. Floquet, l'expérience des élections aurait assagis. Le groupe opportuniste paraît régner, dans cette Chambre. Gouvernera-t-il? S'il gouverne, partagera-t-il le pouvoir avec le groupe des modérés? Le partagera-t-il avec eux seulement ou bien devra-t-il admettre bientôt au partage le groupe des radicaux? Est-ce, au contraire, le groupe des modérés qui gouvernera, avec le consentement des opportunistes, et voudra-t-il, pourra-t-il, recommençant l'essai de la république conservatrice, s'associer les conservateurs? Quel est le cycle qui s'ouvre? Nous l'ignorons, certes; peut-être les républicains l'ignorent-ils comme nous et s'apercevront-ils bientôt que le

gouvernement de la République, malgré la force numérique du parti, est aussi difficile qu'auparavant et même davantage. Le suffrage universel semble avoir invité le parti républicain à une politique qu'il n'est pas très apte à pratiquer : la politique de la modération. La lutte l'avait tempéré; la victoire l'aura-t-elle exalté? Guéri de sa peur, reprendra-t-il ses habitudes d'impatience et de violence? Combien de mois, combien de jours, sa velléité d'être modéré durera-t-elle? Se décidera-t-il, sans changer la Constitution, à changer son régime? Ou bien ne tarderons-nous pas à constater que la République, qui déjà, depuis 1885, était dans l'état le plus instable, sera dans l'état le plus intenable, après 1889? Autant de questions, autant de mystères, en ce moment.

S'il y a une illusion, une erreur, que les élections du 22 septembre et du 6 octobre peuvent et doivent dissiper, c'est celle qui prêtait au boulangisme la puissance d'un entraînement irrésistible. Le mécontentement que le général Boulanger a un instant personnifié était-il moins violent, au fond, dans le cœur de la nation, qu'il l'avait d'abord paru? Le général Boulanger a-t-il lui-même affaibli par ses fautes sa prestigieuse popularité? A-t-il gâté par ses sottises sa fortune? A-t-il suffi à la République de se défendre comme elle l'a fait? La France a-t-elle eu trop largement le loisir de réfléchir, avant l'aventure? Fallait-il croire que l'heure avait vraiment sonné, l'heure où un César quelconque devait s'imposer à elle comme un sauveur, dans la détresse de la République? Et le phénomène surviendra-t-il, tôt ou tard, soit plus intense, soit plus opportun? Les historiens et les philosophes peuvent, sur tous ces points, raisonner diversement, en toute liberté. Ce qu'on ne saurait contester, c'est que la gloire du général Boulanger s'éclipse et que l'ère du boulangisme finit avec ces élections. Vaine lamentation que les regrets de ceux qui s'en plaignent. On ne peut ni pourvoir le général Boulanger des vertus qu'il ne possède pas par lui-même, le courage civil et la capacité politique; ni doter son entourage de l'estime qu'il ne mérite pas; ni mettre dans les conceptions constitutionnelles du général Boulanger et de ses conseillers, dans leurs rêves, dans leurs desseins, un peu de bon sens et de logique, un peu d'ordre, comme la France l'aime. Le 22 septembre, les boulangistes élus étaient 5, à Paris, et 12, en province. Le 6 octobre, ils sont élus 12, à Paris, 10 en province. Car on ne saurait compter comme de purs boulangistes M. du Saussay, M. de Belleval, M. Marius Martin et M. Engerand : les conservateurs, royalistes ou bonapartistes, les appellent à eux, les réclament. Après tant d'agitation et de bruit, les boulangistes se

trouvent au nombre de 39, dans la Chambre d'aujourd'hui; ils étaient 20, dans celle d'hier. A moins que, par sa politique, la République ne fournisse au « boulangisme » une nouvelle matière et n'ouvre au général Boulanger une carrière nouvelle, ce groupe se dissoudra, en dispersant ses éléments à gauche ou à droite, ou bien il ne formera, dans la Chambre, qu'une seconde extrême-gauche. Quant aux conservateurs qui avaient placé dans la popularité passagère du général Boulanger leur confiance électorale, ils se sont trompés; l'évènement le prouve et nous ne parlons que des leçons que l'évènement leur présente, dans le simple sens de l'intérêt. Ils n'ont qu'à compter celles de leurs élections que le boulangisme a efficacement favorisées, et, en regard, celles que ses prétentions ont entravées, celles que son opposition a empêchées, celles mêmes que sa coopération a compromises : ils reconnaîtront que le préjudice a été grave. Certes, on ne dira pas que les 39 boulangistes qui vont figurer, à un coin quelconque de la Chambre, vaillent 39 conservateurs. Tous ou presque tous sont des ennemis furieux et du catholicisme et de la Monarchie. Que faire d'eux, que faire avec eux, dans le Parlement? Quelle alliance conclure avec ces démagogues, la plupart tarés? Qu'on les laisse, qu'on les abandonne à eux-mêmes. Quel que soit l'avenir, la France ne cherchera pas de leur côté les garanties dont elle a besoin, pas plus la paix que l'honneur.

Les conservateurs occupent, au Palais-Bourbon, une grande place; mais, évidemment, leur situation s'y sera modifiée. Avant de se tracer la politique nouvelle qui leur est devenue nécessaire, il faut attendre un peu et, s'ils doivent résolument tirer de l'évènement toutes les leçons qu'il contient, encore sied-il d'en méditer les enseignements, d'un cœur serein autant que d'un esprit libre, et de ne pas précipiter leurs jugements. Ils étaient 177, à la Chambre, la veille des élections; ils y sont maintenant 173. Ils demeurent donc, dans le Parlement comme dans le pays, une force considérable et il faut qu'ils le disent bien haut à la République, à la France. Dans leurs rangs, le parti bonapartiste voit diminuer son nombre et son importance. Le premier, il avait cru découvrir dans le général Boulanger le sauveur, ou du moins l'auxiliaire inconscient, que le général simulait. Il avait mêlé, sans précaution, sa fortune à celle du boulangisme; il s'était habitué au langage et aux idées du parti boulangiste; contre le Parlement, contre la Constitution, contre la République, il rivalisait avec lui d'audace révolutionnaire et de véhémence tribunitienne, devant les électeurs. Cette passion, le parti bonapartiste en est aujour-

d'hui la principale victime. Quant à nous, royalistes, si nous regrettons vivement que, parmi nos candidats, tant d'amis fidèles, tant de soldats généreux, tant d'hommes éminents n'aient pu rejoindre, sur les bancs de la Chambre, ceux qui vont nous y représenter, nous avons aussi le droit d'affirmer que, de tous les partis, c'est le nôtre qui a subi le moins de pertes, dans ces élections. Il s'est accru; il domine la droite; il y forme le groupe le plus compacte et le plus homogène. C'est une puissance qu'il nous faut garder et affermir avec un soin jaloux. Après tout ce temps de fièvre, après une si longue période d'incertitude et d'inquiétude, il importe que le parti royaliste se montre le plus uni, le plus discipliné. Nous lui demandons de ne regarder qu'en avant. Nous l'adjurons de ne laisser ni se détendre son courage, ni fléchir ses espérances. S'il sait, non seulement profiter de son expérience d'hier, mais bien étudier les nécessités du jour; s'il garde dans sa cause une confiance opiniâtre et si, comme il le doit, il se serre étroitement autour de Monsieur le comte de Paris, il pourra reprendre sa tâche avec l'assurance de l'accomplir dans un dernier effort, à une heure propice. L'avenir lui appartient, quelle que soit l'épreuve du présent. Les élections du 22 septembre et du 6 octobre ne sont que des apparences sous lesquelles la réalité subsiste tout entière : or, cette réalité, c'est que, d'alternative en alternative, la République épuise ses destinées.....

Quelle est la gravité nationale de ces élections où se débat périodiquement la République et où sa fatalité veut que non seulement sa vie ministérielle et parlementaire, mais sa vie constitutionnelle elle-même soit toujours en question, on le sait mieux par delà nos frontières que chez nous, ce semble. Voilà pourquoi l'Europe les observe avec tant d'attention. Naturellement, l'étranger ne les juge que selon son intérêt. Si la République lui paraît aussi bonne pour la France que mauvaise pour son propre pays, c'est le mépris ou la haine de notre malheureuse patrie qui l'inspire. Nous ne le consulterons donc pas sur nos choses électorales et nous souhaitons que, parmi nous, tous les partis s'en abstiennent, aussi bien par fierté que par équité. Nous aimons mieux enregistrer les nouvelles pacifiques qui nous arrivent de Berlin. On y raconte que M. de Bismarck a bien voulu rassurer sur l'état de l'Europe des marchands de bois qui s'étaient réunis en Congrès, à Hambourg, et qui l'avaient prié de leur laisser visiter, à Friederichsruhe, son domaine forestier. Après les avoir gaillardement accompagnés sous ses grands arbres, il leur aurait dit : « La situation extérieure n'a rien qui puisse vous inquiéter; mettez-vous, sans la moindre

crainte, au travail. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il y a eu un moment, et qui n'est pas loin, où l'Angleterre hésitait encore si elle ferait le taureau enragé ou le bœuf bien gras qui rumine. Aujourd'hui son parti est pris et, je puis vous le garantir, la paix est certaine. » Sans examiner l'énigme, acceptons l'augure. Au surplus, les élections du Reichstag se préparent en Allemagne et l'empereur se dispose à continuer son voyage circulaire en Europe : après avoir reçu le Tzar, qui arrive enfin, Guillaume II partira pour la Grèce, peut-être pour la Syrie ; sur sa route, il abordera en Italie, peut-être en Espagne ; il reviendra par Constantinople. On ne dit pas qu'il doive, en retournant à Berlin, s'arrêter, sinon à Sofia, du moins à Belgrade, où la reine Nathalie est rentrée, parmi des acclamations presque unanimes. La gloire d'arranger, à Belgrade, les affaires domestiques de la dynastie et de calmer l'agitation du peuple serbe, pourrait le séduire : l'œuvre n'est guère plus difficile que de refréner l'impatience belliqueuse de M. Crispi. Ce serait, certes, compléter l'apaisement de l'Europe, cet apaisement que M. de Bismarck paraît tant désirer et que, nous Français, nous souhaitons autant ou plus que lui encore.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Campagne du « Cassini » dans les mers de Chine 1851-1854, d'après les rapports, lettres et notes du commandant DE PLAS, enrichie de plusieurs cartes pour l'intelligence du texte. Un volume in-8° : 7 fr. 50. (Retaux-Bray.)

Ce volume nous semble combler une lacune regrettable parmi les publications maritimes qui ont trait à la Chine. Depuis longtemps, le Céleste Empire attire l'attention des puissances européennes, et jamais la curiosité publique n'a été plus excitée qu'elle ne l'est de nos jours, après les graves événements de l'Annam et du Tong-King.

Déjà M. l'amiral Jurien de la Gravière, en racontant le voyage de la corvette la *Bayonnaise* de 1847 à 1850, avait résumé d'une manière intéressante l'état antérieur des missions catholiques et de la marine française dans l'Extrême Orient. Longtemps après lui, M. l'amiral Bourgois avait recueilli d'importants renseignements sur la navigation dans les mers de Chine. Mais entre la campagne de la *Bayonnaise* et celle du *Duperré* et de la *Forte* il existe un intervalle de plusieurs années sur lesquelles rien n'a encore été publié. C'est cet intervalle de temps que le R. P. Mercier a essayé de combler en partie, à l'aide de précieux documents, les *rapports, lettres* et *notes* du commandant de Plas qui, de 1851 à 1858, prit une part active à la station navale des mers de Chine, au moment où les rebelles Taï-ping, secouant le joug de la dynastie tartare, parcouraient les provinces de l'Ouest le fer et le feu à la main.

La *Campagne du « Cassini »* se présente sous un aspect spécial qu'on chercherait en vain dans les expéditions du même genre, car le commandant de Plas, à la fois brillant officier et fervent chrétien, saisissait toutes les occasions de se montrer bon Français, en servant avec la même ardeur et la religion et la patrie.

« Le catholicisme seul, avoue un ministre protestant de Chang-Haï, a produit quelque chose en Chine; seul il attire, civilise et convertit les Chinois. » — « Comme l'Eglise, ajouterons-nous avec un des missionnaires catholiques, la France a des souvenirs glorieux en Chine. Si notre situation commerciale est insignifiante, notre influence morale est immense, » Nous devons donc être fiers de ce rôle providentiel de protectrice des missions catholiques dévolu à notre patrie, et faire notre possible pour le conserver intact. Telle est la conclusion qui ressort de la lecture de l'ouvrage.

Le **Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle**, de J. Pizzetta, publié avec le plus grand soin par la librairie Hennuyer, rue Laffite, 47, est arrivé avec le sixième fascicule à 720 pages, comprenant 30 livraisons. Cet important ouvrage, qui suit son cours régulier, est ainsi arrivé à plus de la moitié de sa publication. Ce sixième fascicule conduit le lecteur du mot MACHOIRES au mot ODORAT, et porte le nombre des gravures à 932.

Rappelons à nos lecteurs que ce dictionnaire, écrit pour les gens du monde aussi bien que pour les étudiants, sera également d'une grande utilité aux horticulteurs, auxquels il fournira de précieux renseignements; les professeurs y puiseront aussi des éléments intéressants pour la préparation de leurs cours et excursions.

Signalons, en terminant, la modicité de son prix (50 centimes la livraison hebdomadaire de 24 pages in-4° à deux colonnes. 2 fr. 50 le fascicule de 120 pages).

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LA CHAMBRE DE 1889

ET LA DROITE

Il est bien peu de conservateurs, je pense, qui, depuis les scrutins du 22 septembre et du 6 octobre, en présence d'une majorité acquise à la République, ne se soient posé cette question : Quelle doit être l'attitude des députés hostiles à la République, particulièrement celle des monarchistes, dans la nouvelle Chambre? Quelle sera leur action? Devront-ils se maintenir, comme dans la session précédente, sur le terrain d'opposition irréconciliable et antirépublicain?

Devront-ils, au contraire, se constituer en opposition purement conservatrice, ce qui ne voudra pas dire qu'ils se rallieront à la République, mais seulement qu'ils feront taire pour plus ou moins de temps, selon les événements et les dispositions des républicains, leurs préférences monarchiques, comme ils l'ont fait à Bordeaux, en 1871, sans qu'il y ait d'ailleurs d'analogie entre les deux époques : aujourd'hui la République a, dans le Parlement, une forte majorité, et les conservateurs y sont à l'état de minorité?

Les lecteurs du *Correspondant* voudront bien me permettre, je pense, de leur exposer les raisons pour lesquelles je penche vers le second parti.

I

La situation n'est pas la même en 1889 qu'en 1885. A cette époque, il se produisit une poussée énergique et pleine d'entrain qui amena la nomination de 203 ou 205 conservateurs, et sur 7 millions d'électeurs à peu près, 3 150 000 donnèrent leurs voix aux candidats de cette couleur. Aujourd'hui nous ne comptons que 167 députés conservateurs. Quant au nombre des électeurs conservateurs, il est sujet à contestation. Selon le gouvernement, il aurait été seulement de 2 349 686, mais les calculs des journaux, en particulier ceux du *Temps*, exactement renseigné en général, et

que j'ai relevés après le premier tour de scrutin, accusent un chiffre sensiblement supérieur. Quel qu'il soit, il n'atteint pas celui de 1885, cela résulte de toutes les vérifications. Il est vrai qu'un élément nouveau a renforcé cette année l'opposition. Les boulangistes ont fait nommer 44 députés. Ici encore, je ne suis pas d'accord avec le gouvernement sur le chiffre de leurs électeurs. Il dit 1 037 666, et le *Temps*, pour le premier tour de scrutin au moins, 582 000, dont environ 200 000 à Paris. La différence entre les deux chiffres est considérable, mais il nous est difficile de les contrôler. Dans tous les cas, ces différences n'infirment pas la remarque que j'entends faire, à savoir qu'on ferait un faux calcul en adjoignant ces 44 boulangistes et leurs électeurs aux royalistes et aux bonapartistes, de façon à former, sous la rubrique : « conservateurs », un tout comprenant 211 députés et pour le moins 3 400 000 électeurs, selon le chiffre du *Journal officiel*. Que ce soient 211 députés et 3 400 000 électeurs au moins, représentant une opposition très tranchée au gouvernement, à la bonne heure, et ce sont assurément deux chiffres importants, inférieurs à la vérité selon moi, qui doivent faire réfléchir les républicains, et dont l'un, celui des députés, eût été plus grand sans les manœuvres incorrectes du gouvernement; mais ils ne peuvent être portés à l'avoir des conservateurs. Toutefois il y a un décompte à opérer dans le nombre des députés et des voix boulangistes. Plusieurs centaines de milliers de voix appartenant aux conservateurs ont été données, cela ne sera contesté par personne, aux candidats boulangistes, un peu à Paris, beaucoup en province. Il n'est pas téméraire non plus d'ajouter qu'une vingtaine de députés sur 47 ayant l'étiquette boulangiste, appartiennent en réalité aux opinions conservatrices, de sorte que le nombre total des députés conservateurs peut être évalué de 185 à 190. On peut dire, en suivant le même raisonnement, que celui des électeurs conservateurs monte au moins à 3 millions.

Si donc on compare les deux élections de 1885 et de 1889 à l'aide des chiffres que je viens d'établir aussi approximativement que possible, voici ce que l'on trouve :

En 1885, 205 deputés conservateurs nommés par 3 150 000 électeurs.

En 1889, 185 à 190 députés conservateurs nommés par environ 3 millions d'électeurs.

Il faut donc reconnaître que nous sommes moins favorisés en 1889 qu'en 1885 et, par conséquent, nous n'avons pas gardé nos positions, comme on l'a cru au premier instant. Je suis très loin de dire que la droite ne représente encore une force très impo-

sante avec laquelle on doit compter, mais elle est aujourd'hui moins en situation qu'en 1885 de jouer le rôle d'opposition anti-républicaine. Si elle n'a pas été assez forte, c'est-à-dire assez nombreuse, en 1885 pour emporter la place, elle le pourra moins encore en 1889, étant moins nombreuse qu'alors.

Voilà, si je ne me trompe, une première raison pour aborder un champ d'action différent.

Il y en a malheureusement d'autres. Croit-on que notre dernière campagne nous ait beaucoup servis? Depuis tantôt deux ans qu'a paru sur l'horizon politique cet astre funeste qui a nom Boulanger, et qui serait resté une étoile de vingtième grandeur à peine sans le patronage de certains députés conservateurs, on a vu surgir une idée qui n'a pas laissé que d'étonner bien du monde, l'idée de faire servir la popularité de cette nouvelle merveille au triomphe du parti royaliste; de là l'entente avec le général Boulanger, que certains hommes mêlés à la politique ou à la presse ont eu la prétention, un peu ambitieuse, un peu naïve aussi, de mettre en avant et d'employer à faire la fameuse « trouée », après quoi ils lui supposaient assez de complaisance et d'abnégation ou de simplicité pour laisser passer la monarchie. Il est superflu de répéter ici les objections qui ont été soulevées par des royalistes dévoués contre cette politique si peu justifiée, leur semblait-il, par les antécédents du général Boulanger, et de tous ses entours, si opposée à la patriotique attitude de la droite désarmant un jour devant un ministère républicain afin de tenir le général éloigné du pouvoir et si peu comprise en dehors de la France!

Le ballon a été crevé le 22 septembre : les illusions se sont évanouies, et nous ne voyons que trop clairement ce qu'il est sorti de cette entente pour le parti monarchique : moins d'électeurs, moins de députés et un triomphe pour les républicains rendu si éclatant par nos bruyants pronostics de victoire, que le public ne s'est pas aperçu, d'abord, qu'il était fort honorable, après tout, et d'une importance considérable de présenter à la Chambre malgré la pression hostile du gouvernement, plus de 180 députés conservateurs, dont 110 à 120 monarchistes. En résumé, les calculs ont échoués. Dans un langage ardent, qui n'était pas, je crois, de nature à disposer l'opinion publique en notre faveur, on nous avait promis, sinon le renversement de la République, du moins l'expulsion de tous les républicains de la Chambre, grâce à « un coup de balai formidable », et c'est du côté de la République que la victoire s'est rangée! Nous avons donc fait une mauvaise campagne : à ce jeu, nous avons perdu quelques plumes de nos ailes : notre popularité a été quelque peu atteinte; il s'agit de la recouvrer. Serait-ce

en jetant sans façon, par-dessus bord, les alliés de la veille et le programme concerté et suivi en commun pendant près de deux ans, qu'on penserait regagner la considération affaiblie par l'insuccès de cette politique? La dignité, en pareil cas, à mon humble avis, et j'ajoute notre intérêt, me paraissent exiger autre chose; ils veulent d'abord qu'on avoue simplement l'erreur commise, ensuite qu'on modifie sa ligne de conduite. Il n'y a là, d'ailleurs, rien d'incompatible avec la foi qu'on professe.

Je l'avouerai sans détour, au risque de scandaliser quelques-uns de nos plus ardents amis : je ne m'explique pas leur crainte de voir les républicains modérés faire des avances sérieuses à la droite, — j'appuie comme eux sur le mot *sérieuses*, — par exemple, de s'engager à ne pas invalider l'élection des députés conservateurs, à revenir sur les clauses des lois d'enseignement et des lois religieuses qui ont blessé si profondément les libéraux et les catholiques : je m'explique encore moins leur âpre et ferme espérance que la République continuera les errements détestables des législatures précédentes, de manière à en renouveler les disputes et à tomber dans une anarchie plus profonde encore que celle dont la Chambre de 1885 a donné le triste spectacle. On voudrait donc reprendre la politique suivie par la droite jusqu'à présent?

Eh bien, qu'on me permette de le demander : où nous a conduits cette politique? Qu'avez-vous obtenu pour les intérêts sacrés dont vous vous étiez à bon droit constitués les défenseurs? Qu'avez-vous gagné à renverser les ministères, à vous coaliser avec l'élément boulangiste, qui ne renfermait que des radicaux? Rien. Nous a-t-elle du moins ramené un plus grand nombre d'adhérents dans le pays? Non. Je l'ai déjà dit : au lieu de 205 députés, nous en comptons aujourd'hui 185 environ; au lieu d'être suivis par 3 150 000 électeurs, nous n'en trouvons plus guère avec nous que 3 millions. Voilà les fruits amers de cette politique! Et l'on tenterait avec des forces affaiblies de la recommencer? Ai-je besoin de le dire? je suis très convaincu que ni la bonne volonté, ni le zèle, ni le dévouement n'ont manqué à la droite, qui était d'ailleurs la minorité : le moindre doute à cet égard serait une injure. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pas réussi : il y a donc à essayer d'autres moyens dans la nouvelle Chambre, à prendre une autre voie.

Cette remarque m'amène à une autre qui vise d'ailleurs tous les partis. Veut-on une preuve de plus du peu de succès des luttes dont la Chambre a été continuellement le théâtre? Elle est facile à recueillir : il suffit d'écouter les échos de l'opinion publique : ils

nous disent que le pays n'est jamais plus tranquille, que les affaires ne vont jamais mieux qu'en l'absence des Chambres, et qu'il est fatigué de la politique. Certes le propos est fâcheux et l'on se tromperait en le prenant pour la démonstration irréfutable de l'inutilité des parlements : il signifie, en réalité, que la Chambre est dans une mauvaise voie, que si la politique est une partie de son domaine, les affaires en sont une autre, qu'il est de son devoir de ne pas laisser la première empiéter sur la seconde et surtout qu'elle doit proscrire ces séances tumultueuses qui sont l'effroi et l'humiliation de la France en même temps que le scandale de l'Europe.

Par ses votes, enfin, la majorité de la France a déclaré deux choses : 1° qu'elle voulait, quant à présent, maintenir la République; 2° qu'elle réprouvait les doctrines avancées. Je regrette pour ma part la première de ces deux résolutions, bien que mitigée par la seconde. Je crois le pays mal inspiré pour ses intérêts de toutes sortes, en maintenant la République, je crains qu'il ne soit victime de son erreur; mais nous aurions mauvaise grâce vis-à-vis de lui, nous nous mettrions dans une position fausse, si dès le début de cette législature nous faisions de l'obstruction, si nous persévérions dans nos propositions de révision, en un mot si nous nous opposions catégoriquement à ce que beaucoup de nos concitoyens appellent le maintien de la République et que nous, qui ne jetons pas nos doctrines au panier, considérons comme une expérience nouvelle.

Je crois donc, d'après les raisons que j'ai exposées, que la droite n'aura qu'une ligne à suivre à la Chambre : garder le silence sur la révision, non pas qu'elle ne fût désirable, mais parce que, réclamée avec les significations les plus opposées, elle représente au public aujourd'hui quelque chose de confus et d'obscur à quoi il ne comprend plus rien; soutenir partout et toujours les principes conservateurs, en réclamer le rétablissement, ne pas renverser les ministères à seule fin de rendre tout gouvernement impossible, mais uniquement lorsqu'ils auraient abandonné la voie conservatrice et qu'on aura une espérance fondée de les remplacer par de meilleurs. Si en suivant la conduite dont je viens d'indiquer les principaux traits, le pays ne parvient pas à reprendre son assiette, si le trouble et le malaise continuent dans les esprits, si les divisions persistent, la France aura la preuve que le mal gît dans la République elle-même : l'expérience aura été concluante.

J'ai toujours été frappé de l'exemple donné dans un pays voisin par un homme éminent. M. Castelar, bien que hautement républicain et sans abdiquer aucune de ses espérances, n'hésite pas à donner son appui au gouvernement monarchique de la reine régente d'Espagne toutes les fois qu'il propose une mesure libérale.

Dans une note écrite en 1886 par M. le comte de Paris, je trouve quelques idées qui m'encouragent, si je les ai bien comprises, dans mon sentiment : « Soyez conservateurs avant tout, disait le prince — point de coalition avec les radicaux —, soutenez tout gouvernement conservateur, même un gouvernement républicain, s'il peut devenir conservateur, — la monarchie est la réserve de l'avenir; la France saura bien se tourner vers elle à l'heure de la crise. »

Qu'on ne se méprenne pas au reste sur ma pensée : je ne demande pas aux conservateurs d'abandonner leurs principes et d'adhérer à la République. Des hommes consciencieux et réfléchis ne peuvent pas dire, parce qu'ils sont battus aux élections, qu'ils ont eu tort de soutenir toute leur vie que la monarchie était un régime plus approprié à la France que la République. On ne les croirait pas s'ils le disaient : ils le doivent d'autant moins qu'ils ont avec eux plus du tiers des électeurs de la France, et, pour ma part, je persiste à croire qu'ils ont raison. Mais ils peuvent dire : « nous n'avons pas aujourd'hui la majorité du pays avec nous : celle-ci veut garder la République : elle la veut modérée d'ailleurs, ce qui signifie qu'elle veut être gouvernée par d'autres hommes. Soit, reprenons l'expérience! Si nous n'avons pas foi entière dans sa réussite, n'ayant pas oublié la triste destinée de la République conservatrice tombant si vite, de chute en chute depuis 1878, jusqu'au radicalisme, du moins nous ne ferons rien pour la contrarier, dans les conditions où elle se présente et qui ne sont pas celles de 1871. » Restant dans un tel ordre d'idées, la droite de la Chambre, s'il m'était permis de lui donner mon avis, devrait conserver ses cadres. Les groupements par similitude de manière de voir sur tel ou tel point important sont en effet dans la nature des choses et des hommes. Il y en a toujours eu, il y en aura toujours d'officiels ou d'officieux. La droite devrait donc conserver ses cadres, à une modification près : il n'y aurait plus de réunion s'intitulant : réunion des droites. La droite monarchique aurait une réunion séparée de la droite bonapartiste, comme les boulangistes auraient la leur, comme les républicains du centre gauche auraient aussi la leur; et toutes les fois que se présenterait une circonstance où l'entente entre ces différents groupes offrirait des avantages, les bureaux de ces diverses réunions conféreraient ensemble, pour convenir des conditions de l'accord. Au Sénat les différents groupes de républicains se réunissent ainsi sans se confondre. Il y a, suivant moi, beaucoup plus de sincérité en même temps que beaucoup plus de garantie d'indépendance dans la constitution des groupes séparés, que dans une réunion d'opinions différentes. Chacun connaît mieux ses intérêts, fait mieux ses affaires, accepte mieux la direction de

ses propres chefs, lorsqu'il est au milieu des siens que lorsqu'il délibère avec d'autres.

Telle est l'attitude que les conservateurs devraient prendre, suivant moi : mais elle demande naturellement une contre-partie du côté des républicains. Il ne s'agit pas ici d'insoumis qui doivent se rendre à merci.

II

Est-il raisonnable de soutenir que dans le *modus vivendi* à chercher entre les conservateurs et les républicains modérés, c'est aux premiers seuls à donner des gages, à prouver par « des faits et des actes », comme on l'a écrit dans la presse républicaine, leur désir de s'entendre avec ceux-ci? Evidemment il n'y a aucune justice à parler ainsi. Si la droite de la Chambre s'abstenait de soulever les questions de révision; si, au lieu de se placer sur le terrain irréconciliable et antirépublicain, au lieu de pousser à la ruine d'un gouvernement opposé à leurs convictions, elle donnait son concours aux républicains pour une politique modérée et vraiment libérale, elle ferait évidemment, en ce qui la concerne, un de ces sacrifices que le patriotisme seul peut inspirer, mais qu'elle n'a pas le droit de faire si elle ne reçoit en échange, sur un autre terrain, des satisfactions réelles non pour les personnes, mais pour les principes que ses électeurs l'ont chargée de défendre, la liberté religieuse, l'économie dans les finances, les institutions de prévoyance pour les ouvriers, etc. Il n'est pas moins évident qu'elle ferait par là une concession très large, très favorable aux républicains, car si elle se maintenait dans le rôle contraire, elle créerait à ceux-ci une situation tout aussi confuse, tout aussi inextricable que celle où ils reconnaissent eux-mêmes avoir manqué périr. Donc, à ce double point de vue, de sacrifice pour les conservateurs et de sécurité pour eux, les républicains leur doivent des compensations. A des actes il faut répondre par des actes.

Quels seraient ces actes? On les a mentionnés déjà, ils se sont présentés tout de suite à la pensée de tout le monde.

La renonciation au système déloyal des invalidations pratiquées par toutes les majorités républicaines, signe infaillible de faiblesse, au reste, et d'une passion étrangère aux vrais politiques, la cessation des persécutions religieuses, la modification de certains articles de la loi militaire, l'exécution loyale du concordat, la levée de l'exclusion si injurieuse pour les membres de la droite des grandes commissions de finance, voilà des questions sur lesquelles il serait indispensable mais nullement difficile de faire un

accord, à supposer qu'on traite avec des hommes loyaux, pénétrés de la nécessité de détendre la situation, et non pas avec des sectaires. Rien de plus désintéressé que ce programme dans lequel on n'inscrit ni demandes de portefeuilles ni demandes de places. On ne devra pas oublier en même temps que les conservateurs parlent au nom de plus de 3 millions d'électeurs.

Nul n'a mieux exprimé nos plaintes, nos griefs et nos droits que le *Journal des Débats*, il y a peu de jours. « Le sens des élec-
« tions de 1885 avait été bien clair, dit-il. En nommant plus de
« 200 candidats de la droite, le suffrage universel avait clairement
« marqué qu'il en avait assez du radicalisme, assez des tracasseries
« antireligieuses, assez de la domination des politiciens sur l'admi-
« nistration. Comment leur a-t-on répondu? En appelant au pouvoir
« des radicaux... Comment a-t-on gouverné? En subordonnant tout
« à la prétendue nécessité de ne pas mécontenter les radicaux!...
« 4 millions d'électeurs sur 9 avaient demandé, avaient exigé une
« politique modérée : on traitait ces quatre millions comme un zéro.
« Le résultat, on l'a vu!... Si l'on veut amener une autre crise et
« probablement une crise fatale, le moyen est bien simple. On n'a
« qu'à recommencer ce qu'on a fait il y a quatre ans, on n'a qu'à se
« lancer de nouveau dans les invalidations, dans les épurations, les
« taquineries et les représailles. On n'a qu'à considérer la France
« comme habitée par deux nations : l'une qui ne compte pas, sinon
« pour payer sa part d'impôts; l'autre qui dispose de tout au profit
« de la faction la plus violente, c'est-à-dire au profit d'une simple
« minorité. Qu'on applique ce programme et on pourra être sûr du
« résultat! »

Nous ne pourrions mieux dire que ce républicain; nous n'aurions qu'à ajouter un trait à ce tableau où l'on ne prend à partie que les radicaux : c'est que, s'ils font leur examen de conscience, les opportunistes reconnaîtront qu'ils se sont montrés aussi peu soucieux des droits et des griefs des conservateurs que les radicaux; c'est même que plus d'un membre du centre gauche, — représenté du reste dans la Chambre précédente par un très petit nombre de membres, — a voté comme les radicaux et comme les opportunistes. Comment donc pourrait-on s'étonner que nous demandions des sûretés?

Il y a des leçons à tirer de l'inspection des divers éléments qui composent la nouvelle majorité. En premier lieu, serait-il si difficile de s'entendre? Dans la plupart des questions qui ne touchent pas à la forme du gouvernement, dans les questions économiques, financières, administratives, dans certaines questions religieuses même, les républicains sérieusement modérés sont plus près des

conservateurs que des radicaux. Il y a plus : dans ces mêmes questions, les opportunistes seraient divisés : une partie ira du côté des radicaux et une autre vers les modérés, de sorte qu'on pourrait réunir facilement une majorité en faveur des projets dont je parle.

Voici une autre observation : les opportunistes voudront bien remarquer qu'ils sont au nombre de 220 environ, c'est-à-dire en infériorité de 50 à 60 voix, par rapport au chiffre de la majorité de tous les députés; que devant eux, une opposition résolue et intransigeante de près de 200 voix auxquelles, dans les questions les plus importantes, dans celles qui touchent à leur existence, se joindront les votes des boulangistes, dans d'autres, celles du centre-gauche, est une opposition très forte, capable de les tenir en échec, si ce n'est davantage. Ils me diront peut-être qu'elle était à peu près aussi forte dans la dernière Chambre, et que, moi-même, j'ai avoué son impuissance. Je ne m'en dédis pas, mais quelle était votre œuvre, dans ce même temps, républicains? Vous avez fait et défait les ministères, voilà tout! C'est peu de chose. L'impuissance était de tous les côtés.

Si les opportunistes, repoussant l'entente avec les conservateurs, se laissent dominer par les radicaux comme il est arrivé presque toujours, et comme il arrivera infailliblement après-demain, si ce n'est demain, malgré les dénégations et les paradoxes de quelques feuilles républicaines, ils pourront bien, dans certains cas, former une majorité, mais alors la situation reprendra le caractère qu'elle avait dans l'ancienne Chambre : il n'y a aucune raison pour que nous ne voyons pas se reproduire avec les mêmes rêves de concentration jamais réalisés, les mêmes amalgames d'opportunistes et de radicaux dans chaque ministère, les mêmes disputes, les mêmes scandales, les mêmes séances tumultueuses, la même prédominance des questions politiques sur les questions d'affaires, enfin le même mécontentement dans le pays et la réapparition du boulangisme, avec ou sans le général Boulanger.

S'il leur plaît de revenir à ce temps, libre à eux; qu'ils repoussent alors la main qui leur est tendue, et les conservateurs garderont leur liberté. On verra qui en souffrira davantage.

Que les républicains modérés, du moins, y réfléchissent. S'ils aiment sincèrement leur pays, ils auront le courage de leur opinion; s'ils veulent la paix, ils n'hésiteront pas à faire aux principes et aux libertés défendus par les conservateurs, en retour des sacrifices de ceux-ci, les concessions que la justice réclame et que leur intérêt doit leur dicter. Avant eux, un opportuniste, orateur de grand talent, a proclamé dans un discours célèbre, que les républicains étaient allés trop loin dans leur campagne, qu'ils avaient blessé

sans utilité les croyances de leurs concitoyens et qu'ils les avaient éloignés ainsi de la République; et le Sénat, pour indiquer apparemment qu'il partageait l'opinion de ce collègue, le nomma peu après vice-président. Dire qu'on était allé trop loin, n'était-ce pas dire qu'il y avait lieu à réparations?

Nous avons lu avant les élections beaucoup de professions de foi républicaines : elles exprimaient en général les désirs les plus accentués de conciliation, d'apaisement, de tolérance. Je veux les croire sincères! ne le fussent-elles pas, du moins elles signifiaient dans la pensée de leurs auteurs que le plus sûr moyen de plaire aux électeurs était de tenir ce langage.

Il ne reste plus qu'à se montrer conséquent et à faire passer dans les actes la volonté de la France, celle que les élections ont indiquée clairement, la conciliation, la modération, la liberté pour tous.

Il n'aura pas échappé certainement aux républicains que plus d'un grand organe étranger leur a donné le conseil de ne pas s'aliéner les sentiments conservateurs.

On me permettra une dernière réflexion : c'est que les discordes intérieures aveuglent toujours les peuples sur ce qui se passe hors de leurs frontières. Notre vaillante armée est assez forte désormais pour nous défendre contre toute espèce d'attaques; mais la vigilance nécessaire pour les prévenir, pour découvrir les desseins préparés contre nous, pour ne pas laisser se former le cercle de fer dans lequel on essaie peut-être à cette heure d'enfermer la France, celle-là une nation calme et unie peut seule l'exercer.

Je n'ai aucune autorité particulière pour donner des conseils. Je suis un simple citoyen qui aime son pays et qui a essayé de le servir de son mieux quand il a été mêlé à ses affaires, soit comme député ou sénateur, soit comme ambassadeur. Ce sont les mêmes sentiments qui ont inspiré ces pages.

Vicomte de Gontaut-Biron.

LES COMMENCEMENTS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

EN DAUPHINÉ

I

L'ASSEMBLÉE DE ROMANS

L'assemblée insurrectionnelle de Vizille[1] avait réclamé les États du Dauphiné et les États généraux. Les uns et les autres avaient été promis par Louis XVI. Il venait d'éprouver combien il est difficile de refuser la liberté à un peuple résolu à la reprendre; il allait connaître combien il est difficile de la rétablir quand elle est depuis longtemps perdue.

Qu'étaient ces États du Dauphiné, abolis, depuis 1628, par la puissance royale? Une assemblée des Ordres. Tant qu'elle s'était réunie, le Clergé, la Noblesse, le Tiers, y avaient traité en commun les affaires de la province, mais dans cette alliance les trois ordres gardaient leur souveraineté, et le refus d'un seul suffisait à rendre vaine la volonté des deux autres. Qui dans ces États obtenait place au nom de chaque ordre? Le clergé était présent par ses dignitaires; les diocèses, les chapitres, les instituts monastiques, par des prélats, des chanoines, des abbés, des commandeurs de Malte. Siégeaient pour la noblesse les seigneurs hauts justiciers, possesseurs de fiefs, et la préséance appartenait aux chefs des quatre maisons les plus anciennes, avec le titre de « premiers barons du Dauphiné ». Les châtelains royaux, officiers des justices inférieures, les consuls des dix villes principales, et un syndic pour toutes les communautés villageoises, figuraient le tiers état. Il n'y avait d'oubliés dans le clergé que les curés et les vicaires, dans la noblesse que les simples gentilshommes, dans le tiers que le peuple des bourgs et des campagnes, c'est-à-dire à peu près tout le monde.

Cela était logique. Dans la société où ces États avaient pris naissance, rien ne comptait moins que le nombre. Les individus

[1] A propos du « Centenaire de Vizille », célébré l'an dernier en Dauphiné, j'ai fait le récit des premières luttes entre cette province et l'autorité royale. (*Journal des Débats*, 10 et 21 juillet, 15, 17 et 19 août 1888.)

ne semblaient que les éléments premiers de l'être politique; on ne reconnaissait le droit de se faire représenter qu'aux groupes permanents et aux intérêts collectifs des corporations. Les défenseurs les plus sûrs de ces intérêts ne paraissaient pas les hommes que, dans chaque corporation, la voix mobile de la foule aurait choisis, mais les hommes les mieux préparés par leur existence au gouvernement de leur ordre, et les plus attachés par leurs propres avantages à sa grandeur. Voilà pourquoi la place aux États était fixée d'avance par le rang hors des États. Les mandataires de cette société étaient ses chefs, chefs d'autant plus respectés que, inamovibles ou héréditaires, ils semblaient plus indépendants de l'opinion. Si le Tiers comptait des délégués élus et temporaires, les consuls, ils n'étaient choisis ni au moment ni en vue des États. Les villes avaient été formées par les corps de métier; c'étaient les corps de métier qui y possédaient le droit de vote. Chacun d'eux, pour maintenir ses coutumes, servir ses droits, régler ses relations avec les autres corps, avait des chefs. S'agissait-il des intérêts généraux de la cité, ces chefs les réglaient par leur accord, il leur appartenait de choisir le magistrat chargé d'administrer la ville. Celui-ci, à son tour, quand elle devait comparaître aux États, était son représentant, non en vertu d'une délégation nouvelle, mais en vertu de son autorité municipale. Un seul homme restait à élire au moment des États : le syndic des communes rurales. Comme elles n'avaient pas d'administration régulière, il leur fallait alors décider à qui seraient remis leurs pouvoirs, et c'était la preuve de leur existence rudimentaire que, dépourvues d'une représentation permanente, elles fussent réduites à en improviser d'accidentelles.

Cent soixante années après 1628, l'esprit et les institutions de cette société demeuraient-ils intacts? L'assemblée de Vizille elle-même, si enthousiaste du passé, avait reconnu que, « pour produire des effets utiles, les États devaient recevoir plusieurs changements ». Louis XVI conclut que l'œuvre la plus urgente était de déterminer ces changements, et, pour les connaître, il donna la parole à ceux qui les réclamaient.

L'arrêté du Conseil qui, le 2 août 1788, annonçait au Dauphiné le rétablissement des États, portait : « Comme l'intérêt de la province est que ces États soient préservés des inconvénients qui avaient excité des réclamations et pourraient en exciter encore, Sa Majesté, avant de les convoquer, a cru devoir entendre ceux qui ont droit d'y être appelés » : « à quoi voulant pourvoir », le roi fixait au 29 août, à Romans, une « assemblée préparatoire ». Elle devait « délibérer et porter son vœu » sur les réformes désirables, soit

dans la composition, soit dans les pouvoirs des États. Elles-mêmes, les mesures édictées pour le recrutement et les débats de cette assemblée, portent témoignage des nouveautés que le roi considérait comme nécessaires pour assurer une équitable représentation [1].

L'assemblée préparatoire devait compter 30 membres du clergé, 60 de la noblesse, 90 du tiers [2]. Les votes y devaient être recueillis « et par corporation et par tête », afin que « Sa Majesté connût, à la fois, le vœu des ordres et celui des personnes [3] ». Ce n'était pas une vaine formule, et des mesures toutes nouvelles avaient été prises pour que l'opinion parlât par la bouche de l'assemblée.

Le clergé, par sa nature même, résiste aux transformations. Tandis que le rôle de l'aristocratie et le droit du peuple doivent s'adapter à l'état et varier avec l'âge de la société politique, l'Église et sa hiérarchie, créées pour le service de la nature humaine qui ne change pas, n'ont pas à changer davantage. Et comme le pouvoir religieux est fondé sur la foi et non sur la délibération, la volonté du corps sacerdotal a pour interprète légitime la minorité qui a le droit de commander, et non la majorité qui a pour devoir d'obéir. Si le roi avait remis dans cet ordre le pouvoir aux plus nombreux, c'est-à-dire aux clercs les moins constitués en dignité, il eût craint de troubler la discipline ecclésiastique. Son dessein était de la respecter ; il mesura à chaque catégorie d'ecclésiastiques une représentation proportionnée à leur rang dans l'Église. C'est ainsi que tous les archevêques et évêques de la province avaient accès dans l'assemblée, que tous les chapitres, toutes les commanderies, y envoyaient leur mandataire, et que la multitude des curés et des vicaires dut se contenter d'un seul délégué par diocèse; encore n'était-il pas à leur choix, le bureau diocésain le désignerait [4].

Mais si Louis XVI se faisait ce scrupule de porter atteinte à la constitution intérieure de l'Église, il n'entendait pas laisser au premier ordre, dans la conduite des affaires séculières, l'influence d'autrefois. Soustrait aux charges qui pesaient même sur la noblesse, possédant le tiers du sol français, admis à prélever par la dîme l'impôt sur le territoire qui ne lui appartenait pas, maître, grâce au vote par ordre, de conserver par sa seule volonté tous ses avantages, même contre le vœu public, le clergé avait conquis dans

[1] Arrêté du Conseil d'État du 2 août 1788. Voy. Champollion-Figeac, *Chroniques dauphinoises*, t. II, p. 10 à 13. Cet arrêté fut complété par un second en date du 16 août. Champollion, id., p. 22.

[2] Arrêté du 2 août 1788, art. 1er, du Conseil d'État.

[3] *Ibid.*, art. 10.

[4] *Ibid.*, art. 2 et 3.

l'État plusieurs attributs du souverain. Or, au dix-huitième siècle, le désordre des finances et la misère générale rendaient provoquante sa richesse et l'on calculait le poids que les privilèges inutiles à sa mission religieuse ajoutaient aux maux publics. Son âpreté séculaire à se défendre ne laissait pas d'espoir qu'il accomplît de son gré les réformes où il avait tant à perdre, il fallait donc lui ôter la force de leur faire obstacle. Voilà pourquoi le souverain le plus pieux après saint Louis, quand il jugea l'heure venue de les entreprendre, se résolut à réduire l'autorité politique de l'Église. La représentation accordée au Tiers et le vote par tête portaient un premier coup à la prépondérance des ordres privilégiés, et, dans leur commun abaissement, le clergé était le plus amoindri. Louis XVI lui accordait moitié moins de députés qu'à la noblesse. Dans les délibérations, celle-ci gardait encore le tiers des suffrages, le clergé ne disposait plus que du sixième. On ne pesait plus seulement les suffrages, on les comptait, et, à les compter, le premier des ordres devenait le dernier.

La noblesse, qui semblait moins déchoir de son rang, était atteinte dans sa constitution même. Jusque-là, elle incarnait une double puissance : l'antiquité de la race et la possession du sol. C'est pourquoi l'ordre avait toujours été représenté par les plus grands seigneurs ; l'étendue de leurs fiefs était, avec l'éclat de leur nom, la mesure de leurs droits. Louis XVI faisait électeur et éligible quiconque était gentilhomme, même de la veille, et payait dans la province une imposition, si faible fût-elle [1]. Tous, convoqués à Grenoble, avaient droit de choisir parmi eux les soixante députés de leur ordre. En n'exigeant d'eux ni condition de fortune ni temps de noblesse, Louis XVI consacrait un double changement qui, depuis deux siècles, modifiait le corps aristocratique. D'une part, le luxe, devoir de cour, avait creusé sous les fortunes des vides que l'oisiveté, devoir de noblesse, empêchait de combler ; des aliénations constantes avaient fait passer en d'autres mains des biens possédés par nombre de seigneurs. D'autre part, des anoblissements continus avaient ouvert la caste elle-même à une invasion de roturiers, devenus gentilshommes par la grâce des fonctions publiques ou le droit de l'argent. Remettre le pouvoir au nombre dans cet ordre, c'était donner le pouvoir à la noblesse pauvre ou récente. L'une et l'autre méritaient de l'exercer. Les familles qui, depuis des siècles, vivaient modestes et fières dans les provinces, sans ambition de réparer par des faveurs de cour les brèches de leur patrimoine, étaient les gardiennes les plus

[1] Arrêté du 16 août.

sûres de l'honneur chevaleresque. Les anoblis apportaient à l'ordre l'intelligence des affaires publiques et le goût du travail. Mais la réforme n'ébranlait pas moins cet ordre dans ses fondements. Le roi nivelait les prérogatives et les honneurs dans une caste militaire par l'origine et bâtie, comme toute armée, sur une hiérarchie solide d'inégalités : il introduisait dans la noblesse la démocratie.

Comment n'eût-il pas ouvert à la démocratie le dernier ordre qui, sauf le petit groupe des gentilshommes et des prêtres, comprenait toute la nation? Plus de places réservées aux châtelains royaux, plus de privilèges accordés aux villes; les droits, chers au moyen âge, des corporations et des métiers disparaissent. Le mandat s'étend et se simplifie à la fois, il n'y a plus à représenter que deux choses : le territoire et la population. La province se divise en six élections ou « arrondissements »; à chacun d'eux est attribuée, d'après son importance, une partie des quatre-vingt-dix sièges dévolus au Tiers. Le droit de suffrage appartient à tous ceux qui ne sont pas prêtres, nobles ou indigents. Dans chaque commune, ils s'assembleront; chaque assemblée désignera un délégué et le pourra choisir parmi tous les citoyens qui payent dans l'élection un impôt quelconque. Ces délégués, réunis au chef-lieu de l'élection, y nommeront les députés attribués à l'arrondissement. Donner à toutes les communes le même nombre de délégués, c'était donner la majorité aux délégués des campagnes et annuler l'influence des centres populeux. Le roi, sachant que là surtout grandissent les renommées et les ambitions, redoute même que les délégués, gouvernés par les sentiments des villes où ils délibéreront, ne prennent dans ces villes trop de candidats. Il limite le nombre de députés qu'on aura le droit de demander à chaque localité. Grenoble, la capitale, n'en pourra fournir plus de quatre; chaque chef-lieu d'élection, plus de deux; aucune des autres communes, plus d'un[1].

II

De telles mesures ne prêtaient pas à l'équivoque : l'esprit consciencieux et loyal qui avait, l'année précédente, tenté la création des assemblées provinciales apparaissait dans le nouvel essai de Louis XVI. Des hommes habitués à juger des intentions et des circonstances ne s'y fussent pas mépris. Satisfaits de tant obtenir, ils n'auraient pas chicané sur ce qui manquait encore à leurs

[1] Arrêtés du 2 août, art. 6 à 8, et du 16 août.

souhaits. Ils n'auraient pas oublié que c'est une autre victoire de ne pas pousser trop loin sa victoire, que les ménagements accordés par les plus forts à l'amour-propre des vaincus la complètent et la pacifient. Et cette modération n'était-elle pas naturelle à un peuple généreux et zélé pour son roi?

C'est ici qu'il faut constater la déformation produite dans le caractère national par le gouvernement absolu. La rigueur avec laquelle les Français étaient tenus hors de leurs propres affaires n'avait permis à personne d'acquérir d'expérience. Les plus zélés pour l'intérêt public n'avaient fait autre chose que raisonner sur lui, et plus ils s'exerçaient aux idées, plus ils aiguisaient le tranchant de théories que nul choc de faits n'émoussait jamais. Cette raideur de logique avait, sous l'influence des philosophes, envahi la grâce souple du génie français. Les seuls hommes qui eussent tenté de prendre part aux affaires et que leurs démêlés avec la cour avaient mis en lumière et désignés comme chefs aux mécontents étaient les gens de loi. Eux aussi avaient donné à la France les habitudes de leur profession et répandu l'esprit de méfiance et de chicane.

Cette influence pédante et légiste dominait en Dauphiné. Elle décida de l'accueil fait aux résolutions royales. L'on fut inattentif à ce qu'elles accordaient, et occupé seulement de ce qu'elles ne donnaient pas. On vit partout des pièges tendus, non par le monarque, mais par ses ministres; on ne considérait pas que soupçonner ses conseillers de fourberie et lui-même d'aveuglement fût l'offenser, et, dans l'acte où la royauté venait de céder, on trouva matière à la convaincre d'usurpation. En quelle forme étaient reconnus les droits du Dauphiné? Par un arrêté du Conseil, c'est-à-dire par un *motu proprio* du pouvoir personnel. Dès lors qui avait plus d'importance : la faveur accordée au pays ou l'autorité prise par le monarque? Un gouvernement devenu incapable de perpétuer par la force la dictature mettait sa souveraineté au service des réformes : n'était-ce pas pour restaurer l'une en édictant les autres? Obéir ne serait-ce pas reconnaître au roi le droit de modifier seul les institutions des provinces? Et, ce droit reconnu au roi, quelle garantie restait aux peuples? Un arrêt du Conseil n'épuisait pas la souveraineté dont il était l'expression momentanée : ce qu'il établissait, un autre pouvait le détruire. En acceptant l'ordre qui leur apportait l'indépendance, les Dauphinois ne légitimaient-ils pas par avance l'ordre qui, plus tard, prétendrait peut-être la leur enlever? Ne voulant considérer ni le caractère de Louis XVI, ni leur propre force, ni aucune des circonstances qui les auraient rassurés, c'est hors des réalités qu'ils découvriraient,

par un effort d'argumentations théoriques, les prétextes lointains de leurs craintes.

Ils en trouvaient de plus proches dans les dispositions mêmes de l'arrêté. Celui-ci convoquait cent quatre-vingts personnes. Pourquoi si peu? Au dix-huitième siècle, on tenait pour un axiome que les meilleures assemblées sont les plus nombreuses, et cette erreur encore était une conséquence du pouvoir absolu. On avait expérimenté tout ce que renferme de périls le gouvernement d'un seul, et comme la sagesse humaine ne consiste guère qu'à opposer à l'état dont elle est lasse l'état contraire, c'est-à-dire aux maux trop connus les maux ignorés, on aspirait à un régime où jamais la raison ne fût abandonnée aux mauvais conseils de la solitude, où intervinssent partout le travail et l'accord de plusieurs. Comme on rêvait ce régime sans le pratiquer, chaque Français, préservé, par l'inaction où il était tenu, de tous les excès qui troublent les sociétés libres, imaginait que ses concitoyens et lui-même continueraient, s'ils devenaient leurs propres maîtres, à résoudre en purs esprits les problèmes de la politique. Comme ils croyaient que les hommes sont conduits par la raison seule, et que chacun a ses clartés, ils concluaient que multiplier les avis, c'est accroître la lumière, et que par suite plus une tâche méritait de soins, plus il fallait de citoyens pour l'accomplir. Or, quelle œuvre avait pour les Dauphinois plus d'importance que l'organisation de leur gouvernement? Reconnaître le pouvoir constituant à un corps de cent quatre-vingts personnes, confier à si peu de juges le sort d'une province, n'était-ce pas humilier et compromettre une grande cause par l'insuffisance du tribunal appelé à statuer? Il manquerait non seulement d'idées, mais d'indépendance. L'arrêté nommait des commissaires royaux pour assister aux délibérations : leur surveillance mettrait l'assemblée en tutelle. L'arrêté avait confié la présidence à l'archevêque de Vienne : démenti au principe posé à Vizille que toutes les fonctions aux États seraient électives. Enfin le roi ne s'engageait pas à suivre l'avis de ces conseillers sur lesquels il gardait tant de prises. Il se réservait de décider « ce qu'il appartiendrait ». Dans l'acte même où il promet de rendre à la province une part de liberté, le roi revendique donc la plénitude de l'arbitraire.

L'arbitraire! l'ennemi contre lequel la province s'est soulevée est encore debout! Mais elle sait le secret de l'abattre. C'est pour n'avoir jamais reculé ni transigé depuis l'émeute de Grenoble, qu'elle a eu raison des gouverneurs, des intendants et des soldats. Maintenant c'est contre le roi qu'il s'agit de tenir ferme, contre lui surtout. Les autres n'étaient que les instruments de la dicta-

ture. Voici la rencontre suprême où le dictateur et l'opinion sont face à face. Si l'omnipotence royale ne se sent pas brisée, les précédents succès deviennent vains : si la volonté de la province s'impose au roi, l'ordre nouveau se trouvera d'un coup établi. Ces logiciens poussent la résistance jusqu'au bout comme un raisonnement, et leur logique marche soutenue par leur orgueil. Il faut que, dans l'État où tous les droits ont été anéantis par les usurpations de la couronne, chaque pouvoir reprenne sa vie propre. Les communes sont antérieures à la monarchie, les provinces existaient avant la nation. Le jour où la royauté française a pris possession du Dauphiné, elle l'a reçu tout formé et elle a juré de maintenir les droits qui s'étaient établis sans elle. Les mêmes pouvoirs se retrouvent, ils doivent garder le même rôle : au peuple d'établir ses institutions, au monarque de leur promettre respect. Dans cette résurrection du passé, rien ne doit être nouveau, sauf les précautions établies pour que cette fois la royauté ne viole pas ses serments.

Tels étaient les sentiments publics. Dès que l'arrêté du 2 août fut connu, la même opposition éclata dans toute la province et dans toutes les classes. Elle éleva aussitôt la voix à Grenoble. Le populaire s'échauffait dans les rues, la noblesse organisa trois réunions dont le procès-verbal fut signé par cent quatre-vingts gentilshommes. Toutes ces ardeurs reçurent une direction d'une assemblée qui se tint le 13 août à l'hôtel de ville. Spontanée et irrégulière comme celles du 13 juin et du 2 juillet, elle fut le concours des hommes qui depuis deux mois gouvernaient l'opinion publique. Elle comptait 194 personnes : 16 du clergé, 41 de la noblesse, 137 du tiers état. Son premier acte fut de se constituer selon les proportions édictées à Vizille. 57 membres du tiers choisis parmi les assistants de cet ordre eurent seuls voix délibérative : parmi eux étaient les syndics de presque toutes les corporations. Les membres du tiers qui ne votèrent pas tinrent à être inscrits comme adhérents, et les résolutions furent unanimes. L'assemblée constate qu' « aux trois ordres seuls appartient de former le plan des États »; que le droit de ces trois ordres à se réunir, « fondé sur la constitution du Dauphiné et sur l'édit de 1628 », a été exercé à Vizille; que là une « nouvelle assemblée a été indiquée au 1er septembre »; qu' « on ne saurait y renoncer sans abandonner tous les droits du Dauphiné », « sans trahir les engagements pris envers la province et la nation. » En conséquence, « pleine de reconnaissance pour les intentions bienfaisantes de Sa Majesté », l'assemblée énumère « les vices de l'arrêté du Conseil », conclut qu'ils « trompent les intentions justes du monarque » et

« en éludent entièrement l'effet », déclare l'arrêté « illégal », envoie à toutes les communes de la province le conseil de ne pas l'exécuter et adresse au roi copie de sa délibération.

Cette conduite, approuvée de toute la province, est une synthèse des contradictions répandues alors dans l'esprit public : l'étourderie des raisonneurs qui forment une assemblée illégale pour déclarer illégaux les actes du roi, l'inconscience d'une révolte qui se concilie avec la foi monarchique, enfin la fragilité des prétextes qui décident ces sujets loyaux à désobéir.

Opposer à la volonté du roi la volonté des ordres était un sophisme. Les ordres n'avaient jamais eu d'autre représentation légale que les États de la province. Si les réformateurs tenaient à rattacher à ce passé les institutions de l'avenir, un moyen existait : demander le rétablissement des États selon les formes anciennes et obtenir d'eux les changements nécessaires. Aucun de ceux qui invoquaient si haut « les droits imprescriptibles » ne proposa de leur rendre cet hommage efficace. Jugeait-on les survivants du régime féodal peu aptes à détruire les restes de la féodalité, ou le passé tellement mort qu'on ne pourrait lui rendre une apparence de vie, même pour obtenir son abdication? Peu importe. Dès que la parole n'était pas réclamée pour les antiques pouvoirs, nul n'avait le droit de se dire l'interprète de leur volonté. Il ne s'agissait plus de rétablir une légalité caduque, les institutions légitimes étaient les institutions conformes aux besoins nouveaux de la société.

Qui avait compétence pour connaître ces besoins et autorité pour établir ces institutions? Les penseurs les plus hardis de l'époque rêvaient un état politique où le pouvoir fût partagé entre le roi et le peuple. Aucune réforme ne devait donc s'accomplir sans le concours du roi. En annulant la part du roi dans la restauration des libertés provinciales, en mettant un point d'honneur à ne reconnaître que les droits du peuple, les défenseurs du Dauphiné usurpaient. L'autorité royale qu'ils supprimaient n'était pas établie dans l'intérêt du monarque. Seul il était le représentant de la patrie entière, seul il avait la mission de concilier les vœux des diverses provinces avec l'intérêt national, seul il pouvait mettre de l'unité dans les lois et de l'ordre dans les libertés du pays. En écartant son intervention pour se faire souverains dans leur province, les hommes qui avaient, à Vizille, adressé un si touchant appel à l'unité française oubliaient l'unité et la France.

Quand le seul droit à sauvegarder eût été celui de la province, encore fallait-il, pour connaître son opinion, fixer la part de chaque ordre, dans chaque ordre les droits des électeurs, la date des scrutins, le lieu des délibérations, le mode de vote. Qui était capable

de régler ces détails essentiels, d'établir entre les intérêts et les castes des proportions, sinon l'autorité commune aux trois ordres, la royauté? Sans doute, il se pouvait qu'elle prît de mauvaises mesures, là est le dernier mal de l'arbitraire, dangereux même quand il abdique. Mais les résolutions prises par Louis XVI autorisaient-elles ces craintes? La représentation proposée par lui n'était-elle pas conforme à l'ensemble des vœux formulés à Vizille? Si certains détails étaient défectueux, l'assemblée provisoire proposerait les modifications nécessaires. Si vicieuse fût-elle, l'était-elle autant que l'assemblée improvisée le 13 août à Grenoble? Si c'était trop peu de 180 constituants pour exprimer l'opinion du Dauphiné : était-ce assez des 194 personnes qui venaient d'envahir l'hôtel de ville? S'il fallait repousser le despotisme, lesquels avaient plus de force : des députés appelés par le roi même et choisis par toute la province, ou des hommes appartenant presque tous à une seule ville et tenant leur mandat de leur seule volonté?

Ces hommes enfin qui se substituaient à la fois au prince et au peuple avaient-ils un moyen de remplacer le projet royal par une autre? Simples particuliers, comment auraient-ils imposé un système d'élection? Quel titre les membres de chaque ordre avaient-ils à régler la représentation des autres ordres et même du leur? Ils prétendaient agir au nom de la liberté naturelle contre l'arbitraire, la même liberté devenait la prérogative de quiconque s'affranchissait comme eux. Toute corporation, toute localité, tout citoyen, l'autorité commune étant détruite, devenait maître de décider souverainement qui serait électeur, qui éligible. C'est dire que repousser l'arrêté du 2 août était renoncer à établir une proportion entre les ordres, rendre incertaines les formes du vote, livrer au hasard la constitution d'une assemblée qu'on avait déclarée nécessaire, préparer des difficultés inextricables si les élus, nommés selon des règles et dans des proportions partout différentes, ne parvenaient pas à rétablir, par une discipline volontaire, une équitable représentation. C'était, par peur de l'arbitraire, affronter l'anarchie.

III

On le vit bien aux résultats. Quand l'assemblée de Grenoble eut décidé de désobéir au roi, elle n'essaya pas même de remplacer les règles tracées par lui. Chacun agit à son gré, sans ajuster ses résolutions avec celles des autres.

Le moins troublé fut le Clergé. Même en révolte contre l'autorité séculière, il gardait sa hiérarchie. Comme Louis XVI l'avait respectée, les dispositions de l'arrêté ne portaient pas à critique. Le

nombre seul des députés fut changé. Le roi l'avait réduit à 30, le clergé en voulut 48.

La Noblesse prit le parti le plus logique. Puisque la souveraineté avait fait retour aux ordres et que le second ordre était composé de tous les gentilshommes, on tomba d'accord que tous auraient séance dans l'assemblée.

Le Tiers n'avait pas, comme le clergé, une hiérarchie intacte; il ne formait pas, comme la noblesse, une corporation d'hommes assez peu nombreux pour se réunir, assez égaux d'intelligence pour délibérer en commun. Un tel ordre ne pouvait être représenté que par mandataires élus. L'assemblée de Grenoble, en déclarant que la capitale nommerait ses députés en exécution du pacte de Vizille, avait proposé aux communes son exemple; mais, à Vizille, rien n'avait été dit sur le nombre des mandataires ni le mode d'élection. Toutes les communes se firent leur loi; les unes, incertaines dans le conflit, demeurant dans cette timidité passive qui est l'état habituel des populations rurales, s'abstinrent de déléguer personne; les autres agirent au jour et dans les formes qui leur plurent. Ici le député fut nommé par tous les habitants, là par quelques-uns; ici plusieurs communes se groupèrent pour envoyer un seul représentant, là chaque commune voulut avoir plusieurs députés; des villes nommèrent un seul mandataire, des villages en nommèrent plusieurs [1]. Ce fut un chaos. Aucune proportion n'étant établie entre l'importance des localités et l'importance des députations choisies, les deux vices que le roi avait voulu éviter corrompaient cette première apparence de suffrage. D'une part, les élus ne représentaient ni le nombre, ni la fortune, ni le sol; d'autre part, l'influence des villes l'emportant jusqu'au fond des campagnes, les élus étaient, en grande majorité, des hommes de loi [2].

[1] Dans le *Procès-verbal des assemblées générales des trois ordres et des états provinciaux du Dauphiné tenus à Romans en* 1788, réimprimés par M. A. Lebon, Lyon, 1888, se trouve (p. 1 à 39) la liste des députés. On y peut constater qu'un seul député représente parfois six, huit, jusqu'à douze communes, que quelques villes se contentent d'un mandataire, et que nombre de villages ont deux et même trois délégués.

[2] Sur 355 élus, le tiers état comptait :

Avocats	85	Bourgeois	59
Notaires	74	Négociants	31
Magistrats	34	Officiers municipaux	23
Procureurs	13	Médecins	7
		Professions non indiquées	29
	206		149

Dans son livre sur *les Assemblées de Vizille et de Romans* (Hachette 1888),

Ces communes qui ne savent même pas s'entendre consomment pourtant leur rébellion sans que l'autorité royale tente d'y faire obstacle. Pour Versailles, le Dauphiné n'est qu'une des provinces, sa révolte un des dangers; les besoins du Trésor, les intrigues de cour, les crises ministérielles, détournent l'attention du gouvernement : l'immensité de sa tâche disperse sa force. Pour le Dauphiné, il n'y a qu'une affaire, une passion; la distance même le favorise; au moment où les dispositions de la province sont connues à Versailles, il est trop tard pour les combattre, et, avant que le roi ait eu le temps d'y opposer de nouveaux ordres, les élections sont faites. Le roi, il est vrai, a dans la province des représentants : le maréchal de Vaux est encore à Grenoble, le duc de Tonnerre y a été rappelé, l'intendant de la Bove n'a pas quitté son poste. Mais le maréchal, malade de ses quatre-vingt-trois ans, gouverne la province du lit où il achève ses derniers jours : ce soldat à la tête d'une armée n'a pas cru sage d'interdire une réunion de trois cents personnes à Vizille, il est bien plus impuissant à empêcher les désobéissances qui ont, à la fois, dans toutes les communes leur théâtre ignoré. Moins encore MM. de Tonnerre et de la Bove songent-ils à la résistance. Après avoir éprouvé la force des premières émeutes, ils n'ont pas de plus vive crainte que de les affronter de nouveau, après avoir capitulé sur les grands désaccords, ils ne veulent pas chicaner sur les petits, et ils jugent puéril de défendre l'autorité absolue sur les détails d'élections qui doivent mettre fin à cette autorité.

Les élections faites, la question s'éleva de savoir où et quand l'assemblée se réunirait. A Vizille, la date avait été fixée, non le lieu; il était donc loisible aux Dauphinois d'accepter, sans violer les décrets de Vizille, le rendez-vous fixé par le roi à Romans. Les modérés et Mounier à leur tête inclinaient à ce parti. D'autres, plus farouches, et parmi eux Barnave, auraient cru trahir les droits de la province s'ils avaient consenti. Il suffisait qu'une ville eût été choisie par le roi pour leur devenir interdite; ils avaient besoin de se sentir désobéissants pour se croire libres. Ceux-là fixèrent pour

M. Félix Faure écrit (page 217) : « Souvent le titre d'avocat n'impliquait pas la pratique des affaires et du barreau. C'était une qualification qu'on acquérait pour s'en donner une dans le monde et qu'il n'était pas difficile de se procurer sans études sérieuses de droit. La principauté d'Orange, d'ailleurs, que des liens administratifs unissaient au Dauphiné, au gouvernement duquel elle était jointe, n'était pas loin. Son université, fameuse par les facilités qu'elle offrait aux candidats, n'exigeait même pas qu'on fît le voyage et qu'on se présentât à ses examens pour obtenir le diplôme. Les avocats qu'elle fabriquait ainsi étaient appelés « avocats à la fleur d'orange ». Ils n'en avaient pas moins leur titre sur parchemin. »

lieu des séances le prieuré de Saint-Robert, situé près de Grenoble. Le désaccord entre les vainqueurs s'apaisa par une transaction. Les séances de l'assemblée se tiendraient à Romans; mais, tout d'abord, les députés iraient à Saint-Robert, afin de prouver qu'ils se constituaient de leur propre autorité. Cette réunion du 1er septembre ne fut qu'une cérémonie théâtrale; on s'y rendit pour décider qu'on se rendrait à Romans. C'est après avoir fait ce pèlerinage en l'honneur de leur révolte qu'ils consentirent à entendre l'appel du roi.

Par suite, les députés ne se trouvèrent en nombre à Romans que le 5 septembre. Leur rendez-vous était le couvent des Cordeliers, où l'église était prête pour les réunions générales et des salles disposées pour les séances particulières de chaque ordre. Jusqu'au 10, chaque ordre tint assemblée à part pour réunir ses membres et vérifier leurs pouvoirs. Alors on put se rendre compte de l'œuvre que le hasard d'élections sans règles avait accomplie. 716 personnes présentaient un pouvoir : 355 des communes, 313 de la noblesse et 48 du clergé. Peu importaient ces disproportions si l'assemblée eût adopté le vote par ordre. Mais, dans chaque ordre, le sentiment parut dès l'abord unanime en faveur du vote par tête. Or la composition de l'assemblée assurait aux corporations privilégiées la majorité, à la noblesse seule près de la moitié des suffrages, et ne donnait pas au tiers la part réclamée par lui à Vizille, obtenue par lui, dès 1787, dans les assemblées provinciales. L'obstacle fut levé par le désintéressement des deux premiers ordres. La noblesse proclama la première que les communes devaient avoir un nombre de suffrages égal à ceux des autres ordres réunis, et qu'il lui suffirait à elle de garder le double des voix attribuées au clergé. A ce moment, elle ne comptait encore que 190 gentilshommes arrivés : elle proposa qu'on lui reconnût ce chiffre de suffrages et que, par suite, celui du clergé fût fixé à 95, celui du tiers à 285. Le clergé accepta et descendit, sans débat, au rang que Louis XVI lui avait assigné. Il semblait s'être d'avance réduit même au delà, et pour exercer le droit qui lui était attribué, tous ses députés, hormis un, reçurent double vote. Pour le tiers état, il fallut faire ce que le roi avait proposé, répartir les 285 sièges accordés à l'ordre entre les six élections et fixer combien chacune aurait de représentants : la plupart devaient être réduites, quelques-unes, celles de Vienne et de Gap, n'avaient pas assez de mandataires. Le tiers état eut donc à la fois, comme la noblesse, à choisir, parmi les délégués des circonscriptions, ceux qui n'auraient pas droit de vote et, comme le clergé, à assigner double suffrage à un certain nombre de représentants. Chacune de ces mesures offrait matière à conflit,

prétexte aux rivalités et à l'égoïsme; sans l'accord de tous et le sacrifice de beaucoup, la constitution de l'assemblée était impossible. Le patriotisme inspira ces sacrifices et cet accord; grâce à eux, l'informe représentation du Dauphiné prit l'apparence d'un corps régulier, et le résultat fut acquis en cinq jours.

Le 10 septembre, l'assemblée tint dans l'église des Cordeliers sa première séance, « le clergé à droite du sanctuaire, la noblesse à gauche, le tiers état des deux côtés et en face, joignant immédiatement les deux premiers ordres. » Elle avait été avertie que le roi désignait pour la présider l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan. C'était un prélat respecté, « que la vertu elle-même pourrait choisir pour modèle », disaient les contemporains et que « sa connaissance parfaite des hommes et des affaires, son élocution facile et élégante rendaient éminemment propre à présider les assemblées [1] ». Le moyen de ne pas sanctionner un tel choix! Mais les députés n'entendaient pas ouvrir leur carrière en souffrant une usurpation. Les premières paroles prononcées furent celles-ci du comte de Morges à l'archevêque : « Monseigneur, l'assemblée me charge expressément de vous dire que si elle s'est abstenue de délibérer sur l'élection de la personne qui la devait présider et vous reconnaît pour président, c'est pour donner à sa Majesté des marques de son respect pour ses intentions; que c'est pour cette assemblée seulement et sans préjudice à tous les droits et intérêts de la province et au vœu déjà manifesté des différents ordres concernant l'élection libre de toutes les personnes et de toutes les places, laquelle protestation sera insérée dans le procès-verbal de cette assemblée. » A quoi l'archevêque répond : « J'adhère à cette protestation et j'y joins la mienne. » L'homme même que Louis XVI a choisi et qui tient du roi sa dignité commence par se déclarer contre le roi. La manifestation se complète aussitôt. Reste à nommer le secrétaire : tout d'une voix, comme à Vizille, les députés désignent celui qui a été l'âme de la résistance, Mounier.

De toutes les garanties combinées par le monarque pour s'assurer une part d'influence dans l'assemblée, que reste-t-il au moment où l'assemblée s'ouvre? Le droit d'être représenté aux délibérations par ses commissaires : il a désigné le duc de Tonnerre, le comte de Narbonne et l'intendant Caze de la Bove. Eux seuls lui appartiennent. Bien que seuls, s'ils se mêlent à la vie de l'assemblée, le prestige de leur rang, l'habileté de leur attitude, le charme de leur familiarité, peuvent exercer une action. Or il se trouve que ces commissaires apportent à Romans une seule ambition, ne pas se

[1] *Histoire abrégée du Dauphiné* (p. 47).

faire d'affaires. Ils ont plus peur de l'assemblée qu'elle ne les craint. Elle et eux se devinent et, dès le premier jour, trouvent ensemble le moyen de réduire leurs rapports. Ils se défendent et s'isolent par l'étiquette de leurs entrevues. A peine constituée, l'assemblée envoie son secrétaire aux commissaires royaux et leur fait savoir qu'elle les attend. Quand ceux-ci se rendent à cet appel, M. de Tonnerre fait prévenir l'assemblée par le capitaine de ses gardes, quand ils approchent, l'assemblée députe douze de ses membres pour recevoir, « trois pas au delà de la porte de l'église », les commissaires; quand ils entrent, elle se lève, les commissaires présentent la lettre royale qui les accrédite, on en entend la lecture, tête nue et debout; après quoi, les commissaires se couvrent, s'assoient, et l'assemblée de même. M. de Tonnerre et M. de la Bove prononcent deux harangues dont la banalité emprunte aux circonstances un air de capitulation : ils se taisent sur les origines de cette assemblée, sur le désordre de la représentation que l'indiscipline générale avait substituée aux ordres sages du roi. Ils ont pour ces mandataires irréguliers les paroles qu'auraient méritées les sujets les plus soumis. Après quoi et comme s'ils avaient tout dit, ils se lèvent et saluent l'assemblée; celle-ci assiste à leur départ, debout et découverte; les mêmes députés qui les avaient introduits les accompagnent et les quittent comme ils les avaient reçus, trois pas hors de la porte.

La procédure des entrevues entre les deux pouvoirs ainsi fixée déterminait la nature de leurs relations. Le moyen que, réglées avec cette solennité, elles fussent fréquentes, faciles, intimes! Les rapports ont dégénéré en cérémonies. Les commissaires ne parurent dans les assemblées qu'avec la même pompe, pour ouvrir et clore les sessions. Ils étaient réduits à sanctionner ce qu'ils ne discutaient pas, à représenter leur maître sans le défendre. Solennels et inertes comme un sceau royal, ils allaient imprimer l'authenticité sur les volontés d'autrui.

IV

Cet accord où les sujets n'apportaient que le commandement et le souverain que l'obéissance, s'il mettait chacun hors de sa place, eut un avantage.

Tant que le roi avait refusé les États à la province, il était difficile de savoir quelles réformes elle voulait, elle avait moins affirmé ses idées que ses droits. Sans doute un programme était sorti de Vizille, mais Vizille avait été le rendez-vous des patriotes les plus ardents et leur réunion une menace. Quand des hommes ont besoin

de soulever l'opinion, ils regardent moins en eux-mêmes qu'autour d'eux, ils cherchent avant tout à grossir leur parti, et si la lutte s'annonce périlleuse, l'élan de la colère les emporte par delà leur pensée : paroles de guerre ne sont pas plus sûres que paroles d'amour. Tout ce qui avait été demandé par les Dauphinois en révolte demeurait donc suspect. Même après que Louis XVI eut promis un régime représentatif à la province, si le nombre des électeurs, des élus, la proportion des ordres et le mode de délibérer avaient été fixés par le roi, on aurait pu prétendre que le monarque dictait l'opinion du corps créé à son gré et nier qu'elle fût la volonté vraie du pays. La désobéissance du Dauphiné, complétant les concessions royales, ne laissa de prétextes à aucune équivoque. Clergé, noblesse, communes, ont, sans autre loi que leur bon plaisir, formé une assemblée qui est l'expression irrégulière mais certaine du sentiment public. Cette assemblée ne se compose pas d'audacieux qu'échauffe la fièvre de la sédition. Accueillis, absous, légitimés par le pouvoir, les plus timides savent qu'ils peuvent agir sans déplaire, et des courtisans même ne craindraient plus de se dire réformateurs. L'heure enfin n'est plus de ces programmes où l'on hasarde d'autant plus que leur échéance semble plus lointaine. Les Dauphinois ont conscience que leur avenir est en leurs mains, que les institutions réclamées par eux les régiront aussitôt et qu'ils ne sauraient se tromper sans souffrir. Toutes les causes qui corrompent la probité de la pensée et du langage ont disparu, et l'histoire peut connaître avec certitude les vœux de la province la plus ardente pour les réformes à la veille de la Révolution.

Le premier soin de l'assemblée fut d'adresser une lettre au roi. Rédigée par Mounier et accueillie par une adhésion unanime, cette adresse expose les vues des élus sur le gouvernement de la France. Leur but est de concilier « la majesté des rois » avec « la liberté des hommes ». Loin qu'ils affectent le goût des nouveautés, c'est dans le passé qu'ils cherchent le modèle de cette alliance. Ils en font remonter les origines aux origines de la monarchie, en suivent dans l'histoire le développement, en saluent la perfection dans ce régime féodal où « la volonté active et la puissance de faire des lois furent réservées à vous seul, à la nation le libre consentement des impôts, aux magistrats de promulguer les lois établies ». Telle est la « magnifique constitution » qu'ils veulent rétablir avec ses trois représentants nécessaires, « un roi législateur, une cour organe suprême et dépositaire des lois et l'Assemblée nationale en qui réside exclusivement le droit d'accorder les subsides et de consentir les lois nouvelles. » Par là même ils dénoncent l'usurpation commise

par deux des pouvoirs : le roi, depuis près de deux siècles, avait seul fait les lois, et les magistrats seuls accordé les subsides. C'est en abandonnant ces prérogatives exercées sans droit que ces deux pouvoirs reconstitueront le patrimoine dérobé au troisième, à l'Assemblée nationale.

Rien de plus modeste, de moins révolutionnaire et de plus net que cette réforme. Il ne s'agit pas de soumettre le monarque à ses anciens sujets, pas même d'un partage de souveraineté entre le roi et l'opinion. La vieille croyance persiste que le roi, par la vertu de sa race et de sa charge, est un maître. On ne songe ni à inspirer, fût-ce par le conseil, sa politique, ni à diminuer, même par un contrôle, le libre arbitre de sa volonté. Elle s'exerce seule sur la paix, la guerre, la diplomatie, tous les grands intérêts : deux limites seulement se dressent aux extrémités de cette puissance qui remplit l'Etat. Si le roi pouvait créer des impôts, il lui suffirait d'aimer la guerre, le faste, la prodigalité pour accroître sans cesse les dettes de ses sujets : il aurait le moyen d'appauvrir jusqu'à l'anéantissement la fortune publique et celle des particuliers. Si le roi pouvait créer des lois, il lui suffirait d'être injuste, inconstant, trompé, pour rendre perpétuellement incertains le droit public et le droit privé : il aurait le moyen de détruire, dans les rapports qui unissent les hommes, la stabilité. Le monarque alors, au lieu d'être un père, deviendrait un oppresseur, et l'autorité perdrait sa raison d'être. Pour prévenir ce mal, les sujets doivent être admis à arrêter la volonté royale quand elle menace les intérêts essentiels de leur vie. Nulle loi, nulle taxe ne les doit frapper, sinon consentie par eux. Les ont-ils une fois consenties, elles sont pour toujours accordées au monarque, s'incorporent à sa puissance, et tant qu'il s'en veut servir, la nation, devient-elle unanime à les détester, n'est pas admise à les détruire, pas même à réclamer pour leur abrogation : ce serait empiéter sur la prérogative du roi. Celui-ci, juge des réformes et de leur heure : croit-il une réforme nécessaire dans ces lois ou ces impôts, le droit de la nation ressuscite : à elle de consentir ou de rejeter le changement. Mais elle n'est saisie que par l'initiative du roi, n'a la parole que pour lui répondre, ne saurait substituer ses propres vues aux desseins qu'il lui fait connaître, et si elle sanctionne ce qu'il propose, elle se lie jusqu'au jour où le roi prendra l'initiative de changements nouveaux.

Pour empêcher que le monarque franchisse les bornes imposées à son action, ou que les sujets résistent à l'exercice légitime de son autorité, il faut entre eux et lui un arbitre indépendant de tous deux. Cet arbitre est le pouvoir judiciaire. La magistrature qui veille à l'observation du droit n'a pas seulement à en imposer

le respect aux particuliers dans les affaires privées; sa plus haute fonction est d'appliquer le droit qui règle les rapports entre le gouvernement et le peuple. A elle de dire si, dans les conflits soulevés par l'application des impôts et des lois, la raison appartient au monarque ou aux sujets. Et l'indépendance de ces juges est la garantie suprême du droit public autant que du droit privé.

De ces trois pouvoirs, un seul est resté en exercice. La royauté a supprimé depuis des siècles tout contrôle de la nation et vient de briser les tribunaux. Il suffit, pour rétablir ceux-ci, de lever les ordres d'exil; l'assemblée de Romans réclame le retour des parlements. Pour retrouver une représentation du peuple, il faut fouiller plus loin le passé. Dans les provinces quelques assemblées subsistent, mais si ardents que soient les Dauphinois pour les franchises locales, ce n'est pas à ces assemblées qu'ils entendent remettre le soin de consentir les impôts et les lois. D'une part, ils savent que régler de telles questions par des ententes séparées entre le souverain et chaque province serait placer les sujets dans la pire condition, et le roi dans la meilleure; il n'aurait jamais à traiter qu'avec une faible partie du territoire et pèserait sur elle comme le représentant de tout l'État; l'un semblerait toujours parler au nom de l'intérêt général, l'autre au nom d'un intérêt égoïste. Au contraire, si le roi est mis en présence de toutes les provinces ensemble; il ne pourra plus agir sur les unes par l'autorité qu'il emprunterait au mandat supposé des autres, et toutes, se soutenant dans l'exercice d'une prérogative commune, inclineront à leur tour la volonté isolée du monarque devant la majesté du pays entier. D'ailleurs ce n'est pas seulement aux provinces que l'isolement serait funeste. Fussent-elles de force à ne rien craindre de la pré potence royale, si chacune d'elles statuait à part sur les intérêts soumis à son contrôle, l'unité des lois et l'égalité des charges ne se réaliseraient jamais. Ces biens, devenus pour tous nécessaires, ne peuvent être donnés à la France que par une assemblée où la patrie entière formule une seule volonté. Voilà pourquoi les Dauphinois réclament, pour représenter le troisième pouvoir, la présence non plus accidentelle et passagère, mais permanente, des États généraux.

V

Après avoir, par ce premier acte, manifesté que la première nécessité était la réforme de l'État, l'assemblée de Romans s'occupa des réformes à opérer dans la province. Le « plan pour la nouvelle formation du Dauphiné » fut délibéré pendant neuf séances, rédigé en soixante articles et achevé le 27 septembre.

Autant est modeste la part que les réformateurs sollicitent pour l'opinion dans le gouvernement de la France, autant est prépondérante la part qu'ils réclament pour elle dans le gouvernement de la province. Si les intérêts nationaux sont trop élevés, trop complexes, trop lointains pour que des particuliers les dirigent, si, pour perpétuer l'ordre dans ce vaste ensemble, il faut l'application héréditaire du roi, la province appartient à ses habitants. Ses affaires touchent tous ceux qui y vivent; elles sont assez proches pour qu'ils les discernent avec la vue d'une intelligence moyenne, assez restreintes pour qu'ils suffisent à les gérer, et nul, autant qu'eux, n'a intérêt à y perpétuer un régime sage. En se soumettant à toutes les charges et à toutes les lois qui pourront être établies par le roi et l'Assemblée nationale, les Dauphinois ont désarmé le droit provincial de tout pouvoir dangereux pour le droit de la nation. Ils prétendent exercer eux-mêmes toute la souveraineté qu'ils n'ont pas sacrifiée à l'État.

Leur plan est celui-ci : toutes les affaires de la province ressortiront à une assemblée, nul n'obtiendra dans cette assemblée ni accès ni charge sinon par l'élection. Les pouvoirs de l'assemblée sont énumérés dans leurs multiples détails. Les finances passent dans ses mains, sauf qu'elle ne saurait emprunter et imposer sans la permission du roi; elle répartira toutes les contributions, « même celles qui seront destinées pour le trésor royal [1] »; elle « surveillera les administrations des établissements publics » et « vérifiera les comptes des officiers des villes et des communautés [2] ».

Elle n'est pas moins maîtresse des travaux publics : « elle ordonnera la confection de tous les chemins, ponts, chaussées, canaux, digues et autres ouvrages, dont elle passera les adjudications [3] »; elle « surveillera et approuvera toutes les dépenses relatives aux réparations des églises, presbytères et autres dépenses quelconques, particulières aux communautés »; elle décidera des « encouragements pour l'agriculture, le commerce et les arts ». Elle ne sera pas même étrangère aux choses de l'armée, « elle surveillera les frais et le tirage des milices [4] ». Tous les agents employés à tant de services passeront sous sa dépendance. Bref, elle reprend d'un coup toutes les attributions que la royauté lui avait enlevées une à une. Et l'archevêque de Vienne pouvait résumer avec exacti-

[1] *Plan pour la nouvelle formation des états du Dauphiné*, art. 45. *Procès-verbal des assemblées générales des trois ordres et des états provinciaux du Dauphiné, tenus à Romans*, p. 91.
[2] *Plan*, art. 46. *Procès-verbal*, p. 92.
[3] *Ibid.*, art. 45, p. 91.
[4] *Ibid.*, art. 46, p. 92.

tude en ces termes les pouvoirs des futurs États : « Ils seront chargés de tous les objets relatifs à l'administration publique; la province entière pourra les surveiller; les intendants deviennent absolument passifs [1]. »

Gouverner est à la fois résoudre et agir. Les États exerceront le pouvoir délibérant dans des sessions tenues chaque année. Ils confieront le pouvoir exécutif à trois hommes de leur choix, leur président et deux procureurs-généraux-syndics. L'un et l'autre pouvoir étant à exercer à tout instant suppose la permanence des États. Neuf membres élus par leurs collègues doivent, dans l'intervalle des sessions, former une « commission intermédiaire », siéger au moins une fois par semaine avec les procureurs-syndics, plus souvent si ceux-ci le demandaient, diriger et contrôler leurs actes.

Cette organisation enlevait toutes prises aux représentants du roi, c'est par les soins du pouvoir provincial que les services d'État eux-mêmes devaient être assurés. A un régime qui n'avait laissé aucune autonomie à la province, la province opposait un régime qui ne laisserait aucun pouvoir au roi : cette réaction était dans l'ordre. Mais, contre l'habitude, les hommes du Dauphiné ne consacrèrent pas tout leur effort à détruire le despotisme dont ils avaient souffert, ils prirent des mesures pour que leur réforme n'engendrât pas à son tour un despotisme nouveau.

Elle conférait aux États un pouvoir presque souverain : si les députés parvenaient à se perpétuer dans leurs fonctions, ne tendraient-ils pas à étouffer sous les traditions d'une oligarchie fermée et bientôt oppressive les libertés de la province?

A ce péril on crut avoir trouvé un premier remède : c'était de ne permettre à personne l'exercice continu des fonctions publiques. Les députés aux États ou à l'assemblée intermédiaire seraient nommés pour quatre ans, et, après avoir rempli leur mandat, deviendraient pendant quatre années inéligibles. Les mêmes réformateurs qui venaient, à Grenoble et à Vizille, d'opposer au roi comme la raison suprême, la volonté publique, refusaient à la volonté publique le droit de maintenir en charge un mandataire, se fût-il montré fidèle, habile, et n'y eût-il personne capable de le remplacer. La crainte de remettre les affaires à des mains inexpérimentées et d'attenter à la souveraineté du peuple s'effaça devant la crainte de créer un état de choses où la vie publique devînt une profession.

Aussi, en même temps que les issues étaient fermées à l'ambi-

[1] Champollion-Figeac, *Chroniques dauphinoises* t. II, p. 52. Lettre du président des États, archevêque de Vienne, à M. Necker, 28 septembre 1788.

tion, elles le furent à la cupidité. Les États avaient de si vastes attributs qu'ils prendraient à tout député une part notable de son temps; la tâche de la commission intermédiaire réclamerait durant toute l'année la présence et le travail de ses membres. Ces fonctions seraient-elles rétribuées? Deux intérêts contraires sollicitaient l'assemblée. D'une part, elle ne voulait pas écarter « les bons citoyens à qui la médiocrité de leur fortune ne permettait pas de faire le sacrifice des frais de voyage et de séjour »; d'autre part, elle tenait à ne pas corrompre, par l'attrait de situations lucratives, le zèle que l'amour du bien public devait seul animer. Elle décida que les fonctionnaires des États recevraient une indemnité, mais elle établit en principe que cette indemnité serait la représentation de leurs dépenses et ne constituerait jamais un gain [1]. « Les députés des différents ordres, sans aucune distinction, recevront 6 livres par jour, sans que ce paiement puisse continuer pendant plus de trente jours, y compris le temps nécessaire pour leur voyage, quand même la tenue des États serait prorogée au delà de ce terme [2]. » Elle crut ainsi décourager la race des déclassés, qui, sans carrière, se préparaient à s'en faire une de la faveur publique.

Et ce n'est pas seulement contre les vices des particuliers que ces précautions furent prises, c'est contre les vices des assemblées. Accoutumés à vivre au milieu des corporations, les réformateurs du Dauphiné savaient avec quelle promptitude elles absorbent et déforment les individus, avec quel égoïsme, avec quelle constance elles poursuivent leurs desseins. Ils craignaient que les assemblées instituées par eux ne fussent envahies par l'esprit de caste et que l'être collectif ainsi formé, si ses intérêts et ses passions se trouvaient contraires à la volonté générale, tournât contre elle le pouvoir établi par elle. Quatre années de vie commune donnaient à un corps de députés trop de temps pour souder ses ambitions; on résolut que les États, au lieu d'être changés en bloc au bout de ce délai, seraient soumis par moitié à un renouvellement partiel [3]. C'était, tous les deux ans, rompre la société commencée entre les élus, et empêcher qu'un esprit de corps se fortifiât jamais, combattu qu'il serait dans les nouveaux venus par leur nouveauté même, et détruit dans les anciens députés par leur sortie de charge. Enfin, durant un pouvoir si court, ces élus étaient placés sous la surveillance constante de l'opinion. Tous les actes des États devaient être publiés, leur procès-verbaux livrés à l'impres-

[1] *Procès-verbaux,* p. 68.
[2] *Plan,* etc., art. 27, *Procès-verbaux,* p. 87.
[3] *Ibid.,* art. 50, *Procès-verbaux,* p. 95.

sion, et chaque année un exemplaire remis à chaque communauté [1]. Par là, on crut avoir écarté le dernier péril, que les élus oubliassent le peuple, ou le peuple ses élus.

Tel était le gouvernement que souhaitaient les hommes de 1788, tel il devait être. Dans un pays où avait été porté à l'extrême l'abus des pouvoirs perpétuels, il était naturel que la sagesse parût de les remplacer partout par des autorités intermittentes, et les siècles où nul pouvoir n'était reconnu à l'opinion avaient préparé le jour où l'opinion devenait la source unique du pouvoir.

VI

Mais qu'entendait-on par ce mot « l'opinion publique »? Est-ce au suffrage de la multitude que les législateurs de Romans voulaient remettre l'autorité?

Ce dessein ne fut pas le leur. Les réformateurs les plus hardis subissent l'empire des temps où ils vivent et des idées qu'ils combattent : combien cet empire était plus fort sur les réformateurs du Dauphiné, révolutionnaires singuliers qui se proposaient pour avenir la restauration du passé! Pour eux comme pour leurs pères, la société n'était pas la somme des individus qui y passent, mais la somme des intérêts qu'elle perpétue. Ils pensaient que la volonté générale de chaque jour doit respecter les lois nécessaires à la vie permanente de la société et de la patrie; ils savaient qu'il faut, pour donner à la patrie sa force, des traditions religieusement maintenues, et, pour donner à la société une base, des croyances morales; ils voyaient que dans la masse du peuple, absorbée par les soins de l'existence quotidienne, ces intérêts durables avaient été de tout temps remis à deux défenseurs, le clergé dépositaire des vérités morales, et la noblesse gardienne des vertus politiques. Les deux corps avaient abusé du service qu'ils rendaient à la nation pour usurper sur elle des avantages excessifs. Mais de l'abus rien ne resterait le jour où le clergé et la noblesse auraient perdu leurs monopoles d'argent et d'honneurs. Et s'il était nécessaire de leur enlever les droits qu'ils exerçaient à leur profit exclusif, il n'était pas moins nécessaire de leur maintenir les droits qu'ils exerçaient au profit de tous. L'assemblée du Dauphiné, ennemie déclarée de leurs privilèges sociaux, consacra leurs prérogatives politiques. Pour elle, l'opinion publique demeurait l'opinion des trois ordres.

Ce gouvernement des trois ordres n'existait pas si l'ancien mode

[1] *Plan,* art. 39, t. XL. *Procès-verbaux,* p. 89.

des délibérations séparées permettait à un seul ordre de faire échec aux deux autres. C'est pourquoi la réunion de tous les députés en une assemblée unique et le vote par tête furent réclamés. Si, même dans une assemblée unique, les membres de la noblesse et du clergé l'emportaient en nombre sur les membres du tiers, les représentants des corporations naguère privilégiées restaient maîtres par leur coalition de tenir en minorité le reste du peuple et de reconstituer tous leurs abus abolis. C'est pourquoi il fut voté, à Romans, que sur les 144 membres des États le tiers en aurait 72; des 72 autres, 48 appartiendraient à la noblesse, et seulement 24 au clergé. Chaque ordre recevait une part différente du pouvoir, le clergé la plus faible, le tiers la plus forte, et dans la proportion même que le roi avait proposée. Or cette proportion ne respectait dans aucun ordre la puissance du nombre. Le clergé ne comptait pas moins d'hommes que la noblesse : mais l'attaque incessante des philosophes l'avait rendu à la fois timide et suspect, son attitude passive dans le réveil de l'opinion ressemblait à une défiance de la liberté ou à un appauvrissement de la vie. Au contraire, courtisée par les écrivains, devenue sceptique audacieuse réformatrice à leur école, la noblesse venait de se rajeunir par la popularité. Cette force impondérable qu'on nomme le prestige s'était accrue dans un des ordres et amoindrie dans l'autre. Et sur cette unique raison, la place de l'un dans les États était réduite à la moitié de ce que devenait la place de l'autre. Ils continueraient à perpétuer ensemble les traditions et les croyances dont ils avaient toujours eu le dépôt : mais dans leur œuvre commune il y aurait désormais moins du prêtre et plus du gentilhomme. Réunis, ils balanceraient le tiers, et cela parut le plus sage équilibre. Que les premiers ordres tentassent de rétablir leur suprématie, le troisième serait unanime contre ces ambitions, c'était assez pour en empêcher le vote. Que le tiers à son tour manifestât des projets attentatoires aux intérêts permanents de la nation, les ordres gardiens de cet intérêt seraient unanimes à le défendre, et c'était assez pour entraîner l'échec des nouveautés dangereuses. Pour que les mesures conçues par les deux premiers ordres eussent la majorité, il suffisait que, dans le tiers, un seul membre reconnaissant leur œuvre utile à la patrie ou à la société, se joignît à eux; et pour que l'initiative du tiers produisît des lois émancipatrices, il suffisait de même que, parmi les premiers ordres, un seul homme reconnût la justice de ces nouveautés. Nul orgueil démocratique ne songea à s'indigner que, dans les États, une part égale fût faite aux mandataires d'une minorité infime et aux mandataires du peuple presque entier. On songeait seulement à l'importance des intérêts repré-

sentés par les uns et par les autres, et l'on trouvait naturel d'armer également deux forces, dont on ne voulait sacrifier aucune : la volonté mobile de l'homme et les principes conservateurs de la société.

On ne concéda pas davantage à l'uniformité qui devait plus tard devenir pour les Français la plus jalouse des passions et la forme nécessaire des lois. Les réformateurs du Dauphiné avaient à fixer comment se constaterait la volonté des ordres, comment seraient désignés les élus. Il n'y eut pas de règles communes, sauf celle-ci : nul ne participait à la vie politique s'il n'était Français, âgé de vingt-cinq ans et domicilié dans le royaume « ou le Comtat-Venaissin ». Chaque ordre fut régi par un régime particulier.

Une représentation du clergé devait être une représentation des divers rangs et des divers corps de la société ecclésiastique. Elle fut ainsi fixée : 3 députés furent accordés aux archevêchés et évêchés de la province; 12, aux 12 chapitres des cathédrales et des collégiales; 2, aux bénéficiers; 2, aux prêtres ou paroisses; 3, à l'ordre de Malte, 1 aux communautés religieuses d'hommes, 1 aux congrégations de femmes. Chacun de ces députés devait être pris dans les rangs de ceux au nom de qui il agissait, et être choisi par eux : des évêques, par les évêques; des chanoines, par les chanoines; des curés, par les curés; des moines, par les religieux. Ces diverses catégories d'électeurs n'exerçaient pas de même leur droit : les évêques, les chanoines, les bénéficiers et les commandeurs de Malte nommaient directement leurs députés. Les prêtres et les religieux n'avaient pas un pouvoir aussi étendu. On les savait trop nombreux, trop éloignés, trop pauvres pour être réunis en une seule assemblée. Le clergé de chaque archiprêtré, les membres de chaque communauté, nommaient un mandataire spécial et c'étaient ces mandataires qui choisissaient les députés.

Deux idées dominent dans cette organisation. Par le partage de l'ordre en collèges où chaque sorte d'ecclésiastiques votait à part et nommait ses pairs, on évitait que dans les élections les supérieurs ecclésiastiques fussent à la merci de leurs subordonnés; en accordant aux hauts dignitaires plus de sièges qu'au bas clergé, on évitait que dans les États l'opinion de l'ordre fût faite par les inférieurs. Ainsi les réformateurs de Romans avaient concilié le respect de la hiérarchie religieuse avec leur volonté de remettre toutes les places à l'élection. Par le droit de suffrage reconnu au clergé de paroisse, leur projet était plus hardi que celui de Louis XVI; pour tout le reste, il était plus timide. Le roi accordait un député aux prêtres de chaque diocèse, soit 7 députés sur 30 au bas clergé; le roi ne concédait aucune représentation

aux bénéficiers, il jugeait contradictoire d'accorder des défenseurs à des abus dont tout le monde souhaitait la fin. Les Dauphinois en réduisant de 30 à 24 sièges la part de l'ordre n'avaient amoindri que la part du bas clergé. Tandis qu'ils conservaient 3 sièges à 7 prélats, 12 à une centaine de chanoines, ils n'offraient à plus de 2000 prêtres que 2 députés. Tandis qu'ils traitaient avec cette parcimonie le clergé de paroisse où était à la fois le nombre et la vertu, ils accordaient une représentation égale aux bénéficiers, à une poignée d'hommes, les moins prêtres des prêtres. De même pour le clergé régulier : au brillant état-major de Malte 3 sièges, 2 à la multitude de toutes les autres communautés, rien aux ordres mendiants. Pourquoi ces règles que la raison ne reconnaît pas? Parce que les bénéficiers invoquent la possession, que le vote des prêtres est une nouveauté, parce que les lois établies ne tiennent pas les moines pour vivants et frappent surtout de cette mort civile les ordres mendiants, parce qu'à la veille de 1789 les plus hardis novateurs n'osent rien entreprendre dont ils ne pussent s'autoriser par un exemple. Rien n'atteste mieux leur timidité d'esprit devant les traditions, et aussi leur défiance de la multitude, même quand elle se compose d'hommes qui, par leur genre de novation et de vie, échappent aux vices de la foule. Ce n'est pas d'ailleurs que ces réformateurs consentent à laisser à l'aristocratie ecclésiastique le gouvernement de l'ordre. Si les prélats, les abbés, les commandeurs de Malte, ont plus de sièges que la masse du clergé régulier et séculier, ils ont moins de sièges que les chanoines : tous les évêchés ne sont pas représentés aux États, tous les chapitres le sont. Les chanoines ont à eux seuls autant de députés que tous les autres ensemble : c'est à eux qu'en réalité est remise l'influence. Eux seuls, en effet, offrent à l'opinion les garanties qu'à ce moment elle cherche. Ils ne sont pas, comme le vulgaire des prêtres, relégués hors des idées et des affaires humaines par la pauvreté des études, la solitude du cloître ou du village, les soins absorbants du ministère. Ils ne sont pas, comme nombre de prélats, étrangers aux affaires religieuses, au pays placé sous leur juridiction et aux vertus de leur état. Ils appartiennent aux régions moyennes de la société et de l'Église. Ils ont apporté dans l'une les dons qu'ils avaient reçus de l'autre. Les avantages de famille, d'éducation, de fortune, trop modeste pour attirer les faveurs de la cour, les ont mis hors de pair avec le reste du clergé dans leur province, et conduit aux dignités secondaires que les chapitres offrent au mérite. Là, le loisir destiné au travail, la compagnie d'hommes d'expérience et de culture, le séjour des villes, préparent les prêtres les plus aptes à soutenir les intérêts religieux; là,

l'assemblée de Romans croit avoir trouvé les sages également éloignés de l'esprit plébéien et des préjugés aristocratiques : ses vœux seraient accomplis, si elle avait créé dans le clergé un gouvernement de juste milieu.

Dépouillée des pouvoirs féodaux qui avaient autrefois créé entre ses membres des liens de subordination, la noblesse n'avait pas, comme le premier ordre, conservé de hiérarchie. Sa force n'était pas dans ses fonctions, mais dans son prestige, et ce prestige consacrait tous ceux qui appartenaient à la caste. Chaque gentilhomme avait l'intelligence et l'orgueil des traditions que son ordre était chargé de sauvegarder, chacun d'eux vivait avec les autres dans une solidarité assez étroite pour être apte à désigner dans sa province les plus dignes. Aussi l'assemblée de Romans, d'accord avec les propositions royales, reconnaît-elle à tout gentilhomme le droit d'élire des députés aux États. On n'exigea pas qu'il fût domicilié dans la province; ses alliances de famille, plus que la permanence du séjour, perpétuaient ses liens avec sa caste. Louis XVI avait pensé que toute contribution payée par le gentilhomme, personnelle ou réelle, suffirait à établir son attache à la province. Les Dauphinois n'admirent à voter que le gentilhomme propriétaire dans le Dauphiné. Si minime que fût la propriété, elle leur paraissait suffisante, nulle autre attache ne suppléait à leurs yeux celle-là. Le roi voyait la noblesse telle que la monarchie absolue l'avait faite, une corporation d'hommes de plus en plus étrangers à leurs contrées d'origine et dont toute la force, indifféremment applicable ici ou là, était la fierté de sang. Les Dauphinois gardaient intacte la conception primitive, l'aristocratie restait pour eux un mariage entre certaines familles et le sol.

Mais la divergence entre les vues de Louis XVI et celle des Dauphinois apparut surtout dans les règles relatives à l'éligibilité. Louis XVI, précisément parce que tout noble lui paraissait un représentant des intérêts aristocratiques, tenait chaque noble pour éligible aux États. Les Dauphinois, précisément parce qu'ils reconnaissaient la plénitude de l'aristocratie dans la fidélité du gentilhomme à la terre, réservent le droit de représenter l'ordre aux nobles qui peuvent « faire preuve de quatre quartiers » et qui payent 50 livres d'impositions royales foncières. Le sentiment public, à la veille de 1789, respecte encore l'ancienneté de la race et la possession territoriale. Il écarte les nouveaux venus qui n'ont pas cent ans de noblesse et ceux qui, faute de biens, sont comme déracinés de la province. Ni les uns n'ont eu le temps d'acquérir, ni les autres le moyen de garder le patrimoine moral qui se forme par un lent travail dans la paix des foyers séculaires. Et d'autre

part, il se garde d'imposer des preuves de noblesse assez anciennes ou de biens assez étendus pour établir la prépondérance de la haute aristocratie. Il ouvre l'accès des places à une classe intermédiaire, celle qui n'a ni l'éclat des noms anciens, ni ceux des noms trop neufs, celle qui vit au-dessus de la pauvreté sans atteindre aux grandes richesses. Et de même que son instinct a préparé le pouvoir à une bourgeoisie de clergé, il prépare le pouvoir à une bourgeoisie de noblesse.

Les droits électoraux du troisième ordre furent ordonnés selon le même plan. Pour réparer l'injustice des anciens États où les villes seules représentaient le peuple, Louis XVI avait voulu que les délégués des villes et des campagnes nommassent ensemble les députés et que chacun de ceux-ci devînt à la fois l'élu de populations urbaines et de populations rurales. Les Dauphinois étaient d'accord que les campagnes eussent des représentants comme les villes; mais ils n'en tirèrent pas la conséquence que les représentants des unes et des autres fussent les mêmes. Les villes se trouvaient en possession d'avoir des députés particuliers. On ne les leur enleva pas. Les villes étaient le séjour de ceux qui vivaient du commerce ou des professions libérales, elles avaient donc une population et des intérêts séparés de la population et des intérêts agricoles; et pour représenter sans confusion les uns et les autres, il convenait de prendre des mandataires différents. De plus, comme le commerce et les professions libérales étaient aux mains de la bourgeoisie, les villes abritaient la classe, les intérêts, les sentiments à qui l'on tenait davantage de donner une voix, ceux qu'on aurait craint d'étouffer sous le suffrage plus nombreux des campagnes. Il fut donc résolu que, sur les 72 députés du tiers, les villes en auraient 17. Et toutes les précautions furent prises pour que dans ces villes le vote n'appartînt pas aux classes inférieures. Les villes étaient administrées par des corps municipaux d'où les prolétaires et le menu peuple étaient toujours exclus. C'est au corps municipal que fut attribué le droit d'élire les députés de chaque ville : ce corps représentait la volonté de la bourgeoisie. On adjoignait à ce collège un syndic de chaque corps de métier : ces mandataires de professions fortement hiérarchisées représentaient les intérêts économiques de la bourgeoisie. Enfin, votaient aussi les propriétaires domiciliés dans la ville et payant, selon son importance, de 40 à 10 livres d'impositions royales foncières : ceux-ci admis au scrutin, du droit de leurs biens, représentaient la fortune acquise de la bourgeoisie.

Dans les campagnes, des moyens différents préparent le succès des mêmes influences. Le roi avait accordé le droit de vote à

quiconque était inscrit pour une somme quelconque sur le rôle des contributions. Les Dauphinois fondent le droit électoral sur le cens. On ne l'avait pas réclamé du clergé, parce que le clergé offrait une autre garantie, sa vocation, et que son devoir lui ordonnait le détachement des biens temporels : refuser le droit de vote aux prêtres à cause de leur pauvreté volontaire, c'eût été leur imposer silence à cause de leur vertu, et contredire à la morale chrétienne que la société prétendait honorer. On n'avait pas non plus réclamé de cens aux électeurs de la noblesse, parce qu'elle aussi offrait une meilleure garantie : le culte des souvenirs, la solidarité entre les familles, entretenaient dans ce corps cette autre religion, l'honneur. Mais le peuple ne formait ni comme le premier ordre une aristocratie de vertus, ni comme le second une aristocratie de race. Il fallait, à moins d'établir un privilège en faveur du troisième ordre, que lui aussi offrît une garantie pour recevoir le droit de suffrage. La fonction sociale du tiers état était le travail, le travail doit produire la richesse, et la richesse convoitée par-dessus tout dans les campagnes était la terre. Ceux qui la possédaient représentaient le travail heureux et accumulé et avaient titre pour parler en son nom. Mais ceux qui, vivant sur le sol, entourés de toutes parts par sa tentation permanente, n'avaient pas su en acquérir quelques parcelles, et demeuraient étrangers aux affections, aux vertus, aux croyances contenues dans la propriété, avaient-ils rempli leur devoir social, possédaient-ils des intérêts assez forts pour les lier à l'intérêt général? Les législateurs dauphinois ne le crurent pas. Nul ne devait être électeur dans le tiers état, s'il n'était dans la commune où il voulait exercer ce droit, domicilié, pourvu d'un domaine et taxé, selon l'importance des localités, de 6 à 10 livres d'impositions foncières royales. C'était composer un collège de petits propriétaires.

Ceux-ci n'étaient pas admis à nommer directement aux États. Malgré que leur condition les élevât fort au-dessus de la multitude, elle ne parut pas leur assurer le savoir, les loisirs, les relations nécessaires pour juger les intérêts multiples de la politique et discerner dans toute la province les plus dignes de gouverner. Elle les rendait seulement aptes à reconnaître l'intelligence et la probité de ceux qui vivaient dans leur voisinage immédiat. On borna leur rôle à celui qu'ils étaient sûrement aptes à remplir : on les chargea de désigner dans chaque commune les délégués en qui ils avaient confiance. A ces délégués seuls appartenait de nommer les députés aux Etats. L'assemblée de Romans adhérait encore à une proposition de Louis XVI, mais encore, en la faisant sienne, elle la modifia pour servir à son dessein.

Le roi avait accordé à chaque commune un délégué, un seul. C'était l'être moral formé par l'agrégation des familles dans tout bourg, tout village, tout hameau, c'était le sol, patrimoine de chacune, qu'il avait entendu présenter. Et comme les petites communes étaient les plus nombreuses, c'est aux groupes les plus pauvres, les plus délaissés jusque-là de la population qu'il remettait la puissance électorale.

L'assemblée de Romans n'admit pas que toutes les communes eussent le même nombre de délégués. Elle ne se proposa pas d'accorder aux plus populeuses une représentation plus importante; quel que fût le chiffre des habitants, ils avaient droit à un seul délégué par commune. Ce qui établit entre elles la différence fut le chiffre de leurs revenus. Ces revenus avaient été, pour l'établissement des impôts, fixés par une estimation nommée « affouagement »; tout revenu de 2400 livres formait un « feu », et, d'après le dernier cadastre, rédigé en 1706, la province comptait 5000 feux, dont 1500 feux nobles et 3500 roturiers [1]. Cette mesure de l'impôt devint la mesure du droit électoral. Toute commune « qui aura cinq feux ou au-dessous » devra se contenter du délégué accordé en principe à chacune; « celles qui auront un plus grand nombre de feux nommeront un délégué par cinq feux [2] ». Le Dauphiné comptait un millier de communes. La plupart dans un pays montagneux et aride étaient pauvre. Presque toute la fortune de la province était concentrée en quelques-unes, là où le sol était fertile et l'industrie active. Si les trois quarts des communes n'avaient que un à deux feux, soit en tout mille feux, quatre mille feux appartenaient à un quart des communes : d'après ces proportions, les 750 communes pauvres auraient droit à 750 délégués et les 250 communes riches à 800. Les communes pauvres n'obtenaient pas, si nombreuses, si denses fussent-elles, autant de mandataires que les communes opulentes, si peu nombreuses ou si peu peuplées fussent-elles. C'était une représentation non du sol, non des habitants, mais de leur richesse.

Encore ces électeurs, si soigneusement triés, ne sont-ils pas libres de choisir les délégués, ni ces délégués les députés qu'il leur plaît. Electeurs et délégués ne choisiront que parmi les « inscrits sur les rôles des éligibles ». Sont exclus de ces rôles : tout fonctionnaire de l'État, tout agent des finances, tout adjudicataire

[1] « Après la cession au roi de Sardaigne de *Vallées* (en Briançonnais et dans l'élection de Gap), par suite des stipulations du traité d'Utrecht, la totalité de ces feux avait été réduite à 4780 environ. » (Félix Faure, *les Assemblées de Vizille et de Romans*, p. 240.)

[2] *Plan*, etc., art. XXIII, *Procès-verbaux*, p. 86.

des travaux publics. Il ne faut pas livrer les affaires de la province à l'influence des intérêts privés, aux grandes compagnies, aux hommes du roi. La même incapacité atteint des particuliers dépourvus de fonctions publiques, entourés de l'estime universelle et nombreux dans le troisième ordre. Nul fermier n'est éligible [1]; comme ils louent presque tous leurs terres à la noblesse et au clergé, on craindrait qu'ils fussent sous la dépendance des ordres privilégiés. Enfin ceux qui ne sont suspects de complaisance ni envers le roi ni envers le clergé, ni envers la noblesse doivent offrir au tiers une garantie dernière. Les délégués ne peuvent être pris que parmi les propriétaires payant 50 livres de contributions royales. Et eux-mêmes ne peuvent choisir les députés que parmi les propriétaires taxés à cette somme. De toutes parts, le cens emprisonne les volontés comme une forteresse aux multiples enceintes et aux remparts de plus en plus hauts. Il sépare de la multitude les électeurs, des électeurs les éligibles, et, après avoir remis le suffrage aux mains de la petite bourgeoisie, la contraint à l'exercer au profit de la moyenne propriété.

L'assemblée de Romans tenait ces combinaisons pour si justes, pour si conformes au sentiment général, qu'il ne lui suffit pas d'organiser de cette sorte le gouvernement de la province; elle ne voulut pas qu'on choisît d'une autre manière les représentants du Dauphiné auprès de la nation. Elle décréta que les députés aux États généraux seraient élus par les députés aux États de la province. Le nombre de ces derniers devait être, pour cet objet, doublé par des élections faites dans les mêmes formes [2].

VII

Tel apparaît dans son ensemble la structure du gouvernement que ces politiques ont rêvé d'établir. A la base la volonté, non de tous, mais de ceux que leur vocation, leur naissance ou leur patrimoine, rendent moins accessibles aux conseils de la misère, de la nouveauté ou de la démagogie. Tout ce corps électoral, sauf les gentilshommes et quelques dignitaires du clergé, a pour unique droit de désigner dans ses rangs une élite que des aptitudes éprouvées ou une fortune plus grande signalent comme plus prêts à l'intelligence et plus intéressés à la prospérité des affaires publiques. Ces élus, malgré ces garanties, ne conduisent aucune de ces affaires : eux aussi ont pour seule fonction de chercher

[1] *Plan*, etc., art. XIX. *Procès-Verbaux*. p. 85.
[2] *Ibid.*, art. L, *Procès-verbaux*, p. 93.

dans leurs rangs, parmi quelques milliers d'hommes, une élite d'une centaine. C'est elle qui, seule, a pouvoir pour régir la province et pour nommer ses députés aux États généraux. Ainsi la masse des citoyens n'est pas sans influence sur la marche du gouvernement, mais elle y coopère par un effort d'autant plus indirect, que les intérêts à régler ont plus d'importance. Tout est calculé pour qu'une aristocratie, produite par des éliminations successives, commande les grandes affaires, et le vote le plus important de tous, celui par lequel la province nomme ses mandataires aux États généraux, s'associe aux destinées de la patrie et influe sur elles, est confié aux électeurs les moins nombreux.

Dans ce monument élevé avec tant de soin, il y avait une menace de ruine. Les législateurs du Dauphiné ne se dissimulèrent pas la fragilité inséparable de toute œuvre fondée sur le sable mouvant de l'opinion. Ils avaient voté, au nom de la raison publique : cette même raison serait peut-être invoquée par leurs successeurs pour détruire ce qui venait d'être édifié. Les réformateurs du Dauphiné, et ce ne fut ni leur moindre audace ni leur moindre intelligence, voulurent se défendre contre l'instabilité de l'opinion. Leur plan achevé, ils cherchèrent, ils proclamèrent « les principes importants » qui devaient imposer la constance à l'avenir. Ces principes étaient : la distinction entre le pouvoir constituant et le pouvoir législatif et la subordination de celui-ci à celui-là [1]. Le pouvoir constituant résidait à coup sûr en ceux qui avaient reçu mandat de donner à la province des institutions. Souverains, ils les avaient établies : les futurs États n'auraient que le droit de mouvoir leurs volontés dans les limites fixées par cette constitution. Nulle autorité n'aurait pouvoir d'y apporter de changement, sinon une autorité appelée à ce mandat spécial, comme eux-mêmes venaient de l'être, par le vœu de la province. Cette nouvelle assemblée constituante ne pourrait être convoquée que sur la demande expresse des États. Et il ne suffisait pas que cette demande obtînt dans les États la majorité des suffrages. Comme la constitution avait été l'œuvre des trois ordres, on n'admit pas qu'il y pût être porté atteinte, si chacun des trois ordres n'y consentait. Les délibérations séparées, condamnées partout ailleurs, furent maintenues pour ce seul cas et afin de rendre plus difficile tout changement à l'édifice qu'on croyait avoir bâti pour des siècles.

Etienne Lamy.

[1] *Procès-verbaux,* p. 77-78.

LES DROITS POLITIQUES DES FEMMES
EN ANGLETERRE

Nous sortons de la séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut de France. Notre éminent collaborateur, M. le comte de Franqueville, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, y a donné lecture de la curieuse et piquante étude qui suit, dont une bienveillante communication nous permet d'offrir aujourd'hui même le texte aux lecteurs du *Correspondant* :

Je me suis demandé, plus d'une fois, comment aucun auteur de marque n'a encore eu l'idée d'écrire un livre sur le rôle de la femme dans les destinées des peuples. La tâche serait assurément difficile, car l'action qu'il s'agit de montrer s'exerce, d'habitude, sous des formes et dans des circonstances qui ne permettent guère d'en saisir les traces; pourtant le travail ne serait pas impossible et il serait plein d'un piquant intérêt, quand même on n'emploierait, pour le composer, que les légendes et les récits de l'histoire. On pourrait remonter aux temps de la création : il n'y avait encore qu'une femme sur la terre, et déjà c'était une femme qui menait le monde. Depuis lors, quelle inépuisable mine fourniraient les annales de l'Italie et de la Grèce, de la Judée et de l'Égypte! En des temps où le peuple pouvait être séduit par un cheval de bois, l'inconséquence d'Hélène cause la ruine de Troie et bouleverse la Grèce : heureuse faute, à laquelle nous devons les immortels chefs-d'œuvre d'Homère et de Virgile. Le courage des Sabines protège Rome à peine naissante, le glaive de Judith sauve Israël; un roi de Perse, convaincu que le judaïsme est l'ennemi, se laisse vaincre par la grâce d'Esther et suspend l'exécution des lois existantes. Puis, à mesure que les événements se rapprochent de nous, quelle extraordinaire moisson de faits! Il est vrai que les femmes règnent assez rarement, mais c'est précisément pour cela qu'elles sont toutes-puissantes, s'il faut en croire ce que disait la Dauphine, en parlant de la reine Anne : « Sous les rois, ce sont les femmes qui gouvernent, et ce sont les hommes sous les reines [1]. »

Tout ce que l'on sait étant raconté, la somme du bien l'empor-

[1] Saint-Simon, édition Chéruel, vol. X, p. 85.

terait-elle sur la somme du mal ? C'est un point sur lequel je n'aurai certainement pas l'impertinence d'émettre un doute. Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, je me garderai d'effleurer un pareil sujet; je me propose seulement d'examiner un côté très restreint de la question : celui des droits politiques des femmes, dans un pays dont nous séparent un étroit bras de mer et tout un monde d'idées.

A toute époque, sans doute, mais particulièrement dans les temps modernes, les femmes ont joué, chez nos voisins, un rôle politique important. On a souvent dit que le plus grand des rois d'Angleterre a été une reine, et si l'on peut contester qu'Élisabeth Tudor mérite un pareil éloge, il est impossible de ne pas reconnaître qu'aucun monarque n'a surpassé en sagesse et en vertu la noble souveraine qui, depuis plus d'un demi-siècle, porte la couronne du Royaume-Uni. Sans doute, c'est beaucoup que la loi salique n'existe pas, mais il n'y a qu'une place sur le trône. Les pairesses jouissent de quelques privilèges honorifiques, mais elles sont peu nombreuses et, d'ailleurs, il ne leur est pas permis de siéger à la Chambre des lords; quant aux autres femmes, elles ne peuvent ni faire partie du Parlement, ni même prendre part aux élections politiques. C'est un mal qu'elles ont longtemps supporté en silence : aussi bien avaient-elles l'habitude de s'en dédommager en se mêlant, avec la passion qui caractérise leur sexe, aux luttes ardentes des partis. Dans le temps du suffrage restreint, où chaque vote avait une extrême importance, leur zèle était poussé jusqu'à l'héroïsme : témoin cette belle duchesse de Devonshire qui, pour gagner une voix à Fox, se laissait embrasser par un boucher.

Bien des choses ont changé depuis lors : les électeurs qui, jusqu'à la réforme de 1832, se comptaient par milliers, sont au nombre de plusieurs millions, et les femmes, ou du moins un certain nombre d'entre elles, sont mécontentes d'être réduites à un rôle secondaire. Il y a plus de vingt ans que leurs revendications ont commencé à se produire. En 1867, profitant de ce que le Parlement était saisi de l'examen d'une nouvelle loi électorale, elles rédigèrent une pétition pour réclamer le droit de voter, et elles trouvèrent d'éloquents défenseurs.

Montaigne disait jadis : « Quand ie veois les femmes attachées à la rhétorique, à la iudiciaire, à la logique et semblables drogueries si vaines et inutiles à leur besoing, i'entre en crainte que les hommes qui le leur conseillent, le facent pour avoir loy de les régenter soubs ce titre[1]. » Cette fois, rien de semblable n'était à redouter; ceux qui se firent, au Parlement, les avocats du droit

[1] *Essais*, liv. III, ch. III.

des femmes étaient un austère philosophe et un professeur aveugle... au physique s'entend. Le premier était John Stuart Mill : tout, en lui, inspirait la sympathie avec le respect, et nul de ceux qui l'ont connu n'a pu oublier cette noble figure toujours empreinte d'une douce et ineffable expression de mélancolie. Le second, Henry Fawcett, doué d'une vive intelligence, d'un caractère loyal, d'une indomptable volonté, devait parvenir aux plus hauts emplois de l'État, malgré la triste infirmité dans laquelle tout autre aurait trouvé un obstacle insurmontable.

Ce fut le 20 mai 1867 que la discussion s'ouvrit à la Chambre des communes. Stuart Mill donna tout d'abord un argument qui a toujours beaucoup de poids en Angleterre; il affirma qu'il ne s'agissait pas d'innover, mais de revenir aux anciennes traditions. C'était exact, mais tout juste et, si on lui avait demandé de citer les précédents, il n'en aurait pu découvrir que deux : l'un remontant à 1555, et l'autre à 1572; il est vrai qu'ils étaient considérables, car, dans chacune de ces occasions, une seule femme, qui était probablement l'unique électeur de la localité, avait nommé deux députés. Abordant ensuite la discussion de principe : « Il y a dans la constitution anglaise, disait l'orateur, un cas d'exclusion absolument unique; il y a des personnes qui, tout en remplissant les conditions voulues pour jouir de tous les droits, s'en trouvent à jamais privées. Elles sont contribuables, elles sont chefs de famille ou d'industrie, elles donnent l'enseignement, et beaucoup d'entre elles sont infiniment plus instruites que l'énorme majorité des électeurs. Pourquoi donc violer, à leur détriment, le principe que celui qui paye l'impôt a le droit de prendre part à son vote. Le motif de cette injustice est une pure raison de sentiment : on trouve l'idée étrange, mais ce qui paraît bizarre aujourd'hui semblera naturel demain, car le changement et la nouveauté sont la loi du monde. La seule objection que l'on produise, consiste dans une interjection, et rien n'est plus difficile à réfuter. On ne peut cependant contester que le fait de maintenir une profonde séparation entre les occupations des deux sexes appartient à un état social disparu pour jamais.

« Le moment est venu : si les femmes ne s'élèvent pas au niveau des hommes, les hommes descendront au niveau des femmes... Tous ceux qui connaissent la nature et la force des influences sociales savent que, s'il n'y a pas de femmes masculines, il n'y aura bientôt plus que des hommes féminins. En fait, le pouvoir des femmes est immense, mais il est dangereux parce qu'il est indirect, c'est-à-dire irresponsable, reconnaissez son existence afin de pouvoir lui imposer la responsabilité. »

A ces arguments et à bien d'autres encore, on répondit par les raisons que donnent, en toute circonstance, les partisans de la routine; on y mêla cependant quelque galanterie, et l'honorable président d'une compagnie de chemins de fer fit entendre une note poétique : « Il ne faut pas, disait-il, méconnaître la volonté du Créateur; se figure-t-on Cordelia, Ophélie ou Juliette siégeant au Parlement ou dans un conseil municipal? » L'argument allait trop loin, car on ne se représente pas davantage Tybalt ou Roméo remplissant les fonctions de pharmacien ou de notaire, et nul cependant n'aura l'idée d'interdire ces professions aux hommes, tant que l'on aura la naïveté de croire à la vertu des drogues et du papier timbré.

Après ce brillant tournoi d'éloquence, une majorité de 120 voix rejeta la proposition. Les femmes ne se tinrent pas pour battues et elles saisirent aussitôt le défaut de la cuirasse. Elles invoquèrent certain acte, naguère voté sur la proposition de lord Brougham, aux termes duquel les mots qui, dans une loi, impliquent le sexe masculin, sont considérés, à moins de dispositions contraires, comme comprenant également l'autre sexe; elles soutinrent, en conséquence, qu'il leur était permis de voter, et quelques-unes tentèrent l'essai, mais elles avaient compté sans Thémis : leur prétention fut repoussée.

Depuis lors, la lutte n'a pas cessé. Elle est pleine d'intérêt pour le spectateur, parce qu'elle met aux prises : d'une part, la ténacité britannique doublée de la ténacité féminine, de l'autre, les habitudes invétérées de l'esprit insulaire.

Le caractère de l'intelligence britannique, c'est qu'elle constitue une sorte d'organisme ruminant. Lorsqu'on lui présente une idée nouvelle, elle entre aussitôt en défiance :

Ce bloc enfariné ne *lui* dit rien qui vaille.

Cependant, elle l'emmagasine, elle y revient de temps à autre, la retourne en tous sens, la quitte pour la reprendre encore, puis, lorsque le travail de trituration est enfin achevé, elle la rejette ou se l'assimile, et le cerveau se trouve pénétré d'une opinion affirmative ou négative qu'il devient très difficile de modifier.

Pour vaincre cette redoutable résistance, les femmes et leurs partisans ont savamment combiné les escarmouches de front et les attaques de flanc. Ç'a d'abord été un mouvement tournant. De tout temps, les femmes non mariées avaient pu remplir certaines fonctions dans l'administration de l'Assistance publique, et la loi de 1834, qui avait réorganisé ce service, les avait rendues à la fois électrices et éligibles aux conseils de *guardians;* elles

avaient donc un pied dans la place, il s'agissait d'en obtenir quatre. En 1869, le Parlement étant saisi de l'examen d'une loi municipale, M. Jacob Bright, frère de l'éminent homme d'État dont l'Angleterre pleure la perte récente, obtint l'insertion d'un article, aux termes duquel les dispositions relatives au droit de vote devaient s'appliquer aux personnes des deux sexes. Aucune objection ne fut soulevée et l'acte fut adopté; c'était un premier succès, dont les tribunaux restreignirent cependant la portée, en décidant que les femmes mariées ne pouvaient exercer le droit électoral.

Quelle revanche, l'année suivante! Le législateur se décida enfin à organiser l'enseignement primaire. « Il faut, disait un homme d'État, instruire ceux qui sont aujourd'hui nos maîtres. » La base du nouveau système était la création de conseils scolaires élus par les contribuables, et dans lesquels, à peu d'exceptions près, toute personne pouvait siéger. En employant ces expressions, on avait entrebâillé la porte; les femmes l'ouvrirent aussitôt et, cette fois, à deux battants. Toutes celles qui payaient les impôts se firent inscrire sur les listes électorales; des célibataires aussi bien que des femmes mariées posèrent leur candidature, et plusieurs réussirent à conquérir un siège.

Ce point acquis, et enhardis par ce nouveau succès, les avocats de la cause firent bientôt un nouvel effort. Pendant la session de 1875, ils demandèrent au Parlement d'autoriser les femmes à prendre part aux élections législatives; ils furent battus, mais honorablement, car, cette fois, la majorité hostile fut seulement de trente-cinq voix. Cependant ils durent s'en tenir à ce demi-succès, et ce fut inutilement qu'ils revinrent plusieurs fois à la charge. En 1884, notamment, la présentation de la loi électorale, qui établissait à peu près le suffrage universel, leur fournit une nouvelle occasion de tenter la chance. Le premier ministre, M. Gladstone, sans repousser le principe de la mesure, en contesta l'opportunité; le *leader* de l'opposition s'y montra plus favorable encore, mais ce fut tout : *Words*, *words*, *words*, comme dit Hamlet.

Enfin, le 18 février 1886, la Chambre des communes, sur la proposition de son vice-président actuel, adopta une loi accordant aux femmes le droit de vote dans les élections politiques. Le triomphe paraissait certain, mais la dissolution du Parlement empêcha la Chambre des lords de statuer sur le *bill*, et, une fois encore, le rocher de Sisyphe retomba lourdement.

Si la reconnaissance n'était pas un vain mot, l'assemblée qui siège actuellement à Westminster aurait déjà résolu la question.

Il est impossible, en effet, d'exagérer la portée de l'action que les femmes ont exercée pendant la dernière période électorale. Distributions de journaux, de brochures et d'images, formations de ligues et de comités, visites incessantes aux électeurs, réunions publiques et privées, conférences et discours, que n'ont-elles pas entrepris! Avec quelle intelligence, quel zèle, quelle vigueur elles ont agi, ceux-là seuls s'en peuvent rendre compte qui ont été les témoins de ces luttes extraordinaires. Il fallait, surtout, les voir pendant les derniers jours. A ce moment décisif, les candidats parcourent leur circonscription dans tous les sens, en arborant leurs couleurs, qui varient suivant les localités : le rouge ou le bleu sont les emblèmes : ici, des conservateurs, là des libéraux, et les deux partis portent également le jaune. Aucune de ces nuances n'effraye les femmes : robes et chapeaux, ombrelles et bouquets, toute leur toilette est à l'avenant et, sous ce costume, elles circulent bravement à travers la foule des électeurs et des curieux. Le danger, elles le bravent; la fatigue, elles l'ignorent; le découragement, elles ne le connaissent pas. A toutes les réunions publiques, elles prennent place sur l'estrade, à côté de leur époux; si ce dernier, épuisé de fatigue, est incapable d'assister à la séance, elles ne s'embarrassent pas pour si peu, et l'on voit la femme du plus humble candidat, comme celle du premier ministre, prendre la parole et haranguer l'assemblée.

Ce courage aussi admirable qu'efficace, la Chambre des communes n'a pas encore songé à le récompenser, mais la lutte n'a pas cessé et elle vient de recommencer sur un autre terrain. Le gouvernement a fait voter, en 1888, une loi qui créé des conseils de comté, quelque chose de semblable à nos conseils généraux; en la présentant à la Chambre des communes, il avait positivement déclaré que les femmes auraient le droit de prendre part aux élections, mais non celui d'être élues conseillères. Qu'importe! Certains membres du beau sexe savent parfaitement conduire à quatre chevaux; elles essayèrent un nouveau *sport* et, suivant le système d'O'Connell, elles lancèrent leur attelage à travers les actes du Parlement. Il y eut donc des candidates. La province, — elle est partout la même, c'est-à-dire un peu en retard, — n'osa pas leur donner raison, mais Londres nomma bravement lady Sandhurst et miss Cobden. Bien plus, lorsque les membres élus furent appelés à désigner, conformément à la loi, les *aldermen* qui doivent compléter le conseil de comté, ils donnèrent un de ces sièges enviés à miss Cons.

Tout allait bien, mais voici que le concurrent évincé par lady Sandhurst s'est avisé, au mépris des égards dus au b au sexe, de

contester la validité de l'élection. On a soutenu, dans cette mémorable controverse, que la loi municipale étant applicable aux conseils de comtés, les femmes se trouvent à la fois électrices et éligibles. Mais on a répondu que, en fait, aucune femme n'avait encore siégé dans un conseil municipal ni rempli les fonctions de maire, et que le législateur, en employant l'expression d'*homme*, n'avait pas seulement voulu, comme le prétendait un avocat, exclure les anges et les bêtes. Dame Justice, — jalousie de robe, sans doute, — s'est rangée à ce dernier avis; un arrêt du Banc de la Reine, confirmé, le 15 mai 1889, par la Cour d'appel, composée de six juges, en raison de la gravité du cas, a prononcé la nullité de l'élection. Du même coup, Thémis frappait indirectement celles que l'auteur de la *Longévité humaine* aurait nommées des jeunes filles. Toutes deux ont pris le parti de se soumettre et de se démettre. Voilà donc le conseil du comté de Londres privé de Mlle la conseillère Cobden et de Mlle l'*alderman* Cons, car c'est ainsi que l'on dit, en attendant que l'Académie anglaise, qui, d'ailleurs, n'existe pas encore, enrichisse la langue du terme d'*alderwoman*.

Les champions du sexe soi-disant faible ne se sont pas tenus pour battus, et ils ont saisi le Parlement de la question. A la Chambre des lords, le comte de Meath a vivement réclamé pour les femmes le droit à l'éligibilité; il a fait remarquer que le conseil du comté de Londres s'était, à une très forte majorité, prononcé en leur faveur et qu'elles pouvaient rendre de très réels services. Vain effort : le projet a été rejeté, le 20 mai, par une majorité de 85 voix. Quant à la Chambre des communes, elle a pris un autre moyen pour se tirer d'embarras : lorsque le *bill* a été mis en discussion, la plupart des membres n'ont pas eu le courage de leur opinion : ils ont quitté la salle. Force a été de lever la séance, et voilà le projet ajourné, tout au moins jusqu'à la prochaine session.

Pendant ce temps, a surgi une assez curieuse querelle. Un certain nombre de femmes éminemment respectables ont publié une protestation contre les démarches des personnes de leur sexe qui réclament le droit de vote. « Nous savons, disent-elles, l'énorme importance du rôle que nous pouvons jouer, et c'est pour cela que nous combattons une mesure qui tendrait à la diminuer. Établir l'égalité entre les deux sexes, c'est créer la rivalité là où doit régner l'harmonie. » Ce manifeste a naturellement provoqué une réponse, dont les signataires, infiniment plus nombreuses, d'ailleurs, affirment « leur approbation du principe de l'extension aux femmes du droit de vote pour les élections parlementaires, droit qu'elles considèrent comme salutaire tout ensemble à leur sexe et à l'État ».

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que, parmi les deux mille signatures, un très grand nombre émane de femmes mariées. De là, une nouvelle polémique, et les plus importants organes de la presse se jettent dans la mêlée. Assurément, disent les uns, il ne peut être question de conférer des droits politiques qu'aux femmes non mariées; elles seules sont des contribuables et elles n'ont aucun représentant légal. Comment, répondent les adversaires, exclure les mères de famille; ne sont-elles pas plus sérieusement intéressées à la prospérité publique? Pourquoi donc leur refuser un droit que l'on accorde aux célibataires, dont beaucoup sans doute sont des modèles de vertu, mais dont beaucoup aussi (c'est, en un sens, un argument *ad hominem*) ne peuvent servir de modèle sous aucun rapport.

Quel sera le vainqueur dans cette lutte intestine? Je gagerais volontiers que les femmes politiques l'emporteront. Depuis vingt ans, elles ont successivement gagné le droit de voter aux élections municipales, à celles des conseils de comté, des conseils scolaires et des conseils de l'assistance publique; on leur a permis d'exercer les fonctions de conseillères dans les deux dernières assemblées : on ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Je sais bien que l'Angleterre a le bon sens de ne pas suivre habituellement les voies glissantes de la logique; elle finit cependant par s'y laisser quelquefois entraîner, et tel pourrait bien être le cas, lorsqu'elle aura subi, pendant quelque temps encore, cette pression discrète mais incessante, qui a tout ensemble l'apparence inoffensive et l'irrésistible puissance de la goutte d'eau tombant sur le roc. Oui, le jour pourrait arriver où quelque poète à venir pressera les Anglais de tomber aux pieds de ce sexe, auquel ils doivent leurs députés et leurs ministres.

En attendant que paraisse ce supplément au *Mérite des femmes*, engageons-les à relire nos vieux écrivains. Si les idées de Chrysale [1] leur paraissent un peu démodées, en un siècle où l'on a cessé de porter pourpoints et haut-de-chausses, peut-être trouveront-ils quelque profit dans le commerce de l'auteur des *Caractères :* « Il est étonnant, dit-il, de voir, dans le cœur de certaines femmes, quelque chose de plus vif et de plus fort que l'amour pour les hommes, je veux dire l'ambition : de telles femmes n'ont de leur sexe que les habits. »

Comte de Franqueville.

[1] Molière, *les Femmes savantes,* acte II, scène VII.

LE CHEMIN DE FER

TRANSSAHARIEN[1]

Ne dirait-on pas qu'une loi mystérieuse appelle successivement chacune des parties du monde à voir fleurir chez elle ce qu'on est convenu d'appeler la « civilisation »? Il semble que, en vertu de cette loi, la patrie momentanée des sciences et des arts, des lettres, de l'industrie et des richesses, doive, une fois les temps venus, subir l'arrêt d'une décadence inévitable et que, terre épuisée, elle ne puisse plus nourrir les peuples qui l'habitent. Un jour luit, en effet, où, suivant la courbe d'une évolution prévue, l'extrême civilisation confine à l'extrême barbarie; où, après avoir souffert mille tourments en tous sens, la vieille *alma tellus* finit par être frappée de stérilité. Le lait tarit aux mamelles de la bonne mère désormais inféconde, et ses derniers enfants l'abandonnent. Le sol que les ingrats ont fui se change vite en désert; les murailles des cités s'écroulent sous l'action du temps et bientôt les hautes herbes servent d'ornements funéraires aux blocs de pierre des édifices en ruine. Mais une autre contrée ne tarde pas à recueillir l'héritage de la morte. C'est vers d'autres régions supposées fertiles que se porte aussitôt l'activité humaine; ce sont des terres, sinon vierges, du moins reposées que vont travailler ceux qui ont été chassés de leurs foyers par la difficulté d'y vivre.

Chaque portion du globe peut, à ce compte, vivre dans l'histoire de l'humanité plusieurs âges de splendeur, âges séparés par des périodes plus ou moins longues de barbarie, nous voulons dire de repos de la vie civilisée, si dévorante à tous égards. Secouant la

[1] Colonel Trumelet, *les Français dans le désert*. Paris, Garnier, 1863; — Vivarez, *la Zerîba*. Paris, Plon, 1878; — la Commission supérieure du Transsaharien, session de 1879-80, *Documents officiels*; — Sabatier, *Mémoire sur la géographie physique du Sahara central*, Imprimerie nationale, 1880; — Prévost-Duclos, *Une aventure à Tombouctou*, Paris, Didot, 1883; — Brosselard, *Voyage de la mission Flatters*. Paris, Jouvet, 1883; — Estancelin, *Une première Tombouctou-express* dans le *Figaro*, n° du 19 août 1888; — Hennebert, *de Paris à Tombouctou en huit jours*, Paris, *Revue des inventions et découvertes*, 1889; — De Tchihatchef, *le Sahara*, dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 1er janvier 1889, etc.

poudre quinze ou vingt fois séculaire de son linceul, tout pays mort peut, à certain moment, reprendre un peu de souffle vital, opérer une renaissance et courir à de nouvelles destinées : telle l'Asie qui, fatiguée de ses longs siècles de prospérité antique, a vu s'anéantir la puissance de ses nations superbes, s'évanouir leur civilisation aux formes colossales. Aujourd'hui, après une léthargie prolongée, cette Asie se réveille à l'appel du génie russe, et son sommeil aura sans doute été réparateur.

Notre Europe, elle aussi, a eu ses temps de prospérité et ses temps de misère; elle a connu des âges brillants et d'autres âges au cours desquels son vif éclat s'est éclipsé. Pour ce qui est de notre siècle, il a fait à outrance ce qu'on appelle du « progrès », tant de progrès même que le sol européen est, à son tour, fatigué; la vie est devenue si difficile sur cette terre tant exploitée et si bien retournée en tous sens, qu'il va bientôt falloir aller chercher fortune ailleurs. Or il a, ce dix-neuvième siècle qui touche à sa fin, une perception très nette des exigences de l'avenir; il a l'intuition des événements qui se préparent, et ses aspirations ont pris une orientation précise. Il tend à déverser sur quelque théâtre neuf le trop-plein d'une activité au développement de laquelle l'Europe ultra-civilisée n'offre plus un champ de dimensions et de libertés suffisantes. Sur tous les points de notre vieil Occident, les compétitions sont vives et les luttes ardentes; les crises y succèdent aux crises; les forces de la production y dépassent les besoins de la consommation et les débouchés font défaut; la sophistication y prend des proportions inquiétantes et la plupart des industries se meurent. Cela étant, toutes les nations occidentales sont en quête de débouchés sérieux, de sources de matières premières non déflorées par la fraude, d'une main-d'œuvre à bon marché, d'un sol encore vierge à exploiter par les moyens dont dispose une civilisation puissante.

Ce sol, quel sera-t-il? A cette question qu'elles se sont posées les nations européennes ont répondu à l'unisson par des projets de conquête du vaste et magnifique continent africain.

I

Au mois de septembre 1876, S. M. le roi des Belges ouvrait un congrès international et conviait l'Europe entière à prendre part à l'œuvre de « civilisation » de l'Afrique, de ce continent noir encore plongé dans les ténèbres de la barbarie. Le succès des conférences de Bruxelles eut en tous lieux un immense retentissement; l'élan fut universel et de hardis pionniers se jetèrent dans l'arène officiellement ouverte.

L'Afrique!... tel est aujourd'hui l'objectif du monde européen, il est même permis de dire des deux mondes, car les Américains sont loin de désavouer l'intention qu'on leur prête d'avoir, eux aussi, part au vaste territoire dont les puissances occidentales rêvent l'exploitation fructueuse.

Depuis longtemps, d'ailleurs, elle est entamée sur son pourtour, cette immense et mystérieuse Afrique, objet de tant de convoitises encore inassouvies. Allemands, Anglais, Belges, Espagnols, Français, Italiens, Portugais, Turcs y ont des établissements permanents. Il est enfermé, le continent noir, sous une ceinture de possessions européennes qui en bordent, plus ou moins largement, les côtes. Et, en deçà du littoral, cette enceinte quasi continue est couverte par quantité d'îles qui, occupées aussi par des Européens, semblent former un système d'ouvrages détachés à l'entour d'un noyau central investi déjà de toutes parts. Mais, en matière d'attaque méthodique et suivie, l'investissement n'est qu'une opération essentiellement préliminaire. Il s'agit ensuite de pousser franchement à l'ennemi, de l'étreindre et de le frapper au cœur.

C'est dans cet ordre d'idées que les puissances européennes — appuyées chacune de sa base d'opérations — ont, dès le quinzième siècle, essayé de reconnaître l'intérieur du continent et de s'y créer d'utiles relations commerciales. A ne parler ici que d'événements de notre siècle, on ne compte plus, tant le nombre en est grand, les reconnaissances intéressées qui y ont été poussées par des voyageurs intrépides. Qui ne connaît de nom l'Écossais Mungo-Park, les Anglais Denham, Clapperton, Alexandre Gordon Laing, les frères Lander, Lair et Oldfield, Richardson, Baikie et May, Speke et Burton, Grant et Samuel Baker, Livingstone, Cameron, Gordon, Stanley, etc.? Qui n'a entendu parler des Allemands Henri Barth, Overweg, Vogel, Schweinfurth, Gerhard Rohlfs, Nachtigal, etc.? Qui ne sait les vaillantes entreprises de nos compatriotes Mollien, René Caillié, Maizan, Le Saint, Jules Gérard, Mage et Quintin, Duveyrier, Marche et marquis de Compiègne, de Colomb, Colonieu, Soleillet, Savorgnan de Brazza?

Rien de pénible et de dangereux autant que ce métier d'explorateur des contrées inconnues de l'immense continent au climat meurtrier. Que de victimes déjà! Peddie, Gray, Ritchie, Bowdich, Oudney, Clapperton, Toole, Richard Lander, Davidson, Richardson, Overweg, Livingstone, Mme Tinne, Mme Van Capellen, etc. y sont morts de fatigue ou frappés par les fièvres. Et quel nécrologe que celui des grands voyageurs tombés sous le fer ou le poison des indigènes! Mango-Park, le major Laing, Maizan, Cuny, Vogel, Jules Gérard, Mlle Tinne, Joubert, Dourneaux-Duperré, les Pères

blancs des missions d'Alger, Flatters et ses compagnons, Douls, etc., y ont été traîtreusement assassinés.

N'importe, l'intérieur du continent noir n'en attire pas moins à lui une foule d'explorateurs, que l'imminence des périls de toute sorte n'arrête pas dans leur course. On y rencontre des gens de toute nation, voire des Autrichiens, des Hollandais, des Danois, des Américains. Le pays est même parfois visité par des femmes, telles que M[me] et M[lle] Tinne, M[me] Van Capellen, mistress Helmore, mistress Livingstone, mistress Samuel Baker, etc., etc.

De toutes ces régions singulièrement attrayantes c'est le « centre-Afrique » qui est le plus parcouru en tous sens, le mieux fouillé, et cela se comprend. Il y a longtemps que la science a, pour la première fois, observé ce fait curieux — et d'ailleurs explicable — que les contrées les plus riches du globe sont celles dont le territoire festonne le quinzième degré de latitude nord. Or, comme les Antilles et les Philippines, comme l'Indo-Chine et l'Hindoustan, le centre-Afrique se trouve « à cheval » sur ce quinzième parallèle si remarquablement privilégié. Il serait donc, jusqu'à un certain point, permis d'induire de là que, si elle étale à nos yeux d'admirables splendeurs, cette contrée ne fait, en cela, qu'obéir à des lois générales; mais pas n'est besoin de procéder par voie d'induction quand nous disposons à cet égard de témoignages irrécusables.

Elles sont magnifiques, nous disent les voyageurs, elles sont immenses, les richesses de ce merveilleux pays. On ne saurait chiffrer, par exemple, ce que ce sol recèle d'or, d'argent, de fer oligiste, d'hématite, de cuivre, de phosphates, etc. Et quelle végétation luxuriante! Quelles forêts de cotonniers, de tamariniers, de baobabs, de palmiers flabelliformes, d'orangers, de caoutchoucs, d'arbres à beurre, de cent essences diverses donnant des bois de charpente, d'ébénisterie ou de teinture! Quelles cultures faciles, quelles opulentes récoltes! A côté des céréales — orge, blé, maïs ou millet — se développent et prospèrent la vigne, l'indigo, le sésame, le sorgho, les arachides, la patate, l'orseille, le tabac, le café, le poivre, les truffes, le copal, la canne à sucre et mille autres plantes précieuses. Là, dans de vastes savanes, dans des prairies dont les herbes atteignent jusqu'à 5 mètres de hauteur, paissent d'innombrables troupeaux de chameaux, de bœufs, de moutons et de chèvres. Là, dans ces terres fécondes, gît une mine inépuisable de richesses d'origine animale : cires, ivoires verts (éléphant), ivoires blancs (hippopotame), plumes d'autruche, peaux de toute espèce de fauves, etc. L'Afrique centrale!... c'est là que se trouve la plus claire des sources de la richesse, source abondante à la veine large et limpide, au jet inépuisable.

Cette région fortunée, dont nous venons de soulever le voile, porte aussi le nom de « Soudan [1] » ou « Nigritie » (pays du Niger). Comprise entre les huitième et dix-huitième parallèles nord d'une part, l'Atlantique et le Haut-Nil d'autre part, elle est partagée par quelques géographes en trois sections distinctes, lesquelles sont : le Soudan *oriental* ou égyptien (Dar-Four, Kordofan, Sennaar); — le Soudan *occidental* ou Sénégambie; — le Soudan *central*, compris entre les deux extrêmes. Celui-ci englobe un certain nombre d'*Etats*, savoir : sur les rives du Niger, le *Bambarra*, le *Massina*, le territoire des Sô-nraï et le *Gando;* — sur le Bénoué, le *Sô-koto;* — à l'entour du lac Tchad, le *Kanem*, l'*Ouadaï*, le *Baghirmi*, le *Logone* et le *Bornou*.

Elle est évaluée à un chiffre de 60 à 80 millions d'âmes, la population de ce Soudan central. Voilà un marché dont l'importance n'était méconnue ni des Pharaons d'Égypte, ni de l'antiquité carthaginoise ou romaine, ni des Arabes du moyen âge, ni des Portugais du quinzième siècle, ni même, de nos jours, du roi de Prusse Guillaume qui, en 1869, alors qu'il armait contre nous, expédiait au cheik Omar, sultan du Bornou, toute une cargaison de cadeaux magnifiques.

Ce Soudan, c'est l'objectif naturel de la France.

II

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la France rêve la conquête économique du Soudan central. Dès les premières années du siècle de la Renaissance, des maisons de Dieppe et de Rouen avaient des établissements au Sénégal. Toutefois, les premières reconnaissances de la région n'ont été faites que par André Brue, de 1697 à 1720. Le mémoire de Brue avait vivement intéressé Louis XIV, qui eut l'intuition du parti qu'on pouvait tirer d'un pays touchant à la vallée du Niger. C'est dans cet ordre d'idées que Colbert crut devoir conseiller au roi la conquête du Sénégal.

Ultérieurement, de 1824 à 1828, René Caillié se jette hardiment dans l'inconnu. Parti du Sénégal, il parvient à Tombouctou et rentre en France par le Maroc.

Bientôt, le comte de Navailles propose au gouvernement la *con-*

[1] On a donné du mot « Soudan » quantité d'étymologies diverses. Suivant Barth, qui a recueilli sur place des traditions curieuses, le nom de *Sâ* ou *Sô* serait celui du chef d'une des dernières hordes sémites qui aient inondé le sol africain. Le mot Sô-dan (d'où Soudan) impliquerait, en conséquence, la signification de « Domaine des enfants de Sô ». Cette interprétation philologique nous paraît admissible.

quête de Tombouctou. « Plus je pense à cette conquête, écrivait-il au maréchal Soult à la date du 23 mai 1834, et plus je pense qu'elle serait pour nous aussi utile que facile, aussi honorable que nécessaire. »

Vingt ans se passent. Considérant que l'Algérie et le Sénégal sont les deux pôles d'un courant civilisateur destiné à vivifier l'Afrique, la Société de géographie de Paris fonde, en 1855, un prix à décerner au voyageur qui, parti de l'une des deux colonies, arriverait à l'autre en suivant un itinéraire passant par Tombouctou.

Un quart de siècle s'écoule encore et voici que se produit un projet de chemin de fer transsaharien, projet dû à l'initiative de M. Duponchel, ingénieur des ponts et chaussées.

Favorablement accueillie par le public, l'idée de M. Duponchel fut officiellement soumise à l'examen de feu M. Jacqmin, directeur du chemin de fer de l'Est, et le savant ingénieur rédigea à ce sujet une note des plus intéressantes. De ce travail, qui porte la date du 25 avril 1879, nous extrayons les lignes suivantes dont la justesse ne saurait échapper à personne :

Par ses voyageurs, ses négociants, ses diplomates, l'Angleterre a su prendre pied sur plus de la moitié des rivages africains.

De Tunis, les explorateurs anglais et allemands se dirigent sans discontinuité vers le sud-ouest du continent convoité; d'autres, partant du Maroc, marchent vers le sud-est. Ils finiront par se rencontrer et nous barreront le passage.

D'autre part, les gouverneurs turcs de Tripoli cherchent à se rattacher les Touareg; l'empereur du Maroc prétend exercer des droits de suzeraineté sur les oasis du Touât. Si l'on n'y prend garde, l'Algérie sera bientôt un territoire fermé au sud par le Maroc et Tripoli.

Et, en attendant, les caravanes nous échappent. Elles se dirigent : les unes, vers Tripoli par R'damès; les autres, vers le Maroc par In-Sâlah.

Il faut nous hâter de parer aux dangers qui nous menacent.

A la date du 12 juillet 1879, M. de Freycinet, alors ministre des travaux publics, adressait au président de la république un rapport exposant qu'il avait, lui ministre, institué une commission *préparatoire* qui avait émis, à la date du 12 juin 1879, un avis motivé « considérable » (*sic*) à la suite duquel « un vif courant d'opinion s'était manifesté dans les deux Chambres en faveur de la question du Transsaharien ». Et le ministre concluait en ces termes :

J'ai, en conséquence, l'honneur de vous proposer de nommer une *commission étendue*, dans laquelle seraient groupées des spécialités

diverses et qui comprendrait des membres du Parlement. Cette commission aurait pour mandat d'arrêter le cadre définitif des études à entreprendre.

Elle élargirait, en le précisant, le programme indiqué par la *commission préparatoire*. Elle rédigerait les instructions pour les missions d'exploration. Elle déterminerait les conditions dans lesquelles ces explorations devraient être faites sans compromettre la vie des hommes et l'action de la France. Elle centraliserait les résultats obtenus et chercherait à dégager de l'ensemble un enseignement décisif...

En suite de ce rapport dûment approuvé intervint, le 13 juillet 1879, un décret présidentiel dont l'article 1er était ainsi conçu :

Il est institué, sous la présidence du ministre des travaux publics, une *commission supérieure* pour l'étude des questions relatives à la mise en communication, par voie ferrée, de l'Algérie et du Sénégal avec l'intérieur du Soudan. Elle sera chargée notamment de préparer et de diriger ou aider des explorateurs tendant à établir la possibilité pratique d'une telle voie et la meilleure direction à lui donner.

Quatre mois plus tard, le ministre des travaux publics, président de la commission supérieure, donnait officiellement à M. Flatters, lieutenant-colonel au 72e de ligne, mission de diriger une expédition ayant pour objet « la recherche et l'étude d'un tracé de chemin de fer qui doit partir de notre territoire algérien pour aller aboutir dans le Soudan, entre le Niger et le lac Tchad. »

Le 9 janvier 1880, le personnel de la mission Flatters s'embarquait, à Marseille, à bord de l'*Immaculée-Conception*. Le 5 mars suivant, il partait d'Ouargla pour s'enfoncer dans le Sud, en conformité des instructions du ministre, mais il ne devait pas aller bien loin. Le 20 avril, les Touareg lui barraient le chemin qu'il avait à suivre.

La mission n'avait pas été, tant s'en faut, organisée militairement; elle ne s'était point ménagé l'appui d'une ligne d'opérations solide, d'un chapelet de points forts en arrière. Ainsi privée de communications, elle se trouvait lancée dans l'espace, isolée et, comme on dit, *en l'air*. Que faire en pareille occurrence? Il lui fallut acheter le droit de revenir sur ses pas et battre silencieusement en retraite.

Le colonel Flatters se disait que, dans les conditions où elle avait été tentée, son entreprise n'avait jamais eu aucune chance de succès; que, parfaite pour marcher en pays ami, l'organisation de sa caravane n'avait pas été celle qu'il eût été convenable

d'adopter. Il pensait qu'espérer avoir raison des Touareg en leur prodiguant des témoignages de confiance et d'amitié, c'était faire acte d'imprudence; que se hasarder chez eux sans un imposant appareil militaire, c'était commettre une lourde faute. Tel se dévoilait l'esprit des résolutions qu'il avait adoptées en vue d'une prochaine reprise de l'œuvre interrompue.

A Paris, où il était venu rendre compte des événements qui avaient coupé court à son entreprise, le vaillant soldat eut malheureusement affaire à des théoriciens imbus d'idées préconçues et absolument ignorants de la façon dont les choses se passent au Sahara. On eut le talent de le circonvenir si bien qu'il finit par consentir à n'apporter que des modifications insignifiantes à la composition de son petit corps expéditionnaire. Il fut dès lors évident aux yeux de tous les vieux Africains, gens du métier, que la nouvelle expédition ne pouvait faire autre chose que courir de gaieté de cœur à sa perte.

Partie le 24 novembre 1880 de Laghouat, la seconde mission Flatters atteignait, le 29 janvier 1881, la sebkha d'Amadr'or et, de là, poursuivait sa marche à l'effet de descendre, selon ses instructions, jusqu'au golfe de Guinée.

Le pauvre colonel ne devait pas hélas! aller si loin que cela.

Il se trouvait, le 16 février 1881, entre Asiou et Agadès quand, trahi par ses guides, il tomba victime du guet-apens qui a si douloureusement affecté tous les cœurs français. D'autres bandits assassinaient, en même temps, le capitaine Masson, le docteur Guiard, M. Roche, M. Beringer et le maréchal-des-logis Dennery.

Alors, sous la conduite de MM. de Dianous, Santin et Pobéguin, commença la retraite des malheureux qui n'avaient pas été massacrés sur l'heure. Elle ne fut hélas! cette retraite, qu'une longue et cruelle agonie, au cours de laquelle ces condamnés à mort eurent à endurer toutes les souffrances corporelles, toutes les tortures morales qu'il est possible d'imaginer. Vaincus par la soif, la fièvre, le fer ou le poison, ils tombèrent l'un après l'autre... Seuls survivants de l'horrible catastrophe, trois ou quatre tirailleurs de l'escorte en apportèrent la nouvelle en Algérie. Ils avaient par miracle, et sans savoir comment, échappé à d'invraisemblables périls. On sut par eux que, durant les derniers jours de leur retraite effroyable, ces désespérés s'étaient vus réduits à l'horrible nécessité de se nourrir de chair humaine. On sut aussi que, succombant à l'excès de privations de toute espèce, le lieutenant de Dianous avait fini par perdre la raison...

Flatters et ses compagnons sont là bas, sous le sable des dunes... Honneur à leurs ossements blanchis!... Mais voilà dix ans que

nous portons le deuil de nos compatriotes massacrés, n'est-il pas temps de reprendre courage? Le moment n'est-il point venu de pousser derechef en avant, non pour faire acte de vengeance, mais acte de virilité?

Oui, l'heure a sonné de tirer de sa léthargie une question qu'il nous faut résoudre... Attachons-nous à la recherche d'une solution précise et prompte. Voilà ce que se disent actuellement une foule d'excellents esprits qu'a frappés la grandeur du but à atteindre.

En tête de cette pléiade de patriotes convaincus s'est placé un homme dont tout le monde sait le caractère énergique et persévérant. M. Estancelin s'est hautement fait le promoteur de l'idée d'une reprise des études d'un chemin de fer appelé à vivifier l'Algérie. « Je crois parfaitement, écrit-il, à la possibilité de l'exécution. Il serait honteux pour la France de ne pas exécuter une entreprise moins considérable et moins difficile que celle qui vient d'être accomplie de par les ordres de l'empereur de Russie — en trois ans! — et d'hésiter, alors que ce souverain ordonne la construction d'une nouvelle ligne, celle du « Transsibérien », de 11 000 kilomètres de parcours. Donc *sursum corda!* Et, durant la marche à fournir, ayons sans cesse présents à l'esprit ces justes aphorismes d'Onésime Reclus : « Le Niger et le Tchad « sont moins loin que le Rhin ; le Transsaharien vaut mille fois le « grand tunnel de la Manche, le chemin du Simplon ou le canal de « Panama. Le Soudan, c'est pour nous la perle de grand prix! »

III

Donc le Soudan central est pour nous, Français, une perle du plus pur orient, un brillant de la plus belle eau. Comment mettre la main sur ce trésor et, jusqu'à ce que le Transsaharien soit en pleine exploitation, de quelle manière est-il possible d'arriver à ce pays des merveilles?

On peut s'y rendre de deux façons différentes : par les routes de l'intérieur et par certaines voies navigables.

Elles sont nombreuses, les routes de caravanes qui, des côtes du continent africain, conduisent au Soudan central. On peut, en effet, parvenir aux bords du lac Tchad ou aux rives du Niger : soit en partant de la vallée du Nil, de la haute ou de la basse Égypte; — soit en choisissant pour base d'opérations un point du littoral méditerranéen pris en Cyrénaïque, en Tripolitaine, en Tunisie, en Algérie ou au Maroc; — soit enfin, à partir d'un point de la côte atlantique : de la baie d'Arguin, du Sénégal, de la Gambie ou des côtes de Guinée.

Le système des voies navigables comprend le Niger, le Bénoué — affluent de ce « Gange africain », comme l'appellent les Anglais — et un canal à ouvrir à l'effet de mettre en communication le Bénoué avec le Chari, affluent du Tchad.

L'Écossais Mungo-Park est le premier Européen qui ait pratiqué le haut Niger. Après lui, c'est Alexandre Gordon Laing qui tâte les eaux du fleuve. C'est ensuite notre compatriote René Caillié qui, en 1826, descend de Djenné à Tombouctou à bord d'un bateau du pays. Hier encore, un officier de la marine française — le lieutenant de vaisseau Caron — refaisait bravement cette navigation hasardeuse.

Est-ce là une solution pratique? L'avenir le dira. Toujours est-il que les Anglais ont, depuis longtemps et de parti pris, renoncé à l'exploitation du haut Niger. Ayant résolument changé leur fusil d'épaule, ils ont attaqué le problème par le bout opposé et hardiment forcé les bouches du « Gange d'Afrique ». Aujourd'hui toute tentative, de notre part, sur le cours du Niger inférieur risquerait fort d'être infructueuse. Une compagnie française aurait grand' peine à prendre pied dans ces régions dont nos voisins d'outre-Manche se sont rendus maîtres. On ne sait pas, chez nous, à quel point ces habiles conquérants ont monopolisé à leur profit la grande voie navigable. Ils y ont assis leur domination d'une façon telle qu'aucun autre pavillon ne saurait, sans danger, affronter ces parages.

Il nous faut donc choisir un nouveau chemin parmi tous ceux qui mènent au Soudan.

Lequel prendre?

Il convient tout d'abord de poser ce principe, que nous ne saurions établir de base d'opérations sérieuse ailleurs qu'en une région du littoral qui nous appartienne sans conteste, où nous puissions nous dire absolument *chez nous*.

Le principe admis, nous éliminons de suite, en fait de lieux géométriques de points de départ : l'Égypte et la Tripolitaine, la Tunisie et le Maroc, la baie d'Arguin dont nous avons laissé les Anglais s'emparer à notre barbe, Sierra-Leone et toutes les possessions anglaises de la côte de Guinée. D'où il suit que nous ne saurions exercer notre choix qu'entre l'Algérie, le Sénégal et le Gabon.

Le Gabon, nous ne le mentionnons ici que pour mémoire; nos arrière-neveux verront le parti qu'il leur sera possible d'en tirer. Pour des raisons d'ordre divers — mais que nous nous abstiendrons d'analyser ici — le Sénégal ne semble pas pouvoir nous fournir une base pratiquement admissible. Il nous faut donc conclure au choix de l'Algérie. C'est là et seulement là que se

trouve le point de départ d'une solution rationnelle et véritablement nationale du problème à résoudre. D'où il suit nécessairement que le Transsaharien s'impose.

Quel sera le tracé de cette voie ferrée? Quel point de l'Algérie convient-il de prendre pour tête de ligne? Voilà d'abord ce qu'il faut savoir.

La commission supérieure de 1879 avait ordonné qu'il fût procédé aux études dans trois directions différentes, ayant pour axes : la première, à l'est, la frontière tunisienne; — la deuxième, au centre de l'Algérie, le méridien d'Alger; — la troisième, à l'ouest, la frontière marocaine. Respectivement désignées sous les noms de tracé *oriental*, tracé *central* et tracé *occidental*, ces trois lignes avaient été indiquées par M. Duponchel.

De Biskra, dûment reliée aux ports d'Alger, de Bougie et de Philippeville, cet ingénieur menait son tracé « oriental » par Touggourt, Ouargla, la vallée et l'ouâd Miya et In-Sâlah. Son tracé « central » passait par Blîdah, Médéah, Berrouaghia, Boghar, Laghouat, le Mzâb, El Goléa, l'Aougurout et le Touât. Son tracé « occidental », enfin, s'embranchait au sud de Boghar sur le précédent, contournait le nord-ouest du Chot't'-ech-Cherguî, coupait le territoire du Oulâd sidi Cheikh et gagnait également le Touât par la vallée de l'ouâd Messaouada.

Les trois tracés concouraient en un point sis dans le sud du Touât aux environs d'Aqâbli et de là, se dirigeaient, à travers le Tanezrouft, sur Bamba, centre de population situé sur le Niger, à l'est de Tombouctou.

La commission supérieure introduisit une variante dans le projet oriental de M. Duponchel. Elle recommanda spécialement à l'attention des explorateurs marchant au sud d'Ouargla l'étude de la route du « gassi » de l'ouâd Igharghar, se prolongeant par Temâssanin, le lac Iskaouen, la plaine d'Amadr'or, Timissao, Tademekka et aboutissant à Bamba. Concurremment, ladite commission indiquait une autre variante orientale bifurquant avec la première à la hauteur du lac Iskaouen et se dirigeant de là vers le Tchad par la sebkha d'Amadr'or, Massarraba et Agadès. Elle faisait, de plus, mention des itinéraires Duveyrier (1859) et de Galliffet (1873) utilisables à titre de traverses pouvant relier les tracés oriental et central. Elle rappelait enfin que la vallée de l'ouâd Guîr offre un moyen d'aller de Mascara au Touât.

L'adoption du tracé *oriental* a été vivement préconisée par M. Duveyrier, qui trouve Ouargla admirablement placée pour rivaliser avantageusement avec les grands marchés de Tanger et de Tripoli. C'est fort possible mais, objecte le général Colonieu, les

premières sections de ce tracé sont dans les conditions climatériques les plus mauvaises du monde. Elles coupent, en effet, un pays de bas-fonds pestilentiels, une région ravagée par la mal'aria, un foyer permanent de fièvres paludéennes. Ouargla même et Touggourt sont loin d'être salubres. Une fois sorti de ces cloaques, le tracé aboutit à de vastes régions de sables, conduisant elles-mêmes à d'énormes massifs rocheux et sablonneux où les nombreux affluents de l'ouâd Miya opposeront à l'ingénieur les difficultés d'un régime inconnu, dû aux orages qui ne cessent de raviner les lieux. D'ailleurs, nuls matériaux de construction dans ce trajet d'un pays désolé après lequel, si l'on poursuit, c'est l'inconnu, le vide !...

En ce qui concerne la variante indiquée par la commission supérieure, il est hors de doute que, à partir d'Aïn Taïba, point pris sur la limite des terrains de parcours de nos tribus algériennes, cette direction tombe, elle aussi, dans le vide et l'inconnu. Que disons-nous? Il est certain qu'elle demeure constamment exposée à des difficultés et dangers de toute sorte, notamment aux attaques des suppôts de l'Angleterre, de ces Touareg du nord qui ont assassiné Mac Guire, Joubert, Mlle Tinne, le colonel Flatters et tous les compagnons de ces infortunés. Longeant de trop près la frontière tripolitaine, cette variante est prise en flanc par R'damès qu'occupe actuellement en permanence une garnison turque, détachée du corps d'armée de Tripoli.

La variante dirigée, par Amadr'or, vers le Tchad est de même prise en flanc par R'ât qui s'est laissé traîtreusement imposer, en 1876, le protectorat de la Porte.

Pour ces motifs, les membres de la commission supérieure, délégués du ministre de la guerre, ont été unanimes à repousser le tracé *oriental*.

L'adoption du tracé *occidental* n'est pas plus admissible. Cette solution serait, en effet, de nature à nous créer de graves difficultés internationales, attendu que ledit tracé, suivant l'ouâd Zouzfana, l'ouâd Guîr ou l'ouâd Messaoura, se trouverait partout jalonné d'oasis marocaines. Nous serions, de ce fait, à la merci d'une foule de tribus nomades, absolument indépendantes de l'empire du Maroc. Nous ne pourrions nous soustraire aux effets de leurs attaques incessantes qu'en opérant la conquête du sud marocain — et d'abord celle de Fîguîg — c'est-à-dire en violant les clauses du traité consenti en 1845, au lendemain de la bataille d'Isly.

D'autre part, à mesure qu'on s'approche de l'Ouest, on voit se profiler des dunes de plus en plus inquiétantes au point de vue des moyens d'établissement d'une infrastructure de voie.

A ces causes, le tracé occidental n'a pas su non plus réunir la

majorité des suffrages des membres de la commission supérieure.

Ayant ainsi procédé par voie d'élimination et répudié les tracés longeant respectivement les frontières tripolitaine et marocaine, nous n'avons plus qu'à exposer les avantages que nous offre le tracé *central* préconisé, en 1879, par les ingénieurs Jacqmin et Hardy, le voyageur Soleillet, les généraux de Colomb, Arnaudeau, Colonieu et nombre d'autres membres de la commission.

IV

Sensiblement plus court que ses collatéraux oriental et occidental, le tracé *central* dessine, à peu près, une ligne droite menée d'Alger à Tombouctou et se scinde, tout naturellement, en deux sections : l'une, que nous nommerons *intérieure;* l'autre, *extérieure.* La première correspond à la portion de voie ferrée qui doit couper le territoire de nos possessions algériennes; la seconde, à la ligne de rails qu'il nous faudra poser par les régions sahariennes dont les habitants ne reconnaissent pas encore notre autorité. Celle-ci s'étend d'El Goléa jusqu'aux rives du Niger; celle-là, d'Alger à El Goléa.

Ces deux tronçons du Transsaharien se trouvent, on le conçoit, placés dans des conditions essentiellement différentes. D'Alger à El Goléa, en effet, nous sommes constamment en territoire algérien, nous sommes *chez nous* et, moyennant quelques dispositions et précautions spéciales, nos ingénieurs sont en mesure d'opérer comme en France. Une société privée peut se charger des études; une compagnie concessionnaire, de l'exécution des travaux.

A partir d'El Goléa, au contraire, nous n'avons plus pied *chez nous;* nous sommes à l'étranger, dans un pays qui n'est plus de notre *domaine* et qui n'est pas nécessairement pays ami. Nous entrons sur un territoire qu'habitent ou parcourent des populations dont les sympathies ne nous sont pas encore précisément acquises. Dès lors, nos opérateurs ne seront en sûreté que sous la condition de certain déploiement de forces imposantes, et il deviendra indispensable que le système de construction de la voie ait pour base le fonctionnement en arrière de la voie elle-même. Il faudra procéder à la manière du général Annenkow, le constructeur du Transcaspien et confier l'entreprise à un *bataillon de chemins de fer* installé dans un « train-caserne ». Ce ne sera plus une compagnie, mais l'État qui, seul, pourra utilement intervenir et, seul, présider à l'exécution des travaux nécessaires.

Exposons d'abord le tracé de notre section *intérieure.*

Alger, point de départ, est le grand port de l'Algérie, le siège du gouvernement, le quartier général du 19[me] corps d'armée. A ces

titres, il serait difficile de faire choix d'une meilleure tête de ligne.

D'Alger à Blîdah, bien entendu, nous pratiquons la voie du P. L. M. Puis, empruntant à Blîdah, celle que nous offre l'*Ouest-Algérien*, nous passons par Mouzaïa-les-Mines, Médéah, Ben Chicao et Berrouaghia. Là s'arrête la ligne de pénétration actuellement concédée à cette dernière compagnie. A partir de ce point, par conséquent, nous ne saurions plus que proposer un axe dont s'écartera plus ou moins, à l'est ou à l'ouest, le chemin de fer à exécuter. Nous admettrons que la voie ne fera que festonner de part et d'autre, à la commande du terrain, la route nationale n° 1, d'Alger à Laghouat. Au delà de Laghouat, plus de route dont le tracé préexistant puisse nous guider au cours de nos études. Disons seulement que, partis de cette base d'opérations secondaires pour descendre le méridien d'Alger, nous passerons *à hauteur* de l'oasis des « Beni Mzâb » ; que nous traverserons ensuite les terrains de parcours des « Cha'ânba Berâzga » ; que nous couperons enfin ceux des « Cha'ânba el Mouadhi ».

Les Mzâbites, dont nous occupons aujourd'hui le territoire, mais auxquels nous avons laissé une sorte d'autonomie, seront pour nous de précieux auxiliaires car, outre le génie du commerce, ils ont les capitaux qui le soutiennent et le font prospérer.

Les Cha'ânba sont également commerçants émérites; ils sont, de plus, cultivateurs et, bien assez primitive encore, leur industrie est singulièrement développée. Ils habitent partie sous la tente, partie dans des *qs'our* dont le plus important est sans contredit celui d'El Goléa.

El Goléa se trouve sur le méridien d'Alger, à 900 kilomètres du littoral, en un site qui mesure 420 mètres d'altitude. L'air y est pur; l'eau potable, abondante ; le pays d'alentour, singulièrement fertile. Explorée en 1859, par M. Duveyrier ; en 1873, par le général de Galliffet, la ville est aujourd'hui régulièrement occupée et soumise à l'autorité de la France. Chef-lieu d'une agglomération de plus de soixante-dix villages, ce centre de population tire sa valeur de la position qn'il occupe dans le sud de nos possessions algériennes. Grâce aux conditions avantageuses qu'elle réunit, nous pouvons installer à El Goléa une population nombreuse, y créer un grand chantier, faire de ce point un vaste magasin d'approvisionnements, un *port* ouvert sur la mer saharienne, une base d'opérations des travaux à exécuter ultérieurement dans toute l'étendue de section *extérieure* de notre tracé central.

Voyons cette seconde section.

Qui jette un instant les yeux sur une carte d'Afrique est frappé d'un fait éclatant, celui de l'excellence exceptionnelle du site de

cet archipel d'îlots verdoyants qu'on appelle le *Touât* (forme berbère du mot « oasis »). Ce système de trois à quatre cents oasis est politiquement constitué en une confédération indépendante d'autant de villes ou de villages dont le territoire fédéral mesure 300 kilomètres du nord au sud et 160 de l'est à l'ouest, entre les méridiens d'Alger et d'Oran. Le territoire de cet ensemble de petits États, dont la population totale est évaluée à 450 000 ou 500 000 âmes, est le gîte d'étapes obligé de toutes les caravanes qui se dirigent du nord au sud, ou réciproquement. C'est un vaste caravansérail où tous les voyageurs sont forcément conduits par la fièvre ou la soif; c'est le foyer où viennent se concentrer tous les rayonnements du commerce africain.

Administrativement, les oasis du Touât se groupent en cinq provinces ou circonscriptions dont l'une — le Tidikelt — a pour chef-lieu In-Sâlah.

Clef du commerce de l'Afrique septentrionale avec la vallée du Niger et les bords du lac Tchad, In-Sâlah se trouve à égale distance de Tombouctou, de Mogador, de Tanger, de Tripoli et d'Alger. Immense entrepôt où s'emmagasinent les produits de l'Europe et ceux du Soudan central, cette célèbre In-Sâlah, point indiqué de notre section extérieure, est distante d'El Goléa d'une quinzaine de journées de marche.

Du Touât à Tombouctou, les caravanes peuvent exercer leur choix entre plusieurs chemins. On distingue effectivement, en ce qui concerne ce trajet, les itinéraires qu'ont esquissés Henri Barth, l'Arabe El Ouarani, le capitaine Parisot et M. Camille Sabatier. Le réseau de ces routes peut être pris pour « lieu géométrique » de notre tracé central.

L'itinéraire indiqué par M. Sabatier passe d'abord par les *qs'our* ou *o'gla* (groupe de puits) connus sous les noms d'*In-R'âr*, *Tit't*, *Aqâbli*, *Zaouïet Aïnoun*, *El Malah*, *Chebbi*, *Timadadin*, *Hassi Taïbin* et *Ouallen*. Parvenues en ce dernier point, les caravanes ont à franchir un pas difficile, celui du *Tanezrouft*, stérile plateau calcaire mesurant, du nord au sud, environ 200 kilomètres de largeur, lesquels franchis, lesdites caravanes se rafraîchissent à l'*o'gla* d'*In-Rannan*. De là, elles n'ont plus qu'à traverser l'*Afelele*, désert sablonneux mais couvert de végétation, puis l'*Azaouar'*, vaste plaine fertile et bien arrosée. Elles passent par les « qs'our » de *Mabrouk*, *Mamoun*, *Bou-djebeha* et arrivent enfin en vue de Tombouctou.

Leur voyage a duré trente-trois jours.

V

Objectif naturel de la France et tête de ligne indiquée de notre futur Transsaharien, Tombouctou [1] n'est pas, comme on pourrait le croire, une ville qui nous soit absolument inconnue.

L'Arabe El Hasan de Grenade, dit *Léon l'Africain*, l'explorait aux premières années du seizième siècle, et la description qu'il nous en a laissée ne manque point d'intérêt.

Après ce géographe et les voyageurs portugais — qui faisaient grand mystère de leurs découvertes — le premier Européen qui soit parvenu à Tombouctou est un de nos compatriotes, un Français du nom de Paul Imbert [2].

C'est à des voyageurs de notre dix-neuvième siècle qu'il était réservé de soulever les derniers pans du voile dont s'enveloppait encore la cité tant renommée des bords du Niger. Mungo-Park la visite en 1805; Alexandre Gordon Laing, en 1826; René Caillié y séjourne du 20 avril au 3 mai 1828; Henri Barth, du 6 septembre 1853 au 19 avril 1854. Le docteur Oscar Lenz y touche en 1882 et, tout récemment, au cours de la seconde quinzaine d'août 1887, une canonnière française, commandée par le lieutenant de vaisseau Caron, mouille dans les eaux du port de la reine du Soudan.

Résumons les données acquises.

Située par 18 degrés de latitude nord et 5 degrés 36 minutes de longitude orientale (méridien de Paris), Tombouctou occupe un point du globe d'une importance géographique exceptionnelle.

[1] Il a été publié nombre de dissertations touchant le nom de cette cité fameuse. On sait que les Grecs la nommaient *Hécatompyle;* les Latins, *Tibudium;* les Européens du seizième siècle, *Tombut.* Elle est, aujourd'hui, désignée sous les dénominations paronymiques de *Tìn-bektou* et *Tombouctou.*

Les Sahariens appellent *t'ìn* la terre séchée au soleil, l'argile dont ils font les briques grossières employées dans la construction de leurs maisons. Ce mot implique par extension la signification de groupe d'habitations, de *ville;* il entre, à titre de préfixe, dans la composition du nom de nombre de centres de population.

Pour ce qui est de « Tombouctou, il convient d'observer que les paronymes *timbo, timbi, tembé, tombo* expriment, en divers idiomes soudanais, une idée de grandeur, d'animal énorme (tel que l'éléphant), de cours d'eau considérable (comme le Niger), de vaste édifice, de place forte respectable, de mouvement de terrain d'altitude prononcée et, en particulier, de haut mamelon tronconique analogue à celui qui sert d'assiette à la « reine du Soudan ».

[2] Né aux Sables-d'Olonne, Paul Imbert accompagnait son maître, un Portugais renégat envoyé à Tombouctou par le gouverneur du Tafilet. Ce voyage est d'une date antérieure à l'année 1670.

Etablie, en effet, au grand coude du Niger [1], comme Orléans l'est en France au coude de la Loire, ce centre de population était un *emporium* indiqué. Et cette ville n'est le siège d'un marché considérable que parce qu'elle se trouve assise au point de croisement d'une pléiade de routes naturelles, que le commerce pratique depuis un temps immémorial. De Tombouctou, l'on peut piquer, dans la direction du nord : soit sur l'ouâd Draâ, par Taodeni, soit sur In-Sâlah, par Mabrouk; puis d'In-Sâlah sur R'damès et Tripoli. A l'ouest, ce magnifique centre d'affaires est, par le haut Niger, en relation avec le Sénégal; au sud, par le Niger inférieur, avec le golfe de Guinée; à l'est, enfin, avec le bassin du lac Tchad et les grandes places de commerce Kano et Koukaoua, par le cours du Bénoué et les routes Bouroum-Agadès et Saï-Kano. Tombouctou est donc une ÉTOILE de voies de communication, étoile qui rayonne à la fois vers les bouches du Niger, vers l'Atlantique, la Méditerranée et le delta du Nil.

L'histoire de Tombouctou, nous la savons approximativement. Les origines de la ville se perdent dans la nuit des âges. Au cours de son récit du voyage des Nasamons ou habitants de la Tripolitaine, Hérodote fait mention d'un grand centre de population nègre, centre que baigne un fleuve coulant de l'ouest à l'est. Ce fleuve, c'est évidemment le Niger, et cette ville, Tombouctou.

Tombouctou fut connue des Carthaginois qui la désignaient sous le nom d' « Hécatompyle » ou ville au cent portes, un nom qui convient admirablement à la « belle étoile » rayonnant si bien en tant de directions diverses. Les Romains l'appelaient *Tabudium*.

Tombée successivement au pouvoir du Carthaginois Hannon et du Romain Balbus, la malheureuse cité fut, à plusieurs reprises, détruite de fond en comble et ne put définitivement renaître de ses cendres qu'au onzième siècle de notre ère, sous la main vigoureuse d'un chef de Touaregs du nom de Mansa-Slîman. Depuis lors, elle n'a jamais cessé d'affirmer sa vitalité, malgré de grands désastres.

Son histoire militaire abonde effectivement en événements terribles. Elle est prise, au quatorzième siècle, par Mansa-Moussa, souverain du Melle; puis, par les Mossi; reprise par un autre Mansa-Slîman, nouveau roi du Melle. Au quinzième siècle, elle tombe aux mains d'At-Kil, chef des Touaregs-Massoufa, puis en celles de Sonni-

[1] A vrai dire, Tombouctou n'est pas exactement sur le Niger; elle en est à 9 ou 10 kilomètres. *Kabara*, qui lui sert de port, est une petite ville assise sur le versant d'un grand mamelon à profil de cloche. Le bassin qui s'ouvre au pied de ce mamelon affecte une forme circulaire d'une régularité telle qu'on le dirait dessiné de main d'homme, mais il est bien l'œuvre de la nature.

Ali, sultan des So-nraïs (1469). Au seizième, sous le règne d'Askia, Tombouctou atteint l'apogée de sa splendeur. Ses richesses sont considérables; elle a deux flottes, de cent voiles chacune, mouillées au port de Kabara; maîtresse absolue du Niger, elle est bien devenue la « reine du Soudan ».

C'est alors que s'allument les convoitises de l'empire du Maroc. Conquise, en 1592, par le sultan Moulaï-Ahmed, Tombouctou demeure, jusqu'en 1826, occupée par les « Rouma » (soldats de l'armée marocaine). A cette époque, un parti de Foullanes s'en empare et garde, dix-huit ans durant, sa conquête; mais les conquérants sont, à leur tour, vaincus. Ils cèdent, en 1844, la place à des Touaregs du Taganet qui y dominent encore aujourd'hui.

Quelques mots maintenant touchant l'état religieux, la littérature et le commerce du pays.

Les régions nigritiennes dont l'ensemble constitue le *Tekrour* ont été païennes jusqu'au septième siècle de notre ère. Les Sâ, ou Sô, immigrants sémites y ont alors détruit une foule de superstitions et de cultes barbares notamment celui du poisson « ayou » (*Manatus Vogelii*). C'est du septième au dixième siècle que l'islamisme s'y est introduit, importé par des Berbères du Nord venus en conquérants sur les bords du Niger. Sâ-Kassi, le quinzième roi de la dynastie des Sâ, ne l'a embrassé que l'an 1009 de notre ère ou 400 de l'hégire. La religion de Mahomet jeta de profondes racines dans le pays. En 1213, le roi Baramindana fait le voyage de la Mecque; en 1326, Mansa-Moussa s'acquitte du même devoir. Ce dernier prince, extrêmement pieux, couvre de mosquées magnifiques le sol de Tombouctou, qui devient dès lors une sorte de la Mecque d'Afrique. De 1495 à 1498, le roi Mohammed Askia fait, à son tour, le même pèlerinage. Au quinzième siècle, le Tekrour entend la prédication de Mohammed Abd-el-Kerim, le grand apôtre du Soudan, mort en 1553. « A Tombut, écrivait alors Léon l'Africain, il y a plusieurs prêtres et docteurs qui sont tous assez raisonnablement par le roi salariés... Ce roi est mortellement ennemi des juifs, qui ne les endurerait pour rien au monde mettre le pied en sa cité. »

C'est au célèbre Mansa-Moussa, sultan du quatorzième siècle, qu'on attribue la création de la bibliothèque publique de Tombouctou. Ultérieurement, Mohammed Askia, y réunit de grands trésors littéraires. « Ce roi, dit encore Léon l'Africain, porte grand honneur à ceux qui font profession des lettres et, pour ce regard, on apporte dans cette cité des livres écrits à la main qui viennent de Barbarie, lesquels se vendent fort bien, tellement qu'on en retire plus grand profit que de quelque autre marchandise qu'on sache vendre. »

C'est à Tombouctou qu'Henri Barth a trouvé le fameux *Tarich e'Soudan*, ouvrage d'Ahmed Baba, écrit vers le milieu du dix-septième siècle et comportant l'histoire du royaume depuis son origine jusqu'en 1640. Le grand voyageur allemand a, d'ailleurs, rencontré chez des particuliers nombre de manuscrits arabes, portugais, espagnols, latins et même grecs. « Alors, dit-il, je me suis rappelé cette prophétie de Jackson : *Un jour viendra où nous corrigerons nos auteurs grecs et latins sur des textes venus du Soudan.* »

Chaque année, à l'ouverture de la foire de novembre, il arrive à Tombouctou des Turcs de Tripoli, des Arabes algériens, des gens de R'damès et d'In-Sâlah; des Touaregs du Nord; des Soudanais de Koukaoua, de Kano, du Sô-koto; des Maures du Sénégal, notamment de Bamakou, de Sego, de Sân-sandig et de Djenné.

Il s'importe couramment à Tombouctou des cotonnades de Manchester, des soieries de Lyon, des toiles de Saxe, des verroteries de Venise, des merceries de Nüremberg, des sucres et savons de Marseille, des soies communes et des *chechia* de Livourne, des lames de sabre de Solingen, des fusils de Liège, du sel, du tabac, de la quincaillerie, des cordes, du papier, du beurre, de l'huile, du thé, des parfums, des bijoux, des pièces de monnaies d'argent et mille autres objets divers. Les arrivages annuels d'articles de Manchester représentent une valeur d'environ 40 millions de francs; de Venise, 50 millions; de Lyon, 20 millions, etc. Au total, le commerce d'importation se chiffre par 7500 tonnes de marchandises.

En retour, Tombouctou exporte en Europe nombre de produits tels que tabacs rustiques, cotons courte soie, indigos, riz et millets, gommes, ivoires, cires d'abeilles, pelleteries, plumes d'autruche, poudres et lingots d'or, plantes médicinales, civette, encens, noix de coco, noix de koka, beurre végétal, articles de ferronnerie, de maroquinerie, de bijouterie, de grands plats et des seaux en peau de buffle séchée au soleil, etc., etc. Ensemble aussi, de 7 à 8000 tonnes de marchandises.

Ces chiffres, qui expriment l'importance des exportations et des importations, ne manqueraient assurément point de grossir au centuple le jour où l'activité européenne viendrait imprimer derechef aux affaires cette ferme direction qui les faisait si florissantes au quinzième siècle, au temps où le roi Jean II de Portugal entretenait à Tombouctou des agents consulaires.

VI

Donc le continent africain ouvre à notre activité des perspectives séduisantes.

On gémit aujourd'hui de ce que l'industrie est dans le marasme.

On dit et l'on répète que le commerce souffre, que la marine marchande — faute d'aliments — se meurt. Eh bien, à la marine, au commerce, à l'industrie l'Afrique laisse envisager des horizons à perte de vue, elle offre des débouchés d'une profondeur insondable.

Quelles denrées, en effet, quelles précieuses matières premières notre commerce d'importation ne peut-il pas demander au Soudan? Et quels bénéfices à tirer du placement en Europe de tant de marchandises obtenues sur les lieux dans des conditions de bas prix ridicule!

Et notre commerce d'exportation au Soudan central, à quel trafic rémunérateur n'est-il pas en droit de prétendre? Sait-on, par exemple, ce que se vend à Tombouctou l'un de ces petits miroirs qu'on se procure pour quelques centimes dans nos bazars de France? Trois francs soixante-quinze! Et tout à l'avenant.

Ce n'est pas toutefois l'appât d'un lucre facile qui doit nous faire courir aux rives du Niger. Les opérations qui nous y appellent nous sont, pour ainsi dire, imposées par une situation économique aujourd'hui très tendue. Qui veut se convaincre de ce fait déplorable n'a qu'à jeter les yeux sur l'état comparé de nos importations et exportations en matière de produits originaires d'Afrique. A cet égard, l'excédent de nos importations se chiffre, bon an mal an, par 823 900 000 francs, soit *près d'un milliard*. Or si, renonçant à la malheureuse habitude que nous avons prise de nous adresser à des intermédiaires, nous marchions droit au but; si nous allions franchement puiser aux sources équatoriales, nous pourrions, non seulement nous suffire à nous-mêmes, mais encore exporter chez nos voisins d'Europe tout l'excédent de nos besoins.

Outre les intérêts économiques de la France, il faut encore, en cette affaire, prendre en considération les intérêts généraux de la civilisation bien entendue et faire, s'il se peut, œuvre morale. Or il est aujourd'hui dans cet ordre d'idées plus d'une question à l'étude et, en première ligne, celle de l'abolition de l'esclavage. « Le cardinal Lavigerie, dit M. Estancelin, a montré le rôle réservé à la France, celui d'arracher à la mort et à l'esclavage de malheureuses populations aujourd'hui décimées par centaines de mille par ces troupes de métis arabes qui, munies d'armes à feu perfectionnées, font là-bas des battues à l'homme comme nous faisons des battues au lièvre, massacrant les vieillards et emmenant tout ce qui est valide, enfants et jeunes filles. La presse française s'est unanimement associée aux sentiments du grand cardinal. »

En pareille matière, il ne suffit pas de faire appel aux sentiments généreux. Ce qu'il faut, pour réussir, c'est viser froidement et virilement le but qu'on veut atteindre. Nous sommes en un temps

où la science et la raison économique dominent; c'est à elles qu'il convient de demander la solution du problème.

Pour purger le continent africain des marchands d'hommes qui l'infestent, une gendarmerie de quelques milliers de soldats constituée en cordon sanitaire peut assurément rendre de grands services; mais, pour combattre promptement et victorieusement le mal, il faut avant tout opposer à son expansion une puissante action antagoniste; il faut susciter des intérêts qui contrarient les siens; il faut démontrer aux traitants qu'on trouve à vendre de la chair humaine moins de profit qu'à faire un honnête trafic de marchandises; il faut leur prouver, chiffres en main, que, grâce à la facilité des communications due à notre chemin de fer, ils auront tout avantage à faire le commerce des ivoires, des gommes, des cires ou de la poudre d'or. Quand cette idée aura conquis chez eux son rang de vérité incontestable, la traite des noirs se raréfiera, la vente du bétail humain fera scandale, et le fléau finira — peut-être — par disparaître de la surface du continent africain.

Voilà, croyons-nous, le moyen curatif le plus direct et le plus rapide auquel il soit possible de recourir pour cicatriser cette vieille plaie — toujours saignante — de notre pauvre humanité.

VII

Notre ligne transsaharienne aura environ 2800 kilomètres de développement total [1]. Ce chiffre, qui eût été, il y a trente ans, de nature à faire reculer les plus audacieux, nous paraît aujourd'hui très ordinaire. On est même en droit de le dire modeste par rapport aux 6000 kilomètres du rail-road de New-York à San-Francisco, et aux 11 000 werstes que doit mesurer le tracé du chemin de fer transsibérien.

Les difficultés *matérielles* d'exécution de ce projet résulteront, dit-on, de la fréquence des dunes, des tempêtes de sables mouvants, du manque d'eau et de matériaux de construction, surtout des rigueurs excessives d'un climat brûlant.

Ces difficultés diverses, il importe de les soumettre à l'analyse.

Les dunes opposeraient sans doute un obstacle sérieux au passage de notre voie ferrée, et le franchissement de ces amas de sables entraînerait des travaux d'art d'un coût assez considérable.

[1] D'Alger à El Goléa. . . . . 900 kilomètres.
D'El Goléa à In-Sâlah, quatorze journées de marche, de 40 kilomètres l'une. . . . . 560 —
D'In-Sâlah à Tombouctou, trente-trois journées. . . 1320 —
Ensemble. . . 2780 —

Mais, heureusement, d'un tableau très instructif dressé par M. Duveyrier il appert que la région comprise entre le Touât et le Niger est absolument *libre de dunes*. Notre tracé central ne fait que côtoyer quelques buttes d'un relief insignifiant.

Mais, ne manque-t-on point d'objecter, n'avons-nous pas à craindre des tempêtes de sables? Ne risquons-nous pas d'être pris par ces tourbillons pulvérulents dont les hélices enveloppent si souvent les caravanes et les ensevelissent corps et biens? Qui ne se rappelle l'épisode de l'armée de Cambyse engloutie sous la tourmente arénacée? En vérité, nous voici à la fin du dix-neuvième siècle, et la légende des soldats perses nous semble avoir fait plus que son temps.

Comme l'antique Libye, l'Asie centrale est semée de sables mouvants dont les ingénieurs russes ont dû se préoccuper, mais cet accident prévu ne les a pas empêchés de pousser jusqu'à Samarkand. A leur exemple, nous pousserons jusqu'à Tombouctou. Assurément, il se frappe, de temps à autre, en Afrique, des coups de sirocco qui font voler les sables du désert et qui, *à la longue*, en modifient le modelé; mais ce n'est pas sur une ligne en exploitation que les ensablements sont à craindre. D'ailleurs, pour protéger cette ligne, nous pourrons faire des *parasables* et, à l'instar des Sahariens qui défendent leurs oasis contre l'invasion des dunes mobiles, établir méthodiquement, là où besoin sera, des cours de clayonnages en *djerid* (branche de palmier dépouillée de ses feuilles).

En matière de création d'une ligne de fer quelconque, la question de l'eau est évidemment de première importance. Exposées aux rigueurs d'un climat continental caractérisé par de violentes alternances de chaleur et de froid extrêmes, les contrées désertiques de l'Asie sont absolument privées d'eau et, par conséquent, de toute espèce de végétation. Les déserts d'Afrique, au contraire, renferment en leur sous-sol d'immenses ressources naturelles dont on peut aisément tirer parti. C'est à cette richesse en eaux souterraines qu'est due la fertilité providentielle de ces oasis où les caravanes font relâche; c'est grâce à ce règne continu de nappes inférieures qu'il sera facile de conjurer partout les effets d'une sécheresse atmosphérique excessive.

En Asie centrale, au désert de Gobi, il ne se trouve aucune espèce de matériaux de construction; au Sahara, les rochers des *gour* (îlots calcaires), fourniront en abondance des pierres et de la chaux pour nos travaux de maçonnerie; les oasis, du bois de palmier, pour nos traverses; les *h'amad* (plateaux rocheux), du ballast et du sable, etc.

Mais, se demande-t-on, des Européens pourront-ils travailler, pourront-ils vivre sous le ciel saharien? Assurément. Bien que soumis à l'action des hautes températures, le Sahara est essentiellement salubre et, pour ce qui est du climat, notre théâtre d'opérations se trouve placé dans des conditions bien meilleures que celles des régions asiatiques. Le continent africain est, en effet, baigné, au nord et à l'ouest, par de vastes mers qui en tempèrent, jusqu'à un certain point, les chaleurs accablantes. Les contrées de l'Asie centrale, que coupe aujourd'hui le chemin de fer transcaspien, sont, au contraire, loin de tout océan qui les puisse rafraîchir. Elles subissent des températures estivales comparables à celles de l'Afrique; et, d'autre part, le thermomètre y accuse souvent, durant l'hiver, des températures de plus de 20 degrés au-dessous de zéro. Or les Russes ont vaillamment fait face aux rigueurs excessives du climat de l'Asie; ne saurions-nous donc pas supporter celles du climat saharien, qui sont moindres?

En somme, des considérations qui viennent d'être rapidement présentées il appert que les difficultés *matérielles* d'établissement d'une ligne transaharienne seront bien moindres que celles dont le général Annenkow a eu raison au cours de sa traversée de l'âpre pays qu'on trouve entre la mer Caspienne et Merv.

VIII

Mais il est, ajoute-t-on, des difficultés d'un autre ordre auxquelles se heurtera l'exécution du transsaharien. Des conflits internationaux ne manqueront pas de s'élever. Le fanatisme religieux des populations et les farouches instincts du Touareg créeront mille obstacles. La situation économique du Sahara et du Soudan va nécessairement subir une perturbation profonde dont les victimes feront remonter l'origine à la France. Les indigènes refuseront leur concours; nos ingénieurs ne trouveront point de main-d'œuvre, etc., etc.

Examinons rapidement la valeur de ces objections.

Le Touât, a-t-on prétendu, ne manquerait pas de demander aide et assistance au sultan du Maroc, ce souverain dont il ne reconnaît l'autorité que dans les circonstances graves, et le sultan réclamerait aussitôt l'appui de la Porte ou de l'Allemagne, de l'Espagne ou de l'Angleterre, ou même à la fois celui des quatre puissances, lesquelles ne seraient pas fâchées de trouver l'occasion d'intervenir. Mais la France ne songe nullement à violenter le Touât, à forcer le passage au travers de ses forêts de palmiers, ni même à en frôler les frontières. Si nous n'arrivons pas à le persuader, si nous devons

nous heurter à un refus péremptoire, eh bien, qu'à cela ne tienne, nous passerons ailleurs que par ses oasis. Rien ne nous imposant l'obligation d'y pénétrer, nous pratiquerons latéralement un champ neutre; nous prendrons pour assiette de nos travaux d'infrastructure un terrain sur lequel personne ne saurait invoquer un droit de premier occupant. L'Angleterre ou l'Espagne, l'Allemagne ou la Turquie n'auront de cette façon rien à dire.

Au nombre des difficultés qu'on nous signale se place ensuite le prétendu fanatisme des populations sahariennes. Il est aujourd'hui bien tiède, le zèle des sectateurs de l'islâm; et même leur foi se perd, au dire du chérif de la Mecque. Nous les croyons absolument incapables de sacrifier le moindre de leurs intérêts temporels à l'espoir du triomphe de la cause du Prophète. La *fettoua* (déclaration officielle des docteurs de la foi musulmane) leur permet, d'ailleurs, de vivre en paix avec nous sans aucun remords de conscience. Les agents des Snoussî font bien un peu d'agitation au Sahara, mais les notables commerçants du Touât ne prêtent guère l'oreille à des prédications qu'ils disent ne plus être de leur temps.

Quant aux Touareg, le culte qu'ils professent ne les gêne pas beaucoup ou, pour mieux dire, leur indifférence en matière de religion est à peu près complète. Soit, répond-on, mais ce sont des brigands en grandes bandes; ils sont plus redoutables que les Sioux du nouveau monde, et l'on sait que ceux-ci attaquent fort bien des trains de chemins de fer. Comment prévenir les actes de violence des pirates du Sahara?

Il est vrai que les Touareg ont mauvaise réputation. Ce sont des voleurs de grand chemin, des coupeurs de route, n'ayant d'autre métier que celui de suivre les caravanes pour les protéger ou les piller selon qu'elles consentent ou refusent le payement d'un droit de passage. Eh bien, ces troupes de malfaiteurs ont été, jusqu'à un certain point, réhabilitées. Au fond, dit M. de Polignac, le chef d'un groupe de ces Touaregs redoutables n'est autre chose qu'une sorte de capitaine au long cours qui se charge, moyennant finance, du soin de faire parvenir à destination les marchandises dont on lui a confié la conduite. Pourquoi ne pas traiter tout simplement avec ce maître de cabotage, qui s'estimera heureux de nous servir, moyennant une rente modique régulièrement payée? Il suffirait de consentir, à cet effet, une dépense minime; de donner aux hommes de cette maréchaussée saharienne une rémunération fixe, une *solde* dont ils pussent vivre. Ils sont de race perfectible; sachons nous les attacher par les liens de l'intérêt et, avec eux, nous serons les maîtres du désert.

Enfin, dit-on, le fait de la construction du chemin de fer va jeter

en Afrique une perturbation économique des plus profondes; y ruiner, entre autres, l'industrie des transports, la seule qui assure aux indigènes des moyens réguliers d'existence. Le chameau constitue la partie la plus nette de la richesse de toute tribu saharienne; depuis un temps immémorial, les populations africaines fournissent à la caravane ses instruments de travail et tirent directement profit de la location de leurs animaux. Peut-on les frustrer ainsi de leurs gains légitimes?

Tel n'est point vraiment le dessein de ceux qui songent à la création d'une ligne transsaharienne, mais les promoteurs de ce projet ont, avec raison, observé que le mode de transport actuellement en usage est singulièrement barbare et a pour effet de grever toute espèce de marchandises de frais considérables, d'en majorer le prix dans des proportions exorbitantes. On ne saurait nier que l'inauguration d'une voie ferrée ne constitue un progrès économique devant lequel il faille s'incliner. Sans doute, une commotion est inévitable, mais le trouble ne tardera pas à se dissiper; un ordre nouveau s'établira de l'avènement duquel les indigènes ne tarderont pas à s'applaudir. « Le Touât viendra à nous, dit fort bien le général Colonieu, dès que nos produits arriveront dans son voisinage à des prix insignifiants par rapport à ceux de la mercuriale locale. »

Du reste, l'emploi du chameau ne sera pas annihilé au Sahara plus que ne l'a été, en France, celui du cheval de trait. Seul, le sens des parcours changera; les itinéraires de caravanes se feront transversaux pour venir alimenter la voie ferrée, à la manière des rivières et ruisseaux qui confluent au fleuve collecteur. Notre Transsaharien ne ruinera donc personne. Bien plus, de la construction de cette voie nouvelle datera le début de la plus heureuse des révolutions économiques. On sait que le Soudan n'a pas de sel plus que le Sahara n'a de blé. Notre chemin de fer leur portera ces denrées de première nécessité.

Les Sahariens ne s'y trompent pas, d'ailleurs, témoin le vieux cheikh de N'gouça déclarant franchement aux membres de la première mission Flatters que, le moment venu et malgré ses quatre-vingts ans, il irait travailler lui-même aux terrassements de la voie, afin de donner l'exemple à sa tribu.

La main-d'œuvre ne nous fera donc point défaut pour nos travaux d'infrastructure. Nous trouverons autant de terrassiers qu'il nous en faudra parmi les Kabyles algériens, les Marocains, les Mzâbites, les Cha'ânba, peut-être même les Touâtia.

Observons enfin que la transition sera douce entre l'état de choses actuel et celui que nous cherchons à faire prévaloir. Aucun

changement brusque ne se fera sentir; et cela, grâce à l'ordre d'exécution des travaux. Les auteurs du projet se proposent, en effet, de n'y procéder, tout d'abord, que dans l'étendue de la section — dite *intérieure* — qui s'étend d'Alger à El Goléa. Ils méditent de commencer par faire d'El Goléa un *port* ouvert sur la mer saharienne, une tête de ligne, un groupe de docks où les caravanes pourront venir s'approvisionner de marchandises françaises, en échange des produits qu'elles y apporteront.

« Et nous hésiterions, dit M. Estancelin, à entreprendre une œuvre qui serait aussi considérable pour notre pays et plus considérable encore que la découverte du nouveau monde!... Je me refuse à le croire. C'est parce que les intérêts de la France sont supérieurs aux vicissitudes politiques que j'appelle l'attention des hommes de tous les partis sur une œuvre qui peut être l'honneur de la république comme de la monarchie; sur une œuvre *uniquement française*, où les intérêts religieux, politiques et matériels sont réunis dans un but commun et trouveront tous une commune satisfaction. Nous avons aujourd'hui l'occasion de grouper tous les intérêts de la France; de réunir, dans un but patriotique, les hommes de toutes les opinions. Ne la laissons pas échapper. »

Encore un mot :

Nous devons nous hâter d'entrer et de marcher résolument dans la voie indiquée. Il y a urgence à ne pas nous y laisser prévenir ou distancer par des compétiteurs. Relisons, à ce propos, ces lignes de feu Jacqmin, le regretté directeur des chemins de fer de l'Est :

« Par ses voyageurs, ses négociants, ses diplomates, l'Angleterre a su prendre pied sur plus de la moitié des rivages africains. De Tunis, des explorateurs anglais et allemands se dirigent, sans discontinuité, vers le sud-ouest du continent convoité; d'autres, partant du Maroc, marchent vers le sud-est. Ils finiront par se rencontrer et nous barreront le passage.

« D'autre part, les gouverneurs turcs de Tripoli cherchent à se rattacher les Touaregs; l'empereur du Maroc prétend exercer des droits de suzeraineté sur les tribus des oasis du Touât. Si l'on n'y prend garde, l'Algérie sera bientôt un territoire FERMÉ AU SUD par le Maroc et Tripoli. Il n'est que temps de parer aux dangers qui nous menacent. »

Qu'on veuille méditer ces considérations patriotiques; nous ne saurions trouver de meilleure péroraison.

Lieutenant-colonel HENNEBERT.

LE CULTE DE LA CROIX

AVANT JÉSUS-CHRIST

La Croix de Jésus-Christ devait remplir un trop grand rôle dans le monde, pour que Dieu ait voulu la dérober à la vénération des hommes pendant cinq ou six mille ans.

Dès la chute originelle, en même temps qu'il promettait un Sauveur à nos premiers ancêtres, Dieu leur révélait que la croix serait l'instrument du salut, l'autel de la rédemption. Et l'humanité tomba à genoux devant ce signe sacré, et lui voua un culte qui ne s'est pas démenti depuis l'Éden jusqu'au Calvaire, où Jésus-Christ, par son immolation sur la croix, accomplissant la grande promesse, réalisa le plan divin, en fit resplendir la merveilleuse unité, et mit ainsi en pleine lumière la divinité du christianisme.

Le christianisme, c'est l'unique, universelle et perpétuelle religion : la religion de la croix.

Nue pendant les longs siècles qui ont précédé le Golgotha, parce qu'elle attendait l'adorable Victime, la croix porte enfin triomphalement dans ses bras le Sauveur des hommes. Elle n'est plus, comme autrefois, la prophétie de la rédemption, elle en est le mémorial. La croix est devenue le crucifix. Et l'Église nous le présente comme le gage de notre salut, de notre vie et de notre résurrection morale et sociale. *In quo est salus, vita et resurrectio nostra.*

O France, lève les yeux vers le crucifix. C'est d'en haut que le baume descendra sur tes blessures. Ne sens-tu pas que les ennemis de la croix, en essayant d'en voiler à tes yeux la bienfaisante splendeur, t'ont bouleversée de fond en comble ? Tu ne redeviendras toi-même, ô France, tu ne retrouveras la puissance de ton génie, la noblesse de ton grand cœur, tu ne reverras luire sur toi la justice et la liberté, et les nations ne te salueront de nouveau comme leur reine, que le jour où, à genoux devant le crucifix, tu chanteras avec l'Église : *Nous vous adorons, ô Christ, et nous vous bénissons, parce que, par votre sainte Croix, vous avez racheté le monde.*

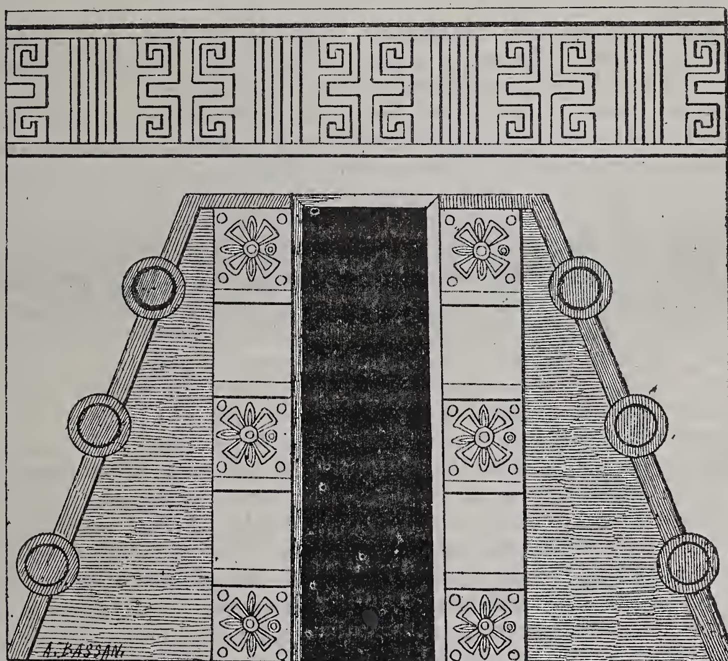
I

LA CROIX AVANT JÉSUS-CHRIST

Ceux qui ont suivi les découvertes archéologiques faites, depuis le commencement de ce siècle, en Égypte, en Assyrie, en Chaldée, dans la Troade, en Phénicie, en Grèce, dans tout l'Orient, et, en Occident, dans les cimetières étrusques et celtiques de l'Émilie, dans les Mané des Gaules, les barrows et les tumulis d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de Suède et de Norwège, ceux-là sont témoins d'un fait étrange et, à coup sûr, inattendu. Presque tous les monuments antiques, rendus à la lumière, sont marqués du signe de la croix. Qu'il s'agisse des scènes de la vie religieuse, civile ou militaire des anciens, la croix se retrouve partout.

Les dieux ont la croix à la main ou sur la poitrine, ou sur leur robe, ou au sommet de leur sceptre. Temples[1], autels, vases sacrés,

[1] A l'Exposition universelle, il y a deux temples non chrétiens, l'un au Champ de Mars, près de la tour Eiffel; l'autre sur l'esplanade des Invalides. Tous les deux sont marqués du signe de la croix.



Porte et frise du temple aztèque (ancien Mexique), à l'Exposition universelle, 1889.

Le temple du Champ de Mars est mexicain ou plutôt aztèque, car son style architectural est celui des races qui peuplaient cette partie du

vêtements des prêtres, des prêtresses et des victimaires, gâteaux d'offrande, victimes destinées aux sacrifices, tout ce qui tient au culte porte la croix.

Les maisons [1] offrent autant de croix que les temples. La porte est ordinairement marquée d'une croix. Les fenêtres sont assez souvent en forme de croix, ou fermées par des rideaux ornés de la

nouveau monde, avant l'arrivée des Européens. L'architecte s'est inspiré des travaux faits sur l'art mexicain ancien par Humboldt, Lenoir, Hurou, et des documents contenus dans les ouvrages de lord Kingsborough, Dupaix, Brasseur de Bourbourg; le temple du Soleil symbolise les croyances des races primitives du Mexique. Aussi la croix y figure-t-elle avec honneur. La frise de ce temple du Soleil présente une multitude de croix latines; en outre, chaque porte est encadrée entre six belles croix de Malte.

L'autre temple, élevé sur l'esplanade des Invalides, et que les livrets désignent sous le nom de pagode d'Angkor-Wât, n'est, en réalité, qu'un fragment de l'immense pagode d'Angkor-Wât, un des monuments les mieux conservés de cette incomparable architecture que nous ont laissée les Kmers, dont les Cambodgiens actuels croient être les descendants. Tout le soubassement de cette pagode brahmanique est orné de croix.

[1] Voir à l'Exposition universelle, dans le quartier des *Habitations humaines*, au quai d'Orsay, la maison étrusque et la maison phénicienne, qui datent de mille à quinze cents ans avant Jésus-Christ.

Cette restitution, due à l'initiative de M. Charles Garnier, n'est pas une œuvre d'imagination. L'éminent architecte « a voulu s'entourer de tous les documents réunis par l'érudition patiente des archéologues, il a utilisé les découvertes les plus récentes, il a recueilli sur chaque pierre le témoignage des savants les plus compétents : dans les constructions qu'il a élevées, pas une pierre, pas une charpente, pas une moulure, pas un détail de plan ou d'ornementation qui ne puisse se justifier par des preuves authentiques, et défier la critique la plus minutieuse; si nos ancêtres qui vivaient il y a deux mille ou quatre mille ans, si quelques contemporains de Salomon, de Sésostris, étaient rappelés à la lumière et venaient visiter les habitations du quai d'Orsay, chacun d'eux reverrait, telle qu'il l'a laissée, la demeure qu'il habitait de son vivant, et se retrouverait chez lui [1]. »

Pour ce qui regarde en particulier l'habitation étrusque, « des modèles en terre cuite provenant de fouilles, ont servi de base à la composition générale; pour la disposition de la galerie et pour la décoration intérieure où l'architecte a dû introduire une part personnelle, il s'est inspiré de constructions antiques existant encore en Toscane et qui, pendant plusieurs mois, ont été l'objet de ses études. Tout, dans cette restitution étrusque, a donc un caractère général d'authenticité [2] ».

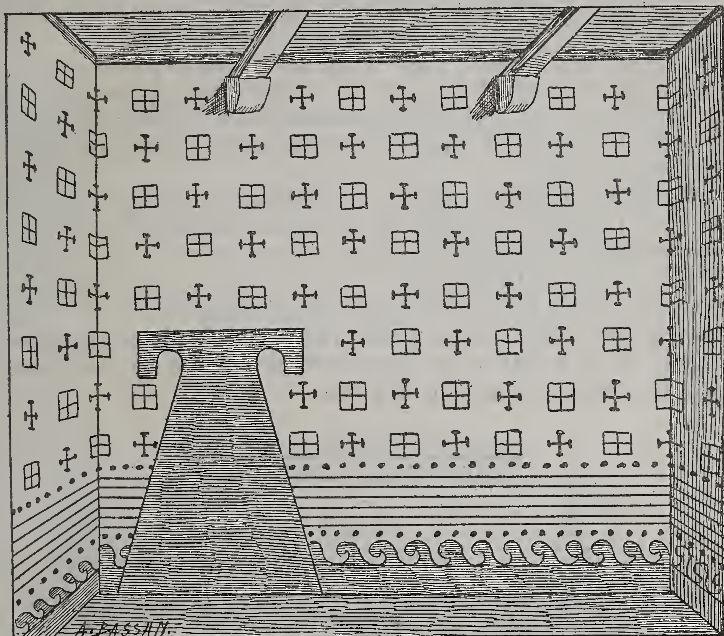
Eh bien, entrez dans cette maison et comptez, si vous en avez le loisir, les croix qui en décorent, je devrais dire qui en sanctifient les murs. Il y

[1] A. Ammann, *Guide historique à travers l'Exposition des Habitations humaines*, reconstituées par Charles Garnier. Hachette, 1889.

[2] *Ibid.*, p. 27-28.

croix. Le lit qui sert pour les repas, le lit de repos, offrent un grand nombre de croix. Le peintre a la croix dans son atelier; le scribe, sur sa palette. La croix préside aux classes de grammaire, de musique et de dessin. Les plats et les assiettes, dont on étalait déjà le luxe sur les murs de la salle à manger, ont le fond orné de la croix, que l'on retrouve encore sur les vases de terre, les

en a cent soixante; quarante sur chaque côté. Nous donnons ici un de ces murs avec les croix.



Décoration intérieure d'une maison étrusque, 1000 ans avant J.-C.
(Exposition universelle, 1889.)

Le gardien nous a raconté la visite que M. le Président de la République, M. Renan et les membres de l'Institut ont faite à la maison étrusque, et leur étonnement à la vue de tant de croix. Nous serions curieux de savoir comment les illustres personnages expliquent cette dévotion à la croix, mille ans avant Jésus-Christ, et s'ils trouvent cela *naturel.*

Un peu plus loin, une haute maison, aux couleurs éclatantes, dresse dans le ciel ses masses de charpentes curieusement travaillées, avec ses fenêtres garnies de stores bariolés, avec son élégante loggia : c'est l'habitation phénicienne. « Les documents faisaient un peu défaut pour la restitution de la maison phénicienne; ils ne donnaient que les bornes et la corniche du soubassement, l'arrangement des colonnes, les chapiteaux et la couverture de la loggia, et l'indication des mâts de couronnement; les textes indiquaient en outre que les maisons avaient plusieurs étages et que les

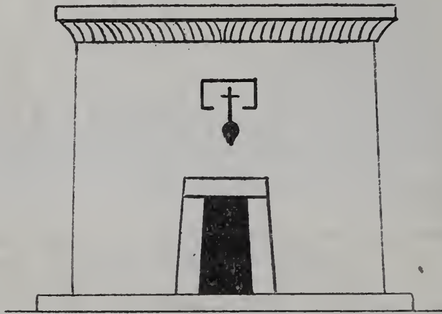
boutons, les bouteilles, les couteaux, les têtes de clous, etc. Les balles peintes qui servaient aux jeux des jeunes filles, les hochets qu'elles agitaient en dansant, portaient la croix.

Il en est de même des objets de toilette. La robe des femmes est constellée de croix; la bandelette qui retient leur chevelure, la fibule d'or qui attache leur tunique; leurs épingles, leurs colliers,

architectes phéniciens employaient fréquemment les charpentes, qu'ils savaient orner à merveille. Avec ces renseignements, complétés par ceux que fournirent verbalement M. Renan et d'autres illustres savants, on s'est efforcé de rendre autant que possible le caractère de l'architecture phénicienne [1]. »

La façade de cette maison phénicienne offre trois superbes croix peintes des plus vives couleurs, et les mâts de couronnement qui se dressent dans le ciel, portent tous des croix à leur sommet, sans compter cette rangée de signes symboliques qui, d'après les archéologues, ne sont pas autre chose que des croix ansées.

La maison égyptienne du temps de Ramsès II, — nous en demandons pardon à M. Garnier, — nous semble moins complète. L'auteur, dit-on, « a reconstitué cette habitation d'après les peintures égyptiennes prises dans les ouvrages de Champollion et de Nicolini, et les renseignements authentiques fournis directement par le savant égyptologue, M. Maspéro ». Il est à regretter que M. Garnier n'ait pas eu la pensée de consulter aussi Wilkinson; il y aurait vu *la bonne maison* égyptienne, avec une croix sortant d'un cœur, au-dessus de la porte.



LA BONNE MAISON
Wilkinson, *Manners and Customs of the Egyptians.*

Ces croix qui décoraient la façade ou l'intérieur des maisons égyptiennes, étrusques et phéniciennes, au temps de Sésostris, d'Hiram et de Porsenna, cinq cents ans, mille ans et quinze cents ans avant Jésus-Christ, se voient encore aujourd'hui sur les maisons et sur les huttes des sauvages qui n'ont pas entendu la prédication de l'Évangile et n'ont d'autre lumière que celle de l'antique tradition.

Sans sortir de l'Exposition universelle, allez du Champ de Mars à l'es-

[1] A. Ammann, *Guide historique à travers l'Exposition des Habitations humaines reconstituées par Charles Garnier*, p. 23. Hachette, 1889.

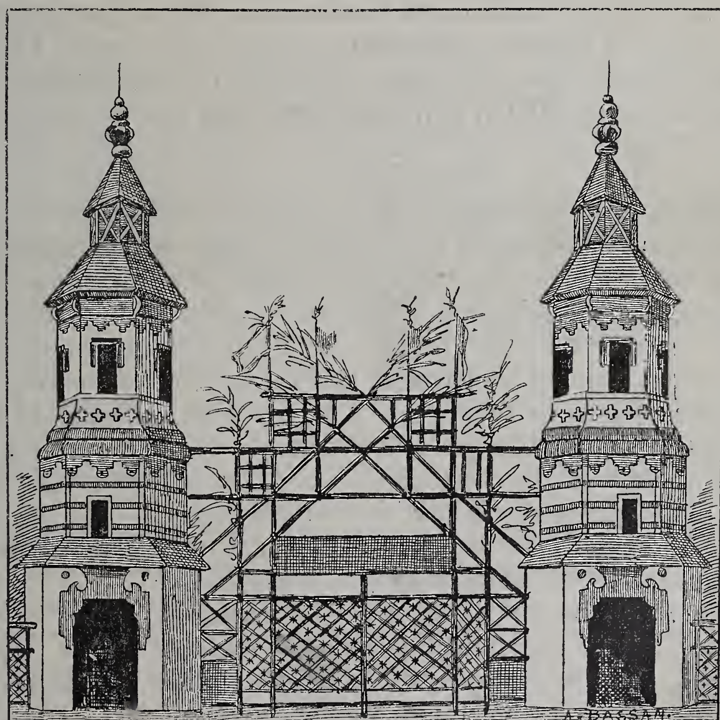
leurs bracelets, leurs pendants d'oreilles, sont en forme de croix ou ornés de la croix. Quelle sainte eut sur elle plus de croix que Médée ou Briséis!

La croix qui remplissait les maisons et les temples, en sortait pour envahir les camps : le soldat la portait aussi bien que le prêtre. Voyez un guerrier des temps antiques, restitué par l'archéologie moderne, soit un pharaon d'Égypte ou un Grec du siège de Troie ou du siège de Thèbes, un roi de Babylone ou de Ninive, un Perse de l'époque des Sassanides ou des Akhéménides, un Celte, un Gaulois ou un Romain du temps de César : il est couvert de croix.

Le roi qui, dans son palais, a la croix sur la poitrine, en décore

planade des Invalides, et regardez les deux pavillons qui s'élèvent à droite et à gauche de la porte d'entrée du village javanais. Chacun de ces pavillons, à la hauteur du premier étage, est orné d'un cercle de croix grecques. Ces croix appartiennent à l'architecture nationale javanaise. M. Bernard, qui habite Java depuis dix-huit ans, a organisé cette exposition toute privée; il a simplement construit un village semblable à tous ceux qu'il a vus dans l'île.

Voici les deux pavillons avec la porte d'entrée du village javanais.



Porte du village javanais. (Exposition universelle, 1889.)

son trône, le sommet de son sceptre, l'escabeau de ses pieds, la multiplie sur ses armes, quand il entre en campagne.

Son cheval de guerre, la croupe estampillée de la croix, a une housse bordée de croix. A son poitrail est suspendu un collier agrémenté de pendeloques, de croissants et de clochettes sonores, au milieu desquelles éclate la phalère, petit fleuron d'or en forme de croix. Le timon du char de bataille porte aussi la croix.

Le héros marche au combat, la tête couverte d'un casque orné de croix : à ses oreilles sont attachés des pendants en forme de croix ; sa tunique a une bordure de croix ; sa cuirasse, son ceinturon, son brassard, ses jambières portent la croix. L'épée, la lance, la hache qu'il brandit dans la bataille, sont marquées de la croix, comme le poignard qui pend à sa ceinture et le carquois qui résonne sur ses épaules. Son bouclier, qu'il s'agisse d'Achille, de Sennachérib ou de Vercingétorix, est orné de la croix.

Ainsi le guerrier, revêtu de son armure, est couvert de croix de la tête aux pieds. C'est encore de la croix qu'on le décore après la bataille, la croix de la phalère ou de la bulle d'or. Des généraux portent en sautoir un grand cordon avec une brochette de croix.

A la tête de la légion, le vexillaire élève le drapeau en forme de croix ou orné de la croix. Les trophées, les ex-voto érigés sur le champ de bataille, présentent la figure de la croix. La croix brille partout dans les camps. Ramsès II, Samsi-Voul, Agamemnon, Vercingétorix, s'enveloppaient, dans leur vie ou dans leur mort, d'autant de croix que Constantin, Charlemagne ou saint Louis.

Je dis dans leur vie ou dans leur mort, car c'est surtout à l'occasion des funérailles, que les anciens multipliaient les croix.

Le défunt emportait la croix dans les mains ou sur la poitrine ; on a même trouvé des corps avec quatre ou cinq croix. Le lit funèbre, le drap mortuaire, le manteau des nécrophores, sont constellés de croix. La croix marche à la tête du cortège ; les sonnettes qui tintent pendant le convoi, le bois du bûcher, les ossuaires, les cylindres, l'autel de l'apothéose, à Rome, dans le Champ de Mars, portent le signe de la croix, les tombeaux les plus célèbres sont en forme de croix. La croix marque les stèles, les cippes funéraires. Elle devait présider à la résurrection des morts.

Voilà ce que nous voyons sur des monuments qui datent de mille ans, de deux mille ans avant Jésus-Christ.

Que veut dire ce signe, que l'on retrouve partout chez les anciens? Est-ce avec intention qu'ils le faisaient figurer dans les temples, dans les maisons, sur le mobilier, dans les parures, sur les armes, dans les funérailles, etc? Ou ne faudrait-il y voir qu'un motif de décoration assez agréable à l'œil, mais sans conséquence,

et qui se présente tout naturellement à l'imagination de l'architecte, du sculpteur ou du peintre? Deux lignes droites qui se croisent n'ont pas besoin de beaucoup d'ornementation pour faire une rosace. Quoi de plus simple! Peut-être aurions-nous tort d'attacher de l'importance à une figure tout à fait insignifiante.

C'est là une question capitale et qu'il importe d'élucider avant de dire un mot de plus. Car si le signe tracé sur les monuments de l'antiquité préchrétienne et que nous prenons pour le signe de la croix, était mis là par hasard et sans intention, notre étude sur le *Culte de la Croix avant Jésus-Christ* n'aurait point de base, et nous aurions perdu en vaines recherches notre temps et nos peines. Que la science archéologique parle donc! Qu'elle nous dise l'origine de la croix et sa véritable signification. Voit-elle, comme nous, dans ce signe mystérieux un symbole, le premier, le plus vénéré, le plus saint des symboles religieux?

Il serait facile alors de comprendre pourquoi Dieu voulut, dès le commencement, révéler aux hommes le mystère de la croix.

I

IMPORTANCE DU SIGNE DE LA CROIX DANS L'ANTIQUITÉ PRÉCHRÉTIENNE

Sur ce point, nulle divergence d'opinion : tous les archéologues sont d'accord pour reconnaître la haute signification de la croix aux yeux des anciens. Leurs témoignages rempliraient ce travail; nous n'en citerons que quelques-uns.

« Je suis à même de prouver maintenant, dit le docteur Schliemann, que la croix était, pendant des milliers d'années avant Jésus-Christ, un symbole religieux de la plus haute importance, chez les premiers ancêtres des races aryennes [1]. »

C'est l'enseignement de M. Alexandre Bertrand, de l'Institut, dans ses publications de l'École du Louvre :

« Je dois, dit le savant conservateur du musée de Saint-Germain, recommander à toute votre attention un signe, je dois dire un symbole, insignifiant au premier abord, et qui cependant a joué dans le monde un rôle considérable. Ce signe, qui apparaît pour la première fois en Occident avec les tribus auxquelles appartiennent les nécropoles à incinération de Vergiase, Sesto-Calende, Golasecca, Villanova et Chiusi, n'est autre que la croix gammée. Nous le retrouverons un jour dans les catacombes au nombre des premières formes de la croix des chrétiens.

« Je me contenterai aujourd'hui de vous dire, afin de justifier

[1] Schliemann, *Antiquités troyennes*. Rapport sur les fouilles de Troie, p. 48.

l'importance que j'y attache, *que vous devez y attacher*, que ce signe, un des plus anciens symboles religieux des brahmanes, puis des jaïnas et des bouddhistes, était encore aux deuxième et troisième siècles de notre ère, en Orient, une des représentations symboliques du soleil; mais il était loin de faire alors, pour la première fois, son apparition en Occident; aux sixième et septième siècles avant notre ère, il était déjà répandu à profusion dans les îles de la Méditerranée. Enfin, M. Schliemann a rapporté des fouilles d'Hissarlik, probablement la Troie légendaire du cycle homérique, toute une série d'amulettes marquées de ce signe, et dont j'ai réuni sur une planche les principaux types. Le nom sanscrit de ce signe est *swastika*, signe de bénédiction et de bon augure aux yeux des brahmanes, ainsi que nous l'apprend notre grand indianiste E. Burnouf[1]. »

« Cette croix, dit M. Louis Müller, apparaît souvent comme un ornement et parfois elle n'est pas autre chose : par exemple, sur plusieurs vases peints pélasgiques et grecs et des fusaïoles (pesons de fuseau) de Hissarlik, sur quelques bijoux, dans les mosaïques romaines, etc. Mais, en beaucoup de cas, l'emploi qu'on en fait est tel, qu'il faut lui attribuer une signification particulière. De nos jours, elle est un symbole religieux ou sacré, dans l'Inde et dans l'Asie orientale, et, dans l'antiquité, elle l'était aussi dans l'Inde, aussi loin qu'on y peut la suivre. Qu'elle ait eu également une signification religieuse chez différents autres peuples de l'antiquité, cela se voit par l'application qui en a été faite sur des monnaies, des autels, des urnes cinéraires, des pierres sépulcrales et des flancs de rochers. Elle figure sur les monnaies de différents pays, comme attribut d'une divinité et comme type principal. Sur quelques-uns des autels, comme sur plusieurs des urnes et pierres funéraires, elle n'apparaît pas comme un ornement, et ne peut être qu'un symbole qui se rattache à la croyance religieuse; il est permis d'en conclure qu'elle doit être comprise de la même manière sur d'autres objets appartenant au culte ou aux tombeaux, où elle pourrait sembler n'être qu'un ornement.

« Ensuite, dans l'antiquité, on attribuait à cette croix une vertu secrète ou magique, et on s'en servait comme de phylactère. Dans les peintures de vases de la Grande-Grèce, des hommes la portent sur la poitrine en guise d'amulette. Sur les objets d'un usage journalier, elle est assez souvent appliquée d'une manière qui montre qu'elle n'y a pas été placée pour servir d'ornement, mais dans un but prophylactique; à cette catégorie appartiennent quelques fusaïoles

[1] Publications de l'École du Louvre, *la Gaule avant les Gaulois*, par A. Bertrand.

de Hissarlik, une fibule d'or massif retirée d'un tombeau en Apulie, des fibules de bronze de la nécropole de Villanova, un vase de terre et une poignée d'épée provenant l'un et l'autre des tourbières du Danemark. Mais, une fois bien établi que cette croix a été appliquée comme un phylactère sur des ustensiles, des fibules et des armes, il y a lieu de croire que, sur des objets du même genre où elle se présente comme un ornement, elle a été mise, non seulement pour les décorer, mais aussi, et peut-être principalement, parce qu'on y attachait une vertu préservatrice.

« On a enfin fait usage de cette croix comme emblème personnel, ou marque privée. Sur des monnaies de villes grecques, elle est quelquefois le signe d'un magistrat ou de celui qui était préposé au monnayage, et elle peut être regardée comme la marque du fabricant sur plusieurs vases et autres objets en terre cuite. Or, quand on passe en revue les emblèmes personnels que nous présentent en grande quantité les monnaies, les pierres gravées, les marques imprimées sur les vases d'argile, etc., on trouve qu'ils sont le plus souvent en relation avec la croyance et le culte religieux; ce n'est qu'exceptionnellement qu'on rencontre une figure qui soit un pur ornement. Cela permet de supposer avec quelque raison que cette croix a été choisie pour emblème personnel, et que, dans les pays où on la trouve employée à cet usage, elle était, au moins à une époque antérieure, en rapport avec les croyances religieuses. Elle a donc été un symbole religieux, un signe prophylactique, un emblème personnel et un ornement; mais, quant à savoir dans laquelle de ces catégories il faut la ranger, c'est une question souvent difficile à décider et qui exige des recherches spéciales. [1] »

Aux yeux de M. L. Müller, la croix dans l'antiquité avait donc presque toujours une signification religieuse; ce n'est que par exception qu'elle aurait été un simple ornement. Reste à savoir si, même dans ces cas très rares, la croix ne garde pas un sens religieux ou prophylactique, qui aurait échappé à la sagacité du savant et consciencieux archéologue danois.

C'est l'opinion de M. Gabriel de Mortillet. Le conservateur, adjoint du musée de Saint-Germain attache un sens religieux non seulement à la croix gammée, mais à toutes les croix préchrétiennes, et il met cette thèse hors de doute, ce nous semble, avec l'autorité de sa science et de son incroyance.

« Les terramares de l'Émilie, dit l'auteur du *Signe de la croix avant le Christianisme*, appartenant à l'âge du bronze et remontant à mille ans au moins avant Jésus-Christ, contiennent fréquemment

[1] *Religiose Symboler af Stierne, Kors-og Cirkel-Form hos Oldtidens Kulturfolk af* Dr L. Muller. — Kjobenhavn, 1864.

le signe de la croix gravé sur des poteries d'usage domestique. Parmi les vases dont le fond est orné, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, plus de la moitié présentent des croix très variées. Cette énorme proportion montre bien que la croix était un signe, un emblème, un symbole tracé avec intention et auquel on attribuait la plus grande importance.

« Ce symbole était très diversement représenté, comme on peut en juger par les figures ci-jointes (fig. 83, 85, 86, 87, 88).

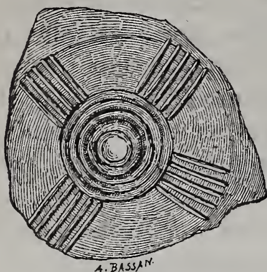


Fig. 83.

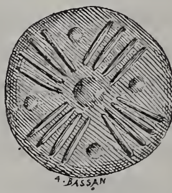


Fig. 85.

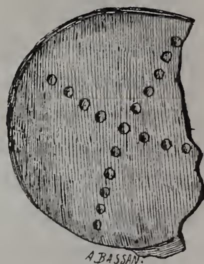


Fig. 87.

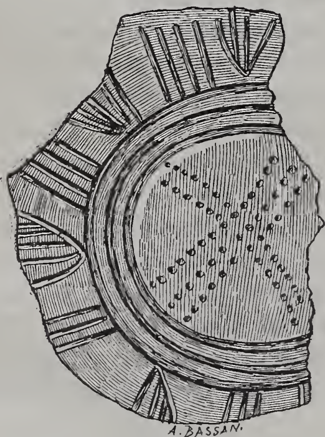


Fig. 86.



Fig. 88.

Vases des terramares de l'Émilie, âge du bronze.

« L'extrême variété dans la composition de la croix est la meilleure preuve que le dessin de ce symbole a bien été intentionnel. La croix était considérée comme si importante, que c'est sur elle que se déployait l'imagination des artistes du temps. Il s'est évidemment produit alors ce qui s'est renouvelé en France vers l'époque carlovingienne et dans le moyen âge. La croix étant, dans les deux

cas, en grande vénération, on la représentait de toute manière, et tout finissait par se transformer en croix. »

M. de Mortillet ajoute :

« Lorsqu'à l'époque du bronze a succédé dans l'Émilie la première époque du fer, — longtemps encore avant l'invasion des Étrusques, — la croix s'est maintenue comme emblème religieux, ainsi que le prouve le cimetière de Villanova. La croix s'y montre très nettement gravée sur des objets en bronze.

« On la voit reproduite en nombre sur certains vases, mêlée à divers autres motifs d'ornements, que ce soit de simples combinaisons de lignes ou bien des représentations d'êtres vivants. Cette présence de la croix dans les deux modes d'ornementation et sa position à la place d'honneur indiquent bien qu'il s'agit d'un signe important, qui jouait un grand rôle dans les croyances du peuple de Villanova.

« Enfin, la croix se trouve diversement dessinée sur tous les cylindres à têtes ornées.

« Ces quatre dessins sont on ne peut plus différents; pourtant chacun d'eux représente une croix. Cela ne peut être l'effet du hasard. Il y a donc bien eu intention formelle de figurer la croix, intention qui démontre qu'on attachait alors un sens tout particulier à ce signe. Ici, comme sur les fonds des vases des terramares, on retrouve des formes qui ont presque toutes leurs analogues dans les croix des monnaies chrétiennes. Le culte du même symbole a produit les mêmes résultats à des époques bien distantes et bien différentes. C'est ainsi que certaines monnaies de Raimond de Turenne nous montrent une croix composée d'un *O* gothique au centre et de quatre annelets formant les bras, et même de cinq annelets. Quant aux croix cantonnées de ronds ou besants, elles se voient sur des monnaies fort nombreuses et très diverses. La numismatique de Normandie offre même de fréquentes croix cantonnées d'annelets.

« Les sépultures de Golasecca, de la même époque que celles de Villanova, sont encore plus concluantes. Là, toutes les tombes contiennent une et même plusieurs croix. Ces croix sont tracées d'une manière assez uniforme sous le fond des ossuaires, des coupes couvercles et des vases accessoires. On voit très bien qu'il s'agit d'une croyance générale, d'un rite régulier, d'une idée éminemment religieuse, se reliant au culte des morts. Dans ce cas, il est impossible de le nier, la croix a très positivement été employée comme emblème religieux.

« On voit qu'il ne peut plus y avoir de doute sur l'emploi de la croix comme signe religieux bien longtemps avant le christianisme.

Le culte de la croix, répandu en Gaule avant la conquête, existait déjà dans l'Émilie, à l'époque du bronze, plus de mille ans avant Jésus-Christ [1]. »

Ce que M. de Mortillet affirme des croix gravées sur la vaisselle, sur les ossuaires et les cylindres étrusques et celtiques; M. Bertrand, des croix des brahmanes, des jaïnas et des bouddhistes; M. Schliemann, des croix vénérées chez les premiers ancêtres des races aryennes, les autres archéologues le disent aussi des croix préchrétiennes qu'ils ont rencontrées dans le cercle de leurs études; d'une voix unanime, ils proclament « qu'il ne peut plus y avoir de doute sur l'emploi de la croix comme signe religieux bien longtemps avant le christianisme, et que le culte de la croix existait déjà plus de mille ans avant Jésus-Christ. »

Recherchons maintenant l'origine et la véritable signification du symbole de la croix.

II

ORIGINE ET SIGNIFICATION DE LA CROIX

Commençons par énumérer les opinions des archéologues rationalistes sur la question; nous proposerons ensuite la solution chrétienne.

I. — *Opinions du rationalisme.*

Les rationalistes ne sont pas plus d'accord sur l'origine que sur la signification de la croix.

Dans une note sur le *tau égyptien*, *la croix à anse ou la clef du Nil*, M. Guigniaut reconnaît qu' « il existe une diversité extrême d'opinions sur le vrai nom et le vrai sens de cette figure », et par conséquent sur son origine. « On la remarque déjà, continue le savant traducteur des *Religions de l'antiquité* de Creuzer, sur les plus anciens monuments de l'Égypte. Les Pères de l'Église, y voyant une croix véritable, en racontaient des miracles. Saumaise s'est rangé à leur sentiment. Lacrose, Jablonski, Heine, y trouvent, au contraire, une image tout à fait profane, avec rapport au signe de la planète de Vénus ♀. Zoëga a combattu cette opinion, et avance que c'est une clef du Nil; que, dans la main d'Isis, cet emblème caractérise la grande déesse, qui ouvre et ferme le sein de la nature. Denon et autres ont suivi Zoëga. Sur les murs du palais de Médinet-Abou, on voit ce symbole porté par un grand nombre de personnages divers, entre autres par le roi triomphant; et les savants français, à cette occasion, le nomment simplement *l'attribut*

[1] M. Gabriel de Mortillet, *le Signe de la Croix avant le christianisme*, p. 162-173.

de la Divinité. Visconti a repris l'opinion de Jablonski et l'a développée par de savants parallèles avec les symboles asiatiques, particulièrement ceux de l'Inde; Larcher partage le même avis. Pocoke pensait que cette figure est un emblème des *quatre éléments;* Pluche y reconnaissait un *nilomètre*. D'autres y voient une simple clef et, la prenant dans le sens le plus général, ils y attachent l'idée d'empire, de domination sur la terre. M. Petit-Radel, remarquant combien ce signe est répandu dans toute l'antiquité, et le retrouvant partout plus ou moins modifié, même sur les tombes runiques du Nord, signale son rapport avec le soleil et avec la lune, soit directement, soit indirectement : il en conclut que, très vraisemblablement, c'est un symbole de la division de l'année en trois saisons, division usitée chez les Égyptiens et chez nombre d'autres nations antiques [1]. »

Voilà déjà une assez belle variété d'opinions sur l'origine et le sens de la croix préchrétienne; la collection, néanmoins, ne serait pas complète, si nous n'y ajoutions les opinions des écrivains rationalistes qui, depuis Guigniaut, se sont occupés de cette grande question.

A la tête des rationalistes militants qui étudient les antiquités religieuses, marche M. Émile Burnouf. Il dépasse tous ses émules, et ses amis mêmes trouvent qu'il va un peu loin dans la voie des démolitions. A force de fouiller l'antique civilisation des Hindous, M. Burnouf pense y avoir trouvé une sorte de baguette magique, avec laquelle il n'a qu'à toucher nos dogmes pour les métamorphoser en légendes. Sous sa verge, autrement redoutable que celle de Moïse, la religion n'est bientôt plus qu'un mythe immense, le christianisme qu'un bouddhisme mitigé; Jésus-Christ, le Fils éternel de Dieu, l'Agneau de Dieu, qui porte les péchés du monde, devient une simple réminiscence du dieu du feu, le vieil Agni des Hindous, que l'on oignait avec du beurre et qui passait ainsi, paraît-il, à l'état de Christ. La croix n'est qu'une machine à faire du feu, une sorte de briquet primitif; pas autre chose. A ceux qui seraient tentés de croire que la science étouffe l'imagination, nous conseillons la lecture de ces pages curieuses de la *Science des religions*.

« L'archéologie chrétienne, dit M. Burnouf, reste muette sur les origines du signe de la croix; mais le Véda, la théorie d'Agni et la philologie comparée, en donnent la signification primitive [2]. »

Pauvre archéologie chrétienne! Heureusement que le Véda est là, avec la théorie d'Agni et la philologie comparée, et MM. Burnouf et Schliemann pour interprètes!

[1] Guigniaut, *Religions de l'antiquité*, t. II, 2e partie, p. 958.
[2] Émile Burnouf, *la Science des religions*, Unité des Rites, p. 240.

Nous laisserions volontiers M. Burnouf exposer sa théorie; mais un de ses disciples, M. H. Schliemann, ayant développé avec un certain luxe de détails la pensée du maître, nous préférons lui donner la parole. Ce sera plus complet.

Tous les deux, le maître et le disciple, voient dans la croix une machine à faire du feu : il est vrai que ce feu est d'une nature particulière.

M. Henri Schliemann s'exprime ainsi : « Émile Burnouf dit, dans son remarquable ouvrage *la Science des religions*, qui vient de paraître :

« Le 卐 représente les deux morceaux de bois qui devaient produire le feu sacré (Agni). On les mettait en croix devant les autels des sacrifices, on en recourbait les bouts en angle droit, et on les consolidait par quatre clous, 卐, afin que l'instrument ne pût tourner. Dans le joint des deux bois était un creux, dans lequel on tournait, à l'aide d'une corde de crin de vache et de chanvre, un troisième morceau de bois en forme de lance, jusqu'à ce que le feu s'allumât par la friction. Le père du feu sacré (Agni) est Twastri, c'est-à-dire le charpentier divin, qui préparait le 卐 et le Pramantha, dont le frottement devait engendrer l'enfant divin. La mère du feu sacré est la divine Mâjâ, d'où est venu Marie, le nom de la mère de Dieu. Chaque être divin a sa Mâjâ.

« La naissance d'Agni est signalée au prêtre astronome par l'apparition d'une étoile, nommée en sanscrit *Savanagraha*; dès qu'il l'a vue, le prêtre annonce au peuple la bonne nouvelle; bientôt le soleil commence à blanchir l'horizon au-dessus des collines; le peuple des campagnes est accouru pour adorer le nouveau-né.

« A peine la faible étincelle a-t-elle jailli du sein maternel, c'est-à-dire de celui des deux bois qui est appelé la mère et en qui surtout réside la divine Mâjâ, qu'elle prend le nom d'enfant. On trouve dans le Véda des hymnes d'une poésie ravissante sur cette frêle et divine créature qui vient d'apparaître. Les parents déposent ce petit enfant sur de la paille; à côté de lui est la

vache mystique, c'est-à-dire le lait et le beurre, et, chez d'autres Aryens, l'âne qui a porté sur son dos le fruit dont le jus a donné la liqueur sacrée. Devant lui est un saint ministre représentant de Vayu. Il tient à la main le petit éventail en forme de drapeau, et l'agite pour activer cette vie qui menace de s'éteindre. De là, le petit enfant est porté sur l'autel; il y acquiert une force merveilleuse, qui dépasse la conception de ses adorateurs : tout s'illumine autour de lui; sa lumière insaisissable détruit les ténèbres et révèle le monde; les anges (dêvas) et les hommes se réjouissent, et, se prosternant, chantent un hymne en son honneur. A sa gauche, le soleil levant, à sa droite la pleine lune, sont à l'horizon et semblent pâlir et lui rendre hommage.

« Comment s'est produite cette transformation d'Agni? Au moment où un prêtre posait le jeune dieu sur l'autel, un autre a versé sur sa tête la liqueur sacrée, le spiritueux « Somâ », et bientôt lui a donné l'onction en répandant sur lui le beurre du saint sacrifice. Quand le prêtre a répandu sur Agni le beurre clarifié, il porte le nom d'Oint (akta, χριστός). Ces matières inflammables l'ont fait grandir; sa flamme s'élance environnée de gloire; il resplendit au sein d'un nuage de fumée, qui monte en colonne vers le ciel, et sa lumière va s'unir à celle des luminaires d'en haut. Le dieu aux belles clartés dévoile aux hommes ce qui était caché; du milieu de l'enceinte où il trône, il enseigne les docteurs, il est le gourou des gourous (le maître des maîtres), et prend alors le nom de Jâtavêdas, c'est-à-dire celui en qui la science est innée... Tout le monde sait que la théorie du Christ est antérieure à la venue du Seigneur, les Juifs attendaient depuis longtemps le Messie; ils ne le reconnurent pas en Jésus, et ils eurent raison [1]. »

Telle est la conclusion de MM. Burnouf et Schliemann. Il s'agissait donc, sous prétexte de rechercher l'origine de la croix, d'arriver à nier la divinité de Jésus-Christ et tout ce que l'Évangile raconte de sa vie, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension au ciel! Cette tâche offrait bien quelques difficultés, et le morceau qu'on vient de lire est peut-être un peu long; mais qu'il est joli!

Voyez-vous cette étincelle baptisée, pour les besoins de la cause, du nom d' « enfant divin »?

Voyez-vous les deux morceaux de bois qui ont produit le feu, décorés du titre de « parents » de l' « étincelle? »

[1] Antiquités troyennes, *Rapport sur les fouilles de Troie,* par le Dr Henri Schliemann, traduit de l'allemand par Alexandre Rizos-Rangabé, p. 49, 50 et 51.

Voyez-vous « le charpentier divin » et « celui des deux morceaux de bois qui est appelé la mère » prendre l'étincelle à sa naissance pour la déposer sur de la paille et l'arroser de beurre, afin que ce feu puisse être appelé oint ou Christ?

Et comme cette étoile, nommée en sanscrit *savanagraha*, vient à point pour faire pâlir l'étoile des mages!

Comme ce beurre, élevé à la dignité de vache mystique, et cet âne, qui a porté des fruits sur son dos, prouvent bien que le bœuf et l'âne traditionnels de l'étable de Bethléem ont été, comme toute la légende évangélique, d'ailleurs, empruntés aux Védas!

Qui n'admirerait encore la merveilleuse vertu de cette barre de bois! Elle n'a pas plus tôt laissé échapper de « son sein maternel » la fameuse étincelle, qu'elle devient Mâjâ ou Maria, la mère de Dieu.

Et, pour achever le tableau, voilà ce feu qui grandit d'une manière étonnante. Du milieu de l'enceinte où il trône, il enseigne les docteurs, il est le gourou des gourous! Sa flamme s'élance environnée de gloire; il resplendit au sein d'un nuage de fumée, qui monte en colonne vers le ciel.

Tout cela est superbe, assurément et fait grand honneur à l'imagination des deux artistes. Aussi ont-ils bien le droit, après cette savante découverte, de s'écrier triomphalement : « Presque tous les éléments de la légende du Christ se trouvent dans le Véda : sa double origine, sa conception miraculeuse, sa naissance avant l'aurore, au milieu de faits extraordinaires, son baptême dans les eaux, l'onction sainte dont il tire son nom, sa science précoce, sa transfiguration, ses miracles, son ascension vers le ciel, où il va rejoindre le Père céleste qui l'avait engendré éternellement pour être le sauveur des hommes. »

M. Schliemann ajoute : « J'ai cru nécessaire de citer tous ces passages pour montrer que les signes et ont été, dès les temps les plus anciens, parmi les symboles les plus sacrés de nos ancêtres aryens[1]. »

Un professeur de la Faculté des lettres de Bordeaux, M. Hochard, trouve que ses doctes confrères se donnent trop de peine pour indiquer l'origine de la croix : il ira plus droit au but. « Le swastika, dit-il, est un instrument relativement compliqué et perfectionné; le mode primitif de produire le feu a dû être plus

[1] Antiquités troyennes, *Rapport sur les fouilles de Troie*, par H. Schliemann.

simple et fut, vraisemblablement, le frottement de deux bâtons de bois sec glissant l'un sur l'autre, dans un mouvement de va-et-vient. Inhabiles à déterminer la véritable cause des phénomènes, les premiers humains n'ont pu manquer d'attribuer une vertu efficace au croisement lui-même des deux barres et de lui vouer un culte. Que ne devaient-ils pas se croire en droit d'espérer de la puissance mystérieuse, qui produisait à leurs yeux étonnés le feu et la lumière! Et, une fois établie, toute croyance superstitieuse se transmet de génération en génération, et devient indéracinable.

« Par suite de l'origine de ce symbole, ce qui en faisait l'essence, c'était l'intersection de deux droites; la façon dont elle se produisait était chose secondaire.

« Ainsi, on voit les deux barres se couper à angles droits; dans ce cas, celle qui forme la hampe est parfois plus longue que sa traverse, et sa partie supérieure est plus courte que l'inférieure; souvent la traverse est de même grandeur que le montant, et le partage en deux parties égales; d'autres fois, la traverse affleure la tête de la hampe. Quand l'intersection ne se fait pas à angles droits, la figure du symbole est à peu près celle du signe de la multiplication. Enfin, il arrive qu'une ou plusieurs extrémités des barres soient recourbées.



« Les symboles destinés à être portés à la main ou suspendus au cou des initiés, étaient munis à l'une des extrémités d'un anneau ou anse, ainsi qu'on nomme ordinairement cet appendice.



« Et ces dernières formes devinrent en conséquence des types aussi sacramentels que les autres[1]. »

Donc, d'après M. Hochard, prenez deux morceaux de bois, frottez-les dans un mouvement de va-et-vient pour allumer du feu, et vous avez la croix. Les premiers hommes ont naturellement rendu un culte à ce briquet; et, comme toute superstition une fois établie devient « indéracinable », le culte de la croix dure

[1] M. Hochard, *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*, 1886 : Le symbole de la Croix.

depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, et menace de durer jusqu'à la fin. C'est bien simple!

*
* *

Certains archéologues trouvent même cette explication de l'origine du culte rendu à la croix, trop terre à terre. A leurs yeux, la croix représenterait les rayons de la roue du soleil.

On lit dans la *Revue trimestrielle :* « La croix, soit à bras égaux ou inégaux, en T ou en ×, n'est autre chose que la roue du char du soleil, placé au centre du zodiaque indien, la *Tchakra* (roue enflammée à quatre rayons) d'*Indra*, de *Agni*, de *Garoudha* (l'épervier homme), de *Krichna*, conservateur et sauveur du monde. Chez les brahmes, le zodiaque est nommé *Rasitchakra*, ou la *roue des signes*, et cette roue, de chaque rayon de laquelle sort la flamme, est l'image du monde, cité de Dieu, *qui est la vie*, et qui lui imprime un mouvement éternel. La *Tchakra* est la roue du monde, que *Roudra* fait mouvoir.

« Telles sont, en propres termes, les expressions consacrées dans la religion symbolique des Hindous. Le mot rayon de roue aurait dû suffire pour faire deviner le vrai sens de la croix mystique, au sujet de laquelle on a fait tant de fausses conjectures. N'est-il pas maintenant clair, d'après ces rapprochements, que le signe de vie, de salut, de la vie future, de la vie divine ou de l'immortalité de l'âme chez les Égyptiens, n'est autre chose que la croix salutaire du soleil, auteur du temps, régénérateur qui ne meurt que pour ressusciter [1]? »

Cela n'est-il pas clair? demande la *Revue trimestrielle.* — Eh bien, franchement, non! cela n'est pas clair. Même après tous ces savants rapprochements, nous ne voyons pas comment le signe de vie et de salut, fût-il inscrit dans un cercle, ne serait autre chose que la croix du soleil.

La *Revue d'ethnographie*, ordinairement mieux inspirée, a entrepris de rajeunir et d'illuminer la thèse de la *Revue trimestrielle*. « Les Hindous, dit M. Gustave Dumoutier, regardaient le swastika comme l'emblème du feu qu'il produit; et le culte du feu n'était lui-même qu'une réminiscence du culte du soleil. La croix, primitivement inscrite dans un cercle, n'était pas autre chose que les rayons de la roue solaire. Les Védas parlent souvent de la roue du soleil [2]. »

C'est aussi l'opinion de M. Henri du Cleuziou. Selon M. Camille

[1] *Revue trimestrielle.* 1828, t. II, p. 503.

[2] *Le Swastika et la roue solaire dans les symboles et les caractères chinois*, par Gustave Dumoutier. (*Revue d'Ethnographie*, t. IV, nº 4, 1885.)

Flammarion, « M. du Cleuziou est sans contredit l'un des écrivains les plus compétents dans ces connaissances spéciales, qui ont créé une science nouvelle tout entière, une préhistoire, à la lumière de laquelle s'éclairent désormais les horizons lointains, restés cachés jusqu'ici dans le mystère des théogonies[1] ». Écoutons-le.

« Dès l'apparition de la pierre polie, dit M. du Cleuziou, on trouve la croix sur divers objets de ce temps. Sa forme primitive fut celle du *swastika*, la croix gammée, . Elle se rencontre partout dans les nécropoles hallstattiennes de l'Italie, sur les fusaïoles découvertes par Schliemann en Troade, sur les fibules de la Grèce ancienne.

« Que signifiait-elle à cette époque? Elle ne fut que l'expression d'un symbole, tracé par des hommes qui n'avaient à leur disposition que la ligne droite et la ligne brisée, pour indiquer la fonction d'un astre éminemment fécondant, tournant dans l'espace et répandant à droite et à gauche, tout autour de lui, la chaleur et la lumière, le signe naïf de la génération solaire, que ces peuples regardaient comme éternelle.

« En Assyrie, plus tard, cette même croix nous apparaît sculptée sur la poitrine de Samsi-Voul, le fils de Shalmaneser, sous une autre forme, , la forme dite *croix pattée*. Qu'était-elle encore là? Toujours le rayonnement de l'astre bienfaisant, lançant ses flammes divines du centre à la circonférence[2]. »

Ce que nous comprenons le mieux dans cette savante explication de l'origine de la croix, donnée par le père de la préhistoire, c'est l'erreur où il tombe avec les autres écrivains que nous venons de citer. De ce que la croix fut le premier et le plus vénéré des symboles religieux, il conclut qu'elle était la roue ou le rayonnement du soleil. Mais l'humanité n'a pas commencé par le sabéisme; elle n'est descendue au culte des astres que longtemps après le déluge. Où donc a-t-on pris que l'homme serait apparu sur la terre comme une espèce de sauvage, au moins comme un enfant trouvé, sans père ni mère, ne sachant d'où il vient ni où il va, et jetant son adoration au premier astre venu? L'humanité n'est pas

[1] *La Création de l'homme*. Avant-propos.

[2] *La Création de l'homme*, par Henri du Cleuziou. *Les premiers monuments, les Menhirs*, p. 462.

née ainsi ; la pleine lumière du monothéisme a baigné son berceau. Son premier regard a vu le Créateur penché vers elle avec amour, et ses oreilles, en s'ouvrant, ont entendu la parole de Dieu.

Comment supposer, d'ailleurs, que des rois, des sages, des prêtres, les plus hauts représentants de l'humanité, qui ne professaient aucun culte pour le soleil, aient vu dans les rayons de la roue solaire, — puisque roue solaire il y a, — le plus saint des emblèmes religieux, et s'en soient couverts, comme d'un signe de salut, dans leur vie et dans leur mort?

Ceux qui voudraient nous donner la croix comme les rayons de la roue solaire, oublient encore que si la croix grecque a quatre branches égales, +, il en est tout autrement de la croix en T, du swastika 卐, de la croix latine †, de la croix ansée ☥, etc. Essayez un peu de faire les rayons d'une roue avec la croix latine, aux quatre branches inégales, ou avec le swastika, ou avec la croix ansée, et cette roue fût-elle attachée au char du soleil, fût-elle son disque éblouissant, vous verrez comme tout cela marchera !

* * *

L'insuffisance de ces théories bizarres pour expliquer le culte rendu à la croix, éclate aux yeux les moins prévenus; et, pour y échapper sans entrer dans le surnaturel, on s'est réfugié dans un système encore plus invraisemblable. N'a-t-on pas imaginé de voir dans les bras de la croix l'indication des quatre points cardinaux! C'est l'opinion de Maurice dans ses *Antiquités indiennes*. Il considère la croix comme l'emblème de la nature universelle : les bras divergents de la croix marqueraient les quatre points cardinaux. Comme s'il était possible de figurer les quatre points cardinaux avec la croix ansée, ou le swastika, ou le tau, qui n'a que trois branches ! Au reste, nous comprenons très bien que cette dévotion aux quatre points cardinaux plaise à certains esprits. La rose des vents n'est pas exigeante; elle n'impose à ses fidèles aucune pratique, et son culte est peu gênant.

Après cette dernière tentative, il n'y a plus rien à faire; on doit renoncer à expliquer *naturellement* l'origine et le sens de la croix. M. Mourant Brock, de l'université d'Oxford, le reconnaît. Dans un pamphlet intitulé *la Croix païenne et chrétienne*, où il dit, d'ailleurs, de la croix tout le mal possible, il avoue franchement le désarroi du camp rationaliste. Il mentionne des croix préchrétiennes, de formes diverses, puis il ajoute : « Quant à l'ordre dans

lequel ces croix ou celles de formes plus simples apparurent, nous n'avons aucun moyen de le connaître. Nous ignorons même l'époque où chacune d'elles fut inventée [1]. »

Et ailleurs : « Cette croix, — cet universel symbole, — d'où venait-elle? Que signifiait-elle? Que pouvons-nous dire? Contemporaine des âges les plus reculés de la civilisation, on ne peut donner aucune explication décisive ni sur son origine ni sur sa signification [2]. »

Tel est le dernier mot de la science rationaliste. Si l'on ne veut pas admettre que la croix était simplement une machine à faire du feu, ou les rayons de la roue solaire, ou l'indication des quatre points cardinaux, on est forcé d'avouer qu'elle remonte si haut dans les âges préhistoriques, qu'il est impossible de rien dire de positif, ni sur son origine, ni sur sa signification.

Pour le rationalisme, la croix reste donc un hiéroglyphe indéchiffrable. Qui pourrait s'en étonner? Son Dieu, « relégué par delà les mondes, sur le trône solitaire de son éternité silencieuse », n'aime pas l'homme, ne lui parle pas, ne s'occupe pas de lui : il est sans entrailles. Il créa la terre dans une heure fatale

> Et, d'un pied dédaigneux, la lançant dans l'espace,
> Rentra dans son repos.

Ce Dieu-là ne sera jamais tenté de se faire homme afin de pouvoir souffrir et mourir sur la croix pour le salut des hommes.

Mais le christianisme connaît le mystère de la croix; c'est à lui qu'il appartient de nous le révéler.

II. — *Solution chrétienne.*

A nous maintenant de rechercher l'origine et le sens du culte rendu à la croix. Il s'agit de remonter pas à pas le cours de ce grand fleuve de la tradition cruciale, dont la source, comme celle du Nil, semble au rationalisme enveloppée de nuages impénétrables. Peut-être arriverons-nous à découvrir cette source mystérieuse. Essayons.

I. — Origine de la croix.

Avant tout, prenons un point de départ certain, l'*Inscription de Rosette*, par exemple. Il en résulte, — nous le verrons tout à l'heure, — que, en l'an 193 avant notre ère, les Égyptiens, dans leur écriture démotique, employaient le signe de la croix, +, pour exprimer le mot *Sauveur*.

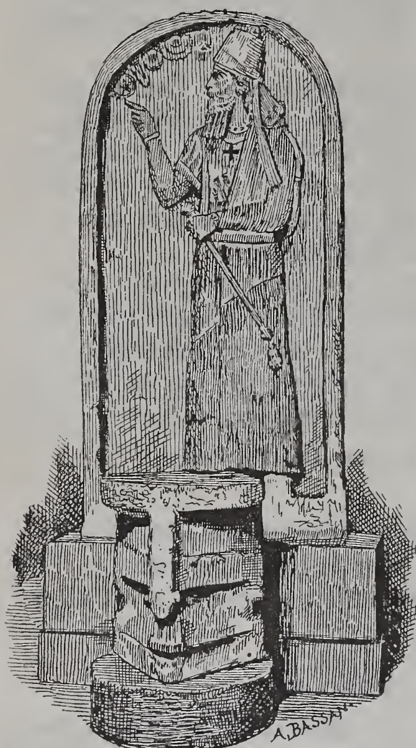
Vers l'an 250, la croix figure sur des inscriptions du grand roi

[1] M. Mourant Brock, *la Croix païenne et chrétienne*, p. 224.
[2] *Ibid.*, p. 132.

bouddhiste, Açoka; le signe sacré précède et suit ces belles sentences, dont l'Évangile ne désavouerait pas la morale [1].

On trouve aussi la croix sur des poteries grecques datant de 700 à 500 avant Jésus-Christ [2].

Les croix des rois d'Assyrie, Samsi-Voul, Assur-Nazir-Pal,



Assur-Nasir-Pal, roi d'Assyrie
930 avant Jésus-Christ.
Monolithe trouvé à Ninive, près de l'entrée du temple du dieu de la guerre. (Musée britannique.)



Samsi-Voul, fils de Salmanasar
882 avant Jésus-Christ.
Monolithe du palais de Nemrod à Ninive.
(Musée britannique.)

Téglath-Phalasar ne nous reportent encore qu'à 800 ou 900 ans avant notre ère. Tout cela est relativement moderne. Passons.

*
* *

DE LA CROIX DE SAMSI-VOUL AUX CROIX DU TRÉSOR DE PRIAM

C'est une antiquité de mille à douze cents ans, que le docteur Schliemann attribue aux croix qu'il a découvertes à Mycènes, dans le tombeau des Atrides.

[1] Album du musée de Saint-Germain.
[2] Waring, *Ceramic Art.* 1874.

Les croix des *Sept chefs devant Thèbes* paraissent plus anciennes que celles des Agamemnon et des Ménélas.

Une peinture de Thèbes (Égypte), que l'on voit au Musée britannique, présente la croix grecque au cou d'ambassadeurs asiatiques qui apportent un tribut au Pharaon. Cette peinture date de la XIXe dynastie, c'est-à-dire d'environ 1500 avant Jésus-Christ [1].

Plusieurs des croix trouvées par Henri Schliemann dans les ruines de Troie, semblent remonter à l'âge de pierre [2].

On sait que, dans les fouilles faites, en 1873, sur la colline d'Hissarlik, à une profondeur de sept à dix mètres, et qui ont rendu en partie à la lumière les ruines de la ville de Troie, le savant explorateur a découvert, près des restes d'un palais, un trésor qu'il regarde comme celui du roi Priam. Dans ce trésor, rien qui rappelle l'usage du fer. On y a recueilli des haches de pierre, des ustensiles de cuivre, des débris de vases d'or et d'argent d'un travail merveilleux, mais déformés ou soudés ensemble par la violence d'un immense incendie, une multitude de petits palladiums en terre cuite, des ornements de femme différant tout à fait de ceux qui furent plus tard en usage chez les Romains, les Grecs, les Assyriens ou les Égyptiens, et une quantité innombrable de poteries où sont figurées des croix : croix grecques, croix bouddhiques, croix latines, etc. Nous sommes donc ici en présence des monuments d'une civilisation où l'usage du fer était encore inconnu. Et, comme Homère, en décrivant les mœurs et les armes de ses guerriers, parle souvent du fer et du bronze, il est très probable que les croix contemporaines de ces instruments de cuivre, d'or et d'argent, de ces haches de pierre, sont d'une époque antérieure à la prise de Troie, soit peut-être de 1500 ou 1600 avant Jésus-Christ. « Quelques-uns des vases pélasgiques qui offrent ce signe (de la croix) remontent sans doute au delà du premier millénaire avant Jésus-Christ. Les objets qui ont été déterrés dans les couches inférieures de Hissarlik sont encore plus anciens. Ceux qu'on y a trouvés accusent une civilisation rudimentaire qui a dû précéder d'assez longtemps la guerre de Troie. Par le récit de l'expédition du roi Ramsès II contre les Kéthites, en Syrie, qui nous est conservé dans un papyrus hiératique et dans les inscriptions murales des temples de Louqsor et de Karnak, on apprend que les habitants de la Troade prirent part à cette guerre comme alliés des Kéthites; il est permis d'en conclure qu'ils avaient alors atteint un degré de civilisation plus avancé que celui qu'indiquent les trouvailles de Hissarlik. Le règne de Ramsès II appartient au quin-

[1] Mourant Brock, *la Croix païenne et chrétienne*, p. 4.

[2] *Antiquités troyennes*, Rapport sur les fouilles de Troie.

zième siècle; nous sommes donc amenés au seizième ou au dix-septième siècle [1]. »

Mais avançons toujours.

*
* *

DU TRÉSOR DE PRIAM A LA TOUR DE BABEL

On lit dans la *Revue d'Edimbourg* : « Depuis les origines du paganisme, organisé dans le monde oriental, jusqu'à l'établissement final du christianisme dans l'Occident, la croix fut, sans aucun doute, le plus commun et le plus sacré des monuments symboliques, et elle est encore aujourd'hui répandue d'une manière très remarquable dans la plupart des pays qui ignorent le mystère du Calvaire. Indépendamment de toutes les supériorités, sociales ou intellectuelles, et malgré toutes les distinctions de caste, de couleur, de nationalité ou d'habitation, il semble qu'elle ait été dans les deux hémisphères, comme la propriété aborigène de tous les peuples de l'antiquité, le lien ostensible, si je puis dire, qui réunit les communautés païennes les plus séparées les unes des autres, le signe le plus expressif de l'universelle fraternité humaine, le principal point de contact entre tous les systèmes de la mythologie païenne, le symbole vers lequel toutes les familles de l'humanité furent séparément mais irrésistiblement attirées, et qui exprime le plus énergiquement la communauté de leur origine. »

La *Revue* ajoute : « De toutes les variétés de croix qui sont encore employées comme emblèmes nationaux ou religieux dans notre pays et dans les autres États de l'Europe, et que l'on distingue par les noms bien connus de croix de Saint-Georges, croix de Saint-André, croix de Malte, croix grecques, croix latines, etc., il n'y en a aucune dont on ne puisse trouver l'origine dans l'antiquité la plus reculée [2]. »

Précisons. Que faut-il entendre par « cette antiquité la plus reculée? » S'agirait-il des fils de Noé? Les géants qui ont bâti la fameuse tour de Babel sur une terre encore humide des eaux du déluge, auraient-ils connu la croix?

« Je suis à même de prouver maintenant, dit le docteur Schliemann, que le signe , ainsi que le , étaient, pendant des milliers d'années avant Jésus-Christ, des symboles reli-

[1] Louis Müller, *Religiose Symboler*, etc. Résumé, p. 102.
[2] *The Edinburgh Review*. The prechristian Cross, 1870.

gieux de la plus haute importance, chez les premiers ancêtres des races aryennes, en Bactriane, et dans les vallées de l'Oxus, à l'époque où les Germains, les Indiens, les Pélasges, les Celtes, les Perses, les Slaves, les Iraniens, ne formaient qu'une seule nation et parlaient tous la même langue [1]. »

Si, comme le docteur Schliemann se croit en mesure de le prouver, la croix fut, pendant des milliers d'années avant Jésus-Christ, un symbole religieux de la plus haute importance au temps où les hommes ne formaient qu'une nation et parlaient tous la même langue, il est hors de doute que la croix était vénérée avant le déluge, puisque c'est seulement au lendemain de ce cataclysme universel, qu'eurent lieu la confusion des langues et la dispersion des peuples.

Le docteur Phéné rend le même témoignage à l'antiquité de la croix. « La croix, dit le savant archéologue anglais, était un des plus vieux emblèmes usités chez les hommes préhistoriques; et ce n'était point, cela est certain, un emblème secondaire et accidentel, mais un objet de profonde vénération. Nous le trouvons, avec le caractère bien marqué de symbole religieux, dans les quatre grands continents [2]. »

Et comme exemple de cette antiquité préhistorique de la croix, le docteur cite le monument crucial de Callernish (île de Lewis, Hébrides), formé de rochers posés à une certaine distance les uns des autres, et qui ne mesure pas moins de 122 mètres.

« Oui, dit à son tour un autre savant anglais, le révérend William Haslam, Noé connaissait la croix avant la dispersion des peuples et même avant le déluge [3]. »

MM. Georges Perrot et Charles Chipiez pensent aussi que la croix était honorée avant le déluge. Dans leur remarquable ouvrage, l'*Art dans l'antiquité*, en restituant, telle qu'elle était à l'origine, la *Ziggurat* de Babylone, qui, selon toute apparence, n'était que le reste de la tour de Babel, les éminents archéologues n'hésitent pas à dessiner dans cette montagne de briques, un temple en forme de croix [4].

A la hauteur où nous voilà parvenus, nous ne devons pas être loin de la source; cherchons-la toujours, à travers les brumes qui la dérobent aux regards de l'histoire. Approchons du berceau de l'humanité. Adam aurait-il connu la croix?

[1] Schliemann, *Antiquités troyennes*. Rapport sur les fouilles de Troie, p. 48.
[2] *Institut Victoria*, t. VIII, p. 338. Prehistoric Customs.
[3] *The Cross and the Serpent: being a brief history of the triumph of the Cross, through a long series of ages*, by the Reverend William Haslam, Oxford and London, 1849.
[4] MM. Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'Antiquité*, t. II, fig. 179, p. 393.



ADAM ET LA CROIX

« J'ai insinué, dit M. Haslam, que la première idée de la croix remonte au moment même où la Rédemption fut promise à l'homme. Je ne doute pas qu'elle ait été révélée en même temps que les prophéties et transmise avec elles, dans sa forme matérielle, de génération en génération. Elle était dans la prophétie, comme elle l'est encore aujourd'hui, le signe extérieur d'un profond mystère intimement lié à une grande promesse. Elle était le gage de cette promesse même et, à ce titre, quel que soit le sens que l'observateur y ait attaché, il paraît certain que, pour les initiés, elle était un symbole sacré de bénédiction et d'espérance. »

L'auteur de *la Croix et le Serpent* ajoute : « J'irai plus loin, je dirai qu'Adam a connu et vénéré la croix, et qu'il a reçu ce signe sacré des mains du Tout-Puissant[1]. »

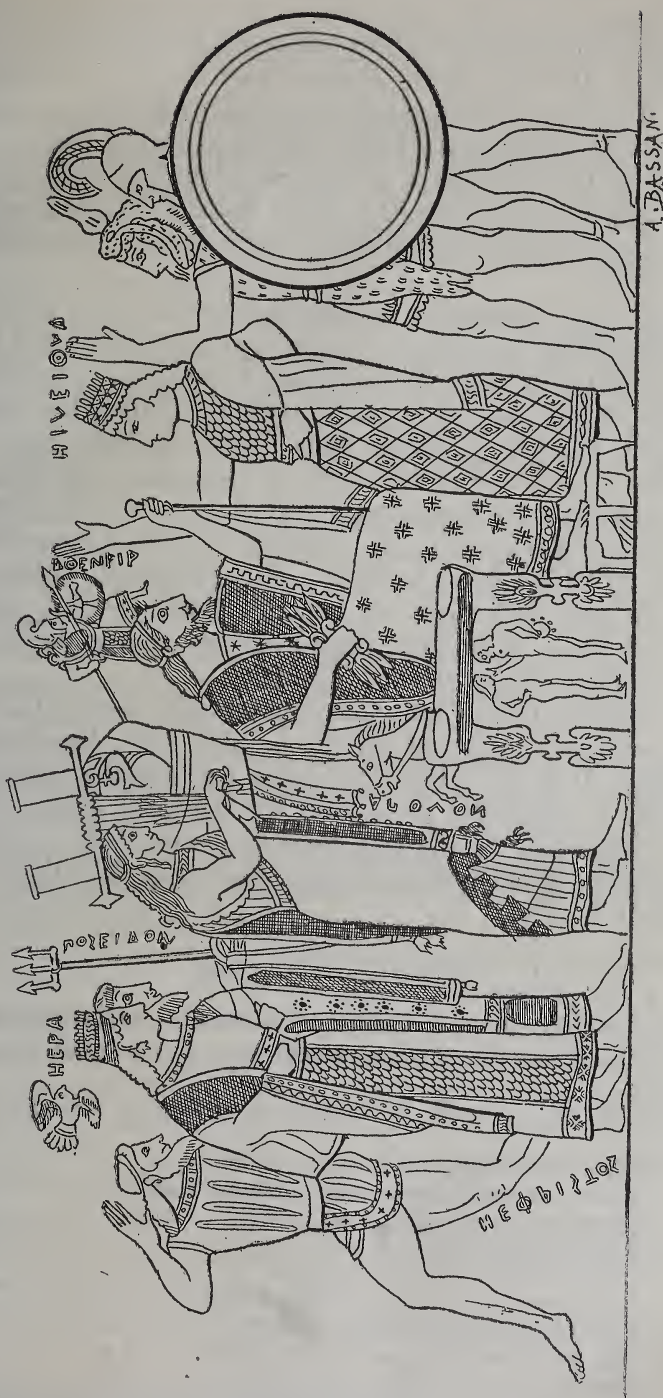
C'est aussi le sentiment de Mgr Gaume : « Tes oreilles, écrit-il à Frédéric, et celles de bien d'autres vont tinter à la première phrase de ma lettre : *Le signe de la croix remonte à l'origine du monde.* Il a été fait par tous les peuples, même païens, dans les prières solennelles, dans les occasions importantes où il s'agissait d'obtenir quelque grâce décisive[2]. »

La mythologie grecque elle-même fait remonter la croix au berceau de l'humanité. Une peinture antique représente la naissance de Pandore, l'Ève des Grecs. La première femme est placée entre Athéna et Héphaïstos. De la main gauche, le dieu forgeron tient encore le marteau qui lui a servi à façonner le corps de la vierge, et, de la main droite, il lui met un bandeau sur la tête. Pandore est tournée vers Athéna, qui lui attache sur les épaules un riche vêtement constellé de croix[3].

S'il en fallait croire les Hellènes, la croix aurait même devancé la création du monde; elle était déjà en honneur dans le ciel, lorsque Athéna, la Sagesse divine, sortit, par une sorte de génération virginale, du sein de Zeus, ainsi que le prouve une merveilleuse peinture antique.

Le père des dieux, foudre et sceptre en main, est assis sur un trône dont les bases sont deux croix ornées; sa robe est parsemée de croix. Déjà Héphaïstos a fendu le front du dieu, et Pallas

[1] *The Cross and the Serpent,* chap. I.
[2] Mgr Gaume, *le Signe de la croix au dix-neuvième siècle,* p. 108.
[3] Peinture de vase, d'après Lenormant et de Witte, *Élite des monuments céramographiques,* III, pl. XLIV.



NAISSANCE D'ATHÉNA

Peinture de vase, d'après les *Monumenti dell' Inst. archeol.*, III, tav. XLIV.

Athéna s'élance, tout armée, à la lumière. Devant Zeus est Ilithye, qui préside aux naissances; sa tête est ornée d'un bandeau parsemé de croix. Derrière Zeus, Apollon joue de la lyre à sept cordes; le devant de son manteau est orné de plusieurs croix. Viennent ensuite Poséïdon et Héré. Poséïdon tient le trident ou croix à trois dents; la ceinture d'Héré est décorée de croix grecques, et sa robe a une bordure de croix de Malte. Enfin, à gauche, Héphaïstos s'enfuit effrayé; la partie inférieure de son justaucorps porte sept croix [1].

Sans doute, nous sommes ici en pleines légendes, mais que ces légendes sont belles! et comme il faut que la tradition qui fait remonter la croix à l'origine du monde ait poussé dans l'antiquité de profondes racines pour que, après avoir régné dans les temps préhistoriques, traversé le déluge dans l'arche de Noé, suivi les peuples dans leurs migrations, après la séparation de Babel, éclairé la civilisation des Égyptiens, des Chaldéens, des Assyriens, des Indous, des Perses, etc., la tradition cruciale s'épanouisse encore avec un tel éclat dans les fables mythologiques de la Grèce! Le poète chrétien était donc un historien fidèle lorsque, après avoir jeté un vaste et profond regard sur les scènes de la vie intime et publique de nos aïeux, il chantait :

« Cette croix du Christ, que vous appelez une nouveauté, elle date de la naissance même du monde. A peine créé, l'homme en traça le signe. Il en fit l'alpha et l'oméga de l'alphabet primitif. On y voyait la prophétie de la croix du Calvaire. Juges, rois, prophètes n'ont cessé, dans la paix, dans la guerre, dans les cérémonies du culte, de reproduire l'image de la croix. L'antiquité a été enivrée de la croix [2]. »

II. — Signification de la croix

La croix remonte donc à l'origine du monde; mais quelle en est au juste la signification? Nous savons déjà qu'elle était le plus

[1] Peinture de vase, d'après les *Monumenti dell'Instit. archeol.*, III, tav. XLIV.

[2] Crux ista Christi, quam novellam dicitis,
Nascente mundo, factus ut primum est homo,
Expressa signis, expedita est litteris.
Adventus ejus mille per miracula
Prænunciatus ore vatum consono.
Reges, prophetæ, judicesque et principes,
Virtute, bellis, cultibus sacris, stilo,
Non destiterunt pingere formam crucis.
Crucem vetusta combiberunt sæcula.
(Prudentius, *Peristephanon*, hymn. X, vers. 621-630.)

ancien, le plus vénéré, le plus saint des symboles religieux. Il faut maintenant aller plus loin et rechercher le sens précis de ce symbole.

Si nous en croyons des écrivains qui semblent avoir étudié à fond la question, c'est dans le paradis terrestre, au lendemain de la chute originelle, que Dieu, en annonçant au père du genre humain, que le Fils de la femme écraserait la tête du serpent et rachèterait l'humanité, lui aurait révélé en même temps que l'instrument du salut serait la croix.

« Il est difficile, dit l'auteur des *Traditions messianiques*, de ne pas faire ce triple aveu. Dès les premiers âges, on savait que l'homme serait racheté par l'expiation; dès les premiers âges, on savait que le sang serait le prix du rachat; dès les premiers âges, on savait que la croix remplirait un rôle immense dans le drame de la rédemption universelle [1]. »

Mgr Gaume enseigne la même doctrine : « La Providence n'a pas voulu que l'homme ignorât cette condition nécessaire du salut. Pas plus que le souvenir de sa chute et l'espérance de sa rédemption, l'homme n'a perdu la connaissance de l'instrument rédempteur. De là, l'existence et la pratique, sous une forme ou sous une autre, du signe de la croix en priant, chez tous les peuples, depuis l'origine des siècles jusqu'à nos jours [2]. »

Sans doute, ces affirmations sont en parfaite harmonie avec ce que nous savons déjà de l'importance du culte rendu à la croix, mais à quelles sources les a-t-on puisées? Car enfin, sur ce point, la Bible est muette; il n'y a pas un mot dans la *Genèse* qui donne le moindre indice sur cette révélation, faite par Dieu à nos premiers ancêtres, du salut par la croix.

Si les livres sacrés des Hébreux se taisent, la tradition n'a-t-elle pas parlé dans le silence de la Bible, la tradition qui a nourri de son lait divin l'humanité à sa naissance et qui, pendant trois mille ans, dépositaire unique de la doctrine révélée, maîtresse incontestée des âmes, sans attendre Moïse, sans avoir besoin de l'Écriture, a transmis aux hommes, de génération en génération, les oracles sortis de la bouche de Dieu au commencement, a entretenu leur foi dans le Sauveur promis, les a baptisés dans cette espérance sacrée, leur a appris que la croix serait l'instrument de la rédemption et a fini par identifier, dans la conscience universelle, l'idée du Sauveur avec celle de la croix.

Avouons-le, nous sommes trop aveugles envers la tradition,

[1] Bedin, *les Traditions messianiques*, p. 459.
[2] Mgr Gaume, *le Signe de la croix*.

aveugles et ingrats. Quelques-uns nient son existence; d'autres soutiennent que le temps l'a défigurée et souillée, au point qu'il n'est plus possible de reconnaître en elle la fille de Dieu. Il serait plus juste de dire de la tradition primitive ce que M. l'abbé de Broglie a proclamé de la tradition évangélique :

« Ce texte (de l'Évangile) contient-il toute la religion, telle qu'elle existait à l'origine? N'y avait-il pas des points dogmatiques et autres confiés à la tradition orale, et qui n'ont point été mentionnés dans le texte inspiré? Tout indique que la doctrine entière n'a pas été confiée à l'écriture... Les livres eux-mêmes n'ont point la forme d'un catéchisme ni d'une encyclopédie de la doctrine. Ils sont écrits en diverses circonstances pour répondre aux divers besoins de l'Église primitive. Ils font certainement allusion à un enseignement oral parallèle. Nous pouvons donc aux enseignements écrits joindre, comme parties primitives et originales de la doctrine et de la liturgie, des enseignements traditionnels [1]. »

Ces judicieuses remarques à propos des livres du Nouveau Testament, s'appliquent beaucoup mieux encore au texte de l'Ancien ; car le dernier des Évangiles a été écrit moins de cent ans après avoir été parlé, tandis que la Bible n'est venue que plus de trois mille ans après la première révélation. Durant ces trente siècles, pour instruire et sauver les hommes, la parole de Dieu n'a eu d'autre organe que la tradition.

« Plus haut que les œuvres du génie individuel, dit Mgr Bougaud, il y a les livres sacrés des nations : les Védas, le Zend-Avesta, le Râmâyana, le Mahâbharata, les livres de Bouddha. L'érudition moderne les étudie avec curiosité. Elle a raison, et la foi ne doit craindre ni de la suivre dans cette étude, ni de partager son admiration. Ces livres sont sacrés, en effet. Ils ne ressemblent en rien à ceux dont nous venons de nommer les auteurs (Homère, Pindare, Eschyle, Platon, Virgile); et volontiers je mettrais au frontispice de chacun d'eux l'inscription d'Ash-Nagar : « Ces livres n'ont pas été composés par l'homme seul. »

« Là, en effet, sont les cris religieux de l'âme humaine, ses tristesses, ses espérances, ses prières, ses éternels gémissements; mais là aussi, pour y répondre, sont de vraies paroles de Dieu. Là, se voilent à peine, sous des paraphrases humaines, de manifestes lambeaux de la révélation primitive, de vivants échos de la révélation patriarcale et mosaïque. Là sont venus échouer, comme sur un rivage, et se fixer, après avoir roulé de génération en génération

[1] M. l'abbé de Broglie, *Problèmes et conclusions de l'Histoire des religions*, p. 304.

dans la mémoire des hommes, des mots dits certainement par Dieu aux premiers pères du genre humain. Toutes ces pages charrient des parcelles du diamant brisé, des fragments confus de la mélodie divine qui a retenti sur le berceau de l'homme. L'antiquité ne l'ignorait pas; voilà pourquoi elle entourait ces livres d'un si religieux hommage. Que si des révélations prétendues se sont mêlées à ces vénérables débris, si l'humanité y a cru, c'est qu'il y en avait de vraies, et que la foi qu'elle avait en celles-ci l'avait préparée à accepter celles-là [1]. »

Nous serions tenté de dire de la tradition universelle, ce que Pic de la Mirandole, ce prodige de science et de génie, dit de la cabale des Juifs. « En lisant ces livres avec le plus grand soin et une application profonde, j'y ai trouvé une religion moins mosaïque que chrétienne; ici, le mystère de la Trinité; là, l'Incarnation du Verbe; ailleurs, la divinité du Messie, le péché originel et son expiation par le Christ; la céleste Jérusalem, la chute des démons, les ordres des anges, le purgatoire, l'enfer. J'ai lu dans ces livres cabalistiques ce que je lis tous les jours dans Paul et dans Denis, dans Jérôme et dans Augustin [2]. »

Saint Augustin avait déjà dit : « Quoique les temps ne soient plus les mêmes et qu'on ait annoncé autrefois comme futur le mystère de la Rédemption, qui est maintenant accompli, la foi n'a pas changé pour cela. Sans doute, avant la venue de Jésus-Christ, la vraie religion était pratiquée sous d'autres noms et par d'autres signes; elle était alors enseignée d'une manière plus voilée, et aujourd'hui elle est prêchée avec plus de clarté; cependant il n'y a jamais eu qu'une seule religion, qui a toujours été la même. Celle qu'on appelle aujourd'hui religion chrétienne existait chez les anciens, et n'a jamais fait défaut au genre humain, depuis le commencement du monde jusqu'à l'incarnation du Verbe. C'est alors que la vraie religion, qui existait auparavant, a commencé à être appelée religion chrétienne [3]. »

C'est dans son beau livre des *Rétractations*, que saint Augustin parle ainsi. Avant de paraître devant Dieu, le vieil évêque, tremblant d'avoir commis quelque erreur ou quelque inexactitude dans l'exposé de la doctrine catholique, revient sur les écrits de toute sa vie, pour les examiner de nouveau scrupuleusement, et les corriger avec l'humilité d'un vrai savant et la conscience d'un saint. Il résume ainsi toute sa doctrine sur l'origine de la religion : le christianisme existe depuis le commencement du monde.

[1] Mgr Bougaud, *le Christianisme et les temps présents*, t. I, p. 459.
[2] Pic de la Mirandole, *Livre de la dignité de l'homme*.
[3] Saint Augustin, *Rétractations*, livre I, chap. XIII, nº 3.

Eh bien, ce que la tradition primitive a surtout mis en lumière, c'est la signification de la croix comme instrument de la rédemption des hommes, et même comme le symbole du Sauveur.

De toutes les nations de l'ancien monde, la Chine, l'Inde et l'Égypte sont celles qui ont le plus fidèlement conservé les souvenirs de notre origine. Interrogeons leurs antiques traditions.

D'après les livres sacrés de la Chine, Hoang-Ty, le seigneur jaune, l'Adam chinois, selon les uns, le troisième ou le quatrième patriarche, selon les autres, — au fond, cela importe peu, — savait que la croix serait l'instrument du salut. « Il joignit ensemble deux morceaux de bois, l'un droit, et l'autre en travers, afin d'honorer le Très-Haut, et, par là, il mérita de changer de nom et de s'appeler *Hien-Yuen* [1] », c'est-à-dire croix. Car « le bois formant traverse se nomme *Hien*, et celui qui est droit, nord-sud, s'appelle *Yuen* », selon les commentateurs [2].

Il y a peu d'exemples d'une pareille mutation de nom, même en Orient. Quelques patriarches, élus de Dieu pour servir ses desseins d'une manière plus éclatante et plus efficace, ont seuls, dans le cours des siècles, reçu un nouveau nom, en harmonie avec leur vocation nouvelle. Ainsi, Abram s'appelle Abraham, lorsque Dieu lui annonce qu'il sera le père de son peuple. Jacob devient Israël, au sortir de sa lutte avec l'ange de Béthel. Dans l'Évangile, Simon reçoit le nom significatif de Pierre, quand Jésus le choisit pour être la pierre angulaire de son Église.

Hoang-Ty est le premier de ces grands patriarches. Initié aux secrets de la rédemption future du monde, il n'ignorait pas que la croix serait l'instrument de l'expiation et du salut. Avant Abraham, *il tressaillait du désir de voir le jour du Christ sauveur* [3]. Il le vit, et, dans le transport de sa joie et de sa reconnaissance, il se sentit pressé d'honorer le Très-Haut, en le suppliant, comme tous les prophètes, de hâter l'accomplissement de sa miséricordieuse promesse. Il prit donc deux morceaux de bois, les croisa et, élevant devant Dieu ce signe d'une ardente espérance, il inaugura ainsi le culte de la croix, dont le nom lui resta.

Les traditions orientales ne séparent pas l'idée du Sauveur de celle de la croix.

D'après une vieille chronique intitulée le *Livre de Seth*, qui contenait les révélations astronomiques des patriarches et dont Josèphe fait mention [4], l'étoile annonçant la naissance du Sauveur,

[1] *Chou-King*, édition de M. de Guignes, p. 93.
[2] *Annales de philosophie chrétienne,* t. XII, p. 458.
[3] Évangile selon saint Jean, chap. VIII, p. 56.
[4] Josèphe, *Antiquités judaïques,* l. Ier.

devait avoir la forme d'un enfant portant une croix dans la main droite. Et, selon l'auteur de l'*Opus imperfectum in Matthæum*, qui se trouve parmi les œuvres de saint Jean Chrysostome, cette étoile aurait apparu aux mages sous la figure d'un enfant ayant une croix au-dessus de sa tête [1].

Hâtons-nous de quitter ce sol mouvant où l'on marche à la lueur incertaine des légendes, et revenons sur le terrain solide que l'histoire éclaire de ses rayons. Aussi bien la tradition n'a pas fini son œuvre; elle doit faire passer dans les mœurs et dans la langue des peuples, l'idée de la croix intimement liée à celle du Sauveur. Interrogeons la numismatique, la grammaire, l'épigraphie, etc.

On a trouvé, dans un des gigantesques tôpes de l'Hindoustan, celui de Manikyala, entre Attorch et Lahore, une médaille bouddhique appartenant à une dynastie, qui a régné dans le Pandjab



LE GRAND SAUVEUR, ROI DES ROIS.

au premier siècle de notre ère et dont le type se retrouve partout dans l'Afghanistan, le Pandjab et jusque dans la vallée du Gange. Au revers, cette médaille porte l'inscription : CΩTHP MEΓAC BACIΛEYC BACIΛEΩN, *le grand Sauveur*, *roi des rois*. Comment pensez-vous que le grand Sauveur soit représenté? On voit, dans le champ, le Sauveur à cheval, et tenant des deux mains une belle croix grecque [2].

En Égypte, dans les noms phonétiques abrégés, dit Champollion le Jeune, une croix avec un prolongement supérieur dont la croisée est une anse allongée, signifie : soutien, vengeur et *sauveur* [3]. Le symbole de la divinité, répété deux fois et deux fois accompagné d'une croix semblable, signifie les *dieux sauveurs* [4].

La croix grecque avait la même signification que la croix ansée dans l'épigraphie égyptienne.

Je me trouvais un jour au musée égyptien du Louvre, au milieu de ces monuments archéologiques qui sont pour la science un

[1] Sepp, *la Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. Ier. L'étoile du Messie.
[2] M. Wilson, *Ariana antiqua*, Londres, 1841.
[3] *Grammaire égyptienne*, p. 60 et 370.
[4] *Ibid.*, p. 325.

trésor inépuisable. La pensée me vint de demander à M. Eugène Révillout, s'il n'aurait pas connaissance de quelque monument épigraphique se rapportant au culte de la croix avant Jésus-Christ. Je montai chez lui. Le savant égyptologue me parla de l'*Inscription de Rosette*. Cette pierre, découverte par les Français en 1799, pendant l'expédition d'Égypte, et transportée depuis en Angleterre, porte une inscription en deux langues : égyptienne et grecque, et en trois caractères : égyptiens sacrés ou hiéroglyphiques, égyptiens usuels ou démotiques et grecs. Le décret est rendu en l'honneur de Ptolémée-Épiphane, par les prêtres d'Égypte assemblés à Memphis pour la cérémonie de son couronnement, l'an 193 avant Jésus-Christ. M. Révillout, ouvrant sa *Chrestomathie démotique*, me fit lire ces quatre mots du décret : « Ptolémée, sauveur de l'Égypte », écrits ainsi : *Ptolémée* + *de l'Egypte*. Le mot *sauveur* était rendu par l'hiéroglyphe de la croix.

Je fus comme ébloui. Je n'avais encore rien vu qui projetât sur la question une si vive lumière. Sans doute, un grand nombre de monuments présentent la croix employée comme symbole de vie et de salut, mais c'était la première fois qu'elle m'apparaissait prise pour le nom même du Sauveur. Elle était là, sous mes yeux, rayonnante. Je ne me lassais pas de contempler le signe sacré. Et l'aimable savant, le doigt posé devant la croix, me disait : « Ceci n'a pas été fait pour les besoins de la cause. Il est certain que, dans l'écriture démotique des anciens Égyptiens, la croix avait le sens de sauveur. » Il ajoutait que, dans leur écriture hiéroglyphique, le signe qui veut dire sauveur a aussi la forme d'une croix, mais moins nettement dessinée et se rapprochant plus de la croix latine que de la croix grecque. Il m'en mit sous les yeux plusieurs exemples.

La croix signifiant *sauveur* dans cette célèbre inscription de Rosette, me rappela un passage des *Saturnales*, où Macrobe appelle les Égyptiens « seuls dépositaires des secrets divins ». Et jamais je n'ai si bien compris le diacre saint Étienne glorifiant Moïse d'avoir été *instruit dans toute la sagesse des Égyptiens*[1]. « C'est là, dit Bossuet, que Moïse a commencé à être puissant en paroles et en œuvres[2]. » C'est par là aussi qu'il s'est préparé à devenir l'historien inspiré de la création et le prophète, le thaumaturge, le législateur et le chef du peuple de Dieu.

Voilà la tradition. Sortie du paradis terrestre comme un fleuve de lumière, elle a porté la parole de Dieu à la connaissance de tous les hommes. Ses rayons se sont obscurcis dans la suite des siècles,

[1] Actes des Apôtres, ch. VII, vers. 25.
[2] Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, partie 3e, ch. III.

mais sans jamais s'éteindre. On retrouve, dans les croyances et les pratiques religieuses de toutes les nations, des restes vénérables de la révélation primitive; et il est permis de dire, avec Mgr Gerbet, « qu'il n'a jamais existé sur la terre qu'une religion, dont les cultes locaux furent primitivement des émanations plus ou moins pures, » et dont la croix fut le premier symbole. *Unus Deus, una fides, unum baptisma.*

Hier, un historien hostile au christianisme, triomphait en constatant, à propos du *labarum*, que la croix, mise par Constantin sur les étendards de l'empire, ne fut pas une innovation, attendu qu'on la vénérait partout, trois ou quatre mille ans avant Jésus-Christ, et qu'elle figurait déjà sur les enseignes de certains corps d'armée; que le monogramme du Christ se voyait aussi, depuis des siècles, sur des monnaies et des drapeaux. Il ajoutait que le christianisme n'a rien en propre : ni ses dogmes, puisque la croyance à l'unité et à la trinité divine se retrouve dans les écrits des anciens sages; ni sa morale, dont les préceptes sont gravés dans les profondeurs de la nature humaine; ni ses sacrements : le Nil, le Gange, le Mississipi, conféraient le baptême avant le Jourdain; on se confessait dans la célébration de tous les anciens mystères; on communiait partout à la chair des victimes offertes en sacrifice, et les mourants eux-mêmes étaient l'objet d'une cérémonie qui rappelle le viatique et l'extrême-onction, puisque Vénus, voulant faire de son fils un dieu et lui ouvrir le ciel, fait des onctions sur ses membres avec un baume divin, et dépose sur ses lèvres le nectar et l'ambroisie [1], etc. »

Eh! nous n'avons jamais pensé que la vérité soit née d'hier; nous savions déjà qu'elle est éternelle, et que Dieu, dès le commencement, n'a rien caché aux hommes de ce qu'ils avaient besoin de savoir. Les païens eux-mêmes ne l'ignoraient pas. « Le Créateur, dit Lucain, nous a tout révélé dans une seule parole au jour de notre création [2]. »

Mais pourquoi invoquer des témoignages humains? N'avons-nous pas entendu le Sauveur nous dire, en parlant de la loi dogmatique, sacramentelle et morale sous laquelle l'humanité avait vécu jus-

[1] *Lustratum genitrix divino corpus odore*
Unxit, et ambrosia cum dulci nectare mixta
Contigit os, fecitque deum.
(Ovide, *Métamorphoses*, l. XIV, v. 605-607.)

[2] ... *Dixitque semel nascentibus auctor*
Quidquid scire licet.
(Lucain, *La Pharsale*, IX, v. 573.)

qu'à lui : *Je ne suis pas venu abolir la Loi, mais la compléter*[1]. Les champions de la libre-pensée, en travaillant avec nous à mettre dans une lumière de plus en plus éclatante la perpétuité et l'universalité de nos saintes traditions, abondent dans le sens de l'Évangile.

Courage donc, messieurs, ne vous lassez point de continuer vos recherches, étendez-les plutôt. Restituez les textes des auteurs classiques, déchiffrez les inscriptions cunéiformes et les vieux hiéroglyphes; que l'archéologie, l'ethnographie, la numismatique vous livrent leurs mystères. Faites, faites des fouilles dans les ruines des civilisations écroulées. Descendez dans le trésor de Priam, dans le palais de Ninive, dans les tombeaux de Mycènes; rendez à la lumière les propylées et les autels de la ville d'Hercule. Explorez les cimetières étrusques et celtiques. Exhumez les bas-reliefs, les statues, les vases de bronze et de terre et les médailles et les cylindres, et les sceaux et les scarabées, et les ossuaires et les stèles et les cippes funéraires. Réveillez les momies qui dorment au fond des vieilles pyramides, en attendant la résurrection ; arrachez leurs secrets aux sphinx qui gardent les portes des temples de Thèbes et de Memphis. Dégagez l'antique et vénérable Orient de son linceul de sable et de poussière; levez le voile d'Isis. Partout où vous portez la curiosité de vos investigations, nous sommes avec vous. Chaque fois qu'en labourant dans tous les sens le champ de la science, vous faites jaillir, sous le soc de votre charrue, un éclat de vérité, un débris de la tradition, nous applaudissons à vos succès, car c'est pour Jésus-Christ que vous travaillez sans le savoir :

Sic vos non vobis fertis aratra, boves.

Le Sauveur disait : *Scrutez les Écritures et vous verrez qu'elles rendent témoignage de moi*[2]. On peut en dire autant de la tradition : elle rend le même son que l'Écriture : *Teste David cum Sibylla*[3].

Merveilleuse unité de la parole de Dieu, sous quelque forme qu'elle se communique aux hommes! La tradition et l'Écriture se donnent la main, et leurs voix s'unissent dans un harmonieux concert. On dirait ces deux vierges célébrées par le poète. Si la plus jeune parle moins de la croix que sa sœur aînée, en retour, elle donne des détails plus précis sur la vie et la passion du Sauveur. Les traits de leurs visages ne sont pas absolument les mêmes,

[1] *Évangile selon saint Matthieu*, ch. v, vers. 17.
[2] *Évangile selon saint Jean*, ch. v, vers. 39.
[3] Prose de l'Office des morts.

et pourtant on ne saurait dire en quoi ils diffèrent. Leur Père a peine à les distinguer l'une de l'autre; il se trompe souvent et se complaît dans cette douce erreur.

Simillima proles,
Indiscreta suis gratusque parentibus error.

III

POURQUOI DIEU RÉVÉLA AUX PREMIERS HOMMES LE MYSTÈRE DE LA CROIX

Il ne convenait pas que la croix sur laquelle le Fils de Dieu devait mourir pour le salut du monde demeurât inconnue ou méconnue des hommes jusqu'au Calvaire, et qu'elle sortît tout à coup de son obscurité ou de son ignominie, avec une auréole de gloire, pour se présenter aux hommages de la terre et du ciel. En tous cas, Dieu ne l'a pas voulu.

C'est un des caractères de sa Providence de ne rien faire brusquement, mais d'appliquer à chacune de ses œuvres la loi du développement et du progrès. La sagesse éternelle qui gouverne toutes choses avec une puissance souveraine, les dispose néanmoins avec une infinie douceur, dans l'ordre de la grâce comme dans celui de la nature.

Le matin, à notre réveil, Dieu prend soin de ne pas nous mettre en face des feux éblouissants du jour. L'aurore, avec sa douce lumière qui augmente par degrés, habitue peu à peu nos yeux à supporter sans être blessés l'éclat du soleil à son midi. Le soir, nous avons les lueurs du crépuscule : l'astre du jour descend lentement sous l'horizon. Sa clarté lutte encore contre l'ombre dans l'azur du ciel, et la pâleur toujours croissante de ses derniers rayons nous accoutume aux ténèbres de la nuit.

Si l'aurore a mission de nous préparer au jour et le crépuscule à la nuit, les saisons ne se transforment pas non plus en quelques minutes, comme par un coup de baguette magique.

Au sortir de l'hiver, l'arbre qui semblait mort voit d'abord, sur ses branches noires et raides, percer une innombrable quantité de bourgeons roses. *Ver rubens*, dit Virgile. Puis, lorsque la neige a disparu, que le « temps a jeté son manteau de vent, de froidure et de pluie », ces bourgeons se dilatent et laissent échapper de leurs gaînes les jeunes feuilles, qui verdissent peu à peu en s'ouvrant à la lumière. Enfin, sous l'ombre transparente des arbres peut s'abriter le gazon naissant, qui s'émaille de marguerites blan-

ches, de boutons d'or et de véroniques aux fleurs d'azur. C'est le printemps : il a mis des mois à s'épanouir.

Le printemps dans sa fleur ne devient pas, du jour au lendemain, l'ardente saison où « la terre est assoupie en sa robe de feu ».

De même, lorsque s'en va l'automne, l'arbre ne se laisse pas dépouiller sans résistance. Il lutte longtemps; c'est à regret, sous les morsures cuisantes de la gelée, qu'il abandonne une à une ses feuilles jaunies, que le vent roule dans la poussière.

Telle est la loi des œuvres de Dieu. Il ménage les transitions, *nihil per saltum*. Il fait tout *avec nombre*, *poids et mesure*. Quelques heures d'aurore et de crépuscule suffisent pour nous annoncer le jour ou la nuit; des semaines ou même des mois sont nécessaires pour la transformation des saisons. Mais quand il s'agit de préparer l'humanité à l'amour et l'adoration de Jésus-Christ crucifié, ce qui est l'objet de toute la religion, pour cette œuvre capitale et difficile entre toutes, il faut plus de quarante siècles : Dieu s'y est pris dès le commencement du monde.

Il a voulu, en présentant la croix à nos premiers ancêtres et, par eux, à leurs descendants, frayer le chemin à l'Église, dont la mission est d'amener les hommes aux pieds du Sauveur crucifié, en leur persuadant que Dieu le premier les a aimés à la folie, jusqu'à l'incarnation, *jusqu'à la mort et à la mort de la croix*. Mystère redoutable, qui déconcerte la raison humaine et ne peut être compris que par le cœur, car le cœur a des intuitions que la raison ne connaît pas. Encore faut-il que le cœur lui-même ait le temps de se reconnaître.

Si, aujourd'hui que l'Évangile, comme un divin soleil, a assaini et purifié l'air que nous respirons, et, passant dans le sang de nos veines, a fait à l'humanité une âme nouvelle, plus pure et plus aimante qu'autrefois; si, aujourd'hui encore, un trop grand nombre d'hommes, estimables d'ailleurs, ne peuvent pas croire à cet excès d'amour de la part d'un Dieu, et s'arrêtent au seuil du christianisme, parce que Jésus-Christ attaché à la croix leur barre le chemin, comment voulez-vous que l'humanité antique, les Romains du temps de Claude et de Tibère, pour ne parler que d'eux, puisqu'ils étaient alors les maîtres du monde, aient consenti à venir se mettre à genoux devant le crucifix, si rien ne les y avait préparés. Même après une préparation de quatre ou cinq mille ans, le miracle de leur conversion est encore assez éclatant. Mais supposez un instant que l'humanité ait reçu à l'improviste la révélation de cet ineffable mystère de la Rédemption; dans son égoïsme, elle n'y aurait pas cru. Devant le crucifix, elle aurait branlé la tête d'un air sceptique, en disant : « Non! il n'est pas possible que Dieu nous

aime jusque-là »; et le mystère de Jésus crucifié, *ce chef-d'œuvre de la puissance et de la sagesse de Dieu*, serait demeuré jusqu'à la fin ce qu'il fut, malgré tout, dans l'étourdissement de la première heure, *un scandale pour les Juifs, et pour les Grecs une folie*[1].

Aussi Dieu, dès le commencement, s'était-il appliqué à préparer les hommes à la foi par un ensemble de pratiques religieuses, parmi lesquelles le culte de la croix et l'immolation des victimes étaient comme la prophétie grandiose du divin sacrifice du Calvaire. Aux yeux des exilés de l'Eden, la croix brillait déjà comme le signe du salut, de la rédemption et de la vie éternelle.

C'est sur ce culte de la croix que l'Eglise devait greffer l'adoration du Sauveur crucifié : nous le verrons par tout l'ensemble de cet ouvrage.

Les Juifs, les premiers, en firent l'expérience. Un certain nombre d'entre eux, qui ne s'étaient pas convertis aux prédications de la Pentecôte, et pour qui, selon l'expression de saint Paul, Jésus crucifié avait d'abord été « un scandale », ne tardèrent pas à revenir de leur première stupeur. Les événements de leur propre histoire leur revinrent à l'esprit. Ils se rappelèrent le patriarche Jacob bénissant, les bras en croix, les fils de Joseph[2]; Moïse priant, les bras en croix, sur la montagne de Raphidim[3]; les justes du temps d'Ézéchiel sauvés, grâce à la croix imprimée sur leur front[4]. Tous les jours, ils voyaient le prêtre bénir le peuple après le sacrifice, en faisant le signe de la croix[5]; et ils ne s'étonnèrent plus que ce signe sacré s'étendît de l'Église judaïque à l'Église chrétienne. « Les premiers fidèles, dit Mgr Gaume, frappés de l'ancienne manière de bénir avec la figure de la croix, ont été facilement instruits par les apôtres de la signification mystérieuse de ce signe et naturellement portés à le continuer, en y ajoutant les divines paroles qui en donnent l'explication[6] »

L'habitude de vénérer la croix amena aux pieds de Jésus-Christ les païens avec les Juifs.

Quand saint Thomas pénétra dans les Indes, il rencontra, à chaque pas, des pagodes gigantesques, bâties en forme de croix; plusieurs sont encore debout aujourd'hui[7]. Ce n'était pas un

[1] Première épître de saint Paul aux Corinthiens, chap. Ier, vers. 23.
[2] Genèse, chap. XLVIII, vers. 14.
[3] Exode, chap. XVII, vers. 11 et 12.
[4] Ézéchiel, chap. IX.
[5] Duguet, *Traité de la Croix de Notre-Seigneur*, chap. VIII.
[6] Mgr Gaume, *le Signe de la croix au dix-neuvième siècle*, p. 117.
[7] Tavernier, *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes*, t. IV, liv. III; et Francis Garnier, *Voyages d'exploration dans l'Indo-Chine*.

mauvais exorde pour la prédication de Jésus mort sur la croix.

Saint Paul put voir les Romains manger un pain marqué du signe de la croix [1], et rien ne l'empêchait de rappeler à Néron, que la croix ornait aussi cette bulle que l'empereur portait au cou dans son enfance [2].

Saint Lazare, en débarquant sur les côtes de la Provence, trouva nos pères adorant la croix dans la profondeur des forêts [3]; et les monnaies « à la croix » circulaient alors dans toutes les provinces de la Gaule [4].

En Égypte, saint Marc, venant prêcher l'Évangile, ne dut pas voir sans une profonde émotion la croix en forme de T sur la statue colossale de Sérapis, élevée à côté du lac Mœris [5]. Les soldats de Théodose brisèrent plus tard ce simulacre, malgré les instantes prières des prêtres et du peuple, affirmant à l'envi, que la croix, dont la poitrine du dieu était ornée, signifiait à leurs yeux « la vie à venir ». Sérapis, la croix sur la poitrine, au milieu d'un peuple d'adorateurs, ne semble-t-il pas un prophète annonçant le règne prochain de Jésus-Christ!

Au temps de saint Augustin, les sectateurs de Mithra, d'Isis, etc., se glorifiaient encore de marquer leur front du signe de la croix. « Beaucoup d'entre les sages du siècle, dit, à ce sujet, l'évêque d'Hippone, qui méprisent la croix du Christ, en portent cependant le signe sur le front, et ce qu'ils déclarent honteux de notre part leur semble pour eux très honorable [6]. »

Les philosophes et les dévots de Mithra, d'Isis, et des autres dieux du polythéisme, ne tardèrent pas à changer d'avis; la vénération qu'ils professaient pour la croix, leur fit embrasser la croix de Jésus-Christ, et leur exemple acheva d'entraîner les peuples.

Cette mission évangélisatrice de la croix, la puissante influence qu'elle exerça sur les peuples païens pour les amener dans le sein de l'Église, a été constatée par tous les écrivains croyants ou incroyants, qui se sont occupés des origines du christianisme.

« La figure du tau, dit l'auteur du *Symbole de la croix*, cons-

[1] Juvénal, *Satire V*, vers 2.

[2] Voy. plus bas la *Bulle d'Or*.

[3] Maurice, *Indian Antiquities*.

[4] Revue numismatique, 1885. Gretzer, *De cruce*, lib. I, c. LI.

[5] The Edinburgh Review, *The Prechristian Cross*. January 1870.

[6] Cité par Petavius, *De Incarnatione*, liber XV, caput X. — « Quia etiam gentiles ipsos, sapientiæ studio deditos, signo crucis frontes signare solitos esse testatur idem (Augustinus). « Ut plurimi etiam, inquit, ex ipsis sapien- « tibus sæculi quibus videbatur ignominiosa crux Christi, ea in fronte « signentur, et de qua erubescendum putabant nobisque insultabant, eam « in pudoris arce constituant. »

tituait, avant l'établissement du christianisme, un symbole religieux fort répandu, et les apôtres le trouvaient en honneur dans presque toutes les contrées où ils apportaient la bonne nouvelle. Le fait était incontestable et ne fut pas contesté par les Pères de l'Église.

« Le tau, par l'universalité du culte dont il était l'objet, constituait un symbole commun et une sorte de lien naturel entre toutes les religions anciennes.

« Lorsqu'un adorateur des dieux de la Grèce, de l'Égypte ou de la Syrie, adoptait la foi chrétienne, il continuait, quoique dans un autre esprit, à vénérer, sous la forme en laquelle il avait été habitué à leur rendre un culte, le sceau de la vie éternelle. C'est ainsi que l'on rencontre, dans les églises anciennes, toutes les différentes formes du tau en honneur [1]. »

Les païens étaient donc très habitués, dit M. V. Duruy, à regarder la croix, en ses différentes formes, comme un symbole de victoire ou de puissance divine [2].

Et M. Mourant Brock : « Après tout ce qui précède, on peut voir que les païens adoptant le nom de chrétiens, comme ils le firent en masse à partir du règne de Constantin, n'ont dû avoir aucune peine à modifier leurs idées sur la croix païenne.

« Cet emblème avait été jusqu'alors associé au culte de leurs dieux.

« Dans leurs temples, dans leurs maisons, sur leurs images, sur leurs vêtements, etc., les adorateurs des divinités païennes étaient accoutumés à voir la croix ou les croix particulières dédiées à chacune d'elles. Bacchus, Sérapis, avaient chacun la leur, et ainsi des autres. Un grand nombre de nouveaux convertis continuèrent donc à porter sur leur propre personne l'emblème de leurs dieux...

« Ainsi, si l'on entrait dans un temple païen nouvellement dédié au Christ, on y retrouvait encore la croix du dieu païen expulsé ou une croix nouvelle, que le prêtre chrétien avait mise à la place.

« La croix était dans le temple, elle devait y rester, elle y resta [3]. »

La conversion de l'Amérique fut préparée de longue main, comme celle de l'ancien continent.

« On a bien souvent insisté, dit M. Hamy, sur le rôle important qu'a joué, dans la conversion des Indiens, le culte de la *croix de la pluie*. Nous savons, en effet, que dans tout le Mexique, les néophytes acceptaient avec d'autant plus de facilité la foi nouvelle,

[1] Hochard, *Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux*. Le symbole de la croix, 1886.

[2] V. Duruy, *Histoire des Romains*, t. VII, p. 42.

[3] *La Croix païenne et chrétienne*, par M. Mourant Brock, membre de l'université d'Oxford.

qu'elle avait pour trait essentiel la vénération d'un symbole qui leur était particulièrement familier [1]. »

Prescott va plus loin, trop loin. En racontant la conversion des peuples du Mexique par les missionnaires espagnols, le ministre anglican assure que cette œuvre ne présenta pas de grandes difficultés, parce que les Mexicains, habitués déjà à rendre un culte à la croix, n'eurent pas même à changer d'idole : « Transporter leurs hommages d'une croix à une autre, de la croix qui était le signe du dieu de la pluie à celle qui était l'emblème de la rédemption par le Christ, voilà toute leur conversion [2]. »

Non! ce ne fut pas là toute leur conversion, et le ministre protestant est trop aveuglé par sa haine contre la croix. Mais il est incontestable que le culte immémorial de la croix avait préparé les habitants de l'Amérique, aussi bien que ceux de l'ancien monde, à adorer Jésus-Christ crucifié.

L'Église se trouva vis-à-vis de l'humanité à peu près dans la situation de saint Paul en présence de l'Aréopage. « En passant sur la place, dit l'Apôtre, et en regardant vos simulacres, j'ai trouvé aussi un autel avec cette inscription : *Au Dieu inconnu.* Ce Dieu que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer [3]. » L'Église a tenu le même langage à tous les hommes : « Cette croix que vous vénérez sans savoir pourquoi, je viens vous en apprendre la haute signification religieuse; elle est l'autel où Dieu s'est immolé pour vous; voici son image. A genoux devant le crucifix! »

Et, malgré le faste effrayant de la pénitence chrétienne; malgré la pâture sacrée que le polythéisme jetait en abondance aux passions, même les plus viles; malgré la plume des sophistes et la hache des bourreaux et toutes les forces de l'empire romain conjurées, les peuples vinrent en foule s'agenouiller devant le crucifix, en disant avec saint Jean : *Nous aussi, nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous* [4]. Moins d'un siècle après la mort du dernier des apôtres, Tertullien, au nom de l'Église, jetait aux Césars ce cri de triomple : « Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos cités, vos colonies, vos camps, le palais, le sénat, le Forum; nous ne laissons que vos temples [5]. »

En Amérique, où les premiers missionnaires prêchèrent l'Évangile au pied de ces croix qui n'avaient pas attendu leur arrivée pour s'élever vers le ciel, les conversions furent peut-être encore plus

[1] Docteur Hamy, *Revue d'ethnographie*, t. Ier, 1882.
[2] Prescott, *Histoire du Mexique*, p. 1292.
[3] Actes des Apôtres, ch. XVII, vers. 2 et 3.
[4] 1re épître de saint Jean, ch. IV, vers. 16.
[5] Tertullien, *Apologétique*, ch. XXXVII.

promptes. Bien que la cruauté des Espagnols, en déshonorant le nom chrétien aux yeux des indigènes, retardât les progrès du christianisme, Colomb venait à peine de rendre le dernier soupir, que le Mexique, les Florides, la Nouvelle-Espagne, la Nouvelle-Grenade, le Pérou, le Chili, couraient au baptême; le grand homme, qui avait prévu ces merveilles, put emporter dans la tombe la consolation d'avoir donné un nouveau monde à l'Église.

*
* *

Si nous étudiions l'histoire religieuse des peuples chrétiens, et que nous remontions aux causes de leur conversion, il nous serait facile de constater que la plupart ont été amenés à recevoir l'Évangile par le culte qu'ils rendaient déjà à la croix; mais cela nous entraînerait trop loin. Ne citons plus que deux ou trois exemples, pris dans les temps modernes.

Le P. de Rhodes, en évangélisant la Chine et les autres pays de l'Orient, au dix-septième siècle, remarqua chez les Tonkinois la coutume de tracer une croix sur le front des enfants, dès leur naissance, et il y reconnut « les belles dispositions de cette nation à recevoir notre sainte foi ».

« Aussitôt que les enfants sont nés, écrit le missionnaire, j'ai vu souvent que les parents leur marquent sur le front une croix avec du charbon ou de l'encre; je leur demandais à quoi cela servait à l'enfant et pourquoi ils faisaient cette peinture sur son front. « Cela, « me disaient-ils, c'est pour chasser le démon et l'empêcher de « nuire à l'enfant. » J'ajoutais incontinent : Mais pourquoi cela pourrait-il faire peur aux diables, qui sont des esprits? Ils m'avouaient qu'ils n'en savaient pas davantage, mais je ne manquais pas de leur en découvrir le secret et de leur enseigner la vertu de la sainte croix. Cela m'a servi bien souvent de moyen pour les convertir [1] ».

Vers la même époque, le P. Avril, qui pénétrait dans les États du Lama pour annóncer l'Évangile aux bouddhistes, reconnut qu'ils avaient l'usage de porter la croix sur eux. « Ce qu'il y a de remarquable, dit-il, c'est que le Dalaé-Lama, qui réside aujourd'hui dans le royaume de Tanchut, porte le nom de lama qui, en langue tartare, veut dire la croix; et les Bogdoï, qui conquirent la Chine en 1644, et qui sont soumis au Dalaé dans les choses de la reli-

[1] *Voyages et missions du P. de Rhodes en la Chine et autres royaumes de l'Orient*, chap. VII. *Les quelques coutumes particulières des Tonkinois*, p. 79.

gion, ont toujours sur eux des croix, qu'ils appellent aussi lama, et pour lesquelles ils ont un respect tout à fait extraordinaire. » Ces croix bouddhiques ne demandaient qu'à devenir des croix chrétiennes.

De nos jours, des tribus sauvages, perdues dans les hautes montagnes du centre de l'Asie, ont été amenées par leur antique vénération pour la croix, à embrasser le christianisme. Lorsque le P. Krick rencontra dans les gorges de l'Hymalaya, six ou sept cents guerriers de la nation sauvage des Abords, il vit qu'ils portaient tous la croix, tatouée sur le visage; il prit de là occasion de leur prêcher Jésus-Christ et le fit avec grand succès. « Bientôt, dit-il, je remarquai, en les voyant de plus près, un tatouage tout à fait extraordinaire; une croix était nettement dessinée et peinte en bleu foncé sur leur visage. Je leur fis comprendre que j'étais prêtre, maître de la prière, et que je venais leur expliquer cette mystérieuse puissance de la croix. Je pris dans mes mains celle que je porte à mon cou, j'en baisai le Christ, et ils le baisèrent après moi [1]. »

Puis le P. Krick nous raconte la peine qu'il eut à pénétrer chez les Abords, et comment il y réussit, grâce à sa croix tout à fait semblable à la leur, et à sa réputation de prêtre français. Une fois installé parmi les Padams, le missionnaire eut tout le loisir d'étudier le tatouage qu'il n'avait fait qu'entrevoir.

« Ce tatouage, dit-il, est porté par toutes les femmes et par les hommes à partir de l'âge de dix-huit ans. Les uns, et c'est le plus grand nombre, ont au milieu du front une croix de Malte parfaitement formée, couleur noir bleu indélébile; d'autres ont la croix ordinaire, +. L'arbre descend le long du nez et les branches se croisent sur le front. D'autres enfin ont la croix de Lorraine, ☨, c'est-à-dire dont l'arbre est croisé sur le front et sur le nez. Quelques-uns portent aussi celle de Malte sur le milieu des deux mollets. Les femmes ont la croix de Malte sur le milieu de la lèvre supérieure, et toutes ont sur les jambes la croix de Lorraine, ayant de chaque côté des croix de saint André, comme le montre la figure ci-jointe :



[1] *Annales de la Propagation de la Foi*. Lettres de M. Krick, 1851.

« Sur le menton, les hommes ont ordinairement trois lignes perpendiculaires et parallèles; les femmes en ont cinq ou sept, et quatre sur la lèvre supérieure, deux de chaque côté de la croix, et le tout est encadré dans une parenthèse.



« Je les ai souvent interrogés sur l'origine et le sens de ces signes. Les uns me répondirent que Dieu, en les créant, leur donna cette marque pour qu'ils fussent reconnus comme la tribu aînée; d'autres affirmaient avoir emprunté ce tatouage à une tribu située au Nord. Plusieurs avouèrent leur ignorance sur son origine; mais tous s'accordaient à dire que c'est le signe de Dieu, qu'il est bon de le porter, « car celui qui en est marqué, disaient-ils, est reconnu et « protégé de Dieu; s'il meurt, il est reçu dans le ciel. — Et celui « qui n'aurait pas ce signe, ajoutai-je, où irait-il? — Dieu est irrité « contre lui et ne saurait le recevoir[1]. »

Le passé nous répond de l'avenir. L'Évangile est loin d'avoir fait le tour du monde. Il y a en Asie de vastes et puissants empires qui n'ont pas encore entendu parler de Jésus-Christ. Dans les Indes, en Chine, au Japon, Bouddha compte plus de cinq cents millions de sectateurs. Ce serait désespérant de voir tant d'âmes hors des voies du salut, si l'on ne savait que la croix est là et qu'elle y fait son œuvre de préparation évangélique. La croix est en honneur au Japon; on l'adore en Chine; elle décore la poitrine des trois personnes de la trimourtî hindoue, et quand l'heure de Dieu aura sonné, la croix, comme l'antique étoile, amènera ces immenses populations de l'extrême Orient dans les bras de l'Église.

En pénétrant parmi les tribus sauvages répandues dans les déserts de l'Afrique, dans les forêts vierges du nouveau monde, dans les îles perdues au milieu des océans, le voyageur ne peut se défendre d'une religieuse émotion à la vue de la croix que les sauvages portent avec orgueil, comme une parure sacrée. Les chefs des Indiens Timpabaches, par exemple, dans l'Amérique du Nord, revêtent un manteau parsemé de croix[2]. Les Indiens Crees, dans les Montagnes Rocheuses, ont au cou une bulle circulaire ornée

[1] *Relation d'un voyage chez les Abords en* 1853, par M. l'abbé Krick.

[2] *Le Tour du monde,* 1860. *Voyages et aventures du baron de Wogan en Californie*, p. 252.

de la croix [1], comme les nègres et les négresses du bas Sénégal [2]. Une bordure de croix orne la robe des insulaires de l'île de Rotti, près de Bornéo, dans la Polynésie [3]. Dans le Sahara, les femmes de Métlili se tatouent une croix sur le front et une autre sur chaque joue [4]. La même coutume règne chez les femmes de la Patagonie [5] et chez beaucoup d'autres de l'intérieur de l'Afrique.

Un voyageur contemporain, M. Schweinfurth, en racontant la visite que lui fit le roi Bongoua, près de Tombouctou, avec sa première épouse, nous a donné le dessin du collier tatoué sur la poitrine de cette reine du désert, et qui est visible quand elle est en grande toilette. Ce collier est traversé par une belle et large croix formée de quatre rangs de points, résultant de nombreuses piqûres.

Le même voyageur a vu aussi le roi des Tombouctous dansant devant ses femmes. Leurs Majestés, rangées en cercle autour de Mounza, sont, comme Mme Bongoua, « en grande toilette » : les épaules et le dos, qu'elles montrent sans voiles au spectateur, sont tatoués d'un grand nombre de croix [6].

Le spectacle de ces croix étonne. On serait tenté de se demander si le christianisme n'a pas déjà passé par là, dans des temps très anciens, et si ces croix sont les restes d'une civilisation éteinte ou les germes d'une civilisation future.

O providence ineffable de Dieu ! quand les missionnaires apporteront l'Évangile dans ces déserts, où ils n'ont pas encore pénétré, ils y trouveront sans doute tous les vices grossiers des sauvages, un fétichisme insensé, une honteuse polygamie, d'horribles sacrifices humains. Mais, à côté de ces mœurs abominables, ils verront aussi la croix portée au cou des guerriers, peinte sur la robe des femmes ou tatouée sur leur visage et sur leur corps. Pierre d'attente, posée par les mains de la miséricorde divine, en vue de l'édifice à venir.

Ces croix, tant celles que l'on honore à l'heure qu'il est, dans les

[1] *Le Tour du monde*, 1860. *Le capitaine Palliser et l'exploration des Montagnes Rocheuses*, p. 285.

[2] *Le Tour du monde*, 1861. *Voyages et expéditions au Sénégal et dans les contrées voisines*, p. 29.

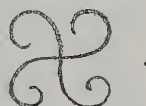
[3] *Le Tour du monde*, 1862. *Voyages le long des fleuves Lupar et Kapouas, dans la partie occidentale de Bornéo*, par Mme Ida Pfeiffer, p. 164.

[4] *Le Tour du monde*, 1863. *Voyage dans le Sahara, de Géryville à Ouargla*, par Colomieu, p. 179.

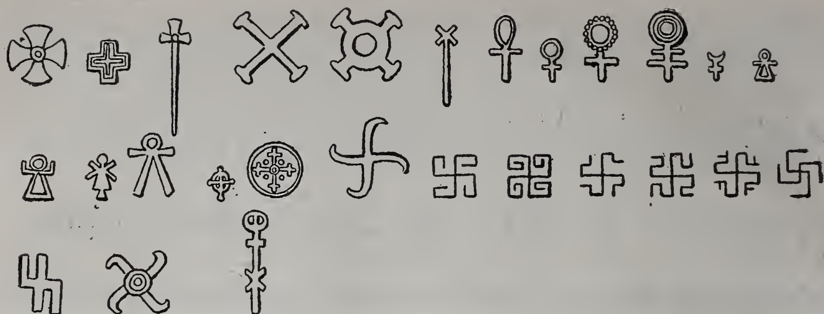
[5] *Le Tour du monde*, 1861. *Trois ans de captivité chez les Patagons*, par M. Guinard, p. 257.

[6] *Le Tour du Monde*, 1874. *Au cœur de l'Afrique. Trois ans de voyages et d'aventures dans les régions inexplorées de l'Afrique centrale*, par le docteur G. Schweinfurth.

contrées qui ignorent encore le mystère du Calvaire, que celles qui furent l'objet de la vénération universelle, dans l'antiquité préchrétienne, ces croix sont innombrables et de toutes sortes. Les Juifs nous offrent le tau et la croix de saint André, T, × ; les Chinois, la croix grecque isolée ou dans un cercle, la croix latine et la croix de saint André, +, ⊕, †, × ; les Hindous prennent les quatre bras de la croix pour les courber à angles droits à chaque extrémité, et ils forment le swastika ou croix gammée 卐. Ils connaissent aussi la croix de flammes. Au tau et à la croix latine, les Égyptiens unissent le cercle, symbole de la perfection et de l'éternité, et ils ont ainsi la croix ansée, sans oublier pour cela, dans leurs monuments, la croix grecque et la croix latine. On trouve même en Égypte la croix sortant d'un cœur. Les Assyriens ont le swastika, la croix ansée, la croix grecque, la croix de Malte et la croix de saint André.

Les Scandinaves, le swastika et le tau; les Gaulois, le tau, le swastika et la croix grecque; les Troyens, le swastika, la croix grecque, la croix latine, et des croix encore innommées . Les Grecs, le swastika, la croix grecque et la croix latine; les Romains le swastika, la croix latine, la croix grecque, la croix de saint André.

En Amérique, les Mexicains, les Péruviens, les habitants des îles, ont la croix de Malte, la croix grecque dans un cercle, le tau et des croix de formes particulières, dont on peut voir le modèle au musée du Trocadéro; les Gaspésiens, sur les bords du golfe de Saint-Laurent, la croix grecque et la croix latine à deux et à trois branches +, ‡, ‡. On a compté plus de deux cents croix préchrétiennes de formes différentes. En voici encore quelques-unes, d'après M. Louis Müller :



Sous toutes ces formes — et c'est là ce qu'il importe de constater ici — la croix garde toujours le même sens; elle est l'emblème religieux par excellence, le signe de vie et de salut, le symbole de la bénédiction divine, la prophétie de la Rédemption. On vénérait, on adorait la croix. Mille ans, deux mille ans, quatre mille ans avant Jésus-Christ, on disait ce que l'auteur de l'*Imitation* devait écrire au treizième siècle de l'ère chrétienne : « Il n'y a de salut pour l'âme, ni d'espérance de la vie éternelle, que dans la croix [1]. »

Sauveur Jésus, en disant le culte universel dont la croix était l'objet, longtemps avant votre mort sur la croix du Calvaire, j'espère chanter un hymne à la gloire de votre providence miséricordieuse. C'est vous qui avez inspiré à nos ancêtres ce respect, cette confiance absolue, cette profonde et religieuse vénération pour la croix. C'est vous qui, en présentant la croix au père de la famille humaine, lui avez dit cette parole que vous deviez, bien des siècles plus tard, faire briller dans le ciel aux yeux du premier empereur chrétien : Voilà le signe de l'espérance, de la bénédiction, de la victoire sur le mal, de la vie et du salut : *In hoc signo vinces*. Et les hommes des premiers âges auraient pu chanter comme nous :

O Crux, ave, spes unica,
Mundi salus et gloria!

L'abbé Ansault,
Chanoine honoraire de Langres et de Lorette,
Curé de Saint-Eloi, à Paris.

[1] *Imitation de Jésus-Christ*, livre II, ch. xii.

LE

ROMAN D'UN PROPRIÉTAIRE[1]

TROISIÈME PARTIE

LA DAME

I

Je fus exactement cinq ans absent, c'est-à-dire que je revins à Hautville au mois de mai 1884. « Cinq ans passés, de lui point de nouvelles », comme dit la chanson bretonne. En effet, je n'avais écrit à personne, personne ne m'avait écrit. Chaque année, mon ami le notaire de Samer envoyait à un banquier de Québec 50 000 francs, sans accompagner l'envoi d'aucune lettre. Je l'en avais prié. Je lisais un journal de temps en temps, quand je n'étais pas au milieu des Indiens. Je voulais savoir si nous n'étions pas en guerre avec l'Allemagne. Le reste ne m'intéressait pas. Mais je ne pouvais arracher de mon cœur l'amour de la vieille France. Je me tenais toujours prêt à accourir, à la première menace sérieuse. A part cela, je ne savais guère que ce qui se passait dans les prairies du Far-West, au Canada surtout. C'était là que j'avais employé le meilleur de mon temps. J'avais toujours aimé ce pays-là, qui était pour moi une autre France, une France sans la Révolution, une France chrétienne, sage, laborieuse, fidèle et franche. Aussi tandis que j'ignorais les nouvelles de Paris, étais-je bien renseigné sur le Saut-aux-Iroquois. Les Laurentines étaient mon boulevard des Italiens. Notre-Dame du Désert, *ultima Thule* de la civilisation

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre et 10 octobre 1889.

franco-canadienne, était mon Bois de Boulogne. Le lac du Sorcier, la rivière du Diable, n'avaient pas de secrets pour moi, non plus que les comtés de Terrebonne ou de Joliette; et il fallait s'adresser à moi pour savoir ce qui se passait du lac Témiscaningue au lac Némininingue.

J'avais, de plus, parcouru toute la partie du désert de l'Amérique du Nord, depuis les frontières du Mexique jusqu'aux environs du cercle polaire arctique.

Je revenais en France, pour liquider ma fortune qui devait monter à trois millions. Je voulais acheter, dans la région qui s'étend du canton Wabasee en Ottawa jusqu'à la pointe méridionale de la mer d'Hudson, un domaine considérable à raison de 25 centimes l'hectare; l'un portant l'autre, cela faisait, même en réservant un million pour frais d'installation, une seigneurie agréable. Le gouvernement du Canada y mettait une condition, c'est que j'amènerais une certaine quantité de colons. Je revenais donc à l'état de sergent recruteur.

Je n'avais encore trouvé qu'un colon, c'était Constant. Il m'avait suivi dans toutes mes pérégrinations, brave, alerte, fidèle, maigre et sec comme un arbre mort, brun comme un Indien et muet comme un Sagamore. Mais il avait toujours gardé sa passion pour le mobilier. L'unique chemise qu'il avait emportée avait prospéré. Elle avait pris des formes diverses, et il rapportait de grosses malles qui étaient lourdes. Il comptait sur leur poids pour ravir le cœur d'une Marguerite Boulonnaise qui lui avait promis de l'attendre sans impatience. Cela pouvait commencer une famille d'émigrants. Pour moi, je n'étais pas aussi coloré que mon fidèle Achates. Je crois bien que j'avais perdu un peu de la flexibilité d'autrefois. J'étais tout en muscles, infatigable; il me semblait que j'étais fort comme une barre d'acier, et immortel. Mes yeux très noirs étaient devenus plus étincelants. Toute la vie du visage s'était réfugiée là. Le reste de la face s'était fait impassible.

Mais, hip, hip, hurrah! j'avais retrouvé mon cœur d'enfant, d'enfant candide et débonnaire. Je ne me défiais au monde que des jolies Américaines et des Pawnis-Loups. J'avais pardonné depuis longtemps les calomnies qui m'avaient rendu si malheureux. Tout cela me semblait loin, loin, dans une vie antérieure. Je crois pourtant que si j'avais rencontré le sergent-capitaine dans les Prairies, je l'eusse fait fouetter par Constant; peut-être y eussé-je mis quelque *recommencement*, mais c'est tout.

J'avais emmené avec moi mes trois amies. Chères sœurs de ma pensée! car c'est ma pensée qui vous avait créées. Vous étiez bien à moi, à moi seul, mes sœurs aimantes et bien-aimées! Je m'étais

formé ce foyer domestique imaginaire, il ne me quitta pas un instant pendant ces cinq années et jamais, pendant une minute, je ne m'étais ennuyé. Nous fûmes parfois seuls pendant des semaines entières, Constant et moi. Constant ne fournissait aucun apport à la conversation. Quelques oui, quelques non, quelques hochements de tête et des ronflements sonores, c'était à peu près tout. Mais je faisais descendre ma famille du char de la reine Mab; et les belles et joyeuses causeries! Je les avais faites non seulement mes sœurs, mais sœurs entre elles. J'avais élevé le cœur et l'esprit de la pauvre petite paysanne à la hauteur de l'âme et de l'intelligence de la fée aux yeux bleus et de la déesse aux yeux verts. C'était à Jacqueline que je faisais le plus souvent admirer la vigoureuse beauté du paysage. Les deux autres m'encourageaient mieux dans les dangers et me souriaient quand je dénichais quelque occasion de montrer ma hardiesse et ma bonté. Je pensais désormais sans remords à Claire. Pourtant je n'étais pas bien sûr de moi, j'imagine, car je ne voulus jamais m'approcher de l'Etat de New-York, ni m'informer du consul général de France. Le plus prudent était de garder ma sœur verte, en nuée, sans chair et sans os.

Il me fallut arriver à Hautville, le 31 mai au soir de l'an 1884, pour avoir de ses nouvelles!

Vérissime était un peu changée. L'exercice de la dictature l'avait engraissée. Elle me reçut comme si je rentrais de la chasse, après une promenade de deux heures, en m'offrant mes pantoufles. Toutefois elle tourna autour de moi après que je l'eus embrassée.

— Tu n'es pas changé, monsieur Philippe, un peu plus noir seulement, mais tu n'as plus l'air d'une fillette. Je n'ai jamais voulu te le dire, mais je suis sûre que c'est çà qui t'a nui auprès de mamzelle Blanche comme de mamzelle Claire.

Corruptio optimi pessima! Cette vestale champêtre de soixante-quinze ans me reprochait ma modestie.

— A propos, reprit-elle en me regardant de ses petits yeux lourdement malins, tu sais, monsieur Philippe, que mamzelle Claire est veuve.

— Que Dieu *le* bénisse, m'écriai-je; et je me précipitai dans mon cabinet pour tâcher de remettre mon cœur en ordre. J'en ressortis une heure après, pour recevoir les embrassades, serrements de main, compliments d'une foule empressée et tendre. La masse du populaire avait oublié ou pardonné mes crimes, à ce que je supposai. Puis on avait beaucoup rapiné, on avait beaucoup braconné, on avait utilisé mon absence, sans miséricorde; c'était bien le moins qu'on me souhaitât la bienvenue. Enfin on pensait bien qu'il y aurait grande et longue table ouverte et cou-

verte. Mon bon ami le notaire était venu me demander à souper et me rendre ses comptes, dont il avait hâte d'être délivré. Il n'avait vendu aucune terre. La crise républicaine et agricole avait fait diminuer, comme on sait, la valeur des biens, de plus d'un tiers. Mon domaine de Hautville, qui était loué jadis 20 000 francs, n'avait, quoique assez bien géré, rien rapporté. Toutefois, comme je n'avais dépensé que la moitié de mes revenus et qu'ils n'étaient diminués que du tiers, mon voyage en Amérique m'avait laissé quelque argent mignon. Après ce résumé intéressant, l'honnête homme me quitta et j'allai me coucher, maudissant M. Le Bacque d'être mort. Il me semblait que c'était un dernier et cruel tour que me jouait ce consul général que de me jeter à la tête une grosse matrone de trente ans. J'aimais mieux mon joli rêve, ma sœur idéale. Je n'avais jamais admis la veuve : une veuve ne s'épouse pas, elle élève ses enfants et prie Dieu pour son mari. Pour tout dire, — je me couvre le visage d'un éventail, — les restes de cet opportuniste ne me ragoûtaient pas. Voilà ma confession faite.

Constant était aussi embarrassé que moi. On lui avait conté des choses de l'autre monde sur l'impatience avec laquelle sa Marguerite l'avait attendu. Il était parti vers le hameau du Chat-Cornu où demeurait la belle, ne sachant pas bien s'il la rouerait de coups ou s'il lui offrirait des boucles d'oreilles.

Le lendemain, matinée de fête! je vis accourir, dès l'aube, mon cher Louis. Ah! la bonne accolade, la bonne causerie, le bon déjeuner, la bonne pipe!

— Maintenant, me dit-il, parlons, si tu veux, de choses graves. Réponds-moi en toute franchise, la stricte et mathématique vérité. Aimes-tu encore Mlle de Soleines?

— En toute sincérité, devant Dieu et devant les hommes, la réponse est : non, à l'unanimité.

Le brave compagnon se leva, me sauta au cou et me serra à m'étouffer.

— C'est que, vois-tu, moi je l'aime à la folie. Il y a cinq ans, quand j'ai vu que tu l'aimais, je m'étais sauvé je ne sais où, dans le Tyrol, avec une sorte d'idée qu'il y avait là des montagnes sérieuses, et qu'on avait quelque chance de s'y casser le cou, innocemment, en essayant d'imiter les chamois et les indigènes. Mais comment après l'avoir aimée, après avoir été aimé d'elle, as-tu pu cesser de l'adorer? Il était bien amoureux! bellement, follement, stupidement, comme il convient à cette maladie.

— C'est que vois-tu, répondis-je hypocritement, elle ne m'a jamais réellement aimé. Une fantaisie de pensionnaire! Tous les romans nous renseignent là-dessus. Elle a été très sincère, mais je

crois que, dès le lendemain de son mariage, elle se moquera avec son époux des « romans de la pension ».

Il buvait cela doux comme lait, et c'était plaisir de lui rendre service.

— Pour tout dire et n'en plus parler, repris-je d'une voix plus ferme — car cette fois je disais la vraie vérité et je n'avais plus à égorger mon amour-propre, — je ne l'ai jamais aimée autrement qu'aujourd'hui. Il ne faudrait pas le lui dire, cela serait insultant, mais elle n'a jamais été pour moi que la plus aimable des sœurs, la plus enviable des sœurs, une de ces sœurs pour qui on sacrifie sa vie aussi volontiers que pour sa femme, sa fille ou sa mère; mais rien de plus.

— C'est que vois-tu, me dit-il avec embarras et en rougissant, je ne voulais pas t'en parler craignant de te chagriner, mais, tu comprends, elle a bientôt vingt-trois ans, elle se donne une plus grande liberté de pensée et de parole qu'il ne conviendrait à une ingénue, elle m'a donc dit qu'elle m'aime.

— *Do manus*, je donne mon consentement au mariage.

— Non, mon affaire n'en est pas plus avancée et voici son raisonnement : elle m'aime sans doute, mais elle a cru également t'aimer. Si elle s'est trompée cette fois-là, qui dit qu'elle ne se trompe pas aujourd'hui? Si elle ne s'est pas trompée, elle m'aime trop pour me donner un cœur qui n'a pas battu uniquement pour moi. Je crois, mon ami, que j'arriverai à triompher de cet argument. Mais il y en a un autre qui est indéracinable.

— Tu sais, mon cher Louis, que pour déraciner, il n'y a que moi : je t'assure que Milon de Crotone était un pauvre fébricitant à côté de moi.

— C'est sérieux, dit-il, avec la sécheresse d'un cœur très épris. Si, me dit-elle, M. d'Ecaux est coupable de cette indigne faiblesse dont on l'accuse, comme je l'ai jugé supérieur à toute faiblesse, je dois me défier de mon jugement comme de mon cœur; et qui me dit que je ne me trompe pas également sur vous? Si, au contraire, par hasard, il est innocent, j'ai été odieusement injuste en m'éloignant de lui, je ne puis m'excuser à mes yeux et me faire pardonner qu'en venant lui dire : reprenez votre bien, votre fiancée, et pardonnez-lui.

Le brave garçon trouvait tout cela adorable. Et moi, ô Dieu! et moi, je vous bénissais et je vous remerciais de n'être pas l'époux de M[lle] de Soleines qui raisonnait si bien.

— Il faudrait donc lui prouver ton innocence, dire les raisons qui t'ont fait agir ainsi avec cette veuve Copin.

— A cela je ne puis rien, répondis-je avec froideur, mais n'as-tu

pas remis le billet que je t'envoyai, il y a cinq ans, et dans lequel j'enfermai une lettre que je n'avais pas voulu lire.

— Sans doute. Mais ces lettres n'ont rien produit. Voici celle de la petite. Elle m'a paru touchante. Toutefois elle est, pour des yeux prévenus, fort équivoque.

Je saisis vivement la lettre de Jacqueline et je la regardai, non sans une tendre appréhension. Je m'étais habitué à l'aimer, à l'idéaliser, pendant les cinq années de rêve, et je craignais de la voir tomber lourdement sur son fumier. L'orthographe y était. Cela me soulagea.

« 3 juin 1879.

« Revenez me voir, Monsieur Philippe. Depuis l'autre jour où j'ai tant pleuré et où vous n'avez pas voulu me garder, je n'ai été heureuse que samedi quand vous êtes venu à mon atelier. Je dirai donc ce que vous voudrez.

« Soyez tranquille, je tiendrai la promesse que je vous ai faite. Je serai sage. Je lirai de bons livres, parce que j'ai toujours désiré être savante, et si vous voulez, je le serai, car je serai tout ce que vous voudrez, et aussi pour devenir meilleure. Je crois bien que je suis méchante par colère et par jalousie Je suis entêtée aussi, comme l'était papa, vous vous rappelez. Mais il a toujours été honnête et je le suis aussi; rien du moins, ne pourra m'empêcher d'être sage, comme je vous l'ai promis. L'autre croit m'attraper, c'est lui qui le sera. Revenez me voir. N'oubliez pas que je suis la fille du petit Antoine qui m'a élevée en me parlant de vous avec tant d'amitié. C'est pour ça, sans doute, que je vous aime tant. Depuis que j'ai été au château, vous savez, il y a des moments où je suis comme une folle. »

La lettre était, en effet, facile à mal interpréter. Je n'en vis que le côté touchant. Je le vis et je le sentis vivement. N'aimais-je pas plus cette fillette que je ne le pensais! Je me l'étais souvent demandé pendant mes rêveries canadiennes. La réponse n'avait pas été limpide. En tous cas, il était bon de jouer l'indifférence.

— Ah! elle promet de se bien conduire, il faudra voir si elle tient sa promesse. Mais ne m'a-t-on pas dit qu'une de nos amies d'enfance, Mlle de Questrecques, qui avait épousé je ne sais quel gros cocher du char de la République, était devenue veuve!

— Ah! ne m'en parle pas. Cette veuve est mon cauchemar.

— Hein! dis-je en tressaillant; mais mon visage indien n'en dit trop rien.

— Oui, voilà deux ans que Mme Le Bacque, — c'est bien cela, — est veuve. Après avoir pleuré désespérément six mois en Amé-

rique son mari, qui était, de reste, à ce que m'ont dit d'honnêtes gens de nos amis, un homme parfait...

Dieux immortels, vous l'avez entendu ! il l'a dit : un homme parfait ! il l'a dit : *pleuré désespérément.* J'avais mille vipères qui me rongeaient le foie. Mais le grand serpent des Delawares lui-même n'aurait pu soupçonner que j'eusse jamais aimé cette veuve inconsolable.

... Elle revint au nid paternel. Elle est depuis plus de dix-huit mois au château de Questrecques. Et voici comment elle me torture. Tu sais que son grand-père, le chevalier de Questrecques, se montra fort pleutre pendant la Révolution. Il en fut justement puni en ayant un fils que nous avons connu et qui était bien le plus désagréable animal, voltairien, ricaneur, hargneux, méchant, tyrannique. On assure qu'il fit mourir, à force de chagrin, sa femme aussi bonne qu'il était haïssable, et si sa fille ne s'était mariée jeune, nous l'aurions vu aller dans une maison de folles. Il paraît que la vie devenait pour elle un enfer. Ce qui est certain, c'est que la punition providentielle s'était bornée à la première génération : Mademoiselle était aussi parfaite que son père était méprisable. « C'est une rose, dit Mme de Soleines, mais une rose sur un fumier. Il y a ce fumier et je n'y veux pas mettre les pieds. » Tu vois cela d'ici : Mme de Soleines ne nie pas que ces Regnault de Questrecques ne soient d'une bonne et ancienne famille, toutefois, elle ne veut pas oublier l'indignité du père de Mme Le *Bacquet;* elle dit Bacquet avec...

— Une solennité vengeresse. Je vois cela. Eh bien, laisse cette veuve en paix, et n'en parlons plus.

— Ah ! voilà. On a entendu dire mille bien d'elle. Elle est pieuse, elle est charitable, elle est solitaire, elle mène une vie austère. Mlle de Soleines prend sa défense. Elle serait contente, je crois, de la connaître et désire que j'aille avec ma mère lui faire visite. Ma bonne mère, tu sais, fera ce que je lui demanderai. Mais comme mademoiselle n'insiste pas fortement et que madame, au contraire, nie énergiquement, comme madame tient mon parti contre une autorité redoutable qui se nomme Louison, je fuis Questrecques comme le voisinage d'un lazaret et je n'ai jamais rencontré la veuve vénérable.

— Veux-tu que je te dise un mot de sagesse, avant qu'il ne soit trop tard? Tu seras un gendre déplorable. Ta belle-mère te battra et tu lui baiseras les mains.

— Je crois que tu as raison, répondit Louis avec candeur. Mais je suis comme le bon roi Henri : « J'ayme mieux ma mye, oh gay ! j'ayme mieux ma mie. » D'ailleurs, quand je serai marié, je prati-

querai avec une intelligente lâcheté « la science de bien fuir », comme disent nos auteurs, et la baronne ne me verra plus que par le petit bout de la lorgnette. Mais tu m'aideras, hein?

— Parbleu! je suis prêt à aller faire la demande. Mais voyons, ne t'afflige pas. Je suis sérieux. Je saisirai la première occasion de te réconcilier avec Louison, qui, j'en suis sûr, me hait avec tendresse.

J'avais rapporté d'Amérique un rare besoin de locomotion. A peine Louis était-il parti, que me voici en route vers Questrecques. Il y avait plus de trois lieues; une promenade de santé pour un marcheur de ma force. Je m'en allai chez le père Descamps, à la ferme du château, pour voir mon amie Rosalie, et savoir des nouvelles de Jacqueline. Quant à cette veuve, si on m'en parlait, c'est bien; à part cela...

Constant avait placé ses boucles d'oreilles. Marguerite avait plaidé « non coupable et calomniée », et j'admirai de nouveau la puissance de l'amour. Tout en la raillant, à part moi, avec l'indulgence d'un honnête homme revenu de ses faiblesses humaines, je dévorais le terrain de mon pas indien.

L'extrême fin de mai n'est en notre Boulonnais que le commencement du printemps. L'atmosphère avait cette jeune fraîcheur du gentil avril, « l'honneur des mois et des bois », cette fraîcheur tendre qui met des frissons de poésie aux âmes les plus rudes. Je me sentais adolescent en voyant ces feuilles qui ouvraient leur cœur timide au doux soleil. Les parfums des chèvrefeuilles entraient jusqu'au fond de mon âme, oui de mon âme et je les y sentais. On ne le croirait pas si c'était un autre qui l'affirmât, mais, pour la première fois depuis cinq années, je retrouvai l'air de ma vieille chanson. Je l'avais demandé à tous les échos des Montagnes-Rocheuses, je le retrouvai là endormi entre Hautville et Questrecques, toujours caressant et doux :

Ah! que l'amour est gay
Le joly mois de may.

Tout en chantonnant comme une fauvette à tête noire, j'avais gagné le bas Boulonnais, dépassé le bourg, et je descendais le chemin qui mène de Samer à Questrecques.

Alas! poor Jorick! adieu le fantôme aux yeux verts, adieu la sœur idéale! il n'y a plus d'idéal, il n'y a plus de sœur, plus de fantôme! il n'y a plus de veuve, il n'y a plus de consul général, il n'y a plus de grand-père jacobin! c'est elle, ah! c'est elle! C'est Jacqueline qui est un mythe. C'est Blanche qui est une ombre. Il

n'y a jamais eu de Jacqueline, jamais, ah! jamais de Blanche. C'est elle, il n'y a qu'elle!

Elle montait nonchalament la colline. Elle était seule. Y eût-il eu mille personnes, elle eût été seule! Elle marchait comme au milieu d'une nuée légère, qui était le reflet du vêtement gris perle qu'elle portait. Elle n'avait rien de la matrone, rien encore de la femme; cette pensée me saisit. Elle était la jeune fille d'autrefois, plus svelte, plus souple, plus élégante, plus onduleuse, plus *incendiante;* nulle ride, nulle rougeur dans son teint, nulle accentuation de ses traits. Ces treize années avaient passé pour elle comme pour la Belle au bois dormant. Et dans mon cœur tout sentiment se réveillait tel qu'il se trouvait en cette matinée où nous avions juré qu'elle était ma fiancée. C'était toujours encore l'éclat miroitant de ses cheveux châtains, tirant sur le blond, et je ne connaissais au monde entier aucune nuance comme celle-là. C'était ce teint qui n'était pas un mélange, — ah! le grossier mot, — non pas un mélange, mais un extrait de lys et de rose; une vapeur incarnadine ombrait d'une couleur angélique cette chair d'un blanc pur et vivant. C'était ses yeux! ces yeux qui n'avaient jamais paru dans ce monde avant d'être enchâssés sous ses longs cils retroussés, et qui jamais n'y reparaîtront quand ils auront été rejoindre ce rayon du paradis d'où ils sont empruntés. Comment les peindre? Est-ce l'émeraude pénétrée d'un rayon de soleil? Est-ce ce flot d'un vert limpide, que j'ai tant admiré, dormant sur ce rocher de la Mer Sauvage, et si clair, si délicat en sa nuance exquise qu'on aperçoit au fond de la mer les cailloux brillants auxquels il ajoute un nouvel éclat? Non, tout cela est mort, et ses yeux vivent d'une vie intense qui commande à la fois l'amour et le respect, aussi irrésistibles quand ils commandaient que quand ils aimaient.

Je vis tout cela en un clin d'œil. Je bondis vers elle.

L'affaire ne dura pas longtemps: deux minutes. Ce fut un engagement à la hussarde, une houzardaille de cœur d'où l'un des deux combattants ne devait sortir que mort. Je courus donc vers elle :

— Ah! Claire, c'est vous! Que vous avez été longtemps à venir.

Elle leva, sans répondre, ses regards froidement impérieux : cette adorable physionomie était glacée et glaçante. Je ne suis guère sensible qu'à l'injustice, mais je le suis fort.

— Comment! m'écriai-je avec colère, — mon impassibilité, que j'aimais à appeler indienne, était d'une étoffe légère, paraît-il, et je vis que mon voyage en Amérique m'avait rendu grossier, — comment, un tel visage! et c'est moi qui pardonne, et c'est vous qui avez manqué à votre serment.

— Non.

Cela partit comme le ressort d'un bon revolver, m'atteignit en plein front comme une balle et positivement m'enleva un peu de ma cervelle.

— Alors, dis-je avec un redoublement de rudesse, c'est moi qui suis le veuf et vous la jeune fille?

— Oui.

Cette fois, ce ne fut pas une balle, mais un paquet de mitraille : toute la cervelle y passa. Je ne sais pas bien ce qui arriva, mais je me retrouvai assis sur un mont de cailloux pointus au bord de la route. Il me semblait, quand je revins à moi, que j'avais passé des heures dans cette posture extraordinaire. Mais il ne devait pas y avoir plus de cinq minutes. L'exécrable veuve arrivait au tournant de la route qui touche aux premières maisons de Samer. Elle marchait de son pas insolemment tranquille, et sa taille fine et adorablement souple, — pourquoi ma haine le nierait-elle, — ondulait avec la même paisible majesté dans son nuage gris perle.

Mon cerveau, encore fort troublé, ne me présenta que deux idées : rejoindre cette haïssable railleuse et la tuer. Je ne tardai pas à repousser avec dédain cette suggestion diabolique. L'autre idée était de continuer mon chemin et d'aller embrasser Rosalie et... Jacqueline.

Je quittai mes cailloux. Je ne tardai pas à arriver à la ferme du château. Je n'étais pas entré dans la maison qu'un tourbillon qui sentait la paille s'était précipité sur moi et deux joues fraîches et pas très douces avaient frôlé les miennes.

— Ah! monsieur Philippe, c'est donc bien vous!

Je rendis à Rosalie ses deux baisers avec une sorte d'emportement d'amitié, tant mon cœur était heureux de revoir une amie si fidèle. Rosalie ne rougit pas à la chaleur de ces baisers dont son âme droite comprenait bien l'innocence. A vrai dire, il lui eût été difficile de rougir. Ces cinq années ne lui avaient pas réussi. Elle était devenue, à part une petite ligne d'un joli blanc au-dessus du col de son casaquin, absolument couleur de brique. Mais elle avait toujours ses belles dents brillantes et riantes et surtout ce regard sincère et résolu qui rafraîchissait l'âme.

— Et père Descamps? lui demandai-je.

— Les gendarmes sont venus le chercher pour aller dans la forêt où il y a un homme tué.

— Alors — je ne croyais pas que cet homme tué pût m'intéresser — nous pouvons causer, sans crainte que ton père ne s'imagine que je veux te mettre à mal.

Elle éclata en un rire franc et joyeux.

— Ah! presque tout le monde a oublié ça. Il y a si longtemps!

Mais ceux qui vous aimaient, les plus honnêtes gens, pour vous le dire, et les meilleurs y pensent encore et père Descamps plus que tout le monde. Comment voulez-vous! M. Duhamel...

— Ah! on l'appelle monsieur maintenant!

— Je crois bien! Il est devenu juge de paix dans l'Artois, comme il dit, pour commencer.

— Et a-t-il épousé Eléonore?

Rosalie eut un coup d'œil de grand dédain pour ma candeur.

— La pauvre sotte. Il en a eu assez au bout de trois mois. Alors elle s'est jetée dans l'ivrognerie. Elle n'en sort pas. C'est une perdue. Elle me dégoûte, quoi qu'elle soit la mère de Pierre. Il faut dire aussi que si on a continué de croire au mal, c'est la faute de Jacqueline autant que de Duhamel.

— Parle-moi d'abord de toi et de Pierre, dis-je en refoulant mon égoïsme.

— Vous voyez, me voilà. J'ai refusé sept garçons. De son côté père Descamps m'a dit que jamais je n'épouserai le fils d'une femme qui déshonore le pays. Vous savez, je ne suis pas bonne et je lui ai dit : « Mon père, une autre que moi désirerait votre mort, moi, je le dis franchement, je ne la désire pas. Mais jamais je n'épouserai un autre que Pierre Copin. S'il faut attendre que vous soyez mort nous attendrons. » Pierre, voyez-vous, monsieur Philippe, c'est un héros, à ce qu'on dit. Et si vous saviez comme il est sage et instruit, et les belles lettres qu'il m'écrit. Cela fait monter au ciel. Il s'est engagé peu après votre départ quand il a eu dix-huit ans. Il est là-bas, au Tonkin, n'est-ce pas? Il fait des exploits. Il est toujours fier et adjudant avec la médaille militaire. Aucune fois, je me dis que s'il devient général, il ne voudra peut-être plus de moi. Ce ne serait pas justice; je suis ici à me manger le sang en l'attendant. Je ne le permettrais pas d'abord, ni vous non plus, monsieur d'Ecaux, et comme vous êtes un dieu pour lui, tout s'arrangera. Tout ça ne peut tarder à se décider, j'attends Pierre de jour en jour, d'heure en heure. Je croyais que c'était lui. Jacqueline lui a écrit qu'il revienne à toutes forces. Il a demandé un congé et écrit qu'il partait. Pauvre Jacqueline! pourtant comme je vous disais, le mal qui vous est arrivé vient surtout d'elle. Elle a commencé par dire que c'était vrai, puis elle ne l'a plus dit, mais elle n'a pas dit non, non plus. Elle baisse la tête en rougissant, et c'est tout. Ah! j'ai eu du mal à la défendre.

— Et maintenant, demandai-je, avec autant d'indifférence que possible, la défends-tu encore?

Elle me lança un regard malin.

— Oui, il n'y a plus d'inconvénients à vous le dire.

Elle était devenue sérieuse et moi fort intrigué.

— Voyez-vous la cause de tout, c'est qu'elle vous aime comme jamais on n'a aimé, et pire que je n'aime Pierre. J'avoue qu'elle donnerait bien pour vous sa chair pièce à pièce, mais aussi elle est enragée contre toutes les femmes que vous pouvez aimer; alors vous comprenez : en disant du mal de vous, elle espère qu'elle vous empêchera de vous marier. Voilà toute l'histoire. C'est pour vous qu'elle est restée sage, ce n'est pas pour Dieu, bien sûr, puisque depuis cinq ans elle n'a pas été à confesse. C'est pour vous aussi qu'elle venait ici tous les jours, espérant, comme un chien qui a le nez en l'air en attendant un os, qu'on viendrait à dire votre nom. C'est pour vous qu'elle passe à lire le moindre petit brin de temps qu'elle a. C'est elle qui soutient la maison; avec ce que Pierre envoie de temps en temps. Elle est habile couturière. Sa mère est ivre-morte depuis le matin jusqu'au soir, et son jeune frère, Marc n'est qu'un braconnier et un contrebandier. Voulez-vous que je vous dise encore, la matinée qu'elle a passé auprès de vous au château, ç'a été comme un coup de soleil, ça lui a frappé l'esprit et aussi le cœur. M. du Boisseau dit qu'elle peut mourir d'une heure à l'autre et qu'elle a une *pertrophie* — ne vous moquez pas de moi. — Il faut qu'elle soit plus mal, parce que j'ai vu M. le curé passer plusieurs fois depuis huit jours, et il y a bien dix jours qu'elle n'est venue ici. Par ainsi, c'est encore pour vous qu'elle va mourir.

J'avais pris mon chapeau et j'étais parti, oubliant que j'étais venu pour causer bien plus de Claire que de Jacqueline.

J'arrivai à Heurtevent, courant comme un homme environné de flammes, et en vérité, je l'étais. Je ne vis rien, je ne fus pas frappé de l'étonnante solitude. La porte était ouverte. La première pièce était vide. J'entrai dans la seconde... Je poussai un cri, non, un hurlement. En deux bonds, je fus hors de la maison. Jamais je n'avais vu un spectacle aussi épouvantable...

Je ne savais plus ce que je faisais; je restai un instant hébété, les yeux fixes. Je sentais que mon cerveau était vide. Peu à peu la chaleur, la raison, la dignité humaine, revinrent, car, je l'avoue humblement, j'avais envie de m'enfuir; mon âme avait éprouvé une terreur panique.

Le sang! J'en avais vu couler, et par ruisseaux! Mais celui que je venais de voir, il était épouvantable. Il gémissait, il pleurait, il m'accusait. « C'est toi qui es cause de cet horrible drame, toi, avec ta stupide obstination à garder la parole donnée à un paysan imbécile. Elle t'a coûté assez cher cette obstination à toi, et maintenant vois ce qu'elle coûte aux autres. »

Mais j'ai assez aimé l'honneur pour avoir le droit de dire qu'il

fait partie de mon être comme mon sang et mes muscles ; je triomphai donc de cette minute d'abattement. Je fis un effort puissant sur ma sensibilité égoïste. Je rentrai.

Cette odeur qui ne ressemble à nulle autre, cette odeur fade, grasse, nauséabonde, au delà de tout, c'était bien l'odeur du sang chaud. La petite chambre en était pleine. A droite de la porte en entrant, à côté de la fenêtre qui lui envoyait un joyeux rayon de soleil printanier, un cadavre était étendu par terre, la tête fracassée ; un ruisseau de sang sortait de son cou ouvert et gagnait la cheminée qui était en contre-bas. A gauche, dans le fond, sur un pauvre lit un autre cadavre était couché. Il avait rendu par la bouche un flot de sang, qui s'était répandu sur la couchette. La couchette les rendait par gouttes pressées qui semblaient sortir d'un tamis et qui s'en allaient former un petit lac en rejoignant l'autre ruisseau. Au milieu de ce lac horrible, une femme sale, les cheveux mêlés, la poitrine mal couverte d'une chemise noirâtre, était assise sur une petite chaise. Elle tenait d'une main une bouteille vide, de l'autre elle serrait convulsivement le dessus de sa chaise, comme si elle avait peur de tomber. Ses yeux éteints dans ses paupières rouges, à demi closes, sa figure hébétée, avaient un sourire idiot ; et elle chantonnait une vieille chanson de nourrice, en remuant ses savates en cadence dans ce lac de sang comme si elle agitait le pied d'un berceau.

C'était Eléonore, et ce sang qu'elle envoyait à droite et à gauche en larges éclaboussures, c'était celui de ses enfants. Je me tenais à distance pour ne pas recevoir ces éclaboussures et je ne voulais pas marcher dans ce sang. Je parlai à mi-voix. Je ne sais si c'était le respect, la frayeur ou l'attendrissement qui me serrait la gorge. Elle ne me voyait pas. Elle entendait ma voix sans comprendre ; et interrompant, pour un instant, sa chanson champêtre, elle murmurait, avec des hoquets qui scandaient ignoblement sa phrase :

— Tu prendras bien encore un petit verre avec moi, mon Duhamel.

Elle pensait à ses amours, à ses deux amours. Je la laissai, en frissonnant de dégoût. Je regardai le cadavre étendu à terre. Il était vêtu d'une blouse bleue rapiécée, couverte de boue et de brins de feuilles. Un coup de fusil tiré à bout portant lui avait enlevé le derrière de la tête et le cervelet. Ce qui restait de la face était d'un jeune garçon. J'étais sur que c'était Marc Copin.

Sur la couchette, c'était la pauvre petite paysanne qui m'aimait tant. Elle était bien morte. Ma poitrine se souleva ; je poussai un grand cri comme une femme affolée. Et quand je cherchai plus tard à me rendre compte de mes sensations, je vis que ce qui

m'avait serré puis desserré le cœur, c'était, à côté de l'ignoble saleté du reste de la maison, la propreté de la fillette, de ses rideaux et de tout ce que le sang avait épargné sur son lit. Elle avait défendu vaillamment son cœur, son corps, tout ce qui l'approchait, contre la bassesse ambiante. Elle avait eu grand'peine, elle l'avait fait par amour pour moi! Mon cri devint un sanglot, dix sanglots.

Elle était étendue sur le dos, sa chemise bien serrée au col et aux hanches, ne laissait voir que son visage; et les traits fins de ce visage dont le bas était ensanglanté étaient comme estompés d'une légère teinte d'ivoire. Je me rappelai les derniers mots qu'elle m'avait dits en se mettant à mes genoux.

— Ah! pour vous et pour moi, gardez-moi auprès de vous!

Je n'eus pas envie de mettre un baiser sur son front. Ah! la pauvre enfant avait bien perdu son amour; j'en demandai pardon à son âme, que je sentais voltigeant autour de moi. Mais elle voyait maintenant que j'avais toujours été équitable, franc et pur.

Le bras droit pendait hors du lit. Ses doigts serraient une lettre, sur l'adresse de laquelle je vis mon nom. J'essayai de la prendre, mais les doigts serraient fort. Je ne voulus pas leur faire violence. L'autre main était soulevée. On eût dit qu'elle s'était efforcée d'arriver aux lèvres et que la raideur de la mort l'avait saisie à moitié route. Elle tenait entre le pouce et l'index, la petite croix d'or que je lui avais donnée, et ses yeux s'étaient fermés pour pour toujours en la regardant. Je fis un signe de croix sur son front et je tressaillis. Les paupières avaient bougé. Je me redressai haletant! Non, c'était un joyeux rayon de soleil qui avait quitté le cadavre du frère pour caresser celui de la sœur. Il entoura pour la dernière fois, d'une auréole charmante, ses beaux cheveux qui étaient brillants et lisses. Elle avait peut-être deviné que je la verrais morte, et elle avait voulu me laisser en souvenir sa beauté et sa modestie.

Peines d'amour perdues! Je m'éloignai, je sortis, et ma première pensée fut de me féliciter de n'avoir aucune tache de sang. Cet effroyable spectacle m'avait raidi le cœur. Mais il revint bientôt à lui. Je pensais à cette chevelure si soignée, à cette croix d'or, à mon pauvre petit Antoine, à ce vaillant Pierre qui allait être si malheureux! Je m'assis sur la borne qui appuyait le pilier de la porte et je pleurai amèrement. Puis je restai, les coudes sur les genoux, le front appuyé dans mes mains, sommeillant, à demi hébété, sans réflexion et sans décision, sous les traits d'un soleil brûlant que je ne sentais plus.

Peu à peu je m'éveillai de cette torpeur. C'était le second coup écrasant que je recevais dans cette fatale matinée. Cette fois la

convalescence de la douleur fut plus longue. Mon cerveau avait comme peine à revenir à la vie. Au premier moment de sa résurrection, je me crus au milieu des prairies désertes du grand Ouest américain. La maisonnette était, je l'ai dit, solitaire, loin du village, à une centaine de pas de la lisière de la forêt de Boulogne. Pas un bruit humain, pas même un bruit distinct! rien que ce concert sourd, charmant et endormant que chante l'heure de midi, la plus douce de toutes les heures champêtres ; mélange des chants indistincts de mille oiseaux avec les parfums de mille fleurs, du bourdonnement paisible des milliers d'insectes avec le bruissement timide d'un million de feuilles! Que de fois ce concert bizarre et doux, partout le même dans la terre entière, m'avait ramené du pied des Montagnes Rocheuses en mon cher petit Boulonnais. Cette heure de midi à la fois reposante et vivante, déjà ensoleillée et fraîche encore des rosées matinales, que de fois n'en avais-je pas comparé la pure chaleur aux grâces discrètes du premier amour! Et ce matin même, je l'avais perdu mon premier amour! Et en ce moment, je venais de perdre la dernière des amies de mon imagination, le dernier des fantômes à qui j'avais essayé de confier la garde de mon cœur.

Mes larmes n'étaient plus amères. J'avais oublié le tragique spectacle qui s'étalait derrière ce mur où je m'appuyais. Elles étaient devenues douces. Je ne pensais plus, ingrat et méchant que j'étais! à cette pauvre fille qui m'avait tant aimé et dont l'existence avait dû être si cruelle. Je songeais à mes douleurs, et mes larmes me consolaient.

Un bruit de voix que j'entendis dans la forêt m'éveilla complètement. Six hommes, deux gendarmes et le docteur du Boisseau, débouchaient de derrière les taillis. Ils écoutaient le père Descamps racontant qu'on avait trouvé le jeune Marc au pied d'un arbre où il était monté pour chasser au lapin perché. Sans doute en descendant précipitamment pour ramasser l'animal qu'il avait tué de son premier coup, il avait négligé de désarmer le second coup de son fusil, une branche avait pressé la gâchette et le plomb faisant balle avait enlevé la moitié de la tête.

Père Descamps paraissait fort en l'air.

— Et qu'est-ce que vous dites de tout ça, monsieur d'Ecaux? demanda-t-il en me lançant des regards furieux.

Le ton insolent du bonhomme me montrait qu'il avait décidément perdu l'antique respect. L'occasion n'était pas propice pour l'y ramener. Je me contentai de hausser les épaules. La vanité est le grand défaut de nos riches paysans, par ailleurs le modèle de l'humanité française. Le bonhomme en avait son grand contingent :

— C'est trop fort! et ne pas répondre aux gens par-dessus le marché! Eh bien, moi, Descamps, maire de Questrecques, je vous accuse de les avoir tués tous les trois.

— Ne faites pas attention, dit en riant le jovial docteur. Il est saoul comme une grive. Il ne sait pas ce qu'il dit. Il est furieux de penser que Pierre le héros, l'amoureux de sa fille, a annoncé son arrivée pour aujourd'hui. Pauvre diable, il aura autre chose à penser qu'à l'amour. Je ne veux pas qu'il voie sa mère dans cet état-là, elle est folle. Il faut l'envoyer, dès l'heure, à l'hôpital de Boulogne, qu'en pensez-vous?

Je n'écoutai rien, je crois que je ne comprenais rien. J'étais parti sans répondre quoi que ce soit.

II

Le lendemain vers midi le joyeux docteur vint à Hautville. Il venait de visiter un malade dans le hameau. Pierre Copin, qui, en effet, était arrivé la veille au soir, l'avait prié de me remettre une lettre. Pauvre garçon! Je gardai longtemps sa lettre, appréhendant de la lire. Elle était calme. Il me semblait que je voyais entre les lignes cette physionomie paisible qu'il avait eue dès l'enfance.

« Mon cher parrain, permettez-moi de vous donner ce nom. Je n'ai plus que vous au monde. Si j'avais pu aller vous voir, cela m'aurait consolé un peu. Mais cela m'aurait attendri aussi. J'ai des choses importantes à faire. Il faut que je garde tout mon sang-froid. Aussi je ne veux pas vous parler de ce qui est arrivé. Seul avec vous, je pleurerais. Dans le monde, j'ai l'air de ne rien sentir. Je suis arrivé hier après-midi. Jacqueline m'avait écrit. Elle savait qu'elle devait bientôt mourir. Elle avait pris toutes ses précautions en conséquence. Je ne m'attendais pas à plus de malheur que cette mort. Elle me paraissait bien dure. Jugez maintenant. Mais voilà que je m'attendris.

« Je n'ai plus trouvé maman. On l'avait déjà portée à l'hôpital. On a bien fait. C'est cruel à dire. Mais qu'est-ce qu'elle serait devenue! Elle est *folle!* et pour toujours. Vous voyez que Dieu ne m'a rien épargné. Je m'incline, vous le savez. Je suis resté bon chrétien, mais c'est une vie dure qui se prépare. Père Descamps m'a signifié avec solennité que jamais sa fille ne m'épouserait, quand même je serais général. Il n'est pas un méchant homme. Il a gardé avec la fierté, le bon cœur sensible et hospitalier des gens de notre pays. Il s'est mis, lui, sa fille et sa maison, à notre disposition pour veiller les corps et préparer tout pour les funérailles. Tous les gens du village sont aussi bien bons pour nous.

« J'ai un service à vous demander, monsieur Philippe. Je sais que vous ne me le refuserez pas, quand tout s'y opposerait. C'est d'assister à l'enterrement qui aura lieu demain jeudi, à dix heures, à Questrecques. Si vous voulez me faire l'honneur de m'accompagner, j'en serai bien content. Mais il me suffit que vous assistiez aux obsèques et au repas qui aura lieu après, selon l'usage. Il aura lieu à la ferme du château. Notre maison est trop petite. Il pourra y avoir pour vous quelques incidents désagréables. Je sais que cela ne vous fera pas reculer. Et ne m'en voulez pas de le dire : il faut, il faut que vous veniez. »

Je lui envoyai dire que si je n'étais pas mort, rien ne m'empêcherait d'être à l'église de Questrecques le lendemain à dix heures.

Et Claire, que devenait-elle dans mon cœur au milieu de ses angoisses? Hélas! j'étais comme un homme tellement battu qu'il ne sent plus qu'un engourdissement général. Je sentais donc uniquement que je souffrais beaucoup, que j'avais tout perdu, que j'étais désormais condamné à une solitude complète. J'essayais de me consoler, en me disant que j'étais sans doute appelé à un haut degré de sainteté : je me promettais de convertir de nombreuses peuplades. Mais ici encore j'étais trop fraîchement écrasé pour que mon cœur pût, avant quelque temps, goûter les hautes joies de l'apostolat. Je ne trouvai en moi qu'une impression bien déterminée. J'aimais Claire, dont je me vengeais à chaque minute, — vengeance de papillon — en la nommant la *veuve*. Et je revenais toujours sur cet immense désert de solitude. Plus de rêves, plus d'illusions, plus l'ombre d'un décor dans la vie, même en carton peint : un plancher tout nu, semé de beaucoup de gros clous pointus! Plus d'amies, plus d'amis, que quelques Canadiens et Constant, encore celui-ci m'était-il vivement disputé par Marguerite.

Toutefois, après une journée de découragement où je fis quelques oraisons machinales, j'en vins à prier de bon cœur Notre Père. Je retournai donc dans ma cervelle ce mot-là, Notre Père... Je me réveillai, le jeudi, moins abattu et — c'est peut-être bien ridicule à dire — je constatai avec quelque satisfaction que mon uniforme d'officier de zouaves, bien que je ne l'eusse pas mis depuis plus de dix ans, ne me gênait pas trop aux entournures. Je l'endossai pour faire honneur à l'adjudant. J'avais encore une autre raison : j'avais de noirs pressentiments. J'étais convaincu que le *putois* — comme le jovial docteur nommait Duhamel — me jouerait quelque tour au milieu de cette foule qui depuis cinq ans ne voyait plus en moi qu'une sorte de monstre. Ledit docteur ne m'avait pas caché qu'on avait vu un mouvement inaccoutumé dans le petit état-major répu-

blicain de Samer, dans la boutique de l'espion préfectoral. J'étais content d'avoir sous la main mon bon sabre de Coulmiers. Je me passai au cou un ruban de commandeur que j'avais reçu des mains de Pie IX, en lui remettant un drapeau garibaldien ; ma foi, je confesserai que je n'avais pas mauvaise mine et que je le constatai sans trop penser au grand désert de ma vie. J'ordonnai à Constant et au jardinier, qui était également ancien soldat, de mettre leur uniforme, — je crois que ce n'était pas très légal, mais je m'insurgeais contre le gouvernement de Duhamel. — C'est avec cette escorte que j'arrivai à Heurtevent, le jeudi, à dix heures du matin.

J'avais été arrêté, aux abords du village, par un petit vacher qui me remit un billet de la vigilante Rosalie. « Défiez-vous, monsieur Philippe, à la fin du dîner on cherchera à vous faire des misères. » J'admirai ma perspicacité.

J'arrivai un peu en retard. On n'attendait plus que moi pour se diriger vers l'église, distante de 2 kilomètres. Je fus reçu avec un pâle sourire par Pierre, et avec un regard froid, indigné ou haineux par le reste de l'assistance. Le reste de l'assistance se composait de père Descamps abominablement rogue, et d'une vingtaine de voisins qui imitaient la raideur du maire, avec des chapeaux les plus extraordinaires du monde, car ces chapeaux ne voyaient le jour que pour les noces et les enterrements, et ils représentaient toutes les fantaisies de la mode depuis soixante ans. La vue de ce musée de coiffure m'enleva toute colère même quand je regardai une dizaine de basses mines que Duhamel avait enrôlées pour jouer le rôle de parents éloignés et indignés contre moi. Il y avait heureusement, en contraste avec ces commis-voyageurs champêtres de la franc-maçonnerie, une dizaine de sous-officiers du bataillon alors en garnison à Boulogne et qui avaient été les compagnons de Pierre avant son départ pour le Tonkin. Ils saluèrent avec un respect évidemment cordial mon uniforme et ma croix. Pierre se détacha d'au milieu d'eux et vint à moi. Il avait bien changé depuis cinq ans. Il avait grandi, il était devenu fort. L'âge avait surtout développé le caractère grave et ferme de sa sereine physionomie. Elle était en ce moment un peu rigide, mais sans être sombre, et je fus extrêmement frappé d'une expression bien singulière : je croyais découvrir au fond de ses regards attristés comme une échappée de bien-être. Il avait l'air d'un homme qui vient de se débarrasser d'un poids, depuis longtemps fort lourd.

Je n'eus pas le temps d'y songer, il se précipita dans mes bras et y resta un instant en sanglotant. Je l'imitai sans vergogne.

J'avais eu le temps de constater que la vue de mon sabre et des sous-officiers avait arraché un geste de contrariété à Duhamel,

qui, après un instant de réflexion, avait haussé dédaigneusement les épaules. Il me parut encore plus suffisant qu'autrefois. Il avait décoré ce fond-là d'un peu de majesté qui redoublait l'envie de le souffleter. Il était, du reste, plus bel homme, plus influent, plus redouté que jamais. Il ne cachait pas que cette place de juge de paix n'était qu'un court stage avant d'arriver à une sous-préfecture et qu'il avait sa nomination en poche.

Je pris la tête du cortège avec Pierre à ma droite. Duhamel suivait. Je tâchai de l'oublier. Je priai de mon mieux pour la pauvre et aimante fille. Je fis bien de prendre cette pieuse précaution, car je n'allai plus guère avoir le temps de penser à Dieu.

L'église, quand nous arrivâmes, était à peu près pleine. En jetant un rapide regard sur toutes ces faces tournées vers nous, il ne fut pas difficile de comprendre qu'elles me répétaient toutes le mot que Duhamel avait lancé, depuis deux jours, dans le pays : « C'est lui qui, en les jetant dans la rue, est la vraie cause de tout le mal et le véritable assassin ! » Je m'y attendais sans doute, et je n'étais plus, comme au temps de l'adolescence, sensible à la calomnie. Mais enfin, cela n'est pas un vrai régal. J'aperçus dans l'assistance Louis de Liembrune et le baron. Qu'est-ce qu'ils venaient faire ici !

Qu'importe, qu'importe ! voilà mon cerveau en fièvre. Je ne vois plus rien qu'*elle*. Il me suffira donc toujours de la voir ! quoi donc la voir ! de la deviner, pour que mon pauvre cœur soit retourné comme une peau vide, et que mes plus mâles résolutions se dispersent comme la pellicule du blé qu'on vanne. J'enrageais et je n'y pouvais rien. Je l'avais devinée d'un coup d'œil furtif que je n'avais pas osé renouveler. Là, à côté de Rosalie, cette taille fine et souple, ces épaules charmantes qui se dessinent sous l'étoffe noire, le col onduleux, cette petite oreille qu'elle me faisait gentillement embrasser quand elle avait six ans, parce qu'elle était aimante et bonne alors, et qu'elle me la voyait admirer ! Ce rayon de soleil si doux qui sort de ce bandeau de cheveux brillants, cette rondeur de la joue ! Il me semblait que tout le monde entendait mon cœur battre.

Il ne battit pas assez fort pour m'empêcher d'entendre Duhamel, causant et ricanant pendant le temps de l'office avec l'espion préfectoral et chantonnant un air de la mère Angot pendant l'Elévation.

Je ne sais pas, encore aujourd'hui, comment je ne le souffletai pas. Il fallut qu'au respect de l'église, à la crainte du scandale abominable se joignît l'idée de ces deux morts et de Claire. Mais je dus employer tout le temps de la cérémonie à me raisonner.

Je fus assez étonné de voir Louis et le baron au nombre des hommes qui, après l'enterrement se dirigeaient vers la ferme du

château pour y dîner. Pierre les en avait priés très instamment, et ils n'avaient pas voulu blesser ce brave soldat, dont on parlait beaucoup dans la petite province. On connaît la sympathie naturelle qui porte tout gentilhomme vers le soldat.

La table était mise dans la *maison*. On nous fit entrer dans la grande chambre à côté. Tout se faisait si naturellement, si simplement, que jamais je n'eusse pu imaginer que le grand ressort de mon existence se déroulait à ce moment même.

Il faut qu'on voie bien la scène. Nous étions une quarantaine d'hommes : une quinzaine de cultivateurs notables, Descamps en tête; les sous-officiers, les gardes du corps de Duhamel, le petit baron, Louis, le joyeux docteur, le curé du village et moi.

La ferme était une ancienne gentilhommière qui, trois cents ans en çà, et avant qu'on n'eût bâti le château actuel, avait servi de demeure aux Regnault, les ancêtres de la *veuve*. Je lui redonnai ce nom avec frénésie. Les pièces étaient donc fort grandes et avaient gardé quelque chose de seigneurial. Celle où nous entrions, la *salle*, plus longue que large, était éclairée par deux hautes fenêtres, se faisant face l'une à l'autre dans le sens de la longueur; en face de la porte par où l'on entrait, en venant de la maison, se trouvait une autre porte; à droite et à gauche de celle-ci, deux lits dans les encoignures de la muraille, chacun à côté d'une des fenêtres.

Quand nous entrâmes, Constant vint me dire à voix basse :

— Le putois a un revolver dans sa poche.

— Les autres?

— Je ne sais pas.

— C'est bien, avertis Pierre.

Celui-ci haussa les épaules. Il se dirigea tranquillement vers la fenêtre de gauche, et se retourna vers nous. Il avait vraiment fort bonne tournure et quelque chose de tranquillement fier qui était saisissant. La lumière l'éclairait vivement d'en haut et de dos, dans l'embrasure de la large fenêtre où il se tenait. En bordant d'une légère auréole les profils de son uniforme, la poignée de son sabre-épée, elle donnait quelque sveltesse à son corps un peu massif. Les vives arêtes des tempes, la calme froideur du regard, la commissure un peu basse des lèvres et l'empâtement du menton me frappaient nettement avec leur caractère de sereine intrépidité. Je retrouvai aussi dans l'ensemble de la physionomie quelques traits de cette nature affectueuse et fine qui m'avaient attaché à son père. Un espace de cinq ou six pas le séparait de la première ligne des auditeurs. Duhamel, les épaules effacées, la tête haute, simulant de son mieux la physionomie dédaigneuse d'un pacha altier qui daigne écouter un esclave, était en tête. Presque

à côté de lui, ses hommes se mêlaient aux paysans qui dévoraient du regard le héros de Questrecques, son uniforme, son épée, sa médaille. Père Descamps, un peu plus loin, jetait sur cette gloire martiale des regards dédaigneux. Il ne m'avait ni parlé ni regardé. Pour moi, j'étais appuyé contre la muraille de gauche, ayant à côté de moi mon curé et deux des plus robustes *citoyens* de l'arrondissement. Duhamel m'avait fait l'honneur de me les donner comme gardes du corps. De l'autre côté, en face de moi, appuyé contre un des lits, le docteur bourrait son nez de tabac, en contant quelques drôleries au baron qui persistait à ne pas me voir et à Louis qui m'abandonnait momentanément; et je ne lui en voulais pas. Amour, quand tu nous tiens!

— J'ai quelques papiers à vous lire, dit l'adjudant d'une voix naturelle, aisée, qui avait pris évidemment des habitudes de commandement. J'ai engagé outre nos parents et nos voisins, quelques étrangers. C'est parce qu'il est bien nécessaire que ce que je vais vous dire et lire soit connu du plus de monde possible.

Et se tournant vers mon groupe et celui du baron :

— Je remercie bien tout le monde de l'honneur qu'on nous fait.

Ici Duhamel poussa un fort ricanement, et il aurait pris la parole, si Pierre n'eût continué vivement en s'adressant aux militaires :

— Mes amis, je vous prie de veiller à ce que personne ne nous dérange jusqu'à ce que la communication soit faite intégralement.

— Vous pouvez être tranquille, adjudant, dit un des sous-officiers. Quelqu'un veut-il sortir?

Les sous-officiers se divisèrent en deux groupes, qui se placèrent devant les deux portes.

— Voilà, mon adjudant, reprit celui qui avait déjà parlé. Chacun voulant bien rester volontairement, personne n'entrera ou ne sortira plus ou le diable m'emporte.

— Avant de vous lire le premier billet que j'ai là, il faut que je vous raconte une histoire.

Pierre prit un morceau de papier dans sa poche, et faisant quelques pas vers Duhamel :

— Connaissez-vous cette écriture-là? lui dit-il en lui montrant une signature, tandis qu'il cachait avec le pouce une partie du corps du billet.

— Mais oui, Antoine Copin. C'est la signature de ton père.

Pierre remit le billet dans la poche intérieure de sa tunique et reprit :

— Il y avait une fois deux enfants, l'un était le fils d'un propriétaire, l'autre le fils d'un domestique. Ils s'aimaient beaucoup pourtant, et, en grandissant, ils continuèrent de s'aimer. Le paysan se

maria, il eut trois enfants. Le propriétaire lui donna en guise de dot une ferme à moitié prix. Le paysan était courageux, adroit, pourtant il ne paya jamais son fermage. Il se désespéra tellement au dedans de lui de voir que tout allait au plus mal et de se demander ce que deviendraient sa femme et ses enfants, qu'il en tomba malade et qu'il mourut.

Il s'arrêta un instant et reprit d'une voix toujours ferme.

— Mais, avant de mourir, il fit venir son fils aîné qui était déjà grand. Il savait bien que c'était un honnête garçon, et il lui dit : « Tu vas te cacher là, dans l'escalier du grenier ; tu laisseras la porte ouverte. Il faut qu'il y ait un témoin. Tu écouteras tout ce qui va se passer. Mais tu vas jurer sur ce qu'il y a de plus sacré, et sous peine que je te maudisse, que, quand même toi, ta mère et ta sœur et tout le monde devrait en périr, tu ne diras pas un mot tant que ta mère aura son bon sens. » Le jeune homme jura. Il y a eu des moments où il aurait volontiers donné sa vie pour pouvoir parler, mais il s'est tu.

Pierre raconta alors la scène qu'on se rappelle et qui s'était passé entre moi et Antoine à son lit de mort. Puis il conclut :

— Le père demanda donc à son ami de jurer sur l'honneur que, quoi qu'il pût arriver, il ne laisserait même pas entrevoir que c'était au désir du mourant qu'il obéissait en renvoyant de la ferme la veuve et les enfants. Le bourgeois comprit bien qu'il se chargeait, comme on dit, des péchés du monde. Il jura pourtant, il a tenu son serment. Ah! la calomnie a été plus grande qu'il ne le supposait. La persécution, par suite de beaucoup de circonstances, a été comme enragée. Tout le monde l'a maudit, on l'a harcelé comme un chien errant ; et on a été si méchant pour lui, que, bien qu'il fût très riche, très courageux, il fut obligé de s'enfuir et de quitter son pays, sans compter toutes les autres souffrances que nous ne connaissons pas.

— Eh bien! s'écria le magistrat Duhamel avec solennité, ça prouverait que la République a mis les choses à leur place et que les pauvres gens peuvent venir à bout, s'ils voulaient s'entendre, des riches et des bourgeois. Malheureusement, mon pauvre garçon, ton histoire n'a pas le sens commun et elle est fausse. Combien t'a-t-on donné pour la conter?

L'adjudant rougit brusquement. Puis jetant un regard méprisant sur Duhamel, il tira vivement le billet qu'il avait mis dans sa poche.

— Monsieur le maire, dit-il, en le remettant aux mains de Descamps qui avait la mine la plus penaude qu'on puisse rêver. De qui est cette lettre-ci?

— J'ai bien connu l'écriture de ton père peut-être, qui a été mon

adjoint pendant huit ans. C'est une lettre d'Antoine Copin. Un huissier lui-même ne pourrait pas dire non.

— Lisez-la donc, s'il vous plaît.

Le bonhomme, après m'avoir lancé un regard confus, s'avança vers la fenêtre : « Moi, Antoine Copin, adjoint au maire de Questrecques, étant sur le point de mourir, je déclare que c'est moi qui, au moyen de toutes les plus grandes prières, j'ai exigé de M. Philippe la promesse de ne pas laisser dans la ferme du Fort, que j'occupe, Eléonore, ma femme, et mes enfants. Il m'a promis sur l'honneur de ne jamais dire, quand il devrait mourir, que c'était moi qui ai exigé. J'imagine bien qu'il sera fort mal vu et mal jugé, mais il tiendra sa parole. Quand il sera trop tourmenté, il pensera qu'il a laissé mourir en paix un homme qui l'aime bien et le plus ancien de ses amis. Le bon Dieu le récompensera, un jour ou l'autre. »

— Ainsi soit-il, dit Duhamel.

Quelques-uns de ses hommes, les *parents étrangers*, se mirent à rire. Mais ce dérivatif à l'impression générale ne fit que la rendre plus aiguë. Tous les regards étaient tournés vers moi avec admiration. Cela dura une minute peut-être. Mais cela me parut long. Puis vint l'orage des applaudissements, le fort murmure, lardé d'exclamations vigoureuses et soutenu par les robustes trépignements des paysans : souliers ferrés, voix ferrées; les cris, les bravos, les applaudissements des sergents. Louis ne fit qu'un bond jusqu'à moi et me sauta au cou :

— Ah! mon pauvre vieux Philippe, c'est bien, et cela ne m'étonne pas, mais tu as dû bien souffrir!

Il ne pouvait se lasser de me serrer sur sa poitrine, le brave cœur. L'aîné des sous-officiers s'était avancé. Il aimait l'art oratoire et il était admiré au régiment pour sa bravoure comme pour ses connaissances littéraires.

— Mon lieutenant, dit-il, permettez-moi de vous serrer les mains, en mon nom et au nom des camarades. Vous honorez les zouaves et avec eux le soldat français. Merci pour eux, merci pour l'armée française. C'est un exemple à mettre dans la morale en action du soldat français. Je veux, ou le tonnerre m'écrase, qu'il soit imprimé dans les gazettes militaires. Oui, je le déclare au nom de la France qui est fière de pareils enfants, jamais vous n'avez été plus brave qu'à chaque heure de ces cinq années où l'opinion publique vous persécutait. Un grand poète l'a dit, le grand poète Victor Hugo : « Vous vous ensevelirez dans votre honneur comme dans un manteau. »

Un geste enlevé et énergique compléta le discours. La citation laissait à désirer, mais l'intention était si bonne! Les applaudisse-

ments devinrent fiévreux. Je fus à demi étouffé par les embrassades. Les *parents étrangers* étaient mornes, le baron froid. L'affaire du fermage, si importante pour les paysans, n'était pour lui que chose secondaire. Le docteur pleurait de joie. Père Descamps était comme frappé de la foudre. Enfin il secoua la tête et me remit silencieusement la lettre d'Antoine Copin, et il fit un pas pour s'éloigner.

— Eh bien, père Descamps? lui dis-je cordialement.

— Non, non, j'ai été trop bête et trop méchant. Vous me pardonnerez parce que vous êtes bon, mais moi, jamais. D'ailleurs Madame qui est là-haut...

— Allons bon, s'écria Duhamel, encore une! Tout le monde est donc là-haut aujourd'hui? Si nous allions dîner, nous autres, qui n'avons pas de prétention à faire connaissance avec le nommé Dieu! (Applaudissements des parents étrangers, froid général.) Je suppose, continua-t-il en regardant dédaigneusement l'adjudant qui était resté immobile pendant la scène précédente, assez brève d'ailleurs, je suppose que ta petite comédie est terminée. Tout le monde a bien joué son rôle, la noblesse et le clergé et le militaire. Allons, Pierre, as-tu fini ta comédie?

— Non, répondit froidement Pierre, en me regardant d'un air suppliant. Il voyait que la grande provision de patience que j'avais faite était presque épuisée.

— Je m'en doutais. Bon, je la connais. Veux-tu parier qu'après avoir vu paraître le bon Dieu à chaque scène du premier acte, nous allons voir le clergé au second. Je réponds qu'il y a de la calotte et du confessionnal dans le dénouement.

Pierre le regardait toujours avec un calme inflexible. Il lui répondit d'un ton dédaigneux, le plus fait pour exaspérer l'arrogante vanité du Vénérable :

— Si vous avez peur d'entendre la suite, comme il paraît, vous pouvez partir : je vous le permets.

— Il me le permet, lui! à moi! Moi! avoir peur de lui! Veux-tu parier cent sous que je t'écoute jusqu'à la fin, quand tu devrais m'insulter.

— Je tiens le pari, répondit tranquillement l'adjudant, beaucoup plus fin que je ne le supposais. Nous verrons si vous qui dédaignez les gens qui se sont tus pendant six ans, vous aurez le courage de tenir votre langue pendant dix minutes.

— C'est juste. Lâche qui s'en dédit. Seulement j'ai dit jusqu'à la fin; gare au règlement de compte. Nous saurons qui est le plus fort de la révolution ou du cléricalisme.

Il lança un coup d'œil aux deux solides gaillards qu'il m'avait octroyés comme gardes du corps, et il mit la main dans ses poches

de pantalon. Il ne me fut pas difficile de voir le dessin d'un revolver de fort calibre. Par un geste instinctif je touchai la poignée de mon sabre, comme pour voir s'il se détachait aisément du fourreau et je remarquai que l'adjudant fit un geste semblable.

— J'ai encore une lettre, une longue lettre à lire. Elle contient bien des choses tristes et vilaines. Ma sœur, cent fois plus malheureuse que mon pauvre père, l'a écrite en pensant, comme lui, à la mort. Moi j'ai juré à mon père que, le moment venu, je dirais tout ce qui est arrivé, quand j'en devrais mourir. Voici la lettre que Jacqueline m'a écrite il y a quelques mois.

« Je sais bien, mon bon Pierre, que je n'en réchapperai pas. Tâche donc de venir avant que je ne meure, et si j'étais de toi, je partirais tout de suite. Je me sens mal prise. En attendant je vais tout te dire, parce que je pourrais être morte avant de te voir. Puis je suis heureuse de t'écrire, comme ça, un peu tous les jours, parce que, quoique depuis cinq ans je passe beaucoup de temps à lire, et je m'exerce à écrire pour l'amour de quelqu'un que je dirai tout à l'heure; je ne suis pas encore bien maligne, sans maître comme je suis.

« D'ailleurs j'ai été dernièrement à confesse... »

Duhamel laissa échapper un bruyant éclat de rire que ses acolytes répétèrent à l'écho. Mais l'écho n'alla pas plus loin. Pierre reprit froidement :

« J'ai été à confesse à un curé étranger qui prêchait à Boulogne. Il y avait plus de cinq ans que je ne voulais plus aller à l'église, pour obéir à un vilain homme qui est cause de tout le mal. Le curé m'a dit qu'il faut être juste et dire toute la vérité, mais qu'il faut aussi pardonner. La vérité je vais la dire tout entière. Mais pardonner, ah! je ne sais pas si je pourrai jamais. Pour montrer ma bonne volonté au bon Dieu, je ne le nommerai pas ce vilain homme, mais il est connu dans tout le pays sous le nom de Putois. »

Duhamel devint écarlate. Il paraît qu'il n'était au monde rien de plus sensible pour lui que le sobriquet qui torturait douloureusement sa vanité.

« Tout le monde, mon frère, te le montrera. Le Putois m'avait décidé à aller trouver M. Philippe, pour rester avec lui. Il faut tout dire, n'est-ce pas? J'étais bien coquette, je savais que j'étais jolie, puisque je le suis encore aujourd'hui après avoir bien souffert et être sur le point de mourir. Alors je croyais que M. Philippe m'aimerait et moi je l'aimais déjà de tout mon cœur. Ah! comme il me fit honte de mes mauvaises pensées! Comme il me prouva que c'est beau de se bien conduire. Je lui jurai d'être toujours sage; mon frère, j'en prends Dieu à témoin, j'ai tenu ma promesse. Ah!

j'ai eu bien du mal et surtout à cause du Putois. Mon Dieu, est-ce que vous ne le punirez pas! Mais jamais je n'ai oublié les paroles que M. Philippe m'a dites. Tous les jours je me les rappelais et je les repassais, comme on repasse une leçon à l'école. C'était comme si je lisais dans un livre. Non ce n'est pas ça, c'est comme s'il les redisait lui-même, avec ses beaux yeux brillants et ses paroles qui étaient comme du feu. Mais à quoi bon! j'en aurais pour écrire pendant mille ans, de ce que j'ai pensé sur lui pendant ces cinq ans. »

On comprend que j'avais l'air fort penaud, moins, toutefois, que le baron, dont la figure était risible de remords; je devais être aussi cramoisi que le vaillant Duhamel, qui étranglait de ne pouvoir parler.

Je fis un pas en arrière et je me dissimulai derrière un de mes gardes du corps. Cette timidité de violette fut agréable à la Providence, qui, évidemment, avait décidé qu'elle montrerait son doigt en cette mémorable journée.

« Le scélérat s'aperçut de mon amour. Il ne put me l'enlever; mais, comme il est bon seulement à salir tout ce qu'il touche, il le tourna en méchanceté. Il me rendit jalouse et aussi folle en jalousie que je l'étais dans mon idolâtrie, en me montrant que j'avais été méprisée. Il me dit donc d'assurer que M. Philippe s'était mal conduit. Ça m'était égal de me déshonorer. M. Philippe savait bien, lui, que je ne l'étais pas, et les autres, ça m'était égal.

« Voilà pourquoi je n'allais plus à l'église. Je sais bien qu'il souffrait de mes mensonges et calomnies; ça éloignerait de lui les honnêtes familles et l'empêcherait de se marier. Mais, pendant ce temps, et pendant tout le temps, je me tenais propre et sage, je cherchais à m'instruire. Je me disais : il me reverra, il saura tout ce que je fais pour être digne de lui, tout le monde l'aura quitté, il n'aura plus que moi.

« Je commençai à être punie par son départ. Ah! si j'avais pu aller le rejoindre! C'est à ce moment-là aussi que je commençai à souffrir du mal dont je vais mourir. Ah! n'oublie pas que c'est le Putois qui m'a tuée. »

Je ne puis pas souligner les mouvements que cette lettre faisait naître en une compagnie aussi nombreuse, aussi diverse. Je dois seulement constater que tout ce qui n'était point *parents étrangers* s'était éloigné peu à peu de Duhamel, qui restait pourpre, les lèvres serrées, et la main droite tourmentant le revolver qui se dessinait dans la poche de son pantalon.

« Le Putois était donc parvenu, à force de discours et de plaisanteries, à troubler ma pauvre cervelle à propos de Notre-Seigneur. Il crut que c'était fini et que j'allais faire tout ce qu'il voudrait.

Le souvenir de M. Philippe m'aida à tout deviner, à triompher de tout. Le Putois voulut d'abord me faire boire, comme il avait fait pour maman. On m'avait avertie. J'ai un peu de mérite là, parce que je trouvais que le champagne était bon. Je refusai de manger en sa compagnie. J'avais entendu dire qu'il mettait des drogues dans les verres. Les cadeaux, les bijoux, je refusai tout. Bientôt il fallut ne plus sortir seule le soir, veiller à ce que les portes et les contrevents fussent bien fermés. Je ne dormais plus que d'un œil. Je me défendais pour M. Philippe. Mais ma santé n'y résista pas, surtout si tu penses à ce que le Putois avait fait de maman et de notre pauvre frère, qu'il avait rendu vaurien.

« C'est à ce moment qu'il me vint une idée : puisque M. Philippe et Pierre, qui sont parfaits, sont des cléricaux, comme dit Putois, puisque celui-ci est un brigand, c'est donc que la vérité est du côté des calotins, comme il dit. C'est ainsi que, peu à peu, je revins à l'église et à confesse. Ah ! j'ai bien du mal à pardonner. Il faut tout dire, n'est-ce pas ? Eh bien, par trois fois, ce misérable voulut abuser de sa force. Toujours je fus sauvée. Une fois, il voulut faire le bon apôtre et me prendre par les sentiments. Il m'écrivit pour me demander pardon. Il n'avait pas signé, mais son écriture était reconnaissable. Ah ! il aurait donné gros pour ravoir cette lettre. Je te l'envoie. Heureusement j'avais acheté un bon couteau, bien pointu. La dernière fois, je lui en donnai un coup, qui lui ouvrit l'épaule gauche. Quand tu le rencontreras, dis-lui : « Putois, « montre-moi ton épaule gauche. »

L'adjudant laissa tomber le bras qui tenait le papier. Il fixa son regard devenu dur et implacable sur le Putois. Il y eut un moment de silence haletant, vraiment effrayant.

— Duhamel, dit-il d'une voix rauque, veux-tu me montrer ton épaule gauche?

Je ne sais si ce fut à cause du grand effort que le drôle avait fait pour garder le silence, et essayer de dérouter les soupçons, mais il fut un instant sans répondre, puis il poussa un éclat de rire convulsif.

— Je vous prends tous à témoins que c'est une conspiration contre la république et la magistrature républicaine, et que je suis insulté d'une façon à excuser toutes les extrémités.

— C'est donc demain que tu me montreras ton épaule gauche : je suis adjudant, tu n'as été que sergent, demain je te forcerai à confesser tes infamies.

Pierre toucha la poignée de son sabre.

— Ah! enfin, vous êtes tous témoins, cria Duhamel, que je suis menacé et en cas de légitime défense.

Le reste se passa comme une série de craquements de tonnerre. Duhamel tira d'un geste rapide le revolver de sa poche, ajusta Pierre à la tête et tira. En voyant le mouvement celui-ci inclina vivement la tête à gauche pour saisir son épée. Ce geste lui sauva cette fois la vie, la balle alla casser un carreau de la fenêtre. Le soldat avait tiré prestement son arme hors du fourreau. Mais avant de frapper, les honnêtes gens délicats veulent avoir deux fois raison. Il leur faut attendre d'être tués pour être sûrs qu'on veut leur faire du mal. Pierre eut une seconde d'hésitation qui le perdit. On entendit un second coup, on vit le soldat se jeter sur le franc-maçon ; un troisième coup ! puis, tous deux tombèrent.

Pendant ce temps les sergents assommaient les parents étrangers qui ont crié : A mort le soldat, l'assassin ! Le baron, le docteur, le maire et le curé sont à genoux auprès des deux corps étendus. Les paysans se tiennent terrifiés au fond de la pièce. Et moi, que fais-je au milieu de cette tragédie ?

Je représentais la justice distributive. J'avais voulu me précipiter l'épée à la main, entre les deux antagonistes, après le premier coup tiré. Le bon curé me saisit par un mouvement instinctif d'amitié ; je m'en débarrassai, sans grands égards pour son rabat. Je reçus au même moment un maître coup de poing sur le front, cela m'ôta un peu de mon sang-froid. C'est ici que la justice ingénieuse de la Providence intervint. Si Duhamel ne m'avait pas recommandé aux bons soins de ses acolytes, il ne m'eût pas empêché d'arriver à temps, je l'eusse protégé contre son adversaire. Il est vrai que j'eusse reçu sans doute une balle quelque part. Je ne m'en montrai pas reconnaissant. D'un coup du pommeau de mon sabre j'abattis mon protecteur, tandis que Louis clouait à la muraille, en lui serrant la gorge, l'autre de mes gardes du corps.

Charles d'Héricault.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Le Suffrage universel et le *Fatum* antique. La philosophie du Nombre. Polémique électorale. Le coin des gens de lettres à la nouvelle Chambre. Un effondrement. Le député en blouse. — La distribution des récompenses. Plus d'officiers que de soldats. Adieu, paniers, vendanges sont faites! Le départ des sauvages. — Ce qui survivra de l'Exposition. Le prix Osiris. La nouvelle Bourse du commerce et ses peintures. Bastien-Lepage et sa statue. Les monuments de J.-B. Dumas et autres. Deux vétérans : le général Faidherbe; le général Lebrun. Un vétéran de l'art : Jules Dupré. Loïsa Puget et la romance. Séance annuelle de l'Académie des beaux-arts. Les envois de Rome. — Théâtres. Reprise de la *Famille Benoîton*. La censure et la *Conspiration du général Malet*. *Le Père Lebonnard* de M. Jean Aicard. Rentrée de Coquelin à la Comédie-Française.

I

Encore un mois où les événements n'ont point manqué! Je ne fais aucune allusion, bien entendu, aux élections législatives du 22 septembre et au ballottage du 6 octobre. Dieu merci, nous avons doublé ce cap des Tempêtes; mais je rends également grâce au ciel de n'avoir pas à vous expliquer les inexplicables caprices du Suffrage universel, cette divinité moderne qui a remplacé le *Fatum* antique et que les peintres allégoriques devraient représenter absolument comme lui, aveugle, « ayant sous ses pieds le globe de la terre et dans ses mains l'urne qui renferme le sort des mortels ». Je copie cette description sommaire dans Bouillet, et vous voyez qu'on pourrait s'y tromper, sauf que le Suffrage universel n'a encore sous ses pieds qu'une partie du globe, — la partie où nous sommes, malheureusement. — *Sous ses pieds* est le mot, et comme il n'y voit pas plus loin que son nez, s'il discerne quelque chose de ce qui est sous ses pieds, c'est comme le dindon de la fable, en ne distinguant pas très bien. Les augures de la politique s'épuisent à prévoir et à comprendre les décisions de ce dieu irresponsable

qui, le moment venu, déroute tranquillement toute la logique et la sagacité des plus profonds observateurs, et qu'il est bien difficile de connaître, car il ne se connaît pas lui-même, et dès qu'on a tiré une leçon de ses oracles, il la contredit le lendemain. Mer immense agitée par des souffles venus on ne sait d'où, par des fluctuations subites, par des forces inconnues; traversée par des courants qui se dérobent aux regards, remuée par des ouragans qui tombent tout à coup du ciel, féconde en écueils changeants et en naufrages imprévus, s'amusant, avec une sorte d'ironie brutale, à noyer aujourd'hui ceux qu'elle portait triomphalement hier et à pousser au port des coquilles de noix comme celles de M. Mermeix, tandis qu'elle fracasse des vaisseaux de haut bord comme celui de M. Jules Ferry.

N'étant point un homme politique, je puis sans conséquence hasarder ces considérations peu respectueuses pour le Suffrage universel, notre maître à tous, le seul d'ailleurs dont il soit permis de médire sans l'offenser, et contre lequel les révoltes sont parfaitement vaines, car il est toujours sûr d'avoir le dernier mot, rien qu'en remuant le doigt. Qu'est-ce que les feuillets de la sibylle auprès de ces petits carrés de papier? Quatre-vingt-dix-neuf hommes de génie, qui seraient en même temps des hommes d'une vertu austère et des patriotes ayant consacré au pays toutes les gouttes de leur sang et tous les moments de leur vie, n'y pèseraient pas un fétu dans la balance contre cent brutes ivres. Ce n'est pas seulement la toute-puissance du nombre, c'est sa toute-puissance exclusive. Le Nombre est roi; le Nombre est tout, et tout fait nombre. O Pythagore, que dis-tu de cette philosophie du nombre, qui est devenue la philosophie de l'histoire?

Depuis les élections, Paris est un peu plus sûr le soir. Il n'était pas prudent de se hasarder dans certains quartiers, aux heures de réunions publiques; quant aux réunions elles-mêmes, à moins d'avoir le tempérament de Bidel, on n'y songeait pas sans nécessité. La *summa ratio* de l'argumentation électorale, c'est de se jeter des bancs à la tête. On réfute un adversaire en lui pochant un œil, on répond à son discours en le culbutant de la tribune la tête la première. On a commencé par se donner des raisons, puis on s'est donné des injures, puis des coups de poing; maintenant on commence à se donner des coups de couteau et des coups de revolver : c'est la progression démocratique. Tout autre genre de polémique paraît anodin et suranné, perruque, talon rouge, ailes de pigeon, ou tout au moins vieille barbe. Les discours à la tribune du gymnase Pascaud ou du Salon des Familles ne ressemblent encore qu'au jeu de massacre, où l'on abat les figures à coup de boule; ils

ressembleront bientôt au tir à la cible. Encore une campagne électorale comme celle-ci, et les candidats, au moment de venir faire leur profession de foi, commenceront par revêtir une cotte de mailles et une salade, avec un masque sur le visage.

Dans les premiers jours d'octobre, je revenais tranquillement un soir de l'Exposition, où j'avais assisté, en badaud paisible et consciencieux, au spectacle des fontaines lumineuses, lorsque, en passant dans une rue détournée, j'entendis tout à coup une tempête de clameurs sauvages, de hurlements, de *rauquements* et de rugissements, comme si toutes les ménageries de l'Europe entière se fussent donné rendez-vous là et se livrassent, en l'absence des dompteurs, à un sabbat infernal. Mes cheveux n'avaient pas encore eu le temps de se dresser sur ma tête que la porte et les vitres d'une maison voisine volaient en éclats. Une grappe de corps dégringolait par la fenêtre, les pieds en l'air et enchevêtrés les uns dans les autres, pendant qu'un paquet informe et sanglant, où il n'y avait plus trace de nez et où les yeux disparaissaient, comme ceux des boxeurs, sous des gonflements violacés, était projeté par la porte dans le ruisseau. Des douzaines de pieds et de mains, se haussant et se baissant avec une sorte de cadence féroce, s'acharnaient à pétrir le malheureux, sous le regard somnolent du sergent de ville qui répétait d'un ton paterne, en bâillant à demi : « Voyons, est-ce qu'on ne peut pas s'expliquer gentiment? » C'était un boulangiste qu'assommaient des possibilistes, — à moins toutefois que ce ne fût un possibiliste piétiné par des boulangistes.

Puis un homme déboucha dans la rue comme un boulet de canon, qu'entraînaient en courant deux amis et que suivait une trombe humaine avec des clameurs sauvages : « Enlevez-le! A l'eau! A l'eau! » Le premier était nu-tête, livide, la joue fendue; ses jambes flageolaient; ceux qui l'entraînaient par le bras étaient coiffés de chapeaux qui avaient eu des malheurs. Arrivés au coin de la rue, près d'un fiacre, ils jetèrent leur compagnon dans la voiture et essayèrent de s'y jeter après lui, mais le cheval, enveloppé d'un coup de fouet, partit au galop, tout cheval de fiacre qu'il fût, comme un cerf poursuivi par une meute hurlante, et l'un deux, tiré brusquement par la jambe, tomba le nez en terre; la roue faillit lui passer sur le corps. Il disparut aussitôt comme une épave au milieu d'un remous. Cent personnes s'étaient abattues sur lui et autour de lui; les autres galopaient furieusement derrière le véhicule qui emportait César et sa fortune, braillant toujours : « A l'eau! Enlevez-le! » et l'accablant de tous les projectiles que leur offrait le pavé de la rue.

Des chiens aboyaient; les boutiquiers, sur le pas de leur porte, riaient en se tenant les côtes. J'étais resté cloué sur place par le saisissement : « Qu'est-ce donc? demandai-je au gardien de la paix qui n'avait pas bougé. — Ce n'est rien : des électeurs qui font la conduite à leur candidat. — Eh bien! voilà un candidat qui ne sera pas leur élu. — Savoir! » me répondit laconiquement ce philosophe, qui en avait vu bien d'autres.

La Chambre a perdu son barde : Clovis Hugues est rentré dans la circulation. Mais elle en aura d'autres. L'auteur des *Chants du soldat*, de l'*Hetman*, de la *Moabite*, M. Paul Déroulède, tiendra avantageusement sa place. Un département du Midi a élu M. Henri Fouquier, l'un des princes de la chronique, dont les causeries littéraires, artistiques, mondaines, signées de son nom ou de pseudonymes divers, et même féminins, se sont fait goûter dans dix journaux ou recueils périodiques. Un département de l'Est a élu M. Maurice Barrès, l'auteur de *Sous l'œil des barbares* et d'*Un homme libre*, jeune écrivain psychologue et décadent, à peine sorti des bancs de l'école. Je ne sais comme il s'y est pris pour conquérir le Suffrage universel, mais je suis bien sûr qu'il n'a pas essayé de lui lire ses livres. Joignez-y un académicien, M. Alfred Mézières, littérateur plutôt qu'homme politique. La future Chambre pourrait avoir son petit coin des gens de lettres. Par malheur, ils ne siègent pas tous sur les mêmes bancs. M. Barrès est boulangiste, ce qui peut se comprendre, à la rigueur, pour un écrivain décadent. Quant à M. Déroulède, c'est le boulangisme même, — ce qui s'explique mieux pour un poète grand ami des légendes. Il pourra écrire celle du général au cheval noir, car elle est bien finie. Le glorieux panache de ce *capitan Fracassa*, qui faisait mine de décrocher les étoiles, n'est plus maintenant qu'un plumeau usé et affaissé. Ce n'est pas une défaite qu'il a subie, c'est un désastre, une déroute, une débâcle, un effondrement. Du jour au lendemain, il semble que le parti se soit dispersé. Que de projets déçus, que d'espoirs avortés, que de plans à la débandade, que de frais perdus, que d'ambitions trahies, que d'appétits joués, que d'intrigues jetées au vent, que de combinaisons patientes et de coups d'audace dont il ne reste plus qu'un souvenir; quel trésor changé d'un coup de baguette en feuilles sèches, comme dans les histoires de sorciers du moyen âge! Comment cet habile homme a-t-il pu perdre si complètement la partie avec tant d'atouts dans son jeu? Il est vrai qu'il avait affaire à un partenaire plus adroit que lui et moins embarrassé encore de scrupules gênants.

Le général s'est dérobé, dès le lendemain du désastre, avec une modestie silencieuse dont il ne nous avait pas souvent donné

l'exemple. L'Angleterre était maintenant trop grande pour lui : il est allé s'ensevelir dans l'île de Jersey, mieux proportionnée à sa fortune présente. Jersey est l'île des proscrits : il y retrouvera la trace de Victor Hugo. Dans ce paradis terrestre qu'il a choisi pour Thébaïde; dans ce grand jardin où, selon le mot du poète, « tout est parfum, rayon, sourire », il pourra se promener sur la plage seul avec son ombre et y méditer, en face de l'Océan, sur la vanité des choses, tandis que la politique passera à d'autres exercices. Les bailleurs de fonds se sont évanouis et les fonctionnaires destitués, qui comptaient formellement sur la parole du général pour rentrer dans leurs appointements avec indemnité raisonnable, n'interrogent même plus l'horizon, comme sœur Anne, pour voir accourir le cheval noir. De vilains bruits courent sur la dislocation de la triade boulangiste, dont chaque personne a tout l'air de tirer de son côté. De tant d'amis et de séïdes, il ne surnage guère dans la débâcle que Déroulède, Naquet et le groom Joseph; encore insinue-t-on que Naquet ménage de loin son divorce et que le groom voudrait bien entrer au Cirque. M. Jaluzot, du *Printemps*, député de la Nièvre, est douteux; M. Lalou se recueille; M. Michelin demeure impénétrable; M. Georges Thiébaud était parti depuis longtemps; il n'avait plus Mayer, mais il avait toujours Meyer, et Meyer, qui n'oublie pas qu'il s'appelle Arthur, comme le preux royal des romans de la Table Ronde, lui a tiré son coup de chapeau dans les formes les plus courtoises; mais M. Meyer n'a pas de chance pour un homme si correct, car le général a riposté au coup de chapeau par un brutal coup de pied. Je ne dis rien de MM. Chincholle et Bois-Glavy : il y a des grâces d'État et ils se consoleront en *interviéwant* d'autres grands hommes. Quant à M. Andrieux, comme le meunier sans souci de son homonyme, toujours prêt à tenir compte du vent, il a déjà tourné son aile d'un autre côté.

Parmi les députés nouveaux, il en est un qui, inconnu de la veille, se voit célèbre avant l'ouverture de la Chambre : c'est le citoyen Thivrier, député socialiste de Montluçon. Pour conquérir cette gloire rapide, il lui a suffi de prendre l'engagement de siéger en blouse. S'il tient sa parole, il aura certainement un succès de curiosité. MM. Basly et Camélinat, eux-mêmes, ont fait les plus déplorables concessions au costume bourgeois, et M. Joffrin s'est contenté de répudier solennellement l'habit noir. En 1848, il n'est pas jusqu'à Martin Nadaud et l'ouvrier Albert qui n'aient trahi la blouse; je crois même que ce dernier ne la revêtait pas dans cette fameuse Assemblée du Luxembourg tenue par « les pairs du travail », dont il était le vice-président. Pour trouver quelque chose d'analogue, il faut remonter jusqu'à la grande Révolution. Dès la

Constituante, le père Gérard, cultivateur, qui fut, un moment, l'homme le plus populaire de France, siégeait en costume de paysan breton. A la Convention, la carmagnole et les sabots firent plus d'une fois leur apparition, et un cardeur de laines de Reims, nommé Armonville, qui avait pris place à côté de Marat, ne se montrait jamais que coiffé du bonnet rouge. M. Thivrier n'en aura donc pas l'étrenne, et il faut qu'il se résigne à partager sa gloire.

II

M. Georges Berger a été élu député de Paris le 6 octobre. Paris devait bien ce témoignage à l'organisateur de l'Exposition universelle. C'était comme un appendice qu'il ajoutait à la distribution des récompenses, solennellement célébrée, huit jours auparavant, au Palais de l'Industrie. Dans la grande nef, richement pavoisée et où l'on avait laissé debout le décor de l'*Ode triomphale*, quarante nations, représentées par leurs commissaires et groupées derrière leurs drapeaux, ont défilé au son des *Marches* de Saint-Saëns, d'Ambroise Thomas, de Gounod, de Berlioz, devant l'infatigable M. Carnot. La France fermait ce défilé du genre humain, représentée d'abord par les bannières de ses neuf groupes, et traînant à sa suite, comme le large pan d'un royal manteau de cérémonie, les cartouches et les étendards de l'Algérie, de la Tunisie, du Sénégal, de la Cochinchine, de l'Annam-Tonkin, de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Nouvelle-Calédonie, de la Guyane, bref, de toutes ses colonies et de tous ses pays de protectorat, portés par les plus beaux spécimens exotiques de l'Esplanade des Invalides. Ce cortège cosmopolite, débouchant lentement, à l'appel des trompettes, par les deux branches de l'escalier monumental du fond, défilant avec solennité derrière les huissiers de la Ville et entre des pelotons de soldats français et revenant se grouper sur la scène ; ce fourmillement d'étendards aux couleurs éclatantes, massés au pied du roc sur lequel s'étageaient pittoresquement les figures jaunes et noires, drapées dans leurs costumes de gala, des villages sénégalais, pahouin, néo-calédonien, cochinchinois, du théâtre annamite, du palais tunisien, de la factorerie du Gabon, formaient un coup d'œil magnifique.

Les discours de M. Carnot et de M. Tirard ont été des chants de triomphe, et comment s'en étonner? Il faut bien reconnaître que la République est d'autant plus dans son droit de se glorifier du succès de l'Exposition, qu'on lui a fait la partie belle en lui prodiguant à ce propos les objurgations et les prédictions sinistres. Nulle entreprise ne semblait née sous de plus fâcheux auspices,

et la plupart des horoscopes tirés à son berceau lui pronostiquaient des destins troublés. Beaucoup allaient jusqu'à se demander si elle aurait jamais lieu. Il est certain que le choix de la date ressemblait à une provocation maladroite, à une bravade de mauvais goût qui devait exciter, et qui souleva, en effet, les susceptibilités d'une grande partie des gouvernements européens. Tous déclaraient les uns après les autres leur volonté de s'abstenir; jusqu'au dernier moment, on n'avait obtenu l'adhésion officielle que de quelques États de second ordre. A force de croire à leur œuvre, d'y persister avec une obstination indomptable et d'y mettre tous leurs soins, sans se laisser troubler par aucune objection; à force d'aller toujours de l'avant, comme si le résultat n'était pas douteux, les organisateurs de l'Exposition ont surmonté tous les obstacles et forcé le succès. Le vainqueur du boulangisme, le grand agent électoral pour le renouvellement de la Chambre, plus encore peut-être que M. Constans, ç'a été l'Exposition universelle.

La proclamation des récompenses s'est bornée à celle des grands prix; encore M. Berger a-t-il dû s'y reprendre à plusieurs fois, avec des entr'actes de musique pour lui permettre de se reposer. D'après le discours du président du Conseil, le total des récompenses s'est élevé au chiffre énorme, invraisemblable, fantastique de 33 139 sur environ 60 000 concurrents. Cela fait, dans toute la rigueur du terme, plus d'officiers que de soldats. De plus, il a été accordé 5500 diplômes à un égal nombre de collaborateurs. Enfin, pour bien apprécier la proportion des récompenses relativement au nombre des exposants, il ne faut pas oublier que tous les membres des divers jurys étaient placés hors concours. Dans le Palais des beaux-arts, il est des salles entières, au rez-de-chaussée, où l'on a grand'peine à trouver une toile sans sa feuille de laurier. Est-il possible de pousser l'abus plus loin? On ne réussit même pas à faire ainsi plus d'heureux; on réussit moins encore à prévenir les réclamations et les récriminations, car, dans cette prodigalité des récompenses, chacun s'estime au-dessus de celle qu'il a obtenue.

La publication de la liste, qui remplit deux cent quarante-deux pages du *Journal officiel*, a failli produire une révolution au Champ de Mars. Les exposants formaient des rassemblements tumultueux pour exhaler leur mécontentement; on s'attroupait devant les pancartes : les uns protestaient contre la récompense, et les lauréats eux-mêmes contre une distinction inférieure à leur mérite. Et l'on ne se bornait pas à des paroles : en un clin d'œil, un grand nombre de vitrines, surtout dans le Palais des industries diverses, furent recouvertes d'affiches qui malmenaient le jury de la belle

manière, l'accusant d'ignorance, d'injustice ou de corruption. Les mentions honorables revendiquaient une médaille; les médailles de bronze repoussaient avec dédain ce métal inférieur; les médailles d'argent juraient qu'elles étaient dignes d'une médaille d'or, les médailles d'or elles-mêmes n'étaient point satisfaites, car elles croyaient mériter un grand prix. L'administration a dû engager une lutte vigoureuse, qui a duré toute une semaine, pour comprimer cette effervescence.

Le succès de l'Exposition ne se sera point ralenti jusqu'aux derniers jours. Malgré le froid, les brumes et la pluie, octobre aura fourni un contingent de visiteurs égal, sinon supérieur, à celui des mois d'été. Le jour même du scrutin de ballottage, les entrées payantes étaient de 335 906. Le dimanche suivant, elles sont montées à près de 354 000! Le prix des tickets est tombé pendant quelques jours à 25 centimes. 25 centimes, c'est le prix des secondes places dans une baraque foraine où l'on montre un veau à deux têtes, et un sou de moins qu'une stalle d'omnibus. Il eût fallu, comme disent les saltimbanques, n'avoir pas 25 centimes dans sa poche pour s'abstenir. Voilà sans doute la première fois qu'on aura pu jouir d'un spectacle semblable pour une pareille somme. Mais, à mesure qu'on se rapprochait de la fin, l'affluence toujours croissante du public a ramené la hausse.

Que les retardataires se dépêchent. Le 6 novembre, ce sera fini. Déjà l'on commence à éteindre les lampions, et les industriels qui ont grassement vécu de l'Exposition fredonnent avec mélancolie : *Adieu, paniers, vendanges sont faites.* Les spahis algériens, les Gabonais, les Congolais étaient partis le mois dernier; les Sénégalais et les Annamites les ont suivis ce mois-ci. Quelle impression définitive emportent chez eux ces sauvages brusquement transplantés pendant six mois au milieu de tant de magnificences? Quelles idées se sont-ils faites de nous et de notre civilisation? Quel profit en ont-ils tiré? Il serait intéressant d'écouter les récits qu'ils feront dans la case natale, de lire les lettres et les *journaux* que les plus intelligents d'entre eux ont écrits. Quel travail mystérieux a dû s'accomplir dans des cerveaux élémentaires habitués à un petit nombre d'idées primitives et de visions très simples, et précipités tout à coup, comme un enfant qu'on lancerait en pleine mer, dans cet océan de notions inconnues et d'images nouvelles, dans cette atmosphère surchauffée d'une grande capitale en fête, dans ces flamboyantes splendeurs d'apothéose qui nous éblouissent, nous fatiguent et nous déconcertent nous-mêmes? Que s'est-il passé en eux, — éblouissement, vertige, folie ou stupeur, indifférence ou dédain?

Je me rappellerai toujours l'attitude et la physionomie des quatre ou cinq Touaregs transportés à Paris et exhibés, dans les premiers mois de l'Exposition, sous leurs tentes en poils de chameau. Ce n'étaient pas des indigènes venus plus ou moins librement pour se donner en spectacle; c'étaient des prisonniers, capturés au désert par une tribu qui les avait envoyés au gouvernement algérien, et expédiés d'Alger à Paris pour compléter le grand déballage de chair africaine. Immobiles et taciturnes, ils soutenaient tout le jour, avec une dignité suprême, l'assaut d'une curiosité bruyante, puérile et féroce. Devant les interjections, les rires et les quolibets des badauds, un mépris inexprimable se lisait dans leurs yeux profonds. Ces sauvages prenaient assurément pour des fous, ou tout au moins pour des êtres d'une race inférieure, les individus qui venaient grimacer et gesticuler sans mesure sous leurs yeux, et l'on peut jurer qu'ils sont repartis sans avoir éprouvé la plus légère envie de s'initier à nos mœurs, sans aucun désir de voir l'Opéra ni le musée Grévin, et préférant la moindre oasis du Sahara, avec sa fontaine et son dattier, à tous les raffinements de la civilisation parisienne.

III

Aucune Exposition universelle ne s'est fermée jusqu'à présent sans léguer un monument nouveau à Paris. Celle de 1855 lui a laissé le Palais de l'Industrie; celle de 1867, le Palais du Bardo, transféré au parc de Montsouris; celle de 1878, le Trocadéro. L'Exposition de 1889 pourrait bien lui léguer à elle seule un héritage plus considérable que toutes les autres réunies. Elle lui laissera en premier lieu la tour Eiffel sûrement, et en second lieu, dit-on, la galerie des Machines, qui vient de remporter le prix Osiris.

Ici ouvrons une courte parenthèse pour éclairer le lecteur que ce nom pourrait intriguer. M. Osiris est un financier enrichi par la Bourse et qui n'a rien de commun, sinon sa bienfaisance, avec son homonyme le dieu égyptien. J'ignore si ses millions le gênent, mais son imagination travaille à les dépenser d'une façon qui ne soit pas commune. Il trouvera beaucoup de gens pour l'aider. Si l'on s'en rapporte aux confidences qu'il a faites à l'un de nos confrères, M. Osiris, qui a assez d'esprit pour se permettre cette personnalité sans inconvénient, juge qu' « il n'y a rien de plus bête qu'un homme riche », et c'est une bêtise où bien des gens d'esprit ne demanderaient pas mieux que d'entrer en partage avec lui. Il voudrait donc dépenser son argent d'une façon intelligente et

artistique. En conséquence, il rêve d'élever beaucoup de statues à Paris, où il paraît qu'on n'en élève pas assez. Cela fera plaisir aux sculpteurs, et nous-même nous n'avons pas d'objection sérieuse à y faire, à la condition qu'on choisisse. Il se propose également de bâtir des asiles, des hôpitaux, des réfectoires populaires, que sais-je encore? Tout cela part d'un excellent naturel, et si Dieu lui prête vie, M. Osiris sera le grand Manteau bleu du dix-neuvième siècle et fera du tort à la renommée de feu Montyon.

En attendant ses statues, ses hospices et ses fourneaux économiques, il avait offert, à l'occasion de l'Exposition universelle, un prix d'honneur de 100 000 francs à la plus belle œuvre d'utilité publique conçue et exécutée par un contemporain. Le jury chargé de désigner le lauréat a décliné cette mission, se trouvant sans doute fort embarrassé, et avouons qu'on le serait à moins, de choisir parmi tant d'œuvres de catégories si diverses qu'il est impossible de trouver entre elles un point de comparaison. Alors M. Osiris, ne voulant pas reprendre ses dons, a déféré le mandat au Comité de la Presse, qui, après délibération, a voté en faveur de la galerie des Machines. Il aurait pu, d'ailleurs, tout aussi bien voter en faveur de la tour Eiffel, ou du téléphone, ou du phonographe, ou du dôme de M. Formigé, ou de la galerie de cent mètres, ou même en faveur de l'Exposition tout entière; mais il eût fallu, dans ce dernier cas, partager les 100 000 francs en trop menus morceaux. Même pour la galerie, en admettant les sous-ordres et les ouvriers au partage, les morceaux ont été bien petits, quoique la somme fût de conséquence, et sans vouloir décourager M. Osiris de ses bonnes intentions, on peut demander si un prix décerné dans de telles conditions a une autre valeur que celle d'une bonne aubaine inattendue pour ceux qui l'ont obtenu.

Outre la tour et la galerie, on a demandé la conservation du palais des Industries diverses, même du palais des Beaux-arts et de celui des Arts libéraux, — autant dire de l'Exposition intégrale. On ne démolirait de la sorte que les bâtiments isolés, et encore, une fois entré dans cette voie, comment aurait-on le courage de détruire l'histoire de l'habitation humaine, les pavillons de la République Argentine et du Mexique, le pavillon des eaux et forêts, le palais tunisien? Le plus simple serait de conserver le tout; il ne s'agirait seulement que de trouver pour le ministère de la guerre un autre Champ de Mars. On économiserait les frais de démolition, et pour utiliser les bâtiments, en même temps que pour les empêcher de tomber en ruines, on y installerait une grande foire internationale comme celle de Nijni-Novgorod, mais qui aurait sur celle-ci l'avantage, entre beaucoup d'autres, d'être perpétuelle.

Il paraît que ce projet monumental est éclos dans la Bourse du commerce, bâtie sur l'emplacement de la Halle au blé et inaugurée le 25 septembre dernier. Le monument nouveau a gardé l'ancienne forme, qui se trouvait très bien appropriée à la destination actuelle, puisqu'elle est celle d'une ruche. La grande porte est surmontée d'une groupe correct et assez banal de M. Croisy : *La Ville de Paris protégeant les Arts et l'Industrie*. On pénètre aussitôt, par un vestibule de quelques pas de long, dans un vaste hall circulaire éclairé par une coupole vitrée et dont l'enceinte est occupée par des bureaux formant comme les alvéoles de la ruche. Au-dessus des trois étages qui prennent jour dans la salle en s'ouvrant sur une terrasse bordée de balustrades en fer ou en pierre, le pourtour de la coupole, sur une superficie d'environ 1200 mètres, est recouvert de quatre compositions que séparent des grisailles allégoriques dues à M. Mazerolles, et qui forment comme un grand panorama pittoresque et vivant du commerce dans les différentes parties du monde.

Rien de plus joyeux à l'œil, par exemple, de plus spirituel et de plus amusant que le commerce tel qu'il est compris par M. Clairin, chargé de l'Asie et de l'Afrique. C'est un fringant *papillotage* de rajahs, d'éléphants, de Malais, d'Arabes, de Marocains, de Chinois, de Japonais, d'Anglais en casques de liège, de commis du Bon-Marché en vestons, qui ressemble à une illustration du *Voyage autour du monde en* 80 *jours*, et qui serait mieux à sa place au théâtre de la Porte Saint-Martin ou à l'Opéra que dans une Bourse. Un négociant de la vieille roche allongerait sa lèvre inférieure devant cette aimable fantaisie d'un artiste qui s'amuse, en disant : « Cela n'est pas sérieux. » Et peut-être répéterait-il la même chose, sur un ton un peu moins dédaigneux, devant l'œuvre de M. Lucas, chargé de représenter le commerce de l'Europe. Je distingue bien dans un coin, mais à peine, une usine en travail ; j'aperçois aussi des Italiens qui empilent du blé, vident des sacs et s'adossent à leurs grands bœufs, comme les *Moissonneurs* de Léopold Robert. Mais le moissonneur de M. Lucas est couché sur sa gerbe en gaillard qui se repose plus souvent qu'il ne travaille, et il se laisse lutiner par des faneuses d'opéra-comique qui ne semblent pas plus laborieuses que lui; ses ouvriers ont l'air de penser à la grève, et ses Espagnols, en vidant des paniers d'oranges, abusent de la circonstance pour danser un boléro. Enfin ses Klephtes armés de longs fusils m'ont tout l'air d'exercer à peu près le même genre de commerce peu recommandable que les Malais de M. Clairin embusqués avec des kriss et des casse-têtes.

M. Laugée nous conduit en Russie, où l'on décharge un bateau

sous des tourbillons de neige, et M. Luminais en Amérique, où il a symbolisé les bienfaits de la civilisation refoulant la barbarie, sous la forme d'une locomotive qui pousse les Peaux-Rouges devant elle, et d'un train de chemin de fer dont on décharge les colis au milieu des pionniers, des squatters et des chasseurs de bisons. Cela est un peu plus sérieux, mais avec beaucoup de fantaisie encore. Le monument est mieux approprié que les peintures à sa destination : c'est de l'architecture... de commerce.

Par exception et pour cette fois seulement, Paris ne s'est enrichi ce mois-ci d'aucune statue nouvelle, car on dirait qu'un mauvais génie s'acharne à reculer sans cesse l'achèvement définitif et l'inauguration de celle qu'on élève à Eugène Delacroix dans le jardin du Luxembourg. En revanche, la province a beaucoup donné. Depuis le 29 septembre, Bastien-Lepage a sa statue dans sa bourgade natale, à Damvillers (Meuse). Il y a quelques années à peine que Bastien-Lepage est mort : la statue est venue aussi vite que la pierre tombale du marbrier. Ah! nous ne sommes plus au temps où le Poussin attendait la sienne près de deux siècles! Nos pères étaient peu prodigues du bronze et du marbre; ils pesaient longuement la gloire pour reconnaître son titre : un monument en place publique était considéré comme une consécration séculaire, comme une des formes les plus solennelles du jugement de la postérité. Malgré des accidents tels que celui d'Eugène Delacroix, nous allons plus vite et nous y regardons de moins près aujourd'hui. Sitôt mort, sitôt coulé en bronze. On dirait qu'on se hâte d'autant plus de frapper l'effigie qu'on se sent moins sûr de la valeur et de la durée du métal. Je ne vois jamais dresser une de ces statues hâtives sans me rappeler le mot spirituellement sceptique du médecin Bouvard sur le remède à la mode : « Dépêchez-vous de le prendre pendant qu'il guérit encore. » — Dépêchez-vous de lui élever une statue pendant qu'on en parle encore.

Ces réflexions un peu moroses d'un critique qui ne partage pas l'opinion de M. Osiris sur le besoin de statues nouvelles, ne s'appliquent pas plus à Bastien-Lepage qu'à bien d'autres; elles s'appliquent même moins à lui qu'à quelques-uns, — beaucoup moins, par exemple, qu'à ces gloires politiques de clocher, grands hommes de chefs-lieux de canton, dont jamais personne n'avait ouï parler en dehors de leur groupe et des couloirs de la Chambre. Bastien-Lepage était un peintre très consciencieux, très sincère, très serré, portant beaucoup d'application et de sérieux dans son observation de la réalité. On ne peut voir son œuvre à l'exposition centennale, sans se sentir pénétré de considération pour cet artiste loyal, malgré ses lacunes; mais c'est par ses lacunes autant que

par son talent qu'il avait si vite réussi. Il se faisait gloire de détester « l'idéal qui pue la pommade », et l'on devine sans peine ce qu'il entendait par là. Avec son talent honnête, précis, scrupuleux, et son savoir de praticien, mais sans élévation, Bastien-Lepage pouvait peindre d'excellents portraits (ceux de son frère, de ses parents, du grand-père, de Mme K. sont presque des chefs-d'œuvre) et de bons paysages, mais il a eu tort d'aborder Jeanne d'Arc. Il voulait faire une Jeanne d'Arc qui sentît son village et il avait raison; mais elle devait sentir aussi l'inspiration divine, et voilà à quoi il ne songe pas, ou ce qu'il était incapable de rendre. Oui, la Pucelle est une villageoise; mais elle est autre chose et plus : je vois bien la paysanne dans la toile de Bastien-Lepage; je n'y vois pas l'*autre chose*. Et la paysanne n'est même ni dans son attitude et son expression vraies, ni dans son cadre exact. Le jeune peintre, en une lettre citée par l'un de ses biographes, rapporte qu'une personne à laquelle il avait parlé de son tableau lui disait : « Vous irez sans doute à Domremy; ce doit être près de chez vous. » — Voilà comme on vous comprend! s'écrie-t-il sur le ton tragique. Croit-on donc que je vais faire un tableau historique à la Devéria, avec un tas de choses du temps et des pierres exactes! » Avouons cependant que cet interlocuteur n'était pas si coupable : parlant à un réaliste convaincu, pour lequel rien n'existait en dehors de l'observation et de la vérité, il pouvait croire assez naturellement que, sans vouloir faire un tableau historique et pittoresque à la Devéria, Bastien-Lepage jugerait convenable de copier tout aussi fidèlement les pierres et les arbres de Domremy pour sa Jeanne d'Arc qu'il copiait les mottes d'un champ pour sa *Saison d'octobre*.

La cérémonie d'inauguration a eu, d'ailleurs, quelque chose d'intime et de rustique, comme il convenait. Elle s'est ouverte par une grand'messe où est venu chanter un jeune paysagiste parisien, né dans les Balkans, qui s'appelle le prince Karageorgéwitch, et où des virtuoses locaux se sont fait entendre. La statue, qui est de Rodin, un camarade du peintre, et qui le représente en costume d'atelier, la palette et la brosse à la main, a été dressée presqu'en pleine nature, aux portes du village, et, de loin, en rentrant le soir après la moisson, les habitants de Damvillers pourront croire encore qu'ils voient leur compatriote au travail. Avec le représentant du ministre de l'instruction publique, ce sont les amis d'enfance et les condisciples de Bastien-Lepage qui sont venus évoquer son souvenir. Le soir, on a dansé à la Halle, et il y a eu distribution aux pauvres. C'était comme une fête de famille. Mettons que la statue, elle aussi, est une statue de famille.

J.-B. Dumas n'est pas mort depuis plus longtemps que Bastien-Lepage, mais sa vie avait été bien autrement longue, et la gloire du savant est sujette à moins de revirements et de contestations que celle de l'artiste. Un chimiste qui a passé quatre-vingts ans est entré déjà dans la postérité. Nous n'accuserons donc pas la ville d'Alais de précipitation, — et moins encore Saint-Denis qui se prépare à inaugurer la statue de Vercingétorix, mort depuis plus de dix-neuf cents ans. On pourrait se demander pourquoi Vercingétorix à Saint-Denis, mais on pourrait aussi répondre : pourquoi pas? Le même jour, Saint-Denis élèvera également une statue à Nicolas Leblanc, l'inventeur de la soude artificielle. On ne saurait pousser plus loin l'éclectisme : Vercingétorix et Leblanc, quelle antithèse! Mais au moins les titres de celui-ci à la reconnaissance particulière de Saint-Denis, comme à la reconnaissance générale de la chimie industrielle, sont indiscutables. Saint-Denis est le pays des usines, et c'est là qu'il avait la sienne. Il manquera à la cérémonie d'inauguration son gendre, le peintre Anastasi, mort récemment, et qui, dans sa vieillesse, contraint par la privation de la vue de renoncer à la pratique de son art, trompait ses tristes loisirs et consolait son déclin en dictant une biographie de son beau-père, dont les orateurs de l'inauguration feront sans doute largement leur profit.

Un monument à Angers pour célébrer le souvenir des guerres civiles de la Révolution; un monument dans la petite commune d'Epineuse, à l'endroit où, le 7 octobre 1870, atterrit le ballon qui avait emporté Gambetta et M. Spuller par-dessus le cercle d'investissement de Paris; un monument à Bougival pour célébrer le dévouement du docteur Duborgia pendant la guerre... nous n'en finirions pas, et il faut tourner court. Sans parler des autres monuments dont l'inauguration prochaine est annoncée, de nouvelles statues commencent à dessiner le mirage de leurs silhouettes à l'horizon.

Il est à croire que Faidherbe n'attendra pas longtemps la sienne. Il l'attendra d'autant moins, sans doute, qu'aux grandes qualités de général, d'organisateur et d'administrateur, dont il avait fait preuve pendant sa longue carrière, aux services militaires et patriotiques qu'il avait rendus en Algérie, dans le Sénégal et pendant la campagne de France, se joignaient des titres politiques faits pour lui concilier l'estime du parti républicain. M. de Freycinet a rappelé les uns et les autres sur sa tombe. Il en a oublié un : atteint d'ataxie locomotrice, depuis quarante-trois ans, le général s'était fait porter dans un fauteuil au Parlement, comme le vieux Pitt, pour voter l'exil des princes. Envoyé tour à tour à la Chambre

et au Sénat, où il siégeait dans les rangs de la gauche, mais où son infirmité lui permit rarement de prendre part aux débats, il avait trouvé une retraite à la chancellerie de la Légion d'honneur. C'est là qu'il est mort, et mort chrétiennement, il faut le dire, quoiqu'il eût fait, ou laissé faire, des obsèques purement civiles à son fils, il y a quelques années.

Le général Lebrun, un autre héros de l'année douloureuse, attendra plus longtemps : celui-là n'était ni un homme politique, ni, moins encore, un républicain ; il bornait son ambition à être un soldat, et toutes ses affections le rattachaient à l'empire. Parmi les plus glorieux souvenirs d'une carrière pleine d'honneur et qui ne fut pas toujours sans éclat, Lebrun comptait surtout l'héroïque défense de Bazeilles, dont il a raconté l'histoire en termes émouvants dans un livre écrit sur la part prise à la guerre de 1870 par le 12e corps de l'armée du Rhin, dont il était le commandant. Maintenu dans le cadre d'activité pour avoir commandé en chef devant l'ennemi, le général Lebrun, octogénaire, et après cinquante-six ans de service effectif depuis sa sortie de l'École d'application, n'avait pas voulu demander sa retraite, car il se réservait le droit, qu'il eût revendiqué certainement, de se faire tuer en défendant une de nos forteresses contre l'ennemi.

Jules Dupré était un vétéran de l'art, comme le général Lebrun un vétéran de l'armée. Il avait débuté au Salon de 1831 et il fut l'un de ceux qui, avec Cabat et Paul Huet, contribuèrent le plus à renouveler le paysage en substituant l'étude directe de la nature à la composition de sites artificiels d'après les recettes consacrées. Jusqu'à la fin, sa manière a gardé l'empreinte romantique des premiers jours : il donnait une expression et une âme à ses arbres, à ses eaux, à ses ciels plombés et orageux ; il les dramatisait. C'était aussi un coloriste vigoureux, comme Théodore Rousseau, dont il fut le protecteur et l'ami ; mais sa facture était moins minutieuse, sa touche plus vivante et plus large. Après avoir débuté par les forêts et les plaines, il s'était épris de l'éternelle agitation des flots et révélé excellent peintre de marine. Là encore, il se forma sans maître, par l'étude personnelle et la contemplation directe des forces de la nature en mouvement. Bien qu'il vécût à l'écart, presque toujours retiré sur les bords de l'Oise, dans cet atelier de l'Isle-Adam où il avait planté sa tente à cause de la richesse pittoresque des alentours ; qu'il eût exposé d'une façon très irrégulière et n'eût point été gâté par les jurys des Salons, il avait exercé une influence considérable sur notre école de paysagistes, et il tenait une grande place dans l'art contemporain. On s'en fera une idée en allant voir, non seulement ses deux belles toiles du musée du

Luxembourg, le *Matin* et le *Soir*, mais surtout le choix d'œuvres qu'il avait réunies pour l'exposition du Champ de Mars, comme si, sentant sa fin prochaine, il eût voulu remettre ses principaux titres sous les yeux des contemporains. Cette fois, le jury international des récompenses lui avait décerné une médaille d'honneur, qu'il a reçue sur son lit de mort.

Mme Loïsa Puget, pour lui garder le nom sous lequel elle fut si longtemps populaire, avait juste le même âge que J. Dupré, mais elle vivait dans une retraite bien autrement profonde et complète. On la croyait depuis longtemps décédée comme la romance elle-même, et lorsqu'ils ont lu dans les journaux qu'elle venait de mourir, bien des gens se sont exclamés : « Comment! encore! » Ses premiers succès remontaient à 1832 : elle avait vingt ans alors; elle était charmante, dit-on, et elle chantait elle-même, dans les concerts et les salons, les aimables et élégantes mélodies dont elle était l'auteur. Pendant douze à quinze ans, il en parut chaque année un recueil qu'on attendait avec impatience dans toutes les familles où il y avait un piano. C'était un événement que la publication de l'album de Loïsa Puget. Tout en séduisait, jusqu'aux lithographies. Comme on se hâtait de le feuilleter, d'essayer au piano l'*Ave Maria*, la *Bénédiction d'un père*, le *Soleil de ma Bretagne*, la *Grâce de Dieu!* Que de triomphes lui ont dû les jeunes filles, et que de mariages! Je l'avoue sans fausse honte : j'aimais la romance et je la regrette. On en rit aujourd'hui comme de tant d'autres jolies choses : elle a été détrônée par la chanson du café-concert d'une part et de l'autre par le grand air d'opéra. Je compte sur eux pour nous ramener à elle. Entre autres mérites, elle avait ceux d'être sans prétention et sans pédantisme, d'un tour aisé et gracieux, proportionnée à son cadre, à ses interprètes, à son auditoire. Après un demi-siècle, on fredonne encore *Mon rocher de Saint-Malo :* c'est de la gloire, cela!

Le 19 octobre, pendant que l'École des beaux-arts ouvrait l'exposition des envois de Rome, l'Académie des beaux-arts tenait, sous la présidence de M. Chapu, sa séance publique annuelle, encadrée entre l'exécution d'une ouverture de M. Paul Vidal, pensionnaire de la villa Médicis, et celle d'une scène lyrique de M. Émile Fournier. L'ouverture, — *Marche du sacre de Charles VII*, — m'a paru un peu molle et monotone dans son ensemble; mais, en constatant l'effet médiocre qu'elle a produit, ainsi que la cantate de M. Fournier, il faut faire entrer en ligne de compte la déplorable acoustique de la salle de l'Institut. Cette cantate n'a obtenu qu'un deuxième second grand prix. Elle est bien orchestrée et renferme de très jolies pages, surtout dans les passages de tendresse, tels

que le chant de Sémélé, mais dans les passages de force, elle manque de vigueur, de relief et de caractère. Le dessin général en est incertain et confus.

M. le vicomte H. Delaborde, secrétaire perpétuel de l'Académie, a lu l'éloge de Cabanel où, en racontant cette vie si complètement remplie, depuis la première jeunesse jusqu'à la dernière heure, par le culte de l'art, il a mis en lumière, avec l'autorité qu'on lui connaît, le mérite et les caractères propres de ce talent éclectique, souple, pondéré, qui donna une égale importance à toutes les parties de l'art et les maintint dans un juste équilibre. Comme il l'a très bien dit, en dehors des maîtres novateurs, il y a place aux premiers rangs pour d'autres dont l'originalité consiste dans la souplesse de l'intelligence qui conçoit comme dans la mesure et l'harmonie des moyens d'expression employés et qui, plus persuasifs qu'impérieux, compensent ce qu'ils ont de moins puissant par ce qu'ils ont de plus complet et de mieux ordonné.

En sortant de l'Institut, nous sommes entré à l'Ecole des beaux-arts, où sont exposés, au rez-de-chaussée, les envois de sculpture; au premier, ceux des peintres, graveurs et architectes. Parmi les premiers, nous ne voyons à signaler que deux bas-reliefs, l'un sacré et l'autre profane. Le *Saint Antoine de Padoue*, de M. Bloch, est empreint d'un véritable sentiment religieux : il reçoit l'enfant-Dieu avec un geste et une expression d'une tendresse profonde. M. Boutry, élève de première année, a représenté l'*Amour et la Folie*. L'invention en est ingénieuse et piquante, et son œuvre nous a paru bien supérieure à la toile de M. Axilette, élève de troisième année, qui traite le même sujet, et dont la Folie est d'une fâcheuse vulgarité de type et d'attitude. On peut s'arrêter surtout avec une certaine espérance devant l'*Actéon* de M. Danger (1re année), peinture élégante et ferme, d'une touche un peu sèche, où le paysage est aussi soigné que la figure principale, et devant l'*Aurore* de M. Pinta. Nous aimons à voir, dans cette gracieuse idylle, d'une grande finesse de coloris, l'aube d'un talent qui se lève, sans être encore entièrement dégagé des brumes du matin. Et nous sommes tout disposé, d'ailleurs, à nous montrer plein de bienveillance, sauf les cas impossibles, pour les envois de la villa Médicis, depuis que nous avons entendu M. Delaborde nous raconter comment Cabanel, revenant de Rome, après s'être fait précéder de son œuvre de dernière année, la *Mort de Moïse*, où il avait tout calculé pour frapper un grand coup, et se rendant à l'Ecole des beaux-arts pour y jouir de son triomphe, eut le cœur percé en jetant les yeux par hasard sur l'appréciation d'un journaliste qui démolissait en quelques coups de plume l'œuvre de tant d'efforts et de tant d'espoirs.

IV

Le théâtre achève d'exploiter son vieux répertoire pour les derniers jours de l'Exposition. M. Sardou a bénéficié de ce calcul plus que tout autre. On n'a pas repris moins de trois grandes pièces signées de son nom : deux à la Porte Saint-Martin, la *Tosca* et *Théodora*, pour y montrer Mme Sarah Bernhardt aux étrangers qui, par hasard, ne l'auraient pas vue encore; l'autre, à l'Odéon : la *Famille Benoîton*. Cette dernière représentation est la seule qui ait offert un certain intérêt, car la *Famille Benoîton*, qui fit si grand tapage dans sa nouveauté, remonte à vingt-quatre ans déjà; et on ne l'avait pas jouée depuis 1871. Il était intéressant de voir quel effet produirait en pleine république une pièce qui a toujours passé pour la plus vive peinture des mœurs du dernier régime, de la rage de vie en dehors, de toilettes, de luxe et de plaisir, de l'affolement enfin qui s'empara d'une partie de la société parisienne à l'époque la plus brillante du second empire.

De tous les ouvrages de M. Sardou, il n'en est pas de plus ingénieux et qui ait paru plus approcher de la véritable comédie. Je me rappelle encore, après bientôt un quart de siècle, l'enchantement produit sur le public de la première représentation par la verve et le mouvement extraordinaires du premier acte. On avait été conquis tout d'abord, et les actes suivants ne firent qu'achever la victoire. Les suffrages de la cour se joignirent à ceux de la ville : on la joua à Compiègne avec grand succès, et le couplet de *Sainte Mousseline* séduisit tout particulièrement l'impératrice, qui aimait à le répéter à ses dames d'honneur pour les rappeler à la simplicité. La pièce est pleine de mots piquants; elle a dix scènes excellentes et une ou deux hors ligne; enfin elle a créé pour le moins deux types : Fanfan Benoîton, l'enfant épouvantablement précoce, l'horrible gnome qui a sucé dans son berceau le lait de la Bourse, qui joue à la hausse ou à la baisse sur les timbres-poste et trouve le moyen d'ouvrir le coffre-fort à secret de son père, pour lui prouver qu'il a profité de ses leçons; et Mme Benoîton, dont le seul rôle dans la pièce est d'être toujours sortie, — sans parler de M. Benoîton, homme pratique, chargé de gagner l'argent que ses enfants et sa femme dissipent, considérant l'habileté dans les affaires comme la base essentielle de la morale et trouvant qu'un gouvernement sérieux se doit à lui-même de récompenser, en les décorant, ceux qui ont donné l'exemple de la fortune; ni de Prudent Formichel, esprit plus positif et plus pratique encore, l'idéal du genre, qui, à huit ans, avait déjà son petit grand-livre pour y

inscrire le *doit* et *avoir* de son budget, qui a suggéré à la municipalité vénitienne actuelle la forte idée de combler le Grand canal pour y bâtir des maisons de rapport et qui vénère M. Formichel comme auteur de ses jours, mais comme acheteur le *met dedans*.

La *Famille Benoîton* était en 1865 une œuvre toute d'actualité, non seulement dans ses grandes lignes, mais jusque dans ses moindres détails, ses allusions, ses mots d'argot, ses toilettes. M. Sardou est l'homme de l'actualité : elle double le succès de ses pièces dans leur nouveauté, mais elles se passent difficilement de son secours. Ce n'est pas que, au fond, l'actualité de la *Famille Benoîton* ait aussi complètement disparu qu'on pourrait le croire de prime abord : si nous n'en sommes pas encore tout à fait à la république athénienne, nous n'en sommes plus depuis longtemps à la république spartiate, et des travers que fustigeait l'auteur, il en est qui n'ont fait que croître et embellir depuis lors. C'est le cadre et les circonstances qui ont changé. Chaque fois qu'on remonte un ouvrage de M. Sardou, il le remanie, ajoute ici, retranche là, s'efforce de le remettre au point. Il n'y a pas manqué cette fois. Dans cette reprise, la *Famille Benoîton* a perdu l'un de ses membres, le lycéen Théodule, pourri de *chic*, membre fondateur du *Potach'Club*, déjà revenu des femmes avant d'être bachelier, pariant aux courses, passant les nuits au lansquenet et qui compte faire un petit scandale dans la rue pour se poser, après quoi il entrera dans la diplomatie. Elle avait cinq enfants, ce qui était beaucoup pour une femme toujours sortie : il semble que M. Sardou se soit avisé, un peu tard, du démenti que donnait cette nombreuse famille aux idées et aux mœurs qu'il a prêtées aux deux conjoints ; ils ne sont plus que quatre maintenant. On ne s'aperçoit pas de la suppression. Dans la plupart des pièces de M. Sardou, on peut en ôter ou en remettre à volonté, car il n'en est pas d'elles comme des œuvres où tous les développements découlent de la conception première et se déduisent logiquement les uns des autres. Ajoutez-y quelques retouches de détail et le soin qu'on avait pris de rajeunir les modes de ces dames, pour les mettre en harmonie avec le Centenaire.

Malgré tout, la reprise de la *Famille Benoîton* n'a pas été très heureuse, au moins devant le public du premier soir, ce public nerveux et impatient qui, étonné de ne pas éprouver dès les premières scènes l'impression qu'il attendait, en a conçu aussitôt une prévention défavorable et s'est trouvé tout disposé à voir sans aucune indulgence les défauts qui lui échappaient autrefois. Les côtés factices et superficiels de l'ouvrage ont donc sauté à tous les yeux. Il est certain que nulle part M. Sardou n'a plus usé des

artifices qui lui sont habituels; seulement nulle part aussi il n'en a usé plus adroitement et n'a su mieux les dissimuler, pour peu qu'on mette de bonne volonté à s'y laisser prendre. Rien de plus factice que des rôles comme ceux d'Adolphine, pur masque caricatural dont la grimace est poussée à outrance; surtout comme ceux de Clotilde et de Champrosé, qui sont, pour ainsi dire, le compère et la commère chargés de nous faire passer la revue de cette galerie d'originaux. Il y a en eux de l'Ariste et du Desgenais, du raisonneur et du confident; ce sont de grandes utilités, qui ne tiennent en rien au vrai sujet ni au fond de l'action, mais autour de qui elle tourne. Ils font claquer leur chambrière et exécuter tous les exercices voulus aux petits animaux de la ménagerie. Et M. Sardou n'est ni moins factice ni moins superficiel dans le drame qu'il a mêlé à sa comédie et qui, après en être sorti d'une façon inattendue, y rentre tout à coup par un tour de prestidigitation. Il s'arrête à fleur de peau dans l'émotion comme dans la peinture des ridicules. D'une part, son drame n'est qu'un jeu, reposant sur un quiproquo et dont on pourrait faire un vaudeville; de l'autre, ce à quoi il s'attache surtout dans sa peinture satirique, c'est aux apparences, aux signes extérieurs de la maladie plus qu'à la maladie elle-même : à l'argot, aux toilettes excentriques et tapageuses, etc.

Ses caractères même ont si peu de consistance qu'ils finissent par se dissoudre, au moins ceux des demoiselles Benoîton. Le mari de l'aînée en sera quitte pour la peur, et on prévoit, après tant d'orages, qu'ils vont faire ensemble le ménage le plus heureux du monde. Les deux autres tournent à l'ingénue et vont se marier en petites pensionnaires. C'était bien la peine de jeter aux yeux tant de poudre d'or, et de caracoler, et de piaffer avec tant d'ostentation dans l'extravagance, d'un bout à l'autre de la pièce, pour se démentir ainsi aux dernières scènes! Elles se corrigent elles-mêmes sans avoir corrigé personne. On allait les voir jadis non pas pour rire de leurs toilettes excentriques, mais pour les étudier et les imiter; et quand Jeanne Benoîton reparaissait sur la scène en robe unie de jeune fille, elle n'était plus intéressante. Certes, il faut souhaiter la conversion du pécheur, mais pourvu qu'elle soit solide et bien motivée, et il vaudrait mieux que M. Sardou eût converti son public que ses personnages.

La *Famille Benoîton* n'en est pas moins une œuvre très habilement construite, menée avec une dextérité étonnante, d'un très vif et très piquant intérêt. Elle supporte à merveille l'épreuve de la lecture et, jouée comme elle l'était à l'origine, elle aurait aujourd'hui encore un grand succès. Ce succès, d'ailleurs, qui lui a

manqué le premier soir, elle l'a retrouvé peu à peu aux représentations suivantes, à mesure qu'elle avait affaire à un public moins blasé et que les acteurs montaient au diapason de l'ouvrage. Toutes les pièces de M. Sardou ont besoin d'être *enlevées*, celle-là plus que toute autre. Les acteurs de l'Odéon la jouaient et la jouent encore un peu trop raisonnablement et froidement. Mlle Réjane est sortie de son emploi en prenant le rôle de Clotilde, qui allait si bien à Mlle Fargueil, et elle manque de mordant, comme M. Duménу dans Champrosé. Les deux demoiselles Benoîton sont d'une rare insuffisance. Les autres rôles sont convenablement tenus, mais sans éclat, et les interprètes actuels restent surtout bien loin des *créateurs*, sauf, dans le personnage de Didier, M. Candé, qui a du naturel et de la chaleur.

La censure a interdit la représentation, au théâtre du Château-d'Eau, de la *Conspiration du général Malet*, par MM. Augé de Lassus et G. Richard; on a craint, paraît-il, que le public n'y vît ou n'y cherchât des allusions à l'affaire du général Boulanger. Auteurs et directeur se sont débattus; la presse s'est occupée de la question, et on a fini par autoriser une représentation privée du drame devant la critique et quelques invités. Ces quelques invités se sont trouvés deux mille, le soir venu. La vaste halle du Château-d'Eau, qui est un ancien cirque, était plus remplie que s'il se fût agi de jouer un chef-d'œuvre inédit de Corneille ou de Racine. La *Conspiration du général Malet* avait l'attrait du fruit défendu et de la représentation unique. On était curieux de voir ce qui avait pu causer les inquiétudes de la censure. Elles ont paru tirées d'un peu loin, mais que les auteurs ne s'en plaignent pas trop : elles ont eu du moins le mérite d'appeler l'attention sur leur pièce, et de lui donner un certain intérêt dont je crains bien qu'elle ne fût trop dépourvue par elle-même. Ce grand drame en cinq actes, bâti sur le patron de la *Mort du duc d'Enghien*, donné par M. Hennique au Théâtre-Libre l'hiver passé, a la prétention de reproduire l'histoire simple et nue, sans enjolivement d'aucune sorte; mais on aura beau faire, en dépit de toutes les théories, il faut toujours bien choisir. Pas plus que M. Hennique, M. de Lassus n'a pu ni tout mettre, parce qu'il eût abouti à des répétitions fastidieuses et monotones, ni s'abstenir de toute invention personnelle, parce que la réalité a toujours besoin d'être façonnée par l'art et que la scène a ses exigences auxquelles on ne saurait se soustraire.

Somme toute, ces tableaux découpés dans l'histoire du premier empire, un peu à la façon des images d'Epinal, n'offrent qu'un intérêt littéraire et dramatique d'un ordre très secondaire. La

décision de la censure en faisait tout l'attrait, et en voyant mes voisins comprimer des bâillements expressifs, sans peut-être oser s'avouer à eux-mêmes qu'ils s'ennuyaient, je pensais au mot de Harel sur Fontan, emprisonné par la Restauration pour un délit de presse qui avait fait grand tapage, délivré par la révolution de Juillet, et auquel il s'était hâté de demander un drame, qui tomba : « Décidément, ce gaillard-là avait plus de prison que de talent. »

La curiosité n'aura pas fait défaut non plus à la représentation du *Père Lebonnard*, sur la scène du Théâtre-Libre. Ce n'est pas la censure qui a interdit l'œuvre de M. Jean Aicard; c'est la Comédie-Française qui, après l'avoir reçue, et même, dit-on, avec empressement, s'est aperçue aux répétitions qu'elle s'était laissée prendre au charme irrésistible et fallacieux du débit de l'auteur : le cas est plus piquant et aussi plus rare. Sans doute il arrive souvent que, lors de la mise en scène, on aperçoive des défauts qu'on n'avait pas soupçonnés à la lecture, et parfois même il sort du travail vivant des répétitions une pièce en quelque sorte nouvelle et toute différente de celle qu'on croyait connaître : on y remédie par des remaniements et l'on refait au besoin, détail par détail, l'œuvre sur la mesure de la scène et des acteurs, comme une couturière refait une robe sur le corps même qui la porte. Mais il est assez rare que ce désaccord aille jusqu'à une rupture complète, comme il est arrivé pour le *Père Lebonnard*.

M. Jean Aicard a repris sa pièce et l'a portée au Théâtre-Libre, qui s'est hâté de l'accueillir et de la monter, profitant de la bonne fortune qui lui permettait d'entrer en concurrence avec le théâtre de la rue Richelieu et de se constituer, pour ainsi dire, en tribunal d'appel de notre première scène. Cet attrait eût suffi; il l'a doublé d'un autre, en ajoutant à son œuvre en vers un prologue en prose où il présente l'incident à sa manière : quelque chose comme la *Critique de l'Ecole des femmes* ou du *Légataire universel*, ou encore comme le *Procès de la femme juge et partie*, mais traduit dans la langue moderne, et où il se venge des comédiens de la même façon que Molière s'était vengé de ses censeurs. La représentation du *Père Lebonnard* a lieu trop tard pour qu'il me soit possible d'en rendre compte aujourd'hui, et tout ce que je puis faire, c'est de constater en trois lignes que, malgré ses défauts et ses maladresses, malgré ce que laisse à désirer la peinture des caractères, malgré l'absence de dénouement, la pièce a finalement réussi parce qu'elle est émouvante. Ce n'est pas un beau vers qu'il y a dans le *Père Lebonnard*, c'est une belle scène, — on peut même dire un bel acte, si bien que nous avons pu comprendre à la

fois, l'autre soir, la faveur qu'il avait trouvée d'abord au Théâtre français et la défiance qui lui a succédé.

Faut-il maintenant apprendre à nos lecteurs la rentrée de Coquelin à la Comédie-Française? Le plus célèbre et le plus avantageux des Mascarille avait rompu sans façon avec notre premier théâtre pour courir le monde et gagner des dollars. Revenu à Paris après des pérégrinations dont la gloire n'a peut-être pas égalé le profit, il se préparait à paraître sur la scène de la Porte-Saint-Martin, dans une pièce écrite pour lui par M. Sardou. On le menaçait d'un procès, qu'il eût perdu et qui eût entraîné une condamnation onéreuse. Il a préféré transiger. Au fond, il ne demandait pas mieux que de rentrer, pourvu que son amour-propre et ses intérêts fussent saufs, et l'on ne demandait pas mieux aussi que de le reprendre, car il fait recettes. Dans ces conditions, il était tout naturel de s'entendre. L'administrateur de la Comédie-Française a négocié cette affaire, et le comité des sociétaires, après avoir jeté feu et flammes, s'est contenté, le jour venu, d'une protestation platonique et a ratifié les arrangements conclus, tout au moins en déclarant qu'il ne s'y opposait pas, comme jadis le Sénat de l'empire. M. Coquelin rentre comme pensionnaire, mais avec des appointements qu'on a trouvé moyen d'égaler à ceux qu'il touchait autrefois, et avec six mois de congé annuel, où il pourra les doubler en Amérique. La comédie de M. Sardou entre avec lui dans ses fourgons. Tel est l'aperçu de cette question Coquelin qui a tenu tant de place dans les journaux du boulevard et même dans quelques autres : elle a fait couler des flots d'encre, mais elle n'a qu'un très mince intérêt pour la plupart de nos lecteurs, et le peu que j'en ai dit leur suffira largement.

Victor Fournel.

ÉPISODES LITTÉRAIRES

Divers motifs, notamment mon grand âge, et le danger ou le ridicule d'abuser du MOI quand le MOI a si peu de titres à l'attention de ses contemporains, m'avaient décidé à interrompre la publication de mes *Mémoires*. Mais je ne renonce pas à profiter de l'indulgente hospitalité du *Correspondant* pour détacher, de temps à autre, du manuscrit condamné, une page quand elle me paraîtra pouvoir tenir une petite place dans l'histoire littéraire d'une époque dont je reste un des rares survivants. Si mes lecteurs sont tentés de m'accuser de radotage, je me permettrai de leur rappeler que le trait caractéristique des vieux radoteurs est justement de se figurer que leur radotage est intéressant.

Ci-joint un *Souvenir de* 1848 : *le Puff*, d'Eugène Scribe. — En attendant *le Lendemain du coup d'Etat dans un salon littéraire.*

SOUVENIR DE 1848. — *LE PUFF*

1848! vous croyez peut-être que je vais vous raconter la révolution de Février et ses suites, comme si je les avais découvertes? Non. Je veux me borner à un souvenir littéraire. M. de la Palisse vous dirait, comme moi, que, du jour de l'an au 24 février, il y a cinquante-cinq jours, et je puis ajouter que les bons Parisiens en passèrent cinquante-quatre à ne pas prévoir la révolution et la république.

En ce temps-là, M. Buloz était à la fois directeur de la *Revue des Deux Mondes* et commissaire du roi près le Théâtre-Français. Ce cumul ne lui déplaisait pas, mais l'embarrassait, et voici pourquoi : l'altière *Revue* avait alors pour critique ordinaire et extraordinaire le terrible Gustave Planche, qui était devenu l'oracle de la maison. On ne pouvait l'accuser de sacrifier aux Grâces. Son cynisme de malpropreté était proverbial sur toute la rive gauche et sous les galeries de l'Odéon. Sa passion pour Mme Dorval, qui le consolait de ses rigueurs en lui payant des cachets de bain, le rendait grossièrement injuste pour Mlle Mars, qui se vengeait en femme d'esprit. Un jour on vint lui dire que Planche avait la gale : — « Il se sera donc mordu! » s'écria-t-elle. Une autre fois, on discutait en sa présence la question de savoir si Planche était le fils du pharmacien de la Chaussée d'Antin ou de l'auteur du célèbre dictionnaire grec. Elle répondit : « De tous les deux. Il tient de l'un la formule, et de l'autre la férule. » Un de ses axiomes favoris était qu'un critique ne doit pas avoir d'esprit, et il se prenait rigoureusement au mot. Il n'accordait à Mlle Mars que Marivaux et lui

refusait Molière. Il était permis de se demander comment un ours aussi mal léché, qui n'allait jamais dans le monde, où il aurait fait d'ailleurs une singulière figure, pouvait distinguer les nuances entre Célimène et Araminte, entre Elmire et Silvia.

Lue, à trente ou quarante ans de distance dans les vieilles collections de la *Revue*, sa phraséologie pédantesque offre un indigeste mélange de critique à tour de bras, de rhétorique éventée et de prétentions métaphysiques. Mais, grâce à son imperturbable aplomb, il s'était imposé, dans les bureaux de la rue Saint-Benoît, à un tel point que son autorité était de la dictature et que ses arrêts avaient force de loi. J'avais employé le mot *superbe* dans le sens de *très beau* (un temps superbe) ; M. de Mars le souffre-douleurs et le Tristan l'Hermitte de M. Buloz, me prit à part, et me dit tout doucement : « M. Planche n'admet le mot *superbe* que dans le sens d'*orgueilleux*. »

Mais ici s'élevait une difficulté. Le directeur de la *Revue*, malgré son amabilité bien connue, n'était pas fâché que son critique attitré distribuât ses coups de trique à tort et à travers, qu'il appelât Victor Hugo un fou, Alexandre Dumas un bateleur, Casimir Delavigne un ramolli et Scribe un idiot, de même qu'il qualifiait Ingres de radoteur, Delaroche de crétin, Scheffer de gâcheur et Horace Vernet de gâteux. Mais le commissaire du roi près le Théâtre-Français ne pouvait, en conscience, froisser les auteurs en vogue et les comédiens en vedette. Si peu irritable, comme chacun sait, que soit leur amour-propre, encore fallait-il y mettre quelque ménagement. Justement on venait de jouer la *Fille du Régent*, de Dumas; on allait reprendre le *Don Juan d'Autriche*, de Casimir Delavigne; *Bertrand et Raton* et *Une Chaîne*, d'Eugène Scribe, tenaient l'affiche, et on répétait le *Puff*, comédie en cinq actes, sur laquelle le théâtre et les artistes, — Provost, Régnier, Got, Maillart, Mme Allan, — fondaient les plus brillantes espérances. Quant à Victor Hugo, depuis que le public, suivant son expression, avait manqué de respect aux *Burgraves*, il s'était retiré sous sa tente; mais on ne désespérait pas de l'en faire sortir.

Autre guitare : cette fois le directeur de la *Revue* et le commissaire du roi étaient du même avis. On savait que Mme Allan réengagée au Théâtre-Français, y apportait le *Caprice*, d'Alfred Musset, qu'elle avait joué à Saint-Pétersbourg avec un très vif succès. Or M. Gustave Planche, brouillé avec Musset pour les beaux yeux de Mme Sand, traitait par la prétérition le charmant poète de *Rolla;* il se déclarait décidé à ne pas dire un mot de son *proverbe*, si on le représentait. Comment faire? Comment se tirer de cette situation complexe? C'est sur moi que M. Buloz jeta les yeux, — je devrais dire son œil, pour être plus exact, — il me confia le soin de

trancher ou de débrouiller ce nœud gordien. J'étais un nouveau venu; j'arrivais de ma province. On pouvait me supposer assez désireux de prendre pied à la *Revue*, pour me montrer plus accommodant, surtout en l'honneur d'Alfred de Musset que je connaissais depuis le collège et que j'admirais sincèrement, et d'Eugène Scribe, que je n'aurais pu taquiner sans ingratitude; car ses jolies miniatures du théâtre de Madame, — le *Mariage de raison*, l'*Héritière*, les *Premières amours*, *Malvina*, la *Demoiselle à marier*, le *Charlatanisme*, — figuraient parmi les plus agréables souvenirs de ma prime jeunesse. J'acceptai donc avec empressement cette mission émolliente et lénitive, comme aurait dit M. Fleurant. La première représentation du *Puff* était imminente, et devait, d'après toutes les indiscrétions de coulisses, inaugurer brillamment la saison d'hiver 1847-1848, pour laquelle on nous promettait l'*Aventurière*, d'Emile Augier, la *Rue Quincampoix*, d'Ancelot, *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* et *Il ne faut jurer de rien*, d'Alfred de Musset.

J'étais enchanté. Pour se faire une idée de mon ravissement, il faudrait connaître mes états de services littéraires, tels que je les apportais à Paris, en 1847. J'avais trente-six ans, et treize ans d'active collaboration aux journaux légitimistes de Marseille, d'Avignon et de Nîmes. Mes articles incandescents m'avaient valu deux amendes de 1000 francs chacune, les compliments d'une vingtaine de douairières et de chevaliers de Saint-Louis, mon admission précoce à l'Académie de Vaucluse, où l'on parlait un peu le français et beaucoup le patois; admission disputée par le savant auteur d'un mémoire sur les origines d'une dent d'éléphant, trouvée par un pâtre dans les montagnes du Vivarais et remontant évidemment au passage d'Annibal. Bref, il me semblait que, sauf les attributs de joli garçon trop prodigués par Balzac à Lucien de Rubempré, je réunissais tous les titres désirables pour m'appeler, moi aussi, *un grand homme de province à Paris*. Comme j'étais d'un cercle où le roi Louis-Philippe était traité comme Henri Rochefort traitait récemment le triumvirat Constans-Rouvier-Thévenet, et où le *Journal des Débats* restait sous sa bande intacte, tandis que mes collègues se ruaient sur *la Gazette de France* et *la Quotidienne*, je mesurais d'après ce détail le degré d'influence des journaux parisiens.

En même temps, par une inconséquence d'autant plus vraie qu'elle peut paraître plus invraisemblable, la *Revue des Deux Mondes*, devenue, après avoir jeté sa gourme républicaine, l'organe des ministères de MM. Molé et Guizot, n'avait cessé, depuis que je tenais une plume, de hanter les rêveries de mes journées et les songes de mes nuits. C'est que là je rentrais dans mon naturel, beaucoup plus littéraire que politique. Les exagérations factices de

l'esprit de parti disparaissaient pour laisser le champ libre à l'imagination. Je redevenais le claqueur enthousiaste d'*Hernani*, l'habitué du cabinet de lecture de la rue de Vaugirard, le promeneur de la grande allée du Luxembourg, le lecteur passionné des *Contes d'Espagne et d'Italie* et des premiers romans de Madame Sand. Telle de ses phrases, relue après dix ou douze ans, me faisait encore battre le cœur : « *Quel amour de la destruction brûlait donc en toi?* » des *Lettres d'un voyageur*, et « *On dit que la poésie se meurt; la poésie ne peut pas mourir!* » d'*André*. Ecrire dans la *Revue*, lire un jour mon nom à côté de ces glorieuses signatures, c'était pour mon humble écriture ce que le bâton de maréchal de France est pour la giberne d'un conscrit; une ambition idéale, une chimère tellement au-dessus de mon mérite, que j'y pensais toujours, tout en me reprochant d'y penser; et voilà qu'une occasion favorable allait faire de cette chimère une réalité!

Jugez de mon ravissement! Il me semblait que j'avais grandi de dix coudées; croissance prodigieuse, qui ajoutée à ma taille, dépassait celle du géant de la foire de Saint-Cloud. Quand je me regardais dans ma glace, j'hésitais à me reconnaître, et quand je descendais dans la rue, j'étais tenté de dire à tous ceux que je rencontrais : « Vous êtes de bien petits personnages... vous n'écrivez pas dans la *Revue des Deux Mondes!* »

La veille de la *première*, un petit dîner d'intimes et de critiques influents, auquel je fus invité, réunit, dans la salle à manger de M. Buloz, Jules Janin (*Journal des Débats*), Théophile Gautier (*la Presse*), Hippolyte Rolle (*Constitutionel*), Alfred de Musset, Charles Magnin, qui, en sa qualité d'*ancien*, admirait sincèrement M. Scribe sans vouloir avouer que c'était le vieux jeu, et Régnier, homme d'esprit, comédien charmant, fin lettré, chargé, dans le *Puff*, d'un des principaux rôles, et persuadé, comme nous tous, que la pièce aurait un très grand succès. Il y avait pourtant une exception : Théophile Gautier, mon voisin de table, qui appelait ce dîner un dîner d'*entraînement*. Romantique impénitent, fidèle à Victor Hugo, il était et demeura toujours réfractaire au génie et à la gloire de M. Scribe. — « Heureusement, me dit-il tout bas, la *bourgeoise* (c'est ainsi qu'il désignait Mme Émile de Girardin) ne peut souffrir ni M. Scribe ni M. Buloz. J'aurai donc carte blanche, si la pièce est mauvaise, — et soyez sûr qu'elle ne sera pas bonne. »

Ce dîner, comme on peut aisément le croire, m'offrait un attrait tout particulier, à moi, nouveau venu, encore imprégné de naïveté provinciale, heureux de voir de près des hommes célèbres, et fort enclin, pendant cette lune de miel littéraire, à idéaliser dans leurs personnes ceux que j'avais admiré dans leurs ouvrages. La conversation de Jules Janin, alors dans toute sa verve, était un feu

d'artifice, et tant pis si rien n'en restait après l'éblouissement! Théophile Gautier nous fit une description féerique de l'appartement que Balzac meublait pour être digne de recevoir sa noble fiancée, la comtesse Hanska. Quant à Alfred de Musset, plus taciturne, il observait la plus édifiante sobriété, quand il dînait en ville, sauf à se rattraper ailleurs. Il nous annonça son intention bien arrêtée d'écrire pour M[lle] Rachel une tragédie en cinq actes et en vers : les autres convives eurent l'air de le croire et d'applaudir à cet héroïque projet. Mais, à la façon dont ils se regardaient en dessous, on devinait un doute que l'événement n'a que trop justifié.

Le lendemain soir, avant huit heures, nous étions à notre poste. La salle remise à neuf, avec un plafond enrichi de peintures assez médiocres, était fort brillante. Aux avant-scènes et dans les premières loges, étincelaient les beautés à la mode, que mes voisins nommaient en se les montrant du bout de leur lorgnette. Tous ces détails préliminaires achevaient de m'exalter. Je me figurais que je faisais, moi aussi, partie de ce *Tout Paris*, constellé de célébrités et d'élégances, dont le bulletin, lu dans ma lointaine solitude, m'avait si souvent fait tressaillir d'une émotion indéfinissable. Je mourais d'envie que le *Puff* fût un chef-d'œuvre, et, à force de le désirer, je m'en croyais sûr. N'étais-je pas dans un de ces moments où rien ne semble impossible, où on dirait : « Le roi n'est pas mon cousin, » si le métier de roi n'était désormais trop pénible pour que la parenté fût bien désirable.

Le rideau se leva... Hélas!... avant la fin du premier acte, je compris qu'il fallait en rabattre, j'éprouvai d'instinct ce vague malaise, bien connu des habitués des premières représentations, au moment où commencent à circuler des courants contraires entre l'œuvre nouvelle et le public. Avec Scribe, on ne devait songer ni au style, ni au relief des caractères, ni à l'originalité du dialogue, ni à la profondeur des pensées, ni à l'élévation des sentiments; mais, cette fois, je ne retrouvais pas ses qualités dominantes, qui lui avaient valu tant de succès; l'incroyable dextérité avec laquelle il nouait et dénouait, embrouillait et débrouillait une intrigue; l'art de se créer des difficultés pour en triompher, d'éveiller la curiosité, de tenir le spectateur en haleine, de lui faire dire jusqu'au dénouement : « Comment s'en tirera-t-il? » Non, c'était commun, plat et faux; le *vis comica* ne brillait que par son absence; à chaque instant, l'action déraillait; les sourires étaient des grimaces; les *mots* ou soi-disant tels ne dépassaient pas la rampe. Peu à peu, l'ennui descendait du lustre et enveloppait la salle : mes voisins de stalle murmuraient : « Quel *four!* A quoi bon refaire et gâter le *Charlatanisme?* Une jolie miniature vaut mieux qu'un mauvais tableau. » Quand le rideau fut tombé sur le cinquième acte, le *Puff*

en avait fait autant. Provost vint nommer l'auteur; les claqueurs furent seuls à applaudir. L'orchestre et le parterre gardèrent un silence poli. Une vigoureuse bordée de sifflets eût été préférable. A la sortie, Théophile Gautier me dit : « Je vous plains. »

Il n'eut pas longtemps à me plaindre. Cette lamentable *première* avait lieu le 16 février 1848. L'année était bissextile. J'avais quinze jours devant moi, je résolus d'employer la première semaine à étudier les arcanes de la critique diplomatique, suivant l'expression de Sainte-Beuve, à endurcir ma conscience dans l'art de dire beaucoup de bien d'une pièce dont je pensais beaucoup de mal. Il me suffisait de me mettre au travail le 22.

Le 22, j'avais étalé sur ma table un beau cahier de papier blanc; j'avais rempli mon écritoire et je taillais ma plume, quand ma porte s'ouvrit bruyamment. Mon camarade et ami, Maurice de Trélan, se précipita dans ma chambre avec l'impétuosité d'une trombe et me dit : « Laisse donc là tes paperasses! Aujourd'hui, tout l'intérêt, tout le drame, toute la comédie, sont dans la rue... je dirai volontiers toute la poésie, puisque Lamartine est à la tête du mouvement réformiste... Je crois bien que ce ne sera qu'un feu de paille, que cet épisode n'aura pas de suite grave; d'ailleurs, j'aime à penser que Louis-Philippe se défendra mieux que Charles X. Pourtant, que sait-on? Le roi est d'une sécurité et d'une obstination qui m'effraient. M. Guizot se figure que, lorsque l'on a pour soi la majorité des Chambres, on est invulnérable. Je sais pertinemment que le préfet de la Seine et le préfet de police ne partagent pas leur confiance... Dans tous les cas, c'est curieux... viens! »

C'était très curieux, en effet; quelque chose comme l'ébullition d'une chaudière, avant qu'elle éclate ou que l'eau bouillante se refroidisse. Cependant, il me sembla qu'il y avait encore bien des chances pour que la crise se terminât à l'amiable. Seulement, je me dis : « Attendons jusqu'à demain pour commencer mon article, j'en serai quitte pour travailler une heure de plus par jour, et j'arriverai à temps... Aujourd'hui, l'anxiété générale paralyserait mes moyens, et j'ai besoin de toute ma liberté d'esprit pour prouver que le *Puff* a réussi et mérité de réussir ! »

Le lendemain 23, l'orage grossissait, impossible de rassembler mes idées au milieu de ces rassemblements. Le 24, vous savez ce qui se passa. Le 25, les sociétaires du Théâtre-Français, Rachel en tête, congédièrent brusquement M. Buloz. Désormais, j'étais libre de critiquer ou de me taire. J'aurais dû m'en réjouir, et pourtant, en m'examinant avec la sévérité d'un juge et la sagacité d'un casuiste, il me sembla que je regrettais de n'avoir pas à mentir.

A. DE PONTMARTIN.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 octobre 1889.

Les élections ont si bien trompé, tout ensemble, les craintes et les espérances des partis qu'elles ont comme troublé les forces des uns et des autres. Il n'en est pas un seul qui, dans le tumulte du lendemain, se soit vraiment reconnu et qui ait pu, conscient de l'état réel où la fortune de ces élections l'a mis, reformer aussitôt ses rangs et régler son action prochaine. Comment, en politique, nous laissons volontiers, nous Français, notre imagination dominer nos jugements, bien que nous soyons le peuple le plus raisonneur du monde ; quelle facilité, quelle promptitude nous avons à changer nos sentiments et nos attitudes, à nous abattre et à nous exalter ; l'histoire vient de l'attester une fois de plus. On dirait que les choses et la loi des faits, la pente et le cours des évènements ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier. Il semblerait que la République a non seulement renouvelé ses titres dans ces élections, mais que sa vie même a un renouveau, un renouveau tellement radieux qu'on n'a plus à se souvenir de ses maux et de ses vices, sinon de ses périls. Les conservateurs, parce que le nombre de leurs députés a diminué, au Palais-Bourbon, et parce qu'ils sont vivement déçus, paraissent ne presque plus croire au pouvoir de leurs idées. Les républicains, parce que le nombre de leurs élus dépasse celui qu'ils avaient calculé avec tant d'effroi, se flattent que la République est bien éternelle, désormais : ils s'illusionnent, confiants dans une supériorité numérique qui n'assure pourtant ni à leur parti la cohésion et l'unité, ni à leur gouvernement les vertus qui lui manquaient la veille. Les conservateurs s'abandonnent, les républicains s'agitent ; ceux-là se cherchent eux-mêmes, ceux-ci cherchent des combinaisons. On est dans le vide ou dans l'inconnu. De tous côtés, des projets vagues, des négociations mystérieuses, d'hypothétiques débats, des récits plus ou moins fallacieux. Il faut attendre la réunion du Parlement

pour qu'un peu d'ordre s'établisse dans cette confusion, un peu d'accord entre ces volontés éparses ou disjointes, et pour qu'un peu de sang-froid revienne en tous ces cœurs émus encore de la lutte du 22 septembre et du 6 octobre.

La France veut garder le gouvernement de la République; elle veut aussi en tempérer le régime : telle est, nous dit-on, telle est l'évidente moralité des élections. On pourrait dire tout aussi sûrement que la France n'a pas voulu faire une révolution, même constitutionnelle, et qu'elle ne veut plus être gouvernée par des violents. Car le suffrage universel manifeste encore mieux, par ses votes, ce qu'il ne veut pas que ce qu'il veut. Mais il ne nous servirait guère de marquer avec une netteté plus ou moins subtile ces nuances de la volonté populaire. La France a créé une majorité républicaine, dans la Chambre nouvelle : c'est indéniable. Elle a diminué, dans cette Chambre, le nombre des sectaires; elle a choisi plus de modérés : c'est incontestable aussi. Il reste à savoir si, de ces deux enseignements, le parti républicain acceptera le second aussi bien que le premier. Il se contente si facilement de crier « Vive la République! » Il a tant de peine à discerner, à définir le genre de gouvernement qu'il doit donner à cette république qu'il pense perpétuer par ses proclamations! Voyez-le, au lendemain de son triomphe. Il a recommencé ses querelles et ses incertitudes. S'unira-t-il, pour former une masse compacte? Se partagera-t-il en groupes, comme précédemment? Qui prendra le pouvoir? Quelles lois édictera-t-on d'abord? Ne faut-il pas refaire le règlement de la Chambre? Restreindre le droit d'interpellation? Refréner la liberté de la Presse? Epurer le personnel? Ne devrait-on pas instituer des « grandes commissions », comme celles des conventionnels? Ne serait-ce pas, pour la République, le meilleur mode de régime parlementaire? Ces questions, ces disputes tiennent le parti républicain en haleine, depuis sa victoire. Les opportunistes et les radicaux semblaient bien, pendant les élections, apprendre quelque chose; ils l'ont déjà désappris. Toujours les mêmes formules, les mêmes prétentions. Les opportunistes refusent de rien changer à leurs lois les plus oppressives, les plus intolérantes. Les radicaux rééditent leur vieux programme de réformes. Ceux-là n'osent plus déclarer qu'il faut gouverner sans les radicaux. Ceux-ci prétendent qu'il faut gouverner sans les modérés. Les uns et les autres excommunient M. Léon Say, parce qu'il aspire au pouvoir et qu'il menace plus ou moins, soit de répudier leurs doctrines, soit d'écarter leurs personnes. Cette perturbation s'apaisera-t-elle, dans le Parlement? Nous en doutons. Mais, plus les républicains affirment et ont le droit d'affirmer que les élections ont garanti à la

République son existence constitutionnelle, plus il faut qu'ils se persuadent que ce n'est pas pour légitimer le régime gouvernemental de la veille et pour le conserver. Ce régime, ils n'ont qu'à en continuer le mal et l'odieux : la France se lassera, se dégoûtera d'autant plus vite qu'elle se sentira de nouveau leurrée; survienne alors tel phénomène ou tel accident, il ne restera plus à la République assez d'électeurs pour la sauver.

Les républicains modérés, non pas ceux que M. Jules Ferry commandera dans l'ombre, mais ceux qui reconnaissent comme chefs M. Léon Say et M. Ribot, forment un groupe important, dans la nouvelle Chambre. Leur rôle, ce semble, sera plus important encore. Ils ne possèdent pas, parmi la majorité républicaine, la force numérique; ils ont certainement la force morale, parce qu'ils peuvent croire que la nation a signifié à ses élus, le 22 septembre et le 6 octobre, sa volonté d'être gouvernée par des modérés. Est-ce à dire qu'ils possèderont la force parlementaire, qu'ils vont régner et gouverner? Rien n'est moins sûr; mais ils essaieront de prendre le pouvoir, ils le veulent et ils le doivent. Ce que sera leur programme, nous l'ignorons encore. Le colloque que M. Léon Say a eu avec un journaliste républicain n'en donne une idée ni précise ni complète, à entendre les confidents mêmes de M. Léon Say. Ce programme s'harmonisera, sans doute, avec les leçons que l'histoire de ces dix ans a dû imprimer dans l'esprit des républicains modérés. Ils ont commis, en 1878, une double faute : la première, celle de ne pas résister aux opportunistes et aux radicaux réunis; la seconde, celle de livrer le pouvoir aux opportunistes. Or ils savent maintenant combien cette faiblesse a coûté cher à la République et leur a coûté à eux-mêmes. Ils avaient accrédité l'opportunisme; l'opportunisme a favorisé le radicalisme. Des mains de M. Gambetta et de M. de Freycinet, le pouvoir, tombé de celles de M. Dufaure et de M. Waddington, a passé aux mains de M. Goblet et de M. Floquet. Conservatrice d'abord, opportuniste ensuite, la République, devenue radicale, a lésé, mécontenté, inquiété, la France, et c'est de ce mal que le boulangisme est né. Eux-mêmes, les républicains modérés ont été traités avec autant de mépris et de haine que les conservateurs; ils se sont vus réduire à une impuissance vraiment honteuse. Cette expérience, ils en veulent profiter; ils se défient maintenant des compromis et des concessions; ils détestent les radicaux; la République radicale les a effrayés et indignés; ils ne céderont même plus aux opportunistes, ces radicaux d'hier ou de demain qui font toujours, moitié par complaisance, moitié par peur, une part au radicalisme dans le gouvernement. Voilà,

certes, des intentions honnêtes et raisonnables. Nous les estimons sincères et, d'avance, nous nous féliciterons, nous conservateurs, de constater qu'avec le temps M. Léon Say est devenu plus ferme comme d'autres deviennent plus sages. Mais, en politique, il faut savoir oublier tout aussi bien que savoir apprendre, selon l'objet et selon le cas. Il n'y a pas longtemps, les républicains modérés considéraient les conservateurs comme des ennemis aussi odieux que les radicaux; nous étions, à leurs yeux, « les factieux de droite », comme les radicaux « les factieux de gauche ». Il y eut même un jour où un républicain modéré, lançant aux conservateurs, du haut de la tribune du Sénat, ses imprécations les plus foudroyantes, déclara que jamais son parti n'aurait plus rien de commun avec eux. C'est un langage que les républicains modérés voudront corriger en corrigeant leur politique. Refaire une république conservatrice sans les conservateurs, ils ne le peuvent; ce leur serait spécialement une tâche impossible, dans l'état actuel du Parlement et du pays. Qu'ils soient, tout en restant républicains, qu'ils soient vraiment conservateurs dans la pratique du pouvoir : à cette condition seulement ils s'assureront, dans la Chambre, l'assistance de nos amis. Et si, en échange de lois réparatrices et salutaires, ils demandent aux conservateurs le respect constitutionnel, qui pourra le leur refuser? Qui voudra perdre, par un parti-pris systématique et dans une opposition séditieuse, la noble occasion de servir le bien public? Quant à indiquer aux républicains modérés les moyens dont ils doivent user, pour maîtriser le mauvais vouloir des opportunistes ou pour dompter la révolte des radicaux, ce serait un soin trop hâtif; ce devoir n'appartient qu'à eux. Encore moins nous occuperons-nous de prophétiser, dès ce moment, si leur essai sera heureux ou ne le sera pas. A quoi bon les prédictions?

Les conservateurs sont 167, peut-être 170 dans la Chambre; ils y seraient cinquante de plus sans l'effort désespéré du parti républicain, sans ses pratiques électorales et l'art cynique de M. Constans. Ils ont derrière eux presque une moitié de la nation. Il leur reste donc une grande force, une force d'autant plus grande que la République ne subsiste, après la périlleuse épreuve de ces élections, que moyennant la promesse d'être plus sage. Car, si les électeurs ont exprimé leur volonté de maintenir la Constitution, ils ont également exprimé celle d'avoir, sinon un nouveau genre de gouvernement, du moins un meilleur genre de république. Et qu'est-ce ce choix de députés qui se targuent d'être des modérés, si ce n'est un hommage rendu à la puissance de l'idée conservatrice et à la justice de ses obligations? Toutefois les conservateurs,

qui sont aujourd'hui un parti vaincu et qui le paraissent en public, auront besoin d'autant de prudence que de courage, dans cette Chambre. Il leur faut des chefs plus perspicaces ou plus sûrs qu'ils n'en ont trouvé dans le comité des Douze; il leur faut un autre groupement que celui qui les mettait sous la domination de trois ou quatre régents, trop occupés à neutraliser pour régner. Ils ont à changer aussi leur politique parlementaire. Les questions constitutionnelles ne les intéressent plus, actuellement. Ils devront se contenter de lois qui améliorent l'état économique, moral et social du pays. Ces lois, si les républicains modérés peuvent les offrir, nos amis les accepteront, fût-ce dans une mesure relative. Si à cette offre se joignait l'exigence d'un certificat de civisme, d'un serment constitutionnel quelconque, nos amis repousseraient cette prétention. Le suffrage universel ne leur pardonnerait pas d'empêcher systématiquement l'essai d'un gouvernement honnête et raisonnable; il ne leur pardonnerait pas davantage une abjuration de leurs doctrines; il ne les estimerait plus; leur néo-républicanisme manquerait de crédit et d'autorité; ils le savent par plus d'un exemple. Ils ne négocieront aucun marché, ils ne signeront aucun traité. Monarchistes de cœur et de raison, ils ne viennent pas solliciter, sous des costumes empruntés, des fonctions, des traitements, des honneurs. Ils font simplement leur devoir de bons citoyens. Ils ne veulent pas être les artisans d'une anarchie qui ruine la France. Quand on leur demande des votes pour le bien du pays, pour la réparation du mal commis et souffert, pour la paix, ils les donnent, sans regarder à la Constitution, comme ils donnaient leur vie, en 1870, sans regarder au gouvernement. Dans cet esprit, le secours qu'ils prêteront loyalement, avec bienveillance et sans faiblesse, aux républicains modérés, sera tout patriotique. Ils les aideront, tant qu'ils seront eux-mêmes des modérés, au sens le plus réel du mot. Assurément, nos amis n'auront pas l'illusion que M. Léon Say leur souhaiterait sans doute ; ils ne croiront pas que M. Léon Say, fût-il le Louis XVIII de cette Restauration républicaine, puisse assurer à la République conservatrice des destinées éternelles. Mais ils ne voudront pas qu'on les accuse d'avoir préféré, par amour du pire, la République radicale. Que si ce second essai ne réussit pas, la faute n'en sera pas à eux, le suffrage universel ne pourra pas leur en imputer le tort. Et peut-être cette politique aura-t-elle fortifié leur cause et leur parti, dans l'avenir.

Nous ignorons quel désespoir a saisi M. de Mun après ces élections. Le voici qui déclare à un journaliste anglais qu'il est indifférent à la forme du gouvernement et qu'il n'aspire plus qu'à créer « un parti catholique »; tout au plus, dans les périodes où il ne

pratiquera plus son indifférence politique, aura-t-il cette devise : « Catholique d'abord, royaliste ensuite. » Que veut M. de Mun? Est-ce organiser le parti des indifférents? Est-ce former un parti purement catholique dont il serait laïquement l'apôtre, quasi l'évêque? Personne n'avait plus hautement que lui, dans son discours de Vannes, affirmé qu'un bon Français doit être catholique et royaliste avec une égale fidélité. Quelle raison l'en dissuaderait aujourd'hui? Qu'un catholique puisse être d'un parti ou d'un autre; qu'il puisse être aussi bien républicain qu'impérialiste ou royaliste : doctrinalement, c'est vrai. Mais qu'un catholique puisse être n'importe quoi; qu'il puisse rester indifférent entre la République, la Monarchie ou l'Empire, non certes. Car l'histoire n'enseigne pas au catholique l'indifférence; pas plus au catholique qu'au patriote, au citoyen. Il y a un gouvernement, entre les trois, qui doit avoir, mieux que les deux autres, sauvegardé l'intérêt qu'un catholique considère comme le bien suprême, l'intérêt religieux de la nation et de l'individu; il y a un gouvernement qui doit être et qui est plus propre que les deux autres, par la nature de son principe, par ses habitudes, par ses besoins, par les sentiments de ses hommes d'État, à garantir au catholique ses libertés nécessaires. Le catholique pourra, selon son goût, sans même interroger l'histoire, proclamer que c'est l'Empire ou la République plutôt que la Monarchie. Soit. Encore faut-il qu'il choisisse, politiquement, parce qu'il faut vivre et que, si haut que son âme s'envole et plane, il ne vit pas entre le ciel et la terre, dans un demi-empyrée, mais ici-bas, dans ce monde réel où l'homme ne se passe pas de gouvernement, où une société de saints elle-même ne s'en passerait pas, et où, quoi qu'on fasse, il y aura toujours l'État à côté de l'Église. Oui, le catholique, à moins que M. de Mun ne le convertisse en une pure entité, devra se choisir un gouvernement, au gré de telle ou telle préférence qui aura ses arguments et ses titres. Quoi! Simple citoyen, électeur, contribuable, soldat d'hier ou de demain, le catholique ne serait qu'un être changeant et servile, qu'on pourrait à volonté transformer, déguiser, manier, commander et même déshonorer politiquement; un être qui n'aurait, en politique, ni prédilection, ni tradition, ni jugement, ni expérience; un être qui se laisserait baptiser royaliste un jour, boulangiste le lendemain, puis républicain, puis bonapartiste? Et, si ce catholique était député, il faudrait lui accorder le droit d'être indifférent, pour son pays, à tous les genres de gouvernement; il faudrait admettre qu'il a pu étudier les choses de son temps, assister comme acteur ou comme témoin aux grands évènements de son siècle, voir toute une série de révolutions et de guerres, sans avoir fini par estimer et

décider que tel genre de gouvernement convient mieux que tel autre au tempérament de sa race, à ses vertus et même à ses défauts, à son existence nationale, à sa destinée! Evidemment, M. de Mun n'a pu vouloir le dire et nous ne voulons pas, nous, en croire le colloque, un peu étrange, où le journaliste anglais qui l'interrogeait si indiscrètement, lui attribue ces mots : « Il est nécessaire que les conservateurs restent indépendants de tous les partis politiques. » S'il les invite à s'abstenir provisoirement de toute démonstration, de toute action, soit. S'il prétend qu'ils renoncent à posséder une foi politique, à garder un idéal, à se réserver une espérance, il ne les convaincra pas. Il faut que M. de Mun se défie de son imagination : il est parfois un utopiste sans le savoir. Il fait de la politique une sorte de mécanique céleste, sans se préoccuper du point fixe où il s'appuiera dans l'espace. Il va jusqu'à rêver une sorte de théocratie sociale, sans s'inquiéter si son socialisme d'État ne suppose pas une forme de gouvernement particulière. Nous aimons mieux M. de Mun orateur, prononçant sur la loi d'exil, sur l'affaire de Châteauvillain, sur le service militaire, les admirables discours qu'on se rappelle. Qu'il demeure royaliste et catholique, sans abstraire l'une de l'autre ces deux qualités! Qu'il cesse de vouloir mêler le scepticisme politique à la foi religieuse! c'est un état d'esprit peu français, très chimérique, qui peut plaire à un homme et qui ne convient point à un parti. Dans le détachement qu'il affecte aujourd'hui, le public reconnaît, sinon le tourment passager d'une ambition nouvelle, du moins un secret découragement. Sans doute, la dernière illusion de M. de Mun, celle qui lui montrait dans le « boulangisme » un instrument providentiel pour l'Église et la Monarchie, l'a trompé cruellement. Mais à cette déception préexiste une responsabilité qui l'avertit de ne pas plus diviser qu'abandonner ceux de ces conservateurs, de ces catholiques et de ces royalistes, qui, sans avoir partagé l'erreur, partagent aujourd'hui l'échec, la peine et le mal...

Pour toujours, ce semble, le général Boulanger a disparu. D'étape en étape, il avait été amoindrissant et avilissant de plus en plus sa force, sa dignité, sa renommée, son crédit. Le voici à Jersey, dans l'isolement, sans cet appareil de grandeur théâtrale qu'il avait encore à Bruxelles et à Londres. La seule agitation et le seul bruit des flots, c'est peu pour ce soldat tapageur, charlatan, amoureux du monde, avide de plaisirs, affolé par de tels songes! En quittant Paris, il avait semblé fuir. En quittant Londres, il a semblé abdiquer. Et la désertion a commencé. Il s'est bien trouvé un fidèle ou deux pour l'accompagner, de loin, d'une dernière apologie. A les entendre, il avait été « un trop honnête

homme »; il avait trop respecté la loi; « il n'avait pas voulu faire un coup d'État » pour s'emparer du pouvoir : pure et naïve chevalerie! Mais il s'est trouvé bien plus encore d'anciens amis pour se séparer de lui comme d'un homme qui n'est plus bon à rien; et ceux-là ne lui ont pas ménagé les récriminations implacables. Ils lui ont reproché de n'avoir pas « réussi » par « sa faute ». Ils lui ont dit qu'ils ne suivaient en sa personne que « l'aventurier » et que « l'aventurier », soit incapacité, soit lâcheté, avait manqué à l'aventure. Ils lui ont dit : « Quand on n'est pas prêt à tout, décidé à tout, il vaut mieux ne se mêler de rien. » Il leur a répondu comme à des traîtres, par des invectives. Que ce triste concert d'adieux et d'injures dure ou non, écartons-nous. Nous sommes de ceux qui ont toujours jugé sévèrement le général Boulanger. Nous pouvons détourner la tête aujourd'hui, parce qu'aujourd'hui nous ne le méprisons ni plus ni moins qu'hier. C'est un vaincu que nous ne pouvons pas plaindre. La défaite ne nous paraît pas plus glorieuse que le combat ne nous paraissait noble. Et puis, qu'aurions-nous à regretter? Victorieux, il foulait aux pieds, fatalement, toutes nos préférences, toutes nos espérances : sa victoire d'un jour, c'était, pour le lendemain, le désastre de toutes les causes que nous aimons et que nous servons. Quant à lui, elle doit être violente, sa douleur, sur ce rivage de Jersey où il est plus près de la France et plus loin aussi, tant l'évènement où il a sombré met de distance entre la France et lui! Quoi! s'être flatté d'entraîner tout un peuple et de devenir son maître, de tenir toute sa puissance entre ses mains; et se voir, tour à tour, contraint de s'exiler, accusé, mis à nu devant la curiosité publique avec toutes ses misères et ses hontes, déjoué dans tous ses calculs, repoussé ou délaissé par le suffrage universel et, d'impuissance en impuissance, conduit à cette retraite obscure! Sans cette aventure, le général Boulanger vivrait, à cette même heure, dans son pays; il porterait fièrement l'épée qui lui était chère; il pourrait commander une armée, marcher derrière le drapeau, regarder la frontière et rêver à mériter, par un coup de fortune immortel, les applaudissements et les remerciements de la patrie. C'était là le devoir; c'était l'honneur et la joie. Or, tout cela, il n'y peut plus penser maintenant que comme à des biens perdus et interdits, par delà la brume de Jersey...

Le Portugal, lui aussi, avait à réélire ses députés. C'est devant le cercueil du roi que se font ces élections. Dom Luis de Portugal est mort, le 19 octobre, après un règne de vingt-huit ans, « qui restera dans l'histoire du pays comme une période de paix, de tolérance, de liberté, de féconde transformation, de grand déve-

loppement moral et économique ». Le peuple portugais tout entier confirme par ses louanges et par ses regrets ces paroles qu'en prenant la couronne, le duc de Bragance, aujourd'hui Carlos Ier, a si justement et si fièrement prononcées, pour célébrer la mémoire de son père. Tout ce que la Monarchie moderne, avec son rôle nouveau, a de difficile dans l'exercice du pouvoir; tout ce qu'un roi, dont les prérogatives sont restreintes par ses devoirs constitutionnels, doit savoir pour concilier son principe dynastique avec le droit parlementaire; tout ce qu'il faut d'autorité ou de dextérité, tour à tour, pour que son arbitrage, en réglant les contentions des partis, soit respecté d'eux et serve au bien de la nation, dom Luis l'a connu, expérimenté, accompli. Grâce à sa haute intelligence et à ses vertus, cette royauté dont un historien pourrait dire, comme celui des républiques antiques, qu'elle est devenue aussi « périlleuse » que la liberté elle-même, a pu assurer au Portugal, non seulement l'ordre, mais la prospérité. Instructif exemple que le Portugal ajoute à celui de l'Angleterre, de la Belgique et de la Hollande, pour l'honneur de la Monarchie constitutionnelle. Honnête et simple, affable, généreux, passionné pour la justice, sensé, sagace, laborieux, très savant et très lettré, dom Luis avait de quoi mériter l'amour du peuple portugais. Il fut un réformateur habile et patient, un créateur aussi. Il abolissait l'esclavage dans les provinces du Cap-Vert et de Saint-Thomas; il réorganisait l'armée; il refaisait la flotte; il fondait tout un empire sur la côte d'Afrique; il introduisait le système métrique en Portugal; il favorisait la construction de ces chemins de fer dont le réseau s'étend déjà sur cinq cents lieues; il améliorait les finances et lui-même, de son seul gré, il réduisait largement sa liste civile. Dom Carlos lui succède, avec les plus brillantes et les plus solides qualités. En le saluant roi, sa mère en larmes s'est écrié : « Je te bénis comme monarque et je souhaite que tu sois bon roi comme tu as été bon fils. » Cette bénédiction n'est pas de celles que tous les princes peuvent recevoir, au temps où nous sommes. Dom Carlos a près de lui, pour l'aider dans son grand métier de roi, une princesse de la Maison de France, la fille aînée de Monsieur le Comte de Paris, cette princesse Amélie, si parfaite et qui répandait autour d'elle, parmi nous, un charme si souverain. Notre patrie a deux amis sur le trône de Portugal. Puisse leur règne être heureux et glorieux, être long!

Les souverains voyagent à l'envi, depuis quelques semaines. Le prince Ferdinand de Bulgarie a rencontré, devant la tour Eiffel, le roi Milan, le plus errant des princes. Quelle est la mystérieuse affaire qui a subitement amené le prince Ferdinand à Vienne et

qui le conduit à Londres? On devine mieux l'intérêt diplomatique qui guidera l'empereur d'Allemagne sur la route de Constantinople, au sortir d'Athènes. Puisque le Tzar refuse d'engager la Russie dans la Triple-Alliance, il faut bien tenter le Sultan! Le Tzar est enfin venu à Berlin; il s'y est fait attendre plus d'un an. Sans contredire le journal russe qui raconte, avec une autorité tout officieuse, « qu'une cordialité véritable n'a cessé de régner » dans l'entrevue du Tzar et de l'empereur Guillaume, on peut constater que le Tzar est resté à Berlin ce qu'il était à Saint-Pétersbourg : malgré tous les efforts de M. de Bismarck, il n'a pas modifié sa politique. La Russie garde sa liberté d'action; liberté qui garantit mieux la paix de l'Europe, en ce moment, que la Triple-Alliance elle-même, n'en déplaise à M. Crispi. Dieu préserve l'Europe de jamais confier à M. Crispi le soin de la maintenir, cette paix si aisément incertaine! Le discours vantard, perfide, provocant, qu'il a prononcé à Palerme ne pourrait qu'exciter le rire, si M. Crispi s'était contenté de se louer, avec toute la redondance de la rhétorique sicilienne. Mais, visiblement, M. Crispi a voulu irriter contre la France le patriotisme du peuple italien. La France, à l'en croire, a la première rompu le traité de commerce; la France menace l'indépendance de l'Italie; et, en débitant ces mensonges, M. Crispi s'essouffle à déclamer patriotiquement : il jette au monde le cri antique du « *Civis romanus* »; il se donne le pompeux surnom de « mégalomane »; il se glorifie d'avoir sauvé l'Italie en lui procurant « l'amitié des forts ». Quant à la Papauté, M. Crispi l'attaque comme toujours; il outrage Léon XIII, il le défie. Les deux cents millions de catholiques qui proclament nécessaire et sacrée l'indépendance du Pape n'existent pas pour M. Crispi; et, si Léon XIII affirme, devant l'Italie, que sa souveraineté temporelle est compatible avec l'unité nationale, M. Crispi le nie devant l'Europe, arrogamment, brutalement. Les flatteurs de M. Crispi auront beau l'appeler « le Bismarck italien » : non, l'orateur de Palerme n'est pas un homme d'État; non, il ne mérite pas une place d'honneur parmi les ministres de la Triple-Alliance; non, il ne veut pas la paix de l'Europe et il ne sait pas vouloir la pacification de l'Italie. Il faut plaindre le roi Humbert et le peuple italien de s'être asservis à ce politicien brouillon et intempérant : leurs destinées ne pouvaient pas avoir un maître plus dangereux.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Palais nationaux, par Louis Tarsot et Maurice Charlot. — 1889. In-12 de vii-312 pages, avec 55 gravures. 3 fr. 50. — Laurens (librairie Renouard).

Les touristes, désireux de visiter avec fruit les magnifiques résidences des rois de France, ne sauraient avoir un guide plus commode et plus instructif que cet agréable volume. Dans une suite de notices sobrement rédigées, les auteurs ont condensé tout ce qu'il importe de savoir sur l'histoire, la structure et les richesses artistiques de douze de nos plus beaux palais nationaux. Ces admirables édifices ne sont pas seulement, en effet, de précieux musées historiques ; ils offrent par surcroît aux artistes d'inépuisables sujets d'études. L'architecture, la peinture, la sculpture, les arts industriels et décoratifs y ont accumulé des trésors trop ignorés du grand public et qui lui sont signalés ici de la manière la plus propre à éveiller la curiosité; ces monographies forment, en quelque sorte, une histoire abrégée de notre architecture : Vincennes, Coucy, Pau, Pierrefonds, y représentent le moyen âge; Fontainebleau, Chantilly et Ecouen, la Renaissance; Compiègne, Rambouillet, Meudon, Saint-Cloud, les temps modernes. Ce livre complète très bien l'ouvrage précédemment publié par la même librairie, sur *Versailles et les Trianons.*

La Mère des Guises, Antoinette de Bourbon (1494-1583), par le marquis de Pimodan, avec un portrait, une autographie, des lettres inédites et de nombreux documents. 1 vol. in-8°, 8 fr. (H. Champion.)

Pour la première fois on vient d'écrire la vie d'une des plus intéressantes princesses du seizième siècle, d'une grand'tante d'Henri IV, Antoinette de Bourbon, qui épousa par amour le jeune comte depuis premier duc de Guise, cadet lorrain bientôt parvenu en France au premier rôle. Antoinette fut la mère de l'héroïque défenseur de Metz et mourut avant d'avoir vu le troisième duc de Guise périr avec son frère aux États de Blois. Ainsi l'on peut dire que la vie de cette princesse renferme toute la période ascendante des Guises, et l'on voit combien les grandes qualités de la femme contribuèrent à la prospérité de sa maison. C'est l'histoire d'une épouse modèle, d'une mère incomparable. L'auteur, bien connu par ses travaux historiques et littéraires, possède dans la Haute-Marne une habitation où la première duchesse de Guise allait souvent; des liens éloignés de parenté le relient même à cette princesse; aussi M. de Pimodan semblait-il particulièrement désigné pour un travail où nous trouvons, à côté de faits historiques, jusqu'à des menus, des descriptions de trousseaux, des anecdotes familières, mille renseignements et détails où la figure d'Antoinette s'enlève avec une netteté qui justifie une fois de plus le mot fameux : l'histoire est une résurrection.

Œuvres complètes de Victor Hugo. — Edition in-18 à 2 francs le volume. *Cromwell*, 1 vol. — *Hernani*, 1 vol. (J. Hetzel et Quantin.)

Cette nouvelle et charmante édition à 2 francs des œuvres de Victor Hugo, que le public a si rapidement adoptée, vient de s'augmenter de deux ouvrages, les deux premiers tomes du théâtre, *Cromwell* et *Hernani*. *Cromwell* forme un volume de plus de 400 pages, vendu pour la première fois à ce prix modique. *Hernani*, est publié aussi pour la première fois dans ce format commode et élégant.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE CHRISTIANISME

AU TONKIN

SOUVENIRS ET NOTES DE VOYAGE

I. Du rôle de la France au Tonkin. — II. Des chrétientés annamites. Aspect du pays. Les croix. — III. Statistique religieuse. Missions françaises, espagnoles. Le protestantisme. — IV. Caractère des chrétiens tonkinois. Solidité de leur foi. Le clerc Hao. Leur ferveur. La messe annamite à Hanoï. Un *boy* chrétien. Leur générosité. Leur pauvreté. Le repos du dimanche. Le *Têt* catholique. — V. Société des Missions étrangères. Particularités de la règle. Mgr Puginier. La cathédrale d'Hanoï. Etablissement de Késö. L'imprimerie annamite. Le *Coq-gneu.* — VI. Missionnaires espagnols. Services qu'ils nous ont rendus pendant la guerre. Leurs relations avec les autorités françaises. — VII. Clergé annamite. Séminaires diocésains. P. Siks. Catéchistes. Religieuses indigènes. — VIII. Le bouddhisme au Tonkin. Les pagodes. Un bonze et sa femme. Indifférence générale. Influence des lettrés. Leur haine des Européens. Nécessité d'un clergé national. — IX. Relations des missionnaires avec les autorités françaises. Le général de Courcy. Massacres de 1885. Un héros en soutane, le P. Maillard. Paul Bert. Ses relations avec les missionnaires. Sa mort. Sa prétendue conversion. — X. Les étrangers au Tonkin. Haïphong. Colonie française, colonie chinoise, colonie macaïste. Les Allemands au Tonkin. Hanoï. Nam-dinh. De l'avenir de notre colonisation. De l'avenir du christianisme.

I

Tout a été dit sur le Tonkin. On l'a étudié à tous les points de vue, dans la presse, à la tribune, dans les livres. On a examiné tant bien que mal ses ressources industrielles, commerciales, agricoles, et cependant, malgré tant de documents, tant d'ouvrages, — peut-être à cause de cela, — la lumière n'est pas encore faite.

C'est que la passion politique s'en est mêlée, et la passion politique obscurcit tout ce qu'elle touche. Pour les trois quarts des Français qui pensent, — ou croient penser, — le Tonkin doit être maudit ou exalté, suivant que leurs journaux le maudissent ou l'exaltent.

Nous n'avons pas l'intention de rouvrir de débat à ce sujet. Il nous semble cependant que, parmi les hommes politiques qui ont suivi avec attention les affaires du Tonkin pendant ces dernières années, la plupart n'ont pas su, ou plutôt, n'ont pas osé considérer la question à son vrai point de vue.

Toute conquête doit pouvoir se justifier par une cause civilisatrice et religieuse, sous peine d'être condamnée par le temps et stigmatisée par l'histoire.

L'idée religieuse qui nous a guidés au début de nos conquêtes en Asie ne peut faire de doute pour personne. Chaque fois que notre pavillon s'est montré sur les côtes de l'Annam pendant ces cinquante dernières années, ce fut pour protéger les chrétiens persécutés par Tuduc et ses successeurs. Le drapeau tricolore a toujours été, dans ces mers, l'emblème du christianisme; c'est un honneur qu'aucun autre ne saurait lui ravir. Ce qu'il a été, il l'est encore, il doit l'être toujours.

La France a charge d'âmes au Tonkin. Sa mission est moins d'y faire des affaires industrielles ou commerciales que d'y christianiser, d'y civiliser les 15 millions d'êtres humains qui composent la race annamite et, par là, peut-être, les 400 millions d'hommes appartenant aux races jaunes qui les entourent. Le reste lui sera donné par surcroît.

Nous ne voulons pas refaire ici l'histoire de l'intervention française en Indo-Chine. Cette histoire a été admirablement racontée, au point de vue religieux, spécialement pour l'Annam et la Cochinchine, dans un livre que tout homme s'intéressant à nos affaires coloniales devrait connaître[1]. Notre but est plus modeste; nous voulons seulement montrer où en est actuellement le christianisme au Tonkin, quelle influence il a su y conquérir après deux siècles d'efforts et de luttes souvent sanglantes, comment notre religion, qui a su si bien s'adapter aux mœurs de tant de pays, à tant de civilisations successives sans rien perdre de son unité dogmatique, se présente à ces races si différentes des nôtres, quelle a été l'influence des derniers événements sur son essor, quels sont, enfin, les secours qu'elle peut attendre ou, plutôt, hélas! les dangers qu'elle a à craindre de l'extension de notre colonisation.

Un séjour de près de deux ans dans ce pays, que nous avons parcouru dans tous les sens, nous a permis d'étudier ces questions, délaissées par les voyageurs qui ont visité notre nouvelle colonie, indifférents, pour la plupart, aux choses religieuses ou trop sceptiques pour s'en occuper.

[1] *La Cochinchine religieuse*, du P. Louvet.

II

Quand le voyageur qui a débarqué à Haïphong a parcouru pendant une heure ou deux les rues principales de cette grande ville, qui, comme toutes les villes neuves, ne présente guère d'attraits, il pourra voir, si le hasard le dirige de ce côté, dans une petite rue avoisinant la place de la Douane, une église assez modeste que rien ne distinguerait des maisons voisines, sans une façade percée d'un porche au-dessus duquel se détachent en bleu ces simples mots : « Mission catholique. » S'il lui prend fantaisie d'entrer, il verra une nef très simple, très nue, comme celle d'une de nos églises de campagne, avec quelques bancs de bois, et contre le mur du fond un autel surchargé d'ornements : fleurs artificielles, miroirs, statues habillées dans le goût espagnol. Si c'est l'heure de la prière, il verra une dizaine d'Annamites, hommes ou femmes, accroupis sur des nattes au bas de l'église, et psalmodiant le chapelet d'une voix criarde et monotone.

Voilà tout ce qu'un voyageur superficiel verra du christianisme au Tonkin. La population catholique est très clairsemée dans les villes. Contrairement à ce qui eut lieu lors de la conversion de l'empire romain, les villes y comptent peu de néophytes; les campagnes sont, au contraire, peuplées de chrétiens. Pour les voir de près, pour les connaître, pour étudier leurs mœurs, il faut donc s'enfoncer dans les campagnes, surtout dans cette vaste région du delta qui s'étend entre le Ba-lac et le Day, et où se trouve concentrée la grande masse de la population chrétienne.

Les missionnaires ont parfaitement compris que, pour conserver une influence sérieuse sur les nouveaux convertis, il fallait les soustraire à l'influence païenne du milieu où ils avaient jusqu'alors vécu, et les grouper en sociétés autonomes indépendantes, où ils fussent assurés de pouvoir pratiquer librement leur culte sans être exposés aux railleries et aux outrages de leurs compatriotes. La même nécessité s'est, du reste, imposée au clergé catholique dans tous les pays de missions. De là la création de ces intéressantes chrétientés indigènes que le voyageur rencontre maintenant un peu partout, dans l'intérieur de l'Afrique comme dans les îles d'Océanie et dans les pays les plus civilisés de l'Asie.

Au Tonkin, la tâche des missionnaires a été singulièrement facilitée par l'organisation sociale du pays. Malgré une très forte autorité centrale, la vie communale y est excessivement développée. Le village est, dans l'Indo-Chine, beaucoup plus que la commune en France, la base de la société civile et politique, et les

missionnaires n'ont eu qu'à se conformer aux usages et aux lois du pays pour y fonder leurs chrétientés.

Ce qui donne aux villages annamites cette cohésion remarquable, c'est que les habitations ne sont pas dispersées comme chez nous sur le territoire souvent très étendu de la commune; toutes les maisons sont concentrées dans l'enceinte du village; et cette enceinte n'est pas une métaphore, comme on pourrait le croire; c'est une double et triple haie de bambous dont les branches étroitement enlacées forment une barrière infranchissable; les obus, même, n'ont aucune prise sur cette muraille de verdure; de petites portes basses, étroites, sous lequel un cavalier peut difficilement s'engager, donnent seules accès dans l'intérieur de ces sortes de forteresses dont on ne peut s'emparer que par surprise.

Quand on monte au sommet d'un des mornes des environs de Haïphong ou de Nam-dinh, d'où l'on domine la plus grande partie du Delta, on jouit d'un coup d'œil réellement merveilleux. A vos pieds, une plaine immense, coupée de canaux et de rivières s'étend sans la moindre ondulation de terrain jusqu'aux dernières limites de l'horizon qu'entoure une ceinture de montagnes au profil bizarre et profondément découpées. Des bouquets d'arbres, reliés entre eux par des sentiers étroits en forme de digue, rompent seuls la monotonie de cette grande plaine et présentent au loin l'aspect d'une immense forêt. Chacun de ces bouquets d'arbres cache un village. Les maisons, très basses, simples constructions en bambous et en torchis, ne se voient pas. Rien au dehors, sauf de loin en loin quelque pagode, ou, sur le bord des routes, quelques masures dans lesquelles des femmes annamites vendent du thé ou de l'eau chaude avec des boulettes de riz aux *nia-coué* chargés de fardeaux qui passent.

Rien ne distingue de loin un village chrétien d'un païen. Les églises n'ont que des clochers peu apparents. Elles se dissimulent comme les pagodes et les maisons derrière les bambous de l'enceinte. Je n'ai rencontré qu'un village, celui de Lang-diam, sur la côte du Tanh-hoa, qui eût un clocher véritable; la flèche, gracieuse et élancée, se voyait d'assez loin en mer, comme celles des églises de nos côtes.

Dans la province de Nam-dinh, les villages catholiques sont souvent signalés au loin par de grandes croix élevées sur le sommet des collines ou sur le bord des fleuves, quelquefois mêmes par des croix plantées aux carrefours des routes comme dans certaines parties de la France. Tous les voyageurs qui sont allés de Haïphong à Hanoï, connaissent le beau calvaire qui se dresse sur la rive droite du fleuve Rouge, un peu en amont du canal des Bambous;

il fut érigé par les chrétiens d'un village voisin qui voulaient protéger leurs champs contre les incursions redoutables du fleuve, et qui y ont réussi. Plus loin, au sommet de la chaîne du Nui-Non, entre Nam-dinh et Phu-ly, s'élève une croix gigantesque que l'on aperçoit de vingt lieues à la ronde. Tout le pays aux alentours est peuplé de chrétiens. On y rencontre presque à chaque pas des hommes portant fièrement le crucifix sur leur poitrine, des femmes, des enfants avec des scapulaires bien apparents ou des médailles. Quand on arrive dans leur village, tous ces braves gens s'empressent autour de vous, au lieu de s'enfuir à votre approche, comme ne manquent pas de le faire leurs compatriotes païens. On sent qu'on est au milieu d'amis, et qu'il s'est établi entre ces Annamites et nous, des liens de sympathie que la religion seule peut expliquer comme elle peut seule les maintenir.

III

Il est difficile d'évaluer exactement le chiffre de la population catholique au Tonkin. Les missionnaires l'estiment à 600 000 âmes sur une population totale de 8 à 10 millions d'habitants.

Cette proportion n'est pas énorme sans doute; mais il faut considérer que le christianisme n'en est encore qu'à ses débuts au Tonkin, et on sait que les débuts d'une religion, qui n'a pas la force à son service, comme l'islamisme, sont toujours lents et pénibles. Il a fallu près de trois siècles pour que le christianisme obtînt droit de cité dans l'empire romain, et malgré les miracles, les vertus surhumaines de ses martyrs, le génie de ses docteurs, il était loin d'avoir la majorité numérique dans l'empire quand Constantin lui donna la liberté; il comptait seulement une forte minorité dans les villes et presque pas d'adhérents dans les campagnes.

Il y a deux siècles à peine que les pays d'Annam ont reçu l'Évangile, et c'est d'hier seulement que l'ère des persécutions est fermée. On sait combien ces persécutions ont été sanglantes et tenaces. C'est donc seulement à partir de maintenant que l'on pourra juger des progrès véritables du christianisme. Tout fait penser que ces progrès seront rapides. D'après le témoignage unanime des missionnaires, jamais les conversions n'ont été plus nombreuses.

L'un d'eux nous disait que dans son diocèse, celui de Haïdzuong, qui compte 30 000 chrétiens, il y avait eu, en 1886, un millier de conversions; un village entier près de Dongtrieu, comptant plusieurs centaines d'habitants, s'était fait chrétien. Sans doute cette proportion est anormale, car si on l'admettait pour tout le Tonkin, il y aurait 20 000 conversions par an, et la population catholique,

indépendamment de l'accroissement naturel, doublerait en moins de vingt ans.

Un rapport des évêques espagnols adressé aux directeurs de la Propagation de la Foi, nous donne des chiffres plus précis et plus modérés. D'après ce rapport, il y a eu, en 1885, dans les missions espagnoles du Tonkin, 1234 conversions d'infidèles, ce qui pour une population chrétienne de 220 000 âmes, donne un accroissement de 7 pour 1000. Remarquons que ce chiffre s'applique à une année très troublée, pendant laquelle les conversions ont dû être relativement peu nombreuses, et l'on peut légitimement admettre que ce chiffre a monté dans les années normales à 10 ou 12 pour 1000. Nous voyons, en effet, d'après une lettre de Mgr Puginier que les conversions dans son diocèse, en 1887, ont été de 3000 pour 250 000 chrétiens, soit 12 pour 1000, et de 4600, soit 18 pour 1000, en 1888. Si maintenant nous tenons compte de l'accroissement naturel de la population annamite, accroissement sur lequel on n'a pas de données certaines, mais qui doit être très rapide, car les familles sont très nombreuses au Tonkin, et qu'on peut évaluer à un minimum de 10 ou 12 pour 1000 [1], on voit qu'au commencement du siècle prochain, la population catholique dans notre nouvelle colonie sera de plus d'un million d'âmes. Et la progression sera certainement plus forte, si l'on tient compte de ce fait, démontré par l'expérience, que l'attraction religieuse — comme l'attraction matérielle — varie en raison directe de la masse, et à peu près proportionnellement au carré des résultats acquis, c'est-à-dire que, lorsque la population catholique aura doublé, la proportion des conversions au lieu d'être de 10 ou 12 pour 1000, comme nous l'avons admis, sera de 40 à 50 pour 1000. On peut donc affirmer qu'à la fin du vingtième siècle, surtout si la France ou ceux qui la représentent là-bas ne font rien pour s'y opposer, la grande masse de la population annamite au Tonkin sera devenue chrétienne.

Au point de vue de l'administration religieuse, le Tonkin se divise en deux parties bien distinctes, l'une appartenant aux Dominicains espagnols de la province des îles Philippines, l'autre à la société des Missions étrangères françaises.

Les Dominicains espagnols ont trois vicariats apostoliques qui embrassent toute la partie orientale et septentrionale du Tonkin depuis la frontière de Chine au nord-est, jusqu'au fleuve Rouge à l'ouest. Celui de Bac-ninh au nord, comprend 25 000 chrétiens

[1] Cet accroissement est, d'après des données récentes, de 7 pour 1000 en Chine, il est de 16 pour 1000 en Allemagne et en Russie, en adoptant 10 ou 11 pour 1000, nous ne devons pas être loin de la réalité

sur une population totale d'environ 2 millions d'habitants. Au centre, celui de Haïdzuong en compte 36 000 sur 2 millions d'âmes. Au sud, sur la rive gauche du fleuve Rouge le plus important des trois, celui de Bui-Chu n'a pas moins de 170 000 chrétiens sur une population qu'on peut évaluer à 3 millions d'habitants.

Le reste du Tonkin à l'ouest du fleuve Rouge constitue le vicariat apostolique du Tonkin occidental confié à la société des Missions étrangères de Paris. Ce vicariat qui comprend les deux plus grandes villes et les pays les plus riches du Tonkin est de beaucoup le plus important par sa population et son étendue. Nul doute qu'il ne soit divisé bientôt en deux diocèses, celui de Hanoï au nord, et celui du Nam-dinh au sud. Il doit compter de 200 à 250 000 chrétiens sur une population de 3 à 4 millions d'âmes. On peut y joindre le vicariat apostolique du Tonkin méridional qui s'étend tout le long de la côte sud du golfe depuis le Thanh-Hoa, jusqu'au Kua-ran, limite de l'Annam, et dont on peut évaluer la population chrétienne à un minimum de 25 ou 30 000 âmes.

Ce partage du Tonkin entre deux sociétés de nations différentes est purement administratif; il ne présente aucun inconvénient au point de vue religieux. Missionnaires français et religieux espagnols sont animés du même esprit, du même zèle. Ils se traitent en frères et il n'y a pas en eux l'ombre d'une rivalité. « Chaque fois, me disait un missionnaire français qui réside à la limite de deux vicariats, chaque fois que l'évêque espagnol fait sa tournée pastorale dans les environs de la mission, il me fait prévenir et je vais lui présenter mes respects : il me reçoit avec la même bienveillance que ses propres missionnaires [1]. »

Les méthodes d'instruction, les usages de piété, la vie chrétienne en un mot, est identique dans les deux sortes de missions, et il est impossible de distinguer un catholique des missions espagnoles d'un catholique des missions françaises.

Les indigènes se désignent entre eux par le mot de catholique, *catolika*. Le mot de *chrétien* leur est inconnu. Les missionnaires ne l'ont pas introduit dans la langue annamite à cause du son *chr* qui n'y existe pas. De fait, l'absence du nom de chrétien ne peut

[1] Dans ces entrevues, qui sont assez fréquentes, les missionnaires des deux nationalités se servent entre eux de la langue annamite qu'ils connaissent aussi bien les uns que les autres. « Les Espagnols la parlent avec un léger accent étranger, » me disait un missionnaire français. Il est probable qu'ils en disent autant des nôtres.

Depuis ces dernières années, la plupart des religieux espagnols ont appris le français, qui leur est devenu indispensable pour leurs relations avec les autorités civiles et militaires du protectorat; ils le comprennent et le parlent assez bien.

produire aucune confusion; chrétien ou catholique, en Annam, c'est tout un.

Jusqu'à présent les sociétés bibliques et protestantes n'ont pas cherché à pénétrer dans les pays de race annamite. Elles y feraient, je crois, peu de prosélytes; le catholicisme est déjà trop fortement organisé, et a poussé de trop profondes racines dans le sol pour qu'il ait à redouter les attaques du protestantisme. Cependant cette attaque est à prévoir, maintenant surtout qu'il n'y a plus de risques sérieux à courir et que la liberté de propagande est assurée par notre protectorat. On peut remarquer en effet que pendant plus de trois cents ans le protestantisme a laissé nos missionnaires s'aventurer seuls dans les pays d'Extrême-Orient pour y prêcher l'Évangile, et c'est seulement depuis que la Chine et le Japon ont été ouverts par la force des armes au commerce européen, depuis qu'un traité en bonne et due forme, appuyé par des forces navales sérieuses, assure la liberté de propagande, que les ministres protestants ont essayé d'y implanter leurs doctrines; on sait du reste que les résultats n'ont pas répondu à leur ardeur ni à l'argent dépensé par les sociétés bibliques pour leur venir en aide.

Il est à prévoir que les conditions étant maintenant les mêmes au Tonkin, les mêmes faits s'y produiront avec les mêmes résultats.

IV

On entend souvent répéter que les races inférieures — ou pour mieux dire celles que nous qualifions ainsi — sont absolument réfractaires à nos idées religieuses, que si, à force de temps et de patience, nos missionnaires parviennent à convertir quelques individus isolés, ces conversions sont plus apparentes que réelles, que sitôt le missionnaire disparu, le néophyte abandonne sa nouvelle foi pour reprendre les idoles ou les mœurs de ses pères, et devient pire qu'avant.

Nous pouvons affirmer qu'au moins en ce qui concerne la race jaune, ces singulières assertions, qui sont souvent dictées par une sorte de parti pris et d'hostilité préconçue, sont complètement fausses; que les chrétiens de l'Indo-Chine en particulier ne le cèdent, pour la solidité de leur foi et leur ferveur religieuse à aucun des peuples les plus catholiques de l'Europe.

Nous n'avons pas à rappeler ici l'histoire des dernières persécutions, les tortures, les supplices épouvantables qu'ont soufferts les milliers de chrétiens qui depuis une cinquantaine d'années, ont versé leur sang pour leur foi dans les pays d'Annam. Le récit de ces luttes sanglantes qui rappellent ce que l'histoire de l'Église

primitive nous offre de plus héroïque et de plus touchant remplit les *Annales de la Propagation de la Foi.* Nous y renvoyons le lecteur désireux de s'édifier et de s'instruire,

Nous ne citerons qu'un épisode emprunté aux dernières persécutions.

La paroisse de Kêben, une des plus importantes du Thanh-hoa, comptant environ 1800 âmes, fut complètement saccagée au mois de juillet ou d'août 1886 par une bande de rebelles. Le Thanh-hoa était alors le foyer de l'insurrection annamite; c'était là qu'étaient réfugiés l'ancien roi Han-ngi et son ministre, le terrible Tuyet. Plus de six cents chrétiens du village de Kêben furent massacrés. Un vieux clerc minoré, nommé Hao, âgé de quatre-vingt-dix ans fut pris avec un certain nombre de jeunes élèves de la maison du curé. On les attacha aux piliers en bois de la maison, on les entoura de paille de riz à laquelle on mit le feu. Les bandits, armés de lances, faisaient la garde autour d'eux pour les empêcher de s'enfuir. « On entendit longtemps, dit Mgr Puginier qui raconte cet épisode, on entendit longtemps la voix de ce vieux clerc, de ce saint défenseur de la foi. Tout en sentant, comme saint Laurent, son corps brûlé par les flammes, il exhorta jusqu'au dernier moment ses compagnons à des actes de repentir, les invitant à pardonner à leurs ennemis et à accepter la mort en conformité parfaite avec la volonté du Seigneur. Ce n'est que lorsque son âme sortit de son corps que ce vrai serviteur de Dieu cessa de parler. C'était comme un drame mystérieux et céleste qui se passait sur la terre [1]. »

Un grand nombre de ces héroïques martyrs ont été déjà déclarés vénérables, et, avant peu les diocèses du Tonkin compteront parmi les plus riches de la chrétienté en bienheureux et en saints canonisés.

Presque tous nos chrétiens sont très fervents et très instruits dans leur religion, m'ont répété à plusieurs reprises de vénérables missionnaires dont le témoignage ne saurait être suspecté. C'est à peine si l'on en trouve sept à huit sur cent qui ne pratiquent pas, et ceux qui s'abstiennent des sacrements ne le font ni par incrédulité ni par indifférence, mais parce qu'ils sont engagés dans des liens illégitimes.

Quand le missionnaire arrive dans un village, tous les habitants viennent immédiatement à lui pour se confesser; il y en a, m'a-t-on raconté, qui passent la nuit à l'église, devant le confessionnal, pour attendre leur tour.

Il faut les voir, surtout la veille des grandes fêtes, venir souvent

[1] Lettre de Mgr Puginier du 10 septembre 1886. *Annales de la Propagation de la Foi* (janvier 87).

de très loin, hommes, femmes, enfants, avec leurs provisions de riz, s'installer sous le porche ou dans le vestibule de l'église pour y dîner et passer la nuit en attendant qu'ils puissent, le lendemain matin, assister à la messe et communier avant de retourner dans leurs villages.

— En somme, m'ont déclaré tous les missionnaires que j'ai interrogés à ce sujet, nous avons ici des consolations religieuses telles que la plupart de nos collègues de France n'en connaissent plus dans l'exercice de leur ministère.

J'ai rarement vu de spectacle plus édifiant que celui de la messe annamite à Hanoï. L'église est remplie d'une foule compacte, les hommes dans le haut de la nef, les femmes dans le bas. Dans le chœur, autour de l'autel, sont rangés une dizaine de vieillards à la barbe blanche, à la figure vénérable, catéchistes ou clercs minorés. Toute cette foule prie à haute voix, en psalmodiant, selon la coutume annamite, de cette voix monotone et nasillarde qui peut paraître choquante au premier moment à des oreilles françaises, mais qui n'en produit pas moins bientôt un effet singulièrement émouvant; tantôt ce sont les hommes qui chantent, tantôt les femmes, tantôt l'assistance entière qui répond. A l'élévation et à la communion, les chants cessent. Tous se prosternent jusqu'à terre, le front dans la poussière, en se frappant la poitrine; on n'entend plus qu'un murmure confus de prières et de gémissements. au-dessus duquel s'élèvent des bruits de sanglots.

J'ai vu souvent, aux offices de la chapelle de l'hôpital à Haïphong, une pauvre vieille femme annamite qui m'édifiait profondément par sa ferveur. Vêtue de guenilles, comme les femmes du bas peuple, elle se tenait accroupie au bas de l'église, près de la porte, de manière à ne gêner personne, et priait avec une telle dévotion qu'elle en semblait transfigurée.

J'avais pris comme domestique, à mon arrivée au Tonkin, un jeune chrétien de quinze à seize ans qui m'avait été indiqué par le supérieur de la mission de Haïphong. C'était un enfant très dévoué, très intelligent; il était d'une honnêteté scrupuleuse, et ceux qui connaissent les Annamites savent cependant combien est prononcé leur penchant pour le vol! Il disait ses prières avec une grande ponctualité; je le voyais parfois, quand il se croyait seul dans ma chambre, baiser mon crucifix et une image de la Vierge avec une piété réellement touchante. Le pauvre enfant fut emporté par le choléra pendant la grande épidémie qui sévit principalement sur la population annamite en avril 1887. Je lui apportai, à ses derniers moments, ce même crucifix devant lequel il avait prié si souvent chez moi. Il se souleva en le voyant, et le porta à ses

lèvres avec une ferveur qui ne pouvait laisser aucun doute sur la sincérité et la profondeur de ses sentiments religieux.

Les chrétiens annamites, avons-nous dit, appartiennent presque tous à la population rurale, qui constitue du reste la presque totalité de la population indigène du Tonkin. Le paysan annamite est pauvre. Il naît et meurt, plus encore que le paysan de France, attaché au morceau de terre qu'il cultive, et c'est à peine si dans les années favorables il peut vivre du travail de ses bras. Quelques sapèques de riz, quelquefois un peu de poisson séché, voilà sa nourriture de chaque jour.

Cependant, grâce aux principes d'honnêteté et de religion qui les régissent, principes qui sont partout les plus importants facteurs de la prospérité sociale, les villages chrétiens sont loin d'avoir l'aspect misérable qu'on pourrait croire et que l'on trouve dans quelques-unes de nos communes de France.

En temps ordinaire le chrétien annamite peut vivre à l'aise du produit de ses champs. Mais, quand il survient un fléau, la guerre comme dans ces dernières années, des inondations ou de la sécheresse, quand la récolte manque, la misère, une misère affreuse s'abat sur lui comme sur tout le reste du pays. Alors les villes, les campagnes, se remplissent de mendiants; on est réduit à manger des racines, des herbes. La misère et la mauvaise nourriture engendrent la maladie, et le choléra, suite inévitable de tous ces fléaux, emporte ceux que la faim n'a pas tués.

C'est alors que les missionnaires, impuissants à soulager tant de misères, font appel à la charité des chrétiens d'Europe. Nos aumônes, les subventions de la Propagation de la Foi sont les seules ressources qui permettent de subvenir aux besoins matériels des chrétiens ruinés et de gagner les âmes rebelles. Les conversions se multiplient, comme pour compenser les pertes que la mort fait autour du prêtre. Beaucoup de ceux qui avaient repoussé jusqu'alors ses avances et ses prières viennent frapper à sa porte, sûrs que là au moins ils ne seront pas repoussés. Une poignée de riz peut alors gagner une âme.

Quoique pauvre, le paysan chrétien annamite possède une qualité qui manque à la plupart de ses frères d'Europe. Il est d'une générosité envers l'Église, qui contraste avec la parcimonie que montrent nos populations rurales même dans les provinces les plus chrétiennes de nos pays. Nous avons vu le vendredi saint, pendant deux années successives, de misérables *nia-coué*[1] en guenilles, à

[1] C'est le mot annamite qui répond le mieux à notre mot de paysan; il est couramment employé par nos compatriotes au Tonkin, mais avec un sens de mépris qu'il n'a pas en annamite.

'adoration de la croix, après s'être prosternés le front dans la poussière devant le crucifix couché au milieu de l'église sur un lit de verdure, déposer à ses pieds des paquets de sapèques qui représentaient peut-être pour eux le gain d'une semaine entière. Les moins pauvres donnaient des piastres. Combien de riches chrétiens de nos grandes villes ne donnent pas à l'Église la dixième partie de ce que lui donnent ces pauvres chrétiens d'Annam!

La pauvreté habituelle des chrétiens du Tonkin a amené l'Église à modifier à leur égard la grande loi du repos dominical. Un jour, je visitais en compagnie du P. Lepage, procureur de la mission, les travaux de construction de la cathédrale de Hanoï. C'était un dimanche, je fus étonné de voir tous ces Annamites — des ouvriers catholiques, nous avait dit le Père — travailler comme en un jour quelconque de la semaine.

Je pensai d'abord que l'urgence et le caractère sacré de l'entreprise pouvaient légitimer cette dérogation à la règle.

— Ce n'est pas seulement cela, me dit le Père. Nos chrétiens ont la permission de travailler le dimanche. Cette permission est générale; elle s'étend à toute l'année et ne souffre d'exception que pour les quatre grandes fêtes de Pâques, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël. Ils sont seulement tenus, comme dans tous les pays du monde d'assister à la messe le dimanche.

Comme je m'étonnnais qu'une dispense aussi large ait été accordée par l'Église :

— Que voulez-vous! reprit le Père, nos chrétiens sont si pauvres? Ils vivent à grand'peine de leur labeur quotidien, et ils ont absolument besoin de travailler pour vivre, le dimanche comme les autres jours. Songez en outre que lorsqu'on leur a accordé cette dispense, on était à une époque de persécution. En s'abstenant de travailler, de paraître aux champs, au milieu de cette population si âpre au travail, qui ne chôme jamais, les chrétiens se seraient bien vite fait remarquer; il eût été trop facile à leurs ennemis de les compter et de les dénoncer aux autorités païennes.

Ces raisons sont absolument probantes et justifient entièrement la décision du Saint-Siège.

En dehors des quatre fêtes religieuses que les chrétiens annamites sont obligés de garder, il en est une que tous, chrétiens et païens, célèbrent depuis un temps immémorial, et qui se retrouve partout dans l'Extrême-Orient, depuis Singapour jusqu'au Japon; c'est la fête du Têt, le nouvel an chinois, qui tombe du 1er au 15 février de chaque année. La fête dure huit jours; pendant tout ce temps, les champs sont déserts, les ateliers sont vides, toutes les affaires sont arrêtées, et il est impos-

sible de trouver un Annamite qui consente à faire le moindre travail. Ce ne sont que pétarades, feux d'artifice, jeux de toute espèce, réjouissance des plus bruyantes et des plus variées.

Cette fête est, comme toute la civilisation annamite, d'origine chinoise. L'Église a essayé de la sanctifier, comme elle l'a fait autrefois chez nous, pour beaucoup d'usages d'origine païenne. Pendant trois jours, le Saint-Sacrement est exposé dans toutes les églises, et le Pape a accordé une indulgence plénière à tous les Annamites qui se confessent et communient à cette occasion. Je me suis trouvé une année à Hanoï pendant cette fête; tous les matins, l'église était remplie d'Annamites qui assistaient à la messe, et beaucoup d'entre eux s'approchaient de la sainte table.

V

La société des Missions étrangères, à laquelle sont confiées presque toutes les missions de l'Indo-Chine et une partie de celles de la Chine et du Japon, est la plus importante des sociétés fondées, tant en France qu'à l'étranger, pour l'évangélisation des pays païens. Elle est reconnue et autorisée par le gouvernement français et a son siège à Paris, dans la maison-mère de la rue du Bac. C'est une des sociétés religieuses qui fait le plus d'honneur à la France, une de celles qui travaillent le plus activement à propager son influence en même temps que sa foi dans les pays étrangers.

Elle fut fondée, au dix-huitième siècle, par un Jésuite, le P. de Rhodes, et approuvée presque aussitôt après par le Saint-Siège. La règle en est très simple. Les prêtres qui font partie de la société forment une simple communauté, ils ne font pas de vœux, même temporaires, et peuvent la quitter quand ils veulent, — il est inutile de dire que la plupart y restent toute leur vie. — Quand ils sortent du séminaire, ils disent un adieu définitif à leur famille, à leur pays : ils partent pour la mission que leurs supérieurs leur ont choisie, sans même avoir été consultés; ils savent qu'ils ne reviendront jamais, à moins d'être atteints, là-bas, de quelque maladie incurable qui les rendrait absolument impropres au service apostolique, auquel cas ils pourront, peut-être, revenir mourir chez eux.

Bien que leur règle ne les y oblige pas, les prêtres d'une même mission mettent tous leurs biens en commun. Aucun d'eux ne conserve de fortune personnelle, et ils se partagent en frères tous les dons qu'on leur fait. Toutes les affaires intéressant la société, par exemple le renvoi en France d'un missionnaire malade, sont

traitées en commun par l'évêque et ses prêtres, — l'évêque étant seul juge, naturellement, des questions religieuses, — et tranchées par le suffrage de tous.

Quand l'évêque meurt, les missionnaires se réunissent pour élire son successeur; ils votent une liste de trois noms, qui est envoyée à la Propagande, et c'est le premier de cette liste qui, à moins d'une raison majeure et tout à fait exceptionnelle, est choisi par le Pape et préconisé comme évêque.

C'est ainsi que nous trouvons dans cette société vraiment remarquable le plus parfait modèle de l'Église primitive avec la communauté volontaire des biens et l'élection des évêques par le clergé.

Les Missions étrangères ont plusieurs procures dans les pays d'Extrême-Orient, entre autres à Singapour et à Hong-Kong. Elles ont, en outre, dans cette dernière ville, un sanatorium où l'on envoie les prêtres malades, ceux qui ont besoin de se refaire dans un climat plus sain et dans un repos complet des chaleurs lourdes de l'Indo-Chine et des fatigues de l'apostolat.

Dès qu'il arrive au Tonkin, le missionnaire est envoyé à Kesö, le centre des missions françaises du Delta, pour y étudier la langue et les usages du pays. En général, au bout de trois ou quatre mois, il est en état de parler à peu près couramment l'annamite et d'entendre les confessions; au bout de six mois, il peut prêcher [1]. On l'envoie alors dans une chrétienté indigène importante où il fait l'office de curé avec un prêtre annamite comme vicaire. Il y reste quelquefois toute sa vie.

Le missionnaire ne se contente pas seulement du ministère paroissial, quoique ce ministère soit très chargé à cause du grand nombre de fidèles qui pratiquent et du petit nombre de prêtres indigènes. Il fait souvent des tournées dans les villages païens pour y parler de religion et voir s'il s'y trouve quelques personnes disposées à se convertir. Souvent on ne lui répond que par des railleries ou de l'indifférence; mais parfois aussi il a le bonheur de trouver des âmes bien disposées et d'ajouter quelques brebis à son troupeau. On nous a cité un missionnaire qui faisait ainsi plus de mille conversions par an [2].

[1] Ceci nous prouve combien il serait facile d'exiger de tous nos fonctionnaires en Indo-Chine une connaissanse semblable de la langue annamite, qu'on a le tort généralement de croire beaucoup plus difficile qu'elle ne l'est. Nous verrons plus loin combien il y aurait à faire sous ce rapport et quelle lacune regrettable nous aurions à combler.

[2] Ce chiffre peut paraître étonnant au premier abord, cependant il n'est rien à côté des conversions qui se font dans certains autres pays sauvages : aux îles Philippines, un Jésuite a converti jusqu'à cinq mille infidèles par an.

Généralement, les conversions se font par village, et c'est après une délibération des habitants que tel ou tel village demande à se faire chrétien. Les conversions individuelles sont plus rares; dès qu'un Annamite a déclaré qu'il voudrait se faire chrétien, ses parents, ses amis, se liguent contre lui; les injures et les menaces ne lui manquent pas. Généralement, il est obligé de quitter son village pour venir s'établir au milieu de ceux dont il partage la foi; il doit renoncer pour toujours à ses anciennes relations de parenté ou d'amitié. Tous ceux qui connaissent les pays d'Extrême-Orient, qui savent combien les liens de parenté y sont puissants, combien l'esprit de famille y est développé, devront comprendre quels obstacles se dressent ainsi devant les Annamites qui veulent changer de religion. Loin de s'étonner alors que le christianisme soit si peu développé au Tonkin et en Chine, ils se diront qu'il faut que notre religion porte en elle-même une force bien remarquable pour triompher si souvent de pareilles résistances.

Dès qu'ils arrivent au Tonkin, les missionnaires adoptent complètement les coutumes indigènes sous le rapport de la nourriture et du vêtement. Leur règle cependant ne les y oblige pas. Dans les centres actuellement fréquentés par les Européens, ils gardent, même au cœur de l'été, la soutane et le chapeau noir en usage en France. Dans les pays exclusivement annamites, ils portent, comme les notables, une sorte de robe fendue par le bas, en coton ou en laine blanche, qui les fait ressembler un peu aux Pères missionnaires d'Alger, et ils coiffent le salaco pointu qui leur donne l'air absolument annamite. Je rencontrai un jour, sur la route de Nam-dinh à Phu-ly, deux missionnaires, que j'avais vus la veille à Kesö, vêtus comme je viens de le dire; je les pris pour de notables Annamites et ne les reconnus que lorsque je fus tout près d'eux. La première fois que je vis le P. Fuentès, supérieur de la mission à Haïphong, je le pris pour un catéchiste annamite, et je ne fus tiré de mon erreur qu'après avoir causé assez longtemps avec lui.

Généralement les missionnaires sont obligés de se contenter de la nourriture des indigènes, riz, volaille, poisson séché, et de renoncer complètement à l'usage du pain et de la viande de boucherie. La plupart s'y font très vite et déclarent même s'en trouver très bien. Ils continuent à se nourrir ainsi même quand ils reviennent dans les villes habitées par les Européens, ils prétendent que le riz est plus léger que le pain et convient mieux à l'estomac dans les pays chauds. J'ai connu cependant un vieux missionnaire qui avait passé toute sa vie dans le diocèse de Canton, en Chine, et prétendait tout le contraire. « La première chose, disait-il, que

doit faire un missionnaire quand il arrive dans sa chrétienté, c'est de se faire construire un four pour faire cuire son pain. » Nous ne trancherons pas la question, qui n'a plus, du reste, grande importance, maintenant que l'on trouve les aliments européens à peu près partout. Nous dirons cependant que la première opinion me paraît être la plus répandue, au moins parmi les missionnaires.

A la tête des missions françaises du Tonkin occidental, se trouve un homme dont il nous est impossible de passer le nom sous silence, car c'est une des personnalités les plus remarquables du clergé français à l'étranger, de ce clergé qui compte dans son sein tant d'hommes éminents.

Mgr Puginier, que tous les Français ayant habité Hanoï connaissent et vénèrent, est depuis quarante ans au Tonkin. Il ne l'a quitté qu'une fois pour assister au concile du Vatican. Il y a plus de vingt ans qu'il est évêque. C'est un homme d'une intelligence remarquable. En même temps qu'il donnait à sa mission des développements qui en font la plus considérable sous le rapport de la population chrétienne de tous les pays d'Extrême-Orient, en même temps qu'il envoyait ses missionnaires planter la croix au milieu des populations sauvages des montagnes du Laos, il rendait à notre pays des services comme savent seuls lui en rendre nos missionnaires et nos Sœurs de charité. Pendant longtemps il a été au Tonkin sans aucun titre officiel le véritable représentant de la France, et, malgré les circonstances très difficiles où il se trouvait, il a su nous conserver les sympathies de ces milliers de chrétiens, qui sont encore, en dépit de tout, nos plus sûrs, je devrais plutôt dire nos seuls alliés.

Au physique, Mgr Puginier est un homme assez gros, fort, paraissant âgé d'une soixantaine d'années, avec une grande barbe blanche qui lui donne un air réellement patriarcal. La bonté et l'intelligence éclatent sur son visage. Il reçoit avec une amabilité et une bonhomie charmantes qui mettent de suite ses visiteurs à l'aise. Il aime à recevoir, et on peut dire qu'il tient table ouverte pour tous les officiers du corps expéditionnaire du Tonkin. Le gouvernement français l'a nommé chevalier, puis officier de la Légion d'honneur. Tous nos compatriotes ont applaudi là-bas à cette haute distinction qui, nous l'espérons, ne sera pas la dernière.

Par sa profonde expérience des hommes et des choses au Tonkin, par sa bonté, sa simplicité, sa haute intelligence, Mgr Puginier est certainement l'homme le plus universellement respecté de notre nouvelle colonie.

Mgr Puginier n'est pas seulement un vénérable et saint prélat; c'est aussi un architecte d'un réel mérite. Il a déjà construit la

cathédrale de Késö, dont nous donnons plus loin la description. Ce fut son coup d'essai, qui fut, on peut le dire, un coup de maître.

Quand les Pavillons Noirs eurent brûlés sa petite église d'Hanoï et que la domination française fut définitivement assise au Tonkin, il entreprit de doter la nouvelle capitale d'une église qui fût digne de notre pays, digne aussi de la religion qu'il enseigne et de l'importance de la population chrétienne qu'il dirige. Il y a réussi, et la cathédrale de Hanoï, qui doit être complètement terminée maintenant, ferait honneur à plus d'une de nos grandes villes de France.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que Mgr Puginier n'a jamais étudié l'architecture autrement que sur le terrain, c'est-à-dire sur ses chantiers. Il m'avoua cependant un jour qu'il avait commencé à lire un « Manuel Roret » sur l'architecture. « J'y ai renoncé bien vite, me dit-il en riant; je me suis aperçu que les procédés qu'on y donne ne peuvent pas du tout s'appliquer à nos pays. »

La cathédrale d'Hanoï a 70 mètres de long et 15 ou 20 mètres de hauteur sous voûte. Deux tours carrées s'élèvent sur la façade d'entrée, de chaque côté du porche. Tout le monument, sauf les fondations, est en briques; la brique est seule employée, du reste, pour les constructions, tant en Cochinchine qu'au Tonkin. Cela tient non seulement à la rareté et au prix élevé de la pierre, mais aussi au peu de consistance du sol, formé d'alluvions récentes, et qui s'affaisse rapidement sous le poids de constructions trop lourdes. La cathédrale de Saïgon, non moins que les maisons de Haïphong, en est un exemple frappant. Quoique de construction récente, elle menace déjà ruine, et il a fallu des travaux considérables pour la soutenir et la réparer. Heureusement, le sol d'Hanoï est plus consistant que celui de Saïgon, les fondations sont aussi plus solides, les travaux plus soignés, et la nouvelle cathédrale n'a pas à craindre, nous l'espérons, le sort de son aînée.

Cette œuvre considérable ne coûtera qu'environ 300 000 francs. Celle de Saïgon en a coûté plus de 2 millions. La raison de cette différence, c'est que Mgr Puginier fait tout faire par ses chrétiens. C'est lui qui fait ses briques, sa chaux, son mortier; il dirige en personne tous les détails de la construction; c'est lui-même qui a tracé les gabarrits de ses voûtes. Il donne, en moyenne, 10 sous par jour à chacun de ses ouvriers; ce salaire, qui paraîtrait dérisoire en France, est relativement élevé pour des malheureux qui vivent avec quelques sapèques de riz par jour [1].

Le gouvernement du protectorat, quoiqu'il soit bien disposé, en général, pour nos missionnaires, n'a pas donné la moindre sub-

[1] Il faut 30 ou 40 sapèques pour faire 1 franc.

vention pour l'érection de cette cathédrale. Il ne pouvait pas, surtout, dans l'état déplorable où étaient ses finances, trouver d'argent pour soutenir une œuvre aussi notoirement cléricale. Du reste, Mgr Puginier n'a rien demandé que l'autorisation d'émettre une loterie à 1 piastre le billet, autorisation qu'on lui a accordée.

Le centre le plus important des Missions étrangères au Tonkin n'est pas, comme on pourrait le croire, la grande ville de Hanoï, siège du gouvernement du protectorat. Il est vrai, Mgr Puginier y habite maintenant la plus grande partie de l'année, et il est probable que c'est dans cette ville que sera établi tôt ou tard le siège archiépiscopal français, quand la hiérarchie catholique sera établie au Tonkin comme aux Indes. Mais autrefois la résidence ordinaire de l'évêque était Késö, et c'est là que se trouvent encore le séminaire et les principaux établissements de la mission.

La petite ville de Késö est située entre Phu-ly et Ninh-binh, sur la rive gauche du Day, dans une situation admirable, en face des montagnes abruptes qui limitent, à l'ouest, le delta du Tonkin. La ville est à peu près complètement catholique et n'est guère habitée que par les Annamites attachés à la mission.

A l'extrémité de l'avenue qui aboutit au fleuve s'élève l'imposante cathédrale construite par Mgr Puginier; elle a fort grand air, de loin surtout, avec ses deux tours carrées encadrant un large portail. La brique est apparente à l'extérieur mais, à l'intérieur, elle est recouverte d'un enduit blanc sur lequel on a peint des arabesques et des ornements bleus qui ne sont pas d'un très heureux effet. Il est vrai que ces ornements sont tout à fait conformes au goût annamite, et on ne peut blâmer le digne évêque de s'y être conformé plutôt que d'avoir cherché à plaire aux rares Français qui viendraient un jour visiter sa cathédrale. J'ai remarqué aussi à l'intérieur un grand nombre de sculptures sur bois, faites par des Annamites et très finement travaillées. Plusieurs statues de saints, faites également par des artistes indigènes, ont un cachet très original et rappellent tout à fait, par la naïveté et la sincérité de leur expression, nos statues du moyen âge.

A côté de la cathédrale s'étendent les bâtiments de la mission, très vastes, mais n'ayant rien de remarquable, de grandes salles nues décorées seulement de quelques images de piété.

Derrière la maison est un immense terrain où les missionnaires ont fondé une exploitation agricole de toute beauté. Ils font venir dans leur potager tous les légumes, tous les fruits de France. Avec son sol si fertile, son climat tempéré, même froid pendant quatre mois de l'année, le Tonkin se prête admirablement à toutes les cultures du midi de l'Europe. La vigne et le blé y réussissent

également; depuis deux cents ans les missionnaires n'emploient pour la messe que des hosties faites avec leur propre blé. Inutile d'ajouter qu'ils cultivent aussi les plantes tropicales : thé, café, etc. Leur principale culture est celle du bétel, culture des plus productives, car la feuille du bétel coûte cher, elle est très estimée des Annamites qui s'en servent pour faire, avec la noix d'arec, une chique dont les plus pauvres mêmes ne peuvent se passer, et qui est devenue chez eux une nécessité de la vie comme chez nous le tabac.

Les Pères ont dans leur établissement un vaste atelier de typographie. Leur imprimerie, la première qui ait été fondée au Tonkin, leur sert beaucoup et leur a déjà rendu de grands services. Ils impriment eux-mêmes, — avec leurs ouvriers annamites qui s'en tirent très bien, — tous les ouvrages dont ils ont besoin : dictionnaires, grammaires, livres de piété, vies des saints, etc. Ce sont eux qui ont fait les premiers lexiques latins-annamites et annamites-latins.

Pour quelques-uns de leurs livres usuels ils se servent de caractères chinois. On sait que ces caractères sont en usage dans tout l'Extrême-Orient, au Japon, au Tonkin comme en Chine et forment une langue idéographique que chacun déchiffre dans sa propre langue, absolument comme nos chiffres arabes et comme les codes de signaux maritimes. Quoique le nombre des caractères soit indéterminé, puisque chaque idée doit être traduite par un signe, cependant avec un millier de caractères, on peut être en état de lire ou de composer un livre usuel. Aussi l'impression au moyen de caractères mobiles est-elle maintenant d'un usage courant en Chine.

On sait que l'étude de ces caractères forme la base de la science des lettrés dans tout l'Extrême-Orient. Les missionnaires doivent les apprendre eux aussi pour être en état de correspondre avec les mandarins et pour ne pas leur paraître inférieurs aux yeux de populations qui n'ont de respect que pour la science officielle. C'est pour eux comme pour tous les Européens, — comme pour les indigènes eux-mêmes, — une étude très pénible et très longue, et qui absorbe une grosse partie du temps si précieux qu'ils pourraient consacrer aux œuvres de leur apostolat. Aussi ont-ils essayé d'y remédier, au moins dans l'Indo-Chine, en substituant à ce système si compliqué d'écriture, une écriture nouvelle plus rationelle et plus simple, qui n'est autre que l'écriture latine légèrement modifiée et adaptée au moyen d'un système particulier d'accents à la prononciation annamite. C'est ce qu'on appelle le *coq-gneu*. L'étude de l'annamite devient alors très facile non seulement pour les Européens, mais aussi pour les indigènes, qui

sont tout étonnés d'apprendre, en quelques leçons, à lire leur propre langue, tandis qu'il leur avait fallu des années pour l'apprendre au moyen des caractères chinois.

Le coq-gneu est seul enseigné dans les écoles des missionnaires français (les Espagnols enseignent encore les caractères) et dans les écoles du protectorat. Son usage se répandra probablement très vite et finira par supplanter l'usage de l'écriture chinoise, au moins en Indo-Chine. Ce sera un des progrès les plus considérables qui soient dus aux missionnaires; l'invention du coq-gneu est peut-être destinée à produire dans les pays de civilisation chinoise une révolution semblable à celle que produisit dans notre société européenne la découverte de l'imprimerie au quinzième siècle.

Le coq-gneu, avons-nous dit, est enseigné dans les écoles indigènes du protectorat. Il serait à souhaiter qu'il fût enseigné également aux Français qui arrivent au Tonkin, et que l'étude en fût imposée à tous nos fonctionnaires. A notre époque d'enseignement obligatoire, personne ne pourrait y trouver à redire; du reste le développement de notre influence en Indo-Chine est à ce prix; il faut absolument que nos résidents et nos officiers sachent la langue du pays. L'Annamite ne respecte que l'étranger qui sait le comprendre. J'ai connu un modeste lieutenant d'infanterie de marine qui parlait admirablement l'annamite; en résidence à Nam-dinh, il avait plus d'influence et était plus connu dans la région que tous les commandants d'armes et résidents de la province. Il ne demandait qu'à rester au Tonkin et à y faire sa carrière; on s'est empressé de le renvoyer en France au bout de ses deux ans de séjour, il doit être maintenant au Sénégal ou à Madagascar, où sa connaissance de l'annamite lui sera devenue, sans doute, fort peu utile. Que de fois n'ai-je pas vu des officiers passer tranquillement près d'un groupe d'indigènes qui les insultaient grossièrement en ricanant à haute voix, et nos officiers qui ne savent pas un mot d'annamite ne s'en doutaient même pas. Jamais chose pareille n'arrive aux Chinois, qui eux aussi cherchent à s'implanter au Tonkin, mais qui savent tous la langue du pays; aussi l'Annamite les craint-il et les respecte-t-il plus que nous.

On a exagéré les difficultés que présente l'étude de cette langue. Les missionnaires arrivent en quelques mois d'efforts à la comprendre et à la parler couramment. La grammaire est d'une simplicité enfantine, ou plutôt il n'y en a pas. Il n'existe ni genre ni nombre pour les substantifs, ni temps ni personnes pour les verbes. Le pluriel est indiqué par un adverbe tel que *nieu* (beaucoup) ou par le singulier répété (*nguoï*, un homme, *nguoï-nguoï* des hommes). Pour les temps des verbes, il faut recourir aux adverbes *plus tard*,

déjà, etc. Il n'y a donc que des mots et des intonations à apprendre. Les intonations surtout forment la plus grande, la seule difficulté de la langue annamite; un même mot, le mot *ba* par exemple peut avoir jusqu'à cinq ou six significations différentes suivant qu'on le prononce avec un accent bref, long, aigu, grave, ou traînant en montant, ou traînant en descendant. Toutefois il ne faut pas s'exagérer non plus la difficulté de ces intonations; un Annamite vous comprendra assez bien, même si vous n'y mettez pas les nuances, suivant le sens général de la phrase, pourvu que vous sachiez les mots.

Que de fautes nous aurions évitées dans le début de notre colonisation, si nous avions eu en Annam et au Tonkin un plus grand nombre d'officiers et de fonctionnaires parlant et comprenant l'annamite!... Nous n'en citerons qu'un exemple. Après la prise de Hué, le général de Courcy adressa une proclamation qui, malgré les belles phrases et les belles promesses dont elle était remplie produisit le plus déplorable effet. L'interprète qui l'avait traduite, un traître assurément, avait employé pour désigner les Français, un pronom qui ne s'emploie que pour les gens de la plus basse classe. Ce fut une risée générale dans tout l'Annam. Personne dans l'entourage du commandant en chef ne savait l'annamite, et il avait écarté par défiance les missionnaires qui seuls auraient pu l'éclairer.

Lors de la formation des régiments de tirailleurs tonkinois, on aurait dû imposer à tous les officiers et sous-officiers qui se présentaient en très grand nombre, et auxquels on faisait des avantages considérables de solde et d'avancement, l'obligation d'apprendre l'annamite et de le parler suffisamment bien au bout d'un certain temps, sous peine d'être renvoyés en France. La même obligation aurait dû être imposée à tous les résidents et fonctionnaires de résidence. Paul Bert l'avait compris et il avait promis des suppléments de solde à tous ceux de ses fonctionnaires qui auraient justifié devant un jury d'examen de leur connaissance de la langue annamite. Mais ils n'y étaient pas obligés, et leur solde était déjà si considérable, que la plupart n'ont pas voulu se donner un peu de peine pour l'augmenter. Aussi la mesure n'a-t-elle produit aucun résultat. Il faudrait commencer par établir des cours publics d'annamite dans les grandes villes, Haïphong, Hanoï, Nam-dinh, Hué. Presque partout nos résidents sont à la merci d'un interprète qui les trompe et commet souvent à leurs dépens et aux dépens de notre influence des malversations considérables.

Et encore si tous les résidents pouvaient avoir un interprète! Mais l'interprète est l'oiseau rare du Tonkin : tout le monde le demande; combien peu réussissent à l'obtenir. Combien de nos

fonctionnaires, de nos officiers, de nos capitaines de navires, ai-je vus, dans des circonstances importantes, réduits, à défaut d'interprète, à se fier à leurs cuisiniers ou à leurs *boys!*

VI

Quoiqu'ils aient trois vicariats apostoliques et qu'ils occupent plus de la moitié de la superficie du Delta, les missionnaires espagnols, au Tonkin, ont un clergé beaucoup moins nombreux que le nôtre. L'évêque de Bui-chu n'a avec lui que sept prêtres espagnols, les évêques de Bac-ninh et de Haïdzuong n'en ont chacun que trois. Il n'y a donc en tout que seize religieux espagnols, prêtres ou évêques, au Tonkin, tandis que, dans le seul vicariat apostolique de Mgr Puginier, il y a quatre-vingts prêtres français.

S'ils sont peu nombreux, les missionnaires espagnols forment, du moins, une élite remarquable. Moins accueillants, moins ouverts que nos compatriotes, d'un abord plus réservé et un peu froid, ils montrent cependant dans l'accomplissement de leurs devoirs apostoliques un zèle et un dévouement qui ne peuvent être surpassés. Ce sont des religieux dans la haute et sainte acception du mot. Il est de mode, en France, de décrier le clergé espagnol, sa tenue, ses mœurs même. Il n'est pas à croire cependant qu'on ait choisi spécialement pour les envoyer au Tonkin les membres les plus remarquables du clergé régulier espagnol. Je puis le dire hautement après les avoir souvent fréquentés, je n'ai jamais vu de prêtres plus dignes et plus pieux.

Je citerai entre autres le P. Fuentès, qui dirigeait, pendant que nous y étions, la mission catholique à Haïphong; c'est un homme jeune encore, à la figure ouverte et franche, à l'air intelligent, et qui nous paraît appelé à un haut avenir. Je n'ai jamais vu de prêtre célébrer la messe avec autant de ferveur et de piété. Placé à la tête d'une mission difficile, au milieu d'une population très mêlée, très irréligieuse, dont nous parlerons plus loin, le P. Fuentès a su montrer, dans les circonstances les plus délicates, un zèle et un dévouement au-dessus de tout éloge. Il fut particulièrement admirable au moment de l'épidémie de choléra, qui sévit si cruellement sur nos troupes, à Haïphong. Il remplaça volontairement, pendant près de trois mois, l'aumônier de l'hôpital, le digne abbé de Bondes, qui venait de mourir, et que le gouvernement du protectorat n'avait pas remplacé! Le poste d'aumônier n'était pas précisément une sinécure à ce moment, c'était sur Haïphong qu'on évacuait tous les malades du corps expéditionnaire, pour les rapatrier par les transports. Combien d'entre eux seraient morts sans personne pour

les consoler dans leurs souffrances, les assister à leurs derniers moments ou suivre leur modeste convoi, si le P. Fuentès ne s'était dévoué pour eux, courant sans cesse de la mission à l'hôpital, administrant les malades, enterrant les morts. C'était sans doute son devoir, à lui, religieux; mais c'est aussi notre devoir, à nous, Français, de lui en témoigner notre reconnaissance.

Ce qu'a fait le P. Fuentès à Haïphong, tous les missionnaires espagnols l'ont fait, comme du reste les missionnaires français, pendant la dernière guerre. Partout ils nous ont rendu les plus grands services, en remplaçant volontairement — et gratuitement, bien entendu, — les aumôniers français, en nombre bien insuffisant, — il y en avait deux, je crois, pour une armée de vingt-cinq à trente mille hommes dispersée sur toute la surface du Tonkin.

Cependant, malgré leur dévouement, malgré les services qu'ils nous rendaient, les missionnaires espagnols n'ont pas été, tout d'abord, très bien vus des autorités françaises : on les a tenus longtemps en suspicion. On redoutait un peu l'influence que ces *étrangers* avaient su acquérir sur les deux cent cinquante mille chrétiens annamites qu'ils dirigent. On les accusait d'être mal disposés pour nous et de ne pas être favorables à l'établissement de notre domination au Tonkin.

Il est possible, en effet, qu'ils ne nous aient pas vus nous installer avec beaucoup de plaisir dans un pays qu'ils s'étaient habitués à considérer un peu comme le leur — et ils en avaient bien le droit après l'avoir évangélisé pendant deux cents ans et y avoir acquis, au prix de beaucoup d'efforts et de beaucoup de sang, une légitime et véritable influence. Cette influence, ils pouvaient bien la croire un peu menacée par notre arrivée au Tonkin; ils craignaient — non sans quelque apparence de raison, comme on peut le voir par ce qui se passe en Cochinchine, — que le christianisme n'eût pas grand'chose à gagner à notre nouvelle conquête : « Pourvu, écrivait encore dernièrement un de leurs évêques, pourvu qu'au lieu d'une civilisation chrétienne, on ne nous apporte pas ici une civilisation exclusivement matérielle et des exemples qui sont bien souvent de nature à paralyser l'évangélisation. »

Cependant malgré ces suspicions, malgré ces craintes, jamais les missionnaires espagnols n'ont fait cause commune avec nos ennemis, jamais comme les méthodistes anglais à Taïti, comme les anglicans à Madagascar, ils n'ont excité les indigènes contre nous. Malgré les prévenances dont ils ont été un moment l'objet, malgré les efforts de certains chefs de la révolte pour les gagner à leur cause, ils se sont franchement ralliés à nous. De son côté le gouvernement français, pour sceller la réconciliation et recon-

naître les services qu'ils nous ont rendus, a donné dernièrement à un de leurs évêques, Mgr Colomer, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Cela n'empêche pas la presse locale, actuellement représentée par deux journaux, de s'attaquer constamment à ces hommes vénérables et de chercher à exciter à tout propos contre eux la population et les autorités françaises.

Que voudrait-on cependant? On ne peut pas songer à les expulser *manu militari* comme leur frères de France. Même en admettant qu'il y eût des lois annamites pour le permettre, on n'oserait pas le faire, à cause des chrétiens indigènes, nos plus sûrs alliés, qu'ils dirigent, à cause du gouvernement espagnol qui ne tolèrerait certainement pas un tel abus de pouvoir contre ses nationaux. Pourrait-on négocier avec la cour de Rome leur remplacement par des missionnaires français? Il est douteux que le Pape consentît à une pareille mesure que rien, en somme, ne justifierait. D'ailleurs nos missionnaires suffisent à peine au fardeau de leurs missions. Ce n'est pas au moment où l'on cherche à tarir la source des vocations religieuses en France que l'on peut imposer de nouvelles charges d'âmes à nos prêtres; nous ne pouvons même pas remplacer par des Français les capucins italiens qui sont établis partout en Tunisie et qui servent de curés à nos paroisses. Nous n'avons donc qu'à accepter purement et simplement l'existence des missions espagnoles dans notre nouvelle colonie. C'est à nos compatriotes de là-bas à comprendre qu'il n'y a pas autre chose à faire, et que loin de tenir en suspicion ces hommes très honorables et très dévoués, ils doivent leur être fort reconnaissants des services qu'ils nous rendent et se bien convaincre que ces *étrangers* en travaillant pour la foi catholique travaillent, en somme, pour notre propre cause.

VII

A côté du clergé espagnol et du clergé français, associé à tous leurs travaux, à toutes leurs œuvres d'apostolat nous trouvons enfin le clergé annamite qui, sans avoir l'importance des deux premiers au point de vue de l'évolution religieuse du Tonkin, mérite cependant une place à part dans cette étude; car il représente l'avenir, et nos prêtres européens ne travaillent, somme toute, que pour lui céder la place.

Chaque vicariat apostolique possède un grand et un petit séminaire, où l'on élève les jeunes Annamites qui se destinent à recevoir les ordres.

Celui de Késö est un des plus importants; il contient en moyenne

une quarantaine d'élèves en théologie. Ces jeunes gens apprennent très facilement le latin. Les Annamites ont une grande facilité, comme tous les Orientaux, pour les langues étrangères. J'ai lu un compliment en latin que les élèves du séminaire de Késö avaient composé en l'honneur de leurs professeurs à l'occasion des fêtes du Têt. Il était, je l'avoue, fort bien tourné et aurait fait honneur à de bons rhétoriciens de nos lycées. Il m'est arrivé plusieurs fois de causer en latin avec de jeunes prêtres; ils s'exprimaient avec une grande facilité qu'on ne trouverait pas chez la plupart de nos bacheliers, peut-être même de nos professeurs; mais aussi il m'a semblé qu'ils oublient assez vite; les vieux avec qui j'essayai de parler latin ne me comprenaient guère.

Ces jeunes gens font de très bons prêtres; cela n'a rien qui doive nous surprendre étant donné l'esprit de foi et de ferveur qui règne parmi ces intéressantes populations chrétiennes. Tous les missionnaires que j'ai consultés à ce sujet ont été unanimes : « Notre curé annamite est un vrai saint, me disait un jour le P. Lepage, procureur de la mission de Hanoï. » Et comme je lui demandais si tous lui ressemblaient : « Oui, me dit-il, tous nos prêtres annamites sont de très bons prêtres. »

Ce témoignage, venant d'un homme qui est lui-même un des plus saints missionnaires que je connaisse, ne saurait être contesté, et fait le plus grand honneur au clergé annamite.

En général, les prêtres annamites que j'ai vus dans mes nombreuses courses à travers le Delta et sur les côtes du Tonkin m'ont paru être de *très braves gens*, très simples, très paternels, beaucoup plus familiers avec leurs ouailles que la plupart de nos curés de campagne. Je n'en ai vu officier qu'un seul, celui de Haïphong. Il disait sa messe avec piété, et me paraissait seulement avoir une certaine difficulté à lire l'épître et l'évangile en latin.

Il n'y a pas que des *braves gens* dans le clergé annamite; on y trouve aussi des hommes remarquables. Le curé de Fatt-Dienn, le P. Siks, est une des personnalités les plus en vue du Tonkin. Il jouit dans la région du bas Day d'une influence auprès de laquelle pâlissent celle de nos fonctionnaires, annamites ou français, et nous aurions gagné à suivre plus souvent les conseils que lui dictait sa profonde connaissance des hommes et des choses au Tonkin. Son dévouement à la cause française est absolu, car cette cause est pour lui, comme pour tous les catholiques de l'Indo-Chine, la cause chrétienne par excellence. Placé à la tête d'une des chrétientés les plus importantes, sur la frontière du Tanh-hoa, foyer de l'insurrection annamite, au milieu d'un pays très agité, assez hostile à notre domination, il a rendu à notre pays

de tels services, que le gouvernement français l'a décoré de la Légion d'honneur. C'est un des rares Annamites, en dehors des personnages officiels et des militaires, auxquels cette haute distinction ait été accordée; il y en a peu qui l'aient méritée comme lui.

Le vicariat apostolique du Tonkin occidental ou diocèse de Hanoï comptait, en 1886, trente-cinq prêtres annamites pour quatre-vingts prêtres français. Les missions espagnoles, avec un personnel européen moins considérable, ont relativement un plus grand nombre de prêtres indigènes. Le vicariat de Haïdzuong compte vingt-sept prêtres annamites, celui de Bui-chu en compte quarante. Parmi eux, un certain nombre ont prononcé leurs vœux et sont religieux dominicains comme leurs frères espagnols; presque tous les autres font partie du tiers-ordre et sont par suite affiliés à la grande famille de saint Dominique.

Nous ne dirons qu'un mot des catéchistes. On sait le rôle qu'ils remplissent dans les pays de mission auprès des chrétiens indigènes. On trouve souvent de vrais saints, de vrais héros dans les rangs de ces modestes et dévoués auxiliaires de nos prêtres. Au Tonkin, en particulier, ils ont donné de nombreux martyrs à l'Église. Ce sont tous des hommes de confiance, qui remplacent le prêtre dans les centres peu importants; ils baptisent les enfants en danger de mort, réunissent les fidèles matin et soir pour la prière; enfin, ils enseignent le catéchisme et la doctrine chrétienne aux païens qui veulent se convertir.

Elevés comme les futurs prêtres, dans les séminaires de la mission, ils reçoivent une instruction assez étendue : on leur enseigne même les éléments de la théologie morale dont ils peuvent avoir besoin pour conseiller et guider les fidèles dans l'intervalle des visites du missionnaire. Ils reçoivent en général les ordres mineurs, et on leur impose le célibat, contrairement à ce qui se fait dans quelques autres pays de mission, en Océanie, par exemple, où ils sont tous mariés.

Les ordres religieux de femmes ont pris, depuis quelques années surtout, un certain développement en Indo-Chine. Il y a à peu près vingt ans qu'un des évêques de Saïgon a introduit dans sa mission l'ordre du Carmel; cet ordre a prospéré; la vie mystique des filles de sainte Thérèse convient assez bien à l'esprit contemplatif des Orientaux. Cet ordre n'a pas encore pénétré au Tonkin. Mais il y a un assez grand nombre de religieuses dominicaines dans les évêchés espagnols; le seul diocèse de Bui-chu en compte plus de quatre cents réparties en dix-neuf établissements, où elles s'occupent spécialement de l'éducation des orphelins et des enfants rachetés. Dans les missions françaises il existe un ordre spécial

de femmes, les Amantes de la Croix, qui s'occupent, comme leurs sœurs dominicaines, de l'éducation des enfants et des jeunes filles.

VIII

Pour se rendre un compte exact de la situation du christianisme en Extrême-Orient, il faut non seulement le considérer en lui-même, mais encore étudier le milieu dans lequel il vit et se développe, les croyances contre lesquelles il est obligé de lutter, l'état social auquel il doit plus ou moins s'adapter. Nous n'avons pas la prétention dans cette courte étude d'examiner à fond toutes ces questions très complexes sur lesquelles la lumière commence à peine à se faire, et nous ne considérerons la société annamite qu'au seul point de vue religieux.

Le bouddhisme est au Tonkin comme en Chine la religion officielle, la religion d'État, si tant est qu'on puisse appeler le bouddhisme une religion. On sait en effet que son fondateur, Sakia-Mouni, n'a jamais eu la prétention de se faire passer pour dieu, ni l'intention de faire honorer un Dieu dont il eût été, comme Mahomet, le prophète. Il s'est contenté de prêcher une morale assez élevée, assez pure, autant du moins qu'on peut en juger par des ouvrages dont le caractère historique ne repose pas sur des fondements bien solides et qui paraissent avoir été remaniés, sinon composés tout entiers, dans les premiers siècles de notre ère.

Par son origine, le bouddhisme ressemble donc beaucoup au confucianisme avec lequel il se confond comme culte dans les classes élevées en Chine. Mais tandis que Confucius est un personnage historique dont la vie, grâce au caractère sceptique de la race chinoise, est restée dépourvue de tout merveilleux, la vie de Sakia-Mouni disparaît sous les fables dont l'ont ornée les imaginations hindoues. En fait, comme l'a très bien remarqué le P. Huc, le bouddhisme est une religion sans Dieu, si l'on peut accoupler ces deux mots, une religion athée.

Il ne faudrait cependant pas exagérer ce caractère d'athéisme, et prétendre que les quatre cents millions d'hommes qui suivent le culte de Bouddha, presque le tiers du genre humain, vit depuis des siècles sans la moindre notion de Dieu. Le peuple ne connaît pas l'histoire, et ne sait pas si Sakia-Mouni fut un homme ou un dieu; il ne connaît que Bouddha, et pour lui Bouddha, c'est un être supérieur à l'humanité, un être qui répond bien à l'idée de Dieu telle que nous la concevons et telle qu'on la retrouve à peu près chez tous les peuples et dans tous les temps; il l'invoque, il le

prie, très peu, je l'avoue, mais assez pour qu'on ne puisse pas l'accuser d'athéisme.

Cependant, à parcourir les plaines du Tonkin, on pourrait croire qu'il n'y a pas de peuple plus religieux que les Annamites. On voit des pagodes partout sur les sommets des collines, sur le bord des fleuves, sur les routes. Quelques-unes de ces pagodes sont très belles et contiennent de véritables richesses artistiques, ce sont surtout celles que l'on trouve dans les grandes villes ou aux environs. Dans les campagnes, elles sont généralement très petites et dénuées de tout intérêt. Elles ont à peine cinq ou six mètres de côté; elles ne contiennent à l'intérieur qu'une sorte d'autel plus ou moins orné de petites lampes à huile de ricin qui brûlent devant la statue de Bouddha; on y voit surtout des planches avec des inscriptions en caractères chinois, des ex-voto formés surtout de grossières représentations en bambou et en papier peint de chevaux, de jonques et de sampans, des boîtes de papier doré représentant des lingots d'or avec lesquelles ces pauvres gens espèrent naïvement tromper leur dieu, ayant plus souvent l'image que la réalité à lui offrir. A certains jours, une fête réunit autour de la pagode tous les habitants des villages voisins; on vient en procession avec des pavillons multicolores, on joue du tam-tam pendant plusieurs heures, on fait brûler quelques baguettes devant la statue du Bouddha, et on s'en retourne comme on était venu, en procession.

Il y a très peu de bonzes au Tonkin ; le plus souvent les pagodes sont construites par quelques notables qui veulent faire passer leur nom à la postérité, et qui en ont la garde.

Parmi les nombreuses pagodes que j'ai visitées hors des villes, je n'en ai vu qu'une seule qui eût un bonze. C'était au sommet d'une montagne isolée qui s'élève sur les bords de Song-kin-tay et que nos cartes appellent, à cause de la construction qui la surmonte, le sommet de la Pagode. J'en avais fait l'ascension un matin par un brouillard épais; mais au lieu d'arriver à la pagode, but de mon excursion, je tombai sur une petite case que je ne soupçonnais pas, cachée dans un pli de terrain, et dans laquelle, avec les cochons et les poules inséparables de toute *ca-nhia* annamite, je trouvai un bon vieux et une bonne vieille, à l'air très respectable et chargés de la garde de la pagode située à quelques pas plus loin. Le bonze avec ses cheveux coupés court, contrairement à la mode annamite [1], avec sa robe brune ressemblant tout à fait à la

[1] Dans tous les pays d'Annam, les hommes, même les militaires, portent les cheveux très longs et relevés en chignon sur le sommet de la tête.

robe de bure de nos capucins, avait l'air d'un vrai moine. Il vivait avec sa femme sur ce sommet isolé, à 300 mètres au-dessus du commun des mortels; ce n'étaient pas les pèlerins ni les touristes qui devaient souvent le déranger de ses contemplations; aussi, nous fit-il, ainsi que sa femme, un accueil très empressé. Ces deux braves gens avaient l'air d'un vrai couple de Philémon et Baucis. J'avais cru jusqu'alors, il est vrai, d'après les livres, que les bonzes devaient garder le célibat. Mais il faut croire que la discipline religieuse a fondu, comme les croyances, au Tonkin, et que l'habit seul y fait le moine.

De fait, les populations bouddhiques de l'Annam et du Tonkin vivent dans une profonde indifférence religieuse; attachées à la terre, uniquement occupées de leur âpre labeur quotidien, elles ne pensent guère aux choses de l'autre monde, et ne savent prier Bouddha que pour lui demander d'écarter d'elles les fléaux qui les éprouvent dans leurs récoltes ou d'une manière générale dans leurs biens temporels. Quant aux besoins de l'âme, quant aux aspirations vers une vie plus spirituelle, ces pauvres gens n'en ont aucun souci. La seule chose qui les élève un peu au-dessus de ce monde matériel, c'est le culte des ancêtres, fort en honneur chez eux comme chez tous les peuples de l'Extrême-Orient, et qui, s'il était dépouillé de certaines formes païennes, de quelques superstitions grossières, n'aurait rien de contraire à l'esprit ni aux dogmes du christianisme [1].

Nos missionnaires n'ont aucune peine à démontrer à ces pauvres gens l'inanité de leurs croyances et la stupidité de la plupart de leurs pratiques religieuses. Mais à tous les raisonnements, ils n'ont qu'une même réponse : « Nous faisons cela parce que nos pères l'ont fait. » Cette indifférence, cet endurcissement dans la routine sont ce qui navre le plus le missionnaire : « Que faire, vous disent-ils, avec des hommes qui reconnaissent parfaitement que tout ce qu'ils font est absurde, mais qui ne veulent pas changer parce qu'ils l'ont toujours fait, pour qui la religion n'est qu'affaire de coutume, coutume qu'ils conservent pour la même raison qu'ils portent un ke-quan ou un salaco de telle ou telle forme, qu'ils font cuire leur riz de telle ou telle manière : leurs pères l'ont fait. »

Espérons que le contact avec notre civilisation, que l'infiltration de nos idées qui sont en cela malheureusement un peu trop l'in-

[1] Remarquons en passant que ce culte des ancêtres qui se confond sensiblement avec le culte des morts, a de si profondes racines dans le cœur humain qu'on le retrouve à peu près partout chez tous les peuples de la terre. C'est le seul qu'aient conservé une grande partie des populations ouvrières de nos grandes villes.

verse des leurs, secouera enfin cette apathie et les fera sortir de l'ornière dans laquelle ils se traînent depuis des siècles.

A vrai dire, la plupart d'entre eux n'ont même pas une idée bien nette de ce que peut être notre religion.

J'avais à mon service comme coulie annamite un indigène qui répondait au nom de Figaro, nom qui lui avait été donné, je ne sais à quel propos, par quelque matelot facétieux. C'était un excellent serviteur, dévoué, honnête, un travailleur infatigable, ne reculant jamais devant la besogne, un homme enfin comme on en voit peu parmi les Annamites. Je m'étonnais qu'il ne fût pas chrétien et j'essayai un jour de le convertir. Comme il ne savait pas le français, et que je connaissais moi-même trop peu l'annamite pour entamer avec lui une discussion théologique, je m'adressai au petit chrétien qui me servait de domestique :

— Linh, lui dis-je, demande à Figaro s'il veut se faire chrétien.

Linh me regarda en riant, comme s'il croyait à une plaisanterie de ma part. Je ne sais pourquoi, la chose lui paraissait très drôle, et je dus lui réitérer mon ordre. Je le vis alors aller trouver mon Figaro et entamer avec lui une de ces interminables conversations comme savent seul en tenir les Annamites; après quoi il vint me dire simplement :

— Figaro, bien vouloir.

Étonné d'un succès si rapide et pensant qu'il faut battre le fer pendant qu'il est chaud, je conduisis immédiatement mon Annamite à la mission.

— Mon Père, dis-je en le présentant avec une certaine fierté au missionnaire espagnol, je vous amène une recrue, voici un de mes hommes qui me paraît tout disposé à se faire chrétien.

— Ah! me dit simplement le Père, et il se mit à l'interroger en annamite.

Au bout de quelques minutes, il se tourna vers moi en riant :

— Oui, me dit-il, il est très bien disposé. Il veut se faire chrétien tout de suite, mais à la condition de redevenir bouddhiste quand vous serez parti.

Comme je partais quelques jours après, j'en restai là.

Pris individuellement, les Annamites des classes populaires n'ont pas, je crois, de haine particulière contre les chrétiens; les haines religieuses supposent des croyances ou au moins des idées qui leur sont complètement inconnues. Ils n'ont, en matière religieuse, que de l'indifférence. J'ai vu mon domestique chrétien vivre pendant plus d'un an dans la plus complète familiarité avec ses compatriotes païens, sans que ceux-ci aient jamais cherché à le tenir à l'écart ou aient semblé lui faire mauvaise mine.

S'ils n'étaient pas excités par leurs mandarins et leurs notables, les Annamites des classes populaires laisseraient les chrétiens vivre en paix. Les seuls ennemis du christianisme au Tonkin, en Annam, on peut même dire en Chine et dans tout l'Extrême-Orient, ce sont les lettrés, c'est-à-dire les mandarins, les fonctionnaires de toute espèce qui dans ces pays ont une influence et un prestige dont nous ne pouvons pas nous faire une idée. L'Annamite a en effet le culte du pouvoir; il tremble devant son chef, devant son maître, quel qu'il soit, pourvu que ce maître soit fort, et si nous, Français, n'avons pas su nous faire respecter plus tôt, c'est que nous ne l'avons pas voulu. Pour l'Annamite ou le Tonkinois, l'empereur qui règne à Hué est réellement un dieu, de tous les dieux, celui qu'il craint le plus, car il punit toujours, dès ce bas monde, par la perte des biens temporels, les seuls auxquels il tienne. Que dans ces conditions, avec un caractère et des idées pareilles, avec une organisation politique et sociale aussi fortement centralisée, que le christianisme ait pu se développer et grandir au point où nous le voyons maintenant, et compter actuellement dans tout l'ancien empire d'Annam plus d'un million de fidèles, c'est ce qu'il est impossible de comprendre si l'on n'admet que la religion chrétienne porte en elle-même un principe surnaturel capable de transformer les âmes.

Il serait difficile de trouver également une cause naturelle à cette haine violente que les classes dirigeantes manifestent dans tout l'Extrême-Orient contre la religion chrétienne, car cette religion prêche et inspire partout le respect aux pouvoirs légitimes, et malgré toutes les violences qu'ils ont eu à en subir, les chrétiens d'Annam comme ceux de l'empire romain sont toujours restés fidèles aux empereurs qui les persécutaient. Cependant nous ne devons pas l'oublier, en Annam, comme en Chine les haines religieuses se doublent d'une haine nationale, et celle-ci est certainement plus forte que celles-là. Les races jaunes ont un immense orgueil national, un orgueil mêlé de mépris que nous avons peine à comprendre de la part de peuples que nous considérons comme inférieurs et dont la civilisation est loin d'être aussi développée que la nôtre. Cet orgueil est surtout démesuré chez les lettrés, qui ont appris dès leur enfance à ne rien voir de supérieur aux mœurs et aux doctrines des ancêtres, et qui ne consentiront jamais à reconnaître dans les Européens des maîtres. Or le christianisme a été importé et n'est prêché chez eux que par ces mêmes étrangers qu'ils ont appris à mépriser et à haïr. De là viennent surtout les persécutions qui ont ensanglanté l'Extrême-Orient plus qu'aucune autre région de la terre, de là ces vexations, ces tracasseries

continuelles qui ont arrêté si souvent et rendent parfois si lents et si incertains les progrès de la foi catholique en Chine et au Japon.

Le remède à ce mal est tout indiqué : il consiste dans la formation d'un clergé national, avec des évêques nationaux à sa tête comme dans nos pays chrétiens d'Europe et d'Amérique[1]. Sans doute le jour est encore assez éloigné où l'on pourra laisser à lui-même le clergé annamite et lui confier la direction unique de ces intéressantes et vivaces chrétientés qu'ont fondées nos missionnaires. Les prêtres indigènes ne sont pas assez nombreux pour suffire aux besoins religieux de leurs compatriotes et il faudra de longtemps encore que l'Europe catholique leur envoie des collaborateurs qui sont en même temps des maîtres. De plus dans ces pays nés d'hier à la foi chrétienne, la tradition catholique n'est peut-être pas encore assez puissante, le clergé indigène n'a pas poussé des racines assez profondes pour se passer de la tutelle du nôtre.

Il faudrait cependant qu'il y arrive le plus tôt possible. La situation religieuse est à peu près la même dans l'Extrême-Orient que dans l'empire romain à l'avènement de Constantin. En face d'une minorité chrétienne imposante, il y a une religion d'État, le bouddhisme, religion officielle comme l'était en Occident le culte des dieux olympiques au quatrième siècle de notre ère, religion à laquelle personne ne croit et que l'on ne conserve que parce qu'elle est la religion nationale, ou, pour parler le langage de l'Extrême-Orient, la religion des ancêtres. Le jour où à cette religion nationale le christianisme pourra opposer un clergé absolument national, le jour où les chefs de la religion ne seront plus des étrangers comme maintenant, mais des Annamites en Annam, des Chinois en Chine, on verra tomber les entraves qu'ont apportées jusqu'ici les classes dirigeantes à la propagation du christianisme, l'opposition des lettrés ne pouvant plus s'appuyer sur le sentiment national cessera d'elle-même, et la grande masse de la population annamite abandonnera sans efforts et sans regrets ses bouddhas pour le Christ.

Un premier pas sera fait dans cette voie par l'établissement de

[1] Il n'y pas encore eu d'évêque annamite, il y a eu seulement un évêque chinois. « Il était très pieux, me disait le missionnaire de qui je tiens ce détail, mais il était absolument incapable de diriger une mission. » Je crois qu'il y a dans ce jugement un peu de prévention et de présomption. Il me semble que d'une manière générale les Orientaux sont pour le moins aussi habiles que nous en affaires; ils doivent l'être plus pour celles de leur pays.

la hiérarchie catholique au Tonkin. Ce premier pas serait déjà fait, si le concile du Vatican n'avait pas été si brusquement dissous; la question devait être en effet portée devant le concile. Mais maintenant que la hiérarchie catholique est établie aux Indes, il est probable qu'elle ne tardera pas à l'être dans les missions d'Annam; la population catholique y est certainement plus dense que dans celles de l'Hindoustan.

L'établissement d'un collège annamite et chinois à Rome serait aussi, je crois, une excellente mesure pour donner aux clergés orientaux, avec le goût des fortes études théologiques, l'amour de cette unité qui est un des fondements de la foi catholique.

Enfin qu'on nous permette une remarque au sujet d'hommes que nous vénérons et que nous admirons plus que personne au monde. Nos missionnaires sont non seulement de saints prêtres, mais des patriotes dans la plus haute acception du mot. J'ai rarement vu de Français plus *français* que nos prêtres des missions étrangères : ils aiment d'autant plus leur patrie qu'ils l'ont quittée pour toujours, et mettent ses intérêts et sa gloire au-dessus de tout après Dieu. C'est un hommage que je leur rends en toute justice et que leur rendront avec moi tous ceux qui les ont vus à l'œuvre dans ces pays étrangers où la France n'est représentée que par quelques négociants, cosmopolites uniquement occupés de leur fortune à faire ou à refaire, ou par des consuls, plus zélés parfois pour les intérêts de nos rivaux que pour les nôtres.

Mais ce patriotisme si ardent, s'il fait honneur à nos missionnaires, peut être aussi un danger pour eux; il les pousse trop souvent à revendiquer devant les autorités indigènes leur titre et leur qualité de Français; trop souvent — ce reproche s'adresse plutôt à leurs devanciers qu'à ceux de nos jours — pour protéger leurs chrétiens, ils ont fait appel aux autorités françaises et ont demandé leur intervention dans les affaires intérieures d'un pays aussi soucieux qu'aucun autre de son honneur national. S'ils en ont obtenu quelque avantage momentané, le mal qu'ils se sont fait ainsi dans l'esprit des populations qui les entourent est incalculable. Eux-mêmes le reconnaissent maintenant jusqu'à un certain point, et l'un d'eux, écrivant dernièrement l'histoire religieuse de l'Indo-Chine, se demandait avec une certaine amertume ce qu'ils avaient gagné au point de vue religieux à nous attirer en Annam. En Chine, depuis la dernière guerre, les mandarins ne cessent d'exciter les populations païennes contre les chrétiens en répétant partout que la France n'envoie ses missionnaires dans un pays que pour le conquérir. L'histoire des cinquante dernières années ne paraît-elle pas leur donner un peu trop raison?

IX

Jusqu'à présent, les représentants de la France qui se sont succédé au Tonkin ont entretenu, presque tous, des relations très cordiales ou, au moins, très correctes avec nos missionnaires. Les seules difficultés qui aient surgi ne sont pas venues, comme on aurait pu le croire, de l'homme qui représentait en France la politique sectaire, antichrétienne par excellence, de Paul Bert, mais d'un chrétien pratiquant, d'un brave et loyal soldat, dont les excellentes intentions doivent être mises hors de cause.

Le général de Courcy rêvait peut-être d'être le Palikao d'une nouvelle guerre de Chine. Il voulut, à peine arrivé, tenter un coup de main sur la cour de Hué, dont l'hostilité, mal déguisée, nous créait d'incontestables difficultés au Tonkin. Il annonça son intention d'aller présenter ses hommages à l'empereur d'Annam : « Pour rendre, disait-il, sa visite plus solennelle, il comptait emmener avec lui un bataillon de zouaves et un bataillon de chasseurs. » C'était beaucoup pour une escorte d'honneur; la cour de Hué ne fut pas dupe de ses intentions. Il ne faut jamais jouer au plus fin avec les Annamites; comme tous les Orientaux, à ce jeu-là, ils sont nos maîtres.

On sait comment se dénoua cette triste affaire et comment, au lieu d'enlever l'empereur d'Annam, le général de Courcy faillit être enlevé lui-même. Grâce à son énergie, à ses brillantes qualités de soldat, il tint tête aux milliers d'Annamites qui l'assaillirent de toutes parts et resta maître de la citadelle. Mais l'empereur d'Annam réussit à s'échapper[1] avec son premier ministre, le terrible Tuyet, qui, réfugié dans son pays d'origine, le Thanh-hoa, y tient encore tête à nos troupes. Au signal de Han-ngi, toutes les chrétientés de l'Annam furent mises à feu et à sang; plusieurs de nos missionnaires furent tués, les autres s'enfuirent à grand peine dans les montagnes du Laos ou dans nos postes de la côte; des milliers de chrétiens furent massacrés, leurs villages entièrement brûlés, leurs champs ravagés, leurs troupeaux enlevés, et une misère horrible succéda, pour ceux qui purent échapper au massacre, à l'aisance relative dans laquelle ils vivaient depuis une vingtaine d'années. Les chrétientés du sud de l'Annam, celles du Binh-Dinh, entre autres, les plus florissantes de toutes, furent aussi

[1] Il y a quelques mois à peine qu'on a réussi à le prendre. C'est lui que le gouvernement français vient d'interner à Alger.

les plus éprouvées. Il n'en reste presque rien à l'heure actuelle. Quelques centaines de chrétiens, ceux des cantons limitrophes de la Cochinchine, purent seuls s'enfuir à Saïgon. L'évêque, Mgr Van Camelbeke, parvint aussi à échapper au massacre; il vint, avec quelques prêtres et un millier de pauvres gens, chercher un refuge sur la lagune de Quinhone, sous la protection des canons de nos croiseurs. Ils y étaient encore au mois de mai 1887, époque à laquelle je les vis campés dans leurs misérables ca-nhias, et ce n'est qu'au mois d'août suivant, quand la tranquillité fut à peu près rétablie, qu'ils purent regagner leurs villages, à moitié disparus sous les ruines.

Notre situation était loin d'être brillante alors. Nos postes militaires étaient peu nombreux, disséminés sur la côte à des distances considérables les uns des autres, et dans un pays que nous connaissions à peine. On était à l'époque la plus dure de l'année, au mois d'août; le choléra faisait un nombre épouvantable de victimes; — tout le monde sait, au Tonkin, que, pendant les trois mois de juillet, d'août et de septembre 1885, le corps expéditionnaire a perdu, en moyenne, 1000 hommes par mois du choléra. Le terrible fléau n'a commencé à décroître qu'en octobre, mais il a fait encore bien des victimes jusqu'au milieu de janvier 1886, et ce n'est certainement pas trop d'évaluer à 5 ou 6000 le nombre de nos soldats qui en sont morts. Et combien d'autres qui ont été enlevés par les insolations, combien qui sont revenus mourir chez eux des suites de leurs fatigues ou de leurs blessures!

On comprend qu'une pareille situation n'était pas faite pour encourager le général de Courcy à multiplier les expéditions et à envoyer des colonnes, souvent très loin dans l'intérieur, partout où les chrétiens étaient menacés. L'insouciance à l'égard des chrétiens qu'on lui a tant reprochée n'a dû être, le plus souvent, que le sentiment de son impuissance.

Quoi qu'il en soit, son inaction enhardit les rebelles. Les massacres du mois d'août, qui ensanglantèrent surtout les provinces méridionales de l'Annam, s'étendirent partout et se régularisèrent sous la direction énergique et persévérante de Tuyet. Partout dans le pays, à la cour même de Hué, les créatures de Tuyet restaient en place. Le fantôme de roi que nous avions choisi pour remplacer le roi fugitif n'avait pas d'autorité; il faut dire aussi qu'on ne songeait guère à lui en donner et que nos généraux le traitaient parfois avec un sans-gêne étonnant. Tuyet était bien plus que lui le vrai maître de l'Annam; les mandarins recevaient ouvertement ses ordres et y obéissaient; les ministres eux-mêmes donnaient l'exemple. Quelques mesures de rigueur auraient suffi

pour couper court à cet état d'insubordination, à cet esprit de révolte qui ne prenait même pas la peine de se déguiser. Les chrétiens ne furent sauvés d'une ruine complète que par le dévouement et l'énergie de nos missionnaires. Nous n'en citerons qu'un exemple des plus remarquables.

A cinq lieues environ de Tourane, sur la route qui relie cette dernière ville à Hué, est le village de Phutuong, siège d'une importante chrétienté que dirigeait un prêtre français, le P. Maillard. Dès qu'il apprit les premiers massacres du Binh-dinh, le P. Maillard réunit tous ceux de ses chrétiens qui étaient en état de porter les armes; il les forma, les exerça, et quand les rebelles se présentèrent pour piller et incendier le village, il se mit à la tête de ses hommes armés de piques, de lances, de *coupe-coupe*, de vieux fusils à pierre, et repoussa vigoureusement les assaillants. Les rebelles revinrent à la charge avec des forces plus considérables, et pendant plusieurs semaines ce fut une lutte de tous les instants aux environs de Phutuong. Le P. Maillard avait eu le temps de fortifier son village : il avait très habilement garni de postes avancés toutes les hauteurs qui le commandaient, et l'avait ainsi transformé en un vrai camp retranché. Il avait inspiré une telle ardeur à ses hommes, que ceux-ci, me disait plus tard un témoin oculaire, se seraient fait hacher pour lui. Quand j'arrivai dans la baie de Tourane, on était au plus fort de l'action; tout le pays entre Tourane et Hué était complètement insurgé; seule, la chrétienté du P. Maillard tenait contre les forces des rebelles, mais, réduite à elle-même, elle aurait fini par succomber si l'on n'avait organisé une expédition qui, sous les ordres du capitaine de frégate Touchard, commandant le *Hugon*, parvint à dégager la place et repoussa pour un temps les assaillants. Le pays n'était pas pacifié pour cela. Quelques mois après, le capitaine du génie Besson, qui dirigeait la construction de la route de Tourane à Hué par le col des Nuages, était surpris de nuit avec ses hommes et massacré sans qu'on ait jamais pu découvrir ses assassins. La ville même de Tourane faillit être enlevée malgré la présence d'un poste français et la proximité de navires de guerre au mouillage. Pendant près de deux ans, les insurgés furent complètement maîtres de ce pays très montagneux, très boisé, où on pouvait difficilement s'engager : seuls, les chrétiens du P. Maillard, grâce à leur connaissance du pays, pouvaient lutter de ruse avec eux; ils organisaient, sous la direction du vaillant missionnaire, de véritables colonnes qui se terminaient toujours à leur avantage, et rendirent plus d'une fois jaloux nos chefs de poste, qui n'étaient pas toujours aussi heureux. Enfin ils inspirèrent une telle terreur à leurs ennemis,

que ceux-ci finirent par abandonner la partie. La mission de Phutuong était sauvée [1].

Paul Bert, qui succéda au général de Courcy, après l'intérim très habilement conduit du général Warnet, arriva au Tonkin sur la fin du mois d'avril 1886. Sa nomination, comme résident général, avait causé une sorte de stupeur dans la population catholique française du Tonkin. On ne pouvait comprendre comment l'homme qui s'était fait remarquer, partout où il avait passé, par la violence de ses attaques contre le christianisme, avait pu consentir à venir représenter la France dans un pays où elle n'avait été connue jusqu'alors que par ses missionnaires et où elle n'avait d'autres alliés que les chrétiens. Je dois avouer cependant que les missionnaires ne s'en inquiétèrent pas outre mesure : « Que voulez-vous, me disait l'un d'eux, Paul Bert, est un homme intelligent; il comprendra que la France et le christianisme, ici, c'est tout un. » Le Père avait raison. Paul Bert avec sa vive intelligence, vit tout de suite que, suivant le mot de son ami et maître, la laïcisation n'est pas un article d'exportation et que le cléricalisme si maltraité au dedans est au dehors la France même. Pour calmer les défiances qui devaient l'attendre au Tonkin, il emmena avec lui, comme directeur des affaires indigènes, un catholique fervent, M. Vial, qui avait été pendant longtemps administrateur des affaires indigènes en Cochinchine.

Des relations très correctes s'établirent aussitôt après son arrivée entre Mgr Puginier et le nouveau résident général; l'évêque vint voir Paul Bert, qui lui rendit sa visite. Cet échange de politesses n'en resta pas là, et trois mois après, le résident général venait à Kesö, sur l'invitation de Mgr Puginier, pour assister au sacre de Mgr Pineau, évêque élu du Tonkin méridional.

Au mois de septembre 1886, Paul Bert se rendit à Hué avec toute

[1] J'ai vu plusieurs fois le P. Maillard, c'est un homme d'une quarantaine d'années, grand, maigre, à la barbe noire, à l'œil vif et doux, avec une figure d'ascète. Comme tous les hommes supérieurs, il a suscité contre lui bien des jalousies; la calomnie s'en est mêlée, et a essayé de dénaturer toutes ses actions. Mais la dignité de sa vie, la droiture de son âme, ont fini par triompher de tous les mauvais vouloirs et fait taire toutes ces médisances. Sans doute l'Eglise défend à ses ministres de verser le sang, hors le cas de légitime défense; mais je ne crois pas qu'il y ait de plus légitime défense pour un missionnaire, que de chercher à sauver la vie et la foi de ses chrétiens. De tout temps, les hommes d'église, prêtres, moines ou évêques, se sont fait un devoir de se mettre à la tête de leurs fidèles, pour repousser les attaques des païens ou des barbares. L'histoire nous en offre de nombreux exemples que nous n'avons pas à rappeler ici; le P. Maillard n'a fait que les suivre.

sa famille pour rendre visite au jeune empereur Dong-dang. Il ne devait y rester que peu de temps, et l'aviso *le Pluvier* qui était spécialement affecté à son service, avait ordre de venir le prendre avec toute sa suite, le 25 septembre, à Thuan-an, pour le ramener au Tonkin. La mousson du nord-est, qui s'établit beaucoup plus tôt que d'habitude, cette année, empêcha le *Pluvier* de relâcher à Thuan-an, et le força à venir chercher un refuge dans la baie de Tourane. Paul Bert, impatient de regagner le Tonkin, voyant que le *Pluvier* n'arrivait pas — le télégraphe était coupé, comme toujours, entre Tourane et Hué — prit le parti de revenir par la route de terre à Tourane et d'y attendre le paquebot. La route, longue de 100 kilomètres, traverse un pays sauvage, montagneux, et s'élève jusqu'à près de 1000 mètres d'altitude à travers des bois, des ravins, des torrents grossis par des pluies qui tombaient sans interruption depuis quinze jours. Paul Bert arriva exténué de fatigue à Tourane. La dyssenterie, dont il souffrait depuis le commencement de l'été, prit dès lors un caractère aigu qui ne laissa plus d'espoir. Il fit encore un voyage à Namdinh, après son retour à Hanoï, puis il s'alita pour ne plus se relever. Il mourut le 16 novembre 1886.

Quelques mois après, des journaux d'Europe racontèrent que Paul Bert s'était converti à ses derniers moments et était mort avec les sacrements de l'Église. Cette nouvelle produisit en France un certain étonnement. Il n'en fut pas de même au Tonkin, où l'on avait pu apprécier quel changement s'était opéré chez l'auteur de la *Morale des Jésuites;* beaucoup de personnes inclinaient à croire que la grâce avait achevé son œuvre et que la bienveillance qu'il avait témoigné aux missionnaires lui avait valu la faveur d'une conversion *in extremis*.

Il n'en était rien malheureusement. Me trouvant à Hanoï au mois d'avril suivant, je demandai au P. Lepage, procureur de la mission, s'il était vrai que Paul Bert se fût converti avant de mourir. « Hélas! non, me dit-il. Paul Bert est mort sans les sacrements. Monseigneur et moi nous nous sommes présentés deux fois pour le voir pendant sa maladie; la première fois nous avons été reçus par Mme Bert : elle nous a dit que son mari n'avait pas besoin de nos services; la seconde fois par son gendre M. Chailley qui nous a fait la même réponse. Nous n'avions qu'à nous retirer. »

Peut-être que si les deux vénérables missionnaires avaient pu pénétrer jusqu'au mourant, celui-ci eût-il accepté leurs services; il se voyait mourir, et l'on sait que l'approche de la mort suffit souvent pour changer profondément les idées. Comme toujours ce sont ses *amis*, c'est son entourage qui l'a perdu.

Son convoi funèbre a eu tous les honneurs militaires et civils.

La croix seule y manquait. Mais tandis que le représentant du Christ était écarté avec un soin jaloux de son cercueil, on donnait libre accès au pontife de Bouddha, qui vint brûler ses baguettes de bambou sur l'autel qu'on avait improvisé dans sa chambre devant la grotesque idole du dieu. L'homme qui avait repoussé comme indignes de lui pendant sa vie les pratiques de la religion la plus noble que le monde ait connu, dut subir après sa mort les ridicules cérémonies d'un grand-prêtre bouddhiste. Quelle punition ! quelle chute!

X

Pour terminer cet exposé de la situation religieuse au Tonkin, il me reste à dire quelques mots des étrangers, en particulier des colons français que les derniers événements y ont attirés.

La population française au Tonkin est assez considérable. Contrairement à l'opinion qu'on se fait généralement du peu de dispositions qu'ont nos patriotes à s'établir dans les pays éloignés, il est certain qu'il s'est produit dans ces dernières années un mouvement d'émigration très notable vers ces pays nouvellement ouverts à notre influence. J'en ai connu plusieurs qui s'y sont fixés sans esprit de retour. Il est certain que le climat est très agréable, très sain pendant huit mois de l'année; seuls les quatre mois de l'été sont pénibles, mais quand on est confortablement installé dans une maison bien aérée, on peut les supporter sans trop de fatigues. Si tant de nos malheureux soldats sont morts pendant cette longue et pénible campagne qui n'a pas encore pris fin, c'est qu'ils étaient épuisés par les marches, par les fatigues de toutes sortes, déplorablement installés dans de mauvaises *ca-nhias* en torchis, souffrant du froid et de l'humidité l'hiver, autant que de la chaleur l'été.

Haïphong est une ville neuve qui ne date que de quelques années. Avant le traité de 1874, il n'y avait à la place de la ville actuelle, qu'un misérable village et un fortin qui dépendaient de la préfecture de Quang-yen. La situation de ce petit village, au confluent du Cua-Cam, le fleuve le plus important du Tonkin, et du Song-tambac, la voie la plus courte pour arriver à Hanoï, frappa le commandant Senez, qui vint le premier y mouiller avec le navire de guerre français *le Bourayne*. Le traité Philastre en 1874 nous donna le droit d'y établir un poste d'infanterie de marine; mais ce n'est qu'à partir de l'expédition du Tonkin, en 1883, que la ville française commença à se développer et à sortir des marais où on avait établi la résidence. De 1885 à 1887, elle a fait des pas de

géant. Elle englobe maintenant une superficie considérable et promet de devenir une des plus grandes villes et des plus commerçantes de l'Extrême-Orient; il faudra seulement qu'on la débarrasse de la barre du Cua-Cam, qui ne permet actuellement l'accès de son port qu'à des navires de moins de 6 mètres de tirant d'eau; ce ne serait qu'un jeu pour les puissantes dragues que l'on emploie maintenant dans les opérations de ce genre.

La première chose qui vous frappe quand vous arrivez à Haïphong, c'est l'animation de la rade où sont mouillés parfois plus de vingt navires de guerre, cannonières ou navires [1], des jonques chinoises, des navires de commerce français, allemands, anglais. Des chaloupes à vapeur, des embarcations, des sampans sillonnent la rade en tous sens. Dans le Songtambac les jonques annamites et chinoises se pressent sur plusieurs rangs comme les navires dans le vieux port de Marseille, et encombrent le chenal en attendant qu'on les décharge.

La population annamite s'est beaucoup développée en même temps que la population européenne, mais elle compte peu de catholiques en dehors du personnel attaché à la mission. On trouve relativement un plus grand nombre de nos coreligionnaires parmi les Saïgonnais qui sont venus à Haïphong dès le début de la conquête et qui sont employés un peu partout, comme interprètes, comme contre-maîtres dans les ateliers ou agents dans les grandes maisons de commerce. Ils affectent un air de supériorité écrasant vis-à-vis de leurs frères tonkinois; ils se regardent comme Français, sont vêtus à l'européenne et ne conservent du costume national que le turban enroulé autour de la tête; leur dédain est tel, que dans les régiments de tirailleurs tonkinois, où l'on avait appelé à l'origine un certain nombre de sergents saïgonnais pour former les cadres de sous-officiers, ceux-ci ne voulaient pas manger avec leurs camarades annamites et faisaient popote à part.

On trouve aussi à Haïphong un petit noyau de Chinois catholiques qui se distinguent par une grande ferveur. Chassés des provinces frontières, ils sont venus s'établir chez nous pendant la dernière guerre. Ils ont un air digne, intelligent, qui contraste avec l'air généralement humble des Annamites. On peut les voir tous les dimanches à la messe de sept heures à la mission. Ils occupent deux ou trois bancs dans le haut de la nef près du chœur et suivent très attentivement l'office sur leurs livres imprimés en *caractères*, tandis que les Annamites se tiennent dans le bas à genoux ou accroupis sur leurs talons.

[1] Il y a eu un moment en 1885, jusqu'à quarante navires de guerre faisant partie de la division navale du Tonkin.

Quant aux Européens, dont le nombre a considérablement augmenté depuis quelques années, beaucoup sont d'une moralité plus que douteuse, et ne sont venus là que pour s'enrichir le plus vite possible par tous les moyens licites ou illicites, négociants faillis, notaires véreux, qui s'établissent comme avocats, avoués, hommes d'affaires. L'un d'eux, ancien condamné aux travaux forcés, vint à Hanoï, une fois son temps de bagne fini, pour tâcher d'y exercer son ancien métier d'avocat; il fut expulsé, je ne sais pour quel méfait, par Paul Bert. J'ai connu à Haïphong deux ou trois aventuriers qui s'étaient tranquillement installés pendant plusieurs mois à l'embouchure d'une rivière; ils y faisaient de la douane pour leur propre compte, arrêtant toutes les jonques qui entraient et sortaient, leur soutirant un certain nombre de piastres qui naturellement n'étaient pas destinées à la caisse du protectorat. On ne doit pas s'étonner outre mesure de pareilles choses, c'est ainsi que commencent toutes les colonies.

Il ne faut pas croire cependant que tous les habitants européens de Haïphong appartiennent à ce monde d'aventuriers interlopes. Un grand nombre de grands commerçants de Saïgon, de Hong-kong, de France même, se sont établis dans notre nouvelle colonie ou y ont créé des succursales; ce sont pour la plupart des gens fort honorables et qui forment une société tout à fait *distinguée.*

Au-dessous d'eux nous trouvons une population relativement considérable de petits marchands, des *mercanti* comme on les appelle là-bas. Ils sont presque tous Provençaux, comme la plupart de nos compatriotes qu'on trouve établis dans les pays d'Orient et d'Extrême-Orient. A la louange de la Provence, nous devons dire que ce sont généralement de braves gens, gagnant leur vie tant bien que mal comme hôteliers, restaurateurs, coiffeurs, boutiquiers de toute espèce. Malheureusement, absorbés qu'ils sont par les préoccupations matérielles de l'existence, ils ne songent pas aux besoins de leur âme, et ne connaissent guère le chemin de l'église.

Les fonctionnaires, civils ou militaires, ne fournissent pas non plus un bien gros contingent de chrétiens pratiquants. Seuls quelques officiers, des officiers de marine principalement, viennent le dimanche à la messe; on leur avait réservé dans les premiers temps quelques bancs au haut de l'église près du chœur; ils étaient moins nombreux que les Chinois.

On comprend par ce qui précède que les missionnaires ne soient pas précisément charmés de résider au milieu d'une population aussi rebelle ou aussi indifférente à leurs enseignements. Ce qui les navre le plus, c'est le mauvais exemple que nous donnons à

leurs chrétiens annamites : « Que voulez-vous que nous fassions d'eux ici? me disait un jour le P. Fuentès. Ils voient que vous ne pratiquez pas, que presque personne parmi vous ne vient à la messe. » Aussi le Père regrettait-il amèrement ses chrétientés indigènes, et il finit par obtenir d'y retourner. Il n'y avait qu'un moyen de lutter contre l'influence néfaste du milieu européen de Haïphong, c'était de grouper les catholiques annamites autour de leurs prêtres et de leurs catéchistes; la vie commune, dirigée par l'esprit religieux, est encore le remède le plus efficace que l'on ait trouvé contre la contagion du mal. Les missionnaires achetèrent un terrain à toucher la ville, mais, de l'autre côté du canal qui relie le Cua-cam au Songtambac, ils y firent construire une église, des maisons, et y réunirent les chrétiens dispersés auparavant à Haïphong et dans les environs. L'idée est bonne; nul doute qu'elle ne produise des résultats précieux.

Il y avait très peu de femmes à mon arrivée à Haïphong, on était encore en plein état de guerre, et l'on ne permettait pas aux officiers ou aux fonctionnaires d'amener leur famille avec eux au Tonkin. Toutes celles qui s'y trouvaient appartenaient à cette société fort mêlée dont j'ai parlé plus haut et étaient elles-mêmes pour la plupart d'une moralité fort douteuse. Plus tard, le niveau de la société féminine s'est considérablement relevé; on a vu arriver successivement un grand nombre de femmes très honorables qui venaient s'installer à Haïphong en famille avec leurs maris, employés de résidence, négociants, ingénieurs; il y en avait déjà plus de cent cinquante au commencement de 1887. Toutes ces dames apportèrent avec elles les modes et les toilettes de France auxquelles on n'était plus habitué, et qui faisaient un singulier effet au milieu des costumes beaucoup plus simples et en général beaucoup plus convenables des femmes annamites et chinoises. Quelques-unes étaient pieuses, elles suivaient assidûment les offices et donnèrent un exemple qui ne tarda pas à être suivi. La présence d'un aumônier français, très zélé, à l'hôpital, contribua aussi beaucoup à cet heureux résultat. Il devint alors de bon ton d'assister à la messe le dimanche dans la chapelle de l'hôpital; et l'on vit bientôt une foule très élégante se presser dans son enceinte trop étroite, en disputant leurs places aux officiers et aux malades pour lesquels elle avait été spécialement construite.

Depuis que les affaires ont commencé à reprendre, une petite colonie macaïste est venue s'établir à Haïphong et grossir le nombre des chrétiens pratiquants. Les Macaïstes sont, comme on le sait, des métis portugais originaires de Macao. Vêtus à l'européenne,

parlant le portugais, ils ne diffèrent presque pas de leurs compatriotes d'Europe, et le type asiatique paraît à peine en eux. Ce petit peuple portugais, qui porta le premier avec saint François-Xavier la foi chrétienne dans l'Extrême-Orient, a laissé dans bien des endroits des traces profondes de son passage, plus profondes assurément que celles que laisseraient les Anglais si demain on les chassait de l'Inde. A Ceylan, par exemple, à Colombo, les métis portugais forment une grande partie de la population; ils sont tous catholiques. Macao, ce dernier vestige de la splendeur portugaise dans les mers de Chine, est le centre d'une population très active, très mobile, qu'on retrouve un peu partout, comme les Maltais dans la Méditerranée; mais, au lieu de se contenter comme ceux-ci du métier de portefaix ou de matelots, ils s'adonnent au commerce, et généralement y réussissent.

Il y a un assez grand nombre d'Allemands au Tonkin; plusieurs maisons de commerce, non les moins importantes, sont entre leurs mains; la navigation allemande qui a pris un si grand développement depuis quelques années dans les mers de Chine au point d'y faire une sérieuse concurrence au pavillon anglais, entre aussi pour une bonne part dans le mouvement de navigation total du Tonkin; une des choses qui frappent le plus quand on arrive dans notre nouvelle colonie, c'est le grand nombre de chaloupes battant pavillon allemand, qu'on y rencontre naviguant dans les rivières et les canaux intérieurs. Ce qui est plus singulier, c'est que c'est nous-mêmes qui les y avons appelées; par le traité de 1874, nous avons forcé l'empereur d'Annam à ouvrir le fleuve Rouge à la navigation européenne, et, comme toujours, nous n'avons stipulé aucun avantage pour nous; comme toujours aussi, nos rivaux en ont profité, sinon plus, au moins presque autant que nous. Je sais bien que nous ne sommes plus à l'époque où l'on fermait ses ports aux navires étrangers; mais nous pourrions au moins réserver à nos nationaux la navigation et le cabotage intérieur; c'est ce qui se fait dans tous les pays du monde, même en France; nous serions fort choqués par exemple de voir les hirondelles parisiennes naviguer sur la Seine sous pavillon allemand.

S'il y a beaucoup d'Allemands au Tonkin, par contre les Anglais, malgré la proximité de Hong-Kong, y sont rares. Les quelques navires anglais qui font le commerce entre cette dernière ville et Haïphong ne remontent pas dans les canaux intérieurs.

Haïphong n'est reliée à Hanoï que par la voie fluviale du canal des Bambous à laquelle s'ajoute, en été, celle du canal des Rapides et du fleuve Rouge, voie longue de cent milles, c'est-à-dire de plus de cent quatre-vingts kilomètres. Il n'y a pas longtemps, trois ans

à peine, qu'on s'est décidé à installer entre les deux grandes villes du Tonkin, un service régulier pour le transport des dépêches et des voyageurs. Jusque-là on était réduit à se servir des chaloupes de la direction du port qui partaient quand l'autorité maritime le voulait bien, remorquant des dragues, des chalands chargés d'hommes ou de matériel, et mettant quelquefois trois jours pour un trajet que l'on fait maintenant en quinze heures.

Hanoï est à présent une grande et belle ville qui a vraiment l'aspect d'une capitale. L'ancienne concession française qui s'étend sur une longueur de cinq cents mètres, le long du fleuve est magnifique avec ses allées plantées de grands arbres et ses maisons entourées de jardins. C'était là qu'habitait autrefois le général en chef avec tout son état-major; c'est là qu'habitent maintenant le résident général et les fonctionnaires civils. Elle était encore, il n'y a pas longtemps, entourée d'une forte palissade en planches qui rappelait le triste temps où l'on craignait un coup de main des Pavillons Noirs.

A 2 kilomètres de là, à l'autre extrémité de la ville, est la citadelle désormais historique qui nous rappelle tant de souvenirs héroïques et sanglants. Construite sous la direction des ingénieurs et des officiers français qui vinrent en Annam, à l'appel de l'évêque d'Adran, à la fin du siècle dernier, elle présente un aspect réellement imposant avec ses grands murs en briques, ses larges fossés et son enceinte bastionnée. Mais son périmètre de 4 à 5 kilomètres est beaucoup trop étendu pour qu'elle ait une valeur défensive sérieuse. C'est ainsi qu'après le malheureux combat du 19 mai, où périt le commandant Rivière, nos troupes rentrées d'Hanoï, n'étant pas de force à défendre un front si étendu, durent abandonner l'enceinte, qui tomba aux mains des Pavillons Noirs; elles se retirèrent dans la pagode royale qui occupe à peu près le centre de la citadelle, et y restèrent complètement bloquées pendant près de quinze jours, sans pouvoir même communiquer avec la concession jusqu'à l'arrivée des renforts.

La citadelle était autrefois le siège du gouvernement annamite, la résidence du vice-roi et des fonctionnaires. Depuis que nous occupons la ville, nous y avons établi nos troupes avec tous les services militaires : parc d'artillerie, direction du génie, service de la place, etc. On y a construit des casernes et un hôpital splendide. Une belle tour octogonale s'élève près du fronton sud; on y a établi un poste de télégraphie optique, qui communique avec les points stratégiques des environs quand les fils du télégraphe sont coupés, ce qui arrive trop souvent. Du haut de cette tour, on domine la merveilleuse campagne des environs de Hanoï,

toute la vallée du fleuve Rouge jusqu'à Than-quan, une partie du delta jusqu'aux montagnes qui le limitent dans l'ouest, et, quelquefois, quand le temps est clair, les grands sommets des environs d'Haïphong. L'amiral Courbet y montait tous les jours et y restait souvent des heures entières à suivre les mouvements des Chinois avant la prise de Sontay. On m'a cité tel de ses successeurs, un général, qui, dans des circonstances analogues, n'y est pas monté une fois.

La ville annamite s'étend tout le long du fleuve, entre la citadelle et la concession, sur une étendue de 2 kilomètres. Elle n'offre rien de particulier qu'une animation extraordinaire. La population grouille dans ces rues étroites, bordées de petites maisons en briques où vivent plusieurs familles de travailleurs et de marchands. On peut l'évaluer à plus de cent mille âmes. Les chrétiens y sont nombreux.

Les Chinois forment une partie importante de la population de Hanoï. Ils ont un quartier spécial où les maisons sont plus hautes, les rues plus larges que dans la ville annamite; presque tout le commerce extérieur est entre leurs mains.

La ville européenne est beaucoup moins développée qu'à Haïphong; elle s'étend principalement entre la concession et la ville annamite, autour des lacs. La population qui y réside a un tout autre cachet que celle de Haïphong; elle est presque entièrement composée de fonctionnaires attachés aux nombreux services militaires ou civils du protectorat; la plupart y ont femme et enfants. Si l'on y joint quelques représentants des principales maisons de commerce de Haïphong, on aura une idée complète de la société de Hanoï, beaucoup moins mélangée, moins cosmopolite, en somme plus *respectable* que celle de Haïphong.

Namdinh, qui est, pour le chiffre de la population, la deuxième ville du Tonkin, est la première pour l'importance de son commerce et le mouvement intellectuel. C'est l'Athènes annamite, la ville des lettrés; c'est là que se réunissent tous les ans, vers le mois d'octobre, les trois ou quatre mille candidats qui se présentent aux examens du mandarinat, examens qui donnent, seuls, accès aux positions et aux faveurs gouvernementales. Namdinh est aussi le centre de la fabrication des incrustations de nacre, qui obtinrent un moment une si grande vogue en France, et qui l'ont conservée parmi nos compatriotes du Tonkin. Enfin, c'est le centre le plus important du commerce du riz. Tous les ans, vers la fin de septembre, des centaines de jonques sortent des ports de l'Annam avec les derniers souffles de la mousson du sud-ouest et, remontant tout le long de la côte, viennent faire à Namdinh leur

chargement de riz; elles s'en retournent quelques semaines après, au commencement de la mousson du nord-est, et rapportent la précieuse denrée aux populations du Sud, que leur sol ne suffit pas à nourrir.

Malgré son importance commerciale, l'émigration européenne ne s'est pas beaucoup portée, jusqu'à présent, vers Namdinh; au contraire la population chinoise y est considérable, comme dans toutes les grandes villes du Tonkin, et elle y a accaparé le grand et le petit commerce.

Les autres villes, Bacninh, Sontay, Haïdzuong, n'ont, comme Namdinh, qu'une population européenne des plus minimes : en dehors des fonctionnaires des résidences, dont quelques-uns ont avec eux leur famille, et de quelques officiers, on n'y trouve guère que quelques petits marchands qui vendent des boîtes de conserves et des liqueurs à nos soldats; et encore, même sur ce terrain si restreint, les Chinois leur font une sérieuse concurrence.

En somme, le Tonkin ne sera jamais pour nous une colonie de peuplement, la population y est trop dense; le climat, trop différent du nôtre, n'y permet pas aux Européens les travaux manuels et agricoles sans lesquels il n'y a pas de colonie de ce genre. Tout au plus le Tonkin pourra-t-il devenir une colonie d'exploitation. Les mines n'y manquent pas, quoiqu'elles soient loin de donner ce qu'avaient cru y trouver les premiers explorateurs, et même des savants, comme M. Fuchs. Les forêts qui couvrent toute la partie montagneuse de l'Annam et du Tonkin peuvent fournir des ressources plus importantes : elles abondent en bois rares, en essences précieuses. Les exploitations agricoles peuvent réussir, — nous en avons la preuve par ce que nous avons vu à Kesô, — quand elles sont dirigées avec soin, avec persévérance, par des gens qui s'y connaissent et qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, pourvu, aussi, que l'on n'emploie que la main-d'œuvre annamite, qui est encore à très bas prix.

Tout cela nous rapportera-t-il de quoi couvrir les dépenses que nous impose notre protectorat du Tonkin? La chose peut être discutée; avec les impôts, les droits de douane, peut-être pourrons-nous arriver à équilibrer le budget de notre nouvelle colonie, à condition toutefois que nous ayons une administration sage, prudente, économe, ce qui nous a toujours manqué jusqu'ici, aussi bien au Tonkin qu'en France. En tout cas, je ne crois pas que les excédents de recettes soient jamais bien considérables, eu égard aux dépenses militaires que nous impose et que nous imposera toujours le voisinage de la Chine. Car c'est là le point noir de notre situation au Tonkin; c'est cette puissance formidable de

quatre cents millions d'âmes qui nous enserre au nord et à l'ouest. Nous avons eu bien du mal à en triompher il y a quatre ans. Qu'arriverait-il si la Chine profitait, pour nous attaquer, d'une complication toujours à craindre en Europe; quand nous aurons besoin de toutes nos forces sur la frontière des Vosges, nous ne penserons guère aux hordes semi-barbares qui se mettront en marche de Packlung à Lao-kay pour nous arracher notre conquête d'hier. Déjà, au commencement de 1887, quand des bruits de guerre persistants jetèrent l'alarme en Europe, il se produisit un commencement de panique au Tonkin. Les habitants de Haïphong poussèrent de toutes leurs forces à l'achèvement du canal Bonnal, qui devait relier le Cua-cam au Songtambac et enfermer la ville dans une ceinture d'arroyos : « Au moins, me disait l'un d'eux, un des plus importants propriétaires de Haïphong, au moins, si la guerre éclate, nous serons à l'abri d'une surprise. »

La politique franchement chrétienne qui nous a conduits en Annam et en Cochinchine doit rester notre politique de l'avenir. C'est encore celle qui convient le mieux au développement de notre influence et à la protection de nos intérêts purement matériels. Il est impossible que nous songions à créer, comme on l'a dit, une France indo-chinoise, à nous assimiler une race aussi prolifique, une population aussi dense que la race et la population annamite. Nous ne le pouvons même pas en Algérie, à nos portes, dans un pays relativement peu peuplé. Nos deux races resteront donc en présence l'une de l'autre sans que rien puisse les fondre ou même les rapprocher, rien, si ce n'est la religion qui, déjà, nous a conquis les sympathies d'une partie de la race annamite et pourra seule nous conquérir le reste. Seule, en effet, la religion peut servir de trait d'union entre deux civilisations aussi dissemblables. Seule, enfin, — et ceci est pour nous d'une importance fondamentale — seule, elle peut établir une barrière infranchissable entre le Tonkin et la Chine. Que les dix millions d'Annamites qui peuplent le Delta et la vallée du fleuve Rouge restent bouddhistes, comment pourront-ils résister à l'énorme pression et à la lente infiltration des quatre cents millions de Chinois qui se pressent sur leur frontière septentrionale, et considèrent déjà cette terre comme leur appartenant par droit de suzeraineté? Qu'ils deviennent chrétiens, ils ne verront plus que des païens, que des ennemis naturels à repousser et à combattre dans ces hommes qu'on leur a appris jusqu'à présent à vénérer comme leurs maîtres. Leur nouvelle foi leur créera une nouvelle nationalité, et leur donnera, avec le mépris du paganisme, la haine de la domination hinoise. Et nous-mêmes, le jour où nous trouverons l'occupation

trop lourde, le jour où d'autres intérêts, d'autres besoins nous appelleraient ailleurs, nous pourrions rembarquer nos troupes sur nos transports, avec la conscience d'avoir rempli notre mission, d'avoir formé un peuple!

Est-ce là seulement une utopie, comme on serait tenté de le croire? Qui sait? Il nous semble qu'avec un peu de bonne volonté cette utopie deviendrait facilement une réalité. Point ne serait besoin d'employer la violence. Nous ne sommes plus au temps où l'on convertissait les nations par la force, quoique les musulmans le fassent encore partout sous nos yeux. Nous ne demandons pas qu'un nouveau Charlemagne pousse les Annamites sur les bords du Song-ka et du Thaï-binh pour leur donner le baptême. Nous demandons seulement que les représentants de la France veuillent bien ne pas entraver là-bas l'action de nos missionnaires. Il ne faut pas que, sous prétexte de liberté de conscience, nos gouverneurs aillent inviter les Annamites à rester païens, comme le fit il y a vingt-cinq ans, le contre-amiral Bonard en Cochinchine. Les Annamites ne comprennent rien à nos principes de liberté. Ils vont tout bonnement là où on les pousse. S'ils croient que l'autorité désire ou a intérêt à ce qu'ils restent bouddhistes, la grâce pourra agir sur les âmes d'élite qui se convertiront, mais la grande masse restera, de longtemps encore, païenne. C'est ce qui se passe en Cochinchine, où la guerre faite aux missionnaires par les conseils coloniaux, les mœurs déplorables d'un certain nombre de nos compatriotes, l'indifférence de la plupart des autres, sans arrêter complètement le mouvement de progression du christianisme, l'empêchent de donner ce qu'il promettait.

Que la France envoie au Tonkin pour la représenter un homme comprenant qu'il y a autre chose qu'une conquête militaire à achever, des intérêts matériels et des spéculations financières à protéger, j'affirme, et tous ceux qui connaissent la race annamite l'affirmeront avec moi, j'affirme que la seule influence de cet homme suffirait pour réaliser notre *rêve*, et que le christianisme serait bientôt, à notre éternel honneur et à notre grand avantage, l'unique religion du Tonkin.

Pierre de l'Huys.

LES PREMIÈRES POPULATIONS

DE L'EUROPE[1]

J'ai raconté l'année dernière[2] les débuts de la vie sur le globe, la succession des êtres qui ont peuplé les terres et les mers, puis, au moment prescrit par la volonté divine, l'apparition de l'homme, à qui tout devait obéir. Aujourd'hui, il faut faire un pas de plus, il faut montrer nos ancêtres, malgré les difficultés de leur dure vie, se multipliant rapidement, se répandant sur les différents continents, formant des races, des peuples divers, s'avançant enfin d'un pas fort inégal dans les voies du progrès.

Toutes les découvertes récentes montrent le globe se peuplant peu à peu par la marche en avant de tribus, tantôt poussées par le froid ou par la famine, tantôt chassées par des envahisseurs auxquels elles ne pouvaient résister. Par une de ces lois que l'histoire montre à chaque page, la victoire et la défaite aident également au progrès de la civilisation, si déjà il est permis de lui donner ce nom; par des migrations incessantes, elle s'étend aux races séparées depuis un temps plus ou moins long du tronc commun, et, par une progression lente mais qui se poursuit toujours, l'homme arrive enfin aux siècles dont l'histoire a consacré le souvenir.

Ce sont ces temps, si prodigieusement éloignés de nous, ce sont ces migrations, ces invasions qu'il faut raconter. Nous ne nous dissimulons aucune des difficultés de la tâche. « Il peut y avoir en géologie, dit avec raison M. A. Bertrand[3], une loi immuable pour la succession des terrains de toute l'écorce du globe, il n'existe pas de loi semblable applicable aux agglomérations humaines, à la

[1] H. d'Arbois de Jubainville, *les Premiers habitants de l'Europe d'après les écrivains de l'antiquité et les travaux des linguistes.* 2e édition, t. I. Paris 1889. — A. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois d'après les monuments et les textes*, 1re édition. Paris, 1884. — F. Lenormant, *les Origines de l'histoire ancienne de l'Orient.* — Le P. Van den Gheyn, *Opuscules divers.*

[2] *L'Origine et le développement de la vie sur le globe.* (*Correspondant,* 25 octobre et 10 novembre 1885.)

[3] *Rapport à la commission des missions,* 1873.

succession des couches de la civilisation. Affirmer que toutes les races ont passé nécessairement par les mêmes phases de développement et parcouru tous les états sociaux que la théorie veut leur imposer serait une très grave erreur. »

Au lieu des faits précis et certains que nous apportaient la géologie et la paléontologie, nous devons discuter les témoignages souvent les moins autorisés, les fables ou les légendes dont les peuples se sont plus à entourer leur berceau, nous devons demander aux recherches récentes de l'anthropologie, de l'ethnologie, de la linguistique, des preuves nouvelles, creuser des hypothèses plus ou moins dignes d'attention ; il faut surtout être sobre d'affirmations. *Facta non verba*, telle a toujours été ma devise dans les recherches scientifiques ; je m'efforcerai d'y rester fidèle dans le nouveau travail que j'entreprends.

Pour le moment, nous ne nous occuperons que de l'Europe. C'est à ce seul point de vue que nous rechercherons la filiation des races qui ont vécu sur les autres continents et qui ont successivement débordé sur le nôtre. Les problèmes soulevés touchent aux plus hautes questions de la philosophie et de la science sur lesquelles la lumière est loin d'être faite. Si nous ne pouvons les résoudre, il est possible, tout au moins, de poser quelques jalons qui aideront à leur solution future.

I

Quand l'histoire, telle que nous la connaissons, commence, les principaux groupes ethniques sont constitués ; ils occupent depuis longtemps les contrées où nous les voyons encore aujourd'hui. Les plus anciennes annales des peuples de l'Europe ne datent guère que de deux mille, deux mille cinq cents ans au plus. L'histoire, appuyée sur des données sérieuses, débute, pour la Grèce, au cinquième siècle avant notre ère, au troisième siècle pour l'Italie, au premier siècle seulement pour la Gaule [1]. Les monuments permettent de remonter à une plus haute antiquité. Bien avant les temps historiques, les Pélasges avaient élevé leurs constructions qui défient les siècles. Sous les ruines du palais de Tyrinthe, Schliemann a reconnu d'autres ruines bien plus anciennes. Les Étrusques, dont l'histoire et l'origine sont également inconnues,

[1] Nous possédons des faits isolés bien antérieurs à cette date. Ainsi, on place la fondation de Marseille par les Phéniciens, dans le pays alors occupé par les Ligures, 120 ans avant la bataille de Salamine, soit 600 ans avant notre ère.

avaient atteint une véritable supériorité dans la céramique et la métallurgie[1]. M. de Hochsteller place l'aurore de la belle période hallstadtienne[2] vers deux mille ans avant J.-C., et son complet épanouissement dix siècles plus tard.

L'Orient offre une antiquité autrement reculée. Nous remontons pour l'Égypte à plus de six mille ans avant l'ère chrétienne, et les tables d'Abydos, de Saqquarah et de Thèbes, récemment déchiffrées, semblent affirmer la longue liste des dynasties royales donnée par Manéthon, dynasties qui, jusqu'ici, étaient réputées fabuleuses.

Les vieux rois d'Our, dans la Chaldée, peuvent rivaliser avec les rois de l'ancien empire en Égypte. Ils régnaient bien avant la fondation de Ninive ou de Babylone[3], et leur royaume remplaçait probablement le vaste empire mentionné sur les briques assyro-chaldéennes conservées au Bristish Museum. Cet empire se confond avec celui des Kouschites, ces hardis navigateurs dont les expéditions s'étendaient au loin dans l'océan Indien et dans la Méditerranée.

La première mention historique des anciens Hindous parvenue jusqu'à nous est l'inscription trilingue de Persépolis où Darius, fils d'Hystaspe, énumère la terre d'Hindusch parmi les pays soumis à sa domination[4]. Par les documents littéraires, on remonte plus loin, et, pour quelques savants, les parties les plus anciennes des Vedas peuvent dater du quatorzième siècle avant notre ère[5]. La science apporte des données plus explicites. Si nous acceptons

[1] M. d'Arbois de Jubainville (*Bull. acad. des insc.*, 1888, p. 345) fixe approximativement la fondation de l'État étrusque entre 972 et 949 avant J.-C. Les écrivains allemands, égarés par de patriotiques illusions, veulent faire des Étrusques une colonie des Germains. Il faut consulter sur ce point *les Premiers habitants de l'Europe*, ce nouveau volume de M. d'Arbois de Jubainville, d'une si prodigieuse érudition.

[2] De la célèbre nécropole de Hallstadt, auprès de Salzbourg.

[3] Un cylindre de Nabonide, roi de Babylone, qui appartient au British Museum donne une date précise remontant à 3750 ans avant notre ère. (Rawlinson, *Athenæum* 9 décembre 1882.) Une figurine en cuivre, trouvée à Tello par M. de Sarzec, représente un personnage divin agenouillé et tenant une pointe dans ses mains. M. Oppert la date de 4000 ans environ avant J.-C.

[4] Duncker, *Geschichte des Altherthums*, t. III, p. 403. Ajoutons que, dans l'Inde même, on ne trouve aucun monument historique antérieur au troisième siècle avant notre ère.

[5] M. Max Müller distingue quatre époques différentes dans la composition des Vedas et place la plus ancienne entre le douzième et le dixième siècle. (*A History of Ancient Sanskrit Litterature*. London, 1859, p. 301.) Aucune chronologie sérieuse n'est encore établie, et les indianistes varient de plusieurs siècles sur la date de ces poèmes fameux.

l'opinion de M. de Quatrefages [1], l'Inde aurait d'abord été peuplée par une race noire, plus anciennement encore par les Negritos, ces hommes d'une taille exiguë, qui ont irradié en Mélanésie et en Afrique, et que Schweinfurth et Junker viennent de retrouver près des sources du Nil. A ces nègres avaient succédé en flots pressés des populations jaunes qui devaient à leur tour succomber devant de nouveaux vainqueurs, les Aryas de race blanche.

Les annales des Chinois sont bien antérieures à la vocation d'Abraham [2], et des travaux estimables font venir la race jaune de l'Asie centrale 3225 ans avant J.-C. Déjà le pays était peuplé par une race complètement inconnue, race probablement nomade, car les anciens historiens désignent ces hommes sous le nom de *Miaotze*, les fils des champs incultes [3].

Ces peuples, Égyptiens ou Chaldéens, Chinois ou Indiens, quand nous parvenons à saisir leurs premières traces, possédaient déjà une civilisation avancée; ils avaient un gouvernement, des lois, un culte; les arts ne leur étaient pas étrangers [4]; Babylone, Memphis, Thèbes, les villes les plus anciennes que nous connaissions, en remplaçaient d'autres plus anciennes encore, dont la tradition seule conserve un faible souvenir. Evidemment, ces résultats n'avaient été obtenus qu'au prix des efforts successifs de longues générations.

Quels étaient les ancêtres de ces peuples répandus sur l'ancien continent? D'où venaient-ils? De quelle race étaient-ils issus? L'humanité est plus ancienne que l'histoire, et la légende n'a pas de chronologie, dit excellemment Salomon Reinach. Nous pouvons seulement affirmer qu'avant les temps historiques, il s'est écoulé

[1] *Les Pygmées*. Paris, 1887.

[2] Les monuments écrits de la littérature chinoise sont de deux mille ans plus anciens que les poèmes d'Homère. C'est trente siècles avant notre ère, que l'empereur Tchang-Ki imagina les lettres appelées *tsiang*, qu'il forma d'après les constellations des étoiles.

(Colonel Tcheng-ki-Tong, *la Chine et les Chinois*.)

Ajoutons que la première encyclopédie chinoise date de l'empereur Chen-Nung, qui régnait vingt-huit siècles avant Jésus-Christ. Rien ne se perd dans ce pays de la conservation par excellence, et les encyclopédies modernes renferment des parties empruntées à cette encyclopédie légendaire!

[3] Avant Fo-hi, disent les annales de la Chine, les hommes étaient sauvages; ils se nourrissaient de chair crue et buvaient du sang. Ils vivaient dans des grottes et ne savaient se servir que d'armes ou d'outils en pierre. Ce fut cet empereur qui leur apprit à édifier des cabanes et à utiliser les métaux.

[4] « Avant Ménès, il existait, dans la vallée du Nil, une organisation égyptienne, une civilisation spéciale. Il y avait sur les bords du fleuve de vastes cités, des constructions importantes. » (Marius Fontaine, *Histoire universelle, les Égyptiens*, ch. v, p. 75.)

une période certainement très longue, la période préhistorique; c'est celle qu'il faut étudier.

Si haut que nous remontions dans ce passé à l'aide des découvertes qui sont une des gloires de notre temps, nous voyons l'Europe habitée par une population déjà nombreuse et plongée dans une barbarie relative. « Je n'oublierai jamais, raconte Darwin [1], la surprise dont je fus saisi, en voyant pour la première fois sur une côte abrupte et sauvage une troupe de naturels de la Terre de Feu. La pensée qui me vint tout d'abord à l'esprit fut celle-ci : — voilà nos ancêtres. — Ces hommes étaient absolument nus et barbouillés de peinture; leurs longs cheveux flottaient en désordre; leurs physionomies étaient farouches, effarées, défiantes, leurs bouches chargées d'écume. Ils vivaient sans aucune espèce de gouvernement et se montraient sans pitié pour tout ce qui n'était pas de leur tribu. » Dans le même ordre d'idées, sir John Lubbock [2] compare les premiers habitants de nos régions aux sauvages féroces et indomptables qui vivent dans l'intérieur de l'île de Bornéo. Ils ne connaissent, dit-il, ni la culture, ni la semence; ils ne s'associent jamais les uns aux autres, ils errent dans les bois comme des fauves. L'homme enlève celle dont il veut faire sa femme et l'emmène avec lui dans la forêt; puis quand les enfants sont assez grands pour se passer de leurs parents, l'homme et la femme se séparent, comme le font les animaux. Ce sont là, croyons-nous, des peintures fort exagérées de nos vieux ancêtres et rien ne prouve qu'à aucune époque ils aient été plongés dans une semblable barbarie. Ce qui les distingue des races dégradées qui végètent aujourd'hui, étrangères et rebelles à la civilisation qui les enserre, c'est leur aptitude au progrès qui éclate dès les premiers temps et qui se poursuit pendant toute la durée des siècles dont l'histoire permet l'étude.

Durant ces premiers temps, les hommes ignoraient tout mode de construction; ils disputaient aux ours ou aux fauves les cavernes ouvertes sur le flanc des collines par les disruptions géologiques ou par la force des eaux et ils savaient à peine les agrandir, quand la place manquait à la famille. D'autres fois, l'homme creusait la terre et se blottissait avec les siens dans cette triste tanière. « Se plongeant dans la terre comme de minces fourmis, les hommes se cachaient dans des antres sans lumière », dit Eschyle [3]. Les premières habitations humaines, ajoute un vieil archéologue anglais, furent des trous pratiqués dans le sol, recouverts de feuilles et de

[1] *The Descent of Man and Selection in relation to Sex.*
[2] *Les Origines de la civilisation,* trad. Barbier.
[3] *Prométhée enchaîné.*

branchages, et telles étaient encore, au dire de Tacite, les demeures des Germains de son temps. Il existe auprès de Joigny, des excavations circulaires de 15 mètres environ de diamètre sur 3 ou 6 mètres de profondeur. Le tronc d'un arbre était disposé de manière que les branches chargées d'argile pussent servir de toit. Les fouilles ont montré au fond de ces *buvards*, tel est le nom qu'on leur donne dans le pays, une terre noire et grasse mêlée d'ossements, de cendres, de charbons, de silex taillés attestant la longue durée de l'habitation de l'homme.

De semblables découvertes ont été faites dans plusieurs de nos départements. Dans le Cher, une issue permettant à la fumée de s'échapper et une rampe d'accès complétaient la demeure. La *sauna* finlandaise était un trou creusé dans la terre et recouvert d'un toit. M. Ameghino raconte les mêmes faits dans l'Amérique du Sud. Au milieu des pampas, de plaines immenses sans un accident de terrain, sans un arbre, sans un rocher qui pût lui offrir un abri, l'intelligence de l'homme ne lui fait pas défaut. Comme l'Européen, il creuse la terre et la carapace d'un tatou gigantesque, le glyptodon, vient couvrir la retraite où il trouve quelques instants de sécurité [1].

Le temps amène le progrès. Les hommes apprennent à construire des cabanes avec des branches, des roseaux entrelacés, de l'argile battue et séchée au soleil; ils parviennent à abattre, à équarrir, à façonner avec leurs misérables outils les arbres de la forêt. Plus tard, ils sauront isoler leurs demeures en les élevant sur des pilotis enfoncés au milieu des eaux. Ils sont ainsi à l'abri des animaux, à l'abri de leurs semblables, plus redoutables encore pour eux. De véritables villages formés d'un certain nombre de cabanes ainsi construites ont été découverts depuis quelques années au milieu des lacs de la Suisse, de l'Italie, de la Marche, de la Poméranie, de l'Autriche. On les signale aussi dans le sud de l'Ecosse [2], dans le Jura, dans nos vallées pyrénéennes. A travers le temps et à travers

[1] Ce travail était à l'impression lorsque M. l'abbé Wosinski m'a signalé la découverte à Lengyel (Hongrie) de deux cents habitations environ creusées dans une argile marneuse. Leur profondeur varie entre 3 et 4 mètres, leur diamètre entre 2 et 3 mètres. On y pénétrait par une ouverture pratiquée dans le toit. D'autres souterrains plus petits, dont les parois étaient soutenues par des roseaux entrelacés enduits d'argile, servaient de magasins. On y a trouvé plusieurs grands vases remplis de grains carbonisés. Les découvertes faites dans ces habitations permettent de les faire remonter à l'époque néolithique.

[2] Les *crannoges* de l'Irlande, où l'habitation construite en poutres revêtues de leur écorce s'élève sur un îlot artificiel formé de grosses pierres ou de quartiers de rochers, datent d'une époque plus rapprochée de nous.

l'espace, le génie de l'homme reste toujours semblable ; partout les mêmes causes ont fait naître les mêmes inventions.

L'homme est avant tout un être éminemment sociable. Les nécessités de la défense commune lui faisaient d'ailleurs une loi de vivre au milieu des siens [1]. La famillle, la tribu qui n'est que la famille agrandie, durent être rapidement constituées. Dans toute l'Europe, auprès des stations ou des demeures humaines se trouvent de véritables ateliers [2], où le travail était organisé et où nos ancêtres façonnaient les silex qui furent leurs premières armes et leurs premiers outils. Les nombreux *nuclei* d'où les lames avaient été détachées, les pièces à tous les états d'avancement, les déchets de la fabrication, ne laissent aucun doute. Quand le silex faisait défaut, quand on ne pouvait l'obtenir par des excavations à ciel ouvert, les hommes n'hésitaient pas à le chercher dans la terre, ils creusaient des puits verticaux [3], ils cheminaient dans des galeries

[1] La sociabilité, la défense mutuelle, ne sont pas des caractères exclusivement humains. Nous les trouvons aussi chez les animaux. Quand les cercopithèques, raconte Brehm, ont traversé un fourré, chaque individu s'étend sur une branche et est visité par un de ses camarades, qui arrache les épines et les ronces attachées à sa fourrure. Brehm dit aussi avoir vu en Abyssinie une troupe de babouins se défendre énergiquement contre des chiens et, après les avoir fait reculer, regagner les rochers où ils avaient établi leurs demeures. Un d'entre eux, âgé de six mois environ, était resté au milieu des chiens. En entendant ses hurlements lamentables, le plus fort de la bande se détache, l'enlève rapidement dans ses bras, sans que les chiens osent l'attaquer. Un jeune cercopithèque est saisi par un aigle; il s'accroche à un arbre en appelant par ses cris á son secours. Toute la bande arrive aussitôt et met le ravisseur en fuite. Stansbury a rencontré dans l'Utah, auprès du lac Salé, un vieux pélican complètement aveugle. Il était cependant fort gras et avait dû être longtemps nourri par ses compagnons. M. Blyth a vu dans l'Inde des corbeaux nourrissant deux ou trois de leurs camarades qui, eux aussi, étaient aveugles, et Darwin cite le même fait pour un coq domestique. Que serait-ce donc si nous étudiions les insectes et leur merveilleux instincts. Latreille nous apprend que les fourmis guerrières, quand elles voient une des leurs blessée, s'empressent autour d'elle pour panser ses plaies. Il ajoute qu'ayant arraché ses antennes à une fourmi, il vit ses compagnes accourir et baigner la partie lésée avec un fluide sécrété de leur bouche. L'étude des sociétés formées par certains insectes est une des plus curieuses qui se puisse poursuivre.

[2] Il serait trop long d'énumérer les ateliers découverts durant ces dernières années. Il suffira de dire qu'on les a rencontrés dans tous nos départements, dans toutes les contrées de l'Europe et jusque dans les déserts glacés de la Sibérie et du nord de la Russie. (Voy. *Mœurs et monuments des peuples préhistoriques*, p. 190 et suiv.)

[3] Nous citerons les puits à silex de Spiennes, en Belgique, de Cissbury et de Brandon, en Angleterre, de Mur de Barrez, en France. On a pu voir à l'Exposition la reproduction de ce dernier puits exécutée par M. Boule

souterraines pour arriver jusqu'aux bancs de silex qui coupaient les assises calcaires. Avec quelques outils de pierre, avec quelques pics en bois de cervidé, ils exécutaient des travaux difficiles à expliquer, si les troglodytes avaient été plongés dans la dégradante barbarie que l'on se plaît à nous dire.

D'autres preuves existent de ces associations primitives. Les mémorables fouilles de la Lozère ont mis au jour de nombreux ossements humains. « Sur diverses pièces, raconte le docteur Prunières, on voit des fractures consolidées avec une régularité qui donne une très grande idée de l'habileté des rebouteurs des temps néolithiques[1]. La consolidation d'une fracture à l'extrémité inférieure du tibia, une autre du col du fémur ne sont pas au-dessous de ce que peuvent désirer nos plus habiles chirurgiens. » Ces rebouteurs, comme les appelle le docteur Prunières, ne craignaient pas de se livrer à des opérations plus importantes, à en juger par le nombre de crânes trépanés recueillis dans les diverses contrées de l'Europe depuis que l'attention a été attirée sur eux[2]. La trépanation était pratiquée tantôt à la suite d'une maladie, tantôt pour une cause traumatique. La consolidation des bords de la plaie, les traces évidentes de réparation que portent les crânes, montrent que l'homme avait survécu à ses blessures. Cela n'eut pas été possible, s'il n'avait trouvé chez les siens, chez les membres de sa famille ou de sa tribu, les soins indispensables, la nourriture, qu'il n'était plus capable de se procurer lui-même.

Dès les premiers temps, le nombre des animaux s'était rapidement accru. Sur les bords de la Seine bien autrement large que la misérable rivière qui coule sous nos yeux[3], aux lieux mêmes où s'élève notre orgueilleuse capitale, les hippopotames se vautraient

avec autant de science que de fidélité. Il est assez curieux de retrouver les pics en bois de cerf dans d'anciens puits à pétrole exploités dans l'Amérique du Nord bien avant l'arrivée des Peaux-Rouges. On les a notamment découverts, à 38 pieds de profondeur, dans un puits creusé à Enniskillen (Canada). (*Am. Antiquarian*, mai 1889.)

[1] Pour aider à l'intelligence des faits, on a divisé les temps préhistoriques en *paléolithiques*, où l'homme ne connaissait encore que la pierre simplement éclatée ou taillée à grands éclats, et *néolithiques*, où il avait appris à la polir avec soin. Une simple visite à nos musées permet de se rendre facilement compte des différences caractéristiques qui distinguent ces deux périodes.

[2] *Association française. Lyon*, 1873. — *Lille*, 1874. — *Clermont*, 1876. — Broca, *Congrès de Budapest* (*Revue d'anthropologie*, 1877.)

[3] La Seine avait, à Paris, une largeur de plusieurs kilomètres, et suivant des calculs autorisés, le débit de ses eaux était vingt-quatre fois plus considérable que leur débit actuel. (Belgrand, *le Bassin parisien aux âges antéhistoriques*, p. 68, 220 et *passim*.)

dans les eaux où les crocodiles guettaient leur proie. Les mammouths à l'épaisse crinière, les rhinocéros couverts d'une abondante toison, parcouraient les plaines en bandes nombreuses. Les rennes, les cerfs, les aurochs, les chevaux, peuplaient les forêts; les rorquals et les baleinides se rencontraient dans les mers qui baignent nos côtes. Les mœurs des animaux ne changent guère et les voyageurs qui parcourent avec un si indomptable courage le centre de l'Afrique rencontrent, comme aux jours que nous cherchons à décrire, des centaines d'éléphants ou de rhinocéros réunis dans un étroit espace, des troupeaux innombrables de girafes, de zèbres, de gazelles paissant tranquillement même en présence de l'homme, dont ils n'ont pas encore appris à redouter le génie destructeur. Livingstone nous dit qu'il avait souvent vu passer des hordes de plus de quarante mille euchores et il ajoute qu'ils montraient la plus extrême confiance. Le capitaine Gordon-Cumming, parcourant le pays au nord du Cap, voyait des troupes d'antilopes et de gazelles, forcées, à la suite d'une sécheresse prolongée, d'émigrer pour chercher l'eau qui leur était indispensable. Il décrit avec enthousiasme un de ces passages. La plaine était littéralement couverte d'animaux; pendant deux heures, ils défilèrent sous ses yeux en rangs pressés, « comme un fleuve sans fin », ajoute-t-il. Le soir du même jour, des troupeaux plus considérables encore suivaient la même direction. Leur nombre était incalculable et devait, au dire du voyageur anglais, dépasser plusieurs centaines de mille têtes.

Telle était sans doute la vie dans nos climats durant les temps préhistoriques; pour compléter la ressemblance, les carnassiers, les fauves de toute espèce, trouvaient, dans les cervidés et les bovidés, une proie abondante et facile. L'ours des cavernes à la tête fortement bombée, un tigre d'un tiers plus grand que les plus grands tigres actuels, une hyène qui ne vit aujourd'hui qu'à l'extrême sud de l'Afrique, le terrible machairodus avec ses longues canines plus tranchantes que les lames d'un poignard, hantaient nos pays. Leurs ossements et leurs coprolithes amoncelés témoignent de leur nombre [1].

[1] A tout prendre, la faune ne se distingue pas de la faune actuelle autant qu'on pourrait le croire. Nous voyons à cette époque le loup, l'ours ordinaire, le blaireau, le bœuf, le bouquetin, le cerf, le daim, le chevreuil, et, à côté d'eux, le hérisson, la taupe, la fouine, le rat, l'écureuil, le lièvre, le loir, et aussi les lézards, les couleuvres, les grenouilles absolument semblables à ceux qui vivent encore parmi nous. Ce sont, en général, les grandes espèces qui ont disparu, les petites ont survécu. Dans le règne végétal, la grande majorité des plantes a également résisté à la destruction. (Gervais, *Recherches sur l'ancienneté de l'homme.*)

L'homme vivait au milieu de ces animaux, il leur disputait avec succès sa nourriture, M. Cartailhac a retiré plus de quatre mille mâchoires de rennes d'une seule station pyrénéenne; M. Piette évalue à plus de trois mille ceux dont il a recueilli les ossements dans la grotte de Gourdan et le nombre de cervidés trouvés à Hohlefels est plus considérable encore. Marcel de Serres citait, dès 1826, les nombreux restes d'équidés provenant de Lunel-Viel; à Solutré, les débris du cheval couvrent une grande partie de la pente qui s'étend du flanc de la colline jusqu'au fond de la vallée. Là se trouvent ces immenses amas auxquels on a donné le nom caractéristique de *murailles de chevaux*. On a pu, sans exagération, porter à plus de quarante mille le nombre de ces chevaux; leur viande était sans doute la nourriture favorite des Solutréens.

C'était par la lutte, plus souvent peut-être par la ruse, que nos ancêtres parvenaient à s'emparer des animaux dont ils convoitaient la dépouille. Ils n'avaient pas encore appris à les dompter, à en faire leurs serviteurs et leurs esclaves. Ni le renne, ni le cheval n'étaient domestiqués; on trouve rarement, soit dans les cavernes, soit dans les divers gisements qui ont été reconnus, un squelette complet; ce sont presque toujours, et ce fait est significatif, les os les plus chargés de chair qui se rencontrent. L'absence du chien, indispensable pour la garde du troupeau, serait au besoin une preuve de plus.

Rien n'est plus attachant que de reporter notre pensée sur les premiers habitants de nos régions, de les suivre dans leur vie, dans leurs luttes de chaque jour. Ils sont moins forts que les animaux qui les entourent, moins agiles à la course; leurs dents, leurs ongles ne peuvent servir ni pour l'attaque ni pour la défense; leur peau glabre n'offre aucune protection contre les intempéries des saisons. *Nudus in nuda humo*, dit Pline avec une énergique concision. Dans ce duel inégal, l'homme devait fatalement succomber; mais à cet homme, Dieu avait donné deux merveilleux instruments plus parfaits en lui qu'en toute autre créature, le cerveau qui commande, la main qui exécute. A la force brutale il oppose l'intelligence, et, selon l'expression du poète, *ceci a tué cela*; l'animal superbe a été vaincu et l'homme faible et nu a poursuivi ses glorieuses destinées.

Certes il a fallu à cet homme autant d'intelligence pour fabriquer des armes, des outils en pierre ou en os, des flèches appropriées à ses chasses diverses, des épieux portant à leur extrémité un silex tranchant, que pour nos grandes découvertes modernes dont ces engins, qui paraissent si misérables, renfermaient le premier germe. Avec leurs haches, leurs épieux, leurs flèches, les troglodytes savaient atteindre l'animal qui leur résistait comme

celui qui fuyait devant eux. Nos musées renferment des ossements de cervidé, d'urus, de blaireau percés d'une pointe en silex. Un grand ours porte au front une blessure produite par un instrument contondant; un marteau de pierre est enfoncé dans le crâne d'un cerf à la puissante ramure, une flèche dans une vertèbre de cheval trouvée à Solutré. L'homme avait dans l'homme un ennemi plus cruel encore. Les squelettes de femmes provenant de Cro-Magnon ou de Sordes montrent au front de larges ouvertures, auxquelles cependant elles avaient survécu. Les cavernes des Baumes-Chaudes, de l'Homme-Mort ont donné des ossements humains portant les stigmates caractéristiques des armes de pierre. A Nogent-les-Vierges, à Gourdan, à Challes en Savoie, dans cent autres fouilles, on a recueilli des crânes, des ossements brisés. M. de Baye a retiré des grottes du Petit-Morin, le docteur Prunières de celles du Tarn, des vertèbres, des os longs pénétrés par des pointes en silex. La guerre, la lutte pour la vie sont des lois implacables; elles ont commencé avec l'homme, elles dureront autant que l'homme lui-même.

La pêche apportait aux premiers habitants de l'Europe d'autres moyens de subsistance; les lacs, les cours d'eau, abondaient en poissons. Nous ne saurions mieux les comparer qu'aux rivières de l'Ecosse à la fin du siècle dernier, à ce qu'étaient hier les lacs de la Scandinavie et aujourd'hui les rivières de l'Alaska [1], où nos contemporains n'ont pu encore exercer leur instinct destructeur. Les nombreuses grottes du Périgord et des Pyrénées ont donné des vertèbres et des arêtes de poisson. Le saumon domine, puis le brochet, la carpe, la brême, la chevance, la truite, la tanche, tous les poissons d'eau douce, qui vivent de nos jours. A la Gardéole, on a trouvé mêlés à des ossements de mammifères, à des coquilles, à des tessons de poterie, les débris de la tortue et de la dorade. Les kjökkenmöddings de la Scandinavie, ces curieux amoncellements de coquilles d'huîtres ou de moules dont les fouilles ont été si productives [2], renferment de nombreux vertèbres de poissons parmi lesquels le maquereau, la limande, le hareng, sont les plus communs. On rencontre aussi la morue, qui n'approche jamais des côtes; le pêcheur scandinave devait donc la chercher en pleine mer.

Les premiers engins de pêche furent des plus primitifs; un os, une arête, un éclat de bois apointés à chacune de leurs extrémités,

[1] A la suite d'une forte crue, les saumons étaient amoncelés en véritables murailles sur les rives d'un des cours d'eau de l'Alaska, nous apprend un voyageur récent.

[2] L'exposition si remarquable du Danemark au Champ de Mars montre quelle était la civilisation scandinave dès ces temps reculés. Les armes de pierre sont véritablement merveilleuses de forme et de travail.

percés d'un trou au centre et chargés des appâts nécessaires en tenaient lieu. Une exposition ouverte il y a quelques années, à Berlin, renfermait un grand nombre de ces objets. Il en a été également recueilli à la Madelaine, une des grottes les plus intéressantes parmi celles qui dominent la Vézère, et dans les stations les plus anciennes des Proto-Helvètes. Ils rappellent ceux encore en usage de nos jours chez les Eskimos. Ils furent remplacés par d'autres à la forme recourbée, assez semblables à ceux dont nous nous servons nous-mêmes. Ces hameçons sont nombreux dans tous les villages lacustres de la Suisse. Les uns ont été tirés de la corne des bovidés ou du bois des cervidés, les autres de la défense des sangliers. Les fouilles en ont donné de pareils en Amérique, sur les côtes du Pacifique comme sur celles de l'Atlantique. Le harpon destiné à frapper le poisson, au moment où il remonte à fleur d'eau est une invention moins simple que le hameçon, et cependant les harpons en bois de cerf ou de renne se rencontrent en grand nombre chez les troglodytes du midi de la France, chez les habitants des cavernes de l'Angleterre, chez les lacustres de la Suisse et de l'Italie, chez les peuples du Nord comme chez les peuples du Midi, chez les Américains comme chez les Européens[1]. Chez tous, ils portent des barbelures tantôt unilatérales, tantôt sur les deux côtés, et si l'on compare les harpons venus de régions si différentes, de continents séparés par l'immense Océan, il est difficile même aux plus experts d'attribuer à chacun d'eux sa véritable origine. Ces rapprochements, que nous ne nous lassons jamais de signaler, s'expliquent par la conformité de l'esprit de l'homme, par sa constante similitude au milieu des innombrables variétés qui constituent le genre humain; ils attestent hautement l'unité de notre race.

Les habitants des stations lacustres ne pouvaient communiquer avec la terre qu'au moyen de barques; les Scandinaves poursuivaient le poisson en pleine mer; il faut donc bien admettre que la navigation était connue dès les premiers âges de l'humanité. Nous avons une preuve plus décisive encore. De nombreux instruments en pierre aux formes les plus primitives, souvent en roches étrangères, ont été recueillis dans les îles de la Grèce, en Corse, en Sardaigne, dans l'île d'Elbe, en Sicile. Ou toutes ces îles ont été détachées du continent, par des oscillations successives, ou les hommes, dès les temps les plus anciens, avaient dû les aborder par mer. Aucune autre alternative n'est possible et la seconde hypothèse est certainement la plus plausible.

L'arbre déraciné par la violence des eaux et flottant à leur sur-

[1] Ch. Rau, *Prehistoric Fishing in Europa and in America*.

face devait attirer l'attention de l'homme. Telle fut sans doute l'origine de sa plus glorieuse découverte, de celle destinée à affirmer le plus hautement sa puissance. Les troncs d'arbres grossièrement équarris, puis excavés à l'aide du feu, furent les premiers bateaux [1]. On leur donna bientôt une forme plus allongée et ils furent munis d'une proue pouvant plus facilement fendre les flots. Les branches, les pieux, furent d'abord employés comme moteurs, puis remplacés par des rames aplaties d'un meilleur service pour battre l'eau. Plus tard, on croit reconnaître les traces d'une mature qui indiquait l'usage de la voile. Le gouvernail pivotant est d'une invention comparativement récente, et il est même probable que les grands navigateurs de l'antiquité, les Phéniciens et les Grecs ne le connaissaient pas [2].

Des barques bien grossièrement travaillées ont été retirées du lit de la Seine et de la Loire; les différents musées en possèdent venant de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Ecosse. Le plus grand nombre ne porte aucune trace, soit de clous, soit de liens en métal. Nous n'oserions cependant affirmer que ces barques remontent à l'âge de pierre.

Le goût des ornements et des parures, est un des instincts les plus prononcés de notre race. On le voit à toutes les époques, sous toutes les latitudes et chez l'homme au moins autant que chez la femme. Les progrès de la civilisation ont certainement accru cette passion; mais elle existait dès l'aube de l'humanité, et le contemporain du mammouth et du grand ours, le pauvre troglodyte blotti au fond de sa tanière, s'efforçaient déjà d'orner leur personne. Tout leur était bon; les petits polypiers fossiles, les perles en argile durcie, les pendeloques en os, en ivoire, en stéalite, en jayet, en cristal, les incisives de l'ours, du loup, du renard, du tigre, les défenses du sanglier, les griffes du fauve, les mâchoires des petits ruminants, les rondelles tirées de crânes humains. L'homme de Sordes possédait un collier formé de quarante canines d'ours et de trois canines de lion, et la mort même ne l'avait point séparé de son précieux bijou. Un autre squelette avait à son cou un collier de dents humaines, trophée sans doute de ses victoires passées. La femme de Laugerie-Basse porte un collier de grosses boules. Mais

[1] Le nom de *dug-outs*, encore usité en Angleterre et en Amérique rappelle cette origine.

[2] De temps immémorial, les Chinois se servaient du gouvernail. C'est d'eux, dit-on, qu'il est arrivé aux Arabes, puis aux Européens. Une autre opinion, plus contestée, attribue l'invention du gouvernail aux populations de l'ouest de l'Europe. (Letourneau, *Bull. soc. Anthr.*, 1887, p. 518. — O. Beauregard, *id.*, 1888, p. 19.)

ce sont surtout les coquilles qui attirent l'attention des premiers Européens. Les grottes de Roquemaure ont donné plus de mille disques ou perles en coquilles de cardium. M. de Maret a découvert au Placard de nombreux coquillages appartenant les uns aux espèces actuelles de l'Océan, les autres à des espèces fossiles. Plusieurs sont étrangers au pays, et à en juger par les découvertes faites dans les grottes de la région, les habitants de la Charente pêchaient dans le golfe de Gascogne, parcouraient l'Aquitaine, visitaient les faluns de l'Anjou et de la Touraine, remontaient jusqu'au bassin de Paris, et une coquille de l'île de Wight semblerait même prouver qu'ils étaient arrivés en Angleterre.

Ces ornements, si nombreux qu'ils fussent, ne suffisaient pas à la vanité humaine, et tout prouve que nos ancêtres peignaient leur corps et se tatouaient comme le font aujourd'hui encore les Polynésiens. « Mettez-lui aussi dans la main ces couleurs pour peindre le corps, afin qu'il brille d'un beau rouge dans le pays des âmes, » dit Schiller dans le chant funèbre de Nadœsis. C'est la seule manière d'expliquer la présence, dans les cavernes les plus anciennement habitées, de matières colorantes telles que l'ocre ou le manganèse, la sanguine ou la plombagine. On les réduisait en poudre au moyen de cailloux creusés en godet et de pierres mousses transformées en pilons[1]. Une découverte récente justifie l'hypothèse que ces couleurs étaient destinées à la parure. Une curieuse gravure sur os représente la main et le bras d'un homme : sur la partie inférieure du bras, il est facile de distinguer un dessin quadrillé, véritable tatouage, évidemment copié sur le vivant.

Bien qu'à l'âge de pierre, un même niveau semble peser sur tous les peuples de l'Europe, il est facile de relever entre eux des différences assez sensibles. Ainsi, en Belgique, les fouilles ont donné de nombreux tessons de poterie. Celles des grottes de la Meuse et de la Lesse ont été particulièrement productives sous ce rapport, et on peut voir, au musée royal de Bruxelles, un vase de forme ovoïde qui témoigne, chez le potier, d'une certaine habileté. A la même époque, les troglodytes du midi de la France ignoraient cette fabrication; du moins ne trouve-t-on chez eux que de rares fragments. En revanche, leurs goûts artistiques sont très développés. Les bâtons de commandement[2], les os longs et les omoplates des animaux, les pierres elles-mêmes, sont surchargés

[1] La grotte de Spy a donné un os long soigneusement bouché et rempli d'une poudre rouge. Dans une autre grotte, une poudre semblable était conservée dans une coquille.

[2] C'est le nom donné à des os longs de cerf ou de renne chargés de sculptures variées et percés d'un certain nombre de trous. Il est difficile de dire

tantôt d'ornements, tantôt de scènes de chasse, de figures d'hommes ou d'animaux. Nous citerons une femme très velue, dans un état de grossesse avancée, couchée entre les jambes d'un cerf, et un jeune homme chassant un aurochs. L'aurochs a la tête basse, le poil hérissé, les cornes menaçantes, les naseaux très ouverts, la queue relevée et arquée; l'homme est nu; la forme de sa tête est ronde, les cheveux sont relevés sur le sommet du crâne, le menton est orné d'une barbiche, toute la physionomie respire la joie et l'excitation de la chasse. Mentionnons encore, parmi nombre d'autres, les trois têtes de chevaux que M. Piette [1] vient de trouver dans la grotte du Mas d'Azil et le bâton de commandement de Montgaudier, qui porte d'un côté deux phoques et de l'autre des anguilles; les phoques surtout sont d'une exécution remarquable; elle paraîtra plus remarquable encore si l'on songe aux misérables outils à la disposition du troglodyte.

Les gravures ou les sculptures en ronde bosse venues jusqu'à nous n'ont été trouvées que dans une zone très limitée comprise entre la Charente et les Pyrénées. Partout ailleurs les essais sont informes. Je ne connais qu'une exception; la grotte de Thayngen, située aux confins de la Suisse et du grand-duché de Bade, a donné une vingtaine d'os portant des figures d'animaux tracées avec un incontestable talent. Le renne au pâturage est probablement le spécimen le plus intéressant de l'art des troglodytes, de cet art qui apparaît un instant pour disparaître presqu'aussitôt, sans que nous puissions donner à ces artistes, ne leur refusons pas ce nom, soit des ascendants, soit des descendants.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des objets dus à l'industrie de l'homme. Ils affirment sans doute son existence par le plus incontestable des témoignages; mais il est d'autres preuves qui lèveraient toutes les hésitations, s'il pouvait en subsister. Sur plusieurs points, des ossements humains ont été mis au jour, et déjà il est possible de distinguer des types différents parmi les troglodytes qui, dès ces temps reculés, ont vécu successivement ou simultanément en Europe. La race de Canstadt [2], à en juger par la faune dont les

leur véritable destination. M. S. Reinach les regarde, peut-être avec raison, comme des trophées de chasse.

[1] On a pu voir à l'Exposition, dans les belles collections de MM. Piette et Massenat, les productions artistiques des troglodytes du midi de la France.

[2] Nous conservons les noms et les classifications donnés par deux savants éminents, MM. de Quatrefages et Hamy. Peut-être l'avenir apportera-t-il quelques modifications. Ainsi, l'ancienneté du crâne de Canstadt est aujourd'hui très contestée, à tort croyons-nous. Il a été trouvé au

débris étaient mêlés aux siens, est probablement la plus ancienne de toutes. Ses représentants étaient de taille moyenne, très robustes, au crâne dolichocéphale [1]. Le front était étroit, fuyant, la mâchoire prognathe, les arcades sourcillères très saillantes, les os crâniens d'une énorme épaisseur, ce qui réduisait d'autant la capacité du crâne [2]. Si ces hommes avaient à lutter péniblement contre les difficultés de la vie, ni ces luttes ni ces difficultés n'empêchaient leur expansion, car nous les retrouvons du Danube à la Seine, de l'Italie à la Scandinavie. Puis ils disparaissent peu à peu, se fondant sans doute dans les races nouvelles qui envahissent l'Europe et leurs représentants actuels, ou pour mieux dire les races qui rappellent le plus leurs caractères physiques seraient aujourd'hui les Eskimos, les Boschismen et quelques tribus australiennes, celles notamment qui vivent aux environs de Port-Adélaïde.

La race de Cro-Magnon était dolichocéphale comme celle de Canstadt ; sa taille était plus élevée ; le vieillard qui lui a donné

commencement du siècle dernier. Depuis ce moment, on en connaît huit autres attribués à la même race.

[1] On appelle crânes *dolichocéphales* ceux où le diamètre antéropostérieur est plus long que le diamètre transversal; crânes *brachycéphales* ceux où les deux diamètres se rapprochent comme chez les Chinois et les Tartares. L'indice céphalique est le rapport entre la longueur et la largeur de la tête. On l'obtient en multipliant par 100 le second diamètre et en le divisant par le premier. Ce calcul donne 75 comme indice céphalique maximum des crânes dolichocéphales et 83 comme indice minimum des crânes brachycéphales. Entre les deux se placent de nombreuses divisions; nous citerons seulement les *mésaticéphales* dont l'indice varie entre 77 et 80.

[2] Pour une certaine école, la capacité crânienne, le poids du cerveau, la richesse des circonvolutions sont les causes uniques de la supériorité intellectuelle. Nous ne pouvons entrer ici dans les développements que la question comporterait; contentons-nous de remarquer que la capacité crânienne des troglodytes de Cro-Magnon était de 1590 centimètres cubes, et que celle des Parisiens modernes, si fiers de leur prétendue supériorité, n'est, selon les tableaux de Broca, que de 1558 centimètres cubes. Quant au poids, il suffit de dire que le poids moyen du cerveau d'un blanc est de 1410 grammes, que celui de Gambetta ne pesait que 1160 grammes (*Bull. soc. Anthr.*, 3 juin 1886) et celui de Pranzini 1280 grammes. Les circonvolutions de ces deux cerveaux étaient également pauvres. Or, qui peut nier que Gambetta ne fût, par certains côtés tout au moins, un homme supérieur, et le misérable Pranzini était assurément doué de facultés remarquables. Nous ne saurions non plus affirmer que les autres caractères des hommes de Canstadt appartiennent nécessairement à une race inférieure. Gœthe, Locke, Shakespeare, le cardinal de Richelieu, Weber, l'impératrice Catherine II, avaient le front étroit et fuyant; Kant était plagiocéphale, Beethoven prognathe; Darwin avait les arcades sourcilières très proéminentes. Il serait facile de multiplier ces exemples; ils justifient nos réserves.

son nom mesurait $1^m,80$; l'homme de Menton était plus grand encore. Tout, chez les troglodytes de Cro-Magnon, indique la force et l'agilité ; la capacité crânienne est considérable, et, si l'on peut se fier à ce caractère, leur intelligence aurait été très développée. Nous rencontrons leurs plus anciennes traces dans le sud-ouest de la France ; de là ils rayonnent en Italie, en Afrique. Nous les trouvons aussi sur les bords de la Saône et de la Seine, à Engis et à Engihoul, en Belgique ; et les Basques, les Guanches des îles Canaries, peut-être aussi les Kabyles du Djurdjura, ceux du moins restés en dehors des métissages nègres, arabes ou turcs, conservent jusqu'à nous leurs principaux caractères.

Au nord de l'Europe vivait la race de Furfooz, contemporaine de celle de Cro-Magnon, peut-être même moins ancienne, mais à coup sûr présentant avec elle de notables différences. Elle fut découverte pour la première fois vers 1866, sur les bords de la Lesse, en Belgique, par M. Dupont. Les hommes de Furfooz sont plus petits que ceux de Cro-Magnon, et même que ceux de Canstadt; leur taille se rapproche de celle des Lapons actuels; mais cette stature réduite n'excluait ni la vigueur ni l'agilité nécessaires aux populations sauvages. Les os des membres et du tronc sont robustes, et les saillies, les dépressions de la surface, accusent un développement musculaire très prononcé [1]. Le crâne caractérisé par le faible volume des os est arrondi, petit surtout dans ses parties antérieures, le front est bas, la voûte peu élevée, la face étroite [2]. C'est vers la fin des temps paléolithiques, à une époque où les grands pachydermes, les grands carnassiers, ont quitté la Belgique, que les hommes de Furfooz y paraissent pour la première fois.

Enfin, durant les diverses périodes que nous venons de résumer, une quatrième race brachycéphale pure se montre en Europe ; elle vit sur les bords de la Seine et de la Marne; ses débris se rencontrent aussi dans le lœss du Danube et dans les marnes irrisées de la Saône, où la présence du mammouth semble attester sa haute antiquité.

Telles sont les conclusions que les recherches poursuivies de nos jours avec grande ardeur et grande science permettent de poser. Ont-elles, au point de vue de l'origine de l'homme, le carac-

[1] De Quatrefages, *l'Espèce humaine*, p. 251.

[2] Une particularité remarquable de la race de Furfooz est la fréquence de la perforation olécrânienne. Dans les cimetières actuels de Paris, on ne la rencontre guère que sur 4 pour 100 environ des squelettes; dans les sépultures néolithiques, elle varie de 15 à 25; chez les hommes de Furfooz, elle dépasse 30 pour 100. (Broca, *Association française pour l'avancement des sciences*. Le Havre, 1877.)

tère que certains anthropologistes veulent leur donner? Nous ne le pensons pas et nous ne pouvons attacher la même importance que nos savants collègues à la différence des types. Il est rare de rencontrer des types purs; les types les plus dissemblables, et c'est le point faible de leur argumentation, se rencontrent chez des hommes gisant dans la même grotte, sous le même tumulus, confondus dans la mort comme ils avaient été confondus dans la vie. C'est là un fait constant en Europe; nous le voyons aux époques historiques, nous le constatons déjà dès les temps les plus reculés, et il est impossible de l'expliquer uniquement par des immigrations, par des mélanges répétés. N'est-il pas plus rationnel de conclure que le type d'une race subit des altérations partielles plus ou moins prononcées, par suite de l'action prolongée du climat, de la nourriture, du genre de vie, de la sélection naturelle [1]? Le type primitif réapparaît de temps à autre par voie d'atavisme ou d'hérédité; mais la permanence ne se maintient que lorsque les populations continuent à vivre dans des conditions invariables, ce qui est à peu près impossible durant une longue suite de générations. Ajoutons que les altérations restent toujours renfermées dans des limites infranchissables; rien n'autorise à y voir des modifications de l'espèce ou de la race, et la conclusion de M. de Quatrefages, dans son beau livre sur l'*Espèce humaine* [2], restera éternellement vraie : « Dolichocéphale ou brachycéphale, dit-il, grand ou petit, ortognathe ou prognathe, l'homme quaternaire est toujours homme dans l'acception entière du mot. Toutes les fois que ses restes ont permis d'en juger, on a trouvé chez lui le pied, la main qui caractérisent notre espèce; la colonne vertébrale a montré la double courbure à laquelle Lawrence attachait une si haute importance et dont Serres faisait l'attribut du règne humain, tel qu'il l'entendait. Plus on étudie et plus on s'assure que chaque os du squelette, depuis le plus volumineux jusqu'au plus petit, porte avec lui, dans sa forme et dans ses proportions, un certificat d'origine impossible à méconnaître. »

Nous ne prétendons nullement nier, cependant, que le mélange de races immigrantes n'ait été aussi un des facteurs de la modification du type primitif. Malheureusement, la science est, actuellement, impuissante à nous apprendre quels sont, aux temps quaternaires, ces immigrants, comme elle l'est à nous dire quels sont les hommes qui, les premiers, ont peuplé l'Europe. Nous reviendrons

[1] Virchow, *Beitrage zur Physisch-Anthropologie der Deutschen.* Berlin, 1876. — Voy. aussi *Archiv für Anthr.*, t. V.

[2] 2e édition, Paris, Germer-Baillière, Paris, 1877.

sur ce point en parlant des premières immigrations que nous parvenons à connaître.

Les temps que nous venons de résumer sont caractérisés par un fait dont l'importance est considérable. Les hommes ignoraient complètement l'usage des métaux. Nous ne trouvons nulle trace de leur emploi, ni dans les cavernes ni dans les stations les plus anciennement habitées. Les armes, les outils, les ornements, toujours tirés de la pierre, apportent, à cet égard, une preuve péremptoire, et c'est à juste titre que l'on désigne ces temps sous le nom d'*âge de pierre*. Rien ne permet de préciser, même d'une manière approximative, leur durée, mais tout porte à croire qu'elle dépasse de beaucoup celle généralement admise jusqu'à nos jours. Il serait facile de citer de nombreux faits à l'appui de la théorie nouvelle; nous nous bornerons à un seul, il paraît concluant.

Aux plus anciennes périodes géologiques, l'Angleterre, selon Lyell, était rattachée au continent [1]. La Manche, le canal de Bristol n'existaient pas, et la superficie de la mer du Nord était bien différente de sa superficie actuelle. La forêt de Cromer, dans le Norfolk, aujourd'hui recouverte par l'Océan, était en pleine végétation; les éléphants et les rhinocéros, les lions et les tigres la parcouraient librement. A cette période d'émergement succède une période d'affaissement qui coïncide avec une grande extension des glaciers. Tout le pays au nord de la Tamise [2], la Belgique, la Hollande, une partie notable de la Suède, sont immergés. Les coquilles marines trouvées sur les montagnes, souvent à une grande hauteur, restent les témoins irrécusables des changements accomplis [3]. Toute vie a disparu dans les régions du Nord; la nature est morne et déserte; seules, quelques îles émergent du sein des eaux et forment un archipel que viennent battre les vagues de l'Océan, là où s'élèvent aujourd'hui les populeuses cités de la Grande-Bretagne. De nouvelles oscillations surviennent; l'émergement des terres égale, s'il ne dépasse, celui de la première

[1] Le caractère analogue des dépôts de deux côtés du détroit, la concordance des couches de craie et des nappes de cailloux roulés qui les recouvrent, l'identité de la composition minéralogique, celle de la faune mammalogique ne peuvent laisser de doutes à cet égard.

[2] Un géologue éminent, sir H. de la Bèche, assure que l'Écosse était à ce moment à 2000 pieds, plus de 600 mètres, au-dessous de son niveau actuel. (*Theoretical Researches*, London, 1834, p. 190.) — Des calculs semblables portent à cette même époque, à plus de 1300 pieds l'affaissement du pays de Galles.

[3] Hérodote remarquait déjà la présence, sur les plus hautes montagnes de l'Égypte, de coquilles qui indiquaient la présence de la mer dans des temps inconnus.

période continentale. On a recueilli, à 15 milles au delà de Chichester, des blocs erratiques en syénite, en granit, en serpentine, arrachés des flancs de la Normandie ou de la Bretagne, et, vraisemblablement, la Tamise était un affluent du Rhin. C'est à ce moment que Lyell et d'autres géologues placent la première apparition de l'homme sur le sol de l'Angleterre. Ses migrations l'ont amené dans ces terres inconnues. Les cavernes, comme Kent's-Hole, Victoria Cave, la grotte de Treimerchion, au Pays de Galles, bien d'autres encore, étaient sa demeure. Il a eu à subir les mêmes vicissitudes, à soutenir les mêmes luttes que ses contemporains du Sud. Comme eux, il a vécu au milieu des grands fauves et des grands pachydermes; il a laissé les mêmes témoins de son industrie, de sa vie de chaque jour, et tout montre qu'il était arrivé à une civilisation assez semblable à la leur. Des différentes hypothèses mises en avant pour expliquer le peuplement de la Grande-Bretagne, celle-ci est certainement la plus plausible; si nous l'admettons, il faut aussi admettre qu'un être humain, semblable à nous, a vu le pays où il avait établi sa demeure se séparer lentement du continent et prendre, peu à peu, la configuration qu'il ne devait plus perdre.

Ces oscillations de l'écorce terrestre ne sont pas pour nous surprendre [1]. Elles se sont poursuivies durant les temps que l'histoire permet de connaître, et des terres, manifestement immergées dans le passé, sont aujourd'hui bien au-dessus du niveau des mers [2].

L'Afrique montre un ensemble de plages soulevées, qui constituent comme un cordon continu sur les rivages de la mer Rouge, de la Méditerranée et de l'océan Atlantique jusqu'au golfe de Guinée [3]. Darwin a recueilli des épis de maïs enfouis dans une plage péruvienne, à 85 pieds au-dessus du niveau de la mer. Nous constatons les mêmes phénomènes en Europe. Le sol s'élève en Suède depuis Fredericia jusqu'à Abo en Finlande, et il a été reconnu que le fond du golfe de Bothnie, qui se reliait jadis à la mer Blanche, s'est soulevé graduellement [4]. Ce soulèvement serait plus rapide encore en Russie, si nous acceptons les conclusions de Keyserling et de sir Rodrick Murchison. Ils ont recueilli, sur

[1] M. de Lapparent a traité la question, dans ce recueil même, avec sa supériorité accoutumée. (Voy. *le Niveau des mers et ses variations. Correspondant*, 10 juillet 1886, et *Bul. soc. géol. de France*, 1886, p. 368 à 383.)

[2] Daubrée, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1885.

[3] Pomel, *Association française pour l'avancement des sciences*. Montpellier, 1879.

[4] Jules Girard, *les Dénivellations littorales de la péninsule scandinave, d'après les vérifications de* 1884. (*Bull. soc. Géog.*, 1885.)

les bords de la Dwina et de la Vaga, à 25 milles au sud de la mer Blanche, des amas de coquilles marines encore revêtues de leurs brillantes couleurs. Il en est de même en Sibérie, et l'île de Diomida, reconnue en 1760 à l'est du cap Sviatoj, était complètement reliée au continent, lorsqu'elle fut visitée, soixante ans plus tard, par Wrangel [1].

Les faits contraires ne sont pas moins certains. Le professeur Cook, directeur de la géologie de l'État de New-Jersey parle de l'immergement progressif de la côte de l'Atlantique depuis le Groënland jusqu'aux Carolines. Le rivage méridional de l'Angleterre éprouve des dénivellations considérables, mais malheureusement si compliquées que leur étude est encore peu avancée [2]. Sur plusieurs points, on a reconnu des forêts enfoncées de 20 mètres au-dessous du niveau de la mer, et il a été recueilli des ossements humains à 12 mètres plus bas que la limite des hautes mers. Le phénomène est général et les recherches poursuivies de nos jours ont montré que, depuis les premiers temps où nous puissions remonter, un mouvement lent et continu d'affaissement se produisait sur la partie du littoral européen comprise entre la péninsule danoise et le golfe de Gascogne. Il est facile de le constater le long de nos côtes normandes et bretonnes; des forêts, des voies romaines, des villages prospères, ont disparu sous les flots. Dans la Vendée, des mégalithes élevés par l'homme ont été submergés à la suite d'un abaissement des terres, et cela par un mouvement si lent que les pierres n'ont même pas été déplacées [3]. Les anciens plans de Saint-Jean-de-Luz montrent que les maisons qui existaient lors du mariage de Louis XIV sont envahies par l'Océan [4]; leurs fondations, restées debout comme les témoins du passé, sont encore visibles à marée basse. Ce n'est pas seulement en Europe que ces faits s'observent; nous avons cité l'Amérique; dans les îles Sandwich, un affaissement important a commencé vers 1868; les habitants qui vivaient au bord de la mer ont vu leurs cases submergées; ils se livrent aujourd'hui à la pêche là où ils pais-

[1] Middendorf, *Reise in dem äussersten Norden und Osten Siberiens wahrend der Jahre* 1843-44. Saint-Pétersbourg, 1847-1859.

[2] Gardner, *Geological Magazine*, 1887.

[3] Charrier-Filon, *l'Ile de Noirmoutiers*. (*Bull. acad. des insc.*, 1881, p. 295.) — A. Chevremont, *les Mouvements du sol sur les côtes occidentales de la France, et particulièrement dans le golfe normanno-breton.*

[4] Lorsque j'étais préfet des Basses-Pyrénées, je me suis intéressé vivement à la construction d'une digue destinée à protéger Saint-Jean-de-Luz. Mais, ni les ingénieurs ni moi, nous ne nous faisions illusion sur l'avenir; on peut retarder l'inévitable catastrophe, mais la ville est destinée à disparaître.

saient, il y a peu d'années encore, leurs troupeaux, et Wallace[1] raconte que les îles Kaioa s'enfoncent dans les flots et que le navigateur peut encore apercevoir les arbres chargés de leur dernière végétation.

Il est incontestable que les mouvements telluriques sont, en général, d'une extrême lenteur[2]. Dans une séance récente de l'Académie des sciences[3], M. Bouquet de la Grye, reprenant tous les calculs anciens, nous apprenait que l'affaissement annuel au Havre était de 5 millimètres, ce qui donnerait 50 centimètres par siècle; il est un peu plus faible, si je ne me trompe, à Cherbourg. M. Daubrée nous dit à son tour que, de 1730 à 1849, l'émersion verticale de la Suède n'a été que de 915 millimètres. La nature obtient de prodigieux résultats par des causes faibles en apparence mais agissant sans relâche. Est-il besoin, au milieu de tant d'exemples, de rappeler ici le rôle des vers de terre qui, par leur incessante activité, remuent et renouvellent le sol[4], ou bien celui plus frappant encore des zoophytes, à qui sont dues les puissantes assises de calcaire qui s'élèvent partout sur notre continent.

Mais, par ce qui se passe sous nos yeux, pouvons-nous apprécier ce qui se passait aux temps géologiques? Avons-nous le droit de conclure que les forces que nous voyons à l'œuvre agissaient dans les mêmes limites? Cela est possible, mais nous ne pouvons rien affirmer. Si une extrême circonspection s'impose, tout permet cependant de croire que la disruption de l'Angleterre et du continent s'est faite lentement et graduellement. Les géologues ne constatent aucun mouvement brusque ou violent; il a donc fallu un nombre considérable de siècles pour que la séparation fût complète, et l'homme a certainement vécu durant une partie tout au moins de ces siècles.

Est-ce à dire pour cela, avec M. de Mortillet[5], que l'homme

[1] *The Malay Archipelago.*

[2] Le contraire peut être quelquefois vrai. Ainsi M. Severtzof a démontré que la région montagneuse qui borne le Pamir au sud-est est due à une série non interrompue de soulèvements dont aucun n'a occupé une longue durée de temps.

[3] Le 7 janvier 1889.

[4] Darwin, *Formation of vegetable Mould through the Action of Worms.*

[5] *Le Préhistorique*, 1re édition. Paris, 1883, p. 627 et suiv. — Voy., dans le même sens, marquis de Saporta, *l'Homme préhistorique* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1883). — « Lorsque M. de Mortillet attribue une durée de 222 000 ans, dont 100 000 pour le Moustérien seul, aux quatre phases de la période paléolithique, il abandonne le terrain de la science pour celui de la fantaisie, où la critique doit renoncer à le suivre. » (S. Reinach, *Description du musée de Saint-Germin-en-Laye*, p. 178.)

quaternaire a précédé de 222 000 ans l'époque historique? Nous nous refusons absolument à l'admettre, et les témoignages invoqués nous paraissent bien faibles. Depuis longtemps les anthropologistes américains rejettent les calculs fondés sur les zones concentriques provenant de l'accroissement annuel des arbres. Quel est le végétal, d'ailleurs, qui remonte à une antiquité assez haute pour nous servir de point de repère? Le Danemark cherche un chronomètre scientifique dans ses tourbières. On y reconnaît bien trois niveaux archéologiques distincts régulièrement superposés. Ils ont fourni les éléments d'une chronologie relative, industrie de la pierre à la base, industrie du bronze au milieu, industrie du fer au sommet. Ce sont là des découvertes intéressantes, mais la formation de la tourbe dépend de trop de causes variables pour qu'il soit possible d'en tirer des conclusions assurées. Celles que les savants suisses espéraient devoir à leur palafittes, au progrès ou au retrait de leurs lacs, ne sont pas plus précises. Il en est ainsi pour la station de la Tène[1], dont on avait singulièrement abusé. Pour appuyer une hypothèse sur les deltas formés à l'embouchure des fleuves par les sables et les limons qu'ils charrient dans leur cours, il faudrait omettre deux facteurs importants, l'action des courants marins et les changements de direction du bras du fleuve lui-même. M. Horner se fonde sur les dépôts du Nil à Memphis. Le piédestal d'une statue colossale de Rhamsès était entouré, en 1850, d'un dépôt formé par le limon du fleuve mesurant $2^m,90$ d'épaisseur. D'après Lepsius, le règne de Rhamsès remonte à 1361 ans avant notre ère; le dépôt moyen aurait donc été de 9 centimètres par siècle. Un sondage pratiqué auprès du piédestal et poussé jusqu'au sable du désert a montré que le limon déposé antérieurement à l'érection de la statue avait une épaisseur de $9^m,60$. Un fragment de brique cuite a été rencontré au niveau du sable; les calculs précédents lui donneraient une antiquité de 13 496 ans. Ces chiffres n'ont rien pour nous arrêter; mais qui peut dire comment ce fragment de brique est arrivé là où on l'a trouvé; tous ceux qui ont assisté à des fouilles savent combien toute appréciation, quand elle repose sur une seule pièce est délicate. C'est une difficulté de plus à ajouter à celles qui entourent ces questions.

[1] La Tène, sur le lac de Neufchâtel, fut longtemps considérée comme une station lacustre, mais une exploration plus complète, favorisée par le dessèchement d'une partie du lac, a permis de reconnaître un oppidum ou camp retranché où les Helvètes, avant et après l'occupation romaine, surveillaient la route de Genève à Vindonissa. (A. Bertrand, *Bull. acad. des insc.*, 1884, p. 55.)

Les stalagmites de Kent's Hole en Angleterre recouvrent à la fois des objets romains et des instruments en silex. M. Vivian, en mesurant l'épaisseur des couches, reporte au delà de trois cent mille ans le dépôt des plus profondes, de celles où gisaient les silex travaillés par l'homme. Mais les eaux incrustantes n'étaient-elles pas plus chargées de calcaire qu'elles ne le sont aujourd'hui? C'est ce qu'il faudrait démontrer avant de lancer des chiffres aussi complètement fantastiques [1].

C'est surtout par l'apparition et la disparition des grands mammifères et par l'extension des glaciers que M. de Mortillet appuie les calculs qui lui paraissent les plus sûrs. Nous n'avons pas d'exemple, dit-il, soit de l'apparition, soit de la disparition des grandes espèces animales depuis les temps historiques, qui remontent à plus de six mille ans. Or, pendant le quaternaire, nous voyons successivement apparaître et disparaître de nombreuses espèces et, pour ne citer que cet exemple, l'*Elephas primigenius* remplace l'*Elephas antiquus*, le *Rhinoceros tichorinus*, le *Rhinoceros Merckii;* puis l'un et l'autre disparaissent à leur tour. Sans doute, ces faits sont importants; nul ne prétend le contester, mais est-il permis d'en conclure que les temps historiques ne sont rien auprès des longues séries d'années nécessaires pour que de pareils changements dans la faune aient pu s'accomplir, alors que nous ignorons absolument les causes, probablement multiples, qui ont présidé à ces changements.

L'extension des glaciers alpins exige un temps considérable. Ils transportent des blocs erratiques sur une longueur qui varie entre 110 et 280 kilomètres. La vitesse maxima de ces glaciers atteint 63 mètres environ, mais la vitesse des glaciers quaternaires, sur une pente en moyenne cinq fois moins forte, devait être cinq fois moins rapide. En admettant ce calcul, un bloc erratique aurait mis plus de vingt mille ans pour arriver du mont Blanc à la vallée du Rhône. Si l'on ajoute à la période d'extension des glaciers celle de leur retrait, qui a dû être non moins longue, puis celle de l'époque préglaciaire, on ne trouvera pas exagéré, dit le marquis de Saporta, le chiffre de plus de deux cent mille ans pour la durée des temps quaternaires durant lesquels l'homme a vécu. Mais, répondrons-nous, s'il est permis d'affirmer que l'homme a vécu en

[1] Un journal anglais rapportait récemment qu'en relevant des tuyaux placés depuis six mois et destinés à conduire le gaz à Pool's Hole, auprès de Brixton (Derbyshire), on les trouva incrustés d'une couche stalagmitique de plus de 3 millimètres d'épaisseur. A ce compte la couche atteindrait 1 mètre au bout de cent soixante ans. Que deviennent donc les calculs de M. Vivian?

Europe pendant le quaternaire, pouvons-nous prétendre avec la même assurance qu'il a vécu sur notre continent durant toute cette période? Pouvons-nous même dire qu'il a traversé l'époque glaciaire? Je serais, pour ma part, fort embarrassé de fixer le moment précis de son arrivée. Est-ce durant la première extension des glaciers? Est-ce durant leur retrait? Ne serait-ce pas plutôt pendant une de ces périodes de réchauffement que nous constatons? Chacune de ces hypothèses est possible et chacune a été défendue avec talent, mais aucune n'est susceptible de preuve certaine. « Les estimations chronologiques relatives à l'apparition de l'homme pèchent par la fragilité ou l'incertitude des données qu'elles mettent en œuvre », dit avec raison M. S. Reinach [1]. « Nous n'essaierons pas, ajoute M. Cartailhac [2], d'évaluer en années ou même en siècles l'âge auquel remonte la race ou les races inconnues qui ont laissé dans notre pays ces vestiges de leur séjour. Nous n'avons aucune base pour en faire le calcul. Tant que nous ne serons pas sortis des périodes géologiques et arrivés au moment où l'histoire enregistre les événements, nous serons incapables de fournir des dates [3]. »

Nous nous associons pleinement à ces conclusions. L'homme est probablement plus ancien sur la terre qu'on ne l'admettait jusqu'à présent. Quant à supputer le nombre de siècles qui se sont écoulés depuis son apparition, cela nous est impossible aujourd'hui, cela nous sera probablement toujours impossible. La vraie science procède en établissant les faits, en les rattachant les uns aux autres par des relations immédiates, et en appuyant ainsi des hypothèses qui puissent tenir debout. Si l'on veut aller plus loin ou plus vite, on risque de tomber dans ce qui a été appelé, avec trop de dédain peut-être, *le roman préhistorique*.

L'origine des races quaternaires est plus difficile encore à établir que la date de leur arrivée dans nos régions. Les deux questions, d'ailleurs, se lient essentiellement. Le marquis de Saporta, chez qui une science profonde n'exclut pas toujours une brillante imagination, place, contrairement à toutes les traditions reçues, le centre de la création dans les régions circumpolaires. « La race humaine, dit-il [4], s'est étendue de l'intérieur du cercle polaire

[1] *Description du Musée de Saint-Germain*, p. 71.

[2] *La France préhistorique*, p. 51.

[3] Dans un autre ordre d'idées, M. de Lapparent (*Traité de géologie*, 2e édition, p. 1283) écrit : « C'est faire peu d'honneur à l'intelligence humaine de laisser dans le même état de barbarie pendant des centaines ou même pendant des dizaines de mille ans, l'homme qui avait déjà su tailler les silex de Saint-Acheul. »

[4] *L. c.*, p. 87.

arctique à la Terre de Feu, du pays des Samoyèdes à l'île de Van-Diemen, du cap Nord au cap Africain. Ce n'est, continue-t-il avec enthousiasme, qu'après les plus merveilleuses découvertes, à l'aide des plus puissantes machines de navigation, moyennant les entreprises les plus hardies et les plus aventureuses, que l'homme civilisé a pu se flatter enfin d'être allé aussi loin que l'homme enfant dans un âge que son éloignement dérobe à tous nos calculs. C'est là une hypothèse qu'il importe d'examiner d'autant plus sérieusement, que c'est aussi de l'extrême nord qu'une nouvelle école prétend faire venir les races aryaques dont nous aurons à nous occuper dans la suite de cette étude.

Nous avons dit qu'à l'époque tertiaire et, sans doute aussi, aux débuts de l'époque quaternaire, les régions arctiques étaient couvertes d'une végétation vigoureuse. Tous les explorateurs qui abordent avec un si indomptable courage ces régions deshéritées, sont unanimes pour raconter la masse des végétaux fossiles amoncelés depuis des siècles au Groënland, au Spitzberg, à la terre de François-Joseph, et jusqu'au Grinnel'sLand par 80 degrés de latitude nord, le point extrême où l'homme est arrivé. C'était bien là une végétation locale, attestée par des troncs encore en place, par des bourgeons, des fleurs à toutes les phases de floraison, des fruits à tous les degrés de fructification. De vastes forêts de chênes, de sequioas, de magnoliers, de platanes, s'étendaient jusqu'au pôle; elles ressemblaient aux forêts actuelles de la Californie, à 25 ou 30 degrés plus au sud. Le climat tempéré que ces arbres affirment se maintint longtemps avec un refroidissement graduel. Les bulles des papes montrent qu'au dixième siècle il y avait au Groënland des missions danoises. Durant les siècles suivants, ces côtes, aujourd'hui si inhospitalières, étaient le siège de colonies prospères; on y comptait deux villes avec des cathédrales, quatre monastères, trois maisons royales, et les Archives du Vatican conservent le nom de dix-sept évêques antérieurs au quatorzième siècle. Des indices nombreux témoignent qu'à la même époque le climat de certaines parties de l'extrême-nord de l'Amérique était moins rigoureux que de nos jours. Le docteur Hayes a rapporté des coraux, des fossiles qui montrent les mers, aujourd'hui couvertes d'un manteau de glace, peuplées de zoophytes et de polypiers. Sous l'influence d'un froid chaque jour plus intense, toute vie s'est éteinte, et les régions arctiques ont pris, probablement pour toujours, l'aspect morne et sombre qu'elles présentent actuellement[1].

[1] Au Spitzberg, la température moyenne de l'été, si ce nom convient à

Les hommes, à en juger par ce que nous savons de la végétation polaire, ont certainement pu vivre dans un climat probablement plus chaud que le climat actuel du centre de la France. C'est de là, selon M. de Saporta et son école, qu'ils auraient rayonné jusqu'aux extrémités de la terre. C'est du pôle que se sont précipités de nombreux essaims destinés à se pousser, à se remplacer tour à tour, jusqu'au moment où chacun de ces essaims, cantonné dans une région à part plus ou moins avancée vers le sud, s'y arrête pour revêtir ses caractères et ses aptitudes définitifs. Pour compléter sa théorie, notre savant confrère montre les émigrations se portant constamment vers le sud, comme si l'homme réclamait avant tout la chaleur, source, pour lui, de bien-être et de vie. « Elles ont donné naissance, dit-il, à des races dont les plus anciennes, celles qui, dans leur exode, s'avancèrent le plus loin, auraient aussi été les plus inférieures. Les races supérieures seraient celles qui, venues plus tard et localisées dans des conditions de climat particulièrement favorables, se seraient élevées graduellement jusqu'à atteindre, par le perfectionnement des facultés mentales et du bien-être matériel, cet état complexe qu'on désigne sous le nom de civilisation [1]. »

Si l'on peut expliquer ainsi l'infériorité des Boschismen, des Tasmaniens, des Fuégiens cantonnés à l'extrême Sud et séparés les premiers, d'après la théorie de M. de Saporta, du tronc commun, comment se rendre compte de l'infériorité presque aussi réelle des Eskimos et des autres peuplades du Nord qui auraient dû quitter les derniers leur patrie primitive et qui ne s'en seraient même jamais éloignés de beaucoup.

Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est là qu'une objection secondaire; ce que nous reprochons à la nouvelle théorie, c'est de n'être susceptible d'aucune démonstration. Toutes celles que donne M. de Saporta aboutissent à la conclusion que les régions polaires étaient habitables, non qu'elles aient été habitées : ce qui est bien différent. Des fouilles exécutées dans ces régions pourraient seules donner la preuve qui manque, et comme elles sont actuellement impossibles et qu'elles le seront probablement toujours, il faut nous résigner à l'éternelle hypothèse.

Elle est, selon son auteur, le seul moyen d'expliquer le peuplement simultané de l'Europe et de l'Amérique. Mais comme M. de Saporta admet les immigrations postérieures de races asiatiques venues par les îles Aléoutiennes, pourquoi les peuplades qui vivaient

une semblable saison, est de + 2°,4. Celle de l'Islande varie selon le point où l'observateur est placé entre 0° et + 4°.

[1] *L. c.*, p. 104.

en Amérique et en Europe à l'époque quaternaire ne seraient-elles pas arrivées par la même voie?

Le peuplement de l'Amérique n'offre pas à ce point de vue plus de difficultés que celui des îles de la Méditerranée. Si, d'ailleurs, l'homme était parti du pôle pour se cantonner dans les diverses régions du globe, les animaux qui l'entouraient ont dû suivre la même voie. Dès lors, comment expliquer la différence si absolue des deux faunes? Comment comprendre la présence en Amérique du mastodonte, du mylodon, du glyptodon, de tant d'autres mammifères étrangers à nos régions, et en Europe celle des rhinocéros, des hippopotames, des machairodus, inconnus en Amérique? Remontons plus haut encore, les découvertes récentes montrent dans le Far-West des mammifères qui frappent par leurs formes étranges, si différentes de celles qui nous sont familières. S'il faut admettre pour les animaux des centres séparés de création, que devient la théorie de M. de Saporta?

Il a raison cependant, quand il montre l'extrême difficulté d'expliquer par des immigrations les premières civilisations de l'Amérique. Les curieux rapprochements que l'on constate entre les diverses races de l'ancien continent et celles du nouveau monde ne viennent-elles pas de la conformité de l'esprit humain à la fois variable et possédant un fonds commun d'idées, d'instincts et de procédés? Ces similitudes, ajoute M. de Saporta [1], prouvent, si l'on veut, l'unité de l'homme; mais parce que l'Américain en inventant des méthodes, en créant des arts, en supputant la durée chronologique, aura rencontré des formules équivalentes à celles de l'Asiatique ou de l'Européen, il ne s'ensuit pas que ceux-ci les aient importés. Si quelques hommes isolés ont pénétré en Amérique, ils ont dû s'éteindre sans avoir exercé une grande influence, sur les races du pays. Mais si des tribus entières avec leurs arts et leurs idiomes, avec les traditions de leur industrie ont abordé sur le sol américain; si des relations suivies de commerce ou d'échange se sont établies avec des peuples plus avancés en civilisation, ce ne seraient plus alors d'obscurs indices que l'on rencontrerait mais des monuments entiers, des inscriptions exemptes d'incertitudes, des rapports languistiques incontestables. Tout cela est vrai; à quelque point de vue que l'on se place, les difficultés sont immenses, et la théorie de M. de Saporta ne peut pas plus les résoudre que toutes celles produites avant lui; elle ne lève aucune objection, elle ne dissipe aucun doute et après l'avoir étudiée, je ne puis que répéter le mot qui termine mon livre sur l'Amérique

[1] *L. c.*, p. 92 et suivantes.

préhistorique et que M. de Saporta veut bien rappeler : *The new world is a great mystery*, le nouveau monde reste un grand mystère. Le même mystère couvre l'origine des plus anciens habitants de l'Europe, et le mieux est d'accepter leur origine asiatique ; à défaut de preuve scientifique, elle est du moins fondée sur une tradition constante qui se trouve dans les plus vieilles légendes des peuples. Nous ne prétendons pas cependant dissimuler la portée de l'objection de Schlegel [1] : « Quand on recherche, dit-il, le pays d'origine d'un peuple, les routes qui l'ont mené à son séjour définitif et enfin l'époque à laquelle ces migrations se sont opérées, on est naturellement porté à interroger sur ces différents points la tradition populaire. Cette méthode offre de sérieux inconvénients; elle n'aboutira jamais qu'à une réponse incomplète ou fausse. Comment vouloir qu'un peuple jeune, ignorant encore l'écriture et passant à la vie sédentaire après de longues et pénibles pérégrinations, comment vouloir que ce peuple ait retenu après quelques siècles le souvenir de son ancienne patrie ? »

On s'est souvent demandé s'il était possible de saisir chez nos pauvres troglodytes quelques traces d'un culte, d'un fétichisme, d'un sentiment religieux quelconque, les portant soit à reconnaître un être supérieur à l'homme, soit à espérer après leur mort une vie différente de celle qui s'écoulait si misérablement pour eux. Nous n'avons jusqu'à présent que la preuve matérielle de leur existence, toute notion sérieuse sur leur état moral ou social nous échappe. M. de Mortillet cependant n'hésite pas à proclamer l'absence complète aux temps paléolithiques de toute religiosité : je prie mes lecteurs de me pardonner cet affreux barbarisme qu'une certaine école prétend mettre à la mode [2]. Selon lui, c'est au néolithique seulement que l'idée d'un Dieu apparaît, et cette idée a été la cause principale, sinon la cause unique de la longue dégradation de l'humanité, dégradation dont la science moderne s'efforce de la relever. On n'attend pas de moi que je refute de semblables assertions — les citer est déjà trop — je demande seulement par quels faits ceux qui les affirment prétendent les justifier. Tous ceux que nous connaissons leur donnent un complet démenti.

Le mort, dès les temps les plus reculés, était souvent déposé dans une sépulture ; auprès de lui on plaçait les objets qui pouvaient lui être utiles dans la vie nouvelle qui s'ouvrait pour lui. Partout et toujours nous voyons cette croyance attestée chez l'homme tout grossier qu'il fût encore, par ses rites funéraires.

[1] *De l'origine des Hindous. Essais historiques et littéraires.*
[2] *Le Préhistorique,* 1re édition, p. 475.

Les ossements humains datant de l'époque quaternaire sont excessivement rares; ceux provenant de sépultures, plus rares encore. Il est cependant permis de citer les deux squelettes de la grotte de Spy, auprès de Namur, que des fouilles récentes ont mis au jour et qui comptent assurément parmi les plus anciens connus. J'ai visité les lieux, aucun doute n'est resté dans mon esprit, l'homme et la femme avaient été déposés après leur mort dans la grotte qu'ils avaient habitée. Auprès d'eux, gisaient trois pointes de silex, témoins à la fois de leur vie et de leurs espérances. Dans le trou du Frontal, dit M. de Quatrefages [1], où la tribu des Nutons ensevelissait ses morts, on a trouvé mêlés aux ossements humains des coquilles perforées, des ornements en fluorine, des plaques de grès portant quelques faibles ébauches; il est évident qu'ils avaient été placés dans le caveau funéraire avec la pensée qu'ils serviraient aux défunts dans la nouvelle existence qui commençait pour eux. Les hommes de Baoussé-Roussé dans les Alpes-Maritimes, ceux de la grotte de Sordes aux confins des Basses-Pyrénées et des Landes, avaient été ensevelis avec leurs armes, avec leurs ornements les plus précieux; ne faut-il pas aussi voir là pour eux l'espérance d'une autre vie, où ils pourraient les utiliser? Citerons-nous encore les ossuaires dont M. Cartailhac [2] le premier a fait connaître la véritable destination. La famille ou la tribu auraient-elles pieusement recueilli les restes des leurs, si elles n'avaient vu dans ces tristes débris que la mort et la destruction?

Les objets si divers que les tombes recèlent et dont on ignore le véritable usage ne seraient-ils pas des amulettes destinées à protéger le défunt? Tant que l'on ne sera pas fixé sur la valeur de ces objets, dit avec raison M. S. Reinach [3], on ne saurait prétendre que les idées religieuses n'existaient pas.

A l'époque néolithique, les preuves abondent et aucun doute ne peut subsister sur les croyances religieuses des populations. Des divinités féminines grossièrement sculptées protègent les grottes du Petit-Morin, les vivants qui les habitent, les morts qui y reposent. Les mêmes divinités se voient sur les mégalithes de la Normandie et de la Provence, elles sont d'irrécusables témoins. Il en est de même des haches gravées sur les dolmens de la Bretagne et de celles en craie, en bitume, en bois, substances trop friables pour être utilisées, qui se rencontrent jusque dans les sépultures dolméniques les plus anciennes. Durant toute l'anti-

[1] *L'espèce humaine*, 2e édition, p. 255.
[2] *La France préhistorique*, pp. 105, 113, 120, 146.
[3] *L. c.*, p. 158 et 260.

quité, nous trouvons la hache avec une signification religieuse que l'on ne peut méconnaître.

Sir A. Layard a vu dans le palais de Nemrod, un bas-relief figurant un dieu portant une hache. M. de Longpérier [1] fait connaître la curieuse scène gravée sur un cylindre chaldéen; elle représente un personnage immolant un poisson devant une hache placée sur un trône semblable à celui des dieux assyriens. La hache était gravée sur le chaton d'une bague trouvée à Mycènes, par le Dr Schliemann. Dans le système hiéroglyphique égyptien, le mot *nouter*, dieu, est rendu par un signe qui rappelle la hache, et la hache d'Odin se voit sur les rochers de Kivrik [2]. Sur nombre de cippes gallo-romains on lit : *Dis manibus*, et plus bas sous une hache, *sub ascia dedicavit*. La hache, que nous rencontrons dès les temps les plus reculés et dont l'idée première nous échappe, est, à travers les âges, un symbole religieux ou superstitieux, consacré par le respect des générations qui se succèdent.

Les coupelles que l'on rencontre dans les régions les plus diverses, sur les rochers, sur les blocs erratiques, sur les parois des chambres mégalithiques sont-elles, comme on l'a supposé, les symboles d'un culte très ancien en l'honneur des dieux qui présidaient à la génération? Nous ne pouvons l'affirmer; nous savons seulement qu'aujourd'hui encore ces pierres sont l'objet de pratiques superstitieuses dont l'origine se perd dans la nuit des temps. On connaît celles des habitants de nos vallées pyrénéennes. Les paysans suisses, à certains jours de l'année, déposent leurs offrandes sur ces pierres, afin de détourner la colère des génies malfaisants [3], et les Scandinaves portent les leurs aux *Elfenstenars*, aux pierres des Elfes [4]. Suivant une tradition touchante, ces dons sont destinés aux âmes des morts qui errent dans l'espace jusqu'à ce qu'elles soient revêtues de nouveau d'un corps mortel.

Les crânes trépanés, dont nous avons déjà dit un mot, fournissent un argument d'un autre ordre. Broca, qui les avait particulièrement étudiés, était frappé d'en rencontrer souvent qui ne portaient aucune trace soit de maladie, soit de blessure. Ces individus avaient presque tous été opérés dans leur grande jeunesse; ils avaient longtemps survécu à l'opération, le travail de réparation facile à constater, ne laissait aucun doute à cet égard. Broca en

[1] *Œuvres complètes* publiées par G. Schlumberger, t. I, p. 170. — Voy. aussi Heuzey, *Revue archéologique*, 1887.

[2] Simpson, *Proceedings Society Antiquarians of Scotland*, t. VI, pl. V.

[3] *Revue archéologique*, 1864, 2e sem.

[4] J. Mestorf, *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1878, p. 277.

concluait que la trépanation était le signe d'une initiation religieuse et que celui qui l'avait subi acquérait un certain prestige, un certain renom, qui le suivaient durant sa vie, qui continuaient après sa mort. Une découverte postérieure allait justifier cette hypothèse. Les fouilles de la grotte de l'Homme-Mort (Lozère), donnèrent le crâne d'un homme qui, jeune encore, avait subi la trépanation et auquel, après sa mort, on avait enlevé de nombreuses rondelles crâniennes destinées à être conservées comme reliques ou portées comme amulettes. Puis, pour que le défunt pût paraître sans lésion apparente dans le monde nouveau où il allait entrer, on avait remplacé les fragments manquants par d'autres empruntés à un crâne étranger.

Il serait facile de multiplier ces exemples. Toujours et partout nous voyons profondément gravée dans le cœur de l'homme la conviction qu'une autre vie l'attend par delà la tombe. Nous croyons qu'elle existait chez le troglodyte blotti au fond de sa caverne, comme elle existe de nos jours chez le sauvage le plus dégradé des déserts de l'Afrique ou de l'Australie[1] : elle se perpétue à travers les siècles comme la suprême espérance de l'humanité.

Nous venons de résumer ce qu'il est possible de savoir sur les races qui les premières ont habité l'Europe; il faut maintenant rechercher les nouveaux éléments que les immigrations apportent, la nouvelle civilisation dont ces races étrangères ont été les initiatrices.

Marquis DE NADAILLAC.

La fin prochainement.

[1] M. de Quatrefages, dans son livre sur l'espèce humaine, a magistralement démontré qu'il n'est pas de race, si dégradée soit-elle, qui ne croie à quelques puissances surnaturelles, ennemies ou bienfaisantes, à la séparation de l'âme et du corps ainsi qu'à une autre vie par delà la tombe. L'athéisme ne se rencontre, pour ainsi dire, qu'à l'état erratique. C'est un simple accident qui n'affecte aucun groupe humain de quelque étendue.

LES COMMENCEMENTS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

EN DAUPHINÉ[1]

II

LES ÉTATS DU DAUPHINÉ

Ces réformes, pour devenir les lois de la province, devaient obtenir l'approbation royale. Le 28 septembre, les députés de Romans transmirent leur projet à Versailles et s'ajournèrent pour attendre la réponse du roi.

Mais ils n'auraient pas été eux-mêmes, s'ils n'eussent mêlé d'exigences leur soumission et pris des arrhes sur le consentement qu'ils sollicitaient. Ils fixent le délai dans lequel le monarque devra statuer : c'est le 1er novembre qu'ils se donnent rendez-vous à Romans pour y recevoir « sous le bon plaisir du roi » les lettres patentes d'homologation. Ils fixent la date à laquelle les nouveaux États seront réunis : « Sa Majesté est suppliée de les assembler le 15 novembre. » En attendant, ils commencent à appliquer les règles non encore consenties par le prince. L'une des plus importantes, à leurs yeux, est que dans les Etats l'élection donne toutes les places. La pensée que Louis XVI se réservera peut-être le choix du président les inquiète. On savait que l'archevêque de Vienne avait gardé la faveur royale. L'Assemblée résout de devancer le prince, en élisant celui qu'il se préparait à choisir. Elle se donnera aussi l'apparence d'imposer sa volonté au souverain : la liberté a ses parvenus, il ne leur semble posséder que les avantages dont ils peuvent faire montre. « Il est nécessaire que le président des Etats soit nommé avant leur convocation, pour qu'il puisse assister, en cette qualité, à leur première séance[2]. » Sous ce prétexte, l'Assemblée nomme elle-même l'archevêque de Vienne. Elle « espère de la justice du monarque qu'il voudra bien agréer son choix et confirmer, pour l'avenir, l'élection libre de toutes les places[3]. » L'archevêque témoigne, en habile homme, sa gratitude : « L'Assemblée, dit-il,

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 octobre 1889.
[2] *Procés-verbaux,* etc., p. 96.
[3] *Ibid.*

étant satisfaite de la façon dont M. Mounier a rempli les fonctions de secrétaire, elle pourrait le nommer secrétaire des États de la province pour leurs premières séances, et elle a droit d'espérer qu'ils auront égard à son vœu et voudront bien confirmer cette recommandation [1]. » L'Assemblée acclame Mounier. Au moment où les nouveaux Etats ne sont pas encore établis, les principaux dignitaires des Etats sont déjà installés : une autorité existe qui, si le souverain résiste au vœu de la province, pourra suppléer, au nom de la province, à l'autorité du souverain.

Enfin les Dauphinois se souviennent que, les Etats fussent-ils octroyés comme ils le réclament, les droits du Dauphiné demeureront incertains, tant qu'une justice impartiale ne sera pas l'arbitre des conflits entre les prétentions du roi et les franchises de la province. Par son dernier mot, l'Assemblée réclame cette dernière garantie « pour qu'on ne puisse douter de sa persévérance dans ses principes et dans les vœux qu'elle a déjà exprimés; elle supplie de nouveau Sa Majesté de retirer les édits enregistrés militairement le 10 mai dernier, de rappeler de leur exil les magistrats du parlement de Grenoble, et de rétablir les cours et les autres tribunaux de la province dans leurs anciennes fonctions [2]. »

Si les sujets dissimulent sous les anciennes formules de l'obéissance la nouveauté de l'esprit dominateur qui, à leur insu, les inspire, le souverain cache sous le langage de l'ancienne autorité les faiblesses d'un pouvoir réduit à obéir. Au moment où l'Assemblée formulait ses vœux, l'un était déjà exaucé. Dès le 12 septembre, l'agent des rigueurs contre les magistrats, Lamoignon, avait rendu les sceaux. Le 23 septembre, une déclaration royale rétablissait les Parlements. Le souverain soutenait la légitimité des changements qu'il avait voulu accomplir dans l'organisation judiciaire. Puis, ajoutait-il, « comme nous ne tenons essentiellement qu'au plus grand bien de nos peuples, aujourd'hui que le rapprochement des États généraux nous offre un moyen d'atteindre à notre but, avec cet accord qui naît de la confiance publique, nous ne changeons point, mais nous remplissons purement nos intentions en remettant nos dernières résolutions jusqu'après la tenue des États généraux. C'est par ce motif que nous nous déterminons à rétablir tous les tribunaux dans leur ancien état, jusqu'au moment où, éclairé par la nation assemblée, nous pourrons adopter un plan fixe et immuable [3]. »

[1] *Procès-verbaux*, etc., p. 96.
[2] *Ibid.* p. 97.
[3] *Archives parlementaires. Cahiers des États généraux*, t. I, Introduction p. 388.

Vain effort pour sauver la face. Après avoir conçu, en maître, des réformes et rêvé la gloire de la dictature bienfaisante, Louis XVI subordonnait à la permission de ses sujets les changements, et de tous les changements celui-là était le plus considérable. La mélancolie des espoirs déçus et la probité de la conscience toujours intacte se révélaient dans ces mots du roi : « Le bien est difficile à faire, nous en acquérons tous les jours la triste expérience, mais nous ne nous lasserons jamais de le vouloir et de le chercher [1]. »

Pour le Dauphiné, au contraire, le retour du Parlement était une victoire. Grenoble se prépara à la fêter. Le 11 octobre avait été fixé pour la rentrée du premier président. Le matin le clergé célébra un office solennel. A l'issue du service, cent quarante bourgeois « formés en trois compagnies » et « magnifiquement équipés et montés », partirent à la rencontre de M. de Bérulle, les régiments d'Austrasie et de Royal-Marine avaient fourni leurs musiques. Le cortège s'avança à trois lieues de Grenoble, à Voreppe. « Là commença un ordre de marche très imposant » et qui ne fut plus interrompu jusqu'à l'hôtel de la première présidence. M. de Bérulle y parvint après avoir parcouru les principales rues de la ville et au milieu d'un concours de peuple que l'escorte avait peine à contenir. Dans l'hôtel, même foule, et celle-là de personnages. Tout ce qui comptait dans la ville avait tenu à complimenter le Premier, et pour que rien ne manquât à l'éclat de sa revanche, on vit empressés autour de lui les officiers des mêmes troupes qui tentaient, quatre mois avant, de le saisir dans son hôtel, et M. de la Bove qui, à cette même place, était venu lui signifier les ordres d'exil.

Quand, le 20 octobre, le Parlement rouvrit ses portes, la solennité fut plus grande encore. Ceux qui remplirent cette première audience ne venaient pas lui demander, mais lui rendre justice. Les Conseils de Grenoble en robe « précédés des mandeurs et des pertuisaniers revêtus de leurs casaques à la livrée de la ville » offrirent les premiers aux magistrats « le tribut de la reconnaissance de tous les ordres de la capitale [2] ». A leur suite les députations des autres villes, des corps ecclésiastiques, judiciaires, bourgeois, défilèrent durant quatre heures aux pieds de la cour. Les chanoines de la cathédrale avaient fait une distribution de pain à tous les pauvres de la ville, en plusieurs quartiers des fontaines de vin coulaient aux frais de la municipalité, et par son ordre, la journée s'acheva en illuminations. Ce retour des exilés, fêté comme un avènement de souverain, leur donna lieu de croire qu'ils repre-

[1] *Archives parlementaires. Cahiers des États généraux,* t. I, Introduction, p. 388.

[2] *Cérémonial observé à la rentrée du Parlement, le* 20 *octobre* 1788. Procès-verbal du Conseil général de Grenoble. Champollion-Figeac, II, 56.

naient intacte l'ancienne autorité. La hauteur de l'orgueil satisfait éclate dans leur premier acte. En enregistrant la déclaration royale qui les rétablissait sur leurs sièges, ils ajoutent : « sans qu'on puisse induire du préambule ni d'aucune des dispositions de ladite déclaration qu'elle fut nécessaire pour rétablir ladite cour dans l'exercice de ses fonctions, que la violence seule avait suspendues. » Mais les louanges même apportèrent aussitôt au Parlement la preuve et la mesure du changement accompli dans l'esprit public. On les honorait moins pour avoir été durant des siècles les défenseurs du peuple que pour avoir voulu rendre hier à ce peuple le gouvernement de lui-même. Mounier, les haranguant comme magistrat de Grenoble, formula la pensée de tous : « On a vu souvent les cours souveraines, pour l'intérêt du monarque et de ses sujets, résister avec fermeté aux abus du pouvoir; mais il était réservé aux magistrats de ce siècle d'appeler la nation au soutien de ses droits, de la réveiller d'un long assoupissement. »

Les gens d'éducation et de fortune avaient seuls pris part à ces solennités. La masse du peuple n'y avait obtenu ni rang ni parole, elle avait été admise à voir, elle n'avait pas songé à agir. Le peuple avait déjà, et à sa manière, célébré sa fête le 18 septembre, à la chute du garde des sceaux, Lamoignon. Il prévit la suppression des édits dans la disgrâce de leur auteur et la joie ni la colère des foules ne savent attendre. A qui rendre hommage pour cette bonne nouvelle? A celui qui l'apportait. Le courrier et son cheval furent embrassés, caressés, conduits en triomphe par la ville. Comme la reconnaissance, la justice réclama ses droits : un mannequin revêtu d'une simarre et portant au dos les mots : « Traître au roi et à la patrie, » représenta le garde des sceaux révoqué. Il fut hissé sur une charette, traîné devant la cathédrale, le Parlement, l'hôtel de ville, pour y faire amende honorable, après quoi son poing fut coupé, lui-même brûlé en place publique, enfin, « ses cendres recueillies dans un pot de chambre et portées en cérémonie dans les latrines du palais[1]. » Dans les deux fêtes se révélait l'âme si différente des classes élevées et de la multitude. Les hommes de tradition et de savoir respectaient jusque dans leurs rêves de changement les anciens pouvoirs, et oubliaient, toujours prêts à la réconciliation, les paroles prononcées dans la lutte. La multitude qui, durant cette lutte, avait entendu ces pouvoirs s'accuser les uns les autres, commençait à perdre l'ancienne confiance dans ses chefs : avec la haine, la volonté de punir grandissait en elle et déjà ses plaisirs préférés étaient de verser le mépris sur la puissance,

[1] Faure, p. 271.

de défigurer par la grossièreté de ses ironies les rangs et les titres, dans ses jeux apparaissaient des images et comme un goût de supplices. Mais les bourgeois et les nobles, qui ne donnaient dans leurs plans politiques aucune autorité à la multitude, ne lui faisaient pas l'honneur de l'observer ni de la craindre.

II

Le 1er novembre, les députés des trois ordres se retrouvèrent à Romans. Les commissaires du roi remirent à l'assemblée un arrêt du conseil d'État, en date du 24 octobre. « Sa Majesté, y était-il dit, a remarqué, avec une parfaite satisfaction, les vues sages et bien combinées qui ont été suivies pour assurer une juste représentation des différentes parties de la province, et pour déterminer l'ordre des élections, leur renouvellement successif et l'organisation intérieure des États. Sa Majesté a approuvé, dans son entier et sans aucune modification, toute cette partie du plan arrêté dans l'assemblée de Romans [1] »

Louis XVI acceptait sans discuter les changements qui dépouillaient la couronne seule. Il discutait, sans les accepter, ceux qui lui paraissaient empiéter sur les droits des États généraux ou sur ceux des citoyens. Quand l'assemblée de Romans a établi un mode d'élection aux États généraux, elle a outrepassé sa fonction provinciale : il n'appartient à aucune partie du pays ni de décider pour elle seule, ni d'imposer à toutes les autres de quelle manière seront nommés les députés de la France, et chacune d'elles peut seulement, par ses vœux, aider à l'établissement de la loi qui doit être commune à toutes. Quand l'Assemblée a remis aux députés de la province la surveillance de la milice, elle a confié à un pouvoir qui représente des intérêts locaux un service national. Quand l'assemblée réclame pour les États de la province le droit de délibérer sur les lois avant leur enregistrement dans le Dauphiné, elle subordonne la volonté nationale à la sanction séparée d'une province. Quand, enfin, elle prétend confier aux États de cette province le droit de maintenir les privilèges du Dauphiné, elle élève un insurmontable obstacle à l'unité de gouvernement. Le roi « suspend sa décision sur les dispositions qui lui ont paru devoir être renvoyées à la délibération des États généraux [2]. »

C'est au nom de la liberté électorale qu'il conteste d'autres dispositions. L'inéligibilité de « tous ceux qui exercent quelque

[1] Arrêt du conseil d'État du roi, portant règlement, pour la nouvelle formation des États du Dauphiné. *Procès-verbaux*, etc., p. 124.
[2] *Procès-verbaux*, p. 124.

emploi ou commission, médiate ou immédiate, dans les finances de Sa Majesté » écarte de la vie publique un grand nombre d'hommes à qui leurs fonctions n'ôtent rien de leur indépendance envers le monarque, mais donnent une expérience précieuse pour la province. « Ce serait, dit le roi, peu convenable de les déclarer, pour toujours, inadmissibles dans les États, puisque le meilleur moyen de tempérer en eux l'esprit fiscal, c'est de les faire participer aux récompenses de l'opinion [1]. » S'il est sage que les entrepreneurs de travaux publics dans la province ne puissent siéger dans ses assemblées, le roi juge qu'interdire l'accès des États même aux cautions de ces entrepreneurs est une méfiance excessive. Il voit « avec la plus grande peine » qu'on a exclu de même les fermiers. Il pense que « si on les exceptait pour toujours du droit d'être éligibles pour l'assemblée des États provinciaux, ce serait leur inspirer l'envie de changer d'état et priver l'agriculture des services qu'elle tire de l'augmentation progressive de l'aisance et de la fortune de ceux qui sont chargés de l'exploitation des fonds de terre, et qu'on s'exposerait à froisser ainsi une classe de citoyens infiniment précieuse et recommandable [2]. » Enfin l'inéligibilité des députés, à leur sortie de charge, lui semble excessive. Il est d'accord qu'on empêche les ambitieux de se perpétuer dans les mêmes fonctions, mais il ne redoute pas moins le danger de livrer les affaires publiques à des candidats sans expérience : « il serait difficile de composer constamment les États des personnes les plus dignes de confiance, si l'on ne pouvait être élu une seconde fois qu'après un intervalle de quatre ans [3]. » Il réduit cet intervalle à deux années.

Qu'y a-t-il dans ces observations, sinon le langage du bon sens, le ton de la bienveillance, le souci de l'intérêt général? Ce souci même touche à l'excès. Le roi demeure trop incertain du parti le meilleur et les scrupules toujours inquiets de sa conscience enlèvent à sa parole l'accent de volonté qui clôt les débats. S'agit-il des fermiers : « Sa Majesté présumant que cette question a pu être examinée sous des rapports particuliers à la province, et d'après des motifs dont Sa Majesté n'est pas suffisamment instruite, elle a bien voulu, pour la prochaine élection, borner à la faculté de nommer un fermier par département, la liberté illimitée qu'elle serait disposée à accorder dans la suite [4]. » S'agit-il des gens de finances : « Comme les modifications dans l'esprit public sont l'ouvrage du temps, Sa Majesté autorise pour les premières élections

[1] *Procès-verbaux,* art. 22.
[2] *Ibid,* art. 21.
[3] *Ibid.,* art. 44.
[4] Arrêt du conseil d'État du roi, art. 21. *Procès-verbaux,* etc., p. 147.

qui doivent subsister pendant quatre ans, le vœu de l'assemblée[1]. » S'agit-il du délai qui doit séparer les réélections des députés : « Sa Majesté, n'ayant pour but que le plus grand bien des affaires de la province, consentira, sans peine, de rétablir cet article tel qu'il est proposé, si de nouveaux éclaircissements l'y déterminent[2]. » S'agit-il enfin du mode indiqué pour l'élection des députés aux États généraux : « Le roi se réserve de faire connaître son intention après avoir entendu le vœu qui lui sera présenté par les notables de son royaume », mais il se déclare « très disposé à approuver la demande formée pour l'élection des représentants du Dauphiné aux États généraux[3]. » Etrange absolutisme qui hésite à rien imposer, transige sur les propres désirs pour déférer au vœu du pays et dans les désaccords se proclame faillible! Quels gouvernements, depuis, fussent les plus démocratiques, ont pensé si modestement d'eux-mêmes et si respectueusement de leurs sujets?

Louis XVI avait si peu changé au plan des Dauphinois qu'il jugea inutile d'attendre le vote de ces modifications par l'assemblée, pour convoquer les États de la province. En même temps que l'arrêt du Conseil faisait connaître les volontés du souverain relatives au règlement, une lettre royale donnait « ordre, pouvoir et mandement spécial » à l'archevêque de Vienne « pour faire procéder en la forme prescrite dans ledit arrêt au choix des députés » et « convoquer l'assemblée des dits États[4]. » Et en revêtant des droits présidentiels l'homme que le suffrage venait de désigner, Louis XVI sanctionnait ce vote et cédait encore à l'assemblée.

Celle-ci nomma une commission pour examiner le règlement royal « et en faire rapport ». L'étude et les débats durèrent une semaine, et, le 7 novembre, quand le résultat de ces travaux fut inscrit dans le procès-verbal, il apparut que nulle des observations royales n'avait été acceptée. Les législateurs se tiennent à leur texte; ils ne tentent pas de donner, comme avait fait le roi, leurs motifs. D'un mot, ils laissent entendre que l'objection à leurs mesures offense tantôt la justice, tantôt l'intérêt général, tantôt l'évidence, et sur tout le cours de leurs refus plane la pensée par laquelle ils les terminent, en maintenant leur système d'élection aux États généraux : « Pourvu que le Dauphiné ait une vraie représentation, solennellement avouée par tous les ordres et qu'il nomme dans la proportion du nombre qui sera fixé pour tout le royaume, la forme qu'il préfère ne saurait causer aucun préjudice

[1] Arrêt du conseil d'État du roi, art. 22. *Procès-verbaux*, etc. p. 149.
[2] *Id.*, art. 44, *id.*, p. 153.
[3] Lettre close de Sa Majesté à l'archevêque de Vienne. *Procès-verbaux*, p.121.
[4] *Procès-verbaux*, art. 50.

à la nation et doit être agréée par Sa Majesté [1] ». Ils ne discutent pas parce qu'ils se sentent les seuls juges de leur œuvre. Ils n'ont pas à prouver qu'ils ont pris le parti le meilleur, il leur suffit de rappeler qu'ils gèrent leur propre bien, et le roi eût-il raison contre eux sur chaque détail, il s'agit, avant tout, de montrer qui est maître en Dauphiné.

Le jour même où cet examen s'acheva, le 8 novembre, le président donna ordre de procéder à la nomination des députés aux futurs États de la province. Selon l'habitude déjà prise, on supposa accepté par le monarque ce qui était maintenu par l'assemblée, et, sans qu'il fût tenu compte des réserves royales, les règles posées à Romans furent publiées comme la loi des élections [2].

Des trois buts poursuivis par le Dauphiné, deux étaient dès lors atteints : la magistrature avait recouvré son indépendance, la province son autonomie. Restait à obtenir le rétablissement des États généraux. Louis XVI se préparait à tenir aussi cette promesse. Au moment où les trois ordres du Dauphiné achevaient leur œuvre, une assemblée de notables se réunissait à Versailles pour « délibérer sur la manière la plus régulière et la plus convenable de procéder à la formation des États généraux de 1789 [3] ».

Par une rare fortune, les députés dauphinois, avant de finir leur carrière, avaient achevé toute leur tâche. Ce succès était fait pour exciter chez eux l'orgueil et la gratitude. L'un et l'autre sentiment inspirèrent le dernier acte accompli à Romans, la lettre adressée au roi par l'assemblée le 8 novembre. L'assemblée y rend témoignage au roi, que « jamais, dans les actes du pouvoir du prince, on n'allia plus de bonté à la majesté du trône »; à elle-même que « jamais province ne fut plus digne des bontés du monarque ». Mais elle ne s'attarde pas à se réjouir de ce qui est accordé : remercier lui est une occasion de demander encore. Les États généraux se tiendront, l'affaire capitale devient de savoir comme ils seront composés. « Les trois ordres du Dauphiné, dit-elle au roi, croient répondre à vos vues bienfaisantes en présentant à Votre Majesté, sur les États généraux, plusieurs principes essentiels qu'ils considèrent comme les seules bases sur lesquelles puisse reposer la félicité publique.

[1] *Procès-verbaux*, p. 166.

[2] Faure, p. 288. « Dans les premiers jours de novembre parut un « avis « pour les communautés », rédigé sans doute par le secrétaire des États... C'était la mise en pratique du plan arrêté à Romans, sans qu'on parût avoir égard aux quelques modifications apportées par l'arrêt d'homologation, sur lesquelles on comptait que le gouvernement n'insisterait pas. »

[3] Arrêt du conseil d'État, 5 octobre 1788. *Archives parlementaires*. Introduction, p. 391.

« Ces principes sont : l'élection libre des représentants.

« Leur nombre supérieur à celui de tous les précédents États généraux.

« L'égalité du nombre entre les députés du premier et du second ordre réunis et ceux des communes.

« Toutes les délibérations prises par les trois ordres réunis et comptées par tête. »

Ces mesures ne sont pas présentées comme nouvelles. Pour s'inspirer confiance en leurs idées, les Dauphinois ont encore besoin de les transformer en traditions. Ils ont fouillé l'histoire, où l'on trouve toujours ce qu'on a résolu d'y découvrir. C'est elle qui fournit argument pour la fusion des ordres en une seule assemblée. Sans doute, ils ont été séparés en 1614, aux derniers États de Paris, comme à ceux de Blois, en 1576, et d'Orléans, en 1560, mais cet usage ne fut qu'une dérogation à un usage antérieur. « Avant les États tenus à Orléans, en 1560, les ordres délibéraient le plus souvent ensemble et lorsqu'ils se séparaient, ils se réunissaient ensuite pour concerter leurs délibérations. » Cette méthode, la plus respectable par l'antiquité, a été la meilleure par les résultats. Qu'ont produit les assemblées où les ordres furent séparés? Des jalousies, des querelles, l'abaissement des communes, pas de réformes. N'est-ce pas au contraire dans les États de 1467 et de 1483 où « les ordres restèrent constamment réunis », qu'ils offrirent au roi « leurs corps et leurs biens », promirent de « le servir envers et contre tous, sans nul excepter, jusqu'à la mort », « accordèrent avec empressement les sommes nécessaires pour la défense du royaume et prirent les résolutions les plus importantes »? Pour s'assurer de tels résultats, tout semble bon à l'assemblée : elle demande que « la liberté » soit, s'il le faut, imposée par l'omnipotence royale. Les mêmes hommes qui ont crié à l'usurpation quand le roi attentait par un règlement provisoire à l'indépendance de leur province, indiquent au roi les lois nécessaires à la France et concluent : « Votre Majesté, guidée par les vœux de la nation ne doit pas hésiter à prononcer provisoirement ». Ils parlent avec l'assurance de gens qui tiennent la bourse à un gouvernement qui tend la main et les derniers mots de la lettre contiennent à la fois leurs promesses et leurs conditions : « C'est en qualité de Français, c'est en réunissant leurs suffrages que les représentants de tous les ordres et de toutes les provinces doivent délibérer sur le sort de la France entière. Non, Sire, ils n'oublieront pas qu'ils sont Français, et ce titre leur rappellera que notre nation associa toujours sa gloire à celle du monarque, mit son bonheur à chérir ses rois et n'épargna

jamais ni son sang ni ses biens pour maintenir la dignité du trône[1]. »

Tout ce que l'assemblée avait résolu de faire étant achevé, elle avertit les commissaires du roi qu'elle les attendait pour clore ses séances. M. de Tonnerre était à Versailles, appelé à siéger parmi les notables. M. de Narbonne et M. de la Bove donnèrent, au nom du souverain, congé à l'assemblée. M. de Narbonne n'eut que des éloges pour « sa constance, sa sagesse et ses succès ». M. de la Bove s'applaudit lui-même « de n'être étranger à ces succès ni par son cœur ni par sa conduite, et « d'avoir constamment secondé » les vœux de la province. La nouvelle puissance élevée contre l'omnipotence royale trouvait déjà ses flatteurs, et jusque parmi les représentants du roi. L'assemblée ne demeura pas en reste de louanges. Les orateurs rendirent hommage aux commissaires, chacun des ordres félicita les autres, et l'on se sépara aux cris de : Vive le roi[2] !

III

Les élections aux États du Dauphiné s'accomplirent dans la seconde quinzaine de novembre. Elles sanctionnèrent l'entreprise commencée à Vizille et continuée à Romans. Les élus furent pris parmi ceux qui s'étaient fait connaître comme les défenseurs de la province. Ceux pourtant qui avaient les premiers lutté, souffert, dont l'exil avait soulevé une émeute, dont le retour avait paru un bonheur public, furent oubliés. Le Parlement n'était représenté aux États que par trois de ses membres.

Le 1er décembre, les élus s'assemblèrent à Romans. « Enfin, nos États sont formés, cette province est restituée dans son administration libre et domestique, inhérente à son ancienne constitution, suspendue par des événements malheureux, jamais abolie, toujours désirée[3] ! » Telles furent les premières paroles de l'archevêque de Vienne; la joie impatiente et tendre qui jaillit de ses lèvres était dans le cœur de tous les députés, de tous les ordres, du Dauphiné tout entier. Les commissaires du roi aidèrent l'assemblée à prendre possession immédiate de sa souveraineté reconquise. Dès cette première scéance, M. de la Bove lui exposa, dans un long mémoire, l'administration de la province, tout le détail des affaires jusque-là dirigées par lui et qu'elle gouvernerait désormais. Les rôles sont déjà changés; un ordre nouveau commence. La royauté, il y a une année à peine, n'entendait accorder aux provinces que le droit

[1] *Procès-verbaux*, p. 170-176.
[2] *Ibid.*, 178, 184.
[3] *Id.*, p. 205.

d'émettre des vœux : maintenant c'est le roi qui, par l'agent de son ancienne omnipotence, restitue à la province l'autonomie et se réduit à des conseils. Au moment où il abandonne le gouvernail, il indique à ceux qui le tiendront désormais leur responsabilité, leurs périls, il jette comme un adieu au navire dont l'espérance gonfle les voiles, et qui a levé l'ancre, les derniers avertissements de l'expérience. « Au nom de Sa Majesté », M. de la Bove engage les États à ne rien résoudre « sans s'être assurés des bons effets qu'il se seront promis », leur rappelle que les réformes sont « le fruit des méditations les plus réfléchies », et par-dessus tout essaie de « leur inspirer beaucoup de défiance et de circonspection contre des changements trop subits, qui ne produiraient que des secousses dangereuses ». Après quoi, il met ses agents, ses travaux, ses projets et lui-même aux ordres des États. Ceux-ci, dans leur première séance, émettent un seul vote : ils « chargent M. le président d'inviter M. de la Bove à remettre incessamment les mémoires et renseignements qu'il a bien voulu promettre [1] ». Réponse, toujours la même, de la jeunesse aux conseils : sa crainte n'est pas d'agir mal, mais de ne pas agir assez tôt.

Cette ardeur s'attaqua impétueusement aux premières besognes. La vérification des pouvoirs commencée dès le 2, et accomplie en commun, fut achevée le 5. Le 6, l'assemblée règle de quelle manière seront menés les travaux. Elle décide que ses membres seront répartis en « trois bureaux : le premier pour les impositions, le second pour les chemins et ouvrages publics, et le troisième pour le bien public ». Le premier bureau est chargé d'examiner toutes les taxes « ordinaires et extraordinaires », « les lois qui leur servent de titre », « la manière dont elles sont réparties », « les frais de recouvrement », « le produit net qui est versé dans le trésor royal, les sommes qui doivent en être distraites pour être versées dans la caisse particulière de la province », « les améliorations et économies dont ces objets pourraient être susceptibles », Le second décidera de tous les travaux publics, « des dépenses qu'exige leur entretien ou leur construction », « des moyens de les exécuter », « de l'ordre dans lequel ils seront entrepris, du temps qu'ils devront durer », et aussi « de ce qui concerne les ateliers de charité ». Le troisième s'occupera « des objets relatifs à l'agriculture, au commerce et aux arts », « des manufactures dont l'établissement doit être accéléré et favorisé, » « des sommes employées en encouragements », « des moyens de secourir les indigents », « des dépôts de mendicité », « de l'amélioration des

[1] *Procès-verbaux*, p. 185-213.

caux, forêts et communaux », de la dépense et de la comptabilité des États et de leurs officiers, de « l'amélioration des administrations municipales », et généralement « de ce qui peut intéresser la législation de la province ». Chaque bureau, après avoir instruit les affaires de son ressort, présentera ses conclusions aux États qui statueront sur toutes. Les députés sont répartis en ces trois bureaux, et les bureaux se mettent aussitôt à l'œuvre.

Sur le rapport qui lui est fait, l'Assemblée vote, le 16, les traitements de ses officiers. Le traitement annuel du président est fixé à 6000 livres, celui du secrétaire à 4000, « et, attendu les services déjà rendus à la province par M. Mounier, il lui sera accordé annuellement une gratification de 1000 livres, outre les frais de bureaux qui seront payés sur état ». Chacun des procureurs généraux syndics recevra 4000 livres, « outre les frais des voyages qui pourront être ordonnés par la commission intermédiaire et leurs autres frais qui seront payés sur état ». Les membres de la commission intermédiaire toucheront, « s'ils sont domiciliés dans le lieu de l'établissement de la commission », un traitement fixe et annuel de 1000 livres, et s'ils ont leur domicile ailleurs, 2000 livres. Le siège de la commission intermédiaire est fixé à Grenoble, « la municipalité de la ville est invitée à procurer un appartement à la commission intermédiaire pour y tenir les assemblées, placer les bureaux et loger le secrétaire[1] ». Le 10, les deux procureurs généraux avaient été élus par les États, et pris, l'un dans la noblesse, l'autre dans le tiers; le 20, le scrutin est ouvert pour le choix de la commission intermédiaire; le 22, on s'est donné jusqu'à un imprimeur des États. Aucun organe ne manque plus au nouveau pouvoir. Et ce pouvoir déjà se jette sur sa tâche comme sur une proie, il l'entreprend de toutes parts à la fois, tous les députés se disputent l'honneur des premières besognes, projets, comptes, services, affaires tout est partagé entre ces mains impatientes, tout est entrepris à la fois et il semble que sous l'effort de ce zèle tout va soudain se transformer.

Alors seulement apparut le dernier mal qu'eut fait le despotisme. En tenant les hommes depuis si longtemps écartés de la vie politique, il avait produit des générations malhabiles à se créer un sort meilleur. Autre chose est dénoncer les abus, autre chose les détruire. Dans leur oisiveté, les réformateurs ne s'étaient formés qu'aux idées vagues, aux lieux communs, à la rhétorique de l'opposition, ils étaient étrangers à tous les détails, à la pratique du gouvernement. L'étude qu'il en fallait entreprendre ne trouvait

[1] *Procès-verbaux*, p. 243.

pas son plus grand obstacle dans leur inexpérience, mais dans les habitudes de leur esprit. Pour la première fois, en face de faits, de dossiers et de chiffres, les membres des bureaux furent surpris par la multitude de connaissances et de combinaisons qu'exige la plus simple affaire et, dans les rapports que réclamait d'eux sans délai l'impatience de l'assemblée, ils insérèrent, en place de réformes, l'aveu sans cesse renouvelé de leur embarras. L'assemblée à qui ils remettaient de résoudre était plus ignorante encore. D'ailleurs elle ne pouvait suspendre la vie de la province jusqu'à ce qu'elle l'eût mieux réglée : il fallait sans interruption pourvoir aux services dont elle avait maintenant la responsabilité. A tout instant mise en demeure d'agir, elle commença à comprendre la valeur des institutions imparfaites. Le passé les avait établies, le mécanisme était encore monté, elle se servit, en attendant mieux, de l'une, puis de l'autre pour satisfaire aux plus urgents parmi les intérêts publics. Et comme tous sont enchaînés et toutes les pièces d'un gouvernement solidaires, l'assemblée, avant même de s'en rendre compte, fit siens les travaux, siennes les dépenses qui avaient été prévus avant elle; pour exécuter ses ordres, il fallait un personnel, elle garda, sans toucher ni à leurs pouvoirs ni à leurs traitements, les fonctionnaires en exercice; elle laissa aux plus détestés, aux agents du fisc, la perception des taxes, et perpétua « à titre provisoire » tous les impôts dénoncés par elle. Selon un usage familier aux révolutionnaires, elle commença par maintenir tout ce qu'elle se proposait d'abroger.

Sans doute, c'était pour se donner le loisir d'accomplir avec maturité les réformes. Mais, aux premières qui lui furent soumises, elle reconnut son incapacité de les mener à fin, et, d'instinct aussi, elle découvrit, dès le début, cet art de se décharger des responsabilités, qui est l'habileté et la faiblesse de tous les pouvoirs collectifs. Elle imagina de confier les premières enquêtes dont elle avait besoin pour s'éclairer à sa commission intermédiaire. Comme chaque rapport soulevait les mêmes difficultés, toutes furent esquivées de même. La multitude des questions qu'ils posaient devant elle la découragea de rien entreprendre. Par un vote qui devint de style, toutes les propositions furent « déposées dans les archives » et « la commission intermédiaire, chargée de les instruire et d'en rendre compte à la prochaine assemblée des États[1] », eut seule mandat de chercher à loisir ce gouvernement que tout le monde déclarait nécessaire, mais que personne ne savait établir. Après un mois et demi, les réformes votées par les États en faveur

[1] *Procès-verbaux,* passim.

de la province se bornaient à un règlement sur les entreprises de travaux publics et à l'établissement de cantonniers sur quelques routes [1]. Les réformateurs avaient constaté par assez d'épreuves l'universalité de leur incompétence. Ce néant de si altières revendications leur était une humiliation grandissante, ils comprirent que la durée de leurs séances la prolongerait en l'accroissant, et leur impatience de clore les États devint aussi impérieuse qu'avait été leur passion de les ouvrir [2]. Le 16 janvier les États déclarèrent leur session achevée.

IV

Elle n'aurait pas duré jusque-là si, pour en combler le vide, ils n'eussent consacré le meilleur de leur temps et de leur activité à une autre œuvre. Au fort de leur combat pour obtenir leurs franchises, les Dauphinois avaient déclaré plus nécessaires encore les États généraux; maintenant qu'ils possédaient les unes, leur pensée se tournait naturellement vers la conquête des autres. Mieux faits pour réclamer des droits que pour les pratiquer, ils trouvaient dans la poursuite d'avantages non encore acquis l'emploi de leurs facultés maîtresses, le moyen d'échapper aux embarras des libertés obtenues, à l'exercice obscur et quotidien du gouvernement. Incapables de conduire les petites affaires de leur province, il leur restait à donner leur avis sur les grandes affaires de la nation.

La France, elle-même, les en sollicitait autant que la logique de leur entreprise ou les conseils de leur amour-propre. Au milieu du silence universel, le Dauphiné avait parlé; au milieu de l'inertie générale, il avait agi; seul debout contre l'autorité royale, il venait de la vaincre, et à la faveur qu'obtient toujours l'audace, il ajoutait le prestige qui couronne les succès inattendus. Ces succès d'une province avaient porté leurs fruits dans toutes, et partout les Parlements rétablis attestaient son influence. Elle avait paru à Romans moins occupée de restaurer ses libertés particulières que de donner à l'indépendance provinciale des règles, un modèle, et le roi, avec une autorité qui s'étendait à tout le territoire, avait approuvé

[1] *Procès-verbaux*, p. 301-316.

[2] Les commissaires du roi près les États du Dauphiné au ministre : « De Romans, 16 janvier 1789... Il paraît que les États sont pressés de finir leurs opérations. On lit beaucoup de rapports, qui tous sont renvoyés à la commission intermédiaire, et nous comptons que, demain ou le jour suivant au plus tard, nous nous rendrons à l'assemblée pour en faire la clôture. Nous avons, etc.

« Le comte DE NARBONNE-FULTZAR,
« CAZE DE LA BOVE. »

ces efforts comme pour désigner à la confiance publique les législateurs qui avaient eu raison de lui. La France s'était accoutumée à recevoir et à interroger la pensée de ces hommes à la fois si sages et si heureux. Elle avait surtout besoin de savoir d'eux quel avenir lui préparait la plus profonde et la plus obscure de leurs réformes, le rétablissement des États généraux.

Quand les Dauphinois s'étaient soulevés, ils avaient prétendu restaurer les anciens droits des ordres et ceux des provinces. Ces droits étaient : pour chaque ordre le privilège d'établir en maître ses coutumes, de fixer ses charges fût-il seul contre les autres ordres et le roi; pour chaque province le privilège de s'administrer à son gré, de ne subir ni impôts ni institutions qu'elle n'eût acceptés, de ne pouvoir être contrainte par la volonté même unanime des autres provinces et du roi. L'un et l'autre privilège allaient renaître avec les assemblées régionales puisqu'elles rendaient aux ordres le gouvernement des provinces. C'était aussi revenir aux anciennes traditions que de réclamer une assemblée générale de ces provinces et de ces ordres, comme le remède aux grands maux de la France. Mais les Dauphinois avaient voulu s'assurer que les Etats généraux ne tromperaient pas, après tant d'autres, l'espoir du pays. Or la stérilité des États avait eu pour cause principale dans le passé le droit de véto reconnu aux provinces et aux ordres. Voilà pourquoi, dès Vizille, les réformateurs avaient renoncé au véto de leur province. Mais plus encore que les dissidences des provinces, les rivalités des ordres avaient paralysé les États généraux. Pour supprimer ces points morts, les Dauphinois avaient demandé, au lieu du vote par ordre, le vote par tête, et ce changement en avait entraîné un autre. Si, dans des assemblées votant par tête, chaque ordre eût compté un nombre égal de représentants, la majorité se serait établie toujours contre le tiers état. La vraie querelle en effet était désormais entre privilégiés et non-privilégiés; dans ce combat les deux premiers ordres n'en faisaient qu'un, et, en enlevant au troisième le droit de véto, la réforme aurait eu pour unique résultat de mettre les non-privilégiés à la merci des privilégiés. Il fallait établir entre eux au moins l'égalité pour donner quelques chances à la justice et aux réformes. C'est pourquoi le Dauphiné avait voulu une double représentation en faveur des communes.

Mais c'est aussi pourquoi dans ce changement beaucoup ne reconnaissaient plus le passé. L'acclamation unanime qui avait salué les efforts du Dauphiné en faveur des assemblées provinciales ne se retrouvait pas pour accueillir ses efforts en faveur des États généraux. Si, dans ces États généraux, la majorité devenait maîtresse

de la minorité, les franchises des provinces et des ordres, restaurées par la première réforme, n'étaient-elles pas détruites par la seconde? Les représentants d'un pays renommé par son attachement à ses franchises, les États de Béarn donnèrent une voix à ces craintes. Lorsque l'assemblée de Romans eut confirmé les vœux de Vizille, les États de Béarn publièrent une lettre où ils déclaraient périlleux l'abandon par les provinces et par les ordres de l'ancienne autonomie, annonçaient leur désir de ne pas députer aux États généraux et demandaient à être réfutés s'ils avaient tort, et imités s'ils avaient raison. Leur lettre fut adressée non au roi, mais à l'autorité qui semblait alors disposer à la fois de l'opinion et du prince, aux élus du Dauphiné. Au moment où cette lettre parvint à Romans, l'assemblée avait suspendu ses séances, mais les principaux parmi ses membres demeuraient réunis à Grenoble pour veiller à tout événement. Provoqués à parler devant la France, ils estimèrent qu'une réponse était nécessaire, qu'il la fallait immédiate pour couper court à des opinions fausses, « répandre des principes propres à réunir tous les efforts du royaume vers un même but », et le 24 octobre avait paru la « lettre écrite par plusieurs citoyens du clergé et de la noblesse et des communes du Dauphiné à MM. les syndics généraux des États de Béarn ».

On y affirmait d'abord que les États généraux étaient nécessaires à l'indépendance des ordres et des provinces. Pourquoi cette indépendance, après s'être soutenue durant des siècles avait-elle peu à peu succombé? Parce que les ordres séparés par provinces et les provinces faibles de leur isolement n'offraient pas à la royauté de résistance. Quand la royauté avait-elle dû suspendre sa marche et reculer? Dans les rares occurrences où les ordres et les provinces avaient fait front et agi d'accord. Depuis quand les victoires de la royauté avaient-elles établi le despotisme? Depuis qu'elle avait supprimé les États généraux. Mais, si précieuse que soit cette indépendance, elle n'est, ni pour les ordres ni pour les provinces, le premier des intérêts. Les Dauphinois osent annoncer une forme supérieure de civilisation. Dans les temps barbares où la guerre semblait la loi universelle, on luttait de cité à cité et de village à village : grouper ces villages et ces cités en provinces fut un premier progrès. On rendit ainsi conscients d'une commune origine ceux qui se croyaient étrangers, on donna la paix à ceux qui se traitaient en ennemis. Mais, si les provinces à leur tour, closes dans leurs privilèges, ne songeaient qu'à se faire impénétrables les unes aux autres, elles tiendraient séparés des hommes que la nature a créés pour une vie commune. Les provinces de la France ne sont pas des États, mais les parties d'une même race

et d'un même empire, et chaque race a une destinée à poursuivre dans l'humanité. Pour qu'elle ne soit pas inégale à ses devoirs, ce n'est pas trop qu'elle unisse ses affections et ses volontés. Qui établira cette discipline, qui, en la perpétuant, la limitera aux choses nécessaires, sinon les Etats généraux où vivront à la fois l'unité de la race et la diversité des contrées? Quand donc ces mandataires de la France auront délibéré sur les intérêts de la France, la politique, les institutions, les subsides voulus par la majorité des provinces devront être acceptés par toutes. Sans doute c'est pour chacune d'elles l'abandon de sa souveraineté, mais cette abdication est un gain. Au lieu qu'elles vivent seules, défiantes, n'ayant pour se protéger que l'intelligence de l'égoïsme, la raison de toutes travaillera pour toutes, et elles trouveront une garantie supérieure à leurs privilèges dans la solidarité de leur sort. Comme, dans un peuple unifié, nul ne pourra se préparer d'avantages que tous n'en jouissent; comme nul ne pourrait faire le mal sans en souffrir le premier, chacun deviendra l'otage d'autrui, et l'égoïsme lui-même travaillera au bien commun. Surtout la vision de ce bien général diminuera l'égoïsme, et plus chaque province aura contemplé sa petitesse dans la grandeur de l'empire, moins elle songera à se préférer à lui. Il se fera dans le cœur du peuple une hiérarchie légitime d'affections. Sans qu'il cesse d'aimer sa cité, sans qu'il renie sa province, la patrie deviendra le premier de ses espoirs, de ses orgueils, et comme la mesure de l'attachement est le sacrifice, c'est à elle qu'il apprendra à immoler tout le reste.

Dans ce manifeste, une idée se dévoilait claire, complète, et de toutes les idées soutenues par les Dauphinois, celle-là certes était la plus personnelle, la plus politique, la plus féconde. La lettre fut lue et admirée en France par tout ce qui pensait, et depuis lors, ni dans le Béarn ni dans aucune province, il n'y eut d'opposition aux Etats généraux.

Ainsi la doctrine formulée dès l'origine par les Dauphinois conciliait les traditions avec les réformes, et ce qu'elle proposait de nouveau n'était pas pour détruire, mais pour compléter le passé. Le passé avait donné une organisation à la société par les ordres, au territoire par les provinces, il n'avait qu'ébauché l'organisation de l'Etat. Achever cette œuvre était la grande pensée des Dauphinois. Ils ne songeaient à bâtir que sur les fondements séculaires, c'est dans le vœu des ordres et des provinces qu'ils reconnaissaient la volonté nationale, c'est après avoir rendu aux vieilles institutions la force qu'ils les conviaient à l'unité.

V

Mais le droit de faire monter jusqu'au trône un avis sur les Etats généraux appartenait à d'autres conseillers. Avant d'établir les assemblées provinciales en 1787, Louis XVI avait voulu connaître l'opinion des notables choisis par lui dans toute la France et appelés à la cour : il les avait convoqués de nouveau.

Le 6 novembre ils se retrouvèrent à Versailles, au nombre de cent quarante-sept. Le roi, qui ouvrit leur première séance, leur imposa pour devoir de dire en toute liberté leur sentiment. Tous les moyens de connaître les anciens usages et l'état actuel de la population, des richesses, des impôts dans le royaume et dans chaque province furent mis au service des notables. Eux-mêmes étaient divisés pour les études et les votes en six « bureaux », chacun des bureaux présidé par un prince du sang. Enfin pour établir un plan uniforme de travaux, « comparer les avis de chaque bureau et former un résultat commun », chaque bureau était représenté par son président et quatre commissaires à des « comités » qui se tenaient sous la direction du premier homme de France après le roi, Monsieur. L'assemblée dura jusqu'au 12 décembre 1788.

Sa composition permettait d'augurer quelle serait son œuvre. Princes, ducs et pairs, prélats, maréchaux, présidents de cours souveraines, prévôts des principales corporations, maires des plus grandes villes, admis à parler par le droit de leurs dignités et « jouissant presque tous des privilèges de la noblesse », ils étaient les représentants de l'aristocratie. Ses réponses, si l'on eût cru Mgr le prince de Conti auraient été courtes autant que nettes. Il fit la motion « que tous les nouveaux systèmes fussent proscrits à jamais et que la constitution et les formes anciennes fussent maintenues dans leur intégrité [1] ». Le roi, par une lettre qu'il écrivit de sa main à Monsieur, désapprouva la motion, « fit défense aux bureaux de s'en occuper » et leur donna ordre de « continuer leur travail ». Mais il ne pouvait défendre que dans ce travail l'assemblée s'inspirât de sentiments exprimés par le prince.

« Sa Majesté, avait dit le ministre Necker à l'ouverture de l'assemblée, sait quel respect on doit avoir pour les antiques usages d'une monarchie; c'est par leur filiation que tous les droits constitutifs acquièrent un nouveau degré de force et assurent le maintien de l'ordre public, en opposant de salutaires obstacles à l'amour inconsidéré des innovations. Mais Sa Majesté est également pénétrée de ces premiers principes de justice qui n'ont ni date, ni époque, ni dernier terme et qui lui imposent le devoir de chercher

[1] Comité du 28 novembre. *Annales parlementaires,* I, p. 402.

à connaître par une juste représentation le vœu de ses sujets [1]. » Les notables recevaient pour mission de juger le passé tout en l'aimant. Ils montrèrent qu'ils l'aimaient trop pour le juger. Ces hommes tous cultivés, quelques-uns supérieurs, s'étaient fait de cet attachement une doctrine. On leur demandait d'examiner si des institutions établies étaient bonnes : eux les tenaient pour bonnes par cela seul qu'elles étaient. La durée d'un usage leur attestait ses services et le consentement perpétué de la nation qui l'avait adopté. Ils ne se reconnaissaient pas le droit de prononcer au nom de leur conscience sur les traditions consacrées par l'histoire, qui est la conscience du temps; ils ne reconnaissaient pas à une génération le droit de condamner ce qu'une suite de générations avait maintenu, ils préféraient à leur raison la raison des siècles.

Leur devoir principal leur sembla donc de constater avec certitude les usages qui formaient les traditions de la monarchie française. Or les faits les plus anciens et les plus constants de l'histoire, non seulement en France, mais dans toute l'Europe, étaient l'autonomie des ordres et celle des provinces. Partout, depuis la chute du monde romain, l'humanité apparaissait divisée en trois classes, chacune vouée à une part différente du travail social, chacune, pour accomplir mieux sa tâche, se gouvernant elle-même, et revêtue de privilèges particuliers. Partout, entre les classes, le rapprochement des existences sur le même sol avait formé des liens. Les territoires dont les habitants se sentaient unis par une origine, des mœurs, des épreuves et des espérances communes étaient les provinces, et l'accord de leurs ordres y avait créé des gouvernements. En France, chacune d'elles, rattachée à une date et par des titres différents à la monarchie, y était entrée avec ses institutions propres; des privilèges sans cesse sollicités et souvent obtenus des rois, avaient accru, au lieu de les détruire, les diversités entre elle et ses voisines : toutes étaient dans le royaume autant de petites patries. La grande appartenait surtout au prince, les sujets n'avaient été appelés que dans des circonstances extraordinaires à la fortifier par l'extension à toute la terre française de certaines lois et de certaines taxes. C'est dans les États généraux que la puissance royale traitait alors les représentants de la société et du territoire, avec les ordres et les provinces. Chacune de celles-ci apportait dans ces rendez-vous toute son indépendance, tous ses privilèges, et le droit souverain de n'être dessaisie d'aucun de ses avantages, sinon par son consentement et dans la mesure de ses dons. De même chaque ordre, seul juge de son intérêt, avait seul compétence pour fixer quelle part de ses droits et de sa fortune

[1] Séance du 6 novembre. Discours du directeur général des finances. *Ann. parl.* I, p. 395.

particulière devait être sacrifiée. Ainsi les États généraux avaient été dans le passé des congrès où la proposition du prince et le consentement unanime des provinces et des ordres formaient le droit de la nation.

Après avoir reconnu, dans ces « principes », les « bases de la constitution nationale » que le roi leur recommandait de respecter, les notables étudièrent dans le détail les « formes » autrefois observées dans la tenue des États généraux, et ils conclurent que toutes ces formes, conséquences nécessaires de ces principes, étaient respectables comme eux.

La représentation des provinces n'avait jamais été réglée par une loi commune. Dans les « pays d'États » les députés étaient nommés par l'assemblée qui administrait la contrée; le nombre de sièges attribué à ces pays n'était nulle part en rapport ni avec le territoire, ni avec la richesse, ni avec la population et formait entre ces provinces des différences arbitraires. Les notables ne considérèrent qu'une chose : les inégalités étaient un de ces privilèges qui formaient les droits acquis et comme le statut personnel des provinces, rétablir entre elles l'égalité serait dépouiller les unes et favoriser les autres par une mesure doublement arbitraire.

Dans les « pays d'élections », l'usage était de nommer les représentants par bailliage, et « quoique ces bailliages différassent considérablement les uns des autres en étendue, en richesse et en population », on avait accordé à tous le même nombre de députés. En 1788, « ces inégalités sont devenues beaucoup plus considérables qu'elles ne l'étaient en 1614, lors des dernières élections, parce que, dans les changements faits depuis cette époque, on a perdu de vue les dispositions appropriées aux États généraux et l'on s'est principalement occupé des convenances relatives à l'administration de la justice [1]. » Il y a des bailliages qui comptent moins de 8000 habitants, d'autres près de 800 000 [2]. Peu importe aux notables que ces foyers d'intérêts et de vie soient inégaux. « Les intérêts des sociétés les plus faibles sont aussi chers et précieux que ceux des associations les plus considérables en importance. » « L'intérêt du petit pays est moins grand en soi que celui de la vaste contrée, mais il est aussi grand, aussi précieux pour lui, il a le même droit à le défendre, il doit donc avoir les mêmes moyens [3]. » Le bailliage est à la province ce que la province est à

[1] 5e bureau. *Ann. parl.*, I, p. 463.

[2] « La sénéchaussée de Poitiers compte 692 810 âmes; le bailliage de Get 13 052; le bailliage de Vermandois 774 504; le bailliage de Dourdan 7462. » Rapport du ministre des finances, 17 décembre 1788. *Ann. parl.* t. I, p. 490.

[3] 2e bureau. *Ann. parl.* I, p. 417.

la nation. Chacun a sa vie propre, « leurs privilèges ne sont pas les mêmes et il y a presque autant de différences à cet égard qu'il y a de bailliages », « leurs intérêts sont en opposition »[1]. « Puisque les intérêts confiés à ces représentants sont opposés les uns aux autres, il est essentiel pour conserver la justice que chaque représentation ait une force égale. Ainsi dans un congrès les puissances les plus faibles sont aussi représentées que celles qui sont les plus considérables[2]. » L'usage était que chaque bailliage nommât trois représentants : les notables acceptent ce chiffre. Les États généraux de 1614, les plus nombreux, avaient eu quatre cent soixante-treize députés : toutes les règles de cette époque étant maintenues et le nombre seul des provinces ayant augmenté, les États généraux de 1789 compteraient de cinq cent cinquante à six cents élus.

La tradition avait aussi établi que, sur le nombre total des députés, le clergé, la noblesse et le tiers fournissent la même part : c'était une marque de l'égalité des droits reconnus à chaque ordre. Les notables ne peuvent détruire le symbole d'une égalité qu'ils approuvent. Dans les États ainsi formés, les députés avaient voté par ordre, et chaque ordre par son vote frappait de nullité toute mesure à laquelle il se montrait hostile : c'était la garantie de son indépendance. Les notables ne peuvent supprimer la garantie d'une indépendance qu'ils se croient obligés de maintenir. Sans doute « quelques États provinciaux » ont accordé au tiers plus de députés, établi le vote par tête, et, il y a un an, les notables eux-mêmes ne refusaient pas leur approbation à ces mesures quand le roi a créé les assemblées provinciales. Mais ces assemblées ne tenaient leur existence que « de la concession du monarque[3] », et comme elles « les États provinciaux ne concourent point aux grands objets de la législation et de l'administration générales : ils ne prononcent point sur les principes constitutifs de chaque ordre[4] ». Introduites dans l'assemblée générale d'un grand empire, ces nouveautés renverseraient toutes les idées et bouleverseraient tous les droits. Il est évident que chaque ordre ne confère à ses députés de pouvoir que pour régler ses intérêts, et ne confère ce pouvoir qu'à ses députés. Au moment d'une résolution, si la majorité des députés comprend la majorité de tous les ordres, le vote par tête donne le même résultat qu'eût donné le vote par ordre, il est superflu. Si la minorité des députés comprend la majorité d'un ordre, le vote par tête serait nul : l'ordre vaincu

[1] 3e bureau. *Ann. parl.*, I, p. 434.
[2] 5e bureau. *Ann. parl.*, I, 463.
[3] 3e bureau. *Ann, parl.*, I, 463.
[4] 5e bureau. *Ann. parl.*, I, 438.

recevrait la loi d'autorités sans juridiction sur lui, les ordres vainqueurs imposeraient la loi à une puissance indépendante d'eux, tous violeraient la loi de leur institution. Force est donc de garder « ces principes que le vœu du tiers état ne peut pas lier la noblesse, que le vœu de la noblesse ne peut pas lier le clergé, que deux ordres même réunis ne lieraient pas le troisième parce qu'il est aussi libre qu'eux[1] ». Ces lois sont-elles devenues mauvaises : le même accord qui les a faites est nécessaire pour les détruire. L'organisation des ordres demande-t-elle des réformes : les ordres seuls sont compétents pour en juger. Faut-il, en place de l'égalité, établir entre eux des différences : ils ne peuvent modifier leur ancien droit que par un dernier exercice de ce droit, c'est dans la plénitude de leurs prérogatives séculaires qu'ils doivent s'entendre pour abdiquer. Un seul bureau, présidé par Monsieur, réclama une proportion de députés plus forte pour les bailliages les plus importants et une représentation double pour le tiers. Cet avis ne réunit guère qu'un quart de l'assemblée. La majorité mettait sa conscience à laisser l'initiative de tout changement aux États généraux.

Dans cette majorité, quelques-uns osèrent reconnaître que par quelques endroits l'antiquité touchait à la vieillesse, qu'une « certaine égalité morale » entre les provinces serait désirable; ils exprimèrent comme un regret d'être sans droit pour faire des réformes, et comme un vœu qu'elles fussent accomplies par d'autres. Mais la plupart des notables avaient un sentiment contraire. Même maîtres de modifier toutes les traditions, ils n'auraient rien changé, et ce qu'ils pensaient ils voulurent le dire. Ils devaient à eux-mêmes, aux provocations des novateurs, de défendre l'œuvre du passé. Leur intelligence, impuissante à chercher hors des faits des institutions plus conformes à la raison, se trouva prête pour donner la raison des institutions établies. Et avec un mélange extraordinaire de logique, de subtilité, de profondeur et de passion ils exposèrent la philosophie de l'inégalité.

Le premier avantage des institutions consacrées par le temps, était d'assurer aux hommes le plus nécessaire des biens, la liberté. Ils s'étaient groupés d'eux-mêmes avec ceux qu'ils avaient trouvés près d'eux dans la hiérarchie sociale et sur le sol, ainsi s'étaient formés les provinces et les ordres; et en les reconnaissant, la loi n'avait fait que sanctionner l'œuvre de la nature. Le droit reconnu à chacun de ces groupes de se gouverner soi-même et d'échapper à toute ingérance étrangère était le plus avantageux pour chacun et pour tous : chacun, en effet, était maître des affaires

[1] *Ann. parl.*, I, p. 406.

où il avait intérêt et compétence, et une sage gestion ainsi assurée aux diverses parties de la société et du territoire assurait à son tour la prospérité générale. Sans doute, cette autonomie avait eu pour résultat d'établir entre les ordres et les provinces de grandes différences, et cette diversité infinie de conditions pouvait paraître au premier regard désordonnée; mais il y a la même apparence de désordre sur la terre où toute plante croît d'une sève inégale. Si certaines fractions de la société ont la prééminence, si certaines parties du territoire possèdent des avantages refusés à d'autres, c'est la manifestation de la vie plus puissante qui circule en elles. Et le second bienfait de l'inégalité est d'avoir fait à toutes une place proportionnée à leur force, et en cela encore d'avoir consacré par les lois l'œuvre de la nature. C'est avec toute sa liberté et toute sa force acquise que chaque ordre et chaque province devait intervenir dans les États généraux, si l'on voulait constituer une représentation véritable de la France. Il y avait peu à craindre qu'une province ou un ordre rejetât une mesure indispensable à la nation, et jamais, quand cette nécessité avait été évidente, l'unanimité n'avait fait défaut. Mais le plus extrême péril commencerait pour la France si, sous le prétexte contestable d'un intérêt national, une majorité des ordres ou des provinces pouvait opposer ses lois à la minorité.

Prenant à leur tour l'offensive, et opposant au passé ainsi justifié les idées nouvelles, ils mirent à nu les vices de ces réformes si régulières au regard. Proportionner la représentation des provinces et des ordres dans les États généraux à la population, ce serait ne tenir aucun compte des diversités que le caractère, l'éducation, le sol, le climat, l'histoire, avaient produites dans ces diverses familles. Niveler la supériorité naturelle, l'effort obstiné, l'ambition heureuse des unes avec l'inertie, l'incapacité, la médiocrité des autres, ce serait écraser sous une règle arbitraire toute la hiérarchie d'influences que le travail de l'histoire avait édifiée dans la nation. Permettre que dans les États tout fût décidé à la majorité, ce serait substituer pour l'ordre au gouvernement de ses pairs, pour la province au gouvernement de ses enfants, la volonté d'étrangers, soumettre chacun au bon plaisir d'autrui, transformer une pondération de souverainetés sagement divisées en une dictature unique décernée par le hasard des voix, instaurer enfin sur la ruine des traditions et des compétences le règne des brigues, des intrigues, des surprises, d'une perpétuelle instabilité. Les notables refusaient d'abandonner, pour un pareil avenir, « le majestueux édifice d'un gouvernement qui, seul, a résisté aux efforts de treize siècles », les bases immuables qui ont fait de la France « le plus ancien, le plus grand et le plus redoutable des

empires de l'Europe[1] ». Et le droit fondé par tant de jours et tant de gloire leur semble si sacré, que nulle puissance humaine n'est, à leurs yeux, légitime si elle y porte atteinte. « Les États généraux, eux-mêmes, ne pourraient le changer[1] ».

Et pourtant ces observateurs des traditions les voudraient en vain suivre quand il s'agit de décider par qui les trois ordres seront représentés aux États généraux. Autrefois l'Église était représentée par les dignitaires que le vœu du clergé avait porté aux principales charges; l'aristocratie par les grands feudataires qui se partageaient la domination de la noblesse vassale; le tiers par les roturiers que leur mérite avait élevés aux honneurs des cités et des corporations. Mais, depuis longtemps, cette hiérarchie avait été détruite. La royauté, en enlevant le pouvoir politique à l'aristocratie, l'avait détachée de la terre, et « la plupart des nobles n'avaient plus de fiefs[2] ». En usurpant de plus en plus sur l'Église le droit de choisir les dignitaires ecclésiastiques, elle avait fini par peupler les bénéfices d'une prélature de plus en plus étrangère à l'Église. En mettant à prix les dignités municipales et le rang dans les corps de métier, elle avait donné à nombre de villes et de professions des chefs que nul lien n'attachait à leurs industries et à leur ville. Suivre les anciens usages, c'était abandonner l'ordre qui avait charge de perpétuer les vertus morales à des prélats dépourvus d'autorité morale; l'ordre qui devait être la force politique enracinée dans le sol à quelques nobles demeurés ou devenus, sans autre mérite que l'argent, possesseurs de fiefs; l'ordre qui représentait le travail, ses vertus et ses droits à des oisifs. Suivre les anciens usages, c'était contredire les anciennes idées. En vain les notables gardent-ils leur fidélité au passé : ici le passé les abandonne. Force leur est d'édifier à nouveau, de juger par leur sentiment, d'être eux-mêmes, et là apparurent les oppositions d'ombre et de lumière produites dans l'esprit des privilégiés par l'influence contradictoire des souvenirs qu'ils voulaient perpétuer et des temps où ils vivaient. En place de la hiérarchie détruite, ils ne tentent même pas d'établir dans les ordres de hiérarchie nouvelle. Ils jugent impossible de refaire en un jour ce qui a été l'œuvre des siècles, de ressusciter les anciennes corporations dans le tiers état, de rétablir une hiérarchie dans la noblesse, d'imposer par décret au clergé union de cœur et de pensées avec ses chefs. Puisque nulle condition ne permet plus à personne d'affirmer qu'il exprime les vœux et représente les intérêts de son ordre, c'est aux ordres à faire connaître leur volonté, et nul de ceux qui appartiennent à l'ordre ne doit être exclu de ce suffrage. Les notables reconnais-

[1] 3e bureau. *Ann. parl.*, 450.
[2] 1er bureau. *Ann. parl.*, 406.

sent à tous les nobles, en vertu de leur origine, à tous les ecclésiastiques, en vertu de leur vocation, à tous les hommes du tiers, en qualité de citoyens, le droit d'être électeurs, et à tous les électeurs le droit d'être élus.

Certes, ce nivellement entre les membres de chaque ordre était la chose la plus contraire aux idées de l'ancien régime : on n'en pouvait chercher l'origine que dans les idées d'égalité dans l'influence des philosophes, dans la contagion du sentiment public et les mêmes causes, semble-t-il, inspirent une résolution unanime qui termine les travaux des notables; ils expriment le vœu que tous les privilèges pécuniaires du clergé et de la noblesse disparaissent, qu'une parfaite similitude de charges soit établie entre les ordres. Et par ce vote ils paraissent poussant à leur dernier terme les idées nouvelles, reconnaître l'égalité, non seulement dans les ordres, mais entre tous les hommes. Or, loin qu'ils veuillent rien appuyer sur les principes nouveaux, ils mettent leur point d'honneur à se prouver qu'en dérogeant à des usages séculaires, ils retournent à l'observance de traditions plus anciennes encore. Dans chaque bureau, l'histoire est étudiée, violentée, avec ce but d'établir que, à l'origine, tous les nobles, tous les prêtres, tout le peuple donnaient leur sentiment sur les affaires générales et contribuaient également aux charges publiques. Hommes du passé surtout quand ils innovent, ils trouvent plus sûr d'invoquer les champs de mai de la monarchie mérovingienne que les besoins de la société où ils vivent.

A y regarder de près, leur fidélité au passé, comme la hardiesse de leurs réformes, sont inspirés par le besoin de se défendre contre la déchéance qui les menace. Privilégiés, ils voient la résistance naguère inconnue de l'opinion grandir contre les privilèges. Ils envient de lui opposer des intérêts et des principes. En appelant à la dignité d'électeurs et d'éligibles tous les nobles et tous les clercs, ils se flattent de ramener à leur cause cette masse d'hommes qui, jusque-là, prolétaires de la noblesse et de l'Église, étaient de cœur et d'intérêt avec le tiers état. Ils espèrent avoir versé dans les veines appauvries des premiers ordres un sang plus jeune, et s'être rendus, par cette mesure, plus respectables à leurs adversaires. C'est pour désarmer ceux-ci qu'ils réclament l'égalité des charges entre tous les citoyens. Le but de presque tous les novateurs qui réclament pour le tiers une influence prépondérante est d'obtenir par là une équitable répartition des taxes : si justice leur est accordée sur ce point, la passion qui sert les desseins de la bourgeoisie a chance de s'éteindre. Ces immunités d'impôts perdues, il restera encore aux premiers ordres les grandes charges, l'influence à la cour, le prestige dans le pays, toutes choses plus

importantes que l'argent et qui, par surcroît, donnent l'argent. Ils sont sûrs de les garder tant que dans les États généraux ils demeureront les plus forts. Tous ces avantages passeraient à la bourgeoisie le jour où le nombre de ses députés et le vote par tête assureraient au tiers la majorité dans les États généraux. A cette aristocratie du peuple qui prétend prendre toute leur place, les privilégiés n'ont pas à offrir un accommodement d'intérêts, ils lui opposent des principes. Elle ne peut parvenir à ses fins sans déroger à certains usages, il les arrêteront en déclarant ces usages inviolables. C'est contre ses « ambitions » et ses espérances révolutionnaires qu'ils déploient toute la majesté des souvenirs et toute la religion des respects. Ils se prennent à aimer, avec le culte de la peur, les dogmes qui les abritent eux, leurs intérêts et leur fierté. Ils veulent relever dans la conscience publique les bornes salutaires qui veillent sur leur domaine, et ils creusent plus profondes entre les castes les séparations que le temps comblait. « Le clergé, la noblesse et le tiers ont beau devenir égaux par les droits, ils diffèrent par leurs rangs. » Des mots redoutables s'échappent contre toute pensée d'aplanir jamais ces différences et de rapprocher ces rangs. Les premiers ordres sont « les protecteurs », le troisième est un subalterne. « Faire descendre l'ecclésiastique ou le noble dans l'ordre du tiers, c'est le dégrader. » L'orgueil, l'égoïsme, la foi des anciennes classes leur présentent tout changement comme une usurpation, une ruine, comme une honte, un crime contre la patrie, et « résolus à se défendre jusqu'au bout », elles interdirent aux classes nouvelles le pouvoir et à la nation l'unité.

VI

Des passions si vives ne demeurent pas secrètes : bien avant que les notables eussent achevé leurs travaux, le bruit de leurs opinions se répandit dans toute la France. Elles se trouvaient en contradiction manifeste avec les volontés exprimées à Romans. Le Dauphiné n'avait pas coutume de reculer. Dès le 21 novembre, l'archevêque de Vienne avait demandé, à Versailles, l'autorisation de faire élire de suite, dans la province, les « cent quarante-quatre députés du doublement » qui, adjoints aux États du Dauphiné, devaient nommer les représentants de la province aux États généraux [1].

Accorder à une province d'élire des députés aux États généraux, avant qu'une loi générale eût réglé les élections, était une mauvaise mesure. Non pas, que pour avoir une représentation légitime, il fût

[1] Lettre de l'archevêque de Vienne, à M. Necker, 21 novembre 1788. Champollion-Figeac, t. II, p. 89.

indispensable de nommer, dans toutes les provinces, selon des formes identiques, mais, du moins, il fallait que dans toutes les provinces la proportion entre les députés des différents ordres fût la même. Or il avait été décidé à Romans que le clergé aurait le sixième, la noblesse le tiers et les communes la moitié des députés. Si, les élections du Dauphiné accomplies sur ces bases, la loi générale accordait à chaque ordre le même nombre de députés, les Dauphinois auraient, dans l'ordre du clergé une influence trop faible, et trop forte dans l'ordre du tiers. Accéder à leur requête était donc ou risquer de compromettre dans les États généraux l'équilibre des forces, ou, pour le maintenir, s'obliger à adopter dans tout le royaume les proportions fixées à Romans. Enfin, après avoir demandé conseil aux notables, le roi, s'il décidait avant d'avoir reçu leur réponse, semblait les compter pour rien.

Mais il ne restait à Louis XVI de choix qu'entre les embarras. Et le plus grand, à cette heure, était pour lui les notables. Leur résistance absolue à toute concession apportait, au lieu d'un secours, un obstacle à ses desseins et une déception à son cœur. Il ne songeait pas que, privilégiés, ils étaient logiques en défendant les anciens usages, racines des anciens abus; l'inconséquence était dans le prince qui, pour modifier les abus, avait réuni une assemblée de privilégiés. Il recevait même d'eux plus d'amertume qu'il n'aurait dû prévoir; ils s'apprêtaient à lui refuser cette double représentation du tiers, accordée par eux l'année précédente, et qu'ils savaient être l'idée la plus chère du prince. Dans cette difficulté, les Dauphinois devenaient ses alliés. Leur demande lui offrait l'occasion de consacrer à nouveau les droits du tiers, de rappeler aux notables que sa volonté était irrévocable, de les effrayer d'un conflit avec leur roi et avec une province qui venait de prouver sa force. Par un acte vigoureux il déconcerterait peut-être les mauvaises dispositions des notables; s'il n'agissait pas, il courrait le risque que le Dauphiné, peu habitué à attendre, élût des députés sans autorisation. Le 1er décembre, il permet « la nomination des cent quarante-quatre membres qui doivent s'unir aux États, de manière qu'ils puissent être rendus le 26 ou le 27 du présent mois. »

Cet acte fut connu à Romans le 5 décembre. Certains d'avoir le monarque pour eux, les États voulurent lutter de vitesse avec les notables. Dès le 6, ils chargent leur président de convoquer les collèges électoraux de la province. Les États voulurent aussi lutter de raison. Dès le 7, ils représentent et complètent dans un procès-verbal qu'ils envoient à Versailles leur doctrine sur les États généraux. Et il faut contempler ici avec quelle docilité cette raison ambitieuse de dicter des lois subissait elle-même la loi des circonstances, par quelles métamorphoses se transformait la volonté des hommes et

combien incertaine était la pensée de ceux qui, en 1789, servaient de guides à la France.

Quand les Dauphinois voulurent contester les doctrines soutenues à Versailles, ils s'avisèrent qu'ils étaient d'avance battus par leurs propres armes. En invoquant le droit des ordres et des provinces, ils avaient fourni les prémisses des conclusions que leur opposaient les notables. En demandant que la majorité de ces provinces fît la loi à la minorité et qu'un seul de ces ordres balançât les deux autres, ils contredisaient par une dérogation illogique le principe qu'ils avaient eux-mêmes proclamé. Pris dans la chaîne impitoyable des déductions attendues par eux, ils reconnurent qu'il leur fallait, pour demeurer fidèles au principe, consentir aux résultats formulés par les notables, ou renoncer au principe pour échapper aux résultats.

La vision de l'ancien régime si impitoyablement restauré, disposait à la révolte tous ceux qui ne consentaient pas à demeurer à jamais les victimes de l'inégalité. Humilié par les notables, l'amour-propre du tiers état se prononçait contre eux dans toute la France ; de la blessure coulait l'encre d'innombrables brochures, et c'est à ce moment que la presse commença son œuvre d'agitation. Les titres des privilégiés qui niaient la marche du temps étaient niés à leur tour; on demandait les preuves de cette supériorité qu'ils affectaient, on ne la trouvait ni dans leur intelligence, ni dans leurs vertus, ils étaient des hommes semblables aux autres, et c'est pour ces hommes semblables qu'il fallait faire un gouvernement? La pression égalitaire provoquée par la morgue aristocratique avait éclaté, et, pour devenir une doctrine, n'attendait plus qu'une formule. Les Dauphinois, animés de la même passion, comprirent alors que les réformes voulues par eux concordaient avec une conception nouvelle de la société et de la politique. Demander que les États généraux formassent une assemblée unique où la majorité déciderait pour tous, n'était-ce pas dire que les ordres et les provinces avaient cessé d'être les domaines de maîtres indépendants et étrangers les uns aux autres? N'était-ce pas avouer qu'ordres et provinces étaient devenus les demeures d'un maître unique, répandu dans toutes, semblable dans toutes? N'était-ce pas substituer à l'ancienne souveraineté des castes et des territoires, la souveraineté toute nouvelle des individus?

A un régime qui avait brisé en fragments épars la race et la terre françaises, opposer un régime où les Français de toute origine formeraient une seule famille, à un régime où tous avaient des privilèges différents, un régime où tous auraient des droits, à un régime où le pouvoir appartenait partout à des minorités, castes et provinces, un régime où la nation entière donnerait aux hommes et

aux institutions acceptés par elle, une base solide et une force indiscutée, c'était s'emparer de l'idée la plus simple, la plus logique, la plus neuve, c'était attaquer tous les principes à la base, c'était gagner l'armée immense du peuple. C'est alors que soudain les restaurateurs du passé se transforment en apôtres d'un régime nouveau, que les champions des provinces et des ordres immolent les droits des ordres et des provinces à la souveraineté du nombre.

« Tous les hommes ont le même droit au bonheur. Tous les Français doivent s'unir comme les membres d'une même famille.

« La population seule peut former la base sur laquelle il faut déterminer le nombre des représentants.

« Ce ne sont pas les provinces qui doivent être représentées, ce sont leurs habitants. Quelles que soient leurs richesses ou leur étendue, le premier soin des hommes doit être d'y considérer les hommes. »

Les députés ne sont pas les délégués de régions et de classes divisées : ils sont les « représentants du royaume ». Quel doit être leur nombre ? « Il doit être considérable », non pas parce qu'il faut donner la parole aux intérêts de corporations et de provinces nombreuses, mais « parce qu'il faudra délibérer sur les intérêts de 24 millions d'hommes ». De peur « que les assemblées deviennent tumultueuses; qu'il soit impossible d'entendre et de profiter des lumières de tous leurs membres », il convient de « se borner à 1200 députés. » Puisque le nombre des représentés est de 24 millions, celui des représentants de 1200, on doit dans toute l'étendue du royaume nommer « un député par 20 000 âmes ».

Par cette volte-face de doctrines, le caractère de la politique dauphinoise ne se démentait pas, il se complétait. La métamorphose est moindre qu'il ne semble d'abord : tout est changé dans les paroles, rien n'est changé dans les projets. Si le nombre seul a droit d'être représenté, les ordres ne doivent plus l'être. Or les Dauphinois maintiennent la même représentation de la noblesse, du clergé et du tiers, qu'ils ont toujours réclamée : « Les ordres doivent délibérer ensemble, les suffrages être comptés par tête et le tiers état avoir un aussi grand nombre de représentant que le premier et le second ordre. » Sans doute, ces mesures sont illogiques avec la nouvelle doctrine comme elles l'étaient avec l'ancienne, mais la différence est que, par cet illogisme, ils font maintenant une grâce au lieu de la demander. C'est générosité d'accorder une représentation particulière aux clercs et aux nobles si peu nombreux, qu'ils sont comme perdus dans la masse du peuple; c'est modération de réclamer seulement la moitié des votes pour le tiers état qui forme la nation presque entière. Aussi ne saurait-il être permis de repousser leurs offres. Leurs adversaires sont des en-

nemis de la France. Si les notables s'obstinaient, « les notables ne répondraient pas à l'espoir de la nation. » En ce cas : « Sa Majesté, n'hésiterait pas sans doute entre leurs conseils et ceux de l'opinion publique et s'empresserait de seconder les vues de son peuple [1] ».

Si donc les Dauphinois ont fait éclat de leurs nouvelles doctrines, ils ne les ont pas cherchées pour elles-mêmes, et sans autre ambition que de trouver une règle pour leur conduite : ils les ont invoquées après coup, pour y chercher une justification aux calculs d'une politique déjà fixée dans leur esprit. Qu'ils se déclarent dévoués aux ordres ou qu'ils se transforment en champions de la démocratie, leur but reste le même, et ce but n'est ni de laisser le pouvoir aux anciens privilégiés, ni de le conquérir pour la masse des déshérités, mais de le prendre pour eux-mêmes, pour une aristocratie nouvelle dont ils sont et qui se distingue à la fois de l'ancienne aristocratie par le savoir et du peuple par l'argent. Ils ont tout d'abord reconnu le droit des ordres pour endormir l'opposition des privilégiés; combattus par les privilégiés, ils affirment les droits de la démocratie pour obtenir l'aide de la multitude. Les formules diverses dont ils couvrent leur dessein constant sont pour eux des moyens de flatter l'opinion des autres, et non d'exprimer la leur, ou plutôt la doctrine la plus capable de servir leur succès est toujours la plus conforme à leur pensée. Non pas qu'ils soient des hypocrites profonds : ils éprouvent à certain degré les sentiments dont ils se parent. Le respect du passé était en eux sincère tant que le choc ne s'était pas fait entre leurs ambitions et les résistances de l'esprit ancien : de même la vision de l'avenir, le sentiment de la fraternité humaine, éveillent en eux de vagues tendresses, et ils croient à la démocratie dont ils se sentent les tuteurs.

Mais ce changement de formules n'était pas chose indifférente. Tant qu'ils s'étaient dit les restaurateurs du passé, ils ne songeaient à concerter leur action qu'avec les héritiers des anciennes influences, c'est-à-dire avec des classes affinées par la culture de l'intelligence, expérimentées par les traditions du pouvoir, vouées au culte de l'intérêt, c'est-à-dire avec la partie de la nation la moins disposée à courir les aventures, la plus capable de deviner les conséquences de tout acte et la moins faite pour être séduite et trompée. Eux-mêmes en acceptant l'état social où ils vivaient comme une création légitime du temps s'était préservés contre les périls d'ambitions trop vastes, ils n'avaient qu'à modifier par le détail la société dont ils louaient la structure générale. Quand, au contraire, ils eurent brisé avec les traditions, cherché,

[1] *Procès-verbaux*, pp. 235, 239.

selon le conseil donné aux notables, « les premiers principes de justice qui n'ont ni date ni époque », prétendu découvrir dans l'étude de la nature humaine tout le secret des institutions qui convenaient à la France, et fait comparaître les siècles comme des accusés devant l'infaillibilité de quelques syllogismes, ce premier voyage de découverte à la recherche de l'homme, sans souci et sans autre guide que la logique, leur révéla tout à coup la politique la mieux appropriée aux dons et aux défauts de leur esprit. Ils s'étaient élancés par un élan naturel au-dessus des faits, ils avaient respiré à l'aise dans l'air subtil des théories, ils avaient senti leur force croître à mesure qu'ils s'élevaient dans l'absolu, et l'émotion publique leur prouvait que les idées simples pouvaient conquérir le monde. Désormais ils allaient vivre avec la tentation de déployer leur puissance, se sachant de ceux qui font sortir de leur tête les constitutions tout armées. Le péril était, pour eux, de trop demander à cette tête, de dédaigner la connaissance des temps, des obstacles, des faits, pour contempler dans l'horizon vide les mirages de la raison.

Et si un danger commençait pour eux il commençait plus grand encore pour le peuple. Tant que les réformateurs avaient manifesté le dessein de soutenir l'ancienne société, si sobre de promesses à la multitude, l'entreprise n'était pas faite pour agiter violemment la masse de la nation. Dès que les réformateurs prétendirent fonder une société nouvelle sur le dogme de l'égalité humaine, l'armée des pauvres, des opprimés, des oubliés fut debout. La formule jetée à une multitude inexpérimentée, malheureuse, incapable de discuter, avide de croire, devait être reçue par elle comme le commencement de toutes les justices, de toutes les revanches. Les théoriciens les plus exposés à être dupes des idées et la démocratie la plus exposée à être dupe des mots, s'engageaient ensemble sur la pente des dogmes égalitaires. Sans doute les chefs comptaient s'en tenir aux paroles, et songeaient surtout à employer, pour vaincre, ceux à qui ils n'entendaient pas livrer la victoire, et espéraient ruser avec les promesses. Mais, pour la multitude, les promesses étaient des droits, et si, lasse de patience, elle venait à se convaincre que ses chefs se servaient d'elle sans la servir, sa crédulité devait finir par de terribles ruptures. Cette suite d'enthousiasmes, de malentendus, de haines et de vengeances, qui allaient si vite se succéder entre la bourgeoisie et le peuple, commençait le jour où les modérés du Dauphiné commencèrent à parler à la France la langue de la révolution.

Etienne Lamy.

LE

ROMAN D'UN PROPRIÉTAIRE[1]

TROISIÈME PARTIE

LA DAME

III

Trois jours se sont passés depuis la fin de la tragédie.

J'ai retrouvé au centuple la tendresse et l'estime de mes contemporains. Depuis ces trois jours, Hautville ne désemplissait pas. Tout le pays voulait me féliciter et me contempler. J'étais tellement un brave homme, un héros, que trois ou quatre villages du Boulonnais eussent été heureux si j'eusse voulu accepter d'être roi de France. Vérissime était majestueuse; et jamais, jamais on ne trouvera dans les chroniques de l'humanité un orgueil aussi satisfait que le fut le sien pendant ces jours brillants. Leur éclat rejaillit sur Constant, qui reprit à Marguerite les boucles d'oreilles pour les offrir à la fille d'un petit fermier, laquelle les accepta par-devant le maire de Hautville. Claudine était venue se précipiter à mes pieds. Je lui avais pardonné. Et Pierre! il avait le bras gauche cassé, une blessure au crâne qui le maintenait dans un état de somnolence. Mais le joyeux docteur, doublé du meilleur de ses collègues boulonnais, avait juré que le bras était bien remis et que la blessure à

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 septembre, 10 et 25 octobre 1889.

la tête n'était rien. Je supposais que père Descamps consentirait à acheter la paix de sa conscience et à rentrer dans les bonnes grâces de « Madame qui est là-haut, » en sacrifiant sa vanité et sa fille. Pour elle, Pierre aurait sacrifié son autre bras.

Duhamel avait été tué. Les *parents étrangers* avaient reçu une volée qui devait rester dans les fastes de la franc-maçonnerie. L'espion préfectoral était au lit, occupé à soigner ses intestins en déroute. Ce qu'il y avait de plus doux, c'est que cette franc-maçonnerie, battue, mais là, comme plâtre, d'ailleurs maîtresse du gouvernement, de l'administration et — du moins elle s'en vantait — de l'opinion publique, était dans l'impossibilité de se venger. Duhamel avait tellement tort, il était si évidemment l'agresseur, il fut si facile de prouver la préméditation, qu'il n'y avait pas moyen de bouger.

Le procureur de la République et le juge d'instruction vinrent jusqu'à Hautville. C'étaient d'honnêtes gens — il en est resté beaucoup dans la magistrature, plus qu'on ne le disait. — Ils reconnurent de bonne grâce que le brave adjudant n'avait pas grand tort. Ce fut donc une rage dans la fourmilière maçonnique, révolutionnaire et administrative. Quelques allusions des journaux conservateurs du département ouvrirent les yeux préfectoraux. Il nous fut facile de prouver que la conduite de Duhamel avait été ignoble, et de retrouver cent autres preuves de l'étonnante vilenie du personnage. Il était d'ailleurs évident que ses bassesses, ses crimes même, il les avait pu commettre uniquement parce qu'il était le représentant, l'homme, le favori de l'administration ; l'affaire parut grave.

J'en finirai, d'un coup, avec tous ces gens-là. On dépêcha à Hautville un conseiller de préfecture ; on le choisit poli, bien élevé et capable de se rappeler que le pays n'était pas encore complètement conquis. La scène fut aimable. Il venait, en fin de compte, me proposer de *crier quitte*. Si nous voulions nous taire, on ne nous poursuivrait pas. Là-dessus, j'éclatai d'un rire immodéré qui stupéfia l'honnête jeune homme.

— Mais, monsieur, lui dis-je, vous oubliez que nous ne sommes pas républicains ; votre ami, client et protégé est tellement vil, que cela nous fournit l'occasion de dire, avec preuves à l'appui, la vérité sur la République et ses adhérents. Nous n'avons pas peur, nous sommes indépendants, nous sommes riches, nous avons des journaux, l'opinion est pour nous. Ces misérables que vous protégez nous ont insultés, calomniés, persécutés. Voyons, monsieur, avouez que nous serions par trop naïfs, si nous manquions une si belle occasion de déshonorer nos adversaires.

Il me passa une idée folle.

— Nous ne nous tairons que si l'on nous promet que Pierre Copin recevra la croix de la Légion d'honneur, pour services exceptionnels, dont l'un des plus intéressants sera d'avoir débarrassé l'humanité du juge de paix républicain Duhamel.

J'étais féroce comme un victorieux, longtemps battu.

Hélas! les coups n'avaient pas cessé; mais je n'en croyais rien, en cette douce matinée de juin. J'étais tenté de rendre à Claire toutes les tendresses de mon cœur. N'avais-je pas un bon prétexte pour aller la voir? Cette scène du mont de Samer, n'était-elle pas assez étrange pour demander explication?

Pierre allait bien, je le recommandai à Vérissime, qui passait sa vie à recevoir, à haranguer et à enivrer les paysans enthousiasmés. Je fis atteler.

Me voici au château de Questrecques. Il est trois heures. Une jolie fillette champêtre, qui me sourit comme à une vieille connaissance et que je n'avais jamais vue, me dit que madame — madame!!! — était sortie et qu'elle allait rentrer. Elle m'introduisit. C'était bien cela. C'était bien lui, le grand cabinet de travail de M. de Questrecques. On en avait fait un salon parce que l'exposition en était joyeuse. C'était là que je jouais avec Claire, le long de cet immense panneau, aujourd'hui couvert de tableaux, de consoles, d'étagères remplies d'objets d'art. Il y avait jadis une longue bibliothèque. En dessous une armoire. Là nous avions construit une petite caverne où je cachais Clairette pour la protéger contre les ennemis, avec un grand sabre de bois et la hachette de la cuisinière. Je m'approchai de l'une des fenêtres. Je revoyais tout : les jardins qui descendaient en pente douce jusqu'à la rivière ; ces près coupés de haies et de saules qui ferment la jolie vallée de la Liane ; en face les tourelles de la ferme du Fort. Et là, là dans ce bosquet à gauche, l'arbre, vert encore, où Claire était assise, la veille de mon départ, quand elle me dit : « Mon Philippe, je suis ta fiancée. Peut-être ne nous marierons-nous que dans l'autre monde, mais je te promets que je ne serai jamais la femme d'un autre, tu sais que je suis fidèle et courageuse. »

Moi j'ai attendu et elle... J'oubliais un peu Blanche de Soleines, en ce moment. Cela avait passé comme un rêve. La vie sauvage avait développé en moi la sensibilité, comme la chevalerie l'avait développée dans nos ancêtres : à l'exemple des héros des poèmes chevaleresques qui « plorent » souvent, j'avais les yeux humides.

Un bruit que j'entendis, au bout de la longue pièce, me fit retourner. C'était Claire qui venait d'ouvrir la porte. Encore en cet instant, je ne pouvais voir en elle qu'une jeune fille. De son âme je

ne savais rien et elle m'avait si bien accueilli l'autre jour que je voulais bien lui croire le cœur d'une « tigresse d'Hyrcanie ». Mais dans son apparence tout était souple, pur, virginal, rien qui indiquât le matronat! la taille élancée, les épaules fines, les hanches flexibles. J'en revenais toujours là. Elle était telle que je l'avais quittée. Quoiqu'elle arrivât à l'été de la vie, elle paraissait n'être encore touchée que par le soleil du printemps, et il avait donné seulement une apparence plus savoureuse et plus chaude au fruit encore verdoyant.

Pauvre fou que j'étais! mon imagination essayait d'oublier le *veuvage*. Vit-elle les larmes que le souvenir m'avait arrachées? Elle me tendit la main, à l'américaine, d'un geste raide et sec, comme on tendrait la batte d'Arlequin. Elle n'avait emprunté que cela aux Yankees. Elle avait dû le faire pour ne pas les effaroucher. C'est le passe-partout. Toutefois ce geste mit mes rêves en fuite. Je vis immédiatement, à côté d'elle, le défunt. En fait, elle avait été pendant treize ans la moitié de M. Le Bacque. Et dût-on me pendre, je dirai qu'épouser une veuve est une chose avilissante et... malpropre. Je l'oubliais quelquefois. En ce moment, en touchant sa main blanche, douce, aux ongles polis et bien dessinés, je frissonnai. Je vis d'un clin d'œil que non seulement elle était plus belle encore que je ne l'avais cru, mais toute soignée, toute élégante, comme dans la vieille chanson, la fille du roi, qui attend chaque jour, à chaque heure, son fiancé. Pourtant, en ce premier moment, je le répète, ce fut avec répugnance que je touchai sa main, la main de M. Le Bacque, qui avait été à M. Le Bacque, et dont M. Le Bacque avait fait son bien, sa chose. Brou! brou! Il tomba immédiatement dans mon imagination un paquet de neige et mon cœur gela à dix degrés, qui est la température, je crois, des rivières gelées.

Elle fixait sur moi ses yeux éblouissants et froids, avec une curiosité de cousine qui revient d'un long voyage, d'artiste qui compare un rêve à la réalité, ou de grande dame qui connaît ses privilèges à l'impertinence. Il y avait un peu de tout cela. J'essayai d'être juste et je me dis qu'une femme qui avait eu un salon diplomatique, qui avait représenté la France dans une des plus grandes villes du monde, ne pouvait pas avoir gardé les gestes et la cervelle d'une petite pensionnaire châtelaine de Questrecques en Boulonnois.

— Excusez-moi, mon cher M. d'Ecaux, de vous regarder comme une bête curieuse — notre langue française permet que vous appliquiez cela à la première ou à la seconde personne. — Pensez qu'il y aura treize ans dans un mois que je ne vous ai vu, et que nous avons été des amis d'enfance.

C'était encore sa voix, fraîche, ferme, métallique, où il y avait

du clairon plus que de la sonnette et du clairon d'argent fin.

— Moi, répondis-je aussi tranquillement que je pus, je n'ai pas eu besoin d'un long examen. Aussi vrai qu'il n'y a pas douze ans et onze mois que nous nous sommes quittés, mais douze ans, vingt-huit jours et quatre heures, je vous trouve la même et plus belle.

Elle me regarda plus curieusement et un fin et discret sourire courut dans ses yeux, un de ces sourires qui étaient à elle et qui était irrésistible en elle, un de ces sourires qui ouvraient dans ses prunelles comme un trésor de toutes les pierres fines et chatoyantes de l'intelligence et de l'âme. Et tout cela avait été à M. Le Bacque pendant douze ans, pendant assez de temps pour qu'il s'en fatiguât et le dédaignât !

— Oui, c'est bien cela, répondit-elle, la même et plus belle. Pour vous...

— Moi, je demande grâce pendant quelque temps. Je ne sais pas ce que j'ai depuis quelques années, mais je me rencontre avec tous les poings de l'humanité. J'ai le front violet, et les Apaches se sont unis aux Prussiens pour écrire mon nom sur mon corps à coups de fusils ou de flèches.

— Les Apaches?

— Oui, je viens de me promener du Rio Colorado au lac Temiscamingue, comme on va de la Madeleine à la Bastille, en montant sur le Pic Blanc...

— 4409 mètres au-dessus du niveau de la mer, dit-elle avec son adorable sourire.

— ... au lieu d'entrer à Tortoni. Vous connaissez peut-être le lac Temiscamingue?

J'étais furieux, je ne sais pas bien pourquoi. Je crois que c'était sa paisible aisance qui m'exaspérait, et cette aisance je la singeais, comme Crispin, rival de son maître.

— Comment donc? Mais vous oubliez que la Colombie anglaise et le territoire d'Alaska ont été l'une de nos grandes préoccupations. Mais je vous remercie d'être venu de si loin pour me faire plaisir. Je suis réellement contente de vous voir, non seulement parce que c'est toujours un bonheur de revoir le pays natal, la maison paternelle et l'ami d'enfance ; mais parce que vous m'évitez de persister dans une terrible injustice. Il faut que je confesse mon crime. Cette confession vous expliquera ma brusquerie inattendue de l'autre jour. J'avais gardé le meilleur souvenir de votre, comment dirai-je, de votre dignité morale. Il faut que vous me pardonniez, — j'espère que cela passera, — mais il est impossible de rester douze ans en pays étranger sans devenir un peu provinciale, et en Amérique le provincialisme se double de pédantisme. J'ai

fait ce que j'ai pu pour lutter contre l'invasion. Mais je sais qu'il m'en reste un peu. J'avais donc bon souvenir de vos vertus, et quand on me dit, en arrivant ici, que vous étiez tombé si bas — encore un peu pédant, n'est-ce pas? — je fus irritée comme un bébé dont on casse le pantin.

— Merci pour le pantin.

— Mais il y a le bébé, répondit-elle avec son diabolique et insolent sourire. Je vous fais donc réparation.

Elle me tendit la batte américaine. Au diable M. Le Bacque et toute la corporation des jeunes veuves!

— J'apporte mon obole à l'enthousiasme général, j'ai été contente de mon ami d'enfance.

— Et moi, que penserai-je de la mienne? dis-je brusquement.

Changement à vue. Ses prunelles s'ouvrirent avec ce rayonnement intérieur qui vous envoyait dans l'âme un paquet de mitraille. J'étais bon cheval de trompette. J'étais exaspéré. Je pensais à son infidélité. Je fus donc criblé, mais je soutins le choc sans baisser les yeux. Ce ne fut qu'un éclair. Elle répondit de son même ton aisé :

— Vous en penserez qu'elle a dignement représenté à l'étranger la noble France, que jamais ni le plus grossier des fats américains, ni le plus suffisant des fats diplomatiques n'a songé à lui faire la cour. Mais parlez-moi de la Californie. Je connais fort bien l'Amérique du Nord. La chaleur ne convenait pas à la mauvaise santé de M. Le Bacque, aussi n'ai-je jamais visité le Sud.

Je grinçai des dents. Je commençai mon récit avec rage. Je finis par m'apaiser. Nous causâmes longtemps. Elle était vraiment parfaite femme du monde, et sans cette légère teinte de pédantisme que je constatai avec un bonheur enragé, elle eût pu passer pour un type de grande dame. Elle avait, outre la plus gracieuse aisance de manières, la plus délicate expérience du monde.

— Voilà une longue causerie, me dit-elle enfin. Vous avez dû remarquer que ce sont les fréquentes, non les longues visites qui compromettent. Vous êtes un honnête homme intelligent, un héros de vertu, sans doute — toujours ce joli et damnant sourire, — mais après tout, vous n'êtes pas vénérable, et moi je ne suis que respectable; je vous parle avec la hardiesse que comporte cet adjectif. Il est vrai que mon esprit n'a pas été depuis longtemps à pareille fête. Hélas! on ne vit pas pour son plaisir, et il ne faut pas donner aux honnêtes gens le droit de nous blâmer.

— Cela veut dire qu'il m'est permis d'espérer vous visiter, vous voir?...

— Me voir? Je souhaite que nous nous rencontrions fréquem-

ment, par hasard, chez des amis communs. Me visiter? Mais deux ou trois fois par an.

— Quoi, pas même un jour de sortie par mois?

Cette fois le sourire s'élargit et elle montra ses petites dents aiguës que je connaissais bien. Elles n'avaient rien perdu de leur éclat nacré. Toutefois il en manquait une, au coin de la bouche, un peu large, mais lumineuse du brillant des lèvres et des dents.

— Non, dit-elle tranquillement. J'ai arrangé ma vie de façon à passer deux mois à Paris, six mois en Amérique, quatre mois ici. Il me semble que M[me] de Soleines elle-même, qui représente toujours en Boulonnais, m'a-t-on dit, l'arbitrage des élégances, ne me croira pas trop américanisée si je vous vois deux fois pendant ces quatre mois.

— C'est trop peu, répondis-je d'une voix irritée. Je suis revenu ici pour vendre mes biens, je ne vais pas tarder à repartir. Je vous dis donc adieu.

— Fi! le vilain mot! Je vous assure que vous me sauverez la vie dans la Sierra-Nevada.

— Et alors me sera-t-il permis, en récompense, de vous reprocher d'avoir cru si légèrement cette vilenie dont on m'accusait?

— Je vous assure qu'il m'a fallu un grand effort. Mais j'avais été douze ans sans vous voir, sans rien savoir de vous. L'habitude du monde, du monde diplomatique, n'est pas faite pour inspirer une grande confiance dans la nature humaine. Tout était contre vous; cette fillette qui vous a ouvert la porte, qui est une honnête fille de Bernieulles, la nièce d'une vieille paysanne qu'on nomme Louison et qui est la sœur de votre Vérissime, cette fillette m'assurait que ni vos amis les Soleines, ni vos plus dévoués domestiques n'avaient le moindre doute là-dessus. Qu'eussiez-vous fait à ma place?

— Moi, je n'eusse jamais cru que vous fussiez madame Le Bacque, si vous ne l'aviez avoué vous-même.

Elle fit signe de n'avoir pas entendu, elle paraissait réfléchir.

— Au revoir donc, lui dis-je avec âpreté, dans la Sierra-Nevada. En attendant que je vous sauve la vie, voulez-vous me faire une avance? Ne me tendez plus ainsi la main à l'américaine, il me semble que vous voulez me donner un coup. — Ses yeux brillèrent de colère. — Et laissez-moi vous dire que j'ai été heureux pendant une seconde de cet entretien. C'est que j'ai vu qu'il vous manquait une dent! Au moins, *il* n'a pas eu tout ce que j'ai adoré.

C'était fou, c'était grossier. Mais j'étais si malheureux! Je me sauvai littéralement. J'avais le cœur en bouillie et le cerveau comme glacé. J'allais désormais vivre d'une vie machinale jusqu'à

ce que Dieu m'apportât quelque grande œuvre à accomplir ardemment. Je me jurai que je ne penserais plus à elle, que je ne chercherais à revenir sur rien, à comprendre rien, à espérer ou à maudire rien. Il fallait que mon cœur devînt de bois et mon cerveau d'airain.

Le grand concours d'admirateurs et de buveurs qui se succédèrent à Hautville pendant les quinze jours qui suivirent m'aida à tenir bon. J'en étais même arrivé à jouir de cette vie à fleur de pensée comme un enfant jouant au soleil quand il a mal aux dents, et qu'il s'endort en murmurant de petites plaintes, bercé dans les bras de sa nourrice. La bonne Providence me berçait de son mieux. Au milieu de ce concert d'affection, autrefois si doux, quelques motifs d'une harmonie plus charmante eussent dû me ravir le cœur.

Père Descamps était vaniteux comme un dindon. Il n'avait que ce défaut, mais bien enraciné. Il fut huit jours à se rendre. Au bout de ce temps, il vint à Hautville accompagné de Rosalie, qui faisait la chattemite mais qui dissimulait mal sa mine triomphante et ses yeux pétillants de malice.

— M. Philippe, j'aurais mieux aimé recevoir un coup de fouet de mon dindonnier que d'avoir fait, dit et pensé ce que j'ai fait, dit et pensé depuis cinq ans, rapport à vous, s'entend; car, du reste, je ne crains personne, j'ai tout vu et je connais tout. Ce n'est pas non plus agréable de venir avouer, quand on a soixante ans sonnés et le respect de tous, qu'on est une vieille bête. Mais je ne pouvais plus durer; madame, qui est là-haut, ne me laissait pas tranquille. Je la voyais, — quelquefois même dans la journée, — qui me disait : « Fichue bête ! comment as-tu pu avoir l'audace de croire de pareilles choses de mon petit-fils jusqu'au point de défendre à ta fille de lui parler? Tu as bien du bonheur que Dieu ne me permette pas de revenir pour un quart d'heure sur terre, sans quoi je te tirerais les oreilles en face du monde, comme à un mauvais polisson que tu es resté. » Enfin, j'ai vu que ça n'allait plus, j'ai perdu plus gros que moi à commander à tort et à travers. Ce n'était pas tout de vous demander pardon, quoique ce ne soit pas régalant, trédienne, mais je savais bien qu'il fallait vous donner satisfaction, et je savais bien laquelle. J'aurais mieux aimé qu'on m'arrachât d'un coup le reste de mes dents.

Il se leva solennellement et s'essuya la bouche avec le revers de la main, pour donner plus de majesté à ses paroles.

— Rosalie, tu peux aller embrasser Pierre Copin comme ton futur mari.

Il se tourna vers moi pour jouir de mon admiration.

— Avant ça, il faut que tu embrasses M. Philippe, mais là, à tout casser, car je veux être pendu si sans lui tu eusses épousé Pierre; mais madame sera contente et, après tout, je ne pouvais pas faire autrement.

Rosalie m'embrassa de façon à me prouver l'intensité de son amour pour Pierre. Puis elle se sauva lestement du côté de la cuisine pour demander à Vérissime de l'accompagner dans la chambre du malade.

— Madame sera contente, père Descamps, et Rosalie aussi et moi aussi, et vous aussi.

— Pour ça...

— Ecoutez-moi. Pierre a le bras cassé. Il restera toujours un peu manchot. Il ne reprendra plus de service. Le domaine de Hautville a 400 hectares de terres, c'est la plus grande ferme du pays. Elle était louée 20 000 francs. Je n'ai pas trouvé de fermiers depuis sept ans. Je la fais valoir avec l'aide de François, mais il se fait vieux. Il ne reste ici que pour m'être agréable. Moi, je crois que je vais me remettre à voyager. Je vais prendre Pierre pour régisseur de cette ferme sous votre direction, si vous voulez. Je lui donnerai 2000 francs et à vous autant. Avec vous et les conseils de sa femme Rosalie, Pierre qui est intelligent deviendra un bon cultivateur.

C'est ici que père Descamps se montra dans sa vertu champêtre.

— Topez là, monsieur Philippe, c'est entendu. Mais il ne sera pas dit que je ne ferai rien pour eux à mon tour. Je leur abandonne les 2000 francs que vous me donnez. Je quitterai la ferme du château dans un an. Je viendrai ici pour rien. Ce sera la dot de Rosalie.

Il faisait une affaire d'or. Il allait désormais vivre heureusement, à mes frais, en ayant, à mes risques et périls, l'honneur insigne de mener la plus belle ferme du département. Il économisait ses revenus, il ne donnait pas de dot, et il avait le droit de se croire et de se dire, jusqu'à la fin du monde, le plus généreux des hommes, un père héroïque qui travaillait jusqu'à la mort pour ses enfants. Ce fut vingt fois de suite qu'il leva les yeux au ciel et qu'il dit : « Madame sera fièrement contente. »

— Après tout, j'ai vu une lettre de son colonel qui estime beaucoup Pierre. Ça fait toujours plaisir. A la fin, c'est un bon et honnête garçon, il n'oubliera jamais ce que je fais pour lui, et je crois que la visite de Rosalie lui vaudra mieux pour le guérir que toutes celles de M. du Boisseau, sans l'offenser.

Il avait raison. Ce fut de ce jour-là que Pierre fut hors de danger. Mais je voulus le garder à Hautville jusqu'à ce qu'il fût en pleine convalescence.

Le petit baron, plus délicat que les paysans, fut un peu plus récalcitrant. Il se décida pourtant à venir à Hautville. Il était sombre comme la nuit et contraint comme s'il eût porté une ceinture de sauvetage.

— Mon cher d'Ecaux, me dit-il, sans me tendre la main, c'est une démarche pénible que je fais. J'avais bien envie d'aller faire un voyage en Perse, mais je n'avais plus la paix de ma conscience, ni après tout la paix domestique. Je me suis conduit, hum! hum! comme un sot. Je suis prêt — et je serais heureux de le faire — à vous rendre toutes les réparations que vous jugerez bon.

J'oubliai Claire... pour un instant. J'éclatai de rire. Il se montra si penaud que ce fut ma seule punition.

— Avouez, Soleines, que vous êtes difficile à vivre. D'abord vous voulez m'exterminer sous prétexte que je suis un grand criminel. Vous revoulez m'exterminer sous ombre que je ne le suis plus... Je dois m'escrimer avec vous parce que je déshonore la noblesse française et derechef parce que je l'honore. Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, que diable! Je demande le droit de vivre.

Là-dessus je lui tendis les mains et je lui donnai une bonne et franche accolade. Il se dérida peu à peu et redevint le joyeux petit gentilhomme de toujours.

— Voyez-vous, mon cher Philippe, me dit-il en me quittant, il faudra que vous veniez nous voir un de ces jours. Ce qui est passé est passé, n'est-ce pas?

— Oui, répondis-je, en prenant avec une courtoise hypocrisie un air désolé. Il ne serait pas convenable de parler de nos regrets ni d'essayer de renouer les fils rompus.

Il me regarda avec quelque curiosité.

— Allons, je ne ferai pas de diplomatie avec vous. En fait, vous avez remis le diable au logis. Je n'ai jamais vu Mme de Soleines dans un tel état. C'est-à-dire qu'il ne tient qu'à moi de faire des scènes de jalousie. Vous savez comme elle a toujours porté haut l'idée d'honneur, de chevalerie. Vous voici devenu un héros de noblesse, Dieu me pardonne, je crois qu'elle donnerait un petit morceau de sa main pour vous avoir pour gendre.

— Et Mlle de Soleines, que pense-t-elle de tout cela?

— Puisqu'il faut parler franchement, je crois qu'elle aime fermement ce pauvre Louis. Mais elle a des remords, elle aussi, d'avoir traité aussi indignement un homme d'honneur. Comme elle approuve l'enthousiasme de sa mère pour votre conduite, Louis est désespéré. Il s'imagine qu'il n'est pas aimé, qu'il dépend uniquement de vous de reprendre le cœur de Blanche. Celle-ci est fort embarrassée. Elle ne peut se jeter à ses pieds, que diable! La voici

qui redevient lugubre comme il y a cinq ans. Au diable tous ces Copin! Je vous assure que si je n'avais pas entendu l'autre jour cette lettre, je maudirais cette Jacqueline.

— Il vaut mieux que vous priiez pour elle, répondis-je avec un triste sourire. C'est elle, pauvre enfant, qui a été vaillante, qui a été punie pour un moment de faiblesse.

— Et pour une longue calomnie, mon cher, riposta sèchement le baron. Mais le malheur, c'est que sottement, j'ai récité, avec une rare éloquence, les principaux passages de cette lettre, — maudite soit mon excellente mémoire — de sorte que, vous n'êtes pas seulement un héros de chevalerie antique, mais de roman moderne. Comment arranger tout cela?

Comment arranger tout cela? j'y pensai bien et je trouvai. Je savais que je m'humiliais fort, mais ma vie était finie. Je pouvais bien sacrifier ma vanité au bonheur de mon bon cher Louis. Je lui rendrai sa fiancée. Je comblerai de joie et d'orgueil cette jeune fille qui m'avait aimé de son mieux et je lui paierai ainsi le bonheur d'un jour qu'elle avait donné à mon cœur.

Quant à la *veuve*, j'essayai de n'y plus penser. Cette vigilance sans repos me fatiguait le cerveau, je suppose; j'étais devenu distrait, comme hébété. L'idée du bien que j'allais faire me redonna un moment de liberté d'esprit. Faiblesse humaine! Comment aurais-je pu supposer que cela me coûterait si cher!

Je fis dire à Louison, sur qui j'avais repris tout mon pouvoir, de venir me voir en cachette. Après avoir longuement causé sur elle, je pris une résolution hardie.

Le lendemain, j'allai faire une visite au château de Bernieulles. Le baron me reçut comme s'il ne s'était rien passé depuis cinq ans. Peut-être trouvera-t-on Mme de Soleines ridicule : elle m'embrassa, oui, vraiment, elle m'embrassa! et elle me considéra comme la mère des Gracques dut regarder ses enfants : du moins je l'imagine. Je demande qu'on ne me chicane pas là-dessus. Je dirai tout, elle avait rencontré mon cousin le charpentier et... elle... l'avait SALUÉ la *première*.

J'étais grave. Je demandai la permission de présenter mes respects à Mlle de Soleines. Elle arrive. Décidément l'âge avait réussi à tout le monde et je me dis que j'eusse bien plus aimé Blanche à vingt-trois ans qu'à dix-huit. Elle avait toujours ce teint diaphane et ces yeux limpides. Mais la vierge était animée, la jeune fille était vivante, les rougeurs du brillant soleil d'amour traversaient le ciel toujours pur, mais non plus froid; oui, je vis bien qu'un amour, profond cette fois, avait échauffé la fée des neiges.

— Mademoiselle, lui dis-je, excusez-moi d'être plus qu'effronté.

Voulez-vous que nous revenions à cinq ans en arrière, puis-je espérer que vous voudrez bien croire que nous sommes au mois de mai 1879 et me permettre de vous continuer la cour que j'avais commencé à vous faire?

La Calprenède eût trouvé que c'était un peu dénué d'ambages, et je ne suis pas fier de cette déclaration d'amour. Il faut penser que j'étais embarrassé.

Blanche ne rougit pas, son âme aimable, aimante et franche l'emportait sur la vanité satisfaite. Elle me tendit les mains, avec tristesse, gentil cœur! Elle était malheureuse de ne pouvoir m'aimer et je fus sur le point de me sauver, tant je fus honteux de mon hypocrisie. Elle garda mes mains dans les siennes. Elle eût voulu me donner tout ce qui n'était pas son amour.

— Je ne puis pas même dire : hélas! répondit-elle, avec cet élan de franchise qui était adorable en elle, puisque je suis fiancée à quelqu'un que j'aime de tout mon cœur. Pourtant je reconnais bien l'horrible injustice que je vous ai faite.

Mlle de Soleines poussa un soupir.

— Vous êtes un bon chrétien. Vous savez que Dieu fait tout pour le mieux, et sans doute nous n'eussions pas été très heureux ensemble. Que puis-je faire pour vous? Ah! que je voudrais trouver quelque chose.

— Le désirez-vous sincèrement? lui dis-je d'un ton sombre. Eh bien, vous êtes assez délicate pour comprendre qu'on se console plus vite d'un mal irrémédiable qu'on ne se guérit de l'appréhension d'un mal menaçant. Le plus grand bien que vous puissiez me faire, c'est d'épouser immédiatement celui que vous aimez.

— Vous avez raison, d'Écaux, s'écria le baron saisissant la balle au bond. Moi aussi j'ai à réparer envers vous. Je vous donne ma parole d'honneur, — il se tourna sur sa femme d'un air olympien, — ma parole d'honneur, tu entends Blanche? que ce mariage se fasse d'ici un mois.

Evviva! la commedia è finita. Je crois que ma fille d'Eve, toute fée de neige qu'elle fût, était heureuse d'être violentée un peu. Elle me tendit de nouveau ses deux petites mains qui dans les deux larges miennes ressemblaient à de petites colombes cachées dans un nid et elle les y laissa.

— Voulez-vous une sœur fidèle et dévouée comme jamais il n'y en eut au monde?

Mme de Soleines, après un moment d'exaltation, était redevenue la matrone chrétienne et prudente qu'elle était toujours.

— Blanche, dit-elle, doucement, tu laisseras à ton mari le soin de payer tes dettes à M. d'Écaux.

J'allai saluer Mme de Soleines pour prendre congé.

— J'espère bien, lui dis-je en retrouvant ma tristesse habituelle, que mademoiselle voudra bien les payer, si dettes il y a... en prières. Je compte quitter la France pour toujours avant un mois.

J'omets la harangue que le baron me fit à ce sujet.

IV

Quelques jours se passèrent. Combien : je ne saurais le dire. Je vivais d'une vie automatique. J'étais occupé à repousser le fantôme aux yeux verts. J'enterrais mes heures, l'une après l'autre. Il me semblait que j'avais en guise de cerveau une sorte de bouillie inerte, une éponge qui s'enflammait de temps en temps et produisait quelque vague lueur, comme on le dit de ces marais d'Irlande d'où se lèvent quelques feux follets, vite éteints et que les paysans prennent pour l'âme des gens noyés là.

Pierre était guéri, avec un bras emboîté. Il voulut, aussitôt qu'il put marcher, aller à Boulogne voir sa mère. Il partit. Il me demanda si je n'avais pas quelque commission pour la dame du château. Le brave garçon! il avait pris garde de ne pas dire Mme Le Bacque. Je fis un signe négatif.

Je ne me trouvai pas plus seul quand il fut parti. Rien ne me tenait compagnie. Je n'étais privé de rien. Je vivais fort étrangement entre les comédies de Labiche et l'*Imitation* de Jésus-Christ. J'essayai vaillamment de réveiller mon cerveau et mon âme. Je n'y parvenais pas.

Le lendemain de son départ, le facteur rural m'apporta une lettre de Boulogne. Je la jetai au milieu de cent autres qui gisaient, sans être ouvertes, sur mon bureau? Qu'est-ce que le monde pouvait avoir à me dire d'intéressant! Pourtant, il me parut qu'un petit frisson avait agité quelque chose en moi quand je l'avais touchée. Je la regardait machinalement d'assez loin. C'était une grosse lettre. L'enveloppe était large, carrée, jaune, fort sale. Je la pris.

Ce ne fut pas un, mais mille feux follets qui gambadèrent dans mon cerveau. Il y avait deux écritures : l'une était noire et nette, c'était celle de Pierre; l'autre, ah! l'autre. Je crus que j'allais devenir aveugle. Je suis sûr que c'est le bruit des muscles de mon cœur qui m'empêcha de m'évanouir.

Il y avait sur l'adresse : « Monsieur Philippe d'Ecaux, à lui-même. » Oui, oui, cette petite écriture presque effacée, toute jaune, c'était bien l'écriture de... Oui, mon Dieu ne me trompez pas! l'écriture de Claire; la petite et ferme écriture d'autrefois. J'avais

tant de fois baisé, pendant la campagne de France et avant cela, tandis que j'étais dans les zouaves pontificaux, deux ou trois billets de cette écriture-là.

C'était bien une lettre de Claire, écrite la veille du mariage. Elle l'avait remise à Eléonore en qui elle croyait pouvoir se fier. Celle-ci l'avait gardée. Elle y avait, je me le rappelais, fait allusion dans la conversation qu'elle eut avec moi. Elle espérait en tirer un bon prix, d'une façon ou d'autre. Pierre l'avait trouvée dans les papiers de sa mère, et il l'avait mise à la poste, en y ajoutant mon adresse de sa main.

« Château de Questrecques, le 10 décembre 1870.

« Philippe, mon bien-aimé! c'est la première fois que je te donne ce nom, mon bien-aimé, uniquement aimé! Je demande à Notre-Seigneur, avec tant de ferveur, que tu sois mort; à l'heure qu'il est, tu ne souffrirais pas comme tu vas souffrir en lisant cette lettre. Tu verras que je n'ai pas pu faire autrement que ce que je fais; je sais bien que tu me crois ferme et courageuse, et je me disais parfois que je suis plus obstinée, orgueilleuse et violente qu'il ne convient à une épouse chrétienne qui veut rendre son mari heureux! Mais je ne suis qu'une pauvre fille de seize ans. Je n'ai pu faire mieux que ce que j'ai fait. Si tu n'es pas mort, ah! comme tu souffriras, mon bien-aimé, laisse-moi te dire et redire ce mot-là. Il bercera ta douleur et l'endormira. Cette lettre aussi te consolera. Ce sera notre contrat de mariage, au moment où je vais prendre le nom d'un autre. Toi seul est mon fiancé; dans dix ans, dans vingt ans, dans trente ans, ou dans le ciel, je serai ta femme. Ecoute-moi avec indulgence. »

Elle me raconta l'histoire, la vieille histoire.

Il y avait toujours eu, depuis la Révolution, une haine sourde et déclarée des Regnault de Questrecques contre les d'Ecaux. Les Regnault avaient subi la punition du virus révolutionnaire que la lâcheté leur avait inoculé en 93. De voltairiens, ils étaient devenus libératres puis libres-penseurs. Le père de Claire était athée et jacobin. Celle-ci avait été élevée par une mère sage et pieuse. M. de Questrecques, qui me détestait instinctivement, m'avait pris en horreur quand il m'avait vu entrer aux zouaves pontificaux. Mais sous l'Empire, en notre province, la franc-maçonnerie était *canaille*, et la république mal portée. Quand elle fut proclamée, il se crut vainqueur de l'humanité entière. De prudent et doucereux, il devint tyrannique et criard. Enfin il annonça à Claire que jamais elle ne serait ma femme, mais qu'il l'avait promise à M. Le Bacque, homme de grand avenir, assez riche, déjà haut placé puisqu'il était

consul général à New-York et tout à fait dans les mêmes opinions politiques et religieuses que lui. On devine la lutte qui s'engagea entre l'obstination du père et celle de sa fille. Il arriva ce qui arrive toujours : la violence l'emporta sur la délicatesse, d'autant plus que la conscience vint se mettre de la partie. M. de Questrecques jura solennellement que si Claire ne cédait pas, il se tuerait. Il indiquerait dans son testament qu'il s'était suicidé parce que sa fille voulait épouser M. d'Ecaux et qu'il ne pouvait consentir à ce mariage, parce que, — ce qui n'était pas vrai, — son père avait fait ce qu'il avait pu pour faire guillotiner mon grand-père. Le confesseur de Claire qu'elle consulta lui dit que, sans doute, son père usait rudement de son autorité, mais que, comme il ne lui demandait rien de criminel, elle devait obéir.

« Alors, mon Philippe, je vis que je n'avais plus à compter que sur moi, et je ne consultai plus personne. M. Le Bacque est un homme de trente-cinq ans ayant une belle figure, maladive et froide. Tout en lui sent l'égoïsme tranquille et la froideur glaciale. Il se soigne beaucoup. Son domestique dit qu'il a une maladie de cœur. Il est très intelligent. Il ne croit à rien, mais il est indifférent, tolérant, ce qu'on appelle un honnête homme. C'est un diplomate achevé, il ne vit que pour l'ambition. Je compris cela. Il me recherchait non parce que je suis belle, peut-être pas parce que je suis très riche, mais parce que je suis intelligente et la femme dont il a besoin pour le développement de sa carrière diplomatique. J'allai donc le trouver et lui dis : « Monsieur, veuillez m'écouter sans m'interrompre. Vous me répondrez oui ou non quand j'aurai fini et j'agirai en conséquence. C'est une affaire ou plutôt un contrat que je veux vous proposer. Mon père me fait violence pour que je vous épouse. Je ne vous aime pas. Je ne vous aimerai jamais. J'aime M. d'Ecaux. Je n'aimerai jamais que lui... Soyez assez bon pour m'écouter jusqu'au bout. Mon père me menace de se tuer si je persiste à vouloir tenir la parole que j'ai donnée à M. d'Ecaux d'être sa femme. J'ai trouvé un moyen de parer à ce danger-là et de mettre le monde de mon parti. Toutefois ma conscience et mon confesseur disent que je dois chercher à obéir à mon père. Je veux bien prendre votre nom à certaines conditions. Si vous les refusez, je résisterai. Je serai une femme digne et honnête. Dès l'heure de notre contrat de mariage, je ne parlerai plus à M. d'Ecaux. Jamais je ne lui écrirai, jamais je ne m'informerai de lui. Jamais il ne m'écrira, jamais il ne me parlera. Mais je penserai toujours à lui. Je serai pour vous une compagne attentive, affectueuse même, si vous le méritez, travaillant à vos travaux, enfin l'épouse de votre intelligence. Mais je ne serai jamais que cela. Vous entendez bien? Je serai votre amie, votre

sœur, si, comme je le crois, vous êtes un honnête homme, probe et fidèle à votre parole. Si ces conditions vous conviennent, si vous voulez les accepter par écrit et indiquer que, au cas où vous tenteriez d'y manquer, vous m'autorisez, dès maintenant, à vous quitter, et acceptez une séparation complète, d'ici à un mois je vous jurerai fidélité, mais fidélité seulement.

« Il avait écouté tout cela avec un grand calme. Mon père l'avait averti. Il me demanda un jour de réflexion. Mais tu vas connaître l'homme, et tu espéreras comme j'espère. Une seule chose avait réellement frappé son cerveau dans cette conversation qui eût fait entrer en colère même le plus grossier des paysans : il était intrigué de savoir quelle *parade* — c'est le mot dont il se servit — j'avais trouvée à la menace de mon père.

— C'est bien simple, lui dis-je, et je puis même le dire sans danger. J'ai vingt lettres qui sont en ce moment à Samer. Si dans deux heures, je n'ai pas donné contre-ordre, elles seront jetées à la poste. J'avertis tous mes parents et nos amis que l'on me fait violence pour m'empêcher d'épouser M. d'Ecaux. Ayant ainsi pris les devants, l'opinion publique sera pour moi. Je suis d'ailleurs décidée à aller jusqu'à la mairie et là à dire tranquillement qu'on me fait violence. Mon père, ainsi discrédité, n'aura plus de prise sur moi.

« — Mademoiselle, me dit-il avec enthousiasme, vous êtes la compagne que j'ai rêvée. J'accepte vos conditions. Voulez-vous attendre un instant?

« Il se mit à écrire : « J'accepte pleinement et de bonne foi les « conditions que Mlle de Questrecques met à l'acceptation de mon « nom. Je les exécuterai loyalement. Je l'autorise, si jamais j'y « voulais manquer sans son autorisation, à me quitter sur l'heure « et je promets, sous peine d'un dédit de   francs, de ne « m'opposer en aucune façon à une séparation légale. » Il data, signa et me remit le billet.

« Maintenant, mon Philippe, je suis encore à moi, c'est-à-dire à toi, viens t'asseoir auprès de moi, là, donne-moi tes chères grandes mains de chevalier, laisse-moi mettre ma tête sur ton épaule, et pleurer, ah! pleurer. Si du moins tu pouvais être mort! je te verrais, là volant, comme mon bon ange, autour de moi! et tu n'éprouverais plus l'horrible douleur que tu ressentiras quand tu apprendras que je suis mariée. Cette lettre te consolera, mais bien peu, je le crains. J'*espère* — c'est horrible — oui j'*espère* qu'*il* mourra jeune. Alors, aussitôt que tu auras appris sa mort, accours. Tu n'auras besoin de me rien dire, montre seulement cette lettre. Je serai redevenue ta fiancée, et ta femme, aussitôt que cela se pourra sans inconvenance;

Maintenant, adieu, non, au revoir. N'oublie pas que je me suis engagée pour toi comme pour moi. Ne m'écris pas, ne parle jamais de moi, ne viens jamais volontairement dans le voisinage même de l'endroit où je suis. C'est à cette condition que Dieu me bénira; il me pardonnera ce qu'il y aura d'hypocrite et d'inconvenant dans ma conduite. Sois-moi fidèle, je *la* serai. Ah! sois fidèle! si tu savais le fer rouge qui me traverse le cœur à la pensée que tu pourras manquer de patience et aimer mieux une autre personne! Aimer, comprends-tu l'horreur de ce mot appliqué à une autre femme que moi. Laisse-moi encore pleurer sur ton vaillant cœur.

« C'est tout. Ah! accours vite aussitôt qu'*il* sera mort. Tu seras fidèle, n'est-ce pas, comme moi?

« Ta CLAIRE. »

Sans penser à autre chose qu'à arriver, et, pendant le chemin, sans songer à autre chose que ceci : « Y sera-t-elle? » je fis atteler, et le pauvre Sultan galopa jusqu'à Questrecques.

Elle y était, j'entrai comme un chien joyeux. Je fus arrêté net. On eut dit que mon imagination venait de recevoir une douche.

— Je vous remercie, monsieur, me dit-elle avec un sourire un peu hautain, — mon Dieu, celui-là aussi lui seyait bien, comme tous les autres sourires, — de ramener mon imagination dans des endroits que vous lui supposez agréables. Je croirais voir un planteur de la Louisiane.

Je n'avais pensé qu'à elle. J'étais en pantalon et veste de toile, étonnamment ganté. Je m'en apercevais pour la première fois.

— Voilà, lui dis-je en essayant de remonter sur l'eau, voilà mon excuse.

Et je lui tendis sa lettre ouverte.

Ses yeux verts flamboyèrent, ses fines narines s'ouvrirent, ses lèvres rouges blêmirent. Mais elle avait eu probablement, la chère âme, bien des occasions de réagir sur elle-même. Elle reprit vite son sang-froid, et d'une voix dure, mais calme, elle me dit :

— Je crois qu'un homme délicat eût brûlé cette lettre, il y a... cinq ans.

— Mais, repris-je doucement, c'est que je l'ai reçue il y a quelques heures seulement. Et je lui montrai l'adresse.

Elle y jeta les yeux, puis elle les releva sur moi avec une expression extraordinaire, que je compris bien, car je tournais à la folie et j'avais l'esprit fort aiguisé. Elle me regarda avec cette expression de pudeur cruellement blessée et furieuse que Diane dut avoir quand Actéon la surprit. La jeune femme se rappelait la vivacité,

l'abandon, la tendresse exaltée de cette lettre de jeune fille affolée; elle eut l'air positivement d'une reine que la baguette d'un enchanteur vient de dévêtir complètement par un coup inattendu.

Elle m'arracha l'enveloppe d'un geste indigné. Elle s'éloigna en emportant la lettre; arrivée à la porte qui conduisait dans l'intérieur de la maison, elle se retourna et me dit d'un ton altier :

— Attendez-moi.

Je compris alors combien l'amour rend les hommes lâches. Je sentais que je devais partir, je restai, et j'eus mille beaux raisonnements pour rester. Je me dis sans doute que si elle eût eu seulement l'air de me soupçonner d'avoir joué la comédie de la fausse enveloppe, je me fusse éloigné avec indignation. Je le croyais sincèrement, mais bien faussement, comme je ne tardai pas à me le prouver. Ce débat de toutes les forces morales qui étaient en moi activait la flamme de mon cerveau.

Au bout d'un temps qui me parut bien long alors, la jeune paysanne, la nièce de Louison et de Vérissime, vint avec un billet. Elle me demanda, en outre, la permission de monter à côté de Constant. Elle devait aller passer la journée de dimanche à Bernieulles, et Hautville n'en était pas très loin. Je lus le billet :

« Laissez-moi pleurer en paix. Revenez après-demain. Prions Dieu de nous apaiser, de nous éclairer, de nous inspirer les décisions sages et définitives. »

Je trouvai cela roide et sans douceur. L'idée qu'elle pleurait me fit du bien au cœur, malheureusement en quantité insuffisante. Je passai quarante-huit heures à gratter vainement chacun des mots de ce billet pour y trouver une parcelle de consolation.

Je me rappelle que Louis vint me voir. Il était aigre-doux; doux d'avoir enfin obtenu l'aveu de son amie, aigre de ce que je l'eusse demandée en mariage. Sans doute, on m'avait refusé, c'était honorable pour lui, mais c'était de ma part une trahison. Moi, je demandai à Dieu si c'était là la récompense de mon ingénieuse tendresse. Louis vit, sans doute, que je n'avais plus la tête à moi. Il partit fort attristé, je lui rends cette justice.

Le lundi vers trois heures, je montai à cheval. J'étais bien désireux de reprendre un peu de sang-froid et je crus qu'une demi-heure de galop enragé me ferait du bien. Je remarquai heureusement que Louison était venue passer l'après-midi avec sa sœur. Je dis *heureusement*. Après tout, je ne sais pas si cela fut heureux.

Claire m'attendait. Elle était marmoréenne. Le marbre lui allait aussi bien que la chair.

— Je ne vous comprends pas, me dit-elle avec une froideur qui

me fit frissonner. Que me vouliez-vous avant-hier, quand vous veniez ici avec cette lettre?

— Réclamer l'effet de votre promesse, vous rappeler que vous êtes ma fiancée et vous demander d'être ma femme.

— Eh bien, répliqua-t-elle avec amertume, je viens d'un pays où fleurit l'insolence. Je n'en vis jamais de pareille. Vous venez me demander d'être votre femme, moi, moi, trois jours après avoir redemandé une jeune fille que vous aviez dû épouser, il y a cinq ans. Je viens de l'apprendre par Florine, qui revient de Bernieulles.

Je trouvais, cette fois, que c'était cruel de perdre sa femme après avoir perdu son ami, parce qu'on avait été héroïque en amitié. Le marais qui était dans mon cerveau commençait à s'enflammer. Je pus garder encore un peu de lucidité.

— Vous me croirez, n'est-ce pas, si je vous raconte, en vous assurant que c'est la vérité, comment tout cela s'est passé?

— Non, répliqua-t-elle.

Ce fut sec comme le dégagement d'une épée, et cela entra dans un coin de mon âme où étaient les dieux lares de mon honneur et de ma fierté. Je frémis. Je ne pouvais ni l'injurier, ni la souffleter, ni la tuer. J'aurais dû m'en aller. Elle était heureuse. Elle venait de se venger de l'injure que je lui avais faite et qu'elle devait, en effet, ressentir intolérablement. Je dis d'une voix rauque :

— C'est toujours dur de s'entendre appeler menteur, même par une femme. Voulez-vous faire atteler, envoyer Florine à Hautville? Elle dira à Louison que je la prie instamment, si elle ne veut pas me désespérer, de venir ici immédiatement. Vous l'interrogerez là-dessus. Il faut deux heures pour qu'elle soit ici. Je vous demande la permission de revenir dans deux heures.

Je saluai sans la regarder.

Je montai dans la forêt avec l'idée bizarre de trouver l'arbre où le frère de Jacqueline avait été tué. Je ne le trouvai pas. Je n'avais plus d'yeux ni d'oreilles; la vie s'était réfugiée tout à l'intérieur, et elle y sommeillait avec des soubresauts de délire.

Je redescendis à Heurtevent. La maison était vide et fermée. Je m'assis sur la borne où j'avais pleuré la pauvre fille, après que je l'eus vue si ensanglantée. Je revins au château. Louison venait d'arriver.

— Veux-tu dire à madame, ma bonne Louison, sans y changer un mot, et en lui promettant sur ta part de paradis de lui dire uniquement la vérité, veux-tu lui dire la conversation que nous avons eue ensemble, la veille du jour où j'ai été demander Mlle de Soleines en mariage?

— J'avais juré à vous, M. Philippe, de ne rien dire à personne, mais, puisque vous le voulez...

Elle raconta donc que je n'avais jamais aimé Mlle de Soleines. La première fois, j'avais été à ce mariage comme un chien qu'on fouette parce que tout le monde m'y poussait, les curés, tout le pays, enfin.

Dernièrement, je l'avais fait venir. Elle m'avait dit que Mlle Blanche aimait de tout son cœur M. de Liembrune et qu'elle aimerait mieux mourir que d'en épouser un autre. Elle pouvait le jurer sur son salut éternel et elle connaissait bien *sa fille*, peut-être. Seulement, la jeune fille n'osait avouer son attachement par amour-propre, et M. de Liembrune était malheureux parce qu'il craignait que Mlle Blanche ne m'aimât toujours. Alors, pour faire le bonheur de mon ami, je m'étais sacrifié et j'avais fait signe d'aller demander Mlle Blanche en mariage, afin de lui donner une occasion de se déclarer et de réjouir, en me refusant, son nouveau fiancé.

Là-dessus Louison, qui avait hâte de retourner à Bernieulles, s'était éclipsée sans que nous nous en aperçûmes.

Claire avait caché son visage dans ses mains. Moi, secoué de ma torpeur par le récit de la vieille femme, j'avais senti venir un de ces accès d'éloquence fiévreuse pendant lesquels je ne sais pas ce que je dis ; mais je fus irrésistible, paraît-il. A vrai dire, ce ne fut pas moi qui parlai, mais mon amour, ce long amour, solitaire, combattu, sans consolation, et je me rappelle que je revenais toujours à ceci : je n'avais pas reçu cette lettre qui eût été tout pour moi, la consolation, l'espérance, le guide, la récompense. Malgré tout, j'avais été fidèle, même en ce moment où j'avais paru infidèle.

Il y avait longtemps que Claire pleurait. Ah ! si j'avais pu moi aussi pleurer, trouver quelqu'une de ces larmes qui me venaient si facilement aux yeux ; mais j'avais la fièvre ou plutôt c'était le commencement de la folie.

Elle pleura d'abord silencieusement, puis ses sanglots devinrent plus convulsifs. Quand j'eus fini, elle se leva. Je n'avais jamais rêvé, jamais vu un tel masque de douleur. Ce ne fut qu'un éclair. Elle se détourna en s'écriant :

— C'est impossible ! c'est impossible. Ah ! que je suis indigne, indigne, indigne !

Elle s'enfuit.

Indigne ! c'était fini ! ce fut fini.

Je remontai lourdement à cheval. Le soir était venu, un beau soir, je crois. Je ne sentais que deux choses, mon cœur vide et mon cerveau en flamme.

J'arrivai à Hautville, je ne sais comment. Je descendis, et sans entrer dans la maison, je repartis. Constant qui était venu prendre le cheval, me regarda. Il ne dit rien, lâcha le cheval et me suivit. Je ne l'entendis pas, je ne le vis pas. Je n'entendis rien, je ne vis rien.

J'ai toujours admiré dans les romans les fous qui racontent minutieusement leurs petites affaires. Si cela est agréable au lecteur, je n'ai rien à dire, mais moi qui ai été vraiment fou, — je ne le suis plus, je demande qu'on le croie, — je puis assurer qu'on n'a que des perceptions obscures, fort vagues et pas du tout nombreuses. Peut-être après tout ai-je été un monstre de folie, un fol exceptionnel.

Il me semblait que mon cerveau était un réchaud où pétillait au milieu de myriades d'étincelles le mot *indigne*. Il roulait à droite et à gauche, frappant les parois de mon cerveau, comme pour fuir la grillade dont ce foyer le menaçait. C'est tout. Puis ma souffrance s'endormit. Comme j'étais un homme doux et pur, la folie tourna en douce mélancolie et je chantonnai les couplets de la chanson du mois de mai.

J'allais à l'aventure, parfois tout droit devant moi, à peu près comme un sanglier qui perce les halliers; parfois évitant un ruisseau, contournant un arbre, suivant les chemins le plus souvent, puis tombant dans les fossés, passant dans les trous des haies. Je me relevais et je murmurais la suite de la chanson. J'ai bien souvenir que ce chant monotone, auquel j'attachais un prix inestimable, rafraîchissait ma tête brûlante.

Il y avait déjà plusieurs heures que je marchais ainsi. La nuit était devenue noire. Depuis longtemps, tout dormait dans les villages. Constant me suivait toujours à quelque distance. Il n'avait pas besoin de prendre tant de précautions. Je l'ai dit, je ne voyais rien. Mais mon fidèle compagnon n'eût osé ni m'arrêter ni me parler. Il attendait, avec la patience que lui avait apprise les cinq années de voyage dans les déserts de l'Amérique, la fin de l'affaire.

J'arrivai dans la forêt et je vins m'asseoir sous un vieux chêne. Le drame de la mort de Marc, auquel j'avais pensé dans l'après-midi, me revint à l'esprit. Ma folie me suggérait, je crois, que le jeune paysan avait été assassiné. J'attendais le jour pour me rendre compte des circonstances.

L'aurore parut, claire et fraîche. Ma fantaisie était passée. Je me levai. Je sortis de la forêt et m'en vint devant la porte de Heurtevent, et je chantai cette fois à voix haute :

Ah! que l'amour est gay
Le joli mois de may.

Pierre était revenu dans l'après-midi. Le bruit l'éveilla. Il descendit. Constant lui dit quelques mots. J'étais déjà loin. Ils me suivirent. Ils me trouvèrent évanoui au fond de la rue creuse qui menait de Heurtevent à la ferme du château. J'étais tombé du haut du talus.

V

Je revins à moi quelques jours plus tard. Quand je me réveillai, le premier bruit qui me frappa fut le tic-tac d'une de ces grandes horloges en bois qui ornent toutes les fermes du Boulonnais. J'ouvris doucement les yeux. Je suivis un rayon de soleil qui dansait sur des rideaux de toile peinte et me montrait un bel homme en turban qui enlevait une nonne assise sur la croupe d'un cheval à longue crinière. Je reconnus Malek-Adhel qui enlevait la princesse Mathilde. J'étais dans la chambre de la ferme du Fort. Bientôt je vis penchée sur moi la figure attentive de mon ami Louis.

— Excuse-moi d'avoir dormi si longtemps, lui dis-je à voix basse.

Il se précipita sur moi et m'embrassa en pleurant.

— Mon pauvre cher Philippe, comme tu as été bon et brave! comme toujours!

Il paraît que j'avais beaucoup jacassé pendant mon délire. Il avait compris que si j'avais demandé Mlle de Soleines en mariage, c'était afin de la décider à se déclarer.

Vérissime sommeillait à côté du lit, le tablier relevé sur sa figure et les jambes étendues, sans ombre de discrétion. Elle ne m'avait pas quitté d'une heure depuis huit jours. Elle se réveilla. A l'autre coin du lit, Constant remettait ses chaussures. Depuis huit jours, lui aussi, ne s'était déshabillé qu'en ôtant ses *brodequins*. Vérissime chassa littéralement les deux hommes. Elle me mit en main un petit billet qu'elle n'avait pas quitté et qui portait les traces d'un long séjour dans ses mains négligées. Il y avait quelques taches de sang et d'huiles diverses. Pourtant quand je l'eus lu — il ne contenait que huit mots — je le mis sur ma poitrine, je croisais mes mains sur lui et je m'endormis en souriant.

Cette fois je ne dormis que vingt-quatre heures. Je relus ce billet.

« Viens,

« Ta Claire toujours fidèle et maintenant humble. »

— On a apporté cette lettre-là, Philippe, me dit la vieille femme, qui était seule cette fois à côté de moi, une heure après que vous avez quitté la maison, lundi dernier, il y a neuf jours. Mamzelle Claire — elle m'a bien dit de l'appeler comme ça et non madame — elle est là à côté, voulez-vous la voir?

Je fis un effort pour me soulever. Elle me recoucha en colère.

— Si on peut dire! Vouloir se lever! Veux-tu bien rester tranquille ou pas de mamzelle.

Elle entra donc, escorté du joyeux médecin et du curé du village.

— La, dit le premier, voilà une cure dont je serais fier si je m'appelais la Nature au lieu de me nommer du Boisseau.

Claire était bien pâle, le dessous de ses paupières était bien noir, mais jamais je n'avais rêvé que ses yeux pussent être si doux.

— Un baiser, par devant M. le curé, dit du Boisseau, rien de plus et la suite à demain.

Elle se pencha vers moi, avec un geste doux et timide et m'embrassa le front. Je lui saisis les mains, je la tirai vers moi et je reçus le premier baiser d'amour que j'eusse reçu de ma vie. Je le lui dis. Ah! l'adorable sourire! et j'attendis à demain.

Je passai cette journée-là dans le paradis terrestre. Le lendemain donc elle vint. Vérissime voulut s'éloigner.

— Restez, dit-elle. Je voudrais qu'il y eût le monde entier. Et elle m'expliqua son *indignité.*

Elle avait passé les treize ans qui venaient de s'écouler à se faire digne de moi, comme elle dit, et à devenir telle qu'elle pût me rendre le plus heureux des hommes pour compenser le temps perdu. Elle avait constaté qu'elle avait tout ce qui peut faire le bonheur d'un mari, sauf la douceur. Cette pensée était devenue une obsession. Elle avait bien lutté! mais toujours elle se retrouvait altière, aisément colère, presque violente. Aussi, quand elle avait eu reconnu combien elle m'avait mal jugé et avec quelle indignité — c'est toujours elle qui parle — elle m'avait insultée, elle avait cru qu'elle me rendrait malheureux, en m'épousant. A peine étais-je parti qu'elle se désespéra, et pour compenser le mal qu'elle avait fait, pour s'humilier, pour que cette humiliation lui fût toujours présente à l'esprit, elle m'avait envoyé ce billet qui eût été d'un cynisme déshonorant s'il n'avait pas été dicté par un repentir héroïque. Il était venu trop tard.

— Trop tard! lui dis-je en pâlissant et en retombant évanoui.

— Oh! non, dit-elle avec effroi... N'ai-je pas promis d'être humble? Ne vous rappelez-vous plus la fin de ma lettre : Fidèle, je *la* serai toujours?

— Et M. Le Bacque, lui dis-je en la regardant avec anxiété.

Son visage se couvrit de rougeur, et elle baissa les yeux. Puis elle releva ses paupières. Un rayon de joie, d'une joie intense, d'une joie céleste, illumina *mes* yeux verts.

— M. Le Bacque, dit-elle gravement, était un honnête homme. Il a tenu sa promesse. Ou plutôt, on doit la vérité aux morts, reprit-

elle vivement, c'était un diplomate. Tu ne diras jamais du mal de la diplomatie, n'est-ce pas, mon Philippe? Il rédigeait des dépêches. Elles étaient admirées. Cela suffit au bonheur de cet honnête homme. Oui, tout le monde a été fidèle. M. Le Bacque a été fidèle... à la diplomatie. Claire a été fidèle... à son fiancé. Il n'y a que Philippe qui ne l'ait pas été, monsieur.

— Allons, Claire, n'exagérons pas. J'ai été infidèle le temps de chanter le refrain d'une chanson. Te rappelles-tu, Vérissime, la chanson du mois de mai avec laquelle tu m'as bercé?

— Pardienne! et la vieille femme, affolée de joie, se mit à chanter avec sa grosse voix éraillée en dansant lourdement, comme au temps ou mes dents perçaient :

Ah! que l'amour est gay
Le joli mois de may.

Nous en rîmes aux larmes, car je ne sais si on l'a remarqué, cette histoire est une histoire placée *sous* le signe du Verseau.

Tout le monde est heureux. Tout le monde est marié, tout le monde a des enfants. Moi, Louis, Pierre et Constant.

Père Descamps a juré que je serai nommé député aux prochaines élections. Il fait des conférences étranges sur mes vertus dans tous les cabarets de l'arrondissement. Il rentre souvent à la ferme de Hautville fort échauffé; mais il jure à Rosalie, en bégayant, que quand je serai sénateur, il ne boira plus que du cidre et n'aura plus de remords.

J'ai oublié de dire, je crois, que M. de Questrecques était mort six mois après le départ de sa fille pour New-York. J'ajoute que Claire et Blanche sont les meilleures amies, et que M[me] de Soleines songe déjà à marier quelques demoiselles de Liembrune avec quelques d'Ecaux. Pierre a été décoré pour *service exceptionnel.*

Ah! la chère Claire bien-aimée! J'ai tout dit.

Ch. d'Héricault.

ÉPISODES LITTÉRAIRES

II

LE LENDEMAIN DU COUP D'ÉTAT DANS UN SALON LITTÉRAIRE. — *ÉMILE AUGIER*

Le crime de décembre! tout le monde, à Paris, le pressentait, excepté ceux qui étaient le plus en mesure de le prévoir, et qui en furent les premières victimes. Il circulait dans l'air avant d'être accompli. Était-il désiré? Oui, par le plus grand nombre, mais à une condition, c'est qu'il réussirait.

Cinq jours auparavant, le Théâtre-Français avait donné la première représentation de la jolie comédie de Jules Sandeau, *Mademoiselle de la Seiglière*. Détail bizarre! j'assistai à la répétition générale, qui fut froide et ne promettait qu'un succès d'estime, quoique l'auteur ne comptât que des amis dans la salle. Samson s'était borné à indiquer sans relief les effets de son rôle, il se réservait pour être merveilleux le lendemain. En revanche, ce lendemain fut un éclatant triomphe. Quel splendide ensemble! Exquise, Madeleine Brohan, dans toute la fraîcheur de sa beauté printanière! Régnier étincelant de verve et d'esprit dans Destournelles! Deux artistes de premier ordre, Delaunay et M[me] Nathalie, dans deux rôles secondaires, et, par-dessus tout, Samson, encore plus parfait que dans *Bertrand et Raton*.

Je courus au foyer pour féliciter Sandeau, qu'entouraient ses amis, les habitués de son modeste salon, de son hospitalité charmante; les peintres Gérôme, Gleyre, Hamon, Paul Huet; le marquis de Belloy, Ponsard; les musiciens, Louis Lacombe, Edmond Membrée, etc., etc... Sandeau me serra la main, et me dit avec son sourire mélancolique : « Oui, le succès dépasse de beaucoup mes espérances; mais j'ai toujours été enguignonné en matière d'argent et de littérature : soyez sûr que, avant peu, il y aura une catastrophe funeste aux théâtres et à ma comédie! »

La catastrophe ne se fit pas attendre; les théâtres furent fermés

pendant quelques jours. Le 6, je fis, dans la journée, un pèlerinage légitimiste qui n'était pas de nature à dissiper ma mauvaise humeur. J'allai à Vincennes visiter deux prisonniers, Alfred Nettement et Léo de Laborde, logés aux frais du gouvernement par M. de Morny, avec une quinzaine de collègues, sous les lambris dorés des appartements du duc de Montpensier. Le château de Vincennes! quels souvenirs! quels noms! Quelles dates inscrites sur ces sombres murailles! le grand Condé, le duc d'Enghien, Rovigo, Napoléon Bonaparte, le 24 février, le 2 décembre, Napoléon III!

J'avais pour compagnon, dans cette visite, Théodore Muret, mon collaborateur à l'*Opinion publique*, où il rédigeait tant mal que bien le feuilleton dramatique. Un type, ce Théodore Muret! Figurez-vous un profil en lame de couteau, un front tellement fuyant qu'on ne savait où le rejoindre, un menton en retrait, englouti dans une grosse cravate à carreaux, un nez pointu, ou plutôt aigu, qui semblait toujours occupé à flairer une idée absente, et qui ne trouvait qu'une prise de tabac; un œil atone, myope à ce point que, lorsqu'il écrivait, on eût dit que ce terrible nez allait crever son papier. Sa mise complétait sa physionomie; un faux-col démesuré qui remontait au-dessus des oreilles; une redingote verte qui descendait jusqu'aux talons; un pantalon trop court, qui laissait à découvert des bas de laine et des souliers lacés. Au moral, bilieux, fielleux, nerveux, grincheux, quinteux, hargneux, mécontent de tout le monde, excepté de lui-même; des opinions dont la violence légitimiste contrastait avec sa qualité de protestant; accusant Berryer de tiédeur, et déclarant que notre grand orateur était la vraie cause du coup d'État. Outre son feuilleton dramatique, il avait la spécialité des *revues* de fin d'année, c'est-à-dire du plus bête de tous les genres de vaudeville où se compromet l'esprit parisien. Il ne le rendait pas plus spirituel, au contraire. Quand la pièce était jouée, il la prônait dans son feuilleton, comme un chef-d'œuvre de l'esprit humain. Je me souviens, par exemple, qu'une de ces revues était intitulée : *La Fin du monde*. L'auteur, après lui avoir consacré un panégyrique en douze colonnes, ajoutait en guise de mot de la fin : « Elle sera jouée... jouée... *jusqu'à son titre !* »

Mais voici le trait original et caractéristique : Théodore Muret employait, chaque année, cinquante-deux feuilletons à lancer l'anathème aux immoralités du théâtre contemporain; et, dans ses revues, lorsque arrivait l'inévitable et fastidieux défilé des pièces en vogue, il trouvait moyen d'être plus indécent et plus décolleté que les scènes qu'il parodiait.

Chemin faisant, il me dit — ce qui n'était, hélas! que trop vrai :

« Savez-vous que ce scélérat (Louis Bonaparte) rend, à son insu, un fameux service à notre malheureuse *Opinion publique*, qui est restée, par malheur, une opinion particulière? (Ici un rire en dedans, comme pour souligner son bon mot.) Mieux vaut, pour un journal, périr de mort violente que mourir d'inanition. Le 1er janvier, nous aurions été forcés de dire aux actionnaires, pour leurs étrennes : « Enfin, nous avons fait faillite! » (Second rire muet.) Tandis que nous aurons l'honneur de compter parmi les martyrs de décembre! »

L'intérieur du château de Vincennes nous offrit un curieux spectacle. C'était comme l'envers de la tour de Babel, en ce sens que la confusion des langues politiques avait fait place à un parfait accord qui n'avait pas besoin de dialectes variés pour maudire le tyran et le traître, qu'un des captifs surnommait le *Néron de Gérolstein*. Pourtant, un petit incident vint me prouver qu'il ne fallait pas trop se fier à cette touchante unanimité. M. Bixio, un des martyrs, le plus âpre peut-être dans sa haine contre le futur Empereur, était allé fumer un cigare sur les remparts. Mon excellent ami Léo de Laborde me prit à part, et me dit à demi-voix : « A quelque chose malheur est bon. Nous sommes ici une douzaine de députés, venus de tous les points de l'horizon politique; extrême droite, droite modérée, fusionistes, centre droit, centre gauche, républicains de la Plaine et de la Montagne... Eh bien, tous désormais sont du même avis; tous pensent comme moi que la monarchie légitime peut seule nous réconcilier et nous sauver. Il n'y a pas jusqu'à Bixio, le fougueux révolutionnaire, qui ne soit aujourd'hui aussi royaliste que vous et moi. » A l'instant même, M. Bixio rentrait de sa promenade. Après une bordée d'injures à l'adresse du Néron de Gérolstein, il dit à Léo de Laborde : « Mon cher collègue, je vous honore, et je ne voudrais pas vous déplaire; mais c'est plus fort que moi, j'aime encore mieux ce qui se passe et ce qui va se passer qu'Henri V et la royauté d'ancien régime! »

La jeune Captive, d'André Chénier, s'écrie dans un vers d'ailleurs fort médiocre :

L'illusion *féconde* habite *dans mon sein.*

L'illusion a constamment habité dans le sein du parti royaliste. Seulement, elle n'a pas été féconde.

A présent, changement de décor. J'étais, le soir, chez Jules Sandeau. J'y retrouvai tous les amis qui l'entouraient, cinq jours auparavant, au foyer du Théâtre-Français, pour le féliciter du beau succès de sa comédie. Mais, si c'étaient les mêmes figures, les

physionomies n'étaient plus les mêmes. Le baromètre avait passé de beau fixe à tempête. Ces peintres, ces musiciens, ces poètes, qui n'étaient pas, comme les députés, atteints dans leur ambition, dans leur liberté, dans leur amour-propre, dans leur cuisine parlementaire, qui n'avaient gagné à l'avènement de la République que le harnais de soldat-citoyen, des nuits de corps de garde, des coups de fusil sur les barricades de juin, et, par suite de la détresse publique, la certitude de ne pas vendre leurs tableaux, de ne pas faire jouer leurs opéras ou leurs pièces, de voir les directeurs de théâtres prodiguer les billets de faveur afin que leurs salles ne fussent pas semblables aux déserts de l'Arabie Pétrée, — étaient tout aussi furieux que les prisonniers de Vincennes.

Ici j'ouvre une parenthèse. En ce temps-là, nous étions tous si pauvres, que ceux d'entre nous qui avaient leurs entrées à un théâtre quelconque les cultivaient avec soin. J'étais devenu un des fidèles habitués du Théâtre-Italien. Ce qu'il avait de charmant, c'est qu'on y aspirait un parfum de bonne compagnie, qui n'excluait pas la bonhomie, et même, dans les entr'actes, des causeries familières entre les abonnés et les ouvreuses. Celle qui se tenait à la porte de l'orchestre et se chargeait de cueillir mon paletot, s'appelait Mme Robert. Un soir, — on donnait *Don Pasquale*, avec Lablache, Ronconi, Mario et Mme Persiani, — je la trouvai consternée : — « Oh! monsieur, me dit-elle, quel scandale! » — Je crus d'abord qu'une des dames des chœurs avait émis, dans sa vie privée, une fausse note. Non, le scandale était plus drôle et plus innocent. Un député de Tarn-et-Garonne, revenu à Paris, le matin même, après une courte absence, avait trouvé chez son portier un coupon de loge du Théâtre-Italien, envoyé par le ministère de l'intérieur. Le brave homme n'avait jamais mis les pieds aux Italiens. Il ne se figurait pas qu'il y eût une différence entre ce théâtre aristocratique et les Funambules. N'ayant pas le temps de faire profiter de cette aubaine un de ses amis ou de ses collègues, il avait tout simplement amené sa *bonne*, — probablement sa servante maîtresse, et cette bonne, qui n'était pas même un cordon bleu, venait de s'asseoir dans une première loge, à la place où trônaient, peu de temps auparavant, la duchesse de Langeais, la marquise d'Espard et la vicomtesse de Beauséant. O triomphe de la démocratie, voilà de tes coups!

Je ferme la parenthèse et je rentre dans le salon de Jules Sandeau. Tous ou presque tous les membres de ce groupe avaient une valeur et un nom. Je veux profiter de l'occasion pour vous faire les honneurs de ceux que j'ai le mieux connus.

Le maître de la maison d'abord : Jules Sandeau avait, en ce

moment, quarante et un ans. Sa figure que vieillissait une calvitie complète, était aimable et douce, ou, comme on dirait aujourd'hui, sympathique. Son charmant sourire, son accueil plein de prévenance, la simplicité et le naturel de ses allures, donnaient envie de devenir son ami. Dans sa personne comme dans ses ouvrages, il avait le don de la sensibilité, de la délicatesse et de la grâce, avec un je ne sais quoi de mélancolique et d'attendri, qui allait au cœur. Sauf la *Maison de Penarvan*, qui parut sous l'Empire, et *Jean de Thomeray*, — un petit chef-d'œuvre, — il avait à cette époque publié tous ses romans, depuis *Marianna* jusqu'à *Sacs et Parchemins*. Lorsque Mme Émile de Girardin imagina, dans le feuilleton de la *Presse*, sous le titre de la *Croix de Berny*, une sorte de steeple-chase, partie carrée où elle avait pour partners Sandeau, Gautier et Méry, malgré son spirituel clinquant, malgré l'éblouissante palette de Théophile Gautier et la fantaisie étincelante de Méry, Jules Sandeau était arrivé *bon premier*. Beaucoup plus tard, quand il fut de l'Académie française, un absurde et grotesque personnage dont on a voulu faire, après sa mort, un grand homme, trouva plaisant de nous dire que, dans l'association originelle de Mme Sand et de Sandeau, c'est lui qui avait été la femme par l'infériorité et la faiblesse, le lierre soutenu par l'ormeau. Rien de moins vrai. Les qualités étaient différentes, les deux talents incompatibles. Je crois bien que l'auteur d'*Indiana*, après la séparation, n'aurait pas été fâchée que Jules Sandeau, brutalement congédié, fît preuve d'impuissance. Elle n'eut point cette odieuse satisfaction. Son génie, en somme, fut si peu viril, qu'elle reçut tour à tour l'empreinte d'Alfred de Musset, de Lamennais, de Pierre Leroux et qu'elle apporta dans ses fictions, dans ses sophismes, dans ses folies, dans ses audaces, le trait caractéristique des femmes, qui réussissent à mentir en affectant de se croire sincères. D'ailleurs, dans cet énorme répertoire, que d'alliage! Que de pages vides, inintelligibles! Que d'inventions sonnant faux! Pour un diamant, que de strass! Dans la plupart de ces récits, démolisseurs des hiérarchies sociales, hostiles à la morale, à la religion, au mariage, au devoir, prôneurs de tous les genres de révoltes le danger s'absorbe dans l'ennui. Illisibles, *Spiridion*, *Consuelo*, les *Compagnons du tour de France*, le *Meunier d'Angibaut*, le *Péché de M. Antoine*, *Isidora*, *Teverino*, *Mlle La Quintinie*, *Simon*, l'*Uscoque*, et tous les romans de l'arrière-saison, sauf le *Marquis de Villemer*, qui gagnerait à être abrégé d'un bon tiers. Car les meilleures pages de Mme Sand sont rongées par un *oïdium* qui a fait, de nos jours, bien des victimes : LA THÈSE.

Tout autre est le talent de Jules Sandeau. S'il a moins produit,

c'est un mérite de plus. S'il n'a pas dit, chaque matin, comme Mme Sand : *Nulla dies sine linea!* son bagage reste suffisant pour le protéger contre l'oubli. Jeté un moment par le hasard dans le camp de la rébellion, qui n'était pas le sien, il avait vu de près et cruellement ressenti les effets de la passion libérée de toute loi et de tout frein. De cette douloureuse expérience il avait fait son inspiration, qui fut aussi sa vocation. Etait-ce donc là efféminer George Sand? Ce serait un singulier compliment à adresser à la superbe Lélia.

La pauvreté de Jules Sandeau, au moment du coup d'État, faisait peu d'honneur à une société qui jetait des liasses de billets de banque aux extravagances des *Mystères de Paris* et aux infamies du *Juif-Errant*, et qui laissait dans la gêne, presque dans l'ombre, l'auteur de *Marianna*, de *Madeleine* et de *Catherine.* Pendant le trop court ministère de M. de Falloux, j'avais eu l'idée de le recommander pour une bibliothèque à l'illustre ministre de l'instruction publique à qui me rattachaient des liens d'amitié et de famille. M. de Falloux s'empressa de nous accorder une audience; ces deux natures fines et délicates, dans un milieu bien différent, s'entendirent à merveille. En adressant à Jules Sandeau de chaleureux compliments au sujet du *Docteur Herbeau* et de *Catherine*, les félicitations du ministre étaient tombées si juste, qu'elles prouvaient qu'il l'avait lu et ne l'avait pas oublié. J'avais donc lieu d'espérer que notre demande serait agréée; mais le guignon dont m'avait parlé Sandeau, le soir de la représentation de *Mademoiselle de la Seiglière*, commençait à sévir; M. de Falloux tomba malade quelques jours après; je partis pour le Midi, et, quand je revins, il avait donné sa démission.

A côté de la maîtresse du logis, gracieuse et souriante, cette figure un peu lourde qu'alourdit encore une certaine gaucherie de manières et de langage, c'est Ponsard devenu l'ami de la maison, où il nous avait lu, deux ans auparavant, les plus beaux fragments de sa *Charlotte Corday.* Il poursuit un second succès qui tarde à se produire, sans doute pour lui faire expier l'exagération du premier. On l'a proclamé le chef de l'école du bon sens.

La meilleure preuve qu'il ait donnée de ses droits à ce titre, c'est de se récuser en face de Victor Hugo et de comprendre que, malgré les énormes défauts du grand poète romantique, il n'était pas de taille à se mesurer avec lui. Pour le moment, il est républicain, fidèle à son culte pour M. de Lamartine qui le patronne et lui sait gré de s'être inspiré de l'*Histoire des Girondins* dans sa *Charlotte Corday.* Il est de ceux qui mêlent un peu d'ingénuité à toutes leurs opinions politiques et littéraires et croient naïvement

que c'est arrivé. Comme Casimir Delavigne en 1829 et 1830, il avait cru pouvoir concilier la tradition classique avec une dose d'innovations et de hardiesses. Pendant les entr'actes de *Charlotte Corday*, Jules Janin, qui pourtant l'aimait beaucoup, disait en souriant : « C'est l'*Histoire des Girondins* racontée par Théramène. » Deux ans plus tard, dans les couloirs de l'Odéon où la comédie de *l'Honneur et l'Argent* fut un triomphe, Méry murmura à mon oreille : « C'est du Molière commenté par M. de la Palisse. »

Maintenant, chapeau bas devant ce visage chevaleresque, où la fierté de race est tempérée par une expression de douceur et de bonté. C'est le Bayard de la littérature et de la poésie, le marquis de Belloy, petit neveu de l'archevêque de Paris. Il a et il montrera plus de talent qu'il n'en faudrait pour suffire à trois académiciens. Son recueil des *Légendes fleuries* est d'une grâce exquise. Il y a, dans son volume des *Toqués*, plus de verve, de gaieté, d'originalité et d'esprit que dans tout le répertoire d'Henry Murger. Sa comédie de *Damon et Pythias*, jouée en 1847, est comparable aux meilleurs Proverbes d'Alfred de Musset. Il allait être, au début de l'Empire, peu après le mariage impérial, le héros et la victime d'un épisode dont on se souvient encore à la Comédie-Française. Il y fit jouer, sous le titre de *la Mal'aria*, un acte passionnément tragique, emprunté, comme le drame de *Pia di Talomei*, à une des pages les plus sombres du poème de Dante; c'est l'histoire du mari jaloux d'une femme trop belle, lequel, obsédé de soupçons, la tient emprisonnée dans les Maremmes où elle aspire un air meurtrier, pâlit, s'étiole et meurt. Le drame de de Belloy avait eu beaucoup de succès. J'assistais à la troisième représentation. A ma grande surprise, je vis s'ouvrir la loge impériale. L'Empereur entra avec l'Impératrice. Elle était si rayonnante d'élégance et de beauté, qu'une sorte de frémissement courut à travers l'orchestre et le parterre. L'auguste couple, venu pour voir *la Joie fait peur*, qui terminait le spectacle, était arrivé trop tôt.

Que se passa-t-il dans l'imagination de Napoléon III? Cette imagination, tiroir à secrets, moins française qu'italienne, habituée au rêve, eut-elle un cauchemar? Fût-elle frappée d'un rapprochement involontaire, justifié par la merveilleuse beauté de la jeune Impératrice? Ou faut-il croire tout simplement que la *Mal'aria* lui déplut à cause de la pâleur livide de Madeleine Brohan et de l'aspect sinistre de quelques scènes? Le lendemain, la pièce était défendue.

De Belloy était vraiment poète. Il se jouait de toutes les difficultés du rythme et de la rime, comme un des poètes de la *Pléïade*, au plus beau temps de la Renaissance. La souplesse, la facilité de sa

versification, n'ôtaient rien à sa valeur poétique. Il me faisait songer à une Anthologie, ou mieux encore à un essaim d'abeilles qui se serait posé sur son berceau. Son caractère était à la hauteur de son talent; ses opinions légitimistes, parfaitement désintéressées, figuraient pour lui une relique de famille, un héritage d'honneur. En politique, comme certain héros du Tasse, il *désirait beaucoup, espérait peu et ne demandait rien.* De Belloy n'avait qu'un défaut, il était trop bon, trop confiant, dans cette république des lettres où les illusions peuvent parfois coûter aussi cher que dans l'autre. Balzac, le grand Balzac, que l'on nous représente aujourd'hui comme un génie bienfaisant, avait exploité cette bonté, cette confiance, il l'avait initié aux mystères du papier timbré, et associé à quelques-unes de ces affaires fantaisistes qui devaient rapporter des millions et ne rapportaient que des créanciers. A un autre point de vue, l'intensité de sa vocation littéraire l'aventurait de temps en temps en pays de Bohème. Je souffrais en le rencontrant, sur le boulevard, bras dessus bras dessous avec un *raté* bavard et débraillé du divan Lepeletier. Mais la fontaine Aréthuse, traversant l'onde trouble et amère, n'était ni plus douce ni plus pure.

Du côté des peintres, je ne signalerai que deux noms, Paul Huet et Gleyre. Paul Huet m'appelait son ami. Impossible d'imaginer un homme plus honnête et un esprit plus faux. Excellent mari, excellent père, il avait toutes sortes de raisons pour être orléaniste. Le duc d'Orléans lui avait confié le soin d'enseigner le paysage à la duchesse; il me parlait avec émotion de ce délicieux ménage. C'était à ses yeux l'idéal; un contrat de mariage princier, rédigé par la politique et signé par l'amour. Avec tout cela, Paul Huet était un républicain forcené, légèrement teinté de socialisme, prenant fort au sérieux les Proudhon, les Pierre Leroux, les Cabet, les Considérant, beaucoup plus sûr du Phalanstère que de l'Évangile, et, malgré son romantisme, parlant des prêtres, des jésuites, de l'Église, comme un disciple de Dulaure, un abonné du vieux *Constitutionnel* et un admirateur d'Eugène Süe. Ses opinions ne lui portaient pas bonheur. Précurseur et presque égal de l'incomparable groupe de paysagistes qui nous donna Jules Dupré, Théodore Rousseau, Daubigny, Corot, Troyon, il restait dans la pénombre, et, si l'honneur de ne pas se vendre lui semblait prouver l'indépendance de ses idées, il avait lieu d'être satisfait. Je dois ajouter que c'était un peu sa faute. Non content de pratiquer et de professer des doctrines subversives, il en affectait les dehors. Intimement lié avec Léopold Double, le riche et célèbre collectionneur, qui désirait huit tableaux pour la salle à manger de son beau château de Saint-Prix, je le conduisis chez Paul Huet, que j'avais eu soin de pré-

venir, espérant qu'il ferait un peu de toilette. Il vint lui-même nous ouvrir la porte de son atelier. Je crois le voir encore; sa laideur naturelle était rehaussée par un teint échauffé et un nez écarlate; sa barbe et ses cheveux, réfractaires au peigne et à la brosse, donnaient l'idée de ces maquis où se cachent les Corses après une Vendetta. Sa tête était coiffée d'un béret de laine rouge, et ses épaules revêtues d'une vareuse sang-de-bœuf. En sortant, Léopold Double me dit : « Mais, mon cher, ton ami n'est pas un peintre, c'est un brigand calabrais; s'il venait à Saint-Prix, je craindrais qu'il n'emportât, par habitude de métier, mon argenterie, au lieu de décorer ma salle à manger. Si les partageux m'honoraient d'une visite, il serait homme à leur apprendre comment ça se joue. »

Nous allâmes, de là, chez Aligny, dont les arbres semblent en zinc. Il nous reçut, le sourire sur les lèvres, dans la tenue correcte d'un invité chez le ministre des beaux-arts. Ce fut Aligny qui eut la commande.

Je dus à Paul Huet le plaisir de dîner avec son ami et son oracle, M. Carnot, père du président de notre République. Il se vantait d'élever ses fils de manière à leur laisser le choix d'une religion quand ils atteindraient l'âge du discernement. En pareil cas, l'âge du discernement discerne presque toujours qu'il est plus commode et plus simple de n'en avoir aucune; plus simple et plus commode surtout, lorsqu'on préside une république athée et qu'on marche dans les souliers *crottés* de M. Constans.

Le pessimisme républicain de Gleyre avait du moins une excuse. Doué d'un talent élégiaque et mélancolique, il s'était placé, dès son début, au premier rang, par son tableau longtemps exposé dans la galerie du Luxembourg : *la Barque des illusions*. Un jeune homme, un poète, est assis sur le rivage de la mer. Entre la plage et l'horizon, une barque s'enfuit et va disparaître dans les brumes du lointain. Sur cette barque pavoisée, un groupe de jeunes femmes, le regard tourné vers le poète. Elles sont couronnées de fleurs; l'une d'elles tient à la main une lyre. Elles ont un sourire sur les lèvres et des larmes dans les yeux, comme pour indiquer que leur adieu est entremêlé d'ironie et de tristesse. Il n'a pas su les retenir, ou c'est qu'elles exigeaient trop pour rester. Que de fois je me suis arrêté devant cette toile sans pouvoir m'en détacher! J'étais jeune alors, et déjà je croyais avoir perdu toutes mes illusions. J'aurais frissonné de terreur si j'avais su combien j'en avais encore à perdre!

L'auteur de ce chef-d'œuvre avait eu le droit de se révolter contre un affront qu'il ne méritait pas. Le duc de Luynes, le plus illustre et le plus généreux des Mécènes, lui avait confié une partie

des peintures du château de Dampierre. Plus tard, il eut l'idée fâcheuse d'y appeler M. Ingres. Avant de garnir sa palette, le vieux grand artiste exigea que les peintures de Gleyre fussent effacées; exigence qui ne tourna au profit de personne. Le noble duc y perdit à la fois l'œuvre de Gleyre qui disparut, et celle d'Ingres qui ne fut pas même ébauchée.

Au milieu de ces personnages déjà célèbres ou en passe de le devenir, nos regards se portaient avec attendrissement sur une jeune fille amenée par une parente de Mme Sandeau. Elle s'appelait Marie; elle était belle, et elle avait peine à retenir ses larmes. Son histoire était simple et touchante. Elle habitait Vannes avec sa mère; un jeune homme de la ville, Jean Sorel, l'avait recherchée en mariage; ils étaient pauvres et ils s'aimaient. Leur pauvreté n'aurait pas été un obstacle, parce que Jean, par le crédit des députés du Morbihan, avait obtenu la place de secrétaire particulier du préfet de Vannes. Son traitement devait suffire à les faire vivre, dans un pays où on vivait pour rien et où leur amour serait leur luxe. Ils étaient fiancés depuis deux mois lorsque éclata le coup d'État, qui fut pour eux le coup de foudre. D'accord avec la mère de la pauvre Marie, les parents de Jean décidèrent que, suivant toute apparence, il allait perdre sa place, qu'une misère noire entrerait avec eux dans la chambre nuptiale, et qu'il était urgent de tout ajourner. Marie s'était résignée, mais elle avait pleuré. Une de ses tantes avait eu pitié de son chagrin. Sachant que Sandeau avait des amis dans tous les partis, elle amenait à Paris la belle éplorée, et elle espérait que l'excellent homme, à l'aide de quelque rallié ou complice du coup d'État, obtiendrait le maintien de Jean Sorel à son poste, ou demanderait pour lui un équivalent.

A présent, jugez de la stupeur et de la consternation de ces pauvres femmes au milieu de cette tempête, à mesure que les têtes se montaient, que les nerfs s'exacerbaient, que les invectives et les anathènes dépassaient toute mesure, que le Prince-Président était mis au niveau des grands scélérats de l'histoire, contre lesquels tout est permis, même l'assassinat! M. Victor Hugo n'avait pas encore écrit son vers meurtrier :

> On peut tuer cet homme avec tranquillité!

Mais ce vers bouillonnait d'avance dans ces imaginations ardentes et primesautières. Pourquoi pas? Notre cher et illustre Montalembert ne m'a-t-il pas souvent raconté qu'il était en rhétorique à Sainte-Barbe, vers la fin du ministère Villèle, que ses camarades avaient formé un tribunal secret pour mettre en accu-

sation et juger le grand ministre, et qu'ils avaient voté la mort à l'unanimité?

Sandeau lui-même, si débonnaire et si modéré, se laissait entraîner dans le tourbillon. Le sort de *Mademoiselle de la Seiglière* contribuait d'ailleurs à lui échauffer la bile. En me voyant, il s'était écrié : « Hé bien, que vous disais-je, l'autre soir? Encore et toujours la fée guignon!... Ma pièce est perdue... elle fourmille d'allusions à la gloire et aux prodiges de Napoléon... Ce qui l'accréditait ne peut plus que la compromettre... Pour la première fois de ma vie, je gagnais ou j'allais gagner de l'argent... Adieu mes pauvres droits d'auteur!... Qui sait même si messieurs les sociétaires se risqueront à reprendre ma comédie? morte et enterrée à sa quatrième représentation, comme la *Migraine* de M. Viennet!... Oh! le vilain homme! le vilain homme! »

La scène devenait si violente, que la maîtresse de la maison, qui avait beaucoup de tact, comprit la nécessité d'une diversion. Sa cousine lui avait dit que Marie avait une jolie voix et chantait agréablement. Il y avait là deux musiciens très distingués, Louis Lacombe et Edmond Membrée. Sur un signe de Mme Sandeau, Membrée se mit au piano, et Marie, quoique bien timide, ne se fit pas prier pour chanter d'abord la *Fée mignonne*, de son accompagnateur, puis l'*Adieu* de Schubert, puis deux ou trois romances françaises, et enfin quelques chansons bretonnes. Sa voix, qui n'aurait pas suffi à remplir une salle d'opéra, avait un charme particulier et, pour ainsi dire, virginal. Les romances françaises n'étaient pas, en 1851, tout à fait démodées. Récemment, à propos de la mort de Loïsa Puget, on s'est un peu moqué de ce genre tombé en désuétude, et on l'a traité de sentimental et de niais. C'est possible; je ne le défends pas; je demanderai pourtant comment il se fait que la romance des Masini, des Loïsa Puget, des Pauline Duchambge et des Frédéric Bérat ait justement battu son plein à l'époque où la France avait le plus d'imagination et d'esprit, où la poésie, le roman, le théâtre, la peinture, la musique, l'éloquence religieuse et politique s'épanouissaient au souffle d'une nouvelle Renaissance.

Cependant, lorsque se taisaient la voix de Marie et le piano de Membrée, j'entendais Jules Sandeau murmurer : « Mais où diable est Emile Augier? Il manque à notre symphonie ou à notre charivari. » A onze heures, Emile Augier parut. Il venait du ministère de l'intérieur, où il avait demandé et aisément obtenu la mise en liberté de deux ou trois prisonniers d'État, que M. de Morny retenait encore sous les verrous en disant : « De cette façon, je leur épargne deux inconvénients : la chance de se compromettre

par quelque sottise inutile, ou la certitude, s'ils s'abstiennent, d'être accusés de mollesse par les énergumènes de leur parti. »

Émile Augier vient de mourir. Ce n'est pas devant son cercueil qu'un écrivain laïque peut se montrer plus sévère que le vénérable curé de Croissy. Son œuvre est considérable. Il faudrait, pour l'analyser en détail, un temps et un espace qui me manquent, ou, pour le résumer à larges traits dans une page, un génie qui me manque encore plus. La critique, dans ces derniers temps, lui attribuait, vis-à-vis de ses rivaux Alexandre Dumas et Victorien Sardou, une supériorité qui s'expliquait surtout par une sorte d'autorité morale, par sa probité littéraire, son attitude correcte, son détachement approximatif de la question d'argent, et le soin qu'il prenait de se tenir à l'écart des intrigues et des bruits de coulisses. Ce qui me semble vrai, c'est que la prose d'Émile Augier est infiniment préférable à ses pièces en vers, qu'il s'est trompé souvent, qu'il a eu, plus que ses rivaux, des chutes et des demi-chutes, mais que ce qu'il a fait de bon est souvent excellent. Il a eu l'esprit de s'arrêter à temps, de ne pas attendre le déclin, et d'en rester sur *les Fourchambault*, un de ses meilleurs ouvrages et de ses succès les plus légitimes. Maintenant, lorsqu'on réduira à leur juste valeur les hommages excessifs du lendemain, il sera bien difficile aux écrivains catholiques de ne pas signaler dans sa carrière dramatique deux taches, l'une légère, l'autre plus grave. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsqu'il fit jouer la *Ciguë*, son premier succès. On peut donc lui pardonner d'avoir dédié sa comédie à la *mémoire vénérée* de son grand-père, Pigault-Lebrun. Nul n'est forcé de renier son grand-père, à moins qu'il n'ait assassiné sur les grands chemins; mais mieux aurait valu ne pas inscrire à la première page du recueil, publié trente ans plus tard, le nom d'un auteur pitoyable, romancier sans talent, voltairien sans esprit, moins innocent et moins amusant que Paul de Kock. C'est à propos de cette dédicace, suivie à cinq ans de distance par les effusions conjugales et bourgeoises de *Gabrielle*, que Henri Heine qualifia en ces termes le talent d'Émile Augier : « Un mélange de son grand-père Pigault-Lebrun et de son grand-oncle Joseph Prudhomme. » Quant au *Fils de Giboyer*, qui fit tant de bruit et que sauva, au Théâtre-Français, une interprétation vraiment admirable, rien ne peut le justifier, surtout quand on songe à sa date, après Castelfidardo, au moment où l'Église de France gémissait des douleurs de Pie IX, et où la faveur accordée d'abord au parti catholique se changeait en persécntion sous le régime impérial. On a dit que, en écrivant cette mauvaise pièce, Émile Augier avait obéi à un mot d'ordre parti des Tuileries. Je crois

qu'on se trompe. Peut-être la princesse Mathilde et le prince Napoléon furent-ils pour quelque chose dans cette inspiration regrettable ; mais ce fut assez, pour l'expliquer, de la passion anticléricale, — je dirai presque antichrétienne, — d'Émile Augier, qui était, en somme, un esprit indépendant. Rappelons, à ce propos, que la personnalité impardonnable, commise par l'auteur de *Giboyer*, fut blâmée, même par Théophile Gautier, qui ne passait pas pour un casuiste bien sévère.

Les thuriféraires de la première heure ont dit qu'Émile Augier était profondément religieux. C'est là une de ces questions délicates qu'on ne discute pas ; mais il est permis de croire que cette religion était plutôt de la religiosité parisienne, puisque le même homme qui, lors de son mariage, avait scrupuleusement accompli ses devoirs de chrétien, s'était, d'avance, refusé à entourer ses derniers moments des consolations de l'Église. Pas un mot de plus !

Dès l'entrée d'Émile Augier dans le salon de Jules Sandeau, on put aisément comprendre qu'il n'était nullement au diapason de cette colère contre le Néron de Gérolstein. Le tapage durait encore et les malédictions pleuvaient comme grêle, quand il s'approcha de Sandeau et lui dit à demi-voix : « Ces fureurs n'ont pas le sens commun. Laissons-en le monopole aux hommes politiques qui en vivent. C'est leur affaire. Notre affaire, à nous, est d'écrire de bons ouvrages et de gagner de l'argent. »

Quelques années après, je revenais à Paris, à la suite d'une longue absence. Je rencontrai, sur le boulevard, Etienne Moreau, jeune ingénieur qui avait assisté en amateur à la scène que je viens de décrire. Nous nous amusâmes à évoquer le souvenir de cette scène incandescente, à faire le triage des intransigeances et des capitulations :

— Gleyre? Paul Huet?

— Restés parmi les boudeurs.

— Allons, tant pis... De Belloy?

— Persiste dans son noble éloignement de toute concession et de toute faveur.

— Allons, tant mieux... Hamon?

— Mort.

— Allons, tant pis... Ponsard?

— Si honnête, si simple et si bon, qu'on lui pardonne de s'obstiner à se croire républicain en cumulant les plaisirs du vice et les honneurs de la vertu... Il n'en est encore qu'au prince Napoléon et à la princesse Mathilde... A bientôt l'Empereur, l'Impératrice, les Tuileries et Saint-Cloud...

— Allons, tant mieux !... Edmond Membrée?

— Cherche un libretto d'opéra, et ne le trouve pas...

— Allons, tant pis... Gérôme?...

— En route pour l'Institut.

— Allons, tant mieux... Louis Lacombe?

— Encore un naïf; on dit qu'il va épouser une actrice de l'Opéra-Comique.

— Allons, tant pis... Jules Sandeau?

— A réalisé ses modestes ambitions... Bibliothécaire à la Mazarine... Un très grand succès, le *Gendre de M. Poirier*, en collaboration avec Emile Augier... Fort bien en cour... invité à Compiègne...

— Allons, tant mieux... et la délicieuse Marie, la rose du Morbihan?

— A épousé Jean Sorel, son fiancé, le héros de l'idylle bretonne et de l'élégie du 2 décembre, aujourd'hui sous-préfet de Fontainebleau... L'Impératrice l'a prise en amitié... Elle a chanté aux Tuileries, avec Mme Conneau... Elle porte d'élégantes toilettes, très parisiennes, qui désoleraient Brizeux... Les esprits chagrins assurent qu'ils la préféraient dans sa grâce et sa simplicité armoricaines...

— Allons, tant pis... Emile Augier?

— Oh! tout à fait un grand personnage... A le vent en poupe... particulièrement agréable à nos augustes souverains... réservé à tous les honneurs littéraires et mêmes politiques...

— Allons, tant mieux!

— Oui, mais, dans ces derniers temps, il a subi bien des échecs... *Ceinture dorée*, au Gymnase; la *Pierre de touche*, au Théâtre-Français; le *Mariage d'Olympe*, au Vaudeville; la *Jeunesse*, à l'Odéon... Il comptait beaucoup sur *Diane*, jouée par Mlle Rachel. *Diane* n'a pas réussi, et l'auteur a eu le désagrément de s'entendre dire que son drame était une réduction de *Marion Delorme* par le procédé Collas.

— Allons, tant pis!

Armand de Pontmartin.

LES FAITS ÉCONOMIQUES

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. L'Exposition et l'état général des affaires. — II. Le réajustement des rapports économiques et les changements sociaux. — III. Les symptômes fâcheux : la diminution du rendement de l'enregistrement et le nombre croissant des expropriations. — IV. Le mouvement de la population en 1888 et l'envahissement de la France par les étrangers. — V. Les Congrès socialistes et les dernières élections. — VI. Le pèlerinage ouvrier français à Rome et la parole du Saint-Père. — VII. L'Exposition d'économie sociale. — VIII. Le Congrès pour le repos hebdomadaire. — IX. Les grèves en Angleterre, en France, en Belgique et en Allemagne. — X. La nouvelle évolution de la *politique sociale* de M. de Bismarck.

I. — L'Exposition s'est achevée au milieu d'un ensemble de conditions économiques qui ont notablement contribué à son succès et qui n'ont pas été non plus sans influence sur le résultat des élections.

La reprise commerciale, qui devait nécessairement se produire après une si longue dépression, s'est enfin réalisée. Les chiffres de notre commerce spécial pendant les neuf premiers mois de l'année, comparés à ceux de la même période de 1888, l'indiquent d'une façon saillante.

Le total des importations est de 3 082 339 000 fr. contre 3 041 529 000 en 1888. Ce qui est surtout significatif, c'est que les importations d'objets d'alimentation sont en diminution comparativement à 1888 (1 035 608 000 fr. au lieu de 1 074 069 000 fr.). Cette diminution porte surtout sur l'importation des vins étrangers; nous n'avons reçu pendant ces neuf mois que 84 089 hectolitres de vins d'Italie au lieu de 1 017 944 en 1888 et 2 021 826 en 1887! Au contraire les matières nécessaires à l'industrie passent de 1 479 793 000 francs à 1 518 096 000 fr., ce qui indique une reconstitution notable de nos approvisionnements. L'importation des produits fabriqués monte seulement de 403 871 000 francs à 433 732 000 francs. L'ensemble de nos exportations est de 2 572 938 000 fr. au lieu de 2 327 404 000 fr., dans les

trois premiers trimestres de 1888. Sur cette augmentation de plus de 245 millions, les produits fabriqués gagnent 108 millions et demi et les produits de notre agriculture presque autant. Encore faudrait-il ajouter à ces exportations les très nombreux objets de luxe que les voyageurs emportent dans leurs bagages et qui échappent aux constatations de l'administration des douanes.

Le nombre considérable d'étrangers amenés par l'Exposition et l'impulsion que ce grand mouvement d'hommes et de choses a donné à la circulation de la richesse sont pour une certaine part dans cette amélioration de notre commerce si longtemps attendue.

Les dépenses faites par les étrangers à Paris sont payées en partie par des importations de marchandises : nos approvisionnements ont été facilités par les changes favorables qui règnent depuis six mois avec l'Amérique, l'Italie, l'Allemagne et même pendant un certain temps avec l'Angleterre et qui équivalent pour nos acheteurs à un meilleur marché. Une autre partie est payée en numéraire et nous en avons la trace dans l'augmentation de l'encaisse or de la Banque de France. Il était, le 2 novembre 1888, de 1 milliard 19 millions et demi. Il est monté le 19 septembre dernier à près de 1333 millions. C'est l'or anglais et l'or américain principalement qui sont venus ainsi s'emmagasiner dans le réservoir de la Banque [1]. Si depuis lors l'encaisse or a légèrement baissé (il était le 31 octobre de 1291 millions), cela tient à ce que la Banque de France, grâce à l'avantage qu'elle a de pouvoir faire ses paiements à l'intérieur en écus d'argent, a fait des ventes d'or à la place de Londres où de vives demandes du métal jaune se sont produits pour l'achat de la récolte du coton, pour les besoins des banques d'Écosse, périodiques à ce moment de l'année, et surtout pour les nouveaux emprunts de la République Argentine et du Brésil. Mais ces demandes sont momentanées, et si, par précaution, la Banque d'Angleterre a dû porter son escompte à 5 pour 100, la Banque de France a pu, sans imprudence, conserver le taux de 3 pour 100 [2].

[1] Le *Financial Chronicle* de New-York évalue à 100 000 le nombre des Américains, qui ont voyagé cet été en Europe, et à 1000 dollars leur dépense moyenne, soit plus de 500 millions de francs.

[2] Nous avons expliqué les lois et les directions générales de ces mouvements du numéraire dans le *Correspondant* du 25 novembre 1888.

La situation monétaire actuelle de la France explique le peu de succès que les partisans anglais, américains et belges de la reprise du libre monnayage de l'argent ont eu au Congrès monétaire international, réuni à Paris du 11 au 14 septembre. Les économistes français ont été unanimes à soutenir la seule théorie scientifique acceptable : celle de l'or, comme unique étalon de la valeur, avec l'emploi subordonné de l'argent. Ils ont demandé, en attendant que cette solution s'impose par la force des choses à tous les pays, le maintien pour la France du *statu quo*. M. Magnin, le

Ce serait toutefois une erreur d'attribuer exclusivement à l'Exposition cette situation monétaire et commerciale plus favorable. Les dates que nous venons de citer montrent que le mouvement de reflux en Europe des métaux précieux a commencé plusieurs mois auparavant. L'Amérique du Sud, malgré ses emprunts a en somme plus de remises à faire à Londres et à Paris qu'elle n'a à recevoir de numéraire. Les États-Unis, comme tous les pays arrivés à un développement économique normal et en dépit de leur tarif douanier exorbitant, ont des importations supérieures à leurs exportations : enfin, dans ces derniers mois, des importations d'or ont été nécessaires à New-York pour liquider des dettes provenant de la baisse des chemins de fer et autres valeurs américaines causée par la mauvaise direction de ces affaires et une spéculation excessive. Cette liquidation faite, l'équilibre s'est d'ailleurs rétabli dans les mouvements des métaux précieux entre les États-Unis et l'Europe.

Le relèvement *modéré* des prix des principales marchandises était prévu depuis longtemps par les économistes. Nous disons *modéré*, car il ne faut pas se flatter de retrouver les niveaux élevés d'il y a vingt ans ni ceux qui se sont produits après la guerre pour en réparer les grandes destructions. Les progrès techniques réalisés depuis lors, l'entrée en scène sur le marché universel du monde des pays neufs ont produit des résultats définitifs. Jamais plus le fer, l'acier, la soie, la laine, le blé, ne seront aux prix de 1869 ou de 1873. Mais la dépression extrême qui les a frappés ne pouvait pas durer indéfiniment, et la force d'élasticité qui existe dans l'organisme économique devait reprendre le dessus. Le relèvement des prix a commencé dès le milieu de 1888, comme l'atteste le rapport de la commission des valeurs de douane.

Ce phénomène s'est surtout accentué sur la viande. Il y a deux ans le prix de tous les produits de l'élevage, depuis les bœufs jusqu'au beurre, s'affaissa subitement de 20 à 33 pour 100. Des causes très diverses étaient alléguées pour expliquer ce fait frappant par son universalité, car il s'étendait de l'Angleterre à l'Italie et de la France à l'Autriche. C'est également en même temps, en mars 1889, que la hausse s'est produite d'abord lentement, puis s'accélérant rapidement sur tous les marchés européens y compris ceux de l'Angleterre. La diminution des importations de viande des États-Unis est sensible : mais d'autres causes ont agi pour ramener les plus beaux prix d'autrefois. Au premier rang est la reprise des industries manufacturières dans l'Europe entière. Les populations industrielles sont les

gouverneur de la Banque, s'est seul écarté de cette opinion par suite de l'intérêt particulier que la Banque a aux ventes d'or que nous signalons.

grands consommateurs de viande. L'affluence des visiteurs de l'Exposition et l'énorme mouvement des voyageurs, qui en a été la conséquence, ont accru aussi cette consommation.

Nous parlons d'une reprise générale industrielle. Les statistiques du commerce des principaux pays de l'Europe attestent toutes une reprise semblable à celle de la France.

Les importations anglaises, pendant les neuf premiers mois de 1889, ont dépassé celles de 1888 de 31 193 690 liv. st. et les exportations ont gagné 7 730 171 liv. st., dues principalement à la houille, à la bière, à l'alcool, au fer, à l'acier, aux machines. En Russie, les tableaux du commerce, pendant le premier semestre, donnent des résultats non moins favorables. Même en Italie, malgré la déplorable situation financière du pays et la profonde perturbation causée par la rupture des relations commerciales avec la France, il y a eu pour les neuf premiers mois de 1889, comparés à la même période de 1888, une augmentation de 97 405 220 francs à l'importation, de 15 942 251 fr. à l'exportation [1]. C'est bien la preuve qu'une onde économique plus favorable se fait sentir universellement et porte tout le monde en avant.

[1] Ces résultats ne justifient nullement les allégations des politiciens italiens qui prétendent nier l'influence fâcheuse de la rupture des relations avec la France. Pour l'apprécier, il faut établir la comparaison avec 1887, époque antérieure à la rupture. Les importations italiennes furent, il y a deux ans, supérieures de 114 millions à celles de 1889 et les exportations supérieures de 71 millions. Loin de diminuer, l'excédant des importations sur les exportations, qui a une grande importance pour un pays dont la dette est placée au dehors, s'est accentué encore plus en 1889, en dépit du régime protectionniste suivi par le pays. L'encaisse métallique du Trésor et des banques de 605 millions au 30 juin 1888 a monté à 660 millions et demi seulement, au 30 juin 1889, malgré des émissions d'obligations de chemins de fer méridionaux faites à l'étranger pour 319 millions. Le système pour remplir les caisses vides continue. Le 26 octobre, un traité a été signé, pour la vente faite par le Trésor italien de 422 500 obligations de chemins de fer 3 pour 100, avec les intérêts en cours, à 282 fr. 50 par obligation, dont une partie payable en espèces d'or, à un syndicat comprenant la Banque nationale italienne, le Crédit mobilier italien, la Banque générale italienne, les maisons de banque Baring et Hambro, de Londres, la Deutsche Bank et la Berliner Handelsgesellschaft de Berlin. Mais les banquiers font payer de plus en plus cher leurs services. Les 700 000 obligations placées en juin 1887 avaient été vendues à 302 fr. 50 et les 250 000 placées en 1888 l'avaient été encore à 291. Le taux auquel est maintenu le 5 pour 100 italien est, nous le répétons une fois encore, obtenu uniquement par l'effort des syndicats.

En ne pas dénonçant l'union monétaire latine, la France fait preuve d'une sage modération envers l'Italie. (Voy. notre chronique dans le *Correspondant* du 25 juillet 1889.) Cette conduite est appréciée par l'opinion honnête de ce pays qu'il ne faut pas juger uniquement d'après les journaux entretenus par le ministère.

Nos principales industries, la laine, la soie, le lin, ont des affaires meilleures que depuis plusieurs années. Cette reprise est très sensible pour les fers et par voie de conséquence pour les fontes et les charbons.

II. — Nulle industrie n'a été depuis vingt ans révolutionnée plus à fond que l'industrie sidérurgique. Non seulement les inventions qui se sont succédé ont amené un énorme développement de la production; mais encore les États-Unis et l'Allemagne sont devenus presque tout d'un coup des pays producteurs du premier rang. Les États-Unis pourvoient à peu près complètement à leurs besoins, et l'Allemagne est maintenant une puissance exportatrice. En France, le funeste plan de grands travaux publics de M. de Freycinet en 1878 a poussé à une multiplication de l'outillage hors de proportion avec les besoins permanents du pays, et, avant qu'il fût à moitié exécuté, le désarroi des finances publiques a obligé à l'abandonner. Nulle part la crise n'a été plus intense et plus longue; les actionnaires de nos grandes entreprises savent quelles pertes de capital s'en sont suivies.

Mais la force d'élasticité du monde économique, dont nous parlions tout à l'heure, n'est pas un vain mot. Elle signifie que, précisément par suite du bon marché des matières premières, la consommation se développe, les habitudes se modifient et des industries secondaires, basées sur leur emploi, se constituent avec le temps, en sorte que, quand cette révolution est achevée, une certaine hausse, due à une plus grande demande, s'établit comparativement aux prix de la période de dépression. Il y a un an encore, les fers marchands, qui servent de prix de base, se vendaient à Paris très péniblement 12 francs les 100 kilos : ils sont actuellement à 16 francs. Le même fait se produit en Angleterre et en Belgique : les hauts fourneaux, les mines, les ateliers de construction de ces pays sont en pleine activité. Il en est de même en Allemagne; mais là la hausse des prix, au lieu de se produire naturellement à son heure, a été créée artificiellement par l'action combinée des syndicats industriels pour limiter la production (*Kartelle*) [1], des droits de douane protecteurs, de l'intervention gouvernementale donnant des prix de faveur et des tarifs de transport réduits aux produits des industries nationales. Une vive spéculation s'est développée à la Bourse de Berlin sur toutes les valeurs minières et sidérurgiques et les a poussées à des prix qui ne sont plus en rapport avec leurs dividendes et qui présagent un krach local prochain. D'autre part l'exagération générale de tous les prix intérieurs a amené pendant le premier semestre de 1889 une diminution notable

[1] Voy. *le Socialisme d'État et la Réforme sociale.* (Plon 1889), chap. VII.

des exportations, malgré les tarifs différentiels de sortie des chemins de fer. Bien plus, en dépit des droits de douane, les importations en Allemagne de fontes françaises, de houilles et de fontes belges, ont été considérables dans ces derniers mois.

La situation exceptionnelle du commerce allemand n'a rien d'imprévu pour les personnes habituées à suivre l'action des causes permanentes et des principes généraux : mais nous devons la laisser de côté pour bien préciser la mesure et la portée de cette hausse des prix qui est universelle et indépendante des causes artificielles résultant de la législation des divers États ou de la spéculation.

Le cuivre lui-même nous en sera un exemple. En décembre 1886, avant la formation du fameux syndicat, il était à 38 livres sterling la tonne : on sait à quels cours fantastiques il a été porté : à 85 livres un an après ! Eh bien, malgré l'effondrement du syndicat et la perturbation profonde causée par la surproduction des mines et l'abondance des stocks, il est coté actuellement à 43 livres, soit 5 livres de hausse comparativement à 1886.

Cela donne une idée du genre de hausse que peuvent espérer les producteurs du fer, de l'acier, de la houille, comme ceux du blé, de la soie, de la laine. A moins d'évènements extraordinaires et très douloureux, ils ne reverront pas les anciens hauts prix. Les affaires resteront donc difficiles, la concurrence très serrée, et les profits d'autant plus modérés qu'ils seront en grande partie absorbés par la hausse des salaires. Une modification dans la constitution sociale est la conséquence de ce réajustement économique. Parce que les grands propriétaires et les grands industriels sont fortement atteints, il ne faut pas croire que les ouvriers et surtout que ces innombrables tâcherons, petits entrepreneurs, et intermédiaires qui se multiplient d'une façon si frappante souffrent également. Des classes nouvelles parties d'en bas s'élèvent silencieusement sur la ruine des anciennes classes supérieures. Ce sont elles que les trains de plaisir amenaient en si grand nombre à l'Exposition dans les derniers jours. Il y a là un fait social fort important, et le méconnaître, parce qu'il ne fait pas de bruit, c'est s'exposer à de graves erreurs politiques.

III. — Il ne faudrait point cependant pousser trop loin l'optimisme. Les dépenses faites par les étrangers sont un gain net pour le pays ; mais il n'en est assurément pas de même, pour la province, des sommes énormes laissées par ses habitants sur les chemins de fer et dans les rues de Paris. La récolte de blé a été heureusement assez abondante, et, comme dans l'ensemble du monde la production ne paraît pas avoir été excessive, un certain équilibre en résultera dans nos campagnes. C'est une coïncidence heureuse de plus pour la

République, tout comme la crise industrielle, qui commença en 1877, fut très fâcheuse pour le succès du 16 mai. Mais certains symptômes attestent la diminution de la puissance productrice de la France.

Plusieurs branches importantes du revenu public ont fléchi brusquement et gravement au milieu même de l'Exposition : les douanes, les sucres, ont donné en août et septembre des moins-values considérables à la fois sur les évaluations budgétaires et sur les recettes correspondantes de l'an dernier. Ce résultat est surtout marqué sur les produits du timbre et de l'enregistrement. En vain les émissions de valeurs à la Bourse ont-elles été nombreuses et le taux de capitalisation élevé; en vain la propriété urbaine a-t-elle repris à Paris et dans les grandes villes, les augmentations de ce chef n'ont pu contrebalancer les effets de la baisse croissante de la propriété rurale.

Elle succombe littéralement sous le poids des charges dont l'Etat, les départements et les communes l'accablent à l'envi, et la dernière loi budgétaire, en transportant au budget général les 8 centimes additionnels destinés à la laïcisation des écoles, qui étaient perçus auparavant au profit des communes et des départements, a eu pour but de permettre à l'État de faire de nouveaux appels à leurs budgets.

Un autre symptôme non moins grave est la multiplication des ventes sur saisie. En 1878 il y en avait eu 6370, et c'était un chiffre à peu près constant. Depuis cette époque, grâce à l'effroyable gaspillage financier de la République, leur nombre est allé en montant de cinq cents environ par année. On était arrivé ainsi à 11 498 en 1886 : en 1887 la progression s'est encore accélérée, et le dernier compte rendu de la justice civile nous apporte le chiffre effrayant de 13 320 ventes! C'est là un signe incontestable de malaise. Il prouve non seulement les souffrances de l'agriculture, qui nous sont communes avec toute l'Europe occidentale, mais aussi un défaut d'assiette de la société particulier à la France.

IV. — Plus inquiétants encore sont les résultats du mouvement de la population en 1888 : il ne s'agit plus seulement de la richesse, mais du sang et de la vie du pays. Les mariages et les naissances diminuent à la fois : il n'y a que les divorces et les naissances illégitimes qui augmentent.

La diminution du nombre des mariages est un fait récent; la France était un des pays où l'on se mariait le plus quoique un peu tardivement. En 1884 le nombre des mariages était de 289 555 : depuis il a baissé toutes les années et est tombé en 1888 à 276 648 mariages; c'est le chiffre le plus bas depuis la guerre. Cette diminution provient sans doute d'un affaiblissement de la moralité; mais elle a aussi des

causes sociales qu'un écrivain distingué du *Journal des Débats*, M. Georges Michel, a signalées avec une louable franchise :

On se plaint que les mariages sont rares, et on fulmine contre le prétendu égoïsme des célibataires. Mais les charges de la vie sont devenues si lourdes, la lutte pour l'existence si âpre, la difficulté de fonder et d'élever une famille si grande, que des hommes éprouvés par l'expérience hésitent à faire supporter par d'autres un fardeau qui, pour eux, a été si pesant. Pour les classes supérieures ou simplement aisées on a tellement multiplié les épreuves à l'accès de toutes les professions qu'un homme, entrant dans les carrières libérales, ne voit sa situation se dessiner qu'à l'âge où ses prédécesseurs étaient déjà fixés et assurés de pouvoir fonder une famille. Un exemple entre cent : il y a vingt ou trente ans, les candidats reçus au concours de l'agrégation de médecine avaient en moyenne de vingt-cinq à vingt-huit ans. A l'heure actuelle, ils doivent s'estimer heureux si à trente-trois ou trente-cinq ans ils obtiennent ce titre envié. Il en est de même dans toutes les carrières. Le service de trois ans, obligatoire pour tous, n'est pas fait pour abréger cette période transitoire. Ses partisans les plus convaincus le reconnaissent. Jadis, dans les campagnes, les jeunes gens se mariaient dès le tirage au sort, et c'est à peine si la conscription en prenait un sur quatre. Aujourd'hui ils attendront la fin de leurs trois ans de service, et, de retour chez eux, seront-ils encore dans des idées matrimoniales? Nous pourrions encore montrer l'action désastreuse qu'exercent sur la décadence de notre race et l'appauvrissement de sa puissance reproductrice les progrès de l'alcoolisme, l'abus du tabac et la propagation vraiment inouïe de certaines maladies cantonnées autrefois dans les grandes villes et qui, aujourd'hui, infectent les campagnes.

La diminution du nombre des naissances est encore plus grave.

Un maître éminent, M. E. Levasseur, vient, dans un ouvrage qui est un monument d'érudition historique et un traité de démographie de premier ordre, de retracer l'histoire de la population française dans les siècles passés et dans le nôtre [1]. On y voit comment la vitalité de nos familles, après les guerres de religion et les années désastreuses de la fin du règne de Louis XIV, reprenait toujours le dessus et rendait en quelques années ses forces à la patrie. Après les grandes destructions d'hommes de la République et de l'Empire, qui, en dépit des

[1] *La population française. Histoire de la population avant* 1789 *et démographie de la France comparée à celle des autres nations*, t. I, in-8° avec cartes et graphiques (Rousseau, éditeur). Le tome second doit paraître prochainement. Nous reviendrons alors sur cette publication; mais, dès à présent, nous la signalons à toutes les personnes qui cherchent des données authentiques sur le mouvement de la population. En effet, les statistiques mises en circulation sont souvent fausses. L'administration ne les recueille sur des bases scientifiques que depuis peu d'années relativement. Dès qu'il s'agit d'une époque ancienne, même du premier tiers de ce siècle, il faut sérieusement contrôler la valeur des documents dont on se sert.

mensonges des recensements de 1801 et de 1806, avaient diminué sensiblement la population, les quinze années de paix de la Restauration suffirent pour lui faire reprendre son essor.

Malheureusement, depuis cinquante ans, un vice rare autrefois s'est répandu dans toutes les couches sociales et est devenu un vice national. La stérilité des mariages français contemporains, en dehors des familles sérieusement chrétiennes et aussi des prolétaires des villes, contraste de plus en plus avec la fécondité des peuples voisins, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, avec celle aussi du rameau canadien de notre race, qui continue dans l'Amérique les traditions et les vertus de nos ancêtres. Depuis 1847, le nombre des naissances n'a cessé de diminuer et nous sommes de beaucoup au dernier rang de la natalité dans le tableau des peuples européens. Ce douloureux phénomène s'accuse chaque année davantage. Il n'y a eu en 1888 que 882 639 naissances, soit 55 119 naissances de moins qu'en 1884. Sous la Restauration, alors que la population française n'était que de 31 millions d'habitants, la moyenne des naissances annuelles a été de 902 947.

Ici, il ne faut pas accuser la crise industrielle et agricole : car la fécondité des mariages est restée presque intacte dans la Bretagne où l'on a compté de 31 à 33 naissances par 100 femmes mariées de moins de quarante-cinq ans, dans le massif central où ce chiffre est de 25 à 31, dans les Alpes et la Corse où il est de 25 à 30. Au contraire, la stérilité des mariages est telle dans la Bourgogne et la Champagne, que l'on n'a plus que 14 à 15 naissances; dans le Maine et la Touraine que 13 à 14, dans la Gascogne que 11 à 12!

Il est inutile de le dissimuler, le mal est « dans le crime de ceux qui, comme le disait dans la chaire de Notre-Dame le P. Monsabré, obéissant à de vaines craintes ou à de misérables calculs, mesurent leur paternité, et pour s'épargner les soucis et les embarras de la paternité sans se priver d'une jouissance, recourent à des artifices inconnus de la bête. » L'illustre orateur chrétien continuait en parlant des peuples « qui trompent l'œil encore par une prospérité factice. En tronquant les familles, ils enflent les fortunes individuelles; ils créent un mouvement d'affaires, de luxe, de je ne sais quels raffinements de civilisation qu'on prend pour de la vie; mais la vraie vie s'épuise dans les abjects calculs qui limitent la fécondité... Le pays, dont la fécondité décroît, incapable de suffire par lui-même aux exigences de sa vie molle et corrompue, se laisse petit à petit envahir par les étrangers qui lui envoient leur trop-plein. »

La statistique de 1888 confirme trop ces douloureuses prévisions. L'excédant des naissances sur les décès a été seulement de 44 772, ce qui, sur une population de près de 38 millions et demi d'habitants, est insignifiant. Cet excédent ne contrebalance même pas l'émigration qui

se porte vers les pays lointains, notamment sur l'Amérique du Sud, et prend des proportions sérieuses depuis quelque temps. Un autre rapprochement est non moins triste. Cet excédent est inférieur aux naissances illégitimes qui ont été au nombre de 75 000, en sorte que la proportion des malheureux nés hors de la famille va toujours croissant. Il existe en France plus de 1 500 000 individus issus de relations illégitimes, dont un million ne sont même pas reconnus par leur mère [1] !

La qualité de la population s'affaiblit en même temps. M. Levasseur nous apprend que la proportion des aliénés enfermés dans les asiles qui était de 3,4 pour 10 000 habitants en 1832, est de 12,9 en 1884. Le crétinisme s'accroît également, malgré la grande amélioration de la nourriture des habitants des campagnes. La *criminalité précoce* devient un des fléaux particuliers à notre société. Enfin, les naissances d'étrangers, qu'on a relevées pour la première fois, contribuent pour un quart à ce faible accroissement. Elles ont été en 1888 de 29 105, laissant sur les décès d'étrangers un excédent de 11 134 individus. L'accroissement de la population étrangère fixée chez nous est annuellement de 1 pour 100 par le seul excédent des naissances, et sans compter le flot croissant de l'immigration, tandis que la population nationale ne s'accroît que de 1 pour 1000 [2] !

Une loi du 26 juin dernier, sur la nationalité, s'est efforcée de remédier à cette situation, en imposant la qualité de Français aux enfants nés en France d'un étranger qui lui-même y est né, et en ne permettant aux fils d'un étranger né en France de repousser notre nationalité qu'à la double condition de justifier de la conservation de leur nationalité d'origine et d'avoir accompli le service militaire prescrit par les lois de leur pays. Cela fera cesser le scandale de familles qui, depuis des générations, vivaient chez nous, bénéficiant de tous les avantages de notre nationalité sans en accepter les charges. Mais il n'y a rien là de nature à arrêter ce terrible envahissement de la France. Il en est de même du décret du 2 octobre 1888 qui a soumis les étrangers résidant dans notre pays à certaines obligations de police d'ailleurs fort légitimes, mais qui ne sont et ne peuvent être appliquées sérieusement à onze cent mille individus.

[1] Voy. dans la *Réforme sociale* du 1er septembre 1889, la communication faite par M. J. Lacointa au dernier congrès de la *Société d'économie sociale* sur *la nécessité de réformes législatives concernant la séduction et la preuve de la filiation naturelle.*

[2] M. Turquan a publié dans l'*Economiste français* du 7 septembre 1889 une étude très précise sur le mouvement de la population des diverses nationalités étrangères en France. Les Italiens fixés chez nous ont 368 naissances par 10 000 habitants; les Belges, 244; les Espagnols, 243; les Allemands, 234. Les Français n'en ont que 222.

Le mal est dans nos foyers domestiques et c'est là qu'il faudrait apporter le remède.

V. — L'Exposition a été l'occasion de nombreux congrès où tous les courants d'idées qui travaillent la société moderne se sont affirmés. Le premier en date a été le *Congrès pour la réforme agraire*, où l'écrivain socialiste américain, Henri George, et un Allemand, qui est dans les mêmes idées, M. Flurscheim, se sont rencontrés avec quelques membres du nouveau conseil du comté de Londres et plusieurs conseillers municipaux de Paris.

Henri George est connu par son livre *Progrès et Pauvreté*, qu'il a refait depuis plusieurs fois sous d'autres titres, dans lequel il prétend que toute propriété privée sur le sol est illégitime. Les particuliers ne devraient posséder que les améliorations faites par eux. Pour leur enlever tout le surplus de valeur qu'ils détiennent, il faut, selon lui, les frapper d'un impôt tellement énorme, que tous les autres impôts deviendraient inutiles. Cette thèse qui, au milieu de beaucoup de sophismes, répond à certains faits d'accaparement des terres aux États-Unis, ne rime à rien en Europe, et M. de Vogelsang dans la *Réforme sociale chrétienne* de Vienne, a récemment montré l'absurdité de ceux qui voudraient la transplanter dans nos vieux pays, où chaque arpent de terre a absorbé bien plus de capitaux qu'il ne représente actuellement de valeur. Mais les vrais socialistes, César de Paepe et le citoyen Longuet en tête, ont applaudi à Henri George qui, par ses déclamations contre le monopole des terres et les grands propriétaires, est pour eux un utile *cheval de renfort* [1].

Les Collectivistes, qui représentent le socialisme militant et sérieux, ont eu deux congrès parallèles au mois de juillet. Pas l'ombre d'une divergence doctrinale ne les séparait : mais les haines personnelles entre le *parti ouvrier* ou les *possibilistes* d'une part, les Guesdites ou Marxistes et les Blanquistes de l'autre, ont empêché leur fusion [2]. Les premiers avaient avec eux les socialistes anglais, Burns et Hyndmann, au nom de la *Federation of Labour*, les socialistes italiens, Costa et Cipriani, un délégué de la *Federation of Labour* américaine. Le congrès rival comptait parmi ses membres le délégué belge Anseele, le délégué hollandais Niewenhyus, l'écrivain russe Pierre Lavrof et

[1] Nous avons sous les yeux une brochure intitulée : *Congrès international pour la réforme agraire et sociale*, *compte rendu officiel*, librairie de la *Revue socialiste*, qui donne après coup à ce congrès une physionomie assez différente des comptes rendus publiés au moment même par les journaux, notamment par l'*Egalité*.

[2] Nous avons indiqué dans le *Correspondant* du 25 janvier 1889, la constitution et la rivalité des différents groupes socialistes français et leurs rapports avec les organisations étrangères.

les représentants du *Social democrat Partei* allemand, Bebel et Liebknecht en tête, qui pour la première fois depuis l'*Internationale* renouaient des relations ostensibles avec le socialisme français. Ces congrès ont esquissé un plan de législation internationale du travail et décidé d'appuyer la République helvétique dans la conférence intergouvernementale convoquée à Berne à cet effet. Mais auparavant, le congrès marxiste a affirmé que « l'émancipation du travail et de l'humanité ne saurait sortir que de l'action internationale du prolétariat organisé en parti de classe, s'emparant du pouvoir politique pour l'expropriation de la classe capitaliste et l'appropriation sociale des moyens de production [1]. » On est donc bien averti.

Ces congrès étaient la continuation du *Congrès corporatif international* tenu à Londres l'an dernier et dont nous avons rendu compte.

Des comités permanents ont été institués pour maintenir le concert des partis socialistes des différents pays. Le travail pour la reconstitution, sous une nouvelle forme, de l'*Internationale* se continue donc avec persévérance.

Le comité parlementaire des *Trades Unions* qui, seul, a qualité pour les représenter, n'a pas pris part à ces dernières assises révolutionnaires. Dans leur récent congrès, tenu à Dundee, les délégués des *Trades Unions* ont, à une énorme majorité, décidé qu'il n'y avait pas lieu de demander au Parlement une loi pour fixer le maximum de la journée de l'ouvrier adulte. La séparation se fait de plus en plus entre les anciennes *Trades Unions* qui, selon la prévision de M. le comte de Paris, deviennent une institution relativement conservatrice, et la masse des manouvriers anglais qui, malheureusement, suit davantage de jour en jour l'impulsion des meneurs socialistes.

Malgré les congrès de Paris et la propagande faite par la presse et par des conférences, avec une persévérance et un dévouement dignes d'une meilleure cause, les théories socialistes gagnent peu de terrain en France. L'étude des derniers scrutins montre que les socialistes sont loin d'être en progrès chez nous. Plusieurs de leurs porte-paroles : Basly, Camélinat, Brialou, sont restés sur le carreau. Ces pertes sont loin d'être réparées pour eux par les quelques politiciens qui se sont fait élire sous l'étiquette de socialiste, grâce à la concurrence que boulangistes et opportunistes se faisaient. Dans plus d'une circonscription, les deux partis ont donné à leurs candidats cette qualification pour gagner des suffrages. La manœuvre a réussi, et c'est ainsi que les citoyens Joffrin, Dumay, Mermeix se trouveront

[1] Les *Congrès possibilistes* ont bien des fois fait des déclarations de principes semblables, il ne faut pas le perdre de vue.

représenter le socialisme dans la nouvelle Chambre. Cela prouve combien peu les théories collectivistes ont de prise sur l'esprit français. Le socialisme n'est guère, chez nous, qu'une forme du radicalisme politique, témoins ces électeurs des Bouches-du-Rhône qui, après avoir élu Félix Pyat, ont, cette fois-ci, porté leurs suffrages sur de vulgaires opportunistes. C'est là ce qui différencie profondément notre situation d'avec celle de l'Allemagne.

VI. — Pour être moins profonde que de l'autre côté des Vosges, la perversion intellectuelle et morale des masses ouvrières par le socialisme et la révolution n'en est pas moins dangereuse. Aussi, tous les esprits politiques, en dehors même des croyants, doivent applaudir à l'important pèlerinage ouvrier que nos grands industriels chrétiens : MM. Harmel, Féron-Vrau, Amédée Bayart, viennent de conduire à Rome, et aux paroles que le Saint-Père a fait entendre au monde à cette occasion.

Après avoir rappelé comment le christianisme avait rendu les travailleurs à leur dignité d'homme et comment la charité rapprocha les deux classes en établissant entre elles un lien religieux et indissoluble, en suscitant par ses innombrables œuvres et institutions en faveur des malheureux une noble émulation de zèle, de générosité et d'abnégation, après avoir mis en garde les ouvriers contre les utopies du socialisme et leur avoir recommandé la soumission envers les patrons chargés de leur procurer du travail et de l'organiser, Léon XIII, sans entrer dans aucun système économique spécial [1], trace en ces termes les règles morales qui doivent guider l'action de toutes les forces sociales :

Ce que nous demandons, c'est qu'on cimente à nouveau cet édifice, en revenant aux doctrines et à l'esprit du christianisme, en faisant revivre, au moins quant à la substance, dans leur vertu bienfaisante et multiple et sous telles formes que peuvent le permettre les nouvelles conditions des temps, ces corporations d'arts et métiers, qui jadis, informées de la pensée chrétienne et s'inspirant de la maternelle sollicitude de l'Église, pourvoyaient aux besoins matériels et religieux des ouvriers, leur facilitaient le travail, prenaient soin de leurs épargnes et de leurs économies, défendaient leurs droits et appuyaient, dans la mesure voulue, leurs légitimes revendications [2]. Ce que nous demandons, c'est que, par un retour

[1] C'est absolument à tort que certains journaux, les uns hostiles, les autres sympathiques, se sont permis de publier le discours du Saint-Père sous le titre de *socialisme chrétien*. Cette qualification, perfide sous la plume des premiers, atteste une grande ignorance chez les autres.

[2] Il n'est que juste de signaler ici l'admirable organisation que les industriels chrétiens du département du Nord ont créée en prenant pour base l'établissement dans leurs usines d'associations religieuses, qui unis-

sincère aux principes chrétiens, on rétablisse et l'on consolide entre patrons et ouvriers, entre le capital et le travail, cette harmonie et cette union qui sont l'unique sauvegarde de leurs intérêts réciproques et d'où dépendent à la fois le bien-être privé, la paix et la tranquillité publique.

. . . .

Aux classes dirigeantes, il faut un cœur et des entrailles pour ceux qui gagnent leur pain à la sueur de leur front; il leur faut mettre un frein à ce désir insatiable des richesses, du luxe et des plaisirs, qui, en bas comme en haut, ne cesse de se propager de plus en plus. A tous les degrés, en effet, on a soif de jouissances; et comme il n'est pas accordé à tous d'y donner satisfaction, il en résulte un malaise immense et des mécontentements qui auront pour résultat la révolte et l'insurrection en permanence.

Aux détenteurs du pouvoir, il incombe, avant toutes choses, de se pénétrer de cette vérité que, pour conjurer le péril qui menace la société, ni les lois humaines, ni la répression des juges, ni les armes des soldats ne sauraient suffire; ce qui importe par-dessus tout, ce qui est indispensable, c'est qu'on laisse à l'Église la liberté de ressusciter dans les âmes les préceptes divins et d'étendre sur toutes les classes de la société sa salutaire influence; c'est que, moyennant des règlements et des mesures sages et équitables, on garantisse les intérêts des classes laborieuses, on

sent chaque patron à ses ouvriers, et en groupant ensuite en corporations ces usines où chaque industriel conserve toute son autorité et toute sa responsabilité. Elle vient d'être décrite par le P. Fristot dans les *Études des Pères de la Compagnie de Jésus*, et dans une brochure (in-8° Paris, Dumoulin), sous ce titre : *Une tentative d'organisation ouvrière dans le Nord de la France.* Dans un travail publié au nom de ces grands industriels, en 1888, ils répondaient par avance à la pensée du Saint-Père, en déterminant *les formes que peuvent permettre les nouvelles conditions des temps* pour faire revivre *la substance* des corporations :

« Ce travail de reconstitution ne peut s'opérer qu'à une seule condition, c'est que notre corporation vraiment *libre* n'ouvre ses portes qu'à des chrétiens, de façon qu'elle ne puisse dévier ni dans son esprit ni dans son but. En effet, *si la corporation embrassait l'ensemble des individus exerçant la même profession et devenait un organisme social mis en possession du droit de juridiction en matière professionnelle et de représentation dans les conseils de la nation, ce serait certes une force sociale considérable, mais ce ne serait plus une force chrétienne.* Les éléments mauvais seraient en majorité dans ces groupements, comme ils le sont dans la société actuelle, et y étoufferaient l'esprit chrétien. En un mot, ces sections détachées de l'État actuel seraient comme lui matérialistes dans leurs tendances et socialistes dans la pratique. Elles seraient infailliblement entraînées, sans peser le juste et l'injuste, à décréter comme étant d'obligation toutes les institutions sociales que nous voulons créer pour remplir nos devoirs de chrétiens et elles ruineraient à jamais notre influence sur nos ouvriers. *Nous devons donc rester libres vis-à-vis de l'État* et n'accepter nous-mêmes dans nos corporations que des éléments sûrs, si nous voulons vivre et conserver notre force d'action. »

On ne saurait mieux tracer la démarcation entre la réforme sociale chrétienne et le socialisme d'État.

protège le jeune âge, la faiblesse et la mission toute domestique de la femme, le droit et le devoir du repos du dimanche, et que, par là, on favorise dans les familles comme dans les individus la pureté des mœurs, les habitudes d'une vie ordonnée et chrétienne. Le bien public, non moins que la justice et le droit naturel, réclame qu'il en soit ainsi.

Aux patrons, il est prescrit de considérer l'ouvrier comme un frère, d'adoucir son sort dans la limite possible et par des conditions équitables, de veiller sur ses intérêts tant spirituels que corporels, de l'édifier par le bon exemple d'une vie chrétienne, et surtout de ne se départir jamais, à son égard et à son détriment, des règles de l'équité et de la justice, en visant à des profits et à des gains rapides et disproportionnés.

En terminant, le Saint-Père a parlé aux ouvriers français de l'indépendance du Saint-Siège et leur a demandé de faire leur cette cause sacrée, de la défendre chacun dans sa sphère et d'en hâter le triomphe.

Cet appel a une portée considérable.

La défense des principes de l'ordre social ne doit plus être le monopole des anciennes classes et des favorisés de la fortune. L'état démocratique des sociétés occidentales ne comporte plus l'ancienne séparation des fonctions dans laquelle l'homme du peuple travaillait seulement et le noble, le savant, le riche, défendaient la société par les armes, par la science, par l'influence. La *capacité politique des classes ouvrières*, suivant un mot célèbre, s'est affermie et grandira toujours. Cela marque un progrès incontestable dans le développement de l'humanité; car c'est vraiment maintenant à tout homme quel qu'il soit d'avoir soin de son frère. Il faut que tout ouvrier, pour modeste qu'il soit, sache qu'il a autant d'intérêt que le grand propriétaire ou le chef d'usine à défendre les principes moraux base de la société, à empêcher que le mariage ne soit ébranlé par le divorce, à fortifier l'autorité paternelle, à préserver la nation des abus du militarisme et de l'endettement public et par conséquent à défendre la religion qui est la sauvegarde de ces principes.

Le jour où un grand nombre d'ouvriers comprendront ces choses et où toute la conduite pratique vis-à-vis d'eux des classes riches sera basée sur la reconnaissance de ce fait, le funeste malentendu dans lequel la Révolution et à sa suite le socialisme ont puisé leur principale force sera dissipé.

Les pèlerinages, dont nous venons de parler, y contribueront puissamment en ramenant dans tous nos bourgs, dans toutes nos usines, des travailleurs qui, sous le bougeron ou la blouse, défendront comme leur cause propre la Papauté et l'ordre moral des sociétés. C'est là du reste l'excellent résultat général auquel aboutissent dans notre pays depuis quinze ans *les cercles catholiques d'ouvriers* et les patrons qui suivent les admirables exemples de M. Harmel. Ce bien est heu-

reusement indépendant des étranges théories sur la fixation légale d'un minimum des salaires, dont le comte de Mun voudrait faire un des articles du programme du futur *parti catholique*, s'il faut en croire un journaliste étranger.

VII. — Des hauteurs du Vatican revenir à l'Esplanade des Invalides, la descente est forte et cependant là même nous avons à constater un symptôme favorable pour la guérison de ce siècle vieilli. La science économique, qui a eu le malheur de débuter dans un mauvais milieu, sans avoir à renier aucun des principes sur la production, l'échange et la circulation des richesses qu'elle a démontrés, se complète de nos jours en étudiant de plus en plus sérieusement la question des rapports entre les classes et elle se rectifie en reconnaissant la vraie nature morale et sociale de l'homme sur laquelle la grande erreur du dix-huitième siècle l'avait fait errer. Sans en exagérer la portée pratique, il ne faut pas méconnaître la valeur de ces contributions de la science à la cause de la vérité et du bien.

En 1867, Le Play avait fait instituer un ordre de récompenses destinées aux établissements ou aux institutions qui maintiennent le mieux la paix dans le monde du travail. Une enquête scientifiquement conduite dans tous les pays rechercha et signala les meilleurs modèles d'organisation des ateliers de travail. Cette grande pensée, qui avait été laissée complètement de côté en 1878, a été reprise cette année, grâce à l'initiative de quelques hommes de bien, de M. Cheysson et de M. Georges Picot notamment, sous la forme d'une *Exposition d'économie sociale* partagée en seize classes répondant aux diverses institutions intéressant les ouvriers. La méthode, qui a présidé aux travaux du jury, était par suite du point de départ fort inférieure à celle suivie par Le Play; mais, dans leur ensemble, ils n'en ont pas pas moins mis en lumière ce fait capital que les institutions patronales et les institutions mutuelles ou coopératives sont celles qui, soit séparément, soit surtout en se combinant, améliorent réellement la condition des classes ouvrières.

Beaucoup d'industriels, pour une raison ou pour l'autre, n'avaient point pris part à l'Exposition; mais, malgré ces abstentions, la somme de bien, accomplie par les patrons français a apparu aux yeux de tous comme une des caractéristiques de notre constitution sociale. L'économiste distingué que nous citions plus haut, M. Georges Michel, le fait justement remarquer :

Quand on lit la longue énumération des institutions ouvrières dues à l'initiative patronale et qu'on voit la date relativement récente de leur création, on se rend compte de l'importance de ce mouvement philanthropique qui, quoique à ses débuts, a déjà donné d'admirables résultats. Il

y a trente ou quarante ans, les patrons ayant créé des institutions de prévoyance et d'assistance en faveur de leurs ouvriers formaient un groupe très réduit, ils ne représentaient qu'une minime exception. Aujourd'hui on peut dire que la proportion est renversée et que les patrons qui s'obstinent à ne rien faire pour améliorer la condition de leurs ouvriers et leur assurer une vieillesse à l'abri du besoin sont presque l'exception [1]. »

Dans la liste des établissements qui ont reçu des grands prix ou des médailles d'or, nous relevons les plus grands noms de l'industrie française : Le Creusot, Anzin, Baccarat, M. Mame, le collaborateur de Le Play qui avait déjà un grand prix en 1867, M. Chaix le grand imprimeur parisien, la Vieille-Montagne, Blanzy où M. Chagot, si longtemps en butte à la haine des socialistes, reçoit enfin la récompense de sa persévérance dans le dévouement, MM. de Lafarge, du Theil, Léon Rostaing, de Vidalon, la Compagnie de Mariemont avec ses conseils intérieurs de conciliation, et tant d'autres que nous ne pouvons citer. Ces patrons ont été les initiateurs des caisses de secours et de retraites, des constructions de logements ouvriers, des institutions d'épargne, des sociétés de consommation au milieu de populations qui, sans leur aide et sans leurs subventions, n'auraient jamais pu, d'elles-mêmes, manier ces utiles mécanismes économiques. Ils y ont ajouté leur dévouement personnel et c'est là surtout ce qui a assuré la paix et la prospérité de leurs entreprises.

Parmi les œuvres qui honorent notre pays et qui ont été mises en relief en cette circonstance, nous aimons aussi à signaler l'*Association pour la prévention des accidents du travail*, fondée par M. Muller, la *Société d'économie sociale*, les *banques populaires* du vénérable P. Ludovic de Besse, la *Société des petits logements* de Rouen.

Si les théories socialistes contenaient un principe fécond, elles l'auraient déjà manifesté par quelques créations. Elles auraient eu toute facilité de les mettre en lumière à cette occasion; car les opinions les plus diverses étaient représentées dans la commission de l'Exposition, et la bonne volonté de récompenser tout ce qui avait un mérite quelconque était grande. Mais la stérilité absolue de ces utopies est dès à présent le pronostic de leur impuissance dans l'avenir.

Assurément, il reste beaucoup à faire, même en France, et si l'*Exposition d'économie sociale* montre sûrement la voie à suivre, elle indique aussi combien l'effort doit être persévérant et soutenu.

[1] Avant la grande extension des entreprises manufacturières et surtout quand elles étaient disséminées dans des districts exclusivement ruraux, beaucoup de familles d'industriels exerçaient le patronage par une action purement individuelle et sans avoir besoin de recourir à des institutions formelles. Sous le bénéfice de cette remarque, le fait social contemporain signalé par M. G. Michel est parfaitement exact.

VIII. — L'œuvre sociale de l'Exposition a été utilement complétée par de nombreux congrès qui avaient attiré les hommes les plus compétents de l'étranger. Nous mentionnerons seulement ici le *Congrès des habitations à bon marché*, celui *des accidents du travail*, celui *de la participation aux bénéfices*. Même dans les congrès techniques, les préoccupations sociales ont tenu une grande place et le Congrès des chemins de fer s'est notamment occupé de déterminer les conditions d'attribution des *primes* au personnel, sujet éminemment pratique qui, dans ces grandes entreprises, est la meilleure des participations.

De toutes ces réunions, la plus importante, de beaucoup, a été le *Congrès pour le repos hebdomadaire*. Sa réunion avait été provoquée par la *Société pour le repos du dimanche*, de Genève : il a été présidé par M. Léon Say et a reçu les encouragements chaleureux de M. Gladstone et de M. Harrisson, le président des États-Unis.

Les Français sont déplorablement en retard sur cette question. Un brillant écrivain, M. Eugène Rostand, faisait remarquer récemment la puérilité avec laquelle nos législateurs républicains avaient fait disparaître les derniers restes de la législation protectrice du dimanche, alors que les Anglais, les Américains, les Hongrois, les Belges, les Suisses, s'occupent de plier les industries à feu continu et les grands services publics à l'observance d'une loi supérieure à toutes les formes économiques, parce qu'elle est gravée par le Créateur dans la nature physique et morale de l'homme [1]. Le Congrès auquel nous venons d'assister est de nature à agir puissamment sur l'opinion. Des mémoires savamment étudiés, des résolutions formulées avec une grande netteté, ont prouvé la nécessité physique et morale absolue du repos hebdomadaire, et montré que ce repos devait avoir lieu le dimanche pour répondre à son but social et aux nécessités de la famille. Des témoignages inattendus sont venus apporter une force nouvelle à ce que tous les chrétiens savaient. Un industriel de Lyon a raconté comment, quand on travaillait chez lui le dimanche à l'égal des autres jours, la proportion des saisies-arrêts sur les salaires des ouvriers était en moyenne de 25 pour 100. Dès que le travail du dimanche a été supprimé, les saisies ont à peu près

[1] Voy. le chapitre intitulé : *Le dimanche ouvrier* dans *Les questions d'économie sociale dans une grande ville populaire : étude et action* (in-8° Guillaumin). L'Académie des sciences morales et politiques a justement couronné ce livre qui fait assister à la vie réelle des travailleurs dans une grande agglomération urbaine et indique avec sagacité ce qui est à faire pour que les institutions et les œuvres destinées à soutenir les existences modestes ou à soulager la misère, correspondent toujours au développement matériel croissant de la cité.

complètement disparu, parce que la vie de famille a été rétablie et que l'ouvrier a pu reprendre avec le sentiment de sa dignité d'homme le gouvernement de ses intérêts économiques.

Le Congrès a passé en revue toutes les industries, tous les services publics, et il a montré comment, en dépit de la routine qui règne en France, ils pouvaient être organisés de manière à assurer au personnel le repos auquel il a droit.

Tout en affirmant la légitimité de lois qui feraient observer le repos dominical, parce qu'il s'agit là d'une loi de nature et non d'une invention humaine, le Congrès a fait surtout appel à l'exemple que devraient donner l'État et les administrations publiques ainsi qu'à l'initiative des associations libres.

Un exemple de ce que pourrait produire cette initiative a été immédiatement donné. M. Noblemaire a déclaré que la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée avait demandé au ministre l'autorisation de fermer ses gares de petite vitesse le dimanche, à partir de neuf heures du matin. Quatre autres compagnies ont appuyé ce vœu; malheureusement, il s'en est trouvé une, la Compagnie du Nord, qui, obéissant à l'on ne sait quelle préoccupation, a refusé de s'y associer. Le ministre en a profité pour repousser une demande que les Chambres de commerce les plus autorisées avaient cependant formée elles-mêmes depuis longtemps. L'ajournement de cette mesure n'est, sans doute, que temporaire, et c'est à l'opinion publique à peser, par tous les moyens, sur les mauvaises volontés qui en portent la responsabilité [1].

IX. — A défaut du sentiment chrétien, la perception du péril social devrait pousser tous les hommes détenant une part de puissance économique à faire tout ce qui est possible pour relever la condition matérielle et morale des travailleurs manuels. Cette classe, grâce au suffrage universel et au développement des communications intellectuelles par la presse et par le meeting, a de plus en plus conscience de ses intérêts et s'est à peu près partout créé une organisation militante. La raison, soutenue et éclairée par les vertus que le Saint-Père recommande, peut seule lui faire accepter les limites imposées à ses revendications par les nécessités économiques, c'est-à-dire par la force des choses. Mais c'est un devoir impérieux pour les chefs d'industrie d'aller spontanément jusqu'à ces limites. Dans l'Europe entière, peut-on dire, l'année finit par une agitation ouvrière générale.

Le signal a été donné par la grève des ouvriers des docks, à Londres, en août et septembre. M. Burns, le chef de la *Socialistic Federation of Labour*, à qui son élection au *county council* de

[1] Voy. dans le *Correspondant* du 25 mars, l'article de M. René Lavollée, *Le dimanche et les chemins de fer.*

Londres a donné une influence considérable, a pris en main, à son retour du Congrès ouvrier de Paris, la cause des manouvriers qui trouvent un emploi intermittent sur les quais de Londres et qui représentent la classe la plus misérable des travailleurs de la grande ville. Ces malheureux avaient trois griefs principaux; d'abord le salaire trop faible : 5 pences par heure, ils en réclamaient 6; puis le peu de temps pour lequel on les engage : deux heures, quelquefois une heure; ils demandaient que le minimum de la durée de leur engagement fût de quatre heures; enfin, le système du marchandage par lequel un entrepreneur se charge à forfait du débarquement d'un navire et embauche des manœuvres à des prix encore inférieurs. Les Compagnies ont, du premier coup, cédé sur les deux derniers points; mais l'état assez mauvais de leurs affaires leur a fait, pendant cinq semaines, refuser l'augmentation des salaires. Elles ont cédé, cependant, sous la pression de l'opinion, qui s'irritait de voir les affaires complètement suspendues; car les principaux corps d'état avaient pris parti pour les malheureux dockers, et M. Burns pouvait faire parader plus de cent mille hommes dans les rues de Londres en les disciplinant d'une manière remarquable. C'est le cardinal Manning qui a sauvé la situation en s'interposant auprès des Compagnies et en obtenant d'elles, par son ascendant et sa puissance de persuasion, une nouvelle concession sur les salaires en faveur de malheureux dont les souffrances sont indiscutables. Le vieil évêque s'est montré le *defensor civitatis* comme aux jours les plus sombres de l'histoire, et l'admiration attachée à son intervention contrebalance l'effet de la grande victoire de M. Burns.

Mais, on l'a fait remarquer, les Compagnies devront chercher dans une meilleure organisation de leur travail intérieur, surtout dans l'emploi d'un plus grand nombre d'ouvriers réguliers, le moyen de diminuer les charges résultant de cette augmentation de salaires. La question de l'emploi des innombrables *casual labourers* que la décadence de l'agriculture, l'encombrement de toutes les professions, le vagabondage et le vice font affluer du pays entier n'en restera pas moins un des plus redoutables problèmes de Londres.

Depuis lors des grèves se sont produites en Angleterre dans une foule de localités, puis en Hollande, en France, dans le bassin du Pas-de-Calais, d'où elles ont gagné le Nord et la Belgique.

La grève des ouvriers de Lens a fini au bout de quelques jours, grâce à la concession faite par les Compagnies de l'augmentation de salaires de 10 pour 100 réclamée par les ouvriers. Anzin l'a prévenue, en faisant spontanément une concession semblable, qui représente pour la compagnie une dépense annuelle de 1 200 000 francs; mais tous les agitateurs socialistes sont alors accourus pour propager la grève dans

les charbonnages voisins et ont poussé les ouvriers à demander une augmentation de 20 pour 100, sachant bien qu'il était impossible de l'accorder et que par conséquent le prompt accord intervenu à Lens ne risquerait pas de se reproduire.

Ce mouvement universel de grèves est-il spontané ou provoqué? C'est difficile à dire; mais il a probablement les deux caractères.

Depuis la renaissance économique de la France en 1815 jusqu'à il y a dix ans, les salaires des ouvriers avaient toujours été en augmentant. Les augmentations étaient plus lentes qu'en Angleterre, mais elles étaient définitives et il n'y avait presque point d'exemples de réductions de salaires. C'était là une excellente pratique du patronage. Malheureusement la crise industrielle qui sévit depuis plusieurs années, ou plutôt la transformation économique qui, en abaissant définitivement les prix des principaux produits, a réduit de beaucoup la marge des profits du capital et de l'entreprise a amené forcément des réductions de salaires. Les ouvriers ont dû d'autant plus les accepter que le salaire nécessaire n'était pas atteint et que ces réductions permettaient au travail de continuer alors que les capitaux industriels subissaient une énorme dépréciation. Mais il est très naturel aussi que quand le prix de la houille ou du fer par exemple se relève, ils demandent un relèvement des salaires [1]. Il est prouvé scientifiquement aujourd'hui que les salaires sont établis surtout en raison du prix de vente espéré par l'entrepreneur et payés au moyen du crédit, à défaut d'accumulations

[1] M. Dujardin-Beaumetz, dans sa belle *Histoire graphique de l'industrie houillère en Belgique depuis* 1865 (Paris in-4° Bernard 1888), établit comment depuis cette époque les salaires ont toujours été en rapport avec les prix de vente des charbons et ont fréquemment absorbé les bénéfices. D'autre part de très intéressantes *Recherches sur le salaire des ouvriers des charbonnages belges de* 1810 *à* 1889, par M. Julin (Liège Demarteau 1889), montrent que le salaire, non seulement *nominal* mais *réel*, a été *dans l'ensemble* de cette période, et surtout depuis 1842, toujours en s'élevant. La baisse survenue depuis 1877 fut d'autant plus dure que les salaires étaient montés plus haut précédemment. M. A. Julin constate que le but poursuivi nettement par l'ouvrier des charbonnages est une participation aussi grande que possible aux bénéfices de l'entreprise. En fait, depuis 1886, époque où il est tombé au plus bas, le salaire des mineurs s'est relevé de 11 pour 100. En ce moment les grévistes du pays borain s'exagèrent les bénéfices que la hausse du prix de la houille procure aux Compagnies. Ils ne se rendent pas compte qu'elle est absorbée en grande partie par certains frais généraux et par des travaux nouveaux. D'ailleurs les Compagnies allèguent qu'elles ne bénéficient pas de la hausse actuelle parce qu'elles sont liées par des contrats d'une assez longue durée, qui les obligent à fournir la houille à des prix inférieurs à ceux d'aujourd'hui. C'est évidemment là une des difficultés pratiques auxquelles se heurte le principe nouveau de la variabilité des salaires d'après le prix de vente des produits.

préexistantes. En Angleterre on a, dans plusieurs industries, tenu compte de cette situation en établissant des échelles mobiles des salaires, *sliding scales*. Cette méthode ne résout pas toutes les difficultés; mais son principe répond à un état de choses qui paraît devoir devenir prédominant dans les conditions nouvelles de l'industrie. Il est surtout à désirer que dans les grandes entreprises placées sous le régime de l'anonymat quelques institutions intérieures se forment pour maintenir en contact la direction et les ouvriers, pour prévenir par une discussion ouverte les demandes intempestives et éviter ainsi l'intervention de dangereux meneurs.

L'Allemagne n'échappe pas à cette agitation; seulement elle est comprimée par la force. L'intervention impériale en Westphalie, si favorable en paroles aux ouvriers, n'a pas valu la *paix du cardinal*, comme la *Pall Mall Gazette* qualifiait la médiation toute de charité de Mgr Manning. Elle a été en effet suivie par de nombreuses condamnations contre les chefs du mouvement gréviste, et, d'après une correspondance publiée par la *Défense* du 20 octobre, les Compagnies prennent, de leur côté, contre les tentatives futures de grèves, un ensemble de mesures défensives dont quelques-uncs sont fort dures.

Les grands industriels des provinces du Rhin et de Westphalie viennent d'adresser au président supérieur de Westphalie et au président de régence de Dusseldorf un rapport sur la situation économique de l'année qui s'est écoulée de juillet 1888 à juillet 1889.

Ils y revendiquent le droit de renvoyer le travailleur quand il leur plaît, alors que l'ouvrier serait tenu, pour quitter l'atelier, d'en donner avis quinze jours d'avance; les salaires ne seraient pas payés aux ouvriers qui enfreindraient le règlement. Ils voudraient aussi que les réunions hebdomadaires tenues par les mineurs fussent interdites : la tranquillité publique, disent-ils, est à ce prix. Et de fait déjà les propriétaires de mines se sont coalisés pour ne pas reprendre un ouvrier qui aurait quitté un puits de la région, de son plein gré ou congédié. Les administrations minières se seraient aussi entendues avec les cabaretiers et aubergistes de la région, dit un journal rhénan, afin que ceux-ci ne prêtassent pas leurs établissements pour les réunions locales de l'Association générale des mineurs allemands.

X. — Depuis que, dans le *Reichstag*, le Centre n'est plus l'arbitre de la situation parlementaire, M. de Bismarck cherche de plus en plus à poursuivre ses plans de socialisme d'Etat par la bureaucratie et en dehors des influences religieuses qui exigent toujours leur indépendance. Les fonctionnaires, les militaires retraités, voilà ceux à qui on fait appel pour mettre en œuvre les institutions patronnées par le gouvernement. C'est par eux qu'on cherche à fonder partout des

caisses du type Raiffeisen, en leur donnant des subventions qui leur seront sans doute aussi fatales que le legs Rampal aux sociétés coopératives de production parisiennes. Voilà le programme qui unit les *Kartel parteien*, c'est-à-dire les conservateurs, les conservateurs libres et les nationaux-libéraux [1]. C'est par leur concours que la loi sur la pension de retraite universelle a été votée sans le Centre et contre lui.

Mais les résultats de cette politique au point de vue de l'apaisement social sont déplorables. Les socialistes viennent de remporter d'importants succès aux élections pour le Landtag saxon, dans lesquelles le cens est seulement de 3 marcs d'impôt direct. Ils se font forts d'obtenir des succès bien plus grands aux prochaines élections du Reichstag où le suffrage est universel et ils annoncent déjà qu'ils auront des candidats dans 172 circonscriptions.

Aussi le gouvernement demande l'inscription à titre définitif dans le code pénal du régime d'exception, contre les socialistes notamment, du droit arbitraire d'expulsion.

Claudio Jannet.

[1] Voy., sur cette évolution de la politique sociale du chancelier, l'article intitulé : *Die Bureaukratische social Reform* dans les *Christisch-sociale Blætter* d'octobre 1889. Comparez notre chronique dans le *Correspondant* du 25 mai dernier. On signale dans toute l'Allemagne une sourde recrudescence à la fois de l'antagonisme confessionnel du parti évangélique et de l'activité souterraine des loges maçonniques.

REVUE DES SCIENCES

Questions de saison. — Hygiène de la maison. — Le chauffage des appartements. — Instructions du Conseil d'hygiène de la Seine. — Le chauffage en vogue. — Les poêles assassins. — Intoxications oxycarbonées. — Economies mal placées. — Danger des appareils à combustion lente. — Diffusion des gaz toxiques. — Principes vicieux. — Les poèles mobiles pendant la nuit. — Tirage renversé. — L'argenterie noircit sous l'action des gaz diffusés. — Par temps mou, par temps froid. — Chez le voisin. — Les fissures dans les tuyaux. — Intoxications aiguës. — Asphyxie. — Symptômes. Ramollissement, paralysie. — Intoxications chroniques. — Les victimes des poêles. — Action néfaste de l'oxyde de carbone. — Moyens illusoires pour se mettre à l'abri du danger. — Sonnerie d'alarme. — Les appareils mal construits. — Procédé simple pour reconnaître si un poêle ou une cheminée roulante sont inoffensifs. — Sélection des appareils du commerce. — Conclusion. — Pavillon des tabacs à l'Exposition. — Nouvelle machine à faire les cigarettes sans colle. — En Amérique : Utilisation de la force des vagues. — Histoires zoologiques. — Dans le ventre d'une vipère et d'une mante.

A l'approche de l'hiver, le préfet de police vient de rappeler au public les instructions relatives au chauffage, arrêtés par le Conseil d'hygiène public et de salubrité du département de la Seine. Ces instructions concernent notamment les poêles mobiles. Dès 1881, le premier peut-être, nous avons attiré l'attention sur les dangers très réels que présentent ces appareils. Certes, le poêle mobile est d'une extrême commodité, il est très économique, mais c'est un des plus grands empoisonneurs des temps modernes. A lui seul, en dix ans, il a fait plus de mal que toutes les chaufferettes contemporaines, qui ne font pas de bien et dont, par exemple, l'usage dans les voitures publiques a été complètement interdit. Et cependant, sainte logique humaine, on voit les poêles mobiles se multiplier sous toutes les formes; on en imagine de tous les systèmes, sous tous les noms; en 1887, on en a vendu 20 000; en 1888, encore 14 000, dont un tiers environ à Paris. Cela fait, par an, au moins 60 à 70 000 personnes placées sous l'influence généralement délétère de ces appareils de chauffage. La vogue est plus puissante que l'hygiène, et l'on a la prétention de s'occuper partout de la régénération de l'espèce. Il nous la fait jolie

et vigoureuse ce dispensateur permanent de l'intoxication oxycarbonée. Les partisans de ce poêle assassin se plaignent de maux de tête, de faiblesse, etc... et ils en propagent l'emploi. C'est si commode, si économique !

Cet appareil utilise fort bien la chaleur produite; mais on n'a rien pour rien; par cela même qu'il dépense très peu, on devait soupçonner le péril. Il faut de la chaleur pour déterminer le tirage; et si on la garde, on réduit le tirage et l'on peut garder aussi chez soi, les produits de la combustion, qui sont toxiques. Ce poêle est combiné de façon à ne donner, quand il est placé devant une cheminée, que le minimum de tirage. Si la cheminée est bonne, tout va bien; si le poêle est neuf et si le couvercle ferme bien (ce qui est rare), tout est encore au mieux. Mais quand ces conditions sont-elles remplies? qui vous dit qu'elles le sont? Le tirage est si faible, qu'au moindre remou, les gaz peuvent sortir par le foyer; vous ouvrez une porte, il y a appel du dedans au dehors; la disposition du poêle en colonne crée elle-même un courant d'air chaud, énergique, au-dessus du foyer, et tend à faire évacuer l'oxyde de carbone par le couvercle, plus ou moins hermétiquement fermé. La fermeture avec du sable est d'ailleurs illusoire, elle gêne le passage du gaz, mais elle ne l'arrête pas. Aussi bien, l'argenterie, dans un appartement ainsi chauffé, se sulfure et devient noire, quand on emploie des combustibles légèrement sulfureux, ce qui implique évidemment la diffusion des gaz qui devraient s'échapper dehors. C'est précisément la nuit, quand on dort, que le danger est maximum; il est traître ce poêle. Les cendres s'accumulent, la combustion devient si lente que le tirage n'existe presque plus; ce poêle se transforme en brasero, surtout quand le temps doit changer ou qu'il fait très froid. Par temps mou, l'excès de chaleur des gaz sur la température est si faible qu'il n'y a plus ascension ; par temps très froid, le petit volume de gaz débité par le poêle se refroidit vite au contact de la cheminée, dont la température est devenue elle-même très basse; il n'y a plus de tirage. Le poêle s'éteint souvent vers trois ou quatre heures du matin, et c'est ce qu'il a de mieux à faire. Mais avant de s'éteindre, les gaz se sont diffusé dans l'appartement. Voilà bien, en gros, la cause du mal. Ajoutons encore cependant, que sa mobilité même est aussi une cause de danger. On le déplace, on le porte à côté; la cheminée est froide, celle où il se trouvait est relativement chaude; le tirage peut avoir lieu de la pièce froide à la pièce chaude, au moins pendant un certain temps; et encore, nous admettons les cheminées très bonnes. Enfin, il y a diffusion pendant le chargement et pendant la translation d'une chambre dans une autre.

Et chez le voisin? Par ce temps de construction hâtive, il arrive quelquefois que les tuyaux de cheminée ont des fissures et communi-

quent entre eux. Vous louez, vous vous endormez tranquillement et vous ne vous réveillez plus. Il y avait un poêle en bas; les gaz ont passé par la fissure, ont envahi la chambre à coucher et comme ils sont sans fumée, on ne s'en aperçoit pas, mais comme ils sont riches en oxyde de carbone, ils vous empoisonnent. Et c'est ainsi déjà arrivé. Et s'il n'y a pas de fissure, il peut s'en faire une un beau jour. L'architecte est responsable, le propriétaire aussi. Mais qu'est-ce que cela peut faire au locataire endormi pour toujours! La consigne est devenne sévère aujourd'hui; certains concierges n'admettent ni enfants, ni chiens. Et l'on admet cependant les poêles mobiles!

Les cas d'asphyxie par ces appareils sont en définitive des exceptions, mais l'intoxication chronique est à peu près générale. Tout le monde ne s'en aperçoit pas, parce que tout le monde n'est pas anémique, mais dans une grande ville, combien n'y a-t-il pas de personnes qui se trouvent sur la limite de l'anémie. Or l'oxyde de carbone tue les globules sanguins et il faut du temps pour que l'organisme en refasse d'autres. L'acide carbonique est moins dangereux; cependant, il joue son rôle aussi. L'année dernière, M. le docteur Lancereaux a fait à l'hôpital de la Pitié toute une leçon sur les empoisonnements causés par les poêles à la mode. L'Académie de médecine a consacré à la question plusieurs séances. M. Lancereaux s'est exprimé ainsi : « Il est nécessaire de vous faire connaître les inconvénients très sérieux des poêles mobiles, afin de vous mettre en mesure de fournir des conseils et d'imposer au besoin, en connaissance de cause, l'interdiction de leur emploi; j'ai actuellement dans une salle un malade qui nous servira d'entrée en matière. C'est un homme de trente ans; il a été porté à l'hôpital dans l'état que voici : résolution complète de la moitié gauche du corps, globe oculaire convulsé en haut; traces de morsures sur la langue, réflexes exagérées, etc... Cet homme avait été asphyxié par les émanations d'un poêle mobile *placé dans une pièce voisine de la chambre où il couchait*... La porte de communication était cependant *fermée*; à côté de lui, dans un lit reposait sa fille. Celle-ci a été trouvée morte. » Sous l'influence de l'ipéca, des piqûres d'éther, des stimulants extérieurs, le malade revint à lui; on lui fit inhaler de l'oxygène à la dose de 60 à 100 litres, inhalations qui furent renouvelées les jours suivants. L'amélioration fut assez rapide : toutefois, pendant huit jours, le malade éprouva de la céphalalgie et des vertiges dès qu'il voulut se lever. Les cas de ce genre ne sont pas très rares. En janvier 1888, M. Lancereaux fut appelé aussi près d'un homme qui se mourait d'asphyxie. Cet homme s'était couché avec un camarade le 2 janvier, dans une chambre relativement petite, chauffée par un poêle mobile dont le couvercle fermait mal. Le lendemain, la porte ayant été forcée, on trouva le plus jeune de ces

individus étendu par terre; il ne put être ramené à la vie; l'autre était sans connaissance sur son lit; il était en pleine résolution, coma, anesthésie générale; il succomba dans la nuit. Les exemples sont aussi assez nombreux en Allemagne.

L'intoxication aiguë par l'oxyde de carbone des poêles mobiles présente généralement deux périodes : période d'excitation qui se manifeste par de la céphalalgie, des bourdonnements d'oreille, tremblement, angoisses, nausées, etc. ; période de dépression caractérisée par la perte de la sensibilité tactile et générale et par celle des mouvements réflexes. La face devient violacée, la respiration cesse bientôt ainsi que la circulation, et la mort a lieu dans le coma. M. Lancereaux a insisté sur un point qui a son importance pour le diagnostic de l'intoxication. Un médecin allemand, Poelchen, rapporte six observations de ramollissement cérébral, en voici un exemple. Deux époux sont asphyxiés par un poêle. Le mari en observation pendant six semaines n'offre aucun symptôme fâcheux; au contraire, la femme âgée de trente-sept ans est gravement atteinte. Elle reste d'abord deux jours sans connaissance ; huit jours après, elle présente de l'hésitation dans la parole; vingt-six jours plus tard, on observe somnolence, raideur des membres, regard vague et fixe. Elle meurt au bout de quelques jours d'une broncho-pneumonie. L'autopsie permit de constater entre autres lésions deux foyers de ramollissement.

Dans quelques cas, on relève des troubles intellectuels, une sorte de folie, de la paralysie, etc. ; phénomènes bien étudiés par Bourdon, Leudet. Les paralysies par l'oxyde de carbone ne sont pas sans analogie avec celles de l'alcoolisme; elles affectent le plus souvent les extrémités des membres.

L'intoxication chronique est bien autrement répandue et difficile à diagnostiquer ; elle est commune dans certaines professions, chez les cuisiniers, blanchisseuses, se servant de réchauds, chez les femmes qui abusent de la chaufferette, etc. M. Lancereaux cite le fait suivant : « Je trouvai un jour une de mes clientes légèrement indisposée et atteinte d'une toux sèche causée par les émanations d'un poêle mobile placé dans une salle voisine. Sa bonne avait éprouvé quelques symptômes inquiétants pendant la nuit. Je fis supprimer le poêle. Mais si la toux ne m'avait pas mis sur la voie, si je n'avais pas pensé au poêle, j'aurai pu être fort perplexe. » Cadet de Gassicourt a constaté de son côté qu'un enfant de vingt-neuf jours, pour lequel il était consulté, présentait de la torpeur, de la somnolence et refusait ses aliments. Il était assez embarrassé quand il avisa un poêle dans un coin et n'eut plus de peine à constater qu'il s'agissait d'une intoxication par l'oxyde de carbone. Le poêle fut enlevé et l'enfant alla bien.

Les symptômes de l'intoxication oxycarbonée chronique sont des

céphalées au front et assez continues, des vertiges, des défaillances, des pertes de connaissance, de l'anémie, perte d'appétit, dyspepsie, etc. L'oculiste Guépin a aussi noté des troubles de la vue. Quelquefois, on observe des troubles vaso-moteurs aux extrémités, des œdèmes et des eschares. Nous n'insistons pas sur les lésions anatomiques, qui n'intéressent que les médecins, tout en signalant ce fait, déjà mentionné par Portal, à savoir que les cadavres des individus empoisonnés par l'oxyde de carbone conservent très longtemps leur chaleur ; la peau est rouge et les cornées sont brillantes.

Tout le monde sait aujourd'hui que l'oxyde de carbone tue parce qu'il a la propriété de se fixer sur le globule rouge du sang, de chasser l'oxygène et d'empêcher l'hématose. Il suffit de doses extrêmement petites, fixées à 1/6000 par Claude Bernard, et à moins encore par M. Gréhant, pour amener la mort d'un animal. Les globules touchés par l'oxyde de carbone ont beaucoup de peine à reprendre ensuite leur affinité pour l'oxygène. Le traitement de l'intoxication chronique est simple et radical. Il faut supprimer la cause du mal, c'est-à-dire le poêle.

A l'Académie de médecine, on a beaucoup discuté sur les inconvénients des poêles mobiles, sur leurs inconvénients relatifs alors qu'ils fonctionnent à petite ou à grande marche. On a dosé les gaz et l'on est arrivé, là et ailleurs, à des résultats contradictoires. Nous ne nous arrêterons pas aux chiffres relatifs à la dose d'oxyde de carbone ; les expériences auraient besoin d'être reprises méthodiquement et dans les conditions de la pratique. Aujourd'hui encore, on avance que tel appareil est inoffensif, qu'il ne donne aucune trace d'oxyde de carbone. Mais l'on prend des poêles neufs, bien installés dans des cheminées excellentes, par temps ordinaire. Il faudrait opérer plusieurs jours de suite par baromètre bas, des jours de bourrasque, etc. Tous ces résultats ne disent pas grand'chose. Ce qui est malheureusement exact, c'est qu'un grand nombre de personnes sont plus ou moins incommodées par ce genre d'appareil.

On nous a demandé souvent s'il existait un moyen de savoir si l'oxyde de carbone se dégageait dans une pièce. Il n'en existe aucun de pratique. Les plaques qui ferment la cheminée sont munies d'un petit volet mobile qui s'applique contre une ouverture carrée. On dit : « Observez si le volet est chassé du dedans au dehors; alors c'est qu'il y a refoulement des gaz dans la pièce. » Comme c'est commode, en vérité! Le petit volet indicateur sera refoulé précisément quand vous aurez le dos tourné ou quand vous dormirez. Non, aucune disposition actuelle ne renseigne réellement sur la diffusion dans l'appartement des gazes toxiques. Il y aurait un moyen, cependant, mais que personne n'emploiera parce qu'il nécessite un

dispositif spécial et une pile. Le danger vient quand le tirage est nul ou sur le point de se renverser. A ce moment, la température du tuyau qui dépend du tirage s'abaisse au-dessous d'un certain minimum ; il suffirait de relier un thermomètre convenable fixé sur le tuyau par un fil électrique à une sonnerie d'alarme. Ce n'est pas difficile, mais c'est encore trop compliqué pour le commun des mortels. Aussi bien, à quoi bon s'entêter à se servir de ces poêles mobiles? Il existe d'autres appareils qui ont fait leurs preuves et qui (la cheminée étant bonne) ne laissent dégager aucun gaz; ils consomment peut-être quelques centaines de grammes de combustible de plus par jour. Mais, au moins, on n'est pas empoisonné.

La construction de la plupart des appareils dits « mobiles » est vicieuse. On prend à tout hasard les sections d'entrée d'air et de sortie des gaz, de sorte qu'au moindre remous, il y a refoulement. Ces appareils nécessiteraient un grand tirage et précisément on les fait fonctionner à très petit tirage. Nous ne pouvons entrer dans les détails de construction. Nous ne pouvons davantage citer ici les bons appareils, ceux qui peuvent être introduits sans danger dans les appartements. Toutefois nous indiquerons un moyen très simple de reconnaître les poêles ou les cheminées roulantes auxquels il convient de donner la préférence.

Prenez une cigarette allumée ou un morceau de papier enflammé et approchez la cigarette ou le papier de la porte de chargement du poêle ou de la cheminée mobiles, quand ces appareils sont en pleine marche. La fumée devra être attirée vivement, aspirée par l'ouverture béante. S'il en est ainsi, cela prouvera que l'air extérieur est aspiré du dehors au dedans et que, par conséquent, les gaz de la chambre de chaleur ne tendent pas à fuir par l'ouverture de chargement et à se diffuser dans la pièce. Très peu d'appareils satisfont à cette condition; on constatera, en général que la fumée tourbillonne et s'élève, d'ailleurs, avec les gaz de la combustion. Cela est mauvais, puisqu'il y a tendance permanente des gaz à diffuser par l'ouverture de chargement.

Les anciens poêles à tirage énergique étaient bien meilleurs. Mais rien ne vaudra jamais la cheminée, la simple cheminée avec un bon feu de bois, un bon feu de coke bien brillant, les cheminées à bouches de chaleur ou les cheminées à ouverture très rétrécie par de petites murailles de briques avec une grille lilliputienne. Cela peut marcher aussi sans arrêt, avec des bûches dites économiques.

Le feu nu possède des propriétés bienfaisantes que ne paraît pas avoir au même degré le feu d'un poêle. Les vibrations chaudes et lumineuses d'un feu nu sont d'un ordre spécial; elles se modifient en traversant l'enveloppe métallique d'un poêle; ce sont d'autres vibrations; ce sont celles du métal. Rien ne prouve que les excitations qui en résultent

sur l'organisme n'aient perdu de leurs qualités premières. Les expériences de M. Hertz sur l'identité de la lumière, de la chaleur et de l'électricité, montrent très nettement combien il faut peu de chose pour modifier la tonalité des vibrations et, par suite, toutes leurs propriétés. N'insistons pas davantage, aujourd'hui, sur ce sujet important; mais souhaitons que chacun prenne garde à son chauffage et se défie, en particulier, des innombrables poêles répandus dans le commerce, si souvent avec cette mention trompeuse : « poêle fabriqué, d'après les instructions de l'Académie de médecine. » L'Académie de médecine n'a jamais publié d'instruction sur la construction des poêles.

Consignons ici à titre de document utile à consulter, les recommandations publiées par la Préfecture, d'après le Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine :

1º Les combustibles destinés au chauffage et à la cuisson des aliments ne doivent être brûlés que dans les cheminées, poêles et fourneaux qui ont une communication directe avec l'air extérieur, même lorsque le combustible ne donne pas de fumée. Le coke, la braise et les diverses sortes de charbon qui se trouvent dans ce dernier cas, sont considérés à tort, par beaucoup de personnes, comme pouvant être brûlés impunément à découvert dans une chambre abritée. C'est là un des préjugés les plus fâcheux; il donne lieu, tous les jours, aux accidents les plus graves, quelquefois même il devient cause de mort. Aussi doit-on proscrire l'usage des braseros, des poêles et des calorifères portatifs de tout genre qui n'ont pas de tuyaux d'échappement au dehors. Les gaz qui sont produits pendant la combustion par ces moyens de chauffage, et qui se répandent dans l'appartement, sont beaucoup plus nuisibles que la fumée de bois.

2º On ne saurait trop s'élever contre la pratique dangereuse de fermer complètement la clef d'un poêle ou la trappe intérieure d'une cheminée qui contient encore de la braise allumée. C'est là une des causes d'asphyxie les plus communes. On conserve, il est vrai, la chaleur dans la chambre; mais c'est aux dépens de la santé et quelquefois de la vie.

3º Il y a lieu de proscrire formellement l'emploi des appareils et poêles économiques à faible tirage, dits « poêles mobiles » dans les chambres à coucher et dans les pièces adjacentes.

4º L'emploi de ces appareils est dangereux dans toutes les pièces dans lesquelles des personnes se tiennent d'une façon permanente et dont la ventilation n'est pas largement assurée par des orifices constamment et directement ouverts à l'air libre.

5º Dans tous les cas, le tirage doit être convenablement garanti par des tuyaux ou cheminées présentant une section et une hauteur suffisantes, complètement etanches, ne présentant aucune fissure ou communication avec les appartements contigus et débouchant au-dessus des fenêtres voisines. Il est indispensable, à cet effet, avant de faire fonctionner le poêle mobile, de vérifier l'isolement absolu des tuyaux ou cheminées qui le desservent.

6° Il ne suffit pas que les poêles portatifs soient munis d'un bout de tuyau destiné à être simplement engagé sous la cheminée de la pièce à chauffer. Il faut que cette cheminée ait un tirage convenable.

7° Il importe, pour l'emploi de semblables appareils, de vérifier préalablement l'état de tirage, par exemple, à l'aide de papier enflammé. Si l'ouverture momentanée d'une communication avec l'extérieur ne lui donne pas l'activité nécessaire, on fera directement un peu de feu dans la cheminée avant d'y adapter le poêle, ou, au moins, avant d'abandonner ce poêle à lui-même. Il sera bon, d'ailleurs, dans le même cas, de tenir le poêle un certain temps en grande marche (avec la plus grande ouverture du régulateur).

8° On prendra scrupuleusement ces précautions chaque fois que l'on déplacera un poêle mobile.

9° On se tiendra en garde, principalement dans le cas où le poêle est en petite marche, contre les perturbations atmosphériques qui pourraient venir paralyser le tirage et même déterminer un refoulement des gaz à l'intérieur de la pièce. Il est utile, à cet effet, que les cheminées ou tuyaux qui desservent le poêle soient munis d'appareils sensibles indiquant que le tirage s'effectue dans le sens normal.

10° Les orifices de chargement doivent être clos d'une façon hermétique, et il est nécessaire de ventiler largement le local chaque fois qu'il vient d'être procédé à un chargement de combustible.

Le pavillon de l'Administration des tabacs, à l'Exposition, renfermait une nouveauté, une machine à faire les cigarettes, qui sera très appréciée des fumeurs, après avoir été très entourée par les visiteurs. En 1878, on a pu voir fonctionner les premières machines de l'administration; ces machines prenaient le tabac, l'enroulaient, collaient le papier, et les cigarettes toutes fabriquées succédaient aux cigarettes comme par enchantement. Ce système était bon pour l'époque, mais que de défauts! D'abord, on ne pouvait employer que du tabac très sec ayant perdu une partie de son arome, un papier épais et spongieux; ensuite la colle, en brûlant, donne au tabac un goût désagréable bien connu. Aussi le consommateur un peu difficile a toujours fait fabriquer ses cigarettes à la main. La nouvelle machine ne présente plus ces inconvénients : elle fabrique la cigarette sans colle. Elle a été imaginée par M. Decouflé, l'inventeur des machines primitives, et achetée par l'État. C'est un type tout à fait ingénieux. Elle permet de se servir de papier fin et d'un tabac quelconque, frais, humide, même en gros fil; enfin elle produit 20 pour 100 de cigarettes de plus dans le même temps que les anciennes machines à colle. Il serait difficile d'expliquer le mécanisme, très complexe d'ailleurs, qui permet d'obtenir ce résultat. Qu'il nous suffise de dire que le collage est remplacé par une opération très simple. La bande de papier sans fin est roulée d'abord par la machine, et, en même temps, deux organes

délicats comme des doigts plissent les deux bords du papier à angle droit et les deux plis s'agrafent d'un millimètre seulement l'un dans l'autre. Le tube ainsi constitué est emporté par deux molettes qui l'écrasent au point que les deux bouts agrafés se soudent avec une telle solidité que, lorsqu'on cherche à déchirer le papier, il se brise partout ailleurs que là. Le tube coupé arrive à la machine à bourrer; il s'emplit et tombe dans un coffre où il est emmagasiné par milliers. La régie est donc en état maintenant de nous donner des cigarettes mécaniquement faites aussi élégantes et aussi bonnes que les cigarettes fabriquées à la main. Encore une désillusion pour les contrefacteurs!

On a proposé de nombreux moyens pour utiliser la force des vagues; jusqu'ici les applications se comptent. Il nous arrive d'Amérique la description d'une installation originale qui montre que l'on peut cependant puiser sans beaucoup de frais un peu de cette énorme quantité de force perdue, de façon à en tirer un travail utile. Il s'agissait, à Océan-Grove, station balnéaire située à 20 lieues au sud de New-York, d'élever avec le moins d'argent possible, l'eau de la mer dans un château d'eau pour la faire servir ensuite à l'arrosage et au nettoyage des rues. Je n'ai pas à discuter ici les avantages ou les inconvénients de l'eau de mer pour le nettoyage des chaussées publiques; je ne me préoccupe que du côté toujours important de l'élévation d'une grande masse d'eau à une certaine hauteur. Or, à Océan-Grove, entre les piles de la jetée, on a suspendu tout bonnement des portes mobiles, de grands battants en bois, autour d'un axe horizontal. Ces portes ou battants sont assez longues pour plonger dans la mer de 50 centimètres à marée basse et de 2 mètres à marée haute; elles ont 2 mètres de large. Les vagues les font osciller dans leur mouvement de va et vient autour de leurs tourillons. De là résulte un mouvement oscillatoire, une demi-rotation qui se transmet par des tringles au piston d'une pompe horizontale. La pompe refoule l'eau de mer dans un réservoir installé à 12 mètres de hauteur. Ce système fonctionne depuis plusieurs mois et alimente largement le château d'eau. Évidemment le procédé est grossier, mais il n'en est pas moins assez pratique, et nous ne voyons pas pourquoi on ne l'utiliserait pas en Europe, dans un certain nombre de circonstances faciles à pressentir.

Il y a quelque temps, le *Cosmos* signalait un fait curieux. On avait pris une vipère et on l'avait placée morte dans un bocal d'alcool. Or, le lendemain, le naturaliste qui avait fait l'opération voyait sortir de la gueule de la vipère un lézard bien vivant. Le fait paru si extraordinaire qu'on le mit en doute. Un missionnaire apostolique de Tana-

narive, le R. P. Paul Camboué vient d'écrire au même journal qu'il a été à même de constater un fait du même genre à Madagascar, dans l'orient de la province d'Imerina. Un jour il se trouvait au poste d'Ambohibeloma, quand un indigène lui apporta une mante mesurant un décimètre de longueur et dont le volumineux abdomen témoignait d'un copieux repas. Le R. P. Camboué mit l'insecte dans un flacon d'alcool. Or quelques jours après, quel ne fut pas son étonnement de voir pousser à l'insecte privé de vie un appendice caudal, puis cet appendice augmenta, s'allongea progressivement et atteignit une longueur supérieure à la mante. L'appendice, c'était un petit ophidien grisâtre que l'on rencontre dans cette région de l'Imerina. Comme Neptune rejeté par Saturne sous l'action du breuvage de métis, le serpent sortait de l'abdomen de la mante sous l'influence de l'alcool.

D'autre part, M. P. de Frobertville a confirmé ces singulières observations. Il a été témoin d'un fait analogue. Il y a un an environ, il jetait dans l'alcool un *Feronia medida*, petit coléoptère de 2 centimètres environ et aussitôt un ver de 4 ou 5 centimètres sortit de son corps. C'est toujours l'histoire de Jonas et de la baleine. Les animaux prennent quelquefois par leur faute d'étranges parasites. Il eût été intéressant de savoir ce que serait devenu le petit serpent du P. Camboué ou le lézard enfoui dans l'abdomen de la vipère, si l'on n'avait pas mis ces animaux dans l'alcool. Le serpent aurait-il été digéré par la mante et le lézard par la vipère, ou bien la mante et la vipère auraient-elles succombé sous les excès de cette alimentation insolite? La question reste à élucider.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

8 novembre 1889.

Nous voilà parvenus à la veille même de l'ouverture des Chambres sans que la situation se soit éclaircie, sans que la politique nouvelle qui semblait devoir sortir du scrutin se soit dessinée. Du côté de la gauche, nous voyons quatre groupes qui resteront forcément divisés : le centre-gauche, les opportunistes, les radicaux, les socialistes, incapables de s'entendre sur un programme commun et, par conséquent, de former un parti de gouvernement. La division s'est même déjà manifestée entre eux, puisque le centre-gauche, se séparant des radicaux par l'organe de M. Léon Say, a essayé d'esquisser une politique modérée, que les autres fractions ont aussitôt repoussée, et puisque, dans ce centre-gauche même, nous avons entendu M. Ribot se détacher, par ambition ou par faiblesse, pour faire des avances aux radicaux. Il n'y a donc, de ce côté, aucune cohésion possible, aucun accord de principes et de doctrine permettant d'espérer la formation d'un cabinet homogène et d'une majorité durable. Du côté de la droite, des divisions existent aussi, d'abord sur des questions constitutionnelles actuellement hors de cause, et si l'on y est du même sentiment sur les grands intérêts sociaux et les principes conservateurs, on ne paraît pas s'être mis d'accord sur la meilleure manière de les défendre ni sur l'attitude commune qu'il convient d'adopter en face des mauvaises dispositions des républicains.

Il faut se hâter de le dire cependant, la droite, abdiquant tout esprit de parti pour n'écouter que le patriotisme, a fait des tentatives généreuses pour répondre au désir d'apaisement manifesté par le pays, et par l'organe de monarchistes qu'on ne peut suspecter ni de défaillance ni d'ambition, elle s'est déclarée prête à soutenir loyalement tout cabinet républicain qui pratiquerait la politique de modération et de pacification réclamée par les scrutins du 22 septembre et du 6 octobre. On a entendu ici même le noble langage tenu par M. le vicomte de Gontaut-Biron, ajoutant ainsi un service à tous ceux qu'il a rendus dans sa grande am-

bassade de Berlin, et ses contradicteurs n'ont pu en méconnaître la dignité ni le désintéressement.

Que demandent, en effet, les conservateurs? Des portefeuilles, des fonctions, des faveurs, une part quelconque du pouvoir? Nullement! Ils ne sollicitent rien pour eux-mêmes; ils ne proposent aucun marché; ils se bornent, après avoir consulté le vœu du pays, à y conformer leur conduite, en disant aux républicains : Si vous êtes prêts, comme nous, à répondre à l'appel de la nation, fatiguée de discordes et de violences, nous vous seconderons dans cette tâche; nous abandonnerons la politique de combat pour vous aider à ramener le calme et la paix dans les esprits troublés.

Comment les républicains ont-ils accueilli cette offre patriotique? On le sait : par le dédain et la colère. Feignant de croire qu'on voulait leur dicter des conditions ou leur proposer un marché, ils se sont écriés avec une indignation hypocrite : « C'est trop cher! Ralliez-vous d'abord à la République! Jetez vos doctrines monarchiques au panier! Faites amende honorable! Nous n'ouvrons la porte qu'aux républicains; tant que vous n'aurez pas adhéré au régime, nous ne ferons pas l'ombre d'une concession! »

Ce sont là de pures déclamations, qui n'ont au fond pour but que de dissimuler l'embarras des républicains et la mauvaise humeur que leur cause la loyale attitude des conservateurs. Il ne s'agit pas plus pour la droite de se rallier à la République que, pour la gauche, de s'incliner devant la droite et de lui faire des concessions. Entre elles et au-dessus d'elles, il y a le pays, et c'est à lui, à ses aspirations, à sa volonté que les uns et les autres peuvent se rendre sans humiliation pour personne. Or, dans les deux scrutins qui viennent de se succéder, le pays a manifesté aussi clairement qu'il pouvait le faire une double pensée : maintien actuel de la République; adoption d'une politique de désarmement et de conciliation. Les monarchistes reconnaissent franchement cette double signification des scrutins de septembre et d'octobre. Oui, ils admettent volontiers, sans tenir compte des faits de pression et des manœuvres administratives, que le pays, en donnant 4 millions de voix aux candidats républicains, contre 3 millions et demi aux candidats non républicains, a déclaré qu'il voulait, quant à présent, le maintien de la République. Mais, à leur tour, les républicains reconnaissent-ils que, par le même vote, le pays, qui a écarté leurs principaux chefs, compromis dans une politique de persécution, d'ostracisme et de violence, a voulu une politique de tolérance, de transaction et d'apaisement? Les deux choses se tiennent, *res dissociabiles*, et les républicains ne sauraient, sans illogisme et sans mauvaise foi, réclamer le bénéfice de l'une en rejetant l'autre.

Ce n'est pas pour s'incliner devant la droite, pour lui faire des concessions ou des avances, qu'ils doivent renoncer à la politique vexatoire et oppressive qu'ils ont pratiquée depuis dix ans; c'est pour obéir à l'exigence du pays, qui estime qu'une politique différente est plus utile à ses intérêts et à son repos; et la droite n'existerait pas que la gauche n'en devrait pas moins adopter cette politique nouvelle, cette politique de modération et de tempérament. S'il y a eu des droits meurtris, des principes opprimés, des libertés violées, ce n'est pas à la droite, et parce qu'elle les défend, qu'il s'agit de leur accorder une réparation : c'est pour satisfaire la justice et la conscience publique. On a rapporté jadis qu'en apprenant la mort du prince impérial, M. Grévy, dont le wilsonisme n'avait pas encore obscurci le jugement, s'était écrié : « Tant pis! La République vient de perdre son contre-poids! » La droite, avec l'ensemble des idées qu'elle représente, est un contre-poids plus réel et plus précieux pour la gauche que le jeune prince tué chez les Zoulous; les républicains auraient grand tort d'en méconnaître le bienfait.

Quelques-uns le comprennent, et il faut les en féliciter. Il ne s'agit pas seulement du petit groupe qui suit M. Léon Say et le *Journal des Débats*, mais de certains indépendants qui ont la sincérité de reconnaître que c'est dans son intérêt propre que la République doit se rectifier et se tempérer. De ce nombre est M. le docteur Després, qui n'a cessé de protester contre l'expulsion des religieuses et la laïcisation des hôpitaux. « Ce que j'ai à demander, dit-il, je le demanderai d'abord à la République et aux républicains. » Et il ajoute aussitôt : « La poussée boulangiste doit nous servir de leçon. » Et, en effet, si jusqu'ici la République avait suivi une marche conforme au vrai sentiment du pays, d'où serait venu le mécontentement formidable qui a failli l'emporter? C'est l'irritation causée par la politique républicaine qui a créé le boulangisme; et moins il se justifiait par les services ou la valeur de l'homme qui avait syndiqué le mécontentement universel en sa personne, plus il atteste par là même l'intensité de l'exaspération publique. Si on continue les pratiques et les abus qui avaient provoqué ce mouvement dans la France entière, on soulèvera inévitablement la même irritation, aggravée encore par la persistance des griefs, et on créera sous un nom nouveau un autre boulangisme qui fera payer cher à la République son entêtement et sa tyrannie. « Le danger des Républiques, conclut M. le docteur Després, c'est le césarisme, et si nous retombons dans les mêmes fautes, nous nous retrouverons en face des mêmes réprobations. »

C'est le bon sens même, et on s'étonne que tous les républicains

ne le comprennent pas. Mais c'est bien parmi eux qu'on rencontre des hommes n'ayant rien appris ni rien oublié. Non seulement ils s'obstinent dans la politique condamnée par les élections, mais ils affichent l'intention de l'aggraver encore par de nouvelles atteintes à ce qui nous reste de liberté. Les modérés du centre-gauche proposaient, non de retirer la loi scolaire qui blesse les pères de famille et la loi militaire qui blesse les catholiques et le clergé, mais au moins d'en adoucir l'application en autorisant, sur le premier point, le prêtre à donner l'enseignement religieux dans les bâtiments de l'école à des heures distinctes et sur la demande des familles, et, sur le second, en admettant les jeunes clercs à faire leur temps de service dans les ambulances et les hôpitaux au lieu de le passer dans la caserne, c'est-à-dire à faire en temps de paix l'apprentissage du service qu'ils devront remplir en temps de guerre. Mais c'est avec indignation que ces deux atténuations, si insuffisantes qu'elles soient et constituant à peine un minimum acceptable, sont repoussées par tous les sectaires de gauche, unanimes à déclarer sur un ton de combat que la loi scolaire et la loi militaire, telles qu'elles ont été votées par la dernière Chambre, sont « des lois essentielles » qui ne sauraient être modifiées ni tempérées sans une sorte d'abdication de la République elle-même! Et pourtant nous apprenons que, dans le pays du Kulturkampf, qui n'est pas suspect de tendresse pour l'Église, le Reichstag va être saisi d'une motion tendant à exempter les ecclésiastiques du service militaire.

Mais notre République n'admet aucune transaction, aucun compromis; elle entend poursuivre jusqu'au bout ses vexations et ses violences, et, à la soif d'apaisement du pays, elle s'apprête à répondre par de nouveaux actes de guerre en recommençant le scandale des invalidations, en restreignant le droit d'interpellation, cette ressource suprême des minorités, en bâillonnant la presse, enfin en concentrant toute l'action gouvernementale dans de grandes commissions parlementaires, qui absorberaient les administrations publiques, les ministres et le pouvoir exécutif lui-même.

Voilà où nous en arrivons avec ces prétendus libéraux, acharnés depuis dix ans à détruire toutes nos garanties et tous nos droits! Qu'on ait parfois abusé de la faculté d'interpellation, personne ne le nie, mais la supprimer, ou à peu près, n'est-ce pas attenter à l'essence même des institutions qu'on se vante d'avoir données au pays et dont on se montrait naguère si jaloux dans l'opposition? Et la presse, que l'on veut museler, en l'accusant de licence effrénée, de diffamation et de calomnie sans mesure, alors qu'on

donne soi-même le triste exemple de tous les excès et de tous les outrages! La presse, qu'on ne semble vouloir étouffer, en l'enlevant au jury pour la livrer à des tribunaux correctionnels épurés *ad hoc*, que pour protéger certains dignitaires de l'État contre des attaques dont ils n'ont jamais osé demander réparation à la justice ordinaire! Si vous voulez être respectés, commencez par être respectables. Est-ce qu'autrefois la presse d'opposition la plus passionnée, la plus hostile, a jamais incriminé la probité d'un Villèle, d'un Casimir Périer, d'un Molé, d'un Broglie, d'un Guizot? Vous parlez de droit commun, de la nécessité de soumettre la presse, comme tout le reste, au droit commun. Commencez donc par nous rendre le droit commun en matière scolaire et religieuse, en n'excluant pas les associations catholiques d'une liberté laissée à l'athéisme et à l'anarchie; et nous verrons après.

Ainsi, des restrictions plus étroites et des oppressions nouvelles, voilà tout ce que les groupes républicains songent à offrir au pays, fatigué des tracasseries et des persécutions et impatient d'en sortir. Eh bien, si c'est là le parti qu'adopte définitivement la majorité de gauche, si c'est la façon dont elle interprète la pensée nationale deux fois affirmée dans les scrutins de septembre et d'octobre, si elle persiste à gouverner comme elle l'a fait depuis quatre ans, en portant ainsi un véritable défi à la France, la droite n'aura pas à regretter les dispositions conciliantes qu'elle a montrées. Il importait que le pays fût mis en mesure de déterminer nettement les responsabilités dans la politique d'intolérance, d'agitation et d'ostracisme dont la majorité nouvelle annonce la continuation et l'aggravation. Il importait que la France altérée de repos sût bien quel parti lui en refusait brutalement le bienfait. Il importait que les modérés de la gauche, vers lesquels la politique conservatrice aurait dû être orientée bien plutôt que vers les boulangistes, reconnussent la bonne volonté des monarchistes et la loyauté de leurs intentions. Les déclarations sincères de la droite n'eussent-elles abouti qu'à cette constatation de l'incorrigibilité des républicains, qu'il faudrait encore en remercier ceux qui les ont faites, parce qu'elles dégagent la droite aux yeux du pays en lui montrant de quel côté sont les abnégations, les sacrifices, les dévouements, et de quel autre se trouvent les rancunes, les passions désordonnées, l'esprit sectaire et jacobin. C'est de la gauche que viendra la résistance à la politique de modération et de détente. C'est de la droite que sera partie l'offre de soutenir tout ministère s'en inspirant avec honnêteté pour le bien public. La France jugera, et le jour où l'expérience nouvelle aura échoué, elle saura à qui imputer la responsabilité de ses nouveaux mécomptes.

Un écrivain éminent rallié à la République, M. Weiss, résumant il y a quelques jours ses impressions sur la situation, estimait qu'il est impossible de tirer des diverses fractions républicaines ni un programme ni une majorité; et il concluait : C'est l'impuissance aboutissant fatalement au gâchis.

Soit! Mais alors, c'est le parti républicain qui l'aura voulu; c'est lui qui aura fait le gâchis, et, l'heure des comptes venue, l'opinion équitable saura à qui s'en prendre. Ce jour-là aussi, les modérés de la gauche, dont les violents auront également repoussé les propositions pourtant bien modestes, reconnaîtront qu'il est décidément impossible de s'entendre avec des aveugles et des sectaires, et ils se rapprocheront des hommes de conscience et de devoir qui s'offraient à leur prêter un patriotique concours. N'est-ce pas là un résultat très appréciable, qui grossirait les rangs conservateurs en affaiblissant d'autant le camp adverse?

On s'est beaucoup demandé depuis les élections, on se demande encore quel est le devoir de la droite dans les circonstances actuelles. Il nous paraît très simple et très clair : c'est de chercher avant tout à satisfaire le pays et à sauvegarder les grands intérêts publics, sans se préoccuper de ce que fera la gauche et sans l'imiter dans ses écarts. Son devoir est de régler sa conduite, non sur les passions et les violences de ses adversaires, mais sur la volonté du pays, sur les indications formelles des derniers scrutins. Il n'est nullement question pour elle d'abdiquer ses convictions et ses espérances, pas même de passer des pactes et des traités avec qui que ce soit; mais simplement de défendre avec ou contre un groupe de républicains la politique d'apaisement et de conservation pour laquelle la France consultée a marqué ses préférences. Si certains républicains adoptent la même conduite, l'action de la droite à côté d'eux sera vraiment cette fois parallèle, sans aucune compromission de principe. Si la droite est seule dans cette voie, elle y rencontrera du moins l'approbation et l'estime du pays; elle sera dans la vérité comme dans l'honneur, et ces chemins-là mènent toujours à de bonnes issues.

C'est, du reste, le conseil que Monsieur le comte de Paris adressait aux monarchistes dans ses Instructions de septembre 1887, qui semblent s'adapter de la façon la plus exacte aux circonstances présentes. « Le rôle des monarchistes, disait le Prince, doit être déterminé par leur nombre même. S'ils n'étaient qu'une minorité, ils devraient se borner à d'énergiques et incessantes protestations. S'ils étaient la majorité, ils auraient à prendre la responsabilité du pouvoir. Mais, assez nombreux pour peser d'un juste poids sur les décisions de l'Assemblée, la direction des affaires n'est cependant

pas entre leurs mains. Ils ne doivent donc s'occuper aujourd'hui que de défendre les intérêts conservateurs et la fortune publique, sans aggraver les crises parlementaires dont la République donne le trop fréquent spectacle. »

Ce qui était sage et vrai il y a deux ans l'est encore aujourd'hui. La droite n'a qu'à se tenir fermement sur ce terrain, assurée d'y recueillir le fruit de sa sagesse et le résultat des fautes d'autrui.

C'est la fidèle attitude qu'avait toujours gardée le royaliste de haute raison et de grand cœur qui vient de disparaître en laissant au foyer dont il était le charme et dans les conseils du prince dont il était l'ami le vide le plus douloureux. Nature éminemment française, M. Lambert de Sainte-Croix faisait bénéficier ses convictions politiques de ses qualités privées, et nul, par les dons brillants de son esprit et la bienveillance aimable de son caractère, n'était plus apte à dissiper les défiances et les malentendus, à opérer entre les divers groupes conservateurs les rapprochements nécessaires. Monarchiste et libéral, il n'avait jamais séparé le principe de gouvernement qui lui paraissait le mieux approprié à nos besoins des garanties dont il se montrait jaloux et qu'il avait si vaillamment revendiquées sous l'Empire. C'est là ce qui a fait la dignité et l'unité de sa vie, en face de tant de palinodies et de défaillances. Du commencement à la fin, à travers toutes les fortunes, il est demeuré inviolablement attaché à sa foi politique et à l'auguste prince qui la personnifiait.

Ce trait supérieur de sa physionomie, M. le duc de Broglie l'a éloquemment mis en relief dans le discours ému qu'il a prononcé sur sa tombe. « Ce qui attachait M. Lambert de Sainte-Croix à la Monarchie, a-t-il dit, c'était précisément le spectacle que donnent les mœurs nouvelles et pleinement démocratiques de notre âge. Depuis que toutes les barrières sociales sont abaissées, l'hérédité du pouvoir suprême apparaît comme le seul frein qui puisse préserver un peuple de ses propres entraînements et du péril de devenir soit la proie d'une faction, soit le jouet d'une aventure. » Et après avoir esquissé les traits principaux de sa vie parlementaire, où il a donné tant de preuves de la droiture de son jugement comme de la sûreté de ses vues, M. le duc de Broglie a loué aussi l'indépendance de « ses conseils, que ceux qui les combattaient alors regrettent peut-être aujourd'hui de n'avoir pas suivis. »

Ce n'est, en effet, un mystère pour personne que M. Lambert de Sainte-Croix n'avait pas cru devoir s'associer à ce qu'on a appelé la politique boulangiste, et qu'il s'était séparé sur ce point d'un petit groupe de ses amis. Cette divergence passagère avait mis un nuage sur son front, mais sans affaiblir en rien son

dévouement, et la religion, qu'aux premiers symptômes du mal il avait appelée à son chevet, a consolé les dernières tristesses de sa vie en fortifiant dans son âme chrétienne les immortelles espérances.

En dehors de la vérification des pouvoirs et des incidents orageux qui pourront en sortir, on annonce un grave débat sur la colonie lointaine qui, depuis le commandant Rivière et l'amiral Courbet, ne cesse de soulever périodiquement chez nous de vives préoccupations. Il s'agirait cette fois de délimiter d'une façon nouvelle les pouvoirs respectifs du gouverneur général de l'Indo-Chine et du commandant en chef des troupes d'occupation, en subordonnant l'autorité militaire à l'autorité civile, et en donnant pour corollaire à cette réforme une réduction notable de notre effectif; en apparence pour faire croire que le Tonkin est à peu près soumis et pacifié, en réalité pour diminuer le déficit d'un budget qui donne lieu chaque année à des critiques embarrassantes.

L'idée d'établir dans nos colonies la prépondérance de l'autorité civile sur le commandement militaire n'est pas nouvelle, mais elle ne saurait être appliquée utilement que dans des circonstances particulières, après la pacification et l'assimilation complètes du pays, non dans la période même de la conquête. L'Algérie n'a eu pendant quarante ans que des gouverneurs militaires, et l'expérience faite par la République de la vice-royauté civile de M. Albert Grévy a montré la valeur de l'innovation.

Pour ne parler que du Tonkin, quand on y possède des officiers supérieurs dont la plupart connaissent à fond le pays et ses mœurs pour l'avoir traversé dans tous les sens, des militaires comme le colonel Dominé qui y ont couronné leur carrière et conquis le prestige de leur nom, comment préférer à de tels hommes, joignant à la capacité l'expérience des choses, des fonctionnaires civils, des politiciens ignorants, le plus souvent des déclassés, rebut des administrations métropolitaines, qui n'ont jamais mis le pied dans les régions orientales et ne savent rien de la langue, des usages, des besoins des populations qu'on les appelle brusquement à diriger? On dit, et personne n'aura de peine à le croire, que le ministre de la marine se montre défavorable à cette innovation dangereuse comme à une imprudente diminution des effectifs, en rappelant que l'administration de la marine avait fait de la Cochinchine une colonie riche et prospère, tandis que sa décadence date de la prépondérance des gouverneurs civils.

Écoutera-t-on les sages observations de l'amiral Krantz, ou bien ajoutera-t-on une faute à toutes celles qui nous ont déjà

coûté si cher dans ce Tonkin qu'un peu plus d'habileté ne tarderait pas à nous soumettre? Nous ne savons, mais si le gouvernement n'était pas aveuglé par de mesquines passions et s'il avait le courage d'envisager la réalité des choses, il reconnaîtrait que le plus sûr moyen d'arriver à la conquête morale du pays, en économisant à la fois beaucoup de soldats et beaucoup de millions, serait de favoriser, ainsi que le montre lumineusement l'étude publiée plus haut, l'expansion du christianisme au Tonkin. Un de nos anciens ambassadeurs en Orient, un de nos diplomates les plus sagaces et les plus experts, M. H. Fournier, disait un jour à nos ministres : « Vous n'avez qu'une chose à faire en Orient : semer de la graine de missionnaires. » Malheureusement, c'est une graine qu'ils n'aiment guère et qu'en prohibant à l'intérieur ils n'inclinent pas à cultiver au dehors, bien que les faits établissent invinciblement que le missionnaire est partout le propagateur de la langue, de l'influence et de la civilisation françaises.

Pendant ce temps, souverains et diplomates intriguent l'Europe de leurs voyages et de leurs entrevues. Coup sur coup, nous venons de voir la réunion d'Athènes pour le mariage de la princesse Sophie, sœur de Guillaume II, avec le duc de Sparte, héritier de la couronne de Grèce, l'énigmatique visite de l'empereur d'Allemagne à Constantinople, la course triomphale du prince de Galles en Egypte, la rencontre du comte Kalnoky avec le prince de Bismarck, enfin la rentrée du prince Ferdinand de Bulgarie dans sa principauté.

Depuis son avènement au trône, le jeune empereur d'Allemagne ne cesse de voyager. En quelques mois, la Russie, la Suède, la Norwège, le Danemark, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, ont été l'objet de ses déplacements fiévreux; il projetait d'aller en Espagne; le voilà au Pirée, à Constantinople, en attendant quelque fugue nouvelle et inattendue; il semble que la locomotion soit un invincible besoin de sa nature inquiète et névrosée.

S'il avait pu oublier, dans ces voyages un peu vertigineux, le nom et l'image de la France, la Grèce, moins ingrate que l'Italie, eût pris soin de les lui rappeler. La petite nation se souvient de la part que nous avons prise à son indépendance; elle aime notre race et nos idées, et elle a tenu à nous en donner, dans cette circonstance, l'affectueux témoignage. Tandis que le César germain était accueilli respectueusement, mais silencieusement, par une foule digne et froide, le tsaréwitch était salué des cris de : « Vive la Russie, l'alliée de la France! » M. de Montholon, notre ambassadeur, recevait une ovation enthousiaste aux cris répétés de « Vive

la France! » Et, comme pour mieux marquer le caractère de la démonstration, aucun autre ambassadeur étranger ne recevait le même hommage. Dans la foule, vêtue à la française, on entendait parler notre langue avec sympathie et, sans les rigoureuses interdictions de la police, le drapeau français eût flotté à toutes les fenêtres. Encore avait-il fallu prohiber l'exhibition de tout autre étendard pour décider la population à ne pas arborer nos couleurs. Enfin, c'est en français que le maire d'Athènes complimentait Guillaume II à son débarquement, et en français qu'au banquet du soir le roi de Grèce portait le toast à son hôte impérial.

En réalité, deux ombres planaient sur ces fêtes d'Athènes : le souvenir de la guerre des duchés, ineffaçable au cœur des princes danois, et l'absence calculée, voulue, des représentants de la Crète... Mais quelles fêtes aujourd'hui n'ont pas d'ombre et quels triomphes n'ont pas leur inquiétude du lendemain?

A Constantinople, Guillaume a été précédé d'une catastrophe qui, aux yeux de populations superstitieuses, venait lugubrement éclairer sa visite. Tout le faubourg de Scutari disparaissait dans un vaste incendie, deux cent cinquante maisons étaient réduites en cendres et de nombreuses familles erraient sans abri. Le lendemain, l'empereur germanique entrait dans Stamboul aux salves d'artillerie des forts et des escadres, mais sans soulever l'enthousiasme musulman. Aucun cri n'était proféré sur son passage, et l'étonnement plus que la sympathie marquait l'attitude de la population.

La diplomatie ottomane se montrera-t-elle aussi froide que la foule et accueillera-t-elle avec la même réserve les propositions qui pourraient lui être faites? Tout porte à le croire, tant l'intérêt de la Turquie est de ne se lier actuellement d'aucun côté et de garder sa pleine indépendance.

Quel bénéfice, en effet, trouverait le Sultan à entrer dans la triple alliance? Il y gagnerait des amis très douteux en se faisant des ennemis très sérieux. Est-ce que l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, qui se sont assuré l'intégrité de leurs territoires, seraient à même d'offrir la même garantie à l'empire ottoman, au cas où cette puissance consentirait à entrer dans leur ligue? Les possessions asiatiques du Sultan sont bien près de la Russie, tandis qu'elles se trouvent au contraire fort loin des bersagliers italiens, des chasseurs de l'Autriche et des grenadiers poméraniens. Et pour ce qui concerne ses provinces européennes, Abdul-Hamid peut-il oublier que l'Autriche, après s'être approprié la Bosnie et l'Herzégovine, ambitionne de faire de Salonique le Trieste de la mer Égée, et que l'Italie rêve de s'annexer la Tripolitaine?

La Turquie a donc les plus fortes raisons de se défier d'amis

qui tous convoitent secrètement ses dépouilles, et son intérêt manifeste est de rester neutre entre le groupe des coalisés d'une part, la France et la Russie de l'autre. La rivalité des puissances fait son jeu en lui permettant d'attendre les circonstances et d'ajourner les périls. Aussi la vraisemblance est-elle que Guillaume II, s'il a cherché à jouer à Constantinople le rôle de tentateur, aura perdu son temps et que la Turquie n'abandonnera pas la politique de neutralité et de passive vigilance qu'elle a prudemment observée depuis 1878. D'ailleurs, n'est-ce pas le congrès de Berlin qui, à cette époque, lui a garanti l'intégrité de son empire? Garantie bien fragile, sans doute, mais à laquelle il a tout intérêt de se tenir, en continuant la politique de recueillement qui peut seule retarder les catastrophes.

Et, à l'heure même où il a pu être sollicité de se compromettre en compagnie de ceux qui rêvent de se partager ses lambeaux, n'a-t-il pas vu le futur roi d'Angleterre aller, sous ses yeux, prendre officiellement possession de l'Égypte et, d'Alexandrie au Caire, s'y promener en maître? Car ce n'est pas une visite ordinaire que le prince de Galles s'est donné le plaisir de faire aux bords du Nil; c'est un véritable acte de suzeraineté qu'il est allé y accomplir, en traînant à sa suite le Khédive comme un vassal, et en passant en revue la petite armée égyptienne, absorbée et fondue dans les forces britanniques.

Il est vrai que les représentants de la Turquie et de la France se sont abstenus d'assister à cette consécration de la mainmise de l'Angleterre sur la terre des Pharaons; mais cette protestation muette demeure bien impuissante en face du fait accompli et surtout elle ne suffit pas à consoler notre patriotisme de la perte d'une influence achetée par tant d'efforts et de sacrifices. En sept ans, quel chemin parcouru! Nous ne sommes plus rien aux bords du Nil, et l'Angleterre y est tout, maîtresse absolue de ces territoires, de ces fleuves, de ces passages que l'argent de la France a fécondés et où notre droit de vivre et de trafiquer est égal au sien! Voilà le résultat des fautes commises, et malheureusement il n'est guère permis d'en attendre la réparation du gouvernement dont la faiblesse et l'inhabileté nous ont valu cette humiliation.

Pendant que les souverains et les princes voyageaient ainsi, les diplomates se concertaient sur les affaires de l'Europe, et le comte Kalnoky allait à Friedrichsruhe en entretenir le chancelier d'Allemagne. Il est permis de croire que l'avenir de la Bulgarie et de son prince ont tenu une large place dans les conversations des deux ministres. La diplomatie autrichienne surveille avec soin

toute possibilité de rapprochement entre sa puissante alliée et sa puissante rivale, et elle s'inquiète aisément de l'indifférence avec laquelle M. de Bismarck envisage les questions orientales, qu'il sacrifierait toutes à un renouvellement d'alliance avec Saint-Pétersbourg. Aussi lui importait-il, surtout au lendemain du passage du Tsar à Berlin, de savoir quelles impressions il y avait laissées et d'aller y recevoir quelques déclarations rassurantes. Il ne semble pas que le ministre des affaires étrangères de François-Joseph en ait rapporté toute la satisfaction qu'il espérait, c'est-à-dire la reconnaissance du prince Ferdinand vivement désirée par la cour de Vienne. Evidemment la Russie ne prend pas son parti de l'état de choses existant à Sofia, et l'Allemagne, qui s'y résignerait facilement pour elle-même, ne veut se prêter à aucune combinaison capable de blesser l'empire qu'elle cherche à ramener par ses caresses.

Dans cette suspension des choses, le prince Ferdinand est rentré à Sofia du voyage un peu énigmatique qu'il a brusquement accompli à travers l'Europe, pour un projet de mariage selon les uns, pour un emprunt suivant les autres, et il a virilement ouvert la session de la Sobranié par un discours dont les constatations expressives devraient, ce semble, plaider victorieusement sa cause auprès des chancelleries. Le prince constate, en effet, avec une fierté légitime, que, pour la première fois depuis que la Bulgarie existe comme État indépendant, l'Assemblée nationale arrive paisiblement jusqu'à une troisième session, que la tranquillité règne dans le pays, que la nation est satisfaite et en excellentes relations avec les autres États.

Ce sont là des faits indéniables, et on ne peut méconnaître que l'entreprise un peu hasardeuse tentée par le fils de la princesse Clémentine a obtenu un succès auquel l'Europe ne s'attendait pas. Personne ne croyait à sa durée, et il l'a conduite avec tant de prudence et d'habileté qu'il aurait bien gagné, ce semble, la consécration diplomatique que des jalousies et des ombrages lui marchandent encore. Pour nous, c'est avec une réelle sympathie que nous suivons l'entreprise du prince Ferdinand, en nous souvenant du sang français qui coule dans ses veines, et en souhaitant que son succès mette fin aux surprises et aux coups de théâtre qui, dans cette partie agitée de l'Orient, menacent trop souvent la paix européenne.

H. Delorme.

M. DOUHAIRE

A peine le *Correspondant* achevait-il d'honorer en M. Albert du Boys la mémoire du dernier de ses fondateurs, que tombait, la plume encore à la main, le doyen de ses rédacteurs, M. Douhaire, qui avait gardé, dans une vieillesse très avancée, une telle virilité physique et intellectuelle qu'il faisait oublier son âge et laissait à sa famille comme à ses amis l'illusion de croire qu'il était capable de fournir encore une longue étape.

M. Douhaire appartenait à cette forte race bourguignonne qui semble puiser dans son sol une vigueur particulière. Ni les travaux assidus du cabinet, ni les fatigues de l'enseignement, ni le dur climat de la Russie, n'avaient pu entamer sa robuste nature, pas plus que les épreuves de la vie n'avaient atteint son énergie morale et son ferme caractère. Pendant trois quarts de siècle, il est resté le même, aussi droit, aussi entier à la fin de sa vie qu'au temps de sa jeunesse, aussi intègre, aussi laborieux, sans une défaillance ni une lassitude. A vingt ans, il défendait sa foi religieuse en compagnie de Foisset et de Lacordaire, et à quatre-vingt-sept, il la servait encore avec vaillance dans le *Correspondant*, après avoir passé par l'*Univers*, au temps de l'union des catholiques sur le même terrain et autour du même drapeau.

Né à Pagny-le-Château, dans la Côte-d'Or, en 1802, d'une famille de vieille bourgeoisie, M. Douhaire, après ses humanités, avait fait partie, à Dijon, de cette Société des Bonnes-Etudes d'où sont sortis tant d'hommes éminents; puis, venu à Paris et entré dans l'enseignement, il avait professé avec distinction et compté parmi ses élèves des jeunes gens tels que Caro, qui aimait à se souvenir de ses leçons. Entre ses cours, il trouvait le temps de se mêler aux luttes religieuses de l'époque, et il participa avec le vénérable M. Bailly à la fondation de l'*Univers*. Mais bientôt, sur les conseils de Mme Swetchine, qui appréciait son talent, il quitta le journal pour aller en Russie, où les Français étaient alors attirés par de précieux avantages. Il y passa douze années, durant lesquelles il étudia avec sagacité l' état moral et social du vaste empire, en s'initiant à la littérature originale et pénétrante dont il avait discerné toutes les richesses bien avant la révélation qui nous en a été faite dans ces derniers temps. Il traduisit même dès cette

époque plusieurs des œuvres les plus intenses du génie russe, et il serait curieux de se reporter aujourd'hui à cette intelligente tentative de vulgarisation qui, dans le tumulte des événements, passa alors inaperçue. Depuis, d'autres y ont mieux réussi avec l'éclat exceptionnel de leur talent, mais l'initiative n'en appartient pas moins à M. Douhaire, et il convient de lui en maintenir l'honneur.

Revenu en France, il s'allia par le plus honorable mariage à la famille de M. Foisset, et entra au *Correspondant* au moment même où l'ancienne Revue catholique de la Restauration et de la monarchie de Juillet, la Revue de Cazalès, de Champagny, de Vogüé et de Lenormant, passait aux mains d'un groupe nouveau avec Montalembert, Falloux, Cochin, le prince Albert de Broglie et l'évêque d'Orléans. M. Douhaire fut le secrétaire général de cette rédaction brillante, à laquelle il apportait le concours d'une plume solide et de connaissances très variées. C'est surtout à la critique qu'il s'attacha, passant au crible les principales œuvres de la littérature contemporaine, et ne craignant pas de faire sentir parfois un peu rudement la férule aux fausses doctrines, aux fantaisies trop risquées de l'imagination, aux erreurs dangereuses du talent. Il lisait tout, annotait tout, et jugeait avec une égale sûreté les théories philosophiques et les études sociales, l'histoire et le roman.

Il a vécu ainsi trente-cinq années au milieu de nous, infatigable, accomplissant toujours avec le même zèle ses fonctions laborieuses, et succombant, on peut le dire, la plume aux doigts, car ses feuillets, couverts de l'écriture originale et virile que connaissaient bien nos collaborateurs, nous arrivaient encore de sa retraite bourguignonne quelques jours avant sa mort.

Il aimait le *Correspondant*, qu'il considérait à juste titre comme sa maison ; il en suivait avec joie tous les progrès, et nul n'était plus heureux de l'extension et de la prospérité auxquelles il voyait enfin parvenu le recueil dont il avait connu la période difficile et les longs efforts.

C'est à Saint-Germain-du-Plain, dans ce petit domaine baigné par la Saône où se plaisait sa vieillesse, qu'il a rendu son âme à Dieu, dans la paix, entouré des siens, assisté du curé de village qui était son ami, et couronnant par la mort la plus chrétienne sa vie de vertus modestes et d'incessants labeurs. Son nom restera attaché à l'histoire de cette Revue, comme son souvenir affectueusement gardé par tous ceux qui l'ont connu.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LE CONGRÈS DE BRUXELLES

L'ESCLAVAGE AFRICAIN

Dans sa lettre de convocation du congrès antiesclavagiste, l'éminent promoteur de la campagne actuelle contre l'esclavage africain, S. E. le cardinal Lavigerie, invite à « communiquer leurs pensées tous ceux que des titres particuliers rattachent naturellement à l'œuvre antiesclavagiste. »

Vivant en un pays où l'on ne trouve que des esclavagistes et des esclaves, missionnaire d'une congrégation fondée tout exprès pour le relèvement de la race noire, et dont l'Afrique a déjà englouti plus de deux cents membres, j'ai l'avantage, à défaut d'autre titre, de voir de près l'esclave et la conscience de lui être dévoué, comme le sont d'ailleurs tous les missionnaires des dix ou douze sociétés apostoliques qui se partagent l'évangélisation du continent noir. Je crois donc répondre aux intentions de S. E. le cardinal Lavigerie et de MM. les membres du congrès, en leur adressant quelques notes sur cette question peu connue encore de l'esclavage africain.

Malheureusement, il ne me sera pas possible, en beaucoup de points, de me trouver d'accord avec les pensées qui paraissent généralement reçues dans la presse européenne. Mais les généraux d'armée ont-ils jamais blâmé la sentinelle avancée, qui, la veille d'une bataille, a pris la liberté de signaler quelques-uns des obstacles qu'elle avait observés dans le camp ennemi et qu'il était bon de connaître pour en triompher plus sûrement?

Je me propose de diviser l'exposé de ces notes en trois parties :

1° Conditions actuelles de l'esclavage africain;

2° Erreurs relatives à l'esclavage;

3° Moyens qui paraissent les plus propres à amener l'abolition de l'esclavage.

I. — Conditions actuelles de l'esclavage africain

I. — La première question à laquelle il importe de répondre est celle-ci : l'esclavage existe-t-il en Afrique, et dans quelle proportion existe-t-il?

Oui, l'esclavage existe, et avec l'esclavage la traite, sous une forme ou sous une autre, plus ou moins douce, plus ou moins dure, partout en Afrique où une puissance chrétienne n'est pas encore établie d'une manière effective et incontestée. Quelques journaux ont publié des cartes teintées pour indiquer ceux des pays africains où l'esclavage sévit « un peu, beaucoup et point du tout. » Ces cartes sont commodes pour l'éclaircissement du texte qui les accompagne; mais comme elles se présentent nécessairement avec des couleurs tranchées et des affirmations trop précises, elles sont dangereuses. Je n'en veux pour preuve que ceci : le Zanguebar y est généralement indiqué comme un pays indemne, et la route aboutissant à Bagamoyo comme inconnue des traitants. Or le Zanguebar a été presque dépeuplé par la traite, qui y sévit toujours, et nulle route peut-être, excepté celle de Kilwa, n'a vu passer plus d'esclaves que celle de Bagamoyo. Il serait plus exact de dire que, en dehors de l'Algérie, du Cap, de Sierra-Leone, et de quelques autres colonies européennes, toute la population africaine peut être divisée en deux parts : celle des maîtres et celle des esclaves.

II. — Quel est maintenant le sort fait à l'esclave?

En ce qui concerne d'abord les razzias, la question en somme revient à celle-ci : quelle est, aux pampas d'Amérique, le sort fait aux races sauvages de chevaux, de bœufs et de moutons qu'on veut domestiquer? La chose dépend des animaux eux-mêmes, des chasseurs et des éleveurs. Beaucoup de détails ont été donnés. Ils sont horribles; je n'ai pas de raison pour les croire inexacts.

Quant aux esclaves domestiqués, leur sort est loin d'être uniforme pour tous, dans tous les pays et chez tous les maîtres. A les voir travailler, causer, rire et chanter, l'observateur est bien tenté de les trouver plus heureux qu'un grand nombre d'ouvriers européens, si affairés, si occupés, et parfois d'un abord si triste... Mais une chose cependant est certaine : quel qu'il soit, l'esclavage abrutit. Il abrutit non seulement l'homme vendu, mais la race à vendre. Aussi, les musulmans distinguent fort bien les tribus africaines, comme on distingue les races d'animaux, en tribus domesticables et en tribus réfractaires. Les unes, du reste, sont utilisées contre les autres, et toutes servent. Mais il est certain que, au point de vue de la dignité morale, les premières sont au-dessous des secondes. Celles-ci ne livreront jamais comme esclave un de leurs membres, excepté peut-être dans un cas de famine ou à la suite d'une accusation grave. Celles-là, habituées depuis longtemps à fournir des esclaves, regardent aujourd'hui la chose comme un commerce tout naturel : le propriétaire y met de côté ceux qu'il veut vendre, et quand le traitant passe, le marché se conclut,

la caravane s'organise, et, sans réclamer, la marchandise s'en va...

Quant aux individus d'une même race, il y a aussi une grande différence de manières et de sentiments entre celui qui est libre et celui qui est esclave. L'esclave sait qu'il est vendu et à vendre : il ne s'appartient pas. De plus, il se sent seul au monde, sans père, sans mère, sans femme et sans enfants, car s'il a femme et enfants, il peut en être séparé pour toujours... Cette différence s'observe même parmi les enfants. Celui qui a passé par l'esclavage, ne fût-ce qu'un jour, en gardera toute sa vie comme une empreinte indélébile; il n'aura ni la franchise, ni les manières, ni le langage, ni l'allure générale de celui qui est né libre, qui est resté libre, qui a connu son père et à qui une mère a souri.

Du reste, on ignore généralement que, en Afrique, il y a comme trois classes, comme trois ordres distincts entre lesquels les alliances ne peuvent être que des mésalliances : la classe des chefs, celle des hommes libres, celle des esclaves. Et ils n'ont, ni les uns ni les autres, ce désir de changer de condition qui travaille l'Européen parfois si douloureusement.

Une autre raison qui montre aussi l'immoralité de l'esclavage, c'est que, malgré le soin qu'on en prend, l'esclave ne se reproduit pas, en ce sens que la population esclave d'un pays, non seulement ne se développe pas, non seulement ne reste pas même stationnaire, mais tend progressivement à s'éteindre. En sorte que, si un nouvel apport n'était perpétuellement fait aux pays musulmans, au détriment de la population libre des pays africains, l'esclavage finirait de lui-même.

Mais pourquoi cette stérilité relative? La raison en est multiple. D'abord, la moralité elle-même de la société musulmane, surtout parmi les esclaves, est bien inférieure à celle de la population païenne de l'Afrique, et les maladies vénériennes, généralement inconnues dans les tribus où l'islamisme n'a pas pénétré, sont universellement répandues dans tous les centres musulmans. De plus, si dans la famille de l'esclave il naît des enfants, beaucoup de ces enfants meurent avant d'arriver à l'âge d'homme, soit que leur constitution les prédispose à une fin prématurée, soit que les conditions hygiéniques laissent à désirer autour d'eux, soit que leurs mères soient trop occupées pour en prendre soin, ou que, sachant que ces enfants ne leur appartiennent pas, elles soientportées souvent à les regarder plutôt comme un fardeau pour le temps présent que comme un secours et une consolation pour leur vieillesse.

III. — Quelles sont les sources de l'esclavage?

Il y a ici une différence à établir entre ce que j'appellerai l'esclavage légal et l'esclavage extra-légal. Seulement il faut remarquer

tout de suite que si le mot *extra-légal* peut être pris ici dans le sens de *criminel*, je n'entends nullement donner au mot *légal* la signification de *juste*.

1° Dans la première catégorie, il y a d'abord l'esclave domestique. C'est celui qui est né tel dans la maison de son maître, qui y a grandi, qui y a souvent sa femme et ses enfants. Il fait partie des biens-meubles, et, quand il n'est pas libre ou vendu, il passe avec tout le reste aux héritiers de son maître.

2° Il y a l'esclave volontaire. C'est celui qui, pour une raison ou pour une autre, va s'offrir à un plus puissant que lui et se fait son homme, son esclave, donnant son travail, et recevant en retour entretien et protection. Ce cas n'est pas rare dans les temps de famine ou de guerre. Un homme pressé par la faim, ou ne se trouvant pas suffisamment protégé contre un ennemi, ou tourmenté par des créanciers, ou trop imprévoyant et peut-être trop paresseux pour vivre libre, préfère se donner à un voisin qu'il connaît, plutôt que de mourir ou d'être vendu à un étranger quelconque. Il y en a d'autres que se vendent d'eux-mêmes, et j'ai connu un homme dans la force de l'âge qui avait échangé à vie sa liberté et son travail pour 16 coudées de linge d'une valeur totale de 3 francs.

3° Il y a l'esclave condamné à être et à demeurer tel jusqu'à ce qu'il se soit libéré — pour dettes, pour vol, pour coups et blessures, pour adultère, pour meurtre, pour sorcellerie, pour procès perdu, etc. Seulement, dans tous ces cas, le coupable peut se faire remplacer par un parent, un allié, un ami, un *corps* quelconque, pourvu que ce *corps* vaille le sien. Si, au lieu d'être condamné à être esclave lui-même, il est condamné à fournir des esclaves, c'est à lui à les trouver dans sa maison ou ailleurs, de les acheter ou de les voler. A cette catégorie appartiennent aussi les enfants dont les parents ont été vendus ou brûlés pour crime de sorcellerie, ainsi que les enfants nés dans des conditions réputées nuisibles pour la famille et la tribu et qui, quand ils ne sont pas tués, doivent être éloignés du pays.

4° Il y a l'esclave ou prisonnier de guerre. Quand les tribus sont importantes et constituées en monarchies comme dans l'Uhéhé, l'Urori, l'Uganda, l'Unyoro, ces guerres peuvent mettre en ligne un grand nombre d'hommes et devenir sérieuses. Mais dans les pays où la principauté est divisée entre un grand nombre de chefs plus ou moins indépendants les uns des autres, ces guerres sont des sortes de *vendetta* où peu d'hommes trouvent la mort, mais où beaucoup de femmes et d'enfants perdent la liberté.

5° Enfin, des enfants, des femmes, des hommes libres, peuvent être vendus par un chef, par un parent, un frère aîné, un camarade,

un ami, surtout par un oncle faisant fonction de tuteur après la mort du père. Parfois la cupidité est le seul mobile de ce marché, mais il arrive aussi fréquemment que la nécessité de vivre conduit à cette extrémité des particuliers et des familles, parfois des tribus entières. C'est ce qu'on a vu dernièrement dans ces pays voisins de l'Aruwimi ou Sturn que Stanley a trouvés déserts. Des enfants venus de là et recueillis dans les missions du Zanguebar, ont raconté que la famine, conséquence de la sécheresse, avait été tellement générale et tellement atroce, que, tous les bœufs étant morts et toutes les provisions étant épuisées, un enfant se donnait pour quelques poignées de sorgho. Aussitôt que le bruit de cette disette se fut répandu, les musulmans du Manywénia, de l'Unyanyembé, même de l'Usagara, accoururent à la curée, et c'est ainsi que cette belle tribu des Wa-nyaturu s'est trouvée presque tout entière dispersée aux quatre vents de l'islam.

Voilà les premières et principales sources de l'esclavage, de celui où le vol et la violence ne figurent qu'accidentellement.

Qui en est responsable?

Il est triste, mais il est juste d'avouer que ce sont tout d'abord les Africains qui, par leur amour effréné des procès et des guerres, par leurs superstitions séculaires, par leurs jalousies, par leurs divisions, par leur incurie, tombent trop souvent d'eux-mêmes, un à un ou par bandes, dans cet immense filet de l'esclavage, toujours vidé et toujours rempli.

Mais cette constatation faite, il faut ajouter que ces lamentables dispositions des noirs, ou plutôt de certains noirs — car il y a des tribus dont le métier n'est pas d'être réduites, mais de réduire en esclavage — ces dispositions sont soigneusement entretenues et au besoin engendrées et développées par toute une légion de musulmans originaires de la côte, Arabes de Mascate ou du Sheher, métis ou Swahilis, noirs ou Wangwana. Les uns, criblés de dettes et ne pouvant reparaître sans s'exposer à tomber entre les mains de leurs créanciers, s'enfoncent dans l'intérieur, s'y établissent et servent d'entremetteurs entre les noirs païens ou Washenzi et les musulmans de la côte. Les autres passent, soit pour leur compte personnel, soit comme employés d'un traitant plus riche ou plus puissant : ces premiers sont les résidants, ceux-ci les commis-voyageurs. Traînant après eux une caravane plus ou moins considérable chargée des articles recherchés de l'intérieur, toile écrue, linge de couleur, rassades, fil de cuivre, poudre, fusils, etc. ; ils se dispersent dans tous les pays dont ils jugent pouvoir tirer parti, tantôt plus près de la côte, tantôt plus loin, cette année au Sud, demain au Nord, suivant les fonds dont ils disposent, les rensei-

gnements obtenus, les goûts, la vogue. Leur habileté pour s'introduire partout est étonnante, leur souplesse admirable, leurs succès merveilleux. Du reste, ils sont peu scrupuleux sur le choix des moyens. Les caresses, les cadeaux, l'intimidation, les mensonges effrontés, la calomnie contre un chef voisin, la trahison, la corruption, l'appât du gain et du plaisir, tout est mis en œuvre, jusqu'à ce que, ses marchandises écoulées, l'industriel regagne la côte avec tout ce qu'il a pu ramasser sur son passage : ivoires, cornes de rhinocéros, bœufs, chèvres, esclaves, ceux-ci appartenant aux diverses catégories signalées, esclaves domestiques vendus par leurs maîtres, esclaves volontaires vendus par leurs protecteurs, esclaves pour dettes vendus par leurs créanciers, esclaves de guerre vendus par les vainqueurs, esclaves d'aventure, vendus par le premier venu.

Mais qui fournit à ces traitants les sommes nécessaires à leurs expéditions?

Les Arabes riches de Zanzibar ou des villes de la côte jettent dans ces entreprises des sommes parfois considérables. Mais, comme l'Arabe riche devient chose de plus en plus rare, les bailleurs de fonds sont généralement des Indiens musulmans ou des Banyans. Jamais ils n'aventurent dans l'intérieur leurs précieuses personnes, mais on les trouve établis sur toute la côte orientale, jusque dans les bourgades les plus ignorées, depuis Suez jusqu'au Cap, tenant en leurs mains l'argent, les étoffes, la poudre, tous les objets de commerce. En espèces ou en nature, ils avancent au traitant le stock demandé, sans oublier jamais d'hypothéquer ses biens et d'exiger un taux aussi élevé que possible. Comment les choses se passent-elles ensuite? Je ne suis point expert en ces matières; mais une chose est certaine : c'est que, à ce jeu-là qui s'appelle *commerce*, le traitant devient toujours pauvre et le bailleur de fonds toujours riche. De sorte que l'un et l'autre se retrouvent en face toujours prêts à recommencer la même opération. Tipou-Tipou lui-même, malgré les milliers d'esclaves et de dents qu'il a pris et vendus, Tipou-Tipou est criblé de dettes! Aussi l'on peut prévoir que d'ici à quelques années, en tous ces pays, les biens des Arabes et des Swahilis seront tous accaparés par les financiers de l'Inde et de l'Europe, et il ne restera aux autres que ces deux partis à prendre : se mettre au service de leurs usuriers pour continuer le commerce qui, en somme, les a appauvris, ou s'établir dans quelque coin de l'intérieur africain, où, loin des regards indiscrets, ils acquerront de nouveau influence et aisance, sans oublier de domestiquer des esclaves, de répandre l'islamisme et de faire peu à peu de l'Afrique, si l'on n'y avise, une immense colonie arabe. C'est ainsi que dès maintenant on les

trouve solidement établis dans l'Usagara, à Irangi, au Nyassa, dans l'Unyanyembé, à Uyidyi, à Nangwé et dans tout le Manywéma, dans l'Uganda enfin et en beaucoup d'autres endroits.

Mais il y a autre chose. Beaucoup d'Indiens musulmans de Bombay ont leurs familles à la côte orientale. Ils se sont fixés là, et c'est affaire à eux de prendre les moyens qu'ils jugent les meilleurs pour devenir riches, en rendant les autres pauvres. Mais à côté d'eux, il y a les Indiens bouddhistes, qui ont l'ordre de leur chef religieux et politique — est-ce avec l'assentiment de l'autorité britannique? Je l'ignore — de n'avoir avec eux, d'une manière définitive, ni leurs femmes ni leurs enfants. Leurs familles restent dans l'Inde; et c'est à leurs familles de l'Inde qu'ils doivent faire passer, à mesure qu'ils le gagnent, tout l'argent qui afflue dans leurs coffres. De sorte que c'est l'Inde qui embrasse la côte d'Afrique comme un suçoir aux mille et mille bouches qui en pompe la sueur et le sang, qui, sans jamais tuer un moustique — Bouddha l'a défendu — tire cependant ses grands et petits profits de tous les éléphants massacrés et de tous les hommes capturés dans les profondeurs du continent noir.

Poursuivons. C'est l'Africain lui-même qui fournit, en très grande partie du moins, l'esclave à l'Arabe. L'Arabe à son tour emprunte à l'Indien le moyen qui doit lui procurer l'esclave. Mais l'Indien, où trouve-t-il ces étoffes, ces verroteries, ces fils de cuivre, cette poudre, ces armes et par-dessus tout cette autorisation sans contrôle de traiter, comme on l'a vu, avec les pourvoyeurs d'esclaves? Tout cela, c'est l'Européen qui le lui fournit.

Assurément, en descendant ainsi des sources du fleuve esclavagiste et de ses principaux affluents jusqu'à son embouchure, mon but n'est pas d'arriver à condamner en bloc tout commerce et toute industrie. J'expose naïvement ce que d'ordinaire on sous-entend. Quant au remède à trouver à cette situation, s'il est vrai que tout le monde le veuille sérieusement, c'est aux économistes et aux politiques à le chercher, à le dire et à l'appliquer. Mais j'estime que leurs conclusions ne seront point celles des journaux, et que 500 chevaliers lancés dans l'intérieur, fussent-ils secondés par 500 vaisseaux sur les côtes, se trouveront insuffisants pour opposer un barrage sans fissure à ce courant immense qui passe de Suez à Durban, sur une étendue de 2500 lieues!

***

Mais, dit-on, il ne s'agit pas non plus de supprimer ce genre d'esclavage. Parlez-nous de l'autre!

Eh bien, parlons de l'autre, de celui que j'ai nommé *extra-légal*, et qui s'alimente d'esclaves volés.

I. — Il y a d'abord le vol en détail. Les traitants précédemment nommés : Arabes, métis, Comoréens, Swahilis, Mangwana, musulmans de tout rit et de toute couleur, prenant pour base d'opérations la côte ou les centres musulmans de l'intérieur, s'en vont dans les tribus environnantes et lancent de tous côtés, quand ils n'opèrent pas eux-mêmes, des gens à leur service, par groupes de deux, trois, quatre. On voit ces limiers, avec leurs robes blanches et leurs figures sales, rôder dans les champs, les sentiers, les villages, se mêler à toutes les fêtes, à toutes les danses, à toutes les affaires locales, prendre à part les uns et les autres, épier les occasions favorables, et, au bon moment, quand des enfants sont seuls sur le chemin, quand des femmes travaillent aux champs, loin des hommes, quand la nuit il y a fête au village, qu'on danse et qu'on boit, on attire, par ruse ou par force ceux qu'on veut prendre, au besoin on les bâillonne, on les force à marcher, on les lie, on les porte, et on arrive au quartier général du maître.

Sur le littoral, la chose est moins compliquée. Il suffit d'inviter les enfants à venir voir ce *boutre*, ce beau voilier, où l'on dit qu'il y a des merveilles; et quand ils sont là, on lève l'ancre et l'on s'en va.

D'autres fois, on se rend avec un peu de linge, de sel ou de verroteries, chez des gens paisibles et simples; on achète des produits du pays, du tabac, du sorgho, du riz, du maïs, etc.; et on demande des hommes pour transporter ces charges à tel endroit qu'on désigne. Ils seront bien payés : on étale des échantillons alléchants, on convient du prix, on part, on arrive, on invite les porteurs à se reposer, à manger; et, au moment propice, on se jette sur eux, on les lie, on les bâillonne. Ce sont des esclaves!

Voilà le vol en détail, dont je donne des exemples, mais qui admet comme tout autre, on le comprend, beaucoup de variantes plus ou moins compliquées, plus ou moins savantes, tantôt ici, tantôt là, souvent dans l'intérieur, mais plus souvent encore dans les tribus voisines de la côte.

II. — Le vol en gros convient aux grands hommes, très connus sur toute la côte, à ceux qui dans l'intérieur ont souvent donné aux voyageurs européens une hospitalité princière et qui, de retour à Zanzibar, sont salués dans les rues par les représentants les plus distingués de la civilisation arabe, européenne et indienne. Aux petits négriers qui restent trop longtemps en mer, on fait volontiers la chasse, surtout s'ils portent un pavillon qu'on n'aime point; mais ces grands seigneurs de l'esclavagisme passent où ils veulent, car les ruiner serait ruiner du même coup les capitalistes indiens dont ils détiennent les avances. Ces hommes, ayant leur réputation faite et fournissant d'ailleurs des stocks d'ivoire souvent

considérables, obtiennent facilement les fonds qui leur sont nécessaires; ils ne manquent ni d'hommes, ni d'armes, ni de munitions, ni de confortable d'aucune sorte. Et ils s'en vont. Généralement, ils ont des centres de ralliement, où ils sont regardés comme des souverains, où ils ont fondé des colonies, et d'où ils conduisent leurs troupes dans les directions où on leur a signalé de bonnes réserves d'ivoire et d'esclaves, une famine, une division entre les chefs, une population nombreuse et mal armée... Partout où la troupe passe, celui qui la dirige juge de l'attitude qu'il lui convient de prendre. On achète quand il le faut; on fait alliance avec un chef pour battre l'autre; et, si les circonstances le permettent, on fait une razzia en règle. C'est ce qui est arrivé dernièrement aux environs de la mission de Kibanga, sur le Tanganyka; c'est ce qui a été tant de fois décrit, et c'est ce qui a finalement ému la conscience chrétienne de l'Europe.

III. — Enfin, il est une autre catégorie d'esclavagistes qu'il ne faut pas oublier. Ce sont des tribus entières qui ne vivent que de pillages, ou qui, du moins, sont toujours prêtes à interrompre leurs autres travaux pour se livrer à ce « noble métier de la guerre ». C'est ainsi que les Somalis, les Massaï, les Maviti, les Wahéhé, etc., oppriment les diverses tribus qui les environnent. A la suite de ces peuples tyrans rôdent perpétuellement, comme des bandes de chacals, les musulmans de la côte ou de l'intérieur, pour pousser à la guerre et échanger ensuite les eslaves pris contre les produits dont ils disposent.

On se demandera peut-être pourquoi les tribus pacifiques ne se liguent pas contre ces pillards. Eh bien, non seulement ces tribus ne se réunissent pas pour le salut commun, mais il suffit qu'un petit chef de village ait à se plaindre de son voisin, pour qu'il aille immédiatement faire appel aux Massaï, aux Maviti, et aux autres. Ceux-ci ne se font pas longtemps prier. Cette première guerre engendre des représailles, et les pillages, se renouvelant, se perpétuant, s'étendant, ne finissent souvent qu'avec la tribu elle-même.

Du reste, n'en voulons pas trop à ces peuples. Tout le monde comprend, en Amérique, que les armements actuels de l'Europe la ruinent : quelle est la nation de l'Europe qui, à la prière de l'Amérique, consentira la première à désarmer?

II. — Quelques erreurs relatives a l'esclavage.

L'exposé qui précède, déjà trop long et pourtant si abrégé, des conditions actuelles de l'esclavage africain, en présentant cette

redoutable question sous un jour peut-être nouveau, montre que le mal est plus grand et le remède plus difficile qu'on ne l'avait cru. Il faut pourtant compléter ces données, en rassemblant ici quelques-unes des erreurs qui ont cours dans la presse européenne et qui ne peuvent qu'entretenir des illusions dangereuses.

I. — C'est donc une erreur d'abord, et une erreur profonde, de croire, avec quelques voyageurs et quelques diplomates, que « l'islamisme doit être ménagé comme trait d'union entre la civilisation blanche et la barbarie noire. » Cette proposition, qui n'a de beau que l'antithèse, donne l'idée de celle-ci : « Pour donner de la cohésion à la pâte, n'oubliez pas d'ajouter à la farine et à l'eau quelques bonnes poignées de sable. » L'islamisme est en effet comme la pierre, inassimilable; et ce qu'on appelle « la civilisation musulmane » aboutit, en fait, dans la race noire du moins, à recouvrir tous les vices d'un vernis que d'aucuns trouvent agréable, mais qui, pour être indélébile, n'en est pas plus sain. Quant à croire que les noirs, devenus musulmans, seront plus accessibles à l'Européen, c'est prendre tout juste le contre-pied de la vérité, et il faut plaindre, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font, les gouvernements et leurs fonctionnaires, qui vont jusqu'à favoriser, parfois aux dépens de la religion chrétienne, le maintien et le développement de l'islam dans les pays qui leur sont soumis, jusqu'à l'introduire, par des colons musulmans, dans des contrées qui en étaient indemnes!

II. — C'est une erreur aussi de trop compter sur l'alliance des noirs infidèles contre les musulmans, de croire, par exemple, qu'une troupe antiesclavagiste n'aura qu'à paraître, pour être accueillie partout comme une troupe de libérateurs!

Sans doute, quand deux tribus sont en guerre, l'une accepte toujours volontiers contre l'autre un secours transitoire. Mais, en cette question de l'esclavage, il ne faut pas oublier que les intérêts des traitants se confondent avec ceux des chefs et des hommes libres. Aucun noir, en effet, ne suppose que lui, en personne, pourrait bien tomber en esclavage, mais tous ou à peu près, même les esclaves, espèrent avoir un jour ou l'autre l'occasion de se payer un esclave. Et, dès qu'ils le peuvent, c'est en effet ce qu'ils font.

Les Arabes, les métis et les noirs musulmans sont, en réalité, relativement peu nombreux dans l'intérieur de l'Afrique orientale; mais d'ici longtemps, sans doute, ils y auront encore plus de représentants et surtout plus d'influence que les Européens.

De plus, il ne faut pas croire que l'esclavage, et même la traite, dans ce qu'elle a de plus révoltant, soient regardés du même œil par nous qui sommes chrétiens et par les noirs, qu'on trouve généralement plus portés à admirer le fort qu'à secourir le faible. Il est

tout naturel que l'esclavagiste et ses nombreux alliés vous regardent comme un ennemi et un voleur; mais ce qui paraîtra plus étonnant, c'est que l'esclave lui-même, arraché par vous à la servitude, se demandera souvent ce qu'il y gagne : au lieu de servir l'Arabe, il servira l'Européen, voilà ce qu'il voit. Et comme l'Européen est en réalité beaucoup plus exigeant que l'Arabe, plus hautain, plus fier, le pauvre esclave ne passera pas sans crainte des mains de l'un dans celles de l'autre.

III. — C'est encore une erreur de beaucoup attendre des gouvernements et des sociétés commerciales qui, sous prétexte de « participer à la civilisation de l'Afrique », s'en sont partagé les morceaux. Ce mot CIVILISATION signifie EXPLOITATION : tant pis pour ceux qui s'y trompent!

Somme toute cependant, il importe au bien général que l'Européen supplante l'Arabe. Mais le fonctionnaire européen, qui a pour le noir un mépris profond, ne se mettra de cœur à la suppression de la traite et de l'esclavage que s'il y trouve un intérêt sérieux ou s'il y est forcé par l'opinion.

Du reste, il s'en faut de beaucoup que l'Europe soit maîtresse de l'Afrique. Les livres le disent et les cartes le montrent. Cela est vrai, et l'on dit : « Pendant que les volontaires écraseront les esclavagistes sur le bord des Grands-Lacs, le gouvernement allemand achèvera d'en disperser le reste dans ses possessions où ils auraient pu chercher un dernier refuge... » Voilà qui est bientôt dit. Hélas! ce ne sera pas aussitôt fait.

IV. — C'est une erreur de croire que, de fait, l'esclavage *local* est indépendant de l'esclavage *commercial*. En réalité, l'un est l'aliment de l'autre. Tant qu'il y aura des esclaves à vendre, il y aura des esclaves vendus, et tant qu'il y aura des esclaves vendus, il y aura des esclaves transportés. Tout ce qu'il est permis de soutenir, c'est que ce commerce peut être plus ou moins entravé, plus ou moins restreint, plus ou moins diminué.

V. — C'est une erreur de croire que la traite, la chasse à l'homme, est spéciale aux lacs de l'intérieur, que les négriers ont besoin du Tanganyka pour faire passer leur marchandise, et que, du jour où cette route sera interceptée par un service de petits vapeurs, l'esclavage aura, par le fait, reçu un coup terrible. Ce qui est vrai, et c'est là peut-être ce qu'on a voulu dire, c'est qu'on peut nourrir l'espoir de tenir les négriers à une certaine distance des missions de Kibanga, de Mpala et de Karéma, sur le Tanganyka. Si le système réussit, on peut l'essayer près des autres missions, au cas toutefois où celles-ci y consentent. On peut même mettre le feu aux cases de l'entrepôt d'Udyidyi, de Tabora

et d'ailleurs. Mais gare aux représailles et malheur aux stations européennes de l'intérieur africain !

VI. — C'est une erreur de croire que des communications plus faciles établies au moyen de petits vapeurs et de chemins de fer à voie étroite, depuis le Zambèze jusqu'au Nil, fermeraient aux esclavagistes une route qui leur est nécessaire. Assurément ces moyens de communication rapides seraient un grand bienfait, s'il est vrai qu'on réunisse les fonds nécessaires pour les installer et les entretenir. Mais, en supposant que les esclavagistes ne puissent passer par-dessus ces rails ou à côté de ces vapeurs, en supposant que l'idée ne leur vienne ni de détruire ces vapeurs ni d'enlever ces rails, il leur resterait la ressource de diriger leurs caravanes d'au delà des Lacs vers leurs alliés du Soudan et de la haute Égypte, et celles d'en deçà vers la côte du Zanguebar et le pays des Somalis, comme devant.

VII. — C'est une erreur de croire que la traite est essentiellement localisée, qu'elle a besoin des centres actuels pour leur servir de base d'opération, que les routes qu'elle suit lui sont imposées par des exigences topographiques ou autres, et que, dès lors, une troupe bien équipée peut s'emparer de ces centres et les détruire, barrer ces routes et y saisir les caravanes au passage... En réalité, les établissements dont il est question ne sont que de vastes campements *au milieu de tribus alliées pour le même commerce.* Quand la contrée est épuisée ou que la position n'est plus sûre, le campement se porte ailleurs et les caravanes l'y suivent. Il en est de même des autres routes.

Du reste, si peu défendues qu'elles paraissent, ces positions ne sont pas si faciles à prendre qu'on le suppose. Voici par exemple Stanley, qui est parti dans des conditions excellentes ; demandez-lui aujourd'hui, puisqu'il y est, de voler sur Nyangwé, Udyidyi ou Tabora, de les détruire et de s'emparer de tous les esclaves qui s'y trouvent. S'il veut être sincère, il répondra d'abord que non seulement il ne vole pas, mais qu'il a grand'peine à se traîner ; que non seulement il ne peut détruire Nyangwé, ni Udyidyi, ni Tabora, mais que, si l'un de ces centres l'attaque, il est perdu ; que non seulement il ne lui est pas possible de saisir les caravanes d'esclaves, mais que, si ces caravanes ne lui fournissent des porteurs, il restera peut-être en chemin.

VIII. — C'est une erreur de croire que le commerce de l'ivoire et la traite des esclaves sont tellement liés que, si le premier disparaît, l'autre cessera de lui-même. Non. Il y a des pays riches en ivoire, comme le pays Massaï, qui ne fournissent pas un seul esclave, et des pays qui donnent beaucoup d'esclaves, comme

l'Ukami, mais qui ne fournissent pas une livre d'ivoire. Ce sont deux opérations qui vont parallèlement, qui souvent s'entr'aident, mais qui peuvent parfaitement exister l'une sans l'autre.

IX. — C'est une erreur de croire que des mesures prohibitives, un blocus par exemple, pour empêcher l'importation des armes à feu et l'exportation des esclaves, amèneraient à bref délai la destruction de la traite.

D'abord, ce blocus, il faudrait le faire effectif, pendant des années et des années, depuis Suez jusqu'à Durban, c'est-à-dire sur une étendue de 60 degrés, 2000 lieues en ligne droite, près de 3000 en tenant compte des courbes. Qui voudra et qui pourra se charger jamais de cette opération?

Mais il y a mieux. Là-dessus du moins, l'expérience est faite. Ce blocus, nous l'avons déjà depuis huit mois au Zanguebar. On peut dès maintenant en apprécier les résultats. Quels sont-ils? Cette partie de l'Afrique est fermée aux Européens, le commerce est de fait supprimé, les stations établies dans l'intérieur avec tant de peine ne peuvent plus se ravitailler et sont menacées dans leur existence. Les indigènes, autrefois si paisibles, se voyant aujourd'hui privés par nous des divers articles qu'ils recherchaient et livrés sans contre-poids aux musulmans qui les travaillent, les trompent, les terrorisent, les soulèvent, deviennent de plus en plus irrités contre l'Européen et se demandent ce qu'il nous ont fait pour que nous les traitions ainsi.

Mais ce qu'il y a de plus regrettable, c'est que jamais les esclaves n'avaient été pris en aussi grand nombre, au point que partout, à Zanzibar, à Pemba et en Arabie, le prix en a diminué de moitié. Moi-même, en revenant d'une station de l'intérieur, j'ai eu quatorze hommes d'enlevés : ce qui jamais ne serait arrivé lorsque le sultan de Zanzibar avait autorité sur ces pays et sur ces gens. Il est vrai, tous ces esclaves ne sont pas expédiés par mer, mais les uns ont été répartis dans les diverses propriétés que possèdent les Arabes sur toute la côte, les autres ont été dirigés jusque vers le pays des Somalis, où le blocus ne se fait pas, pour passer de là en Arabie; les autres enfin sont tenus en réserve pour être embarqués au moment propice.

Quant à la poudre et aux fusils, outre qu'il y en a de grandes quantités entre les mains des esclavagistes, ils n'ont pas cessé de passer un seul jour. On les cache dans de légères embarcations de pêcheurs, et l'on en est quitte pour jeter à l'eau ces fusils ou barils de poudre dès qu'un navire de guerre ou une chaloupe à vapeur se montre à l'horizon. Pour les esclaves, l'opération est également bonne. De plus, autrefois la poudre et les fusils étaient répartis

à peu près également, de sorte que les villages ou les tribus menacés pouvaient se défendre : aujourd'hui les esclavagistes de la côte possédant seuls des armes et pouvant aussi se procurer des munitions, se trouvent dans des conditions beaucoup plus avantageuses contre ces malheureux noirs, qu'on disait vouloir sauver et qu'on leur livre!

Ah! le blocus! qu'on le fasse tant qu'on voudra, si l'on croit pouvoir en tirer profit, mais qu'on ne le fasse pas au nom de l'esclavage!

X. — C'est une erreur, enfin, de s'autoriser de la parole d'un missionnaire du Tanganyka pour croire qu'il suffirait de quelques centaines de soldats pour disperser tous les esclavagistes. Evidemment, ce missionnaire a voulu parler de *tous* les esclavagistes *voisins de sa mission*. Mais de ceux-là même il parlait d'une manière théorique, en ce sens que si 300 soldats européens, bien armés, bien approvisionnés, bien au courant de la géographie locale, bien en faveur auprès de la population environnante, et surtout bien agiles, si ces 300 soldats se trouvaient en ligne devant 3000 esclavagistes, il est probable que ces derniers seraient bien vite dispersés. Mais à quoi ce fait d'armes aboutirait-il? Dispersés, mais non *écrasés*, les esclavagistes n'en deviendraient que plus ardents à faire désormais tout le mal possible à tous les Européens sur tous les points de l'intérieur, se divisant en plusieurs troupes, se portant tantôt ici tantôt là, évitant les rencontres dangereuses, arrêtant les caravanes, et rendant pour l'avenir l'accès de l'Afrique impossible; d'ailleurs vivant de presque rien, connaissant tous les sentiers, n'ayant rien à craindre du climat, agiles comme des antilopes et capables, à un moment donné, de porter toute une tribu guerrière avec laquelle ils auraient fait alliance, contre un poste militaire, qui finirait par céder.

Mais on dit : « Regardez Emin-pacha, Stanley, Joubert, Wissmann! » Hélas! c'est précisément en les regardant qu'on finit de perdre confiance.

Emin-pacha se maintient, après avoir implanté l'islamisme dans un pays qui ne le connaissait pas; mais c'est trop à la manière de ce soldat qui prétendait avoir fait un prisonnier parce que le prisonnier le tenait...

L'exemple de Stanley est excellent pour prouver la thèse que je soutiens : grâce à son énergie et à sa pratique des pays africains, il a pu passer à travers des pays où beaucoup d'autres seraient restés; mais si, au lieu d'avoir Tipou-Tipou pour allié, il l'avait eu pour adversaire, il y a longtemps que Stanley ne serait plus.

Quant à Wissmann, qui n'est pas dans l'intérieur, mais sur la

côte, plus il frappe et plus l'Afrique se ferme; et plus il frappera, moins l'Afrique s'ouvrira.

Faut-il, à ces noms, ajouter ceux de Baker, de Hicks, de Gordon, qui eux aussi furent pachas, celui de Hans Meyer qui, récemment, a été arrêté sur la route de Pangani, qui a dû travailler comme un esclave sous les ordres d'un esclavagiste, et dont les armes et les munitions sont en ce moment si utiles à Bushiri et à ses partisans? Faut-il citer les noms de tant de voyageurs que leurs porteurs ont abandonnés avant même d'avoir fait la moitié du chemin?

Reste le capitaine Joubert, dont les qualités solides, l'esprit positif, le caractère religieux, tranquille et modeste font un homme à part. Marié à une chrétienne indigène et par conséquent devenu africain, il s'est établi à Mpala et y a continué les traditons du fondateur de la station, le capitaine Storms, de l'ancienne association internationale. On le dit en état de défendre la mission contre une agression étrangère, et par cela même, de tenir à une certaine distance les esclavagistes. C'est là une chose excellente. Et si les autres missions demandent pour elles-mêmes une organisation semblable, il est possible, mais non certain, qu'elles y trouveront profit. Seulement, de là à prétendre écraser les esclavagistes ou à lancer contre eux des troupes de volontaires, on conviendra qu'il y a loin... C'est du moins notre avis.

Enfin, il n'a été question jusqu'ici ni des dépenses excessives, peut-être au détriment d'œuvres plus importantes en elles-mêmes, et en tout cas peu en rapport avec les résultats probables que nécessiteraient l'organisation et l'entretien de pareilles expéditions, ni des difficultés diplomatiques qu'elles soulèveraient certainement. Ce n'est point là mon affaire. Quant au reste, je dispose d'une voix bien faible pour être entendue; mais peut-être que, à défaut d'autre résultat, celui-ci sera obtenu : qu'on n'accusera pas les missionnaires de ce que, mis en face des difficultés de l'entreprise, ils n'aient pas osé les dire.

III. — Moyens paraissant les plus propres a amener la diminution progressive de l'esclavage

De tout ce qui vient d'être dit que faut-il conclure?

Que la situation est désespérée et qu'il ne reste plus qu'à abandonner l'Afrique à son sort d'esclave, dont elle souffre et dont elle meurt?

Beaucoup le pensent, plusieurs le disent, quelques-uns l'écrivent. Et il n'est pas mauvais de faire observer en passant que

ceux-là sont précisément ces hommes qui accusent les autres de n'aimer ni la fraternité ni la liberté.

Mais il est dans la tradition des chrétiens qui veulent vivre selon leur foi de passer à travers les peuples, comme leur Maître, en faisant le bien. D'ailleurs, le mouvement antiesclavagiste actuel est trop général pour que l'on ne doive pas essayer d'en tirer parti en faveur de cette grande abandonnée qui s'appelle l'Afrique. Seulement, ne nous faisons pas illusion, le mal est immense! Il s'agit de guérir une race d'une maladie répandue dans tout son être et quarante fois séculaire. De plus, cette race, il faut la guérir malgré elle-même, l'Afrique étant aussi empressée à livrer ses fils à l'esclavage, que d'autres pays sont ardents à les lui demander et au besoin à les lui prendre.

Il existe ici une maladie qui pourrait nous fournir plus d'un point de comparaison : c'est le *pian du Mozambique*. Le pian est un ulcère qui s'ouvre et qui s'étend, corrompant bientôt toute l'économie, et engendrant çà et là d'autres plaies béantes et affreuses. On en guérit une, une autre s'ouvre ailleurs, et le malade parfois finit par être tellement épuisé, qu'il préfère rester dans son état plutôt que de se soumettre à un traitement qui le fait souffrir et ne le guérit point. Un remède ne lui suffit pas; il faut en même temps et avant tout le soumettre à un régime sévère et l'entourer de précautions minutieuses.

Quels seront pour l'Afrique ces remèdes, ces régimes et ces précautions?

I. — Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour remarquer que partout où une puissance chrétienne est solidement établie sur les côtes du continent africain, l'exportation des esclaves y est par le fait supprimée.

Si donc les diverses puissances de l'Europe étaient maîtresses de toutes les côtes africaines, comme la France par exemple l'est de l'Algérie et même de la Tunisie, comme l'Angleterre l'est du Cap, et comme le Portugal lui-même l'est du Mozambique, il est clair que l'*exportation* des noirs, si elle ne cessait immédiatement, serait rendue très difficile et deviendrait par conséquent très rare.

Quant à la *traite à l'intérieur*, elle perdrait par là même de son intensité. Mais à mesure que la puissance européenne de la côte se fortifierait, se développerait, s'étendrait, en se rendant utile et sympathique, chez les tribus païennes de l'intérieur, au moyen des missions chrétiennes ainsi que des postes qu'elle créerait elle-même, les esclavagistes verraient peu à peu leur fortune décroître; et alors, de gré ou de force, ils devraient renoncer à leur métier.

Enfin et en même temps, l'*esclavage local* lui-même serait atteint par diverses mesures destinées à régler les procès entre les chefs, à diminuer les guerres et les famines, à châtier les tribus esclavagistes et à protéger les peuples faibles.

Mais aussi longtemps que les postes militaires n'auront pas derrière eux, c'est-à-dire à la côte, une base d'opération assurée, leur action sera plus dangereuse qu'utile pour la cause qu'ils veulent défendre.

Aussi longtemps que les puissances européennes croiront devoir se jeter sur ces pays avec des airs de conquérant et en ne faisant appel qu'à la violence, elles échoueront, elles compromettront l'œuvre des autres et feront plus de mal que de bien à la civilisation générale.

En résumé, si l'on veut arriver à la diminution progressive de l'esclavage africain, il faut avant tout que l'Europe se rende maîtresse des côtes, soit que les gouvernements s'en emparent en leur propre nom, par un système de conquête pacifique ou de protectorat quelconque, soit que de puissantes sociétés s'en chargent. Mais il ne faut pas se lasser de le répéter, il importe au bien particulier, comme à la cause générale, d'éviter la violence, les procédés hautains et injustes, les exigences tyranniques, les réglementations tracassières, les menaces, la précipitation, l'âpreté au gain, etc. La question de fonctionnaires, aux débuts surtout, est de première importance. Ici particulièrement, *incedo per ignes suppositos cinere doloso;* mais il semble à beaucoup que, en ce moment, la compagnie anglaise de l'Est africain peut servir de modèle aux autres.

Pour arriver à ce résultat, le blocus actuel de la côte orientale doit cesser, la paix se faire, cette paix qui, en réalité, a toujours dépendu beaucoup plus de l'Européen que des musulmans eux-mêmes.

La paix faite, on devra s'appliquer à faire oublier les fautes commises, et s'il n'est décidément pas possible d'être sympathique, il faudrait, du moins, se montrer pratique et utile. Peu à peu, en comblant d'égards et de faveurs les chefs indigènes, on arriverait à faire en sorte au moins que, dans leur esprit, les Arabes et les musulmans ne soient pas regardés comme préférables aux Européens, aux chrétiens.

Je le répète, tant que ce point ne sera pas obtenu, tout ce qu'on dira, tout ce qu'on fera, tout ce qu'on dépensera pour la suppression de l'esclavage sera en pure perte.

Au contraire, l'influence européenne étant une fois établie sur les côtes, la solution du problème se poursuit d'elle-même, plus ou moins lentement peut-être, mais d'une manière ininterrompue et sûre;

Les croisières continuent de faire la chasse aux négriers, dans les parages de Zanzibar, de Pemba, de l'Arabie, etc.;

Les douanes sont aux mains des Européens;

Sur tous les points de la côte, des agents dévoués, Européens ou indigènes, seraient, dans la suite, établis avec prime pour tous les esclaves dont ils auraient empêché le transport;

L'importation de la poudre et des armes à feu serait réservée, ainsi que celles des liqueurs fortes destinées au commerce;

Des voies de pénétration seraient tracées, des ponts jetés sur les fleuves, des routes simples pratiquées, des puits creusés d'étape en étape et de petits postes établis. Ces routes, présentant l'avantage de fournir en tout temps de l'eau et des vivres, seraient suivies de préférence par les caravanes. Dans certains pays, comme en Algérie, le système de chemins de fer essayé par les Russes au pays de Kirghiz serait évidemment d'un très grand avantage, et des postes pourraient être ainsi échelonnés bien avant dans le Soudan.

Les caravanes devraient être soumises à une certaine réglementation. Elles n'emporteraient que les armes et les munitions nécessaires à leur défense; le chef s'engagerait à ne pas acheter d'esclaves, à ne pas prêter main-forte à des indigènes contre des indigènes, surtout à ne pas faire à des tribus paisibles des guerres d'extermination. En ces tribus, du reste, si les chefs y consentaient, des volontaires pourraient, plus tard et peu à peu, être établis pour leur défense.

Les *Wangwana* établis dans l'intérieur, étant la cause d'une foule de guerres locales, seraient l'objet d'une surveillance particulière.

Quant aux centres musulmans actuels, ils échapperont à l'action européenne tant qu'il n'y aura pas avec eux des moyens de communications rapides. En attendant, peut-être serait-il possible d'obtenir de l'autorité dont ils dépendent qu'un chef responsable leur fût donné. En tout cas, s'il est vrai que les gouvernements et les compagnies ne dédaignent pas la civilisation de l'Afrique et la moralisation des noirs, on fera en sorte de ne jamais favoriser l'établissement ou la diffusion de l'islamisme à l'intérieur, par exemple en confiant à des musulmans les postes qu'on établit dans des pays où il n'y a pas de musulmans.

A mesure que l'influence européenne pénétrerait, les chefs indigènes, s'ils voyaient leur autorité non seulement garantie, mais encore affermie et étendue, se trouveraient peu à peu gagnés, au grand profit de la paix et de la civilisation.

Tous ces résultats ne sont pas aussi difficiles à obtenir qu'ils le paraissent. Dernièrement encore, les sultans de Zanzibar, en

peu d'années et avec peu de ressources, étaient parvenus à avoir jusqu'au delà des lacs assez d'autorité morale pour se faire écouter, honorer et à peu près obéir. C'est aux Européens à se montrer aussi sages politiques que les sultans de Zanzibar.

D'un autre côté, M. de Brazza, au Congo, le gouvernement français, au Sénégal et en Tunisie, la Compagnie anglaise du Niger et celle de l'Est africain paraissent en voie de réaliser ce programme. Il est donc possible.

II. — Quant aux missions, il y en a plusieurs en Afrique, appartenant à des sociétés diverses. J'ignore s'il y a des motifs pour croire les unes plus recommandables que les autres, mais il m'a toujours semblé que toutes sont animées d'un même esprit, que toutes sont également dévouées à la civilisation, que toutes, par conséquent, sont, de fait, aussi antiesclavagistes les unes que les autres. A la tête de ces missions, il y a des supérieurs, il y a des vicaires ou des préfets apostoliques qui, voyant les choses de près, peuvent être supposés les bien voir, et qui ont, devant le Saint-Siège et devant Dieu, la responsabilité du mal à empêcher et du bien à faire. De plus, ce qui convient pour un pays est parfois impraticable pour un autre, et telle mesure qu'un homme goûtera comme bonne, un voisin la trouvera désastreuse. Pour ces motifs, il paraît juste de tenir les chefs de missions africaines au courant du mouvement antiesclavagiste, de les prier de fournir des données et des renseignements, de dire ce qui paraît convenir, ce qui semble prématuré, ce qui est dangereux, ce qui est impossible; mais il importe surtout de ne prendre aucune mesure sérieuse et intéressant leurs œuvres qu'après les avoir consultés.

De plus, les missions chrétiennes étant reconnues par tout le monde comme des éléments de civilisation, à quelque société ou à quelque nationalité qu'elles appartiennent, ne serait-ce pas un bon service à rendre non seulement à l'Afrique, mais encore à l'influence européenne de faire en sorte que ces missions soient non seulement tolérées en Europe et en Afrique, mais défendues, mais encouragées, mais soutenues? Il faudrait surtout qu'elles ne rencontrassent point d'opposition pour se recruter aux pays chrétiens et que, dans les contrées païennes, elles ne fussent point affligées de la présence d'hommes qui, par leur conduite scandaleuse, leurs idées irréligieuses et fausses, leur tempérament tyrannique et leur mépris pour les noirs, fussent de nature à contrecarrer autour d'eux non seulement l'influence bienfaisante des missions, mais la cause générale de la pénétration européenne. N'est-il pas triste de voir parfois un peuple chrétien détruire au loin d'une main ce que de l'autre il édifie?

On trouve parfois que les missions font des progrès relativement peu rapides. La faute n'est pas toujours imputable aux indigènes. Les noirs d'Afrique, particulièrement, n'ayant pas un corps de doctrine, une histoire nationale, une civilisation propre, comme les Arabes, les Indous et les Chinois, tiendraient souvent à honneur de faire partie de la religion de la puissance européenne qui les pénètre, s'ils étaient convaincus que cette puissance a une religion. Mais il y a trois obstacles qu'on n'a pas l'habitude de révéler, qui sont considérables et qui pèsent douloureusement sur les missions catholiques :

Difficulté de recrutement des vocations apostoliques, à cause du courant antireligieux qui règne en certains pays;

Insuffisance des ressources, comparativement aux besoins qui se présentent et aux résultats qu'il serait possible d'obtenir avec plus d'argent;

Défaut de concours, pour ne rien dire de plus, de la part des pouvoirs européens et de beaucoup de leurs fonctionnaires, dont les meilleurs sont souvent obligés de se cacher pour faire ce que leur conscience leur dicte comme un devoir.

Que faire à cette situation? Les missionnaires n'y pouvant rien, continuent leur œuvre en silence, passent à travers les peuples en essayant d'y faire le bien possible et en abandonnant le reste à la Providence.

III. — A leur tour, si les sociétés antiesclavagistes disposent d'hommes de dévouement, sérieux, calmes, de caractère facile, pouvant vivre de peu, accessibles aux malheureux, aimant les noirs et disposés à faire à l'Afrique et à Dieu le sacrifice de leur vie, ces hommes qui paraissent nombreux et qui, l'épreuve faite, deviennent rares, peuvent rendre de vrais services dans certaines missions en formant les noirs chrétiens et amis à se défendre et à repousser une attaque. Peut-être même ce petit corps de *gardes nationaux* pourrait-il à l'occasion prêter son secours à une tribu voisine? Peut-être enfin, si une caravane d'esclaves passait sous ses yeux pourrait-il l'attaquer?

Mais il ne faut pas perdre de vue que, actuellement, dans toute la région de l'Afrique orientale et équatoriale, au Zanguebar et aux Lacs, les temps sont bien malheureux pour tenter ces expériences. En tout cas, si une troupe européenne, quelque peu nombreuse, passait en ce moment dans l'intérieur; s'il était établi qu'elle est d'accord avec les missionnaires et avec ces autres Européens des côtes auxquels on attribue le but de conquérir l'Afrique, d'enlever à ceux qui les détiennent actuellement le commerce et l'autorité et de forcer finalement les noirs à travailler

pour eux, alors malheur aux missions, à toutes les missions! On avait voulu détruire l'esclavage; on aura enrayé même le premier essor vers la liberté...

J'arrête ici ces considérations, inspirées surtout par la lecture d'un certain nombre d'articles de la presse européenne sur l'esclavage africain. Si, à mon tour, sans y avoir été sollicité, simple missionnaire sans autorité et sans mandat, j'ai osé les produire à l'occasion d'une Assemblée où tant d'intelligence se trouve réunie à tant de dévouement, il a fallu que j'y aie été comme forcé par tout l'intérêt, par tout l'amour que je porte à ces malheureux noirs, si simples et si bons!

D'ailleurs, quel que soit le résultat immédiat des efforts tentés pour la pénétration de l'Afrique, il est certain qu'on assiste à l'heure actuelle à une nouvelle évolution de l'espèce humaine sur cet immense continent. L'Europe n'en est pas maîtresse encore, comme l'établissent les cartes et comme l'enseignent à leurs élèves les professeurs de géographie. Mais elle veut l'être, et il y a mieux : par un instinct naturel et un besoin d'expansion général, la famille de Japheth s'étend, et on ne l'arrêtera pas plus qu'on n'arrête la vague qui mange un continent ou qui le submerge. C'EST ÉCRIT. Et si Cham l'ignore, lui qui ne sait pas lire, Sem le sait parfaitement, il le répète en secret d'un bout à l'autre de l'Islam, et comme l'arrêt vient d'En-haut, il l'accepte. Eh bien, si ce mouvement qui doit s'accomplir, les Européens veulent le diriger dans un sens chrétien, c'est-à-dire sans écraser les peuples inférieurs et sans s'exposer à des chocs où ils ont eux-mêmes, en somme, beaucoup plus à perdre qu'à gagner, ils chercheront avant tout à faire paisiblement leur entrée dans les terres africaines.

En attendant, que tous les ouvriers de la civilisation apportent leur concours et que tous soient bénis! L'Afrique est dans la nuit. Dieu seul peut y faire lever le soleil; mais il appartient aux hommes d'y allumer des phares!

Mombaza (Zanguebar).

Alexandre LE ROY,

De la Congrégation du Saint-Esprit et du Saint-Cœur de Marie, missionnaire au Zanguebar.

LES PREMIÈRES POPULATIONS

DE L'EUROPE[1]

II

La première immigration dont nous parvenons à saisir les traces est celle des Touraniens, que l'on rattache généralement au rameau ouralo-altaïque comprenant parmi d'autres peuples, les Mongols, les Mandchoux, les Turcs, les Finnois, les Lapons et les Magyars.

Partis, selon toutes les apparences du Turkestan, au delà de l'Oxus et du Iaxarte[2], ils gagnèrent peu à peu les vallées du Caucase, puis, poussés par les hordes qui se renouvelaient sans cesse derrière eux, d'étape en étape, ils débordèrent en Europe. Leur arrivée dans des pays peu peuplés, sans aucune organisation qui pût aider à la résistance, fut suivie de faciles victoires. Les immigrants s'établirent principalement dans la partie centrale de notre continent et pénétrèrent au nord jusqu'à la Scandinavie. Leurs représentants vivent encore aujourd'hui en Laponie, en Finlande, en Esthonie, dans toute la région comprise entre le Volga et l'Oural. Absorbés par la vigoureuse nationalité qui les enserre, ils tendent de jour en jour à se fondre plus étroitement avec les Russes, dont ils prennent les mœurs, la langue et la religion.

Le premier, Leibniz avait dit que la comparaison des langues devait éclairer l'origine des peuples. Le grand philosophe avait entrevu les progrès auxquels, de nos jours, la linguistique devait puissamment contribuer. C'est en s'appuyant sur le vocabulaire commun aux langues touraniennes et à leurs dérivés[3], selon la

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 novembre 1889.

[2] L'Amou-Daria et le Sir-Daria.

[3] Les langues touraniennes appartiennent à la famille des langues agglutinatives. Tel est le nom donné aux langues où le mot est formé de plusieurs éléments juxtaposés dont un seul conserve le sens primitif; les autres, sous le nom d'affixes, s'accolent à la racine. Certaines langues

méthode d'Adolphe Pictet, que le Dr Cruel[1] a pu, non sans succès, reconstituer en partie la vie de ces peuples.

On ne voit chez eux aucune trace d'organisation politique; la famille formait seule l'état social. Les différents dérivés de la langue primitive n'offrent que les termes exprimant les relations de père ou de mère, de frère ou de sœur. Il est permis d'en conclure que ces immigrants étaient divisés en tribus, n'ayant que de faibles liens entre elles et ne reconnaissant qu'une seule autorité, celle du chef de la famille. Ils possédaient des troupeaux et c'est d'eux probablement que les troglodytes apprirent pour la première fois à dompter les animaux qui vivaient autour d'eux, encore à l'état sauvage. Parmi ces animaux, nous citerons le chien, le cheval, le mouton et le bœuf. Le porc et la chèvre paraissent leur avoir été étrangers; du moins rien ne les rappelle dans les différents vocabulaires que nous connaissons. L'agriculture n'était guère pratiquée, et l'alimentation consistait surtout dans le lait et la viande des troupeaux. Ils connaissaient cependant le blé venu, probablement, à l'état spontané; ils recueillaient les grains; en les macérant dans l'eau et en les écrasant entre deux pierres, ils parvenaient à faire une espèce de pâte qui était ensuite cuite sous la cendre du foyer. Les mêmes usages se retrouvaient chez les Cyclopes, au dire de Platon, et chez les premiers habitants du Latium, selon le récit que Virgile met dans la bouche d'Evandre[2]. Il n'y a là sans doute qu'une curieuse coïncidence.

Les Touraniens avaient pour demeures des huttes en bois; leurs vêtements étaient des fourrures fournies par les animaux dont ils savaient aussi tisser la laine. Comme les troglodytes, ils ne se servaient que d'armes de pierre et il est remarquable que les termes usités pour désigner le couteau, la hache, le glaive ou les autres instruments tranchants soient tous dérivés de mots qui signifiaient roche ou pierre. L'exploitation des métaux leur était inconnue; le nom de chaque métal, différent dans leurs divers idiomes, peut du moins le faire présumer. Nous ne savons rien ni de leur culture intellectuelle ou morale ni de leur religion. Des luttes sanglantes s'élevaient entre les tribus et entre les familles.

américaines, celles des Algonquins, des Delawares, des Chippaways notamment, offrent quelques rapports avec les langues touraniennes d'Europe.

[1] *Die Sprachen und Vœlker Europa's vorder arischen-Einwanderung Streifzuge auf Turanischen Sprachgebiete*, Detmold, 1883. — Le P. Van den Gheyn a donné une excellente analyse de ce travail dans la *Revue des questions scientifiques* de juillet 1883.

[2] Nous ne pouvons, pour tous les faits rapportés par les anciens auteurs, que renvoyer à l'excellent ouvrage de M. d'Arbois de Jubainville, plein d'une si prodigieuse érudition.

La possession des troupeaux, celle des pâturages indispensables pour les nourrir en étaient la première cause. Il existait enfin chez eux, rapporte M. Cruel à qui nous empruntons ces détails, un usage assez singulier; quand ils s'abordaient, en guise de salutation, ils se frottaient le nez l'un contre l'autre.

La domination des Touraniens dans les contrées qu'ils occupaient dura de longs siècles. Ils paraissent, pendant ce temps, n'avoir fait aucun progrès. « Les Fenni, dit Tacite, avec cette nuance d'exagération assez habituelle au grand historien, sont livrés à une extrême barbarie, à une horrible misère. Ils n'ont point d'armes, point de chevaux, point de maisons. Leur nourriture, c'est l'herbe; leur habillement, des peaux de bêtes; leur lit, la terre nue. Toutes leurs ressources consistent en flèches auxquelles, faute de fer, ils ajoutent des os pointus. »

Les Finnois, dont parle Tacite, étaient les derniers représentants des Touraniens; les Aryas, dont nous raconterons plus tard l'arrivée, les avaient refoulés dans les forêts et les marais inaccessibles du Nord-Est. La défaite, le défaut de communications avec des populations plus civilisées, avaient ajouté à leur barbarie primitive. La race, cependant, ne disparaît pas complètement dans les contrées de l'Europe qu'elle avait occupées. Les luttes sont oubliées; les vaincus s'unissent aux vainqueurs; ils se survivent de nos jours, au dire de certains anthropologistes, dans les brachycéphales, petits et bruns, qui se rencontrent si souvent parmi les races blondes et de grande taille.

Bien avant le moment où les Touraniens s'établissaient au centre et au nord de l'Europe, les Ibères, que nous croyons également une branche de la famille ouralo-altaïque, s'étaient fixés au sud-ouest. Il est probable, comme je l'ai dit, que les hommes de Cro-Magnon appartenaient à cette race, qui est encore représentée de nos jours par les Basques, les Guanches de l'île de Ténériffe et quelques tribus africaines restées en dehors des métissages turcs ou arabes. Nous disons il est probable, car, dans la profonde obscurité qui règne sur ces questions, toute affirmation absolue est interdite.

Les Ibères, ou, pour mieux dire, les peuplades qui portaient ce nom, ont joué un rôle considérable[1]. Au temps de leur plus grande

[1] En Espagne même on connaît de nombreux rameaux de la famille; les Tartesses, les plus puissants de tous, qui habitaient auprès du Guadalquivir, les Cunètes, établis aux bords de la Guadiana. Au nord, nous voyons les Kempses, les Glètes entre les Pyrénées et l'Ebre, les Kérètes au pied des Pyrénées, les Vascons sur l'Ebre, d'autres encore. (D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, p. 47 et suiv.)

puissance, qui date de plus de deux mille ans avant notre ère, ils avaient imposé leur domination à l'Europe occidentale et à l'Afrique du Nord, jusqu'aux limites de l'Égypte[1]. Outre l'Espagne, ils possédaient, sur notre continent, la Gaule jusqu'au Rhône, qui paraît avoir été, à l'ouest, le point extrême où ils aient pénétré, la Corse, la Sardaigne, la Sicile. Les Silures de la Grande-Bretagne étaient une de leurs colonies, et une autre de ces colonies était arrivée en Grèce. L'Italie, au dire des plus anciens historiens, leur était soumise. Caton l'Ancien, dans ses *Origines*, écrites au second siècle avant l'ère chrétienne, parle des vieux Sicanes chassés de Tibur par les Sicules, et, au siècle suivant, Virgile, à son tour, nomme les Sicanes parmi les adversaires qu'Enée rencontra en Italie. Pline, Aulu-Gelle, Servius, Denys d'Halicarnasse, admettent cette antique tradition, et ce dernier ajoute que les Sicanes étaient de race ibère.

Depuis le temps où ils dominaient sur le sud-ouest de notre continent, que de désastres les Ibères ont subi! Leur histoire n'est plus guère que le récit des conquêtes faites sur eux par des peuples plus belliqueux qui vinrent successivement leur arracher les pays qu'ils avaient occupés. Au temps de César, malgré les victoires des Ligures et des Celtes, leurs constants adversaires, ils possédaient encore toute la partie de la Gaule comprise entre l'Océan et les Pyrénées. C'était leur dernier refuge et aujourd'hui encore, nous retrouvons chez les populations de ces régions quelques-uns de leurs traits caractéristiques.

Leur premier établissement en Europe, d'après les récits les plus anciens que nous possédions, paraît avoir été sur les bords du fleuve Sicanos, qu'il est assez difficile de déterminer exactement. M. d'Arbois de Jubainville, prenant le mot Ibère dans son sens le plus large, celui d'un grand pays embrassant tout l'ouest de l'Europe, croit voir dans la Seine l'ancien Sicanos[2]. C'est une hypothèse nouvelle dans une question où tout, il est vrai, n'est qu'hypothèse; mais, je dois l'avouer, elle ne m'a pas convaincu.

Les Ibères paraissent être arrivés progressivement à une civilisation plus avancée. Les découvertes récentes de MM. Siret, auprès de Carthagène permettent de les suivre durant de longs siècles. Grâce aux fouilles dirigées par eux avec une remarquable intelligence, il est facile de se rendre compte du genre de vie de ces populations. Quinze de leurs stations situées en général sur des plateaux peu élevés, peuvent être attribuées à la phase la plus

[1] D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, p. 24 et *passim*.
[2] *L. c.*, p. 29.

ancienne de la période néolithique. Elles sont caractérisées par des outils en silex d'une extrême petitesse, des haches en fibrolithe, des anneaux en marbre, de rares et grossières poteries. Nous rapporterons à la période suivante un certain nombre d'habitations, dont on retrouve les fondations creusées dans le sol à un demi-mètre environ de profondeur. Les murs étaient construits en pierres sèches; le toit consistait en branchages chargés d'argile ou de peaux de bêtes. Là nous voyons des haches polies en diorite, des instruments en os, des pointes de flèches en silex, des perles, des rondelles de coquilles qui devaient servir d'ornements, des percuteurs en pierre. Des meules destinées sans doute à broyer le grain montrent que ces hommes se livraient à la culture, ou tout au moins qu'ils ne se contentaient plus d'une nourriture exclusivement animale.

L'âge de transition entre la pierre et les métaux témoigne d'un sensible progrès. Les murs des maisons sont en cailloux cimentés avec de l'argile; le toit, appuyé sur des solives et sur des poteaux encore revêtus de leur écorce, était formé de roseaux ou de branches, entrelacés, assujettis par des cordelettes en sparte et chargés, comme dans la période précédente, d'épaisses couches d'argile. Avec un outillage assez semblable à l'outillage néolithique, les fouilles ont donné des poinçons, des pointes de flèche et d'autres objets en cuivre pur. La découverte de près de 10 kilogrammes de carbonate de cuivre, d'une quantité à peu près égale de scories cuivreuses et de tessons de poterie auxquels adhéraient encore des parcelles de scorie, montrent que les objets en cuivre, armes ou ornements, avaient bien été fondus sur place. Le minerai, selon toute apparence, venait des montagnes voisines, où se voient encore aujourd'hui des affleurements cuprifères. On a aussi recueilli quelques ornements en bronze; mais si les objets en cuivre ont été fondus, moulés ou martelés sur les lieux mêmes, ceux en bronze étaient d'importation étrangère, car les indigènes ne paraissent pas avoir connu l'étain, et ils ne savaient obtenir de nouveaux bijoux en bronze qu'en fondant ceux qu'ils possédaient déjà. La viande entrait pour une large part dans leur alimentation; on a trouvé dans leurs demeures des ossements de bœuf, de chèvre, de chevreuil, de sanglier et aussi des grains d'orge ou de froment, des fèves et des châtaignes. Ce peuple était donc à la fois agriculteur, pasteur et chasseur.

Les hommes de l'âge où le métal a pris enfin l'importance qu'il ne devait plus perdre, menacés sans cesse par les redoutables ennemis sous les coups desquels ils devaient succomber, construisaient leurs bourgades sur des hauteurs; ils les entouraient de

solides remparts, et l'on ne pouvait pénétrer dans la cité que par une ouverture unique, fort basse et facile à intercepter. Les maisons de forme carrée, rectangulaire ou trapézoïdale, suivant la disposition du terrain, étaient en général très petites; l'étroit espace compris entre les murs ne permettait pas qu'il en fût autrement.

Comme toujours, ce sont les sépultures qu'il faut interroger pour mieux connaître les mœurs et le genre de vie de ceux qui nous ont devancés. MM. Siret ont fouillé plus de treize cents tombes. L'inhumation était le mode funéraire adopté; souvent elle avait lieu sous le sol même de la maison, et la demeure des vivants n'était séparée des morts que par une faible couche de terre. Les corps, tantôt étendus, tantôt repliés sur eux-mêmes, étaient entourés de quelques pierres destinées à les protéger. D'autres fois, on les déposait dans de véritables *cella*, formées de larges dalles de grès ou de micaschiste, plus souvent encore dans de grandes urnes en poterie.

Ces urnes funéraires, de forme ovoïde, assez semblables à celles recueillies par Schliemann à Troie, étaient fabriquées avec des morceaux séparés, collés avant la cuisson les uns à côté des autres. Il est difficile de ne pas admirer l'adresse du potier qui parvenait, sans le secours de la roue, à confectionner des vases d'aussi grande dimension [1]. Le col était orné de mamelons ou de boutons; la couleur était en général rouge à l'extérieur, noire à l'intérieur. On les fermait au moyen de pierres plates, plus rarement par un autre vase accolé et agglutiné avec de l'argile.

Nous nous sommes étendus sur ces pauvres stations perdues à l'extrémité de la péninsule espagnole. Elles sont, en effet, le seul témoignage que les Ibères ont laissé de leur existence; jusqu'aux découvertes de MM. Siret, nous ne les connaissions que par quelques fragments tirés des anciens historiens. On conçoit combien il est difficile, avec d'aussi faibles données, d'établir leur origine. Nous avons déjà dit qu'ils appartenaient probablement à la grande famille touranienne, qui dominait presque exclusivement en Europe avant l'arrivée des Aryas. Les vainqueurs, s'avançant successivement dans les différentes régions de notre continent, refoulèrent peu à peu les races qui les avaient précédés. Nous avons vu les Finnois rejetés au Nord dans les pays qui gardent encore leur nom. Il en fut de même au Midi, où les Ibères durent se réfugier dans certaines parties du sud de l'Espagne d'où les Phéniciens, à leur tour, vinrent les expulser et dans le massif pyrénéen où ils sont représentés de nos jours par les Basques.

[1] Leur hauteur variait de $0^{m},80$ à $1^{m},70$; leur diamètre, dans sa plus grande largeur, de $0^{m},45$ à $0^{m},50$.

Je sais que l'on conteste vivement cette dernière hypothèse, comme toutes celles où la démonstration est impossible. Je crois cependant qu'elle offre, sinon la preuve complète, du moins de grandes présomptions en sa faveur[1]. M. de Charencey a fait ressortir les affinités, soit de grammaire, soit de vocabulaire, qui rattachent l'idiome des montagnards pyrénéens aux nombreux dialectes de l'Oural, au finnois, au lapon et au magyar par exemple[2]. Les difficultés de la tâche qu'il avait entreprise étaient considérables. « Disséminés, dit-il, depuis l'époque la plus reculée, sur un espace immense, condamnés par la nature même du sol qu'ils occupaient à une vie nomade, les pasteurs de la haute Asie n'ont pas tardé à se fractionner en une multitude de tribus dissemblables par les mœurs, le type physique et le langage. L'art d'écrire leur fut longtemps inconnu, et il l'est encore à un grand nombre de leurs tribus. Chez eux, par conséquent, point d'annales, point de monuments antiques. Leur système grammatical, lui-même, n'a guère subi moins d'altérations que leur vocabulaire, et c'est en vain que l'on chercherait, soit sur les rives de la Baltique, soit dans les steppes de la Sibérie, un seul dialecte qui fût, vis-à-vis de ses congénères dans le même rapport que le zend ou le lithuanien vis-à-vis des autres langues indo-européennes. »

Ces difficultés n'étaient pas pour arrêter notre savant philologue. Nous ne pouvons le suivre dans son étude très complète, et nous devons nous borner à noter quelques-unes des analogies qu'il fait ressortir avec une grande clarté.

Ainsi que le finnois, le basque ou eskuara appartient à la classe des idiomes agglomérants, c'est-à-dire des idiomes où l'idée de la relation est toujours marquée au moyen de suffixes facilement séparables du mot principal. Chez l'une et l'autre de ces langues, nous trouvons la structure souvent inverse de la phrase, l'absence

[1] MM. d'Arbois de Jubainville, Van-Eys et Vinson entre autres, la rejettent complètement; mais M. Gerland (*Die Basken und die Iberen*) a repris la question et conclut avec Humboldt, Luchaire, Dawkins, Rhys et bien d'autres, que les Ibères sont sûrement les ancêtres des Basques. M. Fritz Hommel vient de publier, sur la question, un volume (*Abriss der Geschichte der Vorderasiatischen Völker Kultur*) où il émet des idées tout au moins nouvelles. Il rattache les Ibères à une race asiatique à laquelle il donne le nom, emprunté à Hérodote, d'*Alavodienne*. Les représentants ethniques de cette race seraient les Lazes, les Mingréliens et les Géorgiens du Caucase. Les Hittites et les Etrusques lui appartiendraient également. Je n'ai pu me procurer ce volume; je ne puis donc que donner les conclusions de M. Hommel sans discuter les preuves sur lesquelles il prétend les fonder.

[2] *La Langue basque et les idiomes de l'Oural.* Paris, 1862. On peut aussi consulter différents articles de M. de Charencey insérés dans la *Revue de l'Orient* et dans les *Annales de philosophie chrétienne.*

de distinction entre les genres, le peu de flexibilité de la racine pronominale, la confusion entre les diverses catégories grammaticales, la répugnance à admettre une double consonne initiale. Dans la grammaire finnoise et dans la grammaire basque, le régime précède le mot auquel il se rapporte; le génitif précède le substantif qui le gouverne. Nous sommes plus frappés encore de l'affinité incontestable que signale M. de Charencey dans les mots les plus usuels et les plus importants, ainsi que dans certaines formes de la déclinaison et de la conjugaison.

Sans doute il existe des différences notables; mais quelles sont les langues qui n'en présentent pas quand l'on prétend établir leur parenté[1]. Les difficultés sont plus grandes encore alors que les populations ont été séparées par des siècles dont nous ignorons le nombre, par des distances que nous savons à peine calculer et alors surtout que l'on ne connaît aucune des lois qui ont formé le langage aux temps préhistoriques. Si même nous réussissons à établir la similitude des idiomes, nous ne saurions en conclure, d'une façon absolue, l'origine commune des peuples. Cette similitude peut provenir du voisinage, de la conquête, de relations continues; mais à la présomption qu'elle entraîne vient s'ajouter une autre preuve qui paraît préremptoire. Il n'est aucune autre race à laquelle nous puissions rattacher les Ibères. M. d'Arbois de Jubainville semble vouloir les confondre avec les Atlantes, ce qui éloigne la difficulté sans la résoudre; car il faudrait alors rechercher à quelle race appartenaient les habitants de la mystérieuse Atlantide.

Une terre plus vaste que l'Asie-Mineure et la Libye réunies, douée d'un air pur, d'un climat doux, d'un sol fertile, s'élevait jadis, nous dit-on, au delà des colonnes d'Hercule et s'étendait au loin dans l'océan Atlantique. Les Atlantes, tel était le nom que portaient ses habitants, étaient soumis à des rois dont la victoire avait assuré la domination. L'Egypte jusqu'à la Libye, l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie, obéissaient à leurs lois. Les peuples en deçà de ces limites, ayant les Athéniens à leur tête, s'allièrent pour leur

[1] L'eskuara, la langue des Basques, est-elle bien celle des anciens Ibères? Pour nous, cela paraît incontestable, mais il faut ajouter qu'on ne possède aucun fragment d'une certaine étendue, soit en vieux basque, soit en ibérien. M. de Charencey traite la question avec détail (*l. c.*, p. 51), nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur. Il montre aussi la curieuse ressemblance de l'eskuara avec plusieurs idiomes indiens. Un savant philologue américain, M. Whitney dit à ce sujet : « Il n'y a pas de dialecte dans le vieux monde qui, sous le rapport de la structure, ressemble plus au basque que les langues américaines. » (*La Vie du langage*, 1875, p. 213.)

résister; après une lutte longue et sanglante, ils demeurèrent vainqueurs de la puissante armée qui prétendait asservir l'Europe et l'Asie. Les forfaits des Atlantes provoquèrent le courroux céleste; l'éruption soudaine d'un volcan et un tremblement de terre vinrent détruire leurs demeures; puis un déluge, comme les hommes n'en virent jamais, fit disparaître en une nuit l'Atlantide, dont les Canaries, les Açores, les îles du Cap-Vert et Madère restent de nos jours les témoins [1].

Nous abrégeons le récit que firent à Solon les prêtres de Saïs, en ajoutant que ces évènements avaient eu lieu neuf mille ans avant sa venue en Egypte. Son authenticité paraît incontestable; Critias, dont le grand'père était contemporain de Solon, l'avait raconté à Socrate, et Platon, le disciple de Socrate, le transmet à la postérité [2]. Une tradition constante en avait conservé le souvenir à Athènes et dans les petites Panathénées célébrées chaque année en l'honneur de Minerve, on portait un péplum destiné à rappeler la protection de la déesse dans la guerre que les Athéniens avaient soutenu contre les Atlantes.

D'autres écrivains mentionnent aussi l'Atlantide. Aristote [3] parle de l'île d'Antilla, séparée du continent par plusieurs journées de navigation; elle avait été, raconte-t-il, découverte et colonisée par les Carthaginois; mais ils cachaient son existence avec un soin si jaloux qu'ils punissaient de mort ceux qui osaient même la nommer. Diodore de Sicile [4] cite une île située à l'ouest de la Libye; il donne ce détail important qu'elle était arrosée par des fleuves navigables, ce qui témoigne de son étendue. Théopompe, qui écrivait, comme Platon, au quatrième siècle avant notre ère, rapporte que l'existence de l'Atlantide avait fait partie des enseignements donnés par Silène au vieux roi Midas [5], et Virgile, dans l'*Enéide*, par l'heureux privilège du génie, en a immortalisé le souvenir [6].

Il serait facile de multiplier ces citations [7]; M. d'Arbois de

[1] Dès 1665, le savant Jésuite Kircher émettait déjà cette idée dans un livre ayant pour titre : *Mundus subterraneus*.

[2] *Timée*, éd. du Panthéon littéraire, p. 643. — *Critias*, trad. V. Cousin, t. XII.

[3] *De mirabilibus Auscultationibus*, ch. IV et *Problèmes*, ch. XXVI.

[4] *Bibl. Hist.*, liv. V, ch. XIX; trad. Hoefer, t. II.

[5] Il ne reste de Théopompe que quelques fragments reproduits dans *Fragmenta Hist. Græcorum*, édition Didot, t. I.

[6] Liv. VI.

[7] Solon avait composé une épopée sur les exploits des Atlantes. Mentionnons encore Marcellus, dans les *Ethiopiques*; Posidonius, qui écrivait un siècle après notre ère; Sénèque le Tragique, dans *Médée*; Ammien Marcellin, qui appelle l'Atlantide *insula orbe spatiosior*. Il serait fastidieux

Jubainville paraît assez disposé à ne pas rejeter les conclusions qui paraissent en ressortir : « Bornons-nous, dit-il, à constater que d'antiques légendes placent à l'aube de l'histoire, dans les régions occidentales de l'Europe, un puissant empire, créé par une population dont l'origine, suivant ces vieux récits, n'était pas asiatique, et qui serait venue d'une île située, paraît-il, à l'ouest de l'Espagne et des régions septentrionales de l'Afrique. » J'ai accepté autrefois une solution assez semblable, qui s'appuyait sur des considérations géologiques et hydrographiques trop longues à rappeler ici [1]. Mais les sondages du *Challenger*, dont l'éminent membre de l'Académie des inscriptions ne tient pas un compte suffisant, apportent un grave argument contre l'existence d'une île, là où l'on veut la placer, sur la foi de légendes incertaines, écrites, même en omettant la date donnée par Solon, bien des siècles après les évènements dont elles prétendent consacrer le souvenir. Je crois donc que si l'on ne peut affirmer sûrement l'origine touranienne, par conséquent asiatique des Ibères, cette hypothèse me paraît certainement la plus vraisemblable de toutes celles présentées jusqu'ici.

Si nous l'acceptons, deux routes étaient ouvertes aux Ibères. Ils ont pu se diriger, comme le raconte Varron, par le sud-ouest du Caucase, vers le nord de l'Italie; puis, par le littoral méditerranéen, ils auraient facilement gagné la péninsule hispanique. Strabon, en ajoutant qu'une des colonies qu'ils avaient semées sur leur route s'était fixée en Géorgie, donne un certain poids à cet itinéraire; mais les immigrants pouvaient aussi rejoindre l'Espagne par le littoral asiatique et africain et traverser facilement le détroit de Gibraltar qui, peut-être même, au moment de leur arrivée, n'existait pas encore.

Une autre immigration, très distincte de celles que nous venons de raconter et certainement plus importante, se fait connaître par ses monuments. Ce sont des pierres, parfois d'un poids considérable, tantôt plantées debout, tantôt disposées en cercles; ce sont

d'énumérer tous les historiens ou géographes modernes qui ont repris la question. Je me contenterai de nommer Budbeck, professeur à l'université d'Upsal, qui prétend trouver l'Atlantide dans la Scandinavie. Récemment, plusieurs de mes savants confrères à la Societé d'anthropologie l'ont traitée à leur tour, le docteur Ameghino (*la Antiguedad del Hombre en el Plata*. Paris et Buenos-Ayres, 1880), le docteur Lagneau (*Bul. soc. anth.*, 1864, p. 248; — *Rev. d'anth.*, 1880, p. 459); M. Ploix (*Rev. d'anth.*, mai 1887). Les deux premiers acceptent l'existence de l'Atlantide; M. Ploix, au contraire, combat cette hypothèse avec énergie. On a été enfin jusqu'à attribuer la disparition de l'Atlantide à une modification des courants océaniens. (Siis, *Antlitz der Erde*, 1884.)

[1] *L'Atlantide* (*Correspondant*, 1881).

plus souvent encore, trois ou quatre dalles fichées en terre et recouvertes d'une cinquième posée à plat. Les menhirs, les cromlechs, les dolmens, tels sont les noms qui leur ont été donnés de nos jours, se voient dans les régions les plus diverses des côtes de l'Atlantique aux montagnes de l'Oural, des frontières de la Russie à l'océan Pacifique, des steppes de la Sibérie aux plaines de l'Hindoustan. On les rencontre en Algérie, en Tunisie, au Maroc, comme en Palestine et au Caucase. Partout, ces mégalithes, muets témoins d'un peuple dont nous ignorons le nom et dont l'origine est entourée de ténèbres épaisses, se présentent avec la même forme caractéristique, la même apparence, les mêmes procédés de construction. C'est là un fait dont on ne saurait méconnaître l'importance pour l'histoire de l'humanité primitive.

Que devons-nous penser de ces ressemblances si frappantes? Sont-elles, comme on l'a prétendu, l'effet du seul hasard, d'une certaine analogie de l'intelligence humaine qui, dans des circonstances différentes, dans des milieux différents, arrive aux mêmes conceptions, aux mêmes efforts? Dans tous les temps, nous dit-on, les hommes ont cherché pour leurs monuments non seulement la durée, mais aussi l'expression de la force et de la puissance. Le dolmen se présentait naturellement à leur esprit; c'était l'imitation de la caverne qui avait été leur premier abri. Telle n'est pas mon opinion, et je reste convaincu que les mégalithes sont dus à une race unique qui a continué à les ériger pendant de longues générations, avec un invincible attachement aux coutumes transmises par ses ancêtres.

Parmi les preuves que l'on peut donner, il en est une qui m'a toujours singulièrement frappé. De nombreux dolmens présentent une disposition curieuse; un des supports, presque toujours celui qui ferme l'entrée, porte une petite ouverture circulaire, plus rarement ovale ou carrée. Ces dolmens se rencontrent dans l'Inde anglaise où les dimensions de l'ouverture varient entre 15 et 25 centimètres, en Scandinavie, en Algérie, dans l'Alemtejo, où l'ouverture est carrée, en Palestine, où ils sont souvent associés à des niches sépulcrales creusées dans le roc et munies d'un trou qui correspond à celui de la pierre d'entrée. M. Chantre dans le cours de ses récentes explorations au Caucase, a rencontré sur le littoral de la mer Noire ces mêmes dolmens à ouverture. Ils se voient aussi fréquemment en Angleterre et en France [1]. Nous citerons parmi eux l'allée couverte de Conflans-Sainte-Honorine érigée pri-

[1] Le nombre de mégalithes connus aujourd'hui en France s'élève, d'après un travail récent, à 2582. Ils sont répartis dans 66 de nos départements et dans près de 1200 de nos communes.

mitivement au confluent de la Seine et de l'Oise, achetée depuis par l'Etat et reconstituée dans les fossés du château de Saint-Germain, où il est loisible à chacun d'étudier ses dispositions.

Les ouvertures que nous voyons dans tant de pays différents sont trop étroites pour permettre l'introduction de nouveaux cadavres. Les ossements sont en général en trop petit nombre pour permettre de croire que ces mégalithes étaient des ossuaires où l'on venait déposer les squelettes décharnés selon un rite funéraire que M. Cartailhac le premier nous a montré répandu sur tout notre continent. Ces trous péniblement percés dans la pierre ne pouvaient guère servir pour renouveler les aliments souvent déposés avec un soin pieux auprès du mort. Une seule explication paraît plausible; les ouvertures étaient préparées pour que l'âme ou l'esprit pût quitter sa prison terrestre et s'élancer vers les régions heureuses ou malheureuses, admises par la croyance de tous les peuples et dont ces pierres portent jusqu'à nous l'impérissable témoignage.

Il est intéressant de trouver cette pensée commune, ce rite funéraire commun chez les constructeurs de mégalithes, si éloignés qu'ils fussent les uns des autres. Ils affirment hautement l'unité d'origine du peuple dolménique.

C'est dans la Bretagne, où l'Océan leur offrait un obstacle infranchissable, que les immigrants gardèrent le plus longtemps intactes les coutumes de leurs pères. C'est là que se rencontrent les sépultures les plus importantes, dédiées probablement à leurs chefs, Mané-er'-Hroek, Gavr'innis, les dolmens du mont Saint-Michel, de Kerlascant, de Tumiac, bien d'autres encore que la Société polymathique du Morbihan a fait connaître. Les fouilles du Mané-Lud, pour ne citer que celui-là, ont montré une plate-forme rocheuse soigneusement nivelée, à l'extrémité orientale, une avenue formée de pierres debout, dont quelques-unes supportaient des têtes de chevaux à l'état de squelettes, à l'autre extrémité, un dolmen précédé d'une galerie, au milieu un galgal [1] recouvrant une crypte dont la voûte était formée d'un grand nombre de dalles plates chevauchant les unes sur les autres. Cette crypte renfermait des ossements humains, des fragments de poterie et quelques objets appartenant à l'âge de la pierre polie [2]. Les squelettes au nombre de deux, étaient repliés sur eux-mêmes. Par une pensée touchante, le cadavre confié à la terre, mère commune, était placé dans une position semblable à

[1] C'est le nom donné à un amoncellement artificiel de petites pierres.

[2] R. Galles et Mauricet, *le Mané-Lud en Locmariaquer*, Vannes, 1864. — A. Bertrand, *la Gaule avant les Gaulois*, p. 101.

celle de l'enfant au sein de sa propre mère. Nous sommes bien là, en présence d'un rite funéraire que nous retrouvons à des époques et dans des pays bien différents.

L'incinération ne paraît que plus tard. Ce rite nouveau ne peut s'expliquer que par une pensée religieuse, le culte du feu par exemple. Il a dû être introduit par des races étrangères. Un savant éminent, le professeur Pigorini, constate cependant son existence en Italie avant les grandes invasions aryaques ; peut-être en était-il de même dans la vieille Armorique [1] ?

La richesse du mobilier funéraire déposé sous les dolmens de la Bretagne est un des traits les plus frappants des sépultures mégalithiques [2]. Dans les plus anciennes, il a été recueilli des haches merveilleuses comme forme et comme travail, en jade, en jadéite, en chloromélanite, ces roches étrangères à l'Europe, des perles, des pendeloques en calaïs, cette pierre précieuse mentionnée par Pline et qui était restée ignorée jusqu'à nous [3]. Plus tard, les tombes livrent des *torques*, des bracelets en or, de nombreux objets en bronze. Le respect de ces populations pour leurs morts est vraiment remarquable. Les constructeurs de dolmens n'hésitaient pas à sacrifier leurs bijoux les plus précieux, les ornements dont ils étaient les plus fiers, les armes venues de régions lointaines et transportées par la tribu daus ses longues migrations. Nul ne songeait à violer ce riche dépôt; il s'est transmis intact jusqu'à nous. Nos contemporains, si civilisés qu'on veuille les supposer, ne seraient pas, je le crains, aussi désintéressés.

On ne peut associer les mégalithes à aucun des cultes connus dans l'antiquité. Ils n'ont été érigés en l'honneur d'Odin ni

[1] Sur 145 sépultures, où les fouilles ont mis au jour des mobiliers de l'âge de la pierre polie, 20 ont montré l'inhumation, 72 l'incinération. Sur 39 tombes datant de l'âge de bronze, on compte 27 incinérations et 2 inhumations seulement. On peut conclure de ces faits que les tribus armoricaines pratiquaient l'incinération avant de connaître les métaux. (P. du Chatellier, *Mém. Soc. d'émulation des Côtes-du-Nord*, 1883.) Le docteur Prunières montre également, au dolmen de Marconnières (Lozère), la crémation en usage dès les temps néolithiques.

[2] Les fouilles d'un des dolmens du Morbihan ont donné 11 haches en jadéite, 90 en fibrolithe, 3 pendeloques en calaïs, 44 grains de collier en quartz, en agate, en turquoise. Récemment, on a découvert des gisements de fibrolithe dans le Velay et en Auvergne; ils étaient jusque-là inconnus.

[3] Dès 1877, M. Damour relevait la présence d'objets en jade, en jadéite, en chloromélanite dans quarante et un de nos départements. On a trouvé des perles en calaïs non seulement en Bretagne, mais aussi en Provence, en Espagne, en Portugal. Au dire de Pline, la calaïs venait du Caucase et du pays des Phycares, au delà des Indes.

d'Osiris, d'Athéné ni d'Astarté, des dieux phéniciens ou égyptiens, grecs ou romains. Nous pouvons aussi renfermer leur construction entre deux dates extrêmes. Les fouilles d'aucun d'eux n'ont donné les débris du grand ours ou du renne, encore moins ceux du mammouth ou du rhinocéros. On y trouve, au contraire, les ossements des animaux caractéristiques des temps néolithiques. C'est donc à cette période que remontent les plus anciens de ces mystérieux monuments. Leur érection se poursuit pendant les temps intermédiaires entre la pierre et le bronze, durant l'âge de bronze et durant l'âge de fer ; elle se continue encore durant les premiers siècles du christianisme. Des inscriptions en ogham montrent qu'ils ont été élevés en Irlande après la venue de saint Patrice; des croix surmontent quelques-uns des menhirs de la Bretagne, et nous retrouvons dans l'Hindoustan ce même symbole de la foi du chrétien. Il est probable que la construction des mégalithes n'a guère cessé en Angleterre et en France que vers le huitième ou le neuvième siècle de notre ère, et les menhirs érigés plus tard encore en Ecosse et en Scandinavie attestent tout l'attachement des populations pour leurs vieilles traditions [1]. Ces rudes monuments se sont transmis des envahisseurs aux envahis, des vainqueurs aux vaincus, non sans luttes, toutefois, et sans souffrances; le docteur Prunières nous montre dans la Lozère les indigènes [2], percés de flèches dolméniques, se réfugiant dans leurs cavernes, leur dernier abri pour mourir.

Si nous arrivons à quelques conclusions pour l'âge des mégalithes, la tâche est bien autrement difficile quand nous voulons connaître la race à laquelle appartenaient leurs constructeurs. Les distances qui séparent les zones mégalithiques sont considérables. Les dolmens s'élèvent en Crimée et en Circassie; nous ne les trouvons plus que sur les rives de la Baltique ou dans les plaines de l'Allemagne du Nord. Ils n'existent pas dans la région peuplée par les Belges, de la Drenthe à la Seine. On n'en connaît point dans les vallées du Rhin ou de l'Escaut. Ils sont peu nombreux en Grèce et en Italie, où les constructions pélasgiques, témoignant d'une civilisation plus avancée, se sont développées de bonne heure. Nous voyons les mégalithes en Palestine; il faut ensuite parcourir plus de trois mille kilomètres pour les retrouver à Peshawar ou dans la vallée de Caboul. Il est impossible de mécon-

[1] Les Khasias, appartenant à une des tribus de l'Inde, élèvent encore aujourd'hui des mégalithes, cromlechs ou dolmens.

[2] Ils étaient dolichocéphales; les envahisseurs, au dire du docteur Prunières, brachycéphales. Il y eut rapidement, entre les deux races, des alliances qui s'accusent par le métissage.

naître la portée de ces faits. Nous savons bien que les rares voyageurs qui ont parcouru l'Afghanistan et le Daghestan ont vu des tumuli qui ont pu servir de trait d'union entre les monuments de l'Inde et ceux du Caucase. Le major Biddulph, notamment, signale la présence de deux cromlechs dans les vallées de l'Hindou-Kouch [1]. Les mégalithes de la Palestine et de l'Arabie peuvent se relier à ceux du nord de l'Afrique par les régions, encore si peu connues, qui séparent la vallée du Nil du Maroc. Nous pouvons ajouter une remarque plus générale : les pays où les mégalithes se rencontrent en plus grand nombre abondent en granit ou en grès; d'autres pays ne possèdent qu'un calcaire très friable. Ne peut-on pas supposer que leurs monuments, si jamais l'homme les a érigés, ont été plus facilement détruits, et que leurs débris ont disparu avec les siècles. Ce sont là des explications plausibles, mais, il faut le reconnaître, elles ne sont nullement concluantes.

Il est une autre hypothèse à laquelle je suis assez disposé à me rallier. Nous verrons, dans la suite de cette étude, les Aryas se séparer en deux grandes branches; l'une se dirige vers l'Inde, l'autre vers l'Europe. Nous trouvons, dans chacune de ces branches, le même respect pour leurs morts; rien ne s'oppose donc que certaines tribus aryennes aient conservé, après leur séparation, l'usage d'ériger des mégalithes en leur honneur, des dolmens pour leur servir de sépulture. De là cette remarquable similitude de ces monuments en Asie et en Europe. Si nous acceptons cette hypothèse, nous pouvons attribuer ceux du nord de notre continent aux Celtes. Poussés en avant par les Pélasges, les premiers parmi les Aryas, ils franchirent les passes du Caucase et vinrent, par le nord de la mer Noire, s'établir dans la vallée du Danube, pour gagner de là les rives de la Baltique, puis, par une série, probablement non interrompue de migrations, ils descendirent vers les régions centrales et méridionales de l'Europe, d'où ils débordèrent enfin dans le nord de l'Afrique. Je ne puis dissimuler ce que cette hypothèse offre de problématique; mais tout, hélas! n'est-il pas problématique dans les recherches que nous poursuivons sur les premiers siècles où l'Europe fut habitée?

Ces migrations de peuples entiers avec leurs familles et leurs troupeaux n'ont cependant rien pour nous surprendre. Leur souvenir se retrouve dans toutes les traditions, dans toutes les légendes venues jusqu'à nous. Les invasions des Goths, des Vandales, des Huns, celle des Turcs au moyen âge sont du domaine de l'histoire et pour citer un fait plus récent et moins connu, en

[1] *Tribes of the Hindoo-Kosch,* Calcutta, 1881.

1771, quelques tribus kalmoukes mécontentes du gouvernement russe se décidèrent à retourner en Chine, d'où elles étaient venues un siècle et demi auparavant. Les Kalmouks partirent le 5 janvier de la rive gauche du Volga, au nombre de plus de six cent mille, ils arrivèrent à leur destination au mois de septembre suivant, après des souffrances inouïes encore aggravées par la cavalerie russe qui les poursuivait avec vigueur. Ils perdirent plus de deux cent cinquante mille des leurs, et leur route est encore marquée aujourd'hui par les ossements blanchis des hommes et des animaux qui avaient succombé.

Les mégalithes nous apportent un dernier sujet d'étonnement. Les historiens romains, si exacts dans leur description de la Gaule et de la Grande-Bretagne, ne font aucune mention de Stonehenge ni d'Avebury. César assiste au combat de sa flotte contre celle des Vénètes dans la mer du Morbihan, les menhirs de Carnac ne frappent pas le grand capitaine. Pline qui traverse la Gaule à plusieurs reprises est muet sur les dolmens. Nos vieux poètes, Ausone, Sidoine-Apollinaire, Fortunat, toujours si empressés à célébrer le passé de leur pays, nos vieux chroniqueurs Sulpice-Sévère, Grégoire de Tours, gardent le même silence. Mme de Sévigné vient, au mois de juillet 1689, résider à Auray et visiter les environs; dans ses inimitables lettres, où elle raconte à sa fille et tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle dit, elle ne mentionne pas les alignements de Carnac ou d'Erdeven, alors sans doute bien plus complets qu'ils ne le sont de nos jours. Il faut en conclure que ces monuments frustes et grossiers étaient dédaignés par des générations qui ne savaient ni pénétrer leurs secrets ni comprendre leur importance.

Pendant que les constructeurs des mégalithes s'avançaient lentement vers le Nord et vers l'Ouest de notre continent, d'autres immigrants gagnaient le centre de l'Europe. Eux aussi étaient partis de l'Asie, l'*officina gentium*, la terre où s'élaboraient les peuples destinés à porter si haut la grandeur de l'humanité. La route de ces nouveaux-venus était par l'Asie-Mineure et l'Hellespont, puis, laissant toujours à droite celle suivie par les Celtes, ils gagnaient la Macédoine, la Thrace, la vallée du Danube, la Hongrie et ils arrivaient enfin au pied de la grande chaîne des Alpes.

Le nom, le souvenir de ces vieux Helvètes étaient complètement oubliés. Aucune légende, aucune tradition, ne les rappelaient à leurs descendants, et c'est de nos jours seulement que le hasard a permis de relever leurs traces. Une grande sécheresse, qui se maintint en Suisse durant les années 1853 et 1854, amena une baisse considérable du lac de Zurich, et la découverte de nom-

breux pilotis encore debout au fond du lac attira l'attention des archéologues. Dans l'espace circonscrit par ces pilotis, gisaient pêle-mêle les pierres et les charbons du foyer, des ossements d'animaux, des poteries, des haches de toute forme, des outils de toute espèce, les innombrables objets de la vie de chaque jour. C'était la demeure d'un des vieux habitants du pays, l'asile qu'il était parvenu à créer au milieu des eaux.

Cette découverte excita un intérêt général, qui redoubla quand des découvertes analogues vinrent montrer que la Suisse entière était couverte de ces habitations. On en reconnut vingt sur le lac de Bienne, vingt-quatre sur le lac de Genève, trente-deux sur le lac de Constance, quarante-neuf sur le lac de Neufchâtel, d'autres, mais en plus petit nombre, sur les lacs de Sempach, de Morat, de Moosseedorf, de Pfœffikon.

Le fait de semblables constructions n'a rien qui puisse surprendre. Hérodote [1] rapporte que, grâce aux palafittes [2] érigés au milieu des eaux du lac Præsias, les Paoniens résistèrent victorieusement aux Perses de Mégabyse; Hippocrate [3], que les habitations du Phase au pied du Caucase s'élevaient dans l'eau. Alonso de Ojada, qui en 1499 suivit les côtes nord de l'Amérique du Sud, vit au fond d'un golfe, un village formé de vingt grandes huttes en forme de cloche bâties sur pilotis; il leur donna en souvenir de Venise le nom de Vénézuela [4]. De nos jours, nous trouvons de semblables constructions aux Célèbes, dans la Nouvelle-Guinée, à Mindanao, à l'embouchure de l'Amazone et à celle de l'Orénoque. Le major Burton les rencontre au Dahomey [5]; le capitaine Cameron, au lac Mohyria, au centre de l'Afrique [6], et l'évêque de Labuan nous apprend que les demeures des Dayaks sont bâties au bord des rivières sur des plates-formes élevées.

Les plus anciennes stations connues en Suisse ne s'éloignent guère de la rive du lac; il n'en est pas parmi elles qui soient distantes de plus de quatre-vingt-dix mètres du rivage. Peu à peu l'homme devient plus hardi; il sait construire des barques plus solides, et c'est au milieu des eaux à trois cents mètres de la terre, là où assurément ses pères n'auraient osé s'aventurer, qu'il érige sa demeure. Les pilotis mesurent jusqu'à trente centimètres de

[1] L. V, ch. xvi, trad. Larcher. Paris, Charpentier, 1855, t. I, p. 397.

[2] Du mot italien *palafitti*, pilotis.

[3] *Traité des airs, des lieux et des eaux*, trad. Littré, t. II, p. 61.

[4] Gœring, *Gartenlaube*, 1879, p. 404. — Ernst, *die Goajero* (*Indianer Zeitschrift für Ethn*, 1870, p. 328).

[5] *Mem. Anth. Soc. of London*, t. I, p. 311.

[6] *Across Africa*. 1877, t. II, p. 53.

diamètre. Il est difficile de se figurer la somme de travail qui a été nécessaire pour abattre à l'aide de quelques misérables outils en pierre des arbres de cette dimension, pour les amener au rivage, pour les appointer, pour les enfoncer dans un terrain solide, pour les maintenir enfin à une hauteur uniforme. Le nombre de pilotis nécessaires ajoutait aux difficultés. On a calculé qu'il en était entré quarante mille à Wangen, plus de cent mille à Robenhausen. Sur ces pilotis, on établissait au moyen de poutres horizontales, de perches et de branches entrelacées une plate-forme solide pouvant soutenir des huttes souvent nombreuses.

Ces huttes étaient construites en bois. Sur divers points, on a retiré des eaux de nombreux fragments d'argile calcinée. La demeure du lacustre avait été détruite par le feu, et l'argile, durcie par la flamme, avait résisté à l'action dissolvante de l'eau. Ces fragments, lisses d'un côté, conservaient de l'autre l'empreinte des roseaux qui servaient de revêtement intérieur. Quelques-uns d'entre eux sont si réguliers, que M. Troyon, en se basant sur leur courbure, a pu dire que les cabanes étaient circulaires et pouvaient varier de 3 mètres à 4m,50 de diamètre. La superficie de ces villages était quelquefois importante; celle de la bourgade de Morges ne mesurait pas moins de douze cents pieds de longueur sur cent cinquante de largeur.

A l'âge de bronze, nous voyons des habitations plus grandes, plus solides; elles servaient à loger non seulement les hommes, mais aussi les troupeaux [1]. Aucun vestige, dans ces demeures, ne trahit la domination romaine; on ne se trompe donc pas beaucoup en les datant du huitième peut-être même du dixième siècle avant l'ère chrétienne. Mais que de siècles ont déjà dû s'écouler depuis le moment où de pauvres pêcheurs enfonçaient les premiers pilotis dans les lacs de l'Helvétie!

Les objets retirés des eaux donnent des indications analogues. Les stations les plus anciennes sont caractérisées par des haches, toujours en roche indigène, petites, à peine polies; par une céramique épaisse, grossière, sans ornementation. Plus tard, nous voyons des haches plus grandes, d'un travail remarquable, en jade, en jadéite, en chloromélanite, semblables à celles trouvées sous les dolmens. La poterie est d'une pâte plus fine, mieux pétrie, chargée d'ornements. Jusque-là, les lacustres ignoraient les métaux. Quelques rares lamelles de cuivre sont les premières traces que nous trouvons de leur usage; puis viennent des outils en cuivre; le bronze ne paraît que plus tard, et le fer reste inconnu.

[1] Dr Gross, *les Proto-Helvètes.*

Les haches en pierre sont emmanchées dans des gaînes en bois de cerf; les vases portent des anses. Le mobilier comprend encore des grains de collier, des pendeloques, des boutons, des aiguilles, des pointes de flèche, généralement triangulaires et sans ailerons, en os, des peignes en corne. Les ornements abondent; tout, jusqu'aux dents des petits mammifères, en tenait lieu. A cette époque, les lacustres tissaient déjà des étoffes[1] à la trame encore grossière; ils fabriquaient des filets pour la pêche, qui devait être abondante, à en juger par les nombreux débris de poissons qui ont été recueillis.

Alors que les plus anciens palafittes s'élevaient sur les eaux, les animaux quaternaires avaient disparu depuis longtemps; le renne, l'ovibos, s'étaient retirés vers les régions de l'extrême Nord. A leur place, nous voyons le chien[2], le cochon, la chèvre, le mouton et plusieurs variétés de bœuf[3]. Le cheval se rencontre rarement; cette disparition des chevaux, si nombreux aux premiers âges, est un fait inexpliqué. L'histoire enseigne qu'elle était générale. La Bible, qui donne des détails si complets sur la vie pastorale des Hébreux, parle pour la première fois du cheval après la sortie des Israélites de la terre d'Égypte; dans ce dernier pays, les chevaux ne sont représentés sur aucun monument antérieur à la XVII[e] dynastie, et ce n'est que 1700 ans environ avant notre ère, que l'on voit figurer pour la première fois les chars de guerre[4].

Parmi les animaux, le cerf et le bœuf sont ceux que l'on rencontre le plus fréquemment. Dans les stations les plus anciennes, le cerf domine, dans les plus récentes, celles des lacs de l'Ouest, par exemple, nous voyons surtout le bœuf; les animaux sauvages se font de plus en plus rares; le nombre des animaux domestiques, au contraire, s'accroît. L'homme ne demande plus seulement à la chasse ou à la pêche son alimentation, et la vie pastorale gagne chaque jour en importance. Les animaux domestiques exigeaient une nourriture régulière, surtout durant les mois d'hiver. Leur présence témoigne d'un peuple adonné à la culture de la terre[5]. Les faits ont confirmé ce que l'expérience indique; on a trouvé

[1] Parmi les plantes textiles, les lacustres ne connaissaient qu'une espèce de lin à feuille étroite qui croît spontanément dans le bassin méditerranéen.

[2] Le chien, d'une espèce assez semblable à nos bassets, reste rare. (Cartailhac, *la France préhistorique*, p. 135.)

[3] Les immigrants aryens ou touraniens ont appris aux indigènes la domestication des animaux; mais il est bien certain que ces animaux eux-mêmes vivaient autour de nos troglodytes à l'état sauvage.

[4] S. Reinach, *Musée de Saint-Germain*, p. 70.

[5] « Tous les peuples indo-européens, à l'exception de quelques tribus

dans les différentes stations lacustres le blé, l'orge, le millet, le pois, le pavot, et, parmi les fruits, les noix, les noisettes, les framboises, les cerises, les pommes, les poires. Parfois, les grains étaient rôtis, grossièrement concassés et conservés dans de grands vases en terre cuite. On a même recueilli de véritables pains ronds, cuits sans levain, épais de trois à quatre centimètres. Que de changements depuis les premiers temps où l'Europe a été habitée! Nulle part, on ne peut mieux les suivre que dans les stations lacustres de la Suisse. Le progrès constant est le trait caractéristique de l'homme, celui qui établit la distinction la plus frappante entre lui et tous les autres êtres.

Les sépultures des premiers habitants de l'Helvétie sont assez rares. Il y a quelques années, les ouvriers, en creusant les fondations d'une maison à Auvernier, auprès du lac de Neufchâtel, ont ouvert une tombe formée de larges dalles de granit, posées de champ, recouvertes de dalles semblables et d'une épaisse couche de terre. D'autres découvertes remontant, comme celle d'Auvernier, à la fin de l'époque néolithique, sont venues la confirmer. Ces tombes donnaient des percuteurs en pierre, des coquilles perforées, des morceaux d'ocre jaune ou rouge, des fragments de crâne humain transformés en amulettes [1]. L'incinération ne paraît que plus tard, et nous n'en connaissons qu'un petit nombre d'exemples avant l'invasion romaine.

Ce n'est pas seulement en Suisse que l'on découvre d'anciens palafittes; ils se rencontrent en Autriche, en Hongrie, en Bavière, dans la Carniole, souvent élevés au milieu de marais inaccessibles. Ils marquent les étapes des lacustres dans leur marche vers l'Ouest, les colonies qu'ils essaimaient au cours de leurs longues migrations. On voit aussi de très anciens villages lacustres en Pologne, dans la Marche, en Poméranie [2]. Nous ne savons rien qui permette de les rattacher à ceux de l'Helvétie, et peut-être n'étaient-ils dus qu'à l'instinct naturel de l'homme, cherchant partout une précaire sécurité. Il n'en est pas de même des palafittes de l'Italie et de celles de l'est de la France. Il est bien probable que des colonies helvètes avaient franchi les Alpes et continué sur les lacs de Bourget et de Clairvaux en France, sur

scythes, cantonnées au Nord-Est et arrivées les dernières, étaient agriculteurs » (D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, p. 44.)

[1] Keller, *Pfahlbauten*. Zurich, 1876. — Desor, *les Sépultures du lac de Neufchâtel*. — Gorsse, *Palæoethnologie suisse*.

[2] Virchow, *Congrès des anthropologistes allemands*, Constance, 1877. — Köhn et Mehlis, *Materialen zur Vorgeschichte des Menschen im œstlichen Europa*. Iéna, 1879.

les lacs Majeur, de Varèse, de Garde, de Peschiera, en Italie, les constructions de leur pays d'origine. Ces peuples restaient si fidèles aux coutumes de leurs ancêtres, que là, où les grandes nappes d'eau leur faisaient défaut, ils creusaient, comme à Castione dans le Parmesan, des bassins artificiels et ils les entouraient de murs et de fossés pour mieux assurer leur défense [1]. Les palafittes de l'Italie sont certainement postérieurs à ceux de la Suisse; ils datent des premiers temps du bronze, celui de Varano, et encore le fait est-il douteux, est le seul que l'on puisse faire remonter à l'époque néolithique. La plupart des objets recueillis proviennent d'une population qui ne connaissait pas encore l'usage du fer et qui n'employait le bronze qu'à l'état de pièces grossièrement fondues, qu'elle ne savait ni souder ni réduire par le martelage. Les cabanes, comme celles des Helvètes, devaient être en bois, couvertes en roseaux ou en paille; on ne trouve dans les terremares, c'est le nom qui leur a été donné, aucune trace de constructions soit en briques, soit en pierres [2].

A quelle race se rattachent les lacustres? C'est l'éternelle et insoluble question qu'il faut toujours poser, et la difficulté est d'autant plus grande que l'on ne peut dire si les diverses migrations, qui se renouvelaient sans cesse, comprenaient des peuples entiers, des tribus ou seulement quelques familles isolées. A première vue, on ne peut établir aucun lien, aucune relation entre eux et les constructeurs de mégalithes. Ceux-ci érigeaient des monuments en pierre brute en l'honneur de leurs dieux ou de leurs ancêtres; les lacustres, n'ayant souci que des dangers qu'ils couraient et auxquels ils ne devaient pas échapper, ne pensaient qu'à protéger leurs demeures. Cependant, en y regardant de plus près, on est frappé de certaines ressemblances. Les dolméniques et les lacustres paraissent en Europe vers la fin de l'âge de pierre; ils ont atteint un niveau à peu près semblable; ils savent domestiquer les mêmes animaux, utiliser peu à peu les mêmes métaux. Les uns et les autres possèdent ces haches en jadéite ou en chloromélanite dont les gisements connus n'existent qu'en Asie. Cette civilisation identique ne semble-t-elle pas indiquer une origine

[1] Conestabile, *les Anciennes immigrations en Italie*. Congrès de Bologne, 1871. — Strobel et Pigorini, *Terramara nell'Emilia*. — Helbig, *Beitræge zur Altitalischen Kultur und Kund Geschichte*. — Castelfranco, *Atti della Soc. Italiana delle Scienzi naturali*, t. XXI et *Rev. d'anth.*, 1889.

[2] Les lacustres italiens possédaient le bœuf, la chèvre et le mouton; on a également retrouvé des os de cerf, de chevreuil et de sanglier. Les chevaux paraissent avoir été moins rares qu'en Suisse; on a reconnu parmi eux deux variétés différentes; on a aussi reconnu deux variétés de chiens.

commune? Et les différences que nous constatons ne tiennent-elles pas en grande partie aux lacunes dans nos connaissances et dans les découvertes qui se rattachent aux races préhistoriques? Telle est ma conviction, et je n'hésite pas à rattacher les lacustres aux races asiatiques, à la grande famille aryaque et probablement à la branche pélasgique de cette famille [1].

Chez les lacustres comme chez les Celtes, les métaux ont peu à peu remplacé la pierre. Quelques lamelles, quelques haches en cuivre grossièrement fondues, se voient tout d'abord; le bronze [2] apparaît à son tour, le fer dont la réduction offrait des difficultés autrement considérables est employé le dernier. Cette introduction des métaux est-elle due à des immigrants apportant avec eux des connaissances nouvelles, des arts nouveaux. Je ne le pense pas. Les métaux ont pénétré successivement chez les diverses races qui peuplaient l'Europe, non par de grands courants, mais si je puis me servir de ce mot, par une infiltration lente. De tout temps, les tribus errantes dans les vastes déserts qui couvraient notre continent ont eu des rapports entre elles, des relations d'échange attestées par les nombreux objets de provenance diverse que les fouilles mettent au jour. C'est ainsi que l'usage des métaux s'est répandu en Europe. Le bronze a pu être apporté par ces fondeurs nomades mentionnés à chaque page de l'histoire, qui parcouraient les différents pays avec leur secret traditionnel [3]; le fer par les Chalybes dont tout affirme le rôle important dans l'histoire de la métallurgie [4].

Notre génération a vu les premiers essais des voies ferrées, essais tout d'abord timides et incertains, puis leurs progrès de jour

[1] M. d'Arbois de Jubainville (*l. c.*, p. 74 et suiv.) dit les Pélasges venus de l'Asie-Mineure, ce qui ne contredit pas notre théorie; mais il ajoute plus loin qu'ils sont étrangers à la race indo-européenne. Ce seraient même des peuples d'origine aryaque qui leur auraient appris à cultiver la terre.

[2] Selon les savants anglais les plus compétents, les Phéniciens exportaient l'étain de la Grande-Bretagne dès le quinzième siècle avant notre ère. Avant ce temps, le bronze était connu des Égyptiens. Un âge de cuivre l'avait précédé, et le sceptre de Pepi Ier, de la VIe dynastie, dont on a récemment analysé une parcelle, était en cuivre pur. Pour tout ce qui concerne l'introduction du bronze en Europe, que nous ne pouvons traiter ici, il faut consulter les magnifiques travaux de M. Chantre.

[3] Qui ne connaît les Sigynnes, les Tsingaris, les Gitanos, les Bohémiens, les Tziganes, les Gypsies. Sous ces divers noms, nous voyons une même race, qu'aucun lien ne rattache aux diverses races qui ont peuplé l'Europe.

[4] M. d'Arbois de Jubainville (*l. c.*, p. 246) rappelle qu'Eschyle, dans les *Sept devant Thèbes* et dans *Prométhée enchaîné*, donne au fer le nom de *Chalybe*, et Euripide dit que le fer est de l'acier dompté par les Chalybes.

en jour plus rapides, le triomphe enfin du progrès qu'elles apportaient, de la société nouvelle qu'elles créaient. Il est téméraire sans doute de comparer les merveilles de notre industrie aux premiers essais de nos pauvres ancêtres. Mais une seule chose n'a jamais varié dans le cours des siècles et ne variera probablement jamais, tant que l'homme vivra sur la terre; c'est son génie créateur d'où découle sa remarquable facilité d'assimilation; il se trouve chez nos devanciers, si haut que nous remontions; il se trouvera chez ceux qui nous remplaceront. Les troglodytes, si grossiers qu'ils pussent être, avaient rapidement compris les avantages des métaux, et l'emploi de ces métaux se répandit de tribu en tribu, de peuplade en peuplade, plus rapidement qu'on ne pouvait le supposer.

Je n'ai pas cherché à m'appuyer sur les caractères des ossements humains qui ont été recueillis. Je l'ai dit et je ne puis que le répéter ici, les crânes et les ossements trouvés dans la même sépulture, qui paraissent remonter à la même époque, présentent presque toujours des caractères absolument différents qui attestent le mélange des races dès la plus haute antiquité. Ils ne peuvent donc dans leur diversité servir à aucune conclusion vraiment scientifique [1].

III

Dans le cours de cette étude, nous avons mentionné à plusieurs reprises les Aryas; le moment est venu de dire ce qu'était cette race qui a joué un si grand rôle dans le peuplement de l'Europe et dans l'histoire de la civilisation primitive.

Des siècles, dont il est difficile de dire le nombre, se sont écoulés depuis les temps où nos ancêtres étaient réunis en Asie. Ces peuples pasteurs divisés en tribus portant toutes le nom d'Aryas [2], parlant le même langage, ayant des liens communs, occupaient une région assez étendue, nécessaire à leurs troupeaux, qui formaient leur principale richesse [3]. Dès que nous saisissons leurs premières

[1] « Dolichocéphales et brachycéphales variés, types métissés se présentent pêle-mêle sur une foule de points. Aucune catégorie de monuments ne possède une race spéciale. » (Cartailhac, *France préhistorique*, p. 331.)

[2] La dénomination ethnique *Arya* signifie *noble*. (O. Beauregard, *Bul. soc. anth.*, 20 novembre 1884.) — D'autres linguistes la traduisent par *excellent*; M. d'Arbois de Jubainville par *fidèle, dévoué*; ce qui est certain, c'est qu'elle répond à une idée de prééminence.

[3] P. Van den Gheyn, *le Berceau des Aryas. — Nouvelles recherches sur le berceau des Aryas. — Origine ethnique des peuples européens. — Migrations des Aryas.* — J'ai fait de fréquents emprunts à ces très remarquables travaux. Le nombre de ceux qui ont traité les questions qui concernent les Aryas

traces, nous les voyons se séparer en deux grandes branches; les uns se dirigent vers l'Inde, traversent l'Himalaya et pénètrent jusqu'au Pundjab; les autres arrivent en Perse, en Asie-Mineure et de là ils gagnent l'Europe par les voies diverses qui leur étaient ouvertes [1].

Ce sont les recherches linguistiques, les procédés d'analyse empruntés aux sciences exactes qui ont permis de retrouver l'origine de ces peuples, de les suivre dans leurs migrations, de connaître leur vie et leurs progrès. La philologie a constaté entre les langues indo-européennes une parenté que l'on ne peut méconnaître. C'est de la langue aryaque que sont sortis comme d'une souche féconde le sanscrit, le zend, le grec, le latin, le teutonique, le lithuanien, le slavon, et Adolphe Pictet [2] a pu dire avec raison que les mots qui se trouvent à la fois dans le sanscrit, langue sacrée de l'Inde, dans le zend antique idiome de la Perse et dans les langues de l'Europe, sans avoir sensiblement changé de forme ou de signification, indiquent l'état social des Aryas avant qu'ils eussent quitté leur patrie primitive pour se diriger vers les diverses régions où ils allaient s'établir.

Cette patrie primitive fut probablement l'Asie. On a longuement discuté, et on discutera sans doute longtemps encore, sur le point précis où il convient de la placer. Les uns, avec Anquetil-Duperron, parlent de la Géorgie; de l'Arménie, avec Rhode; de la Sibérie, avec Piétrement, ou bien encore de la Boukharie et des vastes steppes du Turkestan. Les autres tiennent pour le plateau du Pamir ou pour la Bactriane. Ce sont ces dernières régions qui paraissent offrir le plus de probabilités, nous allons résumer brièvement les raisons alléguées en leur faveur.

Le Pamir, le *toit du monde*, tel est le nom qui lui est donné par les indigènes, a pour lui d'illustres savants : Alexandre de Hum-

est trop considérable pour que je puisse même citer leurs noms. Je mentionnerai seulement une excellente étude de mon collègue à la société d'anthropologie, M. Piétrement : *les Aryas et leur première patrie*, insérée dans *la Revue de linguistique et de philologie comparées*. Avril 1879.

[1] « Les steppes du Turkestan, occupés déjà peut-être par les Touraniens, marquèrent entre les deux peuples nouveaux une ligne de démarcation. L'un des deux peuples habita les pentes de l'Oural; nous lui donnerons désormais le nom d'Européens : il allait commencer la conquête de l'Europe. L'autre eut pour première demeure les pentes septentrionales de l'Hindu-Kush; puis, sans cesser d'occuper son primitif berceau, il descendit au midi de l'Hindu-Kush, aux environs de Caboul, et s'étendit sur la même latitude jusqu'aux côtes méridionales de la mer Caspienne. » (D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, p. 214.)

[2] *Les Aryas primitifs ou les origines indo-européennes.*

boldt, Burnouf, Lassen, Obry, Wilson, plus récemment Lenormant et Renan. Un des hommes qui honorent le plus la science française, M. de Quatrefages, montre les trois types fondamentaux de l'humanité groupés autour de ce massif montueux de l'Asie centrale et les formes fondamentales du langage retrouvées dans ces mêmes contrées. Voici enfin comment s'exprime un indianiste éminent, M. Monier Williams [1] : « La patrie des Irano-Aryens se trouvait dans une des régions de l'Asie centrale probablement sur les hautes plaines situées au nord de l'Hindou-Kousch que l'on désigne sous le nom de Plateau de Pamir. Cette contrée fut la demeure primitive de toutes les races aryaques de l'Asie et de l'Europe. » Ajoutons qu'on y trouve encore aujourd'hui une tribu qui porte le nom d'*Arini* [2]. Sa langue est, pour une large part, celle des Aryas [3], et M. de Ujfalvy, un des plus récents voyageurs qui ont parcouru cette partie de l'Asie, a constaté chez ces peuplades pastorales des caractères anthropologiques et des usages religieux ou sociaux qui permettent de les classer dans la grande famille aryaque. Les traditions enfin des premiers peuples de l'Inde et de l'Eran attestent le rôle attribué au Pamir dans les mythes orientaux [4].

Sans doute, ce sont là des autorités imposantes; mais comment supposer qu'une race nombreuse se soit développée avec une vigueur inconnue de nos jours, dans une des contrées les plus froides du globe, dans une contrée que la neige recouvre pendant six mois de l'année et qui n'offre sur toute sa surface que le spectacle de la désolation et de la mort. Le récit de tous les voyageurs qui ont abordé le Pamir est unanime à cet égard. Marco Polo, un des plus anciens parmi eux, dit que tout pâturage fait défaut; les bestiaux y sont absents, les arbres n'y peuvent pousser. Le pèlerin bouddhiste Hiouen-Thsang, qui le parcourut au troisième siècle de notre ère, avait déjà signalé son aspect morne et

[1] *The Religion of Zoroaster* (*Nineteenth Century*, janvier 1881).

[2] Ces Arini seraient-ils les mêmes que les O-li-ni dont parle le pèlerin bouddhiste Hiouen-Thsang? Selon les règles établies par Max Müller, l'*a* sanscrit devient *o* dans la transcription chinoise, et la liquide *r* se change en *l*. (*Chinesizche Ubersetzungen von Sanskrit Texten*, cité par Van den Gheyn, *le Berceau des Aryas*, p. 38.)

[3] Cette langue ne dérive pas du sanscrit et est certainement plus ancienne. (*Indo-European Correspondence of Calcutta.*)

[4] Rien cependant, dans ces mythes, n'oblige à faire du Pamir le séjour primitif des peuples. M. J. Muir, dans le vaste champ des littératures védique et brahmanique, n'a pu trouver que cinq passages relatifs à la première patrie des Aryas de l'Inde et encore, pour les accepter, faut-il beaucoup de bonne volonté. (*Original Sanskrit Texts on the Origin and History of the People of India.*)

triste : « Tout ce pays, raconte-t-il n'offre qu'une affreuse solitude, où l'on ne trouve nul vestige humain. » On n'y voit que des plantes maigres et rares et les grains n'y mûrissent pas[1]. Les pandits au service du gouvernement indien confirment ces assertions. L'un deux, Abdul-Medjid, mit quatorze jours à franchir le Pamir; ses marches furent des plus pénibles, les pâturages, l'eau potable même manquaient le plus souvent. Un autre pandit, attaché à la mission de sir Douglas Forsyth, dit à son tour : « On n'y voit aucun arbrisseau, très peu d'herbe, excepté dans la saison d'été et très peu d'oiseaux. » Le combustible est tellement rare que le major Biddulph dut transporter avec lui le bois de chauffage qui lui était nécessaire. Le nom même de Pamir rappelle, chez les indigènes, l'idée de froid, et pour compléter ce sombre tableau, la raréfaction de l'air est telle que souvent la respiration devient difficile pour les hommes et pour les animaux, et les quelques Kirghis qui l'habitent sont forcés de descendre dans les vallées durant les longs mois de l'hiver. Assurément, répétons-le, ce n'est pas dans un semblable milieu qu'une grande race humaine a pu se former, se multiplier et parvenir à une civilisation relativement avancée.

M. d'Arbois de Jubainville[2] se rapproche de la thèse de Rhode : « Le plus ancien établissement de la race indo-européenne, dit-il, paraît avoir été au nord de la Perse et de l'Afghanistan moderne dans le bassin du Iaxarte et de l'Oxus. Pictet indiquait déjà une solution à peu près semblable en donnant la Bactriane comme la patrie originaire des Aryas et le P. Van den Gheyn l'élargit et la complète en disant que les Aryas devaient occuper une zone assez étendue dont la Bactriane était le centre[3].

Cette région satisfait mieux que toute autre à ce que l'on est convenu d'appeler la *paléontologie linguistique*, aux conditions orographiques, hydrographiques et anthropologiques qu'elle nous fait connaître. Il y a là un pays froid, de la glace et de la neige. L'hiver est long, l'été court, sans que le climat puisse cependant se comparer au climat exceptionnel du Pamir. Les plantes alimen-

[1] Son ouvrage, intitulé : *Si-ru-ki, Description des pays de l'Occident,* a été publié en 1838. Il avait été révélé au monde savant par Abel Rémusat et Klaproth.

[2] *L. c.*, p. 201.

[3] Dans le *Journal des savants,* de janvier 1878, M. Barthélémy Saint-Hilaire a clairement déterminé la position du pays. La Bactriane des anciens correspond en partie au royaume afghan de Caboul, c'est-à-dire à cette partie de l'Iran qui est au nord-est de la Perse et qui confine au plateau de Pamir, le Paropamise des géographes grecs, et au fleuve Amou-Daria, l'Oxus des anciens.

taires, sans ancêtres connus en Europe, les métaux que l'on y trouve, sont bien ceux indiqués par le vocabulaire aryaque. On y voit le pin, le hêtre, le chêne, le bouleau, le tilleul et l'if qui indiquent une température moyenne. Les grands fauves n'y vivent pas et plusieurs de nos animaux domestiques y errent aujourd'hui encore à l'état sauvage. La conclusion du P. Van den Gheyn paraît donc la mieux justifiée parmi toutes celles mises en avant. Il l'accompagne de cette réserve importante qu'aucun document, aucune histoire, aucune tradition, ne nous restent des temps qui ont précédé les migrations des Aryas, que toute conviction absolue est donc impossible. C'est là une réserve que ne devraient jamais perdre de vue ceux qui s'occupent des temps préhistoriques.

Ce n'est pas seulement le lieu d'origine des Aryas que la recherche des mots[1] qui paraissent remonter à l'époque primitive a permis de reconstituer; nous y trouvons aussi des données précieuses sur leur état social, sur le degré de culture auquel ils étaient arrivés avant leur séparation. En s'appuyant sur ces données, M. d'Arbois de Jubainville[2] nous montre une civilisation qui surprend et qui justifie presque l'enthousiasme de Pictet. La famille était fondée sur le devoir et sur le respect presque exagéré du chef. La puissance paternelle en était la base essentielle, et cette puissance, la femme unie à son mari par un mariage[3] régulier, la partageait avec le père. La propriété existait; la répression des crimes qui y portaient atteinte, la réparation due à la famille de la victime, en étaient la sanction. Les Aryas savaient utiliser leurs animaux domestiques et fabriquer des chars avec des roues auxquels on attelait des chevaux, peut-être même des bœufs. L'équitation était encore un art inconnu. Remarquons qu'il en fut longtemps ainsi, que les héros d'Homère combattaient à pied ou sur des chars, et qu'aucun d'eux ne montait à cheval. Outre le bœuf et le cheval, les Aryas possédaient le mouton, la chèvre et le chien[4] et, parmi les oiseaux, l'oie et peut-être le canard. La

[1] Le nombre de ces mots est nécessairement limité; on sait avec quelle rapidité les mots se transforment sous l'empire de circonstances nouvelles ou de milieux nouveaux. Wharton, par l'analyse du lexique grec, a reconnu que, sur 2740 mots qui peuvent appartenir à l'idiome primitif, 1500 seulement se rattachent à la langue indo-européenne. Les autres pourraient être d'origine sémitique.

[2] *L. c.*, p. 201 et suiv. — Voy. aussi Pictet, *l. c.*

[3] Pictet croit que la monogamie existait chez les Aryas. (*L. c.*, t. II, p. 331, 397

[4] Le nom du chien, dans les langues aryaques, peut se traduire par : *le fort*, *l'utile*.

viande, le lait et le miel étaient leurs principaux aliments; ils faisaient cuire la viande et ne se contentaient pas de la dévorer crue, comme tant de sauvages le font encore de nos jours. Ils cultivaient la terre, mais l'agriculture était à l'état rudimentaire; car les termes qui s'y rapportent sont peu nombreux, et c'est la branche européenne de la grande famille qui était surtout destinée à la développer. Ils écrasaient, au moyen de pilons, certains fruits durs, des grains de blé peut-être, et, comme nous l'avons déjà vu chez d'autres populations primitives, avec la farine qu'ils en tiraient, ils faisaient une espèce de galette ou de pain qui complétait leur nourriture. Ils avaient appris à filer et à tisser la laine de leurs troupeaux, le chanvre [1] qui croissait spontanément autour d'eux, et à en faire des vêtements [2]. Avec une civilisation déjà aussi avancée, il est presque inutile d'ajouter qu'au moment de la séparation définitive, les Aryas n'étaient plus des nomades errants à la recherche des meilleurs pâturages, si même ils l'avaient jamais été. Ils construisaient des maisons, probablement en bois [3]. Ces maisons, groupées autour d'un centre commun, formaient des villages, peut-être des villes; souvent ces villes étaient fortifiées, et ces hommes courageux et énergiques entre tous, savaient les défendre avec vigueur. Leurs armes étaient l'épée, la hache, les flèches et l'arc, qu'ils tendaient au moyen de nerfs d'animaux. Les nombreux termes révélés par le lexique aryaque permettent de croire qu'ils savaient construire des barques et les diriger avec des rames. C'était là un art déjà ancien, et il est probable que nos troglodytes le connaissaient dès les temps les plus reculés.

Les tribus aryaques, nous apprend Max Müller [4], possédaient

[1] M. de Candolle nous apprend que le chanvre (*cannabis sativa*) croissait au sud de la mer Caspienne, dans les steppes des Kirghis et sur les rives du lac Baïkal. Les anciens termes, sous lesquels il est désigné, viennent, faut-il ajouter, du grec.

[2] La trame était grossière; il résulte des différents termes qui expriment le tissage dans les langues aryaques, que, primitivement, cette industrie différait peu de celle du cordier. Le fuseau remonte à la plus haute antiquité. On le trouve dans les palafittes suisses, même dans ceux qui datent de l'âge de pierre, dans les terramares de la vallée du Pô, au milieu des ruines d'Hissarlik. (Schrader, *Linguistich-historische Forschungen zur Handelsgeschichte und Warenkunde*. Iéna, 1886.)

[3] *Maison* se nomme en sanscrit *damá-s*, en grec δόμο-ς, en latin *domu-s*, en slave *domu*. Il est impossible de reproduire ici les curieuses recherches sur lesquelles s'appuient les faits que nous résumons; nous ne pouvons que renvoyer au savant livre de M. d'Arbois de Jubainville et aux sources qu'il indique avec son exactitude habituelle.

[4] *Nouvelles leçons sur la science du langage*, trad. franç. Paris, 1867, t. I, p. 297.

l'or, l'argent et le cuivre, à l'état plus ou moins pur. Le fait a été et est encore vivement contesté, mais les preuves données par le savant professeur sont certainement sérieuses. Le nom de l'or est le même en sanscrit, en grec et dans les langues teutoniques ou slaves; celui de l'argent dans le sanscrit, dans le grec et dans leurs dérivés; celui du cuivre se retrouve en sanscrit, en latin et en allemand. Le fer, au contraire, porte un nom différent chez les principaux représentants de la grande famille aryaque; il est raisonnable d'en conclure que ce métal, le plus utile de tous, n'a été employé que postérieurement à la dispersion des Aryas et à la formation des rameaux distincts sortis du tronc commun.

S'il est certain que les Aryas utilisaient le cuivre, il paraît probable, comme le dit M. d'Arbois de Jubainville, qu'ils connaissaient aussi le bronze[1] et que c'est chez eux que l'alliage du cuivre et de l'étain prit naissance. Le savant membre de l'Institut nous apprend aussi qu'ils ne possédaient aucun terme spécial s'appliquant à la fabrication d'armes ou d'outils en pierre. Devons-nous en conclure que la pierre si longtemps l'unique arme, l'unique outil du troglodyte, était délaissée et que le métal était déjà d'un usage général?

Pour terminer enfin ce qui touche à la vie matérielle des Aryas, nous dirons qu'ils avaient un système de numération décimale qui allait jusqu'aux centaines et que l'année était partagée en trois saisons, le printemps, l'été, l'hiver et en mois dont la durée devait être égale à la révolution lunaire, car le même mot sert à indiquer le mois et la lune.

M. Pictet pense que, si la religion des Aryas, arrivée à sa dernière évolution, s'était transformée en un polythéisme poétique, en un culte de la nature divinisée, au début elle avait un caractère plus élevé, et il croit trouver dans le nom donné à la divinité l'indice d'un certain monothéisme peu rigoureux peut-être, mais pourtant réel. Telle est aussi l'opinion de Max Müller[2]. Selon lui, avant leur dispersion, nos ancêtres invoquaient un dieu suprême dont le nom, comme celui de Jéhovah, était au-dessus de tous les autres et auquel, dans les prières qu'ils lui adressaient, ils ajoutaient le nom de père[3]; au-dessous de ce dieu suprême, ils plaçaient des

[1] Le sanscrit, le zend, le latin, le gothique et le celtique possèdent des mots d'origine commune pour désigner le bronze.

[2] L'éminent professeur d'Oxford montre le même enthousiasme que Pictet. « They nod recognized, dit-il, the bonds of blood and sanctionned the bonds of mariage. They invoked the Giver of light and life by the same name that you may yet hear in the temples of Benarès, in the basilicas of Rome and in our own churches and cathedrals. » (Voy. aussi de lui *Biographies of words and the Home of the Aryans.*)

[3] *Dyâus pitar,* en grec Ζεῦ πάτερ, en latin *Juppiter.*

dieux inférieurs et des esprits bons ou mauvais qui exerçaient une certaine action sur les hommes. Ils croyaient enfin à l'immortalité de l'âme, ce grand et fécond principe si affaibli chez les Grecs et les Romains de l'époque classique [1].

Pour d'autres, au contraire, le panthéisme paraît avoir été la seule forme religieuse des Aryas [2]. La comparaison des divinités védiques avec celles des autres peuples aryaques le prouve, à leurs yeux, jusqu'à la dernière évidence. Certains rites sacrés, l'autel, le feu, l'invocation, existaient bien chez les Aryas avant leur séparation; mais rien dans ces rites, rien dans les faits historiques connus, rien de ce que nous savons de la mythologie des peuples issus d'eux, ne permet de croire qu'ils fussent arrivés à cette haute conception d'un Dieu unique et créateur.

En présence de semblables divergences, la conclusion est difficile. Nous sommes toujours en présence de cet inconnu immense que la science s'efforce en vain de pénétrer. Tout ce que nous savons avec quelque certitude, c'est que le monothéisme et le dogme de la création sont d'origine sémitique; c'est par les Sémites qu'ils se sont maintenus; c'est par le christianisme qu'ils se sont répandus sur l'univers comme une source de lumière et de vie.

Ce n'est pas là l'unique difficulté; les hésitations se pressent dans notre esprit. Ce qui paraissait présenter le plus grand degré de probabilité n'est plus généralement admis, et au premier moment d'enthousiasme qu'avait excité la découverte de la parenté des langues indo-européennes, ont succédé de nombreuses objections. Pour M. Schrader [3], par exemple, les ressemblances qui ont servi de fondemeut aux théories de Pictet sont le plus souvent dues au hasard. Il y a impossibilité d'établir un ordre d'affinité entre les divers idiomes aryaques, une chronologie dans l'emploi des termes, une relation avec le type primitif et la signification originelle [4]. Nous n'y contredisons pas. Mais de ce que nos études sont forcément incomplètes, doit-on conclure qu'elles sont sans fondement? De ce que quelques points restent obscurs, peut-on affirmer que rien n'est prouvé?

D'autres objections paraissent plus sérieuses. Les fouilles des

[1] D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, p. 280.

[2] M. A. Réville, par exemple, croit que le mot *Deva*, le plus ancien nom de Dieu dans les langues aryaques, n'était qu'un phénomène naturel personnifié.

[3] *Sprachvergleichung und Urgeschichte*. Iéna, 1883.

[4] On donne de nombreux exemples; en voici un : *Bogu*, un des noms de la divinité chez les Slaves, se retrouve dans l'éranien *bagha* et dans le sanscrit *bhága*. Il est étranger au grec, au latin et à leurs dérivés.

plus anciens dolmens, celles des plus anciennes stations lacustres, n'ont donné aucun objet en métal; il faut en conclure que les constructeurs de ces dolmens, les habitants de ces stations ignoraient la métallurgie, et cependant les Aryas, venons-nous de dire, connaissaient les métaux, quelques-uns d'entre eux tout au moins. Il faut donc admettre ou que l'usage des métaux s'est lentement et graduellement développé chez eux et que les premiers Celtes et les premiers Pélasges, si tant est que nous puissions leur donner ces noms, s'étaient éloignés de la patrie aryaque avant que cet usage fût général ou, ce qui me paraît impossible, que ces premiers immigrants n'appartenaient pas aux grandes races asiatiques dont la parenté, l'affinité sont hors de doute.

L'anthropologie intervient à son tour avec des données complètement contradictoires. Dès le début des immigrations aryaques, nous voyons deux races absolument différentes. Les représentants de l'une sont dolichocéphales, grands, blonds, aux yeux bleus, à la carnation blanche; ceux de l'autre sont petits, brachycéphales, aux yeux bruns, à la peau brune. Les anthropologistes regardent en général ces derniers comme les vrais Aryas; mais M. de Quatrefages, avec la grande autorité qui lui appartient, nous dit que le type dolichocéphale blond constitue le véritable type aryaque, tandis que le Dr Topinard place le berceau des races blondes antérieurement à la venue des Aryas, dans l'Europe centrale. Je serais pour ma part assez disposé à me rallier à cette dernière opinion qui aurait l'avantage de justifier la théorie nouvelle des Aryas européens, si les voyageurs ne signalaient pas des blonds aux yeux bleus mêlés aux bruns du Turkestan et de l'Afghanistan; ils les ont rencontrés notamment chez les Galtchas et les Tadjiks que l'on regarde comme les descendants des anciens Aryas demeurés dans leur patrie primitive [1]. Dans la confusion où nous sommes, il n'est guère possible de préconiser, à l'exclusion des autres, un type déterminé comme caractéristique de la race primitive [2]. On peut bien affirmer qu'à une époque reculée, les Aryas ont formé un groupe vivant dans les mêmes conditions climatériques, jouissant

[1] *Bul. soc. anth.*, 1879, p. 185; 1884, p. 243. — Hector était brun, Pâris blond. L'un et l'autre cependant étaient issus du même père et de la même mère. Homère nous montre encore des hommes à cheveux noirs et des hommes à cheveux blonds, aussi bien parmi les Grecs qui assiégeaient Troie que parmi les Asiatiques qui défendaient la ville. (Piétrement, *Bul. soc. anth.*, 1879, p. 193.

[2] Virchow s'écriait avec raison : « Qui donc peut fournir la preuve que tous les Aryas étaient dolichocéphales, que tous étaient blonds, aux yeux bleus, à la carnation blanche? » (*Die Urbevœlkerung Europa's*, p. 33.

d'une même civilisation rudimentaire; mais de quel droit ajouter que tous présentaient des caractères physiologiques identiques [1]?

Jusqu'à ces dernières années, l'origine asiatique des Aryas n'était pas sérieusement contestée. Il n'en est plus de même aujourd'hui, c'est en Europe, nous dit-on, qu'il faut placer leur patrie primitive; c'est d'Europe qu'ils sont partis pour coloniser l'Asie. Après les travaux d'Omalius-d'Halloy [2], de Benfey [3], de Schrader [4], de Poesche [5], de Tomaschek [6], de Penka [7], de Rendal [8] auxquels de nombreux savants et notamment le révérend professeur Sayce [9] ont dans ces derniers temps donné une éclatante adhésion, il n'est pas permis de passer sous silence cette nouvelle théorie, moins paradoxale à coup sûr que celle qui consiste à faire venir de l'Amérique les grands civilisateurs de notre continent. Sans doute, ses défenseurs ne sont guère d'accord sur le point précis de l'Europe où il faut placer le berceau des Aryas. Les uns veulent le voir au nord de la mer Noire, dans la région qui s'étend de l'embouchure du Danube à la mer Caspienne; d'autres parlent des sources du Dnieper, de la Scandinavie, de la Finlande; ou bien encore éblouis de la grandeur nouvelle de l'Allemagne, ils prétendent faire naître les Aryas dans les régions centrales de la Germanie. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de ces discussions qui nous entraîneraient trop loin et nous nous contenterons de traiter la nouvelle hypothèse d'une manière générale [10].

Il est une remarque de M. d'Arbois de Jubainville qui résume assez bien la question [11]. « On a supposé récemment, dit-il, que

[1] S. Reinach, *Revue critique*, 20 juin 1887.

[2] *Bul. soc. anth.*, 1864, p. 187.

[3] *Vorwort zu dem Wœrterbuch der indo-germanischen Grundsprachen von Fick.*

[4] *Sprachvergleichung und Urgeschichte.* Iéna, 1883.

[5] *Die Arier, ein Beitrag zur historischen Anthropologie*, 1878.

[6] *Aussland*, 3 septembre 1883. — *Congrès des orientalistes.* Leyde, 1883.

[7] *Origines ariacæ*, Wien u. Teschen, 1883. — *Die Herkunft der Arier*, Wien 1887.

[8] *The cradle of the Aryans.* London 1889.

[9] M. Sayce, président de la section d'anthropologie à la session de l'Association britannique, tenue en 1887, disait : « Différentes lignes de recherches ont convergé au même résultat et désigné le nord-est de l'Europe comme le point d'expansion des langues indo-européennes, tandis que les preuves invoquées en faveur de leur origine asiatique ont été complètement rejetées. » (Voy. aussi Horatio Hale, *The Aryans in science and in History*.)

[10] Nous renvoyons nos lecteurs, désireux d'approfondir la question, à un savant travail du P. Van den Gheyn, *l'Origine européenne des Aryas*, présenté au Congrès catholique tenu à Paris en 1888.

[11] *L. c.*, p. 201.

l'Europe pourrait avoir été le berceau de la race indo-européenne, mais la supériorité qui caractérisa la civilisation indo-européenne dès son apparition dans l'histoire et qui assura sa domination sur les autres civilisations d'Europe ne s'explique pas sans un contact préalable avec ces empires de la haute Asie qui ont été si grands par les arts de la paix et de la guerre. » Comment supposer en effet, dirai-je à mon tour, qu'il y a cinq ou six mille ans, plus peut-être, alors que nos troglodytes étaient plongés dans une complète barbarie, leurs hordes aient pu importer en Asie des arts, des connaissances, une civilisation qu'ils ne possédaient pas eux-mêmes. L'existence du sanscrit remonte au moins à deux mille ans avant notre ère; peut-on supposer que le peuple qui dès cette époque parlait sur les bords de l'Indus une langue aryaque l'ait importée de la Scandinavie, de la Finlande ou même de l'Allemagne?

Que nous fait après cela un des arguments favoris de la nouvelle école que les langues de l'Europe, le lithuanien et le celtique, par exemple, sont plus rapprochés de l'idiome primitif des indo-européens, que le sanscrit; d'où sort la conclusion naturelle que les peuples qui les parlent se sont détachés les derniers du tronc commun. En admettant que le fait soit vrai, ce qui est fort douteux, le P. Van den Gheyn[1] y répond excellemment. Certaines formes archaïques de l'idiome anglais, dit-il, paraissent mieux conservées en Irlande et dans l'Amérique du Nord que dans la Grande-Bretagne, mieux même que dans leur première patrie la Germanie. Sur de tels fondements, le philologue placera-t-il aux Etats-Unis le berceau de la langue anglaise? C'est là cependant ce que certains savants nous demandent pour la langue aryaque.

On représente la patrie des Aryas comme un pays froid à raison du grand nombre de mots dans les idiomes en dérivant qui expriment l'hiver, le froid ou la glace; on s'étonne de l'absence de mots désignant les grands fauves et au contraire d'y voir représentés le pin et le bouleau. Mais je l'ai déjà dit, certaines vallées asiatiques visitées par M. de Ujfalvy, celles de la Bactriane notamment, s'accordent parfaitement avec ces données linguistiques. C'est là une réponse péremptoire; mais est-elle bien nécessaire? Il ne faut pas oublier les milliers d'années qui nous séparent des migrations aryaques, les différences physiques, sociales, climatériques et géographiques qui différentiaient les régions où ils pénétraient de celles où ils avaient vécu jusqu'alors. Ces différences devaient naturellement amener les hommes à créer des mots nouveaux

[1] *Congrès scient. cath.*, t. II, p. 726.

répondant à des besoins nouveaux, à des habitudes nouvelles et à abandonner peu à peu ceux qui leur étaient désormais inutiles. C'est là l'histoire de la formation de toutes les langues, de tous les idiomes, dont nous pouvons suivre la trace, et s'il est un sujet d'étonnement, ce n'est pas assurément l'absence de tel ou tel mot qui doit le causer, mais bien plutôt le nombre si considérable de ces mots que nous retrouvons encore et dont l'origine ne paraît pas douteuse.

Il est une autre observation importante qu'il ne faut jamais perdre de vue; on ne saurait conclure que les individus parlant la même langue aient pour cela appartenu au même groupe ethnique. Les Gaulois, les Visigoths d'Espagne, les Lusitaniens, les Daces, qui tous parlaient une langue romane, ont-ils émigré d'Italie? Nullement. C'est dans leur propre pays que la conquête ou l'influence d'une civilisation supérieure ont porté une langue nouvelle[1]. On peut en dire autant de nos jours en montrant, parmi bien d'autres exemples, la langue anglaise devenue la langue nationale des Irlandais.

En résumé, aucun des arguments mis en avant par l'école nouvelle n'aboutit à la preuve scientifique que les Aryas soient originaires d'Europe; mais il faut bien ajouter avec le P. Van den Geyn, dont toute la discussion est un modèle de précision, qu'il est non moins difficile de prouver que leur berceau ait été l'Asie. Pour arriver à la certitude, il faudrait établir non seulement que les deux groupes indo-éranien et européen manquaient des mots désignant des animaux ou des objets qui ne se trouvent pas sur le continent asiatique, ce qui, à la rigueur, est possible; mais encore que les termes communs aux langues aryaques ne désignent que des objets exclusivement indigènes en Asie, et ici toute démonstration sérieuse est actuellement impossible. Nous sommes de ceux qui rejettent, dans l'état actuel de la science, l'hypothèse de l'origine européenne des Aryas; nous croyons que toutes les probabilités, conformes en cela aux plus anciennes traditions des peuples, indiquent l'Asie comme leur patrie primitive. Mais nous sommes forcés d'ajouter que la preuve absolue fait défaut. En sera-t-il toujours ainsi? Nous ne le pensons pas. L'étude plus approfondie des langues ouralo-altaïques, leur comparaison avec les langues aryaques, apporteront certainement des données sérieuses. Avant les immigrations des Aryas, les Touraniens occupaient une région considérable de la Finlande; au détroit de Behring, les deux races étaient limitrophes. Au delà du Iaxarte et du lac Aral en Asie centrale, elles vivaient déjà côte à côte. Les rapports de ces peu-

[1] Van den Gheyn, *l. c.*, p. 739 et *passim.*

ples ont dû être nombreux; l'étude de ces rapports sera certainement fructueuse [1] et, pour dire ma pensée tout entière, elle démontrera l'affinité de ces deux races, qu'il est déjà bien difficile de distinguer autrement que par les divisions arbitraires créées par la science.

Quant à l'opinion, également soutenue de nos jours, que les Aryas n'ont jamais existé, elle est trop paradoxale pour mériter même les honneurs d'une réfutation.

L'invasion des Aryas est la dernière des invasions préhistoriques; c'est celle qui a laissé la trace la plus puissante chez les races européennes. Ici, sans doute, les Aryas écrasèrent les peuples qui les avaient précédés, là ils transigèrent avec eux. Partout nous constatons un mélange général, et bien rares sont aujourd'hui les peuples ou les familles qui ont conservé intact le pur sang aryaque. Les immigrations peuvent s'être faites par l'arrivée de masses humaines, peut-être aussi par d'incessantes infiltrations. A d'énergiques conquérants ont souvent succédé d'humbles pionniers. Les uns et les autres préparaient la grandeur à laquelle devaient parvenir leurs descendants. Aucun doute ne peut exister sur l'influence exercée par les Romains sur les pays conquis par leurs armes. Pourquoi en serait-il autrement pour les immigrations que nous venons de raconter et dont les traces sont si évidentes dans le langage, dans les mœurs, dans toute la vie sociale des peuples européens?

Nous voici au terme de notre tâche. Un seul point est prouvé jusqu'à la dernière évidence : des races diverses se sont succédées en Europe à des époques tantôt rapprochées, tantôt plus éloignées, sans que nous puissions leur assigner une date certaine. C'est par l'arrivée de ces étrangers qu'une civilisation plus élevée s'est étendue jusqu'aux limites de notre continent. Les populations quaternaires de nos vallées, les troglodytes de nos cavernes, étaient probablement incapables de progresser par leur seule initiative. Ce fait n'a rien qui puisse surprendre. N'en est-il pas de même de nos jours? Depuis plus de trois siècles, l'Indien de l'Amérique du Nord vit en contact continuel avec des peuples civilisés. S'est-il modifié à ce contact? Est-il même susceptible de se modifier? Les Maoris de la Nouvelle-Zélande, les aborigènes de l'Australie, ont trouvé, sous la protection de la Grande-Bretagne, une sécurité et une richesse qui leur étaient inconnues. Ils disparaissent cependant devant le rapide accroissement des Anglo-Saxons et déjà on peut prévoir le jour peu éloigné où leur nom restera comme le seul souvenir de

[1] Van den Gheyn, *l'Origine européenne des Aryas*. Anvers 1885.

leur existence. Dans l'Alaska, l'ancienne Amérique russe cédée en 1867 aux États-Unis et dans la partie nord de l'île de Vancouver, les Hydahs sculptent sur bois et sur ivoire; on ne saurait mieux les comparer qu'aux hommes qui habitaient les grottes du midi de la France; ils sont arrivés au point extrême où ils peuvent atteindre. Là ils se sont arrêtés, et la civilisation qui les enserre reste sans prise sur eux. Les Eskimos ont été depuis des siècles en relation avec les Danois, les résultats sont les mêmes. Cette race intéressante diminue chaque jour comme nombre; elle ne tardera pas à disparaître devant un progrès qu'elle ne peut s'assimiler. L'histoire montre à chaque page des grands peuples, les Égyptiens, les Chinois, les Mexicains, les Péruviens s'arrêtant dans leur essor, comme si une barrière infranchissable s'était dressée devant eux. Arrivés à la limite fixée par d'impénétrables décrets, ils sont non seulement incapables de progresser, mais même de comprendre la puissance et la nécessité du progrès.

Ne faut-il pas conclure de tant de faits observés durant la longue série des siècles que le progrès naît de l'immigration étrangère, de l'infusion d'un sang étranger parmi les vieilles populations autochthones et que celles qui repoussent ces assimilations, ces alliances souvent si cruelles avec l'envahisseur, sont fatalement vouées à une irrémédiable décadence. Une civilisation trop élevée porte en elle, il est douloureux de le dire, quelque chose d'incompatible avec l'existence même des populations inférieures.

Aux races de l'Europe étaient réservées de plus hautes destinées; c'est aux immigrations étrangères, aux invasions asiatiques, à leur fusion avec les indigènes, que notre continent doit les peuples éminemment perfectibles, dont la grandeur et le progrès incessants sont et resteront toujours le plus glorieux patrimoine de l'humanité.

M[is] DE NADAILLAC.

LES JEUX POPULAIRES

DANS L'ANCIENNE FRANCE

ET NOTAMMENT AU XIVe SIÈCLE

Bien décidé, dès son avènement au trône en 1364, à saisir ou même au besoin à provoquer une occasion favorable de rompre le funeste traité de Brétigny, Charles V avait employé les cinq premières années de son règne à se ménager sur ses frontières des alliances nombreuses et sûres. Il avait ainsi rempli l'une des conditions qui s'imposent à la prudence d'un chef d'État lorsqu'il veut mettre, autant que possible, toutes les chances de son côté à la veille d'une grande guerre. Mais il importe encore plus d'avoir de bons soldats. Le prince que ses contemporains avaient surnommé le Sage, et auquel la postérité a confirmé ce surnom, était trop bien informé, trop clairvoyant et trop réfléchi pour ne s'être pas rendu compte des deux grandes causes de la supériorité militaire des Anglais. Ces causes étaient la prédominance de l'infanterie dans leurs armées et l'habileté extraordinaire de leurs archers. Cette habileté, les vainqueurs de Crécy et de Poitiers l'avaient acquise dans les continuels exercices de tir auxquels le prévoyant Édouard III, à l'exemple de son aïeul Édouard Ier, astreignit ses sujets presque dès son avènement au trône. Par une ordonnance rendue en 1337 et renouvelée plusieurs fois pendant le cours de son règne, ce prince défendit, sous peine de mort, par tout son royaume de se divertir à un autre jeu que celui de l'arc à main et du tir de flèches [1]. Par la pénalité terrible édictée contre les délinquants, on peut apprécier la rigueur avec laquelle cette ordonnance avait été mise à exécution. Dans tous les comtés et dans tous les hameaux de l'Angleterre, on avait établi des buttes où les hommes

[1] *Histoire de Bertrand du Guesclin et de son époque; la jeunesse de Bertrand*, 1re édit., in-8, p. 154; 2e édit., in-12, p. 130 et 131.

valides de chaque paroisse se donnaient rendez-vous, les dimanches et fêtes, pour s'exercer au tir de l'arc. A la faveur de ces exercices, les « bowmen », comme on commençait à les appeler au delà du détroit, étaient devenus en peu d'années les premiers archers du monde.

Cette supériorité de l'infanterie anglaise pendant les deux premiers tiers de la guerre de Cent ans, de Crécy à Azincourt, ne saurait être sérieusement contestée. A vrai dire, elle était écrasante et peut seule expliquer l'attitude purement défensive des Français du temps de Charles V, au cours des trois expéditions, on pourrait presque dire des trois promenades militaires à travers la France, entreprises par Robert Knolles en 1370, par le duc de Lancastre en 1373, et par le comte de Buckingham en 1380. Ainsi en jugeait, du reste, quelqu'un qui maintes fois avait vu à l'œuvre les « bowmen » et qui les connaissait mieux que personne, parce qu'il les avait souvent battus, Bertrand du Guesclin. Vers le milieu du mois de septembre 1373, le duc de Lancastre était arrivé jusqu'aux portes de Paris, brûlant, ravageant tout sur son passage, offrant sans cesse la bataille et ne trouvant pas à qui parler. Aussi barons, chevaliers et bourgeois des bonnes villes commençaient-ils à murmurer de divers côtés; ils ne comprenaient pas que l'on se bornât à rester sur la défensive, et ils disaient bien haut que c'était une honte pour la noblesse de France de laisser les Anglais traverser de la sorte le royaume fort à leur aise, sans qu'on marchât à leur rencontre et qu'on essayât de leur tenir tête. Charles V voulut connaître la pensée intime des deux capitaines qui lui inspiraient le plus de confiance, et réunit un conseil de guerre où figuraient au premier rang Du Guesclin et Clisson. Invité à parler le premier, Bertrand fut d'avis de ne livrer bataille aux Anglais que si l'on avait sur eux un avantage marqué au point de vue du nombre comme de la position. Il appela alors en témoignage le seigneur de Clisson, son compagnon d'armes, qui avait été nourri dès l'enfance et avait fait ses premières armes avec les envahisseurs. Celui-ci se rangea à l'opinion du connétable et dit qu'au lieu d'offrir le combat aux Anglais, dont l'audace naturelle avait été accrue par une longue série de victoires, ou de l'accepter d'eux, il était préférable de persévérer dans la défensive et de se tenir simplement prêt à profiter de toutes les fautes qu'ils pourraient commettre. Ce judicieux avis prévalut, et le roi chargea Du Guesclin et Clisson d'appliquer leur système de temporisation et de pourvoir à la défense du royaume.

Cet aperçu de la situation militaire des deux pays, à l'époque de la rupture du traité de Brétigny, n'était pas inutile pour faire

comprendre le but et la portée d'une ordonnance qui va nous fournir l'occasion d'indiquer quelques-uns des jeux ou des divertissements du peuple de France pendant la guerre de Cent ans. Comme Charles le Sage estimait avec raison qu'il n'est pas de plus sûr moyen de venir à bout de ses adversaires que de leur emprunter ce qu'ils ont pu faire de bon, de fécond et d'utile, il avait, dès les premiers mois de 1369, pris une mesure inspirée évidemment par celles qui avaient tant contribué aux succès de ses ennemis. Le 3 avril, il avait interdit, sous peine d'une amende de 40 sous, presque tous les jeux d'exercice ou de hasard, en particulier les dés, les tables ou les dames, la paume, les quilles, le palet, les billes et la soule. En même temps, il avait enjoint à ses sujets de s'exercer au tir de l'arc et de l'arbalète, de choisir des emplacements convenables pour ces exercices, de décerner des prix aux plus habiles, de donner à ces concours le caractère de véritables fêtes et de les entourer de tout l'attrait possible. Six semaines environ après la promulgation de cette ordonnance, le 23 mai, le roi avait eu soin de la renouveler et, pour stimuler le zèle des sergents chargés de veiller à son exécution, il avait alloué le quart de l'amende encourue à ceux qui dresseraient procès-verbal des délits et qui appréhenderaient les délinquants. Le lendemain 24, elle avait été publiée à son de trompe dans les rues et les carrefours de Paris [1].

Il nous a semblé intéressant de rechercher dans quelle mesure cette ordonnance avait été appliquée et quelle influence elle avait exercée sur les mœurs publiques. Nous avons donc compulsé à ce point de vue les registres de la chancellerie royale correspondant aux règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII et nous apportons ici le résultat de notre examen. Les dés, qui figurent en première ligne dans le texte de l'ordonnance de 1369, étaient alors le plus répandu peut-être des jeux de hasard; mais les joueurs de dés ne paraissent pas avoir été moins nombreux après la promulgation de cette ordonnance qu'auparavant. On ne compte pas les querelles amenées par ce jeu, dont il est fait mention au Trésor des Chartes pendant les dix dernières années de Charles V aussi bien qu'avant et après cette période. Les princes du sang, il faut bien l'avouer, donnaient à leur entourage un pernicieux exemple. Telle était la passion du duc de Berry pour les dés qu'en 1370, un jour qu'il n'avait plus d'argent de poche, il engagea jusqu'à ses patenôtres, en d'autres termes, son chapelet, sur lequel on lui prêta une somme de 40 francs, pour pouvoir jouer avec plusieurs

[1] *Recueil des ordonnances des rois de France*, t. Ier, p. 172-173.

de ses chevaliers. En 1378, Charles de Navarre, fils aîné de Charles le Mauvais, qui avait quitté son père pour venir vivre à Paris à la cour du roi de France son oncle, se faisait donner de temps à autre des sommes assez considérables pour jouer aux dés. Les joueurs peu scrupuleux recouraient dès lors à des dés « faux et avantageux » ou, comme on dirait aujourd'hui, pipés. Une variété de ce jeu s'appelait la « rafle » et aussi le « poulain ». Cette variété, qui se jouait d'ordinaire avec trois dés, était fort en usage dans les campagnes, où le gagnant recevait le plus souvent un objet en nature, une oie, une poule, un canard, un « connil » ou lapin. A Paris, la place de Grève fut longtemps le rendez-vous de prédilection des joueurs de dés.

L'ordonnance paraît avoir été mieux observée en ce qui concerne le jeu de tables, ou du moins nous n'avons trouvé qu'un très petit nombre de mentions de ce jeu pendant la seconde moitié du règne de Charles V et les dix premières années de Charles VI. On donnait alors ce nom à tous les jeux où l'on employait des dames et un échiquier ou tablier. La table, sur laquelle on jouait, divisée en carrés alternativement blancs et noirs, s'appelait d'ordinaire « tablier », lorsqu'elle servait au jeu de dames, et « échiquier » lorsqu'elle était destinée à un jeu d'échecs. En 1416, Isabeau de Bavière avait dans sa chambre à parer un « tablier » fait de bois de noyer; mais sur un inventaire de 1398 figure un jeu de tables et d'échecs renfermé dans une boîte en ivoire. Les mentions du jeu de tables ne redeviennent très fréquentes dans les registres de la chancellerie royale que vers la fin du règne de Charles VII, époque où les diverses classes de la société recherchèrent avec une sorte d'emportement les amusements de tout genre. Toutefois, les échecs restèrent toujours une distraction réservée au petit nombre, un délassement aristocratique.

La prohibition relative au jeu de paume fut si peu observée que nous avons recueilli un certain nombre d'exemples de rixes plus ou moins sanglantes amenées par ce jeu, ou ayant éclaté au cours d'une partie, de 1375 à 1378, quelques années seulement après la promulgation de l'ordonnance de 1369. Les statuts du collège parisien de Marmoutier, rédigés en 1390, renouvelèrent l'interdiction de jouer à la paume. A Marolles, près Lisieux, le jeu de paume était fort en usage sous le nom de « jeu de bonde », et les jeunes gens s'y livraient à ce jeu, dans les dernières années du quatorzième siècle, en se renvoyant la bonde ou paume par-dessus le toit de l'église placée sous le vocable de Saint-Martin, ce qui avait lieu également vers le même temps à Haudivillers en Beauvaisis et, vers le milieu du seizième siècle, sur la chapelle d'Étreham,

aux environs de Bayeux. En Vermandois, on se réunissait en bandes pour jouer à la paume dans beaucoup de villages; et à Fieulaine, paroisse située dans les environs de Saint-Quentin, l'endroit où ces réunions avaient lieu s'appelait « le Caiel ». A Blaincourt, dans la prévôté de Péronne, le jeu de paume fournissait aux gens mariés l'occasion de se mesurer contre les non-mariés.

La paume a été, pendant toute la durée du moyen âge, le jeu d'exercice véritablement national du peuple de France et surtout de la bourgeoisie des villes, tandis que la soule était le divertissement par excellence des paysans. On cite plusieurs de nos rois, Charles VI, Charles VII, Louis XI, Louis XII, François Ier, Henri II, comme ayant été les plus forts « paumiers » de leur temps. « S'il ne montait à cheval, nous dit Brantôme de Henri II, il jouait à la paume, et très bien; jamais il ne voulait tenir le jeu, mais secondait ou tierçait, qui sont les deux places les plus difficultueuses et dangereuses; aussi était-il le meilleur second ou tiers (mais meilleur tiers) de son royaume... S'il ne jouait à la paume, il jouait à la balle à emporter ou au ballon, ou au palle-maille, qu'il avait fort bien en main, car il était fort et adroit et en faisait de très belles et longues bottes ou coups [1]. » Le jeu de paume a pris ce nom du creux de la main dont on se servait à l'origine pour lancer la balle ou « éteuf ». Cette façon de jouer fut la seule en usage jusque vers le milieu du quinzième siècle, ainsi que le prouve le passage suivant du *Journal d'un bourgeois de Paris* : « En 1427, vint à Paris une femme nommée Margot, assez jeune, comme de vingt-huit à trente ans, qui était du pays de Hainaut, laquelle jouait à la paume le mieux que oncques on eût vu, et avec ce jouait devant main (d'avant-main ou de la paume), derrière-main (d'arrière-main) très puissamment, très malicieusement, très habilement, comme pouvait faire homme; et peu venait d'hommes à qui elle ne gagnât, si ce n'était les plus puissants joueurs. Et était le jeu de Paris où le mieux on jouait, en la rue Garnier Saint-Ladre (Grenier Saint-Lazare) qui était nommé le Petit Temple [2]. »

Le jeu de ballon, très populaire encore aujourd'hui chez les Basques, dont quelques-uns, dit-on, se font déserteurs pour pouvoir s'y livrer, n'est en réalité, sous un nom différent, qu'une forme particulière de la paume jouée à la manière primitive, c'est-à-dire sans raquette, avec ces deux seules différences : d'une part, que la balle dont on se sert a les proportions d'un ballon analogue à celui de la soule; d'autre part, que les joueurs s'entourent la

[1] *Œuvres complètes de Brantôme*, édit. Lalanne, III, p. 277.
[2] *Journal d'un bourgeois de Paris* (1405-1440), édit. Tuetey, Paris, 1881, p. 222.

main droite d'un gantelet de cuir pour lancer ou repousser ce ballon. La substitution de la raquette ou du battoir à la paume de la main pour lancer l'éteuf ou la balle ne remonte guère plus haut que la fin du quinzième ou le commencement du seizième siècle.

Délaissé de plus en plus depuis la Révolution, le jeu de paume n'a repris faveur que dans ces dernières années où nous l'avons vu, un peu altéré, il est vrai, redevenir à la mode sous un nom exotique et servir de passe-temps aux classes oisives. Le « lawn-tennis », en effet, comme l'indiquent les deux mots, « tennis », paume, et « lawn », gazon, n'est pas autre chose qu'une variété de la récréation la plus recherchée de nos pères, et les Anglais l'ont ainsi nommé parce que c'est sur une pelouse qu'ils se livrent d'ordinaire à ce divertissement.

Le quatrième des exercices défendus par l'ordonnance de 1369 est le jeu de quilles. Si la boule, très cultivée dès le quatorzième siècle, n'y est point nommée, c'est selon toute apparence parce que le rédacteur de l'ordonnance de 1369, trompé par la synonymie des mots « boule » et « bille », qui s'employaient parfois l'un pour l'autre, aura désigné ces deux jeux par la même expression, quoiqu'ils formassent déjà des récréations distinctes. La boule, en effet, restée si chère aux Angevins et aux Vendéens, était notre jeu des grosses boules où l'on prend à tâche de faire rouler celles-ci le plus près possible d'un but marqué par un piquet, enfoncé en terre à ras du sol, ou par une boule plus petite dite « cochonnet ». On ne peut relever qu'un assez petit nombre de textes concernant la boule dans les registres du Trésor des Chartes qui correspondent aux onze dernières années du règne de Charles V. Une variété de cet exercice avait reçu, pendant la seconde moitié du quinzième siècle, le nom de jeu de la « courte boule ». L'enjeu le plus ordinaire était la consommation d'une ou plusieurs chopines de vin, de cidre ou de cervoise, et l'on appelait cela « jouer à la boule pour le vin ». Vers le milieu du règne de Charles VII, deux bourgeois d'Orléans « jetèrent la boule », depuis les faubougs de la porte Regnart, à l'entrée de cette ville, jusqu'à ceux de la porte Saint-Aignan.

Il importe, dès maintenant, de faire remarquer que la boule, telle qu'on la pratiquait au moyen âge, ne doit pas être confondue avec ce que l'on appelait alors le jeu des « grosses quilles ». A ce dernier jeu, au lieu de se servir comme aujourd'hui d'une boule, on s'efforçait d'abattre les quilles, en lançant de loin un bâton d'une aune de longueur.

De tous les amusements prohibés par Charles V, le palet est le seul dont on ne trouve aucune mention dans les registres de

chancellerie des dernières années du règne de ce prince. Ce jeu semble avoir eu moins d'attrait pour la jeunesse au moyen âge que de nos jours, puisque Du Cange et ses continuateurs n'ont recueilli que deux extraits relatifs à l'usage du palet, l'un de 1352, l'autre de 1362.

De 1369 à 1380, nous avons pu réunir, en compulsant les registres de la chancellerie royale, une dizaine de lettres de rémission où l'on voit que le jeu des billes ou du billard ne cessa point d'avoir cours malgré la défense du roi de France. On désignait ce jeu sous des noms différents suivant les pays. A Montlhéry, c'était la « boule ou billette »; à Saint-Jean-d'Angély, la « rule ou boule »; à Béthisy, le « boulet »; à Beaune, la « billotte, autrement les boules »; ailleurs encore, le « billon » et la « billette ». Comme nous le disions tout à l'heure à propos des quilles, il ne serait pas impossible que quelques-unes de ces expressions s'appliquassent à la boule proprement dite plutôt qu'aux billes ou au billard. Le bâton, gros et court, recourbé parfois en façon de crosse, dont on se servait pour pousser les billes, s'appelait ici un « billart », là un « billouer ». Deux compagnons attablés dans une taverne se disaient volontiers l'un à l'autre : « Allons faire cette quarte de vin au jeu de billes. » Et, quand on en venait dans une dispute aux gros mots et aux voies de fait, on se cassait la tête à coups de « billart ». On ne connaissait alors que le billard de terre, analogue au croquet, qui se jouait en plein air et au ras du sol. Le billard monté, d'où est venu notre jeu actuel, ne date que de l'époque de la Renaissance.

La « soule ou choule », le plus populaire des jeux de force ou d'exercice au moyen âge, comme les dés étaient le plus usuel des jeux de hasard, avait de vieille date de trop profondes racines dans presque toutes les parties du royaume, particulièrement dans les campagnes, pour que l'ordonnance de Charles V pût la détruire. Au quatorzième siècle, ce jeu, qui se ressentait de la rudesse des mœurs, n'allait guère sans plaie ou bosse, et ceux qui s'y livraient devaient s'estimer heureux s'ils n'avaient ni un œil crevé, ni un bras rompu, ni une jambe cassée. C'est qu'en réalité, dans beaucoup d'endroits, la soule perpétuait, sous la forme d'un amusement violent, soit des haines de race et des luttes locales séculaires, soit des rivalités inspirées par la différence d'âge et de situation sociale.

On sera frappé de cette particularité que le jeu de soule n'était nulle part plus en honneur qu'à la limite des petits pays de l'ancienne Gaule tels que le Vermandois, le Bray, le Vexin, le Meldois ou pays de Meaux, la Brie, le Gâtinais, le Beauvaisis,

l'Amiénois, l'Artois, etc. Comment l'ordonnance de 1369 aurait-elle pu faire disparaître un genre de lutte qui s'était ainsi transmis de génération en génération à travers les siècles? Aussi, cette ordonnance fut-elle plus impuissante encore, s'il est possible, contre la soule que contre les autres jeux dont il vient d'être question. Dès 1374, on soulait à Chauny, et la lettre de grâce où il est fait mention de ce jeu contient le préambule suivant : « Comme, en icelui pays de Vermandois, spécialement environ les dites villes de Chauny et de Caillouël, il soit accoutumé, de si longtemps qu'il n'est mémoire du contraire, faire certaines soules de jeunes hommes et enfants, c'est à savoir des villes contre autres, esquelles soules les uns rencontrent aux autres des poings ès visages ou ès corps et si fort et si durement comme ils peuvent. » Nous apprenons par un autre acte, daté de 1380, que l'on n'avait pas cessé de s'adonner à ce même exercice à Neufchâtel-en-Bray : « La soule, en la manière accoutumée, se fit en dehors d'icelle ville de Neufchâtel, et certains joueurs, en soulant, férirent par le visage à effusion de sang un prêtre, présent ledit Perceval qui leur dit : Soulez paisiblement ou vous en allez hors de la soule. » Une charte remontant aux premières années du règne de Charles VI nous fait assister à une partie de soule livrée entre les habitants du Vexin normand et ceux de la forêt de Lyons : « Comme, de si longtemps qu'il n'est mémoire du contraire, les gens du pays du Vexin normand et de la forêt de Lyons aient accoutumé de eux ébattre et assembler chacun an pour souler et jouer à la soule les uns contre les autres devant la porte de l'abbaye de Notre-Dame de Mortemer. » Le même caractère de lutte de pays à pays se retrouve dans les parties de soule qui s'engageaient encore, vers le milieu du quinzième siècle, le 9 mai, entre Picards et Artésiens, près de la chapelle de Vauchelles[1], ès « mettes » ou confins du bailliage d'Amiens, « en une place où étaient assemblées deux cents personnes et plus des villages d'environ, en intention de voir la soule et ébattement qui là se devait faire, ainsi que l'on avait accoutumé de tout temps. »

Lorsque la partie de soule se jouait entre habitants de la même localité, c'était d'ordinaire entre les gens mariés et ceux qui ne l'étaient pas; et l'ordonnance de Charles V ne supprima pas plus ces soules locales que celles qui peuvent être dites régionales. Ces exercices avaient lieu surtout pendant les fêtes de l'hiver, à Noël, le jour du premier janvier, à la Chandeleur, à Carême prenant ou à mardi-gras et à la mi-carême. « Le jour de la Chandeleur, la justice de Meaux a accoutumé par chacun an de bailler aux gens

[1] Vauchelles-sur-Authie (Somme), arr. Doullens, c. Acheux.

mariés et à marier du dit lieu de Meaux une soule pour aller jouer dehors et près de la dite ville, c'est à savoir les compagnons mariés contre les compagnons à marier. » — « Le mardi, jour de Carême prenant, après dîner, à Guise, en Thiérache, les compagnons de la ville allaient souler à la soule, qui de tout temps est accoutumé d'être faite à la Petite-Couture, des compagnons à marier contre les compagnons mariés. » En Bourbonnais, dans le bailliage de Cusset, le jour fixé pour cette lutte des maris contre les célibataires de chaque localité était le plus souvent la fête de Noël, et dans certains villages de ce bailliage, on n'appelait pas ce jeu la soule, mais la « boule de Chalandas ». Des prix étaient décernés aux vainqueurs.

Les mêmes habitudes s'étaient conservées en basse Normandie pendant la seconde moitié du seizième siècle, comme on le voit en parcourant le curieux journal d'un gentilhomme du Cotentin, Gilles Picot, sire de Gouberville. Dans cette région, paroisse contre paroisse, et dans chaque paroisse, mariés contre non mariés, des hommes de toute condition et de tout âge, confondus ensemble, se livraient au jeu de soule, les dimanches et jours de fête, après la messe, avec une véritable fureur. Les parties duraient souvent jusqu'à la nuit, et l'on s'y disputait la « pelotte » avec un tel acharnement qu'il n'était pas rare qu'elle se perdît en forêt ou même fût poussée jusque dans les flots de la mer ; mais ni l'épaisseur des taillis ni la nécessité de se jeter à l'eau jusqu'au cou pour la rattraper n'arrêtaient les joueurs. Voici une note prise par le sire de Gouberville au lendemain de l'une de ces grandioses parties : « Le 14 janvier 1552 au soir, sur les onze heures, j'envoyai François Doisnard chez mon cousin de Brillevast et chez le capitaine du Theil, afin qu'ils nous amenassent de l'aide pour la choule de Saint-Maur le lendemain. Je lui envoyai par Jacques et Lajoie un sou pour sa peine et lui mandai qu'il me fît réponse de son message avant la messe. Le lundi 15, jour de Saint-Maur, avant que je ne fusse levé, Quinéville, Groult et Ozouville, soldats au fort, arrivèrent céans, venant de Valognes. Nous déjeunâmes tous ensemble, puis allâmes à Saint-Maur[1], eux, Cantepie, Simonet, Moisson, Lajoie, Gaultier Birette (ces trois derniers étaient au service du sire de Gouberville) et plusieurs autres. Nous y arrivâmes comme on disait la messe, laquelle dite, maître Robert Potet jeta la pelotte et fut débattue jusques environ une heure de soleil

[1] Ancienne chapelle de la paroisse de Tourlaville, près de Cherbourg, où l'on avait coutume de célébrer tous les ans la messe le jour de la fête de saint Maur, patron de cette chapelle.

et menée jusques à Bretteville[1], où Gratian Cabart la prit et la gagna. Y étaient mon cousin de Raffoville, mon cousin de Brillevast, maître Guillaume Vastel, de Réville, le capitaine du Theil, Nicolas Gohel, Bouffart d'Orglandes et plusieurs autres de mon parti; et des adversaires, Le Parc, Arteney, maître Guillaume Cabart et leur bande, et quelque peu de Cherbourg. En nous en revenant, Cantepie demeura à souper chez Jacques Cabart, parce qu'il s'était mis en la mer et avait été fort mouillé, et changea d'accoutrements chez Rouxel, à Bretteville. En passant par chez Cosme du Bosc, Simonet, le Leuvron, Moisson, Lajoie, qui menait mon cheval, Nicolas Drouet, Jean Groult, Lorimier et autres, nous bûmes 4 pots de bon cidre et [mangeâmes] un « cymeneaul » (sorte de gâteau); pour ce, 4 sous. Il était nuit quand j'arrivai céans[2]. »

Les Bretons ne s'adonnaient pas avec moins de fougue au divertissement de la soule que les Normands, et les récits d'Emile Souvestre publiés, il est vrai, il y a près d'un demi-siècle, nous montrent les habitants de la presqu'île armoricaine, notamment ceux du Morbihan, se ruant de nos jours encore à ces mêlées avec une frénésie qui n'était pas toujours exempte d'arrière-pensées de haine et de vengeance[3].

Il ressort de nombreux textes qu'au moyen âge on distinguait déjà deux variétés du jeu de soule. Il y avait d'abord la soule proprement dite ou « soule au pied », suivant l'expression usitée dans certains actes des quatorzième et quinzième siècles, où le jeu consistait, comme l'indique du reste l'étymologie du mot soule dérivé du latin *solea*, sandale, à pousser avec le pied la boule ou l'éteuf, ce que nous appelons aujourd'hui le ballon ou la balle. C'est le « foot ball » ou ballon au pied des Anglais qui passent pour nous avoir emprunté ce jeu à l'époque de la guerre de Cent ans. Un amusement parisien, la barette, n'est, comme le « foot ball » d'outre-Manche, qu'une variété un peu adoucie du ballon au pied ou de la soule primitive.

Une seconde forme du jeu de soule était celle où les joueurs se servaient, pour lancer le ballon, d'une crosse, sorte de bâton plus ou moins long dont une des extrémités était recourbée. L'expression « chouler à la crosse », que l'on rencontre dans une lettre de rémission datée de 1381, ne laisse pas le moindre doute sur

[1] Manche, arr. Cherbourg, c. Octeville. De la chapelle Saint-Maur à la grève de Bretteville, la pelotte avait parcouru environ 3 kilomètres.

[2] *Journal manuscrit du sire de Gouberville,* publié partiellement par l'abbé Tollemer, 2e édit, 1879, I, p. 173 et 174.

[3] Voy. dans *Les derniers Bretons* (Paris, 1866, I, 126-130) le conte de François le Souleur. Cf. Perrin, *Galerie bretonne.*

la manière dont se pratiquait cette variété de la soule. La même conclusion ressort de ce passage du journal du sire de Gouberville où nous lisons que le curé de Tourlaville, après avoir dit sa messe, « bâtonna à la choule tout le reste du jour ». De cette soule à la crosse dérivent en droite ligne la crosse portée par nos colons de Normandie et de Bretagne au Canada, où elle est devenue le jeu national sous la dénomination barbare de la « lacrosse », le polo, variante anglo-canadienne de la crosse, le « hockey » des Anglais, la « treue » ou « truie » de Rabelais et des Bourguignons, le « horet » des Bas-Normands, le « goret » de l'Ile-de-France, le « gouret » ou la « marmite » de nos provinces du Centre. Le français « goret », qui signifie petit porc, le bas normand « horet », le bourguignon « treue », le berrichon « gouret », désignaient originairement la balle ou boule que l'on poussait avec la crosse, et c'est abusivement que dans le jeu actuel le mot « gouret » s'applique à la crosse elle-même.

Avant la Révolution, le jour du mardi gras, l'évêque d'Avranches et ses chanoines, armés chacun d'une crosse et suivis du bas clergé et des enfants de chœur, se rendaient en troupe sur la grève la plus voisine de la ville, près du pont Gilbert; et là ils jouaient une partie de « horet » ou de « crosserie » dont on donnait le signal en sonnant à toute volée la grosse cloche de la cathétrale [1]. Ce jeu s'est même maintenu jusqu'à nos jours dans l'Avranchin, notamment à Genets et sur toutes les grèves de la baie du Mont-Saint-Michel; il n'a disparu complètement que vers 1840 [2]. Passée presque à l'état de souvenir dans les campagnes normandes, la crosse s'est beaucoup mieux conservée dans quelques-uns de nos départements du Nord, surtout dans l'ancien Hainaut et la Flandre française. Dans ces pays, la boule de cornouiller qu'on lance avec la crosse est désignée d'ordinaire sous le nom de « cholette ». Les joueurs de crosse ou « choleurs » y forment toujours une espèce de corporation placée sous le patronage de saint Antoine, et tout Flamand de la vieille roche ne voyage guère sans avoir une crosse à la main [3].

Le mail, qui jouit en France d'une si grande faveur aux seizième et dix-septième siècles et qui est resté le jeu favori des habitants de Montpellier, consiste dans une modification de la crosse où l'on remplace celle-ci par un maillet ferré: On l'appelait, au quatorzième siècle, le « tecon », nom donné à la balle que l'on poussait à l'aide

[1] Richard Seguin, *Essai sur l'histoire et l'industrie du Bocage*, p. 354.
[2] L'abbé E. Pigeon, *Le diocèse d'Avranches*, t. I, p. 113 et 114.
[3] Voy. dans les *Contes du roi Cambrinus*, par Charles Deulin (Paris, Dentu, 1874, 1 vol. in-12, p. 219-244), la nouvelle intitulée : *Le grand Choleur*.

de la crosse ou du maillet. Les Anglais, après avoir adopté ce jeu qu'ils cultivèrent longtemps avec beaucoup d'ardeur, comme l'indique ce nom de Pall-Mall, calqué sur le français palemail et donné à l'une des rues les plus aristocratiques de Londres, l'ont transformé en le combinant avec le billard de terre pour le mettre plus à portée des jeunes gens des deux sexes. Le résultat de cette combinaison a été le « croquet », qui est à notre ancien mail ce que le « lawn-tennis » est à la paume. On voit par ce qui précède que nos voisins nous ont emprunté la plupart de leurs jeux d'exercice et entre autres quelques-uns de ceux qui nous reviennent aujourd'hui sous des noms exotiques. Il ne faut faire une exception que pour le « cricket », jeu national et véritablement indigène de l'autre côté de la Manche, comme le « base-ball [1] » au delà de l'Atlantique, dans les divers États de l'Amérique du Nord.

A le bien prendre, un peuple n'a guère lieu d'être moins fier de la vigueur, de l'agilité et de la beauté viriles de ses jeunes gens, déployées avec éclat dans de tels jeux, que de ses hommes de génie. Le génie est comme un germe merveilleux qui tombe soudain du ciel : Dieu le peut faire lever partout où il lui plaît, dans le terrain le plus ingrat en apparence et jusque sur le roc sauvage; mais la volonté humaine a sa part plus ou moins large dans la beauté, privilège héréditaire des familles d'élite où le sang a su se maintenir pur, sa part aussi dans la force musculaire qui ne s'acquiert, ne s'entretient et ne s'accroît que par des habitudes laborieuses ou des exercices continuels. Qu'il y ait là un rapport de cause à effet ou une simple coïncidence, la statistique constate que partout le mouvement de la population apparaît dans une étroite connexité avec la propagation et la vogue des jeux d'exercice. Les contrées où l'on s'adonne le plus à ces jeux sont aussi celles où les naissances atteignent le chiffre le plus considérable. En Normandie, la population n'a pas cessé de décroître depuis que les divertissements où bourgeois et paysans luttaient de force et d'adresse ont été délaissés pour le cabaret ou les jeux de hasard, tandis qu'au contraire elle suit toujours une marche ascendante dans quelques-unes de nos anciennes provinces, telles que la Bretagne, la Flandre, le pays basque, où les nobles récréations qui ont passionné nos pères continuent d'être en honneur.

On remarquera que, parmi les jeux défendus par l'ordonnance de 1369, ne figurent point les cartes. La raison en est que ce jeu,

[1] Voy. dans le journal *le Figaro* du 13 mars 1889, la description d'une partie de « base-ball » jouée au bois de Boulogne par les équipes rivales des deux clubs « Chicago » et « All America ».

qui nous vint probablement de l'Italie du Nord, ne fut introduit en France qu'au commencement du règne de Charles VI. La grande vogue des cartes ne date même que de l'époque de Charles VII, puisque l'on en rencontre à peine une dizaine de mentions dans les registres de la chancellerie royale qui correspondent au premier tiers du quinzième siècle.

Nous venons de montrer que l'on n'observa nulle part la défense édictée par Charles V en ce qui concerne les jeux spécialement dénommés dans le texte de l'ordonnance. Il en fut de même d'une foule d'autres divertissements omis par cette ordonnance que nous avons passés en revue dans un travail spécial dont l'étendue dépasserait malheureusement les dimensions d'un article du *Correspondant*[1].

Il nous reste maintenant à rechercher ce qu'il advint du tir de l'arc et de l'arbalète ainsi recommandé ou plutôt imposé aux populations par l'ordonnance de 1369 comme l'amusement pour ainsi dire unique qui se devait substituer à tous les autres. A ce point de vue, on aurait pu prévoir que le résultat serait très variable suivant les régions, et ce fut précisément ce qui arriva. Il y avait certaines parties du royaume où les ordres royaux ne faisaient en quelque sorte que consacrer des habitudes contractées depuis des siècles. C'était le cas de la plupart des provinces situées au nord de la Loire, telles que la Champagne, la Bourgogne, l'Ile-de-France, la Picardie, l'Artois et la Flandre où l'ordonnance de Charles V ne pouvait avoir d'autre effet que de généraliser un exercice depuis longtemps florissant, au moins dans les cités et les forteresses de quelque importance.

Aux douzième et treizième siècles, toutes les villes, tous les bourgs, qui prirent part au mouvement communal, principalement dans le Beauvaisis, le Valois, le Soissonnais, le Vermandois et l'Amiénois, avaient mis sur pied des compagnies ou confréries d'arbalétriers et d'archers qui jouissaient de privilèges importants. Ces compagnies avaient dès lors leurs champs d'exercice appelés le plus souvent « bersauts », mot qui désignait la cible ou le but des flèches et d'où vinrent les verbes « berser » et « bersailler », tirer en visant, tirer à la cible, que l'italien a conservés. A Sens, ce champ de tir s'appelait le « clos du roi auquel, lit-on dans un acte du temps de Charles V, les compagnons de la ville ont accoutumé traire de l'arbalète et de l'arc »; le premier qui gagnait quatre coups recevait comme récompense « uns gans », c'est-à-dire une

[1] Ce travail, que nous croyons à peu près complet, fait partie d'un volume qui doit paraître dans quelques jours à la librairie Hachette sous ce titre · *La France pendant la guerre de Cent ans.*

paire de gants. Vers le même temps, deux valets de ferme du Tanu, petit village de l'Avranchin, qui gardaient des troupeaux dans les champs, étaient munis d'arcs et de « saiettes » ou flèches « dont ils s'ébattaient à traire ». Le seul pays pour lequel nous avons pu relever la mention de champs de tir établis dans les campagnes avant l'ordonnance de 1369 est le Beauvaisis dont les vilains avaient du reste, au moyen âge, la réputation proverbiale d'être les premiers du monde. Dès 1367, les jeunes gens d'Offoy, village situé à peu de distance de Beauvais, dans le canton de Grandvilliers, s'exerçaient à tirer de l'arc « aux estaches ou barsaux d'Offoy, si comme accoutumé est en la dite ville et au pays d'environ. »

Il convient de noter dans ce passage, que nous citons à dessein textuellement, l'emploi du mot « barsail » que l'on trouve d'ordinaire sous la forme « berseil » ou « bersail », pour désigner l'endroit où était fixée la cible. Ce mot ancien allait bientôt être remplacé dans l'usage courant par un mot nouveau qui ne se répandit et ne fut communément employé, si nous ne nous trompons, qu'à l'époque où la royauté s'efforça d'établir des exercices réguliers de tir dans toute l'étendue du royaume. Ce mot nouveau dont l'histoire se rattache ainsi par un lien étroit aux origines mêmes de nos troupes légères, c'est le mot butte. Charles V avait placé à la tête de ses bailliages des hommes aussi dévoués que capables, et plusieurs d'entre eux, Oudart d'Attainville, par exemple, seraient tout à fait dignes d'une étude approfondie. C'est assez dire que rien ne dut être négligé par ces hauts fonctionnaires pour que l'ordonnance de 1369 reçût pleine et entière exécution.

Le premier soin des sergents et autres agents inférieurs, auxquels incomba en définitive le soin de faire observer cette ordonnance dans les campagnes, fut de trouver un terrain convenable, communal ou autre, afin de l'approprier et de l'affecter spécialement aux exercices qu'il s'agissait d'instituer. A cet effet, on choisit dans chaque localité un endroit à surface unie, généralement en pente, où l'on plaça au point le plus élevé, au besoin sur un tertre artificiel, le but des tireurs, ce que nous appelons aujourd'hui la cible. La destination de cet endroit lui fit donner presque partout le nom de *butte*, féminin de *but*, qui n'a pris à une époque plus récente l'acception de hauteur en général que par une extension de sens facile à comprendre.

Il apparaît par plus d'un exemple que, pendant la seconde moitié du règne de Charles le Sage et les premières années du gouvernement de son successeur, il fut de mode d'encourager par des prix et des récompenses de tout genre les exercices de tir. Ainsi, en

1382, Gautier de Monchel, écuyer, châtelain et garde du château d'Etaples, donna un épervier d'argent au meilleur tireur d'arbalète « au mieux jouant de l'arbalète, pour plus entretenir et accoutumer icelui jeu ». Peu après son avènement, en 1384, Charles VI eut soin de renouveler l'ordonnance du roi son père et défendit de nouveau de jouer à quelque jeu que ce fût, sinon à l'arc et à l'arbalète. Le chroniqueur Jouvenel des Ursins, qui a relaté cette défense, ajoute avec quelque optimisme que les Français furent bientôt tellement duits ou façonnés au tir de l'arc, grâce à ces exercices, qu'ils devinrent plus habiles que les Anglais eux-mêmes. L'organisation des buttes ou champs de tir, et c'est tout ce que nous voulons retenir ici de l'assertion de Jouvenel, devait être dès lors un fait accompli.

Les considérations qui précèdent n'auraient pas été peut-être complètement inutiles si elles avaient pour conséquence d'attirer désormais l'attention des historiens locaux, des archéologues et des topographes sur les très nombreux lieux-dits auxquels s'est appliqué ce nom si significatif de butte vers la fin du moyen âge. Sans doute, la réaction féodale qui suivit la chute des Marmousets ne tarda pas à porter un coup funeste aux buttes et fit délaisser pour un temps les exercices dont elles avaient été le théâtre. Entraîné dans la chute de l'institution, le mot lui-même subit alors une éclipse passagère et ne reprit faveur que pendant les quinze dernières années du règne de Charles VII. L'ordonnance du 3 avril 1369 n'en doit pas moins être considérée comme la préface des lettres patentes du 28 avril 1448 qui instituèrent les francs archers, et chacun sait que c'est dans cette création des francs archers qu'il faut chercher les véritables origines de notre infanterie moderne.

Siméon Luce.

LES FEMMES ET LA RÉVOLUTION

ÉTUDE D'HISTOIRE ET DE MŒURS

LA FILLE — L'ÉPOUSE — LA MÈRE

I

Par ce temps de bilans de toute sorte, bilan philosophique, littéraire, économique, scientifique, artistique, industriel, où l'esprit et l'orgueil humain célèbrent à l'envi la fête de leurs progrès, où tout se fait à l'optimisme, au centenaire, à la tour Eiffel, il nous a paru intéressant, à nous, simple et modeste historien des mœurs, des passions et des caractères, de dresser aussi le bilan de la Révolution, en ce qui concerne son influence au point de vue moral et social sur les femmes, leur condition, leurs caractères, leurs passions, sur la famille, le foyer, le salon, et sur ce moyen de gouvernement, essentiellement féminin, cet instrument de règne, non moins essentiellement féminin : la conversation.

C'est un lieu commun, aujourd'hui épuisé, que celui de l'influence réciproque des femmes sur les grands événements historiques, les grandes commotions sociales, et de ces grands événements, de ces grandes commotions sur les femmes elles-mêmes. Nous laisserons là ce lieu commun; nous ne songeons pas plus à le ranimer, à le renouveler, que cet autre, qui lui est corrélatif, des petites causes produisant de grands effets.

Nous nous bornerons à rappeler, pour nous dispenser de tout autre témoignage, que la Révolution ou plutôt la Terreur, c'est-à-dire la Révolution exaltée, exaspérée, arrivée au paroxysme de ses fièvres d'abord généreuses, puis féroces, a reconnu à la fois, en coupant la tête aux femmes comme aux hommes, le droit qu'elles avaient de se mêler des affaires publiques, et le tort qu'elles avaient d'user de ce droit; et ce n'est pas sans raison

que Mme de Staël a dit qu'envoyer les femmes à l'échafaud pour une opinion, c'était avouer qu'elles étaient capables et dignes d'en avoir une.

Mesurer la distance si grande et pourtant si vite franchie qui existe entre les deux régimes dont l'un ne consentit, pour la femme, à l'expiation suprême, que lorsqu'elle s'était rendue coupable de crimes de droit commun, comme on dit aujourd'hui dans la langue juridique, et dont l'autre envoya au supplice pour de simples délits d'opinion, et cela par centaines, des femmes de toutes les conditions, depuis la plus haute jusqu'à la plus humble, depuis la reine Marie-Antoinette, jusqu'à la bouquetière Eglé, du Palais-Royal, depuis la femme du ministre Roland, jusqu'aux inoffensives et innocentes jeunes filles de Verdun; rechercher les causes d'un si grand changement, d'une si complète transformation, en apprécier les effets, c'est précisément notre but et notre sujet, où nous entrons immédiatement.

Ce sujet d'observations morales et sociales est de ceux qui ne peuvent que gagner à être rendus sensibles à l'esprit par une forme d'exposition animée, sinon dramatique. Pour faire ressortir les différences entre deux époques, les contrastes entre deux figures, tous les raisonnements du monde ne vaudront jamais une galerie de tableaux et de portraits. Nous ne saurions pas plus oublier que renouveler l'effet de cette évocation prophétique placée par La Harpe dans la bouche d'un illuminé célèbre. On se souvient du succès d'émotion poignante obtenu par ce chef-d'œuvre de fiction dramatique qui a fait illusion à des esprits sérieux, au point de leur faire prendre pour une réalité la fameuse prophétie de Cazotte. Cet étonnant et émouvant récit, trouvé dans les papiers de La Harpe et publié dans ses œuvres posthumes, est une de ces bonnes fortunes d'inspiration et de style que le talent d'un homme ne rencontre pas deux fois. Et on ne pastiche pas les chefs-d'œuvre. Mais, sans user de l'artifice de La Harpe, qui exigerait son talent, nous pouvons bien prier le lecteur de se figurer qu'il est le contemporain des personnages que nous allons mettre en scène dans une évocation qui n'aura rien de dramatique ni de prophétique, mais qui aura l'avantage et l'attrait de toutes les présentations en personne.

Que le lecteur veuille donc bien se reporter avec nous à l'une de ces années voisines de l'année 1789, où, selon le mot de Talleyrand, « quiconque n'y a pas vécu ignore ce que c'est que la douceur de vivre » ; à l'une de ces journées délicieuses, comme les journées de calme qui précèdent l'orage, où une société si proche de sa fin souriait à l'avenir avec la sécurité des longues espérances.

Que le lecteur se transporte ensuite avec nous dans un de ces salons des hôtels de Paris, de Versailles ou des châteaux de leurs environs dans l'intimité desquels nous ont introduits les Mémoires de Marmontel, de l'abbé Morellet, les Mémoires de Mme Vigée Le Brun et de la baronne d'Oberkirch, les souvenirs de la princesse de Poix notés par la vicomtesse de Noailles, les Souvenirs d'Arnault, de Lacretelle et de tant d'autres.

Entrons tour à tour chez Monsieur, au Luxembourg ou à Brunoy; chez le comte d'Artois, à Maisons ou à Bagatelle; chez Mme Élisabeth, à Montreuil; chez le duc d'Orléans, au Palais-Royal, au Raincy, à Monceaux; chez le prince de Conti, à l'Isle-Adam; chez le duc de Penthièvre, à Sceaux ou à Vernon; chez Mme de Boufflers ou Mme Helvétius, à Auteuil; chez M. de Trudaine, place Louis-Quinze ou à Montigny; chez M. de la Borde, à Méréville; chez le duc de la Rochefoucauld, à Liancourt; chez la duchesse de Luynes, à Dampierre; au Val, chez la maréchale de Beauveau; chez Mme Le Couteulx du Moley, à la Malmaison; chez M. de la Bretesche, au château de ce nom, près la forêt de Saint-Germain; chez Mme d'Houdetot, à Eaubonne, près de Sannois; chez Mme Pourrat, à Luciennes. Entrons, avec un de ses familiers, l'envoyé des États-Unis, Gouverneur Morris, pour guide, chez Mme d'Angivilliers ou dans le salon, au Louvre, de Mme la comtesse de Flahaut, femme de l'intendant des cabinets et jardins du roi, ou, si nous le préférons, dans le salon de Mme Necker, à Saint-Ouen, ou bien encore dans le salon non moins caractéristique de cet « académicien grand seigneur et homme d'esprit », chez lequel La Harpe a placé la scène de sa fameuse prophétie de Cazotte.

Nous aurons bien mauvaise chance si dans l'un ou dans l'autre de ces rendez-vous de la bonne compagnie du temps, nous ne rencontrons pas tour à tour, isolément ou par groupes, les unes encore jeunes filles, les autres déjà épouses et mères, les femmes qui doivent être l'objet de nos observations et de nos leçons, en même temps que les plus renommées parmi les virtuoses ou les dilettantes de cet art exquis de la conversation, de cet art éminemment français qui jeta au moment de s'éteindre ses plus vives étincelles, son plus glorieux éclat, et dont un maître versificateur, un maître causeur, l'abbé Delille, a consacré un de ses meilleurs poèmes à célébrer les règles et les modèles.

Delille ne pouvait manquer et n'a pas manqué, en d'autres endroits de sa préface et de son poème, de glorifier les Grâces et les Muses qui président à ces jeux et à ces enchantements et à ces ingénieux débats des conversations de salon; il a rendu hommage à la femme d'esprit, de tact et de goût, sans laquelle il n'y

a ni conversation ni salon; et il a restitué au sexe auquel nous devons les Lambert, les Tencin, les Geoffrin, les Du Deffand, les Lespinasse, les Necker, les maréchale de Luxembourg, les comtesse de Rochefort, les marquise de Boufflers, ce qui a fait longtemps la plus belle partie de son empire.

C'est dans ces salons divers que nous pouvons nous figurer, sans que la fiction fasse violence à la vraisemblance, avoir rencontré la plupart des jeunes filles typiques, que nous avons choisies pour sujet de la première partie de cette étude, consacrée d'abord à la jeune fille telle qu'elle devait sortir de la transition entre l'ancien régime et le nouveau. Prenons pour date de notre revue rétrospective l'année 1788, et énumérons tout d'abord quelques noms, ébauchons quelques figures au passage.

Des jeunes filles, avons-nous dit en annonçant notre intention de prendre nos premiers exemples et de choisir nos premiers types d'observation dans cette fleur du sexe. Mais, par un phénomène de simple optique morale, à coup sûr, car la proportion des âges et des sexes est une loi qui ne change pas, il semble à l'historien, quand il établit ses listes à l'année 1788, qu'il ne trouve presque plus de jeunes filles, de celles, bien entendu, que les événements mettront en lumière. En ces années d'exaltation et d'espérances, il semble que, par une maturation hâtive et précoce, il n'y ait plus de jeunes gens, mais seulement des hommes, il n'y ait plus de jeunes filles, mais seulement des femmes.

Parmi celles que l'histoire nous fait connaître et dont la figure sera illuminée à un moment par le rayon tragique, celles qui ne sont pas encore mariées font des rêves virils, portent sur leur visage la marque des graves pensées et des pressentiments héroïques; la plupart sont mariées et ont traversé les émotions nuptiales et maternelles. Mariée est déjà, depuis le samedi 14 janvier 1786, Germaine Necker, baronne de Staël, femme de l'ambassadeur de Suède, qui a vingt-deux ans à ce moment. Sa figure irrégulière mais attrayante, sa brune chevelure aux boucles éparses sur un front inspiré, sa lèvre un peu épaisse, taillée pour les paroles éloquentes et généreuses, mais surtout ses yeux superbes, largement ouverts à la lumière, débordants de vie, brillants de tous les feux d'un esprit mâle et d'un cœur resté féminin, répandent autour d'elle comme un rayonnement magnétique, animent un salon dès qu'elle y paraît, attirent l'attention, la sympathie, l'admiration, et provoquent des hommages que cette laideur, poétisée par l'esprit et la bonté, ravit aux femmes qui ne sont que belles.

De telles originalités, de telles supériorités, ne comportent guère les assiduités et les rencontres mondaines, et n'encouragent pas

les rivalités. C'est chez elle, dans son salon ou celui de son père, que Mme de Staël parle, triomphe et règne par le charme enchanteur de sa conversation. Les femmes ne se frottent pas volontiers au voisinage de cet astre qui brûle autant qu'il éclaire.

Cependant c'est sans paradoxe qu'on peut supposer pouvoir rencontrer parfois ensemble, et formant alors un groupe bien curieux pour l'observateur, la baronne de Staël, la comtesse de Sillery-Genlis, *gouverneur* des princes et princesses d'Orléans, qui a bien l'air, avec ses mièvreries pédagogiques et ses accès de moralisation, d'une institutrice de qualité, et Mlle de Grouchy la chanoinesse, devenue marquise de Condorcet, recrutant parfois dans le monde où l'on s'amuse, avec un esprit auquel ne nuisent pas ses minaudages coquets, des hôtes pour ce salon de l'hôtel de la Monnaie, un peu trop scientifique, philosophique, académique, et qui passe pour un des sanctuaires du monde où l'on s'ennuie.

C'est aussi sans paradoxe et sans invraisemblance qu'on peut supposer que dans un de ces salons à l'hospitalité déjà mêlée, cosmopolite et éclectique, ou dans une de ces fêtes de la nature et de la vertu où l'on couronnait des rosières, à Paris, chez la duchesse d'Anville ou la comtesse de Tessé, ou chez Mme d'Angivilliers, à Versailles, ou dans un des rendez-vous favoris de la villégiature élégante, à Luciennes, à la Malmaison, à Passy, chez Mme Pourrat, ou Mme Le Coulteulx du Moley, ou Mme de Pastoret, nous avons rencontré une femme, encore grasse et fraîche, dans tout l'éclat de maturité de la beauté automnale, et plus jeune encore par son esprit, épris de nouveautés hardies et de nobles chimères, et par son cœur, où la paix d'un mariage disproportionné, mais tranquille, a laissé couver toutes les tempêtes des eaux dormantes et tous les feux secrets des volcans sous la neige. Cette femme aux boucles de cheveux châtains retenues sur le front par un ruban bleu, coiffée en Muse, et qui s'essaye parfois à jouer à la Grâce avec une coquetterie un peu gauche, cette femme aux yeux gris (ou pers), aux lèvres purpurines, au menton sensuel, au nez un peu trop retroussé, à la conversation variée et élevée, que gâte parfois un ton un peu tribunitien alternant avec les menus propos et l'enjouement familier des caillettes bourgeoises, cette femme aux idées viriles, aux ambitions cachées se découvrant avec une involontaire impatience, s'appelle Mme Roland de la Platière. C'est la fille d'un graveur du quai des Lunettes, qui a épousé, sans l'aimer, un homme beaucoup plus âgé qu'elle, qu'elle estime, qu'elle domine, et qui la suit en croyant la diriger. C'est un inspecteur des manufactures, laborieux, d'une simplicité qui affecte l'austérité, avec son habit de drap noir, ses cheveux longs, sans

poudre, son chapeau rabattu et ses gros souliers sans boucles. On dirait d'un quaker américain. Il en a non seulement la tournure et les façons, mais les idées de religiosité, de fraternité, les goûts pastoraux et patriarcaux. Il a une façon toute paternelle d'offrir la main à sa femme, qui prend vis-à-vis de lui l'air filial plus que l'air conjugal. Elle s'ingénie aussi à dissimuler, avec ces ingénuités factices qui laissent percer une expérience qui n'a plus rien de virginal, les trente-quatre ans qu'elle a sans les avouer. Elle s'accompagne volontiers de jeunes filles un peu plus âgées que la sienne, Eudora, encore enfant, et dont elle se plaît à paraître la sœur aînée.

C'est ainsi qu'elle se pare de la grâce naïve et de la beauté précoce d'une jeune fille, compatriote de son mari et sa pupille de circonstance, dont tout le monde admire la tête et l'air de nymphe, accentués encore par la capote de paille remplie de fleurs agrestes qu'elle porte suspendue au bras comme une corbeille, par sa robe de blanc linon et l'écharpe d'azur qui flotte sur ses épaules. Cette jeune fille, si jolie qu'on ne se demande même pas si elle a de l'esprit, parce qu'on craint qu'elle n'en ait pas ou parce qu'on pense qu'elle peut s'en passer, se nomme Juliette Bernard. Née en 1777, elle a à peine onze ans et n'est que la femme en fleur. Mais elle s'épanouira vite, car, à moins de seize ans, un mariage prématuré et brillant l'arrachera à l'ombre modeste de la famille pour la livrer à tous les succès de la société dont elle fera les délices avec cette coquetterie pudique qui la rend si charmante, avant de posséder, elle aussi, un salon sans médisance et sans scandale, et de montrer, sans cesser d'être belle, son esprit et son cœur.

Nous aurions pu rencontrer aussi, dans un des salons que nous venons de citer, où sa naissance et son éducation lui donnaient facile accès, et où elle aurait été introduite par Mme de Belzunce, parente de l'abbesse de l'Abbaye aux Dames de Caen, où elle avait été élevée, ou par un des membres de la famille de Mlle de Forbin, son amie de couvent, une jeune fille de vingt ans, aux cheveux blond cendré, aux yeux bleus, brillant parfois d'un feu sombre, au sourire rare et énigmatique, dont la beauté un peu étrange attirait les regards, auxquels elle se dérobait volontiers. Avec une modestie fière et une pudeur farouche, elle rentrait dans l'isolement où elle pouvait écouter, grave et pensive, le sourcil froncé, la narine frémissante, la voix intérieure qui murmurait à son esprit on ne sait quels appels mystérieux et quels héroïques pressentiments. Cette virginale amazone qui, lorsqu'elle se livrait à la conversation, y faisait preuve d'instruction et d'enjouement, s'appelait Marie-Anne-Charlotte de Corday d'Armont. C'était la fille d'un gentilhomme

pauvre, mécontent, visionnaire, chargé de famille, vivant péniblement d'un revenu de 1500 livres dans un pigeonnier féodal de la paroisse de Ligneries, non loin d'Argentan. Charlotte, descendante au quatrième degré de Marie Corneille, l'une des deux filles du grand poète, avait été adoptée de fait par une vieille tante à la mode de Bretagne, veuve et septuagénaire, Mme Coutellier de Bretteville-Gouville, auprès de laquelle elle vivait à Caen.

Toute différente de la prochaine héroïne est cette petite jeune fille aux cheveux blonds, à l'œil vif et mutin, à la beauté irrégulière faite de gentillesse, cette petite Parisienne de Greuze, qui a lu Beaumarchais, à la gaieté communicative rarement traversée d'un fugitif nuage de mélancolie, qui n'aura qu'un roman dans sa courte vie, le roman de son mariage, brusquement arrêté aux premières pages par le signet rouge du bourreau. C'est Lucile Duplessis, fille d'un premier commis au Contrôle général, qui sera bientôt adorée sous le nom de madame et bientôt immolée sous le nom de la citoyenne Desmoulins, trop douce pour tuer, comme Charlotte, l'ennemi de ses amis, mais assez courageuse pour bien mourir, comme Charlotte.

Voici une autre enfant de la bourgeoisie parisienne, mais élevée dans d'autres conditions morales, si les conditions sociales se ressemblent, formée moins par elle-même, au hasard de vagabondes et téméraires lectures, dans les troubles et les enivrements de la solitude pour une âme de seize ans, que par la sollicitude maternelle et la paternelle vigilance au milieu de la tiède et claire atmosphère du bonheur domestique, sous le doux aiguillon d'un perpétuel exemple de travail et de vertu. La mère de cette jeune fille au front modeste, à la joue candide, à l'œil ingénu, au sourire intelligent et malicieux, descend de Jeanne Hachette, l'héroïne de Beauvais. Elle a épousé, par amour, un homme très amoureux d'elle, et l'hymen a couronné leur flamme, comme on disait alors, à la suite des péripéties d'un roman honnête qui a intéressé, en faveur du jeune couple, protégé spécialement par la bienveillance active de Mlle de Lespinasse, les jeunes femmes émues par sa constance, les hommes graves qui ne dédaignent pas de s'attendrir parfois, les Turgot et les Condorcet. Le mari s'appelle Roucher. C'est un bonhomme, un brave homme, un honnête homme, qui a failli être un moment, comme tant d'autres, et qui ne sera pas un grand homme. Il a écrit sur plus d'un sujet, en prose et en vers, en vers surtout. Il est le rival français de Thomson, de Gessner et de Saint-Lambert. Ce dernier a célébré les *Saisons*. Roucher a écrit les *Mois*, poème didactique, rustique, idyllique, philosophique, qui respire, à travers les pompes et les périphrases

d'un genre factice, un amour sincère de la nature. Il y a là quelques bons, et même quelques beaux vers, n'en déplaise à cette mauvaise langue de Rivarol, qui prétend que les *Mois* sont, en poésie, le plus beau naufrage du siècle. Naufrage soit, mais quelques fragments méritent de surnager, quelques épaves de survivre. Quoi qu'il en soit, de même que Voltaire n'a pas donné à la France le poème épique qu'elle attend encore, ce n'est pas à Roucher qu'elle devra ses *Géorgiques*, pas plus d'ailleurs qu'à l'abbé Delille, l'abbé Virgile, dit Rivarol, qui s'est contenté de traduire celles du poète latin en vers plus harmonieux mais moins substantiels que ceux de Roucher, pleins et lourds comme des épis.

Nous verrons plus loin de quels prodiges de dévouement filial se montra capable Eulalie Roucher, comme par quels miracles de charité, par quels actes d'industrieux courage, cette autre jeune fille au front bombé, à l'œil d'une précoce gravité, Mlle de Lézardière, mérita et obtint, malgré sa modestie, une juste célébrité.

Célèbre déjà par son érudition et ses travaux littéraires, est cette troisième jeune fille au regard hardi des maturités intellectuelles et physiques, qui a, comme la plupart des jeunes filles mûres et savantes, l'air un peu pédantesque, l'air un peu institutrice. C'est Mlle de Keralio, fille d'un officier mathématicien inspecteur-examinateur des écoles militaires, qui sera, pendant la Révolution, la femme intrigante du gros député de Paris, François Robert. Dans cette jeunesse féminine, que n'a pas encore défloré le mariage, nous énumérerons encore, sans distinguer même d'un trait leurs visages, que la Révolution mettra en lumière sous un rayon de ses jours tragiques, Mlles de Cazotte, de Sombreuil, Thérèse Le Mollien,

Mlle Pauline de Meulan, fille du receveur général de la généralité de Paris, déjà grave malgré ses quinze ans; Mlle de Vergennes, encore enfant et pleine de saillies supérieures à son âge, que remplaceront plus tard les grâces d'un esprit sérieux; Mlle de Rasthamhausen, méritent déjà notre attention en attendant qu'elles méritent notre respect, et nous devons un premier salut au nom qu'elles portent et un second salut au nom qu'elles porteront et honoreront plus tard autant qu'elles en seront honorées, l'une devant s'appeler Mme de Rémusat, l'autre Mme Guizot, la troisième Mme de Gerando.

Les mêmes considérations nous inclineront tour à tour devant Mme Campan, première femme de la reine, et ses nièces, Mlles Augié, dont l'une sera la maréchale Ney; devant la marquise de Tourzel et sa fille Pauline; devant la comtesse de Chateaubriand, petite-fille de M. de Malesherbes, et ses deux belles-sœurs, la sémillante comtesse de Farcy et Mlle Lucile, une Bretonne au front pâle inondé de cheveux noirs retenus par un croissant d'or, à l'œil

rêveur et mélancolique, qui porte la robe blanche enguirlandée de feuilles vertes, avec l'allure étrange et vaporeuse d'une jeune prêtresse de l'île de Sein, d'une jeune druidesse sœur de Velleda, d'une jeune fée de la forêt de Brocéliande.

Arrêtons-nous encore un instant devant M[me] Le Sénéchal, femme d'un financier, homme d'esprit et de goût, et ses charmantes filles : deux déjà mariées, la marquise de Cherisey et la marquise d'Audiffret; l'autre, plus jeune, M[lle] Sophie, aimable famille sur laquelle Lacretelle nous a laissé de si intéressants détails.

Mais il est temps de clore nos présentations et de terminer cette revue des jeunes femmes et des jeunes filles typiques de l'année 1788, que nous avons commencée par M[me] de Genlis, la doyenne, la *matriarche* de la galerie, quoiqu'elle n'ait en 1788 que quarante-deux ans, et n'en avoue pas quarante.

Voici encore un groupe intéressant composé par le hasard, qui a ses ironies, de M[me] Suard, de cette duchesse de Lauzun, née Boufflers, dont nous avons écrit ici même la touchante histoire; des marquise de Coigny et duchesse de Fleury, les deux cousines; de Delphine de Sabran, comtesse de Custine depuis un an seulement; de Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont depuis deux ans; de M[me] de Fontenay, née de Cabarrus, qui ne fait pas encore parler d'elle autrement que par sa beauté; de la vicomtesse de Beauharnais, créole langoureuse qui attend le lever de son étonnante étoile; de M[me] de Sartine, née de Sainte-Amaranthe.

Quand nous aurons passé en nous inclinant devant Étiennette d'Amblimont, marquise de Lâge de Volude, la dame favorite de la princesse de Lamballe; devant la duchesse d'Ayen, petite-fille de prédilection du chancelier d'Aguesseau, au profil sévère, et les cinq filles qu'elle a si admirablement élevées, qu'elle couve d'un regard vigilant, avec le pieux orgueil d'une Cornélie chrétienne : la vicomtesse de Noailles, la comtesse du Roure, la marquise de la Fayette, la marquise de Montagu, la marquise de Grammont (cette dernière mariée seulement à l'automne de 1788), enfin devant leur cousine, la duchesse de Duras, née Noailles, nous aurons placé le lecteur, de la façon qui nous a paru la plus simple et la plus intéressante à la fois, en face des personnages avec lesquels nous avons à lui faire faire plus intime connaissance. Nous aurons choisi avec lui, parmi les jeunes filles et les jeunes femmes de 1788, la plupart de celles dont l'éducation, la conduite, la vie, la mort, justifieront nos observations, et nous fourniront selon les cas, les exemples, les modèles, les leçons qui doivent servir de sanction à toute étude morale.

II

Prenons d'abord la jeune fille, et voyons, selon qu'elle a reçu l'éducation des anciennes mœurs ou l'éducation des nouvelles, l'éducation philosophique ou l'éducation chrétienne, selon qu'elle a allumé sa lampe virginale au flambeau de la raison ou au flambeau de la foi, comment elle a tourné pendant la Révolution, ce qu'elle a fait des événements et ce que les événements ont fait d'elle.

Envisageons-la d'abord dans la condition bourgeoise. Prenons-la dans ces familles du tiers, qui, sous le prétexte fallacieux qu'il n'était rien, — ce qui est inexact, car il était déjà beaucoup, — voulut être tout et n'y réussit un moment que pour perdre ensuite, comme nous le voyons aujourd'hui, la plus grande partie du terrain conquis.

Voyons d'abord comment, par exemple, furent élevées ou s'élevèrent elles-mêmes, Manon Phlipon, future Mme Roland, et Lucile Duplessis, future Mme Desmoulins. Écoutons leurs confidences, lisons leurs papiers et leurs lettres de jeunes filles. Nous possédons de ces documents intimes à satiété. Par une curiosité et une indiscrétion qui commencent déjà à les peindre, Manon et Lucile s'étudiaient beaucoup, interrogeaient minutieusement leur esprit et leur cœur, tenaient registre et journal de leur santé morale, et à la moindre impression, à la moindre sensation, s'attablaient devant leur écritoire. Elles y griffonnaient d'une main hâtive et fébrile sur des carnets qui ont survécu aux perquisitions domiciliaires, aux destructions volontaires ou révolutionnaires, aux spoliations des enregistreurs d'épaves de la prison ou de l'échafaud; plus souvent encore elles envoyaient à leurs amies de pension ou du monde des lettres qui, destinées seulement à la poste, sont arrivées à la postérité, avec leurs confidences à tort et à travers, leurs sincérités de prime-saut et leur crudité de premier jet.

Ceci est dit surtout pour Mme Roland, Manon Phlipon, dont nous possédons la correspondance (en deux gros volumes), avec ses amies de couvent, les demoiselles Cannet d'Amiens, publiée pour la première fois en 1840 par M. Breuil, avec de nombreuses suppressions et altérations, et en 1867, par M. Dauban, dans leur complète et caractéristique intégrité.

Ces lettres furent adressées, de juillet 1770 au milieu de l'année 1781, par Manon Phlipon, à ses deux intimes amies, à ses deux sœurs de cœur. Elles embrassent donc un intervalle de dix ans. Elle avait à peine seize ans quand elle écrivit la première. Elle approchait des vingt-six quand elle écrivit les dernières, contemporaines ou posté-

rieures d'un an à son mariage, qui la ramena précisément à Amiens. M. Roland, dont elle devait la connaissance à ses amies, y était inspecteur des manufactures, poste qu'il ne quitta qu'en 1784 pour aller en occuper un analogue dans la généralité de Lyon.

En 1782, environ un an après la naissance de sa fille Eudora, Mme Roland fut témoin du mariage de Sophie Cannet, sa préférée, avec le chevalier de Gomiecourt, capitaine aux grenadiers de France, qui habitait alors sa terre de Sailly-le-Sec, près de Corbie. Sophie avait alors vingt-huit ans.

Henriette Cannet en avait plus de trente quand elle épousa, en 1783, M. de Vouglans, vieux magistrat connu par son *Recueil des lois criminelles.*

Sophie mourut, laissant deux enfants dont les descendants existent encore, au mois d'octobre 1795, à l'âge de quarante-quatre ans.

Henriette, veuve depuis 1791 de M. de Vouglans, se remaria, l'année même de la mort de sa sœur, en 1795, à M. Bélot, juge et depuis président au tribunal de la Seine. Devenue veuve pour la seconde fois en 1803, elle épousa, en troisièmes noces, M. Berville, secrétaire général de la préfecture de la Somme. Elle est morte à Amiens le 27 janvier 1838, âgée de quatre-vingt-neuf ans. Il n'avait pas tenu à elle d'abréger cette longue vie par un sacrifice héroïque, refusé par son amie, Mme Roland, qu'elle visita dans sa prison et dont elle voulait prendre la place.

La correspondance publiée par M. Breuil, et après lui par M. Dauban, ne comprend que les lettres, précieusement conservées par leurs destinataires, de Manon Phlipon. Celle-ci ne paraît pas avoir eu le même soin des lettres de ses amies, à moins qu'elles n'aient été perdues ou détruites au moment de la crise révolutionnaire, fatale à tant de papiers dignes d'un meilleur sort. C'est dommage, car à en juger par les réponses de Manon Phlipon aux lettres de ses deux amies, elles étaient incontestablement, comme elle, des femmes instruites, spirituelles, distinguées, qui, plus avisées que leur amie, choisirent, au lieu de poursuivre une vaine gloire, la destinée des devoirs obscurs et des bonheurs modestes, celle qui convient le mieux à la vocation de la femme dans la famille et dans la société.

Nous ne nous occuperons ici que des lettres de Mme Roland antérieures à son mariage, de celles qui nous initient aux vicissitudes de son âme de jeune fille, aux évolutions et aux révolutions intellectuelles et morales qui la conduisirent, sous l'influence, aux dangereuses fermentations, d'une éducation personnelle, solitaire, indépendante, des soumissions et des humilités de la foi la plus pure aux témérités de recherche, aux audaces de doute, aux dépra-

vations de raisonnement de l'incrédulité. Nous aurons plus tard à apprécier, soit pour l'épouse soit pour la mère, les conséquences de ces excès d'orgueil et de ces débauches métaphysiques de la jeune fille précocement enivrée de tous les fruits défendus de l'esprit et entièrement philosophe quand elle épousa le philosophe Roland.

On comprend que nous ne puissions entrer ici dans le détail de cette volumineuse correspondance, et que nous devions nous borner, — tâche encore assez difficile, — à marquer les phases de ce *crescendo* étonnant qui nous montre une Manon Phlipon moraliste rigide, presque austère, catholique fervente, d'une dévotion mystique exaltée au point de lui faire croire à une vocation monastique, enfin royaliste tout à fait orthodoxe, pour arriver à ce *decrescendo*, plus étonnant encore, qui nous montre une Manon Phlipon toute différente : en politique, de royaliste devenue républicaine, bien avant la république, et au moral, tombant de chute en chute, à la théorie et à la pratique, — hormis dans sa conduite, demeurée irréprochable, — de la morale sans religion, de la vertu sans Dieu, du devoir dicté par la raison, du bien fait uniquement par satisfaction de conscience, de la vie sans au delà, de la terre sans ciel !

Elevée ou plutôt abandonnée à elle-même, dès son enfance, par un père artiste, laborieux d'abord, puis dissipé, et une fois veuf tout entier à ses passions et à ses vices, un moment contenus par les freins du mariage et de la vie domestique, par une mère d'une bonté infinie, mais d'un esprit médiocre, insouciante de ses responsabilités, la petite Manon qui lisait, dès qu'elle sut lire, tout ce qui lui tombait sous la main, avait déjà lu Plutarque, qu'à neuf ans elle portait à la messe, au lieu de son paroissien, puis pêle-mêle, la *Vie des Saints*, la Bible, les *Guerres civiles* d'Appien, un *Théâtre de Turquie*, le *Roman Comique* de Scarron, les *Mémoires* de Pontis, les *Mémoires de Mlle de Montpensier*, la *Jérusalem délivrée* et le *Télémaque*. A onze ans, l'influence des livres sacrés, l'emportant sur celle des livres profanes, elle fut prise d'une telle crise de dévotion et de mysticité, que ses parents, cédant à son désir, la placèrent au couvent des Dames de la Congrégation, dans cette rue Neuve-Saint-Etienne, faubourg Saint-Marcel, qui se recommande aussi à nous par le souvenir de Rollin et de Bernardin de Saint-Pierre. Elle n'y passa qu'un an.

C'est là qu'elle connut et aima d'une amitié profonde qui devait survivre à tout, Sophie et Henriette Cannet, l'une déjà âgée de dix-huit ans, l'autre de quatorze, et cette bonne sœur Sainte-Agathe, qu'elle ne cessa jamais de voir, même au temps de la politique et du ministère, et qui pleura et porta le deuil de l'échafaud.

Après un an de séjour au couvent de la rue Neuve-Saint-Etienne, où elle édifia par sa piété et sa sagesse précoces ses maîtresses et ses compagnes, où elle vit le ciel dans une première communion extatique, d'où elle sortit l'angélique Manon, semblant destinée à un prochain et définitif retour au havre de grâce dont elle avait si bien goûté les délices, la jeune fille passa près d'une autre année auprès de sa grand'mère maternelle et commença, prématurément encore, comme toujours, son initiation mondaine. C'était un petit monde, de modeste bourgeoisie, sans doute, que celui qui gravitait autour de la grand'mère, ancienne gouvernante des enfants de Boismorel, et de la grand'tante, femme de l'intendant de l'opulent financier Haudry de Soucy. Mais ce petit monde, en un temps où régnait une grande tolérance sociale, et où la facilité des mœurs et le jeu des intérêts effaçaient entre les diverses classes et conditions des démarcations peut-être moins sensibles qu'aujourd'hui, ce petit monde se frottait à tous les autres, même au plus grand. Manon Phlipon, jeune fille, voyait meilleure compagnie que lorsque le mariage lui permit la liberté et la variété du choix. Elle tint liaison, presque sur le pied d'égalité, avec M. de Boismorel. Elle recevait avec ses parents, à Fontenay, la visite de la famille Haudry de Soucy et de sa société.

Elle allait à Versailles et assistait au spectacle des dîners et des fêtes de la cour avec les facilités et les commodités des relations paternelles ou avunculaires avec quelques femmes de la reine ou des princesses. Elle allait une fois à l'Opéra, une autre fois à la Comédie-Française.

Chez sa mère, où elle était retournée à treize ans, elle ne prenait que part de fantaisie aux travaux de l'atelier. Croyant avoir assez payé son tribut à l'art paternel, en se rendant capable de dessiner et de graver un cartouche d'adresse ou de friser un étui, elle avait son petit coin indépendant, isolé, son cabinet de fenêtre, avec la vue égayante de la Seine et du Pont-Neuf, sa petite table à lire et à écrire, sa guitare, son violon, sa petite bibliothèque, où la bibliothèque de l'abbé Le Jeay, premier vicaire de Saint-Barthélemy, chez lequel son oncle, l'abbé Bimont, second vicaire, prenait pension, ou la bibliothèque de M. de Boismorel, laissaient entrer à titre de prêt, l'une ses ouvrages de théologie, d'érudition, l'autre ses ouvrages de littérature, de science et de philosophie.

Manon lisait tout avec une attention captivée, une méthode exacte, la plume à la main, faisant des extraits consciencieux de ses lectures, remplissant de ces extraits de nombreux cahiers, émancipant et déversant déjà le trop-plein de cette nourriture intellectuelle, trop forte, trop substantielle, trop variée, en essais

divers, en chansons, en dissertations, où elle épanchait les premières floraisons, les premières fermentations, les premières effusions de son esprit et de son cœur.

C'est dans le même but, dans la même intention de décharger son esprit et son cœur, et aussi sa mémoire, qu'elle entreprit avec ses amies de couvent, rentrées dans leur famille, à Amiens, en 1769, surtout avec Sophie, raisonnable, raisonneuse, éprise comme elle de métaphysique, de philosophie, cette correspondance qui a tout d'abord l'aspect plus scolastique qu'épistolaire, dont les premières lettres surtout, où la plume de Manon *bégaye* encore, comme elle le dit elle-même, ont l'apparence d'un exercice de classe, d'une dissertation sur un thème donné, d'une amplification dans les règles, d'un devoir plus que d'un plaisir. Bientôt, à cette gymnastique intellectuelle hebdomadaire l'esprit s'assouplit, la facilité conquise invite à l'expansion, la timidité arrive peu à peu à l'audace sous l'aiguillon du succès et des éloges. Nous ne tarderons pas à voir ce que, à cette correspondance d'une entière liberté, que la curiosité plus que la vigilance de deux mères indulgentes effleure à peine par hasard d'un regard distrait, comme à ces lectures non moins indépendantes de toutes sortes de livres, d'histoire politique, d'histoire naturelle, de physique, de chimie, de philosophie, de controverse, l'imprudente Manon a perdu, tandis qu'elle ne songe, avec une satisfaction pleine de vanité et d'illusion, qu'à se féliciter de ce qu'elle y a gagné. Elle y a perdu la modestie de son sexe et de son âge, et cette fleur de la modestie, ce parfum de la violette virginale qui s'appelle la pudeur. Elle y a perdu cette économie des facultés qui fait leur force. Elle y a perdu le tact, la mesure, le goût. Ces contacts de toute sorte, ces promiscuités intellectuelles ne valent pas mieux que les autres; l'abondance des lectures en engendre l'intempérance. La liberté de l'esprit, surtout sa liberté précoce, alors qu'il a tant besoin, à ses premiers essais, à ses premiers bonds, de freins, de barrières, de garde-fous, en favorise la licence, et cette fermentation de lectures mal digérées, de connaissances hâtives et comme surprises, produit la fièvre, le délire, le vertige. De curiosité en curiosité, on franchit vite la limite entre le fruit permis et salutaire et le fruit pernicieux et défendu: Cela est si vrai qu'après avoir diagnostiqué les causes, nous pouvons sans hésitation en suivre et en marquer les effets. Le mérite principal de cette correspondance que nous analysons est, avec ce charme de la fraîcheur et de la jeunesse, celui d'une entière sincérité.

Dans cette correspondance, à ce titre, nous devons nous attendre à trouver, en dehors de quelques faits, ou plutôt de quelques

allusions aux événements du temps, qui ne sont pas contés avec assez de détails ni d'exacte information pour que ce côté de gazette anecdotique, de petite chronique, ait grand intérêt, ce qui occupe la tête et le cœur des jeunes filles quand elles sont, comme nos correspondantes, d'une intelligence et d'une instruction précoces, et vivent, sous l'ombre de l'aile maternelle plus que sous cette aile, dans une liberté d'esprit, sinon de conduite, aussi entière que prématurée. Pour ces jeunes têtes, l'aliment de l'esprit est dans l'histoire de leurs évolutions d'idées, de leurs vicissitudes de sentiment; pour ces jeunes cœurs, l'aliment de ces études de sentiment, c'est l'histoire des mariages offerts ou manqués, c'est la galerie de portraits des prétendants évincés ou agréés.

Ce n'est pas le moment encore d'insister sur ce côté des lettres de Manon Phlipon, de passer avec elle la revue de ces prétendants de toutes les conditions, de tous les âges, depuis le premier, Pahin de la Blancherie, homme de lettres, qui touche la tête et le cœur de Manon, lui fait connaître les premières joies, les premières espérances et les premières déceptions de la passion naïve et honnête, et finit par recevoir ou donner son congé, on ne sait trop, jusqu'au dernier, Roland de la Platière. C'est lui que Manon épousera à vingt-six ans, par raison plus que par inclination, quand les dissipations et les prodigalités de son père l'ont à demi ruinée, chassée de la maison, obligée de prendre un logement à son ancien couvent et de songer à tirer parti, pour ajouter à ses insuffisantes 500 livres de rente, de ses connaissances et de ses talents comme institutrice ou demoiselle de compagnie; quand, enfin, après avoir refusé tant de partis divers, elle peut craindre de n'en plus trouver d'autres et de coiffer sainte Catherine dans les aigreurs d'un célibat involontaire et désespéré.

Ce qui nous importe en ce moment, c'est la genèse, la formation, la gradation de sentiments et d'idées qui de dix-huit ans à vingt-six, de 1772 à 1780, vont nous montrer deux Manon Phlipon bien différentes l'une de l'autre, ainsi qu'on pourra la mesurer au contraste et à la contradiction de quelques extraits de cette correspondance à ses deux périodes caractéristiques.

Nées de parents vertueux, qui, dès l'enfance, nous donnent les moyens de le devenir par la connaissance d'une religion qui les possède; éloignées des occasions, prévenues par les faveurs de l'Être suprême, c'est à lui que nous devons le bonheur de le connaître, de l'aimer, de le chercher, de le trouver dès nos plus jeunes ans. En examinant ces choses en particulier, quelle foule de bienfaits se présentent à nos yeux! Comment pourrions-nous jamais lui devenir infi-

dèles dans tel état que la Providence juge à propos de nous placer? (*Lettre du* 30 *septembre* 1771.)

Est-il possible de conserver l'amour des vertus en s'éloignant de leur auteur? Mais, comme tu le dis fort bien, on ne veut pas conformer ses mœurs à la religion et l'on tâche de l'accommoder à ses mœurs. Que l'état des personnes qui pensent de la sorte est malheureux! Je me les représente, marchant dans ce sentier affreux de l'incrédulité, l'audace sur le front, les remords dans le cœur, le trouble et l'inquiétude dans l'esprit, toujours dans cette agitation violente inséparable de leur désolante situation, se plongeant de plus en plus dans ces ténèbres qui n'offrent que des horreurs et des angoisses. Comparons cet état affligeant à celui dont jouissent ceux qui, humblement soumis, marchent paisiblement à la clarté ravissante du flambeau de la foi! (18 *octobre* 1771.)

Je quittai ici ma lettre, hier dimanche, pour aller à l'office espérant la reprendre aujourd'hui, sans me douter cependant que j'aurais à te communiquer une proposition sérieuse qui vient de m'être faite ce matin : il s'agit d'une décision de très grande importance, puisque du choix d'une vocation dépendent mon repos et mon salut. La religion, qui doit nous guider dans toutes nos actions, principalement en celle-ci, est le moteur auquel je dois recourir... Uniquement touchée du désir d'accomplir la volonté de la divine Providence en toutes choses, je suis dans une absolue indifférence pour toutes sortes d'états, également prête à me marier, à entrer en religion, ou à rester comme je me trouve, n'ayant d'autre volonté que de faire ce qui sera le plus agréable à Dieu, en entrant dans le chemin par où il a destiné, de toute éternité, que je devais aller à lui. (*Octobre* 1771.)

Nous naissons tous avec le germe malheureux des passions : la raison naissante se trouve assaillie par elles avant de parvenir à un degré de maturité qui l'assurerait contre leurs attaques pernicieuses; le sexe est enclin particulièrement à la vanité; il n'est pas de femmes qui n'en ressentent tôt ou tard les malignes impressions : c'est un vice inhérent à leur nature. La sagesse consiste à y résister continuellement; mais je crois la raison toute seule beaucoup trop faible pour un si grand ouvrage. Je suis persuadée qu'il n'y a qu'une piété solide et réelle qui puisse conserver l'âme nette de ces souillures qui altèrent la vertu et par conséquent le bonheur. (25 *janvier* 1772.)

Cet être (l'homme) ose élever son orgueilleuse raison jusque sur le trône du Tout-Puissant, pour assister à ses conseils, les blâmer ou s'affliger de ses décrets: n'est-ce pas le comble de la folie? Eh bien, c'est ce qui nous arrive tous les jours. Quel moyen d'y remédier? Sera-ce en nous efforçant de développer à nos regards audacieux les

objets trop élevés de leurs imprudentes recherches? Ce serait irriter le mal, loin de le guérir; appliquons-nous donc à considérer sérieusement notre incapacité, notre insuffisance à comprendre les choses très simples, pour nous apprendre à devenir dociles et à renfermer l'étendue de nos connaissances dans les bornes que l'Eternel a prescrites... Quels égards mérite une philosophie qui prétend passer à l'arrangement des desseins de Dieu, ou nous tracer de son chef une religion? Pour peu qu'on y réfléchisse, on sent bientôt la nécessité de la révélation, etc... (20 *mars* 1772.)

On me prêta hier un livre; c'est un ouvrage de M. Thomas, académicien; il a pour titre *Essai sur l'esprit, les mœurs et le caractère des femmes dans les différents siècles.* Son ouvrage n'est ni un panégyrique ni une satire : c'est un recueil de faits et de réflexions. Il remue la célèbre question de l'égalité des deux sexes ou de la supériorité de l'un sur l'autre; il trace leur parallèle, et en remarquant seulement ce qu'il faudrait examiner pour juger raisonnablement, il ne décide rien. Mais, en ajoutant mes pensées aux siennes, je croirais, en général, les femmes plus capables de vertu que de science. Je leur trouve plus de sentiments que d'idées; elles ont l'âme extrêmement sensible, l'imagination non moins vive, par conséquent susceptible de ces fortes impressions qui font la grandeur d'âme et l'héroïsme, et que, d'ailleurs, nous remarquons dans plusieurs d'entre elles illustrées par l'histoire. Mais leurs fibres sont plus délicates, leur esprit plus faible, moins capable, par cette raison, que celui des hommes, de réussir dans les sciences de spéculation qui demandent une étude longue et raisonnée, une application constante et suivie... Nous sommes plus utiles à la société par nos vertus que par nos connaissances. (28 *mars* 1772.)

Nous pourrions continuer ainsi longtemps et citer encore bien d'autres passages qui nous montrent Manon pleine d'une foi naïve et sincère, modeste et soumise, docile et confiante, se mettant dans la main de Dieu comme un petit enfant et tout à fait digne par la candeur et la douceur de la colombe et de l'agneau, ces charmants emblèmes de l'âme dans le symbolisme chrétien. Mais voici, hélas! d'autres extraits de lettres postérieures non moins caractéristiques, non moins décisifs dans le sens contraire. Quelle différence, quelle distance, quel abîme, que toute l'eau de la Seine ne suffirait pas à combler entre la Manon qui a écrit ce que nous venons de lire et la Manon inquiète, troublée, qui ira du doute à la négation et, descendant peu à peu la pente de l'incrédulité, tombera jusqu'à l'absolu scepticisme!

C'est en mai 1772, en pleine effervescence de la dix-huitième

pour l'une, pour l'autre de la vingt et unième année, que nos deux amies, pour les mêmes causes, par suite des mêmes excès de lecture, des mêmes abus de réflexion sentent leur foi atteinte, leur dévotion attiédie, traversent la première crise de doute et se font des confidences attristées sur leur état d'âme, s'entretenant bien haut, comme les gens effrayés qui se parlent dans la nuit pour se rassurer, de cette maladie morale au début. Quelle différence entre ces dissertations épistolaires et les simples, tendres, naïfs, sereins échanges de pensées et de sentiments des promenades du couvent, sous l'allée des tilleuls! Manon Phlipon définit dans les termes suivants cette première crise, cette première révolution qui n'a pas été si étendue, ni d'une aussi longue durée que celle de Sophie.

Je n'ai pas été au delà du doute, et mon doute n'a pas été plus loin que la révélation. L'existence d'un Dieu m'a toujours si entièrement pénétrée par des raisons philosophiques, que l'autorité d'un monde entier n'aurait pu l'ébranler... Avec un peu de connaissance et du raisonnement, il n'est pas possible de rester athée de bonne foi... Cette première vérité soutint donc mon cœur, par conséquent celle de l'immortalité de l'âme ne m'abandonna pas non plus : car elles ont entre elles une liaison nécessaire, et s'il est un Dieu juste la vie présente ne peut absorber mon être... Mais les raisons qui combattaient la révélation avaient à mes yeux une valeur que jusque-là je n'avais point aperçue. Charmée de cette évidence géométrique qui subjugue la volonté et entraîne notre assentiment, je voulais la trouver dans ce qui m'était proposé comme la règle de mes mœurs et le fondement de mes espérances : plus l'objet était intéressant, plus je me croyais autorisée dans mes prétentions et dans mes recherches.

En cette extrémité, contre cette première angoisse de sa foi, contre cette première tentation de l'orgueil de l'esprit, que fit Sophie, que fit Manon? Elles prirent le parti, l'une à Noël, l'autre à Pâques, de recourir aux secours de la religion.

Noël approchait. Le moyen de m'éclairer me parut favorable; je me préparai de mon mieux (et je crois ne l'avoir jamais mieux été), je reçus la communion, et j'en rapportai les consolations que tu me peins et qui me retracent d'une manière touchante les mêmes faveurs qui nous ont été dispensées... Enfin une main bienfaisante nous a ramenées dans le sentier de la paix. Que n'a-t-elle pas droit d'attendre de notre reconnaissance et de notre fidélité! Après de telles expériences, où seraient nos excuses si nous venions à faillir? etc...

Excellent parti que celui qui conduisit Manon à choisir l'unique

remède à son mal. La foi seule peut guérir les maux de la foi. Et pour croire, il suffit de le désirer. Tout acte de foi est aussi un acte d'obéissance; se soumettre, c'est se guérir. Seulement Sophie persévéra. Elle répudia ces lectures indiscrètes et confuses, qui, d'un aliment salutaire, font un aliment corrupteur. Elle consentit à rester dans le monde, exposée à ses dangers, contre lesquels elle avait songé un moment à s'armer des rigueurs du cloître. Elle demeura quelque peu raisonneuse, éprise de curiosités scientifiques et métaphysiques; mais elle garda intacte la flamme de sa foi religieuse, qui définitivement rallumée après un instant d'éclipse, l'éclaira jusqu'au dernier moment, dont le passage fut adouci pour elle par les consolations d'un prêtre insermenté, fidèle comme elle aux liens de l'autel.

Manon, hélas! après une courte halte dans la foi et dans la paix des anciens jours, reprit sa marche vaine à travers les systèmes, les livres et les hommes. Elle se remit à son *greffe*, comme elle disait, à lire sans méthode et sans scrupule, à écrire sans modérateur et sans guide. Elle arriva, par l'usage, à l'abus, et, par la liberté de l'esprit, à toutes ses licences. Sa plume devient libertine, non certes dans le sens de l'immoralité, mais dans le sens de l'absence de retenue, de discrétion, de modestie, de pudeur, qui fait qu'elle ne recule pas devant certaines nudités d'idées ou certaines crudités de mots [1].

En octobre 1775, elle a lu Bossuet et Pope, mais elle a lu aussi Maupertuis, surtout J.-J. Rousseau, l'*Histoire philosophique des deux Indes* et le *Dictionnaire de Bayle*. Elle en est encore aux apparences de la foi; mais le fondement est miné et ébranlé. Elle se pique « d'une soumission indépendante qui n'interdit pas les examens ». Cette soumission-là mène loin.

Imposer silence à son esprit n'est pas une opération facile, quand d'ailleurs on se nourrit d'études et d'observations qui rappellent les faits et les embarras historiques, les règles de la critique, et les assurances ainsi que les doutes déterminés par cette critique. J'en reviens toujours au parti le plus sûr en tous cas, comme étant le parti préférable, mais ce n'est là qu'une soumission indépendante, qui n'interdit pas les examens. (24 *octobre* 1775.)

La lettre du 6 décembre 1775 serait à citer tout entière. Mais elle est beaucoup trop longue. Manon s'est enivrée du poison de

[1] Voy. sur ce point notamment les lettres du 17 février, 21 juillet, 25 août, 2 octobre, 28 décembre 1776.

l'*Histoire philosophique des deux Indes*, dont elle fait un éloge dithyrambique.

Je ne crois plus que parce que je veux croire, parce qu'il faut se déterminer, parce qu'il faut prendre le plus sûr parti; mais je suis rien moins que convaincue. La morale n'en souffre pas. Mes sentiments, au contraire, ont acquis une énergie, une chaleur, une étendue, que toutes les exhortations des prêtres n'avaient pas su leur donner. Je reconnais une première intelligence, une divinité qui m'est chère parce qu'elle est aussi bonne que puissante, je ne la vois pas injuste, partiale et cruelle comme la théologie me l'a faite, et je l'en aime plus cordialement, si l'on peut ainsi parler, etc... (6 *décembre* 1775.)

Comment t'accommodes-tu de ce jubilé, de ces stations, de ces indulgences, de tout l'attirail? Je n'ai pas encore sérieusement pensé à cela; il faudra pourtant y rêver un peu, car, prudemment, je ne veux pas rompre, quoique je ne croie guère. Je cherche à rester dans la soumission; mais, en vérité, je n'ai qu'une foi provisoire; c'est une opposition plaisante que celle qui se trouve entre mes démarches et mes dispositions. Quelle différence! Quand je songe combien j'ai été dévote, combien ma persuasion était vive, mon imagination exaltée! j'étais heureuse alors, je le suis actuellement : on peut donc l'être également de plusieurs manières. C'est dans l'unité du moi intérieur, dans la conséquence de notre conduite avec nos principes que se trouve le contentement. (17 *mars* 1776.)

A propos de dévotion, j'ai été à confesse; j'ai dit à mon père en Dieu que je ne croyais pas grand'chose, et nous avons bien causé. Il m'en a débité bien long et je suis toujours au même point. (27 *mars* 1776.)

La vertu est indépendante de tout système religieux; elle peut exister sans religion. Aussi ai-je foi en la vertu des athées, tout en avouant qu'elle est privée d'un grand appui.

Nous pourrions continuer longuement ces citations. Mais les multiplier serait oiseux et fastidieux. Il nous suffit d'avoir montré les premières étapes, marqué les premiers jalons de cette marche indépendante et aveugle d'une raison orgueilleuse à la recherche de la vérité. Au bout de cette marche se trouve le fossé de l'athéisme. Manon Phlipon n'y tombe pas. Elle hait les culbutes; elle craint les chutes trop profondes et trop brutales, parce qu'elles sont meurtrières. Il lui semble plus commode et plus décent de ne pas aller jusqu'aux extrêmes conséquences de ses raisonnements et de se noyer dans ce qu'elle appelle le *rienisme*, ce qu'on nomme aujourd'hui le *nihilisme*. Rien, c'est trop peu. Elle garde à l'exis-

tence de Dieu une créance d'imagination et de sentiment. Devant le spectacle d'une belle soirée d'été, sous l'émotion de la contemplation « d'un ciel serein que coloraient les dernières réverbérations du soleil disparu », elle s'écrie :

O toi dont mon esprit raisonneur va jusqu'à rejeter l'existence, mais que mon cœur souhaite et brûle d'adorer, première intelligence, sublime ordonnateur, Dieu puissant et tout bon, que j'aime à croire l'auteur de tout ce qui m'est agréable, accepte mon hommage... et... si tu n'es qu'une chimère... sois la mienne pour jamais!...

Et elle ajoute :

Le crépuscule s'affaiblit; l'émotion s'apaisa; la nuit vint : plus calme, je voulus m'appuyer sur la réflexion... hélas!... quel dommage que les sentiments ne soient pas des preuves!... (16 *juillet* 1776.)

Enfin, Manon veut bien admettre Dieu à cause de la convenance, de la commodité, de la poésie du déisme, mais, pour tout le reste, et sans s'apercevoir de la contradiction, elle s'en tient au scepticisme :

Je suis toujours dans la balance du doute, et j'y dors paisiblement suspendue comme les Américaines dans leur hamac. (25 *décembre* 1776.)

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé? Comment s'est accomplie cette métamorphose d'une Manon ingénue, modeste, simple d'esprit et humble de cœur, riant, avec la gaieté et la grâce enfantines, au toit paternel, aux visages familiaux, à la nature, au ciel, ce toit de la terre illuminé d'étoiles, en une autre Manon, orgueilleuse, guindée, inquiète, songeuse, raisonneuse, frondeuse, qui ne croit plus à rien qu'à elle, qui s'indigne des mystères, qui se révolte contre les miracles, qui ne va plus à l'église que par habitude, par convenance, par contenance, pour l'exemple de sa servante, Mignonne, et de sa petite protégée Leveilly, — qui ont besoin, elles, pour résister aux fatigues de la domesticité et aux tentations de la misère, de croire, d'espérer, de trouver dans la religion une consolation, pour elles, nécessaire, que leur maîtresse et leur protectrice regarde comme superflue, — pour critiquer le sermon qu'il soit du P. Elysée ou du P. Beauregard, pour trouver, dans quelque cérémonie qui choque son esprit fort, de quoi argumenter contre le confesseur qu'elle a déserté, le bon abbé Morel, qui

s'évertue à convertir son ex-pénitente, sa catéchumène réfractaire, et à arracher sa conquête au scepticisme?

Car elle en est venue là, au scepticisme, pour échapper au matérialisme qui lui répugne, au déisme de Rousseau, pour échapper à l'athéisme qui lui semble absurde, quoiqu'elle convienne qu'on peut être athée et vertueux. La morale naturelle, la vertu fondée sur la raison, le devoir inspiré par le sentiment, le bien fait par besoin de conscience, c'est-à-dire par satisfaction d'amour-propre, le mal évité par crainte de la honte et de la déchéance, voilà la théorie, voilà la pratique, voilà la règle et le code de conduite de Manon, devenue esprit fort et bel esprit.

Nous apprécions par leurs effets les causes qui ont produit ce triste résultat, où elle voit un progrès, où nous voyons une déchéance dont elle triomphe, dont nous nons affligeons. A cette indépendance d'esprit précoce, qui mène peu à peu à toutes les autres, elle a été excitée, encouragée, d'abord par des lectures indiscrètes, imprudentes de livres, dont les uns procurent à son imagination une excitation enivrante, dont les autres lui fournissent un aliment dangereux. Le commerce prématuré, sans méthode, sans règle, sans choix, des bons livres et des mauvais, l'a conduite au commerce, non moins corrupteur, — avec les meilleures intentions du monde, cela va sans dire, et toutes décences gardées, — des hommes. La société a achevé l'œuvre de la solitude : après les débauches de lecture, les débauches de conversation. Et cela avec des hommes âgés, désabusés, des sages, des philosophes, qui se font pardonner leurs rides par leur indulgence, qui courtisent au lieu de conseiller, qui flattent au lieu de gourmander, qui se plaisent à encourager les audaces d'esprit de la jeune et jolie raisonneuse, qui applaudissent à ses efforts pour s'émanciper, qui louent ses essais littéraires, qui favorisent ses curiosités sans pudeur sur tous les sujets, en lui prêtant les livres de leur bibliothèque les plus conformes à ses tendances et à leurs goûts, en lui faisant part, sans autre frein que celui des bienséances, des trésors de leur expérience, des leçons de leur sagesse épicurienne et profane.

La mort de sa mère, surveillante peu importune, mais gardienne tutélaire et société modératrice, la mauvaise conduite et la dissipation de son père, la corrosion croissante de ses lectures et de ses réflexions téméraires, l'ennui d'un logis sans intimité, devenu banal, l'aigreur d'un célibat qui se prolongera jusqu'à vingt-six ans à travers les ruines des mariages manqués, les débris des espérances tuées dans leur fleur, ne favorisent et n'augmentent que trop, en la laissant sans contrôle et sans contre-poids, l'influence des entre-

tiens fréquents, *de omni re scibili*, avec des hommes comme M. de Boismorel, M. de Sainte-Lette, M. de Sévelinges, le gentilhomme républicain et l'horloger génevois, qui furent les maîtres, malheureusement les vrais maîtres de Manon.

C'est sur l'incitation de l'un qu'elle se livre à la composition et confie au papier les premiers essais de son imagination et de sa raison, ses chansons de rêverie et ses dissertations, et ses pensées, ses méditations philosophiques enfin. C'est sur les encouragements du second qu'elle envoie un mémoire au concours ouvert par l'académie de Besançon sur l'éducation et l'influence des femmes sur les hommes par l'éducation. Le troisième lui fait lire l'*Histoire de la constitution d'Angleterre*, par Delolme, et le quatrième la pousse à aller rue Plâtrière, chez Rousseau, contempler son idole, car Manon, qui n'adore plus Dieu, adore un homme. Manon qui ne croit plus aux miracles de Jésus, croit aux miracles de Rousseau. Elle écrit au grand homme et vient chercher la réponse. Elle se heurte dès le seuil au visage rébarbatif de Thérèse Levasseur, l'épouse du philosophe — devant la nature, — qui l'éconduit comme tant d'autres avec des compliments goguenards. Manon n'en veut pas au philosophe à coups de boutoir de sanglier, de la façon désobligeante dont son indigne moitié défend contre les fâcheux la bauge conjugale. Elle continue d'admirer Jean-Jacques dans ses ouvrages, faute de pouvoir l'aimer dans sa personne. Et elle pleurera sa mort filialement.

Plus filialement peut-être qu'elle n'eût pleuré celle de son père; car s'il est vrai qu'une femme prend toujours les opinions des homme qu'elle estime ou des hommes qu'elle aime, et cela est vrai tout au moins pour Manon Phlipon, il n'est pas moins vrai qu'elle n'hésite jamais à se conduire selon ses opinions et à agir comme elle pense.

Nous ne sommes donc pas trop étonnés de voir Manon se conduire dans sa vie avec l'indépendance de ses idées, en arriver à s'occuper d'affaires et à jouer des rôles qui ne conviennent guère à une jeune fille, même frisant la majorité. Elle sortira d'abord accompagnée de sa servante, puis seule et regrettant les commodités et les immunités du déguisement masculin, tantôt pour des œuvres de charité, tantôt pour l'œuvre moins généreuse de la défense de ses intérêts et de sa future dot compromise. Défense sans scrupule, sans ménagement, d'un égoïsme implacable, d'une âpreté pratique de procureur, ne reculant devant aucun des moyens de la lutte et des ruses de la guerre; lettres soustraites, espionnage à domicile de la maîtresse soupçonnée et intimidée, rivale inconsciente d'une fille jalouse par intérêt. O Julie! car Manon Phlipon, c'est Julie. Au dire

de Lémontey, elle personnifiait encore à merveille, en 1791, l'héroïne de Rousseau. Qu'eût-il dit de cette Julie surveillant son père au lieu d'en être surveillée, se séparant de lui par mesure de précaution, se retirant au couvent sans religion pour épouser sans amour, dans Roland, un M. de Volmar qui n'est pas loin d'être athée comme l'autre, pour faire la fin domestique qu'on verra, en attendant la fin politique et tragique qu'elle était loin de prévoir. Mais Lémontey ne savait pas. Il avait été touché, lui-aussi du souffle du siècle. Il admirait Rousseau déiste et il admirait M[me] Roland ministre. Nous, nous savons maintenant tout, à peu près tout et nous dirons tout, le bien comme le mal. Car il n'y a pas que du mal à dire, — nous le verrons, — de cette Manon, victime encore plus qu'héroïne de la fausse éducation ou plutôt de l'absence d'éducation qui caractérise, en cette fin de siècle, trop d'honnêtes foyers, où le père et la mère sont plus disposés à se parer de leur fille qu'à l'élever, et préfèrent la louer que la gronder. Alors la jeune fille, à l'amour-propre naturel, excitée par l'éloge, s'élève elle-même dans la précocité des lectures, l'indépendance des idées, la promiscuité des relations et des conversations.

Elle vise surtout à l'applaudissement. Elle cherche à faire rire comme son Voltaire, à faire pleurer comme son Rousseau. Elle fait entrer, comme Germaine Necker, l'éloquence dans la conversation. Elle veut vivre et, au besoin, mourir comme les héros et les héroïnes de son Plutarque. Elle s'enivre des sentiments et des vers cornéliens. Elle calque, comme des modèles, les Sophie et les Julie. Elle cherche à voir Jean-Jacques et est éconduite; elle cherche à voir Greuze et elle en est bien reçue. Les trois éducateurs, et il faut bien le dire, les trois corrupteurs de la jeunesse masculine et surtout féminine de la fin du siècle de 1770 à 1790, c'est ce Plutarque, c'est cet abbé Raynal, c'est ce Jean-Jacques Rousseau, surtout, que nous trouverons dans toutes les jeunes mains, sur toutes les tables du boudoir et du chevet virginaux, chez Manon Phlipon et aussi chez Lucile Duplessis, et aussi chez Charlotte de Corday.

Plutarque, l'abbé Raynal, Jean Jacques : il faut voir comme Manon Phlipon en parle dans ses lettres, comme M[me] Roland en parle dans ses *Mémoires*. Elle a lu Voltaire aussi, mais l'influence de Voltaire est nulle ou à peu près sur ces jeunes têtes. Voltaire n'a eu que des élèves mâles. Il ne convient qu'aux hommes. Il offusque les femmes. Il ne gâte personne puisqu'il ne plaît qu'aux gâtés. Il n'est bon qu'aux corrompus, aux voluptueux et aux blasés d'esprit, c'est un régal de vieillard désabusé et sceptique. Ce n'est qu'un pédant satirique pour les jeunes gens et les jeunes filles de seize ans. Jean-Jacques, à la bonne heure! Celui-là vise au cœur

plus qu'à l'esprit. Il manie la langue du sentiment. Il fait aimer la nature, il fait rêver, ce qui est bien plus doux que de penser. Jean-Jacques, voilà l'ami de cœur de toutes les jeunes filles qui veulent être des Sophies et des Julies, comme il est le Mentor de tous les Télémaques qui ont lu son *Emile* et singent les Saint-Preux.

Plutarque, lui, c'est le conseiller mâle et grave des heures où l'on voudrait passer du rêve à l'action, où l'on songe aux dénouements non plus romanesques, mais dramatiques, aux poignards héroïques et libérateurs, où l'on voudrait non plus être Française d'aujourd'hui, mais Romaine, Athénienne, Spartiate des temps épiques. Certes, il ne faut pas dire du mal de Plutarque. Cela porte malheur, comme d'en dire de Nicolas Boileau. C'est un philosophe d'une morale pure et austère comme celle de Platon, et où il passe comme une aube précursive, avant-courrière de la grande lumière du flambeau évangélique. C'est à Plutarque que nous devons notre plus grand roi, Henri IV, et notre plus grand poète, Corneille. Il n'a jamais conseillé une mauvaise action; il en a beaucoup inspiré de bonnes. S'il ne saurait suffire à apprendre à bien vivre, il apprend du moins à bien mourir. Toutes ces jeunes raisonneuses, toutes ces jeunes folles, Manon, Lucile, Charlotte, mourront bien. Sous le règne de l'échafaud, d'ailleurs, toutes les femmes mourront bien, mieux que les hommes. Une seule mourra mal, c'est Mme du Barry qui n'a pas lu Plutarque, et qui demande grâce au bourreau. Plutarque a donc du bon, beaucoup de bon. Mais c'est un vin bien fort, bien capiteux pour un cerveau de jeune fille.

Aussi c'est par la faute de Plutarque peut-être, mais plus encore par la faute des enivrements, des amollissements, des tendresses et des caresses pour un jeune esprit doublé d'un jeune cœur, de l'emphase humanitaire de Raynal, de l'éloquence sentimentale de Rousseau, de la malice égoïste et féline de Montaigne que Manon arrivera philosophe au mariage sur le seuil duquel nous allons la quitter.

Elle est bien la Julie qu'il faut à Roland, à qui elle apporte, avec la fleur mûrissante de ses vingt-six ans, une virginité sans innocence, une virginité des vierges de Greuze, qui n'a jamais failli, mais qui n'ignore rien de la chute, et se vante de n'être pas celle d'une Agnès, une honnêteté sans scrupule, une vertu sans pudeur, une fidélité sans faute, mais non sans lutte et sans sacrifice, faite moins encore du sentiment du devoir que de l'empire de la nécessité, de la peur de la honte et de l'absence de l'occasion sans obstacle.

III

Encore une jolie et aimable Parisienne de Greuze et de Jean-Jacques que cette Lucile Duplessis, destinée à devenir Mme Camille Desmoulins. Pas une enfant prodige que celle-là : une enfant gâtée tout simplement. Nous avons aussi ses carnets, ses cahiers, ses confidences, ses effusions de jeune fille. Mais si la lecture n'en est pas sans nous causer certaines surprises, elle ne nous procurera pas les étonnements agaçants parfois que nous donne cette volumineuse correspondance entre Manon Phlipon et ses deux amies de couvent, remplies de si singulières nouvelles de leur âme, de si abondants extraits de leurs lectures disparates, d'études si minutieuses de leurs évolutions d'idées et de leurs vicissitudes de sentiment. Ce n'est pas un esprit fort que Lucile, c'est un gentil esprit. Ce n'est pas un cœur raffiné, c'est un cœur simple, rempli de sentiments naturels, convenables à son âge et conformes à son sexe, hormis la teinte de religiosité et d'idyllisme particulière à son temps. Ce n'est pas elle qui eût écrit jamais la lettre au roi ou la lettre au pape que composera Mme Roland, et que copiera et signera son mari. Quand elle se mêlera de politique parce que son mari en fait et en vit, ce sera une politique à la façon féminine et non virile. Elle fera de la politique de sentiment et non d'idées, d'enthousiasme d'abord, d'illusion et d'espérance, puis de la politique de réconciliation et de pitié. Elle sera familièrement, conjugalement l'héroïne de la première de ces politiques, sans rien perdre de sa grâce, de sa malice, de sa gaieté parfois voilée de légère mélancolie; elle sera la touchante victime de la seconde.

Élevée aussi à la diable, abandonnée au bon hasard des instincts et des penchants d'une heureuse nature, suffisamment cultivée, mais sans méthode, sans choix, sans goût, exaltée parfois par des lectures hâtives et précoces, elle consacrera, elle aussi, ses heures de loisir et de méditation à penser ou plutôt à rêver, à s'interroger elle aussi, puisque c'est la mode, à regarder curieusement son moi, comme un enfant regarde une montre, tâchant d'en découvrir les moteurs et les ressorts cachés. Elle fera de la philosophie sans le savoir. Elle traversera la période de dévotion et la phase d'incrédulité. Elle cherchera à se rendre compte des grands problèmes dont l'énigme tourmente toutes les cervelles. Elle se posera des questions sur l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, le mystère de la destinée humaine. Elle frappera du pied avec une moue d'impatience mutine, quand la réponse ne viendra pas à son gré, et que l'oracle intérieur ou extérieur demeurera muet ; mais elle ne se demandera pas, par exemple, ce que nous nous demandons

nous, non sans un sourire attristé. Quel singulier temps que celui où ont changé si brusquement les conditions de l'atmosphère morale et sociale, les objets habituels des préoccupations juvéniles et des songeries virginales, qu'à cette question : A quoi rêvent les jeunes filles? il faille répondre : Elles étudient leur âme, elles sondent leur esprit, elles tâtent leur cœur; elles analysent leurs sensations, elles passent leurs idées au crible. Elles cherchent dans la nature, quoi? Des fleurs. Non, des preuves de l'existence de Dieu. Elles considèrent quoi? Leur image dans un miroir. Non, elles considèrent mentalement leur image morale. Elles s'inquiètent de la prépondérance et de l'équilibre de leurs facultés. Elles s'inquiètent de l'unité de leur moi intérieur. Elles exécutent des variations, sur quoi? Sur la dernière sonate en vogue, à leur clavecin. Non, devant leur écritoire, sur le dernier thème psychologique à la mode.

Est-ce bien de « l'adorable petite blonde » de dix-sept à dix-huit ans, à qui tout sourit, qui sourit à tout, cette *Prière à Dieu*, de son petit cahier rouge, que nous avons tenu entre les mains et feuilleté à l'aise pendant la longue communication que nous en avait faite un confrère doublé d'un curieux, qui tenait cette relique profane et bien d'autres, de la sœur de Lucile, Adèle Duplessis, encore vivante en 1834? Est-ce bien d'elle cette invocation à la fois mystique et sceptique où se croisent et se contrarient les souvenirs si différents d'un Pascal et d'un Fontenelle, et où passe par moments l'accent d'une mélancolie toute nouvelle, toute moderne, non plus celle de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, mais celle de Chateaubriand et comme un premier frisson du mal de René et de cette autre Lucile, la sœur de René, cachée sous le nom d'Amélie?

Être des êtres, être indéfinissable! toi que toute la terre adore, toi ma seule consolation, Dieu puissant, reçois l'offrande d'un cœur qui n'aime que toi; éclaire mon âme; apprends-moi à te connaître. Hélas! quel mortel a ce bonheur? Apprends-moi à connaître l'erreur, que je ne tombe pas dans l'abîme affreux qui l'environne. O mon Dieu! pourquoi abandonnes-tu tes créatures! Regarde-les d'un œil favorable. Hélas! que puis-je, moi, faible mortelle? Entends-tu ma voix dans l'immensité que tu occupes? Pénètre-t-elle jusqu'à toi? Pardonne ce doute; c'est le seul qui sortira de mon cœur. Être céleste, éclaire mon esprit.

Je hais le monde... Est-ce un mal? Pourquoi souffres-tu qu'il soit si méchant!... Peux-tu laisser ton plus bel ouvrage imparfait? O mon Dieu! quand volerai-je dans ton sein?... Remplie de toi, sans cesse je pense à toi!

Es-tu un esprit? es-tu une flamme? Ah! qu'elle paraisse, cette flamme et me consume... Sais-je ce que je suis? Mon Dieu, je ne connais pas quel ressort me fait agir. Est-ce une partie de toi? Oh! non, je serais parfaite. Tous les jours, je demande qui tu es. Tout le monde me le dit et personne ne le sait. Qu'est-ce que le soleil? C'est du feu. Hélas! je le sais bien, mais qu'est-ce que le feu? On n'en sait rien. Je t'adore sans te comprendre, je te prie sans te connaître, tu es dans mon cœur, je te sens et ne puis te deviner. Tu es le secret de la nature, et c'est un secret qu'on ne pourra découvrir.

Fais-nous voir ce jour pur qui t'environne. Fais encore un miracle. Fais-toi connaître. Mais non, c'est en vain que je t'implore. Je ne suis pas digne de tes bienfaits. Il nous faudra donc ramper éternellement!

... Quand le monde n'existera plus... mais pourra-t-il s'anéantir?... on dit qu'il n'y aura plus rien... rien... Quel tableau!

Quoi! rien? rien du tout?... je m'y perds. Le soleil perdra donc sa clarté, il ne luira plus! Que deviendra-t-il? Comment fera-t-il pour n'être rien?

Mon Dieu! ta puissance est bien grande, c'est à toi qu'il faut tout abandonner. Il faut donc t'aimer, te servir et se taire.

A la bonne heure! On le voit, Lucile n'est pas une raisonneuse, une douteuse, comme Manon. C'est une curieuse, une questionneuse. Ces feuillets, à la phrase courte, saccadée comme un soupir, sont émaillés de points d'interrogation. Mais les besoins du cœur l'emportent sur ceux de l'esprit. Elle finit toujours par s'agenouiller, là où Manon finit toujours par se redresser. Si elle doute, c'est à genoux; l'autre, c'est debout. L'une cherche à tout comprendre, à tout expliquer, par orgueil; l'autre se contente, en présence du silence qui l'étonne sans l'offenser, de sentir et d'aimer.

Aimer, c'est ce besoin, ce désir d'un objet plus accessible, plus familier que la Divinité, qui pousse Lucile à interroger son cœur, après avoir interrogé sa raison. Son cœur est muet comme sa raison. Elle s'en étonne et s'en inquiète. Eh quoi! vide de toute image, autre que l'image paternelle, maternelle, fraternelle!

Je n'aime point, moi. Quand est-ce donc que j'aimerai? On dit qu'il faut que tout le monde aime. Est-ce donc quand j'aurai quatre-vingts ans que j'aimerai?... Je suis de marbre. Ah! la singulière chose que la vie!

Patience, jeune fille. Dans ce jardin du Luxembourg, théâtre de tant de confidences et d'aveux échangés, rendez-vous secret de

tant de promeneurs qui ne s'évitent pas, dont les allées ont entendu tant de gazouillements et de susurrements qui n'étaient pas seulement des gazouillements d'oiseaux, des susurrements de feuilles agitées par le vent; dans ce jardin du Luxembourg où vous n'allez pas le dimanche, jour de foule bruyante et banale, mais où on vous voit venir dans la semaine, aux jours et aux heures plus tranquilles, cheminant en surtout de taffetas rayé de bleu sous l'ombrelle rose, avec votre mère, et souvent le bon abbé, familier de la maison, n'avez-vous pas souvent, sur le banc de pierre, entre deux blanches statues où perchent les colombes lissant leurs plumes mouillées au vol dans le bassin, vu passer le jeune avocat journaliste, à la chevelure brune, à l'œil noir plein de feu, qui vous contemple de loin, et surpris dans son rêve, vous salue d'un salut hâtif et pensif? Parfois il ose s'arrêter, le cœur frémissant, et il lie une conversation un peu distraite, car il vous regarde, avec votre mère ou le bon abbé qui l'encouragent de l'œil et du sourire. Parfois il aborde avec une galante plaisanterie cette jeune fille qu'il n'ose plus reconnaître, tant elle est grande, embellie, différente de la jeune espiègle qu'il taquinait et lutinait encore naguère dans le salon de la rue Saint-André-des-Arts, où il était admis et venait parfois faire sa cour, en compagnie de Mercier, de Sylvain Maréchal, de de Langle et de quelques autres hommes de lettres, hôtes et commensaux de la maison. Il est passé, il a pris congé d'un air contraint, il ne se déclare pas. Qu'attend-il pour se déclarer? Il a la mère, gagnée par son esprit, séduite par ses généreux enthousiasmes, pour complice. Le père, un homme sérieux, un parvenu, un fils de ses œuvres, commis au Trésor royal, puis premier commis au Contrôle général des finances, voit tout ce manège d'un œil de financier. Un garçon bien né, fils d'un lieutenant du roi au bailliage de Guise, qui n'est pas sans bien, plein d'avenir sans doute, mais encore avocat sans cause et publiciste sans public. On verra, on peut attendre, rien ne presse. On peut attendre, disent les parents, qui attendent toujours patiemment, en effet, le jour où il faudra se séparer de leur fille, partager avec un intrus triomphant, inconnu de la veille, leur cœur et leur fortune. Mais les jeunes gens sont plus pressés.

Enfin le silence est rompu. Le secret qui pèse sur leur cœur depuis cinq ans d'attente, de louvoyage sur la carte du Tendre, a éclaté à la fois dans la solitude du cabinet de la rue du Théâtre-Français pour Camille, dans la solitude du petit boudoir au lit virginal tendu de gaze de la rue Saint-André-des-Arts. Camille adore Lucile et elle le lui rend. Elle n'a pas osé le lui dire, mais

elle ose déjà le lui écrire dans une lettre... qui ne sera pas envoyée. A quoi bon s'écrire, à quoi bon se parler quand on s'entend si bien d'un regard ou d'un signe? Comme ce petit cœur qui se disait de marbre s'est attendri! Jugeons-en.

O toi qui es au fond de mon cœur, toi que je n'ose aimer ou plutôt que je n'ose dire que j'aime, tu me crois insensible! Oh! cruel, me juges-tu d'après ton cœur, et ce cœur pourrait-il s'attacher à un être insensible? Je n'ose me l'avouer à moi-même ce que je sens pour toi; je ne m'occupe qu'à le déguiser; ton image est sans cesse présente à ma pensée; elle ne me quitte jamais; je te cherche des défauts, je les trouve et je les aime. Dis-moi donc pourquoi tous ces combats? pourquoi j'aime en faire un mystère, même à ma mère? Je voudrais qu'elle le sût, qu'elle le devinât, mais je ne voudrais pas le lui dire.

Camille, un soir, au retour d'une de ces promenades plus familières, plus émues, au jardin du Luxembourg, dans ce jardin fréquenté aussi par Manon Phlipon, qui y résolvait *in petto* des problèmes métaphysiques, — tout en y cherchant et en n'y trouvant pas le mari rêvé, — Camille se jetait, de l'aveu des parents attendris, comme dans une cérémonie familiale d'accordailles à la Greuze, aux pieds de Lucile qui le relevait en pleurant et en riant à la fois.

Et comme ces jolis romans d'amour finissent toujours heureusement par un mariage, le 29 septembre 1790, le mariage était célébré à Saint-Sulpice, et béni par le bon abbé Bérardier, le proviseur du collège Louis-le-Grand, qui peignait éloquemment le bonheur, auquel il avait contribué largement par sa recommandation et son patronage, d'un de ses meilleurs élèves. L'exhortation du bon prêtre arrachait des larmes aux jeunes époux, aux parents, aux assistants, et même aux témoins.

Et quels témoins prêtaient leur concours à ce mariage de Lucile-Simplice-Camille-Benoît Desmoulins, avocat, âgé de trente ans, fils de Jean-Benoît-Nicolas Desmoulins, lieutenant-général au bailliage de Guise, et de Marie-Magdeleine Godard, consentants, avec Anne-Lucile-Philippe Laridon-Duplessis, âgée de vingt ans, fille de Claude-Étienne Laridon-Duplessis, pensionnaire du roi, et d'Anne-Françoise-Marie Boisdeveix, présents et consentants?

Jérôme Pétion, député à l'Assemblée nationale; Charles-Alexis Brulard (de Sillery-Genlis), député à l'Assemblée nationale, tous deux demeurant rue Neuve-des-Mathurins; Maximilien-Marie-Isidore Robespierre, député à l'Assemblée nationale, demeurant rue Saintonge, paroisse Saint-Louis-en-l'Ile. Signaient aussi au registre J.-N. Brissot, député à l'Assemblée nationale, Mercier, etc.

Et, un peu plus de trois ans après, Maximilien Robespierre, l'excellent élève boursier du collège Louis-le-Grand, l'excellent camarade et ami de Camille Desmoulins, qui avait failli devenir son beau-frère en épousant Adèle Duplessis, la sœur de Lucile, faisait couper le cou à Lucile et à Camille Desmoulins, qui avait contribué avec lui à faire proscrire, mettre hors la loi, à livrer au bourreau ou à condamner au suicide les Girondins, parmi lesquels Jérôme Pétion et J.-N. Brissot, témoins du mariage du 29 septembre 1790, célébré sous les plus religieux et les plus heureux auspices !

Germaine Necker, née en 1766, baronne de Staël à vingt ans en 1786, a aussi laissé dans les archives de Coppet un trop court journal de sa vie intime, écrit pendant sa dix-huitième année, que le très digne historien de la famille Necker et de son salon, M. le comte d'Haussonville, a, dans son très intéressant ouvrage, consulté et feuilleté pour le public, trop discrètement peut-être.

Plus heureuse que Manon Phlipon et Lucile Duplessis, sur lesquelles elle avait tant d'avantages et de supériorités, notamment ceux de la fortune et du génie, Germaine Necker avait joui du bénéfice d'une éducation vigilante, irréprochablement morale et chrétienne, et des meilleurs exemples paternels et maternels. Aussi, si elle n'échappa point aux défauts et aux abus de l'éducation de son temps, tendant fatalement à une exaltation précoce de la raison et de la sensibilité, à l'excessive complaisance pour les facultés brillantes au détriment des facultés solides, prédilection qui devait détruire à jamais l'équilibre de plus d'une intelligence féminine, moins forte que celle-là; si une vanité respectable dans ses mobiles, quoique moins excusable dans ses excès, la plaça dès l'âge de douze ans sur un tabouret de salon, tenant tête aux questions, aux provocations, aux éloges de causeurs comme Grimm, l'abbé Raynal, Marmontel, Thomas, Gibbon, du moins elle ne perdit rien des principes essentiels de la foi et de la morale à ce commerce prématuré avec les livres et avec les hommes. Elle ne s'avisa jamais de douter de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme, nécessaires au contraire à son ambition généreuse, à son amour de la gloire, à son souci de la postérité. Germaine Necker ne fut pas une douteuse, une raisonneuse, une disputeuse, une rêveuse, comme Manon et Lucile. Ce fut une discoureuse. Elle devait être la première, suivant un mot bien juste de Lacretelle, à introduire l'éloquence dans la conversation. Quant à la rêverie, qui est, au fond, une des formes de l'oisiveté de l'esprit, elle répugnait à l'énergie fiévreuse de son esprit, à cette exubérance de vie d'un tempérament qui la poussait à l'action. Si elle eût été un homme,

elle eût joué sans doute dans la Révolution le rôle d'un Mirabeau, avec autant de clairvoyance dans les vues politiques, plus d'honnêteté et, on peut le dire, de vertu dans les moyens.

Elle eût aussi sans doute, comme Mirabeau, s'il eût vécu, péri sur l'échafaud, dont elle était digne par son amour de la vraie liberté, sa pitié pour les vaincus, son respect des causes perdues, sa charité pour les proscrits, son dégoût de la haine et de la vengeance dans la politique. Un exil devenu nécessaire la préserva seule des excès de la Terreur, que l'inviolabilité diplomatique n'eût pas suffi à arrêter devant la fille de Necker, qui abusait si noblement du droit d'asile, et faisait entendre en faveur de la reine les dernières et éloquentes protestations du droit de défense.

Nous n'avons pas à insister plus longtemps sur cette belle figure rayonnante de tant de sublimes inspirations. Nous voulons seulement en indiquer un trait. C'est celui qui constitue le point de ressemblance uniforme, ce trait de physionomie commune de la plupart, — point toutes, nous le verrons, — des jeunes filles et des jeunes femmes de 1789. Elles sont toutes, — même celles qui, comme Germaine Necker, ont, dès l'enfance, voué au public leur vie privée, transportées de trop bonne heure sur le théâtre du monde et les trépieds de salon, — élèves de la nature plus que de la famille, et surtout élèves de J.-J. Rousseau.

En 1787, un an après son mariage, Mme de Staël publiait, d'abord à un nombre restreint d'exemplaires, pour quelques personnes seulement, c'est-à-dire, en somme, pour le public, car en pareille matière le secret est celui de la comédie ou de la fable, comme on voudra, et l'édition publique succéda vite à l'édition privée, ses *Lettres sur Jean-Jacques*, ces *Lettres* dont Sainte-Beuve a dit :

C'est un hymne, mais un hymne nourri de pensées graves, en même temps que varié d'observations fines, un hymne au ton déjà mâle et soutenu, où Corinne se pourra reconnaître encore après être redescendue du Capitole. Tous les écrits futurs de Mme de Staël en divers genres, roman, morale, politique, se trouvent d'avance présagés dans cette rapide et harmonieuse louange de ceux de Rousseau, comme une grande œuvre musicale se pose, entière déjà de pensée, dans l'ouverture.

Si Mme de Staël faisait à quinze ans des extraits de l'*Esprit des lois*, de Montesquieu, commentés par elle; si elle écrivait à vingt-trois ans ses *Lettres sur Jean-Jacques*, son hymne à Jean-Jacques, c'est encore J.-J. Rousseau, l'*Histoire philosophique des deux Indes* de l'abbé (si peu abbé) Raynal et Plutarque qu'on trouve sur la table de Charlotte Corday. N'oublions pas Corneille et le *Théâtre* de Voltaire.

Etait-elle républicaine celle que Pétion, à Caen, appelait, en souriant, la *belle aristocrate*, propos dont elle se montrait offusquée et auquel elle promettait d'opposer le démenti de l'événement? Son père était un gentilhomme pauvre, mécontent et enclin aux idées nouvelles puisqu'il écrivait, en 1790, une brochure contre le droit d'aînesse. Mais ses frères avaient émigré, et ce n'est ni au couvent dont Mme de Belzunce était l'abbesse et Mme de Pontécoulant la coadjutrice, ni auprès de sa tante, Mme de Bretteville, qu'elle avait puisé cette indépendance d'esprit et cette hardiesse d'opinion que ne favorisaient ni sa naissance, ni son éducation, ni ses entours.

Mais, à côté de l'éducation officielle et assez superficielle et frivole d'un couvent aristocratique et gardant plus de fenêtres ouvertes sur le monde que sur l'église, Charlotte, qui en était sortie de bonne heure, s'était ménagé, grâce à l'absence, — si souvent fatale à la jeune fille, — d'une mère, à l'absence d'un père d'ailleurs distrait de ses devoirs par mille soucis, à l'indulgence de sa tante, au relâchement de mœurs propice à ces émancipations précoces, une initiation toute profane; et la fermentation de ses lectures solitaires, le commerce de quelques hommes distingués, mais tous favorables au mouvement d'idées et de passions qui fit la Révolution, avaient bien vite triomphé des faibles résistances du préjugé aristocratique ou du scrupule religieux. Destinée, malgré sa beauté, par sa pauvreté, au célibat, Charlotte, à vingt-cinq ans, jouissait dans le monde de quelque chose des immunités d'une sorte de chanoinesse profane. Elle lisait tout, et on causait de tout, hors les réserves de convenance et de respect, devant cette jeune personne aux cheveux cendrés, aux yeux bleus, au teint blanc par lesquels elle demeurait parée des grâces de la femme, mais qui n'avait ni préjugés ni fausse pudeur, et grâce à la conscience d'une vertu soutenue par l'orgueil à défaut de la foi, abordait elle-même, avec une gravité virile et une candeur hardie, les sujets de conversation les plus disparates avec son âge et avec son sexe.

Nous possédons aussi quelques lettres de jeunesse de Charlotte : M. Casimir Périer a publié, en 1862, sa correspondance de jeune fille avec une amie de couvent (sa plus intime était Mlle de Forbin). On y voit poindre, dans une aube pâle et encore incertaine, les sentiments et les idées qui fermenteront et éclateront plus tard, au rouge midi de sa vie, dans cette tête de jeune fille ardente et déjà virile d'instincts, et lui feront tirer de son sein virginal le poignard plutarquien, le poignard cornélien des tyrannicides.

Mais nous revenons à notre question, parce qu'elle intéresse certainement le lecteur. Charlotte était-elle républicaine? Nous

n'hésiterons pas à répondre oui. Républicaine de sentiment plus encore que d'idées, républicaine de spéculation et de cabinet, enthousiaste et chimérique plus que politique et pratique, car si elle eût été mieux inspirée ou mieux conseillée, elle n'eût pas, par son héroïsme irréfléchi, perdu ceux qu'elle voulait sauver, fourni des aliments à la guerre civile qu'elle voulait prévenir, déchaîné la lutte entre les partis qu'elle voulait pacifier. Elle eût choisi pour frapper une autre heure et une autre victime.

Républicaine donc à la Plutarque, à la Corneille, républicaine à la façon antique, à la façon romaine, non républicaine romanesque à la façon de Lucile, qui n'eût pas plus condamné Marie-Antoinette que ne l'eût fait Charlotte, et qui ne trouvait d'autre solution du conflit que l'abnégation sublime qu'elle conseillait, — dans ses rêveries écrites, — à la reine de déployer en montant solennellement sur un bûcher grandiose et en s'immolant, victime volontaire et expiatoire des discordes publiques, au salut national. Non, républicaine romanesque, mais, à son sens, positive et décisive, qui croyait faire la paix en immolant dans Marat la tyrannie de l'opinion. Voilà comment fut républicaine cette jeune héroïne normande à la froide exaltation, capable de dissimulation, qui cite dans sa lettre à Barbaroux « son oracle Raynal », dont elle a suivi la maxime « que la ruse est permise contre les tyrans », qui cite dans sa lettre à son père le vers de Corneille :

> Le crime fait la honte et non pas l'échafaud,

qui a fait si délibérément le sacrifice de sa vie et même de sa pudeur, car elle s'attend à être déchirée par la populace, soit sur le théâtre du meurtre, soit sur celui du supplice, qu'elle trouve le sangfroid nécessaire pour railler Legendre, Chabot et jusqu'à sa victime.

Ce ne sont pas des héroïnes de cette trempe que les jeunes filles comme cette autre Charlotte-Pauline de Meulan, qui avait seize ans quand la Révolution éclata; jeune fille aussi à intelligence et à talent précoces, mais sans illusions et sans enthousiasme pour des nouveautés qui avaient réduit sa famille à l'infortune, et pour des changements qui ne lui avaient apporté que des malheurs et des leçons; ni comme Juliette Caron, qui cachait encore dans l'ombre du foyer ses vertus et ses attraits modestes, son charme de violette; ni comme Juliette Bernard, née pour sourire et pour enchanter par des grâces physiques qui ne laissèrent briller que plus tard les grâces intellectuelles et morales; ni comme Anne de Rasthamhausen, future Mme de Gérando, encore à peine en fleur dans sa

naïveté mélancolique et sa simplicité pensive de pervenche d'Alsace : ces trois dernières, d'ailleurs, nées de 1774 à 1777, n'étaient encore en 1788 que des adolescentes.

Adolescente aussi était cette Eulalie Roucher, premier fruit du mariage romanesque et de l'union exemplaire du poète philosophe, qui fut le meilleur des pères comme le meilleur des époux, que la famille et le travail consolèrent des déboires de la vie littéraire et des déceptions de la vie politique, et qui trouva dans l'éducation épistolaire de sa chère Minette, dans la compagnie de son petit Émile, de lutin du foyer devenu le lutin de la prison, les consolations de la captivité et l'espérance, cruellement déçue, du salut.

Nous aurons à revenir sur plus d'une figure de cette galerie d'esquisses, et à la retoucher à mesure que les événements l'accentuent et en mettent les traits en saillie.

Nous ne parlerons que dans la partie de cette étude consacrée à l'*Epouse*, des Mme de Sartine, des Mme de Beauharnais et des Mme Tallien, dont l'éducation, comme jeunes filles, fut plus dirigée, par la complaisance paternelle ou maternelle, dans le sens des agréments mondains que dans le sens des agréments solides, qui furent de belles ou jolies indolentes, ignorantes, confiantes dans leur destinée ou dans leur étoile, et très fidèles à l'unique vocation de la femme, qui était, selon elles, de plaire et de charmer. Ces belles nonchalantes trouvèrent, pourtant, fort activement, fort industrieusement, le moyen d'échapper à la captivité et à la mort. Deux, du moins, car l'une n'eut que le temps et, peut-être, que la force de se laisser aller au torrent, d'aimer un jour et de mourir le lendemain, purifiée de ses fautes par les larmes de l'adieu et le sang de l'échafaud. C'est Mme de Sartine, Amélie de Sainte-Amaranthe. Les deux autres plièrent de leur col de jonc et de cygne sous la tempête, mais ne rompirent pas. Elles n'agirent pas, mais elles eurent le secret de faire agir les hommes qu'elles avaient charmés et de se mettre à l'abri du poignard ou de l'épée libérateurs, l'une pour faire faire par Tallien la révolution de la peur et de la pitié, l'autre pour recevoir de l'amour d'un général victorieux le partage de la couronne de lauriers d'Italie et de palmes d'Égypte, en attendant celui de la couronne impériale.

A une autre race de femmes et de filles, à un autre groupe, le dernier, de cette première étude, appartiennent les Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont, la sylphide dont le corps aérien semblait n'être qu'une âme, et les Delphine de Sabran, comtesse de Custine, plus romanesque que philosophe, qui eut de plus que sa sœur d'infortune et de déception une heure héroïque, toutes deux consumées l'une à feu vif, l'autre à feu lent par une com-

mune passion pour un grand esprit qui n'était pas un grand cœur; et aussi cette jolie et fantasque Mme de Lâge de Volude, aussi sage mais moins pieuse que la princesse de Lamballe, sa maîtresse et sa protectrice.

Après elles, nous nous arrêtons encore devant cette charmante Sophie Le Sénéchal, la fiancée de Florian, providence avec sa mère et ses sœurs des amis proscrits, et jouant avec eux la comédie en attendant la perquisition domiciliaire et la prison, c'est-à-dire la mort; et devant cette pieuse, laborieuse et courageuse Mlle de Lézardière, qui illustra son nom pour avoir recueilli et sauvé le saint abbé Edgeworth, coupable d'avoir montré le ciel au royal martyr.

Enfin nous saluons, dans cette grande chambre à coucher de l'hôtel de Noailles, toute tendue de damas cramoisi à franges d'or, la duchesse d'Ayen, digne petite-fille de d'Aguesseau, sa cousine, la duchesse de Duras, qui n'échappera pas à la prison, mais échappera à l'échafaud, et ces cinq filles élevées à la lueur de la lampe de l'Evangile, dont les traits caractéristiques communs seront l'héroïsme de l'amour filial et l'héroïsme du dévouement conjugal.

Il nous suffit d'avoir souligné ce double trait pour montrer en quoi diffèrent et en quoi se ressemblent ces jeunes filles et ces jeunes femmes, les unes élevées selon les anciennes mœurs, les autres selon les nouvelles, les unes par des parents philosophes et les autres par des parents chrétiens; les unes élèves de Rousseau, les autres disciples de Jésus. Nous pouvons aussi deviner et présager d'avance de quel côté se dirigeront les unes et de quel côté se dirigeront les autres, et comment et pourquoi nous rencontrerons la plupart de ces héroïnes si différentes, au titre commun de victimes de la liberté ou de la foi, sur les mêmes routes de l'émigration ou au pied du même échafaud.

M. de Lescure.

TROP HEUREUX

I

Dans une petite chambre, au quatrième étage d'une maison, demeuraient deux employés du même ministère : Arkadius Iwanowitch et Wassja Schumkow.

Un soir, — c'était le dernier soir de l'année, — Schumkow rentra vers six heures. Arkadius Iwanowitch, qui sommeillait sur le lit, ouvrit les yeux, regarda son ami et vit, à son grand étonnement, que Wassja avait mis sa chemise des grands jours et son habit de cérémonie.

— Où a pu aller Wassja dans ce costume? pensa-t-il. Et il n'a pas dîné à la maison? Qu'est-ce que cela veut dire? Schumkow alluma la lampe, et Arkadius devina tout de suite que son ami voulait l'éveiller. Arkadius avait raison. Wassja toussa deux fois, se promena de long en large et finit par laisser tomber la pipe qu'il venait de prendre derrière le poêle. Arkadius Iwanowitch riait intérieurement.

— Wassja, dit-il, ne te donne pas tant de peine!

— Tu ne dors plus, Arkascha?

— Je n'en suis pas sûr, mais je le suppose.

— Ah! Arkascha! que je suis heureux de te voir! Bonsoir, ami! Ah! frère, frère... tu n'es pas capable de deviner ce que j'ai à te dire.

— Je suis complètement incapable de deviner quoi que ce soit, Wassja. Mais, viens donc un peu ici.

Wassja s'approcha du lit. Arkadius Iwanowitch, qui voulait le taquiner, le prit par le bras, le fit tourner, et le tenant entre ses jambes, le serra de toutes ses forces.

— Arkascha, Arkascha, es-tu fou? Au nom du ciel, lâche-moi, tu salis mon bel habit!

— Cela ne fait rien, qu'as-tu besoin d'un bel habit? Parle, où as-tu été? où as-tu dîné, réponds?

— Arkascha, lâche-moi, je t'en prie!

— Où as-tu dîné?

— Mais c'est pour te le raconter que je suis rentré.

— Raconte.

— Lâche-moi.

— Je ne te lâcherai pas avant de savoir...

— Arkascha! Arkascha! mais je ne peux pas! ne comprends-tu donc pas que je n'en peux plus! criait Wassja, qui, malingre et faible, essayait en vain d'échapper aux puissantes mains de son ami. Il y a certaines choses qu'on ne peut pas raconter en...

— Quelles choses, s'il te plaît?

— Certaines choses qu'il faut raconter sérieusement. Je ne peux pas te dire, dans la position où je suis, ce que j'ai à te confier. Tu ne ferais que rire, et c'est sérieux, Arkadius, très sérieux.

— Que le diable t'emporte, toi et tes conversations sérieuses! Il ne nous manquait plus que cela. Raconte-moi quelque chose de gai, entends-tu? Je ne veux rien apprendre de sérieux, rien du tout.

— Arkascha, c'est impossible, je te le jure.

— Je ne te lâche pas.

— Eh bien, Arkascha, dit Wassja, toujours couché sur le lit, entre les jambes de son ami, eh bien, — et il essayait de donner à ses paroles une gravité difficile à trouver dans la position où il était — je vais te le dire. Je... Et il s'arrêta.

— Eh bien, parle, bon Dieu, parle!

— Je me... suis... fiancé!...

Sans prononcer un mot, Arkadius Iwanowitch sauta à bas du lit, souleva Wassja et, le prenant dans ses bras comme s'il prenait un enfant, il se mit à le promener d'un bout de la chambre à l'autre, sans s'apercevoir des efforts que Wassja faisait pour se dégager, le berçant, le câlinant comme un enfant à la mamelle.

— Attends, je vais t'emmailloter, fiancé! dit-il au bout d'un instant; et comme Wassja ne répondait pas, ne remuait plus et respirait à peine, Arkadius comprit qu'il avait poussé la facétie un peu loin. Il le déposa au milieu de la chambre et l'embrassa sur les deux joues. Il l'aimait tant, son Wassja!

— Wassja, tu ne m'en veux pas?

— Ecoute, Arkascha.

— Demain, c'est le jour de l'an.

— Je ne m'y oppose pas; mais pourquoi fais-tu de si grandes bêtises? Es-tu devenu fou? Combien de fois te l'ai-je déjà dit : Arkascha, tu n'es pas drôle, mais pas drôle du tout, je t'assure!

— C'est bon! c'est bon! mais es-tu fâché?

— Non, tu sais bien que je ne me fâche avec personne. Mais tu m'as gâté tout mon plaisir, tu m'as pris tout mon bonheur, comprends-tu?

— Pas du tout; en quoi l'ai-je gâté, ton bonheur?

— Je suis rentré heureux : je venais à toi, mon ami, le cœur débordant de joie, je voulais t'ouvrir mon âme, te raconter mon bonheur.

— Mais de quel bonheur parles-tu? explique-toi, que diable!

— Mais, puisque je te dis que je me marie, reprit Wassja, d'un ton piqué. Il était presque en colère.

— Toi! tu te maries! C'est donc vrai! cria Arkascha, non! je n'aurais jamais cru. Est-ce Dieu possible! Cette voix! et pourtant ces larmes! Wassja, mon Wassinka, mon enfant, est-ce vrai ce que tu me dis, bien vrai?

Et ouvrant ses grands bras, il se jeta à son cou.

— Comprends-tu maintenant, dit Wassja, pourquoi je me taisais. Tu es bon, tu es mon ami, je le sais; je viens à toi avec joie, l'âme enchantée, et puis tu veux que je te dise mon bonheur, ma félicité, là, en nous débattant, sans sérieux, sans gravité. Mais, Arkascha, dit-il en souriant, comprends donc que je me serais rendu ridicule; tu aurais pu me tuer, mais je n'en aurais pas dit plus long. Tu aurais pu me demander son nom, n'est-ce pas? Tu aurais peut-être pu vouloir savoir comment elle s'appelle, je te jure que je me serais laissé tuer plutôt que de te répondre.

— Mais, Wassja, pourquoi ne m'as-tu pas dit ce que tu avais en tête? Tu aurais dû m'en parler, je n'aurais pas pris la nouvelle aussi bêtement, reprit Arkadius Iwanowitch, en proie à un vrai chagrin.

— Ne te fais pas de reproches! C'est déjà oublié. Tu sais bien que mon bon cœur est cause de tout. Oui, mon bon cœur. Je suis désolé de n'avoir pas pu te raconter ce qui arrive, à ma manière. Je voulais te faire plaisir, te dire toute mon histoire, sérieusement, avec calme. Je t'aime tant, Arkascha, tant, que je crois que si je ne t'avais pas, je ne me marierais pas! Je crois même que je ne pourrais pas vivre!

Arkadius Iwanowitch, qui était très sensible, rit et pleura à la fois, en entendant Wassja parler de la sorte.

Et Wassja, lui aussi, se mit à pleurer et ils s'embrassèrent une fois encore.

— Mais qu'est-ce qui est arrivé? Raconte-moi tout, Wassja. Je suis si étonné, frère, que je ne comprends rien; pardieu! je suis comme frappé de la foudre. Ce n'est pas vrai, ça ne peut pas être vrai; tu as voulu te moquer de moi!

Mais il regarda Wassja, il vit sur sa figure une telle joie, une telle félicité, que le doute ne lui fut plus permis. Et il se jeta de nouveau sur le lit et s'y livra à une gymnastique désordonnée qui

fit trembler les cloisons. C'était de cette manière qu'il montrait son contentement.

— Wassja, viens t'asseoir! cria-t-il, en lui montrant le lit.

— Ah! frère, je ne sais par où commencer.

Et ils se regardèrent, les yeux pleins de larmes.

— Mais, Wassja, son nom? Dis-moi au moins son nom?

— Mlle Artemjew, répondit Wassja, d'une voix que la joie faisait trembler.

— Pas possible!

— Oui, vois-tu, reprit Wassja, pendant quelques semaines je t'ai parlé d'*elle* sans trêve ni repos; ensuite, je me suis tu. Tu ne t'en es pas aperçu. Mais, si tu savais ce que cela m'a coûté de me taire! J'avais peur, peur de parler, peur de voir tout s'écrouler. Je l'aime tant, Arkascha! Mon Dieu! mon Dieu! Vois-tu, voilà comment cela est arrivé. — Et sa voix tremblait de plus en plus. — Elle avait un fiancé; mais l'année dernière, il a été déplacé, ce fiancé, envoyé quelque part, je ne sais où; je l'ai vu, plusieurs fois. Il était... enfin, n'en parlons pas, que Dieu soit avec lui! Et puis tout à coup on n'entendit plus parler de lui, il avait disparu. Elles attendent encore, elles attendent toujours : qu'est-ce qu'il a pu lui arriver? Et puis, tout à coup, après quatre mois, il revient ici, marié! Je trouve qu'il s'est conduit comme un manant, enfin! Et la pauvre petite pleurait, pleurait toujours! Personne ne s'occupait d'elle, — je me suis mis à l'aimer, — il y avait du reste longtemps que je l'aimais! Je me mis à la consoler, j'y allais tous les jours et puis, je ne sais vraiment pas comment elle m'aima aussi. Il y a huit jours, je n'y tins plus, je me suis mis à pleurer, à sangloter, et je lui ai tout dit, que je l'aimais et puis que — enfin tu comprends, je lui ai tout dit. — Je vous aime aussi, Wassili Petrowitch, me répondit-elle; mais je suis une pauvre fille et vous vous moquez de moi, vous savez bien que je ne dois aimer personne. — Comprends-tu, frère, une naïveté pareille! Enfin, je lui parlai si longtemps, qu'une heure après nous nous étions fiancés l'un à l'autre; mais, moi, j'avais mon idée, je réfléchissais : comment annoncer la nouvelle à la maman? Elle me dit : C'est difficile, attendons; elle a encore l'autre sur le cœur, elle ne vous accepterait peut-être pas; elle pleure encore. Et aujourd'hui j'ai tout dit à la vieille. Lise tombe à ses genoux, moi aussi... et puis... et puis elle nous a bénis! Arkascha! Arkascha! mon ami, nous vivrons tous ensemble! nous ne nous séparerons jamais de toi...

— Wassja, aussi vrai que je te vois, je ne peux pas te croire. Je te le jure, je m'imagine que tu te... Alors, c'est vrai? tu te maries? Mais comment ne l'ai-je pas su plus tôt? Il faut que je te l'avoue

maintenant, Wassja, moi aussi j'ai été sur le point de me marier; mais puisque tu as trouvé une femme, je renonce à mon idée. Sois heureux, frère, sois heureux!

— Si tu savais, reprit Wassja se levant et marchant dans la chambre, comme j'ai maintenant le cœur léger, l'âme haute. N'est-ce pas, j'ai raison? Tu comprends ce que je sens. Nous serons obligé de vivre simplement, bien simplement, mais nous serons heureux; et ce n'est pas un rêve; notre bonheur ne se trouve pas dans un roman; c'est un bonheur vrai, vivant, un bonheur en chair et en os.

— Mais dis-moi, Wassja...

— Quoi? répondit Wassja, s'arrêtant devant Arkadius Iwanowitch.

— C'est que je pense... j'ai presque peur de te le dire... Il ne faut pas m'en vouloir, il faut me répondre ouvertement. De quoi vivrez-vous? Je suis heureux, tu peux m'en croire, de savoir que tu vas te marier, naturellement très heureux, je puis croire à ton bonheur, mais... avec quoi vivras-tu, dis?

— Mon Dieu! mon Dieu! quel drôle de corps tu es, Arkascha! dit Wassja regardant Arkadius de haut en bas, comme s'il ne l'avait jamais vu; quelle idée! La vieille elle-même s'est tranquillisée quand je lui ai tout expliqué. Veux-tu savoir ce qu'elles ont pour vivre, elles? 500 roubles, mon ami; et là-dessus ils vivent trois! 500 roubles! la pension de la vieille! et elles vivent, elle, la vieille et un petit frère, dont les études coûtent gros! et elles vivent! Mais nous sommes des capitalistes à côté d'elles! Et quant à moi, tu sais bien que, tout compté, j'arrive bien à 700 roubles par an.

— C'est un peu fort! Wassja, ne te fâche pas, je ne veux pas te faire de la peine, je ne pense qu'à ton avenir! mais où prends-tu tes 700 roubles? Ton traitement est de 300 roubles.

— 300 roubles! Et Julian Mastokowitch?

— Julian Mastokowitch? Mais ce n'est rien de sûr! ce n'est pas comme ton traitement de 300 roubles, ton traitement qui se touche régulièrement, à jour fixe, dont chaque rouble est, pour ainsi dire, un ami sur lequel on peut compter. Julian Mastokowitch! c'est un grand homme, que je respecte, que je vénère, malgré sa haute situation, je crois même, Dieu me pardonne, que je l'aime parce qu'il t'aime et qu'il te paye pour un travail qu'il n'aurait pas besoin de te commander de faire, et que tu devrais faire gratuitement; mais tu es bien obligé d'avouer toi-même, Wassja, que ce n'est pas ce qu'il te donne que tu peux considérer comme un salaire assuré! Et puis, écoute-moi bien : je ne plaisante pas, je crois que, dans tout Pétersbourg, on ne pourrait trouver une écriture comme

la tienne; tu es un vrai calligraphe, ajouta Arkadius, avec enthousiasme; mais admettons — que Dieu t'en préserve! — mais, enfin, admettons que Julian Mastokowitch change d'avis; tu ne lui plais plus, tu ne le contentes plus, il n'a plus d'ouvrage à te donner, il en charge un autre employé, — tu vois combien il y a d'hypothèses possibles! Vois-tu, ne compte pas sur Mastokowitch; tu connais le proverbe : Tel aujourd'hui...

— Mais, interrompit Wassja, la maison peut s'écrouler, nous pouvons être écrasés, c'est possible aussi!

— Mais oui, frère, mais oui; je dis donc que...

— Non, tu ne diras rien, tu vas m'écouter : je te dis qu'il ne peut pas m'abandonner. Ecoute-moi, te dis-je. Je travaille bien et avec soin : il est bon, il est même très bon; il m'a donné aujourd'hui cinquante roubles en argent!

— Est-ce possible, Wassja, une gratification?

— Pas du tout, rien du ministère; de sa poche. Il m'a dit : Voilà cinq mois que je ne t'ai pas donné d'argent : prends, je te remercie (il m'a dit : je te remercie), je suis content, très content de toi. Je te jure, Arkascha, qu'il a parlé ainsi; j'en ai pleuré, Dieu juste!

— Dis-moi, Wassja, as-tu fini l'ouvrage que tu as là dans ton tiroir?

— Non, pas encore.

— Wassinka, mon ange, qu'as-tu fait de ton temps?

— Ecoute, Arkadius, ne me gronde pas, j'ai encore deux jours, j'ai le temps.

— Comment? tu n'as rien fait, j'en suis sûr!

— Te voilà encore avec tes reproches! Ne me regarde pas ainsi, tu me fais mal; je n'ai pas fini, c'est vrai, mais je te donne ma parole d'honneur que je finirai.

— Mais, cria Arkadius en se levant, si tu ne pouvais pas finir, si le temps était matériellement trop court! Pense, Wassja, qu'il t'a donné de l'argent aujourd'hui! et tu veux te marier!

— Sois tranquille, je me mets à l'ouvrage de suite, mais, je t'en prie, calme-toi.

— Comment as-tu pu perdre ton temps de la sorte, Wassjutka?

— Ah! Arkascha! je ne pouvais pas rester en place! je n'avais pas la tête au travail, je ne pouvais même pas y tenir au ministère! Mon cœur, mon pauvre cœur! Mais je vais passer la nuit au travail, demain aussi, et après-demain j'aurai fini, je te le promets.

— En as-tu encore beaucoup?

— Ne me parle pas, au nom du ciel, ne m'interromps pas, tais-toi.

Arkadius Iwanowitch alla sur la pointe des pieds vers le lit et s'y

assit; puis, tout à coup, n'y tenant plus, agité, il voulut se lever, mais il se ravisa, il aurait pu empêcher Wassja de travailler. La nouvelle de ce mariage l'avait bouleversé, et la tempête déchaînée dans son crâne n'avait pas eu encore le temps de se calmer. Il regarda ce que faisait Schumkow. Celui-ci leva la tête, sourit, fit un mouvement avec la main et fronçant terriblement les sourcils, comme s'il avait voulu ainsi fixer son attention sur un objet invisible, se remit à écrire. Lui aussi était terriblement agité : il changeait de plume, retournait le coussin sur lequel il était assis, posait l'encrier d'abord à droite, ensuite à gauche, mais tout était inutile; sa main tremblait et il ne faisait rien de bon. Tout à coup, il s'écria :

— Arkascha! je leur ai parlé de toi....

— Vraiment? et moi qui voulais justement te dire que tu m'avais oublié! Et qu'est-ce qu'elles ont dit?

— Je te le raconterai plus tard, je bavarde et je m'étais juré de ne pas desserrer les dents avant d'avoir écrit quatre pages! Vois-tu, frère, j'ai beau m'appliquer, cela ne va pas ce soir, je pense trop à vous deux.

Wassja sourit, puis se remit à écrire. Pendant cinq minutes, on n'entendit dans la chambre que le bruit de la plume qui courait sur le papier.

— Oh! la mauvaise plume! dit-il tout à coup en jetant son porte-plume sur la table et en en prenant un autre.

— Wassja! écoute.

— Parle vite.

— As-tu encore beaucoup à faire?

A juger par la grimace que fit Wassja en entendant cette question elle devait lui être fort désagréable.

— Enormément.

— C'est qu'il m'était venu une idée.

— Laquelle?

— Il est bientôt sept heures.

— Eh bien! qu'est-ce que tu veux dire? reprit Wassja déposant sa plume et dévisageant Arkadius.

— Sais-tu, Wassja?

— Quoi? parle, au nom du ciel.

— Sais-tu, ce soir, tu es nerveux, tu ne feras rien de bon; j'ai une idée, et une bonne idée même, dit Nesedewitch se levant et tapant sur l'épaule de Wassja, écoute! D'abord, il faut que tu te calmes, que tu surmontes cette nervosité, cette...

— Arkascha! Arkascha! cria Wassja en se levant, je t'affirme que je passerai la nuit à écrire, je te le jure!

— Mais oui! mais oui! tu te coucheras vers le matin.

— Je ne me coucherai pas; à aucun prix, je ne me coucherai.

— Tu es stupide; il faut bien que tu dormes quelques heures; tu te coucheras à cinq heures, et à huit heures je te réveillerai. Demain c'est fête, tu pourras écrire toute la journée et tu pourras passer encore la nuit, s'il le faut. Que te reste-t-il à faire?

— Voilà! Et Wassja, tremblant de joie, montra un cahier ouvert sur la table, voilà!

— Mais, frère, ton ouvrage est déjà avancé.

— Mon cher, il y en a encore beaucoup. Et en disant ces mots, Wassja regarda Nesedewitch d'un air inquiet.

— Combien!

— Deux... feuilles, trente-six pages!

— Eh bien! nous avons encore le temps alors, Dieu merci! nous avons même du temps de reste.

— Arkascha!

— Ecoute, Wassja! ce soir, le dernier de l'année, on a l'habitude d'aller voir ses amis, et nous deux, nous resterions ici, seuls comme deux pauvres orphelins du bon Dieu, pauvre Wassjutka?...

Il enserra son ami dans ses bras énormes, et l'étouffa presque dans son émotion.

— Je veux bien, Arkadius.

— Wassjuk, je voulais en parler. Vois-tu, mon petit chat[1]. Ecoute-moi bien...

Arkadius ne put pas en dire plus long. Wassja le tenait par les épaules et remuait les lèvres, sans proférer un son; il avait l'air de vouloir prononcer la phrase que son ami ne pouvait arriver à dire.

— Ecoute, reprit Arkadius, mène-moi chez elles ce soir.

— Arkadius, nous irons pour le thé! Nous n'avons même pas besoin d'attendre minuit pour y aller.

— Mais, nous n'y resterons que deux heures, ni plus ni moins.

— Et nous n'y retournerons pas avant que je n'aie terminé mon travail.

— Wassjuk!

— Arkadius!

En trois minutes, Arkadius était habillé; il avait mis son habit noir; Wassja n'eut qu'à se brosser; il s'était mis au travail avec tant de hâte qu'il n'avait pas eu le temps de changer de vêtement.

[1] Cette expression, comme plusieurs qui suivent, dérivent du nom Wassjuk. Wassja veut dire Basile en russe. Wassja, Wassinka, Wassjuk, Wassjutka sont des modifications se rapportant toutes à Wassik : chat.

II

Ils étaient heureux.

Ils descendirent dans la rue. La route était longue, du quartier Pétersbourg au quartier Kolomna. Arkadius raccourcissait, autant qu'il le pouvait, ses enjambées, pour ne pas perdre de vue Wassja qui rayonnait de bonheur. Wassja allongeait le pas, autant que possible, sans toutefois perdre de sa dignité.

Il rayonnait. Arkadius ne l'avait jamais vu sous un jour si favorable. Il l'aimait plus qu'il ne l'avait jamais aimé; il était heureux du bonheur mérité (oh! bien mérité) qu'on lisait sur sa figure, et le bon Arkadius Iwanowitch, qui avait toutes les peines du monde à retenir ses larmes, ne voyait même plus, ce soir-là, que son Wassja avait un léger défaut de conformation. Il avait une épaule un peu plus haute que l'autre, le pauvre Wassja. Les employés du ministère disaient même qu'il était bossu; mais ils ne le disaient pas devant Arkadius Iwanowitch qui, fort comme un lion et droit comme un chêne, les aurait tous abattus d'un seul coup de poing.

— Mais, Wassja, où vas-tu? Par là, c'est plus près! dit-il en voyant que son ami voulait passer par la Perspective de l'Ascension.

— Viens, Arkascha, viens par ici.

— Je t'assure, Wassja, que tu prends le plus long.

— Sais-tu, Arkascha, dit Wassja (sa voix tremblait), sais-tu! je voudrais porter un petit cadeau à Lise.

— Quoi donc?

— Là, frère, au coin, il y a le magasin de Mme Leroux, un magasin superbe!

— Et qu'est-ce que tu veux acheter?

— J'ai vu ce matin en passant un bonnet, un tout petit bonnet, un amour de bonnet; je suis entré dans le magasin, on m'a dit que c'était un bonnet Manon Lescaut, avec des rubans rouges, et s'il n'est pas trop cher... et même, s'il est très cher, je l'achète!

— Wassja, tu es plus grand qu'un poète! Viens.

Ils pressèrent le pas et deux minutes après ils entraient dans le magasin.

Mme Leroux, une petite Française aux yeux noirs, qu'Arkadius aurait volontiers embrassée, en les voyant entrer si gais, si heureux, pensa de suite que c'étaient des acheteurs, et sa petite figure devint aimable.

— Arkascha, dit Wassja en jetant un coup d'œil sur les chefs-d'œuvre qui étaient étalés sur toutes les tables du magasin, regarde, qu'est-ce que cela peut bien être? Et ce chapeau, et ce fichu? Non, vois ces dentelles, et ce bonnet! et il en montrait un

autre que celui qu'il voulait acheter ; il l'avait vu en entrant, celui-là, il l'avait dévoré des yeux, et il ne le perdait pas de vue, comme s'il avait craint qu'il ne s'envolât !

— Dis donc, reprit Arkadius Iwanowitch, en montrant un bonnet, c'est le plus joli, celui-ci !

— Tu as un goût exquis, Arkascha, je te respecte, dit Wassja tout heureux de voir que son ami voulait bien lui donner un conseil ; ton bon bonnet est charmant, mais viens donc par ici.

— Où en vois-tu un qui soit plus joli ?

— Regarde.

— Celui-ci ? dit Arkadius d'un air peu convaincu.

Mais quand Wassja, n'y tenant plus, prit le bonnet, qui eut l'air de voler vers lui, tout heureux de trouver enfin un acheteur et si poli encore, quand les rubans, les ruches et les dentelles eurent l'air de s'animer, un cri de joie s'échappa de la large poitrine de Arkadius Iwanowitch. Et Mme Leroux qui, pendant toute cette scène, avait gardé le silence, souriant d'une façon un peu méprisante, eut peine à ne pas admirer à haute voix le bon goût de Wassja. Sa bonne éducation seule l'empêcha de parler, mais tout en elle, son geste, son regard, ses fossettes, eurent l'air de dire : Vous avez bien choisi, et vous êtes digne du bonheur qui vous attend.

— Est-ce assez joli ! assez coquet ! disait Wassja le bonnet à la main. Il s'était exilé dans un coin, le coquin, pour qu'on ne le vît pas ! Et dans son enthousiasme, il embrassait le bonnet ou plutôt l'air qui entourait le trésor qu'il avait peur de froisser.

— Et c'est ainsi que se cachent la vertu et le mérite, dit Arkadius d'une voix sévère en se servant d'une phrase qu'il avait lue le matin dans un journal politique. Eh bien, Wassja, te décides-tu ?

— Brave Arkatocha ! tu es spirituel aujourd'hui, tu vas faire fureur auprès de ces dames, je te le prédis. Madame Leroux, madame Leroux !

— Monsieur désire ?

— Chère madame Leroux !

Mme Leroux regarde Wassja, en souriant avec condescendance.

— Vous ne savez pas combien je vous aime dans ce moment-ci. Permettez-moi de vous embrasser ! Et il l'embrassa.

Elle eut besoin de tout son sérieux pour ne pas se mettre à rire. Mais Mme Leroux avait tant de bon goût et d'esprit, qu'elle sut faire bonne contenance devant l'enthousiasme de Wassja. Elle ne lui dit rien et continua à sourire. Elle ne pouvait pas en vouloir à Wassja d'avoir eu envie de l'embrasser.

— Madame Leroux, que coûte ce bonnet? dit Wassja.

— Cinq roubles argent, dit-elle avec un sourire d'un autre genre; elle avait tout à fait repris contenance.

— Et celui-ci! dit Arkadius Iwanowitch, en désignant un autre bonnet.

— Celui-ci! huit roubles argent.

— Permettez, permettez, madame Leroux, dites-nous lequel de ces deux bonnets est le plus joli, le plus gracieux; enfin, lequel des deux vous ressemble le plus?

— Celui-ci est plus élégant, mais l'autre est plus coquet!

— Alors, prenons l'autre!

Mme Leroux prit un morceau de papier de soie, l'attacha avec des épingles, et le papier eut l'air d'être plus léger avec le bonnet qu'il ne l'était avant. Wassja prit le tout avec précaution, salua Mme Leroux, lui fit encore un compliment et sortit du magasin.

— Je suis un homme du monde, Arkascha. Je suis né pour être grand seigneur, dit Wassja avec un ricanement nerveux et court, en évitant les passants qu'il accusait tous de vouloir abîmer le bonnet objet de ses soins.

— Arkadius, Arkadius, dit-il une minute plus tard; et sa voix avait un accent solennel et une impression indéfinissable d'amour et de bonté; Arkadius, je suis si heureux! si tu savais, ce que je suis heureux!

— Wassinka, mon cœur, moi aussi je suis heureux.

— Non, Arkascha, non, tu m'aimes infiniment, je le sais; mais tu ne peux pas éprouver la centième partie de ce que je ressens dans ce moment-ci. Mon cœur déborde, Arkascha, il déborde. Je ne le mérite pas, ce bonheur. J'entends une voix intérieure qui me parle, qui me reproche mon bonheur. — Et sa voix était voilée par l'émotion. — Dis-moi en quoi l'ai-je mérité? Vois, autour de nous que d'êtres humains, que de larmes, que de maux, que de peines, que de travaux sans repos! Et moi, une jeune fille m'aime! Je suis un enfant du peuple; et j'ai un rang, je suis employé, j'ai un revenu, un traitement. Je suis venu au monde avec un défaut, je suis un peu bossu, et elle m'a aimé comme je suis. Regarde, comme je suis bossu! Julian Mastokowitch a été si bon aujourd'hui, si aimable : il cause peu, d'habitude, aujourd'hui il m'aborde : « Eh bien, Wassja, dit-il (je te jure qu'il m'a appelé Wassja), tu vas t'amuser pendant les jours de fête? hé! hé! hé (et il a ri). — Oh! Excellence, oh! j'ai à travailler », lui ai-je dit. Mais bientôt j'ai repris contenance et j'ai ajouté : « Peut-être m'amuserais-je tout de même, Excellence. » Je te jure que je lui ai dit « amuser ». Et là-dessus il m'a donné de l'argent, et je me suis mis à pleurer; frère,

je te le jure, les larmes jaillirent de mes yeux ; et il me parut lui aussi ému, il me frappa sur l'épaule et me dit : « C'est bien, Wassja, c'est bien, sois reconnaissant, toujours reconnaissant, comme tu l'es aujourd'hui. »

Wassja se tut, Arkadius Iwanowitch tourna la tête et essuya une petite larme du revers de sa large main.

— Et puis, je veux encore te dire, reprit Wassja, je ne t'en ai jamais parlé, Arkadius ! Ton amitié me rend si heureux que je ne pourrais pas vivre sur cette terre sans toi ; non, non, ne dis rien, Arkascha ! Laisse-moi te serrer la main, laisse-moi te remercier !

Wassja s'interrompit de nouveau.

Arkadius Iwanowitch voulut sans détours se jeter au cou de Wassja, mais comme ils étaient en train de traverser une rue, et comme au même moment un formidable hoï ! hoï ! se fit entendre au-dessus de leurs têtes, ils se mirent à courir de toute leur force et n'eurent, dans leur frayeur, que le temps de monter sur le trottoir.

III

On ne les attendait plus, on était déjà en train de boire le thé. Mais il faut avouer que les vieilles femmes sont quelquefois plus perspicaces que les jeunes filles, même que les jeunes filles amoureuses. Ainsi Lise avait soutenu qu'il ne viendrait pas ; son cœur lui disait qu'il ne viendrait pas. Maman, elle, avait dit que son cœur lui disait le contraire ; qu'il viendrait certainement, qu'il ne pourrait pas rester en place, qu'il accourrait, qu'il n'avait rien à faire puisque c'était la saint Sylvestre. Et quand Lise leur ouvrit la porte, elle ne put en croire ses yeux et elle le reçut, lui, avec les battements de cœur d'un oiseau pris au piège et avec des joues rouges et chaudes comme des cerises, auxquelles elle ressemblait du reste. Dieu du ciel, quelle surprise ! Et que le ah ! qui sortit de sa petite bouche était joyeux !

— Oh ! le cachottier, oh ! mon chéri, cria-t-elle en se jetant au cou de Wassja.

Mais quel embarras, quelle honte ! derrière Wassja était Arkadius Iwanowitch, ne sachant que faire de son grand corps et essayant de se cacher derrière le petit dos de Wassja ; il était maladroit en tout, avec les dames il était même très maladroit. Il lui arriva même une fois de... je le dirai plus tard. Il était dans une situation ridicule, le grand Arkadius Iwanowitch : dans l'antichambre, debout, des galoches aux pieds, un manteau sur les épaules, une casquette avec des cache-oreilles sur la tête, il ne pouvait arriver à l'ôter, cette maudite casquette, et, brochant sur

le tout, un immense cache-nez jaune, sale, horrible, qui, pour comble de malheur, était noué dans le dos. Il fallait ôter cela, vite, très vite, pour se présenter d'une manière favorable, et personne ne tenait autant qu'Arkadius à se présenter d'une manière favorable.

Et ce Wassja, cet atroce Wassja, cet insupportable Wassja, ce bon, ce cher Wassja, qui est pourtant insupportable et impitoyable, et qui se met à crier :

— Tiens, Lise, le voilà, mon Arkadius! Te plaît-il? C'est mon meilleur ami, jette-toi à son cou, embrasse-le, Lise. Quand tu le connaîtras, tu l'embrasseras sans que j'ai besoin de te le dire.

Que faisait Arkadius pendant que l'enthousiasme de son ami éclatait? Il ôtait son cache-nez, et il n'en était qu'à la moitié. Oh! que ce Wassja est parfois... non, il n'est que trop bon.

Enfin, ils entrèrent dans la chambre. La vieille maman était plus qu'heureuse de faire la connaissance d'Arkadius Iwanowitch. Elle avait tout entendu, elle avait... Mais elle ne put achever sa phrase. Un ah! joyeux, qui retentit dans la chambre comme le son d'une clochette d'argent, l'interrompit. Dieu de bonté! Lise était devant le paquet : elle l'avait ouvert, elle avait vu le bonnet, et elle regardait les mains jointes, un sourire sur les lèvres, et quel sourire! Mon Dieu! comment Mme Leroux peut-elle faire de si jolis bonnets? Où peut-on trouver quelque chose de plus ravissant? C'est à n'y pas croire. Où en trouver un pareil? Je parle sérieusement. Et comme elle est calme! Non, ces amoureux, rien ne les étonne. Non, je vous en prie, regardez cet amour de bonnet.

Quand Mme Artemjew eut achevé ses exclamations, ils s'assirent, Wassja près de Lise, et Arkadius près de la vieille : ceux-ci entamèrent bientôt une conversation dans laquelle il se montra tout à son avantage, il se surpassa. Après quelques paroles consacrées à Wassja, il parvint à parler du bienfaiteur, de Julian Mastokowitch, et il fut si adroit qu'au bout d'une heure il n'avait pas encore épuisé son sujet. Il fallait entendre avec quel tact, avec quelle adresse, Arkadius sut parler de certaines habitudes de Julian Mastokowitch et du rôle que Wassja jouait auprès de lui. La vieille était enchantée; elle prit Wassja plusieurs fois à part, pour lui dire que son ami était un charmant jeune homme, plein de qualités, et des meilleures encore; il était si raisonnable, si sérieux! Wassja eut peine à retenir une envie de rire. Arkadius sérieux : si elle l'avait vu se rouler pendant un grand quart d'heure sur le lit!

Puis la vieille alla avec Wassja dans la chambre voisine; elle lui confia un grand secret : elle lui montra le cadeau que Lise lui destinait pour le jour de l'an. Un portefeuille brodé avec des perles

et des fils d'or ; d'un côté un cerf, admirablement brodé, d'une ressemblance parfaite, et, de l'autre côté, le portrait d'un général également bien brodé et également ressemblant. Oh ! que Wassja était donc heureux !

Et pendant que la maman trahissait ainsi les secrets qu'on lui confiait, Lise causait avec Arkadius. Elle lui avait pris la main et remerciait ; de quoi ? Ce ne fut qu'au bout d'un instant qu'il comprit qu'il s'agissait de Wassja. Lise était très émue ; elle lui dit qu'elle savait qu'il était l'ami de son fiancé, qu'il lui donnait des bons conseils et des bons exemples, qu'elle l'en remerciait et qu'elle espérait qu'il voudrait bien reporter sur elle un peu de cette amitié. Puis elle lui demanda si Wassja prenait soin de sa santé, et, après avoir dit qu'elle comptait sur l'amour et la religion pour lui faire connaître la vie et les hommes, elle ajouta :

— Vous ne nous abandonnerez pas, Arkadius Iwanowitch, vous vivrez avec nous, nous ne formerons qu'un cœur et qu'une âme. Cette naïveté fut dite avec enthousiasme.

Les deux amis voulurent se retirer, et naturellement on chercha à les retenir, mais Wassja déclara tout net qu'il fallait partir, et Arkadius Iwanowitch abonda dans son sens. On leur demanda ce qu'ils avaient à faire ; Arkadius dit qu'il s'agissait d'un travail que Julian Mastokowitch avaient confié à Wassja, travail très important, très pressé, à livrer le 2 janvier, et qu'il avait non seulement négligé, mais même oublié de commencer. Maman poussa les hauts cris ; Lise, effrayée, devint inquiète et poussa au départ ; le baiser d'adieu n'eut pas à souffrir ; s'il fut plus court, il ne fut pas moins tendre, au contraire. Enfin l'on se sépara et les deux amis se mirent en route.

IV

A peine dans la rue, ils se racontèrent à qui mieux mieux leurs impressions. Arkadius Iwanowitch était fou de Lise, mais fou à lier, et à qui pouvait-il le dire ? au fortuné Wassja ; c'est ce qu'il fit, et sans détours. Wassja ne put cacher sa joie.

— Nous n'en serons que meilleurs amis, dit Arkadius, je l'aime autant que je t'aime ; elle sera mon ange gardien, et votre bonheur me fera du bien. Elle tiendra ma maison avec la vôtre ; mon bonheur sera dans sa main et elle pourra me gronder autant qu'elle te grondera. Mon amitié pour toi s'étend sur elle ; vous ne faites plus qu'un pour moi ; j'ai deux êtres à aimer, voilà tout.

Arkadius se tut, et Wassja ne le reconnaissait pas, car il ne se serait jamais attendu à un pareil débordement de sentiments de sa part. Arkadius parlait peu, et ce qu'il disait n'était guère d'un poète,

et le voilà qui commençait tout à coup à rêver de la façon la plus inattendue et la plus poétique. Il reprit :

— Je vous soignerai et je vous gâterai tous les deux. Je serai le parrain de tous tes enfants, Wassja, tu entends, de tous, du premier au dernier. Et puis il faut penser à l'avenir. Il faut louer un appartement, acheter des meubles, chacun de nous aura sa chambre. Dès demain, je me mets à lire les écriteaux. Ils nous faut trois chambres; non, deux suffiront. Je crois même, Wassja, que j'ai parlé un peu à la légère tout à l'heure; je crois que l'argent que tu gagnes suffira à tout. Quand j'ai vu ses petits yeux brillants, je me suis dit : Voilà une femme qui saura s'arranger. Tout pour elle! Et nous travaillerons, tu verras. Nous pourrons prendre un appartement de 25 roubles, car l'appartement, c'est tout dans le vie; quand les chambres sont belles, le locataire est content et les idées sont gaies. Et Lise tiendra la caisse commune; il n'y aura pas un kopek de perdu. Et tu crois peut-être que j'irai tout seul courir les auberges? Non; je ne sortirai plus le soir. Et puis viendront les augmentations, les gratifications, car nous allons travailler sérieusement et dur, comme des bœufs de labour. Et quand il tombera du ciel 20 et 25 roubles, ce sera pour les bonnets, les dentelles, les bas! Elle me tricotera un cache-nez, le mien est atroce : il est jaune, il est sale; il m'a rendu presque fou ce soir. Et tu me présentes, Wassja, avant que j'aie ôté mon manteau, tu es superbe, vraiment. Mais il ne s'agit pas de cela : je me charge de l'argenterie. Je suis obligé de vous faire un cadeau; mon honneur, ma fierté l'exigent. Et mes gratifications, tu crois peut-être que je ne les mettrai pas dans la caisse commune, tu crois peut-être que je les donnerai à Skorodow? Plus de ça, frère, je les garde, et j'achèterai des cuillères et de bons couteaux, — pas en argent, — mais bons, et un gilet : le gilet est pour moi, j'en aurai besoin pour être garçon d'honneur. Mais, fais bien attention à toi; je monterai la garde toute la nuit à côté de toi, et gare à ma canne si tu ne travailles pas. Et, après-demain, nous irons la voir et nous passerons la soirée ensemble. Quel malheur que je ne puisse pas t'aider, j'écrirais bien volontiers à ta place, mais voilà, nous n'avons pas la même écriture.

— Oui, répondit Wassja. Dépêchons-nous. Il est onze heures; il faut se hâter de rentrer et de se mettre au travail.

Et Wassja, qui jusqu'alors avait souri, qui avait interrompu les divagations de son ami par des exclamations joyeuses, se tut tout à coup et commença à courir. On eût dit qu'une main de glace venait de tomber sur son cerveau bouillant et de toucher en même temps son cœur.

Arkadius Iwanowitch fut frappé du changement qui s'opérait chez son ami; Wassja ne lui répondait plus; à peine arrivait-il à en tirer quelques monosyllables, quelques mots sans suite et sans rapport à ce qu'il disait.

— Mais qu'est-ce qui te prend, Wassja? s'écria à la fin Arkadius. Il n'est pas possible que tu te fasses tant de soucis.

— Ah! frère, ne bavarde plus, je t'en prie! répondit Wassja.

— Courage, Wassja, courage! Tu n'écris jamais si bien que quand le temps presse. Tu as un vrai talent; tu peux écrire vite; on ne te demande pas de calligraphier, tu finiras à temps! Mais si tu continues à être distrait et énervé, comme tu l'es à présent, tu ne feras rien de bon.

Wassja ne répondit pas, mais murmura dans sa barbe et ils entrèrent dans leur logis.

V

Wassja s'assit tout de suite à sa table. Arkadius Iwanowitch ne desserra pas les dents, se déshabilla et se coucha sans quitter Wassja des yeux. Il avait peur. Que peut-il bien avoir? se disait-il en voyant Wassja blême, agité, les yeux rouges, ne tenant pas en place; sa main tremble, je devrais peut-être lui donner le conseil de dormir pendant quelques heures. Le sommeil le calmerait. Wassja venait d'achever une page; il jeta les yeux sur Arkadius, et voyant que son ami l'observait, il reprit la plume.

— Dis donc, Wassja, s'écria tout à coup Arkadius, tu devrais un peu te coucher, tu as la fièvre.

Wassja le regarda avec des yeux hagards et ne répondit pas.

— Wassja, qu'est-ce que tu as donc? réponds.

Wassja eut une idée.

— Arkascha, dit-il, si nous buvions du thé?

— Pourquoi?

— Le thé donne des forces; je ne veux pas dormir, je ne dormirai pas. Je veux écrire, je me reposerai pendant que nous boirons notre thé et je me débarrasserai de mes idées noires.

— Bravo! frère, tu as raison. Et sais-tu, je ne vais pas réveiller Mawra.

— Mais...

— Laisse-moi faire, dit Arkadius en courant pieds nus dans la chambre. Voilà le samowar; ce n'est pas la première fois que je fais du thé.

Puis il alla dans la cuisine chercher l'eau et le thé. Wassja écrivait toujours. Arkadius s'habilla, courut chez un boulanger, pour que Wassja eût un peu de pain pour la nuit. Un quart d'heure plus

tard, le samowar fumait sur la table. Ils se mirent à boire, mais la conversation traînait, Wassja ne parlait pas.

— Il faudra que je fasse demain des visites de jour de l'an, dit-il tout à coup, comme frappé d'une idée subite.

— C'est inutile.

— Il le faut, frère, dit Wassja.

— Mais je puis t'inscrire chez tout le monde. Il faut que tu travailles demain. Cette nuit, tu iras te coucher à cinq heures, je te réveillerai à huit heures et tu auras fini après-demain.

— Mais peux-tu convenablement t'inscrire à ma place?

— Je crois bien. Tous nos collègues le font.

— Vraiment? J'ai peur...

— Tu as peur? et de quoi donc?

— Vois-tu tu peux m'inscrire chez tout le monde, mais pas chez Julian Mastokowitch; c'est mon bienfaiteur, Arkascha, et s'il voit que je ne me suis pas inscrit moi-même...

— Tu crois peut-être qu'il s'amuse à lire les registres déposés chez le portier. D'ailleurs, tu sais bien que j'imite très bien ta signature; tout y est, le paraphe et le point. Sois tranquille, il ne verra rien.

Wassja ne répondit pas, mais vida précipitamment son verre et secoua la tête.

— Wassja, mon cher, qu'est-ce que tu as? tu me fais peur, je ne me couche pas. En as-tu encore beaucoup?

Wassja ne répondit pas, mais son regard devint si étrange, qu'Arkadius crut qu'il allait mourir.

— Wassja, qu'as-tu? réponds, que regardes-tu dans le coin?

— Arkadius, répondit Wassja d'une voix calme, il faut que j'aille demain féliciter Julian Mastokowitch.

— Vas-y, si tu veux, dit Arkadius de plus en plus inquiet. Mais je t'en prie, écris vite. C'est le meilleur conseil que je puisse te donner; Julian Mastokowitch t'a dit bien souvent qu'il ne demandait qu'une écriture lisible, pas de calligraphie! Mets-toi donc à l'ouvrage et ne me regarde pas ainsi. Je ne sais ce que je dois te dire, tu me fais peur, Wassja, vraiment peur.

— Ce n'est rien, s'écria Wassja, reprenant la plume, mais il tomba aussitôt sur le dossier de la chaise.

— Veux-tu de l'eau, Wassja?

— Tais-toi, tais-toi, dit Wassja en lui prenant les mains. Ce n'est rien, mais je suis triste, si tu savais, Arkadius, je ne sais pas pourquoi, je me sens malheureux. Ne me parle plus de Julian Mastokowitch.

— Calme-toi, Wassja, au nom du ciel, tu finiras, je te le pro-

mets, ce que tu as à faire. Et si tu ne finissais pas, le beau malheur! Ce ne serait pas un crime.

— Arkadius, dit Wassja, et Arkadius eut froid dans le dos en voyant les yeux de son ami, ils étaient effrayants; si j'étais encore seul dans la vie... Je n'ai jamais été ingrat, mais je ne suis pas capable de dire tout ce que je ressens, et alors... comprends-moi bien, Arkadius, on pourrait croire que je suis ingrat, et c'est ce qui me tue.

— Mais ne peux-tu prouver ta reconnaissance qu'en finissant ton ouvrage à temps?

— Ecoute, mon frère, dit Wassja, fais attention à moi; si je m'endormais pendant mon travail, ce serait terrible, et maintenant au travail!...

Il s'assit à la table, Arkadius se coucha; aucun d'eux n'avait parlé des dames Artemjew.

VI

Arkadius s'endormit bientôt, malgré les tourments que lui causait Wassja. Huit heures sonnaient quand il se réveilla. Wassja dormait sur une chaise, blême, épuisé, une plume à la main : la lampe était éteinte. Dans la cuisine, on entendait Mawra qui préparait le thé.

— Wassja, cria Arkadius, quand t'es-tu endormi?

Wassja ouvrit les yeux et tout étonné dit :

— Ah! est-ce que j'ai dormi?

Il regarda les papiers étendus sur la table; tout était en ordre; pas de tache d'huile, pas de tache d'encre; puis il reprit :

— Je crois que je me suis endormi vers six heures. Dieu, qu'il faisait froid cette nuit! Buvons du thé, et puis je...

— Te sens-tu mieux?

— Oui, oui, je vais bien ce matin, tout à fait bien.

— Bonne année, je te souhaite, frère Wassja.

— Bonjour, frère, bonjour et bonne année!

Ils s'embrassèrent. Wassja grelottait, ses yeux étaient injectés de sang; le cœur d'Arkadius Iwanowitch se brisait; et ils burent leur thé très vite, sans échanger une parole.

— Arkadius, je suis décidé à aller moi-même chez Julian Mastokowitch.

— Mais il ne le saura même pas.

— C'est possible, frère, mais ma conscience m'ordonne d'y aller.

— Mais tu travailles pour lui, tu te fatigues pour lui. Tes remords sont ridicules. Reste à la maison, travaille, je t'inscrirai chez Julian et, en sortant de chez lui, j'irai là-bas.

— Où, là-bas? demanda Wassja.

— Chez les Artemjew, les féliciter en ton nom.

— O frère, que tu es bon! Je reste à la maison, je te le promets. Ton conseil est bon. Je ne m'amuse pas ici, n'est-ce pas? Je travaille; donc, je n'ai pas besoin d'aller chez Julian Mastokowitch. Attends un peu, je vais te donner une lettre pour elle.

— Ecris, frère, tu as le temps; il faut que je me lave, que je me rase, que je brosse mon frac. Vois-tu, Wassja, nous serons encore heureux ensemble. Embrasse-moi, Wassja, viens.

— Ah! frère, pourvu que...

— Est-ce que l'employé d'État Schumkow demeure ici? dit à ce moment une petite voix d'enfant devant la porte.

— Oui, mon jeune monsieur, oui, répondit Mawra en ouvrant la porte.

— Qu'est-ce qu'il y a? Qu'est-ce? Qui est là? cria Wassja en se levant et en se précipitant dans l'antichambre. C'est toi, Petenka?

— Bonjour, je vous apporte mes vœux de nouvelle année, dit le petit garçon qui avait une dizaine d'années et était fort joli sous ses boucles noires, tous les vœux de petite sœur et de maman, et petite sœur m'a chargé de vous embrasser en son nom.

Wassja prit le petit messager, le souleva et lui donna un baiser qui était destiné aux lèvres rouges de Lise.

— Embrasse-le, Arkascha, dit-il; et le petit Petja, sans toucher terre, passa dans les bras solides et les mains avides, — c'était là vraiment le cas, — d'Arkadius Iwanowitch.

— Veux-tu du thé, petit?

— Merci, nous l'avons déjà bu. Nous nous sommes tous levés de bonne heure ce matin et puis elles sont allées à la messe. Petite sœur a laissé mes cheveux dans les papillottes pendant deux heures, puis, avant de partir, elle m'a embrassé et elle m'a dit : Va chez Wassja, porte-lui mes vœux, demande-lui s'il est content, s'il a bien dormi et... je devais encore demander quelque chose — quoi donc? Ah! oui, si vous aviez fini le travail qui, hier soir, — quoi donc? je ne sais plus, je m'en vais regarder, mais n'en dites rien à Lise (et le petit Petja sortit de sa poche un petit bout de papier et lut) — qui, hier soir, vous avait donné de l'inquiétude.

— Je le finirai. Dis-lui que le travail sera sûrement terminé à temps, que je lui en donne ma parole d'honneur.

— Et puis, j'allais l'oublier : petite sœur vous envoie une petite lettre et un petit cadeau.

— Dieu du ciel! Ah! mon petit trésor! Donne. Lis donc, frère, ce qu'elle écrit, ma chérie. Hier soir, j'ai vu qu'elle me brodait un portefeuille, elle n'a pu le finir et alors, vois-tu comme elle écrit

gentiment, elle m'envoie une boucle de ses cheveux, le portefeuille viendra plus tard. Vois frère, vois donc.

Et Wassja, rayonnant de joie, montra à Arkadius Iwanowitch une boucle de cheveux noirs. Il l'embrassa et la cacha sur son cœur.

— Wassja, dit Arkadius, je vais t'acheter un médaillon.

— Et nous aurons du veau rôti et demain de la moelle frite. Maman m'a promis des biscuits, mais il n'y aura pas de bouillie de gruau! dit le petit garçon, tout heureux d'avoir trouvé cette fin pour son discours.

— Est-il gentil, ce gamin! s'écria Arkadius Iwanowitch. Wassja, tu es décidément le plus heureux de tous les hommes.

Petja avait bu le thé qu'il avait fini par accepter; on lui donna une lettre, on le chargea de mille baisers et il s'en alla gai et content comme il était venu.

— Eh bien, frère, dit Arkadius tout joyeux, vois-tu comme tout va bien. Tout ira de mieux en mieux, crois-moi. Courage! Fais ton ouvrage, Wassja, vite! Je serai rentré dans deux heures, je vais d'abord chez elles et ensuite chez Julian Mastokowitch.

— Eh bien, adieu, frère... si seulement... Enfin, va... tout s'arrangera. Je n'irai pas chez Julian Mastokowitch.

— Adieu!

— Ecoute, frère, attends : dis-leur... dis-leur... tout ce que tu voudras. Embrasse-la et écoute bien tout ce qu'elle dit, et dis-lui...

— Elle saura déjà tout par le petit. Le bonheur t'a rendu malade, mon pauvre Wassja, tu n'y es pas habitué, et depuis hier tu n'es pas revenu à toi. Tu n'as pas encore repris tes sens. En voilà assez maintenant, pauvre ami. Courage, adieu! adieu!

Et les deux amis se séparèrent : Arkadius alla faire ses visites, et Wassja se remit à écrire.

VII

Pendant toute la matinée, Arkadius distrait ne fit que penser à Wassja. Il connaissait son caractère irritable et faible. « C'est le bonheur qui l'a rendu malade, se disait-il, je ne me suis pas trompé. M'a-t-il fait peur, bon Dieu! Ce Wassja est capable de faire une tragédie avec la moindre des choses. Il faut que je le sauve et je le sauverai. » Et le bon Arkadius ne comprenait pas que, lui aussi, dans cette affaire, avait singulièrement exagéré les choses.

Il était dix heures et demie quand il entra dans la loge du concierge de Julian Mastokowitch, pour ajouter son humble nom à la liste des noms qui s'étalaient déjà sur un registre couvert de taches d'encre; quel fut son étonnement de voir tout fraîchement écrit le

nom de Wassja Schumkow. Il regarda de plus près. C'était bien le paraphe et l'écriture de son ami. Que s'était-il donc passé? Qu'avait-il fait? Et Arkadius Iwanowitch, qui, cinq minutes avant, était encore plein d'espoir, sortit de la loge du portier complètement désespéré. Une catastrophe se préparait : mais d'où venait-elle, de quelle sorte était-elle?

Il arriva chez les Artemjew avec les plus sombres pressentiments; il ne put presque pas parler, et il s'en alla bientôt, les larmes l'étouffaient; l'état de Wassja l'inquiétait vraiment. Il se mit à courir pour arriver plus vite à la maison; sur le quai de la Néwa, il rencontra Wassja.

— Où vas-tu? cria Arkadius.

Wassja répondit en s'arrêtant court :

— Je voulais faire une petite promenade.

— Tu ne peux donc plus rester en place? Tu vas chez Lise? Ah! Wassja, Wassja!... Dis-moi, au moins, pourquoi es-tu allé chez Julian Mastokowitch?

Wassja ne répondit pas tout de suite; il soupira, puis reprit :

— Arkadius, je ne sais pas ce qui se passe en moi. Je...

— Tu es ridicule, Wassja, ridicule. Je sais ce que tu as, moi. Depuis hier soir, tu es excité. Le bonheur te bouleverse. Tout le monde t'aime. On ne te veut que du bien : ton travail avance, et sera fini à temps; tu te fais des soucis inutiles, tu vois des spectres...

— Mais non, mais non.

— Rappelle-toi, Wassja, ton examen d'Etat. Tu étais comme aujourd'hui. Par reconnaissance, tu t'es gâté toute ta joie. Tu es encore le même.

— Oui, oui, Arkadius; mais ce que je ressens aujourd'hui est tout différent de ce que je ressentis alors.

— Allons donc! Aie pitié de toi-même. Ton travail n'est peut-être pas pressé du tout, tu te tourmentes peut-être pour rien.

— Tu as raison! Viens, rentrons, je vais mieux.

— Tu ne veux donc pas aller chez elles?

— Non, frère : comment veux-tu que je lui parle dans l'état où je suis. C'est parce que j'étais seul, que je ne pouvais pas rester à la maison. Te voilà, je vais pouvoir travailler; viens.

Ils se mirent en route sans parler. Wassja pressait le pas.

— Pourquoi ne me demandes-tu pas ce qu'a dit Lise? dit Arkadius.

— C'est vrai. Eh bien, qu'a-t-elle dit?

— Wassja, je ne te reconnais plus.

— Je te dis que je vais mieux. Raconte-moi tout, Arkascha, répondit Wassja d'une voix suppliante.

Arkadius soupira. Quand il regardait Wassja, il perdait toute contenance. Mais le récit de la visite chez les Artemjew les égaya. Ils s'étaient mis à table. La vieille maman avait donné à Arkadius des biscuits : ils les avaient mangés. Mais, comme Arkadius était invité pour le thé, chez un chef de bureau, il avait dû s'en aller, promettant de revenir de très bonne heure, à huit heures, s'il lui était possible.

Il avait été obligé de rester trois heures, qui lui avaient semblé longues comme trois années. Enfin il avait pu partir et courir à la maison. La chambre n'était pas éclairée. Wassja était sorti. Il avait appelé Mawra. Mawra avait dit : « Monsieur n'a pas dormi, il a écrit tout le temps. Puis tout à coup il y a une heure, il est parti, disant qu'il reviendrait dans une demi-heure, et il m'a dit quatre fois, monsieur, il me l'a répété : « Tu diras à Arkadius Iwanowitch, que « je suis allé me promener. »

« Il sera allé chez les Artemjew, s'était dit Arkadius. Il aura fini son travail, voilà tout : il n'aura pas pu y tenir et sera parti. Voyons donc! où est son cahier. »

Il avait allumé une bougie et s'était approché de la table de Wassja. Le travail avait l'air de toucher à sa fin, mais...

Arkadius se tut. Il avait peur d'interroger Wassja. Wassja se remit à la table et prit la plume. Arkadius le regarda, il eut pitié de lui; il était pâle, défait, son regard était rempli d'une tristesse infinie.

— Wassja, mon frère, qu'as-tu? dit-il en le prenant par les épaules. Parle. Je ne comprends rien à ton chagrin; qu'as-tu? raconte-moi tout ce que tu as sur le cœur, ce ne peut être ton travail qui te...

Wassja le regarda sans pouvoir répondre, il étouffait.

— Courage, Wassja, courage! Si tu ne peux pas finir, qu'est-ce que cela fait? Je ne te comprends pas; partage tes peines avec moi. Je suis prêt à tout pour toi. J'irai demain matin à ta place chez Julian Mastokowitch; je le prierai, je le supplierai de t'accorder un délai d'un jour. Je lui dirai tout ce qui s'est passé, tout ce qui te tourmente.

— Dieu t'en préserve! cria Wassja blémissant encore.

— Wassja! Wassja!

Wassja voulut parler; il remua les lèvres, mais il ne put prononcer un son et ne put que serrer la main d'Arkadius dans sa main glacée. Arkadius souffrait de le voir dans cet état, et de ne pouvoir lui venir en aide.

— Wassja, Dieu te vienne en aide, tu me tues, mon ami, toi, qui m'es si cher!

Wassja se mit à pleurer; et, s'approchant d'Arkadius, il lui dit :

— Je t'ai trompé, Arkadius, pardonne-moi, pardonne-moi! J'ai abusé de ton amitié.

— Qu'est-ce que tu veux dire, Wassja? je ne te comprends pas.

— Regarde!

Et Wassja, ouvrant le tiroir, jeta sur la table six gros cahiers semblables à celui qu'il était en train de copier.

— Eh bien? dit Arkadius.

— Eh bien, il faut que je copie tout cela jusqu'après demain matin. Je n'en ai pas fait le quart. Ne me demande pas comment. Ne me demande pas pourquoi, Arkadius. Je ne sais pas ce que j'ai eu. Je crois sortir d'un rêve. Voilà trois semaines que je ne fais rien. J'allais... j'al... j'allais toujours chez elle. Mon cœur était malade : le doute me tuait. Je ne pouvais pas écrire. Je n'y pensais même pas. Ce n'est que depuis que le bonheur est là, près de moi, à ma portée, que je pense au travail.

— Wassja, répondit Arkadius d'un ton résolu, Wassja, je te sauverai. Je comprends ta situation, je te sauverai; demain, j'irai chez Julian Mastokowitch. Ne secoue pas la tête, écoute-moi. Je lui expliquerai tout, je ne me gênerai pas pour lui dire que tu te martyrises.

— Sais-tu que tu me tues en parlant de la sorte? dit Wassja en tremblant.

Arkadius pâlit, puis il tâcha de rire et dit :

— Et c'est tout? Et voilà pourquoi tu te tourmentes? Wassja, reviens à toi; tu devrais avoir honte. Écoute. Je vois bien que je te fais de la peine, mais je ne comprends pas ce qui se passe dans ton esprit. Voilà, Dieu merci, cinq ans que nous vivons ensemble et je commence à te connaître, tu es bon, tu es doux, mais tu es faible, tu es fantasque, tu perds la tête. Tu te martyrises parce que tu as peur que ce Julian Mastokowitch, ton bienfaiteur, comme tu l'appelles, ne soit pas satisfait de ton travail, ou qu'il soit en colère parce que tu es en retard. Cela te ferait mal d'entendre les reproches de celui dont tu es l'obligé, le jour de tes fiançailles, quand ton cœur déborde de joie, quand tu ne sais que faire de ta reconnaissance. N'ai-je pas raison, hein? Dis-moi un peu que j'ai tort, si tu l'oses.

Arkadius, qui avait élevé la voix en prononçant les dernières phrases, se tut et reprit haleine.

Wassja regarda son ami, un sourire sur les lèvres. Un peu d'espoir se lisait sur ses traits.

— Et, reprit bientôt Arkadius, il n'est pas du tout prouvé que Julian Mastokowitch te retirera sa bienveillance. Est-ce juste, est-ce

vrai? Eh bien, si c'est vrai, — Arkadius se leva, — je te ferai un sacrifice, demain je prends une voiture, — ne m'interromps pas, — je me fais conduire chez Julian Mastokowitch, je lui raconte... non, tu viens avec moi, tu lui dis toi-même ta situation, tu te fais plus coupable que tu n'es, il se montre grand et généreux, il te pardonne et tu es sauvé; je te dis que tout ira bien; es-tu tranquille maintenant?

Wassja prit la main d'Arkadius en pleurant et dit :

— Tu as raison, j'ai compris, je n'ai pas fini mon travail et voilà tout; ce n'est pas un malheur, je n'ai pas fini. Et tu n'as même pas besoin d'y aller avec moi, je lui dirai cela moi-même. Je suis tranquille, Arkadius, je.....

— Wassja, mon chéri, s'écria Arkadius tout joyeux, je te crois, je suis heureux de voir que tu m'as compris; mais, quoi qu'il t'arrive, quoi qu'il advienne avec Julian Mastokowitch, compte sur moi, je reste avec toi. Tu trembles à l'idée de l'entrevue avec ton bienfaiteur, sois tranquille, je n'irai pas; mais il me vient une idée. N'y vas pas demain, reste à la maison et travaille, je tâcherai d'apprendre sous main, sans avoir l'air d'y toucher, si le travail que tu as à faire est pressé, s'il faut qu'il soit achevé après-demain matin et ce qu'il adviendrait si tu étais en retard. Et s'il faut que tu en aies fini, je viendrai te le dire; mais, jusqu'à ce que je revienne, dis-toi que ce n'est pas pressé et travaille tranquillement, tu verras que tout ira pour le mieux.

Wassja secoua les épaules d'un air de doute et regarda son ami en disant :

— Tu as peut-être raison; mais je suis si faible, si fatigué, — il soupira, — je voudrais bien pouvoir penser à autre chose, je m'en vais écrire encore quelques pages, jusqu'à la fin de ce cahier. Ecoute, Arkadius, voilà longtemps que je voulais te poser cette question, comment se fait-il que tu me connaisses si bien?

Et les larmes, de grosses larmes tombaient des yeux de Wassja sur les mains d'Arkadius qui répondit :

— Si tu savais comme je t'aime, Wassja, tu ne parlerais pas ainsi.

— C'est que je ne sais pas, Arkadius, pourquoi tu m'aimes autant. Sais-tu que ton amitié me désespère parfois? Sais-tu que, quand je ne puis m'endormir le soir, et que je pense à toi, tout mon cœur se brise et je me mets à pleurer à chaudes larmes, parce que... parce que tu m'aimes... parce que je ne puis rien te donner en échange de ton amitié?

— Wassja, Wassja! tu recommences, répondit Arkadius en pensant à la scène de la veille, te voilà encore surexcité.

— Allons donc! je n'ai jamais été aussi tranquille et aussi heureux que je le suis; je voudrais te raconter que... mais j'ai toujours peur de te faire de la peine. Tu te mets en colère, tu cries, tu me fais peur, vois comme je tremble de nouveau et sans motifs. Je voudrais te dire que je ne me connaissais pas encore hier matin. Je ne me connais que depuis hier soir; les autres aussi, je ne les connais que depuis hier soir; je ne jugeais personne à son mérite, frère!... je n'avais... aucun sentiment... dans le cœur... Dis-moi... comment se fait-il que je n'aie encore rendu service à personne sur cette terre? Et je me sens incapable d'obliger qui que ce soit, sais-tu pourquoi? à cause de mon physique. Et tout le monde m'aime. Et toi plus que tout le monde, je le vois bien depuis longtemps. Seulement je me suis tu jusqu'à présent, je me suis tu...

— Ne parle pas ainsi, Wassja; tais-toi.

— Pourquoi me tairais-je? reprit Wassja en sanglotant. Nous parlions hier de Julian Mastokowitch, tu sais comme il est sévère et rude, il t'a plus d'une fois blessé par son ton d'autorité, et hier il a été bon et gai avec moi. Il m'a montré son bon cœur, ce cœur si soigneusement caché à tout le monde.

— Eh bien, Wassja, cela prouve une fois de plus que tu es digne du bonheur qui t'arrive.

— Ah! que je voudrais finir cet ouvrage! Mais tu verras, je perdrai mon bonheur, je le sens. Pas à cause de ces papiers, — et il montrait du doigt les cahiers qui étaient sur la table, — non, c'est en ordre cela... J'ai été aujourd'hui chez elle, Arkascha, mais je n'ai pas pu entrer, je me sentais si triste, si malheureux. Je suis resté à la porte, elle jouait du piano. J'ai écouté, mais je n'ai pas osé entrer.

— Tais-toi, Wassja. Qu'as-tu?...

— Je n'ai rien, un peu de malaise, voilà tout; mes pieds tremblent, parce que je ne me suis pas couché cette nuit; et je n'y vois plus! J'ai là, là...

Et il mit la main sur son cœur. Puis il s'évanouit. Quand il rouvrit les yeux, Arkadius voulut employer la force pour le mettre au lit. Mais Wassja pleura, se tordit les mains, et il fallut qu'Arkadius le laissât à sa table.

— Vois-tu, reprit bientôt Wassja, il m'est venu une bonne idée, et moi aussi, je me mets à espérer. (Il sourit et sa figure désespérée fut presque éclairée d'un rayon d'espoir.) Vois-tu, je ne lui apporterai pas le tout après-demain matin. Pour le reste, je lui ferai quelque mensonge, je dirai que je l'ai brûlé, que je l'ai laissé tomber dans l'eau ou bien que je l'ai perdu... ou plutôt non, je lui

dirai que je n'ai pas fini... je ne sais pas mentir... je lui dirai tout... il me comprendra... je lui parlerai de mon amour... il aura pitié de moi... voilà deux mois seulement qu'il est marié. Je serai ému, je pleurerai et il me pardonnera.

— Parbleu! mais ne pleure pas, c'est inutile. Ah! mon pauvre Wassja!...

— Tu es bon, Arkascha! Mais laisse-moi écrire maintenant; je me sens mieux, laisse-moi écrire.

Arkadius se jeta sur son lit. Wassja l'inquiétait. Il est capable de tout, se disait-il en le regardant. Aussi suis-je résolu à le sauver, à aller demain matin à la première heure chez Julian Mastokowitch et voyant que Wassja écrivait tranquillement, il s'endormit.

VIII

Il faisait déjà jour quand il se réveilla et Wassja écrivait encore.

Arkadius alla à lui et le regarda. Il était blême, ses yeux étaient hagards, il ne pouvait pas parler, Arkadius le prit et le porta sur son lit.

— Je voulais me coucher, dit Wassja, car j'aurai bientôt fini. Il m'est venu une idée, Arkascha, une bonne. J'ai fait voler la plume. Réveille-moi à huit heures. Et il s'endormit d'un sommeil de plomb.

— Mawra, dit Arkadius tout bas à la servante qui apportait le thé, ne le réveille pas, laisse-le dormir dix heures, s'il veut. Plus il dormira, mieux cela vaudra. As-tu compris?

— Oui, Votre Grâce.

— Ne fais pas de bruit dans la cuisine; je dînerai dehors; et surtout ne scie pas de bois, selon ton habitude. S'il me demande, dis-lui que je suis au ministère. Compris, n'est-ce pas?

Et Arkadius poussa Mawra dans la cuisine, ferma la porte à clef et alla à son ministère.

IX

Pendant le trajet, il tâcha de trouver un prétexte pour se présenter chez Julian Mastokovitch. Cette démarche n'était-elle pas risquée?

Arrivé au ministère, il demanda timidement si Son Excellence était arrivée : on lui répondit que non; et l'huissier ajouta que Son Excellence ne viendrait pas de la journée. Arkadius Iwanowitch eut, pendant un instant, l'idée d'aller trouver Julian Mastokowitch dans son appartement; mais il renonça à son projet, en se disant que si Son Excellence n'était pas venue, c'est qu'elle avait à faire ailleurs. Il alla à son travail. Les heures lui semblaient éternelles. Il eût

beau interroger tout le monde, personne ne put lui dire si le travail que le ministère avait donné à Schumkow était pressé. On savait bien que Julian Mastokowitch lui confiait des travaux, que ces travaux étaient d'un ordre privé, mais on ne savait que cela. Enfin, l'horloge sonna trois heures et Arkadius put s'en aller. Pendant qu'il prenait son chapeau dans l'antichambre, un surnuméraire lui dit que Schumkow était venu vers une heure, avait demandé si Arkadius Iwanowitch était là, si Julian Mastokowitch était dans son cabinet, et était reparti, sans attendre de réponse. Arkadius descendit l'escalier en courant, prit une voiture et se fit conduire chez lui.

Schumkow était rentré; il arpentait la chambre, dans un état de surexcitation terrible. Quand il vit Arkadius entrer dans la chambre, il le regarda et se calma. Sans dire un mot, il alla s'asseoir à sa table. Il avait l'air de vouloir éviter les questions de son ami, comme si elles lui étaient pénibles, comme s'il n'avait plus confiance en lui. Arkadius s'aperçut de cette méfiance et il en ressentit une profonde douleur. Il s'assit sur le lit, prit un livre (le seul qu'il eût en sa possession), mais ne quitta pas Wassja des yeux. Le pauvre Wassja se taisait toujours, écrivait et n'osait lever la tête.

Des heures se passèrent ainsi. Enfin, vers onze heures, Wassja leva la tête et regarda Arkadius. Son regard était fixe et vide. Arkadius attendit. Deux, trois minutes se passèrent. Wassja n'ouvrit pas la bouche.

— Wassja, s'écria Arkadius.

Wassja ne répondit pas.

— Wassja, reprit Arkadius, Wassja, qu'as-tu? Et sautant du lit, il courut à lui.

Wassja leva la tête et le regarda : toujours le même regard stupide et vague.

— Il devient fou, pensa Arkadius se mettant à trembler. Il prit la carafe, en versa une partie sur la tête de son ami, puis lui frotta les tempes, les mains, le front. Wassja, Wassja, ne meurs pas, reviens à toi, reviens à toi. Et le bon Arkadius pleurait.

Wassja eut l'air de comprendre : une douleur intense se peignit sur son visage, et avec un air d'indescriptible tristesse il porta la main à son front, comme s'il avait voulu l'empêcher d'éclater et dit, après un long silence :

— Je ne sais pas ce que j'ai, je crois..... je crois..... que j'ai trop travaillé. Ne te tourmente pas, Arkadius, ne te tourmente pas, il n'y a pas de quoi.

— Tu veux me tranquilliser, Wassja. Couche-toi, tâche de dormir. Tu n'en travailleras que mieux demain.

— Oui, dit Wassja, et ses yeux étaient remplis de larmes, je

veux bien. J'aurais bien voulu finir mon travail, mais... je...

Il ne put achever la phrase commencée. Arkadius le coucha. Et quand il le vit plus calme il lui dit :

— Ecoute, Wassja, il faut te décider. Que veux-tu faire?

— Ah! laisse-moi, dit Wassja en le repoussant et en tournant la tête de l'autre côté.

— Wassja, décide-toi; je ne veux pas te tuer, mais je ne peux plus me taire. Il faut que tu te décides avant de t'endormir.

— Décide toi-même, Arkascha. Je ferai ce que tu voudras.

— Ecoute, Wassja, réfléchis à ce que je te dis; je te sauverai. Demain ton sort se décidera. Que dis-je, ton sort? Tu m'as tellement effrayé, que je répète les bêtises que tu dis. Je voulais dire que tu ne perdras ni l'affection ni l'estime de Julian Mastokowitch : tu verras... je lui...

Arkadius eût longtemps continué de la sorte, mais Wassja l'interrompit, il s'assit, prit Arkadius par le cou et l'embrassa, en disant d'une voix faible :

— Assez, laisse tout cela en repos, assez. Et il se tourna vers le mur.

— Mon Dieu! se dit Arkadius, mon Dieu! qu'a-t-il? Il a perdu la tête! Il va se rendre malade, et c'est peut-être ce qu'il y a de meilleur pour lui. Il ne se tourmentera pas pendant sa maladie, j'irai chez Julian Mastokowitch et tout s'arrangera. Ah! Seigneur Dieu, que de tourments!

Wassja eut l'air de s'endormir. Arkadius considéra ce sommeil comme un bon signe. Il ne se coucha pas et resta auprès de son ami. Wassja était très agité : il changeait souvent de position, ouvrait souvent les yeux, mais à la fin la fatigue l'emporta et il s'endormit.

Vers deux heures du matin, Arkadius s'endormit à son tour sur sa chaise. Il dormit mal. Il crut rêver que Wassja le trompait, ne dormait plus et écrivait. Puis il le vit mourir, il vint assister à l'enterrement; et il sortit de ce cauchemar la sueur au front. Il se réveilla, ouvrit les yeux. Wassja était assis devant la table et écrivait.

Arkadius n'en crut pas ses yeux. Il regarda le lit, il était vide. Oh! ce rêve! Wassja écrivait sans s'arrêter une seconde. Arkadius se leva, regarda et vit... Wassja faisait courir sa plume sur le papier sans la tremper dans l'encre, il tournait des pages toutes blanches et se hâtait, se hâtait, comme si son travail avançait réellement, comme s'il en eût vu la fin.

— Wassja, Wassja, parle-moi, dit Arkadius en lui touchant l'épaule. Mais Wassja se tut et continua à faire semblant d'écrire.

— Enfin, dit-il après une minute de silence et sans se lever, enfin j'ai trouvé le moyen de faire voler ma plume.

Arkadius lui prit la main et lui arracha la plume.

Wassja soupira, se laissa faire, regarda Arkadius, porta ses mains à son front et fit le geste d'en arracher un objet très pesant. Puis il laissa retomber sa tête sur sa poitrine.

— Wassja! Wassja! cria Arkadius au désespoir.

Wassja le regarda. Ses grands yeux bleus étaient remplis de larmes, sur sa figure on lisait une souffrance horrible... Il prononça quelques mots inintelligibles.

— Que dis-tu? cria Arkadius en se penchant.

— Pourquoi, dit Wassja, pourquoi me punir ainsi? Qu'ai-je fait?

— Wassja, qu'as-tu? De quoi as-tu peur, Wassja?

— Pourquoi me mettre au milieu de ces soldats? pourquoi? qu'ai-je fait?

Arkadius n'en croyait pas ses oreilles. Il restait immobile. Puis il se dit qu'il fallait aller chercher un médecin, et s'habilla. Tout à coup, Wassja l'appela. Arkadius le prit dans ses bras, comme une mère porte son enfant.

— Arkadius, Arkadius, ne le dis à personne, tu entends bien? à personne! C'est ma faute, je subirai le châtiment.

— Mais, Wassja, pense donc un peu à ce que tu dis.

Wassja soupira; de grosses larmes coulèrent sur ses joues, et il dit d'une voix déchirante :

— Pourquoi la tuer? Ce n'est pas de sa faute! Tout est de ma faute, de ma faute!

Il se tut, puis reprit en secouant la tête :

— Adieu, mon amour, adieu!

Arkadius voulut s'en aller chercher un médecin.

— Viens, lui dit Wassja; viens, il est temps, viens, frère, viens, je suis prêt. Et il retomba dans son mutisme.

— Wassja, attends-moi, je reviens tout de suite, dit Arkadius en prenant sa casquette pour sortir. Wassja s'assit, il était doux, obéissant; ses yeux seuls brillaient maintenant. Arkadius revint sur ses pas, prit le canif qui était sur la table, jeta un regard sur le pauvre Wassja et sortit en courant. Il était huit heures et il faisait grand jour.

Arkadius courut pendant une heure chez tous les médecins du quartier; il n'en trouva aucun; tous étaient déjà sortis; les uns à l'hôpital, les autres chez leurs clients. Enfin, après de longues allées et venues, il en trouva un qui lui fit demander par son domestique qui il était, où il demeurait, qui était le malade, quelle était la maladie, et qui fit répondre, toujours par le domestique, en apprenant de quoi il s'agissait, que des malades de cette espèce devaient de suite être transportés dans un hôpital.

Arkadius, qui n'avait pas un seul instant pensé à la gravité de la situation et qui ne pouvait pas encore y croire, envoya tous les médecins de la terre au diable et rentra en courant. Mawra balayait sa cuisine et avait déjà scié le bois pour la journée. Mais la chambre était vide. Wassja était sorti!

— Où a-t-il pu aller? s'écria Arkadius au désespoir. Il interrogea Mawra. Elle ne put rien dire, elle ne l'avait pas entendu sortir. Que Dieu le protège!

Et Arkadius alla chez Lise. Dieu sait pourquoi l'idée lui vint de le chercher là.

Il arriva vers dix heures, on ne s'attendait pas à sa visite: on ne savait rien, on n'avait vu personne.

La vieille fut obligée de s'asseoir, Lise trembla de tous ses membres, en le voyant si inquiet. Il ne voulut pas leur dire la vérité, leur débita quelque mensonge, auquel elles ne crurent naturellement pas, et s'enfuit, plus inquiet que jamais, les laissant dans une incertitude terrible.

Il courut à son ministère, pour ne pas arriver trop tard et pour dire de suite au chef ce qui était arrivé. En route, il se dit que Wassja devait être chez Julian Mastokowitch. C'était probable. Il eut un instant envie d'aller chez Son Excellence, mais il se ravisa bientôt et continua sa route. Son plan était arrêté : aller d'abord au ministère, puis, si rien n'était arrivé, aller chez Son Excellence, se présenter à lui comme employé venant faire un rapport sur l'état de Wassja. Il fallait bien qu'il se fît, ce rapport.

X

Dans l'antichambre, déjà plusieurs de ses collègues lui demandèrent ce qui était arrivé à Wassja. Ils parlaient tous à la fois; cependant Arkadius finit par comprendre que Wassja était devenu fou et croyait qu'on voulait le faire entrer dans un régiment pour négligence dans le service.

Arkadius répondit à tout le monde ou, pour mieux dire, il ne répondit à personne et se précipita dans les bureaux. Il apprit bientôt que Wassja était dans le cabinet de Julian Mastokowitch. Il se dirigea de ce côté. Un des chefs lui demanda où il allait. Il ne répondit pas et passa outre. Arrivé dans l'antichambre de Son Excellence, il entendit la voix de Wassja.

— Où allez-vous? lui demanda l'huissier.

Il ne savait que répondre; il fut sur le point de retourner sur ses pas, mais la voix de son pauvre Wassja lui déchirait le cœur, il ne répondit pas à l'huissier, ouvrit la porte et entra dans le cabinet.

Tout était en désordre; tous les chefs de section entouraient Son Excellence, qui était très agitée; personne ne savait ce qu'il y avait à faire. Dans un coin était Wassja, pâle, la tête haute, le corps aussi droit qu'il pouvait le tenir, les mains pendantes. Il regardait fixement Julian Mastokowitch.

Un des chefs, qui connaissait l'amitié que Wassja avait pour Arkadius, dit, en le voyant entrer, quelques mots à Son Excellence, qui fit signe à Iwanowitch d'approcher. Il voulut répondre aux questions qu'on lui posa, mais quand il vit que les traits de Julian Mastokovitch étaient pleins de pitié, il se mit à trembler de tous ses membres et il éclata en sanglots; il prit la main de Son Excellence et osa la porter à ses yeux.

— C'est bien, frère, calme-toi, calme-toi; je vois que tu as un bon cœur.

Arkadius sanglota de nouveau et jeta des regards désespérés sur tout ce monde : il ne comprenait pas pourquoi tous les gens qui étaient dans cette chambre ne pleuraient pas avec lui sur le sort de son pauvre Wassja.

— Comment le malheur est-il arrivé? dit enfin Julian Mastokowitch; qu'est-ce qui l'a rendu fou?

— La reconnaissance!

Arkadius Iwanowitch ne put en dire davantage. Cette réponse les étonna tous. Ils croyaient avoir mal entendu, ils ne pouvaient pas comprendre que la reconnaissance pût rendre un homme fou. Arkadius expliqua aussi bien qu'il put ce qui s'était passé.

— Quel malheur! dit Julian Mastokowitch, quand Arkadius eut achevé son triste récit; le travail n'avait aucune importance et ne pressait pas du tout. Dire que l'homme ne pèse rien dans la main de Dieu! Emmenez-le.

Puis il se tourna vers Arkadius, pour lui poser encore une question :

— Il demande, — et Son Excellence montra Wassja, — il demande que l'on ne raconte pas à une jeune fille ce qui arrive; est-ce sa fiancée?

Arkadius raconta ce qu'il savait. Wassja était toujours à la même place. Il avait l'air de réfléchir avec peine, de vouloir retrouver à tout prix une idée qui lui échappait. Il regardait parfois à droite et à gauche. Enfin ses regards tombèrent sur Arkadius, ses yeux eurent une lueur d'espoir, il fit trois pas en avant, aussi vite qu'il put, et mit les talons sur la même ligne, dans la position que prennent les soldats pour parler à leurs supérieurs. Les assistants tournèrent la tête.

— J'ai un vice de conformation, Excellence, je suis faible, je

suis petit, je suis impropre au service, dit Wassja d'une voix faible.

Tous ceux qui étaient dans la chambre se sentirent émus. Julian Mastokowitch lui-même ne put retenir une larme et dit :

— Qu'on l'emmène.

— Demi-tour! dit Wassja à demi-voix; il fit le mouvement et sortit de la chambre. Tout le monde le suivit, Arkadius en tête. On plaça Wassja dans une antichambre, jusqu'à l'arrivée de la voiture qui devait le conduire à l'hôpital.

Il était tranquille, il disait adieu aux employés qu'il connaissait, quand ils passaient devant lui. Il tournait à chaque instant la tête vers la porte et avait l'air d'attendre le moment du départ.

Autour de lui on parlait, on discutait, on racontait son histoire, que tout le monde avait apprise à la fois : les uns le plaignaient, les autres disaient qu'il était bon, tranquille, et que les chefs lui avaient prédit un brillant avenir; un autre racontait que Wassja était arrivé à la force du poignet, qu'il avait fait son instruction lui-même. Et tous les employés parlaient, avec des larmes dans la voix, de la bonté de Son Excellence.

Au bout d'une demi-heure, cette scène pénible prit fin : les gardiens de l'hospice arrivèrent avec un médecin militaire; ils allèrent à Wassja et lui dirent qu'il était temps de partir. Il se leva et regarda dans la chambre comme s'il cherchait quelqu'un.

— Wassja, Wassja! cria Arkadius Iwanowitch en pleurant.

Wassja s'arrêta et Arkadius se jeta à son cou; ils s'embrassèrent longuement, se serrant l'un contre l'autre. C'était horrible. Ils pleuraient tous les deux. Pourquoi pleuraient-ils? Où était le malheur? Pourquoi ne comprenaient-ils pas?

— Tiens, tiens, prends! Garde-moi cela, dit Wassja en donnant un petit paquet à Arkadius, ils me le prendraient! Garde-le-moi et apporte-le-moi quand...

Wassja n'acheva pas, on l'appelait. Il descendit l'escalier, disant adieu à tout le monde. Sa figure était couverte de larmes. On le fit monter dans la voiture, on ferma la portière et la voiture disparut... Arkadius ouvrit le paquet que Wassja lui avait confié : il contenait la mèche de cheveux que Lise lui avait envoyée la veille. Arkadius éclata en sanglots, il ne put que dire : Pauvre, pauvre Lise!

XI

Il fallut qu'Arkadius restât au ministère jusqu'à trois heures. Puis il alla chez les dames Artemjew. Je ne veux pas raconter sa visite. A quoi bon? Le petit Petja lui-même, qui ne savait pas ce

que l'on avait fait au pauvre Wassja, s'était accroupi dans un coin et pleurait en cachant sa figure dans ses petites mains.

Quand Arkadius quitta Lise, il faisait presque nuit. Arrivé sur le quai de la Néwa, il s'arrêta et regarda le fleuve qui, gelé et mort, s'étendait au loin, couvert d'un brouillard épais auquel le soleil couchant donnait des teintes de pourpre et de sang. Au-dessus de la ville, le ciel était déjà sombre, mais l'immense champ de glace était couvert de myriades de petites aiguilles de glace qui brillaient dans le soleil couchant. Il y avait 20 degrés de froid, l'haleine des chevaux et des passants formaient de petits flocons, l'air sec tremblait au moindre bruit. Les gigantesques colonnes de fumée qui sortaient des cheminées, sur les deux rives du fleuve, montant vers le ciel, formaient des monuments fantastiques, une ville aérienne au-dessus de la ville d'en-bas. On eût dit que la terre entière, ses habitants, les forts et les faibles, les riches et les pauvres, avec leurs huttes et leurs palais pleins d'or, leurs peines et leurs joies, ne formaient qu'un immense mirage, fantastique et ensorcelé, un rêve qui disparaîtrait d'un moment à l'autre et qui monterait vers le ciel bleu, comme le brouillard du matin.

Le pauvre Arkadius se sentit tout seul sur cette terre, maintenant que son ami n'était plus là. Une pitié immense emplit son cœur, et il rentra, pâle et anéanti, dans la chambre vide.

Quelques jours se passèrent. Arkadius devint sombre et maussade; il perdit sa gaieté. Il ne put continuer à habiter l'appartement qu'il avait partagé avec Wassja, et il déménagea. Jamais il ne retourna chez les dames Artemjew.

XII

Deux ans plus tard, Arkadius, entré, par hasard, dans une église, y rencontra Lise. Elle était mariée : une nourrice, un petit enfant sur les bras, la suivait. Ils se parlèrent. Ils ne dirent pas un mot du passé. Lise était heureuse. Dieu merci! elle n'était pas pauvre, elle avait un bon mari qui l'aimait.

Mais, au milieu de sa phrase, ses yeux se remplirent de larmes, la voix lui manqua; elle se tourna et s'agenouilla pour cacher sa douleur aux yeux des hommes.

F. M. Dostojewski.

(*Traduit et adapté par Jacques Saint-Cère*).

ÉPISODES LITTÉRAIRES

III

LA MORT D'UN JOURNAL ; LA NAISSANCE D'UNE *REVUE;* L'*OPINION PUBLIQUE* ET LA *REVUE CONTEMPORAINE*

Dans un chapitre de ces souvenirs, j'ai nommé l'*Opinion publique*, journal d'avant-garde légitimiste. Je voudrais aujourd'hui raconter l'histoire de ce journal, dont on ne connaît que la légende. Je me fais d'autant moins de scrupule de narrer les désagréments que j'y ai subis, que je me les suis constamment attirés par ma faute.

Cinq ou six semaines après la révolution de Février, tandis que chaque matin voyait éclore une feuille incendiaire, socialiste, écarlate, phalanstérienne, icarienne, fouriériste, communiste, démagogique, anarchique, pendant que Raspail, Proudhon, Greppo, Louis Blanc, Considérant, Blanqui, Lamennais, George Sand, Daniel Stern, Pascal Duprat, se disputaient l'honneur de faire le bonheur de la France, d'enrichir les pauvres sans appauvrir les riches et d'assurer à chaque Français 25 000 livres de rentes, Nettement vint me trouver pour me parler de la création d'un nouveau journal, plus *pur* que l'*Union monarchique* qui, depuis le 24 Février, donnait quelques signes de mollesse.

Cette excellente *Union*, greffée sur la *Quotidienne*, avait alors pour directeur M. Lubis, homme d'esprit, bon vivant, auteur d'une estimable *Histoire de la Restauration*, mais que l'on accusait de profiter de la lune de miel républicaine pour aller prendre sa part des filets de faisans à la purée d'ananas, que M. Armand Marrast, — un autre épicurien fort spirituel, — servait, en guise de brouet noir, à ses convives et à ses amis. Oh ! ces filets de faisans à la purée d'ananas ! On ne peut se figurer à quel point ils s'étaient

emparés des imaginations. Les vaincus de Février y trouvaient le texte d'un parallèle entre les raffinements de ce luxe gastronomique et l'extrême simplicité de la table du roi-citoyen. Peu s'en fallait que, pour rendre la comparaison plus concluante, ils ne réduisissent le menu des dîners de Neuilly et des Tuileries au bœuf aux choux arrosé de piquette.

Donc, Alfred Nettement pensait que le moment serait bien choisi pour lancer un journal dont les rédacteurs aimeraient mieux vivre de pain sec que de capituler devant M. Marrast, ses ananas, sa purée et ses faisans. Il était sûr de l'appui du duc des Cars, du comte Louis de Saint-Priest, de M. d'Escuns, d'Adolphe Sala, des survivants du *Carlo-Alberto*, de presque tous les députés de l'extrême Droite, de toutes les notabilités légitimistes sans peur et sans reproche. Quant au comte de Chambord, son adhésion était acquise d'avance. Ce journal s'appellerait l'*Opinion publique*; il serait le rédacteur en chef de la partie politique, et il venait me prier d'accepter le titre de rédacteur en chef de la partie littéraire.

Avant de continuer ce véridique récit, un petit mot sur ce pauvre Alfred Nettement, presque oublié aujourd'hui.

Il était gros, ou plutôt épais; le cou puissant, un peu engoncé dans les épaules, les épaules carrées, la démarche pesante; tous les indices d'un esprit dépourvu de légèreté. Une taie dans l'œil gauche donnait à son regard quelque chose de vague. Mais son sourire était charmant et l'ensemble de sa physionomie exprimait la bonté. De six ans plus âgé que moi, élève du collège Sainte-Barbe, comme Nisard et Montalembert, il avait eu, comme eux, un prix de discours français au concours général, et il en résultait un singulier contraste. Lui qui était trop convaincu pour être traité de rhéteur, il était plutôt resté un admirable vétéran de rhétorique. Dans la *Mode*, où il avait plus d'espace, et où il rédigeait habituellement, en tête du numéro, la tartine politique, telle ou telle de ses pages semblait un pastiche de Bossuet. On aurait pu plus mal choisir; mais un accent plus original, plus personnel, plus moderne, n'y aurait rien gâté.

On avait quelque peine à concilier la douceur de son caractère et son air de bonhomie avec l'extrême violence de ses opinions. Sauf de légères nuances et le progrès que la polémique avait encore à faire pour arriver à sa perfection intransigeante et démocratique, il traitait le roi Louis-Philippe, les princes et les ministres, comme nos virtuoses de l'*éreintement*, à coups de trique et de l'injure ordurière, traitent aujourd'hui leurs antagonistes. Son erreur, pendant cette période qui décida de toute sa carrière, fut de ne considérer la littérature qu'au point de vue de l'esprit de

parti, et d'un parti qui ne comptait pas dans ses rangs la majorité des hommes influents dans la république des lettres. Après le coup d'État, quand un désastre commun eut rapproché les vaincus de 1830 et les vaincus de 1848, en attendant une réconciliation qui se fit trop attendre, Nettement se trouva dépaysé et isolé; il songea à l'Académie, et l'on eut alors l'agréable surprise de le voir combler de louanges — d'ailleurs fort méritées, — MM. Guizot, Cousin, Salvandy, Thiers, Villemain, Rémusat, etc., qu'il avait criblés de critiques comparables à des invectives. Mais, pour le moment, — 27 mars 1848, — il ne pensait qu'à son journal, dont il espérait des merveilles.

Si j'avais eu un peu d'expérience et de sagesse, la réponse était facile. Des articles, tant que vous voudrez! Un titre de rédacteur en chef, même borné à la littérature, une responsabilité quelconque, jamais de la vie! La révolution de Février avait changé ma situation dans mon département. Les électeurs de Villeneuve-lèz-Avignon, en renouvelant mon mandat de conseiller-général, venaient de m'imposer des obligations nouvelles. Il devait y avoir deux sessions par an, plus longues et plus importantes que sous la monarchie, avec séances publiques où le suffrage universel viendrait juger de la façon dont ses élus répondaient à sa confiance. Mes séjours à Paris ne pouvaient donc être désormais que courts et intermittents. En outre, avec l'esprit d'à-propos qui m'a toujours caractérisé, j'avais célébré le jour de l'an 1848 en me mettant dans mes meubles, ce qui me rendait tributaire de la garde nationale. Déjà, j'avais eu la visite du sergent-fourier de *la sixième du second de la première*, vieux soldat qui ne plaisantait pas sur le service, et qui, en m'apportant mon billet de garde, m'avait mis au courant de mes devoirs et des peines disciplinaires en cas de prétérition; car on peut remarquer que, presque toujours, une augmentation de liberté commence par une aggravation de servitude. Or, pas n'était besoin d'être sorcier pour prévoir, dès les premiers jours du mois de mars, que ce ne serait pas une sinécure, et que le bon peuple de Paris, sublime, comme chacun sait, dans ses victoires, allait nous faire passer par une série de manifestations, d'alertes, de rassemblements, de fatigues, peut-être de conflits, de barricades et de guerre civile. Que de motifs pour retourner dans mon Midi, sans compter les élections prochaines, sans compter les déboires de notre pauvre littérature en un moment où les recettes du Théâtre-Français, de l'Odéon et du Théâtre-Historique variaient de 150 francs à soixante! J'avais donc mille raisons de dire *non*. Aussi, je m'empressai de dire *oui*.

Le journal parut dans les premiers jours d'avril. Il eut d'abord

un succès de curiosité; on se figura qu'il allaitre présenter le parti de l'action. En province surtout, dans les départements du Gard, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, les *pas-gênés*, les habitants de l'Enclos-Rey, les cercles et cafés légitimistes, nous adressèrent les témoignages de leurs vives sympathies; cet accueil était d'autant plus flatteur que, dans toute cette zone, M. de Genoude et la *Gazette de France* étaient restés extrêmement populaires. Je me souviens, à ce propos, d'un détail caractéristique, qui donne une idée de l'état de certains esprits pendant cette phase transitoire et provisoire où les coryphées de la démocratie légitimiste croyaient n'avoir plus qu'à étendre la main pour reprendre possession de notre Henri V. En 1849, un peu avant les élections de la Législative, tel était le prestige de M. de Genoude, à Nîmes et à Uzès, que nos députés me disaient : « Cette fois, nous ne l'éviterons pas. » On apprit sa mort l'avant-veille du scrutin. Eh bien! les *pas-gênés* d'Uzès et les *bourgadiers* de Nîmes voulaient le nommer *quand même*, quoique défunt. On a conté que le cercueil de Du Guesclin prenait des villes. Hélas! celui de M. de Genoude n'aurait rien pris, pas même le bon sens de ses électeurs, qui en étaient totalement dépourvus.

Ce succès éphémère ne me fit pas longtemps illusion. Le 17 avril, après une journée horriblement fatigante où une émeute gigantesque, mise à la raison par le général Changarnier, avait donné beaucoup de besogne à la *sixième du second de la première*, et où j'avais débuté dans le noble métier des armes avec une tunique extraite du magasin de la mairie, dont la taille trop courte me remontait au milieu du dos, j'allai chez M. Buloz, que je trouvai de fort mauvaise humeur; il y avait de quoi. Dans le numéro du 15, j'avais vertement tancé Mlle Rachel, qui, pour retenir la foule et démocratiser sa popularité, s'était mise à chanter ou plutôt à déclamer *la Marseillaise*, au dénouement d'*Horace*, de *Cinna* ou de *Bajazet*. Je lui rappelais que, après la révolution de Juillet, Nourrit, à ce jeu-là, s'était enroué pour six mois. Le lendemain, le *Charivari*, sans me nommer, publiait un article intitulé *la Marseillaise éreintée par le citoyen Buloz*. — Mais c'était là le plus léger de ses deux griefs. Il avait lu mon nom en tête des premiers numéros de l'*Opinion publique*, et il m'adressa là-dessus de très justes remontrances.

— Je cesse de vous comprendre, me dit-il. Vous avez paru enchanté de votre entrée à la *Revue*. Je vous savais gré de votre enthousiasme. Vous vous disiez fier de voir votre nom à côté des noms d'Alfred de Musset, de Sainte-Beuve, de George Sand, de Mérimée; et vous voilà galvaudant ce nom au hasard,

dans un journal sans avenir, où vous allez vous trouver en mauvaise compagnie.

— En mauvaise compagnie!! un journal légitimiste!!

— Oui, je ne m'en dédis pas, et votre surprise me prouve que vous ne vous êtes pas encore débarrassé des idées fausses, rapportées de votre Provence. Il ne suffit pas d'écrire dans un journal légitimiste pour être un saint, ou simplement un honnête homme. Dans tous les partis il y a un rebut, et, dans le vôtre, ce rebut est d'un contact d'autant plus fâcheux qu'il est généralement famélique. Ce sont les épaves de naufrages dont l'histoire secrète n'a souvent aucun rapport avec la politique et ses vicissitudes. C'est ce qui explique le dédain de vos marquis et de vos duchesses pour la littérature, le journalisme et la presse, pour ceux-là même qui, la plume à la main, souvent logés dans une mansarde et dînant dans les crèmeries, défendent les traditions monarchiques, les grandeurs déchues, la Royauté, la noblesse, les hôtels et les châteaux. Non contents de les laisser mourir de faim, ils se plaisent à leur créer une situation impossible. Si l'écrivain royaliste se donne, dans son journal, quelque licence, risque un mot un peu leste, une scène un peu vive, horreur! on se récrie, on se voile la face, on met à l'index le coupable. S'il se conforme au programme de la plus stricte vertu, on le déclare horriblement ennuyeux, affreusement insipide, et l'on va savourer le feuilleton scabreux que publie le journal des jacobins; toujours l'histoire des femmes légères qui pardonnent tout à leur amant et ne passent rien à leur mari... »

D'ailleurs, reprit-il, dans la Revue, vous n'êtes responsable que de vos articles, soumis, comme tous les autres, à une active surveillance. Dans votre *Opinion publique*, dont chaque numéro étalera votre nom en vedette avec un titre de rédacteur en chef, votre responsabilité sera de tous les instants; rien ne sera contrôlé. Si un écervelé publie un article dangereux, c'est à vous que l'on s'en prendra... Et la question d'argent? Vous en êtes-vous préoccupé?... Ce n'est pas le côté brillant de la presse légitimiste. En somme, voici ce que je vous prédis : avant six mois, vous serez compromis; avant un an, vous serez forcé de nourrir ceux de vos collaborateurs qui n'auront pas de quoi payer leur dîner. »

Ces prédictions sinistres ne tardèrent pas à se réaliser.

En attendant que l'*Opinion publique* fût le *Moniteur* du roi légitime, remonté sur le trône de ses pères, le personnel, les bureaux, le gouvernement intérieur de notre malheureux journal, représentaient exactement la cour du roi Pétaud. Il n'était ni administré ni dirigé. Chacun tirait à soi. On préludait aux saisons de misère par un gaspillage inouï. Les petits employés, choisis dans

des familles vendéennes ou parmi des victimes de la tyrannie de Louis-Philippe, apportaient leur zèle, leur dévouement, leur pauvreté et leur appétit. Ils n'entendaient rien à leur affaire, et croyaient que les *Premiers-Paris* de Nettement, de plus en plus imités de Bossuet, allaient leur ramener leur monarque. Il y avait surtout les mots *épouvantement*, *providentiel*, *impénétrable*, *incommensurable*, qui produisaient un effet magique. De temps à autre, on avait recours à quelque expédient fantaisiste, qui devait piquer au vif l'attention et la curiosité publiques, et qui ne servait qu'à augmenter les dépenses sans ombre de bénéfice. C'est ainsi que, un matin, en arrivant sur le boulevard, à l'angle de la rue Taitbout, je rencontrai deux grands escogriffes, coiffés de casquettes portant cette inscription : « Opinion Publique ». — Un paquet de journaux sous le bras, ils s'égosillaient pour *nous* offrir aux passants, complètement sourds à cette offre séduisante. Tout ce que nous y gagnâmes, ce fut de faire sourire à nos dépens.

Peu de temps après, je dis à Nettement que, pour lancer le journal et affriander les lecteurs de bonne compagnie, il faudrait publier, dans notre feuilleton, une nouvelle ou un petit roman, signé Méry, Jules Sandeau ou Charles de Bernard. Je lui offrais de me charger de la démarche, et je me croyais sûr du succès. Il bredouilla, détourna la conversation. Quelques jours plus tard, l'*Opinion publique*, sans me prévenir (!) commença la publication d'un interminable roman de Fenimore Cooper, *les Lions de la mer*, traduit par Francis Nettement.

Francis Nettement, frère de notre rédacteur en chef, personnifiait, lui aussi, une de nos nombreuses malechances. Au physique et au moral, c'était la caricature de son frère. Il avait fait de brillantes études ; il parlait l'anglais comme le français, il possédait une certaine facilité de plume ; avec cela, un modèle d'honnêteté et de vertu. Mais il avait un malheur ; sans être idiot, il en avait l'air, ou du moins son ahurissement perpétuel pouvait s'appeler d'un autre nom. Ce semblant d'imbécillité résultait de la combinaison d'un rire permanent, figé sur ses lèvres, avec une vue tellement basse, que, lorsqu'on le rencontrait dans la rue, — toujours le chapeau à la main, — on avait envie de lui offrir le bras pour l'empêcher de se heurter à un embarras de voitures. Son gros rire, ai-je dit? le pauvre homme n'aurait pas ri, s'il avait prévu l'avenir. En 1849, tandis que son frère, porté sur la liste des candidats royalistes du Morbihan, était sûr de son élection, j'avais pris un congé, sans obtenir que mon nom disparût de la première page de notre journal, et j'étais venu remplir mes devoirs d'électeur. Quelle ne fut pas ma surprise, en entrant dans la salle à manger de

l'hôtel du Midi, à Nîmes, d'y trouver Francis Nettement attablé avec un des plus fougueux *pas-gênés* d'Uzès! Je dois ajouter que ce *pas-gêné*, malgré son fanatisme méridional, semblait stupéfait des allures de cet étrange candidat, de son rire passé à l'état de *tic* et de cette myopie invraisemblable, qui lui faisait, à chaque instant, confondre son verre avec son assiette et sa fourchette avec son couteau. Les pas-gênés, mécontents de leurs députés qui n'allaient pas assez vite en besogne, sachant qu'Alfred Nettement avait son siège assuré en Bretagne, s'étaient dit que, faute de grive, on se contente d'un merle, surtout quand c'est un merle blanc. Il leur avait paru que, d'Alfred à Francis, il n'y avait que la différence d'un nom de baptême, et qu'il suffisait d'être un écrivain de Paris pour offrir l'étoffe d'un député. Ils avaient donc appelé Francis, qui ne s'était pas fait prier et était accouru en diligence. Mais cette fois, c'était trop fort; la déception fut trop rude, et Francis repartit comme il était venu. Cet échec commença la série de ses infortunes. Après le coup d'État et la disparition de l'*Opinion publique*, je le retrouve, dans mes souvenirs, admis ou plutôt toléré à l'*Assemblée nationale*, où il rédigeait à coups de ciseaux la revue des journaux. Puis, plus rien; le naufrage parisien avec toutes ses férocités taciturnes; le linceul de la misère plus lugubre peut-être que le linceul de la mort; pas plus de bruit qu'une feuille sèche tombant sur un tapis de neige.

Quant à Fenimore Cooper, l'auteur du *Pilote*, de l'*Espion*, du *Dernier des Mohicans*, du *Corsaire rouge*, il avait été, concurremment avec Walter Scott, un des enchanteurs de ma première jeunesse. J'étais donc son débiteur. Mais, au cinquante-huitième feuilleton des *Lions de la mer*, il me sembla que nous étions quittes. Ce qu'il y avait de pire, c'est que, en ma qualité de rédacteur en chef, propriétaire du rez-de-chaussée de notre journal, on m'attribua le tour de faveur accordé à ces ennuyeux *Lions*, et que, pendant qu'ils secouaient leur crinière humide sur la mer en courroux, deux accidents parallèles venaient compliquer la situation : le tiroir aux manuscrits achevait de se remplir, et la caisse achevait de se vider.

Ces manuscrits, que j'avais le chagrin de lire, avec la double certitude d'exaspérer les auteurs si je les refusais, et, si je les admettais, de ne pouvoir les payer, me mirent en relations, parfois en conflit, avec des écrivains de physionomies bien diverses.

A tout seigneur tout honneur! je commence par M. Barbey d'Aurevilly. Il avait alors quarante ans, et posait pour le grand homme inconnu. Je dois l'avouer, je fus séduit par cette figure originale, dont l'originalité, dans sa personne comme dans son

premier écrit, — *les Prophètes du passé*, — restait encore dans de certaines limites. Sa mise prétentieuse était celle d'un *dandy* qui, trop pauvre pour être élégant, y suppléait par des recherches et des bizarreries destinées à fixer l'attention et à piquer la curiosité. Il était beau, d'une beauté virile et martiale qui n'avait pas été sans influence sur la direction qu'il donna dans la suite à sa littérature, à sa vie et à son rôle. Son nez aquilin, un peu crochu, recourbé sur sa moustache en croc, faisait songer au faucon héraldique plutôt qu'à l'aigle. Le regard vif et hautain, le chapeau sur l'oreille, la taille bien prise et énergiquement cambrée, on devinait que, s'il faisait sa trouée dans les lettres, il frapperait moins juste que fort. Il avait déjà des flatteurs, subjugués par son grand air et son imperturbable aplomb, qui lui disaient qu'il s'était trompé d'époque, qu'il y avait en lui du d'Artagnan et du Brian de Boisguilbert, qu'il était fait pour l'action plutôt que pour l'écriture, pour enlever Rébecca ou sauver Charles Ier, plutôt que pour se réduire au métier de plumitif. Sans remonter si loin, il se serait contenté de la Chouannerie, qui lui a inspiré ses meilleures pages. Pourtant, dans cette première phase de sa carrière enveloppée de quelque mystère, son type favori, son modèle de prédilection, ne fut ni Bois-Guilbert, ni d'Artagnan, ni Georges Cadoudal : ce fut Brummel. On a dit de cet affreux Stendhal que son chagrin était de n'avoir pu rivaliser de bonnes fortunes avec l'abominable Casanova de Seingalt. On pouvait dire de Barbey d'Aurevilly que son secret déplaisir était de ne pouvoir, par des raffinements de *dandysme*, être le Brummel français. On sait qu'il se consola de n'être pas l'égal de son modèle en se faisant son biographe.

On lui a attribué de romanesques aventures que je n'ai pas à éclaircir. Ce que je sais mieux, c'est que, à cette date, — décembre 1848, — *les Prophètes du passé*, — Joseph de Maistre, Chateaubriand, Bonald, Lamennais, — produisirent sur moi une vive impression. Qui aurait pu supposer que ce casuiste inflexible qui reprochait à Chateaubriand d'avoir discrédité son *Génie du christianisme* par ses habitudes extra-conjugales, l'épisode de Velléda et les sauvageries trop peu sauvages des *Natchez*, écrirait des livres qu'un catholique, même tiède, n'oserait pas lire ou rougirait d'avoir lus?

Enthousiasmé, ou, comme on dirait aujourd'hui, *emballé*, j'oubliai un moment l'impitoyable question d'argent; je m'engageai avec Barbey d'Aurevilly, et son étude sur Joseph de Maistre parut dans notre journal. Heureusement, elle eut du succès, et obtint l'approbation de notre rédacteur en chef. Il y eut assez de tirage pour me prouver dans quelle impasse je m'étais fourré; on eut l'air de me

dire : « C'est bon pour cette fois, mais pas de récidive ! » — Pourtant, cette *copie* fut payée.

. A quelque temps de là, je vis arriver un tout jeune homme aux allures vives et turbulentes, pareil à un écolier en rupture de collège plutôt qu'à un littérateur sérieux. Jehan de Frollo devait avoir cette physionomie de casse-cou, rieuse et tapageuse. Il me conta qu'il venait de faire, en qualité de mousse, un grand voyage maritime, qu'il rentrait en France, très léger d'argent, mais qu'il espérait en gagner beaucoup avec sa plume, parce qu'il se sentait plein d'imagination. J'avais envie de lui répondre qu'en frappant à notre porte, il n'en prenait pas le chemin. Mais tout cela était dit avec une confiance et un entrain qui ne déplaisaient pas. Il m'apportait, en guise d'échantillon de son savoir-faire, et comme première lettre de change sur le million à venir, une fantaisie allégorique et satirique intitulée : *La vraie Icarie*. M. Cabet ayant inventé cette *Icarie* qui devait faire la félicité du genre humain, mon jeune inconnu lui opposait une *Icarie* chrétienne où le bonheur consistait à pratiquer le précepte de l'Évangile : « Aimez-vous les uns les autres ! » Ces pages un peu naïves, mi-parties de Florian et de Bouilly, avaient de la fraîcheur et du charme.

Ce singulier garçon m'intéressait et m'embarrassait ; toujours pour la même raison. Il prit soin de me tirer d'embarras. A sa seconde visite, il se querella avec notre garçon de bureau. La querelle dégénéra en pugilat, et Nettement, qui aimait la tranquillité, se hâta de congédier ce collaborateur qui compromettait son *Icarie* par des coups de poing. Ce brusque congé fit la fortune de l'expulsé ; il se ravisa, changea de genre et d'horizon littéraire, mit à profit cette riche imagination dont il m'avait parlé, se glissa dans le feuilleton de deux ou trois journaux, et, peu d'années après, la signature du vicomte Ponson du Terrail, doublement père de Rocambole puisqu'après l'avoir créé il le tuait et qu'après l'avoir tué, il le ressuscitait, suffisait à tripler le tirage des journaux qu'il décorait de sa prose. Je ne le perdis pas de vue. Il avait deviné mes sympathies, et il m'en savait gré. A chacune de nos rencontres, nous échangions quelques phrases amicales. Un jour, au plus beau temps de l'*orgie impériale*, il me dit : « Cette année m'aura rapporté cent mille francs et la croix d'honneur. — Hé ! bien, répliquai-je, cher et brillant confrère, si vous étiez resté chez nous, vous auriez eu l'honneur, mais vous n'auriez pas eu les cent mille francs, et, en fait de croix, vous n'en auriez connu que le supplice ! »

Il nageait en pleine vogue, lorsque je reçus une lettre d'un des prêtres les plus distingués du diocèse d'Orléans, qui me

demandait des renseignements sur l'auteur de *Rocambole*. Il s'agissait, me disait-il, d'un mariage qui le ferait entrer dans une famille très honorable, amie de l'illustre évêque. Des renseignements pour un mariage! La question est toujours fort délicate, surtout lorsqu'il s'agit de marier, non pas le grand Turc avec la république de Venise, mais un romancier populaire avec une fille de bonne et pieuse bourgeoisie de province. Pourtant je me souvins que, lors de la tempête récemment soulevée par mes attaques contre Balzac, le vicomte Ponson du Terrail avait été le seul à prendre énergiquement ma défense dans une séance du comité de la Société des Gens de Lettres où j'avais été fort maltraité et où un balzacien fanatique avait proposé de me demander ma démission. D'autre part, le gérant de cette société m'avait conté que, sur ses premiers bénéfices, Ponson du Terrail s'était empressé de prélever de quoi commander une douzaine de chemises. Enfin, il était avéré que l'infatigable conteur improvisait un feuilleton par jour. Je pus donc répondre sans trop de scrupule qu'il possédait, à ma connaissance, trois qualités essentielles dans le mariage : fidèle en affection, économe et laborieux. Le mariage eut lieu : fut-il heureux? Je n'en sais rien. Hélas! ce que je sais mieux, c'est que Ponson du Terrail mourut en janvier 1871, au plus fort de nos désastres, à quarante-deux ans!

Naturellement, sa rapide fortune lui avait fait des envieux. L'un d'eux s'amusait à dresser la liste des phrases dont avaient à se plaindre la grammaire et la logique dans le récit des innombrables aventures de Rocambole. En voici une, entre beaucoup d'autres : « Pour venir à ce rendez-vous, il avait choisi une voiture d'une forme *extraordinaire*, *afin de ne pas attirer l'attention.* » Certes, cette phrase est absurde, et pourtant elle ne m'a jamais fait rire. Savez-vous pourquoi? Parce qu'elle me rappelle le douloureux épisode de Varennes et cette énorme berline où monta la famille royale et qui n'attira que trop l'attention. Au surplus, ces absurdités innocentes, que personne ne prenait au sérieux, ne sont-elles pas préférables aux abus de *modernité* tels que ceux-ci : « Je me crus transporté en arrière de ce siècle et de ce pays *ochlocratisé.* La majesté de la mer cessa devant cette parole : Je cherche l'*androgyne* et le secret de Polyclète. Ah ! comtesse, ma stupeur à voir *issir* une telle pensée d'une bouche de grande dame ne fut arrêtée que par la pure joie de rencontrer *un être de la race solaire*. On confond niaisement une difformité avec la *superexcellence*, sans se rendre compte que l'art n'hésite jamais sur le *pôle organique*. Essentiellement parlant, le grand art n'admet ni le *mâle* ni la *femelle*. Il représente l'*androgyne* ou le *gynandre*

seulement. » Ces lignes étonnantes sont extraites textuellement d'un livre nouveau dont l'auteur prétend sans doute faire école. Au moins, les non-sens et les contre-sens de Ponson du Terrail n'étaient que d'innocentes étourderies.

Dans ce défilé de mes mésaventures, je ne dois pas oublier l'aimable Jules de Saint-Félix, mon compatriote, poète et romancier remarquable, originaire de l'arrondissement d'Uzès, où sa famille occupait un des premiers rangs. Il m'arriva avec un roman qui nous parut à tous deux convenir admirablement aux abonnés de l'*Opinion publique*. Le sujet, aujourd'hui un peu épuisé, mais beaucoup plus neuf en 1848, était emprunté aux années transitoires qui vont des derniers soupirs de la monarchie aux angoisses de la Terreur. La reine Marie-Antoinette y apparaissait tour à tour dans toute la grâce mélancolique de ses tendresses maternelles, dans la majesté de ses douleurs, dans la dignité de son agonie, dans la sainteté de son martyre. L'idylle de Trianon se changeait peu à peu en élégie, l'élégie en drame, le drame en tragédie. Tout le récit était animé du plus pur sentiment royaliste, et cet hommage sans réserve avait d'autant plus de prix que nous étions encore au lendemain de l'*Histoire des Girondins*, que, dans ce livre coupable — et cruellement expié — Lamartine[1] avait insinué, au sujet de la reine, des doutes injurieux, et que ce livre, dramatisé et popularisé par Alexandre Dumas dans le *Chevalier de Maison-Rouge*, avait eu pour commentaires et pour épilogues une révolution, une république et les journées de Juin. Le roman de Jules de Saint-Félix, intéressant et pathétique, était donc, auprès de notre public, une réparation et une revanche.

Cette fois, je me croyais sûr d'un succès, il ne pouvait y avoir de difficulté, puisque le généreux écrivain ne demandait, ou à peu près, que l'honneur de lire son nom dans notre journal et de concourir à une œuvre royaliste.

Hélas ! j'avais compté sans les scrupules du royalisme sentimental, une de nos plaies. Au troisième feuilleton, Nettement me déclara qu'il fallait interrompre la publication de ce roman parce que, en évoquant la figure de Marie-Antoinette, il pouvait rappeler de douloureux souvenirs à Mme la duchesse d'Angoulême. Or, de deux

[1] Lire dans la nouvelle édition des *Girondins*, par le neveu de Guadet : « Lamartine lui avait emprunté de nombreux documents. M. Guadet s'étonna de les retrouver transcrits avec trop d'imagination. Il s'émut de la fascination de ce talent séducteur qui risquait de river l'histoire à une fantaisie ; en présence du succès littéraire d'un livre où les faits historiques s'altèrent, grandissent, disparaissent, s'improvisent même, selon la mise au point d'une composition artistique. »

choses l'une : ou, la duchesse d'Angoulême, alors septuagénaire et n'ayant plus que bien peu de temps à vivre, avait renoncé à toute autre lecture qu'aux lectures de piété; ou le malheur des temps avait fait passer sous ses yeux trop de calomnies révolutionnaires, pour qu'elle fût complètement insensible à une touchante histoire, où elle retrouvait son auguste mère dans tout l'éclat de ses vertus.

Je fus consterné : je l'aurais été bien davantage, si Jules de Saint-Félix, redoublant de désintéressement et s'associant à mes peines au lieu de les aggraver, n'avait accepté avec une admirable résignation et sans un mot de plainte un incident qui ne pouvait que faire à son ouvrage un tort irréparable. N'importe! Le coup fut rude, et ne tarda pas à être suivi d'un nouveau chagrin qui pénétra encore plus avant dans mon cœur. Il atteignait un enfant de ma ville natale, merveilleusement doué, beau, spirituel, éloquent, intrépide, possédant le secret de dominer les foules, fait pour exercer partout un irrésistible prestige, le comte Gaston de Raousset-Boulbon.

Cependant, il ne faudrait pas que les sympathies profondes qui s'attachent à cette héroïque et tragique destinée nous fissent oublier certaines lois de morale pratique et de bon sens qui gardent toujours leurs droits et se font toujours leur part. Gaston de Raousset, encore au berceau lors de la mort de sa mère, fils d'un père remarié, qui aurait été mieux logé à Charenton que dans son hôtel, n'avait eu auprès de lui, en entrant dans le monde, personne pour modérer sa fougue, diriger ses passions ardentes et tirer parti des richesses de cette nature exubérante. Livré à lui-même avant sa vingtième année, il était de ceux qui aperçoivent la vie à travers un mirage, ne croient pas à l'impossible, cultivent le superflu sauf à négliger le nécessaire, et se figurent qu'ils n'ont qu'à étendre la main pour saisir les fruits d'or qui n'existent que dans leur imagination. Se trouvant trop à l'étroit dans notre vieille Europe, presque banni de la maison paternelle, il avait demandé et obtenu une concession en Algérie. Il réussit d'abord, et ce succès de colonisateur aurait pu lui rendre son patrimoine, qu'il avait croqué en trois bouchées. Mais il ne songea pas un instant à équilibrer son budget. Il vécut en grand seigneur; il eut des chevaux de luxe, tint table ouverte, invita et eut l'honneur de recevoir les princes d'Orléans, qui le prirent en amitié, mais qu'une prochaine catastrophe allait mettre hors d'état de lui être utiles. Il eut même, dit-on, une sultane favorite, pour achever de se donner à lui-même l'illusion de la vie orientale! Ces horizons immenses, ce soleil de feu, les majestés et les harmonies du désert, ne se prêtaient que trop aux rêves grandioses, démesurés, de cette imagination puissante, ennemie de tout

calcul prosaïque, de toute réalité bourgeoise. Comment croire aux réclamations d'un créancier quand on prête l'oreille au rugissement d'un lion et qu'on est tenté de rugir avec lui !

Rien de plus séduisant que l'étoffe d'un héros. Seulement on doit se méfier de la doublure.

Gaston de Raousset rentra en France, où l'attendaient des illusions et des déceptions d'un autre genre. La révolution de Février venait d'éclater. Sous son aspect caractéristique, elle devait lui plaire. Ce qui épouvantait le bourgeois ne pouvait que l'attirer. En effet, si l'on avait connu alors une formule souvent répétée en ces derniers temps, on aurait pu dire : « La république de Février sera sociale ou elle ne sera pas. » Réduite à la question du plus ou moins de liberté politique, elle était un pitoyable non-sens. Le roi Louis-Philippe n'en avait donné que trop, puisqu'il avait donné de quoi le renverser. Mais le suffrage universel, en proclamant la prépondérance du grand nombre, devait naturellement inspirer à ce grand nombre l'envie d'en finir avec ses misères, d'améliorer les conditions de sa vie matérielle, de manger du pain moins noir et moins sec. C'est à ce mouvement que répondirent les sectaires, les utopistes, les organisateurs du travail, c'est-à-dire de la paresse; à peu près comme Gambetta, en 1870, fut l'organisateur de la victoire, c'est-à-dire de la défaite.

Gaston de Raousset n'en était pas là; pourtant, l'idée d'une augmentation de bien-être dans les classes pauvres le transportait d'enthousiasme et répondait aux meilleurs instincts de sa nature généreuse. Il écrivit et parla dans ce sens. Avignon, pour se consoler de la dictature de M. Gent, eut alors le rare spectacle de trois jeunes gens, doués tous les trois d'une intelligence d'élite, animés d'un même sentiment avec un tour d'esprit différent, Gaston de Raousset, Léopold de Gaillard et Emile Chauffard. Ils passionnèrent un moment notre population mobile, trop sujette à passer d'un extrême à l'autre. On s'arrachait leur journal intitulé : *la Liberté*, tout étonné de pas mentir à son titre. On se pressait pour les entendre dans les réunions publiques, et, lorsque Gaston de Raousset, de sa belle voix de commandement, prononçait des phrases telles que celles-ci : « Il est temps de briser la coupe amère où s'abreuve depuis six mille ans l'humanité », la multitude applaudissait, comme si elle devait trouver en sortant de la salle des séances un dîner à trois services.

Cette saison triomphale semblait promettre un succès, quand viendrait le jour des élections pour l'Assemblée législative. Mais le mot popularité ne traduit que trop exactement les deux mots latins, *aura popularis*. C'est un souffle insaisissable à qui un rien suffit

pour faire tourner la girouette. Ayant échoué aux élections de mai 1849, Gaston de Raousset vint à Paris. Il m'offrit, pour le feuilleton de l'*Opinion publique*, un roman, qui a paru plus tard dans la *Presse* et dans la collection Jacottet, *Une Conversion;* roman parsemé d'allusions à ses sentiments personnels, à sa vie intime et à ses erreurs de jeunesse. Il avait alors trente ans! Que n'aurais-je pas donné pour être aussi riche (mais par des moyens mains louches) que M. Émile de Girardin, pour pouvoir assurer, dans notre journal, à Gaston de Raousset une position, qui lui eût permis de vivre à Paris en attendant une meilleure veine!... Qui sait? A la fois rêveur et homme d'action, dégagé du parti royaliste par les injustes caprices du scrutin, il aurait, suivant toute apparence, adopté le coup d'État aussi passionnément que la république de Février! — une même médaille à deux revers, — et peut-être il eût suffi d'une occasion pour que Napoléon III, séduit par sa bonne mine, reconnût dans ce gentilhomme provençal un caractère parent du sien. Toutes ces conjectures, et d'autres encore, me hantèrent après la tragédie de la Sonora, préliminaire de celle de Queretaro, et changèrent souvent mes regrets en remords. Et pourtant, que pouvais-je?

Après tous ces déboires, la Providence des journaux pauvres, mais honnêtes, me devait une compensation. Elle me l'accorda, la seconde année, en la personne de Henri de Pène : mais celui-ci mérite bien un chapitre à part.

Armand DE PONTMARTIN.

La suite prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Changement à vue. Paris rendu à lui-même. Le dernier jour de l'Exposition et sa dernière soirée. Visite après fermeture. Le chantier de démolition du Champ de Mars. Le lendemain des vaches grasses. Les heureuses surprises de la distribution des croix. La décoration de Mounet-Sully et des comédiens. La rentrée de la Chambre et l'entrée en scène de la blouse de M. Thivrier. Une journée manquée. — Séance annuelle des cinq classes de l'Institut. L'Académie en 1789. Séance annuelle de l'Académie française. Le rapport de M. Camille Doucet sur les prix littéraires. Quelques lauréats. Mgr Perraud et les prix de vertu. Les deux pères Damien. Un beau sujet pour le concours de poésie. — Emile Augier et son œuvre. Ferdinand Heilbuth. La statue d'Alph. de Neuville. — Gymnase : *la Lutte pour la vie*, pièce en cinq actes et six tableaux, de M. Alphonse Daudet. Comédie-Française : *la Bûcheronne*, pièce en quatre actes, de M. Charles Edmond.

I

Changement à vue dans les rues de Paris. L'Exposition a vécu et, du jour au lendemain, la physionomie de la ville a changé. Voici que tout à coup on respire à l'aise. Plus de ces encombrements qui vous arrêtaient à chaque pas. Plus de ces queues interminables qui s'allongeaient sur les berges, devant les pontons des bateaux-mouches. Plus de ces batailles qui faisaient ressembler le siège d'un omnibus à l'assaut d'une place forte. Il est redevenu possible de trouver une voiture. Paris rentre en possession de lui-même, et il éprouve une certaine douceur à reprendre pied chez lui, comme un châtelain qui, après avoir hébergé le monde entier, vient de terminer sa saison et peut enfin se reposer.

Les cochers de fiacre trouvent le moment propice pour recommencer à parler de grève. La mélancolie qui les a envahis depuis quinze jours les rend intéressants. Quelques-uns même ont pris le

parti extrême de devenir polis. Les restaurateurs ont mis un crêpe à leurs fourchettes, et les marchands de nouveautés sont dans le marasme, à moins toutefois qu'ils ne rêvent de vendre leurs fonds après fortune faite. Mais nous, qui ne sommes ni cocher de fiacre, ni marchand de confections, ni limonadier, il nous est bien permis, sans manquer aux lois de l'hospitalité, de crier cordialement : *Bon voyage!* à nos visiteurs. Certes, l'Exposition était magnifique, et nous n'avons pas lésiné dans la justice à lui rendre, mais ses admirateurs finissaient par devenir encombrants. Ils étaient trop. Songez que, pendant ces six mois, la population de Paris s'est montée, en moyenne, à trois millions d'habitants, et que, jusqu'au dernier jour inclusivement, les trains de plaisir ont dégorgé, par les vomitoires des six grandes gares, dans ce cirque qui a 10 lieues de tour, il est vrai, mais qui n'en eût pas eu trop de 100 pour la circonstance, des myriades de gens, accourus sans relâche des quatre points cardinaux, et empilés dans les compartiments des wagons comme des sardines dans leurs boîtes. Le 6 novembre au matin, les chemins de fer jetaient sur le pavé de Paris, comme ces paniers de poissons qu'on décharge dans les ports, leur dernière cargaison humaine.

On eût prolongé l'Exposition jusqu'à la fin de l'année que, malgré les frimas, elle aurait toujours fait recette. Qu'importait la brièveté des jours, puisque c'était la nuit qu'elle se parait de tous ses charmes? Mais il fallait en finir. Le grand théâtre du Champ de Mars, bien qu'il eût reçu plus de vingt-cinq millions de visites, a fermé en plein succès, quand la pièce faisait le maximum. Le dernier jour, elle a attiré encore plus de 350 000 spectateurs, et notez que dans ce total majestueux ne figurent pas les entrées gratuites, ni tout ce personnel d'exposants, de vendeurs, de gardiens, de comparses, d'ouvriers qui formait une armée de vingt à trente mille personnes, quantité négligeable sur la masse, mais qui eût suffi à peupler toute autre Exposition universelle.

Rien ne peut donner une idée de cette dernière journée, de la dernière soirée surtout, à ceux qui n'en ont pas été les témoins. L'été de la Saint-Martin nous avait octroyé son plus aimable rayon de soleil. Il y avait fête le soir pour la clôture : illuminations, musique, embrasement de la tour, et pour assister à la fête, il en coûtait cinq tickets si l'on attendait le coup de canon qui annonçait le coucher du soleil, comme à Alger ou à Constantinople pendant le Ramadam; mais il n'en coûtait qu'un si on l'avait devancé. Et presque tous l'avaient devancé. Il était à peu près impossible de voir autre chose que la foule, impossible de s'arrêter quand on le voulait, de marcher lorsqu'on en avait envie : on était

porté, étouffé, un peu écrasé. Les gardiens de la paix s'efforçaient de régulariser les courants en sens inverse et de créer des dérivations dans les endroits trop engorgés. Les passerelles ont résisté, mais elles étaient à bout de forces; les barrières et les pelouses n'ont pas résisté, mais c'était le dernier jour, et on les avait abandonnés à leur sort. Ce qui restait de verdure a été comme dévoré par une invasion de criquets. Par l'esplanade, par les quais, par les ponts, sur la place de la Concorde, tout Paris semblait s'écouler vers le Champ de Mars. Des véhicules de tout genre venaient sans cesse déverser leur contenu aux abords des guichets, et par les portes étroites, où les contrôleurs avaient dû renoncer à timbrer les tickets, s'engouffrait une multitude énorme. Aux approches de cinq heures, ce fut partout une mêlée, afin d'arriver à temps. Des cris de femmes et des pleurs d'enfants s'élevaient; des brutaux abusaient de leur force pour écarter violemment les faibles; des disputes et des rixes éclataient de toutes parts.

Au jour tombant, lorsqu'il s'est agi de faire évacuer les galeries, on a pu craindre sérieusement une catastrophe. Qu'elle sortît du côté de l'avenue Suffren ou de l'avenue de Labourdonnaye, la foule, chassée du palais, se trouvait en un clin d'œil comprimée dans des rues larges à peine de quelques mètres, où la rencontre des autres foules venant en sens inverse produisait des houles et des remous dangereux. Comment ne pas songer à l'écrasement qui signala d'une façon si lugubre les fêtes du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette? Tout s'est borné, heureusement, à quelques femmes évanouies et à quelques accidents sans gravité. Les postes de secours n'ont guère eu à soigner qu'une soixantaine de cas : c'est en être quitte à bon compte.

Je venais de parcourir la section de la Perse, à la recherche du tapis de 200 000 francs, lorsque retentit le cri des gardiens poussé avec une solennité et une force inaccoutumées : *On ferme!* Je débouchai dans la rue du Caire, me proposant de regagner le jardin central le long des pavillons marocain, chinois et indien. Une marée humaine qui s'avançait en sens contraire m'opposa un obstacle infranchissable. Je remontai vers la galerie des Machines, afin de contourner par derrière le palais des Industries diverses et de sortir du côté de l'usine Cail. Voyage laborieux et interminable, dont le souvenir me fait encore dresser, — en imagination, — les cheveux sur la tête! Je me rappelle surtout avec angoisse le long défilé du matériel des chemins de fer. Ecrasés entre les rangées de cars et de wagons-lits, poussés jusque sous les roues, heureusement immobiles, des locomotives; contraints, tous les vingt ou trente pas, à escalader les marchepieds et à se réfugier

sur les plates-formes, les malheureux qui s'étaient engagés dans ces Thermopyles se demandaient s'ils arriveraient jamais au bout. On n'y arrivait, après une demi-heure d'efforts, que pour déboucher dans un endroit plus resserré peut-être et plus long, où de fréquents barrages semblaient avoir été ménagés tout exprès pour rendre la navigation plus pénible encore. Longtemps, longtemps, noyé dans l'effroyable cohue comme un brin de paille dans l'Océan, roulé dans la vague, cahoté par le flux et le reflux, il fallait suivre, sans aucun moyen de s'échapper à droite ni à gauche, ce couloir à demi obscur, encaissé entre le palais des Industries diverses, puis le palais des Beaux-Arts et la rangée d'établissements industriels distribués de chaque côté de la porte Rapp.

Télémaque, fils du sage Ulysse, en passant du Tartare aux Champs-Élysées, ne se sentit pas plus soulagé que moi en débouchant enfin dans le jardin. Comme à lui, il me sembla qu'on m'ôtait une montagne de dessus la poitrine. Ce n'était pas qu'on pût bouger davantage, mais on pouvait respirer plus à l'aise, et l'œil, tout au moins, avait du champ devant lui. L'air était presque tiède, comme en une soirée de printemps. L'obscurité transparente du ciel se diaprait d'étoiles qu'on eût dit s'allumer une à une, comme les ballons lumineux que des hommes invisibles suspendaient à tous les arbres. La tour projetait au loin les puissants rayons de son phare électrique, et, au-dessous, les cordons de gaz dessinaient chacun de ses étages et les immenses arcades s'arrondissaient en cercles de feu. Seuls les contours se marquaient nettement; l'énorme masse de fer, demeurée dans la pénombre, perdait sa sécheresse et sa dureté; elle s'estompait au regard et prenait je ne sais quel aspect vague, doux et aérien, comme la silhouette d'un fantôme gigantesque entrevu en une sorte de rêve. Dans le lointain, sur l'autre rive de la Seine, le Trocadéro, tout enguirlandé de feux qui faisaient étinceler dans la nuit les lignes fantastiques de son architecture, répondait au dôme central, non moins éblouissant. Et, de tous les côtés du parc, au milieu du murmure joyeux de la foule, on entendait monter le clapotement des jets d'eau et les musiques lointaines des orchestres exotiques jouant quelque mélodie bizarre qui évoquait des pays inconnus.

C'était une féerie!

Et cependant, il fallait dîner. Je caressais ce chimérique espoir... Pas une place vide dans un restaurant, où chaque siège avait plus de candidats qu'un fauteuil académique. Je crois même qu'on distribuait des numéros d'ordre à la porte, comme pour les omnibus. Une heure après, la disette régnait dans tous les établissements

culinaires; le pain était devenu introuvable; les côtelettes passaient à l'état de légendes, et l'on eût fait des bassesses pour un morceau de fromage. Des familles entières se trouvaient réduites aux horreurs de la famine. Le Champ de Mars tournait au radeau de la Méduse, et ce qui redoublait le supplice des affamés, c'était la vue des bonnes gens qui, assis sur les bases des colonnes, sur les rebords des fenêtres, sur les marches, sur les talus, partout où s'offrait un espace suffisant pour s'y installer de profil, jouissaient du fruit de leur prévoyance en dévorant le jambonneau et le cervelas qu'ils promenaient depuis cinq ou six heures à travers les galeries de l'Exposition. En opérant, sans attendre les fontaines lumineuses et l'embrasement de la tour, une retraite qui demanda des prodiges de stratégie, j'ai trouvé des dîneurs établis jusque dans la caverne des Troglodytes et dans l'habitation lacustre, dont les barrières avaient disparu.

A dix heures et demie, le coup de canon final, qui annonçait la clôture définitive, a retenti sur la tour. A partir de ce moment, Paris passait d'une ère dans une autre. La fin de l'Exposition équivaut à cette fameuse *fin de siècle* dont il est tant question dans les chroniques du jour; le temps où elle était ouverte et celui où elle ne l'est plus constituent deux périodes profondément différentes. M. Eiffel a fait enregistrer par le phonographe ce dernier coup de canon de la dernière journée, et il l'a expédié en guise d'hommage à Edison, qui doit l'avoir reçu maintenant en pleine poitrine et qui, si sourd qu'il soit, l'a entendu sans doute. C'est la première fois qu'on saisit une détonation au vol pour l'emmagasiner et qu'on l'expédie en colis postal. Les exploits du baron de Munchausen, qui voyageait à cheval sur un boulet, sont bien dépassés.

Huit jours après, je suis retourné faire une dernière visite à l'Exposition en plein déménagement. Aux abords de la porte Rapp et des quelques autres laissées ouvertes aux curieux infatigables, le commerce des tickets n'a pas encore cessé : vous pouvez en acheter ou vous pouvez en vendre, à votre choix. Il n'entre plus deux cent mille personnes par jour, mais il en entre vingt mille, de quoi faire l'orgueil et le succès d'une Exposition en pleine activité, partout ailleurs qu'ici. Je me suis rencontré avec une Parisienne et sa fille qui venaient pour la première fois; elles avaient remis leur visite de jour en jour tant que l'Exposition était restée ouverte : on n'était pas pressé; on avait tout le temps; on redoutait la cohue; puis on était allé à la campagne et, enfin, le jour de la fermeture était venu avant qu'on n'eût pris son parti.

Quel contraste! Le Champ de Mars n'est plus qu'un vaste

chantier de démolition que je n'essaierai pas de décrire. Le parc est sillonné de tranchées profondes qui barrent le passage et sous lesquelles on retrouve le chemin de fer; dans la galerie des Machines et dans les palais, il apparaît aussi çà et là sous le parquet enlevé. Les plus tenaces des exposants, les Égyptiens de la rue du Caire, ont fini par disparaître, eux aussi, ne laissant derrière eux que de la vermine. Il faut voir l'aspect pauvre et piteux de ces bazars, de ces cafés, où des almées quadragénaires, d'une stupéfiante laideur, exécutaient lourdement, trente fois par jour, des danses répugnantes, accompagnées par des musiciens accroupis. Dépouillées de leurs oripeaux, toutes ces salles prennent je ne sais quelle physionomie de baraques foraines. Quelques bâtiments tombent en ruines; plus d'un décor montre la corde : sous le vernis qui s'écaille, on voit le son et l'étoupe; sous l'épiderme éraflé du bronze et du marbre, le carton transparaît; on a fait naturellement, à l'Exposition, un grand emploi des matériaux économiques et aussi des matériaux en location : tout était loué, jusqu'aux planches du parquet, jusqu'à l'asphalte, jusqu'aux vitrages.

Mais c'est de la tour Eiffel qu'il faut dominer l'ensemble du Champ de Mars pour juger de la transformation qu'il a déjà subie. Il a revêtu cet aspect particulièrement triste d'une salle de spectacle après la représentation : la rampe est éteinte, les dorures sont ternies, la scène n'est plus qu'un trou noir. Les lacs et les bassins semblent lugubres, les jets d'eau sont taris; on aperçoit les pelouses défoncées, toutes semées de débris, de gravats, de chiffons et de papiers graisseux. Ce qui brillait, ce qui grouillait de vie a pris un air de morne et sale abandon. C'est comme la décomposition rapide d'un corps, tout à l'heure plein de santé et subitement frappé de mort. Sur la plate-forme de la tour, la solitude règne; nous sommes cinq, et lorsque l'ascenseur nous ramène à terre, sous les premières ombres du crépuscule, j'éprouve la sensation de descendre dans le vide et le silence d'un désert.

Je reviens par le bateau. Nous sommes à peine quarante à bord, au lieu de deux cent cinquante. Cela change les employés. Pour la première fois depuis six mois, ils respirent. Quelques-uns s'ennuient : il leur semble qu'on vient de les envoyer en province. Adieu les prodigieuses recettes qui ont fait l'orgueil de tant de caissiers! Même en rabattant quelques légères hyperboles sur ce qu'on raconte des bénéfices réalisés par les entreprises de transport, les restaurants, les brasseries, les panoramas, il en reste assez pour étonner l'imagination. Il est vrai qu'il faudrait donner en contre-partie le chiffre des ruines, qui n'ont pas manqué

non plus, et tenir compte aussi du lendemain. Tous les grands succès se paient, et après les vaches grasses viennent immanquablement les vaches maigres. La pluie d'or a cessé, le Pactole est tari. On parle d'un théâtre, — théâtre de musique, dont le vieux renom, un peu diminué à Paris, persiste en province et à l'étranger, — qui est tombé brusquement, en quarante-huit heures, de 9000 francs de recettes à 3000.

La distribution des croix a été aussi largement conçue que celle des médailles et n'a pas fait moins de mécontents. Je n'y veux signaler que la triple bévue qui a fait nommer de nouveau chevaliers de la Légion d'honneur des gens qui l'étaient déjà. On connaît l'histoire du lieutenant ramassant dans une revue la lorgnette que l'empereur vient de laisser tomber. « Merci, capitaine! » lui dit Napoléon. — Dans quel régiment, Sire? » demande le lieutenant avec une présence d'esprit digne d'admiration. Sur quoi, l'empereur, frappé de son sang-froid et ne voulant pas, d'ailleurs, s'être trompé ni rester court, lui répond brièvement : « Dans ma garde. » L'un des exposants s'est souvenu à propos de cette anecdote et il y a introduit pour la circonstance une heureuse variante : « Comme je suis déjà chevalier depuis cinq ans, a-t-il répondu en substance, c'est évidemment officier que vous avez voulu me nommer. » — « En effet », a répondu le ministère tout penaud, et l'adroit industriel a été nommé officier, en remorquant les deux autres à sa suite, afin de ne point faire de jaloux.

On peut considérer aussi la nomination de M. Mounet-Sully dans la Légion d'honneur comme une suite de l'Exposition. M. Mounet-Sully est assurément un tragédien fort distingué, d'une belle prestance, d'une belle attitude, de gestes nobles, de voix profonde, qui a parfois des inspirations superbes et qui fait recette. Sans doute il a, de temps à autre, prouvé pour sa part la vérité de la maxime que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas, et ses roulements d'yeux, son rictus héroï-comique, ne plaisent pas à tout le monde. Mais là où il est bon, il est excellent et il a incarné certains rôles, — *le Cid*, *Hamlet*, *Ruy-Blas*, *Œdipe*, pour ne parler que de ceux-là, — mieux peut-être que pas un de ses prédécesseurs. Il était dur pour M. Mounet-Sully de n'avoir pas le ruban rouge, lorsqu'il brille aux boutonnières de MM. Got, Delaunay, Febvre, Maubant. L'affaire n'a pourtant pas marché toute seule. Elle a été enlevée de haute lutte par le rédacteur en chef d'une feuille très républicaine et très ministérielle qui l'a imposée comme une condition de son concours et qui, peu de jours auparavant, désespérant de réussir, avait prononcé dans son journal un *Quos ego!*... dont le cabinet a tremblé. Après des pourparlers nouveaux, il s'est

exécuté enfin. C'est le cinquième sociétaire vivant décoré. Mais cette fois il s'agissait de faire un nouveau pas, et un pas décisif. Jadis Samson et Régnier n'avaient reçu le ruban qu'après leur retraite; si, plus récemment, on avait décoré MM. Got, Delaunay, Febvre, encore en exercice, c'était en prenant divers prétextes qui ressemblaient à des excuses : celui-ci avait activement contribué à la fondation d'un hôpital français à Londres; ceux-là étaient professeurs au Conservatoire. M. Mounet-Sully est le premier qui soit décoré sans ambages à seul titre de comédien.

La porte n'est plus entrebâillée, elle est ouverte à deux battants : ils y passeront tous. Vous pensez bien que M. Coquelin, maintenant qu'il est réconcilié avec la Comédie, n'attendra pas longtemps, ni M. Worms non plus. Et pourquoi s'en tenir au Théâtre-Français? Les principes les plus élémentaires de la démocratie et les saintes lois de l'égalité s'y opposent. Du moment qu'on n'a plus de raisons pour exclure les comédiens, on n'en a pas davantage pour exclure un théâtre quelconque. De progrès en progrès, je ne désespère pas de voir décorer Paulus, Baron et les Hanlon-Lees.

La fermeture de l'Exposition a jeté le trouble dans l'existence d'un certain nombre de personnes. Tous ceux qui avaient pris l'habitude d'aller passer leur après-midi au Champ de Mars ou leur soirée au grand café parisien, aux danses de gitanas et aux fontaines lumineuses, sont tout dépaysés aujourd'hui. Il leur reste encore la ressource de monter sur la tour, comme Mme *Malbrouck;* mais c'est monotone à la longue, et c'est cher. Je sais de petits rentiers qui se donnaient le divertissement aussi simple qu'économique d'assister à l'entrée du public et de le regarder de loin circuler sur les passerelles; il va leur falloir trouver un passe-temps nouveau. La clôture a mis aussi sur le pavé une masse de pauvres diables qui vivaient des miettes ramassées à la porte de l'Exposition. Ces *camelots*, comme on les appelle d'un terme qui n'a pas encore obtenu, je crois, son droit de cité dans le dictionnaire de l'Académie, formaient toute une armée qui s'est justement trouvée disponible pour la rentrée de la Chambre, et les boulangistes, habitués dès longtemps à compter sur eux, espéraient les retrouver pour la manifestation du 12 novembre. On s'attendait à une journée : ils l'avaient promise, mais ils n'ont pas tenu parole. Au lieu du drame annoncé, c'est à peine si l'on a eu un modeste lever de rideau, et les curieux forcenés pour qui tout est spectacle et qui s'amuseraient d'une révolution comme d'une pièce de Dennery, en ont été réduits, pour tromper leur désappointement, à chercher du regard et à saluer au passage, de leurs acclamations railleuses, la blouse du nouveau député Thivrier.

Cette blouse a été le grand événement de la rentrée. Si le citoyen Thivrier avait coupé la queue de son chien, comme Alcibiade, personne n'y eût pris garde, mais il est entré au Palais-Bourbon en blouse, et le voilà fameux. Il l'a montrée partout, dans des réunions, dans des banquets, dont on lui décernait la présidence, uniquement à cause de sa blouse, et on s'est occupé de ses faits et gestes infiniment plus que s'il eût commis une action d'éclat. Rien n'est doux, a dit Vauvenargues, comme le premier sourire de la gloire. Aussi, le nouveau député de Montluçon ne veut plus se séparer de ce vêtement, désormais légendaire comme la redingote grise et le petit chapeau. Pourtant, qu'il me soit permis de le constater sans malveillance, la blouse de M. Thivrier est entrée en compromis avec le paletot, qu'elle recouvre, en ayant soin de le laisser voir : ce n'est pas une blouse, c'est une housse.

II

Le 25 octobre, les cinq académies ont tenu leur séance publique annuelle, et les vaillants que n'effraie pas cette redoutable épreuve ont entendu cinq lectures, sans parler de la proclamation des prix. Mais cette épreuve a ses agréables surprises et ses larges compensations : les abonnés du *Correspondant* ont pu s'en convaincre en lisant le mémoire de M. de Franqueville sur les *Droits politiques des femmes en Angleterre*. Il arrive parfois que la compensation vient justement de la classe de l'Institut d'où on l'attendait le moins. Il n'est pas sans exemple que l'Académie des inscriptions elle-même ait ménagé à l'auditoire une de ces surprises heureuses dont je parlais tout à l'heure, et ceux qui avaient frémi d'effroi en entendant le titre du mémoire de M. l'abbé Duchesne : *Pandolphe*, *biographe pontifical*, se sont déridés aux anecdotes caractéristiques sur la Rome du douzième siècle mêlées par le spirituel érudit à sa critique du *Liber pontificalis*.

L'attrait de la séance a été le morceau lu par M. Jules Claretie sur l'*Académie en* 1789, pour la composition duquel il s'est beaucoup servi du vieux et vénérable registre des séances sauvé sous la Révolution par l'abbé Morellet, qui l'emporta chez lui. C'est un chapitre intéressant ajouté à l'ouvrage où M. Albert Babeau, avec son érudition patiente et sa sûre méthode, nous a retracé un tableau si complet et si vivant de *Paris en* 1789; ou plutôt c'est un chapitre développé et enrichi de détails curieux, car il ne manque pas au livre de M. Babeau, qui n'a rien oublié. M. Claretie a débordé les rives de son sujet, par exemple lorsqu'il

nous révèle cette particularité piquante que les administrateurs des postes offrirent, en 1789, d'expédier, franches de port, les lettres et brochures adressées aux députés, et que ceux-ci refusèrent. Les principes de 89 ont fait des progrès depuis lors.

Il nous donne aussi des renseignements sur les théâtres, en particulier sur le Théâtre-Français, auquel il a des raisons de s'intéresser autant qu'à l'Académie. L'année de la Révolution avait débuté par une chute retentissante de Fabre d'Eglantine, dont on ne laissa même pas achever la pièce. Un peu plus tard, sur la même scène, dans le cours de la même année, Collot-d'Herbois devait éprouver le même sort. Après ses diverses chutes, on sait qu'il changea de théâtre : « La politique est souvent le refuge des littérateurs déçus. Collot était médiocre en écrivant des comédies, il deviendra pire quand il fera de la tragédie en action. » Marie-Joseph Chénier, au contraire, remportait le plus éclatant succès de l'année avec son *Charles IX*, mais un succès où la littérature était pour assez peu de chose. Il se crut alors le premier des poètes tragiques, et il écrivit une préface où il réclamait pour son œuvre la présence de Louis XVI, ce « roi plein de justice et de bonté » qu'il devait condamner à mort sans appel ni sursis trois ans plus tard, peut-être pour avoir eu le grand tort de ne pas se rendre à son invitation pressante.

La séance annuelle de l'Académie française était présidée par Mgr Perraud, et les habitués de l'Institut ont pu voir au bureau ce jour-là un évêque entre un amiral et un auteur dramatique. Le secrétaire perpétuel de l'illustre compagnie, M. Camille Doucet, a ouvert la séance par la lecture de son rapport sur les concours de l'année. Grâce à une libéralité anonyme, le nombre des prix décernés par l'Académie française s'est élevé encore et la tâche du secrétaire perpétuel accrue d'autant. Il avait à passer en revue tout un bataillon d'une cinquantaine d'écrivains dans les genres les plus divers, en trouvant pour chacun d'eux la note juste et caractéristique, en mariant, au besoin, la critique à l'éloge et en les tempérant l'un par l'autre, en marquant de son empreinte personnelle les jugements de l'Académie et en portant dans ce travail écrasant, la souplesse et l'élasticité, l'aisance et la variété d'allures, la finesse du trait et le tour académique.

Deux cent seize concurrents se sont disputés le prix de poésie : c'est beaucoup, et pourtant ce n'était pas assez encore puisque personne ne l'a conquis. Il s'agissait de chanter *le Travail*, d'en célébrer les joies plus que les douleurs. C'est à peu près le sujet qu'avait déjà donné l'Académie en 1817, sous ce titre : *le Bonheur que procure l'étude dans toutes les situations de la vie*. Ce con-

cours de 1817 fut un des plus brillants qu'on ait vus : on dut partager le prix entre Pierre Lebrun et Saintine, et parmi les huit autres concurrents que l'Académie avait distingués, se rencontrent les noms de Charles Loyson, de Casimir Delavigne et de Victor Hugo. Celui de 1889 n'a pas été si heureux. Seul, M. Clovis Hugues a obtenu, non le prix, mais une moitié du prix, pour une improvisation qui ne justifie pas suffisamment sa devise : *Travaillez, prenez de la peine.*

En couronnant le livre de M. Charles Grad, député de Colmar au Reichstag : *l'Alsace, le pays et ses habitants*, l'Académie a discrètement envoyé à la chère province *absente*, par la bouche de son secrétaire perpétuel, un salut d'affection et de regrets qui ne risque de soulever aucun incident diplomatique. On pense bien, d'ailleurs, que je ne vais pas suivre pas à pas cette longue liste où se mêlent les noms les plus humbles aux plus illustres et aux plus éclatants. Le *Correspondant* a eu sa part, comme toujours, dans cette distribution. Le second prix Gobert a été décerné à notre excellent collaborateur Edmond Biré, pour son *Paris en* 1793, qui est la suite du *Journal d'un bourgeois de Paris pendant la Terreur*. M. Biré y met en scène, dit M. Camille Doucet, en associant les deux ouvrages dans le même éloge, « un narrateur supposé, un témoin imaginaire qui, jour par jour, rend compte à la fois des évènements dont Paris est le théâtre pendant cette année terrible et de l'impression qu'ils produisent sur l'esprit public effrayé. Cette sténographie quotidienne a tout l'intérêt d'un roman et toute la portée sérieuse d'une véritable histoire, où pas un fait n'est avancé sans une preuve, sans un document à l'appui. Le récit saisissant est aisé, vif et naturel. » Personne ne connaît mieux la Révolution, dans ses œuvres et dans ses hommes, que M. Edmond Biré, et nos lecteurs savent quelle précision et quelle exactitude impeccables, quelle richesse d'information et quelle piquante nouveauté de détails il apporte dans tous les sujets qu'il traite.

Bornons-nous à signaler encore, parmi les autres lauréats, M. l'abbé Paul Lallemand, pour son *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, livre « riche en renseignements précis et curieux sur chacune des maisons qui faisaient partie de l'ordre, sur leurs vicissitudes et leur fin, sur les méthodes d'enseignement, la discipline et la vie intérieure de l'Oratoire; livre vivant et pénétré de l'esprit libéral et patriotique » ; puis M. Maurice de la Sizeranne et son ouvrage : *les Aveugles par un aveugle*, dont le titre indique l'attrait tout spécial, promesse amplement tenue par la lecture. Je saisis avec empressement cette occasion facile de payer ma dette

à un livre qui m'avait vivement intéressé et ému, en m'associant à l'éloge si légitime qu'en a fait M. Camille Doucet : « Privé de la vue dans sa jeunesse, par suite d'un accident, M. Maurice de la Sizeranne a consacré sa vie et sa fortune au soulagement de ses semblables. Pour eux, il fait des cours gratuits à l'Institut des Jeunes-Aveugles de Saint-Paul; pour eux, il a créé un journal et formé une bibliothèque, le tout spécialement imprimé en caractères nocturnes; pour eux enfin, et à leur honneur, il a écrit ce volume consolant qui commence par nous démontrer que, chez l'aveugle, il n'y a ni infériorité intellectuelle ni infériorité morale; puis qui nous charme et nous attendrit en nous faisant pénétrer dans l'intimité d'un jeune ménage d'aveugles... Ce petit volume, en dehors même de l'intérêt que son auteur inspire, a tout le mérite d'un bon livre et tout le mérite d'une bonne action. »

Le secrétaire perpétuel s'est ingénieusement excusé de garder la parole si longtemps, en retardant pour l'auditoire « ce rare et touchant plaisir d'entendre la vertu louée... par elle-même. » Cette fois, en effet, ce n'était pas à un virtuose que l'Académie avait confié le rapport sur les prix Montyon. Il y avait harmonie parfaite entre l'orateur et le sujet, et l'on pouvait être sûr d'avance qu'on n'assisterait point à un exercice de pur dilettantisme littéraire : ce n'était pas seulement le nom et l'habit, c'était aussi l'accent et la physionomie de l'orateur qui le disaient. Avec une éloquence grave et toute classique, qui toutefois ne s'interdit ni le trait, ni l'anecdote, ni l'actualité, ni le tableau vivant et pittoresque, ni enfin aucune des ressources du genre, Mgr Perraud a parlé en humaniste qui se souvient encore de l'École normale, en membre de l'Académie, et en même temps en prêtre et en évêque qui subordonne la philantropie à la charité et fonde la charité sur l'Évangile, qui retrempe dans la grande source chrétienne les vertus humaines dont il a à tracer l'éloge et qui fait marcher sans cesse de front l'amour de l'Église et celui de la Patrie.

Ce n'est pas la première fois, l'orateur l'a rappelé lui-même, que le rapport sur les prix de vertu était confié à un évêque. Pour nous borner à cet exemple, ces rapports furent inaugurés, en 1783, par Mgr de Boisgelin, archevêque d'Aix. En ce temps-là, il n'y avait qu'un prix; en 1889, on en a décerné 86 : jugez des progrès que la vertu a faits en France!... Hélas! le vénérable orateur ne nous permet pas cette illusion : à la nomenclature des prix Montyon il oppose les statistiques du ministère de la justice. D'après le dernier tableau, vingt-trois mille mineurs ont comparu devant les tribunaux dans le cours d'une seule année. Ainsi le mal gagne non seulement en étendue et en profondeur, mais en précocité. L'âge du

crime s'est abaissé. Le symptôme le plus effrayant peut-être du temps présent est cette criminalité fréquente de la jeunesse, et même de l'enfance. « L'éducation première soustraite à toute influence religieuse porte ses fruits. Une dépravation, favorisée par toute sorte de provocations impunies, mine rapidement les assises de la moralité publique et semble la menacer d'une ruine inévitable et prochaine. » Il appartenait à l'orateur, qui se défend pourtant, non sans raison, d'être un esprit chagrin et un pessimiste, de tirer des faits, avec l'autorité qui lui est propre, ce grave et triste avertissement. Si l'Académie décerne aujourd'hui 86 prix de vertu, ce n'est donc pas, malheureusement, qu'il y ait plus de vertu qu'autrefois, c'est seulement qu'il y a plus de bienfaiteurs officiels de la vertu, si je puis ainsi dire. Le *généreux anonyme* de 1783 non seulement est devenu si illustre que son nom est passé en proverbe, mais il a suscité de si nombreux imitateurs qu'il est matériellement impossible de tenter une analyse publique, même succincte, de toutes les actions couronnées. Montyon, nous disait M. Jules Claretie dans la lecture que je citais tout à l'heure, avait stipulé lui-même que le récit simple et fidèle de l'acte récompensé ne durerait pas plus d'un demi-quart d'heure : il craignait sans doute, en homme prévoyant et pratique, qu'on ne rendît la vertu ennuyeuse. Un demi-quart d'heure, c'était peu; mais aujourd'hui, dans le nombre, chaque action méritoire obtient moins encore.

Il est vrai que l'ensemble obtient davantage et qu'on met beaucoup plus de belles actions en lumière. Si le bien ne fait pas de bruit, il est bon du moins, quand le mal en fait tant, qu'on ne le laisse pas dans l'ombre. Si les méchants pullulent et prennent le haut du pavé, il est bon de ne pas leur permettre d'occuper seuls la scène, de rabattre leur arrogance et de relever le courage des hommes de bonne volonté en montrant que la vertu ne reste pas inactive, que le sacrifice et le dévouement sont toujours pratiqués dans les conditions les plus ordinaires de la vie. Sans changer son discours en sermon, c'est la leçon que l'orateur a tirée des faits. Et combien d'autres qui s'en dégageaient à chaque pas! Lisez dans son discours l'histoire de la petite mère de famille, âgée de treize à quatorze ans, et l'admirable exhortation qu'il lui adresse pour l'encourager à demeurer digne, sans en être orgueilleuse, de l'honneur précoce qui lui est fait ; puis celle de la charitable octogénaire qui, en apprenant que l'Académie s'occupait d'elle, s'est écriée avec confusion et une sorte d'effroi : « J'ai trop de bonheur sur la terre; je suis trop honorée : j'ai peur que cela ne me fasse du tort pour entrer au ciel. » N'ayez pas peur, ma bonne femme,

lui répond Mgr Perraud, et comment lire cette réponse sans éprouver une émotion vraiment religieuse? « Nous ne voulons pas vous dérober le mérite de votre charité. Si nous nous inclinons avec respect devant vos cheveux blancs, nous n'avons nullement la prétention de nous substituer à Celui que vous avez aimé et servi dans la personne de ses pauvres. Nous ne venons payer ici que la dette des hommes. Reste à Dieu la sienne : il saura bien l'acquitter. »

Il y a encore l'histoire de Man Fine, qui a fourni à l'orateur l'occasion de saluer cette race noire sur laquelle a si longtemps pesé l'anathème de l'esclavage et de faire acte d'adhésion chaleureuse, en passant, à la croisade entreprise par le cardinal Lavigerie. Outre la vieille négresse de l'île de la Réunion, vingt-six domestiques de race blanche ont obtenu les prix de vertu. Voilà qui dédommage un peu de Marchandon et qui vient à point pour contrebalancer Justin Durand, que jugeait la Cour d'assises d'Albi pendant que l'Académie couronnait Clémence Dumur et Claudine Mazillier. Toutes femmes, comme on voit. Honneur au sexe! Mais il est à croire qu'on ne les avait pas prises dans un bureau de placement.

Enfin, élargissant son cadre et faisant au delà de nos frontières une excursion rapide dont personne ne s'est plaint, Mgr Perraud a terminé son discours par un hommage ému et éloquent à l'admirable père Damien, l'apôtre des lépreux dont Mme Craven, la première en France, nous a, ici même, révélé l'héroïsme. Et tandis que, pour reprendre ses propres paroles, l'Académie, dans la séance solennelle où elle rend des honneurs publics à la vertu, déléguait un des siens, qui est en même temps un dignitaire de l'Église, pour déposer en son nom sur la tombe de l'héroïque lépreux volontaire, comme une glorieuse couronne, l'hommage respectueux de la France, le P. Pamphile Damien, frère du martyr, se préparait à aller recueillir son héritage de dévouement et d'immolation aux îles Havaï. *Uno avulso non deficit alter.* Ainsi passe de l'un à l'autre, sans jamais s'éteindre, le flambeau divin de la charité. Ainsi se transmet de proche en proche l'émulation féconde, j'allais dire la contagion du sacrifice. Ainsi sur ce champ de bataille de l'amour, le soldat valide vient prendre la place et ramasser les armes du mort, fraternellement jaloux de partager sa gloire, et le P. Damien renaît de sa tombe en un autre lui-même, dont les malheureux de l'île Molokaï reconnaîtront l'habit et le nom, le visage et le cœur, pour continuer son œuvre après sa mort. L'Académie française a donné pour sujet du prochain concours de poésie une légende quelconque du moyen âge, au choix des concurrents. Eh bien, en voilà une, digne des grandes époques du moyen âge chrétien. Trouveront-ils rien de plus beau dans la

Légende dorée que ce rameau d'or de la charité repoussant, comme celui de Virgile, sur la tige tranchée par la mort?

III

Le regard du public cherchait vainement sur les bancs de l'Institut la figure connue d'Emile Augier, mort le 25 octobre, à l'âge de soixante-neuf ans. Sa carrière était finie. Il n'avait plus rien donné et ne voulait plus rien donner au théâtre, depuis les *Fourchambault*, qui remontent à 1878. Il s'était retiré en pleine force, en plein succès. Il a lui-même expliqué, dans la courte préface qu'il venait d'écrire pour la nouvelle édition de ses œuvres, qu'il avait pris cette résolution inébranlable après avoir été témoin d'un affront fait par un directeur de théâtre à Scribe vieilli et démodé :

« Rencontre bizarre! ajoutait Augier, mon cher Labiche a été témoin exactement de la même aventure avec un autre directeur, et il en a tiré la même leçon que moi. C'est pourquoi, cher public qui m'as été si indulgent, je t'adresse mes humbles adieux et mes remerciements sincères. »

Il a eu la force de tenir sa parole, sans se laisser ébranler, quoique les serments d'auteurs dramatiques n'aient jamais passé pour beaucoup plus sérieux que ceux des comédiens. Il savait que la fortune du théâtre est instable et ne voulait point compromettre la haute situation où il s'était enfin solidement assis, non sans avoir passé par des vicissitudes nombreuses que le public avait un peu oubliées, dans la gloire désormais incontestée du maître, mais dont lui se souvenait. Emile Augier n'a pas écrit moins de vingt-huit pièces, grandes ou petites, seul ou en collaboration, et la moitié environ furent des échecs ou des demi-succès. L'avant-dernière encore, *Mme Caverlet*, avait assez médiocrement réussi. Et cependant personne ne savait mieux son métier; personne n'avait mieux les qualités, la langue, le don de l'auteur dramatique; personne ne s'était donné aussi exclusivement au théâtre, sauf peut-être M. Sardou, car Scribe lui-même a fait des romans, et Emile Augier, en dehors de ses drames et de ses comédies, n'a écrit qu'un mince recueil de vers : les *Pariétaires*, et deux discours à l'Académie française. Pas même de préfaces, ou du moins de si courtes qu'elles valent peu la peine d'en parler. Ajoutons-y, si vous voulez, une biographie plus courte encore, écrite pour répondre à une demande de renseignements : « Je suis né à Valence en 1820, j'ai fait des pièces de théâtre, et il ne m'est jamais rien arrivé. »

Il n'avait pas vingt-quatre ans lorsque l'Odéon joua sa première œuvre : la *Ciguë*, une pièce, ou plutôt une *piécette* antique, comme, un peu plus tard, le *Joueur de flûte*. On y voit qu'il avait

lu Térence, mais on y voit aussi qu'il avait déjà lu Molière. Le style, qui manque d'aisance, de souplesse et de légèreté, mais qui ne manque pas de vigueur et où éclatent d'excellents traits de verve, est plus trempé à la source gauloise qu'à la source grecque. Le comique en est un peu amer et quelquefois excessif. La symétrie des scènes y est visible, comme dans les *Méprises de l'amour* qu'il écrivit aussitôt après, mais qu'il ne fit jamais représenter, sur les conseils de ses amis. Dans ces deux premiers ouvrages, se trahit, avec une grande verdeur de style et un dialogue plein de mordant et de relief, quelque chose d'un peu factice et conventionnel. Sous la mélancolie de Clinias, qui veut mourir parce qu'il est désabusé de tout, parce que la vie n'est plus pour lui qu'un long bâillement, qu'il en sait tous les amusements par cœur, qu'il ne trouve plus d'émotions ni dans le jeu, ni dans l'amour, qu'il est enfin ennuyé de lui aussi bien que des autres, on sent comme un arrière-goût du romantisme. Mais il veut mourir gaiement et, après avoir pris un plaisir misanthropique à berner ses prétendus amis et à se donner le spectacle de leur vilenie, il se rattache à la vie par l'amour pur et par la famille.

Dès la pièce suivante, Augier aborde son vrai terrain. Dans l'*Homme de bien*, — titre ironique, — plus de cadre ancien, plus de moule de convention, plus de mélancolie romantique. Un sujet tout moderne et une véritable idée de comédie. La conception est excellente; c'est l'exécution qui pèche et qui a fait échouer l'ouvrage. Féline est un Tartuffe renouvelé et adapté à notre époque, non plus un Tartuffe de dévotion, comme au temps de Louis XIV, mais un Tartuffe de morale, et qui ne se contente pas de tromper les autres, qui tâche de se duper lui-même en colorant de beaux semblants et de belles paroles ses plus vilaines actions. Ce pied-plat aux phrases dorées, Iago tout confit en maximes édifiantes et faisant de chacune de ses infamies un hommage à la vertu, a des roueries, à la fois déplaisantes et compliquées, qui soulèvent le cœur, et il choque plus encore par son triomphe final : au dénouement, quand il a mené à bonne fin son intrigue répugnante, tout le monde l'admire et le vénère. C'est trop. L'auteur a manqué à la fois de souplesse et de clarté, d'adresse et de mesure. Le fardeau était trop lourd pour des épaules de vingt-cinq ans.

Averti peut-être par son échec et rendu prudent, il prit la précaution, en écrivant l'*Aventurière*, de transporter la scène en Italie et au seizième siècle, espérant faire passer plus aisément l'audace du sujet en dépaysant le spectateur. Plus tard il sera moins timoré avec le *Mariage d'Olympe*, qui est, au fond, un thème identique dans un autre milieu et des situations différentes, c'est-à-dire l'entrée d'une femme indigne dans une famille régu-

lière. Le premier de ces ouvrages était déjà bien hardi; l'autre pousse la hardiesse jusqu'à la témérité. Clorinde est presque une femme respectable à côté d'Olympe Taverny, et ce sacripant d'Annibal, qui n'est, d'ailleurs, qu'un frère, ne va pas à la cheville de l'ignoble Irma, qui est bien la mère la plus effroyable qu'on ait jamais osé montrer au théâtre. Dans l'*Aventurière*, c'est le fils qui sauve l'honneur de la famille en obtenant de Clorinde qu'elle s'éloigne et en expulsant le drôle qui s'était implanté à sa suite sous le toit paternel; dans le *Mariage d'Olympe*, c'est le père, ou du moins le chef de la maison, qui le venge en abattant la drôlesse d'un coup de pistolet comme une bête immonde. Clorinde, l'ancienne actrice, a soif de respect et de considération; elle rêve, du fond de son égout, à prendre rang parmi les femmes qu'on honore, à « se pavaner dans l'estime de soi. » Olympe, la femme entretenue, devenue comtesse de Puygiron, a la nostalgie de la boue. La seconde pièce dépasse donc, par la conception comme par les détails, l'audace de la première. Au dénouement, le vice est puni, mais il faut avouer que, chemin faisant, le spectacle ne nous en a pas été ménagé. On a traité Em. Augier de moraliste; je le veux bien, mais c'est un moraliste dont les propos sont si crus et si salés, qu'on le prendrait parfois pour un cynique, et avant de sauver la vertu, il lui arrive de l'engager dans des fondrières où les moins prudes ont envie de lui crier *Casse-cou!* Ce petit-fils de Pigault-Lebrun a de nombreux accès d'atavisme.

Em. Augier eut le courage de reprendre, au bout de dix ans, l'*Aventurière* et de la refondre entièrement : il n'était pas de ces esprits superbes pour qui c'est un principe de ne jamais retoucher leurs œuvres. Il n'a, pour ainsi dire, cessé de les remettre sur le métier avec la plus haute probité littéraire. Sous cette nouvelle forme, l'*Aventurière* est l'un de ses trois ou quatre chefs-d'œuvre. Il en a fait une pièce d'une verve éclatante et soutenue, où la fantaisie brode de piquantes variations sur la réalité; un agréable mélange de la comédie d'aventure et de la comédie de mœurs, marchant côte à côte et se confondant sans se nuire. Les caractères sont tracés d'une main nette, les physionomies vivent; l'intrigue est prestement conduite, le dialogue enlevé, le style d'une saveur exquise et joyeuse, alerte, coloré et sonore.

A l'*Aventurière* succéda l'année suivante *Gabrielle*, qui reste peut-être, avec le *Gendre de M. Poirier*, sa meilleure pièce, comme sa plus populaire et sa plus irréprochable. On peut dire que ce fut *Gabrielle* qui ouvrit, d'assez loin encore, le chemin de l'Académie à M. Augier, par la voie du prix Montyon. Les esprits chagrins qui classaient alors M. Em. Augier, à côté de M. Ponsard, en tête de l'école du bon sens, ont vivement reproché

à cette œuvre l'étroitesse de sa moralité moyenne et un idéal bourgeois qui ne sépare jamais le sentiment de l'intérêt pratique. Peut-être est-ce à cause des reproches de ce genre qu'il écrivit plus tard *Paul Forestier*, pour montrer qu'il était capable, lui aussi, de parler le langage le plus ardent de la passion. Quoi qu'il en soit, *Gabrielle*, dans son horizon un peu borné, est une œuvre saine où une émotion du meilleur aloi se fait sentir à travers d'excellentes scènes de comédie et qui marie sans cesse le rire aux larmes. Il y a là, sur les joies de la famille, sur le bonheur domestique et l'honneur du foyer, quelques-uns des plus beaux vers qu'on ait écrits dans la langue française, et la grande scène finale entre le mari et la femme atteint par endroits à une admirable éloquence. Que d'alexandrins spirituels, expressifs, d'une rondeur alerte, d'un tour large et franc, pleins d'aisance et de désinvolture; que de beaux *couplets* dans les genres et les tons les plus divers! Tout Augier est là en son plus haut élan lyrique, et aussi, il faut le dire, en sa familiarité la plus triviale. A côté de vers comme ceux-ci, où la langue des dieux est ravalée à de prosaïques emplois :

Car je n'ai pas compté l'intérêt de la rente
Qui se capitalise et que chaque an augmente...
Fais-lui faire, tu sais, ce *machin* au fromage,

Tournez la page, et vous trouverez des *envolées* poétiques sur le charme de la nature ou de l'enfance, des vers comme ceux qu'on a si souvent cités sur ces petits êtres :

Qui prennent notre vie et ne s'en doutent pas,
Et n'ont qu'à vivre heureux pour n'être pas ingrats,

ou sur la femme coupable qui n'aura qu'à détourner la tête en silence :

Lorsque les bonnes gens, se tenant par la main,
Sans ôter leur chapeau passeront leur chemin,

et dont les yeux,

errant dans l'étendue
Comme pour y chercher la paix qu'elle a perdue,
Tâchent de découvrir, par delà l'horizon,
La place bienheureuse où fume sa maison.

Nous ne pouvons suivre Augier pas à pas dans sa longue carrière, ce qui nous entraînerait trop loin. Que le lecteur nous permette de le renvoyer, pour compléter cette esquisse, d'abord aux articles de notre éminent collaborateur M. de Pontmartin, puis à ceux où nous avons apprécié ses dernières œuvres depuis seize

ans. Bornons-nous à signaler rapidement encore, à côté des comédies où il s'attaque à ce qui peut vicier et corrompre la famille, — aux *beaux* ou aux vilains mariages, à cet éternel conflit de l'honneur et de l'argent qui lui a inspiré non un ouvrage, comme à Ponsard, mais une demi-douzaine, depuis la *Pierre de Touche* jusqu'à la *Contagion* et *Maître Guérin*, — quelques pièces de genre et de sentiment, dont le type le plus connu est *Philiberte*, et enfin d'âpres satires telles que les *Lionnes pauvres*, les *Effrontés*, le *Fils de Giboyer*.

J'avoue ne partager qu'à demi le goût général pour *Philiberte*, dont l'idée, ingénieuse et fine, me paraît singulièrement alourdie et gâtée par l'exécution. J'y trouve bien de la subtilité sous des formes cavalières et quelquefois crues, des raisonnements à perte de vue placés — et déplacés — dans la bouche des jeunes filles qui les tiennent. « Quel docteur tu fais ! » dit Philiberte à sa sœur Julie. Et ailleurs : « Tu parles doctement. » Trop doctement. Ce n'est pas seulement une raisonneuse; c'est une *raisonnarde*, si j'osais créer le mot. Et Philiberte elle-même a parfois de singulières façons de parler, et toutes masculines. La délicatesse, quoiqu'il ait su l'atteindre, n'est pas précisément le vrai terrain d'Augier; il y arrive facilement à la note fausse, comme lorsqu'il a dédié la *Ciguë* à la mémoire *vénérée* de son grand-père, ce qui était certainement la dernière épithète qu'il dût choisir dans la circonstance. On a dit de ses jeunes filles qu'elles sont bien la jeune fille française, dans le vrai tempérament et la saine éducation de la race; vive et joyeuse, sincère et franche, ayant du sentiment sans être sentimentale et de l'imagination sans être romanesque; la femme forte et qui a les qualités de l'honnête homme, qui sera mère après avoir été femme; résolue surtout et brave, et qui aux heures d'épreuve sait prendre le parti viril. L'écueil de ce caractère, c'est un peu de masculinité, et elles ne l'ont pas évité toujours.

Augier dépasse la comédie pour arriver à la satire la plus virulente dans les *Effrontés*, et au pamphlet dans le *Fils de Giboyer*. Les *Effrontés*, où il s'en prend à la presse malhonnête, cynique et sans conviction, sont l'un de ses ouvrages non les plus élevés, mais les plus vigoureux et les plus solidement construits. Il y avait créé un type dont le nom est resté, celui du bohême Giboyer. Il voulut le reprendre, pour l'exploiter, dans la pièce suivante, qui fit plus de tapage encore, mais qui n'est ni une bonne pièce ni une belle action. Ce fut un succès qui tint du scandale. Le poète comique, dépassant toute mesure et toute justice, s'y livrait à des personnalités sanglantes, en ayant l'air de profiter du silence relatif auquel son adversaire était réduit. Par-dessus l'homme il frappait tout un parti, — il l'a reconnu, — et, qu'il le voulût ou non, ses coups

dépassaient les *cléricaux* pour atteindre les catholiques. Cette fois, ce n'était plus le Pigault-Lebrun de la *Folie espagnole*, c'était le Pigault du *Citateur* qui remontait à la surface. Sous prétexte de portrait, il traçait une caricature haineuse et violente où le trait grotesque était poussé jusqu'à une complète déformation. Et la censure, qui avait arrêté un moment les *Lionnes pauvres*, se gardait bien d'opposer aucune barrière au *Fils de Giboyer*. Dans cette peu vaillante guerre, l'auteur s'était mis du côté du plus fort. Le fouet d'Aristophane était manié par les mains d'un courtisan. C'était de la satire d'État, du pamphlet agréable, comme si la seule excuse que puisse avoir le pamphlet, quand il en a une, n'était pas de s'en prendre à un ennemi puissant, et comme si ce n'était pas une plaisante antinomie de prétendre à la hardiesse là où il ne saurait y avoir de courage.

En vieillissant, Augier s'était assagi et calmé. Il avait quitté la satire politique et sociale pour rentrer dans la comédie pure, ou la comédie mêlée de drame. Malgré ses défauts et ses lacunes, il aura certainement marqué une forte trace dans le théâtre contemporain. Ses pièces ne sont pas toujours adroitement agencées; son esprit, — il en a beaucoup, — n'est pas toujours d'une trame très fine et sent un peu l'atelier; sa vigueur dégénère parfois en brutalité. Mais c'est un peintre robuste de figures vivantes ; il sait créer des caractères, les mettre sur pied, les faire parler et agir. Il écrit d'un style ferme et sobre, franc et mâle, sain et savoureux, avec un cachet qui ne va pas jusqu'à l'archaïsme, mais qui fait songer à nos vieux écrivains de la forte sève, et cette langue est en même temps par excellence la langue du théâtre. De nos jours, enfin, personne n'a plus que lui, dans ses bonnes pièces, approché de Molière.

Après la littérature, l'art a eu aussi son deuil. M. Ferdinand Heilbuth n'était pas un homme de premier plan, comme Emile Augier; mais c'était un artiste charmant dont la réputation avait grandi encore à l'âge où souvent elle décline, et dont la manière s'était à la fois allégée et élargie depuis une dizaine d'années. Il avait débuté au Salon de 1853 par un tableau d'histoire anecdotique et il était longtemps resté fidèle à ce genre, puis, dans la dernière période de l'empire, il avait pour ainsi dire frayé la voie à M. Vibert dans de petits tableaux *romains* d'une facture spirituelle, mais un peu sèche. Allemand d'origine, il franchit la Manche en 1870, resta plusieurs années en Angleterre et se fit naturaliser Français à son retour chez nous. Pendant les huit à dix ans qu'il demeura éloigné de nos expositions, il avait transformé et assoupli son style. Il s'était pris d'un goût très vif pour l'aquarelle, qu'il traitait avec beaucoup de légèreté et de charme. Plus de *Palestrina*, de *Breughel*, de *Fils du Titien*, de *Réception chez Rubens;* plus de cardinaux

montant dans des carrosses pareils à des cathédrales, ni d'antichambres peuplées de valets importants ou obséquieux; mais des scènes de plein air, de villégiature, de pêche, de canotage, des jeux, des lectures, des rêveries dans l'herbe, au bord de l'eau, des paysages vivants, touchés avec une grâce lumineuse et où l'on respirait à pleins poumons.

Quelques jours auparavant, on avait inauguré, avec un grand déploiement de pompe militaire, sur une place qui porte le nom d'une de nos plus belles victoires, la place Wagram, la statue du peintre de nos dernières défaites. M. de Saint-Vidal, l'auteur de la fontaine monumentale de la tour Eiffel, a représenté Alphonse de Neuville appuyé à un tronc d'arbre, la brosse dans une main, une boîte à couleurs dans l'autre, la tête fine et vivante, la moustache et les cheveux au vent, l'air d'un officier en habit civil. C'est à nos désastres que le peintre populaire des *Dernières cartouches* dut l'essor de son talent : il en reçut une commotion profonde, il en fut vivifié et fécondé. C'est à eux aussi qu'il doit d'avoir mieux senti et mieux rendu toute la tragique horreur de la guerre; c'est à eux enfin qu'il doit son originalité et sa gloire. En représentant les épisodes des campagnes de Crimée ou d'Italie, il n'était point sorti de pair; la campagne de France l'a mis au premier rang. Ses tableaux sont à peu près les seules victoires que nous ayons, dans cette triste guerre, remportées sur l'Allemagne.

IV

Ce n'eût pas été trop de tout le talent et de toute l'expérience d'Émile Augier pour transporter à la scène le sujet redoutable traité par M. Alphonse Daudet dans la *Lutte pour la vie*, et planter solidement sur ses pieds le personnage principal du drame. C'est une suite à l'*Immortel :* la pièce s'ouvre quelques années après le mariage qui clôt le roman, et il n'est que le développement de cette phrase, posée là en quelque sorte comme l'amorce d'un ouvrage ultérieur : « Attendons! Il faudra voir... Si sa vieille dame l'ennuie trop, nous pourrions bien le retrouver en cour d'assises. » Il n'est pas absolument nécessaire, mais il est utile d'avoir lu le livre pour comprendre la pièce, et surtout le caractère du héros.

Réduit à sa plus simple expression, le sujet peut tenir en peu de lignes; ce qui le complique, ce sont les détails, que je négligerai dans cette analyse sommaire, car ils sont étrangers ou du moins extérieurs à l'action, et ne servent qu'à l'orner.

Donc, depuis le mariage de Paul Astier avec la duchesse Padovani, celle-ci est devenue tout à fait une vieille femme, et son jeune mari, tout en faisant sa fortune politique, car nous le

trouvons député et sous-secrétaire d'État, a perdu dans des spéculations malheureuses la riche dot qu'elle lui avait apportée. Maintenant qu'elle ne peut plus lui être utile, il songe à la jeter de côté, comme une orange dont on a sucé le jus et dont il ne reste que l'écorce. Il a déjà trouvé sa seconde femme, Esther de Sélény, plus riche encore que la première; il ne s'agit que d'obtenir le divorce. Mais, bien qu'elle le connaisse à fond désormais et qu'elle se soit retirée en son château de Mousseaux pour lui laisser le champ libre à Paris, la duchesse, qui est chrétienne, refuse obstinément d'y consentir. En attendant qu'elle se décide, il a séduit une jeune fille, longtemps honnête, qu'il reçoit sous le toit conjugal, en homme prévoyant, qui prépare un argument pour le divorce espéré : c'est Lydie Vaillant, l'unique enfant d'un brave homme qui n'a qu'elle au monde et qui croit en sa vertu, comme elle croit elle-même à son misérable séducteur. Paul Astier, décidé à ramener sa femme près de lui, afin de mieux agir sur elle, — ce qui est tiré d'un peu loin — congédie la pauvre fille avec de bonnes paroles, mais elle apprend bientôt qu'elle n'a été qu'un jouet entre ses mains, et dans son désespoir elle s'empoisonne. Paul, qui passait justement par là, — il est de ces hasards providentiels, — lui arrache le flacon de strychnine et le met dans sa poche. Puis cette vue lui inspire une pensée horrible et, au moment où sa femme lui demande un verre d'eau, il y verse le contenu du flacon. Mais il se flattait en se vantant d'être dépourvu de tout préjugé : lorsque la duchesse, qui déjà soupçonnait la vérité à son trouble et à son agitation, fait mine de porter le verre à ses lèvres, il s'écrie : « Ne buvez pas! » Elle se lève et le foudroie de son mépris, en le traitant d'assassin. Il a peur, il se jette à ses pieds, et alors, par un revirement explicable sans doute, imprévu pourtant et qui aurait eu besoin d'être mieux expliqué, prise de dégoût et d'horreur, attendrie aussi par son repentir, ou du moins par un simulacre de remords sur lequel elle doit savoir pourtant à quoi s'en tenir, elle consent au divorce. Mais, au moment où rien ne s'oppose plus à ce que le jeune *struggle for lifer*, selon le mot horrible dont M. Daudet vient d'enrichir l'argot parisien, prenne un essor nouveau, le père Vaillant se dresse devant lui comme un spectre. Il porte le deuil de sa fille, car Paul Astier est intervenu trop tard dans l'empoisonnement : il apprend, par une parole en l'air d'un domestique, quel est le séducteur et le vrai meurtrier de Lydie, et, sans prendre la peine de vérifier, ce bourgeois débonnaire se change en justicier implacable. La scène se passe dans l'orangerie de Mousseaux, que la duchesse ruinée a dû laisser mettre à l'encan et que vient d'acheter Esther de Sélény, pour qu'il ne sorte pas du ménage Astier; on est en train de

vendre les meubles; Vaillant pousse à 1000 francs une boîte de pistolets, et tout à coup, pendant que Paul cause avec Esther de ses projets d'avenir, il lui crie : « Tu parlais de la lutte pour la vie, où le plus fort a le droit de supprimer le plus faible; eh bien, je te supprime, bandit. » Et il fait feu.

« C'est la moralité de cette comédie ». Au nom des principes du *struggle for life*, transportés de l'ordre physique dans l'ordre moral et érigés en droit par les philosophes de la matière, elle est inattaquable. Le pistolet du père Vaillant est chargé avec l'axiome de Darwin, comme le verre d'eau de la duchesse avait été empoisonné par lui.

On voit que, en fait d'éléments dramatiques, M. Alphonse Daudet nous fait bonne mesure. De la bouteille de strychnine au coup de pistolet qui brûle la cervelle de Paul Astier, rien n'y manque. A la Porte Saint-Martin, cette dernière scène aurait produit grand effet; au Gymnase, et dans une pièce de Daudet, ces scènes de mélodrame qui jurent avec la facture du reste de la pièce, littéraire jusqu'au raffinement, nous ont laissés froids, et le simple tableau de l'intérieur des Vaillant, avec le dîner de famille, la douleur muette du brave Antonin qui se sent délaissé par Lydie et les touchants adieux de celle-ci lorsqu'elle parle, en termes mystérieux, de son départ pour un long voyage, nous ont plus remués que ce dénouement à fracas.

Je ne sais si le lecteur a été frappé, à l'analyse, de ce qu'il y a d'artificiel dans la marche et les incidents de la *Lutte pour la vie*. Certes, les artifices de M. Daudet sont fort ingénieux et adroitement agencés, mais on y sent l'arrangement. Au lieu de se développer largement et logiquement en partant de la donnée primitive, le drame se compose, à la façon d'une marqueterie, de morceaux détachés, dont chacun a sa valeur propre; il offre un caractère fragmenté et décousu; il procède par petits tableaux, par scènes en quelque sorte isolées. Il a de grands bonheurs de détail, mais l'ensemble ne se tient pas. Tout ce dont on se souvient avec le plus de plaisir, tout ce qu'on voudrait citer, tout ce qu'il y a de plus joli, de plus piquant, de plus fin, de plus émouvant aussi, ce sont des traits épisodiques et des intermèdes. Il en est de délicieux, comme celui de ces deux soldats qui, mêlés à la foule des visiteurs du château historique et invités par le gardien à inscrire avec les autres leurs noms sur le registre, accompagnés d'une pensée, écrivent, après s'être consultés l'un l'autre : « Plus que neuf cent treize jours à faire! » Mais cette aimable fioriture n'est pas même en marge de la pièce. — Ce sont également les personnages accessoires, — Vaillant, où Lafontaine est plein d'autorité, sa fille Lydie, le doux et timide chimiste Antonin, joué avec beaucoup de vérité

et d'émotion par le jeune débutant Burguet, — qui sont les plus intéressants. Le principal, étudié à fond dans le roman, n'est et ne pouvait être qu'esquissé. Je n'entends pas dire seulement que cet homme si fort, qu'on nous présente comme dégagé de tout scrupule gênant et qui excite l'admiration des petits louveteaux dont il est le modèle, se conduit comme une poule mouillée au moment décisif et commet d'ailleurs maladresses sur maladresses. Je veux dire surtout que le théâtre, grand abréviateur et qui doit condenser ou supprimer l'analyse pour courir à l'action, ne supporte guère un caractère si complexe, dont il eût fallu peindre toutes les faces, pour montrer en quoi il diffère du scélérat banal et ce qui constitue sa personnalité toute moderne.

Oui, c'est un type poussé sur le fumier de la science athée et qui a sa physionomie propre, semblable par le fond à celle des féroces ambitieux de tous les temps, mais différente par les nuances, que celle de ce *struggle for lifer* capable de tout pour arriver, mais *maximant* sa scélératesse, ne connaissant d'autre droit que celui du plus fort, d'autre théorie que celle du succès, non plus brutal ou violent, ni même platement hypocrite comme les coquins ordinaires, mais correct, froid, souple, ironique, l'air d'un diplomate et d'un homme du monde, usant et riant de tout, raisonnant un crime comme un théorème et ne considérant les choses qu'au point de vue de sa fortune. Il y a là une honte et un péril social. Je conçois que l'étude en ait tenté M. Daudet : elle est digne de son talent, et il faut lui savoir gré d'avoir démasqué l'abominable sophisme qui se cache sous cette formule de la *Lutte pour la vie* qui va chercher la brute au fond de l'homme, et couru sus au monstre. Mais ce type a besoin d'être présenté de pied en cap pour ne point se confondre avec les criminels *vieux jeu*. Pour peu qu'on le dépouille de ses traits particuliers et intimes, il risque de paraître faux, forcé ou vulgaire. Le drame de M. Daudet demandait donc à la fois une fresque large et vigoureuse, en rapport avec l'ampleur du sujet, au lieu des miniatures fiévreuses, si je puis ainsi dire, que nous a données l'auteur, et, dans la peinture du personnage principal, une extrême préoccupation des nuances. M. Marais, acteur tout en dehors, n'observe même pas celles que M. Daudet y a mises. Les deux conditions sont d'ailleurs difficiles à concilier et la première est bien plus propre au théâtre que l'autre. M. Daudet n'a pas rempli son titre, mais il aura du moins l'honneur d'avoir entrepris une comédie de caractère, et, s'il n'a point enlevé le sujet de face, il lui a du moins livré une série de petits assauts nerveux et brillants.

La *Bûcheronne*, pièce en quatre actes, de M. Charles Edmond, est tombée au Théâtre-Français d'une chute lamentable, — une de

ces chutes qui ne laissent aucun espoir, et que la politesse, la patience exceptionnelles des spectateurs parisiens rendent de plus en plus rares. Dieu sait, en effet, tout ce qu'on supporte sur la scène, quitte à se dédommager dans les couloirs. Le sifflet, dont nos pères usaient largement, est devenu un instrument d'un emploi presque inusité au théâtre, du moins à Paris, car la province y est demeurée fidèle. Le public s'est dédommagé l'autre soir, ou plutôt il a accueilli la *Bûcheronne* avec quelque chose de plus cruel encore que le sifflet : avec des bordées de rires, des explosions de joie intempestive éclatant aux moments les plus pathétiques.

Non pas qu'il fût mal disposé. Le nom de M. Charles Edmond, né Choiecky, sans rayonner d'un grand éclat, jouit d'une honorable renommée littéraire. Ce n'est point un nouveau venu au théâtre. Dès 1856, il se faisait applaudir à l'Odéon avec la *Florentine*. Il a été deux fois, dans le *Dompteur* et dans l'*Aïeule*, le collaborateur de M. Dennery. Il avait donné l'*Africain* à la Comédie-Française, en 1860. On était venu avec des préventions plutôt favorables, en humeur de faire bon accueil à une pièce qui, disait-on, avait sa nouveauté et élargissait le genre habituel du théâtre, jouée d'ailleurs par des acteurs aimés, servant de début à M[me] Tessandier, et pour laquelle M. Léo Delibes avait mis un chant de conscrits et une romance en musique. On s'est consciencieusement et tranquillement ennuyé aux deux premiers actes; au troisième, n'y tenant plus, le parterre a égayé la pièce et, comme il arrive toujours lorsqu'on est une fois lancé sur cette pente, on s'est amusé de chaque détail, de chaque entrée, de chaque mot, quelquefois même de ceux qu'on eût applaudis en toute autre circonstance.

Il faut bien le reconnaître, la chute est méritée : d'abord parce que l'ouvrage est d'une conception banale et que ce qui s'y trouve de nouveau pour la Comédie-Française semble tiré des plus vieux mélodrames de l'Ambigu; puis parce qu'il est mal construit, avec des gaucheries, des naïvetés de dialogue et de mise en scène vraiment extraordinaires; enfin parce que, sur tant de personnages, il n'est pas un seul caractère qui porte la trace d'une observation sérieuse, pas un qui soit nettement dessiné, qui ait sa personnalité et son relief, sauf, peut-être, celui du braconnier Sam, et encore celui-là est-il loin d'être neuf (voir le Roussot de la *Grande Marnière*) et doit-il presque tout son effet à la façon supérieure dont il est rendu par M. Worms. Voilà mes trois points, que je pourrais traiter avec méthode l'un après l'autre, mais qui ressortiront suffisamment de la rapide analyse de la pièce.

La duchesse de Croix Saint-Luc, restée veuve avec un fils unique, est la fille d'un grand bûcheron enrichi dans le commerce

des bois et dont les millions ont redoré le blason du duc défunt. C'est pour cela qu'elle aime à s'appeller la *bûcheronne*. Son origine ne sert d'ailleurs absolument à rien dans le drame. Elle a un régisseur, prototype d'honnêteté et d'habileté, lequel a lui-même une fille, Mlle Angèle, — un *ange*, en effet, un modèle accompli de toutes les perfections, — dont le jeune duc est naturellement amoureux, en tout bien, tout honneur. Mais la duchesse, qui ne s'en doute pas, a arrangé pour lui un mariage avec Edwige de Musignan, la fille d'un prince décavé, son voisin de campagne. Comme c'est une femme de tête, habituée à tout faire marcher d'un signe, elle n'a pas pris la peine de consulter son fils, et elle vient lui annoncer sa décision, en présence du prince et de Mlle Edwige, qui n'est pas avertie davantage, dans la maison du régisseur, devant Mlle Angèle, qu'elle retient pour demoiselle d'honneur, et qui lève les yeux au ciel avec désespoir. Il paraît que, dans l'aristocratie française, l'usage, pour annoncer un mariage de famille, est de conduire d'abord tous les intéressés chez son régisseur et là de leur apprendre la chose. Mais n'oublions pas que la duchesse a été *bûcheronne*. Sous ce coup de cognée imprévu, Philippe de Croix Saint-Luc regimbe naturellement, tandis que Mlle Edwige elle-même semble plus stupéfaite que charmée, et une vive discussion de famille s'engage au milieu des autres personnages qui ne savent quelle contenance garder. Il y aurait là matière à l'un de ces sextuors comme Verdi sait si bien les faire. — *O sorpresa!* — *O dolore!* — *Felicità!* — *O furore!* — *Pieta*, *madre!* etc. Cela serait aussi beau que le quatuor de *Rigoletto* ou le *Miserere* du *Trouvère*.

La duchesse coupe court en déclarant à son fils que des controverses aussi pénibles ne sont tolérables qu'en famille. Cette réflexion est judicieuse, mais elle vient un peu tard. A l'acte suivant, la mère et le fils se retrouvent donc seuls en tête à tête, et la discussion reprend. Nous nous disions tous : la duchesse doit avoir ses raisons; qui sait? peut-être un secret, qu'elle va révéler à Philippe, qu'elle se laissera arracher par lui, qui fera un coup de théâtre. Pas du tout : elle n'a aucune autre raison que sa volonté. Elle a mis dans sa tête qu'il épouserait Edwige : « Je le veux. — Non. — Si. — Non. — Fils ingrat, que j'ai sauvé de la mort et qui refuse de m'obéir! — O la meilleure des mères, mais la plus entêtée! Demandez-moi tout, sauf cela. — C'est justement cela que je veux. — Non. — Si. — Non. » La scène piétine longtemps sur place. Et il ne vient pas à l'esprit de la duchesse de lui demander, ou du moins de soupçonner le motif de cette résistance. Et il ne vient pas à l'esprit de Philippe de le lui dire. Il aurait cependant un argument personnel d'une certaine force contre sa mère. Sur quoi pourrait-elle fonder son opposition

au mariage de Philippe avec Angèle? Sur la mésalliance? Mais il ne fait qu'imiter son père, et il siérait mal à la *bûcheronne* de récriminer contre la *régisseuse*. D'autre part, ce n'est pas la question d'argent qui peut l'entraîner vers la fille du prince, ruiné à plate couture, et une femme d'affaires comme elle doit parfaitement savoir que la dot deviendra la proie des créanciers.

En désespoir de cause, Philippe sollicite la permission de s'engager pour un an, dans l'armée d'Afrique, et la mère acquiesce, espérant qu'il reviendra soumis. La loi sur le volontariat avait du moins l'avantage de se prêter à des combinaisons dramatiques d'une force pareille. Je devine maintenant pourquoi l'auteur nous a montré au premier acte une troupe de conscrits. La duchesse avait même félicité chaudement deux engagés volontaires mêlés à la bande; c'est pour cela sans doute que, malgré son entêtement et la violence de ses reproches à son fils, elle consent si vite à ce qu'il s'engage lui-même. Tout s'explique. Non seulement elle y consent, mais elle parle de le suivre, en plantant là le domaine et les affaires, qui ne peuvent pourtant se passer d'elle. Pendant ce temps, le docteur, le bon docteur, qu'on voit aller et venir à travers la pièce, voudra bien garder le château; il faut croire qu'il n'a pas grande clientèle, cet excellent docteur, quoiqu'il soit décoré, car, non contente de le confisquer tout le temps, sans qu'il ait l'air d'ailleurs de vouloir s'échapper, la duchesse dispose de lui comme d'un intendant.

Mais, au moment où le jeune duc s'éloigne, il est grièvement blessé d'un coup de feu par le braconnier Sam, une brute, un être disgracié, sournois et sauvage, dévoré de jalousie et de haine, qu'il a rudoyé le matin et qui lui en veut encore parce qu'il aime Angèle. L'intéressant blessé est bientôt sous le coup de la mort; il s'affaiblit à vue d'œil; la première crise peut l'emporter; pour le sauver, il n'y a qu'un moyen : la transfusion du sang. Un jeune garçon robuste et sain fournira la provision nécessaire. La crise arrive plus vite qu'on ne l'attendait. Le docteur fait ses préparatifs en toute hâte et appelle l'enfant, qui imite le chien de Jean de Nivelle et s'enfuit apeuré. Que faire? Que devenir? Heureusement Angèle est là; elle tend son bras d'un geste héroïque; le docteur pique et transfuse : la jeune personne s'affaiblit, le malade renaît, et la duchesse, qui était partie à point, sans nous dire pourquoi, mais évidemment pour laisser le champ libre au dévouement d'Angèle, et qui survient à propos, pleine de gratitude pour un tel dévouement, presse Angèle dans ses bras en l'appelant sa fille. Tout le monde est heureux, même le public, qui prend cordialement part à l'allégresse des acteurs en scène.

Evidemment M. Charles Edmond avait beaucoup compté sur ce

dénouement pathétique, dont l'effet a été grand, mais tout autre que celui qu'il attendait. L'opération de la transfusion du sang ferait peut-être bien dans le théâtre scientifique de M. Louis Figuier; à la Comédie-Française, cette scène d'hôpital a paru déplacée, et même un peu ridicule. Lorsqu'on a vu le jeune et touchant malade, les cheveux toujours soigneusement ébouriffés en coup de vent, n'ayant plus les belles bottes luisantes où il s'était miré jusque-là, mais portant une magnifique robe de chambre toute neuve, se diriger à pas lents vers le fauteuil où il tombe affaissé; le bon docteur préparer ses bistouris, ses tubes et ses bandes; la jeune personne relever sa manche jusqu'à l'épaule et tendre résolument son biceps comme pour être vaccinée, puis porter le bras en écharpe pendant le reste de la pièce, le public a témoigné de sa sensibilité par une joie unanime.

Peut-être la *Bûcheronne* eût-elle obtenu quelque succès à l'Ambigu; à la Comédie-Française, elle n'était point dans son cadre : c'est ce qu'on peut dire de mieux à sa décharge. Il en coûte d'être sévère pour un ouvrage si moral et pavé d'aussi excellentes intentions. Si quelqu'un eût été capable de le sauver, c'était M. Worms, qui a composé avec une vérité effrayante, sans tomber pourtant dans la trivialité, le rôle du braconnier. Mme Baretta l'a parfaitement secondé; elle est toujours gracieuse, souvent touchante et quelquefois énergique. L'énergie n'est pas ce qui manque à Mme Tessandier, dont le rôle de la duchesse était le début à la Comédie-Française, mais la distinction, c'est autre chose : il est vrai que la duchesse a du sang plébéien dans les veines. Les rôles secondaires sont tenus d'une façon médiocre. M. Laugier est tout en nez; M. Leloir tout en jambes, et quel prince, hélas! Lorsque M. Sylvain joue dans le répertoire tragique, le seul défaut que nous lui trouvions, c'est sa physionomie trop bourgeoise : dans le rôle du docteur, cette physionomie bourgeoise n'est pas déplacée; il a toujours sa belle diction, et la santé plantureuse dont témoigne son visage est une excellente enseigne pour sa médecine, ou pour le cuisinier du château dans lequel il passe sa vie; mais il s'est vraiment donné l'air d'un trop brave homme, et le public blasé de la première s'est irrévérencieusement amusé de sa bonhomie solennelle. Quant à M. Truffier, sa verve un peu étriquée, mais spirituelle, n'a pu trouver son emploi dans le rôle d'un personnage dont le comique consiste à parler continuellement de ses maladies et de sa mort prochaine.

Nous souhaitons, suivant la formule consacrée, que M. Charles Edmond prenne un jour sa revanche; il en a besoin. Mais la Pologne n'est plus heureuse aujourd'hui chez nous.

Victor Fournel.

LE SIÈCLE DU FER

Aucun de nos lecteurs n'a oublié les articles si remarquables et d'une science à la fois si sûre et si lumineuse que M. A. de Lapparent a publiés dans ce Recueil sur les constructions métalliques et les chemins de fer à l'Exposition universelle. Le succès de ces études a été considérable, non seulement près des grandes compagnies, des ingénieurs, des architectes et des savants, mais encore près du grand public, heureux de pouvoir s'initier, grâce à la clarté et à l'élégance du guide le plus compétent, à des questions habituellement inabordables aux simples profanes. Sous la plume merveilleuse de M. de Lapparent, les chiffres ont de la grâce, la statistique des séductions, la science un attrait irrésistible, et le lecteur instruit et charmé ne peut se défendre, à la fin, de s'écrier : *Je vois, je sais!* comme dans le vers de *Polyeucte.*

Un seul détail suffira à donner l'idée du succès obtenu, en France et à l'étranger, par le travail de M. de Lapparent : plus de *vingt mille* exemplaires ont été demandés à l'administration du Correspondant pour le seul chapitre des Chemins de fer économiques !

En présence d'une démonstration aussi caractéristique, l'auteur s'est rendu aux sollicitations qui le pressaient de réunir en volume ces belles études, qu'éclairent à chaque page la morale et la philosophie, et d'où il a su dégager tant d'utiles leçons.

Le livre paraîtra prochainement [1] sous ce titre expressif : *Le Siècle du Fer*, et nous sommes heureux de pouvoir placer d'avance sous les yeux de nos lecteurs l'éloquente Introduction dans laquelle M. de Lapparent résume la pensée de son ouvrage. C'est une page pleine d'élévation et d'éclat qui brille comme le dernier reflet de la grande féerie du Champ de Mars.

On s'accorde à dire que nous vivons dans le siècle du fer; mais cette formule est loin d'avoir, pour tous ceux qui l'emploient, la même signification. Dans le langage des philosophes et des moralistes, le mot d'âge de fer sert à caractériser la condition misérable de l'humanité, opposée aux privilèges de cet âge d'or, dont l'imagination des poètes s'est plu à entourer le berceau des anciens peuples. Pour les archéologues, l'âge du fer est la dernière phase du développement de

[1] Chez Savy, boulevard Saint-Germain, 77.

la civilisation matérielle, celle où l'homme, longtemps réduit à l'usage exclusif des instruments de pierre, puis entré plus tard en possession du bronze, a fini par connaître l'art d'extraire le fer de ses minerais et d'en façonner des outils à la fois durs, malléables et élastiques. Entendu dans ce sens, l'âge du fer est aussi ancien que l'histoire proprement dite, c'est-à-dire celle qui repose sur le témoignage des hommes. Seulement il a été précédé par ce qu'on a nommé les temps préhistoriques; temps qui n'ont rien de fabuleux, mais au sujet desquels, en dehors des livres sacrés, la tradition humaine est muette; de sorte que l'archéologie et la géologie seules parviennent à les reconstruire, à l'aide des sépultures et de quelques restes épars dans les couches superficielles du sol.

Enfin, pour les ingénieurs et les architectes, le siècle du fer vient seulement de commencer. C'est à peine s'il est permis de lui concéder cent ans d'existence. Il ne date que du jour où le fer, cessant d'être exclusivement affecté à la fabrication des armes et à la serrurerie, a pu être produit en grandes masses et devenir d'un usage courant dans les constructions. A partir de ce moment, le domaine où règne le métal s'est agrandi avec une rapidité vertigineuse. Le fer a envahi les édifices; il est devenu l'outil nécessaire de la circulation rapide; il a détrôné le bois dans la construction des coques de navires et, sous la forme d'acier, il permet de reculer presque indéfiniment les bornes de l'audace humaine en matière de travaux publics.

A ce triomphe, de jour en jour plus accentué, manquait une apothéose : c'est la fonction que l'Exposition de 1889 a remplie avec un éclat sans pareil. On peut dire de cette solennité qu'elle a été, par-dessus tout, la glorification du fer. Elle nous l'a montré apte à couvrir des espaces d'une portée invraisemblable ou à s'élever dans les airs à des hauteurs que nulle construction n'avait encore atteintes; et par un tour de force dont le génie artistique de la France était seul capable, ces merveilles de l'industrie, improvisées en quelques mois, ont su revêtir, à côté de leur aspect colossal, une figure attrayante, nous dirions volontiers gracieuse. Si bien que l'intérêt des objets qu'elles abritaient a risqué de pâlir devant la magnificence du cadre au milieu duquel ils étaient présentés.

Si donc on veut, du même coup, caractériser la grande manifestation industrielle de 1889 par ce qu'elle offrait de plus typique, et prendre acte de ce que le génie de l'homme a su, dans ces derniers temps, réaliser de plus puissant et de plus hardi, c'est en écrivant l'histoire moderne du fer qu'on sera le mieux assuré d'y parvenir. Tel est le sentiment qui nous avait guidé lorsque, ayant entrepris de donner, aux lecteurs du *Correspondant*, quelques aperçus généraux sur l'industrie, à propos de l'Exposition du Champ de Mars, nous avions choisi pour thème les Constructions métalliques et les Chemins de fer; les ouvrages d'art, par lesquels on peut dire que le fer prend possession de l'espace; les lignes de rails et les locomotives, qui lui servent à supprimer, pour ainsi parler, la sujétion du temps.

L'exécution de ce plan nous a entraîné, par la force des choses,

beaucoup plus loin que nous n'avions d'abord prévu. Nous avons été amené du premier coup à reconnaître que l'histoire de l'emploi du métal dans les constructions n'avait jamais été écrite, et le désir d'en fixer au moins les lignes générales a provoqué, de notre part, un ensemble de recherches qui dépassaient le cadre d'un travail de Revue. Quant aux chemins de fer, la grande place qui avait été donnée dans l'Exposition, par la commission de l'histoire des moyens de transports, à la représentation des débuts de cette industrie, devait nous conduire à développer aussi le côté historique de la question. Il est sorti de là, non plus une simple description des objets exposés au Champ de Mars, mais plutôt une sorte de petit traité des chemins de fer, que nous nous sommes efforcé de rendre suffisamment accessible même à ceux qui n'étaient pas du métier.

Dans la pensée que l'intérêt de ces études était capable de survivre à l'Exposition, qui en avait été le prétexte, on a bien voulu nous encourager à les réunir, sans autre changement que des rectifications de détail, en un volume qui pût demeurer, à la fois comme un document général sur la matière, et comme un souvenir de cette brillante époque, où le sol français a reçu plus de visiteurs curieux et sympathiques qu'en aucun autre temps. L'idée nous était venue d'abord, pour rendre le travail plus complet, d'y ajouter un chapitre sur la métallurgie du fer, qui a figuré avec tant d'honneur à l'Exposition, de part et d'autre de cette majestueuse galerie centrale, où les salles affectées aux produits des usines débouchaient par deux portiques superbes, véritables chefs-d'œuvre d'architecture emblématique. De fait, ce n'eût été que justice ; car si le métal se prête aujourd'hui à des applications grandioses, c'est parce que l'art des métallurgistes a su, depuis quelques années, accomplir des tours de force inespérés.

Pourtant un scrupule est venu entraver la réalisation de cette pensée. L'Exposition de 1889 a été, par excellence, une fête pacifique et nous aimons à lui garder ce caractère. Or il se trouve que les récentes prouesses de la métallurgie, telles du moins qu'on les pouvait apprécier au Champ de Mars, ont été presque toutes inspirées par les nécessités de la guerre. Ici se dressaient de monstrueux lingots d'acier, destinés à se transformer en canons de 50 et même de 60 000 kilogrammes ; là, c'étaient des machines d'une dimension et d'une puissance inusitées, conçues en vue de forer ou de rayer les bouches à feu ; ailleurs, des obus gigantesques, pour lesquels on a su récemment inventer un acier d'une dureté extraordinaire, ou d'énormes plaques de tôle pour le blindage des navires et des casemates, la plupart portant l'empreinte de projectiles tirés à bout portant, comme témoignage des épreuves dont elles étaient sorties victorieuses.

Si disposé que nous soyons à admirer l'art déployé dans la fabrication de ces engins par nos maîtres de forges, la pensée de l'emploi qu'on en peut faire, même à titre défensif, nous serre le cœur et nous détermine à laisser à d'autres le soin de les vanter. Que ceux qui n'éprouveraient pas cette répugnance portent leurs pas hors de France, dans les pays qu'arrosent l'Elbe et la Sprée, si tant est qu'ils en

puissent franchir la frontière. Au passage, il leur sera donné de longer, en Westphalie, les hautes murailles de clôture d'une usine, plus grande qu'une ville, et moins célèbre par les masses de fer qu'on y a travaillées que par le nombre des canons géants qu'elle a semés dans l'univers. Plus loin, ils verront comment, sous le regard de celui qu'on a nommé le Chancelier de fer, toutes les forces vives d'un peuple peuvent être dirigées avec une impitoyable persévérance vers la destruction des nations voisines; ils apprendront quel régime de fer attend les populations conquises, quel réseau de fer on cherche à étendre sur l'Europe et comment on excelle à ne plus guère laisser d'autre métal au trésor des États que l'ambition a poussés dans cette singulière ligue de la paix. Là vraiment on doit se sentir dans le siècle du fer ou, pour parler plus exactement, dans un siècle de fer!

Mais, nous l'avouerons sans peine, si tel est le milieu qui peut convenir aux descendants des farouches peuplades de la forêt Hercynienne, demeurées aussi longtemps réfractaires au christianisme qu'elles avaient été rebelles à la civilisation romaine, le sang qui coule dans nos veines ne nous prédispose pas à envisager notre époque sous cet aspect terrible et malfaisant. Nous ne la voulons voir qu'à travers les pacifiques monuments du Champ de Mars, que leurs proportions colossales n'empêchaient pas d'être étincelants d'élégance et de gaieté, grâce aux tons heureux de la peinture ainsi qu'au choix habile des matériaux entremêlés avec le métal dans les dômes, les pilastres et les arcades. C'est là que s'est portée de préférence l'admiration de ces foules d'étrangers, devant qui on s'était plu à dépeindre la France comme un foyer permanent d'agitation et de désordre, et qui néanmoins ont été bien inspirées de ne pas reculer devant le voyage; car, en reprenant le chemin de leur pays, elles n'emportent, d'un commun aveu, que le souvenir de la splendeur déployée dans toutes les manifestations de notre activité nationale, comme aussi de la grâce tranquille et enjouée avec laquelle on leur en a fait les honneurs.

Du fer pour abriter les hommes et les grouper, en aussi grand nombre que possible, dans une même enceinte, où ils puissent vibrer à l'unisson, sous l'empire des mêmes émotions et des mêmes jouissances; du fer pour les transporter sur terre et sur mer, à la rencontre les uns des autres, avec une rapidité presque égale à celle de la pensée; du fer enfin, pour simplifier tous les travaux manuels, en faisant de l'ouvrier l'intelligent conducteur de machines dociles, voilà ce qui devrait suffire à caractériser la civilisation de notre siècle. Si c'est une utopie de penser que l'ambition et la cupidité humaines soient prêtes à se contenter de ce programme, du moins qu'il nous soit permis de le trouver suffisant pour notre compte, et de ne pas demander d'autres enseignements à la solennité dont la dernière heure vient de sonner.

A. de Lapparent.

Paris, 7 novembre 1889.

CHRONIQUE POLITIQUE

23 novembre 1889.

La nouvelle Chambre a ouvert ses portes au moment où l'Exposition fermait les siennes, et elle s'est réunie au milieu d'un appareil caractérisant assez bien la situation. Toute l'armée de Paris était massée aux abords du palais législatif ou consignée dans ses casernes; toute la police était sur pied, et, jusqu'à la dernière heure, on a pu se demander si les boulangistes n'allaient pas tenter un coup, si le général au cheval noir n'allait pas brusquement apparaître et, à la tête d'une émeute, marcher sur l'Élysée. Mais le gouvernement en a été pour la peur. L'homme qui s'était enfui en Belgique comme un caissier vulgaire et qui n'avait reparu ni à la veille de son procès ni à la veille des élections, n'a pas davantage payé de sa personne le lendemain, et ses bandes en déroute, intimidées par un déploiement de forces peut-être excessif, n'ont pas osé se montrer plus que leur chef.

A l'intérieur du palais, tout s'est passé de la façon la plus calme, sauf que le cabinet ne s'est pas représenté tout entier devant le Parlement. Quelques jours avant, l'amiral Krantz, ministre de la marine, dont nous avons fait connaître le dissentiment avec ses collègues, avait donné sa démission, ne voulant pas endosser la responsabilité de la nouvelle organisation de nos forces en Indo-Chine et redoutant à la fois les conséquences de la diminution imprudente de nos effectifs et la subordination d'une autorité militaire compétente aux caprices d'une administration civile inexpérimentée. L'amiral s'est retiré plutôt que de sacrifier sur ce point essentiel les principes dont la méconnaissance nous a coûté si cher dans d'autres colonies; puisse l'évènement ne pas venir bientôt justifier les résistances de l'honorable représentant de la marine!

Sur la politique générale, quelle allait être l'attitude du gouvernement, et, par suite, celle du parti conservateur?

Le gouvernement, disait-on, était résolu à déférer au vœu d'apaisement exprimé par le pays en demandant à la Chambre d'écarter de ses débats les questions irritantes pour se consacrer exclusivement aux lois d'affaires; mais aussitôt intervenaient les radicaux défiant le cabinet de préciser les questions qu'on lui attribuait le dessein de proscrire et l'accusant d'avance de faire des concessions à la droite. Dans son embarras et dans sa fai-

blesse, le ministère a pris un terme moyen, c'est-à-dire un de ces biais qui ne satisfont personne et mécontentent tout le monde. Dans une déclaration insignifiante à force d'effacement, il a bien, en effet, prié la Chambre « d'écarter les questions qui divisent et irritent les esprits », mais sans oser les préciser, sans avoir le courage notamment de désigner la séparation de l'Église et de l'État, encore moins de faire pressentir un adoucissement quelconque dans l'application des lois scolaires et militaires. Un groupe de modérés de la gauche, par l'organe de M. Léon Say, l'avait encouragé pourtant à prendre une attitude plus décidée et plus conforme au désir manifeste du pays; mais les radicaux étaient là, impérieux, menaçants, et une fois de plus le cabinet a reculé devant leurs injonctions. — Mentionnez hardiment les questions irritantes que vous entendez écarter! disaient les modérés. — Ne les mentionnez pas! intimaient les violents. — Et ce sont les violents qui, comme toujours, l'ont emporté. Nous n'incriminons pas les intentions : mais la conduite du gouvernement a été faible et laisse la crainte légitime de nouvelles défaillances.

Personne, en dehors des radicaux, ne songe plus en ce moment à soulever un débat sans but sur la révision. Pourquoi n'avoir pas mis nettement à l'index une question abandonnée par tout le monde? Aucun groupe, en dehors des radicaux, n'a l'illusion de croire que la séparation de l'Église et de l'État puisse actuellement aboutir, et, surtout, aucun groupe n'admet que ce brandon de discorde civile rentre dans les vœux de désarmement et de pacification dont les derniers scrutins ont été le témoignage. Dès lors, pourquoi hésiter à se prononcer contre cette agitation stérile?

Le gouvernement a manqué là une belle occasion de se fortifier en s'honorant, et la déception qu'il a causée à droite n'est pas compensée par les suspicions qu'il laisse à l'extrême gauche. Il s'est affaibli des deux côtés, et le biais fuyant qu'il a pris pour une habileté n'a mis en relief que son irrésolution et sa faiblesse.

Mais si le ministère a passé sous silence la révision et la séparation de l'Église et de l'État, s'il n'a osé faire la moindre allusion aux tempéraments dont les lois scolaires et militaires pourraient être l'objet dans la pratique, en revanche, il a énuméré les questions qui, dans l'ordre administratif et financier, doivent occuper de préférence l'activité de la Chambre. Seulement, là encore, il s'entoure de restrictions brumeuses, et dominé sans doute par le même sentiment qui l'avait porté à ne pas désigner les questions irritantes, il ne précise pas davantage les solutions que lui semble réclamer « la justice sociale. » Par quels moyens compte-t-il rétablir l'équilibre du budget, en annonçant des réformes fiscales qui auront pour conséquence forcée la diminution des recettes, et

en proposant des travaux qui entraîneront fatalement une augmentation de dépenses? C'est un but généreux de poursuivre l'amélioration du sort des masses, mais par quel système, par quelles mesures déterminées pense-t-on l'atteindre? C'est une sage prévoyance de signaler la prochaine expiration de nos traités de commerce et l'urgence d'aviser à une aussi grave échéance; mais dans quel esprit abordera-t-on cet immense problème d'où dépendent nos rapports comme nos échanges avec l'étranger, et qui engage tout l'avenir de la prospérité nationale?

Si le ministère a, sur ces intérêts fondamentaux, des idées précises, des vues arrêtées, le pays eût été heureux de les connaître; mais, sur ces points comme sur les autres, il s'en tient à de vagues formules qui ne jettent aucune lueur sur les solutions rêvées. Pourtant, dans le domaine économique aussi, il y a des questions « qui divisent et qui irritent », et ce n'est pas par le silence calculé des programmes qu'on échappera aux difficultés qu'elles renferment.

En somme, la Déclaration ministérielle n'a pas modifié le fond des choses; si elle n'a pas aigri la situation, elle ne l'a pas pacifiée non plus. Elle a voulu ménager à la fois les radicaux et les conservateurs, en cherchant à continuer le jeu de bascule qui a déjà donné de si tristes résultats.

C'est la même pensée, le même compromis qui a fait adopter par les groupes de gauche et subir avec résignation par le gouvernement la présidence de M. Floquet au Palais-Bourbon. De tout temps, le choix du président de la Chambre a été considéré comme l'indication caractéristique de l'esprit de la majorité, et on pouvait espérer que l'assemblée nouvelle, sortie d'un scrutin où la politique radicale avait été condamnée par le suffrage universel, tiendrait à marquer son origine et son orientation par le choix d'un président résumant en lui la pensée pacificatrice du pays. Mais non; c'est le chef du cabinet renversé en février 1889 qui a été élu; c'est l'ancien ministre radical qui a été porté au fauteuil; c'est le candidat de l'extrême gauche, personnifiant en lui les idées que le scrutin avait réprouvées, que la majorité nouvelle a placé à sa tête!

Là encore s'est dessinée la pente fatale qui fait toujours glisser les opportunistes vers les radicaux et l'étonnante faiblesse qui les pousse à tout sacrifier à ce groupe exigeant dans l'espoir invariablement trompé d'arriver enfin à cette « concentration républicaine » poursuivie sans relâche depuis Gambetta et demeurée toujours à l'état de chimère!

Certes, il ne faut pas prendre les choses au tragique, et en regrettant que la Chambre nouvelle ait donné à l'esprit public une fausse indication des tendances qu'on lui suppose par le choix du plus

radical de nos anciens ministres, il convient cependant de reconnaître qu'en dehors de la politique qu'il a pratiquée, M. Floquet avait montré précédemment, au fauteuil, des qualités qui, en d'autres circonstances, eussent pu lui attirer des suffrages. Mais, dans la situation présente, c'est une faute de l'avoir choisi et d'avoir donné à son élection la portée d'un nouveau triomphe du groupe radical sur les autres fractions du parlement. — Le ministère et la Chambre auraient dû inaugurer la session par un acte sincère et viril : l'un et l'autre ont débuté par une hypocrisie et une capitulation qui paraissent malheureusement le pronostic de beaucoup d'autres.

Quant à la droite, les avis, au milieu de tout cela, ne lui ont pas manqué sur l'attitude à prendre, et des interviews, suivant le mot barbare à la mode, lui ont multiplié les indications et les conseils. Jusqu'ici, elle se borne à l'expectative, et elle n'a pas tort. Avant de soutenir ou de combattre une politique, il faut la connaître, il faut l'avoir vue à l'œuvre; c'est pourquoi la droite se réserve et attend. Du moment que les questions constitutionnelles sont écartées, c'est uniquement sur le terrain conservateur qu'elle a à se mouvoir, en s'y occupant des intérêts du pays.

M. Piou a dit : « La question de la révision pourra renaître, et elle renaîtra certainement plus aiguë que jamais si les républicains ne profitent pas de l'avertissement que le pays vient, encore une fois, de leur donner; mais, à l'heure qu'il est, nous n'avons qu'à faire le mieux possible les affaires du pays, en laissant hors de discussion le principe du gouvernement... Notre seule ambition doit être, par notre sagesse, par notre modération, par notre clairvoyance, de conquérir la confiance du pays et de mériter ainsi qu'il nous remette, à une prochaine consultation, la direction de ses destinées. »

M. de Cazenove de Pradine, interrogé à son tour, a répondu : « Si l'on appelle intransigeants ceux qui ne veulent pas abdiquer leurs convictions monarchiques, oui, nous sommes intransigeants; mais si on appelle intransigeants des hommes qui repousseraient des mesures utiles parce qu'elles seraient proposées par d'autres partis ou parce qu'elles pourraient, en profitant à la France, profiter en même temps au gouvernement, non, nous ne sommes pas de ces hommes-là, nous ne sommes pas intransigeants.

« Nous pouvons et nous devons nous occuper des affaires du pays. C'est à nous de montrer, par notre conduite, par notre langage et par nos votes, que la France n'a pas de meilleurs serviteurs que nous. Toutes les fois qu'une bonne mesure nous sera proposée, nous devrons l'appuyer, quel que soit le parti politique qui en aura pris l'initiative. Par contre, nous ne devons pas hésiter

à repousser une proposition que nous jugeons mauvaise, même si quelques-uns de nos amis commettaient l'erreur de la présenter ou de s'y associer. En un mot, nous devons placer au-dessus de toute autre préoccupation celle des grands intérêts publics.

« Les royalistes sont le noyau de l'opinion conservatrice. Ils ne doivent rien négliger pour que cette vérité ne puisse être mise en doute par personne. Par là, ils arriveront à grouper peu à peu autour d'eux les conservateurs d'origine différente. Je ne parle pas seulement des impérialistes : beaucoup d'entre eux sont déjà venus à nous parce qu'ils ont vu que nous représentions au plus haut degré l'idée conservatrice. Mais il y a des conservateurs ailleurs que parmi les impérialistes et parmi nous ; il y en a parmi les républicains. Nous ne gagnerons leur confiance que s'ils arrivent à cette double conviction : d'une part, que la république ne peut pas préserver sérieusement les intérêts conservateurs; et, d'autre part, que ces mêmes intérêts trouvent en nous leurs plus fermes et leurs plus utiles défenseurs. »

Ce patriotique langage traduit les sentiments de l'immense majorité de la droite, et elle en a déjà donné le gage en refusant de s'associer à la proposition d'un radical sur la révision. — Non! a-t-elle dit avec loyauté; la question a été momentanément tranchée par les scrutins de septembre et d'octobre; le pays est fatigué d'agitations; il demande la paix : ce n'est pas nous qui viendrons la troubler! — Et voilà comment la proposition de M. Maujan, l'ancien chef de cabinet du général Thibaudin, a été rejetée par 342 voix contre 114. — Ce n'est pas une marque de confiance donnée au cabinet; c'est un témoignage de bonne volonté offert au pays qui en tiendra compte.

Nous le répétons : la droite se réserve et attend les actes. Elle n'a ni à promettre ni à refuser son concours : elle appuiera le bien, d'où qu'il vienne; elle combattra le mal; et sans avoir besoin d'arborer des enseignes et de prendre des étiquettes qui ne sont jamais bien exactes, elle placera toujours au-dessus de l'esprit de parti l'intérêt permanent du pays.

La droite n'a pas moins témoigné de ses dispositions conciliatrices dans la procédure des vérifications de pouvoirs où, malgré tant d'excès et de scandales signalés sur tous les points du territoire, elle s'est volontairement abstenue de remuer tout ce linge sale à la tribune afin d'assurer mieux et plus vite l'apaisement dont la France est altérée. Lui en saura-t-on gré pour les cinquante ou soixante élections qui restent à passer au crible et dans lesquelles la gauche aurait tant de raisons de se montrer respectueuse des décisions du suffrage universel? Nous le saurons dans quelques jours, en souhaitant que cette besogne, où la passion politique

méconnaît trop souvent l'équité, se termine vite pour faire enfin place aux affaires.

C'est le vœu qu'exprimait hier un opportuniste en s'écriant : « Il ne suffit pas de débarrasser le tapis; il faut le remplir! » — On l'a essayé avec le projet de loi sur les allumettes, et le début n'a pas été heureux, pour le cabinet du moins. Deux systèmes étaient en présence, celui de la liberté de fabrication et celui du monopole de l'État. Le gouvernement, par l'organe du ministre des finances, se prononçait en faveur du monopole; la Chambre, à une majorité considérable, a voté la fabrication libre. Ainsi battu, le ministre des finances a laissé voir le dessein de se retirer; mais une dislocation pouvait s'ensuivre, et la droite a joint ses démarches à celles de la gauche pour éviter une crise, en assurant qu'aucune pensée d'animosité politique n'avait inspiré son vote et qu'en repoussant le monopole elle n'avait obéi qu'à des considérations financières.

Le cabinet a donc été replâtré sur l'heure, mais l'incident n'en trahit pas moins sa fragilité et montre tout ce qu'il est permis de craindre de chocs prochains.

Pendant ce temps, pendant que nous piétinons dans la désorganisation et l'impuissance, les événements se pressent autour de nous dans les deux mondes, et pour parler d'abord de l'Europe, le cercle de fer dans lequel l'Allemagne cherche à nous enfermer semble se resserrer de plus en plus. Il ne paraît guère douteux que l'entrevue d'Inspruck entre Guillaume II et François-Joseph n'ait eu pour objet un accord concernant la Bulgarie et que la chancellerie de Berlin ne s'efforce de détacher de nous la Russie en amenant l'Autriche à céder le pas à sa puissante rivale dans les Balkans. On a été jusqu'à dire que la diplomatie allemande aurait obtenu, sinon le sacrifice du prince Ferdinand au profit d'un candidat plus agréable au Tsar, tel que le duc de Leuchtenberg, marié à une princesse de Monténégro, du moins l'abandon par la cour de Vienne de toute nouvelle tentative en faveur de la reconnaissance du fils de la princesse Clémentine.

L'Autriche a-t-elle consenti, dans cette occasion, à un effacement qui serait l'abdication même de son influence et de son rôle dans les Balkans? On a de la peine à le croire. Quand la Prusse victorieuse, la mettant à la porte de l'Allemagne, lui persuada de chercher des compensations vers l'Orient, on a pu comprendre sa résignation à cette politique; mais si son alliée lui conseille, à présent, d'abandonner l'Orient à la Russie, elle pourra se demander ce qui lui reste et quel est le bénéfice d'une alliance où elle ne trouverait que des mécomptes.

Quoi qu'il en soit, la tentative reste, accusant la persistance de la tactique allemande à nous isoler en face d'une coalition chaque

jour plus compacte et plus étendue. L'Angleterre y est-elle entrée à son tour? Dans son discours de Guildhall, lord Salisbury s'en est vaguement défendu, en assurant que la Grande-Bretagne n'avait pris aucun engagement au sujet de la politique continentale; mais la méfiance qu'il a exprimée à l'égard de la France dans le passage du discours où il est question des aspirations belliqueuses des peuples pouvant troubler la paix européenne, et surtout l'allusion au rôle éventuel de la flotte anglaise pour maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée, ont été interprétés dans un sens hostile à notre pays.

Le *statu quo* dans la Méditerranée! Ne croirait-on pas, à entendre ce langage, que l'Angleterre, gardienne désintéressée des traités, ne songe qu'à empêcher les empiètements des autres! Et n'y a-t-il pas quelque impudence de sa part, après qu'elle a saisi Malte en violation des traités, gardé Gibraltar en humiliant l'Espagne, pris Chypre au détriment de la Turquie et mis la main sur l'Égypte en nous y annulant, de venir nous dire : « A présent, il faut maintenir le *statu quo* dans la Méditerranée! »

C'est sans doute pour mieux assurer ce maintien scrupuleux que le gouvernement britannique vient de décider que les troupes anglaises d'occupation et les troupes égyptiennes, jusqu'ici distinctes sous deux autorités différentes, ne formeront plus désormais qu'une seule armée dont le commandement en chef sera confié à un général anglais. Qui pourrait voir le respect des traités dans cet empiètement nouveau qui consacre l'annexion plus ou moins déguisée de l'Égypte par l'Angleterre?

Si le chancelier d'Allemagne, en laissant de ce côté carte blanche au chef du cabinet tory, a pu l'attirer vers sa politique, il n'en voit pas moins se grossir dans son propre ciel un nuage menaçant. C'est le socialisme, dont les élections pour le renouvellement par tiers du conseil municipal de Berlin viennent d'accuser les progrès rapides. Les socialistes, partageant le succès avec les progressistes, ont fait un pas énorme, tandis que, dans les trois journées de vote, les conservateurs, perdant des voix partout, n'ont pu faire passer un seul candidat. Et, prenant acte de ces résultats, le député Bebel a constaté triomphalement à la tribune du Reichstag que le nombre des voix socialistes a augmenté de 140 pour 100 de 1881 à 1888, et qu'il sera probablement d'un million aux élections prochaines, après avoir été en 1881 de 311 000 et en 1888 de 763 000. A elle seule, la ville de Berlin en compte plus de 100 000.

C'est à propos de la loi dirigée contre eux que leur orateur a pris la parole au Reichstag, et s'élevant à ce sujet au-dessus de la question spéciale et des théories révolutionnaires, il a dénoncé, avec une grande hauteur de pensée et une courageuse franchise de

langage, les causes du mal dont souffre l'Europe. « Les peuples, a-t-il dit, veulent la paix; les gouvernements poussent à la guerre. » Guerre effroyable, pour laquelle on recherche avec fièvre, au mépris de toute humanité, les armes les plus meurtrières, de sorte que, le jour où elle éclatera, « il n'y aura plus assez de religieux ni de sœurs de charité pour soigner toutes les blessures ». Et Bebel n'a pas hésité à dire sur qui doit retomber la responsabilité d'une situation aussi douloureuse : sur l'Allemagne, « où les cris de guerre sont tous les ans à l'ordre du jour depuis la création de l'empire ». Allant jusqu'au bout de sa pensée, l'orateur socialiste n'a pas craint d'ajouter que c'est l'annexion violente de l'Alsace-Lorraine, de ces deux provinces arrachées contre leur volonté à la France, qui entretient les haines et force les armements militaires entre les peuples. Si l'on veut conjurer le péril, a-t-il dit avec hardiesse, il faut résoudre la question toujours ouverte, toujours saignante...

Quel chemin a dû faire l'opinion publique en Allemagne depuis quelques années pour qu'un pareil discours ait pu être tenu à la tribune du Reichstag sans soulever la moindre colère, sans rencontrer d'autre protestation que celle du ministre de la guerre! Il y a là, pour le prince de Bismarck, le sujet d'utiles méditations et peut-être un sage avertissement pour l'avenir.

En attendant, la loi contre les socialistes a été renvoyée à l'examen d'une commission spéciale de 28 membres pour ne revenir que la semaine prochaine en seconde lecture.

Pendant que les élections municipales de Berlin apportaient une déception au chancelier, les élections municipales de Rome se terminaient par un échec pour M. Crispi. Le trait caractéristique de ces élections a été l'abstention des catholiques, conformément à la consigne du Vatican. L'année dernière, on avait compté 23 472 votants sur 34 418 inscrits. Cette année, pour la première application de la loi nouvelle qui a considérablement élargi le cadre électoral, on n'a compté que 16 889 votants sur 45 563 inscrits! c'est-à-dire que les deux tiers de Rome ont fait grève, et que, si l'on supprime les fonctionnaires et le personnel administratif importé par le régime actuel, l'ancienne ville, la vraie population indigène a protesté avec éclat contre le nouvel état de choses.

Et le parti ministériel n'a pas moins été battu à Milan, à Gênes, à Bologne, dans d'autres grandes villes. Là où le gouvernement l'a emporté, il n'a obtenu le succès qu'en faisant alliance avec les radicaux, victoire dangereuse qui pourra lui coûter cher.

Pendant ce temps, arrivait à Rome sir J.-L. Simmons, chargé par le gouvernement britannique auprès du Saint-Siège d'une mission qui, sous des apparences temporaires, a bien des chances

de devenir définitive. Jusqu'ici l'Angleterre n'avait eu à Rome que des agents officieux; c'est la première fois depuis deux siècles qu'un diplomate anglais est officiellement accrédité près du Vatican, et le coup a dû être sensible à M. Crispi. Mais le fait est là, avec toute sa portée, si désagréable qu'elle puisse être aux nouveaux maîtres de la Ville éternelle. Vainement M. Crispi proclamait-il la Papauté morte; voilà que la plus puissante nation schismatique du monde la reconnaît vivante et traite avec elle. Après l'Allemagne du Kulturkampf, c'est l'Angleterre protestante qui vient compter avec le vieillard du Vatican. M. Crispi doit s'apercevoir qu'il s'est trompé dans son discours de Palerme quand il a dit : « Le catholicisme n'est qu'une doctrine. » Chaque jour les évènements se chargent de lui montrer que le catholicisme est une force politique et sociale dont la jeune Italie pourra se repentir d'avoir si aveuglément méconnu la puissance.

Pour en finir avec les manifestations réparatrices et encourageantes de ces derniers temps, il faut mentionner la victoire que viennent de remporter à Genève les conservateurs et les libéraux en renversant le gouvernement radical qui, depuis dix-huit ans, opprimait la petite république, où il ne représentait que la haine du catholicisme, la tendance à reprendre le Kulturkampf, toutes les passions sectaires et jacobines. Il avait fatigué l'opinion par ses abus et ses violences, et l'homme qui personnifiait le système, M. Gavard, dont l'administration ne s'inspirait que du favoritisme et de l'esprit de coterie, était devenu odieux à la population. Il est tombé la semaine dernière devant le soulèvement universel, et tombé avec son parti sans espoir de retour. La république genevoise va donc respirer, et la politique d'apaisement, appelée là comme dans les régions voisines par tant de vœux, va compléter l'œuvre de réparation inaugurée il y a quelques mois dans le canton d'Argovie et dans celui de Saint-Gall. C'est le fruit de la politique de modération préconisée en Suisse par Léon XIII et habilement secondée par un clergé qui s'inspire des idées et des institutions de son temps.

La création récente de l'Université catholique de Fribourg est aussi l'un des résultats de cette politique, et ce ne sera pas une des moindres gloires du pontificat actuel d'être parvenu à fermer ainsi dans la République helvétique l'ère des luttes religieuses pour y ouvrir celle des restaurations pacifiques et fécondes.

C'est aussi une pensée chrétienne d'humanité et d'affranchissement qui a provoqué à Bruxelles la réunion d'un congrès antiesclavagiste, ou plutôt, comme l'a indiqué avec une rare délicatesse de nuance son éminent président, le baron de Lambermont, un « Congrès pour la répression de la traite ». Il n'était pas inutile,

en effet, de préciser dès la première séance le but pratique à atteindre en rassurant les esprits qu'aurait pu inquiéter l'étendue d'un champ trop vaste à parcourir. Il ne s'agit donc pas d'aller au centre de l'Afrique combattre et détruire l'institution de l'esclavage partout où elle existe, mais seulement de réprimer la traite des nègres, c'est-à-dire le commerce des esclaves, soit par mer, soit par terre; et, même ainsi limitée, la tâche est encore grande et difficile.

Dix-sept États sont représentés au Congrès international de Bruxelles, notamment la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, le Danemark, la Suède, la Turquie, la Perse, les États-Unis. — Le langage entreprenant des organes officieux de Berlin, et aussi certaines prétentions de la presse anglaise parlant de ressusciter le droit de visite, ont fait craindre que plusieurs des États participant au Congrès ne nourrissent l'arrière-pensée d'élargir le cadre de la conférence en y procédant, par surprise, à un nouveau partage des territoires africains. Mais cette extension ne paraît pas à redouter. En réalité, le Congrès n'étudiera que deux questions : quelle est la situation actuelle des choses en Afrique? quels moyens peuvent être employés contre la traite?

Sur ces deux points, Stanley, si miraculeusement retrouvé et dont on annonce l'arrivée prochaine en Europe, pourra fournir de précieux renseignements aux plénipotentiaires, si leurs délibérations, comme on l'assure, doivent se prolonger plusieurs mois.

En attendant, c'est du haut du Saint-Siège qu'est partie la généreuse initiative, et c'est à la voix d'un cardinal français, commentant la pensée de Léon XIII, que s'est émue l'Europe. Il convient d'en retenir l'honneur pour l'Église et pour notre nation, toujours associées dans les grandes lignes de l'histoire et les grandes œuvres de la civilisation.

Est-ce l'abolition de l'esclavage au Brésil qui, en atteignant une classe influente et des intérêts matériels considérables, a causé ou précipité la chute de la monarchie de don Pedro? On l'a dit, et si le fait était prouvé, il serait douloureusement instructif de voir une révolution démocratique s'armer d'un acte libéral pour en renverser l'auteur. Mais les origines du mouvement qui a surpris l'Europe paraissent remonter à une date plus ancienne. Depuis 1831, époque à laquelle don Pedro recueillit, à six ans, la couronne de son père, les destinées du vaste empire qui, seul, conservait la forme monarchique au milieu de toutes les républiques du Nouveau-Monde, avaient été très agitées. Plusieurs fois le parti républicain avait tenté de faire prévaloir ses aspirations, et en 1835, à la suite d'émeutes sanglantes, il était parvenu à proclamer la République à Bahia, l'un des plus grands centres de la monarchie. Ecrasé alors

et décimé par les déportations, il n'avait jamais complètement désarmé depuis, et en exploitant la qualité d'étranger du prince appelé à s'asseoir sur le trône aux côtés de la princesse impériale, il cherchait à grouper les mécontentements, à se faire des complices dans l'armée, peut-être un peu trop négligée par le gouvernement.

Cette tactique a réussi. Déjà, au mois de juillet, un attentat avait été dirigé contre l'empereur. Peu après, les intérêts lésés par des mesures émancipatrices se sont retournés avec colère contre le prince qui en était l'auteur, et le coup de main a été tenté. C'est l'armée seule qui paraît l'avoir accompli, sans aucune participation de l'élément civil. Le peuple ne s'est pas montré; les marchands ont fermé leurs boutiques. Comme chez nous au 2 décembre, le coup a été fait pendant la nuit. Tous les points stratégiques, tous les établissements de l'État ont été occupés militairement, et en se réveillant, la ville de Rio-Janeiro a appris par les décrets affichés sur les murs que la monarchie était abolie, que la République était proclamée à sa place, et qu'un gouvernement provisoire était constitué sous la présidence du maréchal Deodoro de Fonseca. En même temps, la Chambre des députés qui, sur 126 membres, ne comptait qu'un seul républicain, était dissoute; le Conseil d'État, rouage fondamental de l'administration centrale, était aboli; et l'insurrection victorieuse, allant saisir dans sa résidence de Petropolis la famille impériale surprise, lui signifiait sa déchéance et l'embarquait sans façon pour l'Europe.

On a rappelé à ce propos qu'un congrès officieux de tous les États d'Amérique se trouve précisément à cette heure réuni à Washington en vue d'amener une sorte de Zollverein ou d'union douanière entre les États des deux hémisphères, et que le Brésil seul avait refusé de participer à ce congrès, considéré comme une application des doctrines de Monroë et un acheminement vers la confédération totale des deux Amériques.

Faut-il rapprocher ce fait des événements de Rio et soupçonner une corrélation cachée entre les vues ambitieuses de Washington et la chute de la monarchie brésilienne?

L'avenir éclaircira toutes ces obscurités, car, pour le moment, le télégraphe étant aux mains de l'insurrection victorieuse, on n'a, sur la révolution accomplie, d'autres renseignements que ceux des maîtres de la situation, et avant de porter un jugement sur bien des points, il convient d'attendre des informations plus véridiques.

Ce qu'on peut noter dès à présent, c'est que l'origine prétorienne de la nouvelle République n'est pas sans danger pour son avenir, et qu'il est permis de craindre que l'immense territoire, quinze fois plus étendu que la France, ne se démembre en plusieurs Etats autonomes où peut-être pourrait tenter de reparaître l'insti-

tution honnie de l'esclavage. Dans tous les cas, il est bien à redouter que l'ordre et la sécurité ne soient compromis pour lontemps et que le Brésil ne tombe dans l'ère avilissante des pronunciamientos où s'affaissent la plupart des républiques du Sud.

Quant à don Pedro, sans chercher à établir aujourd'hui les responsabilités de sa politique, il faut saluer en lui le monarque éclairé qui n'a jamais poursuivi que le progrès et l'amélioration de son empire, et qui emportera dans la retraite un titre d'honneur plus enviable que toutes les couronnes, celui de libérateur de 700 000 esclaves rendus à la dignité humaine et à la fraternité de l'Évangile.

Ce que nous ne saurions oublier non plus, c'est que la princesse destinée à devenir impératrice du Brésil avait épousé un fils de la Maison de France, M. le comte d'Eu, qui avait fait preuve des plus hautes capacités militaires dans la guerre du Paraguay en se battant sous le drapeau brésilien avec autant de vaillance que son père, M. le duc de Nemours, s'était battu sous le drapeau français au pied de la citadelle d'Anvers et sur la terre d'Afrique. Là, comme en Bulgarie, c'est un prince de notre race qui nous intéresse et dont nous ne pouvons suivre la destinée sans lui envoyer l'hommage de nos sympathies.

Pour nous consoler de ces tristesses, hâtons-nous d'accueillir les premières et heureuses nouvelles qui nous arrivent de cette même Amérique au sujet des fêtes célébrant le centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux États-Unis. C'est Baltimore qui a été choisi pour solenniser ce grand souvenir, et les cérémonies y ont été entourées d'un éclat et d'un concours bien faits pour exciter notre envie.

Il y a cent ans, les catholiques n'étaient pas plus de 25 000, avec quelques prêtres et quelques pauvres chapelles. Ils sont aujourd'hui 10 millions, répartis entre 10 000 paroisses, que desservent 80 000 prêtres, sous la direction de 2 cardinaux et de 75 évêques ou archevêques! Quel développement! Quelle vitalité féconde!

Plus de 600 prêtres et de nombreux prélats assistaient à la célébration du centenaire, qui a commencé par une procession libre et magnifique à travers les rues de la ville, et qui s'est terminé le lendemain à Washington par l'inauguration d'une Université catholique pour tous les États de la Confédération. — Il y a deux ans à peine que Léon XIII autorisait le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, à s'occuper de cette fondation, et le 24 mai 1888, l'éminent prélat en posait la première pierre en présence du président de la République, M. Cleveland, convié à la cérémonie, et qui, bien que protestant, avait tenu à honneur d'y assister. Dix-huit

mois n'étaient pas écoulés que, le 14 novembre dernier, le cardinal invitait à l'inauguration de l'Université le nouveau président de la République, M. Harrison, qui s'y rendait avec empressement, accompagné du vice-président, M. Morton, et de M. Blaine, secrétaire d'État. Le délégué du Pape, Mgr Satolli, archevêque de Lépante, dans une éloquente allocution, a salué le chef de l'État américain, et M. Blaine, dans sa réponse, a salué à son tour la hiérarchie catholique en faisant des vœux pour la prospérité de cette Université qui ouvre des sources nouvelles à la jeunesse américaine.

Le soir, un grand banquet catholique réunissait les prélats, de nombreux prêtres et laïques, et au premier rang des convives se remarquaient, comme à la fête du matin, le président et le vice-président de la République, accompagnés du secrétaire d'État et de plusieurs ministres, tous protestants. Le président Harrison a porté un toast au Pape; le cardinal Gibbons a répondu par un toast à la patrie et au président. — Quel tableau! Quel exemple! Et quelle leçon!

Il y avait là aussi des délégations venues de France, d'Angleterre, d'Italie et d'autres contrées d'Europe. Nos Universités catholiques avaient tenu à s'y faire représenter, et c'est notre éminent ami, M. le vicomte de Meaux, en qui l'on a acclamé les glorieux souvenirs de Montalembert, qui avait accepté la mission de porter l'Adresse de l'Université catholique de Lyon, remerciant l'Amérique « du salutaire exemple qu'elle donne de l'accord qui doit régner entre l'Église et la vraie liberté ».

Les journaux de M. Crispi se montrent fort irrités de l'attitude des autorités américaines en cette circonstance et demandent avec amertume si le président des États-Unis et son gouvernement, en s'associant publiquement à des toasts au Souverain Pontife, n'ont pas commis un acte dont pourrait s'offenser l'Italie. Mais l'Italie n'est peut-être pas au bout des surprises, s'il est vrai, comme on l'assure, que le gouvernement de Washington, imitant l'Angleterre, soit à la veille de créer une légation des États-Unis près du Saint-Siège.

Le monde marche dans les voies du respect des croyances et de la liberté; il n'y a que nos gouvernants qui ne s'en aperçoivent pas.

H. Delorme.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES
RÉSULTATS DE L'EXPOSITION

Ce n'est ni une erreur ni une exagération : Paris qui, d'ordinaire, oublie si facilement et si vite, a de la peine à s'habituer à la disparition de la grande féerie industrielle et artistique qui était devenue sa vie depuis six mois. Cette brillante image de prospérité, de travail et de paix l'avait absolument séduit et lui tenait au cœur, avec ses palais de fer et d'émail, ses collections inépuisables, ses fêtes sans cesse renaissantes, ses concerts monstrueux, ses processions orientales, ses nuits flamboyantes, son petit chemin de fer tapissé d'affiches et d'avis dans toutes les langues du monde, ses Egyptiens quémandeurs et indisciplinés, ses petits Annamites presque aussi goguenards que de vieux Parisiens et ses petites Javanaises plus maquillées qu'une duègne de l'Ambigu. La prodigieuse fantasmagorie s'est évanouie trop vite. On ne croyait pas à une si impitoyable fermeture. Presque tout le monde comptait sur une prolongation au moins pendant novembre. Ceux qui utilisaient avec bonheur une admirable occasion d'étude, qu'on voyait errer assidûment dans les galeries le crayon à la main, se plaignent de leurs travaux interrompus. Les oisifs ne savent plus où passer leurs journées, leurs soirées encore moins; les ouvriers ne savent plus où conduire, le dimanche, leur famille qui trouvait là, sans grande dépense, instruction et plaisir. Les trente mille gagne-petit, à qui les innombrables industries nées de l'Exposition fournissaient le pain quotidien, sont de nouveau sans ressources : *malesuada fames!* Pour tous, les excitations de la politique remplacent mal les impressions pacifiantes de l'Exposition. Elle a laissé derrière elle des regrets qu'on n'avait pas encore vus si réels, même en 1867. Un mois passé, on en parle encore, on se la raconte toujours. C'est énorme à Paris. Il est certain qu'aucune Exposition n'a, jusqu'à présent, été aussi populaire dans tout les sens du mot.

La France avait tant besoin d'un succès ! Elle s'est précipitée avec enthousiasme sur celui-là, d'autant plus agréable, d'autant plus le bienvenu que, pour la majorité, c'était assurément une surprise. La veille les plus optimistes en doutaient encore. Au lende-

main de la victoire, il y a quelque douceur à se le rappeler, en fixant, par la précision des documents, les principaux traits et les principaux résultats de cette grande manifestation. Donc, d'abord, un peu d'histoire ancienne.

Qui ne se souvient des débats soulevés au Parlement et dans la presse par le projet de noyer l'Exposition dans une célébration du centenaire de 1889, date, certes, historique pour tous, mais qui pouvait, en de certains milieux, paraître surtout révolutionnaire et servir de prétexte à l'abstention ; ce qui est en effet arrivé? De là, je le dis tout de suite pour ne plus y revenir, nombre de probabilités fâcheuses : constatation de notre isolement en Europe; hostilité de la presse étrangère; compromission du résultat le plus naturel des expositions universelles qui doit être le rapprochement des nationalités ; diminution considérable du nombre des exposants du dehors, et, par suite, divulgation de nos procédés de fabrication au profit des étrangers sans réciprocité de leur part, etc. Ces inconvénients très graves frappaient beaucoup d'esprits ; mais les partisans de la politique à outrance n'en tenaient aucun compte. On n'a pas oublié non plus la virulente protestation contre la tour de 300 mètres, le *clou* auquel le gouvernement d'alors accrochait l'avenir de l'Exposition. Cette protestation était signée par l'élite des écrivains et artistes contemporains. Ces écrivains et ces artistes soutenaient que la tour écraserait « de sa masse barbare » tous nos monuments : les ingénieurs y voyaient le triomphe d'un art nouveau et surtout une excellente affaire ; le public, ne sachant trop de quel côté se ranger, l'appelait la tour de Babel.

L'accord ne régnait pas davantage au sujet des circonstances politiques à travers lesquelles allaient naître et vivre l'Exposition. Les points noirs ne manquaient ni au dedans ni au dehors. On pouvait redouter le mauvais vouloir de voisins jaloux, mais surtout les désordres intérieurs causés par la lutte des partis que l'approche des élections surexcitait déjà. Puis il y avait l'épisode boulangiste. Les journaux acquis à cette entreprise, après avoir essayé de faire croire que ce serait leur général qui ouvrirait l'Exposition, prédisaient à M. Carnot qu'il s'y promènerait dans un désert. D'autres craignaient que la France ne fût pas à la hauteur de l'effort qu'on allait lui demander.

Au Parlement, on avait même cru prudent d'établir les prévisions de recette du budget de 1889 avec la plus grande modération.

N'est-ce pas un doute encore qui a substitué, à la Société de garantie et à ses 18 millions de subvention, l'émission, par le Crédit foncier, de 30 millions en bons de 25 francs, comprenant chacun 25 tickets d'entrée à l'Exposition? Rien de plus ingénieux

que cette combinaison basée, avec ses lots, dont un de 500 000 fr., sur le goût inguérissable du public pour les jeux de hasard; qui, d'une part, ajoutait 3 millions et demi aux 43 millions de crédits ouverts aux directeurs de l'Exposition, et, d'autre part, répandait dans une multitude de mains, ayant intérêt à s'en défaire, 30 millions de billets d'entrée, dont leur profusion même devait nécessairement abaisser la valeur marchande. Dans ces conditions, l'affluence du public devenait moins douteuse.

Toutefois, l'opinion n'était pas rassurée. L'administration, détail significatif, avait toutes les peines du monde à trouver des preneurs pour les innombrables établissements culinaires et autres dont elle avait émaillé ses jardins. Il paraît même qu'au premier étage de la tour, les locataires des quatre restaurants n'ont jamais voulu consentir à payer un loyer fixe, mais seulement un tant pour cent sur le chiffre de leurs affaires, tant la confiance était limitée. C'était là un état d'esprit à peu près général. Je me souviens d'avoir lu, le 5 mai au soir, dans un journal très orthodoxe, à l'adresse de l'Exposition, des vœux d'une mélancolie terriblement teintée de scepticisme.

Mais c'était la veille; c'est-à-dire le jour précisément où l'on avait déposé à Versailles, sa patrie, en toute convenance, d'ailleurs, le vénérable Centenaire, dont il ne devait plus guère être question pendant six mois : c'était la veille. Le lendemain il y eut un coup de théâtre. Le succès éclata comme une bombe. Plus de doutes : acclamation dans la foule; symphonie dans les journaux; unanimité partout. On trouvait tout beau; tout réussi, tout nouveau même, et le mot de victoire nationale, mot que nous ne connaissions plus depuis si longtemps, fut prononcé dès le premier jour.

Il y avait bien quelques retards, moins, du reste, qu'en 1878. La tour n'était pas encore accessible; mais la salle des machines, splendeur de cette Exposition, dépassait toute attente. Ces retards étaient surtout imputables aux exposants de l'Amérique du Sud et s'expliquaient par les difficultés du transport et par la faveur qui leur avait été accordée de construire eux-mêmes leurs pavillons. On les utilisa fort habilement, d'ailleurs, pour donner de nouveaux aliments à la curiosité publique. Il y eut une série d'inaugurations avec banquets, discours, défilés, bannières, et surtout avec intervention du Président de la République. C'est ainsi qu'il ouvrit en grande cérémonie l'exposition particulière du Chili, le 3 juin; celles du Brésil et de plusieurs républiques de l'Amérique du Sud le 14 du même mois; puis, le 22, le pavillon du Mexique: l'exposition portugaise le 6 août; celle de Costa-Rica, le 31 du même mois; celle de la Guyane, le 8 septembre; enfin celle de la Corée, le 19

du même mois : le tout sans préjudice de ses visites de détail, car nul visiteur ne fut plus assidu à l'Exposition et nous l'y retrouverons. La foule, naturellement, se pressait sur son passage. Il a beaucoup aidé au succès.

Mais on n'apprécierait pas bien la valeur du résultat exceptionnel obtenu par l'Exposition de 1889, si l'on n'analysait un peu les succès partiels dont il se compose.

Il y a d'abord, le succès du nombre, j'entends le nombre des visiteurs. Il atteint au total le chiffre de 25 398 609, sans compter les 150 mille curieux tenaces, qui, pendant le premier mois suivant la clôture, sont allés assister au déménagement. Ce total dépasse toutes les limites connues. Voici, en effet, l'ensemble des visiteurs des Expositions précédentes :

Exposition	universelle	de Londres	en 1851. . .	6 000 000
—	—	de Paris	en 1855. . .	4 500 000
—	—	de Londres	en 1862. . .	6 000 000
—	—	de Paris	en 1867. . .	9 000 000
—	—	de Vienne	en 1873. . .	7 000 000
—	—	de Philadelphie	en 1876. . .	10 000 000
—	—	de Paris	en 1878. . .	12 516 995
—	—	de Paris	en 1889. . .	25 398 609

Je ne prétends pas que le taux des tickets d'entrée n'ait été pour quelque chose dans cette prodigieuse affluence. Les uns ont soutenu qu'il n'y était pour rien; d'autres qu'il y était pour tout. Il y a exagération de part et d'autre. Le ticket, dont la valeur nominale était d'un franc, est tombé à 50 centimes dès le 20 mai; le 5 juin il était à 45 centimes, puis à 40, prix qui s'est maintenu jusqu'au 15 octobre. A cette époque, on le vendait 35, 30 et 25 centimes, il en restait encore dix millions à utiliser. Dans les derniers jours, il s'est relevé un instant jusqu'à 75 centimes; puis il est retombé. En moyenne, il s'est vendu 40 centimes. On croit qu'il en est resté à peu près trois millions. Ce petit papier, pour le dire en passant, a donné lieu, pendant six mois, à un agiotage extraordinaire. Il encombrait les trottoirs de la Bourse; on comptait par milliers les vendeurs de tickets sur les voies publiques, aux abords de l'Exposition, dans les kiosques et les boutiques. Les camelots intelligents s'en faisaient 15 francs par jour : 20 000 personnes en ont vécu pendant six mois.

Je disais qu'il ne fallait exagérer, ni dans un sens ni dans l'autre, l'influence du prix du ticket sur le nombre des entrées. Ceux qui soutiennent que cette influence n'existe pas perdent de vue l'augmentation constante des visiteurs du dimanche, jour de

vacance pour l'ouvrier et l'employé, c'est-à-dire pour la partie de la population la plus sensible au bas prix des entrées. La moyenne des visiteurs du dimanche, y compris le jour de l'Ascension et le lundi de la Pentecôte, est, en effet, de 241 000, tandis que celle des autres jours n'est que de 115 000. La différence est de plus du double. Le prix du ticket y est certainement pour quelque chose. Quant à ceux qui veulent que le principal facteur du succès de l'Exposition soit l'avilissement du ticket, leur argument consiste à faire remarquer que le prix de l'entrée, en 1889, étant inférieur *de moitié* au prix de l'entrée en 1878, et même d'un peu plus de moitié (40 centimes au lieu de 1 franc) le nombre des visiteurs, en 1889, est précisément supérieur d'un peu plus de moitié à celui des visiteurs en 1878 (25 398 609 contre 12 516 995). C'est exact, et ce rapprochement leur paraît décisif. Mais l'exagération et l'injustice sont ici trop évidentes. L'entraînement inouï avec lequel les habitants de nos provinces et les étrangers ont afflué à Paris répond suffisamment à ce parti-pris de quelques statisticiens enragés. Qu'importait aux visiteurs de New-York, de Calcutta, de Rio-Janeiro, de Londres et même de Lille, de Marseille ou de Rouen, que le prix d'entrée fût de 1 franc ou de 50 centimes? Ce qui les attirait, c'était le désir de contempler les merveilles industrielles et de prendre part à la fête sans trêve dont la réputation s'était répandue dans le monde comme une traînée de poudre.

Et l'attrait de l'Exposition était tel que les princes et les grands personnages y sont venus en beaucoup plus grand nombre qu'on ne le croit généralement. Nous avons vu dans ses galeries et ses jardins, sans mystère, confiants dans l'hospitalité légendaire de la France, le prince de Galles et sa famille, les princes de Suède, — je suis l'ordre chronologique, — le roi François d'Assise, la reine Isabelle, le grand-duc Pierre de Russie, les frères du Tsar, le roi de Grèce (incognito), le comte de Flandres, le schah de Perse, le prince Baudoin, héritier du trône de Belgique, le duc de Bragance aujourd'hui roi de Portugal, le prince de Montenegro et son fils, le duc de Cambridge, la reine de Roumanie, la tante et la sœur de l'impératrice d'Allemagne, l'archiduc Jean d'Autriche, le roi de Serbie et le prince Ferdinand de Bulgarie, sans oublier les rois sénégalais et les princes annamites; sans oublier, surtout, les hommes célèbres, comme M. Gladstone et le marquis de Salisbury; Nordenskiold et le général russe Annenkoff, auteur du chemin de fer Transcaspien et du projet de chemin de fer Sibérien, ces deux grands pionniers de la civilisation, etc., etc. Nous avons eu d'autres princes encore, appartenant à toutes les nations, mais dont

le nom m'échappe... Et, qui sait, malgré l'abstention officielle?... Un matin que je m'étais rendu de très bonne heure à l'Exposition, afin de pouvoir examiner à loisir la galerie des Beaux-Arts, je vis un petit groupe d'hommes, à l'allure diplomatique, entourant de respects discrets un personnage dont la physionomie me frappa comme un souvenir. « Où donc ai-je vu, me disais-je, cette tête pensive, ce grand nez et cette longue barbe? » Puis la mémoire me revint. C'était en 1867, au bal de l'Hôtel de Ville, et, comme aujourd'hui, à une époque d'exposition universelle. Le groupe tourna à gauche, se dirigeant du côté où étaient les salons de la Grande-Bretagne, de la Belgique et d'autres nations étrangères; je m'abstins, bien entendu, de le suivre; mais je le rencontrai de nouveau, quelques heures plus tard, aux Arts Libéraux.

Ainsi, l'Exposition a eu le succès du nombre et de l'illustration des visiteurs et je n'ai parlé ni des députations scientifiques, ni des délégations ouvrières, ni de ceux qui sont venus d'au delà des frontières, à cheval, en fiacre, en brouette, en vélocipède, en charrette traînée par des chiens, etc.

Le succès du nombre s'étend aux exposants, dans une proportion moindre, toutefois. Il y en avait eu 52 835 en 1878; il y en a eu 60 000 en 1889, d'après un rapport de M. Berger, directeur de l'exploitation, et un discours de M. Tirard, président du Conseil des ministres, commissaire général de l'Exposition : je cite mes auteurs. J'aurais aimé à savoir comment ce chiffre de 60 000 se répartissait entre les exposants français et les exposants étrangers; on ne nous l'a pas dit et il n'est pas très facile de suppléer à ce manque de renseignement, d'autant plus que certaines expositions provenaient de compagnies à la fois belges et françaises, anglaises et françaises, etc. L'abstention des grandes puissances a évidemment rendu moins nombreuse la participation étrangère. Au jour du défilé des récompenses au palais de l'Industrie, il n'y avait que 48 comités étrangers contre 92 comités français; c'est un peu plus du tiers. Les indications éparses çà et là dans les *guides* et les journaux donnent à peu près le même résultat. Donc, si le total des participants à l'Exposition est bien de 60 000, le nombre des exposants étrangers serait de 20 000. Il ne serait que de 18 700, si le total n'était que de 56 012, chiffre généralement admis jusqu'au jour où celui de 60 000 nous a été révélé. Je dois dire, pour être tout à fait exact, que des personnes bien placées pour savoir m'ont affirmé qu'en réalité il n'y avait pas tout à fait 12 000 exposants étrangers sérieux, même en comptant les petites Javanaises et les gavroches égyptiens. Quoi qu'il en soit, la participation exotique était fort intéressante.

Elle était distribuée, d'ailleurs, sur l'immense superficie (43 hectares) de l'Exposition avec une habileté consommée. On la rencontrait partout, et partout avec les installations les mieux combinées pour la faire valoir. Et, d'abord, dans le palais des Beaux-Arts, où elle occupait une place considérable (y compris l'Allemagne), où elle attirait et retenait le spectateur; dans les deux immenses galeries situées de chaque côté de la terrasse, en avant même de nos expositions françaises; puis dans le palais des Machines, où la Suisse, la Belgique, les États-Unis, l'Angleterre tenaient une place assez importante. Du côté de l'avenue Suffren, on trouvait les produits un peu mêlés de l'Extrême-Orient et la rue du Caire toujours encombrée. Plus loin, en remontant vers la Seine, on rencontrait les curieux pavillons de l'Amérique du Sud, dont quelques-uns contenaient d'intéressants spécimens de l'agriculture et des forêts du nouveau monde. Puis, de l'autre côté de la tour, les pavillons de la Finlande, de Monaco, etc. Ainsi, au Champ de Mars, les étrangers étaient partout et en place de choix. Au Trocadéro, on admirait la remarquable exposition horticole japonaise. Dans les galeries de l'agriculture, sur le quai d'Orsay, la moitié environ de l'emplacement était occupé par les grandes nations européennes, par les États-Unis, et l'Australie. Enfin, à l'Esplanade des Invalides, la participation étrangère était surtout représentée, dans les pavillons de l'économie sociale, par une foule de documents d'un haut intérêt sur les sociétés coopératives, les assurances ouvrières, en un mot, le socialisme utile, en Angleterre, en Italie, aux États-Unis, etc. On avait ainsi tiré le meilleur parti possible des envois limités, mais variés, de l'étranger, et, par ce qu'ils ont été, on a pu juger de ce qu'ils auraient pu être.

Ils ont donc concouru dans une mesure considérable au succès technique de l'ensemble qui a été des plus remarquables. On s'accorde à reconnaître qu'il n'avait jamais été réuni en France une collection industrielle aussi complète; mais on ajoute qu'elle était surtout perfectionnée. Ce serait là son caractère dominant. On aurait ainsi, depuis la dernière Exposition, plus achevé qu'inventé, et, il s'en faudrait que tout fût nouveau. Cela peut être vrai jusqu'à un certain point. Il est certain qu'en 1889 les produits avaient en général un fini qui manquait à quelques-uns en 1878. On aurait tort de s'en plaindre, puisque le perfectionnement est un progrès. Puis les expositions particulières étaient si élégantes, si artistiques, les installations de détail si intelligentes, les démonstrations si gracieuses! Il faudrait des volumes pour citer seulement les principaux objets devant lesquels le spectateur poussé par la foule eût voulu s'arrêter et se rendre compte.

Toutefois, on se tromperait de beaucoup si on limitait au perfectionnement le mérite de notre Exposition. La nouveauté, la création, s'y trouvaient aussi, triomphantes, on peut le dire. N'est-ce pas une création, cette voûte du palais des Machines dont la portée audacieuse laisse si loin derrière elle toutes les voûtes connues? Et cette alliance, désormais consacrée, du fer et de l'émail, seuls employés, pour la première fois dans cette mesure, non seulement à la construction, mais à la décoration d'immenses édifices? Et les prodiges de l'électricité devenue un des éléments usuels de la vie quotidienne? Et ces lentilles astronomiques de $1^m,15$ de diamètre? Et le soufflage du verre par l'air comprimé, substitué enfin, après tant d'essais, au soufflage par la bouche, mortel à l'ouvrier? Et les canons de $12^m,500$ de longueur, pesant 47 tonnes, pouvant lancer à 19 kilomètres un projectile de 400 kilogrammes? — Voilà la fameuse Joséphine, la couleuvrine du mont Valérien pendant le siège, terriblement distancée. — Et ces nouveaux engins de sauvetage pour les naufragés et les incendiés? Et ces nouveaux procédés de travail du cuivre et de ses alliages? Et, dans un autre ordre d'idée, les créations de la Société de secours aux blessés militaires, qui, depuis bientôt vingt ans, n'a cessé d'ajouter inventions à inventions pour le soulagement de nos soldats; hôpitaux de campagne, hôpitaux fixes; infirmerie des gares; groupement sur divers points du territoire de tous les éléments d'hôpitaux auxiliaires? Et celles de la Société des dames françaises, en ambulances et matériel de pansement? Et la géographie militaire, si développée qu'on pourrait presque dire qu'on l'a créée de toutes pièces; car, elle avait été jusqu'à ces derniers temps le domaine d'un corps spécial? Et tant de machines étonnantes, grandes et petites, parmi lesquelles les Parisiens ont cherché, vainement encore, le compteur horaire et kilométrique qui mettra fin à leurs difficultés avec les cochers des voitures de place. Voilà une invention qu'ils eussent mieux aimé trouver à l'Exposition que le four crématoire dont on avait cru devoir orner l'Esplanade.

Parmi les succès techniques, il est juste de mentionner les expositions administratives. Elles ne sont pas absolument nouvelles : il y en avait en 1867 et en 1878. Mais elles n'avaient pas encore atteint ce développement. Ainsi le ministère de l'intérieur avait ouvert largement la porte des établissements pénitentiaires. Cela était détaillé dans un des bas côtés du palais des Arts Libéraux. On voyait là des plans, dus presque tous aux habitués, reproduisant les maisons de détention; les camps de la Nouvelle, séjour désiré des repris de justice qui assez souvent commettent des crimes dans le seul but d'y être déportés; Mazas, prison perfec-

tionnée; la Roquette avec ses chambres d'attente où l'on avait figuré le dernier patient, Géomay, l'assassin du boulevard Saint-Germain, avec ses deux gardiens; sans négliger d'indiquer les noms de ses plus fameux prédécesseurs, entre autres Barré et Lebiez, ceux qui avaient mis en pratique à coups de couteau les doctrines attribuées à Darwin sur la lutte pour la vie. Tout cela était fortement imprégné d'un dramatisme *sui generis* qui attirait le public, mais surtout le public ordinaire de la Morgue et de la place de la Roquette. On y entendait parfois d'étranges remarques et l'on tâtait ses poches avec quelque inquiétude. A côté de ces exhibitions, afin de bien montrer aux assassins et aux voleurs combien les temps modernes leur sont plus doux, on avait placé quelques spécimens de vieilles portes de prison et de jugements rendus par les anciens tribunaux. Il est certain qu'ils n'étaient pas tendres pour les criminels et qu'on ne voyait pas souvent les inconcevables acquittements par lesquels les jurys modernes stupéfient parfois l'opinion publique. Certes, on a bien fait de supprimer des peines inutilement barbares ou excessives; mais il serait beau de pouvoir ajouter à ces bizarres leçons de choses des statistiques prouvant qu'à Paris, par exemple, les attaques nocturnes et les coups de couteau ont diminué.

Le ministère des finances, laboratoire de comptabilité, dont les détails sont d'un attrait médiocre pour le public, possède cependant d'intéressants ateliers. Ce sont ceux où l'on prépare le tabac et les cigares dont la vente procure annuellement 340 millions au Trésor. On avait fait dans un pavillon spécial une exposition très curieuse des instruments et procédés de fabrication du scaferlati, du tabac à priser, du rôle, etc. Le public s'y intéressait; mais il semblait persuadé en général qu'on ne lui dévoilait pas tout. Il est cependant assez généralement admis que le tabac, en France, est meilleur que dans les pays où le commerce en est libre. C'est même un des principaux arguments mis en avant par ceux qui voudraient voir aux mains de l'État le monopole de l'alcool. Est-ce que cet argument ne serait pas exclusivement bon?

Le ministère des travaux publics, le mieux pourvu de tous pour les grands étalages administratifs, grâce à ses congrégations laïques d'ingénieurs de premier ordre, que nous emprunte l'Europe entière, avait rassemblé au Trocadéro, dans un pavillon surmonté d'un phare, les plans des principaux travaux publics exécutés en France et dans les colonies depuis dix ans. En face, le ministère de l'agriculture avait exposé un pavillon des Forêts tout en bois non équarri, avec portiques, balcons, colonnades, etc., à l'extérieur; et, à l'intérieur, avec une encyclopédie de bois débités d'essences

diverses. Les savants spéciaux et les sylviculteurs s'en donnaient à cœur joie.

Je ne m'arrête pas sur l'exposition du ministère des postes et télégraphes et sur son ingénieux matériel; sur celle de l'instruction publique avec ses collections et ses maisons scolaires : excellente idée! Qu'on les conserve, et, dans dix ans, on pourra juger des nouveaux progrès accomplis.

La plus attachante, la plus complète était à coup sûr celle du ministère de la guerre. On y voyait tout le détail de notre matériel militaire, depuis les canons et les aérostats jusqu'aux uniformes, aux harnais, aux tentes, aux fours, etc. Mais je remarque qu'aucune puissance étrangère n'avait exposé rien de tel ou même d'analogue. C'est une observation que j'ai entendue vingt fois pendant que je parcourais les salles si intelligemment disposées de ce palais de la Guerre, où la foule abondait toujours. Les Etats-Unis seuls nous avaient envoyé un petit nombre de magnifiques soldats : mais du matériel, des engins, des renseignements, en un mot, nous seuls en offrions. Nous montrions non pas tout, mais beaucoup, et on ne nous montrait rien.

La ville de Paris avait, comme à l'ordinaire, une exposition très remarquable. Ni en 1867 ni en 1878, je n'en ai vu d'aussi complète. Il faut dire que le Conseil municipal, en plus des 8 millions qui constituaient sa part dans la dépense générale, avait ouvert un crédit spécial de 700 000 francs à son exposition particulière, qu'il avait installée dans deux pavillons séparés, sur la terrasse, en avant du dôme central. On n'avait pu sans doute caser ces deux pavillons ailleurs; car, là où ils étaient, ils coupaient la perspective et diminuaient sensiblement l'espace libre si nécessaire au pied du squelette interminable de la tour. Ils étaient, du reste, fort simples à l'extérieur; mais l'intérieur en était plein d'intérêt. Le pavillon de droite, côté du palais des Beaux-Arts, était affecté aux diverses sections de la direction des travaux : voirie, architecture, eaux, égouts, plan de Paris, carrières, service vicinal, travaux historiques, etc. Le pavillon de gauche était partagé entre l'instruction primaire et les autres services de la ville, bibliothèques, statistiques, assistance publique, aliénés, finances, laboratoire municipal, sapeurs-pompiers, etc.

L'exposition de la Ville avait sur les autres expositions administratives cet avantage que tous les détails en étaient exécutés et installés avec un soin exquis. La Ville bâtit beaucoup dans tous les genres : qu'on en juge. Parmi les plans des édifices en construction ou d'exécution prochaine, on y remarquait ceux de la nouvelle Sorbonne, inaugurés pour partie, avec vingt amphithéâtres pou-

vant contenir 8645 personnes, dont 3 pour l'Académie, l'un de 3000 places; 5 pour la faculté des lettres; 10 pour la faculté des sciences et 2 pour la faculté de théologie; de la bourse du travail, rue du Château-d'Eau, immense, avec quatre corps de bâtiments, plusieurs bibliothèques, 132 bureaux de corporations et de sociétés et d'innombrables salles de réunion, dont une dans le sous-sol, dite *salle de grève;* d'un établissement de désinfection; du lycée Voltaire, place de la République, pour 1000 élèves, presque achevé; du lycée Buffon, boulevard de Vaugirard, pour 800 élèves, en service depuis un an déjà; de 19 nouvelles écoles primaires; de l'abattoir projeté sur la rive gauche, dans le quinzième arrondissement, le long du chemin de fer de ceinture; de la nouvelle maison de répression de Nanterre; de casernes diverses; etc. On remarquait surtout un très joli modèle en relief du musée Galliera édifié aux frais de Mme la duchesse de Galliera qui en a fait don à la ville de Paris. Je n'en finirais pas si je voulais mentionner tout ce qu'il y avait d'intéressant dans les pavillons de la Ville, depuis l'exposition des bibliothèques de quartier jusqu'à celle des appareils de distribution d'eau qui faisaient penser aux nouvelles dérivations depuis si longtemps promises et si nécessaires; depuis les plans de l'usine de l'électricité des Halles jusqu'à ceux des égouts; depuis le modèle des deux maisons, *salubre* et *insalubre*, jusqu'aux lits et appareils de l'Assistance publique, jusqu'aux engins perfectionnés des sapeurs-pompiers; jusqu'aux dessins, aux pages d'écriture, aux broderies, aux tricots des enfants des écoles. Toute cette exposition, m'a-t-on dit, doit être conservée. Il serait vraiment dommage qu'il n'en fût pas ainsi. Cela fera de petits musées pratiques et ce sera encore un des résultats utiles de l'Exposition.

Les récompenses, d'ailleurs, n'ont pas manqué à toutes ces œuvres, administratives, industrielles et artistiques. Les jurys, nommés par décret, mais choisis généralement dans l'élite des artistes, des commerçants et des industriels, ont eu tout le temps d'étudier à fond les produits exposés. Ils en ont profité sans doute; en tout cas, ils ont procédé généreusement. Cependant il y a eu quelques oublis, quelques récompenses insuffisantes, quelques erreurs bizarres; il a même été donné des prix et des médailles à des gens morts depuis quelques années. Aussi la moyenne des réclamations a quelque peu dépassé la limite ordinaire, notamment celle de 1878. Par exemple, ce qui avait considérablement dépassé cette limite, c'était le chiffre même des récompenses. En 1878, on comptait 28 858 récompenses pour 52 835 exposants; en 1889, il y en a eu 38 300 pour 60 000 exposants, suivant le nombre rond déclaré par MM. Tirard et Berger, pour 55 012, suivant la statis-

tique adoptée par d'autres; mais, peu importe ! le résultat est à peu près le même. En 1878, on avait récompensé un peu plus de la moitié des exposants, ce qui est déjà bien joli; en 1889, on en a récompensé à peu près les deux tiers. La proportion a généralement paru exagérée; plusieurs journaux l'ont fait remarquer.

En effet, au premier abord, cette profusion a un peu l'air d'un parti-pris et j'aimerais mieux, quant à moi, en telle matière, une certaine parcimonie. Mais il faut tenir note de ce que, en 1889, on a compris parmi les élus 5500 collaborateurs, au lieu de 270 en 1878. Si l'on retranchait des deux côtés le chiffre des collaborateurs, on arriverait presque à la même mesure, c'est-à-dire à la moitié des exposants récompensés. Or il est absolument équitable de reconnaître la part prise par l'ouvrier à la gloire de son patron. Bien souvent celui-ci n'a concouru que par son argent au succès des produits ou de l'œuvre qui ont bénéficié des suffrages du jury, Le véritable auteur est l'ouvrier qui, d'ailleurs, est électeur : ce n'était pas le moment de l'oublier. Aussi lui a-t-on fait la part belle, mais presque exclusivement dans les médailles secondaires.

J'ai cherché à me rendre compte de la répartition des grands prix entre les exposants étrangers et les exposants français : j'ai trouvé que, sur 965 grands prix ou diplômes d'honneur, les étrangers en ont obtenu 419 et les Français 546. Cela donne une haute idée des produits exotiques. Dans les 546 grands prix accordés aux Français, nos ministères et nos grandes administrations figurent pour 80. Il paraît d'ailleurs, — c'est un assez mince détail, — que les récompenses sont de pure gloire; qu'on ne donne en réalité ni médailles d'or ni médailles d'argent, mais une simple médaille de bronze, portant le nom et la mention honorifique de l'exposant récompensé.

Quant aux réclamations, l'exactitude que je tiens à mettre avant tout dans ce compte-rendu des résultats de l'Exposition m'oblige à en dire un mot. Dans le monde artistique, il y a eu des peintres et des sculpteurs, quelques-uns d'un mérite hors pair, qui ont refusé les médailles à eux décernées. On a cité, entre autres noms connus, ceux de MM. Ad. Yvon, Cain, Laugée, Benjamin Constant, Bouillet, Garnier, Maillard, etc. Toutefois, ceux-là se sont bornés au refus. Les industriels mécontents sont allés plus loin. Ils se sont réunis, ont fait du bruit et ont pris des résolutions *ab irato*. Ils ont, entre autres choses, nommé un comité chargé de passer au crible le mérite, la moralité commerciale et même la généalogie de leurs concurrents récompensés. Ils ont arrêté encore, dit-on, d'exiger à la première occasion que les membres des jurys soient nommés par les exposants. Ils font valoir que ce serait plus démocratique,

qu'ils y trouveraient plus de garantie, et que, depuis longtemps, les choses se passent ainsi aux expositions des beaux-arts.

C'est exact, et il semble probable que la substitution de l'élection des jurys des beaux-arts par les exposants à la nomination par décret a dû être un progrès, bien que les jurys d'autrefois fussent nécessairement composés, pour la plus grande partie, des noms que les exposants eux-mêmes auraient choisis. Il n'y a pas, en effet, dans chaque spécialité tant de personnalités hors ligne que les choix puissent être douteux dans une mesure considérable. Il est bien évident que MM. Meissonnier, Bouguereau, Fantin-Latour, Français, Gérôme, etc., devront toujours faire partie d'un jury de peinture, qu'il soit désigné par la direction des beaux-arts ou élu par les peintres; que MM. Paul Dubois, Chapu, Guillaume, Falguière, Frémiet, Cavelier, Chaplin, etc., feront toujours partie d'un jury de sculpture et gravure en médailles, qu'il soit nommé par le ministre ou par les artistes; de même pour l'architecture.

Mais ce qui est vrai pour les beaux-arts l'est-il également pour le commerce et l'industrie? On peut en douter, tout en étant au fond partisan de l'élection. Les artistes vivent presque tous à Paris ou dans les environs : ils se connaissent entre eux; ils sont dès lors en état de choisir leurs juges à bon escient. En est-il de même pour les industriels venus de tous les points de la France et du monde? Ils connaissent sans doute de réputation les plus célèbres ou les plus féconds en réclame parmi ceux qui se sont fait un nom dans leur spécialité; mais ils n'en connaissent pas assez, et surtout pas assez à fond, pour élire en connaissance de cause un jury complet. Cela est si vrai que, d'après les derniers renseignements recueillis, ils se borneraient définitivement à réclamer l'élection de la moitié des jurys. Fort bien! Mais alors quelle sera vis-à-vis de la moitié élue l'autorité morale de la moitié désignée par arrêté ministériel ou même par décret? Puis, qui commencera? Sera-ce l'élection qui précédera le décret ou le décret qui précédera l'élection? Il est clair que, si c'est le gouvernement qui commence, il choisira tous les noms illustres, ou, tout au moins, si les illustres manquent, tous les noms marquants. Que restera-t-il pour l'élection? Le même inconvénient se produira en sens inverse, si c'est l'élection qui commence. Il ne paraît pas douteux que ce partage du jury en deux sections d'origine différente est absolument impraticable. On ne doit pas, du reste, perdre de vue qu'il s'agit ici de jurys internationaux : il y a donc des conditions spéciales. J'ai entendu parler d'un système dans lequel le droit à l'élection serait établi en principe. Dans la pratique, il y aurait un double système. Les artistes procéderaient par le suffrage direct, c'est-à-dire qu'ils

éliraient leurs juges, comme ils le font tous les ans pour le Salon; quant à l'exposition industrielle, ce serait par les Chambres de commerce que seraient choisis les jurés : on demanderait aux gouvernements étrangers de désigner ceux de leurs nationaux qui devraient faire partie des jurys. C'est une question délicate, dont j'ai dû parler, parce que l'on s'en est occupé dans la presse et ailleurs, et qu'on paraît vouloir s'en occuper encore, mais dont la solution n'est pas assez indiquée pour qu'on la mette au nombre des résultats de l'Exposition, auxquels j'ai hâte de revenir.

De notre temps, plus que jamais, la gloire est insuffisante, si elle n'est pas accompagnée du succès financier. Il n'aura pas manqué à notre Exposition, bien que dans des proportions inégales.

En ce qui concerne la fortune publique, la meilleure manière de s'en rendre compte consiste à comparer les résultats des *dix* premiers mois de 1889 (qui comprennent les six mois de l'Exposition) avec les *dix* mois correspondants de 1888.

Prenons d'abord le criterium le plus significatif, c'est-à-dire le commerce extérieur, qui se partage naturellement entre les importations et les exportations. Deux tableaux très courts en mettront les résultats sous les yeux du lecteur, plus clairement que de longues explications.

IMPORTATIONS

	1° En 1889.	2° En 1888.
Objets d'alimentation	1 151 369 000 fr.	1 203 803 000 fr.
Matières nécessaires à l'industrie . .	1 676 148 000	1 642 368 000
Objets fabriqués.	474 039 000	444 862 000
Autres marchandises.	105 706 000	93 782 000
Ensemble.	3 407 262 000 fr.	3 384 815 000 fr.
Augmentation en 1889.	22 447 000 fr.	

EXPORTATIONS

	1° En 1889.	2° En 1888.
Objets d'alimentation	626 342 000 fr.	553 701 000 fr.
Matières nécessaires à l'industrie . .	626 309 000	570 454 000
Objets fabriqués	1 463 755 000	1 354 254 000
Autres marchandises	173 695 000	158 969 000
Ensemble.	2 890 101 000 fr.	2 637 378 000 fr.
Augmentation en 1889.	252 723 000 fr.	

Ainsi, il y a sur l'ensemble de nos échanges avec l'étranger une augmentation totale de 275 170 000 francs, satisfaisante au demeurant, bien qu'on eût pu attendre mieux peut-être d'une aussi brillante Exposition. Si nous entrons dans le détail, nous voyons qu'il a été importé moins et exporté plus d'objets d'alimentation, ce qui

veut dire que, bien qu'encore inférieure à ses besoins, la production de la France a été notablement supérieure en 1889 à celle de 1888. Quant aux matières nécessaires à l'industrie, qui intéressent directement le travail national, l'importation n'a été supérieure en 1889 que de 33 780 000 francs, tandis que l'exportation surpasse de 55 855 000 francs celle de 1888. Faut-il en conclure que la vie a été plus active dans les usines étrangères que dans les nôtres? Heureusement, nous avons exporté, en objets fabriqués et autres marchandises, 124 227 000 francs de plus qu'en 1888, tandis que l'augmentation de nos importations n'a été que de 41 101 000 francs. Au résumé, nos exportations sont en sérieux progrès, nos importations restant à peu près stationnaires : c'est beaucoup.

Un autre thermomètre de la prospérité publique, c'est celui qui enregistre le mouvement des consommations et des transactions, c'est-à-dire le rendement des impôts indirects et des monopoles de l'État. Il donne des résultats semblables, moins considérables aussi qu'on eût pu l'espérer, mais très bons cependant. Il y a plus-value sur les contributions indirectes proprement dites (boissons, etc.), sur le timbre, les monopoles (sels, tabacs, postes, télégraphes, etc.); mais il y a moins-value sur l'enregistrement, donc moins de transactions immobilières; sur les douanes, ce qu'il faut attribuer surtout à la diminution des importations de blés et farines; sur les sucres dont l'impôt mal réglé se perçoit mal. Au demeurant, il y a sur l'ensemble une augmentation très réelle, qui est de 21 800 000 fr. par rapport aux évaluations budgétaires, prudemment modérées, comme je l'ai dit plus haut, et de 19 112 000 francs par rapport aux encaissements de 1888.

L'octroi de Paris, qui, de toutes nos caisses publiques, est celle qui constate le plus immédiatement les résultats financiers de nos expositions parisiennes, accuse pour les dix premiers mois de 1889, une plus-value de 9 946 551 fr. 44 qui n'avait jamais été obtenue jusqu'à présent. L'augmentation de recettes n'a été, en effet, en 1855, que de 1 955 252 francs; de 4 068 970 francs, en 1867; enfin, de 6 784 329 francs en 1878. Si la Ville, à ces 9 946 551 fr. 44 ne peut ajouter une part dans les recettes de l'Exposition, il lui en restera peu de chose, après défalcation des 8 millions consacrés par elle au grand œuvre, du million dépensé en fêtes, des 700 000 francs employés à son exposition particulière et des 2 ou 300 000 francs distribués en secours et indemnités. L'augmentation, cette année, comme en 1855, 1867 et 1878, porte presque entièrement sur les liquides, les comestibles et les fourrages. Malheureusement, il y a sur les matériaux une diminution qui semble indiquer un ralentissement dans les travaux.

La Bourse, habilement dirigée, s'est très bien tenue. Le 3 pour 100 a oscillé entre 84 et 87; le reste à l'avenant, sauf le Panama. La ville de Paris qui avait mis à la disposition du public 65 millions d'obligations à valoir sur son emprunt de 250 millions a vu enlever du premier coup 64 996 500 francs de titres, *presque* la totalité. Pour la première fois, il n'a pas été nécessaire de faire une répartition entre les preneurs, au prorata de leurs souscriptions. Bien des gens qui avaient demandé plus pour avoir moins ont été surpris et même embarrassés de leur succès. On avait un peu abusé du crédit public, témoin la tombola de l'Exposition qui devait produire 15 millions pour l'achat de produits exposés et les frais de voyage à Paris d'ouvriers de la province, mais qu'il a fallu limiter à 2 millions.

Les théâtres ont fait 15 976 860 francs, au lieu de 13 074 927 fr., en 1878; 10 417 344 francs, en 1867. Les petites voitures ont fait 20 559 015 fr. 95, en 1889, au lieu de 15 915 225 fr. 15, en 1878. Les chemins de fer ont un boni de 85 millions.

Il y aurait eu, d'après la Préfecture de Police, dans les hôtels seulement, sans compter les maisons particulières, 5 000 000 de provinciaux et 1 500 000 étrangers, qui, en attribuant aux premiers une dépense de 100 francs et aux seconds une dépense de 500 francs, ce qui est modéré, auraient laissé à Paris une somme de 1 250 000 000 de francs : joli résultat.

Enfin, l'Exposition elle-même, dirigée avec habileté et expérience, a réalisée, d'après une déclaration du directeur des travaux au Conseil municipal, sur son budget de 46 millions, une économie de 8 millions.

Sans exagération dans aucun sens, cet ensemble constitue bien une prospérité modérée, mais réelle et très agréable à constater.

J'allais oublier parmi les succès financiers de l'Exposition, celui de la tour Eiffel qui dépasse tous les autres, comme elle dépasse elle-même tous les monuments. Elle a coûté, les uns disent 5 millions, les autres 6 millions. Eh bien, le 5 novembre au soir, elle avait gagné en ascensions, locations, etc., 6 millions et demi, je précise : 6 459 581 fr. 20; que dis-je? 8 millions, puisqu'il faut ajouter les 1 500 000 francs dont l'administration l'avait gratifiée dès le commencement; très généreuse, l'administration!

Mais c'est assez m'arrêter sur les questions financières : je reviens à la gloire. Que l'Exposition ait eu le suffrage unanime et lyrique de la presse française, on peut dire que c'était affaire de patriotisme. Mais, la presse étrangère? Elle ne nous a guère été moins favorable. De critiques d'une portée sérieuse venant d'au delà des frontières, je n'en connais pas. Mais j'ai lu nombre

d'articles, de lettres et de discours émanant d'étrangers, où l'on rendait à notre Exposition pleine et bonne justice. On n'a pas oublié une lettre de M. Emilio Castelar dans laquelle l'éloquent orateur lui décernait une louange sans réserve; M. Gladstone l'a jugée publiquement et à plusieurs reprises avec une égale faveur : Edison et Nordenskiold ne lui ont pas ménagé l'expression de leur enthousiasme. Dans une dépêche fameuse, 250 membres du parlement anglais ont adressé au président de la République un témoignage de sympathie et d'admiration pour le spectacle « d'amour du travail et de la paix » donné par cette grande solennité. Des déclarations semblables nous étaient venues presqu'en même temps d'Italie, où tout le monde ne nous est pas hostile, et d'Amérique, où tout le monde nous est favorable. Quant aux journaux russes, espagnols, anglais, etc., dès le commencement ils ont constaté, avec détails et félicitations, la victoire pacifique de la France. La presse allemande y est arrivée à son tour. Voici ce qu'on lisait à la fin de septembre dans la *Gazette nationale* de Berlin : « Une fois de plus Paris jouit de la gloire d'être la première ville du monde, et une fois de plus Paris a mérité cette gloire entièrement et cela par un travail honnête, par l'utilisation sage et consciencieuse de tous les avantages que lui offrent la situation et les conditions sociales, par la mise à profit de toutes les expériences acquises et le développement habile de toute l'avance gagnée autrefois... Sans doute, autour de cette Exposition, comme autour de toute autre, il se fait beaucoup de bruit inutile ; mais le noyau de cette Exposition universelle est si sain et si complètement le produit d'un solide travail que les fioritures inutiles n'entrent pas en ligne de compte. On peut affirmer avec une entière certitude que le monde moderne n'a vu aucune entreprise aussi mûrement conçue et exécutée d'une façon aussi grandiose et aussi pratique dans toutes ses parties que cette Exposition et on ne peut guère attendre que, dans un temps prochain et dans quelque pays que ce soit, on puisse dépasser ce qu'offre cette Exposition. »

Je n'ai pas parlé des États-Unis; je les gardais pour le bouquet. Ils avaient donné leur concours officiel dès le principe. Ils n'ont pas oublié, eux, que la France a versé du sang pour leur indépendance. Un poète célèbre du pays de Washington a dédié à notre Exposition, aux applaudissements de ses compatriotes, l'ode dont voici la traduction empruntée à un grave journal.

« Bravo, Exposition de Paris! ajoute à ton Exposition, avant de la fermer, ô France, avec tout le reste, concret, visible, temples, tour, marchandises, machines et minerais, nos vœux qui s'envolent des palpitations de bien des millions de cœurs; formes éthérées,

mais solides (car, nous, les petits-fils et les arrière-petits-fils, nous n'oublions pas vos grands-pères); l'envoi, par-dessus l'Océan, de cinquante nations réunies en un tout compacte : les applaudissements, l'amour, les souvenirs, les souhaits de l'Amérique. »

Ce lyrisme, d'un caractère original et sympathique, se conçoit très bien quand on songe aux difficultés dont a triomphé l'Exposition. Au mois de mars dernier, je terminais ainsi un travail dans lequel j'avais essayé de préciser l'état des préparatifs et celui de l'opinion relativement à la grande solennité qui allait s'ouvrir. « L'Exposition aura du monde si la politique ne lui joue pas quelque méchant tour. » Je ne me suis pas trompé.

La politique a, en effet, essayé de plus d'une manière d'entraver son développement, d'en détourner l'attention et les sympathies. Ce n'a pas été un de ses moindres succès de passer sans aventure au travers des obstacles placés plus ou moins loyalement sur sa route. Oui, elle a eu du monde comme jamais on en avait vu, tel a été le savoir-faire de ses metteurs en scène; tellement les peuples, fatigués du gaspillage de forces et d'argent dans les choses de la guerre sont affamés de travail, de paix et de stabilité. Mais ce n'a pas été la faute de certaines gens.

On se rappelle ces voyages tapageurs si peu faits pour répandre la confiance en Europe et surtout en France. L'Exposition était à peine ouverte que les journaux étaient pleins des récits de la visite à Berlin du roi d'Italie, en grand apparat, accompagné de son ministre Crispi; des revues multipliées; des bruits relatifs à la triple alliance et à la conclusion d'un traité offensif et défensif entre l'Allemagne et l'Italie. Quelques jours après, c'était la rumeur émouvante d'un voyage de gala projeté en Alsace-Lorraine par l'empereur allemand avec son ami le roi d'Italie, pour lui présenter sa conquête et lui faire passer une nouvelle revue des forces allemandes sur le sol enlevé à la France. Au commencement de juin, on apprenait que la Serbie reprenait l'administration directe de ses chemins de fer créés par une compagnie française, et l'opinion, au delà du Rhin, attribuait bruyamment ce coup de force à l'influeuce de M. de Bismarck. Dans le cours du même mois, on annonçait de nouvelles pérégrinations de l'empereur Guillaume et on répétait des paroles alarmantes, prononcées par l'empereur d'Autriche, qui faisaient baisser assez notablement la Bourse. Des officiers italiens allaient très ostensiblement à Berlin se mettre aux ordres de l'état-major prussien. Vers le 4 juillet, la presse étrangère parlait de guerre prochaine. Au mois d'août, on parlait de nouveau d'un voyage impérial à Strasbourg; puis Guillaume II allait en Angleterre où la reine

Victoria, sa grand'mère, lui décernait le titre honoraire d'amiral anglais; de là tout naturellement le bruit que l'Angleterre était entrée dans la triple alliance. Puis c'était l'empereur d'Autriche qui se rendait à Berlin; puis, c'était l'empereur allemand qui repartait pour l'Italie et de là pour la Grèce, où il mariait sa sœur avec le prince héritier, puis, encore pour la Turquie, escorté par la flotte anglaise qu'il passait en revue.

Il y avait, certes, dans toutes ces allées et venues de quoi émouvoir les esprits en France, sans parler des grèves qui semblaient éclore à point chez nos voisins pour avoir leur écho chez nous pendant l'Exposition. Grèves en Allemagne, en Autriche et en Italie, — toujours la triple alliance, — au commencement de mai; grèves de mineurs en Bohême et en Belgique; grève des cochers à Rome, comme pour encourager les nôtres, qui n'avaient pas besoin de cet exemple. Au mois de juin, grève de maçons et de cordonniers à Berlin; à Gênes, grève de déchargeurs de charbon. Au mois d'août, grève formidable de 130 000 ouvriers des docks à Londres; puis, grève des imprimeurs; puis en Écosse, grève des écoliers eux-mêmes qui ne veulent plus travailler que de dix heures du matin à deux heures et demie du soir et sans *devoirs* à faire chez eux. Cette dernière grève s'apaise assez vite, sur l'offre d'une abondante distribution de corrections manuelles, encore usitées en beaucoup d'endroits du Royaume-Uni; mais les autres durent, s'exaspèrent, et il est question, en Angleterre notamment, d'envoyer des émissaires partout pour appeler tous les ouvriers à la grève universelle. L'intervention, très remarquée, du cardinal Manning et du lord-maire finissent heureusement par mettre un terme à la crise. Voilà pour l'extérieur.

A l'intérieur, l'horizon n'est pas plus calme. L'élément boulangiste s'agite et on prépare les élections. A la Chambre, interpellations sur interpellations, discours tapageurs, scandales, injures, pugilat. Au Havre, à Angoulême, à Lisieux, à Béziers, campagnes bruyantes accompagnées d'émeutes locales, par les entrepreneurs de dictature. A Paris, au théâtre du Château-d'Eau, un député boulangiste termine un discours épileptique en déclarant que dans les circonstances actuelles l'insurrection est le plus saint des devoirs. Puis vient la publication de l'acte d'accusation contre Boulanger, Rochefort et Dillon. La fuite des trois accusés est le signal d'une recrudescence d'injures et de tapage de la part de la presse boulangiste pour compenser ce mouvement en arrière peu apprécié par l'opinion : puis, au mois d'août, la condamnation du général et des autres contumaces vient agiter de nouveau les esprits.

La France a eu ses grèves aussi. Dès le 10 mai, ce sont les

ouvriers de la sellerie militaire qui exigent une augmentation de salaire dans les ateliers de Paris; cette grève s'étend presque immédiatement aux ateliers de Rennes, Marseille, Lyon, Toulouse, etc. Vient aussitôt la manifestation des cochers avec accompagnement de violences; les grévistes renversent les voitures qui marchent. Le désordre dure longtemps et ne cède que devant la menace de faire conduire, comme en 1867, les voitures de place par les soldats du train d'artillerie. Cette grève s'attaquait directement à l'Exposition. Nous avons eu ensuite celle des garçons de café, de peu de durée; puis celle des machinistes de l'Opéra qui a contraint les directeurs à faire relâche un soir; puis celle des bonnetiers de Troyes, des couverturiers de Lyon; puis, tout à la fin, au mois d'octobre, celle des mineurs du Pas-de-Calais, etc.

Jamais il n'y eut, je crois, tant de causes d'inquiétude accumulées sur un laps de six mois. Rien n'y faisait, l'Exposition poursuivant sa carrière, versait des torrents de lumière électrique sur ses visiteurs dont le nombre croissait de jour en jour, et l'élégante danse du ventre continuait à faire, dans cinq ou six tabagies, le bonheur de vieux instituteurs persuadés qu'ils avaient sous les yeux la quintessence des délices de l'Orient. En somme, l'Exposition a triomphé de la politique.

Maintenant, quelles sont les causes principales de cet étourdissant succès? Elles sont d'ordres très divers. Il y a d'abord celles qui constituent plutôt des bonheurs que des mérites, les *chances*, si l'on veut. Il ne faut pas les dédaigner; elles tiennent de la place dans les affaires humaines. Première chance : l'Exposition a joui pendant presque toute sa durée d'un temps exceptionnellement favorable. Du soleil, sans trop de chaleur, mais surtout sans orage et sans humidité. Et rien de plus heureux; car la pluie, les jours où elle est tombée avec quelque abondance, transformait immédiatement le sol en marécage et les entrées diminuaient dans une proportion énorme. C'est ainsi que, à la fin d'octobre, elles ont oscillé en semaine (dimanche à part) de 155 000 à 94 000, sans autre explication que le refroidissement de la température et surtout l'humidité. Il avait sans doute paru trop difficile ou trop dispendieux de bitumer les allées; ce qui eût été pour le promeneur un attrait de plus et très apprécié, si je m'en rapporte à ce que j'ai entendu répéter dans les groupes et à ce que j'ai lu dans presque tous les journaux. Seconde chance, le maintien en bon état de la santé publique à Paris et même une légère diminution de la mortalité pendant toute la période comprise entre mai et novembre. Quelques bruits d'épidémie sont bien venus d'outre-Rhin; on a prétendu un instant qu'on apercevait du côté de La

Mecque le fantôme du vieux choléra. C'était un mensonge ou tout au moins une erreur; en tout cas, le mouvement qui entraînait vers Paris les populations du monde entier n'en a été ralenti en rien.

Enfin il faut compter encore parmi les bonnes fortunes de l'Exposition le prix modéré du pain qui n'a pas dépassé le taux de 80 centimes les 2 kilogrammes; j'entends le prix de vente chez le boulanger. Le taux de la taxe officieuse, basée, comme on sait, sur la valeur de la farine augmentée d'une somme fixe pour frais accessoires, n'atteignait que 72 centimes les 2 kilogrammes, sauf pendant la seconde quinzaine d'août, où cette taxe s'est élevée à 75 centimes. Il y a donc eu presque constamment 8 centimes, près de 2 sols, d'écart entre le prix de vente et la valeur réelle pour le pain de quatre livres, c'est-à-dire pour le pain populaire. Les sociétés coopératives de panification ont même livré le pain au taux de 70 centimes les 2 kilogrammes pendant l'Exposition. Donc il y a moyen de procurer au consommateur le pain à meilleur marché. Le Conseil municipal nous avait promis à ce sujet un essai de boulangerie municipale. On ne voit rien venir. Il y a pourtant un véritable intérêt à vider cette question qui peut devenir grave à un moment donné : on me comprend, sans que j'y insiste. Heureusement, le peuple parisien, doué à certains égards d'un excellent caractère, ne se préoccupe pas de ces différences quand la somme à débourser en une fois n'est pas trop élevée. Or le taux de 80 centimes les 2 kilogrammes est relativement modéré. Pendant le siège, les 4 livres de pain coûtaient, de par la taxe officielle, 90 centimes; et la population, patriotiquement résignée, n'en murmurait pas, bien que les journaux anarchistes, — ils étaient représentés dans le gouvernement, — lui répétassent tous les jours que le prix de la livre de pain ne devrait pas dépasser 5 centimes. Quelques-uns faisaient semblant de le croire; mais la grande majorité haussait les épaules. De braves gens venaient s'asseoir sur les trottoirs de l'Hôtel de Ville et mangeaient là tristement leur pain sec et cher, en attendant que des fenêtres de la salle du Conseil il leur tombât la nouvelle d'une victoire. Il faut bien s'en souvenir quelquefois, même au milieu des fêtes...

Le bon marché relatif du pain a donc été un des bonheurs de l'Exposition, d'autant plus que le prix des autres denrées, comme pendant les Expositions précédentes, n'a pas manqué d'augmenter dans une proportion considérable. Ce n'est pas que les denrées aient fait défaut. Les halles de Paris ont très bien fait leur service d'approvisionnement. Les légumes, très abondants, ont même conservé leur taux ordinaire; mais la viande, surtout les morceaux de choix, la volaille, le gibier, les fruits, le raisin et même les pommes

de terre ont subi un enchérissement énorme. C'est là sans doute une conséquence inévitable de l'accroissement de population riche qu'amènent plus ou moins ces grandes solennités et qui, cette fois, a dépassé tous les précédents. Je dois dire cependant que le renchérissement, d'après des informations multipliées, n'aurait pas tout à fait égalé en 1889, au moins en ce qui concerne les denrées populaires, les effrayantes différences de 1867. Mais il s'est manifesté dès les premiers jours, et, au mois de juin, le Conseil municipal, « considérant que l'Exposition universelle, en appelant un très grand nombre de visiteurs, a déterminé sur les denrées un renchérissement qui pèse lourdement sur la classe ouvrière d'ailleurs frappée en grande partie par le chômage », a dû porter de 40 000 francs à 100 000 francs le secours de loyer accordé aux familles nécessiteuses, en plus de la somme allouée pour le même objet à l'occasion de la fête du 14 juillet. Reste à savoir si nous verrons cette fois disparaître le renchérissement qui en 1867 et 1878 s'est maintenu indéfiniment. Jusqu'à présent, on n'entend pas parler de diminution.

On remarquera en passant que le Conseil municipal dans sa délibération de bienfaisance parle de la classe ouvrière *frappée en grande partie par le chômage*. L'Exposition n'aurait donc pas amené une reprise des affaires et du travail aussi complète qu'on pouvait l'espérer.

Il serait injuste de ne pas mentionner parmi les chances heureuses de notre Exposition, celle d'avoir été organisée et administrée par des hommes expérimentés qui, dans des circonstances en somme peu favorables, ont apporté à leur entreprise une persévérance à toute épreuve. On a tiré d'un emplacement incommode et morcelé tout le parti possible. Sans doute tout le monde n'était pas également satisfait. Les exposants des galeries transversales qui s'ouvraient sous les vestibules de 30 mètres ont observé que le flot des visiteurs, après s'être précipité d'abord dans les jardins du Champ de Mars pour contempler la tour fameuse, se portait ensuite d'un élan presque unanime vers le dôme central, et, de là, vers le palais des Machines, pour revenir par la rue du Caire, au chemin de fer Decauville, aux restaurants, aux pavillons américains, etc., mais ne pénétrant qu'assez peu dans leurs galeries, où était cependant la véritable exposition industrielle. Cela était exact jusqu'à un certain point, je l'ai constaté plusieurs fois, et c'était fâcheux, car il y avait là des merveilles d'élégance. C'est le visiteur qui avait tort. Il n'avait qu'à jeter un coup d'œil sur les façades de ces galeries; elles lui disaient ce que chaque travée contenait et l'on apercevait du seuil les objets les plus intéressants. Mais la moitié

des gens, il faut bien le dire, allait volontiers à la curiosité, au bruit, à l'éclat, au plaisir, à la nouveauté, et il y en avait de toutes sortes. Cette moitié venait là surtout pour s'amuser et n'apportait dans ses pérégrinations que très peu de la correction consciencieuse et de l'intérêt qu'y mettait le Président de la République.

Car le Président était exemplaire. Je suis convaincu qu'il n'est pas un coin de l'Exposition où M. Carnot n'ait passé, regardant tout, s'arrêtant partout, questionnant, encourageant, louant, se prodiguant avec quelque exagération peut-être. Le 18 mai, il visite en grand détail les galeries des Beaux-Arts; le 26, il est au pavillon de la République Argentine, si original; il parcourt les habitations humaines reconstituées par M. Garnier; il visite le panorama de la Compagnie Transatlantique. Le 1er juin Mme Carnot parcourt l'Esplanade, pendant que le Président voyage dans le Pas-de-Calais; le 18, il se fait montrer et expliquer longuement le pavillon de la Guerre, celui de l'Assistance publique avec sa curieuse collection de systèmes d'emmaillotements des enfants aux diverses époques et chez les différents peuples.

Puis il passe aux galeries de la Croix-Rouge, organisées par la Société de secours aux blessés militaires, dont le président lui fait les honneurs. Ce président est le maréchal de Mac-Mahon; la maréchale est à ses côtés. La foule qui entoure le Président de la République est attentive et devient manifestement sympathique, quand elle voit l'ancien et le nouveau Président se serrer la main sur ce terrain patriotique par excellence. Le maréchal détaille les progrès accomplis par la Croix-Rouge; le Président écoute avec déférence, et les assistants leur font une discrète ovation.

Le 19, le Président va en Russie; il examine en connaisseur les plans des chemins de fer Transcaspien et Sibérien du général Annenkoff; les jours suivants, il visite les pavillons Mexicains et de Monaco; les galeries belges, autrichiennes, danoises. Plus tard nous le retrouvons devant les machines exposées dans les galeries de l'agriculture; il parcourt l'exposition des États-Unis, au son d'airs patriotiques nasillés par les phonographes Edison. Il est encore à l'Exposition les 3, 9, 10, 12, 19, 21, 24 et 26 juillet. En août, il continua ces laborieuses promenades, dont j'interromps ici la nomenclature; il faudrait citer tous les pavillons et toutes les galeries, car il a passé partout. Dans les derniers jours, il y revenait encore, mais incognito. M. Carnot a été le visiteur modèle; il est juste de le dire.

Il est assurément regrettable que les 25 millions de curieux qui sont passés à l'Exposition n'aient pas imité ce zèle scrupuleux. Mais, de bonne foi, pouvait-on y compter? Les exposants des

galeries transversales s'en prennent à la disposition locale et par conséquent à la direction. Ils auraient souhaité une organisation telle que les visiteurs eussent été forcés de passer devant leurs produits. C'eût été assurément fort désirable, mais était-ce possible? L'ensemble des attractions réunies par les directeurs amenait la foule; celle-ci se divisait ensuite selon ses goûts. Les spectateurs venus pour tel ou tel objet savaient bien le trouver, le classement général étant très bon.

Quant au plan général, de l'avis du plus grand nombre, il semble bien qu'il n'était pas facile de faire mieux. Puis, le décor était si nouveau; grandiose le jour, féerique le soir, au Champ de Mars; étrange, sans harmonie, mais pittoresque et bariolé en diable à l'Esplanade des Invalides? Et tout était ordonné avec cette clarté, cet ordre qui est un des apanages du génie français; tout était à sa place. Il pouvait y avoir trop de certains éléments et pas assez d'autres : il n'y avait nulle part confusion, encore moins désordre.

Sans doute, il a pu se produire quelques imperfections dans le détail; il y en a partout. Ainsi on s'est plaint assez souvent des incorrections de la lumière électrique, assez marquées pour qu'il en ait été question au Conseil municipal, le 10 août notamment. Au commencement l'organisation des transports a été insuffisante; au 31 mai, à l'Hôtel de Ville, on s'en plaignait encore. On n'avait pas pris toutes les précautions nécessaires. La grève des cochers qu'on aurait pu prévoir est allée jusqu'au désordre. Il y avait à l'intérieur de l'Exposition vraiment trop d'établissements spéciaux, où il fallait payer pour entrer et surtout payer trop cher : Sphère terrestre, 1 franc; pavillon de la Mer, 1 franc; Folies parisiennes, 1 franc; palais des Enfants, 1 franc; panorama du Tout-Paris, 1 franc; panorama de la Société transatlantique, 1 franc; concert marocain, théâtre annamite, théâtre national, concert égyptien, 1 franc chacun; village javanais, 50 centimes, concerts algériens, tunisiens, 1 franc chacun; — que de concerts et quels concerts! — enfin, et j'en passe, tour Eiffel, 5 francs. De telle sorte qu'après avoir donné 40 centimes d'entrée à l'Exposition, il fallait dépenser une vingtaine de francs pour voir certaines curiosités et être initié à certains mystères parmi lesquels il en était qui en valaient la peine. Les pauvres étaient forcés de s'en priver, ce qui n'est pas très démocratique. Il en était cependant, parmi ces établissements, d'instructifs qu'il importait de mettre à la portée des petites bourses à cause des enfants. On me dira que les propriétaires de ces établissements y ont dépensé de l'argent et qu'on ne pouvait guère leur refuser le moyen de rentrer dans leurs fonds. Je

réponds qu'avec le nombre quotidien des visiteurs à l'Exposition, qui est de 138 000 en moyenne, si l'on avait abaissé de moitié tous ces tarifs, les établissements véritablement intéressants eussent eu très certainement trois fois plus de monde. On pouvait ne les admettre qu'à la condition d'accepter des tarifs raisonnables. Ce sera pour la prochaine fois.

Pendant que je suis en train de faire à l'Exposition de petites querelles, je lui reprocherai encore l'insuffisance de ses dégagements les jours, il y en a eu 30, où le nombre des visiteurs dépassait 200 000. Ces jours-là, on s'écrasait littéralement sur les ponts de communication au-dessus des avenues Bosquet et Latour-Maubourg. Autre chose : dans les bazars dits orientaux, on vendait des objets qui, après avoir voyagé de Batignolles à Constantinople ou au Caire, étaient revenus de Constantinople ou du Caire à Paris, ou même étaient venus directement de Batignolles à l'Exposition. On n'a jamais su empêcher ce trafic, qui durait encore après la fermeture officielle. Autres choses encore : le nettoyage général était parfois en retard le matin ; les âniers du Caire se comportaient comme en pays conquis ; on volait vraiment trop ; il a fallu fermer certains cafés et pour cause ; les pelouses, si bienvenues dans ce court horizon où le fer dominait, n'étaient pas assez protégées ; il a fallu retirer le buste d'un homme politique célèbre que des visiteurs ultra-passionnés insultaient et souillaient faute de surveillance ; des industriels peu scrupuleux prenaient des chaises en location pour 10 centimes, puis, à l'heure des *fontaines lumineuses* les relouaient jusqu'à 2 francs ; etc., etc., j'ai dit le bien ; je dis le mal, relativement peu grave, afin qu'on ne puisse pas m'accuser de parti-pris.

Ce qui, d'ailleurs, frappait bien autrement que ces inconvénients, dont quelques-uns assez difficiles à éviter, c'était l'incroyable variété de l'Exposition. Car, après m'être un peu étendu sur les bonheurs de cette Exposition et, par contre-coup, sur ses petits malheurs, il est temps que j'arrive à ses mérites qui sont, assurément, une des principales causes de son succès.

Au sens international du mot, elle n'était sans doute pas aussi universelle qu'elle eût pu l'être ; elle l'était bien réellement au sens encyclopédique. Je ne sais pas une seule forme de l'activité humaine qui n'y fût représentée par une œuvre, un document, un livre, un plan, un souvenir. Prenons l'histoire du travail, par exemple : où l'a-t-on jamais vue plus complète, plus vivante, plus riche en témoignages, en authenticités, qu'au palais des Arts libéraux ? C'est là, surtout, que se dirigeaient les savants et les philosophes. Ils ne se lassaient pas de scruter ces collections incompa-

rables, si habilement disposées. Ils y suivaient pas à pas les progrès de l'humanité et les conquêtes de l'intelligence sur la matière; favorisés, d'ailleurs, dans leurs études par la tranquillité relative dont on jouissait dans ces galeries, où venait peu la foule, attirée bien davantage à côté par le coin des théâtres.

Si l'exposition des choses méritait d'être appelée universelle, l'exposition des idées le méritait autant, sinon plus. J'appelle exposition des idées les innombrables congrès qui ont été tenus pendant ces six mois et qui ont recruté leurs membres, leurs orateurs et leurs documents dans le monde entier. Il y en a de purement scientifiques, littéraires ou artistiques, comme les congrès des sociétés savantes, des gens de lettres, des monuments, des sciences mathématiques, de la propriété artistique. Il y a eu les congrès si intéressants des sciences appliquées, congrès des chemins de fer, des mines et de la métallurgie, de la chirurgie, des vétérinaires, des procédés de construction, de la meunerie, de la boulangerie, les congrès commercial, industriel, colonial, monétaire, etc. Je n'en finirais pas si je voulais les énumérer tous. On eût dit un procès-verbal général de la situation intellectuelle du monde.

Il y en avait eu déjà en 1878, et de très sérieux; quelques-uns ont eu de l'éclat; d'autres laissaient trop voir l'intention de réclame personnelle qui est l'écueil de ce genre de manifestations. Je ne crois pas que la plupart aient laissé derrière eux des traces bien utiles. En 1889, ce qui domine, c'est le congrès utilitaire; je viens d'indiquer les congrès des sciences appliquées, mais il faut aller plus loin; ce qui ressort surtout et ce qui a forcé l'attention sollicitée de tant de côtés, c'est le congrès socialiste. Mais ce socialisme n'est pas seulement le socialisme tapageur et creux des politiciens; celui-là s'y trouve, sans doute; il n'en pouvait être autrement; il est tout à fait en second ordre. Celui qui tient la corde, c'est le socialisme scientifique et pratique; la mise en commun d'efforts intelligents et honnêtes dans la recherche des meilleurs moyens d'améliorer le sort de ceux à qui la vie est laborieuse et dure.

La comparaison entre les deux socialismes et leur personnel est, d'ailleurs, instructive. Le premier qui entre en scène, c'est le socialisme de l'internationale ressuscitée. Il annonce à grand bruit et dès les premiers jours un congrès ouvrier pour le 14 juillet, date historique, et les invitations qu'il adresse aux travailleurs des deux mondes sont signées par des délégués allemands, suisses, belges, anglais, italiens, portugais, autrichiens, espagnols, hollandais et français. Ceux-là représentent l'école autocrate et violente qui s'inspire des doctrines de Marx et reconnaît pour chef le docteur allemand Liebnecht. Mais il y en a une autre; celle des démo-

crates, agissant par mandataires, connus sous le nom de possibilistes. De là deux congrès. Il est clair que les premiers sont les plus forts et que les seconds comptent peu, puisque le citoyen Joffrin, leur chef qui, aux élections, s'est présenté à Clignancourt contre le général Boulanger, n'a pu réunir que 5000 voix contre 8000. Le congrès des marxistes se compose de 378 délégués dont 189 français et 189 étrangers. Les Français se divisent en 81 membres venus de Paris et 108 des départements. Les 189 étrangers comprennent 82 Allemands, 14 Belges, 6 Russes, 11 Italiens, 4 Polonais, 6 Suisses, 21 Anglais, 8 Autrichiens, 4 Hollandais, etc. Toutes les nationalités sont représentées. Parmi les 82 Allemands, il y a 11 députés au Reichstag. Parmi les Français, on remarque les conseillers municipaux parisiens Chauvière et Vaillant, l'orateur de club Guesde, l'organisateur de grèves Boulé, depuis candidat boulangiste aux élections de septembre, etc., etc. Ceux-ci apportent au programme commun, entre autres choses, l'abolition des armées permanentes et l'armement du peuple, c'est-à-dire, le rétablissement de la garde nationale, avec la solde, bien entendu, comme pendant le siège et la Commune, 1 million par jour pour Paris seulement, avec le chômage des ateliers, la grève de la production nationale, etc. Bizarre conception au point de vue économique, au point de vue de la défense aussi.

Un autre socialisme, celui-là venant d'outre-mer, a fait son apparition à Paris à peu près dans le même temps; c'est la doctrine américaine, prêchée par Henri George, dans le congrès de la réforme agraire. Celui-là se borne, quant à présent, à l'abolition de la propriété, c'est un Gracque. L'orateur a du talent : et ses auditeurs, peu nombreux du reste, ne lui ont pas marchandé le plaisir de les entendre acclamer sa formule sociale. Le congrès de la réforme agraire a déclaré que « la propriété individuelle du sol doit disparaître et se trouver remplacée par son appropriation collective, c'est-à-dire à l'avantage de tous. » Comment? On parle bien d'écraser d'impôts et par conséquent de rendre impossible la propriété foncière. Mais, ensuite, l'organisation?... toujours le rêve. Il semble qu'il y avait quelque chose de cela dans le socialisme de Proudhon aujourd'hui bien démodé, même parmi les fanatiques de ces folies. Le succès de l'utopiste américain a été plus que médiocre. Celui des marxistes et des possibilistes n'a pas été beaucoup plus brillant. Le goût des classes laborieuses ne paraît plus être à ces excentricités, qui n'ont jamais rien produit. Le Conseil municipal, qui avait dans son sein des membres des deux congrès, marxiste et possibiliste, leur a offert une fête éclectique, fortement assaisonnée de discours. Pour en témoigner leur recon-

naissance, les marxistes n'ont pas voulu partir sans aller au Père-Lachaise porter une immense couronne rouge au mur des fédérés et crier trois fois : Vive la Commune. Ils auront appris à bien des gens qui ne s'en doutaient pas que l'Internationale existait encore.

Heureusement, grâce au progrès lent mais réel de la raison publique, à côté de l'utopie, nous avons aujourd'hui l'étude ; à côté de l'irréalisable, nous avons le possible ; à côté des coups d'épée dans l'eau, nous avons des résultats. Je ne connais que trois congrès socialistes révolutionnaires de marque : celui des marxistes, celui des possibilistes et celui d'Henri George, qui, d'ailleurs, ne fait pas appel à la violence. Il y a eu quatre ou cinq fois plus de congrès socialistes pratiques ; congrès de l'habitation à bon marché, des accidents du travail, du repos du dimanche, du prix des denrées, des cercles ouvriers, de l'émigration, des sociétés coopératives, de l'assistance publique, de l'intervention des pouvoirs publics dans les contrats du travail, des assurances, de la participation aux bénéfices, etc. Il est évident que l'opinion publique a une tendance à se porter de ce côté. A-t-elle enfin mesuré le vide de la politique, la déloyauté des meneurs, l'inutilité de la violence? Je n'oserais l'affirmer; la badauderie de la foule s'est montrée jusqu'à présent inépuisable. Cependant, on prête bien plus qu'autrefois l'oreille aux conseils de l'étude patiente et pacifique. La preuve en est dans l'attention accordée à ces congrès, la plupart sans précédents, et surtout à l'exposition d'Économie sociale qui leur a servi en quelque sorte de démonstration.

Cette exposition, si supérieure aux précédentes, était située à l'esplanade des Invalides, dans le voisinage de la Croix-Rouge et du pavillon des Dames de France. Elle n'attirait pas l'œil par des portiques polychromes et des bannières multicolores ; elle se composait de quelques constructions, presque toutes assez simples, où l'on trouvait sur des tables des documents exposés par diverses sociétés ayant pour but d'améliorer le sort des ouvriers, d'aider à leurs efforts, de faciliter leur groupement, leur instruction, leur placement, leurs combinaisons de crédit, d'assistance mutuelle et de retraite. Ces documents, intéressants entre tous, expliquaient les moyens employés et constataient les résultats obtenus. Il y avait là plus de véritable progrès qu'en bien d'autres endroits de l'Exposition.

On trouvait encore, dans ce groupe de pavillons utiles, des maisons ouvrières reproduisant des types éprouvés ; un cercle ouvrier disposé pour des conférences ; les registres et formules de sociétés en participation ; un fourneau et un réfectoire où la société philanthropique, antique institution d'assistance pratiquant le socialisme bien avant qu'on en eût prononcé le nom (1780), débitait

des portions de soupe, de pain, de légumes et même de viande à 10 centimes. Eh bien ! malgré l'absence presque complète de décor et de réclame, ce coin attirait les visiteurs. Je n'y suis jamais allé sans trouver les salles plus ou moins pleines de gens qui ne se contentaient pas d'un coup d'œil banal aux brochures exposées, qui les prenaient, les lisaient, les commentaient entre eux. Les documents des sociétés coopératives attiraient surtout l'attention. On citait l'Angleterre qui en possède 1464, lesquelles, avec 992 000 adhérents et un capital de 260 millions, ont fait, en 1888, 918 millions d'affaires et distribué à leurs sociétaires 85 millions de bonis ; l'Allemagne, qui en a 750, etc.; et on constatait avec regret l'infériorité de la France, malgré les progrès accomplis. Cette modeste exposition, nonobstant l'infériorité qui disparaîtra vite si le mouvement en avant se continue, cette exposition d'économie sociale était néanmoins un résultat aussi. Dans le banquet des sociétés de secours mutuels du 1er novembre, M. Léon Say, président de la section d'Économie sociale à l'Exposition, a fait ressortir éloquemment les enseignements que les hommes d'étude et les hommes politiques pouvaient tirer des nombreux documents réunis dans les pavillons de l'esplanade des Invalides. Il a opposé avec un grand bonheur d'expression et d'à-propos, aux lois chimériques promises par les politiciens, les lois d'affaires réclamées par l'opinion de plus en plus assagie.

Voilà les leçons qu'on trouvait à l'Exposition. N'y en avait-il pas une piquante aussi dans le rapprochement des deux congrès de femmes, simultanés, mais si différents l'un de l'autre? Dans le premier, on a combattu pour l'*équivalence*, — c'est un mot de la langue spéciale, — c'est-à-dire pour l'assimilation complète du rôle et des droits des femmes avec le rôle et les droits des hommes, pour l'électorat surtout et non pour l'électorat limité, par exemple, aux fonctions locales, comme en Angleterre, mais pour l'électorat à tous les degrés et sous toutes les formes ; pour l'admission au barreau, aux chaires publiques, à la Chambre des députés, au Sénat, au Conseil d'État et même à la présidence de la République. Certaines oratrices, dans leurs demandes, n'ont pas reculé devant les pires thèses de la Commune. Le public, blasé sur ces énormités, a ri et, par conséquent, a été désarmé. L'autre congrès s'était intitulé modestement, congrès des œuvres et des institutions féminines; ce titre seul était une réponse aux divagations du premier. Les théories de celui-ci n'ont jamais eu, que je sache, d'autre application que le bataillon des Vésuviennes de 1848. Aux idées dont s'inspire le second, on doit les innombrables œuvres de bienfaisance qui ont été créées ou qui sont patronées par des femmes françaises.

Ainsi l'Exposition, par la variété encyclopédique, tant des produits et des documents accumulés dans ses galeries, que des idées agitées dans ses congrès, touchait à presque toutes les activités humaines, à presque tous les intérêts sociaux. C'est là, certainement, une des causes principales de son succès. Toutefois, elle ne suffirait pas à expliquer cette vogue inouïe, cette popularité, cette marée montante de la foule inépuisable. La foule n'est pas si sérieuse; elle goûte la forme bien plus que le fond. Mais, surtout, les nations, en de certaines phases de leur histoire, sont prises parfois d'aspirations et de besoins irrésistibles, nées de circonstances politiques ou même simplement économiques. Si l'Exposition a si étonnamment réussi, c'est beaucoup parce qu'elle répondait au goût de la foule française pour la fête des yeux, pour l'élégance, pour la gaieté, pour le plaisir! parce qu'elle a été une Exposition aimable : mais c'est, surtout et avant tout, parce qu'elle offrait à la nation l'image et l'espoir du travail utile, de la prospérité, de la paix dans les esprits, de la douceur dans les mœurs et, par conséquent, de la stabilité politique et du bon gouvernement. Ce n'est pas bien difficile à démontrer.

Elle a été aimable, très aimable, notre Exposition. En effet, les organisateurs n'avaient pu méconnaître que la République manquait un peu de gaieté. Toujours des élections, toujours des discours, toujours des batailles de presse, toujours des ministères s'écroulant les uns sur les autres; cela n'a rien de récréatif. On s'ennuyait ferme; c'est incontestable. L'argent, craintif, n'allait pas plus au plaisir qu'aux affaires : il y avait dans l'air un brouillard de tristesse.

De là, ces hommes pratiques ont conclu qu'il fallait changer de méthode, renoncer à l'exhibition didactique, grave et froide d'autrefois et faire une exposition gaie, très gaie, plus gaie même que celle de 1867, sans préjudice aucun, bien entendu, du côté scientifique et artistique; et c'est ce qu'ils ont fait de parti pris. Ils avaient, d'ailleurs, sous les yeux la vogue bruyante du général. Tandis que le commun des gens, voyant passer dans la rue cette étrange popularité, se creusait la cervelle pour découvrir d'où elle pouvait bien provenir, se répétant que ni l'homme, ni ses œuvres, ni ses metteurs en scène ne justifiaient un pareil engouement, les pères de l'Exposition en pénétraient du premier coup la cause. Cette cause, c'est que le général était amusant, surtout amusant, avec son entourage mêlé, ses hâbleries, sa presse harengère. Il brûlait les planches, et la foule s'ébaudissait devant cette parade bien à sa portée : puis c'était la fête sans trêve, les banquets et le reste. Tout le programme boulangiste était dans la gaieté. C'était donc sur ce terrain qu'il fallait combattre et c'est ce qui a été fait avec une supé-

riorité incontestable et une abondance de séductions extraordinaire.

Que n'avait-on pas fait pour prendre le visiteur par le plaisir des yeux, par le bien-être, par les petits soins? Il y avait des *velum* pour l'abriter du soleil et de la pluie; un chemin de fer en miniature pour le promener du Champ de Mars à l'Esplanade; trois ou quatre concerts par jour; des réfectoires et des buvettes de tout ordre. Et, comme beaucoup se plaignaient que les restaurants fussent trop chers, on avait autorisé ces repas en plein air, encombrants, mais si démocratiques et qui étonnaient tant les étrangers; on avait même installé dans les jardins des kiosques où l'on débitait du pain, du vin et des victuailles, de telle sorte qu'on pouvait, assis sur les escaliers ou les pelouses, savourer sa charcuterie en contemplant la tour. Il y avait des divertissements de tous les genres et pour tous les goûts. Dans les coins, on trouvait des danses mauresques, égyptiennes, javanaises, espagnoles; des théâtres et des concerts plus étranges les uns que les autres; une belle Fatma et même une femme à barbe; des courses de taureaux en carton, des charlatans, etc.

Donc on avait fait tout ce qu'il était possible, et même un peu plus, pour attirer le visiteur. Il y avait une commission spéciale et des crédits spéciaux des fêtes. Que de bals, de soirées, de banquets, surtout au commencement, quand il fallait lancer l'Exposition! Pendant les deux premiers mois, je défie qu'on trouve un jour sans une féerie et une demi-douzaine de discours. Le Président de la République, les ministres, les commissaires nationaux et étrangers, tout le monde recevait et tostait à qui mieux mieux. Mais c'était le Conseil municipal qui tenait la corde. Lui aussi, il avait voté des fonds, et il les a dépensés largement. Le 20 juin, entre autres, c'est une fête de nuit au parc Monceau en l'honneur des exposants, très caractérisée, avec quarante mille invités. Le 22 du même mois, réception intime offerte aux gens de lettres; le 8 juillet, défilé devant le Conseil de vingt-cinq mille orphéonistes au son d'une musique formidable. Le 18 août, banquet des maires de France. C'était le Conseil qui avait envoyé les invitations, mais le Président de la République en avait accepté la présidence. Paris n'a jamais vu pareille procession. C'est de l'Hôtel de Ville qu'est parti le cortège se rendant par la rue de Rivoli et les Champs-Élysées au palais de l'Industrie. Les premiers rangs étaient arrivés à destination et avaient même, disent les chroniqueurs, mangé le potage, que la queue était encore à l'Hôtel de Ville. Il y avait 13 456 convives, dont 11 250 maires. On a bu 24 437 bouteilles, ce qui fait bien près de 2 bouteilles par tête, et il paraît que le tout a coûté 195 000 francs, ce qui ne fait pas tout à fait 15 francs par convive :

précisons. On a fini la soirée à l'Exposition. Le Conseil a reçu encore à l'Hôtel de Ville les membres du congrès littéraire présentés par M. Jules Simon; puis des délégations d'ouvriers étrangers; des pompiers des départements; les instituteurs liégeois; des étudiants étrangers, etc., etc.

Le Conseil municipal a tenu une place énorme pendant l'Exposition, et son nouveau président l'a constaté officiellement en ces termes dans son discours d'inauguration du 9 novembre : « Dans cette grande fête internationale, le rôle du Conseil municipal a été prépondérant. » C'est incontestable.

J'écrivais ici même, il y a quelques mois : « L'Exposition universelle de 1889 sera la dernière » : je me trompais : c'est celle de 1878 qui a été la dernière. Celle-ci aura été la première des foires de l'avenir. C'est l'impression et la prévision générale. Dès le mois de septembre l'idée a été lancée dans un banquet d'exposants de marque présidé par le ministre des travaux publics. Depuis, elle a fait le tour de la presse et elle paraît avoir été accueillie avec une certaine faveur dans le monde industriel et commercial. Il y a déjà des projets : mais il ne s'agit pas d'une foire limitée, comme celle de Leipzig ou de Nijni-Novogorod; on parle d'une foire libre, gigantesque et pantagruélique, où toutes les transactions seraient permises, où tous les progrès véritables seraient constatés, où tous les plaisirs élégants auraient leur place. L'avis général est qu'une solennité de ce genre aurait plus d'influence sur le mouvement des affaires. Mais les plans sont grandioses, et il est peu probable que la foire entrevue dans les rêves puisse s'installer au Champ de Mars, bien que la conservation de ses palais soit à peu près décidée; l'espace libre ne suffirait pas. M. Alphand a, d'ailleurs, le projet d'y établir cinq ou six expositions spéciales annuelles, entre autres celle des Beaux-Arts. Il faudra donc chercher ailleurs. On discute déjà sur l'emplacement propice, ainsi que sur les intervalles à adopter; deux ans, cinq ans, dix ans. En tous cas, on est d'accord sur ce point que l'Exposition de 1889 aurait moins réussi si elle n'eût pas été administrée suivant la nouvelle méthode. Et nous allons voir bientôt comment les Américains, gens pratiques, organiseront l'Exposition universelle projetée à Chicago. On parle déjà d'une tour de 600 mètres.....

Je n'en reste pas moins persuadé que, dans le mouvement irrésistible qui entraînait au Champ de Mars ces millions de visiteurs, il y avait quelque chose de plus universel, de plus fort et de plus intime que l'attrait du plaisir. Ce quelque chose, c'est le besoin du travail, et, par conséquent, de la stabilité et de la paix.

Le travail est la santé des nations. La France, malade de politique, est allée à l'Exposition comme au remède. Elle doutait un peu d'elle-même : l'Exposition lui a révélé ce qu'elle pouvait encore. Ayant recouvré le sentiment de sa force, elle veut reprendre son développement. C'est bien là le sens de cette grande solennité.

Les élections en ont donné la preuve incontestable : modérées en général, élections d'affaires.

Donc il faut en revenir au bon gouvernement, à l'ordre, à l'économie ; il faut travailler et produire ; car, parmi les résultats de l'Exposition, il en est un encore sur lequel il faut compter, c'est que les étrangers, s'étant très largement renseignés au Champ de Mars sur nos procédés et nos méthodes, la concurrence va redoubler. Pareil phénomène s'est déjà produit à la suite des Expositions universelles de 1867 et 1878 ; mais dans des conditions moins périlleuses pour l'industrie nationale, attendu qu'il y avait eu bien plus de réciprocité dans la communication des secrets de la production. Ces grandes ostentations ont leurs avantages assurément, mais elles ont aussi leurs inconvénients.

Elles en ont un grave, entre autres ; c'est, au jour de leur clôture, de frapper d'un arrêt subit les ressources et le travail d'un nombre considérable d'ouvriers. Dès le 5 novembre, le Conseil municipal recevait, dans sa séance de rentrée, une pétition émanant d'électeurs assemblés en réunion publique, qui, « considérant que *plus de* 100 000 *ouvriers sont actuellement sans travail* à Paris, réclament avec instance la mise à exécution de toutes les opérations décidées par le Conseil municipal et créditées sur fonds d'emprunt. » Le Conseil a renvoyé la pétition à l'administration, avec recommandation.

Il s'agit évidemment du Métropolitain, de l'adduction des eaux de la Vigne et du Verneuil, et du transfert de la gare du chemin de fer de Sceaux au carrefour Médicis. Mais il y a toujours désaccord entre l'État et la Ville au sujet du Métropolitain ; de plus, les départements d'Eure et d'Eure-et-Loir résistent toujours au détournement de leurs sources. Il n'y a donc de prochain, — et encore, — que l'ouverture des chantiers du chemin de Sceaux. Et l'hiver arrive à grands pas. Absorbé par les fêtes et les triomphes, par la lutte et les préoccupations politiciennes, le monde gouvernemental n'a, sans doute, pas assez entendu la voix de la grande Exposition et des électeurs qui l'appelaient aux affaires. Mais, comme il faut toujours espérer, espérons qu'on va s'y mettre. Il y a encore tant à faire et tant à prévoir.

A. Morillon.

PAGES D'HISTOIRE

LES

LETTRES DU DUC D'ORLÉANS

J'étais bien jeune quand j'ai entrevu M. le duc d'Orléans; c'était au mois d'août 1839, je suivais à Poitiers les cours de l'École de droit. La jeunesse alors était généralement éclectique et libérale; elle avait, comme la France, choisi dans la Révolution tout ce qui séduisait l'esprit et parlait au cœur; elle en écartait les crimes, mais elle trouvait même après eux, au génie renouvelé de la patrie, une grandeur d'équité et une puissance d'expansion qui lui faisaient presque oublier les revers qui avaient succédé aux victoires. Elle aimait toujours la gloire. Confondant la religion avec la politique, elle n'entrait pas volontiers dans les chemins de l'Église; en philosophie, elle était éclectique et s'arrêtait aux enseignements sur lesquels Victor Cousin avait jeté tant d'éclat. Dans le domaine des lettres, elle suivait cet impétueux courant que le romantisme avait ouvert, où tant d'or se mêlait à pas mal de limon. On rencontrait bien çà et là des groupes de jeunes gens qui caressaient l'idée républicaine apparue en 1830 et qui avait eu, depuis, des lueurs tantôt éclatantes et tantôt sinistres. Les idées de réforme sociale, qui avaient été menées avec beaucoup d'ardeur et non sans talent, avaient échoué devant le bon sens un peu étroit de la bourgeoisie; elles assiégeaient encore quelques jeunes esprits, les troublaient et les obscurcissaient déjà jusqu'au socialisme. Mais nous n'étions pas encore enveloppés et comme matérialisés par les théories scientifiques. La vie avait encore pour nous une origine divine, un but élevé et de nobles objets. Le gouvernement ne nous attirait pas. Il manquait, à nos yeux, peut-être aussi injustement qu'un ministre

du second empire, de ce qu'on appelle le prestige. Il n'avait pas donné la gloire; il épuisait ses forces à lutter contre des idées qui paraissaient être des idées de progrès et de liberté. Cela suffisait pour que la jeunesse n'eût pas d'entraînement et que, sans croire se tromper, elle manquât envers lui de justice. Sans beaucoup savoir, elle n'ignorait pas que le prince qui allait entrer à Poitiers, avait des opinions plus rapprochées de ses sentiments et de ses aspirations. Elle ne connaissait pas le duc d'Orléans tel qu'il était réellement, la presse hostile s'était appliquée à le défigurer. Malgré tout, il portait avec lui de belles espérances et la promesse d'une monarchie fière, généreuse et vraiment populaire. Nous allâmes en grand nombre au-devant de lui, non pour manifester, comme on dit aujourd'hui, mais à titre de curiosité, sans autant de respect qu'il aurait fallu, mais sans aucune malveillance. Je le vis descendre de voiture et serrer la main du colonel de la garde nationale, qui était, si je ne me trompe, un banquier de Poitiers, M. Lemercier. La garde nationale était encore une institution. C'était l'armée de la Charte et de la bourgeoisie, elle semblait être l'âme et la force du régime. On ne devinait pas qu'elle en serait le danger, qu'elle en annoncerait et assurerait la chute. Le prince charma à peu près tout le monde par son élégance et sa bonne grâce, quoiqu'il y eut à Poitiers un parti légitimiste ardent et une petite école assez agitée de républicains. La moyenne de la population était représentée par un député qui siégeait derrière M. Odilon Barrot, qui ne demandait pas la République, mais qui la reçut très bien quand elle arriva. Il y avait un peu plus de deux ans que j'avais entrevu M. le duc d'Orléans, quand un soir nous apprîmes qu'il était mort dans des circonstances faites pour émouvoir toutes les âmes — j'en ai gardé le souvenir attristé : il se rencontra ce jour-là dans cette jeunesse, presque toute généreuse, quelques groupes dont la passion politique ferma le cœur et laissa même éclater cet odieux fanatisme, cause de tous les excès politiques. S'ils avaient connu le prince que révèle sa correspondance, ils auraient certainement rougi de leur attitude. — De quelque parti que l'on soit, en effet, cette correspondance vous conduit mieux que par la main, par l'esprit et par le cœur à un sentiment d'affectueuse estime pour cette figure de prince si claire, si sincère, si française. Je n'ignore pas qu'il y a des gens pour qui un prince n'a de grandes qualités que s'il est à eux et si leur fortune est liée à la sienne. Je suis autrement, et si j'éprouve par moi-même que, même en cette matière, les plus nobles cœurs sont ceux qui ne se donnent qu'une fois, ce n'est pas une raison pour ne pas exprimer la vérité et contenter la justice. Je n'ai connu d'un peu près qu'un seul prince

et je l'ai tendrement aimé. Je l'ai connu dans l'exil, atteint par d'épouvantables revers, privé de son père et de sa patrie, orgueil et consolation de sa mère, mûri par la douleur et portant avec une égale et triste fierté son grand nom, une grande infortune et une forte et patriotique espérance. Il avait vingt ans et sa grâce égalait sa force. Il savait toutes les leçons de l'histoire. Son âme était sans cesse tendue vers Dieu et vers la France. Il connaissait tous ses devoirs envers l'un et toute sa dette envers l'autre. Des événements néfastes et cruels lui avaient donné pour asile le pays maître de Sainte-Hélène et, chez ce peuple assez insensible aux grandes infortunes, il avait charmé tout le monde. La couronne qui venait de se briser sur sa tête encore enfantine n'était pas une vieille couronne, elle avait été amassée dans la gloire, consacrée par les souvenirs et les suffrages de la France, puis perdue dans l'adversité. Il comptait la reprendre ou plutôt l'obtenir du peuple dont il confondait la voix avec celle de Dieu, *vox populi*, *vox Dei*, et il voulait s'en servir pour réparer d'immenses malheurs. « Il s'agit, me disait-il un jour, et ce fut sa première parole, de refaire la France. » Voilà l'œuvre, voilà la mission; il en cherchait le secret dans le passé, dans le présent et jusque dans l'avenir. Il voulait lui rendre dans un moule moderne, ses croyances, sa force et sa grandeur. Si c'était un rêve, c'était un noble rêve. Il s'est évanoui dans une horrible catastrophe. C'est la main d'un sauvage qui a tranché cette vie qui contenait tant de promesses. Je n'écris pas cela pour publier mon affection et ma douleur, je l'écris pour ceux, s'il en existe, qui traitent les princes qui ne sont pas à eux presque aussi mal que des républicains, et cela ne me gêne en rien pour exprimer les sentiments que cette correspondance m'a inspirés.

L'auteur de ces lettres n'est pas un écrivain comme l'est devenu un de ses frères. Il a « l'écrivasserie en horreur »; il s'accuse « de stérilité épistolaire ». Il manque en effet d'abondance et d'abandon. On voit qu'il ne prend pas, comme d'autres, de plaisir à se répandre, à allonger sa pensée, à l'embellir, à l'orner de traits et de fleurs, à en faire briller la surface. S'il ne s'agissait d'un fils de roi, on dirait qu'il a dans son style la brièveté impériale, il en a du moins la simplicité, la clarté, la fermeté. Il n'écrit pas pour écrire, il ne semble pas connaître la joie de peindre avec la plume et paraît croire que la couleur cacherait ou obscurcirait la pureté des lignes. Il écrit pour dire strictement ce qu'il veut dire et, même sous l'empire de l'émotion, il n'ajoute pas beaucoup, il ne se laisse pas aller, il se borne au nécessaire et n'amplifie jamais. Mais à côté de cette sobriété que pourront regretter ceux qui cherchent avant tout la saveur des lettres, il y a, — et

cet ornement en vaut bien d'autres, — une sincérité qui touche le cœur, charme l'esprit et laisse bien cette fois voir l'homme dans le style. Même en y mettant de la malveillance ou en cherchant les petites bêtes, comme le faisait Sainte-Beuve, on n'y trouverait pas aisément une pensée que l'âme n'ait fait exprimer par la main ; y a-t-il beaucoup d'épistoliers auxquels on pourrait adresser cet éloge?

Au moment où s'ouvre la correspondance, le duc de Chartres sort du collège où il avait reçu ses premières leçons de démocratie et d'égalité. Il y avait pris au sérieux, sinon la camaraderie, au moins l'amitié. Il y laissait d'affectueux souvenirs et quelques amis bien choisis. Le premier à qui il écrira dans son premier voyage de vacances est le poète charmant qui s'est appelé « l'enfant du siècle » et qui en aura l'impatient et fébrile éclat. Ici, je l'avoue, si amoureux que je sois de la simplicité, j'aurais souhaité que le prince, encore tout plein de ses humanités, eût raconté à celui qui allait être Alfred de Musset, son voyage d'Auvergne avec plus d'originalité, d'abondance, de remarques et de relief. Tout l'y conviait : sa liberté nouvelle, le pays curieux et pittoresque qu'il traversait, ce sol où chaque pas réveillait un fragment d'histoire et la qualité de son correspondant qui, dès ce moment, ne lui avait pas échappé. Il le sent bien, car il écrit à un autre de ses condisciples, M. Ferdinand Leroy : « Dites à Musset qu'il doit m'excuser s'il a trouvé ma lettre décousue, car (on dirait un jeune polytechnicien tout plein d'algèbre) 1° je n'ai pas son talent, 2° ma lettre a été écrite à 4 heures du matin, 3° j'étais très pressé. » Ces raisons, quoique numérotées, ne valent pas grand'chose. Bientôt il donnera la bonne, c'est qu'il songe bien plus à prendre l'*esprit troupier* qu'à faire briller le sien. Il sera bien plus dans son élément et dans sa nature quand il écrira au colonel Marbot, chargé de lui donner des leçons de tactique et de commandement : « Me voilà fait à la vie de régiment et tentant de m'instruire le plus possible et de mettre en pratique de mon mieux les bons principes que vous avez eu la bonté de me donner. » Et à un ami, M. de Laborderie : « Lunéville, 24 septembre 1829. Je tâche de prendre l'esprit troupier et de sympathiser avec les militaires, nous sommes toute la journée ensemble. Je n'ai pas manqué encore une manœuvre ni une théorie. » Il a la fibre du soldat. Il sent que la place d'un prince est dans l'armée, que c'est là seulement que le peuple le voit désormais avec confiance et avec respect. Ailleurs, il a besoin d'être expliqué. C'est ensuite, comme il le dira lui-même avec l'autorité acquise, la grande école des grands devoirs envers Dieu et envers la patrie.

La révolution de Juillet l'a évidemment surpris dans ce noble

apprentissage des armes. Il est à Joigny le 24 juillet, sans avoir même un soupçon : on va chanter le *Te Deum*, écrit-il, en l'honneur de la prise d'Alger. Il prendra part à la revue, mais « ce dont il se fera une fète encore plus grande, c'est la réception de Madame la Dauphine ! Ce sera organisé en *the great style*, et il espère que cela se passera bien. » Il était loin de penser, en écrivant ainsi à sa tante Madame Adélaïde, que quelques heures plus tard la Dauphine ne serait plus la Dauphine, que son père deviendrait roi des Français, que ce serait lui qui serait le Dauphin. Mais aussitôt il se jette avec une ardeur qui est très sincère, mais qui paraît un peu prompte, dans le mouvement qui aurait dû lui causer quelque embarras et provoquer quelque réserve. 1er août, 5 heures du matin, comme s'il fût sorti de la fournaise, il écrit à sa mère : « Quel beau mouvement que celui de Paris et de toute la France ; hier le département de l'Yonne a pris les couleurs nationales. Le régiment les a prises ce matin ». Je ne discute pas. Mais il est certain que celui qui cessait d'être le duc de Chartres pour devenir le duc d'Orléans avait, comme il le dira plus tard dans son testament, un goût secret pour la Révolution, je n'en recherche pas les causes, ou du moins je ne les expose pas ici, cela me mènerait trop loin, je parle, bien entendu, d'un goût pour ce qu'il y avait dans la Révolution de généreux et de séduisant ; dans tous les cas, j'aurais préféré à ce moment un peu moins d'explosion et une joie plus discrète.

C'est dans les premiers mois de 1831 que le duc d'Orléans, devenu l'héritier d'un trône, jette ses premiers regards sur l'Europe. Il le fait avec modestie, disant que ces questions sont « au-dessus de son jugement », mais avec un sentiment très vif, très français et très libéral, avec une passion qui n'a rien de diplomatique et qui est plutôt ardente et populaire. Son ardeur n'eût pas déplu en 1792, et au moment où il l'éprouve et la communique, elle aurait fait sourire le prince de Metternich. Il regarde du côté de l'Italie, de cette Italie qui devait nous coûter deux provinces. Il en souhaite « la pacification complète et durable » et il pense qu'elle ne peut avoir « de stabilité qu'autant qu'elle s'appuiera sur des institutions libérales ». Il ne se résigne qu'avec une peine extrême à l'invasion de la Romagne par les Autrichiens » et n'en supporte l'idée que par l'espoir de voir cette invasion ne pas tourner exclusivement au profit de l'absolutisme ; mais, n'entendant pas parler des concessions promises, il ajoute comme s'il eût siégé à côté du général Lamarque : « Bien au contraire que voyons-nous en Italie ? Vainqueurs et vaincus nous sont hostiles, les seuls remerciements que nous ayons obtenus sont les édits du cardinal Bernetti et les échafauds du duc de Modène. » Son sang de prince et de jeune Français bouillonne

dans ses veines. Son émotion s'arrête à l'idée de la guerre qui, périlleuse alors, ne nous eût peut-être pas été aussi fatale qu'elle l'a été depuis : « Ne prenez point, écrit-il, 8 mai 1831, ces regrets si amers pour des désirs de guerre, je n'ai jamais voulu que la France prît les armes pour la révolution italienne, j'ai cru et je crois encore que nous n'étions pas réduits à cette extrémité et d'ailleurs, même pour ceux qui l'ont demandé, il est trop tard, maintenant le coup est porté. »

Un mois plus tard, il fait avec le roi le voyage de Normandie et d'Alsace, ne pouvant pas supposer qu'un jour, comme prix du sang français versé pour cette Italie, cette noble Alsace nous serait ravie. Plus qu'ailleurs, dans la Lorraine et surtout dans l'Alsace, il se sent en France, plus qu'ailleurs il y sent battre le cœur de la France, et le sien répond de toutes ses forces à cette patriotique et visible émotion : « L'accueil en Alsace, écrit-il au général Marbot, a été parfait partout, et je ne puis vous dire combien je suis heureux d'avoir vu les braves populations de ce pays, où je retrouve à chaque pas une parfaite conformité de sentiments entre les Français de l'Est et moi. » Même à sa tante, qui ne passait pas pour se laisser aller aux élans, il ne craignait pas d'écrire : « Je ne saurais trop le répéter, il n'y a moyen pour les agitateurs d'inquiéter les Français de l'Est qu'en leur parlant de l'imminence de l'invasion étrangère. Aussi ce que le roi doit s'attacher par-dessus tout à démontrer avec cette clarté qui lui est propre, c'est qu'il se mettra toujours à la tête de la nation pour repousser l'ennemi; il sent maintenant cette nécessité-là et les discours qu'il adresse dans ce sens sont d'un effet prodigieux. » Mais le prince ne se bornait pas à exprimer l'amour de la France et le sien pour cette noble province d'Alsace. Il a une vue politique qui montre que déjà, quoi qu'il en dise, les plus hautes questions ne sont pas au-dessus de son jugement. Sur ce sol qui l'inspire, il devine ce qu'il faut faire pour le préserver et indique le contraire de ce que nous avons fait depuis. Il y a comme une triste douceur à reproduire ces lignes que les grands politiques d'alors, aussi bien que ceux qui leur ont succédé, auraient dû avoir sans cesse devant les yeux. « Je voudrais, puisque ces princes tudesques sont ici, que le roi en profitât pour les rendre tout à fait Français. Il est bien important que la France défasse petit à petit la Confédération germanique construite en haine de nous par la Sainte-Alliance, pour en former une nouvelle qui serait dans nos idées et où nous exercerions l'influence que la Prusse et l'Autriche se sont exclusivement réservée sur celle qui existe aujourd'hui. J'espère que le roi ne perdra pas de vue cet

objet essentiel. » Quelques jours après (24 juin), il insiste et il écrit au général Marbot : « J'avais beaucoup engagé le roi à profiter du séjour des princes allemands à Strasbourg pour porter quelques coups décisifs à cet édifice pourri qu'on appelle la Confédération germanique, à cette association dirigée par l'Autriche et par la Prusse directement contre la France et les idées libérales qui dominent et dont on craint la propagation. J'aurais voulu qu'il tâchât de jeter les fondements d'une nouvelle Confédération qui serait dans l'intérêt français : ce qui doit arriver tôt où tard avec le développement des idées nouvelles, qui, quoi qu'on en dise, balaieront toutes les entraves que la contre-révolution voudrait nous imposer. Il m'a paru que les princes badois étaient aussi Français que des Allemands peuvent l'être. Les envoyés de Darmstad, et de Francfort m'ont témoigné avec franchise leur désir de se rattacher à l'alliance française, et, en général, si quelques souverains allemands sont hostiles à la France, tous les peuples, sans exception, et surtout les armées, ont éprouvé le besoin de se rallier au drapeau tricolore qui a laissé chez eux des souvenirs de force et de grandeur, que rien n'a pu effacer. »

Ces dernières lignes ressemblent à l'effet d'un mirage, mais l'idée en elle-même, sans parler des difficultés de la réaliser, était sage, élevée, très haute, très politique et très salutaire. Ce n'était pas un rêve de jeunesse. C'était l'indication d'une politique qu'on a voulu suivre beaucoup trop tard, à la veille de nos désastres. Mais ce qui était un rêve, c'était de faire flotter dans toute l'Allemagne le drapeau français, à moins pourtant qu'il n'y eût dans le duc d'Orléans quelque chose de Condé ou de Napoléon ; c'était aussi de refaire l'Europe, et la jeune imagination du prince, excitée par son jeune courage, ne reculait pas devant cette pensée : « Chaque jour, disait-il, cette nécessité de reconstruire l'Europe sur des bases plus raisonnables et moins hostiles à la France et aux peuples en général, se présente plus forte à mon esprit. Je crois fermement que jusque-là la paix ne sera pas stable ni solide comme une paix doit être pour qu'on puisse en recueillir les avantages. Ce n'est que lorsque les souverains n'auront plus besoin de leurs armées pour comprimer les peuples, pour les empêcher de demander des constitutions par la force, qu'on pourra songer à un désarmement, seule garantie de la paix ; ce n'est qu'une suspension d'armes, qui, j'espère pourtant, durera encore longtemps, parce que je suis convaincu que c'est le seul moyen d'assurer la grandeur et la liberté de la France et même d'arriver à ce que j'appelle de tous mes vœux, à ce que je saurais signer de mon sang s'il était nécessaire, la rupture des traités de 1815, et une nouvelle organisation

de la société européenne ». Hélas! oui, c'était un rêve, mais il était superbe et héroïque, et la résolution d'y mettre son sang lui donne une gravité touchante.

Quelques jours plus tard, le prince revient sur cette idée du désarmement « dont s'entretiennent les cabinets de l'Europe et qu'il est difficile de concilier avec les grands mouvements militaires qui ont lieu notamment en Italie. » Mais il ne s'y arrête pas et écrit avec beaucoup de sens : « Tant qu'une seule puissance conservera ce système aussi ruineux que contraire aux véritables intérêts des gouvernements, le désarmement sera impossible parce qu'il ne peut être que général, parce qu'il faut qu'il ait lieu partout à la fois, et qu'il est nécessaire qu'en posant les armes, l'on fasse disparaître toute possibilité d'une guerre prochaine. Le meilleur moyen de ne pas être obligé presque aussitôt de recourir aux armes serait un traité où l'on viderait toutes les questions encore indécises aujourd'hui, où l'Europe serait reconstituée plus en harmonie avec l'état actuel des hommes et des choses. Malheureusement je n'aperçois ce résultat, que j'appelle de tous mes vœux, que dans un avenir bien éloigné, et je vois encore bien des obstacles à surmonter avant de l'obtenir. »

Au mois d'août de cette même année l'armée française est entrée en Belgique, le prince en y arrivant, entend dire qu'il est question d'une prochaine évacuation. Cette fois, nous sommes en pleine réalité, et dans le prince le soldat éclate. Il écrit au maréchal Soult : « Ce n'est qu'avec effroi et la rougeur au front que je m'arrête à cette pensée. Un tel acte me semblerait aujourd'hui une faute bien grave, et dont les conséquences seraient bien funestes à la France. Si nous rentrons immédiatement en France, il faut renoncer à la démolition des places, au désarmement de la Hollande, à la conclusion du traité définitif, à une organisation française en Belgique, à la considération du gouvernement en France et en Europe et, en un mot, à tout l'honneur et à tout le profit que nous pouvons retirer de notre situation actuelle. Je n'hésite pas à le dire, je ne vois, en ce moment, rien qui puisse mieux servir nos ennemis et nous faire plus de mal dans tous les sens que l'abandon de la Belgique, qui est synonyme pour moi de l'évacuation actuelle et complète; j'en ai écrit au roi fort longuement, je ne doute pas que vous partagiez tous mes sentiments et surtout mon horreur d'une mesure que je me flatte encore que vous parviendrez à empêcher. »

L'année suivante, il sera devant Anvers. Il raconte les péripéties du siège avec beaucoup d'émotion et de simplicité. Ainsi que je l'ai dit déjà, ce n'est pas un écrivain au sens littéraire du mot. Il ne vise pas à l'effet, il ne fait pas de bruit en écrivant; il ne dira

pas : le canon de Votre Majesté a parlé. Il ne trouve guère de mots saisissants, mais l'action tout entière est dans son récit. Les incidents qui lui sont personnels sont racontés simplement, sans réflexions, sans exclamations. Les boulets font autour de lui leur œuvre meurtrière. Ils ne l'atteignent pas, mais quelques-uns le couvrent de terre, lui et son frère Nemours. Il parle du sang-froid de son frère et ne dit rien du sien. Il ne s'émeut que des soldats qui tombent. Dans son récit, on suit très bien, et de point en point, l'attaque silencieusement préparée et conduite. Il réclame, avec insistance, son jour de tranchée. Il y a, par extraordinaire, un coin de paysage : « Si j'étais poète et surtout sentimental, je pourrais vous faire une belle élégie sur le passage de la tranchée dans le cimetière de Saint-Laurent, où chaque coup de pioche découvrait les ancêtres des habitants de Berchem. Joignez à cela la lune qui venait parfois éclairer cette scène mélancolique, et vous aurez un tableau de Victor Hugo. Si vous aviez pu recueillir les observations des soldats, elles auraient pu servir de pendant aux conversations des clowns de Shakespeare. » Un trait de modestie : « Ainsi que je vous l'ai promis hier, ma chère maman, je vais vous donner quelques détails sur les évènements du siège, pendant les vingt-quatre heures où j'ai commandé la tranchée, en vous priant d'en faire lecture aux amis, mais de demander au roi qu'aucun extrait n'en soit donné aux ministres, parce que je ne me soucie plus de voir, dans le *Nouvelliste*, un article aussi ridicule que celui dont on m'y a gratifié. C'est la mise en action de la fable de l'Ours et de l'Amateur des jardins. Je joue le rôle du pauvre amateur des jardins. » On sent toute l'exaltation du combat et tout ce que la guerre met de violence dans une âme, d'ailleurs tempérée et douce : « C'est, je crois, au milieu de tout ce tapage, que j'ai eu le plus vif accès d'amour pour la destruction que j'ai jamais éprouvé. Ma joie de voir nos boulets sillonner les parapets de la citadelle et faire voler en éclats les blindages qui abritaient les canonniers hollandais était bien vive, et je suivais tous les coups, ma lunette à la main, avec un plaisir indicible. »

Le récit de la capitulation est dans sa simplicité très dramatique et très touchant. C'est presque un tableau de maître : ce vieux général hollandais, perclus, condamné à l'immobilité, soutenu par ses officiers, pour venir à l'extrémité du réduit qui est son salon, pour recevoir son vainqueur, lequel a traversé des monceaux de débris et de cadavres, n'ayant, dans le peu de vie qui lui restait, qu'un sentiment, celui de l'honneur. Il veut savoir si ceux qui l'ont vaincu, non sans peine, rendent justice à son courage, à l'opiniâtreté de sa défense, à l'héroïsme de ses officiers et de ses soldats. Nous lui repondîmes, écrit le duc d'Orléans, qu'en effet, le témoi-

gnage le plus honorable qu'il pût présenter était ce monceau de décombres, qu'on appelait la citadelle, et que nous pouvions lui garantir que l'estime et la considération de l'armée française lui étaient assurés, ainsi qu'aux militaires qui l'avaient secondé dans sa belle défense.

Un trait, qui ajoute à l'honneur de ce vieux soldat et de cette race hollandaise, si grande, dans le passé, et toujours si fière, se produisit au cours de cet entretien. La conversation tomba sur la position politique dans laquelle s'était trouvé le général Chiassé ; le maréchal Gérard alla jusqu'à lui demander s'il avait espéré être secouru par le prince d'Orange ; alors Chiassé, souriant, lui répondit qu'entre militaires on parlait bien rarement politique, et qu'il le priait de ne point faire d'exception à la règle.

Dans le cours de l'année 1833, la correspondance est presque vide. Mais les passions politiques, surexcitées depuis deux ans, vont amener la plus redoutable explosion. Le duc d'Orléans semble l'avoir prévu. Il ne tardera pas à écrire à sa sœur, la reine des Belges : « Je suis de ceux pour qui la révolution de Juillet n'a pas produit tout ce qu'ils en avaient attendu, fort à tort, sans doute, et quand la fumée qui nous entourait s'est peu à peu dissipée, que chacun a quitté son masque et que j'ai vu clair, alors j'ai été profondément pénétré de dégoût. On s'attache à briser cet élan qu'avait la nation ; les idées les plus mesquines et les plus étroites ont accès dans la tête de nos législateurs. La classe que la révolution a élevée au pouvoir fait comme les castes qui triomphent : elle s'isole, et s'épuise, et s'amollit par le succès. » Les idées républicaines ont profité de ces déceptions qui, sous la plume du prince, ne manquent pas de gravité. A l'occasion de la loi sur les associations, on a préparé une levée de boucliers. L'insurrection doit éclater un peu partout ; elle éclate à Lyon au mois d'août, sous des prétextes de revendications ouvrières ; elle éclate terrible et formidable. J'en ai gardé une vive impression, une impression d'enfant. J'étais alors au collège et je vois encore, au premier jour de l'émeute, la troupe d'insurgés qui, des fenêtres du large couloir qui menait à la bibliothèque de la ville, nous demandaient des armes « pour la liberté ». Un moment, ce vieux collège inoffensif fut sur le point d'être incendié. Des rues étroites qui l'entouraient, on tirait sur la troupe. Elle répondait par le canon, et les boulets rouges tombèrent dans nos cours et nos escaliers au point qu'on voulût nous précipiter dans les caves. Nous avions parmi nos camarades Aymard, le fils du général qui commandait à Lyon, mort, si je ne me trompe, il y a quelques années, gouverneur de Paris. Il y avait aussi Charles Beaudelaire,

beau-fils du général Anspick, et qui est presque devenu un chef d'école littéraire et poétique. Je me le rappelle très bien ; il n'avait alors que la grâce de la première jeunesse, une figure presque féminine, tout ce que promettaient l'élégance et la distinction de la personne et de l'esprit. Je ne l'ai plus revu et je ne l'aurais pas reconnu sous les traits que lui donna la célébrité. Un jour, pourtant, il s'adressa à moi par un intermédiaire pour conjurer une poursuite dont on menaçait son volume, *les Fleurs du mal.* Il m'envoya, pour me remercier, ce volume, mais, ne voulant pas l'offrir au magistrat, il l'adressa avec son hommage à l'auteur des *Manieurs d'argent*. Plusieurs autres de nos condisciples tenaient aux chefs de l'armée qui combattait si douloureusement, mais si fidèlement, cette redoutable insurrection. On vint les chercher, sans doute de la part des mères, et parce qu'ils pouvaient devenir des otages. Nous refusâmes de les laisser partir, et, grâce en partie à la présence dans nos rangs de ce jeune état-major, le feu dirigé sur le collège ne tarda pas à s'éteindre. Les impressions d'un enfant n'ont aucun intérêt pour l'histoire, mais, en lisant la lettre que le duc d'Orléans écrit à sa sœur sur ces sanglantes journées, je les retrouve malgré l'éloignement : « Le général Aymard doit, pour rétablir sa communication avec l'extérieur, brûler presque toute la Guillotière, qui est une ville de près de 20 000 âmes, ravager par le canon les quais du Rhône, enlever Vaise de vive force, et puis canonner, pour achever l'insurrection, les rues du centre de la ville, où chaque coup de canon abattait des étages entiers de ces maisons pourries. »

Au lendemain de cette tempête d'insurrection, le prince ne se fait pas d'illusion sur l'état des esprits. Il écrit au comte de Saint-Priest, 24 mai 1834 : « Je ne suis pas de ceux qui se font illusion sur l'état des esprits; les partis ne se rallient que lorsqu'ils sont découragés; les factions en France ne le sont pas encore assez pour se dissoudre. Quarante années d'agitations et de révolutions toujours amenées par l'emploi de la force, soit du côté de l'opposition, soit du côté du gouvernement, ont, malheureusement pour notre patrie, généralisé cette opinion qui, aujourd'hui, je ne crains pas de le dire, égare les gouvernants et les gouvernés, c'est l'opinion qu'on ne fonde ou qu'on ne renverse les gouvernements, qu'on ne les défend ou les ébranle que par la force brutale. La guerre civile n'est plus dans la rue, nous l'en avons chassée, elle est dans tous les esprits, et il n'est pas une nuance d'opinion en France qui, pour moi, juge impartial, ne laisse entrevoir les coups de fusil comme son argument favori. »

Deux évènements qui s'accomplissent alors lui donnent encore

l'occasion d'affirmer cet esprit de libéralisme que rien n'affaiblit ni ne décourage et ce sentiment national qu'il exprimera plus éloquemment qu'il ne l'a fait encore. La Fayette vient de mourir; roi des Halles en 1789, roi de Paris en 1830, il s'est éteint ou peu s'en faut au milieu de l'indifférence publique. Sans y voir peut-être toutes les leçons qui s'y trouvent, le duc remarque « qu'il vient de terminer une vie si longue, si honorable aux yeux de tous les hommes de bonne foi, en se confessant et se faisant enterrer dans le caveau réservé aux Noailles dans le cimetière de Picpus; que ses obsèques ont été convenables », et le lendemain il ajoute pour sa sœur : « Je t'avais promis de te mander l'effet produit par la mort du général La Fayette. Mais, en vérité, je suis honteux de le dire pour notre époque ou pour notre nation, cet évènement n'a produit aucune sensation; pour ma part même, j'ai souffert de ne pas voir le peuple rendre plus d'hommages à la mémoire d'un homme qui, après tout et malgré ses erreurs, a été une des plus grandes illustrations de la France et qui a tant fait pour la cause que nous servons. Je crains beaucoup qu'avec ce stupide système de ne soigner que les intérêts matériels, on n'arrive à comprimer tout élan, tout respect dans notre pays et à ne plus intéresser la nation qu'à la récolte et à la cherté du pain. C'est là où on nous mène. »

En même temps, à propos de la cession du Limbourg et du Luxembourg à la Hollande, sa passion pour la grandeur de la France éclate en quelques lignes qui contrastent singulièrement avec le système qui prévaudra et qu'on a appelé, en exagérant sans doute, le système de la paix à tout prix : « Ce qui me rend si vif sur cette question, c'est que je suis persuadé que le jour où la France cessera de croire que le Père est un homme national, ce jour-là, notre trône, qui a résisté à tant de secousses, sera sérieusement ébranlé. Nous devons, sous peine de ne pas vivre, être le dos à la France, la face à l'étranger. On nous passera beaucoup, pourvu que le pays se sente défendu par nous et que nous soyons en tout aussi jaloux que lui-même de ses intérêts et de sa prépondérance. Si ce sentiment venait à être détruit par notre faute, c'est un poison dont nous mourrions tôt ou tard, c'est le commencement du divorce entre la France et nous. » A toutes ces pensées libérales, généreuses, d'un patriotisme ardent et d'un sentiment politique très élevé, on répond par le régicide. C'est un spectacle abominable que celui d'une nation émancipée et libre, où tout se discute ou peut se discuter, où règne l'égalité, où la liberté a une large place, et au fond de laquelle naît et s'alimente, sous le feu des passions, des appétits, des violences d'idées et d'ambitions, l'horrible manie de l'assassinat politique. Ce serait un

crime sans explication si des âmes dépravées et des esprits littéralement empoisonnés n'étaient un fruit naturel des fausses civilisations et des rancunes populaires échauffées par la plume et par la parole. L'attentat du 28 juillet 1835 dépassa en horreur les nombreux attentats déjà dirigés contre le roi sans jamais l'atteindre. Ce n'est pas le lieu de le décrire. Le prince le raconte avec une noble simplicité : lui et ses deux frères, Nemours et Joinville, couvraient le cheval du roi; tout à coup l'explosion eut lieu, et les cadavres couvrirent le sol, depuis celui d'un maréchal de France jusqu'à ceux des femmes et des enfants : « Dans mille fois moins de temps qu'il n'en faut pour le raconter, le capitaine d'artillerie Vilatte venait tomber sur mon frère Nemours et rougir son pantalon; le massacre comprenait toutes les classes de la société, depuis le maréchal de France jusqu'à l'enfant de l'ouvrier. J'ai vécu un siècle dans ce dixième de seconde. »

Mais ce qui place très haut l'âme du prince, c'est ce qu'il écrit à sa sœur le soir même : « Maintenant, *justice*, mais pas de *réaction;* punissons, mais *n'exploitons pas.* » Il répète ce vœu dans une lettre qu'il adresse en même temps à la duchesse de Talleyrand : « Que ceux qui nous gouvernent punissent, mais n'exploitent pas. Justice, mais point de réaction : voilà mon vœu. » Il y avait ce jour-là dans ce prince, imbu des idées nouvelles, un sentiment chevaleresque et chrétien uni à une rare liberté d'esprit. Quand d'autres se laissent aller à la colère et à la réaction, ce qui est le courant naturel et presque inévitable de ces cruels lendemains, son âme n'est pas troublée. Il voit bien et il voit juste : « Pour l'immense majorité, la nécessité du roi s'est révélée plus évidente encore qu'en 1830; une minorité, qui n'est pas sans quelque influence dans le pays, s'est dit : Il n'y a que la vie du roi entre la monarchie et la république; de là la probabilité, sinon la certitude de nouveaux dangers que n'encourage que trop un gouvernement qui croit avoir tout fait quand il aura emporté à coup de grands discours quelques lois dont il se servira fort mal; voici en résumé quelle me paraît être la situation; la classe moyenne, toute la bourgeoisie des villes, le peuple des campagnes excellents, le clergé adouci, la noblesse toujours hostile, et puis, dans toutes les grandes villes, une population d'ouvriers et de jeunes gens, sans carrière et sans fortune, mais avec un semblant d'instruction, qui forme une masse ingouvernable pour tout gouvernement en France. Le bien-être, cette grande ressource de tous les gouvernements pour apaiser les doléances des peuples, ne peut rien sur cette classe d'hommes. Le besoin effréné de jouissances, l'absence de toute croyance et de tout frein, en font un élément

constant et terrible de désordre parce que, à la brutalité et à la violence des temps barbares, ils joignent toutes les découvertes et toutes les ressources de la civilisation.

Il songe alors et très sérieusement au rôle que peut lui donner, d'un instant à l'autre, un évènement ou un crime. Il se dit bien que, s'il le faut, il se fraiera le passage l'épée à la main. Mais ce n'est pas là qu'il en faut venir. Il faudrait, par un gouvernement plus fort, plus concentré, d'où il ne serait pas systématiquement écarté, préparer ce passage. Le ministère lui paraît « un ministère de tribune et de conversation ». Il en a longuement causé avec ses frères, et il s'en ouvre à sa sœur, la reine des Belges : il est temps qu'il cesse d'être « le plus gouverné de tous les gouvernants passés, présents et futurs ». Il va parcourir une partie de l'Europe, connaître les princes et les ministres, savoir de près ceux qui nous aiment, ceux qui nous tolèrent et ceux qui rêvent « une Europe sans la France ». Il y en avait déjà. Au cours de ce voyage, il pense au mariage, « qui est en ce moment ce qui peut le plus consolider la dynastie ». Ce n'est pas, écrit-il avec tristesse, en faisant que je ne sois rien aujourd'hui qu'on me prépare à être tout demain. Ce n'est qu'en travaillant à la sueur de mon front que j'arriverai. Ce n'est qu'en étant partout et toujours avec l'armée, que je porterai honorablement mon nom. Il ne faut pas de princes fainéants dans ce temps-ci.

Le mariage d'un prince, héritier d'un trône, élevé par une révolution, n'était pas très facile. Les qualités personnelles n'ont pas une grande part dans ces unions. La France d'ailleurs s'était de bien des manières séparée des familles royales. Ce royaume, le plus beau du monde après celui du ciel, n'était plus, aux yeux de l'Europe, qu'un demi-royaume entouré d'institutions républicaines, et, malgré le charme du pays et du prince, on redoutait, dans les maisons souveraines, la destinée qui pouvait une fois de plus atteindre chez nous les têtes royales : joignez à cela un peu du dédain que les vieux nobles ont toujours pour les jeunes gentilshommes et quelques souvenirs qui mêlaient le nom des d'Orléans aux heures les plus dramatiques de la Révolution. Le succès se fit donc attendre, mais pas très longtemps. La princesse Hélène de Meklembourg devint la duchesse d'Orléans. Le duc avait écrit au mois de mars 1837 : « Je prendrais ma femme sans dot et sans entourage étranger, je me présenterais à la France sur des bases de réconciliation générale, de moralité, de désintéressement dans notre intérieur, et je pense qu'ainsi nous nous placerions, elle et moi, aussi bien que possible, dans cette France, qui est bonne au fond, mais qui se corrompt de jour en jour davantage. » Quelques mois

plus tard, il disait : « Vous apprendrez avec plaisir combien j'ai trouvé de bonheur dans la bonne grâce, le noble cœur et l'esprit élevé de la duchesse d'Orléans. » — Au comte de Saint-Aulaire, il écrivait : « Je vous confierai, tout d'abord et pour vous faire plaisir et pour vous dire la vérité, que je suis l'homme le plus heureux qu'il y ait. J'ai trouvé, dans les précieuses et rares qualités de la duchesse d'Orléans, tout ce que je pouvais désirer, beaucoup de bonheur argent comptant et toutes les garanties possibles pour l'avenir. Douée d'un esprit distingué et d'une âme ferme et élevée, elle a compris notre position sans crainte et sans illusion et s'y est dévouée. Elle a cette franchise et cet élan que les cœurs nobles apportent à l'accomplissement d'une haute mission. Quelles que soient les vicissitudes de la difficile carrière que je dois parcourir, je suis sûr maintenant de retrouver toujours dans mon intérieur, un bon conseil dans l'incertitude, une consolation dans la peine et un puissant appui dans tous les temps. Cette princesse royale est faite pour affermir le dévouement de nos amis et nous en donner de nouveaux. » A l'expression de ce bonheur privé que n'altère pas un seul nuage, on pense à « l'amour dans le mariage », et on se dit que M. Guizot n'aurait pas eu besoin d'aller chercher son sujet en Angleterre.

Presqu'au lendemain de cette heureuse union qu'une mort cruelle devait bientôt briser et qui renfermait pour la duchesse d'Orléans tant de bonheur et d'espérances et puis tant et de si grandes douleurs, le prince désire commander l'expédition de Constantine. Il sent et il proclame qu'il n'y a désormais qu'une manière de se faire pardonner d'être prince, c'est de faire en toutes choses plus que les autres. Il souhaite toujours « se rapprocher d'une armée à laquelle l'attachent toutes ses opinions et toutes ses sympathies, parce qu'elle est l'expression la plus vive de l'esprit national et l'élément le plus étranger à la corruption et au cosmopolitisme qui nous ronge. C'est presque un drame, un drame intime où le cœur saigne, où le sacrifice coûte des larmes, des larmes d'honneur, mais où il est accompli avec un respect filial, une tendresse fraternelle et une fermeté vraiment touchante. La discussion dans le conseil des ministres a duré jusqu'à minuit. Pendant cinq heures le roi et ses ministres combattent le désir du duc d'Orléans de commander l'expédition, les raisons abondent étroites et mesquines, sauf celles qui viennent du cœur de la reine : On n'expose pas à ce point l'héritier du trône, on ne l'éloigne pas, pour un siège périlleux, de Paris, où sa présence peut à chaque instant devenir nécessaire; sa santé et sa vie semblent trop précieuses pour qu'on les mette à cette épreuve. Le plaidoyer du

prince pour réfuter ces objections a été très émouvant et a fini par émouvoir le roi lui-même et vaincre sa résistance : Vous avez refait depuis sept ans l'état de roi, dit-il, laissez-moi refaire l'état de prince, le roi convaincu me dit qu'il me nommait général en chef de l'expédition. Jamais je ne m'étais senti plus content de mon avenir ni plus joyeux d'avoir *à faire*. Si cette résolution avait été maintenue, c'était peut-être à sa mort, mais à une mort glorieuse que le roi eût envoyé son fils; car il eût été à la place ou le général Danrémont fut tué, ayant à ses côtés le duc de Nemours. A l'occasion de cette mort, j'ai entendu un jour à Bougival, chez M. Odilon Barrot, Victor Cousin dire de cette voix éclatante et avec ce geste oratoire qui faisaient de lui le plus brillant orateur de conversation : Le duc de Nemours déploya ce jour-là un tel sang-froid qu'au milieu des boulets qui pleuvaient autour de lui et dont l'un tua son général en chef, il se tint immobile sans qu'un pli de son visage ni de sa personne marquât le moindre trouble ni une émotion apparente.

On sait comment la résolution du roi fut changée. La voix de la famille l'emporta, et ce fut, au lieu du prince royal réservé, son frère Nemours qui fut envoyé sous les ordres du général en chef. La douleur du duc d'Orléans fut très grande, mais elle fut discrète. Il écrivit au roi, 31 août 1837 : « Je supporterai cette cruelle humiliation avec la liberté de cœur et d'esprit d'un homme résigné à perdre un immense avantage personnel. Si, à ce prix, il assure l'union de la famille, le repos de son père qu'il sait être cruellement troublé et s'il calme le cœur de sa mère... Je ne ferai rien à demi, sire, je boirai jusqu'à la lie le calice que j'ai détourné de vos lèvres, je resterai à Compiègne et je trouverai quelque consolation à ma tristesse, si, dans la fermeté et le sang-froid avec lequel je supporterai tout, jusqu'aux propos qui viendraient empoisonner cette blessure, vous voyez une garantie de ce que j'eusse fait dans la mission que vous m'aviez confiée. »

Un an après ce cruel sacrifice, le prince n'a pas encore le rôle qu'il devrait avoir pour refaire l'état de prince. Il l'écrit à un de ses amis, M. Guilhem, avec une ironie pleine de mélancolie : « Il faut bien qu'un prince qui n'est ni électeur ni éligible résiste à la tentation qu'il aurait de donner un coup d'épaule à un ami pour franchir le seuil de la Chambre des députés, de ce véritable *sanctum sanctorum* où se célèbrent les mystères du gouvernement. Il faut que ce prince assiste en spectateur désintéressé à la lutte où il ne doit pas savoir le nom des athlètes, et dans ces nouveaux jeux du cirque, je ne dois arborer les couleurs d'aucun des quadriges du centre-droit, centre-gauche, tiers-parti, opposition dynastique, etc.

Je resterai donc le gouverné de tous les gouvernants, le spectateur impartial et désintéressé de toutes les luttes parlementaires et électorales, tant qu'elles ne toucheront pas aux intérêts généraux de la France, auquel cas, je réclame ma place au premier rang des combattants. » Mais elles y touchaient, aux intérêts généraux de la France et à ceux de la dynastie, ces luttes parlementaires et électorales où s'épuisaient les forces. Le prince avait souvent relevé les intrigues dont le Parlement était la source; il avait parlé des coteries avec dédain, des doctrinaires avec antipathie; il lui était même arrivé un jour de se dire, dans un langage plus expressif qu'académique, imbibé de dégoût.

Ce qui allait se passer n'était pas fait pour lui faire admirer sans réserve les beautés du régime parlementaire. La coalition formée contre le ministère Molé, dirigée par M. Thiers et par M. Guizot, comprenait toutes les ambitions et tous les talents, et les hommes d'État qui y entrèrent et s'y complurent ne s'apercevaient pas; j'imagine que si, dans ce complot parlementaire, il n'y avait pour eux qu'un moyen d'assurer l'assaut du pouvoir, d'autres pouvaient y voir et y voyaient une échelle fournie à la république. La monarchie en fut certainement ébranlée, et le duc d'Orléans ne s'y trompa point. Il écrit le 6 juillet 1839 : « La marche rétrograde que nous a fait perdre, grâce à la coalition et aux circonstances qui l'ont précédée et suivie, plus de sept ans en trois mois, et nous a ramenés sur le terrain où nous étions en 1832, cette marche rétrograde, dis-je, semble suspendue... » Ces tristes pressentiments s'effacent un peu. Il lui naît un fils, qu'il faut « faire vivre et faire régner ». C'est alors qu'il entreprend ce voyage dans le midi de la France au cours duquel je l'ai entrevu. Il se rassure devant l'accueil qui lui est fait; il trouve les masses bien disposées et une tendance à s'adoucir et à se rapprocher dans les opinions extrêmes, mais il est frappé de l'insuffisance des fonctionnaires, de leur mollesse et de leur inhabileté. Il en parle à ses divers correspondants; c'est au maréchal Soult pour lequel il a un goût tout particulier qu'il écrit : « Les liens de l'autorité sont bien relâchés. » La duchesse d'Orléans est associée à ses soucis. Ils font là un dur et charmant métier. Ils sont accueillis avec empressement et ils accueillent en même temps tout le monde avec bonne grâce. Il décrit peu dans ses lettres; toutefois de Bordeaux il exprime son admiration pour cette superbe ville, et un jour qu'il écrit dans la soirée, il a une note à la Bachaumont; il en est dans la journée à son septième repas.

Il affronte le Midi, s'enquiert de tout et dit ce qu'il faut faire. A Marseille, où il y a toujours en réserve des drapeaux blancs,

il se tire très bien d'affaire; à Lyon, où la guerre civile a éclaté deux fois très violemment, il est reçu avec une faveur marquée. Il fait ensuite une courte campagne en Afrique. C'est vers ce moment qu'il voit naître la question d'Orient et il en parle avec une patriotique sagacité. C'est avant que son voyage ait raffermi ses espérances : « Aux difficultés intérieures de toute nature dont le germe est partout, depuis les Chambres jusqu'à la rue, vient se joindre la plus grande question extérieure qui ait occupé l'Europe depuis 1815. Comment en sortira-t-on? Où cela nous mènera-t-il? Saura-t-on ce que l'on veut et, quand on l'aura su ou qu'on croira le savoir, osera-t-on, pourra-t-on le faire? Que d'éventualités ces affaires d'Orient renferment dans leurs flancs! Tout s'y rattache aujourd'hui, tout en dépendra demain. Qui n'en serait profondément préoccupé? »

C'est à la fin de cette année que s'élève d'une façon bien étrange la question du drapeau. Elle va fournir au prince l'occasion d'écrire une très belle lettre qui suffirait à honorer sa mémoire. J'ai dit que si, dans cette correspondance, on voyait très bien l'homme, le soldat, le politique et le prince, on y voyait beaucoup moins l'écrivain. Cette fois l'émotion a fait le poète. On voulait changer les drapeaux pour en avoir de neufs. Aux yeux d'un soldat, c'était tout simplement un sacrilège. On a dans ce siècle renversé bien des idoles, on en avait alors déjà renversé beaucoup. On a travaillé à faire, et on y est bien un peu parvenu, une société sans respect et sans culte. Un sentiment a résisté à cette œuvre d'abaissement et de dégradation, l'amour du drapeau : et comment ne l'aimerait-on pas ce drapeau qui, sous un pli d'étoffe, est la pure image de la patrie! Il nous a couverts de gloire, il a fait le tour de l'Europe porté par la victoire, il a servi d'emblème aux plus nobles causes, il a, comme une sorte de Dieu terrestre, accompli des miracles, enfanté des prodiges et soulevé dans des cœurs bien fermes une passion comparable à celle d'un ardent amour, d'un amour pour lequel on donne aisément sa vie. Il a couvert de ses plis paternels des armées de héros. Il a été aimé, adoré, défendu comme la meilleure des mères ou la plus chère amante. Il a consolé la mort presque autant qu'un signe divin, et, quand il a été troué dans la bataille, il prend un air sacré et devient une relique qui, à défaut de saints, fait des héros. On ne doit le changer que quand il est entièrement usé par la victoire ou entièrement détruit par la défaite. Puisqu'on attaque la religion, qui elle aussi a son drapeau qui est comme la matrice des autres, et qu'on tend ainsi à diminuer la valeur de l'âme humaine, il faut au moins garder le culte du drapeau des armées sur lequel voltige purifiée et ennoblie l'âme même

de la France. Le duc d'Orléans sentait tout cela, c'était pour lui comme un catéchisme militaire et il en parle à ce moment comme un lévite parle de ce qu'il adore. Je ne donne qu'un extrait de la page, elle est à mettre toute entière sous les yeux de la France : « Que deviendrait avec des étendards éphémères et sans prestige cette religion du drapeau qui à Fontenoy, à Arcole, à Ulm, enfanta tant de prodiges d'héroïsme et à laquelle la France dut toujours sa gloire et souvent son salut. N'en viendra-t-on pas ensuite à passer des inspections administratives du drapeau où les éloges seraient pour l'étendard le mieux conservé, c'est-à-dire celui qui aurait le moins servi ! Et, quand un régiment perdrait son drapeau, il en serait quitte pour obérer sa masse générale d'entretien, et tout serait dit ! De la pensée d'un renouvellement du drapeau il n'y a pas loin à un système de fournitures régulières et périodiques, et alors il en serait de l'homme comme il en fut du crédit avec la planche des assignats. Ceux qui ne voient dans la France qu'une ferme ou une maison de commerce, ceux qui substituent les faciles vertus du cosmopolitisme au culte exigeant de la nationalité, ceux qui voudraient se racheter au jour du danger au lieu de se défendre, ceux-là poursuivent dans l'armée l'expression vive et permanente de l'indépendance de la patrie ; ils cherchent à détruire, dans cet asile du dévouement consciencieux au pays, de l'abnégation de soi-même, ces sentiments qui, dans tous les temps, ont fait la gloire et la sûreté de la France, et qui, malgré tout, ne périront pas. Je m'arrête, le sujet est brûlant et je ne puis que l'indiquer. D'ailleurs, j'ai la confiance, mon cher général, que vous repousserez une pensée que vous n'avez pas conçue. Vous n'enlèverez pas au 65e régiment le drapeau avec lequel il monta à l'assaut du fort Saint-Laurent, ni à tous les régiments de l'armée du Nord les drapeaux devant lesquels la garnison d'Anvers mit bas les armes. Vous ne reprendrez pas au 2e chasseurs d'Afrique un étendard veuf de son colonel, tué à la tête de son régiment (le colonel Oudinot). Vous ne voudrez jamais séparer le 47e du drapeau qui porta sur la brèche même de Constantine le deuil de son brave colonel (Combes). Vous laisserez à l'armée d'Afrique ces étendards témoins de tant de courage, de dévouement et de résignation, vous laisserez à toute l'armée ces drapeaux auquels chaque soldat a prêté le serment de ne jamais leur survivre. Vous ne voudrez pas enfin que ces symboles de l'honneur et de la patrie, soient traités comme des effets de réforme, vendus à l'encan ou jetés au magasin. Vous pensez, comme moi, qu'enlever à un régiment son drapeau, c'est lui enlever ses souvenirs, son esprit militaire, son existence ; que c'est là un patrimoine qui appartient à toute la France et dont le ministre de

la guerre doit être un des plus zélés gardiens. Vous ferez résilier un marché qui serait onéreux pour l'État, funeste à un esprit de corps à peine créé, destructif de l'honneur militaire, humiliant pour notre armée. » Le marché fut résilié.

Je voudrais croire que rien n'est changé aux idées et aux sentiments que le prince exprimait dans un si noble langage, mais je n'en suis pas sûr. Je serais bien étonné que l'esprit militaire n'eût rien perdu à tout ce qu'a suggéré la politique et que la religion du drapeau n'eût pas un peu souffert de tout ce qui arrive. Est-il bien sûr que l'esprit militaire, qui est le souffle même de l'armée et sans lequel elle serait un corps sans âme, règne sans aucun partage dans notre armée active et dans toutes nos réserves? On pourrait peut-être en douter. Nous en sommes arrivés, à peu de chose près, à la nation armée; je ne veux pas médire de notre démocratie ; elle est désormais sans rivages et rien ne saurait la contenir que sa propre sagesse. Elle se précipite sur cette route de l'égalité où tout lui paraît bon, elle fait passer tout le monde sous le même niveau, sans tenir compte ni de la taille ni du reste. C'est ainsi qu'elle s'est fait une armée où personne ne peut échapper, sauf les vieillards et les infirmes. Elle satisfait ainsi à son principe favori de l'égalité et elle entasse des soldats. Mais peut-elle croire qu'elle va, en moins de trois années, changer l'esprit de ce peuple et substituer à toutes les passions qui l'agitent, à tous les appétits qui le dominent, à tous les intérêts qui l'absorbent, l'esprit militaire, c'est-à-dire le dévouement, l'abnégation, l'habitude de l'obéissance, le respect du commandement, la passion du but à atteindre, le dédain des intérêts, le regard tourné du côté de la gloire? Toutes ces vertus qu'elle néglige ne naissent qu'à l'ombre de ce qu'on nomme d'un si beau nom : la religion du drapeau.

Il y a bien des erreurs et des illusions sur tout cela parmi ceux qui sont de bonne foi. N'ai-je pas lu dernièrement le récit d'une sorte de rêve démocratique qu'a eu à ce sujet un heureux écrivain, un gentilhomme de lettres, comme on dit maintenant. Il cherche des pivots à la société actuelle pour remplacer tous les anciens, et il en trouve trois : le suffrage universel, la loi militaire et la forme républicaine. C'est un néo-démocrate. C'est la loi militaire qui le remplit surtout d'espérances. Il y voit la formation d'une société nouvelle qui prendra l'habitude d'aimer et de respecter les bonnes règles, qui cédera, fût-ce à son insu, au goût d'une aristocratie représentée par ses chefs. On en verra sortir des comtes comme des premiers champs de Mars. Tout cela est exposé dans cette langue brillante dont Molière ne nous a pas déshabitués et qui mène à de précoces succès. C'est sous un flot de figures qu'on

arrive a la conclusion : il peut et doit sortir de là, de cette nation armée, de cette nouvelle aristocratie, non un Soulouque, mais un Washington, élu par l'admiration et par le vote de ces innombrables *classes* de soldats. Heureux ceux à qui la folle du logis envoie de tels rêves pendant que la fortune les comble de présents et de réalités, pour moi qui ai essayé de combattre en prose ordinaire cette loi militaire, j'aimerais mieux pour la grandeur de la France que la lettre du duc d'Orléans au général Schneider s'emparât de toutes les âmes des soldats que d'y voir germer les combinaisons politiques et les calculs de la puissance électorale.

L'année 1840 a été pour la France une année d'angoisses, d'élan patriotique et de résignation. L'Europe, ingrate envers la monarchie de Juillet, ne lui tenant aucun compte des périlleux sacrifices que celle-ci avait faits à la paix, voyant toujours ou faisant semblant de voir en elle l'image de la Révolution, avait réglé sans elle la question d'Orient, que quelques mois auparavant le duc d'Orléans avait vu s'ouvrir avec anxiété. Le prince fut ce jour-là, sans hésiter, du côté du parti de l'honneur national qui avait toujours été le sien. A parcourir ces pages et à le suivre dans sa courte vie, on ne pouvait en douter. Il en a laissé le témoignage écrit. C'est à sa sœur la reine des Belges qu'il écrit (septembre 1840) : « Ton roi a agi noblement à Londres en tentant de rapprocher deux pays entre lesquels la malveillance de la Russie et le coupable aveuglement de lord Palmerston creusent chaque jour un fossé sur lequel il ne sera peut-être pas possible un jour de jeter un pont. Je regarde notre situation comme très grave et je crois qu'il faut nous mettre en mesure à tout événement. Thiers, selon moi, se conduit fort bien, et la vigueur avec laquelle il fait appel aux forces du pays l'absout, à mes yeux, de tous ses péchés passés et mêmes futurs. Je pioche comme un malheureux pour aider Thiers à l'exécution de son magnifique plan militaire; nous faisons le moins de bruit possible, mais nous faisons de la besogne. Si tu n'es plus française, tu es toujours pour la cause dont la France porte le drapeau; aussi à toi, je te dirai, que d'ici à trois mois nous serons prêts à *tout évènement*. Nous aurons 500 000 hommes sous les armes, l'organisation, l'armement et le matériel pour 950 000 hommes, alors nous serons libres de faire ce qui nous plaira à l'égard de ceux qui font la carte du monde d'après leurs passions aveugles et qui rêvent une Europe sans la France. Mon cœur cruellement froissé, dans ma passion pour la France d'abord, déborde et j'aurais besoin de m'épancher auprès de toi qui fut si droite et si juste. »

Oui, la malveillance de la Russie qui devait, quinze ans plus

tard, lui coûter si cher et le coupable aveuglement de lord Palmerston dont, sans nous, pas un soldat ne serait entré dans Sébastopol, avaient isolé la France! Que de leçons dans ce rapprochement!

Sans se cacher le péril, le prince est bien résolu. Il écrit le 30 septembre à la princesse de Courlande : « A votre retour, il y aura beaucoup de terrain gagné ou perdu, selon que nous recevrons avec inertie un choc inévitable ou que nous irons au-devant pour briser la lime qui finirait par nous ronger si nous continuions à être paralytiques et stériles. Bien qu'à regret, je renonce, Madame, à parler avec vous de cette situation à laquelle nos forces et notre énergie sauront être mesurés et à laquelle un certain danger imprime un certain caractère de gravité qui a son charme en ce temps de mesquineries et d'abaissement universel. »

N'y a-t-il pas dans cette dernière phrase, sous l'expression d'une généreuse mélancolie, ce cri que la France entière eût poussé, sans ce qu'on a appelé la sagesse politique au fond de laquelle il y avait pas mal « de mesquineries et d'abaissement! »

Le prince joint l'action à la parole. Désirant ne pas rester oisif au milieu du grand armement qui s'exécute : « J'ai sollicité la mission qui occupe aujourd'hui mes instants et dont je suis heureux. Car vous savez avec quelle passion j'aime à servir et à m'occuper de mon métier. »

Peu de temps après, ses illusions s'évanouissent. Le feu sacré qu'il a entretenu s'est éteint autour de lui. Darmès tire sur son père, son fils est malade, son pays humilié; vers la fin de l'année, il exprime sa tristesse et en résume les causes.

« Depuis quelque temps, les chagrins ne m'ont point laissé de repos, les angoisses sans cesse renaissantes et de tous les instants qui commandent la fureur des partis contre le roi, la santé bien compromise de mon enfant et la situation politique de mon pays, ne m'ont pas quitté un seul instant, profondément atteint dans mes affections privées et dans mes convictions politiques, menacé dans la source de mon bonheur intérieur, froissé dans mes sentiments pour ma patrie, j'ai eu de mauvais jours à passer, et l'avenir, même le plus prochain ne me semble pas devoir dissiper mes inquiétudes. »

A partir de ce moment, la correspondance n'a plus guère qu'un intérêt privé. Dieu lui donne un second fils, « qui est nommé Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, duc de Chartres. Il a un autre éclair de joie. Son frère, Aumale, revient à cheval, à travers la France, à la tête de ce régiment vraiment remarquable qui, pendant six années, a vaillamment combattu en

Afrique, et qui y laisse, avec le souvenir et l'exemple de ce qu'il a fait, les sépultures de deux mille officiers et soldats. « Ce sera un souvenir pour toute la vie de mon frère que ce retour triomphal dont je jouis bien profondément. »

C'est l'année suivante qu'il a conduit la duchesse d'Orléans à Plombières. Il ne devait plus la revoir.

En relevant tout ce qui, dans ces lettres, montre le duc d'Orléans tel qu'il était réellement, généreux, brave, judicieux, libéral, patriote jusqu'à la passion et jusqu'à la guerre, je n'ai obéi à aucun sentiment politique; j'ai dit où avaient été mes affections, c'est un plaisir moral que j'ai cherché et je l'ai trouvé. La démocratie propose à notre admiration bien des choses et bien des personnes qui ne sauraient nous inspirer ce sentiment, même en laissant de côté ses préférences politiques. Je crois que, quelle que soit l'opinion qu'on professe, pourvu qu'elle soit française, on verra dans ce portrait plus d'un trait du visage de la France.

Oscar de Vallée.

LES YANKEES CHEZ EUX

Nos pères traversaient l'Atlantique en dix-neuf jours; les paquebots de la Compagnie transatlantique effectuent ce même trajet en cent quatre-vingts heures. Sur ces navires magnifiques, véritables villes flottantes, tout est combiné en vue de faire oublier aux passagers, dans la mesure du possible, les fatigues de la mer. Cette constatation d'un avis unanime, expression sincère de la vérité, ressemble fort à une réclame en faveur de la Compagnie; les Américains eux-mêmes, que l'on n'accusera pas de faire du sentiment, en conviennent et se gardent de construire de grands paquebots. Remarquez, en effet, que les Yankees n'ont point de ligne nationales entre leur pays et l'Europe; on pourrait objecter à cela que leur marine du commerce est en pleine décadence, les bâtiments américains exportant 100 millions de marchandises, contre 700 exportés par des navires naviguant sous pavillon étranger. Ce n'est pas la véritable raison; ce fait, extraordinaire au premier abord, tient sortout à ce que les lois fédérales prohibent les achats de bâtiments à l'extérieur. Si l'on voulait établir une ligne américaine, il faudrait donc construire aux États-Unis; mais, ici, le prix de la main-d'œuvre est si élevé, que de tels navires ne pourraient lutter avec ceux des autres nationalités. Ajoutons que l'Amérique du Nord a fait un premier essai malheureux.

Il y a une vingtaine d'années, la Compagnie américaine Collins avait organisé un service sur l'Europe, à l'aide de grands bateaux en bois et à roues. Mais, cette société joua de malheur : deux de ses navires disparurent, et ce double désastre refroidit tellement le zèle des administrateurs, que l'entreprise fut liquidée sur-le-champ.

Revenons à la Compagnie transatlantique. Il est loisible à chaque passager de réclamer les soins du barbier, de se faire administrer des douches et de se livrer à la lecture des journaux français, espagnols et anglais. Ces feuilles publiques, à la vérité, ne sont pas fort récentes; mais on y rumine les événements passés, et certains

détails réveillent un monde de réflexions. Rien de plus mélangé que le personnel de ces bâtiments. Alignés sous le vent, aux pâles rayons du soleil, comme les valétudinaires dans les villes d'eaux, les passagers, agglomérés en grappes, étudient les progrès du mal de mer, *in anima vili :* Mexicains et Américains du Sud, qui rejoignent leur patrie; propriétaires fonciers, qui vont toucher leurs fermages; mineurs à la recherche de filons d'or; négociants qui retournent à leurs affaires; jeunes gens, désireux d'étudier sur place les mystères du *business;* frères de Ploërmel, instituteurs de la jeunesse canadienne; gais touristes qui rentrent dans leur pays, après une promenade sur le vieux continent; Hispano-Américains, reconnaissables aux énormes diamants qui rentrent dans leurs doigts et aux pépites d'or qui se balancent à leur chaîne de montre.

Beaucoup d'entre eux rêvent de quartz aurifère, de forêts abattues, de nouveaux railways à lancer sur les abîmes. En attendant, ils contemplent l'écume qui file le long du bord, à la vitesse de 18 milles par heure. Ils prennent le hissage des escarbilles pour le grondement du tonnerre, le ronflement de la sirène à vapeur pour des signaux de détresse et, quand une lame indiscrète déverse sa crête par-dessus le bord, ils demandent s'il ne serait pas prudent de « capeler » les ceintures de sauvetage.

Quel intérêt n'offrirait pas l'histoire des désillusionnés et des enthousiastes, des négociants et des touristes, des banquiers en rupture de bilan, des fabricants de *soda-water* et de ces *clergymen*, raident dans leur col de celluloïd sans cesse à l'affût d'une poche, afin d'y engouffrer furtivement une Bible.

Nous devons une place à part à un Hindou de Pondichéry, qui rentrait à Saint-Domingue, pour y reprendre ses affaires : « Ce sont des parasites, me disait-il, en parlant des brahmanes; ils consomment sans produire. » Cet Hindou avait fréquenté Voltaire et J.-B. Say.

A midi, la foule se bouscule devant la carte marine que, chaque jour, la Compagnie fait afficher, à titre gracieux. Première journée de la *Gascogne*, 503 milles : une épingle plantée dans le papier, marque la position du bâtiment. A cette vitesse l'épingle ne se déplacerait que six fois, jusqu'à New-York. Mais il faut redouter les surprises de l'élément perfide : *Very good!* crient les Américains; *All right!* exclament les Anglais; *Está bueno*, hurlent les Espagnols; *Sehr gut*, ruminent les Allemands; « Allons, tout va bien », disent les Français; « Çà, c'est bon », murmurent les insulaires des Antilles à couleur douteuse.

Les Américaines, coiffées de casquettes à deux visières ou de chapeaux découpés à l'emporte-pièce dans un morceau de feutre

qui recouvre à demi un chignon d'une indigence extrême, couleur de chanvre fraîchement roui, s'étendent au grand air sur des fauteuils articulés. Elles regardent à droite et à gauche, ces bergeronnettes transatlantiques, toujours prêtes à s'envoler, froidement du reste, sûres d'elles-mêmes et du respect apparent dont les Yankees les entourent hypocritement.

Ces groupes sont des baromètres que l'on peut consulter avec fruit : il en sort un caquetage continuel quand le temps est beau, suivi de mornes silences, dès que le vent souffle.

Les plus maltraitées par la mer perdent leur vague regard dans les remous frangés d'écume qui dansent le long du bord, ou dans le panache de fumée noire qui, là-bas, s'écrase au bas du ciel; d'autres considèrent d'un œil glauque, dans un demi-sommeil, les passagers plus alertes et ne sortent de leur torpeur que lorsque la cloche des repas, secouée par la main vigoureuse du maître d'hôtel, répand ses appels argentins dans les couloirs des cabines. Mais alors, c'est comme une nuée de sauterelles qui s'abat sur une oasis saharienne : elles dévorent et, en se demandant comment des corps aussi frêles peuvent contenir une pareille masse d'aliments, on songe à l'appétit des pensionnaires de Bidel. Puis l'essaim de libellules fuyant l'odeur mélangée d'écorce d'orange, d'huile de machine et de caoutchouc, remonte sur le *spar-deck*, pour opérer à l'air libre la digestion du boa.

Le Candidat, *Tartarin sur les Alpes*, *Dans l'train*, se partagent, avec les volumes de l'édition Tauchnitz, les faveurs de ce public cosmopolite. Même le dimanche (*horresco referens!*), les plus farouches ne sortent pas la moindre Bible.

Le soir, au clair de la lune, ces sybarites, enveloppés dans leurs couvertures, mais que le pli d'une feuille de rose n'empêcherait point de dormir, ressemblent aux cadavres retirés des ruines de l'Opéra-Comique et que l'on alignait dans les mairies afin de les faire reconnaître.

Les commis-voyageurs émigrent comme les hirondelles et les étourneaux; à certaines époques, ils fleurissent à bord des steamers transatlantiques. Ce type, chanté par Balzac, n'a point vieilli; mais il a troqué son titre contre l'appellation plus noble de « voyageur de commerce », ou simplement, de « voyageur », ce qui expose les étrangers curieux à de singulières méprises; témoin ce dialogue entendu le premier jour :

Un Français remet d'un air grave sa carte à un Mexicain : « M. Durand, voyageur. »

— Ah! monsieur, continue l'étranger, permettez-moi de vous féliciter. Quel charme ont les voyages et quelle ampleur d'idées

acquiert l'homme qui a beaucoup vu! Moi aussi, monsieur, je voyage pour mon agrément.

— Et moi, monsieur, pour les poupées et les cuirs de Russie.

Un peu plus tard, je rencontrai moi-même le nommé Durand, dans les rues de New-York.

— Eh bien, monsieur, lui demandai-je, comment vont les poupées?

— Fort bien, monsieur, fort bien. Seulement, si cela continue, il faudra que la poupée française reste dans son pays; les *babies* parlants d'Edison lui font une redoutable concurrence, et ces mêmes articles en cire, sortis des officines allemandes, inondent aujourd'hui le marché.

— Et le cuir, monsieur, comment va-t-il?

— Le cuir a aussi deux ennemis, en Amérique. D'abord la peau d'alligator douée de qualités de souplesse et de résistance incomparables; en second lieu, les produits viennois qui font maintenant prime partout.

Et je le saluai, en songeant aux poupées de Nuremberg, au génie électro-mécanique d'Edison, aux alligators des États du Sud, et aux articles de Paris fabriqués à Vienne.

Mais revenons à bord du paquebot. Le *voyageur* donc, pour l'appeler par son nom, n'a rien perdu de la faconde ni de la jovialité qui lui valurent une réputation universelle, et il s'efforce de le prouver quand l'occasion se présente, sauf à faire naître cette occasion quand elle ne vient point toute seule.

Vingt-quatre heures après le départ, le *voyageur* connaît tous les passagers; il interpelle les Américains solennels à qui personne ne l'a présenté et il fredonne en sourdine le répertoire du café-concert de Yokohama ou de l'Alcazar de Rio-Janeiro.

Car notre homme a étendu le cercle de ses opérations; il connaît les meilleurs hôtels et les cabarets les plus confortables des cinq parties du monde; Gaudissart n'était qu'un pitre auprès de son congénère contemporain. Il possède un répertoire d'anecdotes; il cultive le calembour; il chante la gaudriole et raconte, avec l'accent du faubourg, des histoires à faire rougir Brantôme.

Il donne des indications sur la route; il aperçoit toujours la terre le premier et quand la vigie signale un navire, il se précipite au dehors afin de constater la présence de cet inconnu dans le cercle restreint de l'horizon.

Il demande pourquoi l'on ne suit pas la ligne droite sur la projection de Mercator, pour aller du Havre au cap Race. Il parle haut, n'a jamais le mal de mer, et vous glisse une réclame de sa *maison* entre deux plaisanteries.

Cet heureux homme n'est jamais à court d'arguments; il a réponse à tout, mais il tombe aisément dans les pièges que vous lui tendez.

Pourtant, il force l'attention; il faut l'entendre, sinon l'écouter. C'est comme un moulin dont le tic-tac ne s'arrête que lorsqu'il n'y a plus d'eau dans le canal.

Bien que ses raisonnements ne soient pas limpides comme l'eau de roche, il parle de tout avec autorité, ne se déconcerte jamais et si, par hasard, vous exprimez une opinion qui ne soit pas la sienne, il cherche à vous prouver par A + B que vous ne comprenez rien à la question. Heureux commis-voyageurs!

Vers la fin de l'été, les couturières qui se rendent à Paris pour leurs achats d'hiver envahissent les paquebots. Ces commerçantes sont de grandes dames : Worth est leur dieu et le *Louvre* leur prophète. Elles rapportent d'Europe des patrons et des modèles qu'elles s'empressent d'accommoder au goût transatlantique : étoffes voyantes, accessoires de clinquant, chapeaux empanachés, voilà ce qu'il faut exposer dans les vitrines de la cinquième avenue. Ce n'est point par la sobriété que brillent les modes américaines. Tout passe et sans discussion, du moment que l'oracle répète à ses clientes : « *It is the latest fashion*, c'est tout ce qui se fait de plus nouveau. »

Le passager, surtout du côté de l'émigration, devient un colis, colis humain que l'on parque et que l'on presse, simple marchandise en transit qui, dès le premier jour de l'embarquement, regrette ses misères et son toit.

On confine la tourbe des émigrants à l'arrière du navire, derrière une barrière blanche, comme les bestiaux dans les pâturages normands. Ces infortunés, décidés à entrer courageusement en lutte avec l'âpre nature du Far-West ou le concurrent jaune, montrent plutôt de la résignation que de l'espoir et de la joie. Un point d'interrogation se dresse devant eux; ils n'ont, du moins, rien à perdre, voilà leur seule consolation. Le bariolage de leurs vêtements indique leur diversité d'origine; il y a des Irlandais, des Suisses, des Italiens, des Allemands surtout; il y a parmi eux des femmes et des hommes, des enfants à la mamelle et des vieillards qui n'ont plus qu'à mourir.

Chaque paquebot porte quelquefois jusqu'à mille émigrants. A l'arrivée, l'agence de New-York les distribue, selon les besoins, dans les diverses localités. Contrairement à ce qui se passe dans la république Argentine et le Chili, les Italiens ne se fixent pas, en général, dans les États du Nord. Lorsque, grâce à leur bonne conduite et à leur tempérance, ils ont amassé un petit pécule, ils rejoignent leur village, perché comme un nid d'aigle dans les

Abruzzes ou la Calabre, dépensent leur argent, et reviennent au pays des Yankees, mine inépuisable, véritable Pactole auquel toutes les nations de l'Europe viennent s'abreuver tour à tour.

Il n'en est pas de même des Allemands, ni des Irlandais, trop pauvres pour retourner chez eux et trop heureux de fuir, les premiers les exigences du service militaire, les autres les rigueurs dont la verte Erin est aujourd'hui l'objet.

La Compagnie transatlantique organise des trains spéciaux qui vont chercher les émigrants à Modane (frontière italienne) et même jusqu'à Naples. Une fois à bord, afin de maintenir parmi eux la balance égale, l'administration délivre alternativement aux Allemands et aux Italiens leur plat national, choucroute et macaroni. Au moins, si tous ne sont pas satisfaits à la fois, ils le sont chacun à leur tour.

Pendant la journée, quand le soleil glisse un pâle rayon entre les nuages, un Italien prend un accordéon et, à ses notes chevrotantes, les groupes se forment, la valse s'organise devant les curieux rangés en cercle. Ou bien, le passavant retentit des chansonnettes allemandes et italiennes. Tous rient et chantent, en attendant que l'agence inexorable, postée là-bas, vienne les saisir, pour les disperser aux quatre coins de l'horizon.

Les pilotes américains vont, paraît-il, chercher les navires jusqu'à 500 milles de l'entrée de New-York : nous rencontrons le nôtre, tout près de Sandy-Hook. C'est un monsieur coiffé d'un tube, correctement vêtu, solennel, froid, très convaincu de la mission de haute confiance qu'il va remplir. Autre temps, autres mœurs.

Jadis, un de ces bateaux, battant la mer depuis cinq jours, rencontre une frégate française. La vapeur n'avait été introduite que sur quelques bâtiments privilégiés, et la frégate, avec ses voiles pour tout moteur, *louvoyait* contre un fort vent d'ouest. Heureux temps où l'on mettait parfois trente jours pour faire 30 milles en bonne route!

Le pilote grimpe à l'échelle de corde, avec un paquet de vieux journaux, pour tout bagage.

— Et votre malle? lui demande le commandant.

A ces mots, le pilote sourit d'un air digne, enlève son chapeau-cylindre avec précaution et en extrait triomphalement un faux-col de papier, roulé avec soin entre la coiffe et le chapeau.

— Voilà de quoi aller longtemps encore, disait-il, en brandissant l'objet d'un air vainqueur.

Mais voici la statue de la Liberté debout sur son socle, cadeau royal offert par la France aux États-Unis. Voici le pont de Brooklyn,

immense trait d'union jeté entre la cité marchande et l'un de ses faubourgs.

A peine le steamer est-il amarré au *Pier* [1], qu'une escouade de douaniers que l'on dirait tombée du ciel s'installe en permanence dans le salon des premières. A chaque passager individuellement, on fait prêter le serment suivant : « Jurez que vous n'avez dans vos malles aucun objet qui soit soumis aux droits de douane. »

Vous n'êtes pas, je suppose, commerçant; vous ignorez absolument la nomenclature des marchandises soumises aux tarifs de pénétration; vos bagages ne contiennent que des effets à votre usage personnel, et vous prêtez le serment requis.

La conscience en repos, le cœur léger, vous débarquez. Mais, une nuée de douaniers des deux sexes, embusquée sous le *hall* de la Compagnie, vous épient, comme autant d'araignées surveilleraient les moucherons prêts à s'engluer dans leurs toiles. Parmi les malles éventrées, les passagers courent en tous sens et s'appellent l'un l'autre; les familles éplorées cherchent vainement à grouper leurs membres épars; les *express* demandent avec insistance à charger vos malles pour un hôtel quelconque, et les cochers, rangés en ligne, organisent par leurs cris multipliés et leurs rauques appels, un sabbat analogue à celui des cacatoës dans les forêts du Brésil. C'est une cacophonie assourdissante.

On retourne vos malles d'une main brutale; ces dames de la douane fouillent audacieusement les passagères et chacun sort du *hall*, ahuri, abasourdi, sur les dents.

Autrefois, paraît-il, le serment préalable suffisait. Mais un beau jour, arrive un Européen avec une véritable cargaison de montres; il jure naturellement n'avoir rien à déclarer et débarque sans encombre. Mais, le tour joué, comment le contrebandier en question aurait-il pu résister au désir de dévoiler sa prouesse? Il commit donc l'imprudence de raconter l'exploit à l'un de ses confrères américains. En bon négociant, l'industriel indigène (on n'est jamais trahi que par les siens) dénonça l'audacieux à la vindicte de son pays. De là, descente de police chez l'Européen trop confiant et confiscation de la pacotille.

On adjoignit, depuis lors, la fouille au serment préalable. Dans ces conditions, cette dernière formalité devient inutile et humiliante, à moins qu'on ne l'ait imaginée dans le but d'enrichir le fisc du produit des amendes à prononcer contre les parjures éventuels.

New-York, surgissant d'un terrain absolument plat, ressemble

[1] Estacade.

de loin à un immense jeu de quilles enveloppé de vapeur et de fumée; si bien que la métropole américaine aurait intérêt à échanger son nom qui n'indique rien, contre celui de *Steam-City*, qui la peindrait d'un mot. C'est qu'en effet tout se fait ici à la vapeur, expression aussi vraie dans son sens propre qu'au figuré, et c'est avec raison que les Américains répètent : *Blessed be steam!*[1]

Très employée aux États-Unis où l'on est fort avare de bras, la vapeur sert au chauffage et, à ce titre, elle entretient dans les maisons, pendant l'hiver, une chaleur insupportable; elle fournit la force motrice sous toutes ses formes; elle est notamment l'âme des ascenseurs, à raison d'un appareil au moins par habitation, de sorte que chaque toit disparaît dans un nuage blanchâtre issu des tuyaux d'évacuation. L'île de Manhattan, qui contient la plus grande partie de la ville, mesure 20 kilomètres de long sur 2 de large. Elle finit, au nord, à la rivière de Harlem; la rivière de l'Est et l'Hudson baignent ses grands côtés.

A cheval sur ces trois cours d'eau, New-York déborde à droite et à gauche, par ses faubourgs de Brooklyn et de New-Jersey. Elle commence également à franchir la rivière de Harlem, son ancienne limite septentrionale, et se termine dans cette direction, par un faubourg dont les cottages de brique et de granit s'allongent au bord de l'Hudson, jusqu'au tombeau du général Grant.

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre ce nom de rivière, que l'on applique indistinctement aux cours d'eau américains : l'Hudson et la rivière de l'Est sont, le premier, un fleuve majestueux, et l'autre un bras de mer que les bâtiments du plus fort tonnage remontent sans difficulté; le port de New-York, en partie formé par eux, l'un des plus vastes du monde, est digne du peuple qui l'habite, digne d'abriter sa fortune et de servir de théâtre à son activité.

C'est en 1614, il n'y a pas trois siècles, que le navigateur anglais Henry Hudson, au service de la Hollande, débarqua à la pointe extrême de la Cité, désignée aujourd'hui sous le nom de La Batterie. En 1623, trente familles hollandaises vinrent s'y établir. Plus honnêtes que certains de leurs devanciers sur le même continent, les nouveaux venus achetèrent l'île de Manhattan aux Indiens, bâtirent quelques maisonnettes et donnèrent à cette première agglomération le nom de Nieue-Amsterdam. Peu après, les larges ailes des moulins à farine, cousins germains de ceux qui se dressent au bord du Zuiderzée, tournaient au-dessus des huttes hollandaises.

En 1644, les Anglais, s'emparant de ce village de la nouvelle

[1] Bénie soit la vapeur!

Hollande, l'appelèrent New-York, du nom du duc d'York, frère de Charles II, à qui ce dernier prince avait donné le nouvel établissement.

Grâce à sa position exceptionnelle, à proximité d'un pays fertile, New-York s'étendit rapidement, malgré l'avidité d'une poignée de favoris, à qui Jacques II distribuait généreusement des parcelles de son territoire. En 1700, on y comptait 6000 âmes; un siècle plus tard, 25 000; en 1850, 515 000; aujourd'hui, avec ses 2 millions d'habitants (sans compter Brooklyn et New-Jersey, ses deux faubourgs) elle est devenue la « reine de l'Atlantique » et la capitale commerciale des Etats-Unis; Washington n'en est que la métropole politique; Saint-Louis et Chicago, sans contester cette prééminence, se disputent seulement l'honneur d'occuper le second rang parmi les villes de l'Union.

Un peuple éminemment pratique a tracé le plan de New-York. Son extrémité méridionale, aujourd'hui fort embellie, correspond à la cité de Londres. C'est, par excellence, le quartier des affaires; c'est là que l'on triture le *business* [1], aux alentours des banques qui regorgent d'or.

Des noms propres en désignent les ruelles; mais, à partir d'une certaine hauteur, la ville est sillonnée dans le sens de sa longueur, parallèlement aux deux rivières, par onze avenues numérotées, qui coupent à angle droit cent soixante rues également pourvues d'un numéro d'ordre, du sud au nord. Ces artères découpent la ville comme un damier, en cubes ou *blocks*, de 100 *yards* (91 mètres) de côté. Une telle disposition facilite considérablement les recherches et l'appréciation des distances.

L'avenue affectée du numéro 5 coupe la métropole suivant un méridien, et la divise en deux parties à peu près égales : c'est le régulateur du système. Ainsi, rien de plus facile à trouver que 103ᵉ rue Est, par exemple (Est veut dire à droite de la 5ᵉ avenue).

Le moyen, simple comme un jeu d'enfant, consiste à suivre l'avenue en question, jusqu'à la rue nº 103, et à tourner à droite. Au bout de quelques jours, l'étranger, familiarisé avec le numérotage, sait où diriger ses pas et monte, sans hésiter, dans le *car* ou l'*elevated*, qui le conduit le plus rapidement à destination. Avec la logique imperturbable que l'on connaît, les Yankees ont également dédaigné de se mettre en frais pour le baptême des villes de l'Union. A quoi bon se creuser la tête? La vieille Europe n'a-t-elle pas, depuis des siècles, inventé des vocables en nombre suffisant? Inutile de reprendre ce travail qui absorberait un temps précieux.

[1] Affaire.

Et puis, ceci n'a rien à faire avec le progrès. Puisons dans le catalogue antique.

C'est ainsi que l'on retrouve aux Etats-Unis, non sans quelque surprise, Rome, Sparte et Carthage, Troie, Memphis et Jérusalem, Paris, Madrid et Berlin.

Les principales artères de New-York sont desservies par des *cars*, à système funiculaire ou traînés par des chevaux. Dans le premier cas, les véhicules empruntent leur mouvement à une corde sans fin qui tourne elle-même entre deux tambours : en serrant le câble à l'aide d'une griffe, le *car* faisant corps avec lui, est entraîné par le mouvement général. Si, au contraire, le conducteur ouvre la griffe, la voiture, ne participant plus à l'entraînement, s'arrête. C'est le système usité à Chicago et sur le chemin de fer qui relie New-York à Brooklyn, par le fameux pont suspendu.

New-York est bien la cité d'un peuple de marchands. L'on n'y sacrifie qu'à l'utilité, sans rien accorder au plaisir des yeux. Qu'importe que les maisons soient laides et enfumées, que, dans la ville basse, les habitants n'aient point le cube nécessaire d'air respirable, pourvu que l'on y puisse étudier le doit et l'avoir, l'avoir surtout?

Au reste, l'éducation artistique des Américains est encore à faire, et, tout en couvrant d'or l'*Angelus* de Millet, ils en conviennent eux-mêmes, quand on fait appel à leur bonne foi. Jusqu'en 1888, la douane inexorable prélevait un droit de 50 pour 100 sur les œuvres de provenance étrangère. Cette mesure draconienne aurait fermé les États-Unis aux manifestations européennes de l'art, si les peintres étrangers n'avaient tourné la difficulté, en ouvrant des ateliers au cœur de la place.

Aujourd'hui, l'abaissement considérable des tarifs en question permet à un courant artistique important de s'établir entre les deux mondes.

Les chemins de fer aériens, avec leurs gares et leurs escaliers d'accès, les innombrables fils télégraphiques et leurs supports invraisemblables obstruent la perspective; les surfaces libres disparaissent sous les affiches et les réclames; les monuments, à vrai dire, n'existent pas.

Et puisque nous parlons de réclames, notons en passant l'habileté américaine dans l'art de captiver les yeux et d'exposer ses produits sous le jour le plus favorable. Par exemple, les mots *Castoria* et *Pearline* s'étalent en caractères géants sur les murs; vous les retrouverez au restaurant, sous votre serviette, implacables comme le destin; ils constellent les cheminées, les toitures, les cailloux du chemin; ils tapissent l'intérieur des cars et des *ferries-boats*, le dos

d'hommes-réclames qui, de loin, ressemblent à des policemen. Que si vous demandez un renseignement à ces honnêtes industriels, ils s'empressent de vous tourner le dos, pour vous obliger à lire l'inscription qui constitue leur gagne-pain à raison de 4 dollars par jour. En un mot, le négociant américain force l'attention et pique la curiosité. Vous cherchez à découvrir le sens caché de ces mots énigmatiques, sans cesse plantés devant vous comme des points d'interrogation et vous finissez par acheter l'objet, qu'il soit médicament universel ou savon capable de faire pâlir l'épiderme des princes du Dahomey.

Deux temples sont restés enclavés dans la cité, non loin de Battery-Place. Les illustres inconnus, inhumés dans le périmètre de ces sanctuaires, possèdent des tombes sardanapalesques. Et cette observation ne vise nullement les monuments, simples pierres debout noircies par le temps. Mais, dans cette partie de la ville, les terrains valent plus de 100 000 francs le mètre carré. Vainement certains spéculateurs ont essayé de les faire aliéner et de les acquérir pour y bâtir des offices.

— Voyez, disait mon cicérone, en désignant à mon attention le cimetière de Trinity-Church, voici des hommes qui ont des tombes en or. Ce sont gens ignorés pour la plupart, sauf le général Hamilton, une des intelligences les plus remarquables de notre pays. Ancien aide de camp de Washington, Hamilton penchant vers l'aristocratie, voulait que la Constitution des États-Unis s'inspirât du régime politique anglais, sans toutefois admettre la monarchie. Le général professait une horreur décidée pour la démocratie : « C'est, disait-il, en parlant d'elle, la pierre d'achoppement du pays. » Le temps a effacé les noms des autres morts qui environnent de toutes parts sa sépulture. Et vous direz que nous sommes gens pratiques ! Que ne bâtit-on là-dessus quelques *buildings* à douze étages ; voilà au moins un capital qui rapporterait un bel intérêt !

Ce qui frappe l'étranger, dès le premier jour de son débarquement, c'est la réduction générale du personnel à son minimum. Les armées d'employés, si chères à la vieille Europe, n'existent point ici ; chacun s'ingénie à ne pas perdre une de ces minutes que l'on doit au travail de chaque jour. « Ne gaspillez pas le temps, disait Benjamin Franklin, car c'est l'étoffe dont la vie est faite. » On suit le précepte de Franklin, mais on le résume en trois mots : « *Time is money.* » Exemple : un seul homme manœuvre les tramways et il suffit à remplir à la fois les fonctions de conducteur et de cocher. Tout voyageur, en montant, dépose le prix de sa place, une pièce de 5 *cents*, dans une sorte de trébuchet à faces de verre. Debout devant un miroir incliné, le cocher-conducteur contrôle

aisément ce qui se passe derrière lui, dans la voiture. L'argent introduit, l'homme fait basculer le trébuchet par un mouvement de levier et la pièce disparaît dans les dessous. Le voyageur est-il dépourvu de la monnaie divisionnaire requise par l'administration ? il pousse un guichet et le conducteur lui passe, dans une enveloppe fermée, en menue monnaie la valeur de la pièce à changer. C'est simple, commode, pratique, expéditif.

Dans les embarcadères de *ferries-boats*, où chaque jour se pressent les voyageurs par centaines de mille, on ne trouve ni chef de station, ni sous-chef, ni commissaire de surveillance, ni allumeurs de gaz, ni hommes d'équipe, ni facteurs, ni agents de comptabilité ou d'administration, ni contrôleurs. Un commis posté derrière un grillage, distribue les billets. Un autre ouvre les portes au moment voulu, raidit les chaînes du *ferry-boat* à l'accostage et fait la police du départ et de l'arrivée ; il balayerait même la station et ses abords, s'il ne considérait ce soin comme superflu : une telle opération ne grossissant point le rendement de l'entreprise, on s'en rapporte aux eaux du ciel, de même que les Péruviens comptent sur les *urubus* pour le nettoyage de leur capitale.

Les stations de chemin de fer élevé ne sont guère mieux montées sous le rapport du personnel. Un nègre se tient en permanence sur le trottoir devant un cube de verre, où chaque voyageur dépose son billet avant de monter dans le train. Au moment opportun, le même nègre ouvre à l'aide d'une ficelle la porte de l'*exit* et la referme quand le flot des voyageurs est passé. Un autre agent posté à l'intérieur, distribue les tickets. Total : deux.

L'équipage des énormes *ferries-boats* qui font la navette entre New-York et ses faubourgs, ne comporte pas plus de quatre hommes : deux pilotes, un chauffeur, un mécanicien. Et le service s'y fait avec une ponctualité inconnue à la routine européenne. Un diplomate étranger, auteur d'ouvrages fort justement appréciés, dit que l'Anglo-Saxon est né autonome. Cette vérité éclate à chaque instant aux États-Unis où le gouvernement semble prendre à tâche de ne point faire sentir son intervention. Chacun vole de ses propres ailes et se défend tout seul, au besoin : vous avez reconnu le *go ahead* et la loi de Lynch. Et si le personnel est partout réduit à son minimum, il est juste d'observer qu'ici l'on ne rencontre point de ces désœuvrés comme on en coudoie tant en Europe ; depuis le jour où l'Américain atteint l'âge d'homme jusqu'à ce que la mort vienne le surprendre, chacun possède un *office*, c'est-à-dire un bureau. Car, amasser une certaine somme, la placer en valeurs de premier ordre et vivre de ses revenus, constitue une *aurea mediocritas* dont l'activité américaine ne saurait se contenter. Une force

inéluctable pousse le yankee vers le tourbillon des affaires et jamais il n'arrive au terme de ses agitations. Tel archi-millionnaire impotent, incapable de prouver par lui-même que l'homme est ici-bas pour travailler, dirige sa banque ou son usine du bout d'un télégraphe ou d'un téléphone. La rapidité extrême en toute chose est tellement acclimatée aux États-Unis que, nous, habitants du vieux monde, nous paraissons des limaçons aux yeux des compatriotes de Morse et de Graham Bell. On m'a montré dans un *car* démocratique, un *merchant prince* qui chiffre sa fortune par 20 millions de dollars (100 millions de francs). Ce New-Yorkais richissime descend, à huit heures, comme un simple commis à son *office* dans un des *buildings* de la ville basse et ne rentre que le soir dans sa famille, après avoir brassé des affaires étonnantes par leur diversité même, donné nombre d'audiences et discuté longuement sur les cuirs, les cafés, les cotons et les pétroles.

Chaque matin, les *cars*, *elevated* [1], tramways et *ferries-boats* [2] amènent dans la cité des nuées de travailleurs. C'est comme une vanne que l'on ouvrirait à heure fixe et qui déverse une immense population dans les ruelles étroites de l'ancienne colonie hollandaise, bordées de superbes *buildings* [3], véritables palais, mais palais de marchands, où brille le marbre, où scintille la lumière électrique, où resplendissent les dorures, où miroitent les glaces, où les *lifts* [4] exécutent un mouvement alternatif continu dans leurs cages de faïence, hautes de douze étages.

Ces sortes de ruches se divisent en étroits compartiments, décorés des marques les plus étonnantes : Société des bouts de cigares ramassés sur la voie publique, Canon à charges multiples, Compagnie du sommier national en fil de fer, Corset électrique du docteur Bell, Société de tempérance, Confrérie des clergymen réunis ; j'en passe et des meilleures.

On a dit, avec raison, que les Américains avaient le génie de l'invention. Obligés, dès le principe, de suppléer au manque de bras, ils inventèrent le télégraphe, le téléphone, les bateaux à vapeur. Est-il besoin de nommer Morse, Graham Bell et Fulton? sans parler d'autres moins connus, Eli Whitney, par exemple, qui fixa la fortune dans les États du Sud, comme autrefois les Athéniens fixaient chez eux la Victoire, en inventant le *cotton-gin*, simple machine à éplucher le coton.

Ici, être inventeur, c'est avoir un métier, une position sociale,

[1] Chemin de fer élevé.
[2] Grands bateaux à vapeur.
[3] Constructions.
[4] Ascenseurs.

une situation enviée. Car, sans risquer un seul dollar, l'inventeur, par un trait de génie, peut, du jour au lendemain, s'élever au faîte de la fortune et, par conséquent, des honneurs; « faute d'argent, on n'est qu'un sot dans ce maudit siècle de fer ». C'est Scarron qui écrivait cela; mais les Américains répètent le mot après lui.

A la vérité, tout Yankee possède l'étoffe d'un inventeur, et il en est peu qui n'ait pris accidentellement la moindre *patente* au bureau des brevets. Mais, dès qu'un inventeur de profession a produit quelque chose, les capitalistes se groupent autour de lui; une société se forme; on enferme dans du coton cet heureux homme, afin de le tailler à loisir en coupe réglée, comme ces vieillards européens que les anciens chefs Marquisiens entretenaient en échange de leur barbe blanche qui servait à confectionner des aigrettes pour les jours de fête.

Chaque actionnaire attend avec impatience le moment où l'inventeur se manifestera. Souvent, inutile de l'ajouter, le génie à exploiter, reste à l'état latent. Mais enfin, plus ici qu'ailleurs, la Fortune aveugle imprime à toutes les industries une excessive mobilité : l'inventeur est le grain de sable capable de dévier la roue de cette toute-puissante divinité, et parfois de faire mentir un ancien proverbe qui assure que cette déesse inconstante n'aime pas les vieillards.

Que si un inventeur, plus audacieux ou plus confiant en soi, ouvre lui-même un *office*, aussitôt des astéroïdes, frêlons de la ruche, se mettent à graviter autour de lui, sous-inventeurs, bailleurs de fonds, publicistes, mécaniciens, hommes d'affaires, avocats, ingénieurs.

Pénétrez au hasard dans l'une de ces alvéoles. Selon la coutume américaine, le nombre des employés y est restreint; on ne vous répond que par monosyllabes... quand on vous répond. Les commis s'y tiennent en bras de chemise, et, selon la coutume du pays, le chapeau sur la tête. Car, de parti pris, les Américains ne se découvrent guère que dans un ascenseur, lorsqu'ils s'y rencontrent avec des *ladies*.

Nous n'exagérons pas. Tout dernièrement, le congrès californien n'a-t-il pas élaboré une loi punissant d'une amende de 5 à 60 dollars tout spectateur qui conserve sa coiffure au théâtre, pendant la représentation? Le texte ajoute même, avec une certaine candeur : « En cas de récidive, la peine peut être portée à deux jours de prison » tant est forte l'institution du chapeau! Il faut pourtant bien la battre en brèche, quand elle porte préjudice au voisin. Les Américains ont peut-être emprunté aux quakers cette habitude passée à l'état de véritable caractéristique nationale. On sait que

les membres de la *Société des amis* conservent leur coiffure, même devant un souverain, comme les grands d'Espagne, non point par bravade, mais parce que, disent-ils, tous les hommes se valent; pour eux, toute hiérarchie est une inégalité factice créée pour les besoins d'une cause : ils refusent de reconnaître, et le principe, et ses conséquences.

L'un des palais les plus remarquables de la ville basse est le *Field's building*, sur Battery-Place. Son propriétaire, M. Field, le *roi des Télégraphes*, est celui qui posa le premier câble transatlantique. Les Américains d'un âge mûr se souviennent d'avoir vu le richissime industriel parcourant les rues de New-York avec un bout de câble sur l'épaule, convaincre, séance tenante, les plus incrédules par son éloquence persuasive et recueillir des souscriptions. M. Cyrus Field basait d'ailleurs sur des expériences préalables très probantes cet enthousiasme communicatif. Il chercha d'abord s'il était possible de transmettre des signaux, à travers un câble de près de 4000 kilomètres de long. La chose ne paraissait pas impossible *a priori;* mais il fallait le démontrer, et il le démontra.

Cette certitude obtenue, on procéda à la confection du câble qui absorba : 116 000 kilogrammes de cuivre pour l'âme, 250 000 kilogrammes de gutta-percha pour l'isolement; 1 500 000 de kilogrammes de fer pour le revêtement extérieur, ou *armature* de l'ensemble.

On immergea ce premier câble en 1858. La reine Victoria et le président des États-Unis échangèrent des félicitations télégraphiques; mais, au bout de peu de temps, les signaux devinrent indistincts; puis le fil resta muet.

Néanmoins, cette première expérience démontrait que l'idée n'était point chimérique : le câble en question permettait l'échange des télégrammes entre les deux mondes. Aussi M. Field entreprit-il une nouvelle campagne, à la suite de laquelle il confia au Great-Eastern, en 1865, l'immersion d'un nouveau câble.

M. Field a fait porter récemment à douze le nombre des étages de son immeuble de Battery-Place, et cette fantaisie coûta la vie à un commerce en pleine prospérité. Autrefois, un industriel avait transformé en café la terrasse de l'édifice. Un ascenseur y conduisait en deux minutes et, après l'heure du *business*, le yankee en savourant le *Lager beer*, y jouissait d'une vue superbe sur la cité, sur Bedloe et Staten-Island, sur l'Hudson, la rivière de l'Est, le pont de Brooklyn et l'océan de maisons qui part de la Batterie pour se confondre avec l'horizon vers le nord.

Mais un beau jour, l'heureux propriétaire songea que, vu l'accroissement de la valeur des terrains, il convenait d'exhausser

l'immeuble, que l'on couronna ensuite de cônes et de coupoles. Percée comme un crible de larges fenêtres ouvragées, cette construction paraît si légère, que l'on se demande instinctivement par quel miracle d'équilibre elle tient debout et comment le premier coup de vent ne la réduit pas en un amas de briques, en l'abattant comme un château de cartes.

La 5e avenue, le long de laquelle se profilent, comme des coulisses de théâtre, les clochetons et les dômes des temples des diverses confessions, les colonnades de porphyre des clubs à la mode, les péristyles des caravansérails à huit étages avec leur apparence de résidences princières, et les tourelles en poivrière des nababs de la cité, traverse les ex-terrains vagues où s'élevaient jadis les moulins de la Nouvelle-Amsterdam. C'est l'artère aristocratique par excellence, celle que les *elevated railroads* respectent encore, malgré leurs tentatives d'envahissement maintes fois répétées. C'est là que se dressent les palais en *brown-stone*[1], du célèbre Vanderbilt. Ne construit pas qui veut sur cette avenue, où le pied de façade vaut jusqu'à 30 000 francs.

Cornélius Vanderbilt, mort en 1876, *surnommé l'homme aux millions*, descendait de ces *knickerbokers*, premiers colons hollandais, à qui New-York doit sa fondation. Il partit de rien. Tout son avoir consistait en une barque qui lui servait à porter des légumes de Brooklyn à New-York. Il débuta donc dans le commerce des légumes, comme Grant dans la tannerie, Lincoln dans l'équarrissage des bois, et Monroë dans le charpentage.

Plus tard, il devint armateur; mais on ne lui livrait pas ses commandes en temps utile; désireux de ne dépendre que de lui-même, il secoua le joug et se fit constructeur. En quelques années il possédait une flotte de cent navires éparpillés sur toutes les mers du globe.

Il s'installa définitivement à New-York en 1846 et, de concert avec un de ses compatriotes nommé White, il ne tarda pas à obtenir la concession d'un canal passant par l'État de Nicaragua et destiné à réunir les deux océans. Il s'agissait d'établir la communication, par les lacs de Nicaragua et de Managua, en canalisant le Rio Tipitapa, qui relie ces deux petites mers intérieures. Déjà, Louis-Napoléon pendant son internement au château de Ham, avait indiqué cette solution du problème interocéanique. Depuis 1848, époque de la découverte des mines d'or californiennes, les émigrants en masse passaient de New-York à San-Francisco, par l'isthme de Panama.

[1] Littéralement, pierre brune.

Vanderbilt exploita cette situation : il ne perça pas le canal se contentant d'obtenir un bénéfice immédiat, par la création d'une ligne de bateaux à vapeur (1850) sur l'emplacement même de la voie maritime projetée. Il fit ainsi transiter plus de 100 000 émigrants, moyennant une somme qui ne dépassait pas la moitié du tarif primitif. Cet affaire permit à l'audacieux Américain de jeter les bases de sa fortune.

Les navires fluviaux construits sur ses plans remontaient le Rio San Juan et traversaient le lac Nicaragua, jusqu'à la Virgen (rive occidentale du lac). Il ne restait plus alors que 16 kilomètres pour atteindre le Pacifique. Vanderbilt avait relié la Virgen au port de San Juan del Sur, par une route que des breaks franchissaient en une heure et demie. Cette voie suivie par une quantité d'émigrants donna un vaste essor à la colonisation de la Californie.

A partir de 1860, Vanderbilt abandonne brusquement la navigation et se tourne vers les chemins de fer. Petit à petit, il arriva à posséder un réseau de près de 1300 kilomètres, représentant un capital de 750 millions, ce qui lui valut le surnom de *Roi des chemins de fer*.

Pendant la guerre de la Sécession, il prit le commandement d'un grand vapeur, le *Vanderbilt*, et bloqua un adversaire terrible, le *Merrimac*, qui ne cessait d'insulter les ports fédéraux.

Plus tard, il prit un pied dans toute affaire importante, et l'état de sa santé se répercutait à la Bourse. Il mourut à quatre-vingts ans, laissant une fortune incalculable. On cite un grand nombre de ces Américains, partis de rien et arrivés à de colossales fortunes.

Stewart, Irlandais de naissance, d'abord instituteur, fonda plus tard, à New-York un *mammoth-bazaar*, immense magasin de nouveautés, sur le plan du Bon-Marché de Paris. Il est mort récemment, après avoir acquis une immense fortune.

Astor, venu d'Allemagne aux Etats-Unis, en 1784, s'adonna au commerce des fourrures. Il s'établit seul, comme les *Indian traders*, parmi les Peaux-Rouges du Nord-Ouest et commença avec eux ces échanges qui devaient l'élever au premier rang parmi les millionnaires de son époque. Un bon sens, assez rare; lui fit toujours regretter de n'avoir pu acquérir, dans sa jeunesse, une instruction solide. Aussi fonda-t-il, à New-York, l'*Astor Library*, vaste bibliothèque, contenant 100 000 volumes. En mourant, il laissa à son fils plus de 100 millions de francs.

L'un des plus étonnants, parmi ces favoris de la fortune, fut, sans contredit, James Fisk. Il parcourut d'abord le littoral, la balle sur le dos, colportant des marchandises de porte en porte. Puis, il réussit à faire à l'armée quelques fournitures, pendant la guerre de

Sécession ; s'agissait-il de chaussures de carton ou de vivres avariés : nous ne le saurions dire; mais, en tout cas, il ouvrit une banque à New-York, après la guerre, et racheta toutes les actions du chemin de fer de l'Erié (1869). La manœuvre éventée, cette valeur fut et resta rayée de la cote pendant six mois. Il réussit pourtant à faire lever cet interdit, reçut le grade de colonel, construisit le grand Opéra de New-York et y donna des représentations. Il répandit l'or autour de lui et s'enivra d'une popularité qui croissait de jour en jour : à sa mort, plus de cent mille citoyens accompagnèrent sa dépouille.

L'architecture étant la « physionomie des nations », le lecteur apprendra, sans surprise, que l'Amérique accorde l'hospitalité à toutes les combinaisons architecturales, comme à tous les peuples. Aussi, chaque genre de construction a-t-il son représentant à New-York. La fantaisie s'est particulièrement donnée libre carrière dans ce tohu-bohu d'édicules bariolés et de vastes hôtels qui bordent la 5[e] avenue. Il règne même ici un tel éclectisme, que le mélange des styles et des ordres n'est point chose rare. Toutefois, le gothique prédomine dans les monuments religieux; les riches particuliers adoptent de préférence le style renaissance pour leurs habitations. On compte un grand nombre de ces demeures somptueuses au nord de la ville, où le Yankee, véritable forçat des affaires, vient chercher, le soir, un repos mérité et semble prendre à tâche d'écarter tout ce qui paraît de nature à lui rappeler les bureaux enfumés de la ville basse.

Comme exemple de style gothique, il convient de citer la cathédrale, en marbre blanc, érigée sur la 5[e] avenue, sous le vocable du patron de l'Irlande, saint Patrick. Les émigrés de la verte Erin ont longtemps versé un quart de dollar par semaine, afin de couvrir les frais de construction de ce magnifique édifice.

Le cosmopolitisme s'étend aux croyances religieuses. On dirait que la doctrine du libre examen, transplantée dans le nouveau monde, a étendu partout des rameaux et subi d'innombrables altérations. Presbytériens, anabaptistes, épiscopaux, calvinistes, luthériens, anglicans, universalistes, catholiques romains, unitaires, quakers, méthodistes et juifs, se disputent la faveur publique.

La secte des quakers (trembleurs) est, de toutes, la plus extravagante en apparence et la moins compréhensible. Ces sectaires (ils se nomment eux-mêmes la Société des Amis), arrivés d'Angleterre, vers la fin du dix-septième siècle, sur les injonctions de William Penn, firent, aux États-Unis, un grand nombre de prosélytes. Encouragés par ce succès, d'autres vinrent (1774) chercher l'emplacement de la future église de Dieu, et la colonie

qu'ils fondèrent aux environs d'Albany resta leur lieu saint, le sanctuaire où les pèlerins de leur secte se donnaient rendez-vous. A la tête du dernier convoi, marchait une hallucinée, Anna Lee, qui se disait une seconde Vierge Marie. Cette prophétesse prétendait parler soixante-douze langues et, pourtant, les vivants la comprenaient à peine; mais, en revanche, elle se piquait de converser avec les morts. Elle s'attribuait l'immortalité, ce qui ne l'empêcha point de subir la loi et, comme le *common people*, d'abandonner cette vallée de larmes.

Les quakers, marchant solennels, la sentence à la bouche, dans le monde corrompu, s'interdisent toutes les réjouissances, ne répondent que par aphorismes et passent dans la vie comme des spectres, indifférents en apparence au monde extérieur, insensibles aux sarcasmes et fort peu soucieux des injures.

Ils chantent des hymnes; ils claquent des mains en cadence, et, dit-on, comme les derviches tourneurs, ils pivotent sur leurs talons avec une habileté merveilleuse.

Nous parlerons plus loin des règles édictées par les protestants pour la célébration du repos dominical. Les quakers montrent une intolérance plus étroite encore : le théâtre leur fait horreur et, dans les villes où ils dominent, ils empêchent vraiment « la bière de mousser le dimanche ». Répandre le sang est, à leurs yeux, un crime aussi monstrueux qu'il l'est aux yeux des brahmanes; comme conséquence logique de cette manière de voir, ils refusent absolument de servir dans les armées. Heureusement pour eux, avec le gouvernement fédéral, comme avec le ciel, il est des accommodements : moyennant un certain nombre de dollars, l'autorité tutélaire les exempte de l'impôt du sang.

Ces sectaires poussent leurs théories jusqu'à l'extrême limite de la vraisemblance. On raconte que La Fayette, dans son dernier voyage d'Amérique, parcourut en triomphateur les principales cités de l'Union; chacun jetait des fleurs sur le chemin qu'il devait parcourir, et il passait sous des arcs de triomphe, aux acclamations de la multitude. Philadelphie, centre religieux des quakers, voulut aussi faire à l'illustre général un accueil en rapport avec les sentiments que la majorité de la population nourrissait à son égard. Un carrosse attelé des quatre plus beaux chevaux de la ville devait être mis à sa disposition. La moitié de l'attelage appartenait au maire; par conséquent, point de difficulté de ce côté. Mais, les deux autres animaux étaient la propriété d'un riche quaker, qui refusait de s'en dessaisir, ne voulant point contribuer à la glorification d'un homme qu'il ne pouvait considérer autrement que comme son égal. Toutes les prières échouèrent devant la

rigidité de cet enfant de Penn. Enfin celui-ci écrivit au maire : « Je ne prêterai pas mes chevaux de bonne volonté ; mais je n'ai pas l'habitude de fermer mon écurie et personne ne la surveille pendant la nuit. » On fut obligé de procéder la nuit, pour ainsi dire, à leur enlèvement.

Mais, laissons les pratiques extérieures, cette exaltation macabre, ces excentricités puériles qui appellent le sourire, et cherchons à juger les quakers par les faits. Nous verrons ces hommes à la morale si pure, admirables de dévouement, de courage, d'abnégation, de patience et de charité, former comme des oasis verdoyantes au milieu du désert de l'humanité. Nous les verrons fonder des écoles, créer des asiles, ouvrir des hôpitaux, soigner les pauvres, adoucir le sort des esclaves et inciter le gouvernement fédéral à user de bienveillance à l'égard des peuplades indiennes, suivant une pratique inaugurée par William Penn lui-même.

La *Société des Amis* n'a pas cessé un instant de combattre pour le bonheur des hommes, et l'illustre John Bright, si simple et si sage, qui aspira naïvement à la paix universelle, qui n'eut souci que de la vertu durant sa longue existence, et dont la récente mort a laissé en Angleterre de si unanimes regrets, peut être cité comme un modèle de la secte tout entière.

A peine établis dans la Pensylvanie, ces enfants du bienveillant William Penn cherchèrent, par tous les moyens, à s'opposer au trafic des noirs. La plupart des membres de cette secte religieuse parcouraient les provinces méridionales, utilisant au rachat des nègres une partie de leurs immenses fortunes, et s'occupant en outre de renvoyer en Afrique les esclaves libérés. En tout cas, la condition des nègres s'améliora ; dans les grandes villes, ces déshérités eurent leurs églises, leurs prédicateurs et leurs écoles. En 1816, la *Société américaine de colonisation* fonda la colonie de Liberia, sur la côte occidentale d'Afrique, non loin du cap des Palmes. Le célèbre Monroë, alors président des États-Unis, voulut donner son nom à la capitale du nouvel État libre et l'appela Monrovia. On connaît la persistance et l'opiniâtreté américaines : sous les auspices de la *Société de colonisation*, la nouvelle république noire ne cessa pas de recevoir des gens de couleur ; en 1872, il y débarquait encore un convoi de cent cinquante émigrants.

Les Américains rendaient ces infortunés à leur terre natale, assez instruits pour se gouverner eux-mêmes, assez civilisés pour régner en maîtres sur les peuplades de la même race encore plongées dans la barbarie. Nous sommes heureux de relever ce trait qui fait vraiment honneur à la politique libérale américaine.

Cinq cents églises, temples ou synagogues, destinées à ces cultes

dissidents et sous-dissidents, projettent çà et là des gargouilles apocalyptiques et dressent leurs aiguilles fleuronnées, leurs dômes incrustés de mosaïque, leurs tours carrées à créneaux, leurs coupoles byzantines, leurs clochers copiés sur ceux des vieilles chapelles normandes. Il en est de petits, de grands, de moyens, de gothiques, de romans, de mauresques, de composites, de pierre, de brique, de marbre, de bois et de fer. Il est même des moitiés de temples : le manque d'argent a forcé d'interrompre la construction. *Never mind!* on reprendra les travaux quand on aura des fonds. Pour le moment, le pasteur récite ses homélies d'une voix onctueuse sous la demi-voûte et commente le *Holy Bible* aux nombreux fidèles qui se pressent dans la demi-enceinte. Des cartouches placardés sur les murailles, souhaitent la bienvenue aux étrangers; d'autres déclarent que les sièges ne se paient point. On peut faire une remarque générale à l'égard de cette multitude de temples : les Américains ne sentent pas le besoin de faire le tour de ces monuments; au lieu de les dresser au centre d'un espace libre, place ou square, on les encastre sans aucune façon, dans l'alignement des habitations. Tous présentent d'ailleurs cet aspect de confortable et de netteté, dont les Yankees ont le secret; ainsi qu'en font foi des écriteaux discrets, grands comme les deux mains, un fossoyeur et un entrepreneur de pompes funèbres sont attachés à chacun d'eux. C'est encourageant.

Mais, voici qui est mieux et vraiment pratique : les temples de certaines confessions sont construits par des sociétés, dans un but avoué d'exploitation. Services funèbres, mariages, sermons de prédicateurs en renom, sont autant de facteurs dans le rendement de l'affaire, *good business!* On achète des actions d'un temple anabaptiste, comme du *New-York Central* ou du *Manhattan Railroad*. Au reste, quand le temple a cessé de plaire, on le divise en *offices* que l'on loue en détail à des sociétés commerciales.

Ainsi, New-York possède une multitude de temples; mais, en réalité, le culte du veau d'or est celui qui réunit le plus d'adhérents. Il a pour sanctuaires les *vaults fire proof*[1], destinés à renfermer les capitaux, et, comme leur nom l'indique, à les préserver de l'incendie. Le dieu-dollar a donc ses temples et ne manque pas d'adorateurs. Pourtant, chose étonnante! pas de temple élevé à Mercure! c'est cependant une divinité de circonstance.

Comment s'appelle ce gentleman, demandai-je un jour?

— Monsieur, me répondit-on, il *vaut* un million de dollars.

Et il fallut bien se contenter de cette réponse : en sa qualité de

[1] Caves à l'abri du feu.

premier calculateur du monde, l'Américain prend le dollar pour unité de mesure.

Remarquez bien que ces fameux dollars, dont le tintement accompagne toutes les conversations, paraissent rarement dans la circulation, de crainte, m'a-t-on dit, d'user les pièces par le frottement et d'en diminuer la valeur. Quand vous payez une forte somme en or (cas assez rare d'après ce que nous venons de dire), on pèse votre argent et on ne l'accepte que pour le poids. N'est-ce pas se montrer plus juif qu'Israël lui-même? Voilà donc la partie prenante transformée en peseur d'or, ce type que les peintres flamands nous ont rendu familier, et dont les vieux usuriers et les changeurs d'Amsterdam leur fournissaient les modèles.

En revanche, le papier-monnaie en circulation augmente de poids, grâce à l'enduit oléagineux dont il se charge dans les poches du *common people*, sans augmenter de valeur pour cela.

New-York étant tout en longueur, les chemins de fer aériens rendent d'inappréciables services; mais, en revanche, le soleil ne pénètre jamais dans ces artères privilégiées où circulent les *elevated railroads*, et à l'ombre protectrice des travées de fer, le sol se change en marais. L'Américain place ses propres affaires avant celles de la cité. La voie court à hauteur du premier étage des maisons. Il passe un train par minute, et l'ensemble transporte cinq cent mille voyageurs par jour. Chaque matin, les *elevated* déversent dans la cité une partie de la fourmilière qui peuple les *offices*; ils la ramènent le soir. D'autre part, les *ferries-boats* déposent le long des rives les manœuvres qui habitent New-Jersey, Brooklyn et le cours supérieur de l'Hudson.

Uniformément construites en fer, briques et ciment, les maisons présentent, en files interminables, la même apparence rougeâtre, quadrillée de lignes blanches qui simulent les traits de séparation des couches de briques. On construit avec une rapidité vertigineuse; en quelques jours, des *blocks* entiers s'élèvent comme par enchantement dans les quartiers neufs du nord de la ville, au lieu où, naguère, les grenouilles coassaient le long du marais, où les oiseaux chantaient dans les buissons. Aujourd'hui, la truelle du maçon et le sifflet du mécanicien ont chassé les batraciens et les oiseaux.

Un propriétaire construit-il une habitation dans une rue qui n'existe encore que par son numéro d'ordre et par ses trottoirs : les autres ne se donnent pas la peine de chercher un style; ils répètent la même conception; les voisins les imitent, et bientôt la rue entière est bordée des mêmes maisons, des mêmes escaliers extérieurs, auxquels les mêmes matériaux donnent le même aspect.

Au reste, dès qu'une maison a *cessé de plaire*, on la démolit pour en construire une autre sur le même emplacement. Cette façon de procéder coûte moins cher que d'acheter un nouveau terrain à bâtir.

Certains propriétaires entraînés trop loin (les devis d'architectes sont aussi trompeurs en Amérique que sur le vieux continent), vendent un étage pour élever l'étage supérieur, de sorte que la maison finit par appartenir à sept ou huit personnes différentes. Quelle source de procès! il est vrai que les avocats pullulent à New-York.

Des balcons hérissent les façades d'un grand nombre d'habitations, et ces ornements, dépourvus d'utilité pratique bien démontrée, surprennent au premier abord, d'autant plus que ces appendices sont constamment déserts. Que verraient les Yankees en s'accoudant à ces balcons? le *track* [1] des *elevated*, les rues transversales, aussi dépeuplées que celles d'une ville saccagée par une horde de Kirghiz? Mais examinez avec attention; vous verrez des échelles de fer passer d'un balcon à l'autre : ce sont des appareils de sauvetage en cas d'incendie. C'est par là qu'à la première alerte tout le personnel d'une manufacture s'attache en grappes et se laisse glisser dans la rue. Une dernière remarque au sujet des maisons : quelques-unes d'entre elles, y compris les perrons et rampes d'accès, paraissent construites en granit, et sont simplement en fonte saupoudrée d'une sorte de sable fin que l'on prendrait aisément pour du peroxyde de manganèse pulvérulent. Le temps, « ce grand sculpteur », met à nu en quelques mois l'ossature de métal et le subterfuge de l'architecte.

Les fils télégraphiques et téléphoniques, les câbles à lumière, se suivent, se croisent, s'embrouillent, se superposent et forment par endroits, de véritables toiles d'araignée suspendues à d'énormes poteaux, dont les alignements flanquent les rues et les avenues. Ces poteaux, simples troncs d'arbres mal équarris, se courbent comme des arcs, sous le poids et la tension des fils. On ne peut comprendre, comment un peuple aussi subtil a si longtemps conservé ces arbres, épées de Damoclès d'un modèle nouveau, menace perpétuelle pour les habitations et pour les passants. Depuis quelques mois, on creuse partout des tranchées destinées à servir de logements à ces véhicules des courants électriques.

De loin en loin, ces supports télégraphiques sont barbouillés de spirales multicolores à la façon des mirlitons : c'est ainsi que les coiffeurs s'imposent à l'attention publique. Les artistes capillaires se retranchent dans les sous-sols, à côté des *washi-washi* [2]

[1] Voie du chemin de fer élevé.
[2] Du verbe anglais *to wash,* laver.

(blanchisseurs chinois) qui, luttent également dans l'ombre pour l'existence, en faisant le moins de bruit possible, de crainte qu'on ne leur signifie leur arrêté d'expulsion. La population new-yorkaise se livre dans ces rues à une activité fiévreuse. Il va sans dire que toutes les artères n'ont pas droit à ses faveurs. La partie méridionale de la cité, déserte la nuit, fourmille de monde pendant le jour. C'est dans ce quartier, nous l'avons vu, que se dressaient les habitations des premiers colons, de ces vieux *knickerbokers* qui « marquaient les heures par le nombre de pipes qu'ils fumaient » sans rêver probablement à la splendeur future de leur établissement. De la cité, la rivière humaine roule dans Broadway, en déversant quelques-uns de ses flots dans les 14e et 23e rues.

Désertes, mornes, silencieuses, les rues de la haute ville présentent une analogie frappante avec certains quartiers de Londres. Les équipages ne manquent point, mais c'est en vain qu'ici l'on cherche une porte-cochère. Persuadé que l'écurie attire les rats et les mouches, l'Américain relègue ses chevaux et ses voitures du côté de Central-Park, se réservant de faire atteler par le téléphone.

Le soir, la voix creuse et enrouée des *ferries-boats* domine le tumulte de la rue; des foyers électriques scintillent dans les quartiers les plus fréquentés; sous cette lumière blafarde, les clochers blanchis font songer à des décors d'opéra.

En Europe, nous prenons, contre les voleurs, de minutieuses précautions et, notamment, à la nuit, chaque magasin se cuirasse de lamelles de fer. Ici, rien de semblable; les Américains résolvent le problème par l'absurde, sans fermer leurs boutiques, qui restent éclairées jusqu'au jour. Ils ajoutent même, devant l'entrée principale, des globes électriques, afin que l'œil vigilant des policemen puisse aisément surveiller les allures des passants et déjouer leurs tentatives criminelles.

La population possède un certain air d'aisance. Point de pauvres, et surtout point de ces spectacles affreux ni de ces exhibitions épouvantables qu'une police trop débonnaire tolère souvent en Europe. Personne ici ne cherche à apitoyer le public, qui, d'ailleurs, n'a guère le temps de méditer sur les misères de l'humanité.

Des deux côtés de Broadway, les magasins s'efforcent de capter l'attention des passants par des annonces tapageuses, des chiffres d'un pied de long, des couleurs criardes, des métaux luisants, des inventions étranges et des formes biscornues. De monstrueux emblèmes de métiers, des plaques de tôle, grincent en oscillant sur leurs gonds. De loin en loin, au milieu des trottoirs, un Peau-Rouge de grandeur naturelle, le chef orné d'un diadème de plumes d'autruche recroquevillées comme des feuilles d'acanthe, vous

présente un paquet de cigares : c'est l'enseigne d'un bureau de tabac. Des marchands étalent sur des éventaires des *candies* [1] aux couleurs crues. Sur les trottoirs, on charge et on décharge des ballots d'étoffe à l'aide de crocs d'acier pointus. On accumule devant les boutiques des monceaux de caisses et des cubes de glace.

Sur la chaussée, c'est une mêlée indescriptible de voitures-express chargées de paquets, de *cabs* cahotés sur le terrain inégal, de tramways qui se succèdent de minute en minute : leurs roues, trop rapprochées du milieu, les font tanguer comme de vieilles chaloupes; de chariots pleins d'*ice* [2]; de fourgons du *U. S. Mail* [3].

Et, pendant ce temps, les chemins de fer élevés, lancés à toute vapeur sur les *tracks*, se succèdent sans interruption, couvrent de leur grondement le brouhaha de la rue. Ces *elevated-railroads* provoquent, chez l'étranger, nombre de réflexions sur la résistance des matériaux. La voie est soutenue par des piliers en cornières de 1 centimètre d'épaisseur; l'ensemble présente une extrême légèreté et confondait les idées européennes, avant la construction de la tour Eiffel.

Le chemin de fer de la 6e avenue, plus étonnant encore, circule au dehors de la ville, à la hauteur d'un sixième étage et dessine, à cette altitude, des courbes pendant 2 à 3 kilomètres.

Dans le même ordre d'idées, on ne saurait passer sous silence le fameux pont de Brooklyn, cette œuvre merveilleuse, ce prodige de calcul et de hardiesse que les Américains ont suspendu sur l'East-River, entre la « Cité de l'Empire » et l'un de ses faubourgs. C'est le plus long ouvrage de ce genre : il mesure 1826 mètres; les deux tours en maçonnerie de la travée centrale, dont les assises s'enfoncent à 12 mètres au-dessous du fleuve, s'élèvent à 84 mètres au-dessus de l'eau, séparées l'une de l'autre par une distance de 483 mètres.

Fort au-dessous du tablier, on aperçoit les pommes des mâts des grands navires, les *ferries-boats* qui circulent sur le fleuve, pareils aux bateaux à vapeur du jardin des Tuileries et les maisons grandes et petites qui se pressent l'une contre l'autre à perte de vue.

Ce magnifique ouvrage, commencé le 3 janvier 1869, fut conçu par l'ingénieur A. Rœbling, qui périt sur les chantiers pendant l'exécution des travaux. Son fils recueillit en même temps, et sa

[1] Bonbons.
[2] Glace.
[3] Poste des États-Unis.

succession et la responsabilité de l'œuvre. Frappé lui-même de paralysie, sa femme continua. Ce fut elle qui, le 24 mai 1883, jour de l'inauguration, remit solennellement le pont de Brooklyn entre les mains du Président des États-Unis.

Les Américains se proposent de construire un pont symétrique à celui de Brooklyn et destiné à mettre en communication l'Empire-City avec le faubourg de New-Jersey. Ce nouvel ouvrage ne comprendra qu'une seule travée de 872 mètres; le tablier s'élèvera à 140 mètres au-dessus du niveau de la mer. Dépense présumée : 400 millions.

Le colossal (qui n'est pas toujours le grand) a pour les Américains un attrait inéluctable. Prochainement, ils vont inaugurer à Chicago, l'Auditorium, qui sera le plus vaste théâtre du monde. Qu'on en juge : l'édifice aura 217 mètres de façade, 10 étages, 45 mètres de haut et contiendra 12 000 personnes.

A quatre heures, des fourgons chargés de journaux, font halte dans les carrefours : c'est l'édition du soir, toujours épuisée promptement, dès qu'elle sort des ateliers. Elle exerce une influence notable sur l'opinion, cette presse américaine qui expédie ses reporters dans les cinq parties du monde. N'est-ce pas un des correspondants du New-York Herald, M. Stanley, qui a découvert Livingstone, égaré dans la région des grands lacs centre-africain et qui vient de retrouver Emin-Pacha dans les mêmes parages?

Deux cents gamins, que l'on nomme des *Newsboys*, viennent faire queue pour s'approvisionner. Puis ils s'égrènent le long de Broadway en poussant des cris assourdissants : *The World! Evening Telegram!* Ces jeunes industriels débitent leur marchandise dans les tramways où ils passent leur vie, soit à monter, soit à descendre. Ils quittent l'un pour grimper dans l'autre, sauf à livrer bataille, quand le hasard les réunit en trop grand nombre sur la même plateforme. C'est une solution originale du mouvement perpétuel.

Ces petits bonshommes, hauts de trois pieds, qui ne cessent de courir en portant sous le bras une liasse énorme de journaux pliés en quatre, constituent un groupe à part dans la population de New-York. Ce métier qu'ils pratiquent par tous les temps, ne leur rapporte pas grand'chose, et la charité inépuisable des Américains qui ne connaît point de parias, a fondé pour eux des asiles sous le nom de *Children's aid Society*.

Ajoutons ici que la charité privée, sans même prendre la peine de faire décréter d'utilité publique les institutions qu'elle ne cesse de fonder et d'entretenir, se propage et se multiplie sous toutes les formes et dans tous les milieux. Le paupérisme, disent-ils, est la

plus tenace des plaies sociales; il faut le combattre. Voilà le mot d'ordre. Tel *gentleman* qui ne daigne pas jeter sur un estropié un regard de commisération éparpille, sans compter, des poignées de dollars dans les caisses des bureaux de bienfaisance. Spontanément, la générosité traditionnelle de ce grand pays a envoyé des vivres, des vêtements et 15 millions de francs aux survivants de la catastrophe de Johnstown.

Et la charité revêt ici une forme si exceptionnelle, que les généreux donateurs restent presque toujours anonymes. Ceci n'empêche point des comités spéciaux de répartir équitablement les dollars entre les fondations diverses; chacun en a sa part, depuis l'enfant de la rue, ce précieux auxiliaire de la presse que les Américains appellent le *Newsboy*, jusqu'aux ouvriers adultes, pour lesquels l'*Improved Dwelling Company* construits de petites cités où, moyennant un prix très modique, on entoure le travailleur d'un bien-être inaccoutumé. Les hôpitaux entretenus de cette manière, ne manqnent pas non plus : ceux de New-York, du mont Sinaï, de Roosevelt, de Wards' Island, le refuge presbytérien, voilà les plus connus. De la sorte, personne n'est oublié : Newsboys, aveugles, sourds-muets, indigents de toute classe, vieillards, immigrants, orphelins, ivrognes même, chacun a ses refuges où il trouve en tout temps un asile assuré.

Albert DE CHENCLOS.

La fin prochainement.

LES FEMMES ET LA RÉVOLUTION

ÉTUDE D'HISTOIRE ET DE MŒURS [1]

L'ÉPOUSE — LA MÈRE

I

L'histoire intime de la Révolution, la biographie des femmes célèbres de la Révolution ont été depuis vingt-cinq ans absolument renouvelées par de nombreux travaux, notamment par ceux de MM. Dauban, Charles Vatel, de la Sicotière, Guadet, Forneron, E. Hamel, G. Avenel, Jules Claretie, Marcellin Pellet, de façon à rendre singulièrement faibles, fades, pâles, poncives les images tracées par Thiers, Louis Blanc, et même Michelet et Lamartine, ces deux grands enchanteurs, ces deux grands romanciers de l'histoire.

Nous savons aujourd'hui, à n'en pas douter, qu'il faut rayer l'amour de la légende de Charlotte Corday; que si elle tua Marat, ce n'était ni pour venger M. de Belzunce, massacré par la populace dans les rues de Caen, ni pour sauver Barbaroux; que son cœur d'amazone ne battit que pour des sentiments surhumains, plutarquiens, cornéliens; que si elle eût aimé, elle n'eût pas tué, ni ne fût pas morte sur l'échafaud; que si elle inspira, enfin, à Adam Lux, à Bougon de Longrais une passion platonique et idéale qui inspira la mort du premier et consola la mort du second, elle n'avait rien fait pour encourager un sentiment qu'elle ignora d'autant mieux qu'il semble avoir été silencieux et rétrospectif; qu'elle tomba vierge de tout autre amour que celui de la liberté, de toute autre haine que celle des auteurs de nos discordes civiles. Nous savons aussi, en ce qui touche Mme Roland, grâce à la publication intégrale de ses *Mémoires*, au rétablissement des passages altérés ou supprimés, grâce aux aveux qui en sont alors sortis, et aux révélations éclatantes de sa correspondance de prison avec Buzot, découverte et publiée en 1864 par M. Dauban, qu'elle éprouva pour Buzot et pour lui seulement, un amour passionné, qui ne fut peut-être que

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 novembre 1889.

par suite de sa captivité et de sa mort, mais qui demeura contenu dans les bornes du devoir et de la fidélité conjugale.

Tout cela était ignoré ou tout au plus vaguement pressenti par les historiens jusqu'ici réputés classiques de la Révolution, et on peut dire que ce n'est qu'à partir de 1864 que Mme Roland a pu, selon son vœu et peut être au delà, poser devant la postérité dans l'intégrité de son esprit et de son cœur, de son caractère et de son talent.

Que fut donc l'épouse, que fut donc la mère dans cette Mme Roland, où certains se sont plu à voir l'héroïne morale de la Révolution, la plus parfaite personnification et comme le type même de la vertu républicaine chez la femme?

Manon Phlipon connaissait M. Roland depuis cinq ans, lorsque, après une grave flirtation d'un lustre, il se déclara et avoua des sentiments plus tendres que ceux de l'amitié. A ce moment, séparée de son père, dont l'inconduite l'avait chassée du logis, obligée de prendre, dans son ancien couvent, une chambre sous les toits, où elle vivait de pommes de terre, de riz et de haricots, réduite pour toute dot à 500 livres de rente et à sa garde-robe, Manon, sous peine de demeurer rivée au célibat laïque, le célibat monastique ne lui convenant pas, et d'être condamnée à un avenir plus précaire encore que le présent, n'avait plus de quoi faire la renchérie, et devait renoncer aux prétentions qui, dans sa recherche du mariage idéal, lui avaient fait repousser un nombre raisonnable d'établissements plus ou moins sortables.

M. Roland se présentait au moment psychologique, il fut agréé, non sans quelque répugnance et quelque défense. Il était le candidat du pis-aller, de la dernière heure, le candidat de la nécessité, de la résignation, non l'homme du choix. Voué, après une jeunesse sourdement et discrètement orageuse, à des études et à des fonctions positives, d'une gravité qui tournait facilement à la roideur, d'une simplicité dont le puritanisme n'était pas sans âpreté, d'une santé médiocre, d'un caractère méticuleux, ombrageux, dominateur, ce mari de quarante-cinq ans n'était pas fait pour inspirer une passion à illusions, et il était à craindre qu'il ne pût offrir à la femme qui partagerait son sort, à moins qu'elle n'eût l'esprit d'accepter son empire, qu'un bonheur domestique fait de moins de roses que d'épines.

Mais Manon était une fille avisée, qui sut prendre le bon parti et s'accommoder à sa destinée, sans trop chercher à l'accommoder à elle. Cette résignation sans illusions ne fut pas toujours sans regrets. Ses *Mémoires* contiennent à cet égard des réflexions caractéristiques et des réticences qui ne sont pas sans d'implicites

aveux. M. Roland, après un silence de six mois, motivé par une lettre du père de sa future qui l'avait justement blessé, mais dont elle était fort innocente, et où elle avait pu voir une reculade déguisée, se présenta de nouveau au couvent.

Il voulut ma sortie de cette clôture, m'offrit de nouveau sa main, me fit presser de l'accepter par son frère le Bénédictin. Je réfléchis profondément à ce que je devais faire. Je ne me dissimulai point qu'un homme qui aurait eu moins de quarante-cinq ans n'aurait pas attendu plusieurs mois pour me déterminer à changer de résolution, et j'avoue bien que cela même avait réduit mes sentiments à une mesure qui ne tenait rien de l'illusion... J'aurais à développer ici les réflexions fort sages, je crois, qui me déterminèrent; et cependant je n'avais pas fait toutes celles que les circonstances auraient pu me suggérer, mais que l'expérience seule permet d'apercevoir. Je devins la femme d'un véritable homme de bien qui m'aima toujours davantage à mesure qu'il me connut mieux. Mariée dans tout le sérieux de la raison, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la félicité de mon partenaire, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne; je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité; que l'ascendant d'un caractère dominateur joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités. Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher : je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient; je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant, et je me fatiguai.

Pour qui sait lire entre les lignes et voir dans ces prétendues confessions qui sont surtout des apologies, non seulement ce qu'on y dit, mais surtout ce qu'on n'y dit pas (la vérité, c'est ce qu'on ne dit pas), il n'y a pas de doute à avoir sur ce fait qu'au moment où les vicissitudes tragiques de la politique les séparèrent fort à propos, Mme Roland était lasse de son mari plus encore que dégoûtée du mariage, et que sa fidélité ne tenait plus qu'à ce fil fragile du sentiment ou plutôt de l'amour-propre du devoir, à ce fil fragile de la vertu profane, païenne, qui ne résiste guère au coup de ciseau de l'occasion.

Il n'y a rien d'inconséquent parfois comme les personnes qui

prétendent n'obéir qu'à la raison. Il suffit parfois d'un bien petit caillou pour faire trébucher ces orgueilleuses sagesses. La raison a ses vertiges comme la passion, quand elle n'est pas soutenue par la foi. Nous dirons dans un instant sur quelles inductions psychologiques et physiologiques nous fondons cette conjecture, que Mme Roland ne fut peut-être sauvée de l'inévitable chute que par la main du bourreau. Nous continuons pour le moment à enregistrer les aveux significatifs contenus dans ce passage de ses *Mémoires*, qu'une discrétion facile à comprendre avait fait supprimer aux premiers éditeurs, qui furent, ne l'oublions pas, Bosc, le meilleur ami de Mme Roland, et Champagneux, le père de son futur gendre.

J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père vertueux, à qui elle sacrifierait même son amant, mais j'ai trouvé l'homme qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. Mon mari, excessivement sensible et d'affection et d'amour-propre, n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire; son imagination s'est noircie, sa jalousie m'a irritée; le bonheur a fui loin de nous; il m'adorait, je m'immolais à lui, et nous étions malheureux. Si j'étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse; une âme comme la mienne ne laisse jamais les sacrifices imparfaits; mais Roland s'aigrit à l'idée d'un sacrifice, et la connaissance une fois acquise que j'en fais un pour lui renverse sa félicité; il souffre de le recevoir et ne peut s'en passer.

Voilà donc la situation conjugale en 1793, voilà l'état moral de Mme Roland tel qu'elle le décrivait dans ces *Mémoires* de prison, si étonnants par leur date, par le lieu où ils furent écrits, par ce charme de fraîcheur, de finesse, de grâce, de malice que l'atmosphère de la prison et l'attente de la mort n'ont pu altérer, et par cette coquetterie de sincérité qui permet à une plume trop obéissante, des souvenirs d'enfance, des détails d'alcôve, des descriptions corporelles d'un cynisme inconscient ou d'une bien étrange candeur. Cette femme, qui était dans sa vie d'une pruderie que quelques-uns trouvaient bégueule, n'était certes pas pudibonde la plume à la main.

Elle se piquait de la même franchise, avec moins de crudité, dans ses rapports avec les hommes et notamment avec son mari, puisqu'elle jugea à propos, transportant dans la réalité une scène de roman, qu'elle n'avait pas lu peut-être, d'imiter l'héroïne de ce roman cornélien de la *Princesse de Clèves*, où Mme de la Fayette a voilé de délicatesse et discrètement osé tant de hardiesses et de

nouveautés d'observation et d'analyse morale, et à faire, comme l'héroïne, à son mari l'aveu d'une passion demeurée pure et sans faiblesse comme sans espoir. Mme de la Fayette, qui avait trouvé là un bel épisode de cette lutte entre la passion et le devoir, thème favori de la tragédie cornélienne et du roman Louis-quatorzien, avait trop d'esprit pour avoir rendu heureux et fécond autrement qu'en amertumes cet aveu généreux et téméraire. Le mari de Mme de Clèves, loin de lui savoir gré de sa franchise et de sa constance, n'avait vu qu'une sorte de défi ou de reproche indirect dans cet aveu d'un partage qui, si platonique qu'il soit, n'en est pas moins une faute, puisque la femme doit appartenir entièrement à son mari, et dont la seule pensée suffit à troubler cette sécurité égoïste de la possession, qui est une condition essentielle du bonheur ou plutôt de la paix domestique.

Mme Roland n'eut pas à se louer d'avoir imité, à son insu ou par bravade, par goût de la difficulté vaincue, cela est bien possible, l'exemple de la princesse de Clèves, qui avait eu à se repentir de sa confiance dans le succès de sa sincérité. L'effet avait été tout contraire, et le roman avait donné, ce qui arrive parfois, à la vie une leçon que la vie eut à regretter de n'avoir pas suivie. La confiance est plus souvent composée d'ignorance que de certitude. Quand M. Roland apprit qu'il avait Buzot pour rival, en tout bien tout honneur, soit, il perdit la confiance, et c'est l'étoffe dont le bonheur est fait. Ce n'est que peu à peu, par la lente succession de cet ennui qui ronge et mine les volontés les plus fermes, comme la goutte d'eau ronge la pierre, que Mme Roland en était arrivée à ce désabusement et à cette lassitude presque découragée dont témoignent ses *Mémoires*.

La première période de sa vie conjugale et domestique eut ses jours de calme soleil et de paix patriarcale au foyer, où les devoirs et les plaisirs maternels ne suffisant pas à son activité, elle en dépensait la surabondance dans les soins du gouvernement de la maison, dans ses promenades et ses courses d'herborisation, dans ses visites de charitable infirmière, de médecine de village aux chaumières du bourg de Thésée, voisin du clos de la Platière, près Villefranche, et aux mansardes de la Guillotière, pendant ses séjours d'hiver à Lyon. Puis elle s'occupait, en qualité de secrétaire, de copiste, de correcteur d'épreuves de son mari, de la révision de ses manuscrits, de ses voyages d'Italie, de sa collaboration à l'*Encyclopédie nouvelle* de Panckoucke.

Elle amusait, elle occupait aussi son cœur dans des amitiés permises, dans une liaison aussi tendre que fraternelle avec Lanthenas, avec Bancal des Issarts.

Enfin, il y eut pendant cette première période d'acceptation tranquille et sage d'un sort modeste, où sa correspondance nous la montre assise au chevet de son mari, égayant sa sieste, en jouant de la guitare ou du violon, ou en chantant quelque chanson du temps, ou présidant aux apprêts d'une hospitalité cordiale pour quelques convives de choix; il y eut aussi la diversion, la distraction des voyages, un séjour d'un an à Paris en 1780, un voyage d'Angleterre en 1784, un voyage de Suisse en 1787.

Nous possédons sur le voyage d'Angleterre, outre la relation de Mme Roland elle-même, quelques détails fournis par les curieux et malins *Mémoires* de Des Genettes.

Dans l'une des plus confortables et des plus décentes de ces tables d'hôte, — dit le célèbre médecin en chef de l'armée d'Egypte et de l'armée d'Italie, — près du Stand et aux environs de Sommerset-House, je trouvai M. et Mme Roland avec deux amis, dont l'un était un avocat d'Amiens, et l'autre mon condisciple Lanthenas.

Nous fîmes, avec ces compatriotes, et à frais communs, plusieurs courses dans Londres et ses environs. C'était un plaisir bien vif d'entendre, sur les lieux mêmes visités, et rentrés pour dîner, et en dînant, les réflexions spirituelles et toujours pleines de justesse de Mme Roland. On riait beaucoup, et elle la première, de l'étonnement qu'excitait son costume, à la vérité un peu étrange, et qui consistait principalement dans un habit de cheval en bouracan brun avec des boutonnières d'or. M. Roland, qui paraissait et que l'on croyait le père de son épouse, avait le flegme, la gravité et presque l'air d'un quaker.

Des Genettes, qui était le neveu du girondin Valazé, eut occasion, à la fin de 1792, de revoir Mme Roland au ministère de l'intérieur, où il fut invité à dîner.

Mme Roland, dit-il, se souvint de nos relations de Londres et rappela, avec une sensibilité mélancolique, que le bonheur dont elle jouissait à cette époque de sa vie, ne fut jamais troublé par aucun nuage.

Les nuages, en 1792, étaient venus, et les orages domestiques et intérieurs. Des Genettes raconte encore cette scène caractéristique dont il fut témoin. Lanthenas, un des convives, interpellé par Roland sur ce qu'on avait fait ce jour-là à la Convention :

« Nous avons décrété de juger nous-mêmes Louis XVI. — La Convention accusatrice et juge ! Elle se déshonore ! » s'écrie le ministre. Et en frappant un grand coup de poing sur la table : « Elle est déshonorée ! » Mme Roland tomba subitement dans une profonde rêverie, et elle y

était encore plongée, lorsque, à la fin du dîner, on lui amena sa fille, intéressante enfant qu'elle adorait. Celle-ci, vêtue de blanc, et dont la blonde chevelure tombait à terre, s'approcha de sa mère, qui la reçut dans ses bras, en laissant tomber quelques larmes. J'ai toujours cru que cette femme héroïque eut dans ce moment le pressentiment de ses malheurs, et peut-être du martyre qui devait terminer sa vie.

Qu'était-il advenu dans le ménage qui en troublait la paix, et jusqu'à un certain point la concorde? Il était advenu *l'autre*, le tiers trop aimable et trop aimé, celui en présence de qui Roland, malgré son flegme et sa confiance, ne pouvait s'empêcher de froncer le sourcil, celui en présence de qui Mme Roland, ne se trouvant pas suffisamment forte contre elle-même en regardant son mari, regardait sa fille, et l'embrassait de cette étreinte passionnée, mouillée de larmes, par laquelle les épouses honnêtes, et qui ne voudraient pas cesser de l'être, essaient de raffermir leur vertu faiblissante au contact purificateur de l'innocence filiale.

Qu'était donc, — au privé, — car l'homme politique est assez connu, — ce Buzot, ancien constituant, puis conventionnel, que Des Genettes déclare « bon jurisconsulte et homme du monde », par une observation dont le dernier trait a sa valeur?

François-Nicolas-Léonard Buzot était né à Evreux en 1760. Il avait donc en 1793 trente-trois ans, c'est-à-dire six ans de moins que Mme Roland, qui en avait trente-neuf : autre point qui a aussi sa valeur.

Mme Roland portait sur elle, dans sa prison, un portrait de Buzot ovale, derrière lequel elle avait écrit une notice consacrée à l'original, qu'elle peignait moralement à son tour, et dont voici la première partie :

La nature l'a doué d'une âme aimante, d'un esprit fier et d'un caractère élevé; sa sensibilité lui faisait chérir la paix et les douceurs d'une vie obscure et des vertus privées. Les chagrins du cœur ajoutèrent à la mélancolie vers laquelle il était incliné. Les circonstances le jetèrent dans une carrière politique; il y porta l'ardeur d'un bouillant courage et l'inflexibilité d'une probité austère.

Au physique, l'avocat d'Evreux répondait à ce signalement moral, Il était grand, assez bien fait, d'un visage régulier, avec un front noble, des yeux d'un azur velouté, facilement humides, un sourire d'une expression attrayante, de grâce triste et d'enjouement mélancolique. Sa démarche était d'une élégante langueur, et ses façons d'une correction aisée et d'une dignité courtoise. Instruit, éloquent, honnête, malheureux, doux, poli, sensible, vertueux, luttant contre

l'ingratitude de la destinée, tourmenté par le pressentiment inquiet d'un sort fatal, Buzot est bien, au physique et au moral, avec son habit bleu, son gilet rouge, son jabot de mousseline, sa figure pâle et poudrée de légiste sentimental, l'homme qui devait toucher l'esprit et le cœur de Mme Roland, telle que nous la connaissons, lui rendre un Pahin de la Blancherie idéal, un Sevelinge jeune, un Grandisson sans ridicule, l'homme qu'on peut considérer comme le prototype de ce héros de roman qui devait faire tant de ravages dans les cœurs féminins de la génération des lectrices de *Delphine*, de *Corinne*, de *Werther* et de *René*.

Pourquoi Buzot était-il malheureux? Il l'était d'une fortune politique inférieure à son talent, d'un désir de la gloire dont ses rares succès de tribune ne lui avaient offert qu'une pâle image, d'un mariage disproportionné avec une femme simple et honnête, mais sans beauté et sans esprit, surtout, et c'était là le secret partagé, qui ne pouvait laisser Mme Roland indifférente, d'un amour dont elle était l'objet, contrarié par le devoir, sans défaillance et sans espérance.

Sans défaillance, nous le croyons, mais au prix de quels efforts, de quel combat perpétuel et exaspéré parfois au point de bénir une séparation qui lui permettait pause et répit; sans espérance, *chi lo sa?* comme dit le sceptique proverbe italien, *traduttore e traditore* du *Que sais-je?* de notre Montaigne. Sans espérance, non. Ce n'est pas possible. L'amour vit de peu, mais il lui faut ce peu. L'amour vit d'inanition et meurt de nourriture, dit le paradoxal poète. Soit, mais à cette inanition ou plutôt à ce jeûne, il faut, sous peine de mort, le grain de mil de quelque maigre espérance. La fortune a tant de caprices; la destinée tant de fantaisies tantôt ironiques, tantôt bienfaisantes. En temps de révolution, et c'est même là une bonne définition de l'état de révolution, toutes les espérances sont permises, de même que toutes les craintes. Les extrêmes s'y touchent, et ce qui devrait réunir sépare, comme ce qui séparait y réunit. Mme Roland, aux heures d'illusion et de rêve où le prisonnier le plus étroitement lié fait des projets de délivrance ou d'évasion, attend la main visible ou invisible qui fera tomber les chaînes et les verrous, Mme Roland faisait aussi ses châteaux non en Espagne, mais en Amérique. Elle espérait y retrouver Buzot et ses amis. Espérait-elle, au même degré, y retrouver son mari? Elle le dit. Il faut le croire, mais *chi lo sa?*

Tout ce que nous savons, c'est que l'épreuve fut rude, la tentation fréquente et cruelle en son obsession, que, brûlée d'encore plus de feux qu'elle n'en alluma, Mme Roland, plus d'une fois, dut, pour cacher sa blessure et échapper à quelque défaillance fâcheuse,

aller chercher, assise à l'ombre des forêts, comme une autre Phèdre, un peu de rafraîchissement et de paix, et renouveler, en désertant les assauts suprêmes, les forces de résistance d'une fidélité aux abois.

Ce n'est pas nous qui le disons : c'est elle qui l'avoue. Ecoutez-la, procédant par étapes et par jalons à l'aveu non de la faute, mais de la tentation et des efforts faits pour y échapper, efforts que la prison, d'un côté, et la fuite, de l'autre, rendirent douloureusement victorieux. Et le combat finit faute de combattants. A propos des souvenirs de sa première communion, si extatique, si angélique, M[me] Roland, attendrie, écrit dans ses *Mémoires :*

Il me semble voir ceux qui liront ceci demander si ce cœur si tendre, cette sensibilité si affectueuse n'ont pas enfin été exercés par des objets plus réels, et si, après avoir sitôt rêvé le bonheur, je ne l'ai pas réalisé dans une passion utile à quelque autre?

... Croyez-vous que dans un siècle aussi corrompu, dans un ordre social aussi mauvais, il soit possible de goûter le bonheur de la nature et de l'innocence? Les âmes vulgaires y trouvent le plaisir, mais les autres, pour lesquelles le plaisir serait trop peu de chose, atteintes par les passions qui promettent davantage, contraintes par les devoirs bizarres ou cruels que pourtant elles honorent, ne connaissent guère que la gloire, chèrement payée, de les remplir.

Continuons, c'est-à-dire passons à un autre semi-aveu des *Mémoires :*

... Je suis demeurée maîtresse de mon imagination à force de la gourmander, et dans des situations périlleuses, je suis restée sage par volupté, lorsque la séduction m'aurait entraînée à oublier la raison ou les principes. Je ne vois le plaisir, comme le bonheur, que dans la réunion de ce qui peut charmer le cœur comme les sens, et ne point coûter de regrets. Avec une telle manière d'être, il est difficile de s'oublier et impossible de s'avilir; mais cela ne met point à l'abri de ce qu'on peut appeler une passion, et peut-être même reste-t-il plus d'étoffe pour l'entretenir.

Cette passion dont le feu, après avoir longtemps couvé sous la cendre, devait consumer le cœur de M[me] Roland, à l'heure critique du quadragénariat, eut un objet idéal avant d'avoir un objet réel et vivant. Elle avait allumé sa flamme, dès la vingtième année, dans la lecture de la *Nouvelle Héloïse*, que Manon Phlipon n'avait lue qu'assez tard, elle qui lisait Plutarque dès l'âge de huit ans. Ecoutons-la encore sur ce point, qui a son importance :

Je l'ai lu très tard (Rousseau), et bien m'en a pris, il m'eût rendue folle; je n'aurais voulu que lui; peut-être encore n'a-t-il que trop fortifié mon faible, si je puis ainsi parler... J'ai lieu de présumer que ma mère avait pris quelque soin pour l'écarter, mais probablement mon excellente mère, qui voyait bien qu'il fallait laisser exercer ma tête, ne trouvait pas grand inconvénient à ce que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au risque même d'un peu d'incrédulité; mais elle jugeait sans doute qu'il ne fallait pas entraîner mon cœur sensible, trop prêt à se passionner. Ah! mon Dieu! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée!

Cette influence de Rousseau sur Mme Roland, de Rousseau romancier plus encore que de Rousseau philosophe, fut profonde et décisive, comme on va en juger.

Rousseau me fit alors une impression comparable à celle que m'avait fait Plutarque à huit ans : il sembla que c'était l'aliment qui me fût propre et l'interprète de sentiments que j'avais avant lui, mais que lui seul savait expliquer.

Plutarque m'avait disposée pour devenir républicaine; il avait éveillé cette force et cette fierté qui en font le caractère; il m'avait inspiré le véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté; Rousseau me montra le bonheur domestique auquel je pouvais prétendre et les ineffables délices que j'étais capable de goûter. Ah! s'il acheva de me garantir de ce qu'on appelle des faiblesses, pouvait-il me prémunir contre une passion?

Et contre les conséquences presque inévitables, à un moment donné, de cette passion. A ce moment critique, sentant faiblir cette vertu que ne soutenait pas la foi, Mme Roland avait résolu de se séparer de son mari devenu suspect, bientôt proscrit, pour le décharger du soin et du souci de sa famille, et pour lui laisser plus de liberté et de facilité dans le choix des moyens de délivrance et de salut. Elle voulait se réfugier, avec sa fille, à la campagne, dans la paix et l'isolement d'une résidence agreste, dans l'accomplissement tutélaire des devoirs maternels, et y cacher, sinon y guérir, la blessure de son cœur.

Bientôt arrêtée, une fois rassurée contre elle-même par les barreaux de la prison, antichambre de l'échafaud, elle laisse échapper son secret, ne trouvant plus dans l'aveu qu'une consolation pour elle et pour l'absent.

C'est alors qu'elle écrit ces étonnantes et souvent admirables lettres à Buzot, d'une inspiration toute plutarquienne, toute cor-

nélienne, dont nous citerons quelques extraits ainsi que de ces adieux testamentaires, où elle ne craint plus maintenant, rendue par l'amour à l'espérance de l'immortalité, de mêler le nom de celui qui attend comme elle, sans remords, sinon sans regrets, la délivrance du supplice, et de lui assigner, dans une autre vie, un rendez-vous sans séparation.

Voici d'abord quelques extraits de la première lettre de Mme Roland à Buzot, datée de l'Abbaye, 22 juin 1793. Ils sont caractéristiques à plusieurs égards. Ils nous donnent l'idée de la facilité de plume et de l'intensité de sentiment qui permettait à une femme prisonnière, et qui ne pouvait douter de la fatalité de son sort, d'écrire sans une rature, sans une hésitation, sans un tremblement, dans un tel milieu, avec de tels pressentiments, des lettres de huit pages, où l'impatience du cœur et sa surabondance semblent donner des ailes à l'esprit. Ensuite elles sont un bien curieux et intéressant spécimen de ce langage nouveau, déjà moderne, de la passion, que Mme de Sabran écrivant au chevalier de Boufflers et Mme Roland écrivant à Buzot avaient, l'une avant l'autre pendant la Révolution, découvert, inauguré, grâce à ces divinations de l'âme qui précèdent les inventions des grands écrivains, et à ces inspirations de la réalité qui devancent le style des chefs-d'œuvre de la fiction romanesque. J.-J. Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse*, Bernardin de Saint-Pierre dans *Paul et Virginie*, Chateaubriand et Mme de Staël dans *Delphine* et dans *Corinne*, et dans *René*, n'ont rien trouvé, en dépit du génie et de l'art, de supérieur à ces accents de la passion luttant contre le devoir et le malheur, et jaillissant avec les larmes de l'éternelle source du sentiment sincère :

Combien je les relis ! je les presse sur mon cœur, je les couvre de mes baisers ; je n'espérais plus d'en recevoir... J'avais écrit une fois à M. Le Tellier, à Evreux, pour que tu eusses de moi un signe de vie ; mais la poste est violée, je ne voulus rien t'adresser, persuadée que ton nom ferait intercepter la lettre et que je t'aurais compromis. Je suis venue ici fière et tranquille, formant des vœux et gardant encore quelque espoir pour les défenseurs de la liberté. Lorsque j'ai appris le décret d'arrestation contre les Vingt-Deux, je me suis écriée : mon pays est perdu ! J'ai été dans les plus cruelles angoisses jusqu'à ce que j'aie été assurée de ton évasion ; elles ont été renouvelées par le décret d'accusation qui te concerne. Ils devaient bien cette atrocité à ton courage. Mais dès que je t'ai su au Calvados, j'ai repris ma tranquillité. Continue, mon ami, tes généreux efforts. Brutus désespéra trop tôt du salut de Rome aux champs de Philippes ; tant qu'un répu-

blicain respire, qu'il a sa liberté, qu'il garde son énergie, il doit, il peut être utile...

... Quant à moi, je saurai attendre paisiblement le retour du règne de la justice, ou subir les derniers excès de la tyrannie, de manière que mon exemple non plus ne soit pas inutile. Si j'ai craint quelque chose, c'est que tu fisses pour moi d'imprudentes tentatives. Mon ami! c'est en sauvant ton pays que tu peux faire mon salut, et je ne voudrais pas mon salut aux dépens de l'autre; mais j'expirerais satisfaite en te sachant servir efficacement ta patrie. Mort, tourments, douleur, ne sont rien pour moi, je puis tout défier; va, je vivrai jusqu'à ma dernière heure sans perdre un instant dans le trouble d'indignes agitations.

... Beaucoup de personnes sont dans l'erreur à mon sujet et me croient à la Conciergerie. Le fait est que, le lendemain de mon arrivée ici, il est sorti de ce lieu, pour être transférée à l'autre, une femme de mon nom; j'habite la chambre et le lit qu'elle occupait avant moi; je l'ai entrevue à son départ. Mon bon Plutarque, dont j'amuse mes loisirs, ne manquerait pas de trouver là des présages. C'était Angélique Desille, femme de Roland de la Fauchaie, sœur de celui qui mourut glorieusement à Nancy, et qui a péri avant-hier sur l'échafaud, à vingt-quatre ans, avec un grand courage...

Mme Roland peint avec une sérénité parfaite, en dépit de ces sinistres présages, son intérieur de captivité et la vie qu'elle y mène.

... J'ai employé mes premières journées à écrire quelques *notes* qui te feront plaisir un jour; je les ai mises en bonnes mains et je te le ferai savoir, afin que, dans tous les cas, elles ne te demeurent point étrangères.

J'ai mon Thompson (il m'est cher à plus d'un titre), Shafstbury, un dictionnaire anglais, Tacite et Plutarque: je mène ici la vie que je menais dans mon cabinet chez moi, à l'hôtel ou ailleurs, il n'y a pas grande différence, j'y aurais fait venir un instrument, si je n'eusse craint le scandale; j'habite une pièce d'environ dix pieds en quarré. Là, derrière les grilles et les verrous, je jouis de l'indépendance de la pensée, j'appelle les objets qui me sont chers, et je suis plus paisible avec ma conscience que mes oppresseurs ne le sont avec leur domination.

Encore un trait des mœurs du temps et du caractère de Mme Roland qui est à noter soigneusement, car il éclaire bien des choses. Mme Roland, qui se croit une femme politique, est une femme de lettres, tout simplement. C'est de la politique de spéculation, de

philosophie, de cabinet, de salon qu'elle fait. Comme les Girondins qui croient venir à bout de tout avec un discours, qui croient qu'on gouverne avec l'éloquence, et qui parlent quand il faudrait agir, elle pense que la parole est l'arme par excellence de la Révolution; son sexe lui interdisant la tribune des assemblées, elle s'est résignée à la parole écrite; c'est elle qui mène la plume de Roland : elle dicte et il écrit. Quand elle ne dicte pas, elle écrit elle-même, écriveuse infatigable. Elle songe à l'histoire et se console et se venge, par des notes et notices, des déceptions des évènements et des hommes. Femme de lettres, vous dis-je, jusque dans la prison, jusque sous le couteau. Elle se rendait justice et s'assignait son vrai rôle quand, espérant s'en tirer encore au prix de la retraite ou de l'exil, elle songeait à devenir la Mme Macaulay française, à faire des livres, pour se dédommager de n'avoir pu faire un gouvernement, ou de n'avoir pu le faire durer. Cette préoccupation *littéraire* survivant à tout, dominant tout, nous gâte un peu la femme et gêne jusqu'à l'émotion que nous causent ces lettres brûlantes, à la fois d'une sincérité incontestable et d'une exaltation peut-être factice, qui nous touchent par ce qu'elles ont de naturel et d'humain, et qui provoquent, par ce qu'elles ont aussi de trop viril, de trop héroïque, plus encore notre étonnement que notre admiration. Nous voudrions, par exemple, qu'elle nous parlât plus souvent de sa fille, c'est-à-dire qu'elle y songeât plus souvent. Il semble qu'elle ne soit mère que par raison, dans ces lettres où elle n'est déjà plus épouse que par devoir. Sa sollicitude maternelle ne s'affirme que par cette phrase qui semble arrachée à un scrupule de conscience plus qu'à un besoin de cœur :

Ma fille a été recueillie par une mère de famille respectable, qui s'est empressée de la mettre au nombre de ses enfants, la femme de l'honnête Creuzé La Touche...

Et c'est tout ou à peu près tout dans cette correspondance où Mme Roland s'adresse, avec la familiarité du commode tutoiement républicain, fraternel, égalitaire, qui permet à l'amour de faire et de se faire peut-être illusion, par les formes de l'amitié, à l'homme à qui elle a fait tous les sacrifices, hors celui de sa vertu, par un héroïsme qui pourrait bien avoir ses défaillances, si l'impossibilité matérielle de la prison et de l'absence ne venait fort à propos à l'appui de l'impossibilité morale des principes. C'est elle qui le dit elle-même, autant qu'une femme peut dire ces choses-là.

Le malheureux Roland a été vingt jours en deux asiles, chez des amis tremblants, caché à tous les yeux, plus captif que je ne suis

moi-même; j'ai craint pour sa tête et sa santé; il est maintenant dans ton voisinage. Que cela n'est-il vrai au moral? Je n'ose te dire, et tu es le seul au monde qui puisse l'apprécier, que je n'ai pas été très fâchée d'être arrêtée.

Ils en seront moins furieux, moins ardents contre Roland, me disais-je; s'ils tentent quelque procès, je saurai le soutenir d'une manière qui sera utile à sa gloire; il me semblait que je m'acquittais ainsi envers lui d'une indemnité due à ses chagrins; mais ne vois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule, c'est avec toi que je demeure? Ainsi, par la captivité, je me sacrifie à mon époux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour : ne me plains pas!

... Mon ami, ta lettre du 15 m'a offert ces mâles accents auxquels je reconnais une âme fière et libre, occupée de grands desseins, supérieure à la destinée, capable des résolutions les plus généreuses, des efforts les plus soutenus; j'ai retrouvé mon ami, j'ai renouvelé tous les sentiments qui me lient à lui. Celle du 17, elle est bien triste! quelles sombres pensées la terminent! Eh! il s'agit bien de savoir si une femme vivra ou non après toi! Il est question de conserver ton existence et de la rendre utile à notre patrie; le reste viendra après!

... Va, nous ne pouvons cesser d'être réciproquement dignes des sentiments que nous nous sommes inspirés; on n'est point malheureux avec cela. Adieu, mon ami, mon bien-aimé, adieu!

La lettre du 3 juillet est vraiment belle et d'une intensité de sentiment, d'une éloquence d'expression qui nous transportent hors des sombres réalités de l'histoire révolutionnaire, et nous font respirer l'air idéal de la tragédie.

Quelle douceur inconnue aux tyrans, que le vulgaire croit heureux dans l'exercice de leur puissance! Et s'il est vrai qu'une sublime intelligence répartisse les biens et les maux entre les hommes, suivant les lois d'une rigoureuse compensation, puis-je me plaindre de mon infortune lorsque de telles délices me sont réservées? Je reçois ta lettre du 27 : j'entends encore ta voix courageuse, je suis témoin de tes résolutions, j'éprouve les sentiments qui t'animent, je m'honore de t'aimer et d'être chérie de toi. Mon ami, ne nous égarons pas jusqu'à frapper le sein de notre mère, en disant du mal de cette vertu qu'on achète, il est vrai, par de cruels sacrifices, mais qui les paye, à son tour, par des dédommagements d'un si grand prix. Dis-moi, connais-tu des moments plus doux que ceux passés dans l'innocence et le charme d'une affection que la nature avoue et que règle la délicatesse, qui fait hommage au devoir des privations qu'il lui

impose et se nourrit de la force même de les supporter? Connais-tu de plus grand avantage que celui d'être supérieur à l'adversité, à la mort, et de trouver dans son cœur de quoi goûter et embellir la vie jusqu'à son dernier souffle? As-tu jamais mieux éprouvé ces effets que de l'attachement qui nous lie, malgré les contradictions de la société et les horreurs de l'oppression? Je te l'ai dit, je lui dois de me plaire dans ma captivité. Fière d'être persécutée dans ce temps où l'on proscrit le caractère et la probité, je l'eusse, même sans toi, supportée avec dignité; mais tu me la rends douce et chère. Les méchants croient m'accabler en me donnant des fers... Les insensés! que m'importe d'habiter ici ou là? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Va, je sais trop bien ce qui m'est imposé dans le cours naturel des choses, pour me plaindre de la violence qui l'a détourné. Si je dois mourir... eh bien! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait peut-être qu'à de nouveaux sacrifices. L'instant où je me suis le plus glorifiée d'exister, où j'ai senti le plus vivement cette exaltation d'âme qui brave tous les dangers et s'applaudit de les courir, est celui où je suis entrée dans la Bastille que les bourreaux m'avaient choisie; je ne dirai pas que j'ai été au-devant d'eux, mais il est très vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi; j'ai cru que si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir Roland par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir les moyens de lui être utile à une manière d'être qui me laissait plus à toi. J'aimerais à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir.

Sans vouloir rien enlever de leur éloquence et de leur sincérité à ces sentiments à la romaine, il est juste, pour les apprécier avec une entière impartialité, d'y faire la part de l'inévitable alliage de fragilité humaine, c'est-à-dire d'illusions orgueilleuses et d'espérances égoïstes, qui, jusqu'à un certain point, s'y peuvent mêler. Mme Roland, dans cette première période de sa captivité, garde encore l'espoir d'une réparation, d'une revanche des évènements, du triomphe de ses amis et du sien. C'est ce qui lui fait repousser, avec la crainte de retomber dans la disgrâce de l'opinion, dont elle a les faveurs en sa qualité de femme persécutée; avec la crainte surtout de retomber dans des dangers pires, de reprendre des chaînes plus lourdes encore que les dangers qu'elle brave et que les chaînes qu'elle porte, toute tentative, tout projet même d'évasion, fomentés et préparés par la sollicitude rivale de son mari, et de son... ami.

L'âme humaine est pleine de replis, de mystères. Mme Roland nous fait pénétrer elle-même dans les secrets et complexes mobiles de sa résolution si virile en apparence, et si féminine en réalité, de garder sa prison, où elle se trouve *moralement* plus libre et plus en sûreté que si elle en était affranchie.

Le pauvre Roland est dans un triste état. Ma seconde arrestation l'a rempli de terreur; il m'a envoyé de 30 lieues une personne, qu'il a chargée de tout tenter. J'ai fait sentir l'imprudence et les dangers de pareilles entreprises ; d'ailleurs, je ne veux pas m'y prêter, ce serait gâter ses affaires en pure perte... Et puis... Mais qu'ai-je besoin de le dire? N'ayant pas craint d'être ici, je ne dois pas trouver pénible d'y rester...

... Puisse cette lettre te parvenir bientôt, te porter un nouveau témoignage de mes sentiments inaltérables, te communiquer la tranquillité que je goûte et joindre à tout ce que tu peux éprouver et faire de généreux et d'utile le charme inexprimable des affections que les tyrans ne conservent jamais, des affections qui servent à la fois d'épreuve et de récompense à la vertu, des affections qui donnent du prix à la vie et rendent supérieur à tous les maux !

Allons plus loin : soulevons encore le voile de ces réticences qui ne livrent que peu à peu le secret des espérances complexes, variées, les unes superbes, les autres plus timides, qui sourient, non sans une certaine pudeur, une certaine rougeur, aux réparations et aux consolations de l'avenir libérateur.

6 juillet.

... Calme-toi, mon bon ami : ma nouvelle captivité n'a point tellement aggravé ma situation qu'il faille rien risquer pour la changer.

... Nos oppresseurs triompheraient momentanément de ma fuite; ce serait à moi de craindre et à eux de se vanter. Il ne faut pas faire cet échange.

Ma délivrance est infaillible par l'amélioration des choses. Il n'est question que d'attendre. Cette attente ne m'est point pénible, et en vérité, à l'exception de quelques moments bien chers, le temps le plus doux pour moi, depuis six mois, est celui de cette retraite. Je ne te répéterai point les difficultés et les dangers d'une tentative dans le local actuel... Rien ne m'arrêterait si j'avais à les braver seule pour aller te rejoindre; mais exposer nos amis et sortir des fers dont la persécution des méchants m'honore pour en reprendre d'autres que personne ne voit et qui ne peuvent me manquer, cela ne presse nullement. Je sens toute la générosité de tes soins, la pureté de tes vœux, et plus je les apprécie, plus j'aime ma captivité présente... J'ai

repoussé les projets du genre des tiens qu'il (Roland) avait formés à mon sujet, et pour lesquels est encore à Paris une personne qu'il a envoyée.

Pour consoler Buzot de ce refus, Mme Roland ajoute avec une sorte de câline tendresse :

Je me suis fait apporter, il y a quatre jours, *this dear picture* (ton cher portrait) que, par une sorte de superstition, je ne voulais pas mettre dans ma prison ; mais pourquoi donc se refuser cette douce image, faible et précieux dédommagement de la présence de l'objet? Elle est sur mon cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments et souvent baignée dans les larmes. Va, je suis pénétrée de ton courage, honorée de ton attachement et glorieuse de tout ce que l'un et l'autre peuvent inspirer à ton âme fière et sensible. Je ne puis croire que le ciel ne réserve que des épreuves à des sentiments si purs et si dignes de sa faveur. Cette sorte de confiance me fait soutenir la vie et envisager la mort avec calme. Quiconque sait aimer comme nous porte avec soi le principe des plus grandes et des meilleures actions, le prix des sacrifices les plus pénibles, le dédommagement de tous les maux. Adieu, mon bien-aimé, adieu.

La quatrième et dernière des lettres de Mme Roland à Buzot, achève de mettre en lumière, pour nous, l'intérieur de son âme jusque dans ses plus discrètes profondeurs. Elle se livre entièrement à nous, en croyant ne se livrer qu'à lui seul dans ces épîtres évidemment destinées à lui seul et que la postérité, au profit de laquelle se font tant d'interceptions, tant de violations de correspondances, lit aussi avec la curiosité maligne des convives qui ne sont pas attendus. Il y a des mots décisifs dans cette lettre après laquelle se fit le silence, de ces mots qu'on ne peut ni répéter ni rétracter impunément, plus significatifs encore par ce qu'ils ne disent pas que par ce qu'ils disent, en ce qui touche les dégoûts domestiques de la prisonnière, et son espoir tenace, vivace, d'une double délivrance.

Nous dirons tout à l'heure comment, après avoir franchi la porte de Sainte-Pélagie et repris la liberté physique, par quelle autre porte légale plus complaisante, elle eût pu s'évader de la prison conjugale et délivrer son cœur opprimé par le joug de devoirs que l'amour seul rend légers. Y songeait-elle? Peut-être. Qui peut sonder jusqu'au fond l'abîme d'un cœur féminin? Qui peut dévoiler entièrement ces sentiments mystérieux, à la pudeur rebelle à une entière nudité, pour celle-là même qui les voit se lever dans son âme et les interroge sans oser aller jusqu'au bout? Mais écoutons ces derniers aveux,

précurseurs, — à l'insu de celle qui les hasarde et de celui qui les savoure, — des derniers adieux, et ces épanchements épistolaires, qui ne se doutent pas qu'ils sont testamentaires. Nous abrégerons, à notre grand regret, car, malgré l'intérêt poignant de ces lettres, l'importance de leurs révélations en ce qui touche la connaissance d'un personnage important et caractéristique de la Révolution, d'une âme d'élite qui vaut la peine d'être fouillée à fond, nous ne devons pas oublier que l'amour est un sentiment qui se répète volontiers, et parfois jusqu'à la monotonie, monotonie qui n'est délicieuse que pour l'auteur et le destinataire des témoignages écrits où il se complaît.

Tu ne saurais te représenter, mon ami, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les moments. Nulle distraction fâcheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux; point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honnête; point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature; aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve ou l'occupation que l'on choisit; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction; personne n'attend de vous des efforts ou n'exige des sentiments qui ne soient pas en votre pouvoir...

Voilà le tableau moral de l'intérieur de Roland depuis le fameux aveu et les assiduités de Buzot, considérées d'un œil jaloux par le mari troublé dans sa sécurité, sinon menacé dans ses droits. Quel bonheur domestique que celui qui permet de préférer la prison au foyer!

Je ne m'étais pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger ainsi du bonheur d'un autre qu'il m'était si difficile de faire; les évènements m'ont procuré ce que je n'eusse pu obtenir sans une sorte de crime. Comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse! Ici toute autre occupation est suspendue; je ne me dois plus qu'à qui m'aime et mérite si bien d'être chéri... je ne veux point pénétrer les desseins du ciel, je ne me permettrai pas de former de coupables vœux; mais je le remercie d'avoir substitué mes chaînes présentes à celles que je portais auparavant, et ce changement me paraît un commencement de faveur; s'il ne doit pas m'accorder davantage, qu'il me conserve cette situation jusqu'à mon entière délivrance d'un monde livré à l'injustice et au malheur.

La seconde partie de cette longue lettre est consacrée à dissuader Buzot de payer trop ardemment, trop généreusement de sa per-

sonne à la tête des bataillons fédérés, à le supplier de ne pas s'exposer à des dangers faits pour ceux qui sont, non les bras, mais la tête d'une cause, pour ceux qui doivent leur tribut de sagesse au conseil plus encore que leur tribut de courage au combat et à l'exemple. La politique seule a-t-elle dicté ce conseil, et l'égoïsme de l'amour n'y a-t-il aucune part? L'historien enthousiaste de Mme Roland, lui-même, M. Dauban, n'a pu s'empêcher de frémir aux mots que nous allons citer, et s'est défendu de rechercher l'arrière-pensée qu'ils semblent cacher.

Adieu, mon ami, mon bien-aimé; non, ce n'est point là un dernier adieu, nous ne sommes point séparés à jamais, ou la destinée abrégerait beaucoup le fil de mes jours. Ah! prends garde de ne pas tout perdre par une ardeur inconsidérée!

Tout perdre, est-ce à dire perdre la cause ou perdre la vie?

Le commentaire de cette phrase à double sens se dégage peut-être de ces autres passages de la même lettre :

O mon ami, bénissons la Providence; elle ne nous a pas rejetés, elle fera plus un jour peut-être...

Mais sais-tu que tu me parles bien légèrement du sacrifice de ta vie, et que tu sembles l'avoir résolu fort indépendamment de moi? De quel œil veux-tu que je l'envisage? Est-il dit que nous ne puissions nous mériter qu'en nous perdant? Et si le sort ne nous permettait pas de nous réunir bientôt, faudrait-il donc abandonner toute espérance d'être jamais rapprochés, et ne voir que la tombe où nos éléments pussent être confondus?

Hélas! hélas! le temps va vite, bien vite aux jours de révolution, pour les morts et pour les vivants. Les vivants vont vite à la mort et les morts à l'oubli. A peu de jours de ces lettres où elle dispute son cœur à l'amour, son amant au devoir, où elle le supplie si doucement de vivre après l'avoir si cornéliennement exhorté à combattre, où elle combat elle-même le passé avec le présent, et le présent avec l'avenir, s'abandonnant peu à peu à l'ivresse de mystérieuses espérances, la prisonnière mandée devant ses juges, c'est-à-dire promise au bourreau, doit renoncer à toute autre délivrance qu'à celle de la mort.

Cette délivrance de la mort, elle songe un moment à la demander au suicide catonien, à ce poison sauveur dû à la charité stoïque de Cabanis, qui préservera Condorcet et plus d'un autre de la honte de l'échafaud, à ce poignard dont se serviront tour à tour pour échapper au bourreau, le girondin Clavière et le girondin Valazé.

Mais non, elle se doit, elle doit à sa cause, elle doit à ses amis de vivre jusqu'au bout, de faire rougir sur leur siège ses juges assassins, et de montrer aux hommes comment une femme, au besoin, sait mourir. Mais ce n'est pas sans effort qu'elle remporte cette suprême victoire du courage de l'esprit sur les lâchetés de la chair. Durant ces heures de crise et de lutte intérieure, la nature reprenait ses droits, la femme reparaissait sous l'héroïne, et elle pleurait. Et c'est pour ces larmes vraiment sincères, vraiment humaines, vraiment bénies, car elles dessillent enfin ses yeux, et leur dévoilent l'infini consolateur, le réparateur *au delà* dont la vue lui permet de mêler à ses derniers adieux l'appel d'une suprême espérance, qu'il sera beaucoup pardonné à cette malheureuse et parfois admirable femme. Car il n'y a pas à en douter, dans l'attente du coup fatal, tandis qu'elle écrivait les adieux testamentaires dont nous allons citer quelques passages décisifs, M[me] Roland était revenue à la foi de sa jeunesse, M[me] Roland était redevenue chrétienne, convertie, comme bien d'autres, par ces deux éloquentes consolatrices des veilles d'agonie, l'amour et la mort.

Et toi que je n'ose nommer! toi que l'on connaîtra mieux un jour en plaignant nos communs malheurs, toi que la plus terrible des passions n'empêche pas de respecter les barrières de la vertu : t'affligeras-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrons nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis? Là, se taisent les préjugés funestes, les exclusions arbitraires, les passions haineuses et toutes les espèces de tyrannie. Je vais t'y attendre et m'y reposer...

Dans cet écrit, intitulé : *Mes dernières Pensées*, le souvenir de l'absent adoré revient à plusieurs reprises. Après ces mots touchants, conservés par Bosc et Champagneux dans la première édition des ouvrages de M[me] Roland :

Adieu, mon enfant, mon époux, ma bonne, mes amis; adieu, soleil dont les rayons brillants portaient la sérénité dans mon âme comme elles la rappelaient dans les cieux; adieu, campagnes solitaires dont le spectacle m'a si souvent émue; et vous rustiques habitants de Thésée, qui bénissiez ma présence, dont j'essuyais les sueurs, adoucissais les misères et soignais les maladies; adieu, cabinets paisibles où j'ai nourri mon esprit, captivé mon imagination par l'étude, et appris dans le silence de la méditation à commander mes sens et mépriser la vanité...

Après ces mots, il y avait une phrase, rayée par la discrétion des éditeurs amis et que voici, car elle est bien significative.

Adieu... Non, c'est de toi seul que je ne me sépare point; quitter la terre, c'est nous rapprocher.

Voilà bien le rendez-vous suprême donné au cher absent. Où? Il n'a pas tenu à la pudeur — où diable la pudeur va-t-elle se nicher? — des éditeurs de 1795, obligés, il est vrai, de marcher en tapinois sur des souvenirs encore brûlants, obligés, dans l'intérêt de leur pupille Eudora, au profit de laquelle était publié l'appel de sa mère à l'impartiale postérité, il n'a donc pas tenu à Bosc et à Champagneux de nous le laisser ignorer. Mme Roland, selon leur texte altéré pour un motif qui leur paraissait bon, avait terminé ses *Mémoires* par cet appel matérialiste : *Nature, ouvre ton sein!* La vérité est que sous leur rature trop prudente et pieusement impie, sous leur étonnante feuille de vigne aujourd'hui soulevée par la confrontation avec le manuscrit éclate ce suprême aveu, cette solennelle profession de foi de l'esprit et du cœur de Mme Roland : *Dieu juste, reçois-moi.*

Voilà les vrais sentiments de Mme Roland. Voilà les sentiments qui la soutinrent dans le terrible passage de la Conciergerie, — où elle avait été transférée le 1er novembre, — au tribunal, et du tribunal à l'échafaud. Deux témoins, le comte Beugnot et M. Tissot, l'ont vue au moment de cette double épreuve, l'un quand elle attendait à la grille qu'on vînt l'appeler pour monter au palais dit de Justice; l'autre sur la sinistre charrette. Tous deux l'ont peinte, et le premier nous a laissé une saisissante image de l'héroïque prisonnière :

Elle était vêtue avec une sorte de recherche. Elle avait une anglaise de mousseline blanche, — Tissot dit de mousseline blanche à fleurs roses, — garnie de blonde et rattachée avec une ceinture de velours noir. Sa coiffure était soignée; elle portait un bonnet-chapeau d'une élégante simplicité et ses beaux cheveux flottaient sur ses épaules. Sa figure me parut plus animée qu'à l'ordinaire. Ses couleurs étaient ravissantes, et elle avait le sourire sur les lèvres. D'une main, elle soutenait la queue de sa robe, et elle avait abandonné l'autre à une foule de femmes qui se pressaient pour la baiser.

Aller ainsi au tribunal et à l'échafaud, admirée pour le courage dont elle avait plus que le nécessaire, réconfortant de son superflu et réchauffant de ses exhortations et de son exemple son pusillanime compagnon de supplice, bénie et regrettée de ses compagnes de captivité, pleurée du vieux guichetier Fontenay lui-même, cela ne vaut-il pas mieux que d'avoir vécu pour mourir dans son lit, mi partie bas-bleu et bas-rouge, femme de lettres et femme poli-

tique, vieillie et blanchie sous le double harnais des travaux de cabinet et des intrigues de couloir parlementaire, la M[me] Macaulay française, comme elle avait rêvé de l'être, femme divorcée de Roland, pour incompatibilité d'humeur et pour convenance mutuelle, femme du député (divorcé lui-même) Buzot, futur tribun et peut-être futur conseiller d'État ou sénateur de l'empire, et comte Buzot, tout comme le comte Beugnot et le comte Rœderer?

Car, si nous avions la tentation, qui n'est pas toujours l'effet d'une curiosité frivole ou maligne, de nous demander ce qui serait sans doute arrivé si la Gironde et le mouvement de réaction fédéraliste sur lequel elle fondait ses ambitions de domination, ses espérances de vengeresses représailles eût réussi au lieu d'échouer, eût triomphé au lieu de succomber, et si les amis de M[me] Roland fussent rentrés en vainqueurs dans cette capitale d'où ils étaient sortis en proscrits, si nous cédions à cette tentation, par une faiblesse permise au moraliste qui trouve à justifier ses conclusions et ses leçons non seulement par les faits, mais par les hypothèses, non seulement par ce qui fut, mais par ce qui aurait pu être, quelle serait la réponse à cette question? Pour nous, en nous fondant sur les inductions tirées du caractère connu de M[me] Roland, de ce tempérament qu'elle confesse elle-même dans ses *Mémoires*, pétri pour la volupté, avec une complaisance de détails qui serait cynique si elle n'était naïve, de cette imagination, de cette sensibilité trop exaltées par les romans *lus* pour n'être pas à un moment séduites par l'occasion d'avoir aussi, elles, leur roman *vécu*, nous pensons qu'il n'est pas téméraire, qu'il n'est pas calomnieux de supposer qu'il y avait quatre-vingt-dix-neuf chances contre une qu'elle eût fini, sans scandale, sans violence, par dénouer légalement le lien conjugal déjà si relâché, et par franchir la porte du divorce pour tomber dans les bras de Buzot, libéré lui-même par le même moyen. N'oublions pas que le divorce était alors à la mode au point presque de balancer par un nombre égal d'unions rompues le nombre des unions contractées. N'oublions pas que M[me] Roland, sur ce point, n'avait que les scrupules profanes, beaucoup moins sévères que ces scrupules religieux qui devaient faire refuser aux épouses chrétiennes comme la femme de Lanjuinais et la femme de Mathieu Dumas, même pour sauver leurs biens et ceux de leurs enfants, la fraude du simulacre, de l'hypocrisie de l'annulation légale de leur mariage. N'oublions pas que M[me] Roland, à ce moment, n'était fidèle à son mari que par devoir, et encore plus par pitié, retenue au poste du sacrifice par la honte d'abandonner un homme malheureux. Il en était de même pour Buzot, en ce qui touche sa laide, médiocre mais honnête femme.

Mais combien le triomphe de la Gironde eût changé les choses! Roland, victorieux, n'était plus à plaindre et ne tardait pas, par les ombrages, les exigences d'une jalousie trop conforme à son caractère et trop justifiée par les aveux imprudents de sa femme, à être à blâmer. Une scène de plaintes, de reproches où se fussent étalés d'un côté les griefs de l'égoïsme révolté, et de l'autre les blessures du sacrifice méconnu était presque inévitable, avec ses conséquences inévitables comme elle : le *démariage* d'une part et le *remariage* de l'autre.

Le divorce, cet élément social nouveau dont il faut tenir un si grand compte dans l'étude du renouvellement, de la corruption, faut-il dire, des mœurs intimes et domestiques durant la seconde période de la Révolution, le divorce, qui devait faire le bonheur de Louvet et le malheur de Talma, béni par l'un et maudit par l'autre, eût fait sans doute le malheur de Roland et le bonheur de Buzot, au moins pour un temps, car tout s'use en ce monde, et nul ne saurait dire que le divorce forge des nœuds plus solides que le mariage. On a vu, là où cela se peut, des divorcés revenir à leurs premières femmes, et réciproquement. Mais, me dira-t-on peut-être, sur cette pente fatale où eût glissé l'épouse toute seule, elle eût été retenue par le sentiment maternel. L'épouse près de faillir eut été sauvée par la mère. Cela s'est vu ; cela se serait-il vu de M[me] Roland? Il est permis d'en douter, comme nous le verrons quand nous aurons à traiter de la façon dont se comportaient comme mères celles que nous peignons en ce moment uniquement sous l'aspect conjugal.

II

Parlons donc un peu, sous ce rapport, de Lucile Desmoulins. Celle-là avait fait un mariage d'inclination. Elle aimait son mari. L'aima-t-elle, l'eût-elle aimé toujours? Questions qu'il est difficile d'approfondir, mais qu'il n'est pas indifférent d'aborder.

Il y avait au musée de la Révolution, ouvert pendant la période de l'Exposition, et qui offrait à la curiosité des uns, à la piété des autres, les objets ayant appartenu aux principaux personnages de de la Révolution, héros et victimes, — ce qui prouve que le culte des reliques fait appel à un sentiment bien humain, puisqu'on peut être exempt de la religion des reliques sacrées, sans pour cela être affranchi de la superstition des reliques profanes ; — il y avait dans la vitrine réservée à Camille et à Lucile Desmoulins, l'anneau de mariage de cette dernière, anneau composé, selon l'usage du temps, d'un double cordon d'or et d'argent, le fil blanc enroulé autour du fil jaune en une sorte de tresse. La Notice ajoute que

l'or dans cet anneau symbolisait la part de l'homme dans l'union conjugale, et l'argent celle de la femme. De sorte que l'anneau de fidélité semblait être un gage de l'inégalité de l'échange et un aveu de l'infériorité féminine. Nous trouvons cette interprétation bien peu conforme aux idées de 1790, quoiqu'on ne fût pas encore arrivé à cette époque à l'idée de l'égalité absolue des deux sexes, idée qui devait trouver un si éloquent argument dans le fait de l'égalité devant l'échafaud, et recevoir, sur la place de la Révolution, le baptême du sang.

Quoi qu'il en soit, rien ne prouve que le ménage Desmoulins n'ait pas été heureux, comme le ménage Danton, son voisin de palier et son intime d'amitié dans la maison du passage du Commerce. Oui, vraiment, ces hommes dont les luttes devaient faire tant de veuves et d'orphelins, étaient, en somme, faits comme les autres et aimaient leurs femmes et leurs enfants et en étaient aimés. Nul d'eux ne fut insensible aux douceurs et aux poésies du foyer. Le dévouement d'Albertine sa sœur, de Catherine Evrard sa femme... devant la nature, environnaient de tendre sollicitude jusqu'à ce hibou féroce de Marat, et renouvelaient sur sa table de travail et jusque sur le plafond de sa baignoire de lépreux les fleurs qu'il aimait. Il y avait place pour les sentiments humains et naturels chez ces hommes qui affectaient ou se flattaient d'être au-dessus des faiblesses de la nature et de l'humanité et de vivre de la vie stoïque. Chez eux, en robe de chambre, en pantoufles, c'étaient de fort bons bourgeois, de fort bons maris, de fort bons pères, que ces fils de légistes, avocats eux-mêmes, que ces publicistes qui avaient tous plus ou moins embrassé la Révolution comme l'unique occasion de parvenir, qui avaient fait du tribunat populaire une carrière, et qui, hors du théâtre, c'est-à-dire du journal, du club ou de l'Assemblée, ne demandaient pas mieux que de se déraidir, de se dérider, de jeter là le rôle tragique, de rire ou de pleurer entre amis, la ceinture dénouée, du triomphe ou de la défaite, de quitter le masque héroïque, stoïque et de laisser paraître leur petit faible, — ils l'eurent tous, — anacréontique et épicurien. C'étaient de fort braves gens, je vous jure, dans l'intimité de leur *home* que ces hommes terribles par l'audace, l'ironie ou l'injure, les Danton, les Camille Desmoulins, les Hébert même.

Des Genettes, dans ses *Mémoires*, nous a introduits dans l'intérieur de ce dernier, qu'il avait connu à ses débuts et dont il avait eu occasion d'obliger et de soutenir, par maint service, la militante et besogneuse jeunesse. Le farouche père Duchesne était, chez lui, un fort bon diable, qui faisait très bon ménage avec sa Jacqueline. Rencontrant, le 24 février 1793, son compatriote et presque con-

disciple, le substitut du procureur de la Commune, qui n'était point vêtu de la roupe et du bonnet de renard, tel que le représente, devant son fourneau, l'enseigne de son journal, et n'avait point, dans la vie ordinaire, le langage crapuleux et ordurier de son *Moniteur de la canaille*, l'invita à dîner dans son confortable appartement de la rue Saint-Antoine, en face du passage de ce nom, qui débouchait rue du Roi des Deux-Siciles, et voici en quels termes il formula son invitation :

Je ne puis répondre, monsieur, des heures auxquelles je suis chez moi, où je dîne pourtant tous les jours, et où je m'estimerais aussi honoré qu'heureux de vous posséder. Mais vous êtes sûr de trouver toujours mon épouse, car je suis marié. Mme Hébert est une ex-religieuse de la Conception-Saint-Honoré, jeune et fort spirituelle. Malgré son ardent patriotisme, elle a conservé beaucoup de piété, et comme je l'aime tendrement, je ne la contrarie point sur cet article et me borne simplement à quelques plaisanteries.

Des Genettes accepta l'invitation et se rendit, le lendemain, vers cinq heures, chez Hébert, « où il trouva son épouse, la ci-devant sœur Goupille, qui, en attendant son mari, s'occupait des apprêts d'un dîner assez délicat, car le tribun aimait la bonne chère. » Des Genettes raconte le dîner et l'entretien dans quelques pages pleines de détails curieux et caractéristiques. Il en résulte que ces hommes de 1793 étaient, chez eux, fort différents de ce qu'ils étaient en public.

Il y a un coin d'idylle dans tous ces ménages de la Terreur, même chez ceux qui la font. Le contraste est saisissant, surtout chez Danton, l'homme du 10 août et du 2 septembre, qui devait être immolé — ô ironie des revirements politiques ! — comme convaincu de *modérantisme*, comme chef de la faction des *Indulgents*. Il y avait pourtant du vrai, comme dans tous les paradoxes, dans ce paradoxe qui conduisit à la mort un homme coupable de n'avoir pas voulu être, jusqu'au bout, inexorable, coupable d'avoir vu, dans un avenir prochain, deux choses que Robespierre, qui n'avait que des passions de tête et non de cœur, qui n'était incorruptible que faute de tempérament et non par force de caractère, ne vit pas : aveuglement que, quelques mois après Danton, il expia aussi sur l'échafaud.

Danton avait prévu la révolution de la peur, qui fait les dictatures, et voulait la prévenir par la révolution de la pitié, qui ne les fait pas. Danton avait prévu le réveil décisif de la Plaine, de ces gens du Centre, silencieux et inertes jusqu'à la révolte décisive de

Thermidor. Danton, qui avait toutes les audaces, toutes les colères, qui était capable de tous les excès, de tous les emportements, de tous les entraînements, d'un esprit sans pudeur et d'un caractère sans scrupule, avait de subits accès, de subits retours de générosité, de bonté, de bonhomie, de tendresse. Il avait offert aux Girondins de se faire leur otage, à Bordeaux. Il mit aux mains de Camille, hésitant, la plume du *Vieux Cordelier*. Oui, il y avait, par moments, un bonhomme, un patriarche du foyer, un mari pot-au-feu, un *vir uxorius*, comme D'Aguesseau — toute comparaison à part —, chez son indigne successeur à la chancellerie, chez ce Danton, à la figure de Tartare, à la tête doguine, à l'œil félin, qui adora les siens et en fut adoré. Le tigre était, chez lui, doux comme un mouton. L'homme du 10 août, du 2 septembre, souriait à la nature, et ses yeux eurent des larmes d'humanité. Danton ne rêve, au milieu des tempêtes publiques, que le rafraîchissement de la vie privée et de la retraite. Il ne rêve que d'aller à Arcis-sur-Aube, embrasser sa vieille mère, qui a l'air d'une si brave femme sous sa cornette de bourgeoise rustique, sa vieille nourrice, que d'aller promener dans les sentiers agrestes, tapissés, par le printemps, de mousse tendre, et tendus d'églantine nouvelle, sa lune de miel avec sa seconde femme.

C'était cette douce et fine Sophie Gély qu'il avait épousée, — devant un prêtre insermenté, ainsi qu'elle l'avait exigé, — en juin 1793, après quatre mois de veuvage et de deuil de sa première femme, Antoinette-Gabrielle Charpentier, la bonne et naïve, mais un peu vulgaire fille du limonadier du Pont-Neuf, morte le 10 février 1793.

Robespierre était aussi épris de villégiature sentimentale. Il était des pèlerins d'Ermenonville, où il promenait ses élégances et ses grâces bourgeoises de procureur en bonne fortune, parfois avec sa fiancée Cornélie Duplay, cette pâle jeune fille à la lèvre pincée, à l'œil glauque, où passe parfois une lueur vipérine, dont le portrait au pastel nous a frappé, au musée de la Révolution, par son expression sèche et froide, cette absence de couleur et d'attrait, de gaieté et de sourire qui fait de cette chlorotique et peu sympathique jeune fille la digne accordée de l'orgueilleux et bilieux dictateur, à l'œil ophidien comme le sien.

Pour le ménage Desmoulins, il adorait aussi la campagne, à la façon parisienne, c'est-à-dire pour y séjourner pendant la belle saison, avec les amis intimes, Stanislas Fréron et Brune, le futur maréchal à la destinée tragique, y manger, y boire, y rire sous la tonnelle fleurie de vigne vierge et de clématites, y deviser sous les allées de charmille, y faire honneur, avec une gaieté un peu

grosse, un peu chargée, un peu feinte aussi et de gens qui rient pour s'étourdir et qui chantent pour cacher leur peur, à ces sobriquets rustiques et plaisants, si peu compatibles bientôt avec la gravité menaçante des évènements et la mélancolie de pressentiments funestes.

Dans ce petit domaine de Bourg-la-Reine où le ménage Desmoulins avait été heureux, éperdument heureux, on ne l'est plus à partir d'août 1793 que par saccades, par boutades, par foucades, quand on parvient à dominer la douleur et la crainte de mainte déception, quand on parvient à oublier que demain, peut-être, il faudra lutter non plus pour l'ambition, pour le succès, mais pour le salut, pour la vie. Alors encore on s'interpelle avec la folle gaieté d'autrefois entre Fréron, *Lapin;* Brune, *Patagon;* Duplain, *Saturne;* Desmoulins, *Bouli-Boula;* Lucile, *Rouleau;* la belle-maman Duplessis, *Melpomène*, et l'on se jette des potées d'eau au visage et on s'émerveille des grâces, des beautés, des malices naissantes du petit Horace Desmoulins, le *lapereau.*

Bientôt tout cela s'efface et disparaît comme un décor de théâtre. A la pastorale succède le drame. Fréron s'absente, Brune se réserve. Chacun attend l'issue de la lutte engagée entre Danton et Robespierre, de la campagne ouverte par le *Vieux Cordelier*, campagne de réaction et de fronde aristocratique, dit-on aux Jacobins, campagne de raison, de prudence, de pitié, de révolte contre l'odieux, de raillerie du ridicule, campagne vengeresse de bien des crimes, expiatoire de bien des fautes, en faveur de laquelle il sera beaucoup pardonné à l'enfant terrible, au gamin sublime qu'est maintenant Camille. Mais adieu l'idylle, adieu la villégiature. Adieu paniers, vendanges sont faites. Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés. Il s'agit bien de folâtrer et de chanter et de rire maintenant. Il s'agit de sauver sa vie, celle des siens; il s'agit de n'être pas tué, pour avoir oser dire qu'il ne fallait plus tuer; il s'agit de garder sa tête pour avoir eu le courage de dire que couper des têtes n'est pas répondre, que couper des têtes n'est pas fonder, que couper des têtes ne sert à rien et qu'on n'a déjà que trop versé de sang et fait verser de larmes.

Pendant cette période laborieuse et tourmentée de la vie de Camille Desmoulins, pendant cette campagne suprême de généreuses revendications et de courageuses épigrammes du *Vieux Cordelier*, au troisième numéro flétri par Robespierre et excommunié par les Jacobins, au septième numéro interrompu par le bourreau, l'avocat de la réconciliation et de la pitié fut incontestablement approuvé, encouragé, soutenu par sa femme. Le ménage ne datait que de décembre 1790. Les nœuds noués à Saint-Sulpice

avaient été resserrés par la naissance d'un enfant. Les sollicitudes maternelles s'étaient jointes aux sollicitudes conjugales. Les privations communes, le danger partagé, avaient encore resserré les étreintes, dans ce foyer menacé où il fallait tout simplement vaincre ou périr. Le moyen d'imaginer une pensée, une ombre de méfiance, d'infidélité, dans une situation vouée à une telle alternative, faite pour absorber dans un élan, dans un vœu commun toutes les forces de deux esprits et de deux cœurs, tendant au même et noble but de réhabiliter, de désensanglanter, coûte que coûte, la Révolution, de faire régner la paix au lieu de la guerre et l'amour au lieu de la terreur?

Cependant Camille Desmoulins, qui attaquait dans le *Vieux Cordelier* la faction dominante et faisait à ses chefs de cuisantes blessures, provoquait ainsi contre lui d'implacables représailles et il était attaqué lui-même au défaut de la cuirasse. D'odieuses et scandaleuses insinuations cherchaient à mettre la discorde dans ce foyer si uni. Les ennemis du pamphlétaire impitoyable de la modération ne tendaient à rien moins qu'à le faire passer pour un mari complaisant, c'est-à-dire trompé et feignant de l'ignorer, ou pour un mari ridicule, c'est-à-dire trompé et l'ignorant en effet. Camille avait, avec une imprudence généreuse, pris la défense du général Arthur Dillon, détenu aux Madelonnettes, accusé de trahison, et l'on prétendait dans le camp ennemi que cette subite amitié de Camille pour un des familiers, on disait un des favoris de Marie-Antoinette, s'expliquait par l'influence de sa femme, qui n'avait pu résister au plaisir d'être à son tour courtisée par le rival de Lauzun, et ne lui avait pas refusé ses bonnes grâces. C'était une calomnie à laquelle Camille eut le tort de répondre publiquement et sur ce ton de persiflage affecté qui permet de croire qu'on feint de rire de ce qui vous donnerait plutôt envie de pleurer. De là cet étonnant dialogue de son journal.

Mais connaissez-vous bien Dillon? lui demande son interlocuteur. — Il faut que je le connaisse pour m'être fait de si rudes affaires à son corps défendant. — Votre femme le connaît mieux que vous. — Bon! que voulez-vous dire? — Je crains de vous affliger. — N'ayez peur. — Votre femme voit-elle souvent Dillon? — Je ne crois pas qu'elle l'ait vu quatre fois en sa vie. — Un mari ne sait jamais cela (et comme je ne paraissais pas ému); puisque vous prenez la chose en philosophe, sachez que Dillon vous trahit aussi bien que la République. Vous n'êtes pas un joli garçon. — Tant s'en faut. — Votre femme est charmante, Dillon est encore vert, le temps que vous passez à la Convention est bien favorable, et les femmes sont si volages! — Du moins quelques-

unes... Mais que votre amitié se rassure; je vois bien que vous ne connaissez pas ma femme; et si Dillon trahit la République comme il me trahit, je réponds de son innocence.

Camille a beau dire, ce sont là des plaisanteries qui manquent à la fois de goût et de gaieté. Ce n'est pas que nous croyions à la calomnie, mais n'est-il pas déjà fâcheux que d'autres aient pu y croire, qui n'étaient point tous des ennemis du pamphlétaire, dont la faute était d'avoir rendu l'erreur possible, en laissant entrer dans sa vie privée et pénétrer jusqu'à son foyer profané cette publicité qui porte toujours avec elle le trouble et le scandale?

D'autres relations de Camille et de Lucile ne furent pas épargnées par la malignité et y prêtaient plus peut-être que les relations avec le général Dillon. Il s'agit ici d'un ami intime, d'un des meilleurs amis de ce ménage si uni, d'un des témoins de ce bonheur domestique, si grand, que Camille, dans le numéro 5 du *Vieux Cordelier*, dans une réponse méprisante à Hébert, en parlera avec une émotion à la fois éloquente et discrète, et — on le sent — les larmes aux yeux. L'eût-il toujours respecté, bien que marié lui-même, ce Stanislas Fréron, ce futur chef de la jeunesse dorée, dont la figure et la conduite ont gardé quelque chose d'équivoque, et qui ne semble pas avoir été exempt de toute arrière-pensée, jusque dans les effusions de cette amitié qui lui faisait écrire à Camille : « Tu sais que j'aime ta femme à la folie », et qui lui faisait donner à ses deux enfants les noms de Camille et de Lucile?

Fréron est absent depuis huit mois, retenu au siège de Toulon. Il fait, dans une de ses lettres aux chers absents, allusion à son surnom de *l'ami lapin*, et continuant la métaphore, il regrette « le thym et le serpolet dont les jolies mains à petits trous de Mme Desmoulins le nourrissaient »; il évoque le passé, il rappelle « les idylles, les saules, les tombeaux et les éclats de rire de cette Lucile qui lit à la fois Young et Grécourt »; il la revoit, « trottant dans sa chambre, courant sur le parquet, s'asseyant une minute à son piano, des heures entières dans son fauteuil, rêvant, faisant voyager son imagination, puis, faisant le café à la chausse, se démenant comme un lutin et montrant les dents comme un chat. » « Adieu folle, cent fois folle, Rouleau chéri, » s'écrie-t-il. Et il s'amuse, dans cette épître badine, où il semble dissimuler sous le rire des sentiments plus sérieux, à contrefaire la jeune femme, à reproduire ses formules de conversation, ses saillies d'habitude, son insoucieux *Qu'est-ce que cela me fait?* son impérieux *C'est clair comme le jour*. Enfin, « le lapin embrasse toute la garenne, en attendant qu'il retourne s'ébaudir sur l'herbe du Bourg-Égalité. »

Cette lettre plaisante tombe à un moment où les destinataires ne rient guère et n'en ont guère envie ni sujet. Il tombe au milieu des angoisses de cette lutte suprême qui a élevé le talent de Camille et fait son chef-d'œuvre de la dernière œuvre, celle qui lui coûtera la vie, de cette lutte suprême, qui nous montre Lucile transfigurée, toute sérieuse et livrée à la mélancolie des pressentiments funestes et des appels décisifs. Cette lettre de Lucile du 24 nivôse, fiévreuse, hâtive, zébrée de ratures, est pleine de soupirs étouffés, de larmes contenues.

Revenez, Fréron, revenez bien vite... je ne vois autour de moi que des malheureux. Je suis trop faible, je l'avoue, pour soutenir un si triste spectacle. La vie me devient un pesant fardeau. Je ne sais plus penser. Penser, bonheur si pur, si doux! Hélas! j'en suis privée... Mes yeux se remplissent de larmes... je renferme en mon cœur cette douleur affreuse. Je montre à Camille un front serein, j'affecte du courage, pour qu'il continue d'en avoir... oui le serpolet est tout prêt. C'est à travers mille soucis que je l'ai cueilli, je ne ris plus, je ne fais plus le le chat, je ne touche plus à mon piano, je ne rêve plus, je ne suis plus qu'une machine. Adieu, lapin, *tu* (rayé) vous allez encore m'appeler folle, je ne le suis pourtant pas encore tout à fait, il me reste assez de raison pour souffrir...

Deux mois après, le 16 germinal, au milieu de ce printemps de 1794, un des plus beaux du siècle, comme par un ironique témoignage de l'indifférence sereine de la nature pour les agitations et les tueries des hommes, Camille marchait à l'échafaud sur la funèbre charrette, baisant jusque devant le couteau une mèche des cheveux blonds de Lucile, pleurant de douleur de l'avoir entraînée dans son sort et de joie de l'espoir de la revoir bientôt.

Car Lucile était arrêtée, incarcérée, elle aussi, au Luxembourg, comprise dans une de ces prétendues conspirations des prisons, dont les tyrans du jour se servaient pour justifier leurs coups réglés et leur fournées d'échafaud. Le 24 germinal, huit jours après la mort de son mari, la veuve Desmoulins, qui avait en prison la veuve Hébert pour compagne, l'avait aussi pour compagne d'échafaud. Après avoir envoyé ses cheveux à sa mère avec ce court et touchant billet : « Bonsoir, ma chère maman, une larme s'échappe de mes yeux, elle est pour toi, je vais m'endormir dans le calme de l'innocence », elle s'était parée pour la mort bienvenue qui allait la rejoindre à son cher Camille. Elle arriva au pied de l'instrument du supplice en robe blanche, en fichu blanc, en costume quasi nuptial. L'enthousiasme du martyre politique et de la fidélité con-

jugale l'enveloppait d'une sorte d'auréole qui sur son passage avait provoqué le frémissement de la pitié populaire, et séchait sur ses joues pâlies les larmes des derniers adieux. Sans songer à l'horreur de ce terrible passage au delà duquel elle voyait lui sourire le mari adoré, elle se livra au bourreau après avoir échangé avec le général Dillon, l'homme charmant et funeste qui était cause de sa mort, le salut de ceux qui vont périr ensemble, sans crainte et sans rancune; sa tête tomba les lèvres encore entr'ouvertes sur le dernier murmure : « Mon cher Camille, me voilà! » Tandis que Dillon, qui lui succédait sur la sanglante plate-forme, criait : *Vive le roi!*

« Tout le monde a eu son Dillon, » disait avec une ironique tristesse, devant le tribunal révolutionnaire Camille Desmoulins, quand on lui reprochait sa liaison avec ce royaliste mal frotté de républicanisme, qui après avoir essayé en vain de compromettre la reine, n'avait que trop réussi à compromettre ses amis et ses défenseurs. « Tout Achille a son talon, » devait dire dans le même sens ironique et amer ce Chamfort que le dégoût plus encore que le désespoir devaient conduire au suicide.

Condorcet, dans un de ces accès de désabusement et de misanthropie qui rendaient parfois si morose et si maussade le philosophe débonnaire d'apparence qu'on appelait alors « le mouton enragé » à cause du subit éclat de ses sourdes colères, eût-il eu, lui aussi, des raisons intimes de prononcer ce mot où tout autre du même genre, arraché à son impassibilité par la surprise et la douleur de ne pas se sentir un cœur invulnérable à ces blessures qu'on n'avoue pas?

C'était un ménage à la Roland, que le ménage de Mme de Condorcet, qui avait épousé en 1787, par un mariage de raison beaucoup plus que d'inclination, l'illustre secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, âgé de vingt-deux ans de plus qu'elle. L'ancienne chanoinesse « à la noble et virginale figure, que Raphaël aurait prise pour type de la Métaphysique », dit Michelet, était une femme instruite et bel esprit qui avait traduit le principal ouvrage d'Adam Smith, le célèbre économiste. Une tradition assez accréditée veut que son mariage, qui pouvait sembler un calcul, n'ait pas été sans sacrifice. Selon cette tradition, Mlle de Grouchy n'aurait pas eu, à l'époque de son mariage, le cœur libre, et l'aurait loyalement avoué à celui qu'elle allait épouser. Michelet n'est pas éloigné de le croire.

Elle aimait et sans espoir. Le sage accueillit cet aveu avec une bonté paternelle : il le respecta. Deux ans entiers, selon la même tradition,

ils vécurent comme deux esprits. Ce ne fut qu'en 89, au beau moment de juillet, que Mme de Condorcet vit tout ce qu'il y avait de passion dans cet homme froid en apparence; elle commença d'aimer le grand citoyen, l'âme tendre et profonde qui couvait comme son propre bonheur, l'espoir du bonheur de l'espèce humaine. Elle le trouva jeune de l'éternelle jeunesse de cette grande idée, de ce beau désir. L'unique enfant qu'ils aient eu naquit neuf mois après la prise de la Bastille, en avril 90. Condorcet était alors âgé de quarante-neuf ans.

Pendant la première partie de la Révolution, absorbée par ses devoirs d'épouse et de mère, par le gouvernement de sa maison et de son salon de l'hôtel de la Monnaie, Mme de Condorcet ne semble avoir démérité en rien du titre de « vertueuse » que ses amis se plaisaient à accoler à celui de « sensible » et à celui de « belle », dont elle n'était pas moins digne. Si elle eut son secret, elle le garda bien, le cachant, pour s'en distraire et s'en consoler, dans un de ces petits ouvrages de philosophie sentimentale où les femmes n'en disent jamais assez pour se trahir, mais quelquefois assez pour être devinées. Elle venait d'écrire à vingt-sept ans, en 1791, ses *Lettres sur la sympathie*, « livre d'analyse fine et délicate, dit Michelet, où, sous les voiles d'une extrême réserve, on sent néanmoins souvent la mélancolie d'un jeune cœur, auquel quelque chose a manqué ». « Ce petit livre écrit avant la Révolution, dit le même historien, a été publié après, en 98; il participe des deux époques. » Les lettres sont adressées à Cabanis, le beau-frère de l'aimable auteur, son ami, plus qu'ami peut-être, en tout cas « le confident de la blessure profonde », s'il n'en est pas l'objet.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons à noter pendant la première période de la Révolution, en fait de liaison que sa liaison, un peu singulière, mais à coup sûr innocente avec Julie Talma; bientôt le dévouement, le malheur, la pauvreté, réclament l'âme de Mme de Condorcet toute entière et ne lui permettent guère les luxes de l'esprit, s'ils lui imposent de montrer son cœur. Elle fut pour son mari méconnu, persécuté, proscrit, réfugié dans un asile précaire, rue Servandoni, chez Mme Vernet, étouffant dans cette captivité volontaire qui le préservait durement de l'autre, ce qu'elle devait être. Elle l'encouragea, le consola de sa visite furtive et de celle de sa fille, elle lui donna surtout, dit-on, de bons conseils, celui de calmer, d'apaiser par le travail ses fièvres d'ennui, d'inquiétude, de colère, de fuir le passé et le présent dans l'avenir, et elle assigna à ses méditations, à ses confidences, à la postérité, un noble et décevant sujet dont il fallait, à force d'illusion, oublier l'ironie : l'*Esquisse d'un tableau des progrès de l'esprit humain.*

Pour elle, en ce temps de terreur universelle où les tyrans du jour tremblaient eux-mêmes pour leur lendemain, et où le problème de vivre ne permettait pas de penser à d'autres, elle habitait Auteuil, et chaque jour venait à Paris à pied, soit pour visiter son mari, soit pour gagner le pain des siens, c'est-à-dire de sa sœur malade, de sa vieille gouvernante, de sa jeune enfant.

Comment le gagnait-elle? Dans l'exercice d'une industrie qui était alors fort en vogue, celle des portraits. Dans un temps où nul n'était sûr de sa vie, cette industrie prospérait, chacun se prémunissant contre l'accident qui menaçait tout le monde, et songeant à laisser aux siens le portrait, le médaillon, triste présent des derniers adieux, triste consolation des séparations suprêmes. Un frère du secrétaire de Condorcet tenait pour elle, rue Saint-Honoré, 352 (à deux pas du logis de Robespierre), une petite boutique de lingerie et mercerie. A l'entresol, la femme du proscrit faisait des portraits, des miniatures, et ne manquait pas de clients, non plus que bien d'autres artistes d'occasion, tant les préoccupations testamentaires qui assombrissaient, en ce moment, tous les cœurs étaient faites pour lui en fournir.

Cependant Condorcet, déserteur par scrupule, sorti de son asile de la rue Servandoni, repoussé par l'égoïste ménage Suard, de la maison de Fontenay-aux-Roses, inhospitalière aussi à Lacretelle, avait été trahi dans un cabaret de Clamart par sa mine hâve, ses vêtements souillés par une nuit passée dans les carrières, ses mains blanches, son Horace et sa demande naïve, qui dénonçait à la fois un appétit famélique et l'inexpérience des détails domestiques, d'une omelette de douze œufs. Il avait été appréhendé au corps et emprisonné à Bourg-la-Reine, où il s'empoisonna, grâce à ce chaton de bague rempli pour lui et pour plus d'un autre, par l'amitié de Cabanis, du poison libérateur.

Sa veuve, quand vinrent les jours d'azur après les jours de deuil, quand à Paris, comme à Athènes, comme à Florence, au lendemain des pertes, la joie de vivre succéda comme unique souci des épargnés à la crainte de mourir, céda-t-elle aussi à cette contagieuse ivresse?

Il est permis de le croire; du moins la chronique du Directoire n'hésite pas à la ranger parmi ces belles et spirituelles émancipées du joug conjugal par le veuvage ou le divorce, et de tous les autres par une philosophie où la religion n'avait pas de place, qui jetèrent plus ou moins bruyamment leur bonnet noir par-dessus les moulins, et réparèrent, avec une impatience plus ou moins discrète, le temps perdu pour le bonheur dont l'idéal abaissé se contentait alors du plaisir. La chronique, nous le répétons, oracle

des gens frivoles qui croient que tout ce qui est vrai doit être malin, et que tout ce qui est malin doit être vrai, s'amusa de la rivalité par laquelle la duchesse de Fleury, deux fois divorcée, cette Aimée de Coigny célébrée par André Chénier sous le nom de la *Jeune captive* (Muse, voile-toi la face!), et la sentimentale veuve de Condorcet se disputèrent l'empire sur un des *beaux* du temps, l'ex-tribun Mailla-Garat, neveu du ministre et cousin du chanteur célèbre à titres divers. M[me] de Condorcet fut vaincue et se dédommagea de sa défaite en agréant les hommages encore disputés, mais qui lui demeurèrent fidèles et restèrent peut-être platoniques, de ce Fauriel, qui avait su trouver le chemin de plus d'un noble cœur de femmes et qui ne fut pas indifférent à M[me] de Staël.

Que ce fût là le sort de bien d'autres et que d'histoires semblables, à peu de choses près, nous aurions à conter dont la moralité serait que l'influence des temps de révolution est néfaste au foyer, fatale aux liens domestiques, surtout le conjugal, dont elle relâche ou dénoue par le divorce ou l'abandon ceux que la mort n'a pas tranchés. M[me] Roland, M[me] Desmoulins, moururent à temps pour l'honneur et pour le bonheur de leur fidélité conjugale. Bien d'autres, et M[me] de Beauharnais, et M[me] de Custine, notamment, qui n'aimait plus son mari, quand la douleur de le perdre ranima un moment cette vacillante flamme, furent du nombre de celles que le veuvage affranchit de la honte de demander leur liberté au divorce et de la recevoir de la loi au lieu de la prendre des mœurs.

Il est pourtant un ménage — il y a des exceptions à toute règle — dont le malheur commun resserra les nœuds qui résistèrent à l'épreuve d'évènements faits pour les relâcher et aux tentations du divorce. Il est vrai que c'est le divorce qui les avait serrés, et qu'il eût été quelque peu ridicule de finir par où on avait commencé. C'est le ménage de Louvet — l'auteur des *Aventures du chevalier de Faublas!* — Précisément, car c'est là une première originalité ou singularité de la carrière de cet homme qui en compta bien d'autres, que de s'être préparé à la vertu républicaine par des ouvrages faits pour plaire aux vices aristocratiques et à l'ancien régime, et d'avoir préludé au rôle de héros et de martyr pendant la Révolution, par des romans à talon rouge. Mais nous ne chicanons pas pour si peu et nous accordons à Louvet ce brevet d'homme d'État qui lui coûta si cher, et faillit lui coûter plus encore.

Le fils du papetier de la rue Saint-Denis, le commis du libraire Prault, le futur secrétaire des Jacobins, le futur député du Loiret à la Convention, où il entra en septembre 1792, par suite de l'option de Condorcet pour l'Aisne, écrivait à Nemours, au printemps de 1789, la dernière partie de son célèbre roman, quand il sentit sa

vocation politique s'éveiller à la nouvelle de la prise de la Bastille. C'est à partir de ce moment qu'il se jeta à corps perdu dans le mouvement parisien, accompagné de l'héroïne de ses amours adolescentes, qui devait être la compagne fidèle et dévouée de sa vie toujours militante.

C'était une Mme Cholet qui avait quitté son mari, riche joailler du Palais-Royal, pour se donner au brillant écrivain. Elle divorça à la fin de l'année 1792, et Louvet l'épousa en août 1793, à Vire, pendant sa proscription. C'est elle qu'il appela dans ses écrits Lodoïska, du nom d'une des héroïnes de *Faublas*. Nous savons, par les Mémoires du temps, que les noms polonais et les habits polonais, la polonaise, le spencer à brandebourgs, la toque de velours à plumes, avaient été mis à la mode par Rulhière, l'historien du démembrement de la Pologne, et par Bernardin de Saint-Pierre, presque autant que les noms anglais, celui de Clarisse ou celui de Paméla, grâce à la popularité des romans de Richardson. Pendant la Révolution, Louvet parla, écrivit et agit d'accord avec le groupe de la Gironde, et se montra à la tribune et dans son journal *la Sentinelle*, l'adversaire implacable et intrépide de Danton et de Robespierre, surtout de ce dernier. Dans le procès du roi, il avait voté, non sans courage, pour l'appel au peuple, et en cas de condamnation à mort, pour le sursis jusqu'à ratification de la Constitution par le peuple. Si les Girondins avaient eu le même courage, Louis XVI n'eût été ni condamné ni, en cas de condamnation, exécuté.

Après le 31 mai, Louvet, proscrit avec la Gironde, mais caché à Paris dans une retraite sûre, en sortit malgré les prières de Lodoïska, pour aller rejoindre ses amis réfugiés à Caen. Il partagea, après la défaite de Vernon, les épreuves de leur fuite de la Normandie dans le Finistère, et de Brest à Bordeaux et Libourne jusqu'au moment où la nostalgie de Paris et plus encore celle de l'amour, le ramenèrent dans la capitale après avoir impunément, mais non sans accidents, dont il parvint à sortir sain et sauf, à force de présence d'esprit, traversé toute la France, dans une voiture de roulier, avec la connivence du conducteur et de ses passagers, qui le prenaient pour un simple déserteur. Il a raconté cette double odyssée de la fuite et du retour dans des mémoires émouvants, légèrement *romancés*, qui ont, en dépit de certaines invraisemblances et de certaines déclamations, l'attrait de ces confidences, qu'on sent souffertes et vécues, de quelques autres prisonniers et évadés célèbres, les Casanova, les Latude, les Trenck, les Silvio Pellico.

Ce dernier était soutenu par un sentiment chrétien, par une foi

qui faisaient défaut à Louvet, quoique la crainte du danger et la reconnaissance du salut l'aient rallié, par une contradiction peu étonnante, dans le cours et à la fin de son récit, à la foi en la Providence, qu'il niait au début. Dans la première page de ses *Mémoires*, il dit, en garantie de sa véracité : « J'en atteste le Dieu... nature ou Dieu, qu'importe? » mais il n'hésite plus, bientôt, à reconnaître au miracle de son salut un Dieu et à saluer et bénir la Providence, renonçant, bien qu'il publiât son livre en 1795, au moment même où les éditeurs de Mme Roland biffaient, par prudence, le nom de Dieu de son invocation suprême, au trop facile et trop ingrat bénéfice d'une affectation d'athéisme, qui serait, de sa part, encore plus ridicule qu'odieuse. Il sent la vérité de ce mot malin et profond de Rivarol : « L'athée nie Dieu en sa présence. » Ces *Mémoires* de Louvet, qui font honneur à son courage, à sa fidélité aux amis proscrits, font encore plus d'honneur au dévouement vraiment héroïque de la femme qui, après l'avoir accompagné dans le Finistère, ne l'abandonna que pour lui permettre de se mieux sauver, ce qui était plus facile à un qu'à deux. Elle le reçut et le cacha chez elle, à Paris, à son téméraire retour, dans la plus ingénieuse et la plus dangereuse des cachettes, le rejoignit quand le secret de cette retraite fut éventé, dans les cavernes du Jura, et se montra vraiment la plus tendre et la plus courageuse des épouses, partageant, sans défaillance, cette lutte pour la vie, par une fidélité plus difficile et plus touchante encore, peut-être, que la fidélité désespérée de la femme de Clavière ou de la femme de Rabaut Saint-Etienne, rejoignant, par le suicide, leurs maris dans la mort. Il ne tint pas à Lodoïska, femme non seulement de beaucoup de cœur, mais de beaucoup d'esprit, amie intime de Mme Roland, qui en faisait grand cas, et lui confia son secret, qui eut aussi le talent d'écrire des lettres charmantes et de curieux mémoires que sa modestie ravit à la publicité, à laquelle son mari les avait promis en vain, de donner à son mari cette dernière preuve de sa fidélité quand il mourut prématurément, épuisé par le travail et les émotions d'une vie toujours militante. Le 25 août 1797, elle avala de l'opium, mais on la sauva, malgré elle, et elle se résigna à vivre pour son enfant.

III

Son enfant! ce mot nous ramène douloureusement, pressé que nous sommes, entre l'abondance d'un vaste sujet et l'exiguïté d'un cadre étroit, à la dernière partie de notre étude ou plutôt de nos conclusions, car le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'ici en sait assez pour n'avoir plus besoin de grands détails, de nom-

breux témoignages et deviner facilement le reste de ce que nous n'aurons plus le temps de lui dire qu'à la hâte et en quelques mots.

Ces femmes célèbres de la Révolution, que nous avons vues si peu épouses, partageant dans un mélange bien inégal, et par un alliage déjà adultère leurs devoirs féminins avec leurs devoirs virils et les préoccupations de la vie publique avec celles de la vie privée, devaient être fatalement encore moins mères qu'épouses. Le foyer est jaloux, il veut la femme toute entière, et se venge par les déceptions et les leçons parfois les plus cruelles de l'usurpation du salon, du club, de la tribune, sur son légitime, salutaire et tutélaire empire.

Mme Roland en fit déjà l'épreuve amère, qui n'eût pas été, sans doute, épargnée, si la mort ne l'en eût préservée, à Lucile Desmoulins et à d'autres. Mme Roland, enfant prodige, enfant gâtée, avait rêvé, dans son ambition et dans son orgueil plus que dans son affection, une fille semblable à elle. La Providence refusa sévèrement sa faveur à cet égoïste vœu. Eudora fut une douce, tendre, modeste jeune fille, qui ne donna à sa mère que la satisfaction intime de l'affection et ne flatta point sa vanité par cette image embellie de sa propre jeunesse où elle espérait se mirer. Aux jours brûlants et inquiets de 1791, quand elle rentrait, l'ambition déçue, pleine du dépit de ses attentes trompées, dans son petit domaine de Villefranche pour *retomber dans toute la nullité* de la province, elle fut bien aise d'embrasser sa fille et de la trouver « attendrie de son retour au delà de toute expression ». Mais elle n'en eut que des larmes et des baisers, et constata, avec une étonnante surprise, que sa fille ne savait qu'aimer, et que s'il n'y avait rien à lui apprendre du côté du cœur, son intelligence était loin d'être aussi éveillée, son esprit aussi précoce. « Je n'oublierai jamais, dit cette mère bien difficile, le moment délicieux où elle s'est précipitée dans mes bras, où nos pleurs et nos sanglots se sont confondus. Mais si mon absence lui a fait sentir son cœur, le temps ne lui a encore valu aucune connaissance, donné aucune idée; elle n'a ni mémoire ni goût, nulle envie de rien savoir, sinon que je l'aime et peu de faculté pour rien autre que de me payer de retour. »

Que lui fallait-il donc à cette insatiable? Il lui fallait une fille qui lui fît honneur par ses talents, par son esprit, au risque de la voir comme elle mise à l'épreuve de « ces sentiments généreux et terribles qui ne s'enflamment jamais davantage que dans les bouleversements politiques et la confusion de tous les rapports sociaux », au risque de la voir se tirer de l'épreuve moins dignement qu'elle, qui ne dut pourtant qu'à la prison et à la mort la force de « n'être point infidèle à ses principes » et de résister « à l'atteinte même des passions ».

Eudora ne fit honneur à sa mère que par ses vertus. Elle épousa un honnête homme, le fils de Champagneux, et vécut silencieuse et respectée, dans la paix du foyer, à filer la laine et à diriger ses servantes, leur guide à l'église, leur exemple dans la maison, honorée des vieillards pour sa sagesse, bénie des pauvres pour sa bonté.

Sa mère, dans ses *Dernières pensées*, se flattait de lui laisser la leçon de sa vie. Sa fille se souvint surtout de la leçon de sa mort, la plus éloquente de toutes. Elle ne se fia point à cet axiome des conseils maternels : « Les vertus sont les premiers trésors, mais les talents font partie de leur bon emploi. » Elle savait trop ce que ces talents qui absorbent la vie qu'ils ne devraient que distraire, ont d'appâts dangereux, et combien souvent ils coûtent plus qu'ils ne rapportent. Elle ne voulut plus avoir d'institutrice. C'est la sienne, Mlle Mignot, indigne objet de la confiance de ses parents, qui avait dénoncé et chargé odieusement sa mère devant le tribunal révolutionnaire. Il y avait là de quoi dégoûter à jamais des institutrices la pauvre orpheline. Elle laissa dormir dans son coin la harpe de Koliker et le piano d'Erard que sa mère lui avait légués. Elle ne lut de sa bibliothèque que les livres de piété. Elle pensa que travailler, prier et aimer suffisent à la vie de la femme et constituent pour elle d'assez grands devoirs et d'assez nobles plaisirs. Dans les lettres de sa mère, il y en avait une (du 28 octobre 1790) qui l'avait sans doute frappée, car elle était illuminée d'un éclair de sagesse et de raison. Cette lettre qu'elle prit pour règle de sa conduite disait : « Les hommes ne sont pas *nés pour être écrivains*, mais citoyens et pères de famille avant tout; les femmes ne sont pas faites pour partager les occupations des premiers : elles se doivent entièrement aux vertus, aux sollicitudes domestiques, et elles ne sauraient en être détournées sans intéresser et altérer leur bonheur. »

Horace Desmoulins avait trois ans à peine quand l'échafaud le priva de son père et de sa mère. Il fut aimé d'eux, gâté d'eux comme tous les enfants, et ne put recevoir d'eux que des empreintes passagères, que des impressions fugitives. Il n'y a donc rien à dire sur la façon dont ils l'élevèrent; mais on peut craindre que la façon dont ils l'eussent élevé ne se fût que trop ressentie de l'esprit, du caractère de ses parents, aimables mais légers, et des mœurs du temps. Mais il fut, heureusement pour lui, élevé par sa grand'mère, Mme Duplessis, qui n'avait que trop senti et trop pleuré la leçon des évènements. Le jeune Horace, présenté sur l'autel de la patrie, au baptême laïque, en 1791, pupille et pensionnaire de la nation, avec les enfants de Carra, de Gorsas, de Pétion, de Valazé, de

Brissot et de Philippeaux, en vertu du décret réparateur du 28 avril 1796, élève du prytanée de Paris (ce même lycée Louis-le-Grand où avait été élevé son père), puis de Sainte-Barbe, bachelier en droit au 24 août 1813, n'avait pas hérité des sentiments révolutionnaires de ses parents. Il recevait, en novembre 1816, de Charles-Philippe de France, *Monsieur*, comte d'Artois, la décoration du Lys. Puis, il s'expatriait, en vue d'affaires et de spéculations coloniales, s'établissait à Jacmel (Haïti) en 1817, et mourait prématurément, comme son père, mais dans son lit, le 29 juin 1825, à l'âge de trente-trois ans.

Par une ironie des choses qui est une leçon, on le voit, aucun des enfants des révolutionnaires célèbres, aucun des héritiers de ces mémoires voilées de sang et de deuil, n'a fait parler de lui, n'a courtisé la popularité ni ambitionné la gloire.

Ces premières générations, nées au milieu des éclairs et des foudres de la tempête révolutionnaire, semblent avoir été séchées dans leur racine et avoir reçu le germe de langueur et de mort. Ni Mirabeau, ni Danton, ni Desmoulins, ni Vergniaud, ni Brissot, ni Louvet, ni Buzot, ni Pétion, ni Barbaroux, n'ont été représentés devant la postérité par des héritiers directs ou par des héritiers célèbres. Ces puissances sont tombées en quenouille, ces gloires ont fini dans l'obscurité.

Il est pourtant un fils de cette époque qui a éclipsé, mais d'une façon sinistre, le très modeste éclat de la notoriété paternelle. Il est une famille de ce temps dont l'intimité nous a été livrée par la pieuse indiscrétion d'un descendant, M. E. Lockroy, éditeur de la *Correspondance* et du *Journal d'une bourgeoise pendant la Révolution* (1791-1792). Nous n'aurons pas le mauvais goût de blâmer cette publication due à des sentiments fort respectables, même dans leurs erreurs. Nous comprenons l'admiration de M. Lockroy pour les lettres de son aïeule ; mais du moment qu'elles sont livrées à la publicité, elles appartiennent à la critique et il nous sera permis de ne pas partager cette admiration.

Nous ne saurions admirer cette bourgeoise de Romans, fille d'un négociant de Pontoise, mariée vers 1774 à un avocat dauphinois, dont nous reconnaissons l'honnêteté, la vertu profane, car elle ne se piquait pas d'être chrétienne; les connaissances peut-être plus superficielles que solides, car elle était plus frottée que nourrie de latin, d'italien, d'anglais, de littérature classique et ne paraît avoir étudié à fond que Jean-Jacques, dont elle est l'élève passionnée et dont elle copie le style dans des emphases qu'on dirait aujourd'hui prudhommesques (le microscope de la présomption, le cœur opprimé par une montagne de douleur, etc.). Nous reconnaissons que cette

démocrate à la façon plus américaine que française, qui charge son fils à Londres de baiser pour elle le manteau du premier Quaker qu'il rencontrera, que cette bourgeoise à politique sentimentaire, que cette épouse au tempérament d'institutrice, que cette mère aux sermons pédagogiques, fut une honnête et pour les siens excellente épouse, excellente mère.

Nous ne saurions pourtant admirer sa justesse de prévision, ni sa hauteur de vues, ni sa fixité d'opinion, car ses jugements sont sans cesse déconcertés et convertis par l'évènement; car elle est jacobine, c'est-à-dire du parti du plus fort; car, après avoir admiré au début La Fayette, Bailly, Brissot, Pétion, Roland, Servan, Dumouriez, elle les sacrifie sans regret, sitôt qu'ils perdent leur popularité. Pour elle, comme pour la foule, c'est le battu qui a tort, et si nous avions la suite de sa correspondance, nous trouverions peut être cette admiratrice de Robespierre, protecteur de son fils, qui vient en famille partager son dîner, devenue thermidorienne en thermidor et peut-être, qui sait? bonapartiste après brumaire. Ces temps ont vu de bien plus étranges conversions, et elle aurait pu excuser sa versatilité par l'intérêt filial.

Ah! de ce fils par exemple, il n'y a pas moyen de lui faire compliment, au moins en ce qui touche sa conduite pendant la Révolution, et ce fils que sa mère admire, qu'elle s'enorgueillit en Romaine, en Spartiate, en femme de Plutarque, d'avoir formé, nous serions plutôt tenté de la plaindre de l'avoir eu, si elle n'avait été sa mère que physiquement.

Mais elle le fut aussi moralement. C'est à lui qu'elle envoie ces récits enthousiastes de la fête des soldats de Châteauvieux, de l'émeute du 20 juin, de l'insurrection du 10 août, et hélas! aussi des massacres de Septembre et des premières exécutions sur l'échafaud révolutionnaire. C'est à lui qu'elle envoie ces lettres d'une crédulité superstitieuse aux bruits du jour, d'une dévotion idolâtrique aux popularités du jour, d'une sensibilité si étonnante où elle ne s'attendrit que sur les vainqueurs, et où elle ne déplore le sang versé qu'en reconnaissant qu'il était nécessaire de leverser, où elle traite de Vitellius et d'Agrippine les prisonniers du Temple, etc.

Le fils ambitieux, vaniteux de cette logique implacable qui fait considérer la destruction de l'adversaire comme un devoir, l'obéissance à l'ordre reçu du patron comme une vertu, et qui laisse croire que le but justifie les moyens, ce fils, élève, protégé, favori et séide de Robespierre, le fils, éphèbe de dix-neuf ans, investi malgré cette jeunesse et cette inexpérience, compensées par sa complaisance et son ardeur des pouvoirs souverains du proconsulat, ne fut autre que ce Jullien (dit de Toulouse, ou de Bor-

deaux, ou de Paris), fils de Jullien, de la Drôme, député suppléant à la Législative, deputé à la Convention, dont le zèle montagnard fut bien dépassé et effacé par les sanglants exploits de ce fils. Ce fils fut, à Bordeaux, le successeur d'Isabeau et de Tallien, disgrâciés pour *modérantisme!* Il terrorisa la Gironde, il traqua et guillotina les Girondins proscrits et leurs hôtes. Il fut maudit par Louvet dans ses *Mémoires*, et ne se lava jamais, malgré les dénégations et les protestations, de ce sang qui pèse encore sur sa mémoire. C'est au point que l'éditeur des lettres qui jettent un jour si curieux et si triste sur cet intérieur d'un ménage jacobin et sur ce que la vertu jacobine a de différent de l'autre tout court, n'a, dans sa préface, osé désigner les auteurs et destinataires que par une simple initiale : J...

Sur les actes de Jullien (de Toulouse, de Bordeaux, de Paris) commissaire du comité de Salut public à Bordeaux, avant de devenir commissaire des guerres en Egypte et en Italie, grand fonctionnaire de l'Empire, puis fondateur de l'*Indépendant* (devenu le *Constitutionnel*) et de la *Revue Encyclopédique*, sous la Restauration, nous ne voulons pas, ce n'est ni le lieu ni la place, engager ici de polémique. Nous nous bornons à renvoyer à la note accusatrice et décisive de M. Dauban, l'éditeur de Mme Roland, à la fin de son Etude biographique, note intitulée : *Quel a été le meurtrier des Girondins proscrits?*

Et maintenant, voici notre conclusion. Au moment même où l'un des pères de notre littérature et de notre histoire en ce siècle, Chateaubriand, d'accord avec le vœu de la France et les desseins du restaurateur de la société française, à cette aube régénératrice du Consulat qu'on peut louer sans crainte et que le feu duc de Broglie comparait à la période libératrice et réparatrice du règne d'Henri IV de 1600 à 1610; au moment même où Chateaubriand publiait le *Génie du Christianisme* et attribuait son retour à la foi au souvenir béni de sa mère : « j'ai pleuré et j'ai cru », Bonaparte, frappé de l'absence au foyer français, depuis dix ans, de véritables épouses et de véritables mères et du tort causé à la famille et à la société par le discrédit des liens conjugaux, des travaux, des devoirs, des plaisirs domestiques, se bornait à donner pour programme du régime d'Ecouen à Mme Campan, témoin éclairé et attristé des ravages faits par les évènements dans la famille et l'éducation. « Eh bien! Madame, avec des jeunes filles, faites-nous des épouses, faites-nous des mères. »

C'est ce qui manquait le plus en 1802.

C'est ce que la Révolution n'avait pas fait et ne pouvait pas faire.

M. de Lescure.

PARENTS PAUVRES

La soirée était froide et la neige couvrait les rues, la vraie neige de Londres, à moitie fondue, piétinée, souillée de boue. Je me la rappelais bien cette neige, quoique quinze années se fussent écoulées depuis la dernière fois que j'avais vu sa triste mine. Elle était là, dans les mêmes ornières, tendant aux passants les mêmes pièges sur les trottoirs. Arrivé depuis quelques heures seulement de l'Amérique du Sud, via Southampton, et assis dans ma chambre de l'hôtel Morley, Charing-Cross, je regardais mélancoliquement les fontaines de la place, puis j'arpentais la pièce d'un pas irrité et, violemment, je faisais de mon mieux pour me sentir content de n'être plus errant sur la terre, de rentrer enfin pour de bon dans mon pays.

J'attisai le feu et, à travers les charbons, je jetai un long regard sur ma vie passée. Je me rappelais combien mon enfance avait été empoisonnée par la dépendance; je me rappelai que mon riche et respectable oncle dont la passion dominante était la vaine gloire avait considéré mon existence comme un embarras, non pas seulement parce qu'il était obligé d'ouvrir sa bourse pour payer mes vêtements et mon éducation, mais surtout parce qu'il pensait qu'une fois devenu homme, je ne jetterais sur son nom aucun éclat; je me rappelai que, — dans ces jours-là, — j'avais le sentiment du beau et une sorte de tendresse de cœur presque féminine qu'on avait parfaitement réussi à détruire, au moyen de nombreuses railleries. Je me rappelai le soulagement à peine dissimulé qu'avait éprouvé mon oncle lorsque j'avais pris la résolution d'aller au loin chercher fortune, le froid adieu de mon unique cousin et mes propres adieux à l'Angleterre, adieux si tristes, si pleins d'amertume, à peine adoucis par l'espoir impatient qui me consumait plus qu'il ne me soutenait, l'espoir d'un nom, d'une fortune acquis par mes efforts personnels et au moyen desquels, j'arracherais à ceux qui me méprisaient aujourd'hui l'estime qu'ils me refusaient.

Toujours assis près du feu, je sonnai : un domestique se présenta. C'était un vieillard dont je me rappelais la figure, et je lui posai quelques questions..... Oui, il connaissait M. Georges Rutland, il se souvenait que, bien des années auparavant, il descendait à Morley quand il venait à Londres. Le vieux M. Rutland y était toujours descendu, mais M. Georges était maintenant un trop grand personnage pour Morley. La famille Rutland venait toujours à

Londres au printemps; mais, en cette saison, on pouvait être à peu près sûr que leur adresse serait : « Rutland-Hall, Kent ».

J'avais obtenu tous les renseignements que je désirais et je me mis tout de suite à écrire une lettre.

« Cher Georges. J'imagine que la vue de mon écriture vous causera une surprise égale à celle que vous ressentiriez si un mort vous apparaissait. Vous le savez, j'ai toujours été un bon à rien, et je n'ai pas encore eu l'esprit de mourir. Je suis honteux de ne pouvoir vous annoncer que je reviens dans mon pays avec ma fortune faite, mais la malechance s'attache quelquefois à ceux qui travaillent le plus et qui ont les meilleures intentions. Je suis encore jeune, bien que j'aie pu perdre quinze des meilleures années de ma vie et je suis prêt à entreprendre n'importe quelle occupation honorable. Après être resté si longtemps éloigné de son pays et de sa famille, on aspire à l'étreinte d'une main amie. Je n'attendrai pas de réponse, je partirai pour Rutland-Hall après-demain et j'arriverai, je pense, vers l'heure du dîner. Vous voyez que je me regarde comme assuré de votre hospitalité pendant quelques semaines jusqu'à ce que j'aie eu le temps de regarder autour de moi.

« Je suis, cher Georges,

« Votre cousin et vieil ami. Guy RUTLAND. »

Je pliai cette missive et je la mis sous enveloppe.

— Je découvrirai une fois pour toutes de quoi ils sont faits, me dis-je complaisamment tout en écrivant l'adresse : « Georges Rutland, esq. Rutland-Hall, Kent. »

Ce fut vers sept heures, par une soirée glaciale, que j'arrivai à l'entrée imposante de Rutland-Hall. Aucun cousin Georges ne s'élança à ma rencontre.

— C'est naturel, pensai-je, je ne suis pas accoutumé aux manières réservées de ce pays; il me guette sur le paillasson derrière la porte.

Un personnage solennel me fit entrer aussi tranquillement, aussi machinalement que si mon retour dans mon pays et ma famille se fût régulièrement passé sous ses yeux tous les jours de sa vie. Il m'introduisit dans un vaste hall, mais aucun paillasson ne supportait les pieds impatients du maître de maison.

— Ah! me dis-je, ceci même serait peut-être contre l'étiquette. Sans nul doute, il piaffe sur le tapis de foyer, dans le salon, et j'ai à peine le temps de me rendre présentable avant le dîner.

Donc me soumettant aux circonstances, je suivis docilement un guide qui offrit de me conduire à la chambre que l'on m'avait destinée. Il me fallut parcourir une distance considérable avant d'y arriver.

— C'est drôle! observai-je en moi-même quand j'y parvins enfin, je m'étais attendu à trouver les chambres d'une pareille maison plus élégamment arrangées que celle-ci!

Je fis ma toilette, et m'abandonnant de nouveau à mon guide, je fus conduit à la porte du salon. Pendant tout le temps que j'avais mis à descendre l'escalier, j'avais répété des phrases agréables dont je voulais saluer mes cousins. Je ne suis pas un homme brillant, mais je réussis quelquefois à plaire quand j'essaie, et en cette occasion, j'avais le désir de faire de mon mieux.

La porte du salon était tout au bout du hall, et mon arrivée avait fait si peu de bruit, que mes hôtes ne devaient guère connaître ma présence dans leur maison. Je comptais leur faire une surprise. La porte du salon s'ouvrit, puis se referma sur moi... je regardai et je vis... les ténèbres et rien autre. Ah! si, il y avait autre chose; il y avait un grand feu qui envoyait au milieu de l'obscurité des fusées de lumière tourbillonnante, et, devant ce feu, recevant en plein sa chaleur et son éclat, une petite personne était allongée dans un fauteuil. C'était une jeune fille âgée, à ce qu'il me sembla, de quinze à seize ans environ, vêtue d'une pauvre robe noire trop courte et qui, évidemment, était en train de s'abîmer les yeux en lisant à la clarté du foyer. Etendue, la tête renversée, la masse de ses cheveux blonds et bouclés rejetée sur le coussin de velours, elle tenait son livre en l'air pour recevoir la lumière; — elle jouissait de la solitude et ne rêvait guère à une interruption.

Sa lecture l'absorbait à tel point, la porte s'était ouverte et refermée si silencieusement et le salon était si vaste, que je fus obligé de faire du bruit pour attirer son attention. Elle eut un brusque sursaut, et leva la tête avec une expression de frayeur nerveuse. Laissant tomber son livre, elle se redressa et étendit la main pour saisir un objet appuyé contre son fauteuil et que je n'avais pas aperçu : une béquille à l'aide de laquelle elle se souleva et se mit debout devant moi. La pauvre petite était infirme, elle avait deux béquilles.

Je me présentai moi-même; elle sembla rassurée. Elle me pria de m'asseoir en prenant un petit air posé de personne qui est chez elle, mais ce ton ne paraissait pas lui être naturel; elle ramassa son livre qu'elle mit sur ses genoux, tira des profondeurs de la chaise un filet dans lequel, — tout en rougissant, elle rassembla les boucles de ses cheveux. Puis elle resta immobile, gardant cependant la main posée sur ses béquilles comme toute prête à s'enfuir et à me laisser à mes propres ressources, en cas d'une alerte.

— Thomson croyait qu'il n'y avait personne au salon, dit-elle, — elle semblait anxieuse d'expliquer sa présence en ce lieu — je reste

toujours à la *nursery*, excepté quelquefois, quand tout le monde est sorti et que je puis avoir cette pièce à moi toute seule. Alors j'aime à venir lire ici.

— M. Rutland n'est pas à la maison? demandai-je.

— Non, ils dînent tous dehors.

— Vraiment? votre papa n'a peut-être pas reçu ma lettre?

Elle devint cramoisie.

— Je ne suis pas une miss Rutland, dit-elle, je m'appelle Lizzie Ray. Je suis orpheline; mon père était un ami de M. Rutland, il prend soin de moi par charité.

Ce dernier mot fut prononcé avec un certain tremblement contenu de sa lèvre, mais elle poursuivit :

— Je ne sais rien de la lettre, mais j'ai entendu dire qu'on attendait un monsieur. Pourtant, je ne croyais pas que c'était ce soir, puisqu'ils sont tous sortis.

— C'était logique, pensai-je, et, là-dessus, je me mis à réfléchir sur l'accueil empressé que je trouvais chez mon affectueux cousin Georges. Si j'étais le monsieur attendu, on avait dû recevoir ma lettre et j'y avais formellement annoncé le jour et l'heure de mon arrivée. Ah! Georges, mon cher ami, dis-je à part moi, vous n'avez changé en rien.

Parvenu à cette phase de mes réflexions, je levai les yeux et je rencontrai, fixé sur moi, le regard observateur de deux grands yeux gris et pénétrants. Ma petite hôtesse d'une heure me considérait avec une expression si singulièrement lisible que je ne pus m'empêcher de la traduire et de m'en amuser. Elle disait clairement :

— Vous venez ici avec des espérances qui ne se réaliseront pas. Bien des humiliations vous attendent. Je m'étonne que vous soyez venu. Si je me trouvais une fois hors de ces portes, je n'y rentrerais plus. Si je connaissais une route qui conduisît dans le monde d'où vous arrivez, je me mettrais bravement en chemin avec mes béquilles. Non, pas même pour le plaisir d'une heure comme celle que je viens de dérober dans ce fauteuil de velours, non, je ne resterais pas.

Comment un seul regard pouvait dire tout cela, c'est un énigme, mais il le disait. Ce langage était pour moi aussi clair que si on l'eût transmis mot pour mot à mon oreille. Peut-être, certaine lumière intérieure, allumée il y avait bien longtemps, avant que cette petite orpheline fût au monde, avant que Georges Rutland fût devenu le maître de Rutland-Hall, m'aida-t-elle à déchiffrer si rapidement tout cela. Quoi qu'il en soit, certaines choses, soupçonnées seulement jusqu'à ce jour, devinrent en mon esprit des faits positifs, et un lien bizarre né de la sympathie s'établit sur-le-champ entre moi et ma compagne.

— Miss Ray, dis-je, que pensez-vous d'un homme qui, après une absence de quinze ans, a l'impudence de revenir dans son pays sans un schelling dans sa poche?

— Je me suis doutée de cela, dit-elle en secouant la tête et me jetant un autre regard pénétrant; je l'ai compris quand j'ai vu qu'on vous donnait une si mauvaise chambre à coucher. On garde toutes les belles chambres pour les personnes qui arrivent la semaine prochaine. La maison sera pleine pour Noël. Cela ne sera pas possible, ajouta-t-elle d'un air méditatif.

— Qu'est-ce qui ne sera pas possible? demandai-je.

— Que vous n'ayez pas un schelling dans votre poche. On se moquera de vous à cause de cela, et les domestiques s'en apercevront. J'ai une guinée que la vieille lady Thornton m'a donnée pour ma fête; si vous vouliez accepter que je vous la prête, je serais très contente; je n'en ai pas besoin du tout et vous pourriez me la rendre quand vos affaires seraient meilleures.

Elle dit cela si gravement, comme une personne qui traite une question d'argent, que je fus obligé de contenir mon envie de rire. Évidemment elle m'avait pris sous sa protection. Dans sa petite tête capable, elle prévoyait les difficultés, les pièges qui arrêteraient mes pas pendant mon séjour à Rutland-Hall, difficultés auxquelles mes yeux plus novices seraient fermés sans doute. Je la regardais, m'amusant intérieurement de la voir là, sérieusement préoccupée de mes intérêts financiers. L'idée me vint d'entretenir cette relation singulière et confidentielle qui venait de naître spontanément entre nous. Je dis gravement :

— Je vous suis très obligé de votre proposition et je serai heureux de l'accepter. Auriez-vous par hasard la guinée sous la main?

Elle saisit ses béquilles et sortit vivement; bientôt après, elle revint apportant une petite bonbonnière qu'elle mit dans ma main. Je l'ouvris et j'y trouvai une guinée soigneusement enveloppée de papier de soie.

— Je voudrais que ce fût davantage, dit-elle avec regret, tandis que je mettais tranquillement dans ma poche la boîte et son contenu; mais c'est si rare que j'aie de l'argent.

A ce moment, le personnage solennel qui m'avait déjà escorté dans mes pérégrinations annonça que mon dîner était servi.

En rentrant au salon, je vis avec un profond désappointement que mon oiseau bienfaisant s'était envolé. Lizzie Ray était retournée à la *nursery*.

Le lendemain je fus présenté à la famille. En général, je la trouvai à peu près telle que je m'y attendais. Mon cousin Georges était devenu un *paterfamilias* pompeux et replet; bien qu'il affirmât être

ravi de me voir, il en était visiblement très fâché. La maman Rutland me salua à peine avec une politesse glaciale ; les jeunes demoiselles me traitèrent avec une indifférence du meilleur ton. A moins d'être fort borné, je ne pouvais manquer de voir quelle place m'était destinée à Rutland-Hall. Je devais m'asseoir au bas bout de la table ; j'étais cette chose affreuse : une personne sans importance. Georges s'amusa pendant quelques jours à me montrer ses diverses richesses, puis, quand arrivèrent des visiteurs plus considérables, il m'abandonna à mes propres ressources. Les misses Rutland me supportèrent comme escorte pendant leurs promenades à cheval jusqu'à l'apparition de cavaliers plus désirables. Quant à la maîtresse de maison, la contrariété qu'elle éprouvait à me voir installé dans son domaine pour un temps indéterminé était à peine dissimulée. Il faut dire que les Rutland étaient nouveaux dans le cercle qu'ils fréquentaient ; il ne leur convenait pas qu'un parent pauvre tombât tout à coup parmi eux les appelant « mon cousin », ma cousine », et se mettant à l'aise dans leur maison. Pour moi, je n'étais pas aveugle, bien qu'il ne me plût pas de voir rien de tout cela. Je m'arrangeais aussi confortablement que les circonstances me le permettaient, je prenais du meilleur côté les ironies et les rebuffades et je me montrais en toute occasion aussi satisfait, aussi aimable que si je me croyais le membre le plus chéri de la famille. Qu'une telle bassesse de ma part attirât leur mépris, je n'avais guère le droit de m'en plaindre ; et je ne me plaignais pas. J'acceptais cela comme le reste de leur hospitalité, et, à mesure que les jours s'écoulaient, je continuais à sourire d'un air content. La tristesse qui m'avait oppressé au moment de mon retour en Angleterre s'était entièrement dissipée. Comment aurais-je pu éprouver autre chose qu'un bonheur suprême en me voyant entouré de mes bons parents et si généreusement hébergé sous leur toit hospitalier?

Comme je vis que les hôtes de Rutland-Hall jouissaient d'une certaine liberté dans le choix de leurs plaisirs et l'emploi de leur temps, je me hâtai de mettre à profit ce privilège. Je choisis les compagnons et les occupations que je préférais. Ayant découvert que je n'étais pas toujours le bienvenu au salon, je parvins, par une suite d'artifices adroits, à obtenir la libre entrée de la *nursery*. Dans cette *nursery* croissaient cinq ou six jeunes rejetons de la famille Rutland. Passé une certaine heure du jour, aucun des membres plus âgés de la famille n'avait l'idée de pénétrer dans ces parages lointains. Les enfants prenaient le thé à cinq heures du soir. C'était à mon avis le moment le plus agréable de la journée, La *nurse* était une personne sérieuse qui savait apprécier un petit présent de temps en temps, et garder pour elle toute seule ses

réflexions. Les enfants n'avaient rien d'attrayant, c'étaient de petits sauvages, indomptés et malfaisants. Ils conçurent pour moi une sorte d'affection parce que j'apportais quelquefois à la *nursery* divers petits cadeaux achetés pendant mes promenades solitaires, livres d'images, toupies, poupées, bonbons, acquis au moyen de la guinée de Lizzie Ray. Je laissai entendre ceci à Lizzie, un soir qu'elle assistait à la distribution, et elle hocha la tête d'un air d'approbation. Elle trouvait que je ménageais très bien mes ressources. Que de petites extravagances elle couvrit, cette guinée!

Si ma position à Rutland-Hall était peu brillante, celle de Lizzie Ray était simplement intolérable. A sa place, une âme moins courageuse eût été brisée, anéantie, une nature moins délicate, émoussée ou endurcie. Les domestiques la négligeaient ouvertement, les enfants la traitaient suivant leur bon plaisir, faisant tomber sur elle le poids de leur humeur, ne lui épargnant dans leurs moments de colère ni les coups ni les propos blessants et exigeant d'elle, à tout instant, tous les services que leur caprice imaginait de demander. Nurse, la seule qui eut quelque égard pour l'orpheline, la protégeait quelquefois contre leurs attaques, lorsqu'elle pouvait le faire sans danger pour elle-même, mais il ne lui était pas permis de traiter ces chéris de la seule façon qui eût pu les ramener à la raison. Quant aux principaux personnages de la famille, l'apparition passagère de Lizzie Ray, son nom seul suffisait pour troubler le calme de leur esprit. J'entendis un jour Mrs Rutland dire à une de ses filles : « Que faire de cette petite? Si elle n'était pas infirme, on pourrait trouver le moyen de lui faire gagner son pain d'une manière quelconque, mais comme cela... » Un mouvement d'épaules et une certaine expression vinaigrée que le visage de cette dame savait revêtir, développèrent suffisamment l'idée que sa phrase laissait inachevée.

Et comment Lizzie Ray supportait-elle tout cela?... Elle ne se plaignait ni ne se révoltait, elle ne boudait ni s'irritait. Sous sa robe noire usée, elle portait une petite cuirasse, faite de patience, de calme et de résolution. Lorsqu'elle était cruellement éprouvée, on ne voyait jamais sur sa petite figure grave une lâche soumission, on ne voyait pas non plus dans sa manière d'être un reproche, une protestation. Elle supportait simplement. Ses grands yeux patients, sa bouche muette et sage semblaient dire : quoi que je souffre, quoi que sois tentée de faire, la reconnaissance entrave mes actions et met un sceau sur mes lèvres; — je suis préservée de beaucoup de choses : c'est pourquoi je me tais.

Ce fut un ou deux jours après notre entrevue dans le salon que je vis pour la seconde fois ma petite bienfaitrice. Je la rencontrai,

par hasard, une après-midi, boitillant le long d'un chemin bordé de haies qui passait derrière la maison et continuait au delà des parterres du parc et des potagers. Je découvris que ce chemin menait à une grande prairie; — après la prairie, il y avait une colline boisée et bien loin, derrière le versant opposé de la colline, une rivière. C'était la promenade favorite de Lizzie Ray, la seule avenue par laquelle elle échappait aux tourments de la *nursery*. Je commençai immédiatement à lui soumettre une foule de difficultés et d'embarras auxquels elle prêta l'oreille avec une crédulité parfaite, exprimant sa sympathie par un signe de tête ou par un regard rapide et pénétrant, tandis que je poursuivais mon récit. Puis, quand j'eus fini, elle me donna ses petits conseils pleins de sagesse et rentra à la maison, réfléchissant, je crois, à mes affaires.

A mesure que les jours s'écoulaient et que mes parents étaient de plus en plus pris par les fêtes de l'hiver, je me trouvais de plus en plus réduit à mes seules ressources pour me procurer des distractions. De temps en temps, j'étais invité avec mes cousins et j'acceptais. Mais, en général, je préférais suivre mon sentiment et me tenir à l'écart de ceux que ma compagnie semblait médiocrement réjouir. Un système de corruption effrontée m'avait assuré un accueil chaleureux chez les tribus sauvages de la *nursery*. Bien des soirées me virent suivre le chemin clos de haies et Lizzie Ray boîtant à côté de moi, me tenant ses petits discours simples et graves. J'avais toujours quelque nouvel embarras à lui exposer et elle était toujours prête à m'aider de ses conseils : ses sourcils se plissaient sur son front pur pendant qu'elle cherchait la solution de mes problèmes. Un jour, elle s'arrêta brusquement et frappa la neige de ses petites béquilles.

— Vous devriez partir et travailler! s'écria-t-elle. Oh! si je pouvais, moi!

Un certain sir Harry arriva à Rutland-Hall; je ne veux pas me donner la peine de chercher son second nom, il ne mérite pas qu'on s'en souvienne.

Ce personnage était garçon, il appartenait à une famille riche, et la maîtresse de maison surveillait ses faits et gestes avec un vif intérêt. Ce sir Harry eut la fantaisie d'aller fumer son cigare dans le chemin bordé de haies : plus d'une fois il rencontra ma petite bienfaitrice trottinant solitaire et il osa fixer le frais et joli visage abrité sous le vieux chapeau noir, il le fixa au point que les joues de Lizzie se colorèrent d'un éclat douloureux. Elle changea de route comme un lièvre poursuivi, mais sir Harry découvrit sa trace et la tourmenta de ses compliments insipides. Cette affaire vint aux oreilles de Mrs Rutland et elle fit tomber le poids de sa contrariété sur la pauvre petite sans défense. Je ne sais de quelles accusations,

de quels reproches elle l'accabla pendant une longue mercuriale qu'elle lui fit en particulier, mais, ce soir-là, quand, à l'heure du thé, j'entrai dans la *nursery* avec une balle neuve pour Jack, — le plus jeune et le moins désagréable de la troupe, — je vis, pour la première fois, le visage de Lizzie Ray cruellement assombri et portant dans ses traits rougis et gonflés la trace de larmes amères. Je n'ai pas l'intention de confier au papier certaines réflexions que je fis *sotto voce* en la contemplant ainsi défigurée.

— Allons, allons, Lizzie, dis-je, pendant que Nurse s'occupait à calmer un tumulte qui venait de s'élever parce que « cousin Guy » n'avait pas apporté quelque chose à tout le monde aussi bien qu'à Jack, où est votre philosophie, ma petite maman ? Vous ne pourrez plus jamais me faire de sermons si vous me donnez de si mauvais exemples.

Lizzie ne répondit rien et continua de regarder fixement la flamme du foyer. Le coup l'avait atteinte profondément. Sir Harry et Mrs Rutland, de Rutland-Hall, en ce moment j'aurais donné beaucoup pour avoir le droit de heurter l'une contre l'autre vos deux têtes inutiles.

— Lizzie, dis-je, voue possédez au moins un ami fidèle, sinon un ami puissant.

Elle fit un de ses petits signes de tête expressifs et caractéristiques. Traduit en paroles, il signifiait : Je comprends tout cela, mais en ce moment, je ne puis pas parler.

Cependant, après quelques instants, elle s'anima un peu et alla vers la table, pour prendre sa part de thé et d'épaisses tartines de pain beurré; moi, je me mis à raccommoder un arc qui appartenait à Tom. Tom était un des meneurs de la tribu indisciplinée, un vrai chef sauvage.

Avant que deux jours fussent passés, je me sentis fortement enclin à caresser de ma cravache les épaules de ce jeune gentleman. Tom, un beau soir, eut la diabolique inspiration de jouer un tour à Lizzie. Il lui déroba ses béquilles et se promena à travers la *nursery* en imitant sa pauvre petite démarche boîteuse, puis, sans prendre garde aux supplications de Lizzie qui réclamait ses béquilles, il les emporta en triomphe hors de la maison et les coupa en morceaux avec une hache.

Lizzie restait assise, sans défense, au milieu de la confusion, du tapage de cette *nursery* mal dirigée. De belles journées à l'air pur et vivifiant la trouvèrent prisonnière, ses yeux pleins de désir fixés à travers les vitres, sur les jolies chemins de la campagne. Tom voyait sa patience avec la plus audacieuse indifférence; mais pourquoi parler de Tom? Je ne pouvais m'empêcher de croire, et je n'entends pas cesser de croire jamais, que des têtes plus âgées que celle de Tom avaient comploté la cruelle mise en cage du charmant oiseau.

L'oiseau languissait sur son perchoir, mais qui s'en inquiétait? Nurse déclara que c'était une honte et montra pour la prisonnière plus d'attention que de coutume. Mais je n'oserais affirmer dans quelle proportion cette tendresse était due aux pièces d'argent qui, de temps en temps, passaient de ma main dans la sienne. Elles venaient toutes de la guinée, naturellement? — Oh! oui, toutes venaient de la guinée. — Il y avait encore une personne qui témoignait parfois de l'intérêt à Lizzie Ray. C'était cette lady Thornton dont la générosité m'avait indirectement pourvu d'argent de poche pendant mon séjour à Rutland-Hall. Je m'étais efforcé de gagner la faveur de cette vieille dame, une vieille dame agréable et sympathique qui me plaisait beaucoup. Elle vint, un jour, pendant la captivité de Lizzie, pour inviter les Rutland et leurs hôtes, grands et petits, jeunes et vieux, à une fête qui devait avoir lieu chez elle, à quelques milles de Rutland-Hall. Par hasard, je me trouvais seul au salon quand elle arriva, et je saisis cette occasion pour lui raconter l'histoire des béquilles de Lizzie.

— Le méchant enfant! dit-elle, méchant et cruel! Il faudra qu'elle ait d'autres béquilles avant ma soirée.

— Certainement, il le faudra, dis-je avec conviction.

La vieille dame rejeta la tête en arrière, élevant son menton replet d'une façon toute particulière et me regarda bien en face à travers ses lunettes.

— Vraiment? fit-elle, et dites-moi, je vous prie, jeune homme, quel intérêt particulier prenez-vous donc à Lizzie Ray?

— Oh! dis-je en souriant, nous sommes d'excellents amis, Lizzie et moi.

— Lizzie et vous! répéta-t-elle. Et dites-moi, savez-vous que miss Ray a dix-huit ans?

— A-t-elle dix-huit ans? Vraiment? Je ne connais rien à l'âge des petites filles.

— Mais Lizzie n'est pas une petite fille, M. Guy Rutland! je vous dis que Lizzie Ray est une femme!

Lizzie Ray une femme... Je ne pus m'empêcher de rire. Comment! ma petite bienfaitrice, ma petite maman! Je crains d'avoir scandalisé lady Thornton en cette circonstance, par le peu de cas que je fis de son affirmation. Christina Rutland entra majestueusement sur ces entrefaites et me tira d'embarras. Mais, plus d'une fois, dans le courant de la journée, je me mis à rire en pensant au renseignement que lady Thornton m'avait donné, Lizzie Ray une femme! C'était absurde!

Un matin, juste huit jours avant la soirée de lady Thornton, il se passa un évènement très singulier. Les principaux personnages

de la famille se réunirent dans la bibliothèque avant le déjeuner pour conférer sur cette affaire. Une chose extraordinaire était arrivée de Londres à Rutland-Hall. La chose était une grande caisse adressée à Lizzie Ray; on l'ouvrit sur-le-champ et l'on découvrit qu'elle renfermait une paire de béquilles.

Et quelles béquilles! légères, élégantes, ornementées... des œuvres d'art en leur genre. Des tiges d'écaille avec des montures d'argent d'un travail exquis et de mignons coussins de velours brodé. Les chefs de la maison étaient foudroyés. Qui a pu envoyer cela? cette question était sur toutes les lèvres. Oui, qui? qui, en dehors de Rutland-Hall, avait jamais entendu parler de Lizzie Ray? Ces béquilles représentaient une somme. Je sus à quelle supposition ils s'étaient tous arrêtés d'un commun accord : ils décidèrent que le coupable devait être sir Harry. C'était une blessure pour leur orgueil et je me frottai les mains avec ravissement.

Lorsque, dans leur consternation, ils eurent bien examiné la question, ils décrétèrent que Lizzie n'aurait pas connaissance de ce présent mystérieux; il n'était pas fait pour son usage et ne servirait qu'à lui mettre dans la tête des idées absurdes. Ainsi, malgré l'arrivée de ses belles béquilles neuves, la pauvre Lizzie restait enfermée dans la *nursery*. On cacha la caisse et son contenu et l'on ne prononça pas un mot qui pût faire soupçonner leur existence.

J'attendis quelques jours pour voir si les maîtres de la maison se relâcheraient de leur dureté, mais ce fut en vain. L'oiseau s'étiolait toujours sur son perchoir. Il semblait peu probable qu'une main amie ouvrît sa cage et lui donnât la volée. Jour après jour, Lizzie était là, assise dans la *nursery*, ourlant des tabliers pour Nurse, ou raccommodant les bas des enfants; ses yeux pleins de regret se levaient souvent vers les fenêtres, et la privation d'air la rendait toute pâle. Pourtant jamais de révolte, jamais de plainte. Pendant ce temps les préparatifs de Noël commençaient à remuer toute la maison et les enfants étaient dans la joie à cause de la fête que donnait lady Thornton. On ne parlait dans la *nursery* que de jolies robe neuves; il y avait d'incroyables agitations pour des rubans, des mousselines, des chiffons... Seule Lizzie restait silencieuse dans sa pauvre robe noire. Bientôt, elle eut de l'ouvrage plein les mains, ceintures à nouer, rubans à coudre aux robes, rosettes à fixer sur des souliers. C'était une habile petite ouvrière et on lui donna du travail. Je remarquais que ces rubans aux nuances vives lui allaient très bien et je me disais que c'était dommage qu'elle n'eût pas comme les autres une jolie robe claire. Personne ne demandait : « Lizzie, qu'est-ce que vous mettrez? » ni même : « Lizzie, est-ce que vous n'êtes pas invitée aussi? » Personne ne

semblait supposer un instant que Lizzie pût avoir envie de s'amuser avec les autres. Comment eût-elle pu aller chez lady Thornton, puisqu'elle était infirme et n'avait pas de béquilles?

Il arriva que j'eus une course à faire à la ville la plus proche. Il était tard déjà lorsque, en m'en revenant, j'entrai chez la meilleure couturière de l'endroit pour réclamer un paquet. Oui, le paquet était prêt : un grand carton plat. « Monsieur désirerait-il voir la jolie robe de la jeune demoiselle? » On ouvrit la boîte et on déploya sous mes yeux un nuage d'étoffe légère. Naturellement, je serais incapable d'une description exacte... mais c'était quelque chose de blanc, très pur, très transparent, avec quelque chose de rose qui s'apercevait à travers. C'était de très bon goût, je l'affirmai en essayant de prendre un air connaisseur; il n'y avait qu'un défaut... la robe ne serait-elle pas un peu longue pour une petite fille, demandai-je, me rappelant la personne à qui elle était destinée et dont la jupe courte, usée et reprisée, n'arrivait qu'au-dessus des bottines?

— Oh! monsieur, dit la couturière avec dignité, vous avez dit que la jeune personne avait dix-huit ans. Naturellement, nous lui avons fait des jupes longues!

La soirée était avancée quand j'arrivai à la maison. Deux voitures pleines de joyeux voyageurs venaient de s'ébranler quand je descendis au perron. Quelques minutes après, j'entrais dans la *nursery*, tenant à la main le carton de la couturière.

La chère petite Cendrillon était là, appuyant sa joue brûlante sur une de ses mains et considérant les morceaux de ruban, de dentelles, les ciseaux, les fleurs, les bouts de fil qui jonchaient le parquet autour d'elle. Elle avait eu une journée de labeur et de fatigue, et maintenant qu'on avait tiré d'elle ce qu'on voulait, on la laissait à sa solitude.

Un éclair de plaisir illumina son visage quand elle m'aperçut.

— Ah! dit-elle, je croyais que vous étiez parti avec les autres.

— Non, répondis-je, je ne suis pas parti encore, mais je vais partir. Je suis venu vous prendre.

— Moi, dit-elle toute troublée; vous savez bien que je ne puis pas y aller. Quand même je pourrais marcher, je n'ai pas de robe à mettre.

— Une personne amie vous a envoyé une robe, dis-je, et je me charge de vous procurer des béquilles. Nurse, prenez cette boîte, s'il vous plaît, et faites en sorte que miss Lizzie soit prête le plus tôt possible. La voiture nous attend en bas.

D'abord, Lizzie devint très rouge, et je crus qu'elle allait éclater en sanglots, puis elle pâlit et sembla effrayée. Nurse, à laquelle j'avais glissé un superbe cadeau de Noël, tomba de suite en extase devant la jolie robe.

— Allons, Lizzie, dis-je, dépêchez-vous.

Et tremblante de crainte et de bonheur, Lizzie se laissa emmener à sa toilette.

Lorsque je revins de mon voyage d'exploration, rapportant sous mon bras les merveilleuses béquilles d'écaille et d'argent, Lizzie était prête.

Lizzie était prête. — Ces trois petits mots tout simples signifient tant de choses, qu'il faut que je m'arrête et que j'essaie de les traduire : ils ne signifient pas que Lizzie, l'enfant que j'appelais ma petite bienfaitrice, ma petite maman, avait mis une jolie toilette et était habillée pour une partie de plaisir comme d'autres enfants. — Non, ils signifient que, lorsque je revins, je trouvai devant le feu de la *nursery* une belle jeune fille, vêtue d'une longue robe légère, couleur de rose pâle. Quand elle tourna la tête, je vis que le doux visage sous ses boucles enfantines était bien le même, mais cependant, l'ancienne Lizzie Ray avait disparu et j'avais devant moi (*peccavi, lady Thornton!*) une femme ravissante.

Tous trois, nous étions ridiculement stupéfaits de la soudaine métamorphose qui venait de s'opérer. Lizzie était trop simple pour ne pas laisser voir qu'elle sentait ce changement accompli en elle, qu'elle le sentait vivement, avec une joie et un embarras étranges.

Nurse l'avait toujours tellement regardée comme une enfant, qu'elle restait là abasourdie. Quant à moi, j'eus peur d'abord de ce que j'avais fait, ensuite je me sentis transporté de joie, puis bêtement intimidé et presque aussi embarrassé que Lizzie elle-même.

Lorsque je lui offris les béquilles, Nurse me regarda comme si elle me prenait pour un prince déguisé sortant des mille et une nuits. J'éprouvai un sentiment singulier en voyant Lizzie essayer les béquilles; elle ne boitait plus maintenant, elle glissait plutôt sur le parquet de la *nursery*, les petits coussins de velours cachés par des flots de mousseline et de dentelles sous ses épaules rondes et blanches, et la masse légère de sa robe fraîche un peu refoulée par les brillantes tiges d'argent. Je ne sais pourquoi, en ce moment, je pensai avec une sorte de ravissement, à une guinée dans une petite bonbonnière, cachée tout au fond de la valise mesquine que j'avais jugé à propos d'apporter à Rutland-Hall.

Notre équipage nous attendait : il était trop tard pour m'arrêter sur la route dans laquelle je m'étais engagé. Nous roulâmes bientôt, Lizzie et moi, sur les chemins couverts de neige qui conduisaient chez lady Thornton. Je n'essaierai pas de raconter la suite de cette mémorable soirée, la sensation produite par notre arrivée, l'étonnement et la colère de nos excellents cousins, ni le mélange de mécontentement et de plaisir qui se peignait sur les traits de notre

bonne hôtesse. Celle-ci, bien qu'enchantée de voir sa petite favorite, trouva moyen de me glisser à l'oreille, d'une voix irritée.

— Et dites-moi, monsieur, je vous prie, comment tout ceci va-t-il finir?

La scène était nouvelle et enchanteresse aux yeux de Lizzie, mais le sombre froncement des sourcils de Mrs Rutland lui causait un effroi qui l'empêcha de jouir de la fête. Nous sentions tous deux qu'un orage éclaterait sur nos têtes ce soir même, et nous ne nous trompions pas. Aucun membre de la famille Rutland ne nous accorda la moindre attention.

Quand vint le moment du départ, ils s'en allèrent dans leurs deux voitures, Lizzie et moi rentrâmes comme nous étions venus. Aussitôt arrivés à Rutland-Hall, nous trouvâmes le cousin Georges et sa femme qui nous attendaient dans la bibliothèque, tous deux armés jusqu'aux dents. Je vis que c'était la guerre sans quartier. Mrs Rutland saisit Lizzie dans ses griffes et l'emmena; je restai seul avec Georges. Je n'ai pas besoin de rapporter ici tout ce qui se passa entre nous.

— Monsieur, dit-il, nous avons souffert assez longtemps votre insolente importunité. Vous quitterez cette maison demain matin.

— Cousin Georges, dis-je, ne vous mettez pas en colère; je partirai demain, mais à une condition : c'est que Lizzie Ray pourra venir avec moi si elle le veut bien.

Il me regarda stupéfait.

— Savez-vous, dit-il, que c'est une orpheline sans le sou, seule au monde, que j'ai prise par charité?

— Je veux en faire ma femme, répondis-je d'un ton ferme, si j'ai été assez heureux pour gagner son cœur.

— Et après? dit-il avec ironie, comment comptez-vous vivre? — De l'air du temps, ou aux dépens de vos amis?

— Pas aux vôtres, Georges Rutland, répondis-je, le regardant dans les yeux; écoutez-moi bien : je vous ai mis à l'épreuve, tous dans cette maison; je vous ai passés au crible comme une poignée de blé. Je n'ai trouvé que de la paille, à l'exception d'un seul grain d'or pur qui est resté dans ma main. Je le garderai, je le conserverai précieusement, si je le puis. Dieu veuille qu'il en soit ainsi!

— Fort beau! dit Georges, fort beau! vraiment! Rappelez-vous seulement qu'à dater d'aujourd'hui, je me lave les mains de vous deux : vous, Guy Rutland et elle, Lizzie Ray!

— Amen, répondis-je. Puis je lui souhaitai le bonsoir et je sortis en tournant sur mon talon.

Le lendemain, de bonne heure, je frappai à la porte de la *nursery* et je priai Nurse d'éveiller miss Lizzie et de lui demander de descendre

au jardin pour me parler. Je sortis pour l'y attendre. C'était Noël, le jour de paix et de bonne volonté. Ce que j'éprouvais, tout en considérant le tranquille paysage, ne pouvait guère s'appeler la paix, et cependant je n'avais de mauvais vouloir contre aucun être vivant.

Lizzie arriva bientôt : absolument l'ancienne Lizzie, boitant le long du sentier couvert de glace : elle avait sa pauvre robe noire courte et semblait presque honteuse de ses superbes béquilles neuves. Je fus soulagé quand je la vis ainsi : je me sentais timide devant la beauté délicate que j'avais révélée au monde le soir précédent. Et cependant, quand je l'examinai de plus près, je vis que ce n'était pas tout à fait l'ancienne Lizzie et que la Lizzie d'il y avait deux jours ne reviendrait jamais, jamais. Quelque chose avait changé... était-ce en elle, en moi... en nous deux? Je ne le demandai pas. Le changement n'était pas désagréable.

Nous errâmes dans le jardin et dans le sentier, et nous parlâmes sérieusement tout le long du chemin. En revenant je dis à ma compagne :

— Ainsi vous n'avez pas peur de mourir de faim avec moi, Lizzie? Vous voulez bien courir cette chance?

Lizzie répondit par un de ses signes de tête expressifs.

— Alors, dis-je, allez chercher votre chapeau, nous n'attendrons même pas jusqu'au déjeuner. N'apportez pas autre chose, pas un brin de fil..... il me reste encore quelques sous, — sur la guinée, vous savez — et nous aurons tout ce qu'il nous faudra.

Lizzie alla chercher son chapeau et nous partîmes ensemble. Une heure après nous étions mariés. Nous fîmes notre prière l'un près de l'autre dans l'église, puis nous retournâmes à Rutland-Hall pour dire adieu à nos cousins. Je crois qu'ils me considéraient comme un fou et elle comme une sotte. Du moins, ils pensèrent ainsi jusqu'au moment où le cousin Georges reçut un chèque que je lui envoyai le lendemain — chèque destiné à lui rembourser toutes les dépenses occasionnées par sa charité envers Lizzie Ray. Alors ils commencèrent à s'étonner et à douter. J'emmenai ma femme à l'étranger et je lui fis voir le monde. Le temps et les soins la guérirent de son infirmité. Rien d'étonnant à ce que ses parents l'aient à peine reconnue lorsqu'elle revint en Angleterre. Lizzie Rutland, née Ray, marchant sans béquilles et femme d'un millionnaire! Je gagnai lady Thortnon en lui envoyant la moitié d'un *bride-cake*, et la guinée merveilleuse est encore en ma possession; je l'appelle la dot de Lizzie. Les béquilles — qui, je vous l'affirme, n'étaient pas un présent de sir Harry, — sont conservées aussi comme curiosité de famille.

Traduit de l'anglais par Mary Bland.

ÉPISODES LITTÉRAIRES

III (SUITE)

LA MORT D'UN JOURNAL; LA NAISSANCE D'UNE REVUE; L'*OPINION PUBLIQUE* ET LA *REVUE CONTEMPORAINE* HENRI DE PÈNE.

Henri de Pène n'avait pas vingt ans lorsqu'il entra à l'*Opinion publique* avec le titre modeste de secrétaire de la rédaction ; mais il était facile de deviner que ce conscrit serait un jour capitaine, et que, si les circonstances s'y prêtaient, ce capitaine pourrait arriver au grade de général. Ce jeune homme fut aussitôt pris au sérieux par des écrivains et des vétérans du royalisme, tels que Nettement, Albert de Circourt, Adolphe Sala, d'Escuns, ses aînés d'un quart de siècle, et l'estime qu'il inspirait ressemblait presque à de la déférence.

La génération nouvelle a connu Henri de Pène, usé, avant l'âge, par l'excès de travail, les exigences de la *copie*, les mécomptes de la politique, les agitations continuelles du journalisme militant, mal guéri peut-être de la blessure qui avait failli l'enlever. Et cependant elle a pu comprendre ce qu'il avait dû être dans tout l'éclat de sa jeunesse, dans toute la fraîcheur de la vingtième année. Il offrait ce trait caractéristique, que, étant remarquablement beau, il avait l'air de ne pas le savoir, sans doute pour ne pas se laisser distraire de ses légitimes ambitions par des succès frivoles. Son sourire charmant, ses grands yeux veloutés, son regard profond, avaient un je ne sais quoi de mélancolique, comme s'il avait prévu qu'il ne remplirait pas tout son mérite, que les évènements ne se lasseraient pas de déjouer ses plus chères espérances, qu'il survivrait à son roi pour en être l'historiographe, et que, découragé par les caprices de la politique et de l'histoire, il finirait par écrire des romans.

Je ne prétends par raconter sa vie, toute d'honneur et de dévouement. A son insu, sans y mettre les complaisances du MOI, un journaliste se raconte lui-même par cela même qu'il entre chaque matin en communication avec le public. On sait que ses polémiques incessantes purent lui créer des adversaires, mais pas un ennemi; que ses luttes furent adoucies et comme embellies par une compagne digne de lui, qui faisait dire quand on les apercevait tous deux, toujours ensemble, aux premières représentations : « Le beau couple! » On sait quelles furent les angoisses de cette noble femme, lorsqu'une étourderie d'improvisation plaça tout à coup son mari en face d'un des plus grands dangers dont il soit fait mention dans les annales des duels célèbres. Une phrase malencontreuse dans sa chronique du *Figaro* avait éveillé les susceptibilités de tous les sous-lieutenants de la garnison de Paris. Il ne s'agissait plus d'une rencontre individuelle, *nomen illi legio;* un seul homme contre des centaines d'adversaires. Les plus irrités déclaraient que les combattants se succéderaient sur le terrain, jusqu'à ce que le corps d'officiers fût vengé. C'était la mort à courte échéance. Ce qui fut admirable, ce fut l'attitude de Henri de Pène, son sang-froid, sa bravoure, d'autant plus héroïque qu'il ne se sentait coupable que d'une distraction, que le point d'honneur l'empêchait seul de s'excuser auprès de ceux qu'il avait offensés, et que, cette fois, les chances fatales étaient presque des certitudes.

Ses amis, dans leur épouvante, en étaient arrivés à désirer que, au premier engagement des épées, il fût sérieusement blessé, pas assez pour en mourir, assez pour rendre impossible la continuation de ce duel, comparable à l'hydre de Lerne. Nos souhaits ne furent que trop exaucés. Seulement, la blessure parut d'abord mortelle. Les médecins donnaient bien peu d'espoir. C'était un sursis qui peut-être n'apaiserait les colères, et n'arracherait les armes des mains que pour les faire tomber sur un cercueil. Les plus optimistes annonçaient que si, par extraordinaire, Henri de Pène se tirait de ce péril, sa guérison ne serait jamais complète; qu'il suffirait d'une émotion, d'un grand chagrin, d'un accident quelconque, pour rouvrir sa blessure et compromettre ou abréger sa vie.

Cette émotion, cette douleur, cette seconde blessure, l'attendaient, le 22 mars 1871, place Vendôme, lorsque, dans un élan patriotique et généreux, il se joignit à la députation de braves gens qui apportaient à des scélérats des paroles de paix, et que ces scélérats leur répondirent par des coups de fusil.

Dès son début à l'*Opinion publique*, j'éprouvai pour lui une sympathie et une estime qui ne se démentirent jamais. Dirai-je

que je n'aurais pas voulu le voir donner une autre direction à son talent, à sa vie littéraire? Que je ne gémissais pas de la nécessité où il s'était mis de se surmener pour que sa plume infatigable pût subvenir aux dépenses de sa maison? On ne me croirait pas. Quiconque a traversé, depuis cinquante ans, les zones torrides de la littérature parisienne, sait, premièrement, que l'écrivain, même distingué et fécond, qui ne *fait pas de théâtre*, qui n'est pas un des trois ou quatre privilégiés des centaines d'éditions, qui s'interdit les obscénités et les ordures (conciliables, à ce qu'il paraît, avec l'Académie française), qui demeure étranger aux deux ou trois journaux millionnaires et qui a le courage de rester fidèle au parti des vaincus, peut demander à son travail l'*auream mediocritatem*, mais renoncer au luxe. Marié à une femme belle et élégante, réalisant en plein Paris artistique, littéraire, mondain et demi-mondain, le difficile problème de l'amour dans le mariage, *gentleman* des pieds à la tête, mêlé par ses relations aux célébrités du *high-life*, il s'était laissé entraîner à des dépenses qui le forçaient de s'écraser de travail pour ne pas s'obérer de dettes. Qui aurait le courage de le blâmer? Pour un homme de talent et de cœur, y a-t-il une plus vive jouissance que d'écrire une page, de peindre un tableau, d'ébaucher une statue, avec l'idée que sa chère compagne en profitera, que son œuvre la fera plus riche, plus heureuse, plus belle, et qu'il sera récompensé par un sourire? Ne lui est-il pas permis de se dire que c'est une façon de thésauriser qui n'est pas à la portée du vulgaire, et que chaque pièce d'or qui s'échappe de ses mains ouvertes devient dans le budget de sa tendresse un trésor préférable aux spéculations les plus lucratives, aux capitaux les mieux placés?

N'importe! je ne pouvais me défendre d'une vague sensation de malaise lorsque je lisais dans les *Chroniques* ou *Echos de Paris*, à l'article des fêtes mondaines, le nom de M. et de Mme Henri de Pène à côté de ceux des grands propriétaires, des reines de la mode et des princes de la finance. Je savais ou je devinais à quel prix était acheté ce minuscule plaisir d'amour-propre, par quel surcroît de *copie* il avait fallu se mettre en mesure de suffire à ce surcroît de dépense. Il me semblait d'ailleurs que Henri de Pène, écrivain si distingué, caractère si chevaleresque, journaliste si vaillant, royaliste si dévoué, n'était pas à sa place là où il pouvait être effacé par un juif tout cousu d'or, une cocodette diamantée, un gommeux sans orthographe, un *sportsman* moins spirituel que son cheval, ou un descendant des croisés n'ayant plus de croisé que les bras. Songez que, dans les journaux dont il était le rédacteur en chef, il lui arrivait de faire presque tout le journal sous

diverses signatures, que le compte-rendu immédiat des pièces nouvelles, — où il excellait, — lui imposait des soirées et des nuits fiévreuses, où il passait de l'atmosphère suffocante d'une salle des *grandes premières* au feu d'une improvisation à outrance, forcé de compter ses pages par demi-heure, ses idées par minute et ses mots par seconde!

L'organisation la plus robuste ne saurait résister longtemps à un régime aussi meurtrier, surtout quand le monde et ses exigences prélèvent leur dîme sur les journées de travail. Henri de Pène aurait eu besoin d'une tout autre hygiène intellectuelle et physique. Après sa blessure, qui mit sa vie en si grand danger, et dont, probablement, il s'est toujours ressenti, j'aurais souhaité pour lui une existence à la fois paisible et laborieuse; deux mots qui ne s'excluent pas, au contraire! Le travail est un ami, quand il n'est pas un tyran; le meilleur des médecins, quand il n'est pas le plus dangereux des empiriques; — ou, si vous préférez une autre image, c'est un vin généreux qui triple les forces, ou un vin capiteux qui étourdit, qui énerve et qui grise. Je vous disais tout à l'heure quelle vive jouissance ce doit être pour un écrivain, pour un artiste, de songer que le produit de son œuvre sera le luxe de la femme aimée. J'en ai rêvé une plus douce encore et plus pure; un cabinet de travail, silencieux et tranquille, où, sous le rayonnement de la même lampe, un aspirant à la fortune et à la gloire compose, sans se presser, un ouvrage dont rien n'est livré au hasard et dont le succès servira de prélude à une brillante carrière. Sa femme est là, à ses côtés, lisant, par-dessus son épaule, la page commencée; si c'est un roman, un drame, un poème, il suffit de ce doux visage pour exclure toute image grossière, pour que d'exquises délicatesses passent incessamment de ce cœur qui bat à cette plume qui écrit. Lui, c'est le poète qui s'essaie; elle, c'est la poésie qui s'ignore, et l'inconscience de celle-ci devient l'inspiration de celui-là. On ne se galvaude pas; on ne s'expose pas à éventer son esprit dans le brouhaha des fêtes, dans la foule des indifférents et des sots. On s'isole à deux dans sa pensée; on se recueille, et on doit à ce recueillement d'éviter cette déperdition de forces, un des fléaux de notre époque, qui explique pourquoi tant de fleurs se sont fanées avant de s'épanouir, tant de fruits se sont gâtés avant de mûrir, tant de talents se sont ridés avant d'être jeunes!

La célébrité et la richesse viendront plus tard. Pour le moment, on a l'amour et l'espérance : n'est-ce pas assez?

Et pourtant, malgré les conditions fâcheuses qui ont pesé sur la vie littéraire de Henri de Pène, comme *les morceaux en sont*

bons! Dans ses articles innombrables, écrits aussitôt que pensés, que d'idées ingénieuses, de sentiments élevés, de vérités éloquentes! Comme on sent que l'âme, la conscience, la foi, les plus nobles facultés de l'homme, restent intactes au milieu des précipitations de l'esprit, ainsi que des aigles qui planent au-dessus d'un champ de bataille! Dans les moments de crise, quand il nous fallait atténuer une faute, masquer une défaite, écarter un péril, couvrir une retraite, Henri de Pène prenait deux minutes de plus pour tailler sa plume, et c'est sous cette plume vaillante que nous avions à chercher le mot le plus juste, l'appréciation la plus exacte de l'évènement qui, pour la centième fois, déconcertait nos illusions et ajournait nos espérances. Chose remarquable! au *Figaro*, au *Paris*, au *Paris-Journal*, au *Clairon*, au *Gaulois*, ce croyant aura coudoyé toutes les variétés du scepticisme le plus dissolvant et le plus goguenard, auquel les apparences donnaient raison; et cependant, il ne cessa jamais de croire; lorsque sa foi royaliste n'eut plus, pour se poser, qu'un tombeau, il força ce tombeau de lui rendre l'objet de son culte. Dans son beau livre intitulé : *Henri de France*, il prouva que, sans avoir régné, Henri V avait été roi plus que beaucoup de monarques vieillis et morts sur le trône; la preuve, c'est que, en disparaissant, il avait emporté dans son linceul fleurdelisé l'idéal de la Royauté. Puis, pour mettre une harmonie de plus entre son souverain et lui, il le suivit dans sa mort comme il l'avait proclamé dans sa vie.

Un autre trait caractéristique, c'est que sa langue resta bien française, tandis que bon nombre de ses confrères et même de ses collaborateurs, sous prétexte d'infuser du sang nouveau dans notre vieille langue, en faisaient une langue morte. Parlerai-je de ses romans d'arrière-saison, *Trop belle*, *née Michon*, les *Demi-crimes?* On peut le dire, hélas! aujourd'hui qu'il n'est plus là pour s'en attrister : j'aimerais mieux qu'il ne les eût pas écrits. Comme œuvres d'art, ils ne sont que distingués; ils ne sont pas supérieurs; ils n'ont pas laissé de traces. A un point de vue plus sérieux, je n'y ai pas trouvé une réaction assez énergique contre l'exécrable école qui menace de tout envahir, de tout profaner, même les sanctuaires littéraires qui devraient lui être à jamais interdits. Trop de concessions! On dirait un assiégé qui, ne se voyant pas secouru, se résigne à capituler. Je me hâte d'ajouter, d'après un renseignement qui m'est venu trop tard, et que je tiens de sa digne sœur, tendrement dévouée à sa mémoire, que les derniers chapitres des *Demi-Crimes*, qui m'avaient consternés, ne sont pas de lui. Sa main défaillante avait laissé tomber sa plume, et le récit a été continué dans un sens et avec des détails qu'il

aurait certainement modifiés. Nous pouvons donc ne nous souvenir que de sa fin si chrétienne, et de la lettre où, malade sans espoir, il fit d'un simple jeu de mots une pensée admirablement religieuse : « Après tant d'articles, celui que nous devons soigner le plus, c'est l'*article de la mort.* » — Ce mot, depuis que je le connais, m'est toujours présent, à moi qui suis aussi un *articlier* trop surabondant. Il me semble que Henri de Pène me l'adresse encore du fond de sa tombe, — et j'ose dire que jamais allusion plus personnelle ne fut plus promptement saisie.

Mais, pour le moment, nous n'en sommes qu'à l'*Opinion publique* et à 1850. Henri de Pène avait vingt ans; je touchais à la quarantaine, et pourtant c'est lui qui aurait pu être mon mentor. Il avait soin, sans ombre d'affectation, de se tenir un peu à l'écart, dans l'attitude correcte d'un jeune homme qui se réserve. Je n'y mettais pas tant de façons, et c'est ici que mes *Confessions* doivent prendre un caractère plus humble. Quelle que fût la vivacité méridionale de mes opinions ou de mes sentiments légitimistes, vous pensez bien que j'aurais trouvé moyen de me dégager tout au moins de la part de responsabilité que j'avais eu la sottise d'accepter. La vérité vraie, c'est que cette vie m'amusait et me plaisait. Elle différait si complètement de celle que j'avais menée jusque-là, écrivant au hasard des pages provinciales pour des journaux de province, dans une société peu lettrée et si peu artistique, que les acteurs, chanteurs et virtuoses de passage avaient écrit sur leurs feuilles de route : « Avignon; ne pas s'arrêter, rien à faire! » réduit, pour mes soirées de théâtre, à une troupe de troisième ordre, où la tragédienne en vedette jouait Marguerite de Bourgogne avec un plumet tricolore, et, un soir, s'avançant vers la rampe, dit crânement au public : « Messieurs, un jeune homme de cette ville a eu l'audace de m'écrire une lettre d'amour. J'ai résisté à sa passion coupable (textuel); il a organisé une cabale pour me siffler. » Bref, pas un encouragement. Lorsqu'il m'était donné de réfléchir, je me disais avec une certaine amertume : « En vérité, c'était bien la peine de m'abîmer de travail, de me bourrer de grec et de latin pendant mes six ans de collège? A quoi m'ont servi mes prix de discours latin et français au concours général? Pitié, mille fois pitié! »

Maintenant, jugez du contraste. Chose singulière! en fait d'encouragements, jamais je n'en reçus autant que durant mes trois années d'*Opinion publique.* Ma vanité littéraire, trop novice et trop peu blasée pour ne pas être dupe des compliments de salon, était agréablement chatouillée, lorsque, en entrant, le soir, chez la duchesse de Rauzan ou la comtesse d'Andigné, j'étais

félicité pour un article, probablement fort ordinaire, sur les *Confidences* ou le *Raphaël* de Lamartine, les *Mémoires d'Outre-tombe*, un volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, ou *Notre-Dame de Paris*, d'après un mélodrame tiré du roman de Victor Hugo. Je profitais, à mon insu, d'une réaction dont le souvenir m'a complètement abusé après l'année terrible et la Commune, des rancunes de la société polie et de la bourgeoisie intelligente contre tout ce qui leur semblait expliquer comment les classes dirigeantes et les esprits cultivés s'étaient laissé surprendre sans combat par une poignée de factieux, de tribuns, de charlatans, de politiques d'estaminet et de culotteurs de pipes : situation unique, qui doit tôt ou tard former un chapitre de notre histoire littéraire, qui me fait comprendre, par exemple, que la *Samaritaine* et les *Lendemains de la victoire*, de Louis Veuillot, aient pu paraître, en 1849, dans la *Revue des Deux Mondes*, mais non pas que cette même société, si impitoyable contre Lamartine, ait été si tendre pour Gambetta, et que ses rigueurs à l'égard des exquises *Confidences* se soient changées en gâteries (en pourritures), au profit de *Nana* et de la *Terre*[1].

C'est la première fois que des joueurs, ayant perdu la première manche et gagné la seconde, se sont passionnément appliqués, les mains pleines d'atouts, à perdre la *belle!*

Dans un autre genre et un autre cadre, quelle aubaine, pour un échappé de province, de voir entrer dans nos bureaux des artistes tels que Ronconi, Lablache, Mario, Batta, Berlioz, Samson, Régnier, venant nous remercier d'un éloge bien senti ou nous demander notre publicité pour réclamer contre un camarade, un feuilleton ou un ministre? Car il est à remarquer qu'un artiste a toujours à se plaindre de quelqu'un ou de quelque chose. Quant aux billets de théâtre, j'en avais à ne savoir qu'en faire. Un jour, en rentrant, je trouvai, pour le soir, un fauteuil pour l'Opéra (*Stella ou les Contrebandiers*, Fanny Cerrito), un fauteuil pour le Théâtre-Français (*Gabrielle*, Régnier, Samson, Nathalie, Mme Allan), une loge pour l'Opéra-Comique (*le Songe d'une nuit d'été*, Caroline Lefebvre, Couderc, Bataille) et enfin, deux balcons pour le Palais-Royal (*le Club champenois*, Levasseur, L'Héritier, Mlle Duverger). Je donnai ces deux balcons à mon domestique, qui s'appelait Eugène.

Le lendemain, ma concierge, en m'apportant mon courrier, me

[1] Quelques journaux annonçaient hier, 17 novembre, que 18 voix étaient assurées à M. Émile Zola pour la prochaine élection académique. S'il faut les croire, puisse cette élection être ajournée jusqu'au printemps! Puisse mon grand âge me dérober à cette honte!

dit avec effusion : « Ah ! monsieur, que vous êtes bon, et quel service vous m'avez rendu ! Eugène m'a donné les deux billets du théâtre du Palais-Royal ; justement, je cherchais une récompense pour ma fille Léontine, qui avait fait sa première communion le matin... Comme cela s'est bien rencontré ! »

Un frisson me passa par tout le corps. Il me sembla que j'étais auteur ou complice d'un sacrilège. Puis, pour me calmer, me souvenant de la parole divine, je me dis : « Dieu pardonnera... Elle n'a pas su ce qu'elle faisait ! »

Ces incidents bizarres, ces contacts perpétuels avec des artistes, ces anecdotes gauloises que nous apportaient les visiteurs en quête de nouvelles et de commérages, les scènes comiques que provoquait le vieux Madier-Montjau, les dîners chez la mère Morel pêle-mêle avec les hautbois, les clarinettes et les violoncelles des deux théâtres lyriques, tout cela, c'était de la Bohème, du journalisme boulevardier. Ce fut, en effet, une des fatalités de cette malheureuse *Opinion publique :* créée pour servir d'organe aux intérêts les plus graves, aux vérités les plus sérieuses, pour plaider correctement la cause d'un prince qui maintenait à toute sa hauteur la dignité royale, elle déviait souvent de ses origines et de son but, et tombait dans des cancans de coulisses, dans des facéties de vaudeville, dans des gamineries de rapins. Même incohérence, même décousu dans le personnel et dans la rédaction. A côté d'hommes dignes de tous les respects, publicistes éprouvés, vétérans blanchis sous le harnais du royalisme, croyant que *c'était arrivé* et que cela arriverait, nous avions deux ou trois *loustics* du petit journal, enfants perdus de la littérature légère, sceptiques jusqu'aux moelles, précurseurs des beaux-esprits du *Figaro*, du *Voltaire* et du *Gil-Blas*. Ils exposaient le brave Nettement à de cruels déboires. Un jour, un créancier grincheux vint faire une scène jusque dans son cabinet, parce qu'un de ces messieurs, ayant eu la fantaisie d'être officier de la garde nationale, avait négligé de lui payer son uniforme et ses galons. Un autre jour, nous avions invité à dîner notre rédacteur en chef, en lui promettant de ne pas faire d'*extra* et de rester sérieux. On cause, on s'anime, on rit, on échange des quolibets et des calembours. Au dessert, un de nos jeunes volontaires demande deux bouteilles de vin de champagne, qui n'étaient pas dans le programme. Quand arriva le quart-d'heure de Rabelais et de l'addition, nous le vîmes s'approcher du comptoir où trônait une grosse dame. Souriant d'un air vainqueur, il lui présenta un petit papier : c'était la quittance d'un abonnement de six mois à l'*Opinion publique*, qui devait, selon lui, payer les deux bouteilles de la veuve Cliquot. Sa proposition n'eut pas le moindre

succès. La rude façon dont il fut rabroué par la grosse dame, qui insista pour être payée en monnaie plus palpable et nous menaça de l'intervention des sergents de ville, le rire ironique des garçons, nous prouvèrent que, si nous espérions concourir à une restauration, nous n'étions pas populaires auprès des restaurateurs.

Il y avait aussi le chapitre des visiteurs, que l'on pouvait diviser en deux catégories. Les *intermittents* et les *permanents;* en tête des premiers, le vicomte d'Arlincourt; en tête des seconds, M. Madier-Montjau.

Quoi qu'on en ait dit, le vicomte d'Arlincourt, septuagénaire en 1850, avait eu son moment en 1820, lors de la publication du *Solitaire*. C'était grotesque, ennuyeux, absurde, écrit dans une langue hétéroclite, hérissée d'inversions qui devinrent légendaires et proverbiales. Le succès n'en fut pas moins énorme. On put en signaler tous les indices caractéristiques. Les éditions se multiplièrent dans des proportions qui feraient sourire aujourd'hui les libraires de MM. Georges Ohnet, Emile Zola et Alphonse Daudet, mais qui, sous le ministère Decazes, étaient absolument exceptionnelles. Charles Monselet disait un jour à propos des divers degrés de popularité et de vogue : « Mes pauvres amis, tant que nous ne sommes pas *Bœuf-Gras*, nous ne sommes pas grand'chose. » J'ignore si le *Solitaire* eut les honneurs du bœuf-gras; mais il eut tous les autres. On trouve encore ces deux petits in-18 dans toutes les vieilles bibliothèques de campagne. Le livre fut traduit en douze langues, ce qui fit dire à un récalcitrant qu'il aurait fallu en ajouter une treizième et la traduire en français. Il suggéra neuf pièces de théâtre, notamment un opéra-comique, musique de Carafa, qui fut presque célèbre et resta longtemps au répertoire. On fredonnait : « C'est le Solitaire, qui voit tout, qui entend tout ! » jusqu'en 1826, où il céda la parole à la *Dame blanche :* « Prenez garde! la Dame blanche vous regarde... la Dame blanche vous entend! » Son titre devint le nom d'une couleur d'étoffe. Enfin, j'ai connu, à Marseille, en 1854, une intéressante famille où la mère, la fille et la petite-fille s'appelaient Elodie, du nom de l'héroïne; ce qui supposait une admiration et une fidélité de trois générations et de plus d'un demi-siècle.

Si le vicomte d'Arlincourt était mort le lendemain du *Solitaire*, il aurait pu sans invraisemblance et sans ridicule croire à son génie et à sa gloire. Il fit mieux : il eut l'esprit et l'agrément de vivre encore trente-six ans, et de ne pas plus douter de cette gloire et de ce génie que s'ils s'étaient maintenus, à la même température, du *Solitaire* à *Ipsiboé*, d'*Ipsiboé* à l'*Etrangère*, de l'*Etrangère* au *Brasseur-Roi*, et du *Brasseur-Roi* à l'*Herbagère*. De temps à autre,

on avait la preuve de cette naïve confiance dans le présent et dans l'avenir. En 1847, Jules Sandeau, qui n'était pourtant pas bien méchant, fit, dans sa chronique de la *Presse*, allusion au fameux *Siège de Paris* et cita les trois vers, peut-être apocryphes :

> Charles-Martel s'avance avec vingt mille Francs...
> Je suis sur la montagne, et j'aime à la vallée...
> Mon père, en ma prison, seul à manger m'apporte.

On ne peut se faire une idée de la stupeur de l'excellent vicomte. Il tomba littéralement des nues où le maintenait son imperturbable vanité. Chateaubriand n'aurait pas été plus surpris si un iconoclaste avait manqué de respect à Velléda ou à Cymodocée. Il écrivit à Sandeau une lettre d'ailleurs fort polie, où il lui disait qu'il y avait de l'ingratitude dans ses épigrammes, parce que *Marianna* et *Catherine* avaient en lui un sincère admirateur...

Naturellement la révolution de Février avait ranimé ses espérances royalistes. Elle lui inspira deux brochures, *Dieu le veult!* et *Place au droit!* qui ne pouvaient manquer, selon lui, de rétablir Henri V sur le trône de ses pères. Il vint nous les apporter. Ce fut une réjouissance pour les *jeunes*, pour le groupe des bohèmes et des boulevardiers. Le personnage était aussi curieux que les ouvrages et le style. Je n'ai vu que deux fois dans ma vie un faux toupet ramené sur le front et frisé comme une chevelure naturelle : le sien et celui de M. Charles Brifaut, membre de l'Académie française et auteur de *Ninus II*.

Sa vanité était si naïve, qu'elle désarmait les mauvais plaisants. Il disait : « Lamartine et moi... j'étais là avec Chateaubriand. » — Aussi généreux que vaniteux, lorsque Mme la duchesse de Berry avait daigné accepter son invitation à son château de X... il avait payé cet honneur de la moitié de sa fortune. Quant à la légende d'après laquelle sa femme, par dévouement conjugal, achetait en bloc les éditions de ses œuvres au fur et à mesure de leur mise en vente, et à la douleur qu'il ressentit le jour où il retrouva dans un grenier ces myriades de volumes que les rats s'étaient seuls chargés de consommer, ce détail n'a jamais été prouvé. Il m'avait confié la mission de rendre compte de *Dieu le veult!* et de *Place au droit!* A la seconde brochure, ayant épuisé toutes les formules de la louange et ne voulant pas recommencer, j'eus la fâcheuse idée d'écrire que l'illustre vicomte était si éloquent, que le public ne lui en voudrait pas de se répéter, parce que son éloquence *obtiendrait grâce* pour ces redites. » — Cet *obtiendrait grâce* faillit devenir un *casus belli*. Il vint un matin trouver Nettement, et lui

adresser ses doléances. « Le vicomte d'Arlincourt, disait-il, n'a pas besoin qu'on *obtienne grâce* pour lui! » Nettement, retenant avec peine une forte envie de rire, lui répondit : « Je vous assure que son admiration est toujours la même. C'est qu'il aura cherché une variante pour éviter de se répéter. — Mais puisque je me répétais! » répliqua le susceptible auteur de *Place au droit!*

Tout différent était M. Madier-Montjau, ou de Montjau, un de nos assidus, — je pourrais dire *quotidiens* : haut de six pieds, le visage rugueux, la charpente osseuse, une laideur plébéienne, corrigée par de grands yeux si expressifs, qu'ils en étaient inquiétants. Celui-là offrait le type, non pas, comme M. d'Arlincourt, du troubadour oublié au pied d'une tourelle, mais du pécheur repentant. Seulement, le pécheur repentant n'est tenu à raconter ses péchés qu'à son confesseur, et M. Madier-Montjau les disait à tout le monde. J'ai parlé ailleurs de sa formule invariable : « Je demande pardon à Dieu et aux hommes d'avoir contribué à la révolution de Juillet... Heureusement, les nouvelles de la sainte reine des Belges sont meilleures. » — Dans ce cerveau un peu détraqué fermentait, comme dans une chaudière, un curieux amalgame : regret sincère d'avoir été un *libéral* sous la Restauration; vif chagrin d'avoir vu tomber le roi Louis-Philippe, qui l'avait fait, je crois, conseiller à la Cour de cassation; ardent désir d'assister à une réconciliation définitive entre les deux branches de la maison de Bourbon, à condition, bien entendu, qu'elle aurait lieu au profit de la légitimité et du comte de Chambord; culte pour la pieuse Louise d'Orléans, reine des Belges; amitié passionnée pour M. Thiers; avec tout cela, malgré sa conversion, je ne sais quel vieux fond de protestant Nîmois, croyant aux crimes de Trestaillons, persuadé qu'une Terreur blanche avait, en 1815, inondé de sang les bords du Gardon, — et toujours prêt à sauter au plafond, lorsque, pour le taquiner nous risquions l'apologie de Philippe II, de la Saint-Barthélemy et de la révocation de l'Édit de Nantes. Il nous arrivait exactement à quatre heures, avec sa provision d'anecdotes, de *mots* tels que Paris en trouve toujours un à chaque nouvel incident de la vie publique (et même privée), de nouvelles politiques, de *potins* parlementaires, d'échos de la salle des Pas-Perdus. Puis il s'attendrissait, et s'écriait, comme dans les mélodrames de son temps : « Merci, mon Dieu! mon roi m'a pardonné! » Je crois bien que le comte de Chambord, pour octroyer ce pardon, n'avait pas eu à faire un grand effort de clémence. Souvenons-nous que le ridicule désarme les hommes d'esprit, et que personne n'eut plus d'esprit que notre Henri V.

Le lendemain du coup d'État, on vit M. Madier-Montjau errer dans les rues de Paris, gesticulant comme un possédé, levant au

ciel ses longs bras télégraphiques, suppliant les sergents de ville de l'arrêter et de le jeter en prison. Cette consolation lui fut refusée par les sbires de M. de Morny. Quelques jours après, à sept heures du matin, je le vis entrer dans ma chambre. J'étais encore couché. Il s'avança vers mon lit avec des allures de spectre. Il tenait dans ses mains une feuille de papier. C'était une protestation contre le *Crime de Décembre*, au nom des droits de Henri V. Il y avait là une émotion profonde, une éloquence communicative. Après une phrase encore plus frappante que les autres, je m'écriai très sincèrement : « Oh ! que c'est beau ! — Non ! ce n'est pas beau ! reprit-il en sanglotant : pas de compliments ! qu'on me rende mon Roi ! »

Tout à coup, il aperçut au-dessus de mon chevet un crucifix. Se jetant à genoux, il dit d'une voix entrecoupée :

— Mon Dieu, je vous demande pardon d'avoir contribué à la révolution de Juillet ! — Puis il se releva, et sortit précipitamment.

La scène était peut-être comique ; et pourtant, si ce diable d'homme était resté deux minutes de plus, il m'aurait vu verser une larme.

Armand de Pontmartin.

La suite prochainement.

REVUE DES SCIENCES

Météorologie : Les courants atmosphériques dans les hauteurs. — Vents de surface et vents de montagne. — La vitesse du vent au sommet de la tour Eiffel et au bureau central météorologique. — Inversion des variations du vent en haut et en bas. — Vitesse considérable du vent à 300 mètres de hauteur. — La tour de 600 mètres aux États-Unis. — L'Exposition de 1892. — Inventions originales. — De Paris à Dieppe en 45 minutes. — Les transports de l'avenir. — Chemin de fer glissant à traction électrique. — Hygiène publique : Influence des études sur la vue. — La myopie scolaire en France. — Les yeux des sujets hypnotisés. L'eau de Seine et la fièvre typhoïde. — Influence de la distribution de l'eau de Seine sur la santé publique. — Les quartiers à consommation d'eau de rivière et les entrées typhoïdes à l'hôpital. — La rage à l'Institut Pasteur. — Statistique. — Médecine : Un remède empirique. — La pommade au vitriol et les douleurs rhumatismales.

On savait bien que le vent dans le voisinage du sol perdait sensiblement de sa vitesse, gêné dans son parcours par des obstacles de diverse nature, mais on ne se faisait pas sans doute une idée exacte de la diminution de la force du vent à la surface; or elle est considérable, beaucoup plus grande qu'on ne le pensait. M. Angot, pendant 101 jours a comparé les vitesses de l'air au sommet de la tour Eiffel et à la tourelle du Bureau central météorologique, situé à environ 500 mètres de distance horizontale de la tour. Les anémomètres enregistreurs de la tour sont installés à 303 mètres au-dessus du sol; ceux du Bureau central à 21 mètres au-dessus du sol. Les observations sur la tour comprennent 12 jours en juin, 28 en juillet, 31 en août et 30 en septembre. La vitesse moyenne du vent au sommet a été pendant ces 101 jours de $7^m,05$; au Bureau météorologique de $2^m,24$. La vitesse au sommet a donc été de 3,1 plus forte que près du sol, à 282^m plus bas. Il s'agit de moyennes. Les différences absolues sont encore bien plus considérables. Ainsi on relève $8^m,48$ à la tour, pour $1^m,85$ au bureau, $7^m,97$, contre 1,62, etc. Assez souvent le vent en haut devient quelquefois cinq fois plus violent qu'en bas. C'est une différence énorme.

Les variations diurnes de la vitesse sont aussi différentes. En bas, il y a généralement un minimum au lever du soleil, et un seul maximum à 1 heure du soir, ce qui suit de près les maximum et minimum de température. En haut, à 300 mètres, se manifeste la variation à peu

près inverse que l'on observe sur les montagnes, Puy-de-Dôme, Pic du Midi, Santes, Obir Sonnblick, Rigi. Le minimum diurne de la vitesse du vent apparaît vers 10 heures du matin et le maximum vers 11 heures du soir. Le maximum caractéristique des régions basses, est à peine indiqué par une légère ondulation de la courbe de l'anémomètre enregistreur. Cette inversion est encore plus nettement mise en évidence par la variation du rapport des vitesses au sommet de la tour et près du sol. Ce rapport est constant et égal à 5 entre minuit et 5 heures du matin; il diminue rapidement, devient égal à 2 vers 10 heures du matin et conserve cette valeur jusque vers 2 heures ou 3 heures du soir, puis il grandit régulièrement jusqu'à minuit. Le régime du vent est donc tout à fait différent au sommet de la tour et en bas. Il serait très intéressant maintenant de placer des enregistreurs aux étages successifs de la tour pour savoir jusqu'à quelle hauteur au-dessus du sol se produit ce changement de régime, où se trouve, en un mot, le point neutre, c'est-à-dire le niveau d'inversion.

Quoi qu'il en soit, pour 101 jours d'été, sur 2516 heures d'observation, la vitesse du vent a été, en 1889, pendant 980 heures, soit pendant 39 pour 100 du temps, supérieure à 8 mètres par seconde et pendant 523 heures, 21 pour 100, supérieure à 10 mètres. Ces chiffres présentent évidemment de l'intérêt pour les études en cours sur la navigation aérienne.

Toutes les nations aujourd'hui veulent avoir leur grande tour. Pour l'exposition de 1892, aux États-Unis, on parle déjà d'une tour de 600 mètres; l'esquisse du projet a été publiée déjà [1]. C'est un peu massif, une grosse colonne dorique sortant de terre sans base apparente avec un énorme chapiteau qui l'écrase. Nous espérons que l'on s'arrêtera à un dessin moins lourd. L'auteur du projet est M. Judson, l'inventeur bien connu en Amérique d'un système de propulsion pneumatique des tramways. Tout autour de la colonne s'enroulent comme deux hélices deux chemins indépendants. Ces routes ont 23 mètres de largeur au bas et 15^{m},25 au sommet. Chaque hélice de fer constituant ces chemins décrit 18 circuits complets autour de la colonne. Le trajet entier sur chacune d'elles représente 6 kilomètres avec une pente de 8 centimètres par mètre. On gravirait ces côtes avec un tramway pneumatique du système Judson. On transporterait ainsi jusqu'à 94 000 personnes. A l'intérieur, on a dessiné 10 étages, 10 plates-formes circulaires de 85 mètres de diamètre pour restaurants, boutiques, voire même hôtels. Le capital nécessaire est évalué à 12 500 000 francs. Le prix d'entrée serait de 1 dollar (5 francs). Bonne chance!

[1] *Le Génie civil.*

M. A. de Grafe Hindsdal a, de son côté, fourni un projet de grande tour avec quatre arcatures immenses qui partiraient de la coupole pour venir s'arc-bouter sur le sol. Toute l'Exposition serait groupée autour de ces immenses arcades dont le grand pylône constituerait le centre. Nous verrons encore se produire d'autres projets aussi originaux. Quant aux hautes tours, rappelons que M. Seyrig, ingénieur français très éminent, écrivait dès 1864 : « Aujourd'hui la hauteur à laquelle on peut élever les constructions métalliques n'a plus de limites [1]. » Ne nous étonnons donc pas trop de nous voir peu à peu pénétrer dans la région des nuages.

De Paris à Dieppe en 45 minutes! tel est le titre d'un projet présenté par M. Berlier. Est-ce une boutade d'ingénieur? Cela vaut-il la peine que l'on s'y arrête? M. Berlier est un ingénieur qui a toujours eu beaucoup d'imagination. On lui doit des études intéressantes, notamment le chemin de fer tubulaire métropolitain, le petit chemin de fer postal à air comprimé destiné à envoyer les colis de Paris à Londres en moins de deux heures, etc. Cette fois il s'agit d'un vrai chemin de fer à voyageurs sur lequel les trains progresseraient à la vitesse énorme de 200 kilomètres à l'heure. M. Berlier est un peu en avance sur son temps. Mais je ne doute pas que dans un demi-siècle, ce qu'il propose aujourd'hui ne finisse par prendre corps sous une forme ou sous une autre. Aussi bien, il n'est pas le seul qui ait rêvé un mode de transport à très grande vitesse. M. D. S. Weems a essayé dernièrement, à Laurel près de Baltimore, un chemin de fer pneumatique à grande vitesse. La ligne est circulaire et n'a que 3 kilomètres. Pendant dix minutes on a marché à la vitesse énorme de 3200 mètres par minute. D'après M. Weems, cette vitesse équivaudrait à celle de 4800 mètres par minute en ligne droite. On se propose de construire une ligne plus longue à Long-Island pour démontrer la possibilité de transporter par tubes non seulement les lettres et les colis légers, comme on l'a fait jusqu'à présent, mais encore, d'effectuer le transport des voyageurs. Ici les voitures circulent dans un tube chassées par la pression atmosphérique comme une balle de sarbacane.

Tout autre est l'idée de M. Berlier pour son nouveau chemin de fer. Nous avons dernièrement et sommairement, rappelé le principe du chemin de fer glissant de Girard, rajeuni et installé sur une petite longueur à l'Esplanade des Invalides par M. Barre. Chaque voiture repose sur quatre larges patins, les patins sur les rails, et quand on veut faire marcher les voitures, on maintient une mince couche d'eau sous les

[1] *Annales des Ponts-et-Chaussées*, 1864.

patins. L'eau pénètre sous pression, soulève d'une fraction infiniment petite les patins, et tout le système glisse sur cette nappe liquide sous un effort de traction extrêmement faible. Les voitures portent, sous le plancher, dans toute leur longueur, une sorte de crémaillère à godets, une turbine longitudinale; de place en place sur la voie, se trouvent des ajutages en relation avec une conduite d'eau. La première voiture ouvre l'ajutage; un puissant jet d'eau horizontal agit sur les aubes et pousse le train et ainsi de proche en proche. Ce système est compliqué. M. Berlier lui a emprunté ce qui lui a paru bon, c'est-à-dire le glissement sur une mince couche d'eau et il substitue au mode de traction par l'action des jets d'eau sur les aubes la traction par locomotive électrique. La vitesse du piston est limitée dans une locomotive ordinaire; limité aussi le diamètre des roues si l'on veut conserver à la machine de la stabilité; on ne peut guère dépasser les vitesses effectives de 110 à 130 kilomètres à l'heure, et encore! En pratique, la vitesse moyenne reste aux environs de 75 kilomètres à l'heure. Entre Londres et Edimbourg, on a essayé pendant quelque temps de marcher à des vitesses moyennes de 85 à 99 kilomètres. On y a renoncé et l'on a bien fait, au point de vue de la sécurité et de l'exploitation. Avec la locomotive électrique, le moteur étant rotatif, on peut actionner directement les roues et obtenir de très grandes vitesses sans exagérer outre mesure leurs diamètres. Aussi M. Berlier conçoit son chemin de fer ainsi : voie à deux larges rails embrassés solidement par les patins des voitures et un peu surélevés; intérieurement à ces larges rails, des rails ordinaires sur lesquels roulerait la locomotive électrique, qui, encaissée dans la voie des rails larges serait, dit M. Berlier, dans l'impossibilité de dérailler.

Nous passons sur les détails. L'auteur a tout prévu, même le nombre des voyageurs. La banlieue serait reportée à Dieppe. On habiterait les côtes salubres de la Normandie et l'on serait à son bureau en une heure pour la modique somme de 5 francs en première et de 3 francs en seconde. La voie coûterait 500 000 francs le kilomètre; la dépense serait de 75 millions, et comme le mouvement de voyageurs atteindrait vite 10 000 par jour, on pourrait compter sur une rémunération des capitaux à 5 pour 100, plus un dividende de 4,47 pour 100; ce serait une très bonne affaire. N'insistons pas aujourd'hui. Nous avons tout le temps de revenir sur le projet de M. Berlier. Si nous nous y sommes un peu arrêtés, c'est pour que plus tard, quand on construira des lignes à très grande vitesse, on puisse bien voir que l'on y avait songé dès 1889, non seulement à l'étranger, mais encore à Paris.

Les études scolaires ont une influence néfaste sur la vue. La myopie scolaire est bien la même en Allemagne et en Suisse. On a prétendu

souvent que c'était là surtout une question de race. M. le docteur Motais, d'Alger, a voulu fixer l'opinion sur ce point et il a examiné près de 5000 élèves des collèges et des écoles du centre et de l'ouest de la France, région qui ne peut être suspecte d'aucune affinité de race avec l'Allemagne. Il est arrivé aux conclusions suivantes :

La moyenne de la myopie dans les collèges pour la classe de rhétorique ou de philosophie est de 35 pour 100. Si l'on ôte de cette moyenne le Prytanée militaire de la Flèche qui, pour des raisons spéciales, n'a que 26 pour 100 de myopes, on arrive pour les lycées et collèges ordinaires à 46 pour 100, dans les classes de philosophie. Or la moyenne trouvée par Cohn en Allemagne est de 57 pour 100 et par Emmerth, en Suisse, de 50 pour 100. M. Motais en conclut que la myopie scolaire existe en France à peu près au même degré qu'en Allemagne.

L'origine scolaire de la myopie est rendue plus évidente encore par les chiffres suivants. Dans la classe inférieure on relève myopie 0. En troisième, 17 pour 100; en philosophie, 35 pour 100. La progression n'est malheureusement que trop démonstrative. L'influence des études scolaires est modifiée par plusieurs autres facteurs et notamment par l'hérédité. Un père myope transmet généralement la prédisposition myopique à sa fille, la mère à son fils. Ainsi la scolarité crée de toutes pièces des myopies acquises qui se transmettent à leur tour par hérédité. Le quart environ des yeux myopes examinés par M. Motais ne présentait pas de complications; la myopie était une simple infirmité. Les trois quarts étaient atteints au contraire de complications assez graves pour qu'un certain nombre de jeunes gens fussent forcés de renoncer à la carrière qu'ils avaient choisie.

Ainsi il y a une myopie scolaire même en France, et on ne saurait trop le dire pour que le mal ne fasse pas de progrès, car la myopie engendre la myopie peu à peu par hérédité. On s'efforce du reste dans les écoles de réagir contre l'état de choses actuel et l'on applique déjà les règlements nouveaux : éclairage diurne unilatéral ou bilatéral, le soir un bec de gaz pour six élèves en attendant la lumière électrique. Tables proportionnées à la taille des élèves et tournées de façon que le jour vienne du côté gauche de préférence; écriture droite, cahier droit, impression des livres sur papier jaune, etc. Il faut insister surtout sur la nécessité d'interrompre fréquemment les heures d'étude. Cette mesure est réellement efficace. A l'École des arts et métiers d'Angers et à l'École de La Flèche, la myopie est relativement peu élevée, malgré l'installation très imparfaite de ces établissements en ce qui concerne l'hygiène de la vue. A Angers, les études sont fréquemment interrompues par des travaux manuels; au Prytanée, les études ne durent jamais plus d'une heure et un quart. M. Motais demande avec

raison que les élèves soient soumis à l'inspection d'un oculiste de temps en temps; il serait important que l'oculiste découvrît ainsi de bonne heure et assez à temps pour que les soins fussent eficaces, des lésions oculaires qui passeraient inaperçues, telles que asthénopies, strabisme, hypermètropies, astigmatisme, myopie, etc.

En somme, nous sommes sur la même pente que l'Allemagne; la myopie scolaire est un fait évident; elle existe en France déjà dans une proportion inquiétante. Et elle ne fera que s'accroître si l'on se contente de décider des réformes sans les appliquer [1].

On sait jusqu'à quel point les yeux des sujets hypnotisés prennent des caractères spéciaux. Dans la phase cataleptique, les globes oculaires sont fixes et doués d'un éclat insolite; dans l'état somnambulique, les globes oculaires ont récupéré leur mobilité, mais ils ont encore un éclat spécial et une suractivité fonctionnelle qui permettent aux sujets de voir des détails qui échappent à leur perception lorsqu'ils sont à l'état physiologique. M. le docteur Luys a prié M. le docteur Bacchi, ancien attaché à la clinique ophtalmologique de la Faculté de médecine, d'examiner de près les yeux des hypnotisés. Neuf sujets (6 femmes et 3 hommes) ont été soumis à l'examen ophtalmoscopique du fond de l'œil, dans les périodes de catalepsie, de somnambulisme lucide et dans l'état mixte de fascination. A l'état ordinaire, les mêmes sujets avaient leur rétine pâle. Sous l'influence de l'hypnose, les veines et les artères de la rétine ont acquis un volume beaucoup plus grand, les zones concentriques ont perdu la netteté de leur contour et se sont confondues. Cet état d'hyperhémie s'est maintenu toujours pendant tout le temps qu'a persisté soit la période de catalepsie, soit la période de somnambulisme. Cependant, dans cette dernière période, l'iris est plus sensible à la lumière et se laisse plus facilement dilater. Il semble résulter de ces expériences, comme il était permis d'ailleurs de le supposer, que, pendant l'hypnotisme, il existe une surexcitabilité nerveuse et un afflux sanguin plus grand dans la tête qu'en temps normal. Le sujet est en crise pathologique.

Depuis 1887 MM. A. Chantemesse et Widal soutiennent que la cause principale des épidémies typhoïdes, à Paris, réside dans la distribution d'eau de Seine. Leur affirmation s'appuyait sur les coïnci-

[1] Résultats analogues en Suède, où le temps des classes est très prolongé. Entre 6 ou 7 ans, au moment de l'entrée à l'école, aucun enfant n'est myope. A la fin de la première année, les myopes sont déjà au nombre de 3,3 pour 100, à la fin de la quatrième année de 7 pour 100. A cette époque, les enfants n'ont encore que 9 à 10 ans. L'influence des études est donc bien manifeste.

dences très nettes qu'ils observèrent entre l'arrivée des malades par fièvre typhoïde dans les hôpitaux et les périodes pendant lesquelles on distribuait de l'eau de rivière, après avertissement officiel. Trois ou quatre semaines après le début de la distribution d'eau du fleuve, le chiffre des entrées hospitalières pour fièvre typhoïde s'élevait et il redescendait à l'état normal trois ou quatre semaines après la fin de cette distribution. Les ingénieurs de la Ville firent leurs réserves sur cette manière de voir. Les faits relevés se rapportaient à l'été. Or on pouvait admettre qu'il s'agissait d'une simple complication saisonnière. MM. Chantemesse et Widal répliquèrent qu'en plein hiver, en janvier 1887, l'aqueduc de l'eau de Vanne s'étant rompu, l'eau de Seine fut distribuée pendant plusieurs semaines. Or une épidémie de fièvre typhoïde se déclara chez ceux qui faisaient usage de cette eau. On objecta encore que les cas, loin de se localiser dans les quartiers où avait lieu la distribution d'eau de Seine se répandaient dans toute la ville et frappaient les habitants des quartiers qui étaient approvisionnés d'eau pure. A ce nouvel argument, MM. Chantemesse et Widal répondirent : « Les jeunes gens qui paient un large tribut à l'épidémie, ont souvent leurs occupations loin de leur demeure ; ils peuvent contracter la fièvre typhoïde en buvant de l'eau de Seine en un point quelconque de la ville. S'ils meurent, ils seront marqués sur la statistique, au lieu même de leur domicile, peut être très loin de l'endroit ou fut absorbé le germe morbide. On s'explique ainsi que lorsqu'une zone de Paris boit de l'eau de Seine, la maladie semble diffuser un peu partout. Les quartiers indemnes ont leur statistique typhoïde un peu plus chargée au bénéfice de celle des quartiers contaminés, qui est libérée d'autant, ce qui n'empêche pas que lorsqu'une zône, à Paris, reçoit de l'eau de rivière, elle subit une mortalité par fièvre typhoïde de trois à quatre fois plus grande que la mortalité du reste de la ville pourvue d'eau de source. » Ces arguments avaient de la valeur. Mais une statistique qui ne se rapporte qu'à une année ne pouvait être acceptée facilement. Les nouveaux faits qui viennent d'être communiqués à l'Académie de médecine par MM. Chantemesse et Widal sont autrement probants.

En 1888 l'année fut pluvieuse, l'eau de Seine n'a pas été substituée à l'eau de source, la fièvre typhoïde s'est montrée très rare, plus rare même qu'elle ne l'avait été depuis trente ans. En 1889, à partir du mois de mai, l'eau de rivière, au contraire, a été fournie à certains quartiers. Du 25 mai au 14 juin, on envoie de l'eau de Seine dans les 13e, 14e, 16e arrondissements, et du 30 mai au 19 juin dans le 9e. Or trois ou quatre semaines après, les entrées à l'hôpital pour la fièvre typhoïde montent progressivement de 33 à 48, 73, puis de fin juillet à août à 53, 127, 129, pour redescendre ensuite à 73, 60, etc. A mesure que la distribution s'est étendue, le nombre des entrées hospi-

talières s'est augmenté. Mais d'où venaient les malades? De quels quartiers? Le calcul pour être valable doit comporter trois éléments : 1° comparer le chiffre de la mortalité d'une zone qui a seule reçue de l'eau de Seine avec le chiffre de la mortalité du reste de la ville; 2° faire cette comparaison pour une même période de temps qui tienne compte de la longueur de l'incubation et de l'évolution de la maladie; 3° rapporter le calcul à un même nombre d'habitants. La fièvre typhoïde ne tue pas immédiatement les individus qu'elle frappe, et la distribution d'eau de Seine a duré, en 1889, trois semaines; il faut donc considérer la mortalité dans les trois semaines qui ont commencé un mois après le début de la distribution d'eau de Seine et qui ont fini un mois après la fin de cette distribution. Or, du 23 juin au 29 juin (26e 27e 28e semaines) la mortalité typhoïde était pour la région de la ville qui avait bu de l'eau de source (1 762 661 habitants) de 0,45 morts pour 100 000 habitants. Et pour la région desservie par l'eau de Seine de 1,60 pour 100 000 habitants.

Du 30 juin au 6 juillet (27e semaine), les chiffres correspondants étaient : Arrondissements pourvus d'eau de source, 0,34 morts; arrondissements pourvus d'eau de rivière, 1 mort. Du 7 au 13 juillet (28e semaine) : Arrondissements pourvus d'eau de source, 0,68 morts; arrondissements pourvus d'eau de Seine, 2,20 morts. Ainsi dans la même ville et pour le même temps, la zone qui recevait l'eau de rivière donnait un chiffre trois à quatre fois plus élevé que celui des régions pourvues d'eau de source.

L'eau de Seine serait donc décidément une des causes principales de la fièvre typhoïde à Paris. Cette inocuité varie d'ailleurs selon l'époque et selon le point où l'eau est puisée. Ainsi à Fontainebleau, où la Seine arrive sans avoir recueilli d'immondices dans un long trajet, l'eau distribuée aux habitants ne paraît pas leur causer de dommages; mais le fleuve qui entre à Paris a reçu les égouts de Choisy-le-Roy, de Corbeil, d'Ivry, etc., pays où la fièvre typhoïde est endémique, et l'eau de Seine que nous buvons nous met sous la dépendance de l'état sanitaire de ces villes, du nombre, de la virulence des épidémies typhoïdes qu'elles subissent. Conclusion : buvons le moins possible d'eau de Seine et, s'il le faut, ne buvons que de l'eau bien filtrée et préalablement bouillie pendant cinq miuutes à gros bouillons.

.

Le Conseil d'administration de l'Institut Pasteur s'est réuni récemment pour entendre le rapport annuel de M. Pasteur.

Le service de la rage, sous la direction de M. Grancher et par les soins de MM. Chantemesse et Charrin, a traité, du 1er novembre 1888 au 1er novembre 1889, 1830 personnes françaises ou étrangères, parmi lesquelles 11 ont succombé à la rage, malgré le traitement;

mortalité, 0,60 pour 100. En écartant de la statistique, comme il convient, 4 personnes mortes pendant le traitement ou dans les quinze jours qui l'ont suivi, la mortalité est réduite à 0,38 pour 100, chiffre encore inférieur à celui des années précédentes.

Si on examine les diverses catégories de mordus, on voit que 330 personnes ont été mordues par des chiens dont la rage a été vérifiée expérimentalement (inoculation du bulbe); or, sur ce nombre, 4 sont mortes; 1168 personnes ont été mordues par des chiens dont la rage a été vérifiée par des médecins et des vétérinaires; sur ce nombre, 6 sont mortes; 312 ont été mordues par des chiens présumés enragés; sur ce nombre 3 sont mortes.

Ainsi le nombre des décès après traitement est inférieur à 1 pour 100, alors que la mortalité par rage en dehors du traitement est de 15 pour 100 d'après les statistiques les plus favorables

Dédié aux personnes qui souffrent de douleurs rhumatismales ou goutteuses! Un certain empirique de Normandie soulage les malades atteints de douleurs au moyen d'une pommade dont la composition est secrète. M. Pierre Vigier, le savant pharmacien bien connu, a eu entre les mains un échantillon de cette pommade, et il a pu en déterminer la composition. Cette fameuse pommade est une *pommade au vitriol* [1]. Elle est formée de : axonge 7 grammes, acide sulfurique 1 gramme. Malgré cette composition un peu bizarre au premier abord, il paraît que cette pommade réussit bien dans les cas de névralgies, arthralgies localisées, douleurs rhumatismales ou goutteuses, et surtout dans la sciatique où elle paraît préférable à d'autres révulsifs. Elle détermine une légère rougeur à la peau et une sensation de chaleur, mais jamais de vésication ni d'eschare. M. Vigier pense qu'il y a lieu d'étudier de plus près son action. On formulerait ainsi : Axonge 28 grammes, acide sulfurique pur 4 grammes. Il faut ajouter l'acide à la graisse, petit à petit en battant sans interruption, dans un mortier en porcelaine. On enferme le mélange dans un flacon à l'émeri à large ouverture. Cette pommade s'emploie en frictions très douces sur le point douloureux.

HENRI DE PARVILLE.

[1] *Gazette hebdomadaire de médecine et chirurgie.*

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

Cette grande maison, une des plus vastes manufactures littéraires du monde, offre cette année aux amateurs de beaux livres, en dehors de ses publications ordinaires, deux œuvres exceptionnelles qui ont été sa part de choix à l'Exposition universelle, et dont les visiteurs des galeries du Champ de Mars ont pu admirer l'art achevé : c'est une édition magistrale de Boileau, dont nous parlerons prochainement, et une réédition illustrée de *Tolla*, d'Edmond About.

Nous n'avons pas à faire connaître *Tolla* à nos lecteurs. Trente ans ont passé depuis que ce roman a paru, en fondant du premier coup la réputation de son auteur, et si l'émotion d'alors est apaisée, ce n'est pas sans attendrissement qu'on relit encore les malheurs de cette pauvre petite Romaine, riche, belle, vertueuse, qui meurt d'avoir trop aimé. Histoire délicieuse et pénétrante, à la fois trempée de larmes et illuminée de sourires, qui reste le type de cette prose alerte, limpide, étincelante, dont la plume d'About avait le secret.

Il fallait un artiste d'élite pour traduire dans leur vérité gracieuse et touchante les épisodes de ce récit tour à tour charmant et douloureux. Il fallait un peintre connaissant bien les lieux pittoresques où s'était déroulée l'action, le cadre plein de couleur où avaient passé les personnages si variés du drame. Les éditeurs ont confié cette tâche à M. de Myrbach, familier de longue date avec Rome, ses églises, ses palais, sa campagne mélancolique, et le choix ne pouvait être plus heureux, car l'Italie revit dans ses dessins, avec la société romaine d'il y a cinquante ans, avec les physionomies si originales qui la caractérisaient, avec tout son luxe d'ameublement et de décors. Aussi, l'œuvre ainsi rajeunie va-t-elle retrouver tout le succès retentissant de son début.

Chacune des compositions de l'artiste est un vrai tableau, où la variété chatoyante des détails est toujours dominée par l'unité d'inspiration. Il y a des œuvres qui, touchant à des sujets divers, appellent des talents différents pour l'illustration du texte. Ici, au contraire,

c'est une seule pensée, une seule main qui convenaient au travail, et jamais l'assimilation du peintre et de l'écrivain n'a été plus complète. L'un a vu et rendu sensible aux yeux tout ce que l'imagination de l'autre avait conçu et esquissé.

Quelle jolie scène que celle de la petite Tolla offrant son bracelet de corail aux âmes du Purgatoire, dans cette église bien curieusement italienne, avec ses grands tableaux, ses statues de marbre, toute sa décoration légèrement théâtrale! Et la visite des deux cousines, si coquettement jolies, avec leur minois frais et fin, sous les grands chapeaux d'il y a cinquante ans! Et le souper chez Cornélie, éclairé par son lustre monumental en verre de Venise et ses girandoles étincelantes! Et le serment de Lello, le bal chez la marquise Trasimeni, la scène du jardin où Manuel met au doigt de l'héroïne son anneau de fiancée sous les ombrages discrets, au milieu des fleurs! Et le cabinet de style sévère où s'épanouit la figure du cardinal, et le cortège final, le funèbre cortège allant aux Saints-Apôtres, avec ses torches lugubres, ses bannières noires, ses confréries de pénitents, qui défilent entre la haie des carabiniers présentant les armes!

Il faudrait tout citer. Mais c'est assez pour donner une idée de la beauté de l'œuvre, que complètent des têtes de chapitre, des lettrines et des culs-de-lampes du goût le plus délicat. Il y a même là une innovation à signaler, car elle ajoute à l'ornementation déjà si perfectionnée des livres un élément exquis de grâce et de séduction. Imaginez des feuillages et des fleurs, sortes d'emblèmes répondant à l'idée de chaque chapitre, que le dessinateur, M. Giraldon, a enlacés de la façon la plus élégante, en donnant à toutes ces plantes, lis, roses, lauriers, ronces ou cyprès, une vérité et presque une âme qui dénotent l'étude la plus idéaliste de la nature. Et pour ajouter au charme, ces ornements ont été tirés en trois couleurs, ou plutôt en trois tons, gris, rose et noir, reliés entre eux par des nœuds de rubans comme un bouquet. C'est d'une fraîcheur délicieuse.

L'ensemble de la publication est splendide. Il y a des exemplaires sur papier du Japon, avec reliure en velours de Gênes et gardes en lampas, du prix de 800 francs; d'autres à 500 sur papier de Chine; d'autres merveilleux encore sur papier du Marais à 190 et à 130, avec la couverture en velours de Gênes; enfin 600 exemplaires sur vélin blanc, avec deux suites de planches hors texte, au prix, brochés, de 80 francs.

Nous allions oublier le beau portrait de l'auteur, par Paul Baudry, placé en tête du volume et ressuscitant bien la physionomie vive, spirituelle et un peu railleuse de l'écrivain.

BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION

Il y a plaisir à suivre l'accroissement régulier, — tant pour la qualité et la variété que pour la quantité, — de cette *Bibliothèque d'Éducation et de Récréation* fondée, il y a quelque vingt-cinq ans, par l'excellent et si regretté Hetzel. Il a pu, en s'en allant, être assuré que son œuvre de prédilection ne péricliterait pas. Il savait qu'il la laissait en bonnes mains et que directeur et collaborateurs la maintiendraient fidèlement dans la ligne tracée par lui d'une main si ferme et si habile. Nous ne voulons pas dire qu'il ait été remplacé, — il était de ceux qu'on ne remplace pas, — mais il a été continué.

Car il a fait école, — cela n'est point une exagération, — et non seulement dans sa propre maison, mais dans beaucoup d'autres. C'est bien à lui, à sa double initiative comme écrivain et comme éditeur, qu'enfants et jeunes gens doivent, du moins en principe, ces milliers de volumes qui leur sont offerts actuellement de tous côtés. Devant cette production multiple, qu'on se reporte seulement à trente ans en arrière. Qu'y avait-il alors pour satisfaire à leurs irrésistibles besoins de lecture? Quelques douzaines d'ouvrages peut-être, — soyons généreux, — pour la plupart d'une littérature peu attrayante et médiocrement appropriée à leur destination, tels que le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, les *Voyages d'Anténor*, *Raoul et Victor*, de Mme Guizot, des traductions de miss Edgeworth, etc. Cela épuisé, et ce n'était pas long, il leur fallait se rabattre sur leurs livres classiques. Point de ces intermèdes intellectuels, aussi nécessaires à leur esprit que le jeu l'est à leur corps. La matière y manquait. Inutile de chercher.

A cette disette a succédé l'abondance. Nous ne voulons pas déprécier les autres collections; mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'être contredit, que nulle part comme dans celle de la maison Hetzel, — qui pourrait être dénommée en ce genre la *Bibliothèque-type*, — enfants, jeunes gens et jeunes filles ne trouveront un ensemble si bien combiné pour répondre à leurs convenances et leurs aspirations diverses. Chaque âge, depuis le plus tendre jusqu'à la quasi-virilité et même au delà, y a sa part largement faite, agrandie qu'elle est d'année en année par des apports de valeur identique.

Ainsi, pour les petits, dont l'attention a besoin d'être aidée par le regard, voici les cent trente albums, création de Stahl (Hetzel), qui, dans des textes d'un *humour* à leur portée, se plaisait à leur raconter leurs propres faits et gestes retracés au vif par des artistes tels que : Froment, Froelich, Detaille, Geoffroy, Cham, Schuler, Marie, Becker, etc. Quatre nouveaux viennent encore de s'y ajouter : la *Première chasse de Jujules*, dessins de Froelich; *Scènes familières*; *Au château*, par Froment; les *Chagrins de Dick*, par Casella; les

Animaux célèbres, par De Lucht. Ils ne feront pas tache parmi les autres.

Aux jeunes lettrés qui lisent déjà couramment, la *Petite Bibliothèque blanche* réserve ses quarante volumes de contes et récits, véritable écrin de joyaux sortis des mains de Ch. Nodier, P. de Musset, Stahl, Karr, Viollet-Leduc, Jules Verne et autres ouvriers émérites. Mentionnons, parmi les récentes additions, l'*Histoire d'un casse-noisettes*, par Alexandre Dumas père, qui s'est montré là un aussi merveilleux amuseur d'enfants qu'il était dramaturge puissant et prodigieux romancier.

En remontant l'échelle des âges pour arriver aux ouvrages destinés aux enfants, — pardon, — aux jeunes gens et aux jeunes personnes de huit à dix ans, puis de dix à quatorze ans, on se trouve en présence d'une telle profusion qu'on n'en peut citer qu'un bien petit nombre à titre de spécimens. De Jules Sandeau, la *Roche aux Mouettes*; d'Ulbach, le *Parrain de Cendrillon*; de P. J. Stahl, *Morale familière*, *Histoire d'un âne*, *Histoire de mon parrain*, *Famille Chester*, les *Patins d'argent*, *Maroussia*, les *Quatre peurs de notre général*, livres pour la plupart couronnés par l'Académie française et qui, après le charme de leur lecture, laisseront le chagrin de savoir disparue cette plume aimée entre toutes; d'André Laurie, la *Vie de collège dans tous les pays*, France, Angleterre, Allemagne, Italie, Japon, Espagne, sept récits d'un intérêt et d'une diversité si étonnants, auxquels l'auteur vient d'ajouter les *Mémoires d'un collégien russe*, non moins intéressants et variés; d'Hector Malot, *Romain Kalbris* et *Sans famille*; de Gennevraye, la *Petite Louisette* et le *Marchand d'allumettes*, une nouveauté ce dernier et une actualité, s'il en fut; de A. Dequet, *Mon oncle et ma tante*, etc.

Ce sont là des élites, mais ce ne sont pas, à beaucoup près, les seules. Dans cette collection, ainsi que l'a dit de sa voix autorisée, un illustre académicien, il n'y a de choix que du bon à l'excellent. Tous les écrivains qui y figurent sont, en même temps que des lettrés éminents ou distingués, des moralistes irréprochables. S'il en est, parmi eux, qu'on doive placer au premier rang, il n'en est point qu'on puisse reléguer au dernier; tous ont leur valeur particulière.

Êtes-vous bientôt au terme de vos études, messieurs et mesdemoiselles, et près d'entrer dans la vie active? Le lot spécial que comporte l'ample développement de vos facultés n'est pas non plus des moindres. Quelques noms et quelques titres suffiront à vous le démontrer, si même vous n'êtes déjà bien renseignés à cet égard : *M*lle *de la Seiglière* et *Madeleine*, par Jules Sandeau; le *Livre des mères*, par Victor Hugo; le *Livre d'un père*, par Victor de Laprade; une *Famille pendant la guerre*, par B. Boissonnas; l'*Histoire d'une forteresse*,

l'*Histoire de l'habitation humaine*, l'*Histoire d'une cathédrale et d'un hôtel de ville*, textes et dessins par Viollet-Leduc; les *Exilés de la terre* et *De New-Yorck à Brest en sept heures*, par André Laurie; *Michel-Ange*, *Léonard de Vinci* et *Raphaël*, par Charles Clément, etc.

Nous ne saurions mieux terminer ces brèves indications que par les *Voyages extraordinaires* de M. Jules Verne (40 volumes, 52 ouvrages), parvenus depuis longtemps à une renommée universelle qui touche à la gloire. Il y a une quinzaine d'années on a pu s'étonner que le célèbre écrivain trouvât toujours de nouveaux sujets; on ne comprendrait pas aujourd'hui qu'il n'en trouvât plus, tant sa fécondité est reconnue inépuisable. Que de conceptions imprévues, en effet, depuis *Cinq semaines en ballon* et le *Capitaine Hatteras* jusqu'à *Robert le conquérant* et *Mathias Sandorf!* Que de drames palpitants, noués et dénoués de main de maître! Que de problèmes scientifiques soulevés et de solutions pressenties! Que de pays parcourus et pittoresquement décrits; du pôle Nord au pôle Sud, de la Sibérie à l'Australie! Cette générale fécondité vient encore de s'affirmer par deux œuvres de la plus entière diversité : *Famille sans nom* et *Sens dessus dessous*. Extraordinaire, la première l'est surtout par le tableau saisissant des péripéties d'une lutte héroïque, celle des Canadiens français contre l'oppression anglaise, et par les sentiments sublimes de dévouement patriotique dont sont animés les principaux personnages. Quant au second livre, c'est l'histoire d'une tentative abracadabrante dont, à la suite de nombreux et bizarres incidents, l'inanité est mathématiquement établie. La petite pièce, en quelque sorte, après la grande.

Est-il besoin d'ajouter que, dans tous ces beaux livres d'étrennes, les illustrations ne sont pas des ornements oiseux? Elles font corps avec les textes, dont elles traduisent aux yeux les scènes les plus marquantes, sites et personnages. Les noms dont elles sont signées sont une garantie indispensable tant de leur consciencieuse fidélité que de leur valeur artistique.

Le *Magasin d'Education et de Récréation*, qui est comme la pépinière de la *Bibliothèque*, va entrer dans sa vingt-sixième année, longévité déjà remarquable. C'est, on le sait, l'unique recueil périodique qu'ait jamais couronné l'Académie française. Qu'en pourrions-nous dire de plus, sinon qu'il est bien réellement, suivant la pensée de son fondateur, le journal de toute la famille, des pères et des mères aussi bien que des enfants, petits et grands? Cinquante volumes déjà parus, quelle mine abondante pour la lecture en commun!

F. de Gramont.

LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR[1]

Le public s'intéresse chaque jour davantage aux publications d'histoire et d'art. C'est une vogue irrésistible. Heureux qui sait la suivre; plus heureux qui sait la devancer! L'éditeur Laurens est un de ceux qui ont su avec le plus de discernement satisfaire le goût du public en l'éclairant. Chaque année son catalogue s'enrichit : il forme dès à présent une collection aussi ingénieusement variée qu'assortie.

L'an passé, il a confié à M. Barron l'exécution d'un plan vaste et original. Il s'agissait de parcourir tour à tour le bassin de nos grands fleuves français. On commença par la *Loire*[3]. L'auteur, accompagné d'un dessinateur ami, M. Chapon, est allé du Gerbier des Joncs à Saint-Nazaire, des gorges boisées du Forez aux plaines mollement ondulées où le grand fleuve étale le plus souvent ses eaux nonchalantes entre des îles sablonneuses ombragées de peupliers et de saules. Que d'anecdotes, que de croquis ils ont recueillis sur leur route! Nous en avons encore la mémoire pleine et les yeux éblouis. A peine de retour, ils ont entrepris une course capricieuse à travers « les prés fleuris qu'arrose la Seine », pour parler le pastoral langage de Mme Deshoulières. M. Barron nous apprend que la source du fleuve parisien se dérobe volontiers aux explorateurs, et qu'elle a ses mystères presque impénérables, tout comme le Nil sacré. La nymphe Sequana, dont les eaux ne sont pas encore infectées de microbes, se cache dans un sanctuaire de marécages, de rochers et de bois. Saluons le cristal encor pur de ses ondes, il ne tardera pas à se ternir! Où allons-nous maintenant? Voici Alise-Sainte-Reine, dominée par la colossale statue de Vercingétorix, le héros des Gaules; Sens et la façade crénelée de sa cathédrale; Troyes, l'antique cité champenoise aux innombrables églises entourées de maisons vermoulues; Auxerre, l'idéal de la petite ville, au dire de La Bruyère; Reims, la cité royale où les pompes du sacre se déroulaient jadis sous le portail dentelé de Notre-Dame. Suivons le fleuve déjà grossi de l'Aube et de l'Yonne. Nous entrons dans la banlieue de Paris. Toute l'histoire de France est entassée, dans ce val où la Marne et l'Oise doublent à quelques lieues de distance la Seine encore chétive, en dépit de son renom. A quoi bon choisir entre tant de souvenirs? Les plus éclatants seraient toujours ceux que nous oublierions. Déjà nous sommes au delà des lacets que le fleuve décrit de Paris à Rouen. La vieille cité normande nous ouvre ses ruelles tortueuses; l'air marin nous arrive à travers les voilures des vaisseaux ancrés en face de la statue du grand Corneille. Le Havre nous attend

[1] 6, rue de Tournon, Paris.
[2] La *Loire*, 1 vol. broché, 10 francs; relié, 13 francs. La *Seine*. 1 vol. broché, 10 francs; relié, 13 francs.

au terme du voyage dont de charmantes illustrations nous rappelleront les meilleures étapes! Puissions-nous, l'an prochain, voguer aussi commodément de Lyon à Arles ou de Toulouse à Bordeaux.

Moins vagabonds ont été MM. Taisot et Charlot. Leur volume des *Palais nationaux* fait partie de la *Bibliothèque d'histoire et d'art*, et répond heureusement au progamme tracé par l'éditeur. Nous voyons revivre pour quelques heures les habitants de ces demeures illustres, aujourd'hui désertes. Fontainebleau, restauré, retentit des éclats de rire de François Ier et des saillies d'Henri IV; Louis XIV y trône dans sa majesté; Louis XV s'y engourdit dans son ennui; Marie-Antoinette joue à la bergère; la vieille garde pleure aux accents de Napoléon qui part en exil. A Chantilly, Condé se promène entre Bossuet et Despréaux. A Compiègne, Mme de Maintenon préside aux manœuvres de l'armée, au grand ébahissement de Saint-Simon. A Rambouillet, Arthénice parcourt la *Carte de Tendre* entre Beuserade et Voiture. Que de fantômes évoqués! Que de richesses d'art étalées à nos yeux, grâce à l'habile crayon de M. Libounis! Nous avons maintenant un véritable catalogue de nos palais, ou mieux de nos musées nationaux.

Dans la même collection, M. A. Alexandre a traité un sujet plus spécial. Son *Histoire de la Peinture militaire* [1] est un modèle d'érudition solide et sans pédantisme. Le sujet était vaste, il a été distribué avec art. Aucun détail n'est omis, tous sont à leur place. Nous assistons aux transformations de la peinture militaire depuis les spirituelles pochades de Callot, jusqu'aux toiles dramatiques de Detaille et d'Alphonse de Neuville. A coté des tableaux de Van der Meulen, secs et précis, comme un plan d'ingénieur, s'étalent, solennelles, les vastes machines de Lebrun, immortalisant les exploits du grand roi. Le dix-huitième siècle, un peu pauvre, garde pourtant les noms de Parrocel et de Louthesbourg. C'est avec l'Empire que naît la grande peinture militaire. David la crée; le baron Gros et Géricault la portent au plus point haut de splendeur; Raffet, Charlet et Horace Vernet la rendent populaire entre toutes. Nos contemporains Meissonnier, Yvon, Detaille, de Neuville, en font le genre national, par excellence, grâce à ce chauvinisme si raillé parfois, si généreux toujours, en ses élans patriotiques. Le sujet choisi par M. Alexandre touchera certainement une corde vibrante en tous les cœurs français.

Ainsi se complète peu à peu cette jolie *Bibliothèque d'Histoire et d'Art*, qui comptait déjà tant d'ouvrages distingués : la *Peinture*, la *Sculpture*, l'*Art dans le vêtement*, de Ch. Blanc; *Versailles et les*

[1] Chaque volume de la *Bibliothèque d'Histoire et d'Art* : broché, 3 fr. 50; relié, 4 fr. 50.

Trianons, de Paul Bosq; les *Statues de Paris*, de Paul Marmottan; les *Monuments de Paris*, d'A. de Champeaux; l'*Art pendant la Révolution*, de Spire Blondel. Espérons que la série sera continuée.

Ce n'est pas tout, à côté de ces œuvres de vulgarisation, la librairie Laurens continue la série de ses grandes publications artistiques, M. de Champeaux donne cette année une importante *Histoire de la Peinture décorative* [1], destinée à ravir les amateurs de cet art qui a trouvé en France ses plus éminents représentants. Assurément une place est réservée aux Italiens de la Renaissance, à Pérugin et à Raphaël, surtout aux éclatants Vénitiens, à Tiepolo et Véronèse; ni Holbein, ni Rubens ne sont oubliés. Mais toute la tendresse de l'auteur est pour les grands Français des trois derniers siècles. Nous partageons son faible. Il nous semble que Vouet et Fréminet ont merveilleusement compris l'art difficile de la peinture associée à l'architecture; que Mignard a bien de la grâce, en dépit de son afféterie; que Lebrun, encore qu'un peu froid, a des conceptions grandioses et se meut savamment dans les cadres que lui tracent Mansard et Levau. Que dire de Boucher, le peintre des Amours, si vanté par les uns, si décrié par les autres, si séduisant pour les gens sans parti-pris! A côté des illustres, que d'artistes ingénieux, chers aux délicats! Lepautre et les frères Lemoyne, Huet, Cauvet, Salambier, Pater, dont les œuvres révèlent une imagination aussi féconde qu'inventive. M. de Champeaux ne dédaigne pas les modernes; il réserve à Flandrin, à Baudry, à Puvis de Chavanne, la place qu'ils méritent dans l'histoire de l'art. Personne n'est laissé de côté; chacun est mis au rang qui lui est dû.

Charles Lebrun va reprendre le sien, grâce à M. Henri Jouin, qui prépare une importante étude intitulée : *Charles Lebrun et les Arts sous Louis XIV* [2], dont l'impression est confiée à l'Imprimerie nationale. Ce sera, croyons-nous, un véritable monument, une de ces monographies magistrales et définitives qui épuisent un sujet. Lebrun attendait depuis longtemps sa réhabilitation. M. Jouin la lui promet et nous ne pouvons qu'applaudir à cet acte de justice artistique. N'insistons pas davantage sur ce livre que nous ne pourrions que déflorer en l'effleurant superficiellement.

Laissons l'art de côté pour saluer au passage une vieille connaissance, la *Clef de la Science* [3] de Brewer et Moigno, mise au courant par M. de Parville. Ce volume populaire est resté le type des ouvrages de vulgarisation scientifique. On a pu faire autrement — pas toujours! — on n'a pas fait mieux. La *Clef de la Science* répond à toutes les

[1] 1 vol., 15 francs.
[2] 1 vol., 60 francs.
[3] 1 vol., broché, 10 francs; relié, 14 francs.

questions. Comme Pic de la Mirandole, M. de Parville peut parler *de omni re scibili et quibusdam aliis*. On n'en saurait dire autant de tout le monde et les lecteurs du *Correspondant* savent mieux que personne à quoi s'en tenir.

Parlerons-nous des grands traités de Charles Blanc, la *Grammaire des Arts du dessin* et la *Grammaire des Arts décoratifs*. Ce sont des livres classiques dont la réputation est faite et tout éloge superflu. Nous en dirons autant des ouvrages de M. Ris-Paquot sur la céramique. Le catalogue de l'éditeur Laurens est décidément inépuisable, il offre un choix abondant aux lecteurs des goûts les plus divers. Ne le quittons pas sans recommander aux amateurs d'étrennes utiles la série des volumes sur l'enseignement pratique des Beaux-Arts et dont les auteurs sont MM. Allongé, Cardon, Destremau, Karl Robert, Ris-Paquot et Rochet. Sous une apparence modeste, ces manuels rendent d'inappréciables services en nous initiant à une foule d'occupations instructives et charmantes. Les professeurs de dessin et d'art en ont depuis longtemps reconnu la valeur. Ils devraient être entre toutes les mains.

LIBRAIRIE DUMOULIN

La France et le Sacré-Cœur, par le P. Victor Alet, de la Compagnie de Jésus. Un vol in-4° contenant 180 gravures. — Prix du volume, broché, 10 fr. — Cartonné toile, plaque spéciale, tranches dorées, 13 fr. — Relié amateur, fers spéciaux, tête dorée, les autres tr. ébarbées.

L'auteur de ce livre a considéré la France dans sa véritable gloire. Il l'a suivie depuis le baptistère de Reims où elle a été avec Clovis plongée dans l'eau libératrice, jusque devant ce portail de la basilique de Montmartre où elle s'agenouille « pénitente et pieuse »; il l'a suivie durant cet itinéraire glorieux, à travers ces siècles héroïques auxquels resteront attachés les noms de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc; il l'a suivie à travers quatorze cents ans de foi et de grandeur, de luttes et de victoires.

C'est à la France qu'a été confiée la mission d'être ici-bas le soldat de Dieu; c'est en France qu'est né et que s'est développé l'apostolat du Sacré-Cœur. Le 16 juin 1675, Jésus-Christ apparaissait à la bienheureuse Marguerite-Marie, en lui demandant de faire instituer dans l'Eglise la fête du Sacré-Cœur; et dès 1691, le P. Croiset, qui avait connu la bienheureuse, pouvait écrire ces mots significatifs et éloquents : « Cette dévotion a passé jusqu'en Pologne ; elle est établie à

Québec et à Malte; elle s'est répandue jusque dans les Indes et dans la Chine; elle a traversé les mers. »

Le Sacré-Cœur! il n'est pas de dévotion plus pénétrante et plus douce; il n'en est point qui provoque chez les ennemis de l'Église une haine plus vive; il n'en est pas enfin, s'il faut tout dire, qui soit parfois moins comprise des fidèles eux-mêmes. Il importait donc de leur donner, à cet égard, des notions nettes et sûres.

Qu'est-ce que l'adoration du Sacré-Cœur? A cette question, la bulle *Auctorem fidei*, promulguée en 1794, fait cette claire réponse : « Ceux qui adorent le Cœur de Jésus l'adorent comme étant le cœur du Sauveur, c'est-à-dire de la personne du Verbe, auquel il est inséparablement uni. » Le culte du Sacré-Cœur est donc un acte de foi éclatant en la divinité de Jésus-Christ. C'est l'affirmation de ce mystère de l'Incarnation, qui contient toutes les vérités, tous les dogmes et tous les mystères, avec toutes leurs conséquences logiques. « Le Sacré-Cœur, dit Mgr Pie, c'est la quintessence même du christianisme; c'est l'abrégé et le sommaire substantiel de toute la religion. »

Telles sont les vérités que le P. Alet a mises en action dans ce livre substantiel et ardent, auquel on a voulu donner la parure d'une illustration qui fût, elle aussi, un enseignement et une lumière.

Cette illustration, empruntée aux maîtres, est historique. Elle est le tableau et le commentaire de la dévotion au Sacré-Cœur, d'après les monuments de l'art dans tous les siècles, depuis les peintures naïves des Catacombes jusqu'aux dernières manifestations de notre époque.

Cette publication paraît à son heure : elle est souverainement opportune. « La révélation du Sacré-Cœur, dit Mgr Bougaud, est, sans contredit, la plus grande des révélations qui ont éclairé l'Église, après celles de l'Incarnation et de la sainte Eucharistie. C'est le plus grand coup de lumière depuis la Pentecôte. Les siècles, en se déroulant, n'apprendront que peu à peu à l'humanité étonnée la grandeur de cet évènement colossal. Voilà deux cents ans que l'apparition a eu lieu, et nous sommes encore trop près pour en voir les majestueuses dimensions. Mais un jour viendra où la France éperdue lèvera ses yeux sur ce Cœur qui a tant aimé les hommes : elle se consacrera à l'Amour infini et sortira de l'abîme. La France a été si grande, quand l'amour la suspendait aux pieds et aux mains percés du Sauveur! Que serait-ce donc, si elle montait jusqu'à son cœur! »

Écrit en une langue très claire et très vivante, œuvre d'un théologien profond et d'un écrivain distingué, le livre du P. Alet va faire le tour du monde chrétien et propager partout ces deux amours qui en vivifient toutes les pages : l'amour du Sacré-Cœur et celui de la France.

MAISON QUANTIN

Tunis et ses environs, texte et dessins d'après nature par M. Charles Lallemand. — Un volume de luxe in-4° illustré de 150 aquarelles tirées en couleurs. — Prix : broché, 35 francs; relié, 45 francs.

Le volume que la maison Quantin vient de mettre en vente, dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour par la chromotypographie; 150 aquarelles y sont reproduites et, d'un bout à l'autre, c'est la magie des couleurs de l'Orient. Feuilleter ce volume et le lire, c'est faire chez soi une visite à *Tunis la Sainte*, *la Glorieuse*, *le Burnous du Prophète*, comme l'appellent les Arabes. C'est bien là la ville aux mille tableaux, le kaléidoscope toujours secoué dont les brillantes facettes se disposent en compositions à l'infini, pittoresques et colorées, tantôt baignées dans l'éblouissante lumière du soleil africain, tantôt éclairées par un rayon comme une toile de Rembrandt. M. Charles Lallemand nous montre cette ville incomparable, animée et grouillante, où les musulmanes voilées et mystérieuses se promènent au milieu d'une foule colorée, où des négresses aux vêtements bariolés vendent des friandises, où d'innombrables marchands ambulants crient les gâteaux, les pains sucrés, les oranges, les citrons, les piments, etc., etc.

L'auteur a eu la bonne fortune de pouvoir interroger presque tous les *amines* ou chefs de corporation et nous montrer ainsi sur le vif un état corporatif actuel assez semblable à celui dans lequel se trouvaient jadis les artisans européens.

Ajoutons à tous ces tableaux les mystères de la vie musulmane, les traces de Carthage, les ruines romaines, byzantines et arabes, les riches et plantureuses montagnes du massif de Zaghouan et de la Khroumirie.

Il fallait de la couleur pour rendre les mille et un sujets de peinture qui fourmillent en Tunisie; aussi la maison Quantin n'a-t-elle pas hésité à appliquer toutes les ressources de ses ateliers de chromotypographie à la confection de ce volume, et, chose nouvelle en librairie, toutes les illustrations sans exception sont en couleur.

LIBRAIRIE OUDIN

Dix Contes, par Jules LEMAITRE, un magnifique volume grand in-8° jésus, broché : 20 francs.

Ce volume est un de ceux qui seront le plus appréciés par les gens du monde et les personnes que les choses de la littérature alliées à l'art du dessin ne laissent pas indifférentes : c'est à la fois un beau livre d'amateur et un magnifique cadeau d'étrennes.

L'auteur, M. Jules Lemaître, occupe aujourd'hui dans la critique littéraire le premier rang : on estimera certainement après la lecture de ce nouveau livre que le conteur ne le cède en rien au critique.

Ce volume contient une série de dix récits fins et délicats. La fantaisie charmante de l'auteur transporte d'abord le lecteur en Orient, en Grèce et à Rome.

L'*Imagier* est un conte du moyen âge; *Sophie de Montcernay* fait revivre la société brillante et frivole du dix-huitième siècle; *Képis et Cornettes*, *Mélie* et la *Chapelle blanche*, sont des récits actuels.

Quant à l'illustration, confiée à des artistes différents, elle a été aussi variée de ton que le sont les récits eux-mêmes.

Luc-Olivier Merson a fait de l'*Imagier* une merveille d'art. Son élève, Cornillier, a donné à *Myrrha* la couleur vigoureuse et saisissante qui convenait à un récit dont Néron est un des acteurs principaux. G. Clairin, F.-H. Lucas et Loevy ont rivalisé de force, de finesse, de grâce et d'esprit.

Grasset, ce maître délicat, a dessiné une couverture en couleur d'un grand effet dans sa simplicité.

Tel qu'il est, ce volume, sorti des presses de Chamerot, se recommande à l'attention des connaisseurs les plus difficiles, et il sera certainement apprécié comme une des nouveautés les plus séduisantes de l'année.

LIBRAIRIE LETOUZEY ET ANÉ

Madame de la Vallière; la morale de Bossuet à la cour de Louis XIV, par M. l'abbé L. PAUTHE, chanoine d'Albi, de Perpignan et de Besançon, précédée d'une lettre de Mgr Perraud, évêque d'Autun. 1 vol. in-8° : 7 fr. 50.

On pourrait dire que ce livre est comme le récitatif du drame saisissant qui se déroule entre M[lle] de la Vallière, Louis XIV, Bossuet

et Dieu. Ayant la cour pour théâtre, on y voit passer, à titre de figurants ou d'acteurs, tous les personnages de l'époque qui appartiennent ou se mêlent à la Maison de France. M[lle] de la Vallière en est la figure sympathique entre toutes.

Nul n'était capable de parler comme Bossuet en présence de M[lle] de de la Vallière et de Louis XIV. Il avait reçu du ciel un esprit propre à formuler des préceptes. S'il fut, au dire de Voltaire, *le plus éloquent des orateurs*, il a été, sans contredit, le maître des moralistes. Jamais aucun intérêt, aussi important qu'il fût, n'entrait en balance avec les devoirs de son ministère et les besoins des âmes. « Prêtre par excellence, il était avant tout le conducteur des âmes, l'arbitre des consciences, le maître formulant des règlements de vie. » Bossuet puisait la doctrine des mœurs à sa source, dans l'Évangile.

Avec sa haute raison, Bossuet, qui appréciait la part des responsabilités, ne ménageait pas Louis XIV. Trop juste dans la fierté de son âme pour faire acception de personnes, il devait la vérité à tous et ne flattait ni le peuple ni le souverain. A genoux devant Dieu, il se tenait debout devant les hommes. Si, à la cour, sa parole n'avait pu se faire entendre avec indépendance, il aurait fermé ses lèvres et dédaigné d'être le prédicateur du roi. Du reste, nul mieux que lui n'était apte à un si redoutable ministère. Aimant par-dessus tout les âmes et les pécheurs, il semblait avoir reçu du ciel, pour les sauver, des dons supérieurs à ceux des autres.

C'est ce que M. le chanoine Pauthe met en lumière avec un réel talent dans son ouvrage.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 décembre 1889.

Il semblait que la volonté du pays s'était clairement dégagée des élections dernières et qu'il n'y avait pas de doute à concevoir sur le désir d'apaisement exprimé par la masse de la nation. Cependant, depuis que la Chambre est réunie, tout semble marcher au rebours de ce désir et de cette volonté manifestes. Les radicaux et les violents, bien que réduits et condamnés par le suffrage universel, reprennent audacieusement la direction de la politique; le gouvernement, qui pouvait si aisément secouer leur joug, continue de le subir; et les modérés de la gauche, à qui les scrutins de septembre et d'octobre avaient fait un si pressant appel, lâchent pied pour la plupart devant ceux qu'ils devraient combattre. Il n'y a vraiment que la Droite qui soit fidèle à son rôle, en pratiquant la politique de désarmement et de conciliation réclamée par le pays, et en se prêtant à l'expérimentation nouvelle avec la bonne volonté la plus désintéressée.

Elle a même poussé si loin ce témoignage d'abnégation patriotique qu'elle s'est fait accuser de quelque faiblesse dans le débat des vérifications de pouvoirs. Mais, du moins, si elle a péché en ne défendant pas certaines élections et n'en n'attaquant pas quelques autres, elle n'a fait qu'exagérer, inopportunément peut-être, l'attitude pacificatrice qu'elle avait décidé de prendre pour se conformer au vœu national et dont, quoi qu'il advienne, la France, fatiguée de crises et de secousses, lui sera reconnaissante.

Ce n'est pas seulement dans le fastidieux domaine de la vérification des pouvoirs que les anciennes passions se réveillent et refusent la trêve implorée par le pays, mais encore dans toute

l'action gouvernementale et administrative, et notamment dans l'application de ces lois scolaires et militaires qui blessent tous les croyants, qui soulèvent toutes les consciences impartiales, et dont un pouvoir précaire n'ose pas atténuer, dans la pratique, le caractère odieux et antisocial ; de sorte que l'espèce de guerre civile dont le pays réclamait la fin est poursuivie, malgré tout, par une minorité intraitable, en face d'une majorité de modérés qui la subit avec tristesse sans avoir le courage d'y mettre un terme.

On avait pu croire que ces modérés de la gauche sauraient mieux s'inspirer de la situation et montreraient un peu plus de fermeté. Sera-t-il donc dans leur destinée de tromper jusqu'au bout les espérances qu'ils provoquent et de se faire éternellement les complices des doctrines qu'ils réprouvent? Nous refusons encore de l'admettre et nous aimons mieux trouver une promesse ou tout au moins un rassurant indice dans la délibération que vient de prendre, sous la présidence de M. Bardoux, le centre gauche du Sénat, se déclarant « unanimement d'avis qu'il résulte des élections qu'une politique de modération et de tolérance s'impose plus que jamais au gouvernement de la République. » C'est là une appréciation très juste des choses, mais il ne faut pas se borner à une constatation platonique; il faut appuyer cette déclaration d'actes virils, et le jour où les modérés de la gauche s'y décideront, au mépris des fureurs radicales, ils peuvent être assurés du loyal concours de la Droite, patriotiquement résolue à faire passer avant ses préférences les grands intérêts sociaux et la tranquillité du pays.

Trop longtemps on a pu dire : c'est l'opportunisme qui règne, mais c'est le radicalisme qui gouverne. Il faut remettre enfin à leur place les hommes et les choses, en laissant les sectaires et les jacobins dans leur minorité tapageuse et en faisant la part de la justice et du droit dans les applications de la politique.

On ne s'en est pas assez occupé jusqu'ici dans les vérifications de pouvoirs qui absorbent la Chambre, et bien qu'on nous ait épargné les exécutions en masse de 1885, les invalidations prononcées et certaines validations acquises ou proposées témoignent d'un tel parti-pris qu'il est difficile de ne pas accuser la majorité républicaine de continuer, sur une moindre échelle, les détestables errements du passé.

Au point de vue du principe des institutions et de la souveraineté du suffrage universel proclamée par elles, c'est un singulier spectacle que celui de ces prétendues vérifications où l'on dresse le procès même de la souveraineté populaire constamment pré-

sentée comme la source de tout droit, et où l'on voit une partie de ceux qui ont tiré des urnes leurs pouvoirs s'en servir pour contester ou annuler d'autres pouvoirs de même origine et de même nature.

Aucune loi, aucun règlement, aucune jurisprudence, ne déterminent les conditions dans lesquelles une élection est valable ou ne l'est pas. Tout dépend des rancunes à assouvir, des ambitions à contenter; tout reste assujetti à l'arbitraire d'un groupe dominateur. Des élections, par exemple, sont contestées pour faits de corruption et achats de suffrages : on invalide M. Dupuytrem et M. Thirion-Montauban, contre lesquels on n'a rien pu établir, et on propose de valider M. Bischoffsheim malgré les pièces criantes du plus scandaleux dossier. On invalide MM. du Mesnildot et Revest sous prétexte de calomnie et de diffamation, et on admet tel et tel républicains qui n'ont battu de quelques voix leurs concurrents qu'en les couvrant d'injures et d'imputations infamantes. On invalide M. Arnault, M. Neyraud, le comte Multedo, au nom d'une prétendue ingérence cléricale, et on consacre partout l'ingérence administrative et la pression officielle les plus éhontées. On soumet à l'enquête M. Loreau, en dépit d'un vote qui, par 240 contre 240, entraînait légalement sa validation, et on ne juge pas cette enquête nécessaire contre M. Fidèle Simon, dont le rival avait été proclamé d'abord, et qui n'a pu être repêché après coup qu'à l'aide de trois bulletins accusés de grattage. Où se trouvent dans tout cela l'impartialité, la logique, l'équité? On n'y peut malheureusement voir que l'incohérence et le parti-pris, surtout quand on constate que toutes les sévérités sont pour des conservateurs et toutes les indulgences pour des républicains.

Oui, c'est aux candidats traqués, persécutés, opprimés, contre lesquels étaient mobilisées toutes les forces administratives, que l'on reproche des pressions, des menaces, des corruptions, tandis que les candidats officiels, soutenus par le gouvernement, par le Trésor public, par ce personnel de 800 000 fonctionnaires, disciplinés comme un régiment, sont l'expression libre, spontanée, sincère, immaculée du suffrage universel!

Aussi, nous le répétons, ce qui se dégage par-dessus tout de ces hypocrites et fastidieux débats, c'est le procès du suffrage universel fait par ceux-là même qui devraient être les premiers à respecter ses décisions. Car, après nous l'avoir représenté comme ignorant, crédule, grossier, vénal, imbécile, corrompu, comment peuvent-ils nous demander de reconnaître avec déférence les arrêts qu'il a rendus et les pouvoirs qu'il a institués?

Mais ce malheureux suffrage populaire se trouve bien plus maltraité encore dans l'élection de Clignancourt, où sa fameuse souveraineté est menacée de disparaitre complètement. On connaît la situation : sur 18 000 inscrits et 14 000 votants, le général Boulanger a obtenu 7800 voix contre 5500 donnés à M. Joffrin. Or, la loi décide que, pour être nommé au premier tour, il est indispensable de réunir le quart des électeurs inscrits et la moitié plus un des suffrages exprimés. M. Joffrin ne remplit aucune de ces deux conditions, et dès lors il semble qu'il ne peut être élu. Cependant opportunistes, semi-radicaux et ministériels sont ligués pour le faire admettre, et le bureau chargé d'examiner l'affaire se prononce également pour la validation. Les raisons qu'en donne le rapport sont aussi curieuses qu'arbitraires. Il commence par fausser la loi du 17 juillet dernier, édictée seulement contre les candidatures multiples, pour l'appliquer aux candidats inéligibles, ce qui est tout différent. La loi du 17 juillet interdit les candidatures multiples, en obligeant les candidats à faire une déclaration dans une circonscription unique. Le général Boulanger n'a posé sa candidature que dans la seule circonscription de Clignancourt; il y a fait sa déclaration dans les délais prescrits par la loi, et, par suite, il a recueilli 7800 suffrages, c'est-à-dire plus du quart des inscrits et plus de la moitié des votants. — Soit! exclame le rapport du 9e bureau; mais il ne suffit pas que la déclaration soit faite; il faut encore qu'elle soit recevable, et elle ne peut être recevable que si elle émane d'un candidat jouissant de ses droits civils et politiques. Or, le général Boulanger, frappé d'une condamnation qui entrainait la déchéance de ses droits, n'était pas éligible; dès lors sa déclaration était nulle; elle n'avait pas d'existence légale et elle devait être considérée comme non avenue. — C'est là une interprétation purement fantaisiste et que n'autorise aucun terme de la loi du 17 juillet, uniquement faite, nous le répétons, contre les candidatures multiples. Mais le rapporteur n'avait pas d'autre moyen d'arriver à ses étonnantes conclusions, c'est-à-dire à la validation de M. Joffrin. Après avoir ainsi proclamé de son chef la déclaration non recevable et de nul effet, il frappe également de nullité les 7800 suffrages accordés au général Boulanger; il les supprime; il refuse d'en tenir le moindre compte dans les opérations du dépouillement, et ne se trouvant plus dès lors qu'en face des 5500 bulletins recueillis par M. Joffrin, il propose hardiment de l'admettre comme ayant réuni la majorité des suffrages!

Voilà comment on traite cette souveraineté populaire dont on se réclame si bruyamment! Voilà avec quelle désinvolture on retranche

près de 8000 bulletins d'un total de 13 000, pour arriver à la proclamation d'un candidat battu !

Mais pourquoi cette lacération de la loi et cette violence au suffrage universel? Uniquement parce qu'on a peur du général au cheval noir; parce qu'on redoute qu'un nouveau scrutin n'aboutisse à une nouvelle élection du condamné de la haute cour; et plutôt que de risquer ce triomphe du fugitif et cet échec du pouvoir, on aime mieux attenter aux institutions et vicier le principe même du régime! C'est toujours le mot révolutionnaire de Madier de Montjau : « Supprimons ce qui nous gêne! »

Le débat s'ouvre à l'heure même où nous mettons sous presse, et on espère que la Droite ne restera pas cette fois silencieuse devant une violation aussi effrontée de la légalité et de la justice. Non qu'il s'agisse pour elle de défendre un personnage médiocrement intéressant et peu soucieux de venir occuper le siège qu'on lui conteste, mais de venger le bon sens et le droit, outrageusement foulés aux pieds par la majorité des gauches.

Le général condamné est inéligible, tout le monde le reconnaît, et il appartient à la Chambre de prononcer cette inéligibilité en annulant les opérations électorales de Clignancourt. Mais il est impossible qu'on proclame à sa place le candidat qui ne réunit aucune des conditions exigées par la loi. Ainsi qu'on l'a dit dans une formule aussi précise que juste : le général Boulanger est élu, mais il n'était pas éligible; M. Joffrin était éligible, mais il n'est pas élu. — Sa validation audacieuse serait un véritable coup de force qui pourrait en appeler d'autres et que les républicains n'ont pas intérêt à provoquer, car de pareilles armes se retournent facilement contre ceux qui les emploient.

Pour le moment, nous sommes à huit invalidations, en attendant celles dont restent menacées quinze ou vingt élections de droite sur les quarante à vérifier encore.

Les républicains, qui savent bien, au fond, que les catholiques ne sont pas une quantité négligeable, avaient promis, dans leurs circulaires, de cesser la guerre aux croyances et, pour se ménager la sympathie d'électeurs fatigués de luttes et de discordes, ils s'étaient montrés disposés à la pacification religieuse. Comment ont-ils tenu cette promesse le lendemain de l'élection? Le règlement sur l'application de la loi militaire le fait voir avec une triste évidence.

Ce règlement, aussi implacable que la loi elle-même, a rejeté dans la pratique tous les tempéraments que conseillait la raison, et s'inspirant de la pensée haineuse qui a voulu atteindre le clergé,

il a rigoureusement astreint à la vie de caserne les jeunes séminaristes qui peuvent y perdre leur vocation. Vainement a-t-on rappelé qu'en cas de mobilisation les ecclésiastiques sont versés dans le service de santé, et que, dès lors, il est absolument inutile de leur apprendre pendant un an à manier un fusil dont ils ne devront jamais se servir en temps de guerre, tandis qu'il serait logique de les dresser dans les hôpitaux au service d'infirmiers et de brancardiers auquel ils sont destinés. On n'a rien pu faire entendre. C'est au casernement vexatoire que l'on tient, dans l'espoir de tarir dans sa source le recrutement du clergé que l'on rêve de détruire.

Le conseil d'État eût pu chercher des adoucissements compatibles avec le texte de la loi, et l'épiscopat, par l'organe du cardinal de Reims, de l'évêque de Nancy, de plusieurs autres prélats, avait patriotiquement offert un stage dans les hôpitaux. On n'a rien accepté, pas même la faculté du devancement d'appel, qui eût évité aux jeunes clercs l'interruption de leurs études théologiques. On a poussé la brutalité jusqu'au bout et appliqué dans toute son impitoyable rigueur la formule chère aux radicaux : « Les curés sac au dos ! »

Mais on n'avait pas tout prévu, et la loi persécutrice est à peine exécutoire que déjà se dresse contre elle la protestation des intérêts intellectuels qu'elle blesse sans l'avoir calculé. Elle n'avait visé que l'Église et elle atteint du même coup l'Université ! Sa fureur d'égalité lui avait simplement fait oublier l'École normale, qui réclame au nom des nécessités de l'enseignement; l'École de droit et les écoles supérieures de commerce, qui revendiquent aussi pour leurs élèves le besoin d'une préparation et d'études dont la société ne peut se passer. De sorte que le législateur s'aperçoit avec stupéfaction qu'en croyant frapper uniquement les intérêts religieux, il n'écrase pas moins les intérêts scientifiques et littéraires de la nation ! Triste loi, qui se trouve ainsi atteindre tout ce qu'elle devrait protéger, et qui décapite un peuple sous prétexte de le grandir !

On s'est immédiatement occupé d'introduire les exemptions réclamées pour l'École normale, et les licenciés en droit ne tarderont sans doute pas à obtenir la même faveur que les licenciés ès lettres. Dieu nous garde de nous en plaindre ! Mais la société n'a pas moins besoin de ministres du culte que de professeurs, de magistrats et de négociants. A côté des intérêts matériels et intellectuels, il y a les intérêts moraux, tout aussi dignes de satisfaction, et puisque c'est au nom de l'égalité, d'une égalité absolue et

inflexible que la loi a été faite, le moins qu'on puisse accorder aux séminaristes est de les traiter comme les étudiants civils, en attendant la réforme d'une loi mauvaise dont l'inévitable conséquence serait à bref délai l'abaissement intellectuel et moral de la nation.

Quand se décidera-t-on aussi, dans ce temps où l'on parle beaucoup d'améliorer le sort du plus grand nombre et d'alléger le fardeau du travail, quand se décidera-t-on à garantir à la population ouvrière le repos du dimanche, aussi nécessaire à l'hygiène du corps qu'à l'union de la famille et à l'élévation morale du foyer? Le Sénat a repoussé l'autre jour un amendement de M. Le Guen tendant à rendre obligatoire le repos du dimanche, comme il avait repoussé la veille la proposition éloquemment développée par M. Chesnelong d'interdire pour les femmes le travail de nuit dans les ateliers et manufactures. Et pourtant ne voyons-nous pas presque partout à l'étranger, en Angleterre, en Amérique, en Russie, en Espagne, le repos du dimanche ordonné par une loi; et n'avons-nous pas entendu récemment, dans un congrès qui n'avait nullement pour inspiration la foi religieuse, des libéraux, des économistes se prononcer hautement en faveur de cette réforme et donner lecture à ce sujet de lettres caractéristiques d'hommes d'État aussi peu suspects que M. Gladstone et le président Harrisson?

Il ne s'agit de contraindre personne à un emploi quelconque du jour consacré au repos, mais, en respectant la liberté de conscience de chacun, de ménager utilement les forces sociales, en laissant aussi aux énergies morales la faculté de se retremper aux sources qui les alimentent.

Pour le moment, les esprits sont tournés davantage vers les problèmes que soulèvent les traités de commerce, et en attendant que nous prenions un parti sur les conventions qui expirent en 1892, c'est l'état de nos rapports commerciaux avec l'Italie qui s'impose à l'attention par suite de l'abolition des tarifs différentiels établis contre nous dans la péninsule. Cette abolition a été pompeusement annoncée dans le discours un peu trop orgueilleux que le roi Humbert prononçait l'autre semaine à l'ouverture du parlement. « L'Italie a fait, en trente ans, ce qui a été le travail d'un siècle pour d'autres nations », a dit avec jactance le fils de Victor-Emmanuel, oublieux ainsi de la part que la France a prise à la formation de son royaume. Mais l'auditoire lui-même semble avoir tenu à réparer l'ingratitude du prince, car les correspondances rapportent que les passages les plus applaudis du discours du trône ont été intentionnellement ceux qui parlaient du maintien de la paix et de l'abolition des tarifs différentiels comme gage d'un désir de rapproche-

ment avec la France. Et dans la discussion de l'Adresse, des déclarations très expressives se sont fait jour dans le même sens. Plusieurs orateurs ont insisté sur la nécessité d'un accord avec notre pays, et l'un d'eux, au nom de quinze de ses collègues, a demandé la suppression, dans la phrase de l'Adresse relative à « l'amélioration des relations commerciales avec la France », du mot *commerciales* qui lui semblait avoir ainsi un sens restrictif, alors que le désir du peuple italien est que l'amélioration des rapports entre les deux pays s'étende au domaine politique. Et M. Crispi a été contraint de venir déclarer en termes plus ou moins sincères que cette interprétation traduisait la vraie pensée du gouvernement.

Quant aux tarifs eux-mêmes, le ministre des finances en fait l'aveu dans son exposé des motifs : « Leur établissement a été une grande erreur économique qui a causé un dommage incalculable au trésor italien, et la dénonciation du traité de commerce a beaucoup plus nui à l'Italie qu'à la France. »

De là l'empressement à voter l'urgence du projet de loi et le zèle des députés de Monte-Citorio à presser une modification dont ils espèrent encaisser le bénéfice. Mais la France a-t-elle intérêt à modifier de son côté l'état actuel des choses et à faire le jeu de ses adversaires? En somme, le retour à l'ancien tarif proposé par M. Crispi serait encore la guerre, car le tarif de 1887 était également dirigé contre nous, et le plus simple paraît être de ne rien changer à nos rapports avec la péninsule avant le renouvellement général des traités en 1892.

Quand M. Crispi a rompu commercialement avec nous, il espérait que l'Allemagne compenserait avantageusement la France. Il s'est trompé. L'Allemagne, au contraire, a inondé l'Italie de produits médiocres en draînant le meilleur de son argent, et les exportations italiennes ont baissé de 500 millions en deux années. Ce n'est pas à nous à réparer les erreurs économiques de M. Crispi et à nous prêter à la reconstitution d'un trésor qui fait partie des instruments de la triple alliance.

Pendant qu'en Allemagne la loi sur les socialistes rencontre des difficultés et que le parlement refuse d'accorder le droit d'expulsion réclamé par le chancelier, en Belgique, les radicaux, menés à l'assaut du cabinet catholique par MM. Bara et Janson, s'efforcent de tirer scandale d'une affaire assez obscure et, suivant leurs traditions invariables, de faire appuyer par le soulèvement de la rue leurs attaques dans le parlement. Il s'agit des grèves qui ont troublé naguère le Borinage et dans lesquelles on a cru saisir

la main d'agents provocateurs. Les radicaux accusent le cabinet d'avoir suscité ces désordres et semé l'épouvante pour se donner ensuite le mérite d'avoir sauvé la société; ils l'accusent d'avoir organisé le complot à l'aide de ses policiers, quand, au contraire, c'est lui qui a destitué le chef de la sûreté dès qu'il eut appris qu'un de ses agents avait été compromis dans cette agitation socialiste. Durant deux jours, les orateurs du radicalisme, MM. Bara et Janson, ont tonné à la tribune belge, en jetant à la populace les excitations les plus passionnées et en prodiguant les plus violents outrages aux ministres catholiques, qui se sont défendus avec autant de dignité que d'éloquente raison. Au cours des débats, les complices de la gauche, ameutés dans la rue, hurlaient sans relâche : Démission! Démission! sous les fenêtres de la Chambre, et M. Janson terminait ses philippiques enflammées par cette apostrophe sonore, qui avait la prétention d'être un verdict jeté à la tête des ministres : « Le roi ne peut plus laisser ces hommes au pouvoir! » Mais aussitôt la Chambre votait, et, à une majorité énorme, par 76 voix contre 34, elle écartait d'injustes accusations et consolidait le ministère par un témoignage éclatant de sa confiance.

Durant ces orages, la conférence antiesclavagiste délibérait moins bruyamment dans un palais voisin; mais là aussi, cependant, des ambitions voilées et de sourdes intrigues s'agitaient autour du tapis vert, et l'on a presque pu croire un instant qu'un conflit allait en sortir entre deux puissances, une grande et une petite, celle-ci désirant conserver ce qu'elle a, et l'autre prenant volontiers partout pour élargir encore son gigantesque empire. On avait distribué d'un air innocent aux membres de la conférence une carte de la traite pour les aider, sans doute, à suivre plus commodément le travail des délibérations. Mais les délégués portugais remarquèrent que cette carte singulière ne leur attribuait qu'une partie du territoire qu'ils possèdent dans l'Afrique du Sud, où le Portugal se trouve en lutte avec une Compagnie anglaise aussi âpre qu'entreprenante. Il fallut s'expliquer et, à la suite de revendications assez vives, il fut entendu que la carte n'avait aucune autorité en matière de délimitations territoriales et que tout ce qui se rattachait à ces questions échappait à la compétence de l'assemblée. — Voilà donc un nuage écarté. Néanmoins, le Portugal fera bien de garder l'œil ouvert.

A l'heure même où le petit pays sur qui règne la dynastie de Bragance apaisait dignement ce démêlé, le chef de la maison, l'empereur détrôné du Brésil, débarquait à Lisbonne au milieu des témoignages de respect et de sympathie de tout un peuple.

Aucune plainte ne s'est échappée de ses lèvres sur les évènements qui l'ont renversé, bien qu'on sache aujourd'hui que les auteurs de la révolution n'ont nullement observé pour la famille impériale les égards chevaleresques indiqués par les premiers récits. Mais le souverain déchu n'en garde pas moins une affection inaltérable à son pays, et à bord même de l'*Alagoas*, prison flottante qui le déportait en Europe sous la surveillance et sous les canons d'un bâtiment de guerre, il répondait le 2 décembre, anniversaire de sa naissance, aux vœux de sa famille : « Buvons tous, du fond du cœur, à la prospérité du Brésil ! »

Il faut maintenant attendre la suite des évènements. La nouvelle République est livrée aux hasards. Le suffrage universel, y fonctionnant pour la première fois, va mettre en mouvement, pour la nomination d'une Constituante, 3 millions 787 mille blancs, 3 millions 800 mille métis et 1 million 950 mille noirs. Que sortira-t-il de ces éléments obscurs? Que fera cette Constituante, issue de races et d'intérêts divers? Nul ne le saurait dire encore.

En attendant, don Pedro va venir se fixer en France, asile de tant de princes détrônés, terre hospitalière à tous les proscrits, et qui, par une contradiction singulière, proscrit elle-même ceux qui ont fait son unité et sa grandeur...

H. Delorme.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, par Fustel de Coulanges. 1 vol. in-8°. (Hachette.)

La mort est venue frapper M. Fustel de Coulanges en septembre dernier au moment où il commençait à mettre en œuvre les immenses matériaux qu'il réunissait depuis plus de vingt ans pour son *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Il venait, on s'en souvient, de publier *la Monarchie franque*. Il avait dans ses cartons tout ce qu'il lui fallait pour conduire son travail jusqu'au règne de Charles le Chauve; il n'a malheureusement pas eu le temps nécessaire pour mener cette œuvre à bonne fin. De nombreux jalons sont posés, il est vrai; ils pourront permettre aux élèves de M. Fustel de Coulanges de continuer pieusement son œuvre inachevée, de publier, comme il le comprenait les deux volumes qu'il voulait consacrer à la *Gaule romaine*, et à l'*Invasion germanique*, celui dans lequel il comptait étudier le *Bénéfice*, peut-être même son travail sur les *Institutions carolingiennes*.

Aucun de ces livres n'est complètement terminé : il n'en est pas de même du volume sur *l'Alleu et le Domaine rural pendant l'époque mérovingienne*, que vient de publier la librairie Hachette. M. Fustel de Coulanges en avait achevé le manuscrit, il en a pu suivre l'impression presque jusqu'aux dernières feuilles et dictait encore, huit jours avant sa mort, une ou deux notes qu'il voulait ajouter à l'un de ses derniers chapitres.

Le savant auteur y montre comment la propriété rurale a été fondée chez nous à l'époque gallo-romaine, ce qu'elle était après les invasions, et il conclut que tel était le domaine au quatrième siècle, tel il est encore au neuvième. Les invasions germaniques n'y ont apporté aucune modification; les rois mérovingiens ne l'ont ni constitué ni créé — il datait de plus loin — donc, le grand domaine, la seigneurie du propriétaire, n'appartiennent pas à la féodalité.

Le système de M. Fustel de Coulanges est, on le voit par ce qui précède, le renversement de tout ce qu'on nous a enseigné, aussi bien en histoire politique qu'en histoire du droit. Le chapitre que l'auteur consacre à l'alleu est particulièrement intéressant. Jusqu'à ce jour, on nous avait appris que l'alleu était la terre échue en partage au guerrier après la conquête, en échange de laquelle il devait au chef le service militaire. Il paraît que ces explications sont complètement erronées; il résulte de textes cités par M. Fustel de Coulanges que le mot *allodis*, dont nous avons fait *alleu*, veut tout simplement dire héritage. Lorsque, dans un acte quelconque il sera fait mention d'une propriété possédée *ex allode parentum*, cela signifiera que l'intervenant entend parler de biens recueillis dans la succession de ses parents, biens que la formule *ex allode* distinguera de ceux qu'il a pu acquérir lui-même et qu'il qualifiera à l'aide de la formule *ex comparato*.

L'étymologie de *all-od* donnée par tous les dictionnaires est donc de pure fantaisie, et au lieu d'être d'origine germanique, le mot *allodis* est né en Gaule, puisqu'il n'existe qu'en Gaule jusqu'au sixième siècle. Ce n'est que plus tard, aux huitième et neuvième siècles, qu'il devient d'un emploi fréquent dans la Germanie soumise aux princes carolingiens, ce qui permet de conclure que ce mot n'est sorti de la Gaule qu'autant que l'influence de la Gaule s'est étendue au dehors.

Il était utile de citer brièvement la discussion à laquelle se livre

M. Fustel de Coulanges à propos de l'alleu pour bien démontrer le caractère de personnalité de cette œuvre, que l'auteur a su rendre intéressante en la dégageant des formes pédagogiques auxquelles les professeurs ont parfois beaucoup de peine à se soustraire.

Traicté de l'œconomie politique dédié, en 1615, au roy et à la reyne, mère du roy, par Antoine de Montchrétien. Avec introduction et notes par *Th. Funck-Brentano*. — Paris, 1889. In-8 de cxvii-498 pages : 8 fr. (Plon et Nourrit.)

« Peu d'hommes ont trouvé dans les contemporains et dans la postérité autant d'injustice et d'ingratitude qu'Antoine de Montchrétien (1576-1621), qui fut à la fois un soldat, un poète et un penseur. Plus de deux siècles d'oubli et de discrédit immérité ont pesé sur cet écrivain, l'un des plus brillants de son temps. Ses œuvres de jeunesse, cependant, tragédies et poésies, accueillies avec succès, virent leurs éditions se succéder, et son *Traicté d'œconomie politique*, œuvre de l'âge mûr, en a fait le créateur d'une science dans laquelle les conceptions du vieux maître n'ont plus été dépassées. » C'est en ces termes que M. Funck-Brentano exprime ses sentiments sur le remarquable personnage dont il vient retracer la vie et ressusciter l'œuvre maîtresse, dans un ouvrage qui n'intéresse pas moins l'économiste que le littérateur et l'historien. En ce dernier demi-siècle, toutefois, un certain nombre d'études ont été consacrées à Montchrétien; mais la plupart ne sont relatives qu'au poète, les autres ne traitent que sommairement de l'économiste. Tel n'est point le livre de M. Funck-Brentano qui, après avoir reconstitué avec une diligente érudition la vie passablement agitée de son auteur, a pris soin, par une remarquable étude sur le régime patronal pendant le moyen âge et sous l'ancienne monarchie, de nous mettre à même d'aborder avec fruit et de bien comprendre l'œuvre économique de Montchrétien. Ecrit dans une langue à la fois claire, pittoresque et ferme, le livre de Montchrétien a l'avantage de nous renseigner sur l'histoire des mœurs et sur les conditions sociales de notre pays, à la fin du règne de Henri IV; voici quel en est le contenu : « Au lieu, dit le savant éditeur, de donner la définition de la valeur et celle du capital, de traiter de la monnaie, des échanges, de la loi de l'offre et de la demande, et de diviser son ouvrage en un nombre de chapitres correspondant à ces divisions artificielles, Montchrétien commence par l'étude des diverses sortes de manufactures, de leur ordre et utilité, de leurs règlements et de l'emploi des hommes; — il passe ensuite au commerce qui se fait tant au dehors qu'au dedans du royaume, en examine les avantages et les difficultés, étudie les traités, leur forme et leur pratique; — s'occupe de ce que nous appelons « colonies » et qu'il appelle « navigation », pour terminer par les soins principaux qui s'imposent aux souverains dans la gestion des affaires publiques. C'est, comme on voit, l'économie politique étudiée à un point de vue essentiellement pratique, et, néanmoins, le traité renferme la doctrine la plus complète qui ait jamais paru; rien n'y manque, depuis les définitions les plus élémentaires jusqu'à l'exposition des lois les plus vastes.

Histoire anecdotique de la France. — L'Ancien Régime, par Charles d'Héricault. 1889. In-8° de 515 pages, avec huit gravures hors texte : 5 francs. (Bloud et Barral.)

M. Charles d'Héricault a entrepris de retracer en six volumes les faits les plus caractéristiques de l'histoire de France, depuis les origines jusqu'à notre époque, à l'aide de l'ingénieux procédé que voici : au lieu de présenter son récit sous forme de manuel plus ou moins attrayant, il a préféré s'effacer complètement et laisser la parole aux écrivains de chaque siècle.

C'est ainsi que, découpant dans les Chroniques, Mémoires, Journaux et Correspondances du vieux temps, des extraits judicieusement choisis, puis habilement groupés en chapi-

tres sans autre préoccupation que de suivre l'ordre chronologique, il est arrivé à former, pour chaque période, des tableaux suffisamment complets de l'histoire politique, des mœurs publiques et privées de nos ancêtres. A l'aide de cette méthode de compilation, il a déjà vulgarisé l'histoire de nos origines, de notre moyen âge et de notre Renaissance. Il nous présente, en ce quatrième tome, par ce même procédé, un tableau d'ensemble de l'ancien régime, qu'il divise en trois parties : Formation, Grandeur, Décadence, et qui va de la naissance de la Ligue à la fin du règne de Louis XV.

Marie Stuart. — *L'œuvre puritaine.* — *Le procès.* — *Le supplice* (1585-1587), par le baron Kervyn de Lettenhove, président de la Commission royale d'histoire de Belgique, ancien ministre, correspondant de l'Institut de France. 2 vol. in-8°, 15 fr. (Perrin.)

L'histoire de la vie entière de Marie Stuart est devenue une œuvre de justice et de réparation depuis qu'aux calomnies intéressées des historiens contemporains s'est substituée l'étude patiente des documents originaux.

L'auteur du nouvel ouvrage s'est borné à reproduire, dans la carrière si agitée et si malheureuse de la reine d'Ecosse, la période qui en marque le couronnement et la fin, depuis sa translation au château de Chartley, jusqu'à son supplice à Fotheringay. Il s'est efforcé de démontrer que la haine puritaine qui avait poursuivi en Ecosse la princesse catholique, nièce des Guises, s'était acharnée contre elle en Angleterre sans trêve et sans merci. Ce que l'auteur a surtout cherché à mettre en lumière, ce sont les ténébreuses intrigues ourdies par les puritains pour perdre Marie Stuart; il dévoile les ruses des espions et les perfidies des traitres; il discute et rejette comme falsifiés à dessein des documents considérés trop longtemps comme authentiques.

Pour remplir cette tâche laborieuse et difficile, l'auteur s'est entouré de toutes les données que pouvaient lui offrir les principaux dépôts d'archives de l'Europe; mais c'est en Angleterre surtout qu'il a recueilli les bases les plus importantes de son travail. Les vastes collections du *Record Office* et du *British Museum* ont été l'objet de longues études, et, grâce à l'obligeance du marquis de Salisbury et de lord Calthorpe, il a pu mettre à profit les papiers les plus secrets réunis par lord Burleigh, premier ministre d'Elisabeth, et par Robert Beale, clerc du conseil, qui présida au supplice de Marie Stuart. Toutes les sources sur lesquelles s'appuie ce récit ont été indiquées avec soin.

Coblentz, par M. Ernest Daudet. 1 vol. in-8. (Kolb.)

C'est le troisième volume de l'histoire de l'émigration entreprise, il y a plusieurs années par l'auteur, d'après de nombreux documents inédits.

Dans les *Bourbons et la Russie*, M. Ernest Daudet nous avait raconté le long exil des frères de Louis XVI; dans les *Emigrés de la seconde coalition*, leurs efforts pour reconquérir la couronne tombée dans le sang royal le 21 janvier 1793. Dans *Coblentz*, il nous retrace les premières années de l'émigration et notamment le séjour à Coblentz de la noblesse française commandée par le comte de Provence, le comte d'Artois et les princes de Condé.

Il ne se peut rien de plus attachant ni de plus dramatique que ce récit où revivent les hommes et les choses du passé et où le présent puisera plus d'une leçon.

D'importantes lettres inédites du comte de Provence, du comte d'Artois, de Gustave III, de Calonne, de Breteuil, du maréchal de Castries, ont trouvé place à la fin de ce curieux livre et jettent sur les évènements qu'il retrace la plus vive lumière.

Mémoires de Louvet, 2 volumes. (Jouaust.)

La librairie des bibliophiles a entrepris la publication d'une *Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, qui est destinée à

être le complément de sa *Nouvelle bibliothèque classique* des grands écrivains français. Laissant à ses devanciers le mérite des collections complètes, trop volumineuses et trop coûteuses pour le grand nombre, le nouvel éditeur ne veut prendre, parmi les Mémoires du seizième, et surtout des dix-septième et dix-huitième siècles, que les œuvres principales au double point de vue de l'importance historique et du mérite littéraire.

Après les *Mémoires d'Agrippa d'Aubigné*, publiés par Ludovic Lalanne, elle fait paraître aujourd'hui les *Mémoires de Louvet*, dont on n'avait eu jusqu'ici que des éditions incomplètes. Le texte définitif a été établi par les soins de M. Aulard, professeur à la Faculté des lettres de Paris, qui l'a augmenté d'une partie inédite d'après le manuscrit conservé à la Bibiothèque nationale.

Les Girondins, leur vie privée, leur vie publique, leur proscription et leur mort, par J. Guadet, neveu du représentant. Nouvelle édition. Paris, 1890. In-18 de xv-456 pages, 4 fr. (Perrin et Cie.)

Cette troisième édition d'un livre paru, voici bientôt trente ans, et depuis longtemps épuisé, ne peut manquer d'être bien accueilli par les lecteurs soucieux de vérité historique. Son auteur (mort en 1881, à quatre-vingt-six ans), à qui l'on doit de si importants travaux d'histoire, apporta un surcroît de soins et de zèle à cet ouvrage destiné, dans le principe, à réagir contre l'œuvre plus brillante que solide composée par Lamartine, sur le même sujet. Mettant en œuvre de précieux souvenirs de famille ainsi que les documents les plus authentiques et les plus curieux, le neveu d'un des hommes les plus célèbres de la Gironde s'est attaché à présenter sous un jour vrai l'œuvre et la doctrine des Girondins, à retracer *avec netteté et bonne foi* leurs efforts et leurs fautes. La conclusion de cette très intéressante étude, qui tient nécessairement un peu de l'apologie, est celle-ci : « La Montagne, c'était l'anarchie et le despotisme dans le présent, le chaos dans l'avenir ; la Gironde, c'était, pour le présent et l'avenir, l'ordre et la liberté. » Sous réserve, bien entendu.

Journal de Fidus. — La Révolution de Septembre. — La Capitulation. — La Commune. — 1 vol. in-18. 3 fr. 50. (Albert Savine.)

Cet ouvrage présente le tableau des faits les plus importants du siège, depuis le mois de décembre 1870 jusqu'à la fin de mai 1871 ; la bataille de Villiers, le bombardement, la bataille de Buzenval, l'émeute du 27 janvier, la capitulation, l'entrée des Prussiens à Paris, la proclamation de la Commune, l'intérieur de Paris pendant le second siège, les bataillons de la Commune, l'incendie des monuments, enfin la rentrée de l'armée à Paris. Outre les grands traits historiques, Fidus dévoile d'autres faits qu'on s'est efforcé de tenir cachés : les désordres incroyables et l'anarchie de la garde nationale, les séances de la *Commission d'enseignement* à l'Hôtel de Ville, qui montrent comment le gouvernement de la Défense nationale différait peu de la Commune, etc. Ce nouvel ouvrage est encore plus dramatique que le premier, dont on a apprécié tout l'intérêt.

Papes et Tsars, par le P. Pierling, 1 vol. in-8°. (Retaux-Bray.)

Ce livre traite des rapports du Saint-Siège avec la Russie pendant la période de temps écoulée de 1547 à 1597. Les relations entre les cours de Saint-Pétersbourg et de Rome sont remises périodiquement en question, et la diplomatie reste impuissante devant ces grosses difficultés. C'est la liberté religieuse qui sera le remède suprême. L'histoire est là pour en fournir la preuve.

Dans *Papes et Tsars*, Yvan le Terrible est presque toujours en scène. Nous assistons aux variations de ce prince sanguinaire, cruel, assassin de son fils, qui, poursuivi par le remords, hanté par des spectres, essaie de la vie monastique dans son château même. Malheureusement,

ce retour aux bons sentiments n'est pas de longue durée; bientôt, ses instincts pervers reprennent le dessus, et les massacres recommencent. Livré à la débauche, Yvan refuse de se mettre à la tête de ses troupes pour combattre les ennemis que Bathory a conduits au cœur même du pays. Le Tsar s'adresse alors au pape : il invoque l'arbitrage de Grégoire XIII, qui envoie un Jésuite mettre la paix entre les Polonais et les Russes. Il faut lire ces pages où est décrit le congrès convoqué à cette occasion; aux affaires diplomatiques succède une discussion théologique des plus curieuses entre le Tsar et le Jésuite; enfin, une trêve décennale est conclue et un précédent nouveau d'arbitrage est acquis au droit international.

Ce n'est là qu'un seul épisode; tout le livre est plein de faits analogues, d'une authenticité incontestable, car l'auteur a puisé ses renseignements dans les archives secrètes du Vatican.

Jérusalem. — *Son histoire, sa description, ses établissements religieux*, par Victor Guérin. 1 vol. (Plon.)

Le public a apprécié le beau livre consacré à la *Terre sainte*, par M. Victor Guérin, agrégé et docteur ès lettres, et l'Académie française a couronné ce magnifique ouvrage en accordant à l'auteur le prix Montyon. Aujourd'hui, M. Victor Guérin fait paraître *Jérusalem*. C'est une œuvre définitive sur ce pays tant de fois étudié. C'est en historien, en poète et en chrétien que l'auteur a visité la ville sacrée. Il y évoque à chaque pas, avec enthousiasme, le souvenir du drame sublime qui s'y est déroulé il y a dix-neuf siècles. Ajoutons que, par un rare scrupule de conscience, M. Victor Guérin, qui connaît en détail les lieux saints, comme il l'a prouvé par le grand ouvrage cité plus haut, a voulu visiter encore une fois la terre du Christ avant de publier *Jérusalem*. Ce livre, non seulement nous parle de l'antique histoire de la ville, mais nous instruit aussi de la façon la plus curieuse de son état actuel. Il est accompagné d'une excellente carte en couleurs.

La Terre des Pharaons, par J.-T. Belloc. 1 vol. grand in-8° de 432 pages. Prix : 15 francs. (Bourloton.)

Les livres de voyages, intéressants et instructifs, tiennent encore le premier rang dans les publications d'étrennes. A ce titre, nous ne pouvons que recommander l'œuvre nouvelle de J.-T. de Belloc, l'auteur bien connu de *Jérusalem*.

Poursuivant ses curieuses excursions en Orient, J.-T. de Belloc nous conduit cette fois en Egypte et nous initie à l'histoire, aux mœurs actuelles, à la vie publique et privée de ce pays. De nombreuses illustrations, recueillies sur place et reproduites avec une rare fidélité par des procédés nouveaux, ajoutent à l'intérêt de ce livre.

Au pays d'Annam, par Paul Antonini. (Bloud et Barral.)

M. Paul Antonini a habité Pékin et déjà il a fait part au public de ses impressions sur le Céleste-Empire dans plusieurs ouvrages sur « la vie réelle » en Chine et les habitudes chinoises.

Ce volume nouveau s'occupe des pays d'Extrême-Orient. Il s'agit de l'Annam et du Tonkin. M. Paul Antonini fait l'histoire de ces contrées depuis les temps anciens jusqu'à nos jours; il retrace surtout en détail l'intervention française avec toutes ses vicissitudes et il met en relief le rôle des missionnaires.

De Mgr de Béhaine à Mgr Puginier, il y a large matière pour un historien. M. Antonini, qui est aujourd'hui professeur à l'Institut catholique de Paris, n'oublie point de rendre hommage à ces intrépides fils de la France qui vont au loin sans esprit de retour porter la parole du Christ et faire aimer leur patrie.

Nouvel exposé d'Economie politique et de Physiologie sociale, par Adolphe Coste. 1 vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (Guillaumin et Félix Alcan, éditeurs.)

L'auteur présente l'économie politique comme une branche de la physiologie sociale ou sociologie;

c'est dire que, suivant lui, la considération de l'intérêt individuel, préconisée jusqu'ici presque exclusivement par les économistes absolus, doit souvent dans la pratique se subordonner aux considérations sociales; c'est dire aussi que les progrès économiques ne peuvent être isolés de tous les autres progrès nationaux. M. Coste invoque les illustres exemples d'Adam Smith et de Stuart Mill pour se séparer de ceux qui veulent fonder une économie politique pure, abstraction faite des applications sociales. Ce séparatisme impliquerait que la science économique peut se suffire à elle-même, prétention démentie par l'expérience; il a fait mettre en suspicion la science elle-même, et l'a rendue peu populaire. Aussi l'auteur, dans son ouvrage, s'est-il attaché à préciser les questions à résoudre, il a donné une assez grande importance aux faits statistiques, et a traité avec une attention particulière la partie relative à l'échange et aux moyens de circulation : monnaie, crédit, transport. Ce sont là pour lui, en effet, les agents principaux de la transformation économique.

La Réorganisation cadrastrale et la conservation du cadastre en France, par Jules Breton. 1 vol. in-8. Prix : 7 fr. 50. (Guillaumin.)

Cet ouvrage curieux, savant, plein d'idées neuves et de vues ingénieuses, est destiné principalement aux hommes d'Etat, aux économistes et aux propriétaires fonciers.

La Renaissance de la Poésie anglaise (1798-1889), par M. Gabriel Sarrazin. 1 vol in-12. (Didier-Perrin.)

Les précédentes études anglaises de M. Sarrazin avaient eu trait à des poètes éminents tels que Landor, Keats, Elisabeth Browning, Rossetti, Swinburne; l'auteur aborde aujourd'hui Shelley, Wordsworth, Coleridge, Robert Browning, Walt Whitman, et dans ces derniers essais, sa critique tend à devenir de plus en plus psychologique et sociale. C'est, en somme, le tableau d'un siècle de poésie anglaise, et le lecteur, en même temps qu'il passe en revue des portraits d'écrivains, prend une idée de l'état social d'un grand pays depuis la fin du siècle dernier jusqu'à l'époque contemporaine.

Petit Dictionnaire de jurisprudence à l'usage des chasseurs, par M. Raoul Lajoye, avocat, in-18, de 186 pages, cartonné. (Plon et Nourrit et Chevalier-Marescq.)

Excellent petit livre, indispensable aux chasseurs soucieux d'éviter les procès; ils y trouveront, sous la forme la plus commode, des notions et conseils propres à les guider en une matière d'autant moins aisée à bien connaître que les variations de la jurisprudence sont continuelles et que les tribunaux ne s'accordent pas souvent sur l'interprétation des lois qui régissent la chasse.

Dix ans soldat, par Charles Mismer. (Jouaust.)

Ce livre est le pendant des *Souvenirs d'un dragon de l'armée de Crimée*. Aux vicissitudes du soldat en campagne, à la poésie du bivouac, aux enivrements de la guerre, il oppose le morne tableau de la servitude militaire en temps de paix. On y trouvera l'histoire d'un échappé de collège, enfoui, pendant dix ans, dans les bas-fonds de la vie de caserne, avec ses illusions et ses rêves, sans aucune des qualités négatives que réclame un état où le culte du devoir, l'obéissance aveugle, la complète abnégation de soi-même, l'emportent à bon droit sur l'héroïsme. La maison paternelle, le 4e lanciers, l'école de cavalerie de Saumur, le 10e cuirassiers, le 6e dragons, la gendarmerie coloniale, un voyage à New-York, encadrent successivement le récit.

Maman Capitaine, par Victor Fournel. 1 vol. in-18. (Perrin.)

Il est bien rare qu'on puisse mettre entre toutes les mains un roman où la moralité la plus irréprochable s'allie au style d'un écrivain excellent, à la vérité de l'observation et à une émotion pénétrante, comme dans *Maman Capitaine*. C'est un récit

pris tout entier sur le vif, d'un sentiment pathétique et d'un réalisme délicat. Ainsi que le dit l'auteur dans une courte préface, *Maman Capitaine* eût pu s'intituler : *un Cœur simple*, comme le conte de Flaubert, ou *Simple histoire*, comme le livre populaire de miss Inchbald. Son héros, en effet, s'il est permis d'employer ce terme pour un brave homme qui n'a nulle prétention à l'héroïsme, quoiqu'il y atteigne sans le savoir, est une nature simple dont la vie est simple comme son âme, et simple aussi le sentiment qui l'inspire, le dévouement qui la remplit. M. Victor Fournel l'a racontée lui-même avec la simplicité congruente au sujet, sans aucun étalage psychologique, et c'est cette simplicité même qui arrive à un effet singulièrement dramatique et parfois poignant. Il y a là des pages qu'il est bien difficile de lire sans que l'œil se mouille, et si l'on trouvait, dans un roman anglais, le récit de l'*Hercule du Nord* racontant au second violon du Théâtre-Lyrique les derniers jours de son camarade, l'ancien officier légionnaire, tombé de chute en chute à l'orchestre d'une baraque de saltimbanque, on le citerait comme un chef-d'œuvre d'*humour* exquis où le comique, loin de nuire à l'émotion, la rend plus irrésistible encore.

Les Contes du Centenaire, par A. Filon. (Hachette.)

C'est une aubaine que de voir émerger du tas des livres malsains une œuvre saine et élégante à la fois! Tous ceux qui lisent connaissent les magistrales études consacrées par M. Filon aux hommes d'Etat et aux historiens anglais; ils savent aussi qu'à l'occasion l'auteur se délasse volontiers par des travaux d'un genre moins sérieux. C'est ainsi que, l'année dernière, il publiait *Amours anglais*, dont on connaît le succès. Aujourd'hui il nous donne les *Contes du Centenaire*, qu'il a dédiés à son grand-père dans une préface originale.

C'est une piquante résurrection du passé que ces jolies nouvelles où se meuvent, à la veille de la Terreur, les personnages d'une société qui va périr. Par un archaïsme voulu et avec une souplesse de style remarquable, l'auteur a souvent emprunté au dix-huitième siècle certaines tournures pleines de grâce et d'à-propos, plus séduisantes, assurément, que les néologismes dits « fin de siècle ».

Ce n'est pas du tout le cas de M. Filon, et nous l'en félicitons, car cela ne l'empêche pas d'être moderne.

On ne sait d'ailleurs quelle héroïne citer de préférence, parmi celles de ces six nouvelles, depuis Renée de Moyemont, la vieille fille de *Peine d'amour perdue*, jusqu'à Philipote, l'ingénue de la *Procession des Cordons bleus*, depuis celle qui prit trop au sérieux un petit cousin volage, et qui pour cela se résigna au célibat, jusqu'à celle qui, après avoir aimé dans le silence de son cœur un patricien rencontré par hasard, épouse un boutiquier de la rue Saint-Honoré et ne reverra plus celui auquel elle avait secrètement voué sa vie, qu'une seule fois, sur la charrette qui emmène les victimes à l'échafaud!

Moins résignée est Sylvanie, cette indomptée qui nous semble avoir un certain air de famille avec la *Sauvageonne* d'André Theuriet et que l'amour apprivoisera comme sa cadette du dix-neuvième siècle. Dans ce récit où l'intérêt atteint une puissance dramatique très vive, l'ancien et le nouveau monde sont personnifiés par le comte de Voreppe, le libertin désœuvré, et Jacques, le jeune légiste, fils de l'intendant du château.

La place nous manque pour parler de Soho, où l'auteur a su mêler à l'affabulation une piquante résurrection historique, et nous peindre un coin du tableau qu'un écrivain connu vient de tracer dans son beau livre des *Emigrés*. Tous ces exilés : la petite marchande de Feuillantines, le bon Dominique, l'abbé, le chevalier, la modiste française, Mme Vincent, son amoureux M. Boche le philosophe, sont des types très vivants et très bien observés qui font le plus grand honneur à l'écrivain qui a su les créer.

La Bataille littéraire, par Philippe Gille, 1 vol. (Victor Havard.)

Ce livre est le recueil des critiques littéraires de l'auteur pendant trois années, et il nous semble appelé à un réel succès, non seulement par la valeur indiscutable des observations, mais aussi par le choix des citations que l'auteur a su faire des ouvrages de tous ceux qui ont joué un rôle dans notre littérature depuis quinze ans.

Ce premier volume contient les articles relatifs aux œuvres de A. Dumas, A. Daudet, Gustave Droz, Emile Zola, Edmond de Goncourt, Octave Feuillet, Tourguéneff, Balzac, Cherbuliez, Offenbach, Coppée, Jules Claretie, Francis Magnard, Mario Huchard, Flaubert, Sarcey, H. Monnier, Maxime du Camp, Doudan, Fromentin, Michelet, Banville, Stendhal, Hector Malot, etc., etc.

La place de ce volume est donc tout indiquée, non seulement dans la bibliothèque des érudits, mais aussi chez tous ceux qui s'intéressent au mouvement littéraire contemporain.

La Nouvelle Héloïse, de Rousseau. (Jouaust.)

La *Nouvelle Héloïse*, précédée d'une notice de M. Grand-Carteret et ornée d'eaux-fortes d'Hédouin et de Lalauze, est réimprimée, conformément à l'édition originale, en six volumes, correspondant à chacune des parties, et dont le second vient de paraître. Le prix de chaque volume, du format in-16, imprimé sur papier de Hollande, est de 7 fr. 50. Il y a aussi des exemplaires en grand papier et sur papiers Whatman, de Chine et du Japon. La publication sera terminée pour la fin de l'année.

Du Contrat social, par J.-J. Rousseau. 1 vol. (Jouaust.)

On ne s'est jamais tant occupé de Jean-Jacques Rousseau et de ses œuvres; aussi l'éditeur a-t-il bien choisi son moment pour faire entrer dans sa collection des *Petits chefs-d'œuvre* le célèbre traité du *Contrat social*, dont il n'existait pas une édition séparée qui fût digne de passer par les mains des bibliophiles. Cette nouvelle édition, précédée d'une étude de M. Jean Larocque, forme un joli vol. in-16, tiré à petit nombre sur papier de Hollande, et dont le prix est de 5 francs.

Pour la Gloire, par Salvatore Farina. Roman traduit de l'italien avec l'autorisation de l'auteur, par Francisque Reynard. 1 vol. in-16, broché, 1 fr. 25. (Hachette et Cᵉ.)

Histoire émouvante et simple d'un vieux peintre milanais atteint de cécité, qui, après avoir obstinément poursuivi la « gloire », au sens mondain de ce mot, reconnaît enfin que ce pourrait bien n'être qu'une chimère, et que le plus sûr est d'aimer l'art en soi, abstraction faite des applaudissements du public. Un roman d'amour aux fines nuances, bien en harmonie avec le milieu artistique, achève de donner à ce récit le charme pénétrant et doux qui est une des marques du talent de l'auteur.

Œuvres complètes de Victor Hugo. Edition in-18, à 2 francs le vol. **Les Voix intérieures**, 1 vol. (Paris, J. Hetzel et Cᵉ, et maison Quantin.)

Comme les précédentes œuvres poétiques de la collection, les *Voix intérieures* forment un charmant volume, imprimé sur beau papier, en caractères élégants et nets, avec les titres de chaque pièce réservés en blanc, ainsi que dans les éditions originales.

Le *Dernier jour d'un condamné* et *Claude Gueux* font partie de la même collection.

Le Mal du siècle, par Max Nordau. Traduction française, par A. Dietrich. 1 fort vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. (Louis Westhausser.)

Ce roman nous transporte en pleine Allemagne, à la veille et au lendemain de la guerre de 1870 et fait passer sous nos yeux, au milieu d'une double histoire d'amour, les lumières et les ombres du nouvel Empire. Ce livre, que M. Auguste Dietrich a traduit avec autant de fidélité que d'élégance, a pour nous,

Français, comme l'a dit M. Jules Claretie, « toute la valeur d'un document » sur nos voisins d'Outre-Rhin.

Défense de la religion et méthode du retour à Dieu, par le P. Chartier, S. J., 2 vol. in-12. (Bloud et Baral, éditeurs.)

On a dit de certains livres que, si bien faits qu'ils soient, il faut toujours les refaire. Cela est particulièrement vrai des ouvrages d'apologétique. Les attaques contre la religion se modifiant chaque jour, il importe que la défense se modifie aussi. Il en est de la guerre entre la vérité et l'erreur comme de toutes les autres guerres; la tactique y change fréquemment et réclame une grande attention; on ne triomphe qu'à la condition de bien voir où se place l'ennemi et de tirer droit sur lui. C'est ce qu'a fait, avec une juste connaissance de l'état présent des esprits, l'auteur du livre dont le titre précède, et ce qu'en loue surtout Mgr Foulon dans la lettre de remerciement qu'il lui adresse : « Vous avez très heureusement choisi votre terrain de combat, lui dit-il. Il importe d'attaquer l'incrédulité dans les positions même où elle se croit maitresse; de forcer par des arguments incontestables, cette raison qui se retranche dans le dédain de la foi; de prouver que le bon sens, le témoignage de la nature, aussi bien que les traditions sociales, conduisent ou ramènent à Dieu. Voilà ce que vous faites, mon R. P. Vous le faites en un langage philosophique et rigoureux, qui ne permet à aucun de vos adversaires d'échapper à vos conclusions. »

Mais ce n'est pas le seul but que s'est proposé le P. Chartier; les questions qu'il traite intéressent tout le monde; en même temps qu'elles éclairent ou combattent l'incrédule, elles affermissent dans l'esprit du croyant les principes de sa foi et le préparent à la soutenir et à la propager, comme le veut le devoir et comme le rappelle l'auteur : « Nul chrétien ne l'est pour soi seul ».

Vie de la R. Mère Marie de Sales Chapuis, religieuse de l'ordre de la Visitation. 1 vol. in-8°. (Paris, chez l'aumônier de la Visitation.)

La mère Marie de Sales doit être rangée parmi les agents les plus actifs du mouvement religieux de notre époque. Point d'œuvre dont elle ne se soit occupée : éducation et instruction de la jeunesse, patronages pour les ouvriers, défense de la foi dans les pays chrétiens, évangélisation des pays infidèles, tout ce qu'il y avait de bien à continuer ou à entreprendre était assuré, auprès d'elle, d'une active participation. Mais l'œuvre dont elle s'est principalement occupée, et à la résurrection de laquelle elle s'est plus spécialement et plus efficacement vouée, est celle de saint François de Sales. « Cette œuvre est aujourd'hui glorieusement accomplie, dit Mgr l'archevêque d'Alby, dans une lettre de félicitations à l'auteur de cet ouvrage; les nouveaux fils de saint François de Sales portent jusqu'aux extrémités du monde le nom, les vertus et la doctrine de leur père, tandis que les Oblates exercent, à leur suite, l'action irrésistible de la charité. Ainsi se répand l'esprit du Docteur des derniers temps si bien approprié à nos présents besoins ». Et c'est grâce à la mère Marie de Sales que les projets apostoliques du grand évêque de Genève sont aujourd'hui pleinement réalisés. Quel catholique ne voudrait lire la vie de cette femme, dont Mgr Mermillod disait naguères au Souverain Pontife que ses vertus ont embaumé à la fois la Suisse où elle avait vu le jour et la France à laquelle elle s'était donnée. Le récit qu'en offre ce beau volume est simple comme la personne dont il retrace la carrière, et, comme elle encore, plein d'une grâce touchante.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

L'EXAMEN DE CONSCIENCE

DE M. RENAN

M. Renan aime à penser tout haut. Ce qu'il ne met pas dans ses gros livres, il le place dans ses discours; et, quand l'occasion lui manque de discourir, il fait à la *Revue des Deux Mondes* une petite confidence.

La dernière en date a paru simultanément dans la *Revue* et dans le *Temps*, sous le titre affriolant d'*Examen de conscience*. Plus d'un curieux s'est jeté sur cette lecture, pensant y trouver de piquantes confessions. Mais l'examen de conscience était *philosophique*. Cette épithète pouvait ralentir l'empressement de plusieurs. Nous avouons qu'elle n'a fait que stimuler le nôtre. La vie privée de M. Renan n'intéresse que lui; sa pensée nous intéresse tous, parce qu'elle est un miroir où vient se peindre toute la pensée d'un siècle à la fois sérieux et frivole, chercheur et désorienté.

Il y a plus de vingt-cinq ans, dans une lettre adressée à M. Berthelot [1], l'auteur de la *Vie de Jésus* exprimait le regret de n'avoir pas consacré à l'étude philosophique de l'univers ce qu'il a dépensé d'effort, de sagacité et de talent au service de l'histoire religieuse. Un quart de siècle écoulé depuis lors lui a offert plus d'une occasion de caresser son rêve. Le seul grand ouvrage qu'il ait ajouté à ses travaux sur les *Origines du christianisme* appartient sans doute au même ordre de recherches. L'*Histoire d'Israël* a maintenu l'écrivain devenu célèbre, sur le terrain qu'avait choisi sa jeunesse. Mais toutes les œuvres de courte haleine où, durant cette période, il a prodigué les grâces et les témérités de son souple génie, ont eu pour objet la philosophie générale, une conception à la fois savante et raffinée du monde et de l'humanité. Ici comme dans le domaine de la critique historique et de l'exégèse, mais plus visiblement encore, M. Renan est à la fois le penseur le

[1] *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1863.

moins original et le plus personnel de son temps. Aucune des idées qu'il exprime ne lui appartient, aucun de ceux à qui il les emprunte ne les reconnaîtrait sous la forme que leur impose l'élaboration à laquelle elles sont soumises en entrant dans son cerveau et en s'échappant de sa plume. De même que Reuss, Kuenen et Wellhausen ont fourni tous les matériaux de la nouvelle histoire biblique, sans que l'auteur de l'*Histoire d'Israël* soit en aucune façon leur disciple, ainsi les chefs de l'école déterministe et les promoteurs de la doctrine évolutionniste retrouveront leurs principes, mais avec des applications et des dérogations inattendues, dans l'*Examen de conscience philosophique* de M. Renan.

I

Ce qu'on aperçoit tout d'abord, ce sont les applications de ces principes. Pour M. Renan comme pour tous les rédacteurs du nouveau *Credo*, l'article premier du symbole est l'universelle fatalité des choses. « On peut poser en thèse que le *fieri* par développement interne, sans intervention extérieure, est la loi de tout l'univers que nous percevons. » L'identité de doctrine est si parfaite qu'on se demanderait pourquoi le grand virtuose a jugé nécessaire de renouveler à cet égard sa profession de foi. Il l'a faite si souvent ailleurs! Il y a si longtemps qu'il a rayé de ce monde la liberté de Dieu! Etait-ce la peine de donner dans un recueil d'actualités scientifiques et littéraires une centième édition de cette négation? Nous verrons tout à l'heure la raison de cette redite : c'est pour préparer une retouche au système et ouvrir une fissure à l'action volontaire, qu'il commence par rappeler le règne absolu de la nécessité. En attendant, il nous est bien permis de nous arrêter un instant devant cette définition *ex cathedra*. Puisque le pontife n'a pas cru perdre son temps de s'attarder à la refaire, nous prendra-t-on pour des fâcheux si nous la discutons encore? Que le reproche retombe sur celui qui nous a induits en tentation.

Aussi bien, quand M. Renan réédite un cliché, on peut s'attendre qu'il saura le remettre à neuf. Nous allons donc trouver une rédaction rajeunie du dogme : excellente occasion pour en éprouver la valeur.

Faut-il l'avouer? L'aphorisme déterministe ne nous paraît pas avoir gagné en évidence : il reste ce qu'il était, un *postulat*, indémontré parce qu'il est indémontrable, mais en outre inutile, ce qui est un grave défaut, la seule excuse de ceux qui ont recours aux postulats étant l'impossibilité de s'en passer. Il s'agit d'expli-

quer l'univers où tout est réglé, où tout s'enchaîne. Il n'en pourrait être ainsi, nous dit-on, si une volonté libre avait présidé à ces arrangements. — Et pourquoi non, si cette volonté produisait librement l'infaillible enchaînement des choses? Le miracle, contre lequel M. Renan exhale une fois de plus sa vieille rancune, n'a rien à voir en cette affaire. « On n'a jamais constaté de miracle, donc Dieu n'est pas libre. » A cet enthymème audacieux un scolastique du bon vieux temps aurait répondu : *dato, non concesso, antecedente, nego consequens et consequentiam.* Quand vous nous ramènerez sur le terrain de l'histoire religieuse, nous reprendrons avec vous la question du miracle. Aujourd'hui nous faisons de la métaphysique. Admettons, pour vous faire plaisir, que les lois de la nature n'ont jamais ouvert passage à l'exception, il reste à savoir d'où vient leur stabilité. Vous dites qu'elle vient du dedans, nous disons qu'elle vient du dehors. Dans les deux cas, elle serait la même. Seulement nous ajoutons que dans le premier cas elle serait impossible.

« Le caractère de précision absolue du monde que nous appelons matériel, suffirait à éloigner l'idée d'intention, l'intentionnel se trahissant *presque toujours* par le manque de géométrie et d'à peu-près. » Ce *presque toujours* est à noter. Il y a donc des exceptions? N'y en eût-il qu'une, c'en serait fait de l'argument, car cette exception unique devrait être faite en faveur du Créateur. La belle merveille que, dans les œuvres des causes défaillantes et bornées que nous sommes, ni la pensée ne soit infaillible, ni le vouloir ne soit souverain, et que, par suite, il manque toujours quelque chose à la prévision des effets complexes, et plus encore à l'efficacité de l'action! Mais supposez une intelligence infinie, servie par un pouvoir sans limites : non seulement la parfaite justesse de l'opération sera possible, il faut ajouter qu'elle sera nécessaire. Moins je vois d'à peu-près dans l'univers, moins je conçois qu'une force aveugle en ait régi le développement.

En vérité, l'on renverse ici les rôles. On adresse au théisme le reproche que mérite l'hypothèse de l'évolution sans Dieu. Reprenons cette hypothèse : que verrons-nous? A l'origine, un presque rien : une poussière atomique, ou moins encore, car l'atome, nous dit-on, est déjà une résultante. Une réceptivité de mouvement, voilà la matière première; un mouvement initial, voilà le principe formel de toutes choses. Ne chicanons pas sur ces origines. Ne demandons pas d'où vient ce mouvement, qu'on ne peut s'empêcher de distinguer de la matière, ni comment il est nécessaire comme elle, bien qu'on la conçoive sans lui. Acceptons ce composé binaire comme l'être nécessaire; c'est déjà un fameux postulat, et

dès le premier pas, on nous demande un acte de foi : étrange point de départ pour la philosophie indépendante! Le sacrifice est fait, nous sommes en possession du binome originel : il faut avancer; il faut voir à l'œuvre ce « FIERI *par développement interne sans intervention extérieure* » qui doit remplacer la création. Nulle intelligence dans cette cause immanente, du moins elle n'est encore qu'en puissance, elle ne se révélera qu'au terme du *processus*; quand des séries de chocs, des variations de direction et de vitesse, multipliées par l'infini du temps, auront amené les fragments de la nébuleuse primitive à former un cerveau humain, alors, alors seulement, après des milliards de siècles, la pensée fera son apparition dans l'univers; jusque-là, tout appartient à l'inconscience : des atomes qui se heurtent, des tourbillons qui se nouent, des systèmes qui se combinent, une mêlée sans fin, une cohue d'où résultent des groupements. Affirmer qu'on peut faire sortir de là, même avec le facteur d'une durée indéfinie, la complication savante et la stable harmonie du monde que nous habitons, c'est déjà imposer beaucoup à la docilité des catéchumènes. Mais M. Renan ne se contente pas d'une telle exigence. C'est parce que les choses ont cette origine qu'elles sont si parfaites. Si un démiurge intelligent avait présidé à l'arrangement, on y trouverait *de l'à peu-près et des fautes de géométrie*. L'arrangement s'est fait au hasard et c'est pour cela qu'il n'y manque rien.

Au fond de ce paradoxe il y a une vérité latente, mais une vérité qui condamne le système. Quand on prend pour type de l'intentionnel l'action humaine et pour type de l'inconscient l'action cosmique, il est manifeste que la première représente l'imperfection et la seconde la correction suprême. Mais pourquoi circonscrire l'intentionnel dans l'action humaine? Parce que si on le mettait dans la nature, il faudrait reconnaître cette *intervention extérieure* dont on ne veut plus. Et l'on tourne alors dans un cercle vicieux.

Voici en effet la thèse qu'on énonce : l'ordre parfait du monde exclut une cause intelligente. Et voici comme on la démontre : s'il y avait une cause intelligente de l'univers, l'ordre du monde serait intentionnel; or tout ordre intentionnel est imparfait; donc... On prouve ainsi la mineure : l'ordre intentionnel n'existe que dans la pensée de l'homme, — *autrement il faudrait admettre un créateur intelligent, ce que nous ne pouvons accepter :* — or la pensée de l'homme est imparfaite; donc tout ordre intentionnel est imparfait.

Jamais, croyons-nous, la pétition de principe ne s'est plus naïvement étalée. Mais, de bonne foi, pourquoi l'action cosmique, bien qu'inconsciente, est-elle plus correcte que l'action consciente de l'homme? Parce que la première, qui n'a pas l'intelligence en soi,

est réglée par une intelligence infinie, tandis que la seconde, gouvernée par une intelligence bornée, participe de l'imperfection de sa cause. Une couturière novice s'essaie à son premier ourlet : près d'elle une machine à coudre, mue par l'électricité, exécute un ouvrage analogue. L'ouvrière est consciente et son œuvre intentionnelle est pleine de défauts; la machine est inconsciente et son œuvre est parfaite. Que concluerez-vous de là? Que moins il y a d'intention dans le travail, plus il y a d'excellence dans le résultat? Nullement. Vous direz : l'intentionnel est dans la machine, il y est même à un plus haut degré que dans le travail de l'ouvrière. C'est pour cela que l'œuvre est meilleure. Seulement l'intentionnel de la machine appartient au mécanicien qui l'a construite : il est dans la machine le *résultat d'une intervention extérieure*, et cette intervention est celle d'une intelligence plus parfaite que celle de l'ouvrière.

L'éloquent avocat du spiritualisme, qui racontait, peu avant de mourir, *comment les dogmes finissent et comment ils renaissent*[1], a signalé bien des fois ce sophisme qui consiste à prêter à l'inconscient tous les attributs de la pensée, tous les calculs de la prévoyance, tous les raffinements d'une science profonde et à dire ensuite : Vous voyez bien qu'une cause aveugle, cachée dans le chaos, suffit à le débrouiller! M. Taine a revêtu ce paralogisme d'une forme pleine d'éclat dans le célèbre dithyrambe sur l'*axiome éternel*, qui termine son premier ouvrage[2]. M. Renan n'améliore pas le raisonnement en appelant *nisus profond* ce que M. Taine appelait un axiome. Qu'est-ce qu'un « *nisus* qui s'exerce d'une manière aveugle dans les abîmes de l'être, poussant tout à l'existence »? On a soin de nous dire « qu'il n'est ni conscient ni tout-puissant, qu'il tire le meilleur parti possible de la matière dont il dispose ». C'est l'idée de Darwin et de Hæckel, le besoin de vivre créant la vie, le besoin d'organes créant les organes, le besoin d'ordre produisant l'harmonie. Encore une fois je comprends cela à merveille si, en dehors de l'inconscient, il y a une cause transcendante, complète en elle-même, prévoyante et puissante, qui crée, qui gouverne ces tendances aveugles et les fait aboutir. Otez ce facteur, il ne reste que le *moins* pour produire le *plus*, le néant d'intelligence pour semer l'intelligible. Le principe de finalité ainsi entendu se heurte au principe de contradiction. « La nature, nous dit-on, a une sorte de prévoyance; elle ne crée pas ce qui serait destiné à mourir par un vice interne. » Pourquoi? La prévoyance, on l'affirme, n'est pas en elle; elle est moins

[1] E. Caro.
[2] *Les Philosophes français au dix-neuvième siècle.*

encore dans un Dieu transcendant; donc, elle n'est nulle part et c'est un jeu de paroles que de dire : « Elle devine les impasses et ne s'y engage pas. » C'est le propre, au contraire, des forces aveugles de se jeter brutalement dans les impasses; demandez à ceux qui jouent à colin-maillard. La nature, sans intelligence *en elle-même* ou *hors d'elle-même*, si elle pouvait créer quelque chose, créerait une foule de monstres qui ne seraient pas viables et qui ne vivraient pas, une foule de combinaisons instables qui ne tiendraient pas; et l'on devrait parier *l'infini contre un* que la combinaison actuelle, même avec des millions de siècles, ne sortirait jamais.

M. Renan compare un peu plus loin *l'univers total* à une maison de banque qui existerait depuis l'éternité. « Si elle avait le moindre défaut dans ses bases, dit-il, elle eût mille fois fait faillite. De même si le bilan du monde ne se soldait point par un boni au profit des actionnaires, il y a longtemps que le monde n'existerait plus. » M. Renan met cette comparaison au service de son optimisme; il l'emploie avec bonheur pour prouver que la *résultante suprême* de l'univers n'est pas ce que dit Schopenhauer. Soit. Mais il m'est bien permis de l'employer à mon tour contre son déterminisme et de raisonner ainsi : Si la maison de banque était conduite par le hasard et non par d'habiles financiers, il y a l'infini à parier contre un qu'elle ne donnerait pas de bénéfices; et alors, eût-elle commencé dès l'éternité, il y a beaux jours qu'elle n'existerait plus. Ou mieux encore : Si elle n'avait que le hasard pour se constituer, il y a l'infini à parier contre un qu'elle n'eût pas même commencé de se constituer; le vrai *fruit* naturel de l'inconscient, c'est le néant.

II

Nous avons suivi pas à pas M. Renan dans les applications qu'il fait des principes propres à l'école déterministe et aux partisans de l'évolution sans Dieu. Nous espérions trouver quelque chose de plus sortable, sous la plume de ce délicat, que dans les écrits des sophistes intrépides qui rompent en visière à la raison. Vaine attente : aux confins extrêmes de la vérité et de l'erreur, les artifices du style perdent leur prestige; il faut verser d'un côté ou de l'autre de cette ligne sans épaisseur qui sépare le *oui* du *non*.

Mais si l'artiste philosophe a reproduit la thèse chère aux maîtres du jour, c'est pour y ajouter les retouches qu'appelle son génie idéaliste. Après les applications, il faut voir les dérogations.

Donc, M. Renan a du nouveau à nous dire. La formule qui

exclut du monde l'intervention d'une cause libre et intelligente a été vraie jusqu'ici, on vient de nous le répéter; elle ne le sera peut-être pas toujours. Elle régit avec une rigueur inflexible *l'univers que nous percevons*, mais cet univers n'aura qu'un temps; de nouveaux cieux, une nouvelle terre pourront obéir à d'autres lois. « Notre univers *expérimentable* (!) n'est gouverné par aucune raison réfléchie; Dieu, comme l'entend le vulgaire, le Dieu agissant, le Dieu Providence ne s'y montre pas. La question est de savoir si cet univers est la totalité de l'existence. Ici le doute commence. Le Dieu actif est absent de cet univers; n'existe-t-il pas au delà? »

Là-dessus, le métaphysicien déploie les ailes de son imagination. Par delà les limites de l'espace et du temps que nous mesurons, il conçoit, il explore des immensités enveloppant la nôtre, des successions dont nos myriades de siècles ne seraient que les instants. Ce sont « des cercles qui se commandent les uns les autres. En est-il ainsi sans fin? Ou bien un absolu fixe et immobile englobe-t-il ces zones infinies du variable et du mobile selon la belle formule biblique : *Tu autem idem ipse es et anni tui non deficient?* Nous l'ignorons absolument. »

Il y a là un aveu : « On est peut-être athée pour ne pas voir assez loin. » Donc Dieu est possible. Mais s'il est possible, comment ne serait-il pas nécessaire? Je conçois, à la rigueur, l'étrange pli de cerveau qui empêche de puissants esprits d'admettre la réalité de l'absolu. Pour Littré pendant longtemps, pour M. Vacherot encore aujourd'hui, toute réalité est relative, tout absolu manque de réalité. Singulière méprise d'esprits d'ailleurs puissants, qui transportent dans l'ordre ontologique ce qui appartient en nous à l'ordre psychologique. Oui, certes, la pensée de l'homme, tributaire des sens et de la matière, n'idéalise l'être qu'en le dépouillant de sa substance; elle n'avance vers l'idéal, vers la chose en soi, qu'en s'éloignant du réel, de l'action transitoire. Mais qu'est-ce que cela, sinon le procédé d'un esprit infirme? Dans toutes ces choses changeantes, dont les altérations produisent les *phénomènes*, je trouve matière à abstraction. L'abstraction m'élève vers la conception de l'essence, mais d'une essence morte, vidée, purement formelle et d'où les conditions d'existence ont disparu. C'est ainsi que je monte de degré en degré jusqu'à la notion de l'absolu. Cet absolu est-il en lui-même ce que l'a fait ma dialectique? Est-il du genre neutre comme dans la langue de Platon : τὸ ἕν, τὸ καλόν, τὸ ἀγαθόν? Non, mille fois, non. Car un tel absolu ne se soutiendrait pas tout seul, il lui faudrait le *substratum* de ma pensée, autant vaut dire qu'il ne serait pas l'absolu. Je le

conçois de cette façon, mais je conçois qu'il doit exister d'une autre, que l'idéal et le réel, partout séparés à mes yeux dans l'univers, doivent en lui se rejoindre et se fondre; qu'il existe un Parfait en qui l'essence et la réalité s'identifient dans l'unité, dans la plénitude de l'être; qu'en lui se trouvent les types des choses, que par lui se reproduisent au dehors les imitations de ces types que nous appelons les créatures; « son entendement, comme a dit excellemment Leibnitz, est la source des essences et sa volonté l'origine des existences [1]. » Oui, je vois cela et je m'étonne que d'autres ne le voient point comme moi. Mais M. Renan m'étonne bien davantage; car il voit cela dans l'avenir et il ne veut point le voir dans le présent; il l'admet comme le terme d'une évolution finale et il ne l'admet pas comme la condition préalable de toute évolution, même au début. Si « un absolu fixe et immobile peut englober un jour les zones infinies du variable et du mobile », il les englobe dès aujourd'hui. L'absolu n'est pas chose qui puisse attendre; l'être est son attribut nécessaire, le *devenir* lui répugne, car ce qui devient n'est pas absolu.

Mais peut-être ai-je mal compris le penseur. Quand il parle d'un « Dieu qui sera peut-être un jour », il sous-entend : qui sera visible. Dès maintenant il existerait, mais hors des prises de la pensée humaine; car la pensée humaine n'atteint que l'univers observable, et Dieu est au delà.

La pensée n'atteint que l'univers observable! En êtes-vous bien sûr? Pour moi, je constate tout le contraire. Mon expérience est loin de toucher aux limites de ce *monde expérimentable*, mais ma pensée les dépasse d'un coup d'aile. L'expérience, c'est l'excitation motrice; le mouvement rationnel, une fois provoqué, ne respecte aucune frontière. Et je n'en veux d'autre preuve que les brillantes hypothèses auxquelles s'abandonne l'écrivain avec lequel je dialogue en ce moment. Est-il donc d'une autre race que nous? A-t-il reçu le don prophétique qui ne permet qu'à lui seul de franchir les horizons où il nous emprisonne? Non, quand il s'élance par delà les confins du visible pour y chercher l'absolu, il obéit à une loi commune de son esprit et du nôtre, il redevient, avec l'humanité toute entière, le disciple de Platon. Et s'il change quelque chose à la sublime dialectique du vieux maître, ce n'est pas pour l'améliorer. Platon disait : « Si le multiple, si l'imparfait existe, l'Un, le Parfait est nécessaire. » M. Renan dit : « Tout est possible, même Dieu. Il est aussi téméraire de le nier que de l'affirmer. »

[1] Leibnitz, *Théodicée*, 1re partie, p. 7.

Cette position intermédiaire entre la négation et l'affirmation est admissible en présence du contingent; en face de l'absolu, elle est intenable. Dites avec les modernes que l'absolu ne peut pas exister, ou, si vous le reconnaissez capable d'existence, avouez qu'il doit être, parce que l'absolu n'admet pas de *peut-être*.

Il fallait signaler tout d'abord l'abus que M. Renan fait de la conjecture dans un domaine qui ne se prête pas aux éventualités douteuses. Cela dit, il ne nous en coûte pas d'admirer les belles envolées de son génie à travers cet idéal auquel il veut bien réserver une place hypothétique. A chaque ligne, l'instinct du vrai, du beau et du bien emporte le sceptique au delà de ses formules hésitantes et ne le laisse respirer à l'aise que dans le voisinage des certitudes qu'il a contestées.

Suivons-le dans ce beau voyage. Il nous emmènera d'abord au pays de l'amour. A la façon dont il en parle, on dirait qu'il vient de découvrir cette terre promise. En Christophe Colomb peu modeste, il querelle ses contemporains pour n'avoir pas su la trouver avant lui. « Il est surprenant, dit-il, que la science et la philosophie, adoptant le parti-pris frivole des gens du monde de traiter la chose mystérieuse par excellence comme une simple matière à plaisanterie, n'aient pas fait de l'amour l'objet capital de leurs observations et de leurs spéculations. » Et là-dessus, Claude Bernard, pour avoir fait sur ce sujet une plate réponse, reçoit une semonce méritée. M. Renan est cruel pour le pauvre grand savant qu'il avait pris au dépourvu. Mais il est injuste envers les anciens qui n'avaient pas attendu sa venue en ce monde pour reconnaître et chanter le rôle de l'amour dans l'univers. « On ne veut pas voir, dit M. Renan, qu'on est là devant le nœud des choses, devant le plus profond secret du monde. » Et qui donc ne veut pas voir cela? Est-ce Platon dans le *Banquet?* Est-ce Aristote dans ce sublime chapitre XII de sa *Métaphysique*, où il nous montre tous les êtres *suspendus au bien par le désir?* Est-ce saint Augustin ou saint Thomas d'Aquin, qui n'ont pas craint de chercher jusque dans les basses régions de la vie organique les premiers linéaments de l'amour, pour le montrer ensuite partout agissant dans l'univers et le suivre d'ascension en ascension jusqu'au sein de la divinité, où il est à la fois l'aliment de la vie de Dieu et le principe de ses opérations au dehors?

Amor ille, almus artifex
Terræ, marisque et siderum!

« L'amour, dit M. Renan, est ainsi une chose religieuse, ou plutôt fait partie de la religion. » Il peut se faire que les « gens

du monde » l'ignorent, mais, en vérité, nous le savions depuis longtemps.

« Croirait-on, continue-t-il, que cet antique reste de parenté avec la nature, la frivolité et la sottise aient réussi à le faire envisager comme un reste honteux de l'animalité?... On prête ainsi à l'Éternel une intention grotesque, une véritable drôlerie. » Encore une fois, j'ignore s'il se trouve des sots pour penser ces sottises, mais vous ne les rencontrerez à coup sûr ni parmi les philosophes, ni parmi les théologiens, ni parmi les mystiques.

Quand M. Renan parle de l'amour, il ne lui manque qu'un peu de modestie. Si, au lieu de se poser en révélateur, il se fût contenté d'apporter, après tant d'autres, son hommage à ce grand moteur de toutes choses, il n'y aurait qu'à le louer pour les belles pages qu'il lui consacre.

Après l'amour, le devoir.

« Le devoir, dit-il, est sûrement quelque chose de plus haut que l'amour, puisqu'il n'est accompagné d'aucun plaisir, et souvent entraîne de durs sacrifices. Et pourtant l'homme y tient presque autant qu'à l'amour. » Ne serait-ce pas que l'amour et le devoir sont plus étroitement liés qu'on ne pense? Mais M. Renan n'est sans doute pas prêt à nous accorder cette parenté. Qu'est-ce pourtant que le bien moral sinon l'idéal de la conscience, comme le beau est l'idéal de l'esprit, comme le bon est l'idéal du cœur? Et si l'absolu existe, si les rayons dispersés que rencontrent au passage nos facultés diverses, se ramassent quelque part en un foyer substantiel et vivant, vouloir le bien, n'est-ce pas une forme, et la plus haute, de l'amour de Dieu? Le christianisme a popularisé cette conception sublime de la morale : du domaine abstrait et glacé où la conscience cherche ses préceptes, il a ramené la vertu dans les chaudes régions où l'on sent vivre et battre le cœur : il a fait du devoir une affaire d'amour.

M. Renan évite avec soin ces formules trop *cléricales*. Sa théorie du devoir gagne-t-elle en force persuasive? Il est permis d'en douter. « Ces voix, tantôt douces, tantôt austères, dit-il, d'où viennent-elles? » (Il s'agit des voix intérieures qui nous appellent au sacrifice.) « Elles viennent de l'univers, ou, *si l'on veut*, de Dieu. » *Si l'on veut* indique une équivalence. Pour moi, je trouve que les deux provenances ne se valent pas. Si l'univers n'est qu'une résultante de forces aveugles, *ce qu'il me dit* ne m'importe guère, et surtout ne me touche pas. « Il veut, nous dit-on, le dévouement, le devoir, la vertu; il emploie, pour arriver à ses fins, la religion, la poésie, l'amour, le plaisir, toutes les déceptions. » Si ce n'étaient que des déceptions, d'où viendrait leur puissance?

Ne devrait-elle pas s'user à la longue? « Nous voyons le charme, nous le déjouons, mais il ne sera jamais rompu pour cela. » Ainsi nous sommes des enfants crédules et naïfs, c'est la condition de notre grandeur morale, et la nature n'obtiendra jamais de nous rien d'élevé que par ses mensonges. N'en déplaise au charmeur qui dit ces jolies choses, il y a mieux que cela pour expliquer les contradictions sublimes qui rendent un être, jusque-là égoïste, soudainement docile aux appels désintéressés du devoir. Si la vie présente n'est pas le dernier mot de la destinée humaine, sacrifier le bonheur présent est autre chose qu'une honorable duperie. Or il en est ainsi parce que Dieu est autre chose que le monde et parce qu'il a des biens à nous offrir qui valent d'être payés par le sacrifice. « Le langage de l'infini, nous dit-on encore, est parfaitement clair en ce qu'il nous commande; il est obscur en ce qu'il nous promet. » Oui, sans doute, et c'est la condition du mérite; mais l'obscurité de la promesse porte bien plus sur le *comment* que sur la *certitude* de la récompense, et, grâce à cette obscurité, l'homme de devoir fait du même coup deux choses qui semblent s'exclure, une action généreuse et une excellente affaire.

En tout ceci, M. Renan dit des choses exquises, mais il s'applique à les amoindrir en y semant les restrictions dubitatives et les demi-rétractations d'une pensée qui a peur d'elle-même. Et lorsque, pour tirer une conclusion finale, il faut prendre un parti entre le *sic et non* qui a formé jusque-là la trame du discours, hélas! le choix se fait en faveur de la moins bonne partie. Si l'on montre dans la croyance à l'immortalité « le plus nécessaire des dogmes », c'est pour y signaler aussitôt « la plus faible des doctrines ». « En résumé, écrit-on, l'existence d'une conscience supérieure de l'univers est bien plus probable que l'immortalité individuelle. » Mais que deviennent alors ce qu'on appelait tout à l'heure *ces grands dogmes consolateurs?* Qu'y a-t-il de consolant pour moi à penser que quand j'aurai peiné et souffert, ma personnalité ira se perdre dans la conscience supérieure de l'univers? Tant mieux pour l'univers s'il acquiert alors une conscience, surtout si elle est supérieure; mais tant pis pour moi, car je ne serai plus là pour en jouir. On me dit : jouissez-en d'avance par l'espérance. — L'espérance de quoi? De mon anéantissement personnel au profit du Tout? Mais je ne vois rien là pour me réjouir. « Le monde, gouverné maintenant par une conscience aveugle, pourra être gouverné un jour par une conscience réfléchie. Toute injustice alors sera réparée, toute larme séchée. » Seulement ceux qui auront subi l'injustice n'assisteront pas à la réparation, et les yeux qui auront pleuré seront fermés pour toujours quand l'heure sera venue d'essuyer les

larmes. Que reste-t-il alors, et en quoi ce spiritualisme raffiné diffère-t-il, quant à sa portée morale, du positivisme le plus plat, du plus désespérant pessimisme?

N'est-ce pas aussi pour se faire pardonner ce que les hommes du jour trouveraient de trop spiritualiste dans son *Examen de conscience*, que M. Renan a voulu le clore par une boutade sur la genèse de l'esprit? L'esprit, dit-il, en substance, est un accident morbide de la matière.

« L'huître à perles est la meilleure image de l'univers et du degré de conscience qu'il faut supposer dans l'ensemble... Ce qu'on appelle une maladie de ce petit *cosmos* vivant, amène une sécrétion d'une beauté idéale que les hommes s'arrachent à prix d'or. » Ainsi la perle serait dans l'huître le résultat d'un rhume de cerveau. De même, ajoute gravement (?) notre auteur, « la vie générale de l'univers est, comme celle de l'huître, vague, obscure, singulièrement gênée... La souffrance crée l'esprit... Maladie du monde, si l'on veut, en réalité perle du monde, l'esprit est le but, la cause finale, le résultat dernier, et certes le plus brillant, du monde que nous habitons ».

N'est-ce pas une perle, en effet, que cette conception nouvelle : l'esprit naissant de la souffrance? Qu'un être intelligent trouve dans la souffrance un stimulant qui excite sa sagacité et lui fait découvrir un moyen d'améliorer son sort, cela se conçoit. Mais dans un être inconscient! Voyez-vous cet organisme privé de pensée? Il souffre, il aspire à être mieux, il demande de l'air et il lui survient de l'esprit qui va l'aider à mieux vivre. O Newton, vous avez trouvé la loi de l'attraction *en y pensant toujours*. Mais, même en y pensant toujours, auriez-vous deviné que votre génie avait pour origine le malaise préhistorique de tout un monde de mollusques?

Il est temps d'apprécier dans leur ensemble ce que j'ai appelé les dérogations de M. Renan aux principes déterministes.

Jusqu'ici, nous dit-il, le déterminisme a eu raison; il aura peut-être tort un jour. Dieu n'existe pas encore ou n'est pas accessible; il existera ou se révèlera peut-être un jour. L'univers ne porte aucune trace d'une volonté particulière, d'une finalité bienfaisante, cependant la résultante est bonne, elle deviendra toujours meilleure et la Providence apparaîtra. Que dis-je? *Le miracle pourra, quand Dieu sera conscient, être le régime normal de l'univers.*

Voilà d'étranges promesses. Qui voudrait les prendre au sérieux et les serrer d'un peu près y trouverait à foison le paralogisme et la contradiction. Ou bien le conscient, l'intentionnel, le libre est supérieur à l'inconscient, au fatal, et alors il ne peut pas en provenir,

parce que le *plus*, quoi qu'on dise, *ne sort pas du moins*, sinon quand il y a, en dehors de la série, une force transcendante pour motiver l'ascension : ou ce n'est pas là un mode d'action supérieur, et alors pourquoi nous y montrer le dernier stade du progrès?

Ici encore M. Renan a voulu concilier les contraires, accommoder les doctrines purement mécaniques aux convenances de son génie poétique. Il compte trop sur deux puissances qui sont aussi deux faiblesses, le goût du public pour le paradoxe et le talent que lui-même possède de donner de la vraisemblance à l'absurde par la bonhomie et le charme de l'exposition. De son long commerce avec les muses, il a conservé le don d'embellir ce qu'il touche; de ses accointances plus récentes avec une science ennemie de l'idéal, il a contracté le goût des solutions désespérantes; et il se flatte de leur conférer par ses prestiges un pouvoir séducteur. Ceux qui ne cherchent dans les mots qu'une musique et dans les pensées qu'un rêve d'*opium*, trouveront qu'il a réussi. Les autres, ceux qui s'obstinent à vouloir comprendre, estimeront que le directeur du Collège de France vient une fois de plus de jeter un manteau diapré sur de stériles logomachies, et ils inviteront secrètement le grand dilettante à refaire *son examen de conscience philosophique*. Il a, en effet, des comptes à se demander touchant l'usage qu'il a fait de ses rares facultés. Et peut-être les premières lignes de l'écrit que nous venons d'analyser, fourniront-elles au nouveau pénitent la matière même de sa confession. « Le premier devoir de l'homme sincère, dit-il, est de ne pas influer sur ses propres opinions... On ne doit pas intervenir dans ce travail spontané; devant les modifications internes de notre rétine intellectuelle, nous devons rester passifs; nous n'avons pas le droit d'avoir un désir quand la raison parle ». Soit, si nous sommes sûrs que c'est la raison qui parle; mais que de fois nous avons le devoir d'en douter! L'œil du corps n'est pas infaillible, il a conscience de ses défauts et il s'efforce de les corriger; il contracte ou dilate sa prunelle pour rectifier ses propres déformations et mettre au point les images visuelles auxquelles il livre passage. L'instinct de la vision le guide dans ce volontaire effort sur lui-même. Tel est aussi le rôle de la conscience morale dans la vision intellectuelle. Il faut vouloir le vrai, il faut le chercher en corrigeant ses pensées, il faut conduire son esprit au lieu de le laisser flotter. Rester passif devant tous les fantômes qui passent, ce n'est pas sincérité, c'est paresse. Et ce n'est pas en cultivant cette disposition pusillanime que l'homme méritera jamais la conquête de la vérité.

M. d'Hulst.

LES COMMENCEMENTS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

EN DAUPHINÉ[1]

LES ÉLECTIONS AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

Ce n'était pas assez d'opposer aux résistances des anciens privilèges la menace des formules égalitaires, il fallait se défendre par des actes. Le Dauphiné se hâta de nommer les 144 « députés du doublement ». Élus par les mêmes formes et par les mêmes influences qui avaient, le mois précédent, porté au pouvoir les membres des États, les nouveaux venus étaient comme l'image fidèle, mais un peu plus terne, de leurs aînés. Leurs égaux en nombre, ils ne se sentaient pas leurs égaux en autorité; les membres des États demeuraient les premiers élus de la confiance publique, les seuls représentants de tous les intérêts provinciaux; les députés du doublement n'avaient mandat que pour une affaire, ils pénétraient isolés dans un corps doué d'une vie collective; ils étaient de ceux qui reçoivent l'impulsion et en accroissent la force par leur masse. Sans attendre l'avis ni la présence des nouveaux élus, les États avaient, dès le 22 décembre, désigné dix-huit membres, six par bureau, pour « s'occuper sans délai des pouvoirs et instructions qui doivent être confiés à ceux qui représenteront la province aux États généraux ». Le 28, les députés du doublement arrivèrent en nombre; le 30, ils prirent séance. Dix-huit commissaires furent choisis parmi eux et adjoints aux dix-huit qui avaient préparé le travail. Une rédaction toute faite fut lue aux nouveaux venus, approuvée sans débat et, dès le lendemain, 31 décembre, soumise à l'assemblée.

La commission fit statuer d'abord sur le « traitement que doivent

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 octobre et 10 novembre 1889.

avoir les députés aux États généraux. Il fut décidé que chacun de ces députés aurait 20 louis pour les frais de voyage et 12 livres par jour à compter de celui qui sera indiqué pour l'ouverture des États généraux [1] ». Ensuite, le « projet de pouvoirs pour ceux qui doivent représenter la province » est mis en délibération. Le texte rappelle que le but des États généraux est « de procurer à la France une heureuse constitution ». Cette constitution doit « assurer à jamais la stabilité des droits du monarque et de ceux du peuple français »; interdire qu' « aucune loi soit établie sans le consentement du prince et le consentement des représentants du peuple »; ordonner la réunion de ces représentants « dans des assemblées nationales fréquentes et périodiques »; défendre « qu'il ne soit fait aucun emprunt direct ou indirect et qu'aucun subside soit perçu sans le libre consentement des Etats généraux »; « rendre inviolable et sacrée la liberté personnelle de tous les citoyens » et, en empêchant « que les ministres, les tribunaux ou aucun des sujets du monarque puissent violer les lois impunément », établir l'égalité civile et imposer une responsabilité efficace à tous les détenteurs de l'autorité publique. Interdiction est donnée aux députés de « s'occuper des subsides avant que les principes et les bases de cette constitution soient établis ». Les futurs représentants siégeront « dans le cas seulement où les États généraux seraient composés de membres librement élus, les députés du tiers état en nombre égal à ceux du premier et du second ordre; les délibérations prises par ordres réunis et les suffrages comptés par tête. » L'assemblée « leur défend de délibérer séparément » et de « voter sur aucune proposition avant que ces formes aient été définitivement arrêtées, déclarant qu'elle désavoue ses députés et leur retire leurs pouvoirs s'ils contreviennent au mandat ci-dessus [2] ».

Pour assurer à leurs volontés une sanction, les Dauphinois s'armaient du mandat impératif.

Sur la gravité des conflits qu'ils prévoyaient, ils graduaient la rigueur des représailles. Résolus à n'accorder de subsides qu'en échange de réformes, et incertains d'obtenir celles-ci après avoir consenti ceux-là, ils ordonnaient à leurs députés de prendre avant de donner. Si la réforme, mère de toutes les autres, une équitable représentation du tiers dans les États n'était pas admise, comme l'espoir des mesures réparatrices serait détruit, le Dauphiné ne permettait même pas à ses députés de délibérer. Enfin si, malgré l'opposition ou la retraite de ces députés, les États

[1] *Procès-verbaux,* p. 274.
[2] *Ibid.,* p. 273-277.

généraux prétendaient passer outre, le Dauphiné rappelait que, le refus opposé à ses demandes maintenant les anciens abus, lui-même se trouverait maintenu dans ses anciens droits : toutes les résolutions qui pouvaient être prises malgré lui ou sans lui seraient donc nulles à son égard.

Ce serait mal juger l'efficacité de la mesure que de songer aux époques où ni les électeurs, en imposant à leurs mandataires les ordres les plus stricts, ni les mandataires, en s'engageant à l'obéissance par les formes les plus solennelles, ne croient faire œuvre sérieuse. En 1788, la politique n'avait pas encore mis en usage les promesses qui n'obligent pas, et les paroles de la vie publique ne paraissaient pas moins respectables que celles de la vie privée. Si les Etats approuvaient ces instructions, tout homme élu par eux allait être lié par elles; si la fidélité à ce mandat obligeait les élus à quitter les Etats généraux, la province allait entrer en lutte contre toutes les autres; si quelques-unes suivaient son exemple, les Etats généraux eux-mêmes allaient être paralysés dans leur marche et réduits à se dissoudre. La responsabilité d'un avortement qui ruinait la suprême espérance de la nation, la perspective de l'anarchie qui menaçait de suivre, l'obligation pour la province de soutenir, peut-être par la force, son indépendance et le refus de l'impôt, toutes les conséquences du projet apparurent claires et proches. Mais au-dessus des craintes planait la certitude que le seul mal irréparable serait de laisser échapper l'heure des réformes, que le premier devoir était de les servir coûte que coûte. La grandeur du résultat à atteindre et des périls à traverser éveillant ensemble toutes les émotions de l'espoir et du courage, à la fin de la lecture l'Assemblée éclata en transports, et, comme si ce n'était pas assez d'un seul vote pour consacrer un engagement de cette importance, le projet fut relu et voté une seconde fois.

A peine la volonté des États s'est-elle reconnue en cette formule, que l'assemblée se tourne vers celui qui, du premier jour, avait été, dans la province, l'inspirateur des idées, le conseiller des actes, et, par le mélange de dons les mieux faits pour accroître et rassurer les passions, prêtait à la révolte même un air de mesure et de gravité. Une voix s'écrie : « M. Mounier, rédacteur du projet, doit être député aux États généraux par acclamation. » Cette voix avait parlé pour tous. L'assemblée est debout, et ses longs applaudissements désignent son premier élu. Mounier, « trop vivement ému pour exprimer l'excès de sa reconnaissance, » répond que le règlement ne lui permet pas d'accepter un honneur ainsi offert. L'assemblée arrête que le procès-verbal portera mention du choix

fait par acclamation et que, par respect pour les scrupules de M. Mounier, sa nomination sera « renouvelée par la voie du scrutin ».

Sans doute, pour accomplir régulièrement ce scrutin, il faudrait savoir quel nombre de députés appartient à la province. Mais si elle ignore encore combien de sièges lui sont accordés par le roi, elle sait combien elle en veut. Le 7 décembre, après avoir déclaré au roi qu'il faut à la France un représentant par 20 000 âmes, n'a-t-elle pas calculé que « d'après ce rapport le Dauphiné doit avoir 30 députés, savoir : 5 de l'ordre du clergé, 10 de l'ordre de la noblesse et 15 du tiers état »? Et, puisqu'elle est prête à voter, le président propose « de ne pas retarder plus longtemps la nomination et de choisir 30 représentants. Dans le cas où les ordres du roi exigeraient un moindre nombre, les personnes qui se trouveraient au delà du nombre fixé seraient en remplacement ». Aussitôt, le scrutin commence. Il se termine « à l'heure de minuit; les billets sont enfermés dans deux cachets ». Au moment où s'achève l'année 1788, le Dauphiné a consommé, par un dernier acte, cette politique d'initiative toujours impatiente, toujours heureuse, qui, depuis quatre mois, sollicite d'abord les décisions royales, puis, à peine sollicitées, les tient obtenues, et s'impose au souverain par l'autorité des faits accomplis.

Dans ce premier scrutin, qui fut dépouillé le 2 janvier, 12 membres seulement avaient obtenu plus de la moitié des suffrages. Il fallut cinq jours de vote pour nommer les 18 autres membres, les 30 se trouvèrent élus le 7 janvier. Parmi eux, l'archevêque de Vienne, les marquis de Blacons, de Langon, les comtes de Lablache, d'Agout, de Virieu, de Morges, le chevalier de Murinais, Mounier, Barnave, Révol, du Delley-d'Agier, ceux qui s'étaient fait un nom dans la province par leur zèle en faveur des réformes.

Le même jour parvint à l'assemblée, comme un écho de sa déclaration du 7 décembre, un arrêt du conseil daté du 27 décembre. Il exposait en ces termes les « principes adoptés par Sa Majesté pour servir de base à la convocation des Etats généraux :

« 1° Les députés aux prochains États généraux seront au moins au nombre de 1000.

« 2° Ce nombre sera formé, autant qu'il sera possible, en raison composée de la population et des contributions de chaque bailliage.

« 3° Le nombre des députés du tiers état sera égal à celui des deux autres ordres réunis. »

Un seul des vœux exprimés par le Dauphiné ne recevait pas, dans ce texte, une satisfaction explicite. Le roi ne se prononçait pas sur le vote par tête. Mais les Dauphinois avaient assez

éprouvé la puissance de l'opinion publique pour comprendre que Louis XVI, en donnant au tiers état l'égalité de représentation, donnait aux idées du tiers état la victoire. Aussi la lecture des résolutions royales fut-elle « plusieurs fois interrompue par les plus grands applaudissements, par les cris de : « Vive le roi! » Et quand le même jour on apprit, par une lettre du ministre Necker, que Sa Majesté avait fixé à 24 députés la représentation de la province aux États généraux, on se sentit assez triomphant pour n'avoir plus de scrupule à obéir; les 6 derniers élus furent considérés comme des suppléants.

II

Sur l'affaire capitale du mandat, il n'y eut dans l'assemblée qu'une opinion, à en croire les procès-verbaux. Mais Mounier qui les écrivit et l'assemblée qui les vota n'avaient pas pour but de présenter les faits à l'impartialité de l'histoire. Engagés dans une lutte politique, ayant pour arme l'opinion, ils constataient ce qui servait leur cause et taisaient le reste. Si ces provinciaux qui prétendaient imposer leurs idées au royaume n'avaient pas paru d'accord avec eux-mêmes, leur ambition tombait dans le ridicule : leur plus grand intérêt était donc de prévenir toutes les discordes et, si elles se produisaient, d'en étouffer du moins le bruit.

La vérité est qu'au moment où les pouvoirs des futurs députés étaient discutés, si l'approbation fut ardente, elle ne fut pas unanime. Les premiers jours des révolutions connaissent seuls de tels accords, et la révolution du Dauphiné était déjà vieille de sept mois. Dans les États, un certain nombre d'ecclésiastiques et de nobles, après avoir demandé le doublement du tiers et le vote par tête, constataient les inconvénients du système. Les hommes du tiers état se trouvaient partout les premiers, et le faisaient sentir. Les deux autres ordres, réduits au rang d'auxiliaires, se sentaient humiliés d'être devenus si peu de chose dans leur province et de s'être amoindris de leurs propres mains. Ainsi les amours-propres commencèrent à désagréger l'union que les idées avaient faites entre les ordres.

Cet accord d'idées n'avait-il pas été lui-même une illusion? Plusieurs se le demandèrent le jour où les États se firent, contre les notables, les apôtres imprévus des dogmes égalitaires. La logique de ces doctrines semblait dominer chaque jour davantage le tiers, qui dominait l'assemblée, le rendre plus hostile à toutes les anciennes distinctions entre les hommes, et plusieurs faits jetaient sur ces tendances un inquiétant éclat. Les familles des « premiers

barons du Dauphiné » rédigent-elles un mémoire pour soutenir leur droit héréditaire à la préséance dans les États : les États tiennent cette prétention aristocratique pour une offense et répondent « qu'il est impossible d'avoir un droit de préséance dans une assemblée où l'on n'a plus droit de prendre place [1] ». L'université de Toulouse prétend-elle avoir ses députés aux États généraux, et l'université de Valence, sollicitée d'agir de même, consulte-t-elle l'assemblée : celle-ci ne se contente pas de répondre que ce droit de représentation appartenait à l'université de Paris seule et n'avait pas été reconnu lors des Etats de 1614. L'histoire a cessé d'être le principal argument des États, ils aiment mieux raisonner que se souvenir. « Si les universités obtenaient une pareille distinction, les autres corps prétendraient à la même faveur; les Etats généraux ne seraient plus composés des représentants de la nation, mais des députés des divers corps, qui pourraient s'occuper uniquement des prétentions de leurs commettants ou du soin de favoriser les abus. Dans les assemblées il ne devrait pas être permis d'opiner dans sa propre cause. En permettant à des corps, quelle que fût d'ailleurs leur importance, de choisir des députés parmi leurs membres, on nuirait à l'élection libre; ces députés n'ayant pas été choisis par le concours des citoyens, mais seulement par un petit nombre d'électeurs, ne sauraient avoir le droit de voter sur des objets qui intéressent tout le royaume. Les députés aux États généraux ne doivent pas représenter des corps ou des professions, mais le peuple français [2] ». Et ces doctrines ne l'emportent pas seulement dans les États, elles ont gagné toute la province. Des intérêts autrement considérables que ceux des universités étaient ceux du commerce. De toutes les formes de l'activité humaine, c'est celle qui, depuis les derniers États généraux, s'était développée davantage, et les marchands pour la défense de leurs professions songeaient à obtenir des députés particuliers. Les principaux centres de production et d'échange le demandèrent. Les juges conseils et les chambres de commerce de Lille, de Dunkerque, de Saint-Quentin, de Saint-Malo, de Châlon, d'Orléans, de Tours, de Péronne, de Clermont, de Montauban, avaient voulu obtenir l'approbation du Dauphiné, et avaient engagé les négociants de Grenoble à se joindre à eux. Les syndics des diverses professions réunis à Grenoble, répondent : « Nous ne pouvons nous conformer à votre opinion. Les Dauphinois sont persuadés que si la France n'a pas encore joui de la prospérité, si une constitution politique

[1] Séance du 15 janvier. *Procès-verbaux,* p. 326.
[2] Séance du 12 janvier. *Ibid.*, p. 297-299.

n'a pas encore déterminé d'une manière précise les droits respectifs du prince et des sujets, on ne peut en attribuer la cause qu'à un manque absolu d'esprit public. Nulle part l'égoïsme n'a été favorisé par un plus grand nombre de circonstances. Non seulement les ordres et les provinces ont été dirigés, jusqu'à ce jour, par des intérêts différents; mais les différentes professions ont eu des prétentions et des prérogatives qu'elles ont presque toujours préférées au bien général. Toutes les parties du royaume doivent contracter entre elles et avec le monarque une alliance éternelle. Ce n'est pas de leurs intérêts particuliers; ni de ceux de leurs professions que doivent s'occuper, dans les États généraux, les membres des communes; c'est au bien public du royaume qu'ils consacrent leurs efforts. Puisque les États généraux doivent délibérer sur les intérêts de la France entière, il ne faut donc pas que leurs membres se considèrent comme laboureurs, militaires, jurisconsultes, mais uniquement comme citoyens [1]. »

Quand des corporations même dénuées de tout caractère aristocratique devenaient suspectes, quelle sûreté restait aux premiers ordres? Dans les États du Dauphiné, qui n'avaient pas compétence pour changer la condition des personnes ni des biens, les novateurs se bornaient aux théories. Mais dans les États généraux, la souveraineté s'exercerait dans sa plénitude pour conserver ou pour détruire. Qu'alors le tiers état, jaloux d'établir entre tous les Français l'égalité, fût maître, ne s'aviserait-il pas que les deux plus grands obstacles à l'égalité étaient les privilèges politiques et les privilèges pécuniaires des deux premiers ordres? Déjà ses ambitions impatientes réclamaient pour tous les charges et les honneurs réservés jusque-là à quelques-uns. Le désordre des finances fournirait le plus populaire et le plus urgent des prétextes pour passer de même le niveau sur le régime des biens. Les biens nobles offensaient le droit commun par une double exception. D'une part, leurs propriétaires étaient indemnes d'impôts qui pesaient sur le reste de la population; d'autre part, ils percevaient eux-mêmes d'une partie de cette population, sous le nom de droits féodaux, tailles seigneuriales, retraits, banalités, corvées, dons en nature, des impôts véritables. Ce double privilège était né de la même cause, les rapports de suzeraineté et de vasselage que le régime féodal avait établis entre les personnes et les terres. Si les anciens privilégiés, contraints à supporter leur part des impôts, devaient en même temps perdre une part des ressources qu'ils tiraient jusque-là de leurs terres, la réunion des États généraux apporterait à tous une

[1] Faure, 266-267.

déchéance et à la plupart la ruine. Il n'est donc pas surprenant que des désillusions, des défiances et de grandes craintes eussent, peu à peu, pris la place des premières ferveurs. A Romans, le clergé et la noblesse comptaient plus d'un désenchanté qui, pour se déclarer, n'attendait qu'un chef.

Or il se trouva dans l'Assemblée un prélat passionné, remuant et qui, au jugement d'un de ses pairs, ne savait « ni demeurer en repos ni y laisser les autres[1] ». C'était Louis de Leyssin, archevêque-prince d'Embrun. Il mit à profit toutes les circonstances pour dénoncer « la manière impérieuse dont se comportait le tiers », montrer « les deux premiers ordres tellement écrasés dans les Etats que leur présence y était inutile », et quand il eut peu à peu élargi la fissure, il tenta une rupture publique. Le mandat préparé pour les députés aux États généraux lui fournit le prétexte. Au moment où la lecture du projet s'achevait, l'archevêque d'Embrun éclata : il fut « assez hardi pour critiquer, pour blâmer, pour foudroyer même », comme il l'écrivait au ministre Necker[2] « tous les articles de ce mandat ». Il montra que le Dauphiné usurpait à la fois sur l'indépendance de ses mandataires, sur le droit des États généraux et sur l'autorité royale. Il conclut que si le tiers tenait tant à assurer sa prépondérance, c'est que le tiers cachait des desseins inacceptables pour « ses rivaux », et, sachant qu'ils n'adhéreraient pas à leur ruine, avait besoin d'annuler d'avance leur opposition. L'impression fut assez vive pour que, à la seconde lecture, 78 membres de l'assemblée opinassent contre le projet. Le voyant adopté, l'archevêque se retira et quarante gentilshommes ou ecclésiastiques le suivirent.

L'assemblée résolut d'éteindre le dissentiment avant que la contagion ne gagnât dans la noblesse et le clergé. « Nous commencions, écrit l'archevêque, à formuler nos oppositions, lorsque le tiers état nous proposa une capitulation. »

Il n'échappait pas à la majorité que si le souci de l'autorité royale et le respect des États généraux étaient sincères chez les opposants, les préoccupations de l'intérêt personnel étaient plus vives encore. C'est l'intérêt qu'il s'agissait de convaincre, et les négociateurs virent du premier coup d'œil ce qu'ils lui devaient concéder. Ils ne s'engagèrent pas, en échange de la paix qu'ils sollicitaient, à maintenir aux privilégiés le monopole des hautes charges et des honneurs. C'était l'idée fondamentale des novateurs que les fonctions publiques n'appartenaient pas à des corps ou à des

[1] L'évêque de Valence, *Champollion-Figeac*, I, p. 192.
[2] L'archevêque d'Embrun à Necker, 23 février 1789. *Id.*, II, p. 198.

familles. La formule de la bourgeoisie était qu'elles devaient passer aux plus dignes; son ambition la plus vive était de les posséder à son tour : son intérêt et celui de l'État l'empêchaient de rien céder là-dessus. Elle ne fit pas davantage espérer aux privilégiés des sursis ou des tempéraments dans le partage équitable des impôts. Elle ne pouvait transiger sur une réforme qu'eux-mêmes les notables avaient proposée. Elle considérait que les droits seigneuriaux étaient, pour les détenteurs des fonds asservis, c'est-à-dire, pour presque tous les travailleurs de la terre française, les vestiges les plus humiliants de l'ancienne dépendance, et elle comptait ne pas laisser dans le sol cette racine de l'inégalité. Mais ces différents sacrifices n'excitaient pas chez les privilégiés la même répulsion. L'accession de tous les Français à tous les emplois de l'État menaçait surtout la cour, dont les favoris, confisquant au passage tous les avantages d'importance, avaient dépouillé la noblesse elle-même. Le partage proportionnel de tous les impôts entre tous les Français lésait l'ensemble des privilégiés, mais l'impôt ne leur pouvait enlever qu'une faible partie de leurs revenus, et comme depuis longtemps cette forme de contribution leur était demandée, ils s'étaient par avance habitués à la consentir. Au contraire les redevances attachées aux fonds nobles formaient une part importante de l'orgueil et de la richesse aristocratiques, et accroissaient considérablement la valeur des biens. Cette ressource était nécessaire à la petite noblesse, qui n'avait pas d'autre fortune que ses terres, et, même avec ces terres, était presque misérable. Aussi la masse des privilégiés tenait-elle à ce dernier avantage, moins par l'ambition de dominer que par la nécessité de vivre; plutôt que de la perdre, elle était prête à lutter comme on lutte pour l'existence, et les plus épris de justice ne voyaient, dans l'anéantissement de prérogatives unies de tout temps à leur propriété, qu'une odieuse confiscation.

Si hostile que la majorité des États fût aux droits seigneuriaux, elle-même les tenait pour des droits. Dans cette assemblée régnaient les hommes de loi et le respect que la pratique des lois inspire même pour les abus établis par elles. L'iniquité, aux yeux du philosophe, ne crée de droits que pour les victimes; aux yeux du juriste, l'iniquité peut conférer des droits même à celui qui en profite. Plus elle a duré, plus la faute première disparaît dans la succession légitime des conséquences et des intérêts qui sortent d'elle, et ce serait une autre injustice de détruire l'injustice sans respecter ces intérêts. Les juristes du Dauphiné ne pouvaient s'empêcher de voir dans la « nobilité » des fonds, le prix des services autrefois rendus par l'aristocratie, puis une jouissance

consacrée par des siècles, un accroissement de valeur qui avait été compté dans les partages, les contrats de mariage et les ventes de chaque génération et par suite payé par les possesseurs actuels ou leurs ancêtres.

La « nobilité » des fonds était donc à leurs yeux une propriété. Or l'application à cette propriété des règles et des garanties établies pour toutes permettait de concilier les volontés du tiers état et les intérêts des privilégiés. C'était un principe certain que toute propriété pouvait être enlevée à son maître si le bien public le commandait, et c'était un principe non moins certain que le propriétaire ainsi sacrifié devait recevoir sous une autre forme une valeur égale à celle qui lui était soustraite. La nation avait donc le droit d'abolir, dans la propriété, tous les restes du régime féodal si elle jugeait ces vestiges d'un temps passé dangereux pour elle. Mais il fallait qu'avant de les détruire elle les achetât de leurs possesseurs, et la suppression accomplie pour son avantage ne devait pas être une perte pour les privilégiés.

Le traité se fit sur ces bases. La majorité se déclara prête à ajouter aux instructions de ses députés que nul des droits attachés aux fonds nobles ne pourrait être détruit sans indemnité. Elle offrit aux dissidents de garantir par un article spécial du mandat leurs propriétés s'ils cessaient de faire obstacle au reste du mandat. L'archevêque tint bon, mais ses partisans réfléchirent que, s'ils s'obstinaient avec lui, le mandat n'était pas moins accepté et que leurs propriétés n'étaient pas sauves. Sur quarante, vingt-cinq adhérèrent aux conditions proposées. « Nous restâmes, dit l'archevêque, quinze qui voulions qu'on nous accordât toutes nos demandes. J'insistai surtout pour qu'on effaçât l'article qui retire les pouvoirs des députés aux États généraux, supposé qu'on n'y opine pas par tête. » Mais le tiers, s'étant assuré la majorité des dissidents, demeura intraitable; la minorité des dissidents elle-même finit par se résigner à ce qu'elle avait obtenu. Pour ne pas rompre avec ses amis après avoir rompu avec ses adversaires, l'archevêque prit le parti qui reste aux chefs quand leurs troupes refusent l'obéissance : « Ces messieurs rentrèrent aux Etats et je fus obligé de les suivre. »

Selon l'engagement pris, le 9 janvier les instructions des députés furent complétées en ces termes : « L'assemblée a unanimement délibéré qu'elle a entendu suffisamment pourvoir à la sûreté des propriétés en déclarant qu'elle ne doutait pas que ses députés ne fussent dirigés par le respect des propriétés; mais, pour ne laisser aucune incertitude, elle déclare de nouveau charger expressément ses députés d'obtenir une constitution qui garantisse tous

les genres de propriétés, de manière qu'on n'y puisse jamais porter atteinte et que les propriétaires soient toujours assurés d'une indemnité effective, juste et proportionnelle, dans le cas où le bien public exigerait quelque changement qui leur serait préjudiciable. L'assemblée déclare de plus que la nobilité des fonds en Dauphiné ayant augmenté leur valeur dans le commerce et le partage des successions, elle ne pourra être abrogée sans une indemnité également effective, juste et proportionnelle [1]. »

Ce dernier acte marquait d'un dernier trait l'œuvre que les réformateurs du Dauphiné avaient voulu accomplir. Leurs actes avaient été parfois violents, leurs paroles souvent absolues, leurs desseins toujours modérés. Ils rêvaient une révolution qui ne fît pas de victimes. Ils voulaient tempérer l'absolutisme sans affaiblir la royauté et détruire l'inégalité en ménageant les premiers ordres. Ils avaient commencé leur lutte par une déclaration de fidélité au prince, ils achevaient leur victoire par un acte de générosité envers les privilégiés. Et cet effort vers la concorde, tendance naturelle de leur âme pacifique, avait été en même temps leur plus grande habileté. Voilà comment, le jour où les Etats, laissant le gouvernement de la province à la commission intermédiaire, s'ajournaient au 15 novembre 1789, l'union entre les trois ordres commencée huit mois avant durait encore. Leurs sentiments s'exprimaient dans une dernière lettre où ils envoyèrent « un nouvel hommage de leur reconnaissance », au roi « béni » et « adoré [2] ». Et le représentant du souverain, M. de la Bove, leur rendait cet hommage : « Une sagesse profonde a dirigé vos démarches, elle a présidé à vos choix; elle a dicté les résultats de vos délibérations : de toutes parts, vous offrez des modèles et des exemples, et rien ne manque à votre gloire [3]. »

III

Le Dauphiné avait déjà nommé ses représentants aux États généraux, et la France attendait encore une loi électorale. Les principes en étaient connus depuis l'arrêt du Conseil du 27 décembre. Les détails furent fixés pour tous les pays d'élection par un texte unique, le « Règlement » du 24 janvier 1789. Chacun des pays d'Etat et chacune des provinces réunies depuis 1614 reçurent des instructions particulières, qui furent publiées dans les mois de février et de mars.

[1] *Procès-verbaux*, p. 286.
[2] *Ibid.*, p. 291.
[3] *Ibid.*, p. 334.

Ces lois, d'où sortit l'Assemblée constituante, n'ont pas d'importance seulement pour avoir donné naissance à une société nouvelle. Signées par Louis XVI avant que la révolution lui présentât la plume et lui tînt la main, elles révèlent, dans l'ancien régime encore maître de lui-même, les vues de l'autorité sur le droit politique des sujets. Bien que le roi, comme il disait [1], n'eût pas « suivi une marche entièrement libre », que « le respect pour les anciens usages et le désir de les concilier avec les circonstances » eussent produit une œuvre « souvent imparfaite » et déformée par les exceptions, des règles générales sont tracées. L'assemblée des notables, où dominaient les deux premiers ordres, avait exprimé les vœux des privilégiés. Les États du Dauphiné, où dominait la bourgeoisie, avaient formulé les désirs des classes moyennes. Louis XVI donnait la réponse du souverain. La royauté, l'aristocratie et le tiers état ont appliqué à résoudre le même problème leur génie particulier, et à la veille de disparaître, comme s'ils eussent voulu s'offrir aux comparaisons de l'histoire, ils se sont jugés eux-mêmes par ces testaments politiques où demeurent écrites leurs dernières pensées.

Les privilégiés, le tiers état et le monarque étaient d'accord que pour représenter véritablement la France, il fallait modifier l'ancienne organisation des ordres. Les notables, envisageant la structure de chaque ordre, avaient conclu que la solidarité des intérêts et la discipline des rangs y étaient détruites, que la seule manière de donner à ces intérêts et à ces classes des représentants légitimes était de donner un suffrage à tous les membres de chaque ordre. Les législateurs du Dauphiné, considérant les relations de ces ordres, avaient conclu que les deux premiers comprenaient ensemble une infime minorité de Français, et le troisième la nation presque entière, que des intérêts si inégaux ne pouvaient peser d'un poids égal dans les assemblées de la nation, et qu'un plus grand nombre de députés devaient être accordés au tiers état. Ainsi les notables avaient attaqué l'ancien système de représentation par la base, les Dauphinois par le sommet. Les premiers avaient aboli l'antique hiérarchie des personnes dans chaque ordre, les seconds avaient aboli l'antique hiérarchie des ordres dans l'État, les uns et les autres semblaient fonder le droit politique sur le droit des majorités. Mais les uns et les autres n'avaient invoqué le principe que pour en méconnaître les conséquences.

Les notables avaient annulé la puissance du nombre par trois

[1] Règlement fait par le roi pour l'exécution des lettres de conservation du 24 janvier 1789. *Annales parlementaires*, t. I, p. 544.

mesures : le maintien de l'égalité entre tous les bailliages dans les pays d'élection, le maintien des formes traditionnelles dans les pays d'États, le maintien du vote par ordre dans l'Assemblée nationale.

Accorder la même représentation à tous les bailliages, c'était favoriser les contrées peu peuplées au détriment des autres, et ce n'était pas soumettre les trois ordres aux mêmes disproportions. L'église et le château s'élevaient sur la terre de France, partout où un groupe humain s'était fixé. Plus les populations étaient isolées et faibles, plus elles avaient eu besoin d'avoir près d'elles leur apôtre et leur défenseur, et c'est pourquoi les pays les moins habités et les plus pauvres étaient les plus fertiles en prêtres et en gentilshommes. Dans certains bailliages où les habitants peu nombreux étaient clairsemés en maints villages, les deux premiers ordres avaient autant d'électeurs que dans des bailliages où une population considérable était groupée en grandes villes. Mais comme le peuple des provinces fécondes n'obtenait pas plus de représentants que le peuple des contrées pauvres d'hommes, toute l'inégalité pesait sur le troisième ordre.

Les notables le lésaient plus encore, en demandant que les pays d'États conservassent leur ancien mode de députer. Les assemblées qui, dans ces pays, avaient le monopole de désigner les représentants de la province aux États généraux étaient demeurées en 1789 ce qu'étaient en 1628 les États du Dauphiné. Dans la plupart, l'accès est limité aux gentilshommes propriétaires de fiefs, aux dignitaires du clergé et aux communes de quelques villes. Certains de ces États ne comptent que des « membres nés ou nécessaires » et dont « aucun ne doit son titre au libre choix de la province[1] ». Quand ces membres sont élus, c'est par une infime minorité de l'ordre et dans des conditions qui restreignent le choix à quelques candidats. En Provence, par exemple, « le bas clergé, n'est ni électeur ni éligible », « la nomination des représentants du tiers état est soumise à des règlements municipaux qui écartent des élections le plus grand nombre des citoyens[2] ». Ici, la noblesse ne peut être représentée que par des gentilshommes de vieille race; là, que par des possesseurs, même roturiers, de terres seigneuriales[3]. Si l'ancienne constitution du Languedoc assure dans ses États la moitié des sièges au dernier ordre, et si cet ordre a récemment obtenu du Hainaut et de la Provence le même avantage[4], dans un grand nombre d'assemblées il n'a que le tiers

[1] Béarn, *Ann. parl.*, I. 636, Bigorre, *ibid.*, 637.
[2] *Ibid.*, 667.
[3] Navarre, *ibid.*, 655.
[4] *Ibid.*, 491.

de voix; ailleurs les sièges ont été attribués sans qu'on songeât à maintenir aucun équilibre entre les ordres. En Bretagne, le clergé est représenté par les évêques, abbés commendataires et élus de chapitres, le tiers par des députés de villes, toute la noblesse a droit de siéger : à Rennes, où ces États viennent de se réunir en décembre 1788, on a vu en face de quarante-deux bourgeois, trente ecclésiastiques et douze cents gentilshommes [1]. Que dans des corps recrutés de cette sorte, chaque groupe de nobles, de clercs et de bourgeois nomme ses députés, ces députés seront-ils les représentants véritables de leur ordre? Mais il est des États « où les deux premiers ordres sont confondus [2] », d'autres où des gentilshommes représentent les communes. Ces États sont forcés d'élire leurs députations par le suffrage réuni de l'assemblée; tous les États à l'exemple du Dauphiné, ont droit de préférer ce mode de vote. Or ce mode de vote, partout où les membres du tiers sont en minorité, et ils sont en minorité presque partout, leur enlève le choix de leurs représentants.

Considérées comme des moyens de défense contre l'avènement d'influences nouvelles, toutes les mesures des notables s'enchaînent et se complètent : même celle qui semble en désaccord avec les autres et qui, établissant le suffrage universel dans le troisième ordre, paraissait une concession à la démocratie. Le troisième ordre, en effet, comprenait plusieurs classes, et toutes n'étaient pas également redoutables aux privilégiés. Seule la bourgeoisie, avec son intelligence, ses richesses et ses ambitions, était leur ennemie naturelle. Par les carrières libérales et le négoce, elle se recrutait et régnait surtout dans les villes où ils avaient moins d'action. Au contraire, possesseurs de la terre, ils n'avaient pas cessé de tenir sous leur dépendance les populations des campagnes. Or, jusque-là, des délégués des villes représentaient seuls le tiers aux États généraux; les campagnes n'y envoyaient pas de députés. Si les notables avaient maintenu ce régime, ils auraient travaillé contre eux-mêmes. Restreindre dans le troisième ordre le droit politique aux plus intelligents et aux plus riches, c'était ne donner séance qu'aux adversaires les plus dangereux des autres ordres. Ouvrir le vote à tout le peuple, c'était noyer la bourgeoisie dans l'immense afflux de petites gens que le respect, l'habitude, la pauvreté et parfois la reconnaissance attachaient aux privilégiés. Cette réforme rendait plus avantageux encore à ceux-ci le maintien de l'égalité entre les bailliages. La représentation du tiers était

[1] Navarre, *Ann. parl.*, I, 638.
[2] Navarre, Béarn, Arles, *ibid.*, 634.

accrue dans les contrées où il était plus soumis aux premiers ordres, sa représentation était amoindrie dans les contrées où il était plus maître de sa volonté : le résultat devait être d'augmenter parmi les députés de cet ordre, le nombre des hommes simples, timides, enchaînés au respect des puissances établies et de diminuer le nombre des hommes énergiques, instruits et novateurs.

Ainsi, dans les pays d'élection, les privilégiés modifiaient à leur profit l'esprit de l'ordre qu'ils redoutaient. Dans les pays d'États, la désignation des députés par l'assemblée de la province offrait aux privilégiés le moyen de nommer eux-mêmes les représentants des communes. Enfin le vote par ordre, qui, dans les États généraux, condamnait le tiers à la minorité perpétuelle, achevait de rendre vain l'effort, fut-il unanime, du tiers contre la coalition des privilégiés. La défense de ces droits était si bien l'unique souci des notables, qu'ainsi complétée ils n'avaient rien voulu organiser au delà, qu'ils avaient jugé superflu d'établir des règles applicables aux provinces réunies depuis 1614 et dépourvues encore de lois électorales, qu'ils avaient abandonné au roi le soin d'ordonner à son gré dans ces contrées comme dans son domaine particulier : le suffrage de quelques provinces, de quelque façon qu'il fût recueilli, ne pouvait infirmer la prépondérance qu'ils s'étaient assurés jusqu'au superflu. Mais cette préoccupation exclusive de leurs intérêts faisait le vice profond et l'insuffisance misérable de leur œuvre. L'appel du roi et les souffrances de la nation ne leur avaient inspiré que de penser à eux-mêmes, ils n'avaient su que réunir, sans s'élever à une vue générale, les débris de régimes contradictoires, détruire dans les pays d'élection des usages respectés par eux dans les pays d'Etats, accroître les divisions des castes et l'anarchie des lois dans une nation avide d'unité. La preuve était faite que les classes devenues autrefois les premières pour leurs services avaient perdu dans l'habitude de l'égoïsme l'intelligence même de leurs devoirs et de leurs temps.

Les vues du tiers état étaient plus étendues. Le plan tracé à Romans contenait des réformes. Ces réformes, proposées comme un modèle à toutes les provinces, préparaient entre les diverses parties de la France l'établissement d'un droit commun. Ce droit consacrait par trois innovations la souveraineté du nombre : dans les États généraux, les contrées populeuses obtenaient plus de députés que les petits pays, le tiers envoyait plus de députés que les autres ordres, et les volontés de la majorité devenaient la loi de toute la France. Mais les réformateurs n'avaient pas poussé jusqu'au bout leur doctrine : ces députés qui, dans les Etats, devaient représenter le nombre n'étaient pas nommés par le nombre. Dans

chaque ordre, des catégories se trouvaient exclues du droit d'être élues ou du droit d'élire. Surtout l'établissement d'un cens diminuant le collège des citoyens et obligeant ces citoyens à choisir parmi les plus riches leurs mandataires, avait remis le pouvoir politique à la minorité.

Le tiers état, formé par la persévérance et inspiré par l'ambition de la bourgeoisie, continuait de cette sorte une œuvre ancienne : depuis des siècles la bourgeoisie travaillait à établir l'unité et à la gouverner. Tandis que la noblesse brisait l'Etat dans le morcellement des fiefs, tandis que l'Eglise absorbait l'Etat dans une loi et dans une hiérarchie communes à tous les peuples, la bourgeoisie, secondant l'effort de la royauté, avait fondé un droit national, une administration nationale. Maintenant elle voulait achever, par une représentation nationale, la conquête de l'unité et l'abaissement des premiers ordres. Elle disait que cette représentation devait être celle de tous les Français, pour écraser les prétentions du clergé et de la noblesse sous la masse des roturiers. Mais dans cette masse elle avait toujours distingué une élite intelligente, instruite, apte au gouvernement, et une multitude inculte, famélique, dont l'esprit était incapable de concevoir les affaires publiques. Se défendre contre l'invasion de cette multitude avait été pour la bourgeoisie un soin plus obscur, mais aussi constant, que d'envahir des ordres privilégiés. C'est elle qui, durant tout le moyen âge, avait laissé sans aucune représentation les campagnes, réclamé sans cesse des franchises et une part d'autorité publique pour les villes seules, et, dans les villes, réservé toute l'influence aux chefs des diverses corporations. Elle avait toujours respecté dans l'homme cette sorte de supériorité qui a pour preuve et pour mesure l'accroissement de sa richesse. A la veille de 1789, les corporations des villes étaient en déclin, la bourgeoisie avait acheté des seigneurs une partie de leurs terres et se répandait dans les campagnes. Elle devait aux principes d'égalité qui devenaient son symbole de ne pas traiter d'une façon si inégale les populations urbaines et les populations rurales. Mais elle maintenait intacte la distance entre les citoyens faits pour vouloir et le peuple fait pour obéir : plus ses ambitions devenaient hautes et leur avènement proche, plus elle tenait à enlever aux incapables toute participation au droit politique et la meilleure garantie de l'aptitude demeurait pour elle la fortune. Le plan complet et simple du tiers état consistait donc à assurer dans le pays, par les contraintes du cens, la domination de la minorité propriétaire, et à présenter dans les États généraux les volontés de cette minorité comme celle du pays.

Cet impérieux désir de préparer à la bourgeoisie la primauté se

trahissait jusque dans le choix du pouvoir, auquel la législature de Romans avait confié la surveillance des opérations électorales. Qui nommait les représentants du Dauphiné aux États généraux? Les États de la province, avec les députés du doublement. Qui faisait élire les députés du doublement? Le président des États. Qui réglait toute la procédure des votes? Les membres des Etats. Qui vérifiait les pouvoirs des élus? La commission intermédiaire des Etats. Qui avait la majorité dans la commission intermédiaire et l'autorité dans les États? Les membres du tiers. Quels hommes, enfin, dominaient le tiers? Des combattants tout chauds encore de leurs luttes contre l'absolutisme royal et les privilèges des premiers ordres, des législateurs qui venaient de conquérir l'influence aux classes moyennes. Personne, autant qu'eux, n'avait à espérer ou à craindre des élections. Le vote du Dauphiné allait donner une approbation ou un désavœu à leur politique; envoyer des représentants ou des adversaires de cette politique à l'Assemblée nationale. Il n'était pas moins décisif pour leur autorité dans la province : il présageait la durée ou la ruine des institutions qu'ils venaient d'y fonder. Et personne n'avait, pour agir sur les esprits, autant et de si puissants moyens que les États. Héritiers dans le Dauphiné du pouvoir jusque-là exercé par le roi, ils administraient tout le pays, commandaient à tous les fonctionnaires, disposaient de toutes les faveurs. Voilà précisément pourquoi ils s'étaient attribué de présider aux élections. Au moment de donner la parole à la province, c'est-à-dire de livrer l'avenir à l'inconnu, ils avaient été effrayés du danger qui menaçait leurs idées, si l'arbitre de la lutte électorale était une autorité complice des privilégiés, ou assez indifférente pour permettre à ces rivaux de méconnaître les actes, de calomnier les projets du tiers état. La nécessité leur était apparue d'établir juge de camp un pouvoir incapable d'abuser de ses fonctions contre la bourgeoisie, résolu à la défendre des manœuvres et des perfidies, assez fort pour sauver dans le choc des passions les droits de la justice et, cherchant pour sauvegarder des intérêts si chers une autorité assez sûre, ils n'avaient eu confiance qu'en eux-mêmes. Ils ne prenaient pas garde qu'ainsi un ordre était chargé de tenir entre trois la balance égale, un parti de respecter la liberté des autres partis, un gouvernement de garantir les mêmes droits à ses amis et à ses ennemis. Ils oubliaient que cette justice désintéressée était contraire à la passion maîtresse de cet ordre, de ce parti, de ce gouvernement, à l'instinct de la conservation; que cet instinct solliciterait les États par toute sa force à poursuivre le succès de certaines doctrines et de certains hommes, à estimer toujours légitime l'élection de leurs

amis, toujours contestable celle de leurs ennemis; qu'enfin le même pouvoir, après avoir gouverné les élections, jugeant leur régularité, il ne restait, s'il était sans scrupules, aucune garantie aux citoyens. Sans doute, la première épreuve avait réussi, les votes avaient été libres. La province était si unie de volonté à ses États, qu'il n'y avait eu ni lutte d'opinions ni besoin d'aider à la victoire. De plus, l'honnêteté de ces politiques ne connaissait encore ni la tentation ni l'art de corrompre. Mais elle se préparait de redoutables épreuves pour l'avenir.

Dès que le pouvoir chargé de constater le sentiment général des citoyens a intérêt au triomphe d'une opinion et possède des moyens de la favoriser, le mal existe en germe. Pour que le germe se développe, il suffit que le gouvernement soit menacé dans son existence ou dans ses projets par la volonté des citoyens. Celui-là seul ne serait pas tenté de gagner et, au besoin, de contraindre alors les suffrages, qui ne tiendrait ni à ses idées ni à sa vie; mais plus il se sait impopulaire, plus il a besoin de se maintenir par la faveur ou la menace. Ainsi l'atteinte à l'indépendance des votes devient plus certaine à mesure qu'elle devient plus coupable. Si ce pouvoir doit lui-même son existence au suffrage et n'a été créé que pour un temps, le danger et l'abus touchent à leur comble. Sous un tel régime, l'autorité publique est aux mains d'un parti, il l'a emporté hier sur ses rivaux, continue à les combattre et sera demain renversé par eux, pour peu que l'opinion tourne. C'est lui surtout que la nécessité de vivre pousse à s'assurer, fût-ce par des chaînes, la fidélité du pays. Et rien égale-t-il l'attentat commis contre le peuple, quand un gouvernement emploie à asservir l'opinion la force qu'elle lui a confiée pour être obéie? Si l'indépendance du suffrage est le fondement du régime représentatif, la vertu la plus nécessaire à l'autorité qui surveille et juge les élections est l'impartialité. En remettant cette magistrature à un pouvoir politique, les législateurs du tiers état plaçaient à l'origine de leur entreprise un principe de corruption et de ruine. Au moment où l'on commençait à proclamer les droits de la volonté générale, c'étaient les défenseurs les plus déclarés du peuple qui se ménageaient d'instinct une ressource pour contraindre cette volonté. Les bourgeois, pas plus que les privilégiés, ne se proposaient pour but unique de fonder sur des doctrines sincèrement appliquées la loyale représentation du pays. Les uns dans les traditions, les autres dans les réformes avaient cherché surtout le pouvoir.

IV

Tout autre est la loi promulguée par Louis XVI. Elle diffère et de la première ébauche où il s'est essayé quand, en 1787, il traçait des règles d'élections pour les assemblées provinciales, et de la seconde qu'il a tentée quand, le 2 août 1788, il rédigeait un système de vote pour les trois ordres du Dauphiné. Il a fallu à sa pensée plusieurs efforts et comme une accoutumance avant de résoudre le problème d'un peuple à représenter. Mais si elle a marché par étapes, elle s'est avancée toujours vers le même but. Elle s'est, en chemin, instruite aux obstacles, fortifiée par la réflexion, a fait son profit de tout, et son œuvre dernière est la plus logique et la plus simple. Comme les notables et les Dauphinois, il a constaté la désagrégation des ordres et ne reconnaît plus pour exprimer la volonté de chaque classe et de la France qu'une autorité, celle du nombre : mais, lui, le principe posé, ne choisit pas entre les conséquences, il les accepte toutes. Contre l'avis des notables, il a refusé d'accorder dans les États généraux les deux tiers des sièges aux deux ordres qui ne représentent pas un demi-million de privilégiés, et n'a pas trouvé trop d'accorder la moitié des sièges à un ordre qui renferme 23 millions de Français. Il a abrogé l'ancienne règle qui donnait à chaque bailliage le même nombre de représentants. Le nombre des « députations » accordées à chaque bailliage est proportionné à son importance : la députation se compose d'un membre du clergé, un membre de la noblesse, de deux membres du tiers état; les députations varient de une à sept selon les bailliages. Contre l'avis des Dauphinois, il veut « que ses sujets soient appelés tous à concourir aux élections ». Tout Français âgé de vingt-cinq années, si récent que soit son domicile et minime sa contribution, est électeur. Tout électeur est éligible : aucune condition de naissance, de dignités ou de fortune ne limite l'indépendance des suffrages. « Sa Majesté entend surtout que la voix de la conscience sera seule écoutée dans le choix des députés aux États généraux. » Elle ne recommande comme les plus « dignes de préférence » que les plus « sages », et elle « exhorte les électeurs à se rappeler que, par un heureux accord de la morale et de la politique, il est rare que dans les affaires publiques et nationales les plus honnêtes gens ne soient aussi les plus habiles[1]. »

Ce n'est pas assez que, « des extrémités de son royaume et des habitations les moins connues, chacun soit assuré de faire parvenir

[1] Règlement fait par le roi pour l'exécution des lettres de convocation du 24 janvier 1789. *Annales Parlementaires*. I, p. 544.

jusqu'à Sa Majesté ses vœux et ses réclamations, » Louis XVI manisfeste à certains de ses sujets une prédilection particulière. Dans la multitude du tiers état, sa sollicitude distingue « cette partie de ces peuples que l'étendue du royaume et l'appareil du trône semblent éloigner d'elle et qui, hors de la portée de ses regards, se fie néanmoins à la protection de sa justice et aux soins prévoyants de sa bonté ». C'est à ces humbles, placés si loin et si bas, que le roi veut « atteindre par son amour ».

Dans le second ordre, la faveur n'est ni aux seigneurs de cour ni aux grands propriétaires : il s'attache à enlever leur prestige à ces accidents de fortune, il relève la dignité de la petite noblesse en rappelant que l'honneur seul fait les gentilshommes. « C'est par leurs qualités personnelles, c'est par les vertus dont ils sont comptables envers leurs ancêtres qu'ils ont servi l'État dans tous les temps et qu'ils le serviront encore, et le plus estimable d'entre eux sera toujours celui qui méritera le mieux de le représenter. »

Comment les titres et les revenus établiraient-ils une inégalité entre les clercs, représentants d'une foi qui enseigne le détachement des biens temporels et la gloire de l'humilité? Dans le premier ordre, le roi met au premier rang les curés de paroisse, parce que « ces bons et utiles pasteurs s'occupent de près et journellement de l'indigence et de l'assistance du peuple et connaissent plus entièrement ses maux et ses appréhensions. »

Toutes ces paroles condamnent l'oligarchie, et, de toutes les oligarchies, la plus réprouvée par le monarque est celle qui tendrait à s'établir par la richesse. Il découvre l'écueil du régime que la bourgeoisie prépare, et il semble qu'il tienne à dégager sa couronne d'une complicité dans ce dessein. Les bourgeois qui voulaient attacher la capacité politique à la possession de l'argent prenaient en effet exemple sur la royauté : c'est elle qui, dans les derniers siècles, mettant à prix les charges et les titres, c'est-à-dire le pouvoir et l'honneur, avait fondé le culte public de la richesse. Louis XVI par son caractère, par ses désirs, se rattachait à des époques plus lointaines, où la France croyait à d'autres vertus qu'à la vertu de l'argent. Chrétien, gentilhomme, père de ses sujets, Français, il n'admettait à aucun de ces titres que la fortune constituât une dignité morale, que la participation aux affaires publiques s'achetât comme une marchandise et que la loi consacrât, comme la chose la plus nécessaire à un citoyen, la fortune. Sa conscience reconnaissait pour les meilleurs serviteurs de la société, non ceux qui poursuivent cette fortune, mais ceux qui la dédaignent, et pour la société la plus parfaite, celle où l'on prise au-dessus de la richesse les vertus que la richesse

tue ou corrompt. Le passé lui enseignait que le désintéressement, la générosité, l'héroïsme, avaient été la véritable force de la France, et que, dans ce pays, peser les hommes à l'impôt c'était attenter au génie de la race. Enfin, l'intelligence de l'avenir lui révélait que, dans un temps où toutes les aristocraties s'écroulaient sous la poussée du nombre, une nouvelle politique s'imposait où les derniers devenaient les premiers, et que la grande tâche du pouvoir serait désormais de satisfaire non les grands, mais les petits.

Cette sollicitude pour la classe la plus nombreuse n'est pas une idolâtrie : le roi ne livre pas les destinées de la nation à la volonté sans frein de la multitude. S'il veut que chacun ait sur les affaires communes une influence, il n'entend pas que cette influence soit la même pour tous.

Dans la noblesse seule, tous reçoivent un droit égal, parce que tous, par l'éducation, par l'origine, par le genre de vie, sont formés aux qualités de leur ordre et à l'intelligence de ses intérêts.

Les charges ecclésiastiques font les clercs inégaux dans l'Église, le roi conclut qu'ils ne peuvent être également représentés. D'autre part, il lui est apparu que la plupart des hautes dignités étant données à la naissance, s'il accordait à chaque catégorie d'ecclésiastiques une influence proportionnée à leur élévation dans la hiérarchie sacerdotale, il constituerait un second ordre de la noblesse et non une représentation du clergé. La foi religieuse pouvait seule lui inspirer la hiérarchie toute nouvelle de suffrages qu'il instaure, et où les hommes des titres les plus divers et des origines les plus inégales sont placés d'après l'importance des services qu'ils rendent à l'Église. Le roi distingue deux sortes de clercs. Les uns, évêques ou prêtres, gouvernent les paroisses et les diocèses et entretiennent la vie religieuse dans la société des chrétiens ; les autres, ou n'ont pas encore reçu tous les ordres, ou renfermés dans la solitude des cloîtres et les retraites des chapitres, sont des pasteurs sans troupeaux et semblent travailler plus à leur propre perfection, qu'à celle de leurs frères. Seuls les prélats et les curés exerceront un suffrage direct. Pour les autres ecclésiastiques le vote est à deux degrés : les chapitres choisiront un délégué par dix chanoines, les clercs un par vingt ecclésiastiques, les religieux un par corporation, et ces délégués seuls désigneront avec les curés et les prélats les députés de leur ordre. La plénitude du droit électoral est réservée à ceux qui exercent dans un évêché ou dans une paroisse la plénitude du ministère religieux, et comme le corps le moins nombreux est celui des prélats, le plus nombreux celui des curés, l'influence appartient non à ceux que les vanités de la naissance et de la

fortune peuvent avoir conduits à l'autel, mais à ceux qui, dégagés de ces intérêts humains, perpétuent dans l'Eglise la pureté de l'esprit religieux. Aux clercs qui exercent seulement une partie de la mission sacerdotale, le roi accorde seulement une fraction de vote, cette fraction varie selon l'aide prêtée par ces clercs à l'œuvre catholique : les chanoines sont mieux dotés que les séminaristes ou les prêtres sans paroisse, parce que les dignités des chapitres sont la présomption de services antérieurs rendus dans le ministère; enfin les séminaristes même sont mieux dotés que les religieux. La vieille défiance des rois contre les congrégations, suspectes d'être trop attachées à Rome et trop détachées de la patrie, s'autorise ici de la théologie même, qui tenait les moines pour les simples auxiliaires d'une église complète sans eux par sa hiérarchie et ses pouvoirs.

Si le droit électoral doit avoir pour mesure la valeur de l'individu, c'est dans le tiers état que les prérogatives des citoyens doivent être le plus inégales et les catégories les plus nombreuses, c'est là surtout que le roi innove. Selon lui aucun indice extérieur, ni fortune ni rang, ne permettent d'attribuer d'avance à un homme sa part légitime d'influence, parce que ni l'argent ni l'intelligence ne sont une preuve de la moralité. Aucune loi ne doit donc d'avance créer des catégories dans la multitude, un jugement particulier rendu sur les aptitudes de chaque citoyen peut seul mettre chacun à sa place. Mais qui rendra ce jugement? La multitude elle-même. Le tiers état votera « par assemblées graduelles ». La première est formée dans chaque commune, où tous les habitants rédigent le cahier de leurs doléances et nomment un délégué par cent feux. Les délégués des communes se réunissent par « arrondissement » de bailliage, pour fondre en un seul les cahiers dont ils sont porteurs et élire le quart d'entre eux. Les élus des arrondissements constituent l'assemblée générale de leur ordre au bailliage, fondent les cahiers des arrondissements en un cahier unique et nomment les députés aux États généraux. Dans les villes, où les habitants sont trop nombreux pour délibérer ensemble, ils se borneront à élire, à raison de un ou deux par cent votants, des délégués. Ceux-ci rédigeront le cahier et pour le porter à l'arrondissement du bailliage, nommeront un chiffre de représentants calculé sur l'importance des villes, et qui varie de quatre, pour les petites, à cent cinquante, pour Lyon. La capitale, à cause de sa population, est soumise à un régime spécial. Les nobles n'y exercent pas le vote direct : divisés en vingt « réunions », ils nomment dans chacune des représentants « à raison d'un sur dix », et ces représentants seuls se réunissent en une assemblée pour élire les

députés de l'ordre. Les électeurs du tiers état sont divisés en soixante réunions et ils nomment leurs délégués « à raison de un sur cent », et pour avoir accès dans ces réunions, « il faut justifier d'un titre d'office, de grade dans une faculté, d'une commission ou emploi, ou enfin de la quittance ou avertissement de capitation montant au moins à 6 livres en principal. » Là, mais là seulement la nécessité de réduire la multitude des électeurs a conduit à créer des conditions de capacité et de cens [1].

La philosophie de ce régime représentatif est de n'exclure personne du droit électoral sous prétexte d'incapacité; de penser que dans tout homme, si borné soit-il, il y a la capacité de reconnaître la supériorité d'un autre homme; de mettre chacun en état d'exercer son droit avec compétence. Le moyen est de demander seulement aux électeurs de se prononcer sur des questions qui les touchent de près et sur des hommes qui leur soient familiers. Sans doute ces premiers élus de la multitude seront ignorants et incapables de gouverner, mais ils auront déjà conscience de ses désirs et porteront plus loin qu'elle leur regard sur les choses et sur les hommes : si ces élus deviennent à leur tour électeurs, leurs mandataires seront plus aptes encore à juger des questions générales, et des sélections successives conduiront jusqu'à l'élite capable de discerner les grands intérêts et les bons serviteurs de l'État. L'art est donc de réunir la multitude populaire à l'élite pensante par des degrés d'élections assez nombreux pour que, à chaque degré, les électeurs votent en connaissance de cause. Alors les résolutions prises, expriment la volonté du petit nombre qui est apte à conduire les grandes affaires, et rien pourtant ne s'accomplit sans l'initiative et la collaboration de la multitude, dont la force révolutionnaire est ainsi paralysée.

Voilà l'œuvre personnelle, la pensée maîtresse de Louis XVI. Ne pas mépriser l'ignorance, ne pas humilier la pauvreté, ne pas tenir l'opinion des petits et des malheureux pour suspecte, croire que tous ont des intérêts respectables dans l'État et que l'État a besoin des lumières de tous; n'admettre entre eux d'autre hiérarchie que celle de l'intelligence, de la probité, n'attacher d'influence qu'à l'estime; donner le suffrage universel pour base à des suffrages de plus en plus restreints, où les élus, devenant électeurs s'éliminent sans cesse, jusqu'à ce que les meilleurs restent seuls; ne permettre de s'élever au pouvoir que par tous ces degrés de

[1] Règlement du 24 janvier 1789. *Archives parlementaires*, t. Ier, p. 554-555. — Règlements du 28 mars et du 13 avril 1789. *Ibid.*, p. 655-659.

confiance, c'était à coup sûr une conception nouvelle de la politique et de l'homme.

Ces règles ont été portées d'abord pour les pays d'élection. Mais Louis XVI n'entend pas borner à la moitié de la France les réformes qu'il trouve justes. Les provinces réunies depuis 1614 et demeurées sous l'autorité immédiate du roi reçoivent l'ordre de se conformer au règlement du 24 janvier. Les pays d'États dressent contre les projets du roi les formes variées de leur oligarchie. Mais « le roi, d'après le vœu de ses peuples, ayant pris pour base ce grand principe de justice que les États ne peuvent être généraux si la représentation n'est pas universelle; que les États ne peuvent être libres si l'élection a d'autres bornes que la confiance, Sa Majesté ne saurait adopter dans aucune partie de son royaume une marche contraire à ces règles générales[1] ». C'est la volonté d'étendre ces règles générales qui inspire les instructions envoyées à chaque pays d'États. Le seul hommage qu'elles rendent au passé est d'y chercher des exemples contre l'autorité des usages contraires à la justice : des prétextes différents pour chaque province concourent à établir dans toutes l'unité. Ainsi l'étude des formes anciennement observées dans la Bourgogne et « comtés adjacents », permet aux jurisconsultes royaux de soutenir que ces pays ont autrefois député « selon les formes usitées dans les pays d'élection »; comme « ces formes ont l'avantage d'assurer la représentation la plus universelle et la liberté la plus entière », le roi décide qu'il conserve à ces pays « leur droit ancien » en les soumettant aux règles établies le 24 janvier[2]. Si l'on consulte « les listes des représentants du Languedoc aux précédents États généraux, on voit distinctement des membres des Etats de la province et des personnes qui n'en faisaient pas partie. Sa Majesté est donc persuadée qu'elle ne porte aucune atteinte aux droits réels des États en suivant pour la convocation de ses sujets du Languedoc aux États généraux les formes qu'elle a adoptées pour tout son royaume, formes qui permettent à tous les habitants du Languedoc de faire parvenir jusqu'à elle, médiatement ou immédiatement, leurs vœux et leurs réclamations[3] ». La Provence « convoquée aux États généraux en 1614 par forme d'États, ne l'avait pas toujours été de la même manière » : en 1588 nommément, quelques contrées de la province élurent directement « des députés qui, malgré la

[1] Règlement fait par le roi pour l'exécution de ces lettres de convocation aux prochains États généraux dans son comté de Provence, 2 mars 1789. *Ann. parl.*, I, 667.

[2] *Ibid.*, dans la province de Bourgogne, 7 février 1789. *Ibid.*, 637.

[3] *Ibid.*, Languedoc. *Ibid.*, 651.

réclamation des États provinciaux, furent admis aux États généraux ». « Sa Majesté n'a pas cru devoir rejeter les représentations qui lui ont été faites au nom de ses sujets de Provence pour réclamer le droit individuel et incessible de concourir tous médiatement ou immédiatement à la rédaction de leur cahier d'instructions ou doléances et à la nomination de leurs représentants aux États généraux [1]. » Dans d'autres contrées, « les États particuliers qui les administraient se trouvent suspendus depuis plus d'un siècle [2] », le roi estime leur privilège prescrit et là encore applique le règlement du 24 janvier. Bien qu'il cherche à voiler son respect pour le droit sous les apparences, si légères soient-elles, d'une fidélité aux précédents, Louis XVI au besoin se passe de ces prétextes. Nul pays n'a plus jalousement gardé ses États que la Bretagne, et nuls États n'ont gardé plus intact la superstition de l'inégalité. Ils sont assemblés encore au moment où le roi promulgue ses règlements, et la hauteur des nobles a excité des troubles dans la province. Le roi invoque ces troubles pour suspendre les États, et traiter la Bretagne comme un pays d'élection [3]. Enfin il est des provinces où les États sont en possession d'une prérogative certaine, ininterrompue, exercée sans trouble, où nul artifice n'est possible pour concilier l'application des idées chères à Louis XVI avec le respect du passé. Dans ces provinces, Louis XVI n'hésite pas à condamner les traditions séculaires au nom du vœu national et de l'équité. Au Bigorre, il mande « qu'une députation faite en corps d'États ne peut donner à la province de véritables représentants [4] » ; au Hainaut, malgré « la confiance que la province donne au zèle de ses États particuliers », qu'il faut « faire concourir un plus grand nombre au choix des députés aux États généraux [5] ». Il rappelle à la Navarre et au Béarn « le grand principe puisé dans la justice et dans la raison que la nation ne saurait être complètement représentée aux États généraux que par des députés librement élus [6]. » Et le principe est si complètement appliqué que la prérogative de tous les pays d'États se trouve abrogée. Seul le Dauphiné est autorisé à députer sous cette forme. Le roi a établi dans la législation électorale l'unité, et cette unité étend sur toute les provinces le droit de suffrage à tous les Français.

Enfin ç'eût été une vaine apparence de reconnaître à tous les

[1] Règlement, etc., Provence, 2 mars 1789. *Ibid.*, 652.
[2] *Ibid.*, Comminges, 19 février 1789. *Ibid.*, 644.
[3] *Ibid.*, Bretagne. 16 mars 1789. *Ibid.*, 639.
[4] *Ibid.*, Bigorre, 19 février 1789. *Ibid.*, 637.
[5] *Ibid.*, Hainaut. *Ibid.*, 650.
[6] *Iibd.*, Béarn. *Ibid.*, 637. — *Ibid.*, Navarre. *Ibid.*, 655.

citoyens le droit de vote, si des mesures n'avaient garanti que l'image fidèle du pays se retrouverait dans ses élus. Pour que les élus attestent avec certitude la volonté des électeurs, deux conditions sont nécessaires : il faut que tous les ayants-droit aient pris part au vote, il faut que nulle contrainte n'ait pesé sur leur choix.

L'une et l'autre vérité avait été, sous l'ancien régime, admise dès que les États généraux y devinrent en usage. On n'avait pas hésité à conclure que la surveillance des opérations électorales devait appartenir à l'autorité la plus capable d'imposer aux électeur l'exactitude du vote et la moins capable d'influer sur le vote émis par eux. Un seul pouvoir offrait cette double garantie, le pouvoir judiciaire. C'est la fonction propre de la magistrature d'appliquer les lois et de contraindre ceux qui les violent : elle avait donc compétence pour assurer, par des peines, l'exécution des lois qui ordonnaient aux électeurs de nommer les États généraux. Chaque élection renouvelait les conflits des ordres et de la royauté : des magistrats, inamovibles, indépendants de l'opinion et du prince, ennemis de l'injustice par la vocation de leur esprit et l'intérêt de leur renommée, semblaient capables de réprimer impartialement les violences, les perfidies, les corruptions des scrutins, et d'imposer leur autorité à tous les partis parce qu'ils étaient étrangers à tous.

Les opérations électorales étaient donc, sous l'ancien régime, des actes judiciaires. L'ordre qui convoquait les États généraux était transmis aux magistrats, et ceux-ci avaient charge d'imprimer authenticité à la procédure des convocations, de mettre les électeurs en demeure de se réunir, de donner défaut contre les non-comparants, de statuer sur les excuses, de punir les coupables, de surveiller les assemblées électorales et d'en réprimer les abus. Comme les personnages admis soit à siéger, soit à élire dans les précédents États, étaient en petit nombre, que, possesseurs de bénéfices, de fiefs ou de charges municipales, ils avaient tous une notoriété au moins locale, la tâche était sans grande difficulté pour le pouvoir judiciaire. Chaque électeur, noble, clerc ou bourgeois, appelé par une citation personnelle, menacé de poursuite s'il n'y obtempérait pas, eût été attaché à son devoir politique par la crainte si l'honneur n'eut pas suffi, et jamais le pouvoir vigilant qui ne permettait pas l'abstention n'avait essayé de gouverner le suffrage. Sous l'ancien régime le vote était obligatoire et les élections libres.

Fait digne de remarque, nos rois n'entendaient pas obéir à l'opinion, lui imposaient silence d'ordinaire, ne l'interrogeaient que contraints, mais jamais ils n'avaient tenté de la corrompre. Il s'était pourtant trouvé plus d'une occurrence où ils auraient été

heureux d'obtenir des subsides et d'échapper aux doléances, et plus d'une fois ils avaient dû dissoudre les États sans avoir rien obtenu; jamais ils n'avaient songé à peupler de leurs créatures les assemblées, et ceux même qui altéraient les monnaies ne faussaient pas les votes. Moins ils se sentaient liés par la volonté de leurs sujets, plus ils avaient parfois intérêt à la connaître. Si indépendant d'elle que se proclame un gouvernement, quand il laisse s'établir entre lui et le peuple un désaccord durable sur des questions essentielles, il est en péril de vie, il faut céder ou disparaître. Ce péril grandissait pour les rois de France à mesure qu'en s'élevant ils s'isolaient. Perdus dans le silence où se poursuivait leur marche, ils prêtaient de loin en loin l'oreille et voulaient savoir à quelle distance ils se trouvaient de leurs sujets, quelles pensées agitaient la nation. Les bons princes avaient besoin d'entendre la voix véritable du peuple pour porter remède aux maux dont il souffrait davantage, les mauvais pour calculer jusqu'où la patience publique leur permettait de prolonger la tyrannie. Aussi, dans un pays où les souverains aspiraient au droit de tout faire, ils laissaient parfois aux sujets le droit de tout dire. D'ailleurs si le désir fût venu aux rois de composer à leur gré les États généraux, réaliser ce désir était hors de leur puissance. La nation n'était pas alors une de ces foules sur lesquelles peut s'élever subitement la fortune des mots et des hommes, elle n'était pas une multitude de solitaires que l'isolement, la pauvreté, l'ignorance, livrent aux menaces, aux promesses et à l'habileté du pouvoir. Les ordres, seuls représentés, formaient une hiérarchie solide où les influences ne grandissaient qu'avec le temps, où les intérêts collectifs de chaque corporation étaient servis par l'effort continu de chefs durables. A l'heure où le roi décidait de réunir les États, il était trop tard pour y pousser tels ou tels hommes, les places y étaient désignées d'avance par la lente élection qui avait porté aux premiers rangs de l'ordre, pour des services rendus à l'ordre et jugés par l'ordre, les mérites les plus anciens et les plus éprouvés. Et pas plus à la veille des États que dans le cours ordinaire des évènements, les princes n'avaient les moyens de troubler par la volonté royale cette formation régulière des influences. Jusqu'au dix-septième siècle et aux derniers États, la monarchie avait fait reconnaître sa suzeraineté par tous les ordres, mais elle leur avait laissé leurs anciennes prérogatives; sous sa direction, mais par leurs propres forces, ils continuaient à gérer la plupart des services publics; pour exécuter ses desseins, elle avait des vassaux, elle n'avait pas de fonctionnaires. La soumission qu'elle pouvait attendre était donc l'obéissance raisonnable et parfois raisonneuse

de ceux qui ne doivent pas leur importance à leur chef, et se sentent soutenus par un corps puissant, non l'obéissance passive de ceux qui, devant tout à leur maître, ont pour unique intérêt de lui plaire. Les moyens par lesquels se gagne et se retourne l'opinion, les places, les faveurs, la force quotidienne du gouvernement, n'étaient pas à la disposition du roi, mais des ordres, et s'il avait voulu entreprendre contre leur volonté, c'est par leurs chefs qu'il eût été contraint d'agir, c'est leur opposition qu'il devait prévoir, c'est contre lui que les influences menaçaient de se soulever.

La royauté avait donc pourvu à sa propre sécurité en laissant à l'impartialité du pouvoir judiciaire la surveillance d'élections qu'elle ne pouvait diriger à son gré. Enfin la loyauté n'était pas seulement dans les intérêts, mais dans les instincts de ce temps. Les vices de l'ancien régime étaient fils de la force, non du mensonge : il était brutal, il n'était pas hypocrite, il ne lui répugnait pas de violenter, il lui répugnait d'avilir les hommes. L'art de se servir des peuples, de les consulter en souverains, de les traiter en dupes n'avait pu se développer dans l'atmosphère morale où vivait cette société. Le sentiment chrétien dont toute sa civilisation était empreinte avait répandu dans les âmes, malgré la grossièreté des mœurs, un profond respect de la dignité humaine, il n'avait préparé ni les uns à corrompre, ni les autres à être corrompus.

Au moment où Louis XVI convoquait les États généraux, bien des choses, il est vrai, avaient changé. Depuis un siècle et demi la royauté, sans cesse accrue de prérogatives, et partout servie par des fonctionnaires, avait des prises toutes nouvelles sur le peuple, et l'habitude d'attendre et de recevoir beaucoup d'elle prédisposait beaucoup de gens à lui obéir. D'autre part, plus d'un indice donnait à craindre que des nouveautés dangereuses eussent levé dans nombre d'esprits; jamais la monarchie absolue n'avait eu un tel intérêt à user de sa force pour obtenir des votes favorables. Mais du passé une chose n'a pas changé : le respect religieux de la dignité humaine demeure intact dans la conscience du prince. Ce prince qui met l'honneur dans le devoir a promis de consulter son peuple, il aurait menti lui-même si la réponse du peuple n'était pas sincère. Voilà pourquoi il refuse d'abondonner la conduite des opérations électorales aux assemblées électives des provinces. Ces pouvoirs représentent certains ordres, certains intérêts : ils ne peuvent être juges où ils sont parties. Il ne songe pas davantage à remettre cette mission aux gouverneurs, aux intendants, aux fonctionnaires qui sur toute la surface du pays représentent le monarque. Précisément parce que selon le résultat des élections, il obtiendra ou non des subsides, devra lutter ou non pour la sau-

vegarde de ses prérogatives, précisément parce qu'il a beaucoup à craindre ou à attendre du vote, Louis XVI ne se reconnaît pas le droit de l'inspirer. Tous les pouvoirs politiques sont suspects, il ne veut pour interroger le peuple que des magistrats.

Ces magistrats ne sont pas ceux des Cours souveraines. Les Parlements ont reçu des circonstances et aussi de leur ambition un pouvoir politique, et la manière dont ils l'ont exercé durant les dernières années les a mêlés à toutes les querelles que la volonté de la nation doit enfin finir. C'est aux magistrats défendus par la modestie de leurs charges contre la prétention de régenter l'État, uniquement occupés de rendre la justice et placés plus à portée du peuple, c'est aux magistrats ordinaires que Louis XVI confie toute la surveillance du scrutin. Il a choisi pour circonscription électorale le bailliage, circonscription judiciaire. Les baillis et sénéchaux qui ont juridiction sur le clergé, la noblesse et le tiers état sont chargés, chacun dans le ressort où il veille à l'exécution de lois, d'appliquer aussi la loi électorale. C'est à eux que sont adressées par le roi les « lettres de convocation pour les États généraux »; ces lettres sont par eux « publiées à l'audience », « enregistrées au greffe de leur siège », et sur les réquisitoires du procureur du roi, ils en poursuivent l'exécution par « tous actes, jugements et ordonnances » qu'ils croient utiles. L'extension donnée au droit de suffrage ne leur permet pas de convoquer tous les citoyens, comme jadis les titulaires de fiefs, de bénéfices ou de dignités municipales, par « assignations » personnelles. Ils ne sauraient atteindre la masse, pour eux anonyme, des simples nobles et des simples clercs que par des « affiches » collectives. Mais cette mise en demeure suffit pour que tous soient « tenus » de porter leur vote à l'assemblée de leur ordre. La multitude du tiers état est saisie par les « sommations » faites aux syndics, maires ou consuls de convoquer tous les électeurs de leurs communes. Tous les citoyens élus, à quelque degré que ce soit, par les réunions de la noblesse, du clergé ou du tiers sont par là désignés à la surveillance particulière des baillis. Ceux-ci président de leur personne ou par leurs lieutenants les assemblées préparatoires et l'assemblée générale, « donnent acte aux comparants de leur présence et défaut contre les absents » et décident sur les difficultés qui pourraient survenir au cours des opérations « par des sentences, ordonnances et décisions exécutoires nonobstant opposition ou appel [1] ».

[1] Règlement du 24 janvier 1889, art. I, VII, IX, XVI, XXII, XL, XLI, XLII et LXI. *Archives parlementaires*, p. 544-550.

Par cette procédure le double et ancien caractère du suffrage est maintenu. Le suffrage est un devoir. Pour le bien commun, le roi demande à ses sujets leur opinion au même titre qu'il leur demande l'impôt ou la milice; le vote étant un service public, nul de ceux qui en sont requis ne saurait s'y dérober, il y a dans l'abstention une désobéissance qui fausse l'expression de la volonté publique et mérite un châtiment. Le suffrage est une souveraineté. Quand le citoyen l'exerce, toutes les influences qui pourraient entreprendre sur son indépendance sont écartées de lui; nul abus ne saurait se produire sans tomber sous le regard d'arbitres intègres; la sincérité des élections est sous la sauvegarde des formes et des corps établis pour la protection du droit; l'héritier du pouvoir absolu élève au-dessus du soupçon les origines de ces États qu'il nomme d'avance des « États libres et généraux ».

Si l'on compare la loi conçue par Louis XVI aux projets des privilégiés et des bourgeois, on ne peut nier que l'œuvre la plus complète, la plus ordonnée, la plus généreuse fut celle du roi. Et l'avantage de sa condition royale fut pour beaucoup dans le mérite de son œuvre. Arbitre entre ses sujets, désintéressé de leurs jalousies, intéressé à leur union, sa force était leur prospérité, leur bonheur son ambition, et leur gratitude sa récompense. Eux avaient cherché, dans des vœux contradictoires, leurs avantages particuliers; lui seul se proposait pour but le bien de tous.

V

L'esprit de parti excelle à dénaturer tout ce qu'il touche. Il le faut pour qu'une loi semblable ait un instant servi d'arme aux ennemis des réformes.

Il y en avait toujours en Dauphiné. Les députés qui avaient failli rompre avec la majorité dans les États de la province n'étaient ni les seuls ni les plus déterminés dissidents, et la transaction consentie par eux n'avait été qu'une trêve. Après la clôture des États, le gouvernement de la commission intermédiaire commençait à porter dans les faits et allait bientôt changer en habitude la prééminence que le troisième ordre s'était donnée par les lois. Les premiers ordres, après s'être soulevés pour reprendre leur ancienne autorité, se trouvaient réduits à obéir comme devant, et, au lieu que leur dépendance fût, comme aux jours où le roi commandait, ennoblie par la grandeur du maître, il leur fallait subir le joug humiliant de parvenus qu'ils ne reconnaissaient pas pour leurs égaux. Un certain nombre ne voulait pas admettre qu'un

pareil régime méritât le nom de liberté provinciale. Et ils en venaient à craindre que les États généraux, leur autre espoir, n'achevassent leur déception. Le tiers état de la France daignât-il tenir les promesses faites par le tiers du Dauphiné, ils avaient à attendre pour tout gain qu'on les indemnisât en partie des dommages dès lors décidés contre leur richesse. Mais leur plus grande perte, la plus certaine, et celle que nul argent ne pouvait payer, était leur expropriation de leur rang dans la société et dans l'État. Le clergé et la noblesse de la province comptaient quelques intraitables que l'orgueil du sang et les scrupules de la conscience avaient, dès le principe, rendus hostiles aux nouveautés. Ils s'étaient cachés dans leur silence devant l'explosion enthousiaste de Vizille, mais les mécomptes avaient bientôt rapproché d'eux une partie de ceux qui appelaient d'abord les changements, et, comme il arrive même aux âmes généreuses quand des sacrifices consentis ne sont pas sur-le-champ consommés, plus d'un se reprenait à aimer les avantages dont il avait fait d'abord l'abandon. Enfin, une puissance, depuis des siècles la première de la province, et dont l'influence y avait allumé la révolution, le parlement, ne dissimulait pas ses griefs. Sa plus haute fonction, le droit séculaire de décider si les lois nouvelles étaient ou non conformes aux traditions du Dauphiné, lui avait été ravie par les États de la province. Quand les États généraux seraient devenus périodiques, il perdrait encore cette faculté d'accorder ou de refuser les subsides, qui, en l'absence des États généraux, lui avait valu tantôt la faveur du roi, tantôt celle des peuples, toujours l'importance. Il allait être réduit à rendre la justice aux particuliers, il lui resterait seulement l'office pour lequel il avait été créé : c'était trop déchoir. Aussi revint-il d'exil autre qu'il n'était parti et prêt à tourner contre les changements accomplis en son absence l'autorité qui lui était rendue. Pour que les lois faites à Romans devinssent la constitution de la province, il fallait que le roi les approuvât par des lettres-patentes et que ces lettres-patentes fussent enregistrées par le parlement. Les lettres-patentes étaient prêtes, mais les magistrats se montraient si mal disposés qu'on n'osa rien soumettre à leur enregistrement. Les États, puis la commission intermédiaire, avaient reçu du roi et de la volonté générale le gouvernement de fait. Le parlement, sans moyen de les déposséder, refusait à cette conquête la consécration légale et affectait de tout ignorer. Les deux puissances adverses attendaient : le parlement, que la lassitude des réformateurs lui permît de reprendre l'exercice de son pouvoir, les réformateurs, que les Etats généraux missent un terme à l'obstination des magistrats.

Forte de pareils appuis, l'opposition avait pris courage. Elle emprunta à ses adversaires les procédés qui avaient préparé leur succès. L'exemple de Vizille prouvait la puissance de l'initiative : cent cinquante gentilshommes et une vingtaine d'ecclésiastiques se groupèrent en parti et émirent la prétention de constituer des États contre les États. A l'imitation de ceux-ci, ils s'étaient donnés des officiers. Le président fut, par le droit de sa passion, l'archevêque d'Embrun; les vices-présidents, par le droit de leur naissance, les quatre « premiers barons » du Dauphiné; deux évêques, ceux de Gap et de Die, qui s'étaient fait les suffragants politiques du fougueux archevêque, reçurent le titre de procureurs généraux syndics. Malgré leur organisation et leur zèle, les dissidents, s'ils n'avaient invoqué contre l'œuvre de Romans que les intérêts aristocratiques, auraient irrité sans l'affaiblir le sentiment égalitaire du tiers état. Ils furent assez habiles pour faire appel à ce sentiment même. Dans chaque ordre les législateurs de Romans avaient exclu du pouvoir politique une classe nombreuse de personnes, ces exclus pouvaient fournir une armée de mécontents. Les partisans de l'oligarchie pour devenir populaires accusèrent l'oligarchie de ceux qui gouvernaient. La campagne d'écrits et de paroles qui se poursuivit dans toute la province fut l'exécution du plan tracé avec une grande vigueur de logique par l'archevêque d'Embrun :

« Le clergé n'est pas représenté dans nos États puisque les curés et les bénéficiaires simples de cinq diocèses de la province n'y ont point de représentants.

« La noblesse n'y est pas représentée davantage : tous ceux qui ont la noblesse acquise et transmissible peuvent être électeurs, mais ils ne peuvent pas être élus s'ils n'ont pas quatre générations et cent ans de noblesse; donc ils ne peuvent pas nommer leurs pairs, donc leur nomination n'est pas libre, donc elle est nulle.

« Les neuf dixièmes du tiers état, savoir les laboureurs, les fermiers et les artisans sont électeurs et ne sont pas éligibles parce qu'on a exigé que, pour être élu on payât 50 francs d'impôts et qu'on a donné l'exclusion aux fermiers; donc les trois quarts et demi des électeurs ont été gênés dans leurs élections; ils ont été forcés de nommer des gens de loi; ils ne sont représentés par aucun de leurs pairs; donc la nomination qu'ils ont faite de députés à nos États est radicalement nulle. Or ce sont les députés de nos États particuliers qui ont nommé nos représentants aux États généraux; donc puisque leur députation est nulle, leur nomination l'est aussi [1]. »

[1] Lettre à M. Necker, 26 février 1789. *Champollion Figeac*, t. II, p. 200.

La loi électorale que Louis XVI avait adoptée apporta à cette politique son plus décisif argument. Toutes les exclusions dont se plaignaient les dissidents se trouvaient condamnées par le roi. Tous les Français pour qui ils réclamaient l'électorat ou l'éligibilité étaient déclarés par lui électeurs et éligibles. La comparaison entre l'œuvre royale et l'œuvre du Dauphiné suffisait pour condamner « les insurgés de Vizille ». Les téméraires qui avaient prétendu assurer tout seuls à leur province une condition privilégiée, l'avaient réduite à un sort plus mauvais que nulle autre partie de la France. Ailleurs le suffrage était universel, dans le Dauphiné il était capricieusement restreint. Ailleurs, les élus allaient représenter l'ensemble des ordres, ici ils ne représenteraient dans chaque ordre qu'une minorité. La conclusion n'était pas douteuse : la faute de quelques meneurs ne pouvait priver le Dauphiné des avantages reconnus à tous les Français. Il avait droit d'invoquer le bénéfice de la loi générale et par suite les élections faites sous l'empire de règles offensantes pour une partie du peuple devaient être annulées et recommencées en obéissance à cette loi.

La demande en nullité fut signée par 168 gentilshommes, dont 20 avaient siégé aux États. Le parlement de Grenoble, qui n'avait pas enregistré les actes de Romans, enregistra la protestation contre ces actes. Puis elle fut envoyée au roi, et l'archevêque d'Embrun prit avec elle la route de Versailles, où l'affaire allait se décider.

Là, aux raisons faites pour plaire en Dauphiné furent ajoutées des raisons propres à obtenir la faveur de la cour, à frapper l'esprit des ministres, et à intéresser les scrupules de Louis XVI. L'archevêque montra que les élections de Romans n'étaient pas seulement viciées par l'incompétence des électeurs, mais par le mandat imposé aux élus; le premier vice ne portait de tort qu'à une province, le second était un danger pour la France entière. Par la défense faite aux députés dauphinois de siéger si les Etats généraux ne délibéraient par tête, une province prétendait obliger toutes les autres à l'obéissance et ne rien céder elle-même. Un pareil mandat ne niait-il pas d'avance le droit des majorités que le Dauphiné avait le premier reconnu? Un mandat qui enlevait aux députés le droit de s'éclairer par la discussion et de se convaincre même par l'évidence ne ruinait-il pas dans le fondement même le régime représentatif qu'on se proposait d'établir? Et si le roi n'annulait pas cette usurpation, c'est lui qui en deviendrait complice, lui qui inclinerait sa souveraineté devant une infime minorité de sujets, lui qui autoriserait chaque province à poser de même des conditions à la France, lui qui aurait rendu par avance stériles les Etats généraux.

Si les élections du Dauphiné aux États généraux étaient non avenues, si le Dauphiné devait nommer sa députation d'après les règles communes, les pétitionnaires se flattaient que le mandat impératif, semblant désavoué par le roi, deviendrait suspect à la province; que l'abandon de ce mandat rendrait des chances à la délibération par ordre; et que la foule des électeurs exclus par la loi de Romans userait de son suffrage en faveur des dissidents ses amis. Si les choix faits à Romans n'étaient pas confirmés, si les instructions données à Romans étaient désavouées, l'œuvre principale des Etats du Dauphiné se trouvant condamnée à la fois par le roi et par le peuple, l'autorité de ces États serait frappée à mort : alors viendrait le moment de les abattre à leur tour et la même arme y suffirait. Après avoir dépossédé les députés de la province aux Etats généraux, par le motif que tous les ayants droit n'avaient pas été admis à les choisir, comment maintenir dans les Etats de la province des hommes nommés d'après le même système? Les Etats du Dauphiné seraient donc constitués par une élection nouvelle, et là encore l'alliance entre les classes inférieures et les dissidents assurerait à ces derniers leur revanche sur la bourgeoisie.

Attaqués dans leur œuvre et menacés dans leur existence, les États ne restèrent pas inactifs. La commission intermédiaire était là pour les défendre, Mounier, pour inspirer la commission, et l'archevêque de Vienne pour mettre au service de son parti son autorité de prélat agréable à la cour. La commission intermédiaire lui adressa sous forme de lettre un mémoire destiné au ministre Necker. Soutenir la perfection du système électoral inauguré à Romans, offrait le double péril de critiquer l'œuvre du roi et d'avouer une défiance contre le peuple. Trop habiles pour s'aliéner l'une ou l'autre puissance, les Etats ne discutèrent pas le grief dont les dissidents menaient grand bruit et mirent en lumière ce que les dissidents tenaient caché. Délibèrera-t-on par ordre ou par tête? Tel est pour les Etats tout le conflit, parce que dans ce conflit ils combattent pour les communes et leurs adversaires pour les privilégiés. Ce sont les privilégiés qui ont rendu nécessaire par leurs provocations la mesure de défense prise à Romans : « Les premiers ordres, dans quelques provinces, ayant déjà combattu la délibération par tête, et le Dauphiné pouvant craindre que cet exemple fût imité, il a cru devoir se mettre en garde contre l'effet qu'elle pouvait produire ». Si dans les circonstances présentes les États du Dauphiné ont fixé avec cette rigueur le devoir de leurs mandataires, c'est qu'il s'agit d'établir la règle fondamentale du régime représentatif, et que sans elle il serait impossible de connaître la volonté

de la majorité. Pourtant, même sur ce point, « le Dauphiné n'a point entendu imposer la loi; il a bien senti que si toutes les provinces dictaient leurs volontés particulières à leurs représentants, les États généraux seraient inutiles », et au besoin il fera à la concorde le sacrifice de la mesure qu'il tient pour essentielle. Mais c'est après qu'il l'aura défendue devant les États généraux et « lorsque les États généraux auront décidé qu'il faut délibérer par ordre ». Exiger que la province désavoue son mandat avant ce débat, ce serait prétendre que le vote par tête est en soi illégitime, et que les États généraux eux-mêmes n'ont pas droit de l'établir. Elle ne saurait céder à ce retour offensif du despotisme, et si les électeurs étaient appelés à recommencer leur choix annulé par la violence, « leur convocation ne serait absolument propre qu'à susciter des troubles dangereux ».

En envoyant cette lettre à Versailles, l'archevêque de Vienne déclarait son « parfait accord » avec la commission. Sans nier « le bruit des mécontentements particuliers », il niait que ce bruit fût la voix de l'opinion générale. Il n'hésitait pas à appeler toute tentative contre la représentation nommée à Romans « un scandale contre lequel le gros de la province se raidirait, et n'en demeurerait que plus fortement attaché au mandat donné à ses députés ». Alors même que les députés et leurs instructions seraient changés, il démontrait l'inutilité de ce résultat : « La province du Dauphiné aurait beau révoquer ou adoucir aujourd'hui son mandat, ce changement n'en produirait aucun dans les dispositions de ceux (vous savez combien le nombre en est grand) qui se sont déjà expliqués et s'expliquent encore en faveur de l'opinion par tête. Tous les députés du tiers état entier du royaume, pour ne point parler des ecclésiastiques et des nobles qui pensent comme eux, n'en arriveraient pas moins aux États généraux avec la détermination précise d'insister à ce qu'on y décide, avant toutes choses, la grande question du moment. Les députés du Dauphiné, quoique porteurs d'un mandat moins rigide, se joindraient à eux parce qu'on le leur aurait recommandé expressément. » Il fallait donc respecter, au lieu de l'irriter, la volonté de la province. « Le mandat du Dauphiné, quelque jugement qu'on en porte, ne met point d'obstacles à la convocation prochaine et à l'ouverture des États généraux. Il n'empêche pas les députés du Dauphiné d'assister, dans les États généraux, aux séances respectives et purement préparatoires des trois ordres séparés, encore moins à la séance générale où les trois ordres réunis doivent terminer, en donnant leurs suffrages par tête, la grande question du moment. Si, dans cette séance, sans laquelle les États géné-

raux ne peuvent rien faire de solide ni avoir une connaissance véritable, il est décidé qu'on doit toujours, ou, du moins, qu'on peut quelquefois, opiner par ordres ou par chambres au nom et avec toute autorité des États généraux, je vous réponds que l'assemblée du Dauphiné, convoquée alors, ne fera aucune difficulté de souscrire à cette décision et qu'elle ordonnera à ses députés de s'y conformer [1]. »

Si ce ton de douceur conciliante était nouveau chez les Dauphinois, le seul engagement qu'ils prissent ne les obligeait à rien. Ils acceptaient la décision des Etats généraux : mais, même pour décider si les États délibéreraient par ordre ou par tête, il fallait un premier vote, la question était toujours de savoir si ce vote serait émis par tête ou par ordre, et l'une ou l'autre procédure conduisait à un résultat contraire. Il n'était pas douteux que la majorité des voix serait opposée à la délibération par ordre, il était douteux que les ordres consentissent à la délibération par tête. Les Dauphinois promettaient de s'incliner devant une sentence rendue par tête; ils promettaient, en d'autres termes, de s'en remettre aux juges qui leur donneraient raison.

VI

Le conflit que le Dauphiné portait au pied du trône n'était pas la querelle d'une seule province, mais de toute la France. Partout les mêmes classes et les mêmes corps réclamaient la même garantie, le maintien du vote par ordre dans l'Assemblée de la nation. Une grande partie du clergé et de la noblesse avait témoigné, et parfois, comme en Bretagne, avec violence, sa volonté. Les Parlements ne s'étaient pas montrés moins résolus. Celui de Paris avait solennellement consacré comme seul légitime le mode de délibérer de 1614; tous les autres, par des arrêts ou par des approbations non équivoques, s'étaient associés à cette déclaration.

Ce changement dans l'attitude des sujets en amenait un plus considérable encore dans la situation du prince. Pour obtenir l'obéissance du peuple, un prince n'a que deux moyens : dans les temps de paix, la force des lois; dans les jours de révolte, la force des armes. L'un et l'autre, depuis près d'une année, avaient, à la fois, échappé à Louis XVI. Les Parlements menacés par lui s'étaient défendus en refusant d'enregistrer ses ordres et, au lieu d'assurer

[1] Lettres de la commission intermédiaire à l'archevêque de Vienne, et de l'archevêque à M. Necker. 6 février 1789. *Champollion-Figeac,* II, p. 129-133.

la soumission aux lois, avaient délié les sujets. Pour rétablir dans le devoir une province soulevée contre son roi par ses magistrats, Louis XVI avait fait appel aux troupes, mais les troupes avaient pour chefs des gentilshommes, et la noblesse était d'accord avec les Parlements pour obtenir les États généraux. L'armée, mollement conduite, s'était montrée impuissante, et le roi, seul contre tous, avait dù sanctionner ce que tous voulaient. Maintenant une partie de ceux qui l'avaient contraint avaient besoin de lui, et ceux-là étaient les principaux des prêtres, des nobles, des magistrats. Les influences qui revenaient à lui étaient celles qui depuis des siècles tenaient en soumission tout l'État.

Que le roi sanctionnât leur vœu par son autorité, il rendait à son autorité les moyens de se faire obéir. Conscients du sort que leur réservait les projets du troisième ordre, et assiégés par la crainte, les privilégiés n'étaient plus en humeur de fronder; ils avaient compris qu'en attaquant le roi ils affaiblissaient leur seul protecteur, et ils étaient prêts à se donner sans réserve au souverain. Celui qui les sauverait du vote par tête était sûr d'obtenir en échange les sacrifices assez importants pour rétablir l'équilibre dans les finances et la justice dans les impôts. Il décevrait, il est vrai, l'ambition de la bourgeoisie, mais l'autorité morale de l'Eglise s'emploierait, cette fois, à fortifier dans l'âme populaire la gratitude pour les réformes obtenues et le respect pour le pouvoir qui les auraient réalisées. Le refus de concours où s'obstinerait peut-être le troisième ordre, rendît-il les États généraux inutiles, ne livrerait plus la chose publique à l'anarchie. Les Parlements redevenus fidèles seraient là pour sanctionner par leurs arrêts les ordres du monarque et ne marchanderaient pas le vote des subsides qu'en l'absence d'une représentation nationale ils avaient si longtemps consentis. Et à supposer que les mécontents tentassent de la révolte, la noblesse n'aurait plus le cœur partagé, et l'armée, vigoureusement conduite, assurerait la victoire sur la sédition.

Jusque-là traîné en captif par la passion unanime de son peuple, le roi était rendu à la liberté par la discorde de ses sujets. Il retrouvait des serviteurs résolus à lui obéir et interrogeant sa pensée. La fortune le surprenait par une de ces brusques caresses qui font toujours tomber le masque du visage des hommes. Si les concessions n'étaient pour Louis XVI qu'une contrainte détestée, une chance s'offrait de les reprendre. La plus faible tente l'orgueil quand il est las de rougir, l'ambition quand elle est lasse de dissimuler. Un prince fier et outragé eut saisi peut-être l'espoir d'une grande revanche, rêvé de dominer à son tour ses vainqueurs par la crainte soudaine qu'ils concevaient les uns des autres, d'imposer

aux privilégiés les mesures utiles à la nation, et de garder en main contre le péril nouveau des passions populaires la réserve des vieilles forces qui avaient jusque-là conduit la société. Ce moment est le seul où Louis XVI ait eu le choix entre deux politiques, où sa conduite soit une preuve certaine de ses desseins sur le peuple et sur les privilégiés.

Ces derniers, dans les premiers mois de 1789, députaient à Versailles de toutes les provinces. Gens d'épées et gens de robe assiégeaient les ministres et grossissaient la cour quand arriva l'archevêque d'Embrun. Sa cause était la leur, et il leur apportait l'occasion. Il demandait de nouvelles élections en Dauphiné pour y appliquer la loi électorale que Louis XVI venait de faire. Quoi de plus flatteur pour l'amour-propre du prince, quoi de plus important par les suites? Le scrutin annulé, le mandat qui avait prescrit le vote par tête tomberait; détruit dans le Dauphiné, il semblerait condamné dans toute la France. Rien ne fut omis pour persuader Louis XVI qu'il pouvait à la fois satisfaire la démocratie, s'attacher à jamais les hautes classes et redevenir souverain.

Mais le roi ne jugea ni sur l'opinion de la cour la nature de l'acte qui était sollicité de lui, ni sur l'exemple du passé l'efficacité des concours qui lui étaient offerts. D'abord il était faux qu'annuler les élections faites à Romans fût ménager par un habile équilibre les intérêts des classes populaires et ceux des castes aristocratiques. Sans doute c'était favoriser les premières que tenir pour non avenu le choix du suffrage restreint, et les secondes que déchirer un mandat où était inscrit le vote par tête : mais combien la part des uns et des autres était inégale! On proposait au roi d'étendre le bénéfice du suffrage universel aux prolétaires d'une province et d'interdire au suffrage universel dans toute la France l'expression de la volonté la plus chère à la majorité des citoyens. La dernière mesure était tout : elle faisait du roi un protecteur des ordres privilégiés et un adversaire du tiers état.

Même avec l'Église, la noblesse, la magistrature et l'armée, la lutte contre le tiers état était-elle égale? L'influence religieuse déclinait. Les Parlements, à mesure que se refroidissait leur audace révolutionnaire, perdaient leur crédit. La noblesse encore sauve dans la confiance publique grâce au zèle démocratique des plus illustres parmi les grands seigneurs, garderait-elle son prestige le jour où elle retournerait au culte de ses privilèges, et ne venait-on pas de voir en Bretagne le tiers se soulever contre les gentilshommes hier ses chefs, parce que ces gentilshommes s'étaient prononcés pour le vote par ordre? Si les anciennes autorités res-

taient puissantes, ce n'était plus quand elles imposaient leurs idées au peuple, c'était quand elles acceptaient les siennes. Il y avait dans la France une force nouvelle, l'opinion, qui n'avait plus de maîtres attitrés, qui se formait et se gouvernait seule et admettait seulement des serviteurs. Et pour mesurer ses progrès, il suffirait de considérer la condition des vieux pouvoirs quand ils se séparaient d'elle : elle semblait toujours la même, eux seuls ne semblaient plus rien. C'est cette puissance qu'on ne diviserait pas : c'est elle qui, divisant ses adversaires, s'était assurée une élite de gentilshommes et la majorité du clergé. Et la haute Église, les tribunaux, la noblesse et l'armée même coalisés ne se trouveraient-ils pas captifs et comme étouffés dans la masse d'un peuple que la colère et l'espoir rendraient capable de toutes les énergies?

La défaite effrayait moins encore Louis XVI que la victoire. Il ne se sentait pas cette indépendance du cœur qui lui eût permis d'imposer de sérieuses réformes, c'est-à-dire de grands sacrifices aux ordres et aux corps devenus ses champions. La politique autant que la gratitude lui défendrait d'ébranler ces derniers fondements de la monarchie. Il serait donc contraint de laisser à l'aristocratie les avantages qu'il trouvait iniques, de tenir pour sacrés les désordres mêmes du clergé, de perpétuer au profit des Parlements les usurpations et les abus contre lesquels il s'était élevé, c'est-à-dire de perpétuer le régime dont le premier il avait voulu la fin.

L'accomplissement de ces réformes demeurait son premier devoir, son auxiliaire naturel était donc le tiers état. Quand celui-ci demandait le vote par tête, il entendait donner efficacité à la double représentation que le roi lui avait octroyée. Le vote par tête pouvait devenir l'unique moyen de réduire, au nom du pays, l'égoïsme mortel des minorités. Toute défense qui interdirait à la nation de se réserver cette ressource serait donc inique. La première loi est de vivre, et toute légalité qui blesse l'instinct de la conservation doit être et est brisée par lui.

Aussi le roi ne condamna sous aucune forme le vote émis par le Dauphiné en faveur des délibérations par tête. Les dissidents n'obtinrent rien, pas même les égards dont on savait si bien, à la cour, envelopper les refus. Leurs visites trouvèrent les ministres invisibles; leurs lettres, les ministres silencieux. Celui de la guerre, le comte de Latour du Pin, leur manda ces seules explications : « Sa Majesté n'a pas jugé à propos de changer ce qu'elle a autorisé et approuvé. » Le roi leur fit lui-même une réponse, mais décisive. Le 7 avril il adressa aux députés dauphinois dont on contestait le mandat et le titre, la lettre de convocation qui les invitait à se rendre à Versailles et à prendre séance dans les Etats généraux.

Dans toute la France, les privilégiés sentirent le coup. Prêts à effacer par leur fidélité au monarque l'erreur de leurs premières désobéissances, ils s'étaient offerts, ils ne trouvaient qu'un refus : leur zèle découragé sentit qu'il n'avait pas à compter sur le prince, et après cette tentative d'union, de nouveau leurs fortunes se séparèrent. Le roi qui les voyait et qui les laissait s'éloigner, donna à ce moment la preuve la plus certaine de sincérité et de constance, car il résistait, chrétien aux chefs de l'Église, prince aux vœux de sa noblesse, roi aux dépositaires des pouvoirs publics, homme à sa famille et à ses amitiés, pour reconnaître et défendre le droit de la nation.

VII

Et pourtant, pas plus à cette heure qu'aux heures précédentes, la nation n'eut le sentiment de ce qu'elle devait à Louis XVI. Il n'avait pas soulevé ces élans de reconnaissance où les cœurs se donnent. Il n'avait pas su prendre la direction des esprits. Pourquoi? Il avait manqué à Louis XVI un seul don, le don qui remplace parfois les autres et auquel nul ne supplée. Tout dans sa politique était acte de conscience, rien d'habileté. Deux fois il avait perdu, par une faute de conduite, l'occasion de diriger les évènements qu'il préparait. Quand, en 1787, il prit l'initiative des réformes, s'il eût fait sanctionner l'œuvre par les représentants du pays, toute la France aurait été enthousiaste d'un prince qui pour guérir les abus n'attendait pas les plaintes et accordait au delà des espérances. Louis XVI ne songea pas à se donner cette force : certain d'avoir préparé tous les changements conformes au bien public, il ne sentait pas qu'il eût besoin de demander conseil, il eût cru, en appelant la nation à son aide, abdiquer une partie de son droit et de son devoir, et la seule réforme qu'il laissa dans l'ombre fut la restauration des États généraux. Les privilégiés, que menaçaient ses desseins, comprirent mieux l'empire des mots. Soucieux de gagner du temps et redoutant moins une assemblée sans expérience et où ils auraient voix qu'un souverain appliqué et juste, ils demandèrent avant toutes choses des États généraux. Le roi, qui songeait à soulager le peuple, fut accusé de songer à l'accroissement de son pouvoir, et ceux qui défendaient les abus semblèrent les défenseurs du peuple. Dans cette apparence tout n'était pas mensonge; le mal qui avait engendré tous les autres était l'interdiction faite à la France d'avoir un avis sur ses propres affaires. Louis XVI, pour exécuter des projets de liberté, perpétuait la procédure mauvaise du despotisme : les Parlements, malgré

l'égoïsme de leurs vues, réclamaient une procédure salutaire et de laquelle pouvait sortir la liberté durable du pays. C'est ce que pressentit la France, et soudain elle oublia toutes les réformes préparées par le roi, pour vouloir la réforme que le roi refusait. Ainsi les États généraux qui, accordés par l'initiative de Louis XVI, auraient accru son empire sur les esprits, furent une victoire des sujets sur le prince et, avant même leur réunion, le peuple se déshabituait de demander au roi ce qu'il fallait penser.

Quand ils furent décidés, une seconde occasion s'offrit à Louis XVI de reconquérir l'influence. Les lois électorales étaient faites pour lui attacher l'immense suite de ceux qu'il appelait par sa volonté personnelle à la dignité de citoyens. Il avait accordé au tiers état la moitié des sièges dans la future assemblée; il avait refusé aux privilégiés de prescrire le vote par ordre. Si le roi eût décidé que les votes seraient comptés par tête, il ne se fût pas aliéné davantage les privilégiés, il se fût acquis tout le reste de la nation. Un scrupule le retint. En accordant au tiers état une représentation double, il ne s'était pas proposé de rendre obligatoire la délibération par tête, mais de permettre aux États généraux le choix entre les deux modes de voter. « Les États peuvent désirer de délibérer quelquefois par tête; or l'égalité numérique des représentants de chaque ordre deviendrait dans ce cas, surtout quand il sera question d'impôts, une injustice manifeste... Malgré la distinction constitutionnelle des trois ordres, il n'y aura que deux intérêts, celui des privilégiés et celui des non-privilégiés; alors, si l'égalité numérique des représentants de chaque ordre a lieu, il existera une lutte inégale et, par conséquent, injuste, celle de deux contre un. Que veulent donc ceux qui désirent que le tiers ait des représentants égaux en nombre à ceux des deux autres ordres réunis? Ils veulent ne point imposer de gêne aux États, ils veulent ne point interdire l'exercice éventuel d'une faculté dont personne ne peut dépouiller les Etats et dont ils peuvent, à leur gré, user ou ne pas user. Ceux qui adoptent l'opinion contraire paraissent proscrire toute autre manière que celle d'opinion par ordre [1]. » C'est ainsi que dans l'assemblée des notables, le bureau présidé par Monsieur avait soutenu la double représentation du tiers : les termes, inspirés par le prince, exprimaient toute la pensée de son royal frère. Lorsque le roi, le 27 décembre, avait décidé d'accorder au tiers cette double représentation, un rapport de M. Necker, publié en même temps que l'arrêt du Conseil, déclarait que cette mesure n'était pas prise « pour forcer, comme on pouvait le

[1] *Annales parlementaires*, I, p, 405.

craindre, la délibération par tête[1] ». Les États généraux voudraient-ils voter ainsi, l'avantage du nombre donné au tiers lui permettait d'accepter ce mode de scrutin; les États généraux voudraient-ils voter par ordre, le tiers n'avait qu'une voix, et le nombre de ses représentants ne portait aucun préjudice aux autres ordres. Le roi pensait qu'il convenait d'employer l'un et l'autre mode; que « pour ralentir le goût des innovations, les délibérations confiées à deux ou trois ordres ont un grand avantage, et que dans les temps et pour les affaires où la célérité des résolutions et l'unité d'action et d'intérêt deviennent nécessaires, la consultation en commun mérite la préférence[2] ». La sagesse conseillait donc de distinguer, par un examen de détail et avec « un jugement sain », « les questions qu'il importe au souverain et à l'État de soumettre à une discussion séparée et les objets qu'il est convenable de rapporter à une délibération commune ». Si la solidarité des intérêts nationaux et l'unité de gouvernement appellent d'ordinaire cette délibération commune, certaines affaires semblent au roi exiger le vote séparé. Ainsi « le consentement particulier du clergé sera nécessaire pour toutes les dispositions qui pourraient intéresser la religion, la discipline ecclésiastique, le régime des corps réguliers et séculiers ». De même c'est à part que les premiers ordres ont droit de statuer sur leurs privilèges « antiques et constitutionnels, leurs propriétés féodales et seigneuriales, leurs droits utiles et leurs prérogatives honorifiques[3] ». On ne saurait ni détruire ni changer sans leur aveu « une possession qui remonte aux premiers temps de la monarchie » : elle devient « encore plus digne de respect au moment où ceux qui en jouissent sont disposés à y renoncer »; et il n'y aurait ni habileté ni « justice à ravir aux deux premiers ordres le mérite d'un généreux sacrifice ». Mais Louis XVI ne fit connaître sa pensée qu'après les élections. En disposant les choses pour que les États exerçassent l'un ou l'autre mode, Louis XVI croyait avoir épuisé son droit. Il aurait craint, en ordonnant le mode de vote, d'usurper sur le droit de ses sujets. Abstention impolitique, scrupules excessifs. Qu'importait au tiers état de nommer plus de députés que chacun des deux premiers ordres, si le vote par ordre le laissait seul contre deux? La réserve du roi, au lieu d'abandonner aux États généraux le droit de prononcer souverainement sur le mode de délibérer ne leur léguait-elle pas une difficulté insoluble? Si la noblesse et le clergé, au nom de droits anciens, s'obstinaient à siéger par ordre, et le tiers

[1] *Annales parlementaires*, I. p. 493.
[2] Discours de Necker, 5 mai 1789. *Ibid*,, II, p. 24.
[3] Déclaration royale, 23 juin 1789. *Ibid.*, II, p. 143.

état, au nom du droit nouveau, à réclamer le vote par tête, ne fallait-il pas, pour trancher l'insoluble conflit de ces factions égales en nombre, un arbitre? Quel arbitre, sinon le prince? Et devait-il, pour exercer l'arbitrage, attendre que les adversaires fussent aux prises, les amours-propres irrités, les scissions irréparables? N'était-il pas obligé de prévoir que pour obtenir des ordres la transaction souhaitée par lui, son autorité n'était pas superflue? que le silence royal autorisait chaque ordre à poursuivre à fond ses prétentions, à lier ses députés par un mandat impératif et que, cela fait, l'honneur ne permettrait plus à personne de rien céder. Là encore, faute d'achever son œuvre, le roi perdit le bénéfice de tout ce qu'il avait accompli. La seule réforme nécessaire sembla celle qui restait incertaine, et sans laquelle deviendrait vain tout le reste. La passion du peuple appelait une parole du prince. Le silence de l'un perpétuait l'anxiété de l'autre, et la confiance de la nation demeura en suspens comme la pensée de son roi.

Dans ces deux occasions décisives l'erreur du roi vint de la même source. Il ne chercha que son devoir et le suivit les yeux baissés, comme un moine observe ses vœux. Tant qu'il put être monarque absolu, il crut de son devoir de ne pas donner la parole à des mandataires de la nation; dès qu'il eut accepté les États généraux, il estima contraire à son devoir d'amoindrir leur liberté par des ordres du prince. Ainsi tantôt héritier par le sang d'une monarchie absolue que le pays ne voulait plus; tantôt précurseur par les idées d'une monarchie constitutionnelle que le pays ne comprenait pas encore, il ne se trouva à aucun moment en accord avec l'opinion qui demandait à l'ancienne autorité de survivre, de vouloir et d'agir pour fonder la liberté, car même pour devenir libres, il faut aux hommes des chefs.

Cette maîtrise que le chef naturel n'exerçait pas avait été saisie par d'autres. Au moment où la France s'éveillait, des hommes s'étaient trouvés qui ne connaissaient pas le doute et parlaient en maîtres. Du fond d'une province ils avaient traité de puissance à puissance avec les représentants du pays entier, les notables, les ministres, le roi lui-même, s'étaient imposés à tous, et déjà pourvus de leurs droits quand les autres provinces attendaient encore leurs libertés, semblaient des précurseurs à suivre et des exemples à imiter. Leur revendication en faveur du vote par tête, achevant leur œuvre, mit le couronnement à leur prestige. La défiance où les législateurs de Romans tenaient la démocratie ne diminua même pas leur crédit sur le peuple. Les deux forces par lesquelles se menait l'opinion, la parole et la plume, appartenaient partout aux hommes de loi et aux philosophes : les uns et

les autres avaient un égal éloignement pour la multitude, ses préjugés, sa rudesse, sa brutalité. Ils ne reconnaissaient l'intelligence que sous une forme : le savoir. Ils ignoraient que l'âme des ignorants a aussi ses clartés, que la passion des foules a parfois sa justice, et leur cœur, s'il n'était pas étranger à la pitié, ne battait d'aucune tendresse pour les humbles. Les défenses élevées en Dauphiné contre l'invasion du nombre répondaient donc, mieux que les larges accès ouverts au peuple par Louis XVI, au sentiment intime des meneurs. Le monarque avait travaillé au profit d'une multitude muette et sans influence; les Dauphinois avaient pour eux tous ceux qui répandaient les idées et savaient soulever le peuple, même contre ses amis. Tout, le bien et le mal, la logique et les contradictions, les vues justes et les prétentions excessives des Dauphinois avait été en accord avec le sentiment public, ils avaient toujours demandé à l'heure opportune la chose désirée.

C'est pourquoi dans la France quand les élections s'accomplirent, la royauté partout agissante, partout obéie, partout acclamée, fut celle des idées, des espérances que le Dauphiné venait de formuler. Elles se trouvèrent inscrites dans tous les cahiers du tiers état. Elles étaient vivantes dans les mandataires des communes qui, réunis le 5 mai à Versailles, allaient gouverner les États généraux.

Etienne Lamy.

LES YANKEES CHEZ EUX[1]

La vie ne se concentre pas dans l'intérieur de la cité; l'Hudson et la rivière de l'Est qui baignent les grands côtés de la ville présentent aussi une animation extraordinaire, motivée surtout par les allées et venues des *ferries-boats*, omnibus aquatiques, bateaux immenses, sortes de gigantesques bacs à vapeur qui jouent un rôle important dans la vie de l'Américain. Sur les quais s'alignent leurs stations en bois peint, surmontées de pyramides quadrangulaires, à côté des *halls* de toutes les compagnies de navigation connues et inconnues. Les *ferries* se rangent, comme des chevaux à l'écurie, dans des encastrements perpendiculaires à la direction du quai. Ces logements respectifs comprennent un grand creux garni d'un tablier vertical, fixé lui-même sur pilotis avec un certain jeu qui maintient l'élasticité nécessaire à l'amortissement des chocs et des accostages.

Les *ferries* desservent nombre de gares situées de l'autre côté des rivières. A leur arrivée sur l'une ou l'autre rive, ils s'encastrent doucement dans ces entonnoirs à parois élastiques. Autour des *wharves*, et dans un mélange indescriptible, se pressent des charrettes chargées de balles de coton, des wagons remplis de cuirs, des *express* regorgeant de bagages, des tramways qui s'annoncent par des tintements de clochettes, des *cabs* emportant des voyageurs et les inévitables chariots de glace qui viennent prendre leur chargement, afin d'en débiter les fragments dans toute la ville.

Tout se passe avec ordre et ponctualité, sous l'œil vigilant des policemen qui, par intermittence et d'un geste, afin de donner à la foule le temps de s'écouler, arrêtent les voitures lancées au galop, comme avec une baguette magique.

Le grand couloir central de ces bacs, où le dieu Eole lâche tout le vent de ses outres, divisé en deux par une cloison longitudinale, absorbe, outre les piétons, une quantité prodigieuse de voitures attelées. Il n'est pas rare de voyager avec un enterrement composé de quinze voitures et un mariage de l'autre côté. *No trouble*[2]*!* on

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 décembre 1889.
[2] Qu'importe!

n'est pas superstitieux dans ce pays-ci. Tandis que les chevaux piaffent d'impatience, les cochers impassibles restent sur leurs sièges pendant des traversées qui durent parfois jusqu'à trois quarts d'heure. Ces automédons ne dévient pas plus du plan vertical, que le balancier gigantesque qui exécute avec tant de ponctualité, ses mouvements oscillatoires au-dessus des superstructures.

C'est merveille de voir ces lourdes masses transformées en arches de Noé, se jouer au milieu d'un fouillis inextricable de navires qui vont, viennent, partent, arrivent et traversent le fleuve en tous sens. Pourtant, les accidents sont assez rares, et l'on prend toutes les précautions imaginables afin d'en atténuer les désastreuses conséquences. Une administration libérale et prévoyante étale à la portée de tous des ballots de ceintures de liège et des arsenaux de haches, de scies et de masses, destinés à couper les panneaux et à les enfoncer, en cas de péril imminent ou d'incendie.

A l'arrivée, les *ferries-boats* lâchent leurs écluses de *teams* [1] et de passagers, tandis que d'autres véhicules démocratiquement mélangés, s'engouffrent par la contre-marche, dans leurs couloirs intérieurs.

Tout cela, dans un nuage de poussière de charbon soulevé sous les pas des chevaux, ou, quand il a plu, dans une boue noire que l'édilité ne se donne pas la peine de faire enlever.

Les passagers, semblables à des fourmis qui sortiraient d'une fourmilière saccagée, paraissent courir à l'incendie. Mais, on dirait un peuple de muets; chacun rumine ses affaires, sans chercher à ses côtés, un confident de combinaisons nouvelles. Afin d'exagérer, par un procédé factice, leur surexcitation native, quelques-uns d'entre eux s'égrènent en passant, dans les misérables bars alignés le long des quais. Ici, les deux mots *wines* et *spirits* alternent, sur les affiches bariolées, avec ces deux autres : *Lager bier*.

Sur les *ferries*, comme partout, le personnel était réduit jadis au strict minimum. Un jour, un de ces bacs se promenait le long d'une berge, démolissant les *wharves* et faisant craquer les pieux sur son passage ; et chaque fois que le lourd bâtiment rencontrait un obstacle, les voitures de l'intérieur s'entrechoquaient dans un tohu-bohu indescriptible. On le hèle : rien. Après de longues recherches on finit par découvrir le pilote mort dans sa cabine, tenant encore la roue du gouvernail dans ses mains crispées. Depuis lors les compagnies sont tenues d'embarquer deux pilotes sur

[1] Voitures.

chacun de ces bâtiments, l'un devant succéder à l'autre en cas de décès. Il faut tout prévoir : les Yankees sont gens avisés.

Des trains entiers montés sur de vastes radeaux, circulent aussi sur l'Hudson et la rivière de l'Est; d'innombrables *tow-boats*[1] surmontés de la cabane du pilote qui sert invariablement de perchoir à un aigle d'or les ailes déployées, se croisent et se recroisent. Perdus au milieu de six navires à voiles, des vapeurs minuscules font remonter le courant à ces représentants d'un autre âge, et paraissent des fourmis en corselet noir occupées à traîner à la fourmilière une proie invraisemblable pour leur petit corps.

Suivant la coutume protestante, les Américains observent le repos dominical avec une apparente rigidité. A l'exception des ouvriers qui jouent au *foot-ball*[2] dans les terrains vagues tout chôme et tout dort; New-York prend l'aspect d'une ville abandonnée. Chacun se confine chez soi, et chaque famille est censée réunir ses membres pour la lecture de la *Holy Bible.*

Le dimanche, *bars* et *coffee-houses* restent soigneusement fermés, comme si l'on redoutait une émeute. Toutefois, au dire des méchantes langues, les portes de derrière demeurent accessibles aux habitués qui ont le mot de passe; et, malgré la consécration du jour, les Yankees réfractaires se livrent sans remords aux douceurs du *cock-tail* et du *lager bier.*

Les Américains se devaient à eux-mêmes d'inventer ces cafés à l'usage des gens pressés qu'ils appellent les *bars.* On y boit debout, sans prononcer une parole, cette infinité de breuvages et de mixtures dont les limonadiers transatlantiques confectionnent les gammes avec une habileté si consommée. Leur simple énumération remplirait cinquante pages de texte.

Avez-vous contemplé les Italiens, assis sur la place Saint-Marc à l'ombre des Procuraties ou les Espagnols à la Puerta del Sol? Les uns et les autres entrent au café pour jouir sans fatigue du spectacle extérieur et parce qu'on y est commodément à l'ombre; immobiles pendant des heures, ils rêvent devant un verre d'eau claire, en fumant d'innombrables cigarettes. Mais ici (notez que nombre de *bars* américains sont installés dans les sous-sols), le Yankee entre en hâte avec l'intention ferme d'absorber un peu d'alcool. Le limonadier se creuse la tête pour inventer des mixtures nouvelles; il malaxe avec un soin spécial les éléments les plus hétérogènes, il les aromatise avec amour et les présente glacés et mousseux,

[1] Remorqueurs.

[2] Jeu qui consiste à renvoyer une balle d'un camp à l'autre en la frappant à coups de botte.

avec orgueil, au consommateur debout comme un dieu terme devant son comptoir.

Au reste, l'hypocrisie paraît être ici la règle absolue. Respect extérieur des femmes, oui; célébration du dimanche à la mode protestante, oui encore; mais allez donc à Blackwell-Island et visitez l'hôpital destiné au traitement des alcooliques. C'est un monument superbe avec une façade de 1000 mètres, plus vaste que le palais de Versailles.

Les cafés de New-York, petits et grands, n'échappent point aux rigueurs de la règle dominicale. L'*Hoffman-House* elle-même dissimule son bar derrière une draperie aussi large qu'un rideau de théâtre ; mais on sert les oisifs sur des tables dressées en face dans la même salle. En 1888 encore, le négociant convaincu d'avoir débité, le dimanche, des boissons fermentées, se voyait condamné sans rémission à payer l'amende. Dans les grands hôtels, dès le samedi soir, il fallait décider ce que l'on boirait le lendemain sous peine de ne pouvoir absorber que du *soda-water* jusqu'au lundi. L'un des cafés les plus importants de la ville fut condamné à payer trois amendes successives, dont la dernière atteignait 1000 dollars.

Comme l'infortune, la cupidité rend industrieux; on en vint à des artifices puérils ; on servit de la bière dans de grands verres sur lesquels s'étalait en gros caractères le mot : *milk* [1]. On croit rêver. Aujourd'hui la police ferme les yeux; mais Argus ne se réveillera-t-il pas demain? Cette loi est l'épée de Damoclès des limonadiers.

Il n'y a pas plus de cinquante ans, le capitaine d'un navire à l'ancre dans le port de New-York entre chez un tailleur. C'était dimanche; un morne silence régnait sur les quais, bordés de maisons hermétiquement closes.

— *Sir*, je désirerais acheter des vêtements.

— Gentleman, répond l'autre, c'est aujourd'hui dimanche et, vous le savez, une loi formelle défend aux négociants de débiter leurs marchandises et de boire, ce jour-là, autre chose que l'eau de la fontaine.

— Mon ami, je mets à la voile dans un quart d'heure; je prends vos vêtements neufs et vous laisse les hardes que voici : le quai est désert. Une affaire conclue dans ces conditions, ne saurait vous compromettre.

Il se livra dans l'esprit du tailleur un combat fameux. A cette époque déjà, les mots *business* et *dollar* constituaient le fond de la langue américaine.

[1] Lait.

— Après tout, se dit-il, qui le saura?

Et il vend sa marchandise.

Mais la corporation des tailleurs, ayant eu vent de la chose, cita en justice le confrère déloyal contempteur de la loi, coupable d'avoir conclu un marché, alors qu'eux-mêmes se faisaient un point d'honneur de respecter, jusqu'au dollar inclusivement, le repos dominical. Le tribunal assemblé condamna le délinquant à une amende énorme, si bien que la misère ne tarda pas à venir s'asseoir au foyer de l'infortuné.

Ce n'est pas tout. Les choses s'étaient passées dans toutes les règles et, après de longs pourparlers, l'avocat Geo. H. L. N. C. Walter avait consenti à présenter la défense du tailleur criminel. Mais impossible d'appréhender au corps l'homme de loi comme le négociant; les presbytériens, creusant des contre-mines, s'acharnèrent à sa clientèle. On fit le vide autour de lui, et les clients du Démosthène américain le quittèrent l'un après l'autre, si bien que Walter dut se contenter de trôner au milieu d'anciens dossiers, sur lesquels une poussière vénérable se déposait en épais flocons.

Vous estimez peut-être que cette double vengeance une fois assouvie, les réformés farouches vont rester en repos? Point. Deux années plus tard, un neveu de ce défenseur héroïque se destinant au barreau, présenta ses certificats de capacité, en demandant son admission : « Jamais, lui répondit-on, le barreau de New-York n'admettra un avocat du nom de Walter, quand bien même celui-ci ne pourrait ajouter, comme l'autre, à son nom patronymique, les initiales Geo. H. L. N. C., témoins de ses nombreux prénoms. »

Le *lawyer*[1] ainsi éconduit, grâce au péché originel, se rendit au Canada, fit rapidement fortune dans les fourrures et laissa à ses héritiers 4 millions de dollars.

Comme leurs maisons, les Américains semblent tous sortis du même moule. Le *yankeenisme* a un pouvoir si absorbant, que les immigrants eux-mêmes empruntent au bout de peu de temps le type général. De même que l'air salin couvre de hâle le teint des navigateurs, de même l'atmosphère des affaires donne à ceux qui la respirent un certain air de parenté qui n'échappe point à l'observateur.

Le véritable yankee cher aux caricaturistes, ce type étrange qui se rase entièrement la figure, sauf une barbiche en virgule à la pointe menaçante, courbée en avant, n'est point un mythe. On le rencontre fréquemment à New-York, ventripotent, vêtu du *business*

[1] Homme de loi.

suit[1], mâchonnant du tabac et parlant entre ses dents à un interlocuteur imaginaire. Il a l'écorce rude, mais le cœur bon ; il est hardi en affaires, n'enlève jamais son chapeau et s'exprime avec une volubilité qui désespère les étrangers.

L'Américain *respectable* a beaucoup plus de tenue. On disait autrefois que les citoyens de la libre Amérique n'avaient pas le temps d'être polis; on peut dire aujourd'hui que leurs fréquents voyages en Europe les ont rendus d'un commerce très agréable. Ce même original que vous rencontrez à l'Opéra de MM. Ritt et Gaillard, en veston à carreaux, coiffé d'une casquette à deux visières, se rend à New-York au cabaret en renom, vêtu d'un habit noir, sans oublier de fleurir sa boutonnière. Vous plaît-il d'acquérir son amitié : parlez-lui en connaisseur de ces crabes à la carapace molle qu'ils nomment les *soft-shell-crabs*, des *terrapinas*, ces petites tortues que l'on pêche dans la Chesapeake, ou du plat national, de ce mets favori des gourmets de l'Union, du *canvass-back-duck* enfin, sorte de canard sauvage que l'on traite par une cuisson tellement sommaire que sa chair en reste violette. En savourant cet étrange produit, le gourmet en question est tout près de dire avec Brillat-Savarin : « L'homme qui a inventé ou perfectionné un plat a rendu plus de services à l'humanité que celui qui a découvert une étoile. »

Le commerce et l'industrie, nous l'avons déjà vu, sont ici fort en honneur, et, de même que *goddam* forme le fond de la langue anglaise, on peut dire que les deux mots *business* et *dollar* constituent la base de la langue américaine. Arrêtez-vous dans une rue de New-York; suivez, au hasard, une conversation : vous ne resterez pas deux minutes sans les entendre. Le premier signifie *affaire*, le second, vous le connaissez, lecteur. L'affaire mène au dollar; le dollar conduit à l'affaire : c'est un cercle vicieux dont le Yankee ne sort sous aucun prétexte. Il faut qu'il vende quelque chose, en gros ou en détail, et n'importe quoi : l'on n'a pas encore ici le préjugé de la marchandise. Tel qui, le jour, débite, dans une boutique de *Chambers* ou *Cortland street*, du suif, des boîtes de sardines ou des jambons, étale parfois le soir un plastron irréprochable dans une avant-scène du théâtre Wallack. Tout négociant d'ailleurs est prêt à changer de commerce ou de position, si son intérêt vient à l'exiger : l'instruction générale qu'il reçoit dans les écoles professionnelles et les académies lui en laisse tout le loisir. Ajouté à une raison sociale, un titre quelconque permet de conquérir plus aisément l'estime ou plutôt le crédit des contemporains. Ceci

[1] Vêtement de travail.

explique en partie la quantité prodigieuse de généraux et de colonels que l'on rencontre ici. L'honorable M. Harrison, le président actuel, a, paraît-il, été général pendant la guerre de Sécession, de même que M. Berdan, l'inventeur du fusil russe et une multitude d'autres plus ou moins connus. On peut porter ce titre sans connaissances spéciales approfondies et sans être un tacticien de premier ordre. Les colonels ne sont pas moins nombreux : l'un des plus célèbres à Paris, est le colonel Cody, de la troupe de Buffalo-Bill.

Ce pays est, par excellence, la patrie des sociétés. Et nous entendons par ce mot toute réunion d'individus groupés en faisceau pour combattre au nom d'une idée ou faire fructifier un capital. En dehors des associations commerciales, on trouve les sociétés de tempérance, celles qui protègent l'enfance et les animaux, celles qui combattent le vice et qui tentent la réhabilitation des névrosés ou des dévoyés à un titre quelconque.

A peine une de ces associations est-elle fondée que ses membres s'empressent d'adopter un uniforme ou, tout au moins, des signes distinctifs. Ils choisissent entre la toque anglaise, le képi français, le casque à pointe allemand ou le chapeau à plumes de coq des *bersaglieri*. Ils portent des écharpes en sautoir et déploient des pavillons étoilés. On voit souvent des files de voitures trotter dans les rues ; les premiers véhicules portent des musiciens, et les sociétaires suivent dans les autres en battant la mesure avec des bouquets. Les manifestations de nègres sont plus rares ; ces hommes naïfs et moins fortunés vont à pied, deux par deux, dans un ordre relatif et, faute d'orchestre, ils chantent des cantiques en frappant des mains.

Mon cicerone résume un type fréquent aux États-Unis. Chacune de ses dents recèle une mine d'or dont le métal natif affleure la surface. Il possède des livres sans avoir le temps de lire ; il achète des tableaux parce que la peinture n'est pas à la portée de toutes les bourses, et il nourrit des chevaux sans aucune conviction ; mais ne convient-il pas d'aller, de temps en temps, exhiber à Central Park des *buggys*[1] irréprochables et des trotteurs dont le harnachement provoquera l'admiration des sportsmen? Après avoir constaté ces petits travers, interrogez-le : « Je n'ai point de préjugés, » répondra-t-il imperturbablement.

Considéré par ses compatriotes comme un citoyen *respectable*, M. Wood est, en réalité, un excellent homme, mais un sceptique. Jadis, membre actif d'une société de tempérance, il s'occupait

[1] Sorte de voiture très légère.

plutôt de moraliser les autres que de rester lui-même dans les limites qu'il imposait si allègrement à son prochain. C'était un gros dignitaire de la société, et il cumulait avec ces fonctions celle de membre de l'administration de l'Empire-City. Aussi fit-il infliger plus d'une amende à Hoffman pour avoir débité, le dimanche, les *gin-fiss* et la gamme chromatique des breuvages si chers aux palais yankees.

— Je ne sais où nous allons, me disait-il ; l'audace des marchands croît de jour en jour et, si nous ne combattions le vice par tous les moyens légaux ou autres, il s'en passerait de belles.

Après ce fulminant préambule, dans lequel les gestes avaient autant de part que les cris d'indignation, voici l'histoire qu'il me raconta :

Un libraire de Broadway débitait des photographies de tableaux connus, par exemple la *Naissance de Vénus*, par M. Cabanel, et le même sujet traité par M. Bouguereau. Ce trafic, dans lequel vous ne verriez vous-même rien que de licite, souleva une vive animosité contre le négociant en question.

J'ignore si, dans le temps, les deux éminents artistes signalés plus haut eurent vent de l'interdit jeté sur la reproduction de leurs œuvres. Ils durent, le cas échéant, en être assurément surpris, d'autant plus que le motif invoqué par la pruderie américaine paraît de nature à blesser leur amour-propre.

« Ces œuvres, prétendait le fonctionnaire en question, et d'autres analogues, absolument étrangères à l'art, ne servent qu'à l'excitation des passions mauvaises. »

M. Prudhomme n'aurait point trouvé cela. Mais voici qui est plus fort : le libraire, obligé de reléguer dans son arrière-boutique les photographies incriminées, ne put rester lui-même en liberté qu'en versant une forte caution, sans préjudice du jugement à intervenir.

Et notez que, sans mot dire, il avait acquitté les droits d'importation. Que les douaniers ne saisissaient-ils au passage ces reproductions abominables : c'eût été plus simple, quoique, sans doute, moins productif pour le Trésor.

Mon Américain, dont l'amabilité ne s'est pas démentie un seul instant, racontait de curieux détails sur les financiers de son pays. Voici, entre autres, une anecdote assez réjouissante :

Un jour, le caissier d'une maison de banque a besoin de 200 000 francs pour payer ses différences. Sans sourciller, il *emprunte* la somme à sa caisse et, une fois ses créanciers désintéressés, il avoue à son beau-père le méfait dont il vient de se rendre coupable.

— Prenez-en 150 000 encore, lui répond l'autre avec flegme; j'ai mon idée.

Le gendre obéit et, le cœur léger, il prend un train rapide à destination du Canada.

Le lendemain, le beau-père écrit à la maison de banque : « *Dear sir*, mon gendre est un escroc; il vous a soustrait 350 000 francs. Je tiens à votre disposition 50 000 francs, toute ma fortune; les voulez-vous? » La maison accepte : mieux vaut 50 000 francs que rien; le tour est joué.

Pour comprendre l'à-propos de cette histoire, il faut savoir qu'il n'existe point de traité d'extradition entre les États-Unis et le Canada.

— Aussi, continuait mon cicerone, en manière de conclusion, j'ai toujours pris mes caissiers au Canada et m'en suis fort bien trouvé.

— Comment, les Canadiens sont-ils plus probes, plus ponctuels, meilleurs calculateurs que les New-Yorkais?

— Vous n'y êtes point. Certes, les Canadiens sont d'excellents travailleurs et je n'ai qu'à me louer de leurs services; mais j'étais guidé par une autre considération, prépondérante celle-là. Imaginez que nous n'avons point de traité d'extradition; de telle sorte que, si mon caissier est Américain et qu'il file à Montréal ou à Québec avec mon argent, j'ai la certitude de ne jamais revoir ni l'un ni l'autre. Ceci posé, prenez pour caissier un citoyen du *Dominion*, il n'aura aucune envie de s'enfuir avec la caisse sur les bords du Saint-Laurent, où la police du lieu s'empresserait de lui créer mille embarras.

Cet excellent guide ne tarissait pas non plus quand on lui parlait du vieux continent :

— *My dear sir* [1], en Europe, vous n'êtes pas pratiques. Vous discutez, vous administrez, vous faites de beaux discours émaillés d'épithètes ronflantes, et, en somme, vous piétinez sur place.

S'agit-il de voyager? Vous vous introduisez dans d'affreux compartiments, où une compagnie parcimonieuse mesure l'espace nécessaire pour allonger vos jambes, et, bon gré malgré, pendant quinze heures de suite, vous voilà condamné à l'immobilité. De telle sorte que, chez vous, les voyageurs semblent créés pour les compagnies de chemin de fer. En Amérique, nous partons d'un principe opposé : nos compagnies, je vous assure, sont vraiment créées pour le service et la commodité du public.

Je ne me rappelle jamais sans amertume un certain voyage de

[1] Mon cher monsieur.

Paris à Marseille. Après beaucoup de promenades infructueuses, j'entrai dans un compartiment habité déjà par sept voyageurs, et, pour comble de malheur, un gros Anglais rubicond, qui me faisait face, portait sur les genoux un énorme tas de *plaids* et de valises. Bientôt, son estomac ayant crié famine, il déposa tranquillement son fardeau entre ses jambes et les miennes. C'est en maugréant que j'acceptai ce rôle de victime. Mon vis-à-vis, sans s'émouvoir, ouvrit, comme un tryptique, sur ses genoux, une sorte de nécessaire de voyage; il se mit à en extraire divers ustensiles et dévora sans désemparer un poulet, de larges tranches de mortadelle de Bologne, dont il accumulait délicatement les peaux à côté de sa valise, et enfin du roastbeef, qu'il engloutit à belles dents.

Après avoir protesté d'abord par signes, je n'y tins plus et repoussai du pied le fardeau. Cette manifestation n'eut aucun succès, et sa femme me cria : « Shocking! » d'un air courroucé.

Enfin, le repas terminé, il avala coup sur coup plusieurs rasades de *claret* [1] et replaça lentement ses paquets.

Je ne parlerai que pour mémoire des arrêts de vos trains, ridiculement courts, et vous ne sortez de cette prison roulante qu'affligé d'une migraine ou d'une gastrite, et quelquefois des deux. En arrivant à Marseille, je n'étais point au bout de mes infortunes. Me voici descendu à Terminus-Hôtel, imitation, pensai-je, de Charring-Cross. Certes, ce caravansérail n'est pas pire que les autres. Mais, quel service! monsieur, quelles chambres! Vous sonnez? personne. Vous demandez : *Ice water* [2]*?* On vous fait de grands yeux. Vous ne prenez pas assez de glace, monsieur; c'est excellent pour l'estomac; il faut toujours, dans un verre, deux tiers de glace et un tiers d'eau.

Restait la nourriture qui, ma foi, ne laissait rien à désirer. *Oh, very good cook* [3], ajoutait-il, en avançant les lèvres, comme pour aspirer le fumet des sauces.

Vraiment, cette cuisine marseillaise me fît oublier un instant les *canvass-back duck* de Delmonico. Vous voyez bien, monsieur, que je vous rends justice à l'occasion. Ceci vous est un sûr garant de mon impartialité. Je ne condamne point en bloc; je critique seulement et je loue quelquefois.

J'ajoute que les prix européens m'ont causé quelque étonnement. Je tiens maintenant pour l'expression de la vérité ce qui me paraissait un paradoxe : mes compatriotes que vous rencontrez en France passent la mer pour faire des économies.

[1] Vin de Bordeaux.
[2] Eau glacée.
[3] Oh! excellent cuisinier.

A propos de la mer, laissez-moi louer à mon aise vos grands paquebots transatlantiques. Monsieur, voilà qui est parfait : excellente table, commandants charmants, domestiques attentifs et complaisants. Vos magnifiques bâtiments m'ont rendu malade sans que je leur garde rancune; il faisait si mauvais temps! Pendant quatre grands jours, je n'ai absorbé que du soda-water. Quant à ma femme, elle n'a rien bu du tout, ni mangé, et, pâle comme un spectre du Jugement dernier, elle a pris l'air pour la première fois au Havre, quand le navire est entré dans les jetées.

N'importe, M. Pereire est un grand homme et son prophète à New-York mérite tous les éloges.

Pour en revenir aux chemins de fer, l'étendue de l'Union est telle, qu'il faut quelquefois rester sept jours enfermé dans un wagon. Aussi quel confort!

Nomade par tempérament, excursionniste infatigable, le Yankee aime à parcourir son propre pays, sans autre but que celui d'en constater les *improvements*[1]. Ici, comme ailleurs, le railway représente la civilisation des États-Unis. C'est lui qui, pendant de longues années, a servi de trait d'union entre des points déserts et des groupes humains éparpillés dans le Far-West.

Il y a vingt ans, dans le Missouri, le railway s'arrêtait au milieu d'une forêt, pour distribuer des vivres aux hommes qui travaillaient à la voie. Un grand écriteau portait le mot : Bismarck, c'était la ville future baptisée avant sa naissance. On n'y voyait encore ni l'école, ni le temple, ni la banque, ces trois symboles de toute agglomération américaine.

Pour parcourir sans trop de fatigue d'énormes distances, il faut une organisation spéciale. Un luxe inconnu à vos graves administrateurs de chemins de fer est répandu sur le matériel de nos lignes. Rien de comparable ici à vos étroits compartiments dont nous parlions tout à l'heure, où tout est si mal compris au point de vue du bien-être du voyageur, et ce qui est plus grave de sa sécurité. Entrez dans un de nos *parlor-cars*[2] : vous trouvez deux rangées de fauteuils pivotant sur un axe, qui permettent de causer avec votre voisin ou de lui tourner le dos, ce qui, je dois l'avouer est le cas le plus général. Restaurant, fumoirs, cabinets de toilette, rien n'y manque, pas même l'arsenal de scies, de haches, de masses et de pinces qni vous permettent d'ouvrir une issue et par conséquent, de pourvoir à votre propre sécurité en cas de besoin.

D'ailleurs, si avant de monter dans le train vous éprouvez le

[1] Améliorations.
[2] Wagon-salon.

moindre doute sur votre sort futur, avisez un *office* auprès du guichet des billets, moyennant quelques *cents* [1], vous assurerez votre propre personne contre les risques du voyage.

Les chemins de fer me ramènent tout naturellement à vos omnibus et tramways qui représentent aussi l'enfance de l'art et, si vous le permettez, presque la barbarie. D'abord, on soumet ces voitures à de continuels arrêts; la foule inquiète, affolée, se presse, se bouscule dans les stations, et trop souvent, hélas! le mot « complet! » remplit de noir l'âme de ces infortunés qui grelottent sous le givre. Pourrait-on tenter ainsi la patience yankee dans un pays où les minutes se chiffrent en dollars?

Voyez nos *cars* et nos tramways : point d'appels ni de numéros d'ordre, ni même de stations; les uns et les autres ne s'arrêtent que pour laisser monter ou descendre les voyageurs. L'administration ne limite pas le nombre des places, vous entrez jusqu'à ce qu'une épingle lancée en l'air, ne puisse plus matériellement tomber sur le plancher de la voiture. Vous êtes assis ou debout, suivant les caprices du sort; mais comme il passe un tramway par minute, vous n'attendez jamais; on se rend par suite d'un point à un autre, sans perdre un temps précieux.

En vérité, je vous le dis, la vieille Europe est en retard; conservatrice par essence, elle a peur du progrès. Vos moyens de communication conviennent à un peuple qui a du temps à revendre et que la nature, heureusement pour l'administration des omnibus et tramways, a doué d'une patience sans limite. Transportées à New-York avec leurs habitudes et leurs règlements, ces deux compagnies feraient inévitablement une lamentable faillite.

Ce pays où la fortune change de mains si fréquemment, a élaboré des lois d'une aménité touchante en matière financière. Ainsi, le code accorde à tout failli le droit de choisir un créancier *préféré* et de l'indemniser avant les autres. Supposons qu'un banquier soit sur le point de crouler avec fracas. Cet infortuné va trouver un de ses soutiens, lui expose sa situation embarrassée et lui demande de nouveaux fonds. Si, malgré cette nouvelle avance, le financier en question ne peut éviter de déposer son bilan, l'ami généreux qui a essayé de le sauver de la ruine sera son créancier *préféré*, il a le droit strict de le rembourser avant tous les autres. Ceci est fort bien. Mais supposez que ce même banquier en déposant son bilan, choisisse son beau-père pour créancier préféré : l'argent ne sort pas de la famille.

Les spéculations sur les terrains sont des plus lucratives.

[1] Le cent, centième partie du dollar, vaut à peu près 5 centimes.

Un capitaliste de Denver (Colorado) avait pris pour règle d'acheter, à la naissance de chacun de ses enfants, 2 à 3000 dollars de terrains autour de la ville : « Quand mon enfant aura vingt ans, disait-il, le terrain vaudra 20 000 dollars et l'aidera à s'établir. »

Ainsi le Yankee passe ses journées dans les *offices* de la ville basse et ne rentre chez lui que le soir. Pendant ce temps, pareilles aux libellules qui font frissonner autour des fleurs leurs ailes irisées, les *ladies* promènent leur fantaisie de magasin en magasin (ce qui s'appelle le *shopping* [1]). Que deviennent les enfants? demanderez-vous. Ils apprennent l'allemand avec leurs gouvernantes, dans les allées de Central Park, le bois de Boulogne de New-York.

On peut se demander si, dans ces conditions, la vie de famille, telle que nous l'entendons de ce côté de l'Atlantique, existe réellement aux États-Unis. Car notons un trait de plus : beaucoup d'Américains n'ont même pas d'intérieur. La vie que l'on mène dans ces caravansérails, aussi vastes que banals, où chacun a le droit d'entrer, de s'asseoir et de lire les journaux, suffit à leur ambition. Viennent-ils à marier leur fille. — ils louent pour huit jours une maison meublée et rentrent au caravansérail après la noce. Il est bien entendu que toute jeune fille, jouissant ici d'une entière liberté, choisit elle-même son futur mari, laissant tout juste à ses parents le droit de ne rien dire. La *flirtation* dure des mois, des années, la jeune intéressée ayant seule qualité pour y mettre un terme.

Les hôtels de New-York sont une des curiosités de la ville. Sans craindre d'être taxé de partialité, l'on peut prendre Hoffman-House comme le type de ces établissements où vraiment l'on s'est efforcé de dépouiller la vie pratique de toutes ses aspérités. Hoffman-House est le Café Anglais de New-York. Le confortable n'y laisse rien à désirer, quoique l'ornementation des salles et la confusion que l'on y observe témoignent d'un goût douteux. Beaucoup de belles choses, mais quels contrastes! un Corrège, une toile de Bouguereau (*Nymphes et Silène*) et d'autres tableaux de prix, de superbes tapisseries des Gobelins, des tapis de Turquie. Mais sous le Corrège, deux pêchers artificiels, couverts de fruits en carton, sollicitent l'attention du visiteur. Une tête de bélier empaillée dont les cornes portent de petites lampes électriques; une vigne en fil de fer hérissée de feuilles peintes en vert laisse pendre autour des cadres massifs des grappes de verre. Et, sous un globe, une petite machine à balancier que les curieux mettent en mouvement par l'introduction d'une pièce de 5 cents dans un guichet *ad hoc*. Les

[1] Du mot *shop*, boutique.

Américains considèrent cet établissement comme le plus beau de New-York, parce qu'il est le plus cher.

Malgré leur écorce parfois un peu rude, il est des règles de conduite et de préséance dont les Yankees ne s'écartent point. Notons, en première ligne, la profonde vénération qu'ils paraissent éprouver à l'égard du sexe faible. Une femme, fût-elle cuisinière ou blanchisseuse, est qualifiée *lady* et acquiert des droits imprescriptibles au respect extérieur dès que, quittant son fer ou ses fourneaux, elle descend dans la rue. Et ceci sans aucun souci des carottes révélatrices qui regorgent parfois d'un sac de cuir, ou des poignets passés au borax, d'un blanc luisant, qui sortent indiscrètement d'une enveloppe de serge. Partout on réserve aux *ladies* des entrées spéciales et des bancs dans les squares; les citoyens leur offrent leur place dans les tramways et, fait invraisemblable, ils se découvrent quand le hasard les rassemble avec elles dans un ascenseur.

De leur côté, les *ladies* ne manquent pas d'un certain courage; parfois des *gentlemen* parfaitement *drunk* [1] viennent s'asseoir à leur côté dans un *car* sans qu'elles daignent sourciller; et si, par hasard, l'électeur en question, dans ses mouvements de roulis, frôle sa robe ou son chapeau, elle se contente de changer de place, sans éclat ni manifestation.

Céder à une *lady* la place que vous occupez dans un *car* est un principe absolu que les intéressées savent vous rappeler à l'occasion. Certaines d'entre elles ne se gênent point, dit-on, pour rappeler à l'ordre, d'un coup d'ombrelle, tout malotru qui manque à cette règle de convenance. Sans avoir remarqué le fait, j'ai pu constater qu'une *lady* remercie rarement d'un sourire. D'après ce que nous disions plus haut, toutes ont droit à cette marque de déférence, aussi bien les négresses empanachées de plumes rouges, les doigts ornées de bagues d'argent, que les Américaines du *common people*, en robe blanche, avec des bottines de veau dans lesquelles s'épanouissent à l'aise des pieds d'éléphant. Ajoutons, pour être juste, que nombre de ces bases solides appartiennent à des indigènes de la Bavière et de la Silésie.

Les *cars* de la Sixième Avenue ont la spécialité du transport des gens de couleur; on y rencontre des bronzes de diverses patines et, surtout, des nègres à physionomie bestiale, dont Henri Regnault aurait pu tirer un heureux parti, comme modèle, dans son *Exécution sommaire à Tanger*. L'ostracisme dont on frappait cette race infortunée a vécu. La plaie de la guerre de Sécession ne saigne

[1] Ivre.

plus, du moins en apparence. Ce n'est pas que les Yankees éprouvent quelque sympathie à l'égard des gens de couleur ; du moins, ils ne s'inquiètent point d'eux. Seuls, les grands planteurs du Sud regrettent le beau temps de l'esclavage et ne cessent de gémir sur le sort de la propriété, qui tend à diminuer de valeur, à se morceler et à tomber, comme ailleurs, entre les mains de ceux qui la cultivaient jadis pour le compte d'autrui. Un nègre valait 1000 dollars, me disait avec amertume un citoyen de la Nouvelle-Orléans, et quand une propriété en avait 150, c'était 750 000 francs à ajouter à la valeur de la plantation.

Dans les États du Nord, tout se passe aujourd'hui en plaisanteries. On représente les noirs employés aux mines de diamants, jouant au *lawn-tennis* sur les placers ou bien volant des pierres précieuses, qu'ils s'empressent de cacher avidement dans leurs bajoues, afin de les soustraire aux recherches des surveillants. Les choses ont marché depuis vingt-cinq ans. Toutefois, un fait récent a causé, dans le Nord, une sensation profonde : au mois de juillet dernier, le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, a conféré le sacerdoce à un nègre, pour la première fois aux États-Unis.

Quand le soleil américain chauffe à blanc les *blocks* de la ville cosmopolite et que, pour prévenir les insolations, l'on croit devoir attacher au front de chaque cheval une éponge mouillée, la société américaine déserte les rues enfumées de New-York et se répand sur les plages environnantes, où des compagnies exploitent de colossaux hôtels. Là, plus encore qu'à New-York, c'est un assaut de *full dresses* [1] dont rien ne saurait donner une idée. Çà et là, quelques curieux se baignent à la lame, mais, comme dans toute ville d'eaux, le plus grand nombre des baigneurs erre sur la plage, où l'invention américaine se donne libre carrière pour essayer de récréer ces intelligences fatiguées et ces corps alourdis.

C'est, en général, à Long-Beach ou à Manhattan-Beach que l'on se rend pour essayer de retrouver l'air qui fait absolument défaut à New-York pendant les mois de juillet, août et septembre. On vient s'enfermer consciencieusement au bord de l'Océan, dans des hôtels monumentaux, de 2 à 300 mètres de façade, alignés sur le sable. Un jour, la mer est venue clapoter trop près de l'un de ces caravansérails. Grand émoi parmi les baigneurs : six locomotives attelées à l'hôtel le firent rouler à 100 mètres plus loin. Il faut dire que tout l'édifice est en bois, ce qui implique une certaine facilité de déplacement. L'hôtel lui-même en villégiature !

[1] Grandes toilettes.

Les matinées sont particulièrement agréables dans ces coins retirés, quoique fort animés. Le *young people*[1] fait des tas de sable et construit des forteresses que la mer montante envahit peu à peu. Des ouvriers dament l'emplacement réservé au *lawn-tennis*. Les bateaux de pêche glissent doucement sur l'eau, et le *surf*[2] secoue sur la plage sablonneuse ses lames qui clapotent avec un bruit de draps mouillés agités par le vent. Tout auprès, l'hôtel *Oriental* dresse ses murailles de bois vert-bouteille et ses mille tourelles coiffées de clochetons dissemblables, au sommet desquels s'agitent de longues oriflammes triangulaires.

Sous la vérandah, quelques habitués, échoués dans les *rocking-chairs*[3], balancent leur ennui en cadence. D'autres sortent un à un de leurs chambres, pour humer l'air matinal. Les garçons nègres affairés se croisent dans les couloirs. Debout devant l'inévitable *bar*, des groupes de Yankees ingurgitent silencieusement des mélanges hétéroclites. Les *maids*[4] accompagnent les petits *buggies* à ânes, surchargés de *babies* roses. Quelques Américains, entourés d'une auréole de soucoupes, déjeunent hâtivement dans la salle à manger aux 800 couverts.

Déjà les locomotives attelées aux *palace-cars* sonnent à toute volée sur le *track* en planches qui s'allonge derrière l'hôtel.

All on board! Les voyageurs pour New-York, en voiture!

Le concert est encore l'*amusement* favori de l'après-midi et de la soirée. En 1888, M. Gillmore, illustre inconnu qui jouit en Amérique d'une certaine notoriété, constellé de médailles comme une bannière d'orphéon, avait installé son orchestre sous la rotonde de Manhattan-Hotel, au foyer d'un immense paraboloïde construit en planches. L'audition de ces concerts nous montre combien la musique américaine est naturaliste et commerciale.

Qui veut trop prouver, ne prouve rien. Les virtuoses transatlantiques désirent-ils imiter le sifflement du vent : ils laissent échapper un jet de vapeur par un orifice étroit. Entendent-ils reproduire le son des cloches? ils frappent à tour de bras sur de véritables bourdons; et, quand ils se proposent d'imiter la pluie, ils versent des haricots sur un disque de métal. Enfin, parmi les notes heurtées d'un grand morceau militaire, le chef d'orchestre ne craint pas de presser un contact électrique qui fait partir une salve d'artillerie. Imaginez-vous un peintre qui, sous prétexte d'être plus vrai, colle-

[1] Les enfants.
[2] Ressac.
[3] Sièges dont les pieds sont réunis par des arcs de cercle et auxquels la moindre impulsion communique un mouvement oscillatoire.
[4] Bonnes d'enfants.

rait du point de Venise authentique au col du portrait qu'il vient d'achever? Voyez-vous un écrivain qui mettrait en marge une feuille détachée d'un herbier, au lieu de nommer l'arbre auquel cette feuille appartient. Il en est, à la vérité, qui placeraient ainsi très avantageusement des feuilles de vigne. Cette pente savonnée nous conduirait doucement jusqu'au rébus et, à ce compte, en ce qui concerne les arts d'imitation, la figure de cire serait le *nec plus ultra* du portrait. Quoi de plus horrible, pourtant!

A rapprocher de ces facéties musicales, le panorama qui représente à New-York la chute du Niagara. Le public s'ébahit à la vue de cette cascade prodigieuse (si bien nommée *horse-shoe* [1] à cause de sa forme), pendant que des phonographes, en se déroulant lentement dans les coulisses, reproduisent le grondement des eaux.

Plusieurs importantes questions sont actuellement à l'étude aux Etats-Unis : l'immigration, le libre-échange, la défense du territoire.

Chaque année, les différents États de l'Union reçoivent un nombre immense d'émigrants accourus de toutes les parties du vieux monde. D'après M. Paul Leroy-Beaulieu, de 1880 à 1885 (en six ans), les États-Unis en ont reçu plus de 3 millions 1/2, divisés proportionnellement de la manière suivante : Anglo-Saxons : 3,2; Latins : 1,2; Scandinaves : 0,4.

Il y a déjà longtemps que le territoire de l'Union sert de champ d'expérimentation aux théories de nihilistes et anarchistes d'importation européenne. Faut-il donc restreindre l'immigration? Cette idée a ses partisans et ses détracteurs, sans que les uns ni les autres se rendent compte des conséquences d'une telle révolution économique. Mais, avant tout, on voudrait empêcher le débarquement des anarchistes, et cette préoccupation agite visiblement les pouvoirs publics. Presque chaque jour, on signale quelque nouveau *bill* destiné à présenter une solution de ce problème ardu. L'un des derniers projets, émané du sénateur Parker, n'offre qu'un palliatif insuffisant. Il contient deux articles :

1° Tout étranger qui débarque aux États-Unis est passible d'une taxe;

2° Exiger de tout émigrant, un certificat du consul de sa nation, attestant que l'émigrant possède les qualités nécessaires pour devenir un citoyen utile.

Or il est plus aisé d'énumérer ces conditions que d'atteindre le résultat pratique que l'on se propose.

Des milliers d'émigrants débarquent chaque année à Castle-Garden (entrée de l'Hudson), à l'endroit même où le service de la

[1] Pied de cheval.

Santé a installé son officine et où les Américains accueillirent La Fayette (1824) comme un des pères de la patrie, lorsqu'il revint en Amérique pour la dernière fois.

Des agents de la *State Charities Aid Association* fournissent aux nouveaux venus des renseignements et leur distribuent les sommes nécessaires à payer les premiers frais de leur établissement.

New-York a reçu jusqu'à 2000 immigrants par jour, soit plus de 700 000 par an. D'ailleurs, sur 8 millions d'immigrants arrivés aux États-Unis de 1855 à 1882, plus de 5 millions ont débarqué à New-York et un grand nombre d'entre eux restent dans l'Empire-City pour y tenter la fortune, si bien que l'État de New-York vient le premier pour le nombre des étrangers; leur proportion y dépasse 30 pour 100.

Cette marée montante inspirait aux Américains les réflexions suivantes : « La masse des gens inhabiles à la charrue qui viennent encombrer nos ports de l'Atlantique dans le vague espoir de se tirer d'affaire, lazzaroni du sud de l'Europe ou criminels du Nord, boiteux, manchots, fous alcooliques, rebut de l'Europe, ceux-là sont condamnés à peupler de plus en plus, nos hôpitaux, nos prisons et nos asiles. »

Cette critique paraît un peu exagérée, car, la masse des immigrants sont des hommes robustes, durs à la fatigue, qui fuient des pays trop chargés de population ou veulent se soustraire à des obligations militaires trop lourdes.

Une loi restrictive paraît nécessaire. La question est déjà entièrement réglée en ce qui concerne les Chinois. Nous sommes loin du temps où le sénateur Seward manifestait son opinion de la manière suivante : « Deux civilisations, parties l'une et l'autre des hauts plateaux de l'Asie il y a plus de quatre mille ans, reviennent aujourd'hui, après un long voyage autour de la terre, se rencontrer sur les rivages du Pacifique. »

Les Chinois affluèrent en Californie, sous la double influence de la population toujours croissante en Chine, et de la découverte de l'or californien. Depuis cette époque, le torrent n'a pas cessé de grossir, menaçant d'emporter les tarifs et de renverser l'ordre de choses établi.

Voici, en effet, ce qui se passait : débarqué à San-Francisco, le Chinois étudiait les mœurs du pays et il se pliait aux usages en essayant de surprendre les secrets de fabrication. Un mois après, il livrait pour 1 dollar ce que les Américains vendaient 5 dollars. Les nouveaux venus tendaient donc à replacer dans ses justes limites la loi de l'offre et de la demande, en abaissant des salaires dont l'élévation ne paraît nullement justifiée. Mais la majeure partie

des travailleurs a intérêt à ne pas changer. D'où l'animosité actuelle. Ces infortunés Visages-Jaunes ont accumulé contre eux tant de haines, qu'on a fini par leur dire : Restez chez vous !

Vers 1870, M. Cobden jeta le cri d'alarme : « Les effrayantes proportions que prend l'immigration chinoise commandent l'attention. Une race homogène comptant près de quatre cents millions d'êtres humains s'agite et se débat dans un espace insuffisant. »

Conclusion logique : opposons une digue à la marée montante ; fermons nos ports à *John Chinaman* [1], dont la sobriété, l'adresse, la patience, font partout baisser les salaires.

En 1879, le Congrès vote une loi aux termes de laquelle tout bâtiment mouillant dans un port de l'Union, ne peut débarquer plus de quinze Chinois.

L'empereur de la Chine dut envoyer une ambassade au président des Etats-Unis pour demander l'abrogation de cette loi. Le président usa, en effet, de son droit de *véto*.

Mais, le mouvement était trop accentué ; John Chinaman se sentit perdu ; il l'était en effet.

Le Céleste est aujourd'hui frappé d'ostracisme. En manière de représailles, l'empereur de la Chine se proposerait de révoquer tous les Américains au service du gouvernement impérial, dans les différentes branches de l'administration.

Et pourtant, les immigrants blancs ou jaunes, ont rendu aux Etats-Unis de véritables services, en ce qui concerne la fondation des villes et la colonisation des solitudes du Far-West. C'est grâce à eux que les villes situées sur le chemin de fer transcontinental ne cessent de s'agrandir. Telle cité qui n'existait que de nom il y a vingt ans compte aujourd'hui 100 000 âmes ; et pourtant toutes les villes de l'Union n'offrent pas les mêmes avantages, s'il faut en croire le général Grant : « Si j'avais des maisons en enfer et d'autres dans le Texas, je vendrais ces dernières pour aller habiter l'enfer. »

Le nouveau président, M. Harrison, a touché, dans son message, la question de l'immigration : « Les lois sur la naturalisation devront être modifiées de façon à rendre plus complète les enquêtes au sujet de la moralité des personnes qui sollicitent la nationalité américaine. Néanmoins, ces lois ne doivent pas être une entrave à l'immigration. Il convient d'exclure les hommes de toute nationalité dont la présence est une charge pour nos finances et une menace pour notre ordre social. »

Ce paragraphe du message présidentiel vise évidemment l'anarchisme, plaie importée d'Europe par le flot des immigrants. A la

[1] Sobriquet sous lequel les Américains désignent les Chinois.

suite d'un procès retentissant, plusieurs anarchistes de Chicago furent pendus le 12 novembre 1887. La veille de l'exécution, le parti fit à New-York une grande manifestation, afin de protester contre le verdict, et d'intimider au besoin le gouvernement et les juges. Or le gouvernement a pour principe de laisser faire tant que les choses ne dépassent pas une limite raisonnable, au delà de laquelle on pend. Quelque temps auparavant, dans les carrefours, des charrettes éparpillaient au vent des professions de foi et des protestations dont voici le libellé :

PARTI OUVRIER PROGRESSIF
SIÈGE SOCIAL : 10, STANTON-STREET.

« New-York, 5 novembre 1887.

« Chers concitoyens,

« Si vous êtes fatigués de la mauvaise direction donnée à la politique et à l'industrie, votez pour les candidats du parti progressif.

« 1° Parce qu'ils ont les meilleures idées que l'on puisse présenter au peuple américain;

« 2° Parce que, honnêtes travailleurs, le parti du travail organisé les désigne à vos suffrages et qu'ils méprisent tout partisan du monopole, tout oisif, tout corrupteur, tout voleur qui vit aux dépens du producteur;

« 3° Parce qu'enfin il est bien temps que le peuple affirme ses droits et qu'il dirige ses propres affaires.

« Chers concitoyens, représentant la justice et la liberté, nous sommes le seul parti de l'ordre et du progrès.

« C'est le parti des masses contre les classes, le parti des idées américaines, le seul parti américain. Ses principes sont immortels, et les moyens qu'il propose pour le soulagement immédiat du peuple sont simples, pratiques et nécessaires.

« Méditez donc ceci et votez pour nos candidats.

« LE COMITÉ EXÉCUTIF. »

La veille de l'exécution, dix mille barbes hirsutes, quatre par quatre, se mettent à parcourir en silence les quartiers les plus fréquentés de l'Empire-City. Chaque manifestant porte à l'épaule une lampe au bout d'un bâton, ou bien un cube de toile sur lequel on lit : « Nous voulons manier le capital », — « Sang pour sang », — « Assez de tyrannie », — « Gare à la révolution », — « A bas les traîtres » et autres aménités.

Un air de profonde tristesse plane sur cette multitude. Ces drapeaux noirs et rouges, ces cartouches menaçants, les airs funèbres joués par les musiques, ces lampes fumeuses qui pren-

nent des teintes de sang sous la clarté blafarde des régulateurs électriques, produisent une impression vraiment lugubre.

Pas un cri, pas un mot; des aubades seulement, données devant les principaux hôtels, comme pour dire aux capitalistes qui dévorent des *canvass-back-ducks :* Regardez, si vous l'osez, le cortège du prolétariat; contemplez ce flot vivant qui s'apprête à vous submerger. Cessez vos rigueurs, ou vous cesserez d'être.

Un *cab* s'apprête-t-il à couper le cortège? *On foot!* lui crie-t-on de toutes parts, allez à pied! et l'on passe outre; le fiacre attend une heure et ne reprend sa liberté que lorsque le cortège, au pas, a défilé devant lui d'un air menaçant. Après tout, cet infortuné cocher ne peut-il, lui aussi, revendiquer le droit d'exercer son métier et de gagner son pain à la sueur de son attelage? C'est l'infâme capital qui le nourrit; ce ne sont pas, je pense, des anarchistes qui prennent des voitures de place à raison de 2 dollars l'heure.

Les tramways eux-mêmes, ces démocratiques véhicules, ne trouvent pas grâce devant ces énergumènes, animés d'une colère sourde et soumis à l'influence néfaste du whisky.

En somme, l'exécution eut lieu à Chicago le lendemain et, malgré les menaces, tout rentra dans l'ordre. Voici ce que me disait un épicier de Chicago, à propos de l'anarchie : « Nous ne disons rien tant que les anarchistes se contentent d'exposer leurs théories : mais, dès qu'ils agissent, c'est autre chose, nous les pendons; et, tel que vous me voyez, si c'était nécessaire, je décrocherais mon *rifle* [1] pour leur tirer dessus. Car, j'entends avant tout débiter en paix ma cannelle et mon café. Mon cher monsieur, croyez-moi : ces gens-là n'entendent rien à la liberté. »

Au point de vue politique, nous trouvons en présence, aux États-Unis, les démocrates et les républicains. Ces derniers sont actuellement aux affaires dans la personne du général Harrison, succédant à M. Grover Cleveland, le démocrate. A cause des idées mêmes dont les candidats en présence étaient les porte-drapeaux, cette élection avait une importance considérable. On représente le parti républicain comme l'incarnation de la protection à outrance; l'autre, partisan du *free trade* (libre-échange), veut supprimer les barrières et abolir les droits; avec Cleveland, les États-Unis paraissaient donc devoir être inondés par les produits européens.

Or ne semble-t-il pas que les droits à outrance réclamés par les républicains et appliqués avec fruit pendant la guerre de Sécession, n'aient plus guère de raison d'être aujourd'hui, puisque, annuellement, les recettes dépassent les dépenses d'environ 300 millions de francs?

[1] Fusil.

Au reste, démocrates et républicains considèrent cette plus-value comme une monstruosité et déclarent qu'elle doit disparaître au plus tôt. Mais, comment? Faut-il écouter les républicains qui veulent opérer des réductions en dégrevant le tabac et le whisky, bien que les sociétés de tempérance comptent dans ce parti nombre de leurs membres? Faut-il prêter l'oreille aux démocrates qui demandent la diminution des droits prélevés sur les importations? L'outillage américain, disent-ils, est assez perfectionné pour supporter, défier au besoin, la concurrence étrangère. Nous ne nous chargeons point de trancher une question si délicate.

En tout cas, les uns et les autres commencent à se préoccuper de la défense du pays. Jusqu'ici, l'événement a donné raison aux divers Congrès, partisans de la doctrine de Monroë, qui se succèdent depuis la guerre de Sécession. Dépourvu de voisins dangereux, ce pays a pu, sans arrière-pensée, se livrer aux loisirs de la paix et du *business* sous toutes ses formes. Mais, à mesure que les relations se multiplient, les États-Unis pourront-ils continuer à se désintéresser des affaires de l'Europe et à répéter: « La vaste étendue de l'Atlantique qui nous sépare du vieux continent, nous permet de rester étrangers aux querelles d'outre-mer. » Les Yankees commencent à se demander si la prudence ne commande pas de sortir de cette quiétude. Mais le Congrès tient les cordons de la bourse et pendant longtemps il n'a point voulu donner d'argent. Or, comme chacun sait, pas d'argent, pas de Suisses.

Chaque année, l'importante question de la défense des côtes est portée devant le Parlement. Les politiciens des États de l'intérieur (les plus nombreux) ne veulent voter aucun crédit, et les choses restent dans le *statu quo*. Cependant l'Angleterre paraît disposée à surveiller de près les pêcheries de la mer de Behring, et il est à croire que, sous la pression croissante de l'opinion publique, un des Congrès futurs votera les fonds nécessaires au relèvement des fortifications, à l'organisation de la défense du littoral et à la construction d'une sérieuse flotte de guerre. Que les États-Unis, à l'heure actuelle, aient des démêlés avec l'Angleterre, tous les ports américains sont à la merci d'une escadre britannique et les feux de leurs forts seront éteints avant que les canons Rodman aient pu lancer quelques boulets sphériques qui ricocheront impuissants dans l'étendue. Ils parlent bien d'armer leurs *ferries-boats* de canons pneumatiques; mais un matériel de cette espèce ne se construit pas en un jour.

L'armée régulière de l'Union ne dépasse pas le chiffre de 26 000 hommes, et sa marine est à peu près nulle.

Un romancier américain, M. Park Benjamin, a récemment jeté

le cri d'alarme dans un opuscule intitulé : *The end of New-York* [1]. Ce pamphlet militaire, analogue à la « bataille de Port-Saïd », tend à démontrer que la fière cité de l'Union est à la merci de quelques cuirassés espagnols.

La situation actuelle semble imposer aux États-Unis une grande circonspection. Les difficultés diplomatiques peuvent venir d'une source quelconque et surgir d'un moment à l'autre. L'affaire des Samoa ne l'a que trop prouvé. Supposez qu'un pays d'Europe possède un littoral pareil, avec des échancrures incomparables, des fleuves profonds, des baies capables d'abriter toutes les flottes de l'univers réunies, depuis longtemps les passes seraient remplies de torpilles, les caps hérissés de canons-monstres, les hauteurs couronnées de batteries à coupoles.

Telle nous est apparue, dans ses traits principaux, la *Reine de l'Atlantique*, sans aucun point de ressemblance avec nos villes européennes. A quoi pourrait-on comparer ce mélange de luxe inouï, de goût douteux, de prodigieuse activité commerciale, de quartiers sordides et d'avenues bordées de palais et d'églises sur des longueurs de plusieurs kilomètres? Fiévreuse lutte pour la vie, esprit inventif développé au plus haut degré, richesse débordante, hospitalité grandiose, inépuisable charité, voilà les caractéristiques générales de sa population.

Une ombre paraît cependant se projeter sur la *Cité de l'Empire*. La turbulence de l'Europe trouble l'équilibre de toute la planète, et la doctrine de Monroë, si commode à appliquer, paraît avoir fait son temps. Il faut aujourd'hui forger des armes pour repousser une agression ou faire respecter des droits acquis. Mais le spectre de la guerre ne saurait effrayer cette population vivace, ni retarder l'élan de la merveilleuse industrie qu'elle a créée de toutes pièces ; et le mouvement ne se ralentit point : de nouvelles villes s'élèvent, les voies ferrées s'allongent; au bord des fleuves se dressent des usines appelées à devenir bientôt les rivales redoutables de celles du vieux continent.

On raconte que Franklin, apercevant une mouche s'échapper d'une bouteille où elle était renfermée depuis de longs jours, forma le vœu suivant : « Et moi aussi, je voudrais être enfermé comme elle et revenir dans cent ans pour voir comment sera ma chère Amérique. » Ce patriote ardent, cet apôtre de l'indépendance des Etats-Unis, contemplerait avec des larmes de joie les merveilles contemporaines. Car elle marche à pas de géant cette métropole du nouveau monde qui sera demain le marché de la Terre.

Albert de Chenclos.

[1] *La fin de New-York.*

QUESTIONS D'HUMANITÉ

LES VICTIMES DU PLEIN AIR

La vie en plein air, tel est le titre d'articles d'un certain nombre de journaux et de revues sur les joies du plein air[1], les modes et les fêtes de la belle saison, sur les promenades en voiture ou à cheval du beau monde, la vie à la campagne dans les châteaux, le séjour dans les villes d'eaux ou aux bains de mer sur les plages à la mode, les courses et les chasses des habitués du Jockey-Club. Mon intention n'est pas d'essayer de faire concurrence à ces reporters du grand monde et de me lancer à leur suite dans la description de ces plaisirs aristocratiques décorés aujourd'hui de noms anglais. Je veux être le reporter, non du beau monde, mais du pauvre monde, non de ceux qui jouissent du plein air à leur gré, pour leur santé et leur plaisir, mais de ceux qui en souffrent, condamnés qu'ils sont à le subir par état ou par misère, quelle que soit la saison et quelque temps qu'il fasse, qu'il y ait 30 degrés de chaleur au thermomètre à l'ombre et que le bitume brûlant mollisse sous les pieds, ou que la pluie tombe à torrents, ou bien que tout soit blanc de neige et qu'il gèle, comme on dit, à pierre fendre. Ce sont ceux-là que j'appelle très justement, je crois, les victimes du plein air. L'habitude de les voir tous les jours dans la rue fait que nous ne nous apitoyons peut-être pas suffisamment sur leur sort; voilà pourquoi j'ai pensé qu'il n'était pas hors de propos d'appeler sur ce qu'ils ont à souffrir une attention compatissante. Les abris et les refuges, les vêtements chauds où la pluie ne pénètre pas, voilà les remèdes contre les intempéries du plein air. Voyons ce qu'on a déjà fait pour les en préserver et surtout ce qu'on pourrait faire encore.

[1] C'est le titre d'un nouveau roman : *les Joies du plein air*, par Grosclaude.

I

Ces condamnés au plein air, au plein air obligatoire et continu, en tout temps, sans autre abri que la voûte du ciel, sont nombreux dans les rues de Paris. Ils y gagnent plus ou moins bien leur vie par de petits commerces, de petites industries, de petits métiers, par les divers emplois qu'ils remplissent et par les services qu'ils rendent au public. Ne serait-il pas possible d'en diminuer le nombre ou du moins d'adoucir les dures conditions dans lesquelles ils combattent pour la vie? Il y a là des questions d'humanité auxquelles je voudrais intéresser les pouvoirs publics, la municipalité, la police, les compagnies qui ont la charge et le privilège de services publics et aussi toutes les âmes charitables de la grande ville.

Tout d'abord je reconnais avec satisfaction que les maîtres, les entrepreneurs, les conducteurs d'ouvriers en plein air, semblent avoir plus de souci de leur vie et de leur santé qu'autrefois. Plus de précautions sont prises contre les accidents et, quand il se peut, ils ne négligent pas de les faire travailler plus ou moins à couvert. Qu'ils aient en vue d'éviter des accidents dont ils seraient déclarés responsables, qu'ils s'inquiètent surtout de la bonne et prompte exécution des travaux, l'humanité n'en trouve pas moins son compte. Je vois plus qu'autrefois des baraquements provisoires, des tentes, des toiles gommées sous lesquelles des maçons, des tailleurs de pierre, des scieurs de bois et autres travaillent à l'abri. Il y a des tentes ou guérites, avec des brasiers allumés pour ceux qui, la nuit, en sentinelle, gardent les travaux en cours d'exécution sur la voie publique.

Un adoucissement a eu lieu dans le sort des conducteurs d'omnibus, non pas de tous, mais des grands omnibus à trois chevaux. Jadis tous, suspendus par les mains à une courroie, étaient perchés en dehors sur un étroit marchepied de fer où ils ne perdaient ni une goutte de pluie ni un flocon de neige, ni les éclaboussures du ruisseau, sans compter qu'ils avaient parfois à se défendre contre les morsures de chiens hargneux. Aujourd'hui ils sont installés sur une vaste plate-forme, ni mieux ni plus mal à couvert que les cinq ou six voyageurs à 30 centimes, qui, debout tout le long du trajet, leur tiennent compagnie. Ils peuvent même s'asseoir sur un tabouret et non plus sur une bretelle en travers quand la plate-forme se trouve vide.

Beaucoup moins à l'abri que ceux de la plate-forme, sont les voyageurs de l'impériale. On est très bien sans doute sur le dos d'un omnibus, par certains jours ni chauds ni froids. Il n'est pas

sans contredit de meilleure place pour voir tout ce qui est à voir dans une rue ou sur un boulevard. Mais, par le temps de pluie ou de bise, ces pauvres voyageurs qui n'y sont montés que par économie, et non pour jouir de la vue et prendre l'air, font peine à voir tout mouillés et transis. Comment s'asseoir sur des bancs qui ruissellent d'eau? Quelques-uns, les plus intrépides, préfèrent se tenir debout en équilibre au risque de tomber au premier choc et de se casser le cou sur le pavé. Il faut vraiment avoir bien envie de ne pas se servir de ses jambes pour ne pas préférer de faire 1 ou même 2 kilomètres sur un trottoir et même dans la boue. Qui dira de quelle quantité de rhumes, de rhumatismes, de maux de gorge, de fluxions de poitrine et de coups de soleil, le plein air des impériales afflige la population parisienne? C'est là qu'Henri Martin, et bien d'autres sans doute, ont pris le mal qui les a emportés. Volontiers je croirais qu'une augmentation sensible de la mortalité résulte de toutes ces places à 15 centimes sur le dos des omnibus et des tramways.

Il y aurait cependant un remède qui atténuerait le mal, un remède déjà appliqué sur quelques voitures, qui pourrait, semble-t-il, l'être à toutes. Pourquoi toutes, en effet, n'adopteraient-elles pas cette tente qui couvre l'impériale des omnibus de la place de la République à la rue Saint-Lazare, ou des omnibus du chemin de fer de l'Est, et qui garantit au moins de la pluie le cocher en même temps que les voyageurs? Partout ailleurs, les cochers sont plus à plaindre que les conducteurs, non pas seulement à cause de la responsabilité des gens écrasés qui pèse sur eux, mais parce que rien absolument ne les protège contre le temps qu'il fait. Voyez-les immobiles sur leurs sièges pendant le fort de l'été, mettre bas leur chapeau, chercher à s'éventer, suer à grosses gouttes et s'essuyer le front. N'est-ce pas l'année dernière qu'un d'eux, au boulevard Saint-Germain, est mort subitement d'insolation sur son siège? Il a fallu qu'un voyageur prît les rênes à sa place. Pendant l'hiver ils ont peut-être moins à souffrir du froid dont ils se sont mieux garantis avec leurs capotes, leurs grosses fourrures, leurs chaussons et leurs sabots.

Je ne puis m'empêcher de prendre aussi en quelque compassion ces modestes employés de la Compagnie des omnibus, ces relayeurs qui, en sentinelle au bas de chaque pente ou montée, sans cesse attellent ou détellent leur cheval de renfort et montent à pied ou descendent avec lui. Ils font sans doute, car généralement ils sont très jeunes, le dur stage de cocher ou conducteur de la Compagnie; mais ne pourrait-on leur ménager quelque abri au-dessus du banc contre lequel ils stationnent pendant leurs

courts instants de repos? Ce sont aussi, comme les cochers d'omnibus, des victimes du plein air, encore plus vif et plus dur sur la Seine qu'au milieu des rues, les conducteurs ou pilotes qui, montés sur leur pont, manient le gouvernail des mouches. Il faut, pour éviter les accidents, qu'ils voient de loin et par côté, qu'ils aient la liberté de leurs bras et de leurs jambes Tout ce qu'on a fait pour eux, et tout ce qu'il est peut-être possible de faire, c'est de tendre sur leur tête un morceau de toile ou une plaque qui les préserve mieux du soleil que du froid et de la pluie. Que l'air doit être plus âpre pour le mécanicien placé sur la machine en tête d'un train rapide ou express de chemin de fer, malgré une plaque protectrice qui ne les abrite que de la pluie venant par derrière! C'est aux ingénieurs à aviser s'il y a quelque moyen de les garantir davantage sans nuire à la sécurité des voyageurs. Les hommes, comme les machines, sont dignes de leur sollicitude.

II

Que de misères pour les vendeurs et les acheteurs, que de dégâts pour les denrées de toute espèce, que de malpropretés dans ces marchés en plein air, comme il y en avait autrefois dans tous les quartiers de la ville! Tout y était plus ou moins inondé, gelé ou grillé, suivant le temps et la saison. Meilleur est le sort, depuis déjà un certain nombre d'années, de tous ces marchands, revendeurs ou revendeuses, qui sont maintenant sous un toit, à couvert de la pluie, sinon à l'abri des courants d'air. En outre de ces grandes halles, de ces halles centrales qui nous avaient donné le pressentiment de merveilles plus grandes encore de l'industrie du fer, comme le palais des Machines, la galerie centrale et la tour Eiffel, il y a dans tous les quartiers de Paris des marchés couverts plus ou moins vastes. Où il n'y en a pas, chaque marchand ou marchande a du moins sa baraque qui remplace avantageusement les grands parapluies de peau d'autrefois. S'il y a encore quelques marchés en plein vent, ce sont ceux qui n'ont lieu qu'à certains jours seulement de la semaine : tel est le marché des pépiniéristes le long du quai de l'Horloge ou de l'Hôtel-Dieu; ou tel aussi le marché de viande, qui est, de beaucoup plus mauvais effet, sur le cours de la Reine et le long de l'avenue Marceau. Qui connaîtrait mieux Paris que moi, et surtout les quartiers excentriques, pourrait sans doute en citer plusieurs autres encore.

Mais il ne saurait y avoir de marchés couverts pour les marchands ambulants qui encombrent les rues, qui poussent par devant ou

par derrière leurs petites charettes à bras, et qui assourdissent nos oreilles des cris divers, plus ou moins rythmés, qu'ils poussent à plein gosier, pour être entendus de tous leurs clients, depuis le rez-de-chaussée et les gens des boutiques jusqu'à ceux des mansardes. Je viens de voir dans un journal qu'ils forment un syndicat qui compte six mille membres. Plus nombreux encore sont des vendeurs non médaillés et sans charettes qui avec leurs paniers au bras ou sur le trottoir leur font une concurrence dont ils se plaignent. On les appelle dans Paris marchands de quatre saisons. Est-ce parce qu'ils vendent des fruits, des légumes, des denrées de toutes les saisons? Mais ils vendent bien d'autres choses que des fruits et des légumes, je dirai même qu'il n'est rien qu'ils ne vendent, sauf des bijoux et des diamants. Ici c'est un petit bazar qui roule chargé de bibelots et de jouets de toute espèce à bon marché, là ce sont des mouchoirs de poche, là de la vaisselle, là des poissons et des huîtres, là du gibier, et même des bonbons; à côté ce sont des oranges, des grenades, des melons, des fruits, des légumes et des fleurs de la saison. Je croirais plutôt que ce nom leur est venu de ce qu'ils roulent sur le pavé de Paris été comme hiver, c'est-à-dire dans toutes les saisons. Comment pourrait-on les soustraire aux intempéries propres à chacune d'elles? Je n'en vois nul moyen, à moins d'en faire des marchands à poste fixe et des boutiquiers patentés, ce qui serait anéantir leur petit commerce et leur ôter le pain de la bouche. Je n'ai d'autre avis à leur donner que de s'habiller en conséquence, autant qu'ils le pourront et d'avoir des manteaux, surtout pendant l'hiver.

Quelle dure saison que l'hiver où nous entrons pour tous ces pauvres gens dont je n'ai pas encore achevé la revue! Si le plein air forcé dans le gros de l'été, si le soleil de juillet et d'août ont leurs désagréments, combien sont plus pénibles à supporter les frimas de quatre ou cinq longs mois d'hiver? Il ne fait pas un temps à mettre un chien à la porte, suivant une locution populaire qui exprime vivement qu'à certains jours il n'est pas bon de mettre le pied dehors. Or combien y sont forcément, alors même qu'on ne mettrait pas un chien à la porte, sans compter les cochers d'omnibus et les marchands de quatre saisons dont nous venons de parler? Si ceux-là sont malheureux à rouler toute la journée en plein air leur boutique ambulante d'un bout de Paris à l'autre, à aller de porte en porte, plaignez avec moi encore davantage ceux que vous voyez toute la journée demeurer à poste fixe au coin d'une rue ou confinés dans l'espace de 2 ou 3 mètres carrés d'un trottoir, sans pouvoir s'en écarter, sous peine de manquer à leur consigne ou de perdre leurs pratiques. Je n'ai pas la prétention de

les faire tous passer sous les yeux et dans un ordre méthodique. L'unité de mon sujet est dans l'unité de ce mal être et de cette souffrance qui, pour les uns et pour les autres, résulte de cette même cause du plein air forcé. Quant aux omissions, quiconque se promène dans Paris pour peu qu'il regarde autour de lui, pourra facilement les réparer.

III

Je commence par les marchands de marrons si nombreux à Paris pendant l'hiver, qu'on voit installés dans toutes les rues et surtout dans tous les coins de rues. Je n'envie pas précisément leur sort; il vaudrait mieux, à certains jours, être chez soi à se chauffer dans sa chambre, qu'à faire rissoler et à vendre des châtaignes ou marrons sur la voie publique; mais je les tiens pour moins à plaindre que la plupart des autres marchands de la rue. S'ils sont exposés au plein air, ils ne le sont qu'à moitié, ils résident sous une porte cochère ou bien ils sont insérés, pour ainsi dire, dans la boutique d'un marchand de vin, comme les savetiers dans les boutiques des marchands de bois. D'ailleurs n'ont-ils pas le ventre et leurs mains noires toujours au chaud avec leur poêle toujours allumé, avec les marrons brûlants que sans cesse ils tournent et retournent? Il me semble d'ailleurs qu'en général ils ont bonne mine et nullement souffreteux.

Ce commerce, il est vrai, cesse avec l'hiver. Que font-ils pendant l'été pour continuer à gagner leur vie, quand il n'y a plus de marrons à vendre? Retournent-ils tous au pays? J'entends dire que la plupart savent se tirer d'affaire à Paris, l'été comme l'hiver, habiles à se retourner, suivant les circonstances, comme un certain nombre de nos hommes politiques. Ils étaient marchands de marrons tout chauds pendant l'hiver, ils se transforment, l'été, en marchands de limonade à la glace, si bien qu'après avoir eu de quoi se chauffer l'hiver, ils ont de quoi se rafraîchir l'été, tout en faisant leur petit commerce. Je les compare, toute proportion gardée, à ces riches qui, se faisant un printemps perpétuel, passent l'hiver dans le Midi et l'été dans le Nord.

J'aimerais bien moins la condition des commissionnaires qui, par état, ni ne se chauffent l'hiver ni ne se rafraîchissent l'été. Qui n'a eu recours, dans Paris, aux services de ces commissionnaires, savoyards ou auvergnats, ou de quelque autre région de la province? Vous en voyez un à tous les angles de rues, avec sa médaille et sa veste de velours, tantôt debout appuyé contre le mur, tantôt assis sur un petit tabouret, tantôt étendu sur le lit

peu moelleux de son crochet. Ils sont là à poste fixe, toujours à vos ordres par tous les temps, à moins que, pendant quelques bourrasques extraordinaires de neige ou de pluie, ils ne cherchent un asile momentané dans la boutique du marchand de vin à la porte duquel ils stationnent; mais ils en sortent bien vite de peur de perdre une pratique. N'y aurait-il donc pas quelque moyen d'adoucir la condition de ces bons et utiles serviteurs de la population parisienne? J'ai vu dans certaines villes, à Lyon par exemple, qu'ils étaient plus ou moins abrités dans des espèces de cahutes ou guérites. Ne serait-il pas possible d'en faire autant à Paris?

Ces marchands, ou plutôt les marchandes de journaux, sont mieux installés sur la voie publique que les pauvres commissionnaires. Je ne vois plus, comme autrefois, sur le boulevard Saint-Germain et ailleurs, de vieilles femmes, de jeunes filles assises devant une table et fort en peine de se garantir elles-mêmes, ainsi que leurs journaux, *rapidis ludibria ventis*, contre la pluie et les coups de vent avec leur parapluie, et contre le froid avec une chaufferette sous leurs pieds ou sous leurs mains grelottantes; elles ont presque toutes des pavillons, des kiosques, où elles seraient comme chez elles sans une face toujours largement ouverte, pour servir le public. Les plus mal partagées sont dans des baraques moins élégantes, de planches mal jointes, mais ne sont pas en plein air. Je ne parle pas des crieurs de journaux sur la voie publique, sinon pour les recommander à M. le préfet de police et les empêcher, en dépit de tous ses arrêtés, de crier quelque fausse nouvelle à sensation.

IV

Je serais donc disposé à croire que le nombre des victimes du plein air a diminué dans Paris, ou que du moins leur sort a été généralement adouci, si les empiètements des boutiquiers sur la voie publique n'avaient eu pour conséquence d'en faire de nouvelles à mesure que d'autres disparaissaient. Ainsi le bien accompli d'un côté est-il fâcheusement compensé par le mal qui se fait ailleurs. Ce mal, c'est le nombre croissant de commis du dehors, plantés sur les trottoirs, devant presque tous les magasins, des grands et des petits, devant des boutiques de cordonniers et d'épiciers comme le long des magasins monstres, pour surveiller les marchandises exposées sur le trottoir et faire la vente du dehors.

Naguère un comité de dames charitables s'est ému de la fatigue imposée à des demoiselles de magasin obligées de se tenir debout sur leurs jambes toute la journée pour servir des clients qui sans

cesse se renouvellent, sans même avoir une chaise pour s'asseoir une seule minute. Grâce à leur charitable intervention, il paraît que cette chaise leur a été accordée par des patrons miséricordieux. Mais combien plus dignes de compassion sont celles et ceux, véritables parias de la classe des commis, qui sont préposés à la vente extérieure et qui, sans feu, sans abri et sans chaise, se tiennent debout tout le jour, par tous les temps et toutes les saisons! Qui n'a remarqué que, de plus en plus, par la tolérance de la police et par le trafic qu'en fait la municipalité, les étalages extérieurs envahissent partout de plus en plus les trottoirs qui se transforment peu à peu en des sortes d'avant-magasins ou d'avant-boutiques? De là toute une catégorie nouvelle d'employés, de commis ou de gardiens et surveillants exposés en plein air du matin au soir. On ne les voit pas sans les plaindre ces commis du trottoir, de tout sexe et de tout âge, hommes et femmes, jeunes filles et jeunes garçons, quelques-uns même enfants, monter la garde tout le jour devant les étalages extérieurs, même par les plus grands froids; ils ont la figure rouge, les mains dans leurs poches; ils battent la semelle pour essayer de se réchauffer. Devant les grands magasins qui vendent toutes choses, ils sont comme une légion; mais il y en a aussi en bon nombre devant les marchands de confection, les tailleurs, les cordonniers, les bouquinistes et les épiciers. Comptez, si vous le pouvez, tous ceux qui sont échelonnés devant les marchands de vêtements de la rue du Pont-Neuf. Là j'ai vu essayer des corsages sur le trottoir.

Le remède, à mon avis, serait simple, non moins que radical; il y aurait urgence à supprimer le mal en supprimant la cause, c'est-à-dire en rendant au public les trottoirs qui lui appartiennent. Je l'ai déjà dit, et même plusieurs fois, les trottoirs sont la voie sacrée des piétons; ils sont aux passants, non seulement par moitié et en partage avec les marchands riverains, mais dans toute leur largeur qui, d'ailleurs, n'est nulle part plus grande qu'il ne faut, même sur les plus larges boulevards. Nous avons le droit d'y circuler librement sans être empêchés à chaque pas par des encombrements. Est-il possible aujourd'hui d'y mettre le pied sans se heurter à quelque chose, à des meubles anciens ou modernes, des bahuts, des lits, des fauteuils, à des glaces, à des amas de vaisselle, à des jouets d'enfants, à des mannequins de tailleurs, à des récipients de laitiers, à des tonneaux de morue ou de harengs? Malheur à qui a la vue basse ou qui est sujet à quelques distractions! Que la police qui a charge d'empêcher les encombrements sur la voie publique veuille donc enfin dégager les trottoirs et faire rentrer au dedans ce qui n'a pas le droit d'être au dehors. Ainsi

par contre-coup diminuera-t-elle notablement le nombre des victimes du plein air et fera-t-elle œuvre d'humanité. Il a bien été fait mention récemment d'une ordonnance du préfet de police destinée, non à supprimer, du moins à restreindre ces usurpations sur le trottoir et sur le public; mais il en a été sans doute de cette ordonnance comme de tant d'autres qui demeurent sans nul effet.

IV

A la différence des cochers d'omnibus et de tramways, les cochers de fiacres ne trottent pas sans cesse, sauf peut-être par les grands jours de l'Exposition. Plus souvent qu'ils ne voudraient, ils sont au repos en attendant des voyageurs. Ils les attendent même quelquefois longtemps, avec leurs voitures à la suite les unes des autres, sur une longue file, aux places marquées pour leurs stationnements. Ils ont, il est vrai, de grosses redingotes, qui ne valent peut-être pas leurs anciens carricks aux collets amoncelés, ils ont aussi des couvertures; mais qu'ils sont inopportunément coiffés et mal garantis de la pluie et du froid aux oreilles avec leurs chapeaux de toile cirée! Quelque capuchon, quelque bonnet fourré, moins élégant, mais plus chaud, leur conviendrait beaucoup mieux pendant l'hiver. Je les plains eux, et leurs pauvres chevaux, quand je les vois exposés immobiles, pendant des heures, sous la pluie battante ou la neige, jusque bien avant dans la nuit. L'épreuve est grande pour la santé des hommes et des bêtes.

J'imagine qu'il ne serait pas impossible, sinon partout, au moins dans beaucoup d'endroits ou stations, de les mettre à couvert comme étaient les anciennes remises, soit dans de grandes cours vitrées, soit sous des hangars ou des auvents, le long des gares, par exemple, ou de quelque muraille ou parapet, ou sur les côtés de tel ou tel quai ou place publique. Ce serait là non seulement une œuvre d'humanité, mais une œuvre d'économie bien entendue pour la conservation de tout le matériel, des voitures, des harnais et des chevaux.

V

Je passe à une question plus grave et plus difficile à résoudre, celle de la mendicité, sur laquelle il a été tant écrit, et sur laquelle il y aurait tant à dire. Je m'arrête à ce qui frappe les yeux, à ce qui choque extérieurement et afflige le plus tout d'abord l'étranger, dans une ville qui se pique de philanthropie et de charité, d'une bonne police et où l'Assistance publique a un si fort budget. J'éprouve, malgré l'habitude un étonnement douloureux à voir des

mendiants vous tendre la main dans les rues et faire étalage sur le trottoir de leurs infirmités vraies ou exagérées, ou même tout à fait simulées. Ils prennent à tâche, semble-t-il, de forcer la pitié et la charité publique, quand le soir, en hiver par le froid, immobiles à la même place, ils tendent une main ou une casquette suppliante. A leur aspect lamentable, il se produit une sorte d'antinomie entre la sensibilité et la raison, entre le cœur qui le pousse à donner et la raison qui vous retient par crainte d'être dupe, d'encourager le vice et la paresse. Ici cependant je ne pense pas que doive s'appliquer la maxime, que dans le doute il faille s'abstenir. Je résous ce cas de conscience de la charité trop souvent incertaine et troublée, en faveur du premier mouvement qui est ici le meilleur. Déboutonnez votre paletot malgré le froid et mettez la main à la poche. Sans doute vous pouvez être trompé, et vous en avez fait plus d'une fois peut-être l'expérience, mais le mal est moindre que de manquer à secourir un malheureux dans un besoin urgent. Mieux vaut se tromper en donnant que de se tromper en ne donnant pas. Ils murmurent à vos oreilles qu'ils meurent de faim, qu'il n'y a point de pain au logis pour la femme et les enfants. Il se peut qu'ils mentent, il se peut que cela ne soit pas vrai, mais si cela était! Ne lisez-vous pas de temps à autre, dans les faits divers des journaux, qui contiennent tant de drames déchirants, qu'un individu est tombé mort sur la voie publique et qu'il a été constaté que la cause de sa mort était la faim, ou bien que tel autre pour la même cause s'est suicidé de désespoir? Ne frémit-on pas en lisant, comme il y a quelques jours, qu'une mère a tenté de se suicider avec ses trois enfants n'ayant plus de quoi leur donner à manger? D'ordinaire le journal ajoute qu'on s'étonne que de pareils faits puissent se produire à notre époque et dans une ville comme Paris. Peut-être cela ne serait-il pas arrivé s'ils avaient reçu quelques aumônes de plus.

S'il est impossible de mettre un terme aux drames de la passion et de l'amour, il est assurément possible d'en mettre un aux drames de la faim. C'est la police seule, ce n'est pas la charité privée qui peut faire sur la voie publique la sélection des vrais et faux nécessiteux; c'est à l'Assistance publique à ouvrir un refuge, un hospice, ou à donner des secours à domicile, à quiconque y a droit par de grandes et réelles infirmités, à un cul-de-jatte, par exemple, ou un aveugle. Comment laisser un aveugle aller avec son chien mendier tous les jours à la même place, en dépit de la mendicité interdite? Pourquoi des aveugles se font-ils concurrence sur les ponts de la Seine, à quelques mètres les uns des autres? Pourquoi aussi se tiennent-ils à genoux? Ce ne peut être que par

calcul, pour apitoyer davantage sur leur sort, et non pas, je suppose, par esprit de pénitence et pour faire quelque amende honorable. Je n'hésite pas à dire qu'un aveugle dans la misère et qui n'a pas de famille, a droit, au nom de l'humanité, au nom de tous les progrès philanthropiques dont nous nous vantons, à une place, non dans une prison, dans quelque workhouse ou dépôt de mendicité, mais dans une maison de retraite, dans une institution hospitalière adaptée à ce genre d'infirmité. Pour tous les vrais infirmes, pour les vrais nécessiteux, j'implore les secours de la charité publique ou privée; pour les autres, je réclame instamment la police correctionnelle. Qu'on ne voie donc plus tant de mendiants vrais ou faux dans Paris.

Qu'on n'y voie plus surtout de ces malheureux petits enfants exposés seuls la nuit par le froid sur les quais, et de préférence sur les ponts où la bise souffle le plus fort, où le thermomètre descend plus bas, pour implorer avec leurs petites mains rouges la pitié des passants. Qui les a mis là? Qui les force impitoyablement à y rester, et à y rester tard, pour rapporter quelques sous de plus, sous peine sans doute d'être battus ou de ne rien avoir à manger en rentrant au logis? Qu'une enquête charitable soit faite sur chacun d'eux; si c'est réellement la misère, si ce sont des parents sans pain et aux abois qui leur imposent ce supplice, qu'ils soient secourus; si ce sont des parents sans cœur et, ce qui est pire encore, des étrangers qui les exploitent, les peines ne sauraient être trop sévères. Une loi d'ailleurs n'a-t-elle pas été récemment votée en faveur des enfants moralement abandonnés?

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de ceux qui subissent les rigueurs du plein air pendant toute la journée, mais qui cependant ont un abri quelconque, un grabat pour la nuit. S'ils sont à plaindre, il en est qui, au moins accidentellement, sont plus malheureux encore; je parle de ceux qui, même la nuit, se trouvent sans asile, condamnés à errer pendant une dizaine d'heures dans les rues, jusqu'à ce qu'ils tombent épuisés sur un banc et soient ramassés par la police. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y a dans ce cas extrême que des gens en faute, des vagabonds par goût ou des malfaiteurs de profession. Combien, dans une grande ville comme Paris, d'ouvriers sans travail, de domestiques, d'employés congédiés, sans place, de malheureuses femmes abandonnées, de gens mis à la porte d'un garni parce qu'ils ne peuvent plus payer, se trouver momentanément la nuit sur le pavé sans savoir où coucher? Heureusement, il y a aujourd'hui l'hospitalité de nuit qui vient à leur secours et leur ouvre un refuge où ils trouvent un lit pour trois nuits. Là ils n'ont qu'à se présenter et ils sont reçus sans avoir

à subir aucune enquête sur les causes de leur misère. Ils ont le temps de reposer quelque peu leur corps et leur esprit, de se reconnaître, de reprendre courage et d'aviser aux moyens de se créer quelques ressources, à quoi d'ailleurs ils sont aidés, autant que faire se peut, par l'administration de l'hospitalité de nuit. Que cette belle œuvre de charité soit bénie pour tous ceux qu'elle a reçus et qu'elle a secourus. Puisse-t-elle, grâce à de nouveaux et généreux donateurs, faire plus de bien encore à ses hôtes de passage, à tous ces malheureux, ces désespérés qu'elle recueille en son sein ! Puisse-t-elle multiplier encore davantage ses asiles et ses dons à la sortie pour les hommes et pour les femmes !

Voici un sujet de moindre gravité, où il ne s'agit que d'une petite misère, et d'une misère accidentelle, mais qui, trop souvent, vient gâter et interrompre les promenades et les jeux en plein air des promeneurs, grands et petits, de tout sexe et de tout âge, dans nos jardins publics. Quand un orage éclate, quand une averse tombe à l'improviste, quand tout à coup il tombe, comme on dit, des hallebardes, quelle lamentable et universelle déroute !

Chacun fuit sans s'armer d'un courage inutile.

Les mères, les bonnes et les nourrices avec leurs grands rubans qui flottent, courent effarées de toutes parts ; elles portent ou traînent les enfants ou les cahotent rudement dans leurs petites voitures pour arriver le plus tôt possible à l'abri le plus prochain. Mais il y a loin pour aller de la terrasse du bord de l'eau des Tuileries aux arcades de la rue de Rivoli, qui, d'ailleurs, bientôt, sont encombrées ; il n'y a pas moins loin du milieu du Luxembourg aux arcades de l'Odéon ou aux portes-cochères du boulevard Saint-Michel ; de même en est-il aux Champs-Élysées, de même aussi en est-il au Jardin des Plantes.

Il y a longtemps qu'on a réclamé quelques abris ou refuges pour ces intéressants promeneurs surpris par le mauvais temps. Depuis trois ou quatre ans, j'ai eu le plaisir d'en voir construire quelques-uns, mais il en manque encore là où ils ne seraient pas moins nécessaires. Il y en a deux ou trois aux Champs-Élysées mais un peu étroits, si bien que, quand le vent souffle, si on ne reçoit pas la pluie par le haut, on la reçoit par les côtés. Il y en a au Luxembourg, aux deux extrémités du jardin. Mais si l'administration a fait preuve en cela de quelque sollicitude pour les enfants, les bonnes et les vieillards, elle s'est montrée dure ou, tout au moins, fort insouciante à leur égard, en leur ôtant les bancs de pierre qui étaient contre la façade de l'orangerie, aujourd'hui la façade du musée. Il y avait place pour plus de cent per-

sonnes sur ces bancs en plein midi; c'était un abri, non pas contre la pluie, mais contre le froid et le vent du nord. Là, enfants, bonnes et vieillards jouaient ou se réchauffaient aux derniers rayons du soleil d'automne et aux premiers rayons du soleil du printemps. C'était, depuis la destruction de la pépinière, la petite Provence et le cagnard des rentiers du Luxembourg. Vous voyez aujourd'hui tous les anciens habitués de ces bonnes places, ou se tenir tristement debout appuyés contre la muraille, ou s'asseoir sur les marches, ou errer tout autour comme des âmes en peine. En vain y a-t-il eu des protestations contre l'enlèvement de ces anciens bancs et des pétitions pour en rétablir de nouveaux; l'administration du jardin, qui dépend du Sénat, persiste, je ne sais pourquoi, à faire la sourde oreille et demeure impitoyable aux plaintes de tous ces dépossédés.

Aux Tuileries, il n'y a pas encore de refuge, sauf le Panorama du dix-neuvième siècle où il faut payer vingt sous pour entrer, ou la tente du théâtre de Guignol, qui est à meilleur marché. Le Jardin des Plantes n'en est pas mieux pourvu et cependant en aurait peut-être encore plus besoin. L'administration du Muséum aurait-elle pensé que les loges des animaux féroces pourraient en tenir lieu? Il y a, au bois de Boulogne, quelques refuges pour les piétons et les cavaliers, mais ils sont situés à plus d'un kilomètre les uns des autres.

J'en reviens à ceux qui ne sont pas dehors pour leur plaisir ou pour leur santé et qui méritent le mieux ce nom de victimes du plein air que je leur ai donné. J'en ai passé un certain nombre en revue, et, de préférence, ceux dont il me paraissait que la condition pouvait être adoucie; mais combien d'autres que j'ai omis et qui ne peuvent cependant que travailler en plein air ou bien chômer: tels sont, entre autres, les balayeurs, les paveurs en pierre ou en bois, les ouvriers terrassiers qui sans cesse canalisent et recanalisent toutes nos rues, tantôt pour le gaz, tantôt pour l'eau, tantôt pour l'électricité, auxquels il faut joindre ceux qui posent les tuyaux. J'allais oublier les hommes-affiches qui ne vont plus, il est vrai, en longues processions le long des boulevards, mais qui se promènent isolément de long en large sur le trottoir portant sur le dos, les uns des écriteaux qui annoncent des pince-nez qui ne glissent pas ou des chapeaux de dames à 9 francs, ou tel ou tel spectacle de bas étage, les autres des enseignes de restaurant surmontées d'un faisan doré ou d'un chevreuil. Je crois bien que, sans nul inconvénient, ces derniers pourraient être totalement supprimés. Les annonces et les affiches, dans tous les journaux et sur tous les murs, ne suffisent-elles pas?

VI

A défaut d'un toit sur la tête, il y a les bons vêtements appropriés qui peuvent rendre à tous le plein air moins dur et moins insalubre par tous les temps. Combien, au contraire, ne l'aggravent pas par des vêtements trop légers ou usés jusqu'à la corde? Il faudrait que l'ouvrier en plein air fût aussi chaudement vêtu qu'un sergent de ville ou qu'un facteur, qui reçoivent de l'État des capotes, des manteaux, avec de grosses bottes. Ce vœu n'est pas chimérique, et il va même se réalisant, grâce au progrès, dont il faut se féliciter au nom de l'humanité, de la bonne fabrication et du bon marché de vêtements de toutes sortes, vêtements de dessus et de dessous, tricots, gilets de laine ou de flanelle, vareuses, capotes, manteaux de gros drap contre le froid ou de toile cirée contre la pluie. Que je voudrais voir des waterproofs à bas prix pour l'usage de tous ceux qui sont exposés à travailler à la pluie et particulièrement à ceux qui labourent nos champs! Qu'au moins tous, même les plus pauvres, puissent endosser par-dessus leur veste une de ces grandes blouses bleues que portent les conducteurs de bœufs et le citoyen Thivrier, député de Montluçon! C'est un vêtement qui garantit assez bien et qui n'est pas cher; il n'est pas besoin pour se le procurer de toucher 9000 francs par an.

Que les vêtements qui préservent du froid, de l'humidité, de la pluie, soient mis de plus en plus à la portée des plus modestes bourses, que les administrations et les compagnies donnent des manteaux à ceux de leurs agents qui battent le pavé toute la journée; que la charité en donne encore plus amplement aux pauvres; que l'hospitalité de nuit ajoute, s'il est possible, à un bon lit, un vêtement vieux ou neuf à qui est trop mal vêtu, et nous verrons diminuer les clients des hôpitaux et les victimes du plein air.

Les vœux d'un philanthrope peuvent sans doute aller bien audelà, mais j'ai voulu me renfermer dans ce cercle particulier et restreint d'humbles souffrances et d'adoucissements qu'elles comportent. Rien d'ailleurs n'est petit et négligeable, rien n'est indigne d'un moraliste et d'un philosophe de ce qui concerne la santé des pauvres gens et de ce qui peut plus ou moins diminuer les souffrances de ceux qui ne sont pas les heureux du siècle. Je n'ai considéré ce grand et redoutable sujet de la misère que par une de ses faces, celle de la vie forcée et continue en plein air; je serais heureux d'avoir appelé l'attention sur les divers moyens par lesquels peut l'atténuer la charité publique ou privée.

Francisque Bouillier.

LA COMTESSE DE SARTÈNES

I

Le couvent des Dames de la Rédemption, situé à la porte de Brest sur la route de Saint-Renan, était en rumeur. A travers les cours plantées de maigres tilleuls en quinconce, le long des corridors dont les murs blanchis à la chaux étaient ornés de naïves images de piété dans leurs cadres de bois noirci, on voyait les religieuses circuler affairées, s'abordant pour échanger quelques mots à voix basse avec des gestes de surprise, presque d'indignation, qui faisaient se mouvoir en tous sens les grandes cornettes blanches aux ailes empesées. A la fin, la supérieure parut et, les mains jointes sous la serge noire des larges manches, s'avança avec calme vers le théâtre de l'évènement qui causait tant d'émotion. Mais à la physionomie de l'excellente femme et au demi-sourire qui retroussait les coins de sa bouche en dépit de ses efforts pour garder un air sévère, il était aisé de deviner que l'évènement en question n'avait pas à ses yeux un caractère de gravité excessif et qu'elle ne partageait pas l'effarement de ses subordonnées. Voici, en effet, l'incident qui s'était produit et avait donné au couvent l'aspect d'une fourmilière dans laquelle un passant aurait malicieusement plongé sa canne.

Quoique les Dames de la Rédemption, ordre de fondation récente, ne se consacrent pas à l'éducation des enfants et s'adonnent exclusivement à soigner les malades, principalement dans les localités, tant en France qu'à l'étranger, ravagées par les épidémies, elles reçoivent cependant, pendant les quelques semaines qui précèdent leur première communion, un petit nombre de jeunes filles appartenant aux familles des fondateurs et bienfaiteurs de l'ordre. Or, l'une de ces enfants, une fillette d'une douzaine d'années, Jeanne de Pen-Hoat, après s'être attiré le matin même une sévère réprimande pour avoir répondu assez librement à une observation de la sœur qui l'interrogeait sur le catéchisme, avait manqué à l'appel, à

l'heure où les tintements de la cloche convoquaient la jeune bande au réfectoire.

On s'était mis immédiatement à sa recherche et l'on était parvenu, non sans peine, à la découvrir dans un caveau obscur qui servait au jardinier à remiser, pendant l'hiver, ses tubercules de dahlias et de balisiers. Elle y avait transporté et étendu sur le sol battu un des paillassons que l'on déroulait sur les vitres de la serre pour préserver les jeunes boutures des morsures de la gelée ou des baisers trop ardents du soleil. Dans un coin, elle avait placé une grande cruche pleine d'eau, prise par elle on ne sait où, et s'était constitué de la sorte un petit mobilier de prison qui ne laissait pas que d'avoir fort bon air, le paillasson simulant très convenablement la traditionnelle paille humide des cachots. C'est dans ce réduit qu'on l'avait trouvée, installée comme chez elle, et à tout ce qu'on avait pu lui dire, elle s'était bornée à répondre qu'elle ne sortirait pas de là avant quarante-huit heures, que durant tout ce temps elle n'accepterait d'autre nourriture que du pain sec, que sa volonté à ce sujet était bien arrêtée et qu'insister pour la faire changer d'avis serait se donner une peine inutile.

Ce ne fut qu'à la supérieure qu'elle consentit à donner le mot de l'énigme :

— Ma mère, lui dit-elle d'un ton à la fois ferme et respectueux, j'ai péché gravement ce matin en répondant mal à la sœur Angélique qui me reprochait avec raison de ne pas savoir mon catéchisme. Je dois être punie sévèrement. La réprimande que j'ai reçue est un châtiment insuffisant. Aussi me suis-je infligé à moi-même deux jours de prison, et je les accomplirai jusqu'à la dernière minute. Je vous supplie en grâce, ma bonne mère, de ne pas vous y opposer. J'ai commis une faute, je dois l'expier.

L'attitude résolue de l'enfant ne laissa pas que d'embarrasser un peu la supérieure. Heureusement le ciel lui envoya un secours inattendu dans la personne d'un homme de haute taille, à la figure encadrée de favoris blancs, qui parut à l'entrée du jardin.

— Soit, ma fille, dit-elle, je souscris à votre désir, si tel est également l'avis de votre père qui arrive fort à propos. Je lui laisse le soin de décider s'il y a lieu de vous permettre d'accomplir la pénitence que vous vous êtes imposée.

L'amiral de Pen-Hoat venait voir sa fille tous les jeudis à l'heure de la récréation, et ce jour se trouvait être précisément celui de sa visite hebdomadaire. Mis au courant de ce qui s'était passé par la sœur qui le conduisait, il arrivait la physionomie grave. Ce fut sans manifester aucune surprise qu'il écouta les explications que lui donna la supérieure, et quand elle eut terminé son récit :

— Ma mère, lui dit-il sans regarder la jeune fille qui, un peu troublée par cette venue à laquelle elle n'avait pas songé, se tenait debout devant lui, les yeux baissés, les joues enflammées par une rougeur subite, Mlle de Pen-Hoat mérite en effet une punition exemplaire, et celle qu'elle a choisie ne me paraît pas suffisamment rigoureuse. Me prévalant de mon autorité paternelle et de la vôtre, ma mère, puisque vous voulez bien me déléguer vos pouvoirs, je change cette punition contre la suivante : Mlle de Pen-Hoat restera quatre jeudis consécutifs, celui-ci compris, sans voir son père. Ma mère, je vous adresse mes salutations respectueuses.

Et, s'étant découvert devant la supérieure, l'amiral reprit lentement le chemin par lequel il était venu, sans avoir accordé un seul regard à la pauvre petite qui faisait des efforts surhumains pour retenir de grosses larmes prêtes à jaillir de ses yeux.

Ce qui précède suffit pour faire comprendre de quel caractère droit et résolu à la fois était douée l'héroïne de cette petite scène, fille unique du vice-amiral de Pen-Hoat, marié fort tard et devenu veuf au moment même où, atteint par l'impitoyable limite d'âge, il quittait le service actif pour entrer dans le cadre de réserve.

Tout autre eût pu éprouver un certain embarras à se trouver inopinément chargé d'une fillette de onze ans dont l'éducation était loin d'être terminée. Il eût même été plus juste de dire qu'elle était à peine commencée, l'état maladif de la mère ne lui ayant jamais permis d'y consacrer autant de soins qu'il eût été nécessaire. Or, s'il était un rôle auquel ses trente-cinq années passées à la mer ne l'avaient que très incomplètement préparé, c'était bien celui de gouverneur d'une jeune personne qui, habituée à faire toutes ses volontés, s'annonçait comme très indépendante et médiocrement disposée à écouter qui que ce fût.

Mais l'amiral appartenait à cette race de marins que rien n'arrête ni n'étonne. Il se dit qu'en somme il avait fait des choses plus difficiles que cela dans sa vie, que, pour peu que la Providence lui vînt en aide, il ne serait pas plus mauvais père qu'un autre, et il se retira dans un vieux manoir en granit qu'il possédait, près de Ploumoguer, à une vingtaine de kilomètres de Brest, en compagnie de sa fille et d'une institutrice qu'une vieille dame de ses amies en laquelle il avait toute confiance lui avait chaudement recommandée.

Or la Providence prouva bien qu'elle voulait venir en aide à l'amiral, car il se trouva que la protégée de la vieille dame était une femme d'un réel mérite et la plus parfaite institutrice qui se pût rencontrer. Veuve, sans fortune, d'un lieutenant de vaisseau mort de la fièvre jaune au Sénégal, elle joignait à des connaissances très

étendues un tact parfait et sut acquérir en peu de temps sur l'esprit de sa jeune élève l'autorité nécessaire. Ce que voyant et s'applaudissant d'avoir eu la main aussi heureuse en pêchant ce qu'il appelait une perle, une vraie perle, l'amiral se déchargea entièrement sur cette bonne Mme Gauthier du soin d'orner l'esprit de sa fille de toutes les connaissances qui doivent composer le bagage littéraire et scientifique d'une jeune personne bien élevée. Mais il se réserva pour sa tâche particulière de faire son éducation, tant au moral qu'au physique, suivant des idées qui lui étaient personnelles et qu'il jugeait en valoir bien d'autres.

Si Jeanne admirablement douée sous le rapport de l'intelligence donna les plus vives satisfactions à son institutrice par l'ardeur qu'elle apporta au travail et la rapidité de ses progrès, l'amiral n'eut pas moins à s'applaudir de son élève et des aptitudes étonnantes dont elle fit preuve pour tous les exercices du corps. Dès l'aube, été comme hiver, elle partait à côté de son père dont la verdeur semblait défier les années, et c'était alors à travers la campagne de longues promenades que n'arrêtaient ni le soleil brûlant de juillet ni les pluies fines et pénétrantes d'automne chassées par le surouet, ce vent des mauvais temps. Parfois, montée sur un de ces petits chevaux bretons, à l'apparence un peu inculte, mais bien roulés et solides sur leurs quatre membres comme un dolmen, elle partait au galop à travers la lande et rentrait au bout d'une heure, le regard brillant, le visage coloré par la rapidité de sa course et l'air vif du matin, ramenant sa monture essoufflée et blanche d'écume. L'amiral, tout en étant son professeur d'équitation, s'abstenait de prendre part à ces expéditions hippiques que son âge et le défaut d'une pratique suffisante lui interdisaient. Mais il s'en dédommageait amplement sur l'élément qu'il avait tant de fois sillonné d'un bout du globe à l'autre et auprès duquel la terre ferme lui semblait une assez pauvre invention.

Souvent, le père et la fille descendaient au bord de la mer par un étroit sentier qui serpentait aux flancs de la falaise. Dans une anse naturelle formée par quelques rochers, les attendaient, amarrées à leur bouée ou tirées sur le sable, plusieurs embarcations choisies par l'amiral avec un soin tout particulier. Ils passaient de longues heures en mer, elle, tenant d'une main ferme la barre du côtre, prête à laisser filer l'écoute de la brigantine au cas où, sous l'action d'une rafale subite, le léger bâtiment viendrait à s'infléchir sur le côté plus que de raison. Et pendant que l'embarcation, enlevée par une jolie brise, filait droit en bondissant sur le dos des vagues, le père contemplait avec orgueil sa fille qui, les cheveux flottant sur les épaules et recouverts du petit chapeau de toile cirée,

le cou dégagé et encadré par le grand col bleu des matelots, remplissait ses fonctions de pilote avec un sang-froid à toute épreuve, insouciante du danger, toute au plaisir d'aspirer l'air salin et de se sentir le visage fouetté par les embruns que le vent arrachait à la crête des lames et semait dans l'espace.

Parfois, ils partaient dans un canot à la chasse des oiseaux de mer. Jeanne maniait l'aviron comme un membre du Rowing-Club. Quant on arrivait à proximité des récifs sur lesquels ces volatiles à l'aile puissante avaient élu domicile, elle laissait la rame pour prendre un léger fusil placé à portée de sa main, et, alors, c'était un feu roulant sur les mouettes au cri peu mélodieux, sur les disgracieux cormorans au corps noir et au long bec jaune, sur les grèbes dont le plumage, d'un gris soyeux, a des reflets argentés. Elle égala rapidement son père en adresse, et il lui arrivait parfois d'abattre une mouette à balle franche, aux applaudissements de l'amiral, au moment où l'oiseau, descendu au point le plus bas de son envolée elliptique, battait de la pointe de l'aile la surface de l'eau.

Au retour de ces excursions, tous deux avaient parfois à subir les observations discrètes de Mme Gauthier, qui trouvait que la part faite aux exercices sportifs empiétait un peu sur celle réservée à l'étude et qui estimait, en outre, que ces divertissements, excellents pour des garçons, convenaient beaucoup moins à des jeunes filles. Mais, sur ce dernier point, l'amiral n'entendait pas raison.

— Voyons, ma bonne madame Gauthier, disait-il, parlons franchement ; voudriez-vous que la fille d'un vieux loup de mer tel que moi fût élevée comme celle d'un bon bourgeois ou d'un négociant de la rue Saint-Denis ? Non, je vous connais trop, vous, la veuve d'un brave marin... Sur l'honneur, vous ne le voudriez pas.

Et la brave dame s'apaisait en souriant, d'autant plus que Jeanne, pour se mieux faire pardonner, redoublait dans ces circonstances de zèle et d'assiduité au travail.

Ce n'est pas seulement à développer les aptitudes de sa fille aux exercices du corps et à endurcir ses jeunes muscles à la fatigue que s'étudia l'amiral. Il voulut la tremper au moral comme au physique. Il appartenait à cette école d'hommes toujours prêts à s'immoler sans restriction, sans hésitation, à l'accomplissement du devoir. Il avait de qui tenir. Pendant que saint Louis assiégeait Damiette, les chefs de l'armée, avant de donner l'assaut, jugèrent indispensable de faire reconnaître soigneusement le fossé et le pied des remparts, opération des plus périlleuses qui vouait à une mort à peu près certaine quiconque voudrait la tenter. Appel ayant été fait aux hommes de bonne volonté, le premier qui se présenta fut un

simple homme d'armes, solide Breton, aux épaules carrées, à la figure déterminée.

— Tu sais qu'il y va de la vie? lui dit le roi.

— Sire, j'y irai quand même et j'en reviendrai, s'il plaît à Dieu.

Il plut à Dieu qu'il en revînt. Le roi l'anoblit, lui donna pour armes : D'azur à la tour d'argent crénelée et maçonnée de sable, avec la devise : *Quand même.* De ce Breton étaient issus les Pen-Hoat.

L'amiral était le digne petit-fils du croisé. Le mot *devoir* primait tout à ses yeux. Quand le devoir parlait, tout devait se taire devant lui. L'amertume des sacrifices parfois pénibles qu'il impose ne pouvait être mise en balance avec la satisfaction qui suit son accomplissement, et cette satisfaction était d'autant plus pure, pensait-il, que le sacrifice avait été plus rigoureux. Dans les longues conversations qu'il avait avec sa fille, le soir, après souper, tous deux assis en face d'un feu clair, auprès de la haute cheminée de pierre surmontée de l'écu des Pen-Hoat avec la devise : *Quand même*, pendant que le vent du large faisait rage au dehors, il revenait sans cesse sur ce thème favori, citant comme exemples des faits dont il avait été témoin durant sa longue carrière, actes sublimes accomplis parfois par les plus humbles membres de cette grande famille de la marine, dans laquelle les traditions d'honneur, de loyauté et de camaraderie sont conservées avec un soin si jaloux.

L'enfant s'enflammait à ces récits. Elle écoutait le vieux marin, les narines dilatées, fixant sur lui des yeux humides et brillants, dans lesquels le reflet du foyer piquait des paillettes de feu. Comme elle les admirait, ces victimes du devoir, d'autant plus dignes d'admiration qu'elles étaient plus obscures, d'autant plus nobles que leur héroïsme, destiné la plupart du temps à rester ignoré, n'avait aucune récompense à attendre! Mais aussi de quel mépris accablait-elle les hésitants, les timides, les lâches, comme elle les appelait en retroussant sa petite lèvre avec dédain, tous ceux, en un mot, qui reculaient devant l'accomplissement d'un devoir pénible et dangereux! Jeanne profita si bien des enseignements de son père que celui-ci en vint à se demander s'il n'avait pas dépassé le but, tant elle se montrait intolérante sur ce point, impitoyable jusqu'à la dureté envers quiconque, dans son entourage, manquait à son service.

Cette sévérité qu'elle témoignait aux autres, quand dans sa pensée ils avaient failli, elle l'étendait à elle-même. Ainsi s'explique la scène par laquelle s'ouvre ce récit, cette réclusion dans un cachot à laquelle elle s'était volontairement condamnée pour se punir d'un mouvement de vivacité coupable. Deux faits, au reste,

permettront de se rendre un compte exact de l'exaltation presque farouche avec laquelle elle châtiait tout manquement au devoir, que ce fût mauvaise volonté, lâcheté ou trahison.

Un matin, comme elle entrait dans la stalle de son poney Trilby pour lui porter un morceau de pain, suivant son habitude de chaque jour, le petit quadrupède, soit qu'il fût mal disposé, soit qu'il eût encore sur le cœur un coup de stick reçu la veille et qu'il estimait n'avoir pas mérité, lui décocha traîtreusement, quand elle s'approcha, un coup de pied qu'elle put heureusement esquiver. Elle donna froidement l'ordre de le seller, se mit en selle et après s'être fait donner la plus grosse cravache que l'on put trouver, lui en appliqua un coup furieux sur la croupe. Le poney partit comme un fou à travers champs. A chaque obstacle qui se présentait la cravache impitoyable s'abattait sur lui et triomphait de ses hésitations. Toutefois, devant un mur en pierres sèches haut de plus d'un mètre, il se déroba jusqu'à trois fois. Elle le ramena une quatrième et, à force de coups, le décida à sauter. Mais c'était trop lui demander, il accrocha la crête du mur et roula dans le fossé qui s'étendait de l'autre côté. On accourut. On trouva la fillette et le poney étendus côte à côte, sans mouvement. L'enfant n'avait rien. Quelques gouttes d'eau qu'on lui jeta au visage eurent vite raison de son évanouissement. Quant au petit cheval, il était mort. Dans sa chute il s'était rompu les vertèbres du cou. Jeanne se releva et encore courroucée, poussa du pied le pauvre animal ; mais quand elle vit qu'il ne bougeait plus et eut compris qu'il était mort, un accès de désespoir la prit et elle se jeta en pleurant sur le corps du poney, lui entourant le cou avec ses bras. Puis quand on enterra la dépouille du petit cheval dans un grand trou, s'approchant silencieusement, les yeux encore gros de larmes, elle tira de sa poche une paire de ciseaux et coupa entre les deux oreilles du pauvre Trilby une grosse mèche de crins qu'elle noua soigneusement avec un ruban noir et glissa dans son corsage.

Si sévère qu'elle se montrât pour quiconque se rendait coupable d'une défaillance dans l'accomplissement d'un devoir, elle avait un cœur excellent et le prouva le même jour. Dans la soirée, on vint la prévenir que sa sœur de lait qui habitait un village peu éloigné était tombée dangereusement malade et dans les accès de délire causés par la fièvre ne cessait de la demander. Elle fit jeter dans une valise quelques vêtements, un peu de linge, et, après avoir obtenu l'autorisation de son père, alla s'installer au chevet de la petite malade. On reconnut une fièvre typhoïde d'un caractère particulièrement pernicieux. Jeanne soigna l'enfant pendant vingt jours avec un dévouement et un courage admirables, ne la quittant ni jour ni

nuit. Elle ne se décida à rentrer au château que sur la déclaration formelle du médecin que tout danger avait disparu.

Quelques années plus tard, lorsque la guerre éclata, l'amiral demanda à reprendre du service actif et obtint un commandement dans le corps de mobilisés bretons qui fut formé au camp de Conlie. Jeanne, qui entrait dans sa seizième année, resta seule au château, investie par son père des pouvoirs les plus étendus concernant l'administration du domaine et la direction du nombreux personnel qui y était attaché.

Or il advint qu'un des mobilisés, le fils d'un des plus anciens fermiers de l'amiral, pris du mal du pays, découragé par la misère et les privations, possédé d'un désir invincible de revoir sa femme et ses enfants, déserta et rentra dans la ferme où il se cacha, secondé en cela par la complaisance coupable de sa famille. Jeanne l'apprit. Estimant qu'en se rendant complices du crime, le vieux fermier et tous les siens étaient répréhensibles au même degré que le déserteur, elle leur signifia qu'ils eussent tous sur l'heure à quitter la ferme. Ce fut un spectacle lamentable que celui de ces pauvres gens se disposant à s'éloigner de ce coin de terre qu'ils habitaient de père en fils depuis plusieurs générations, entassant leur pauvre mobilier sur des charrettes et ne sachant où aller chercher un abri. Jeanne resta inflexible devant leur douleur et leurs supplications. Mais l'homme, au désespoir, ayant repris son fusil et rejoint son poste, elle alla elle-même sur l'heure chercher ses parents et les ramena dans la ferme. Il y a plus : l'ancien déserteur, avide de réhabilitation, ayant demandé à faire partie du premier détachement envoyé à l'ennemi et étant dans un engagement resté sur le terrain, Jeanne fit savoir à la veuve qu'elle se chargeait de l'éducation et de l'avenir de ses enfants.

Telle était au moral Jeanne de Pen-Hoat, nature ardente au bien, généreuse autant qu'il est possible de l'être, poussant presque à l'excès le culte et la pratique du devoir, n'admettant en cette matière ni tiédeur, ni transaction, ni compromis d'aucune sorte. On se fût trompé en pensant que cette inflexibilité de principes dénotât en elle un caractère sévère jusqu'à la raideur. Loin de là ; elle avait au plus haut degré les élans et les expansions de la jeunesse. Des trésors de tendresse étaient renfermés dans ce jeune cœur que l'enthousiasme, allumé par les récits et les enseignements paternels, ne devait pas être seul à faire battre. On devinait aux inflexions parfois caressantes de sa voix, aux effluves qui dans les heures de langueur et d'abandon filtraient à travers le rideau soyeux de ses longs cils qu'elle était, cette vaillante amazone, capable de comprendre et d'éprouver d'autres émotions d'une nature plus

intime. Elle entrait dans la vie, le front épanoui, les lèvres souriantes, trouvant que cette vie était bonne, et convaincue que, contrairement aux dires des gens moroses, la somme des joies qu'on y récolte devait être supérieure à celle des tristesses. Et cependant cette gaieté d'enfant s'éteignait parfois brusquement, une ombre passagère assombrissait ses traits. On eût dit qu'elle entrevoyait vaguement dans l'avenir que cette vie qu'elle s'attendait à trouver si riante se montrerait inclémente pour elle et ne lui épargnerait pas les déceptions.

Au physique, il était impossible de rêver une beauté plus attirante et plus complète. Ce qui frappait tout d'abord dans ce jeune et gracieux visage, c'était deux grands yeux aux prunelles d'un bleu sombre et dont le regard était doué d'un charme pénétrant. Singulier regard en effet! D'une limpidité comparable à celle du cristal, il possédait une mobilité d'expression infinie, reproduisant comme un miroir les sentiments et les impressions de la jeune fille. Habituellement velouté et s'attachant à vous comme une chaste caresse, si le mécontentement plissait le joli front de Jeanne, il devenait aigu, prenait un éclat métallique et semblait vous poursuivre comme une lame d'épée. Un nez droit très légèrement busqué surmontait une bouche aux contours délicats et nettement arrêtés. Le teint, sur lequel le hâle de la mer avait été impuissant à mordre, était mat et d'une blancheur éclatante avec des transparences rosées et fugitives que la plus légère émotion faisait naître. Cette blancheur contrastait étrangement avec la chevelure d'un noir aux reflets bleuâtres. Les sourcils droits et se prolongeant jusqu'aux tempes, se rejoignaient presque entre les yeux, ainsi qu'on le constate souvent chez les personnes douées d'une énergie morale et d'une force de volonté peu ordinaires.

Cette vie au grand air, dans laquelle les exercices du corps tenaient une si large place, l'avait tellement développée qu'à seize ans on lui en eût volontiers donné vingt. Grande, élancée, elle avait dans la tournure et la démarche une élégance telle, qu'en la voyant passer, les paysans eux-mêmes s'arrêtaient fascinés et se retournaient, la suivant du regard. Elle était bien la preuve que la distinction réelle fait partie de ces dons que déposent les bonnes fées sur le berceau des nouveau-nés, et qu'il n'est besoin pour la posséder ni des leçons ni de la fréquentation du monde.

Elle avait dix-sept ans à peine lorsque son père, cédant aux instances de son vieux camarade le préfet maritime de Brest, consentit à la mener à un bal que celui-ci donnait pour inaugurer sa prise de possession. L'entrée de Mlle de Pen-Hoat dans les salons de la Préfecture fit une sensation telle, que les danses s'arrê-

tèrent, et qu'elle dut, pour gagner sa place, défiler devant une double haie d'admirateurs à travers des murmures et des chuchotements à peine étouffés. Elle portait une jupe très simple de gaze blanche sur un transparent bleu-ciel avec un corsage en satin de même nuance qui découvrait des épaules et des bras d'un modelé exquis. Pour toute coiffure deux roses-thé piquées dans la masse sombre de son épaisse chevelure. Avant la fin de la soirée tous les jeunes officiers de marine présents au bal ne juraient plus que par elle. Ce qu'elle alluma de passions ce soir-là ne se peut imaginer. Ce devait être bien autre chose à la fin de l'hiver!

L'amiral en effet avait tâté de cette joie délicieuse qui envahit le cœur des parents assistant aux premiers succès de leurs enfants et il y avait pris goût. Cela s'était fait d'autant plus facilement que le succès avait eu les proportions d'un véritable triomphe. Aussi ne fit-il plus de difficultés pour retourner avec sa fille dans le monde. Il ne se donna pas un bal où ils ne fussent priés tous deux et dont elle ne fut la reine. Il y en eut même de spécialement organisés à son intention. On ne la voyait plus sans un cortège empressé de respectueux adorateurs. Jeanne dansa beaucoup, s'amusa follement, mais ne prêta aucune attention sérieuse aux hommages dont elle était entourée et ne s'en montra ni troublée ni même flattée, tant elle était exempte de coquetterie. En moins de deux mois l'amiral reçut plus de vingt demandes émanant des familles les plus considérables du pays. Il les transmit toutes scrupuleusement à sa fille, qui accueillait invariablement ces communications par un grand éclat de rire, affirmant à son père, entre deux gros baisers, qu'elle n'avait aucune envie de le quitter, faisant très bon ménage avec lui et se proposant bien de continuer cette bonne vie à deux le plus longtemps possible. L'amiral, ravi, se gardait bien d'insister, et à l'unanimité des voix, le candidat était blackboulé impitoyablement.

Celui auquel était réservée la précieuse fortune d'éveiller, chez Jeanne, ce besoin instinctif d'aimer qui existe à l'état latent dans tout cœur de jeune fille ne devait cependant pas tarder à se révéler.

L'amiral reçut un beau matin une lettre d'une cousine à lui qu'il avait un peu perdue de vue, la baronne de Carnec, restée veuve d'assez bonne heure avec un fils unique, et qui depuis son veuvage était venue s'installer à Paris où, grâce à une jolie fortune et à un amour du monde des plus prononcés, elle menait une assez grande vie. Elle commençait par dire à son vieux cousin combien elle trouvait regrettable qu'ils vécussent aussi éloignés l'un de l'autre, ne se voyant plus, à ce point qu'ils ne s'étaient réciproquement jamais présenté leurs enfants. Or il était absolument ridicule qu'elle fût la seule à ne pas connaître cette petite cousine incom-

parable, des mérites de laquelle toute la Bretagne, de Brest à Nantes, s'entretenait; et puisque sa santé ne lui permettait pas, à elle, sa tante à la mode de leur pays commun, de s'exposer aux vents et aux brouillards, hôtes habituels de ces contrées humides, il était assez logique, et plus dans l'ordre des choses, que ce fût sa nièce qui vînt à elle. Ensuite le Finistère méritait-il réellement d'être seul à posséder cette jeune merveille, et n'y avait-il pas lieu de la produire sur une scène plus digne d'elle?

La réponse ne pouvait être douteuse. Elle concluait donc en invitant son cousin à venir, accompagné de sa fille, bien entendu, passer avec elle deux mois, avril et mai, lesquels sont les mois élégants à Paris. Elle se faisait un plaisir de les recevoir dans son hôtel, se trouvant fort au large et très seule pour le moment. Son fils, en effet, était en garnison à Toulouse, à l'autre bout de la France, une ville absurde, où les gens ont un accent impossible, que doivent prendre immanquablement tous ceux qui y font un séjour de quelque durée.

Cette lettre rendit l'amiral de fort méchante humeur. Il lui en coûtait, d'abord, de se séparer, fût-ce pour peu de temps, de son cher Océan, dont la vue le comblait d'aise le jour, dont la grande voix le berçait la nuit. Ensuite, un instinct secret l'avertissait que le danger conjuré jusqu'ici allait se représenter à Paris plus terrible que jamais, que la compagne chérie de ses vieux ans pourrait bien lui échapper cette fois pour de bon. Or, en voyant l'accueil fait par elle jusqu'à ce jour aux demandes en mariage dont elle avait été l'objet, il avait fini par se persuader qu'il en serait de même à l'avenir de toutes celles qui viendraient à surgir; et la peusée que le contraire pouvait arriver lui semblait presque inadmissible, en tout cas souverainement déplaisante et importune. Mais, cette fois, la chose paraissait sérieuse. L'ennemi allait se rencontrer évidemment à Paris. D'autre part, résister aux injonctions de sa cousine était difficile. C'était en outre manquer à ses devoirs de père. Cette dernière considération le décida, et, par une matinée du mois d'avril, il débarqua avec sa fille dans le petit hôtel que Mme de Carnec habitait rue Saint-Dominique.

La baronne se prit tout d'abord d'une véritable passion pour sa nièce et se multiplia en vue de rendre le séjour de Paris agréable à ses hôtes. Un petit nombre d'amis intimes fréquentaient d'une manière suivie les salons de cette excellente femme, qui possédait au plus haut degré l'art, plus difficile qu'on ne le croit, de bien recevoir les gens. Une soirée suffit pour faire de Mlle de Pen-Hoat l'idole de ce cénacle. Le charme communicatif qui se dégageait de sa personne était tel, que les femmes elles-mêmes, loin de la

jalouser, subissaient l'attraction. Ce fut à qui la chaperonnerait et l'introduirait dans le monde. Mais, dès les premiers jours, la vicomtesse de Montoys, une des visiteuses les plus assidues de la baronne, déclara avoir sous ce rapport des droits qu'elle entendait ne céder à personne.

— Ma chère enfant, dit-elle en se jetant au cou de Jeanne que Mme de Carnec lui présentait, il est bon que vous sachiez tout d'abord que nous sommes parents. A quel degré? Ne me le demandez pas; je serais incapable de vous répondre. Mais, ce qu'il y a de certain, c'est qu'un grand-oncle de M. de Montoys... Vous cherchez mon mari des yeux?... C'est peine perdue... Là où je suis, on est certain de ne jamais le rencontrer... Nous formons du reste un ménage modèle... Où en étais-je?... Ah! un grand-oncle de mon mari a donc épousé une demoiselle de Pen-Hoat. En voilà donc plus qu'il n'en faut pour constituer entre nous un cousinage parfaitement authentique... Permettez-moi donc, ma jolie petite cousine, de me prévaloir de mon titre de parente pour guider vos premiers pas dans le monde... Mon excellente amie, Mme de Carnec, à laquelle sa santé interdit malheureusement les sorties du soir, estimera sans doute que nulle plus que moi n'est à même de tenir cet emploi de confiance... Ce que j'en fais n'est pas pour vous, du reste, quelque sympathie que vous m'ayez inspirée dès le premier abord, mais je ne veux pas me faire meilleure que je ne suis, c'est pour moi, et pour moi seule, que j'agis de la sorte. Je vous crois appelée à de tels succès, qu'il en rejaillira un certain lustre sur votre introductrice... Ah! jouissez du présent, chère petite... Croyez-en ma vieille expérience, je l'ai payée assez cher pour avoir le droit d'estimer qu'elle a une certaine valeur... Qui sait ce que l'avenir vous tient en réserve! Je ne vous dirai pas que la jeunesse n'a qu'un temps, ce cliché, à force d'avoir servi, doit être un peu démodé, mais les illusions... ah! ma pauvre petite!... voilà une fleur qu'en dépit des progrès de la science, on n'a pas trouvé le moyen de faire reverdir une fois qu'elle s'est desséchée sur pied.

Ce babil étonnait et amusait Jeanne à la fois. La vicomtesse de Montoys, qui faisait sonner bien haut sa vieille expérience, avait trente ans à peine. Il est vrai que pour elle les années de mariage pouvaient compter double. Elle avait, contre la volonté de ses parents, épousé un de ces aimables désœuvrés qui, incapables de s'adonner à aucune occupation sérieuse, font du plaisir l'unique objet de leurs constantes recherches. Elle n'avait pas tardé à s'en repentir.

Au bout de trois mois d'union, M. de Montoys, après avoir fait

de vains efforts pour se plier à la vie conjugale, avait repris ouvertement sa vie de garçon. Passer ses nuits au club et dans les cabinets des restaurants élégants, s'afficher dans les avant-scènes des petits théâtres en des compagnies suspectes, lui semblèrent des peccadilles à peine répréhensibles. Il eût considéré, au reste, comme indigne de lui de pratiquer la débauche à huis-clos et en se cachant, ainsi que le font certains maris auxquels manque le courage de leurs vices. L'absence de toute dissimulation lui paraissait même constituer aux yeux de sa femme et à ceux du monde une sorte d'atténuation de ses torts. Dénué de sens moral comme il l'était, il parait du nom de franchise ce qui n'était, à l'appeler par son vrai nom, qu'un cynisme éhonté. Au reste, conservant les manières d'un gentilhomme accompli, il demeurait plein d'égards pour sa femme, la traitant, soit dans son intérieur, soit en public, avec une courtoisie parfaite, la conduisant dans le monde de très bonne grâce chaque fois qu'elle en exprimait le désir, quitte à disparaître au bout de quelques minutes pour le restant de la soirée. Il lui laissait d'ailleurs une liberté aussi complète que celle dont il prétendait user pour son propre compte et eût considéré comme d'un goût déplorable de contrôler sa conduite ou de donner à soupçonner qu'il pût être accessible à la jalousie.

Lorsqu'elle n'eut plus de doutes à conserver touchant l'étendue de son infortune, la vicomtesse tomba tout d'abord dans un profond désespoir. Pendant huit jours, elle roula dans sa tête les projets les plus sinistres. Puis, comme elle avait un caractère très heureux et que la nature lui avait départi une forte dose de philosophie, un beau matin, presqu'à son insu, l'apaisement se fit dans cette âme désolée. Avec une logique irréfutable, elle se tint à elle-même un raisonnement très sensé dont la conclusion était que, devant l'impossibilité de modifier cet état de choses, le mieux qu'elle eût à faire était de l'accepter avec résignation, de tirer le meilleur parti de la situation qui lui avait été imposée et qu'en somme la vie n'était déjà pas si riante ni si longue qu'il fallût en consumer une partie notable à pleurer sur toutes les choses fâcheuses qui vous arrivent et que l'on ne peut empêcher.

La vicomtesse de Montoys accepta donc sans récriminer la vie nouvelle qui lui était faite et ne s'en trouva pas plus mal. A défaut des joies intimes du foyer qui lui faisaient défaut, elle rechercha les distractions du monde et s'y adonna avec passion. Elle prit place bientôt sur la liste de ces grandes mondaines dont les chroniques spéciales citent constamment les noms et décrivent les toilettes. Elle devint une habituée de toutes les réunions adoptées par le monde élégant, apportant partout une verve et un

entrain, comme elle le disait elle-même, à tout casser. Séduisante plutôt que régulièrement jolie, s'habillant avec une fantaisie qui n'excluait pas un goût exquis et sachant donner à tout ce qu'elle portait un cachet original, bien personnel, elle devait, grâce à sa situation de femme abandonnée, devenir la cible de nombreux hommages aussi empressés que peu désintéressés; mais elle sut déjouer toutes les poursuites dont elle fut l'objet.

Dédaigneuse des procédés injurieux de son mari à son endroit, il n'entrait pas dans ses projets d'en tirer une vengeance facile. Le dépit eût pu lui inspirer des idées de revanche; l'indifférence amena un résultat opposé. Ensuite il lui semblait piquant de rester l'épouse vertueuse et irréprochable d'un mari notoirement infidèle et libertin. Ce contraste, dont les exemples ne se rencontrent pas communément, n'était pas banal. Elle repoussa donc invariablement toutes les attaques qui l'assaillirent; mais elle le fit en riant, et sans se départir de sa belle humeur. Sa vertu n'offrait rien de maussade, et sa pruderie avait des allures de bonne fille. Elle sut écarter les gens sans les fâcher et sans les éloigner. Une fois qu'il fut bien établi qu'en lui faisant la cour on était certain de perdre son temps, on la considéra comme une bonne petite camarade, de qui la société était des plus amusantes, et l'on s'abstint de dépasser avec elle les limites que comporte un *flirt* inoffensif.

C'est sous ces auspices que Jeanne fit son entrée dans le monde. Elle s'y révéla de prime abord Parisienne jusqu'au bout des ongles et y obtint les mêmes succès que sur la scène plus restreinte de Brest. Il n'y eut soirée dansante à laquelle elle ne fût priée. Elle passa à l'état de *professional beauty;* on créa même une figure du cotillon à laquelle son nom fut donné. Elle fit au duc d'Armandières la faveur de se rendre sur son mail à la réunion privée de La Marche, en compagnie de la vicomtesse triomphante. A la vente de charité pour l'hospitalité de nuit qui se tint dans la galerie Petit, elle vendit huit cents bouquets de violettes à un louis. La baronne de Carnec, ravie des succès de sa nièce, les enregistrait soigneusement dans toutes les lettres qu'elle adressait à son fils et ne tarissait pas en éloges sur les charmes et la grâce incomparable de la jeune fille. Aussi advint-il tout naturellement que ledit fils se sentit pris du désir de connaître cette cousine si extraordinairement jolie dont sa mère ne cessait de lui parler, et ayant obtenu une permission de quinze jours, il tomba inopinément un beau matin dans les bras de sa mère qui feignit un grand étonnement. En réalité amener son fils à Paris était le but vers lequel avait diplomatiquement tendu toute cette correspondance maternelle.

Gontran de Carnec, lieutenant au 8me bataillon de chasseurs à

pied était un des cavaliers les plus accomplis qui se pût rencontrer. Les femmes les plus difficiles le proclamaient tout simplement charmant. Quant aux hommes, ils lui reprochaient d'avoir une figure trop efféminée, ce qui eût pu être vrai, si l'expression habituelle de sa physionomie n'eût été tant soit peu hautaine et dédaigneuse. Cet efféminé savait tenir les gens à distance. Il avait déjà montré au reste ce dont il était capable. Sortant de Saint-Cyr au moment où commençait la lutte entre la France et l'Allemagne, il s'était battu à Frœschwiller comme un lion. Grièvement blessé, il lui avait été impossible de reprendre du service avant que la guerre fût terminée ; mais, ayant pu rejoindre son corps au moment où les opérations contre la Commune prenaient fin, il avait à la tête de sa section enlevé successivement six barricades sur les pentes de Montmartre, avec le même calme et le même sang-froid que s'il se fut agi d'une simple promenade d'agrément. Pour compléter le portrait de notre jeune officier, nous devons dire qu'il manifestait un penchant assez prononcé pour le plaisir. Tout en ne se départant jamais du respect qu'il se devait à lui-même, il s'y adonnait parfois avec plus d'entrain qu'il n'eût été nécessaire. Aussi, sur le registre du personnel, la note « un peu léger » était-elle accolée à son nom. Empressons-nous d'ajouter qu'elle émanait d'un chef connu pour être peu enclin à la bienveillance.

Gontran ne fut pas long à tomber entièrement sous le charme de sa cousine. Celle-ci ne fit rien pour décourager cette passion naissante. Elle fit plus : elle ne se montra pas éloignée de la partager. Gontran dut moins ce résultat aux séductions de sa personne qu'à l'auréole de bravoure dont il était déjà entouré. Lorsque Mme de Carnec, la veille de leur départ, s'ouvrit à l'amiral de la convenance qu'il y aurait à unir ces deux jeunes gens, le marin fit un soubresaut à cette communication. Il se rassura un peu en pensant qu'il en serait sans doute de cette ouverture comme des précédentes, et que sa fille l'accueillerait par une fin de non-recevoir. Aussi fut-il vivement désappointé quand Jeanne lui répondit en le priant de faire connaître à Mme de Carnec que ce projet n'avait rien qui fût de nature à lui déplaire, que toutefois, ajournant sa réponse définitive, elle serait heureuse que son cousin vînt dans le courant de l'été passer quelque temps à Pen-Hoat, ce qui leur permettrait à tous deux de se mieux connaître avant de prendre un engagement aussi sérieux.

Le lendemain l'amiral et sa fille repartaient pour la Bretagne, Jeanne escortée par un essaim de riantes visions d'avenir, son père regrettant d'avoir eu la faiblesse de faire ce voyage de Paris, dont il avait eu bien raison de n'augurer rien de bon, et ne se con-

solant un peu qu'à la pensée de revoir son vieux manoir, sa lande balayée par le vent, ses hautes falaises battues par la vague, toutes ces choses enfin dont il était privé depuis si longtemps.

Gontran arriva au commencement de septembre, ainsi qu'il avait été convenu. Il se montra tel qu'il était, charmant et séduisant. L'adoration qu'il ressentait pour sa cousine était sincère. Elle le comprit et chercha de moins en moins à résister au penchant qui l'entraînait elle-même. L'amiral, obligé de reconnaître qu'en somme ce prétendant constituait, sous tous les rapports, un excellent parti pour sa fille, s'était résigné. Un soir, en sa présence et avec son consentement, Jeanne mit silencieusement sa main dans celle de son cousin et l'y laissa. Elle s'engageait à lui pour la vie.

Avec les idées que Jeanne avait sur le devoir, on ne s'étonnera pas si elle considéra cette situation nouvelle comme lui imposant, à dater de ce moment, des obligations impérieuses. Tout ce qui émanait d'elle et ne s'adressait pas directement à son fiancé, regard, sourire, pensée même, lui parut un vol qu'elle lui faisait. Tout hommage dont elle eût été l'objet, émanant d'un autre que lui, eût semblé à la jeune fille une injure. Elle était sienne, entièrement, exclusivement. Elle eût volontiers, comme les femmes d'Orient, caché sa beauté derrière un voile, pour que nul regard d'homme ne la pût profaner. Du jour où elle mit sa main dans celle de Gontran, personne, à l'exception de son père, ne fut admis à toucher, ni même à effleurer cette main qui s'était donnée à un autre.

Franche et loyale comme elle l'était, il lui eût semblé indigne d'elle de dissimuler les sentiments dont son cœur débordait. Elle s'abandonna tout entière au bonheur d'aimer et d'être aimée. A cette époque de sa vie, elle fut réellement heureuse, et elle comprit qu'elle l'était. La joie emplissait son âme à déborder. Chaque matin, à son réveil, elle adressait mentalement un hymne d'action de grâces au Créateur, qui avait créé tant de belles choses, parmi lesquelles l'amour, la plus belle de toutes. Elle parcourait à pas lents, pendue au bras de Gontran, des promenades faites déjà cent fois par elle, et elle était tout étonnée de leur trouver un charme nouveau qu'elle ne leur avait jamais soupçonné. Il était sur la côte un coin de terrain, solitaire et perdu, qu'ils préféraient à tout. De ce point, élevé d'une cinquantaine de mètres au-dessus de la plage qu'il dominait à pic, se détachait un sentier serpentant sur le flanc de la falaise, à travers des éboulements déjà anciens, et conduisant à la petite anse qui abritait les embarcations du château. Ils allaient s'asseoir là, sur un renflement gazonné du sol, à l'heure où le soleil descendait vers l'horizon. Au-dessous

d'eux s'étendait la mer immense, parsemée au loin des innombrables récifs qui font une ceinture blanche d'écume aux îles de Béniguet et de Quémènes, toute diaprée de nuances irisées sur lesquelles les barques de pêcheurs qui regagnaient le port faisaient des taches roses ou brunes suivant que l'orientation de leurs voiles les exposait à la lumière ou les maintenait dans l'ombre.

Le globe incandescent s'abîmait lentement derrière les flots. Des nuées enflammées frangées de pourpre s'espaçaient irrégulièrement dans le ciel aux teintes d'opale. Au-dessus de leur tête le zénith allait en se dégradant du vert pâle à l'indigo foncé que les premières étoiles trouaient de leur lueur encore indécise. Emus par la beauté radieuse de ces spectacles que la nature livre à tous venants, mais dont le charme échappe à tant d'indifférents, ils reprenaient à pas comptés et comme à regret le chemin du château où les attendait l'amiral qui, commençant à s'affaiblir et à sentir le poids des ans, se joignait rarement à eux. Ils le retrouvaient invariablement engagé dans une grande partie de trictrac avec la bonne madame Gauthier, qui jouait, disait-il, comme une mazette, mais amenait des dés extraordinaires avec un bonheur insolent dont le vieux marin était exaspéré.

Gontran aimait follement cette enfant qui lui montrait tant de confiance et d'attachement. Il lui semblait commencer une vie nouvelle, pleine de joies pures, de tendresses chastes qu'il n'avait jamais rêvées, tout un monde inconnu caché jusque-là à ses yeux par un rideau impénétrable qu'écartait, pour lui en faire les honneurs, la petite main de celle qu'il aimait.

Il fut convenu que le mariage aurait lieu dans les derniers jours du mois d'octobre. La baronne, ivre de joie, avait fait connaître que pour une circonstance semblable, il n'était ni vents ni brouillards capables de l'arrêter, et elle annonça sa prochaine arrivée.

Mais les projets des mortels sont bâtis sur un sable mouvant et sans consistance. Un rien suffit pour détruire l'équilibre de l'édifice et le jeter à bas. L'union projetée entre Jeanne de Pen-Hoat et Gontran de Carnec ne devait pas s'accomplir.

Un matin, pendant qu'accompagnée de son grand lévrier, Jeanne allait visiter quelques pauvres malades des environs auxquels elle avait à porter des médicaments et des secours en argent, le jeune officier prit son fusil pour aller reconnaître un important passage de cailles qui venait d'être signalé. Vers les dix heures, la jeune fille ayant terminé sa tournée, et s'avisant que Gontran devait chasser dans les environs de la ferme qu'elle venait de quitter, voulut lui faire la surprise d'aller à sa rencontre. Mettant sa main en guise d'abat-jour au-dessus de ses yeux, car le soleil était déjà ardent, elle promena son regard sur la plaine et aperçut au loin un

point blanc qui se mouvait dans les guérets. Ce ne pouvait être que le beau chien d'arrêt de la race de Saint-Germain que son fiancé avait amené avec lui. Elle se porta à travers champs dans cette direction.

Gontran, après avoir chassé pendant quelque temps sans grand succès, avait eu une pensée analogue et s'était engagé dans un chemin creux qui devait, pensait-il, le mener au village que Mlle de Pen-Hoat lui avait signalé comme but de sa course matinale. C'était une de ces vieilles et larges routes peu fréquentées, à peine praticables pour les véhicules les plus rustiques, encaissées entre deux talus gazonnés et bordés d'arbres fruitiers aux branches noueuses et contournées. Dans le fond du chemin serpentaient de profondes ornières aux parois verticales, entre lesquelles couraient des sentiers où le pied des vaches avait creusé des sillons transversaux régulièrement espacés. Au bout de quelques centaines de mètres, il s'aperçut que la route s'infléchissait et semblait se détourner de la direction qu'il comptait suivre. Il se trouva dans un embarras d'autant plus grand qu'il n'était déjà pas bien certain que le village aperçu par lui à l'horizon fût celui dont Jeanne lui avait dit le nom. Heureusement parut à l'extrémité du chemin une paysanne qui s'avançait d'un pas leste et qui lui sembla survenir merveilleusement à propos pour le renseigner. En attendant qu'elle se fût rapprochée, il posa à terre son fusil et s'assit sur le revers de la route à l'ombre d'un pommier.

La paysanne fut bientôt assez près pour qu'il pût distinguer ses traits, et il reconnut, pour l'avoir rencontrée plusieurs fois dans les communs du château et lui avoir même parlé, Rose, la sœur de lait de Mlle de Pen-Hoat. Elle avait mis ses plus beaux atours, Mlle Rose, et avait un petit air important des plus amusants qui ne s'accordait guère avec son minois jeune et mutin. Elle portait avec grâce ce joli costume breton qui, malheureusement, se fait de plus en plus rare, la jupe de drap bleu foncé à gros plis, la veste et le plastron de même étoffe, tout soutachés de broderies aux couleurs vives et garnis de piècettes d'argent chevauchant les unes sur les autres. Le plastron s'arrêtait à la naissance de la gorge, une gorge aux très agréables contours vraiment, que recouvrait une chemisette finement plissée. La coiffe d'une blancheur éclatante emprisonnait les cheveux, mais pas assez étroitement pour que quelques-uns n'eussent trouvé moyen de s'échapper au dehors sous forme de bouclettes folles d'un joli blond, dont quelques-unes descendaient sur le front, d'autres plus bas en arrière vers la nuque. Les manches de la veste s'arrêtaient un peu au-dessous du coude et se prolongeaient par des manchettes bouffantes de toile

dont sortaient des mains un peu rouges, mais d'un dessin délicat. Telle qu'elle se présentait en ce moment, elle était charmante, cette petite Bretonne, et Gontran ne put s'empêcher d'en faire, à part lui, la remarque.

— Holà! Rose, fit-il en l'interpellant, où vas-tu comme cela dans ta grande tenue?

Elle s'arrêta tout interdite :

— Oh bien! vous m'avez fait une belle peur... Je ne vous avais pas vu.

Puis se remettant :

— Je vais au baptême de mon petit neveu.

— Et où se passe cette intéressante cérémonie?

— A ce village que vous voyez là-bas, fit-elle en indiquant du doigt un clocher dont la pointe se dressait au-dessus d'un des talus du chemin.

Et après un petit salut elle se disposa à continuer sa route.

— Eh! la! pas si vite... Il faut d'abord que tu me remettes dans ma route, car je crois bien que je me suis égaré.

— Pour çà, ce n'est pas difficile, dit-elle en riant, le château n'est pas bien loin... Tenez... dans cette direction... Mais excusez-moi, je n'ai pas de temps à perdre... Voyez donc, si la marraine faisait attendre M. le curé et toute la société... c'est cela qui serait grave!...

— Ah! tu es marraine?...

— Eh oui! fit-elle en se rengorgeant.

— Peste! ce serait grave en effet. Mais pour quelle heure est-il, ce baptême?

— Pour onze heures bien précises.

— Eh bien! rassure-toi, ma petite Rose, il est à peine dix heures un quart... Tu arriveras trop tôt.

— Bien sûr qu'il n'est pas plus tard que cela?

— Vois plutôt toi-même... Et tirant sa montre, il lui mit le cadran devant les yeux.

— Oh bien! dit-elle, ce n'était pas la peine de tant me presser, je suis tout en nage.

Et avec son mouchoir elle tamponna doucement, en prenant bien garde de déranger ses petites boucles, son front sur lequel perlaient quelques gouttelettes de sueur.

La politesse faisait un devoir à Gontran d'inviter Rose à se reposer un moment avant de continuer son chemin. Il n'y manqua pas.

— Oh! fit-elle, si on nous voyait!

Et elle restait indécise, jetant un regard d'envie sur la belle

place que le jeune homme lui préparait à son côté, en balayant avec sa main les feuilles mortes qui jonchaient l'herbe.

Il n'eut pas de peine à lui démontrer que d'abord il était impossible de les voir et qu'ensuite les vît-on, ils n'avaient pas à redouter les regards, ne faisant rien de répréhensible. Et il est certain qu'il ne pensait pas à mal.

— Eh bien! alors... je me risque, fit-elle gaiement, et, retroussant par derrière les plis de sa jupe de manière à moins la chiffonner, elle s'assit bravement sur le gazon près de Gontran.

Sous la robe un peu relevée parurent deux petits pieds chaussés de jolis souliers à boucles d'argent, et, long comme la main, pas davantage, de deux jambes finement modelées recouvertes de bas blancs à jour soigneusement tendus.

— Sais-tu, Rose, que tu as un très joli pied, dit Gontran pendant que la petite Bretonne, qui avait suivi la direction des regards du jeune homme, faisait de vains efforts pour abaisser jusqu'à la cheville la jupe indiscrète.

— Pas si joli que celui de la demoiselle, pour sûr..., répondit-elle plus flattée qu'elle ne voulait en avoir l'air.

Puis elle ajouta après un temps :

— On dit comme ça que vous allez l'épouser...

— Peut-être dit-on vrai... Et toi, à quand ton mariage?

— Oh moi! je ne suis pas pressée... et puis les amoureux ne se pressent guère non plus...

— Tu ne me feras jamais croire cela, Rose... jolie comme tu l'es...

— Dame! faut croire que les garçons d'ici n'ont pas bien bon goût.....

Et elle regardait Gontran en dessous avec des petites mines très drôles qui divertissaient le jeune homme.

Autour d'eux régnait un silence absolu. Aucun souffle ne troublait la placidité de l'atmosphère. Les feuilles des arbres elles-mêmes restaient immobiles. C'était une de ces admirables journées d'automne pleines d'un charme mélancolique et pénétrant. Au-dessus de leur tête, le ciel d'un bleu pâle était parsemé de petits nuages blancs immobiles, semblables à des flocons d'ouate. De longs fils de la Vierge passaient lentement, rasant le sol, s'accrochant aux touffes épineuses des ajoncs ou aux basses branches des arbres. Une pie vint se poser sur la cime d'un pommier, à quelque distance de là, et se mit à balancer sa queue en éventail. Ils se sentaient bien seuls tous les deux, dans ce chemin creux perdu au milieu de la plaine silencieuse et déserte.

Gontran regardait la jeune fille, dont le frais visage était en pleine lumière. Lorsqu'elle baissait les yeux sous les regards du

jeune homme, ses longs cils soyeux projetaient une ombre douce sur ses joues à l'épiderme rosé et délicat. En avant de son oreille finement ourlée, des tempes presque jusqu'au menton, s'étendait un duvet blondissant et velouté semblable à celui de la pêche. Les lèvres, entr'ouvertes par un sourire un peu malin, étaient d'un rouge vif, et dans leur intervalle brillait l'émail éblouissant des dents. Gontran détaillait toutes ces jolies choses et y trouvait un certain plaisir. Rose n'éprouvait aucun ennui à être assise près de ce beau jeune homme. Elle était même un peu troublée. Peut-être n'eût-elle pas su dire pourquoi.

— Je m'en vais, dit-elle à la fin, et elle posa sa main à terre pour se relever.

— Pas encore, fit-il, et il lui passa le bras autour de la taille pour la retenir.

Elle resta assise, ne faisant aucun effort pour se dégager. Et, comme le silence que gardait Gontran l'embarrassait un peu, elle ramassa près d'elle, dans l'herbe, une pomme tombée et y mordit à belles dents. On entendit, sous la morsure, craquer la pulpe blanche du fruit.

A ce moment, la pie s'envola en criant, mais ils n'y prirent pas garde.

— Elle est bonne ta pomme?

— Excellente... goûtez voir...

Et elle la lui présenta du côté non entamé.

Mais lui, la retournant, mordit à l'endroit même où les dents de la jeune fille avaient laissé leur trace. Et, la voyant toute rougissante, il se sentit lui-même un peu ému. Tout à coup, une envie folle le prit de mordre dans cet autre joli fruit vert qui était là près de lui. Du bras qui entourait la jeune fille, il l'attira vers lui, moitié riante et moitié fâchée, puis, se penchant, posa ses lèvres sur sa joue, au coin de la bouche.

Au même moment, de joyeux aboiements se firent entendre. Le chien de Gontran s'était porté à la rencontre d'un grand lévrier qui, en deux bonds, avait atteint le fond du chemin. Le jeune homme se redressa effaré. En face de lui, couronnant la crête du talus opposé, se détachait, sur le bleu du ciel, la fière silhouette de Mlle de Pen-Hoat. Détournant ses regards avec dédain, le corps droit, l'air hautain et impassible, elle prit à grands pas la direction du château.

II

Jeanne ayant rencontré son père au haut du perron lui déclara froidement que le projet de mariage arrêté entre elle et son cousin devait être considéré comme non avenu; et, se refusant à fournir aucune explication au vieillard stupéfait, elle monta s'enfermer dans sa chambre. L'amiral se précipita aussi vite que ses jambes le lui permirent à la rencontre de Gontran qui franchissait en ce moment même la grille du parc. Mais si le vieux marin espérait recueillir de ce côté de plus amples renseignements, son espoir ne fut que bien incomplètement réalisé.

Le jeune homme, en effet, dont le trouble et l'émotion étaient visibles, se borna à prier l'amiral d'aller au plus vite solliciter pour lui de Mlle de Pen-Hoat la faveur d'un court entretien. Le père de Jeanne, n'y comprenant absolument rien, fit la commission, mais avec un succès entièrement négatif : sa fille lui déclara qu'elle ne reverrait M. de Carnec ni maintenant ni jamais.

Quand il revint en maugréant rapporter au jeune officier cette réponse désastreuse, Gontran, s'inclinant, prit respectueusement congé de celui qu'il s'était, disait-il, habitué déjà à considérer et à chérir comme un père. Des circonstances qu'il déplorait profondément lui donnaient lieu de craindre que l'union si ardemment désirée par lui ne dût être ajournée, peut-être même remise en question. Si telle devait être la décision de celle qu'il avait eu le regret mortel d'offenser, mais pour laquelle il n'avait jamais cessé de professer le culte le plus ardent et une affection sans bornes, il s'inclinerait avec douleur, reconnaissant avoir mérité cet arrêt. Il ne désespérait pas toutefois d'obtenir son pardon, mais il lui semblait préférable pour le moment de s'éloigner et de ne se représenter à Pen-Hoat que lorsqu'il aurait été rappelé. Il serra les mains de l'amiral et se retira désespéré.

« Ils sont fous tous les deux, se dit le marin en haussant les épaules... querelle d'amoureux... je suis bien bon de m'en tourmenter. »

Mais il lui fallut bien prendre la chose au sérieux lorsqu'il vit, une heure plus tard, Gontran de Carnec quitter le château en compagnie de ses bagages, et lorsque sa fille, l'ayant fait prier de monter près d'elle, lui donna la clef du mystère. Il fut un peu surpris, s'attendant à des révélations plus graves; mais il n'en laissa rien paraître. Pour l'acquit de sa conscience, il plaida les circonstances atténuantes en faveur du coupable. Ce fut peine perdue. Il s'y attendait, connaissant le caractère de sa fille, et n'insista pas.

Le surlendemain, Jeanne reçut de son cousin une longue lettre dans laquelle perçait à chaque ligne l'expression de la douleur la

plus sincère. Il n'essayait pas d'atténuer sa faute. Il demandait seulement que l'arrêt qui le frappait ne fût pas sans appel, qu'une expiation lui fût imposée, quelque rigoureuse qu'elle pût être, fût-ce même un long exil. Il acceptait tout... si ce n'est la pensée d'avoir à renoncer à elle pour jamais... Et si elle consentait à pardonner, il s'engageait à racheter un moment d'erreur et d'oubli par toute une vie d'adoration passionnée.

Mlle de Pen-Hoat lut d'un œil sec ces pages désolées. Le cri de ce cœur brisé n'arriva pas jusqu'à elle. La lettre de Gontran resta sans réponse.

Deux semaines plus tard, l'amiral reçut du jeune officier quelques lignes par lesquelles il lui faisait connaître qu'après avoir cherché et trouvé un permutant, il venait de passer dans l'infanterie de marine. Un détachement étant sur le point d'être envoyé au Tonkin pour opérer sous les ordres du commandant Francis Garnier, il avait obtenu d'en faire partie et devait s'embarquer le surlendemain. Il priait l'amiral d'agréer encore une fois l'expression de sa profonde et respectueuse reconnaissance pour la bienveillance qu'il n'avait jamais cessé de lui témoigner et terminait en ajoutant que le souvenir de ce coin de la Bretagne et du trop court bonheur qu'il y avait goûté ne le quitterait jamais.

Jeanne écouta silencieusement la lecture de cette lettre. Son père qui l'observait remarqua que les battements de sa poitrine se succédaient plus précipités. Mais, si elle ne put maîtriser entièrement l'émotion qui l'envahissait, elle sut la refouler jusqu'au plus profond de son cœur et n'en laisser percer aucun symptôme sur ses traits rigides comme le marbre.

Il est aisé de comprendre qu'intransigeante comme elle l'était sur tout ce qui se rapportait au devoir et à l'honneur, elle devait ressentir plus douloureusement que toute autre le coup qui l'avait frappée.

Elle, qui se gardait à son fiancé avec un soin si jaloux, n'avait pas admis que, de la part de celui qui s'était promis à elle, il pût en être autrement. Cela était si simple et si naturel, qu'aucun doute ne s'était jamais élevé dans son esprit à ce sujet. Eût-elle pu l'aimer, si elle eût supposé en lui des sentiments différents, si elle ne l'eût cru capable de comprendre et de partager ses scrupules délicats? Au reste, n'était-il pas paré à ses yeux de toutes les vertus, de toutes les perfections? Et voilà que cette auréole dont elle lui voyait le front couronné n'existait que dans son imagination! L'idole à laquelle elle avait élevé un temple en son cœur reposait sur des pieds d'argile. Elle s'était écroulée en un moment et brisée dans sa chute! Le désenchantement était cruel.

Jeanne avait cru jusque-là à la loyauté, au culte des engagements pris, à l'amour confiant et partagé. Tout cela existait-il réellement? Elle se prit à en douter et s'y crut autorisée par l'épreuve qui l'avait assaillie à son début dans la vie. Ses illusions se détachèrent et tombèrent toutes à la fois, comme font les feuilles d'un arbre subitement frappé par une gelée hâtive. Ce fut un effondrement.

En même temps que le billet écrit à l'amiral par Gontran de Carnec, arrivait au château une lettre de la vicomtesse de Montoys à l'adresse de Jeanne.

« Ma chère petite, lui écrivait-elle, j'apprends des choses absolument extraordinaires. On m'affirme que vous avez rompu un projet d'union arrêté entre vous et le fils de ma vieille amie, parce que vous avez surpris votre cousin effleurant de sa moustache les joues d'une petite paysanne... Mais, ma chère enfant, où avez-vous vécu jusqu'à présent? On n'est pas sévère à ce point-là, et il faut aller au fond de la Bretagne pour voir des choses aussi renversantes. Mais, avec des idées pareilles, il n'y a plus d'existence possible... Je sais bien que tout le monde ne peut pas pratiquer la tolérance au même degré que moi. C'est vrai. Je vais même peut-être un peu loin. Si je vous racontais la dernière équipée de mon mari. Figurez-vous... allons! j'allais vous dire là une jolie histoire... Je perds la tête... Avec tout cela, ma pauvre vieille amie est plongée dans le désespoir... Voilà son fils qui s'embarque pour je ne sais où, quelque part du côté de la Chine... C'est bien autre chose que Toulouse... Quant à lui, il est superbe... Il part là-bas comme s'il s'agissait d'aller courir le renard de l'autre côté du détroit... Ils sont, paraît-il, une douzaine de gaillards déterminés qui se promettent de conquérir le Tonkin à eux tout seuls... Ils y arriveront peut-être, à moins qu'ils ne restent en route, bien entendu. Tout ce que je vous dis là n'est pas pour vous attendrir, vous n'en doutez pas. Votre parti est bien arrêté, n'est-ce pas? et toutes les observations du monde n'y changeraient rien... Eh bien! n'en parlons plus. En somme, y a-t-il lieu de se désoler parce qu'un Monsieur qui vous avait semblé devoir faire un mari très présentable a perdu ses titres à votre confiance? Non vraiment. Vous en retrouverez dix pour un, croyez-m'en. A propos. je vous annonce ma visite pour le printemps prochain. Oui, ma chère, je me suis engagée sur le Styx et autres fleuves infernaux à aller jouer la comédie, en mai prochain, chez les Rivaumont, dans leur château de la Mayenne. Il y a si longtemps que mon frère et ma belle-sœur me persécutent pour que j'aille les voir, qu'il me faudra m'exécuter. Ce sera une fête énorme. Coquelin doit me donner des leçons. Une fois en déplacement, rien ne m'ar-

rête et je compte aller vous demander l'hospitalité pour une semaine ou deux, si toutefois l'amiral n'a pas conservé trop mauvais souvenir de la mirobolante cousine qu'il s'est découverte à Paris le printemps dernier. Vous lui direz que, pour être assurée d'un bon accueil, j'apprends le trictrac à son intention. Jusqu'à présent, je n'y comprends du reste absolument rien... Je pense qu'il aura plus facilement raison de moi que de sa partenaire habituelle Madame... Oh! les noms et moi, c'est comme dans mon ménage : désaccord complet... enfin de cette excellente personne qui a fait de vous la petite merveille que vous êtes et que j'aime de tout mon cœur.

« De Rivaumont, vicomtesse de Montoys. »

Ainsi que la vicomtesse l'avait présumé, cette lettre ne pouvait exercer aucune influence sur celle à laquelle elle était adressée, ni modifier en rien ses résolutions. Jeanne se borna à admirer le caractère heureux de la jeune femme et l'aisance enjouée avec laquelle elle parlait des méfaits de celui dont elle portait le nom. Mais elle se sentait incapable d'une semblable résignation. Toutefois, elle était trop fière pour ne pas réagir contre le découragement qui l'avait envahie. En somme, de ce qu'un indigne s'était trouvé sur son chemin, s'ensuivait-il que l'humanité tout entière dût être englobée dans une commune réprobation? Devait-elle s'éterniser dans des tristesses sans fin parce qu'une déception avait suivi le don fait mal à propos de son affection? C'eût été faire à celui qui avait si mal répondu à sa confiance un honneur qu'il ne méritait pas. Aussi n'éleva-t-elle aucune objection lorsque son père, désireux de la distraire et de ramener un peu d'animation dans leur demeure attristée et silencieuse, lui proposa d'attirer de temps à autre quelques personnes au château et d'en rouvrir les salons à leurs amis de Brest, ainsi qu'aux châtelains des environs.

Une vie nouvelle allait commencer.

Ch. Corbin.

La suite prochainement.

ÉPISODES LITTÉRAIRES

III (SUITE)

LA MORT D'UN JOURNAL; LA NAISSANCE D'UNE REVUE; L'*OPINION PUBLIQUE* ET LA *REVUE CONTEMPORAINE*

Les avertissements, les conseils et les remontrances ne me manquaient pas. Dans les premiers jours de janvier 1850, je vis arriver à Paris Louis de Guilh.., mon compatriote, mon camarade d'enfance et de jeunesse, un de mes amis les plus intimes, les plus fidèles et les plus chers. Tout avait contribué à faire de nous deux frères. Ses parents étaient, de longue date, très liés avec les miens. A la campagne, nos deux habitations se touchaient. On pouvait échanger une conversation par-dessus la haie de clôture, se saluer d'une fenêtre à l'autre, et, chose extraordinaire, ce voisinage, qui remontait à cinq ou six générations, n'avait jamais amené entre les deux familles un nuage, un accès de mauvaise humeur, un mouvement de susceptibilité, une querelle de limites, une piqûre d'amour-propre, un de ces détails qui rendent si drôles les premières scènes de la pièce de Labiche intitulée : *Un pied dans le crime*. On se transmettait, de père en fils, la clef qui ouvrait la porte de communication entre les deux jardins, et, à l'église du village, on s'asseyait indifféremment sur le banc de Mme de G... ou sur le nôtre!

Louis et moi, nous étions nés à quelques mois de distance. Nous avions grandi dans cette atmosphère balsamique, toute de cordialité, d'affection et de bonté, sous le sourire de nos mères, la main dans la main, encouragés au bien par des exemples de piété et de vertu. Nous avions les mêmes goûts : la lecture, la musique, la chasse, les longues promenades sur nos coteaux embaumés de thym et de romarin, pendant lesquelles Louis, qui avait une belle voix de baryton, fredonnait les airs du *Comte Ory* et de la *Dame blanche*, alternant avec les beaux vers de *Rolla*, de *Namouna*, des *Feuilles d'Automne* et de *Jocelyn*. Quand nous arrivâmes à la vingtième année, je m'aperçus d'une nuance qui rendait son amitié plus touchante. Il était intelligent, spirituel et réfléchi; il avait fait d'excellentes études; il possédait, au plus haut degré, l'esprit de conduite. Il aurait pu réussir dans toutes les carrières. Il pré-

féra un bonheur paisible que lui donna, quelques années plus tard, une compagne digne de lui. Eh bien, cette ambition qu'il n'avait pas pour lui, il l'eut pour moi. Il s'attacha, dès mon début, à ma littérature, lisant avec soin tout ce que j'écrivais, ne me flattant jamais, ce qui donnait à son approbation plus de prix; me signalant mes faiblesses, m'éclairant de ses critiques, applaudissant à ce qu'il appelait mes progrès, m'encourageant de ses pronostics, que j'ai bien mal réalisés. Il s'était réjoui de mon admission à la *Revue des Deux Mondes*, comme d'un chevron, en attendant une épaulette. Quant à l'*Opinion publique*, il ne pouvait en juger que par mes lettres, où je lui cachais mes déceptions et mes ennuis.

Son arrivée à Paris fut pour moi une vraie fête : dans mon aveuglement, je me figurais que j'allais le charmer et l'éblouir en lui prodiguant des fauteuils d'orchestre, en l'amenant aux premières représentations et en l'introduisant dans le groupe des rédacteurs du journal, de ceux surtout qui essayaient de concilier les habitudes du boulevard et du café avec la défense du trône et de l'autel.

Après quelques jours de ce régime échauffant, Louis me prit à part et me dit : « Je suis consterné : tu aspirais donc à descendre? Je croyais te trouver en bonne voie de succès sérieux, et te voilà au milieu d'une bande de farceurs, de viveurs et de bohèmes qui renouvellent auprès de toi la fable du *Renard et du Corbeau*... Ils vantent tes articles pour que tu paies leur dîner. Ils te décerneraient un brevet de génie si tu voulais désintéresser leurs créanciers... Leurs compliments sont autant de lettres de change tirées sur ta bourse qui achève de s'aplatir à ce métier... Car, si l'arithmétique avait le droit d'intervenir dans la littérature, le compte serait facile à faire : d'un côté, un journal où tu ne touches pas un sou; de l'autre, des additions que tu paies neuf fois sur dix!... En outre, dans ces conditions de travail et de publicité, tu te galvaudes d'une manière déplorable... tu n'y étais que trop enclin!... Au bout de dix ans de cette improvisation au jour le jour, tu te trouveras n'avoir pas écrit une page qui mérite d'être conservée ou relue... Et puis, quelle société! quelle bigarrure! que sont ces prétendus légitimistes, prédestinés non pas à ramener Henri V, mais à expliquer pourquoi il ne reviendra pas?... L'un est forcé de prendre un pseudonyme, parce qu'il est employé dans un ministère; un autre rédige les *Faits-Paris* dans un journal bonapartiste... Un troisième écrit des quarts de vaudeville pour les Délassements-Comiques... Un quatrième, qui nous conte ses bonnes fortunes et qui a des bottes si bien vernies, serait, je crois, bien embarrassé de nous faire part de ses moyens d'existence... Je le soupçonne d'être de la police; car, mon pauvre ami, ne te fais pas illusion : de deux

choses l'une, ou le gouvernement ne daigne pas se préoccuper d'un journal comme le vôtre; — et cette sécurité n'a rien de flatteur; ou il s'en inquiète; et alors il trouve moyen d'introduire dans vos bureaux un joli policier, élégant, beau diseur, qui surprend vos secrets en ayant l'air de vous raconter les siens. En somme, quelle reculade! moi qui te croyais en progrès! En attendant mieux, je te prie de ne plus m'inviter avec ces messieurs... J'éprouve, dans ce milieu, un malaise d'autant plus pénible, que mon supplice est de t'y voir!... »

Ce qui aurait dû me faire suivre ces sages conseils de l'amitié la plus sincère et de la raison la plus droite, c'est que, depuis quelque temps, nous n'étions pas en veine. Les désabonnements commençaient à pleuvoir; il en est de l'abonné comme des oiseaux voyageurs qui émigrent quand leur instinct leur annonce le mauvais temps. Nettement avait été élu par le département du Morbihan, aux élections de mai 1849. Ses électeurs bretons le considéraient comme un grand homme et s'étaient figuré qu'il allait prendre d'assaut la tribune, au risque d'en déloger Berryer. Après quelques mois d'hésitation prophétique, le pauvre Nettement, sollicité par les gros bonnets de Vannes, de Ploërmel et de Pontivy, crut devoir s'exécuter... Hélas! ce fut une exécution, en effet, et elle fut atroce. Deux minutes suffirent pour changer le Capitole en roche Tarpéienne. De mémoire parlementaire, on ne se souvenait pas d'avoir assisté à un pareil *four*. Le *Journal des Débats* surtout, dont Nettement avait raconté l'histoire en des termes peu bienveillants, fut impitoyable. Il disait : « M. Nettement a parlé. Le bruit avait couru que cet orateur allait surpasser et effacer M. Berryer, que M. Berryer n'avait qu'à se bien tenir; à l'heure où nous écrivons, M. Berryer doit être rassuré. D'aucuns prétendaient que M. Nettement allait nous rendre Bossuet : Bossuet était sublime; la distance n'est que d'un pas. »

Le grave journal, pour achever sa victime, ne dédaignait pas de s'élever ou de descendre jusques au calembour : « M. Nettement a été phénoménal, amphigourique, grotesque, apocalyptique, incompréhensible; il n'a pas même parlé *nettement*. » Ce fut un de ces désastres dont on ne se relève pas, et le ridicule rejaillit sur notre journal.

A quelque temps de là, il y eut à Paris une élection qui fit un bruit énorme, et contribua pour une bonne part à la loi restrictive du 31 mai, laquelle, à son tour, aggravant l'impopularité de la Chambre et habilement exploitée par les bonapartistes, ne fut pas étrangère au succès du coup d'État. Comme M. Devinck, chocolatier, rue Saint-Honoré, fut seul à en profiter, les mauvais plai-

sants prétendirent que cette loi devait être gravée, non pas sur des tables de marbre, mais sur des tablettes de chocolat.

M. Eugène Sue se mettait sur les rangs à titre de candidat socialiste. Le romancier favori des grandes dames et des *dandys* de 1840 publiait, en ce moment, par cahiers à 50 centimes, les *Mystères du peuple*, épopée de la hotte et de la boue, horrible récit où il faisait appel aux plus dangereuses rancunes des pauvres contre les riches, aux plus venimeuses passions des *partageux* et des communistes. Pour qui l'avait connu, dix ou douze ans auparavant, épris de *high-life*, membre du *Jockey-Club*, exagérant ses allures aristocratiques, étalant de fantastiques gilets au balcon du Théâtre-Italien, affichant pour la bourgeoisie un dédain de grand seigneur, la volte-face avait de quoi surprendre. Pourtant, à y regarder de près, l'écart était moins prodigieux qu'il n'en avait l'air. Dans les *Mystères de Paris*, le plus célèbre de ses ouvrages, qui, pendant dix-huit mois, passionna la ville et la cour, Paris et la province, Eugène Sue popularisa, je dirai presque *encanailla* l'antithèse, chère à M. Victor Hugo. Il la logea un peu partout, dans le palais du grand-duc, dans l'hôtel du noble faubourg, dans la mansarde de la grisette, dans l'atelier du rapin, dans la loge du concierge, dans les bouges du *tapis-franc*, dans le cœur de l'assassin et de la fille de trottoir. Dans ce pêle-mêle où il semblait toujours que la robe de bal venait de traîner dans le ruisseau, que le crochet du chiffonnier s'emparait des parchemins du marquis, que le gentilhomme allait signer de fausses lettres de change, que le Vincent de Paul du notariat était réclamé par la cour d'assises, que la duchesse sortait d'un rendez-vous accordé à un escroc, le bien et le mal, la vertu et le vice, perdaient leur signification véritable. L'honnêteté, qui est la bourgeoisie de l'honneur, était constamment sacrifiée à un faux idéal, où le superflu absorbait le nécessaire, où l'héroïsme dispensait de la probité, et qui n'était bon qu'à égarer l'imagination aux dépens de la conscience. On y ressentait une impression pareille à celle qu'on éprouverait dans un bal masqué où l'on ne connaîtrait personne. On ne sait pas quels visages se cachent sous ces masques, quels personnages se dissimulent sous ces costumes. On se demande si Rosine est une comtesse ou une fille de boutique, si Almaviva est un vicomte ou un commis de magasin, si Bertram est un sénateur ou un repris de justice, si Figaro est un auditeur au conseil d'État ou un *bookmaker*, si Eliante est une marquise ou une actrice de l'Ambigu.

C'est pourquoi M. Eugène Sue, corrompu jusqu'aux moelles, sans autres principes que son orgueil, sans autre morale que son bon plaisir, devait, en se dégageant de son idolâtrie nobiliaire, tomber

des hauteurs aristocratiques dans les bas-fonds populaires. Il avait tout frelaté : l'amour, l'innocence, la virginité, la religion, la vertu, l'élégance, le luxe, le prince, le noble, la patricienne, le pauvre, l'artiste, l'ouvrière, le prêtre, le jésuite, le crime. Il lui restait à falsifier la charité chrétienne, le dévouement aux classes souffrantes.

Le personnel de la rédaction de l'*Opinion publique* eut l'idée de lui opposer un héros véritable, mais dont l'héroïsme datait déjà de deux ans et manquait de prestige. M. Leclerc aurait mérité d'être raconté par Plutarque, chanté par Pindare, ou, faute de mieux, d'être proposé par l'Académie française comme sujet de concours pour le prix de poésie, et de figurer dans le *Palmarès* de l'illustre compagnie. Au plus fort des journées de Juin, il se battait sur la barricade du Clos Saint-Lazare, contre les insurgés. Il avait amené son fils, à peine âgé de vingt ans. Son fils tombe à ses côtés, mortellement blessé. Il le prend dans ses bras, le charge sur ses épaules, l'emporte chez lui, et revient au combat. Assurément, c'était plus beau, plus patriotique, que d'avoir réhabilité le *Chourineur*, glorifié la *Goualeuse* ou gagné 100 000 francs à l'aide d'infâmes calomnies contre les ordres religieux. Malheureusement, l'héroïsme est comme le café; il veut être servi chaud : refroidi, on l'oublie; réchauffé, on le dédaigne.

N'importe! la lutte fut vive. Je m'y lançai avec d'autant plus d'ardeur, que j'avais fait, moi aussi, le coup de fusil sur cette barricade, et que l'héroïque épisode de MM. Leclerc père et fils avait circulé dans les rangs de *la sixième du second de la première*. A ce propos, je me souviens d'un détail qui prouve que le caractère français mêle toujours un grain de vanité puérile à une incontestable bravoure. Le soir de ce tragique 24 juin, presque tous mes compagnons d'armes arrivèrent au poste de la rue d'Anjou avec des tuniques tellement trouées, tellement lacérées, déchiquetées, effilochées, qu'il avait fallu de vrais miracles pour que l'épiderme que recouvraient ces lambeaux de drap n'eût pas reçu la plus légère égratignure. Le lendemain matin, mon domestique, jeune Vauclusien un peu nigaud, entra dans ma chambre avec ma tunique, parfaitement intacte la veille. Il me dit avec un sourire niais : « Monsieur l'a échappé belle! Sa tunique est pleine de trous. » C'était si extraordinaire que j'aurais dit volontiers : « C'est unique! » Je voulus m'assurer de ce phénomène... Hélas! tous les trous étaient dans le dos!

Je dis à mon Maître Jacques : « Je te sais gré de ta bonne intention, et, pour ta récompense, je vais te donner une leçon d'histoire : le maréchal de Luxembourg aimait à dire : « Les ennemis ne se « sont jamais aperçus que j'étais bossu. » Hier, les insurgés ont eu tout le temps de s'apercevoir que je ne le suis pas. »

Je m'étais si bien *emballé* au service de la candidature Leclerc que je faillis commettre une forte bévue. Avant de débuter dans le roman, Eugène Sue avait fait une campagne en mer à titre d'aide-chirurgien de la marine. Un de mes confrères, aussi étourdi que moi, me dit que, dans un combat naval, il avait eu soin de se cacher à fond de cale. Je m'empressai de profiter de ce détail; heureusement, mon excellent confrère, Albert de Circourt, qui avait été lieutenant de vaisseau, arriva à temps pour me dire : « Prenez garde! Dans tout combat naval, la place des médecins et chirurgiens est à fond de cale. » Malgré tous nos efforts, nous fûmes battus à plate couture comme devaient l'être, vingt-trois ans plus tard, les électeurs de M. de Rémusat par ceux de M. Barodet. Eugène Sue eut une majorité de quarante mille voix. Ce triomphe ne lui porta pas bonheur. A la Chambre, il resta muet et n'eut aucune influence, même dans son parti. Les *néo-montagnards* le trouvaient trop élégant et trop musqué pour un ami du peuple, et les républicains honnêtes et modérés le regardaient comme trop dangereux pour l'admettre dans leur république athénienne. Après le coup d'État, il se réfugia en Savoie, à Annecy. Il tomba malade et mourut à cinquante-six ans, soigné par le citoyen Charras. Inutile d'ajouter qu'il refusa les secours de la religion et qu'il fut enterré civilement.

Deux mois après, nous subîmes un échec plus mortifiant, parce qu'il prouvait, une fois de plus, que, quand nous sommes trop certains de gagner la partie, nous avons soin de nous diviser pour la perdre. La députation de mon département, toute légitimiste, perdit un de ses membres. Aussitôt nos amis posèrent la candidature de M. du Grail, propriétaire dans les environs de Roquemaure. Le succès était sûr. Dire que M. du Grail jouissait de l'estime universelle, ce ne serait pas assez. Il était adoré des siens et vénéré de tous les partis. Il offrait le type le plus parfait, le plus exquis du gentilhomme chrétien. Sa réputation de loyauté, de vertu, de sagesse, de haute raison et de droiture, était si bien établie, que, lorsqu'un différend se produisait entre voisins, ils le consultaient et le prenaient pour arbitre avant de plaider. Presque toujours, ils y gagnaient de ne pas plaider du tout. Sa piété fervente ne faisait aucun tort à son vif esprit, et, s'il regrettait que son proche parent, Charles de Bernard, laissât percer dans ses charmants récits quelques velléités de scepticisme, il n'en souriait pas moins quand on lui parlait de *la Femme de Quarante ans* ou des *Ailes d'Icare*. « Si du Grail n'existait pas, il faudrait l'inventer », disait notre cher et illustre baron de Larcy.

Le succès semblait donc hors de doute, quand tout à coup un bruit assez étrange arriva jusqu'à nous. Les *Bourgadiers* et les

Pas-Gênés voulaient avoir leur revanche. Pour se consoler de la mort récente de M. de Genoude, ils mettaient en avant la candidature de M. de Lourdoueix, son successeur dans la direction de la *Gazette de France*.

M. de Genoude avait été le sophisme fait homme. M. de Lourdoueix n'avait pas voulu déroger, mais avec une physionomie différente. Le sophisme, chez son prédécesseur, était plus militant; l'action ne lui répugnait pas, au contraire! Le sophisme, chez M. de Lourdoueix, était plus byzantin. La pointe d'une aiguille lui suffisait pour bâtir tout un système politique, qui eût sauvé la France, si la France l'avait lu. M. de Genoude était surtout *articlier*, sauf à recommencer chaque matin, pendant quinze ans, le même article. M. de Lourdoueix était plutôt un *brochurier*. Sa politique s'estompait volontiers dans la métaphysique. Il brillait surtout par l'esprit d'à-propos. En mars et avril 1852, lorsqu'il fut bien avéré que le coup d'État avait réussi et que l'Empire était imminent, quand venaient de paraître les décrets qui dépouillaient les princes d'Orléans d'une partie de leurs biens, et lorsque l'aigle prouva, par ce haut vol, qu'il n'était pas empaillé, M. de Lourdoueix publia dans la *Gazette* une vingtaine d'articles dont il fit plus tard une brochure, et qui étaient intitulées : « LES D'ORLÉANS, C'EST LA RÉVOLUTION. (Dentu.) »

Je n'eus l'honneur de l'approcher que l'année suivante, en 1853. Il me fit l'effet, avec sa rosette, d'un colonel de cavalerie en retraite. On parlait même de ses succès mondains, au temps heureux de sa jeunesse, où il avait dû être fort beau. Pour le moment, il était devenu l'heureux époux de Mme Sophie Pannier, auteur de l'*Athée*, roman édifiant, et veuve d'un M. Pannier, pour qui les vendanges, je crois, avaient été bientôt faites. Par une singulière coïncidence, dans cette famille chère à Minerve, déesse de la sagesse, toutes les femmes s'appelaient Sophie.

Voilà l'homme que l'on opposait à M. du Grail, enfant du pays, dévoué à ses intérêts, au courant de tous les détails de son agriculture et de son industrie, grand propriétaire, populaire dans la meilleure acception du mot. Des efforts furent tentés auprès de M. de Lourdoueix, pour le décider à se désister. On lui prouva que sa candidature n'avait aucune chance, qu'elle ne servirait qu'à diviser les royalistes au profit du candidat républicain. Rien ne put vaincre son obstination. Ce qu'il y eut de curieux dans cet épisode électoral, c'est que le *Charivari*, que signait, à cette époque, un M. Léopold Pannier, prit violemment parti pour M. de Lourdoueix contre M. du Grail. Fidèle à sa méthode, il inventa un chevalier du Grail, possesseur de l'armet de Membrin et du

baume de Fier-à-bras, chevauchant à travers les plaines d'Uzès et de Remoulins, en compagnie de son écuyer Sancho, monté sur un âne. Ce n'était ni bien drôle ni bien méchant; seulement, grâce à cette division, le candidat républicain fut élu.

Maintenant, vous parlerai-je des diverses phases par où passa l'*Opinion publique* avant de disparaître? A quoi bon? Elle dépérissait. Le coup d'État la força de rendre l'âme, et la dispensa de rendre ses comptes. Le 30 novembre, elle était condamnée par défaut... d'abonnés et de numéraire. Le 4 décembre, elle fut exécutée.

Maintenant, quoique ma plume ne soit pas, hélas! une baguette de fée, je vais vous transporter auprès de l'homme le plus aimable, le plus poli, le plus exquis, le plus généreux qui ait jamais fondé ou dirigé une *Revue :* le marquis de Belleval. Si j'énumère ses perfections et s'il est prouvé par un exemple célèbre que les défauts diamétralement contraires font gagner des millions, je vous rappellerai que M. de Belleval, au bout de trois ans, ayant perdu 80 000 francs et attrapé une névrose, fut obligé d'abandonner son œuvre, et je vous laisserai le soin de tirer la conclusion.

Sans abuser du plus vulgaire des *clichés*, on peut dire que, en mars 1852, le besoin se faisait généralement sentir d'une publication périodique, hospitalière, indépendante, sinon agressive, qui suppléerait aux journaux silencieux ou disparus, servirait de refuge aux naufragés du 24 février et du 2 décembre, et marquerait, au profit d'une légitimité désormais bien lointaine, un premier rapprochement entre les orléanistes *centre-droit* et les légitimistes intelligents. L'idée était d'autant plus séduisante, que la *Mode*, organe des châteaux et des hôtels du faubourg Saint-Germain, déshonorait, avant d'être tout à fait morte, sa lamentable agonie. Le vicomte Édouard Walsh l'avait cédée à un M. de J... qui nous apparut, l'année suivante, majestueusement assis, entre deux gendarmes, sur le banc de la police correctionnelle. Sortie de ces nobles mains, elle venait de trépasser entre les bras d'un insolvable, ex-notaire de province, forcé de vendre son étude, lequel, pour mieux affirmer son royalisme, se promenait sur le boulevard avec son fils, jeune bambin de cinq à six ans, vêtu de blanc des pieds à la tête, en costume complet de chevalier du seizième siècle, — souliers à la poulaine, bas de soie, pourpoint et chapeau à plumes.

Pour des défenseurs du trône et de l'autel, il était temps de changer d'atmosphère, et certes l'excellent marquis de Belleval était en fonds pour renouveler l'air. Ce fut à lui qu'appartint toute l'initiative. Son âme loyale et généreuse avait compris que, à la suite du coup d'État, bien des plumes allaient rester oisives, et

que, parmi ces plumes, il y en avait qui faisaient vivre leur maître. Il nous donna une soirée en habits noirs, à titre de prélude, et comme moyen de se compter. Jamais je n'ai assisté à une réunion aussi imposante. C'était vraiment le livre d'or de la littérature et de la politique, la traduction antidatée du *Gloria victis!* d'Antonin Mercié. M. Villemain, que j'avais connu vingt ans auparavant, chez le docteur Double, s'approcha de moi et me dit avec son sourire vengeur : « Je plains le futur empereur, s'il n'a, pour le servir, que ceux qui ne sont pas ici. »

Songez donc! Guizot, Villemain, Salvandy, Molé, Cousin, Rémusat, Falloux, Vitet, Barante, le duc de Noailles, Berryer, Paul Delaroche, Laprade, Léopold de Gaillard, Tocqueville, Laurentie, etc., etc... un merveilleux état-major, où les moindres étaient colonels, où les plus huppés étaient connétables!

Quelques jours après cette soirée de haute lice littéraire, le phénix des marquis et des directeurs offrit un dîner plus intime aux écrivains qui allaient mettre immédiatement la main à la besogne et dont la signature devait paraître dans les premiers numéros de la *Revue contemporaine :* c'est le titre que M. de Belleval lui donna, et il ne pouvait en choisir un meilleur.

J'étais au nombre des convives, avec Alfred Nettement, Philarète Chasles, Edmond Texier, Auguste Lireux, Paul Féval, Guillaume Guizot, à peine âgé de dix-neuf ans, Emile Augier [1], qui, tenant à prouver son indépendance et sa neutralité politiques, nous apportait sa comédie inédite des *Méprises de l'amour.*

Je n'ai plus rien à dire d'Alfred Nettement, sinon que le recueil périodique convenait mieux que le journal quotidien à l'ampleur solennelle de son style. Philarète Chasles disait de lui : « C'est dommage! il désire ardemment une renaissance monarchique, et il a un style de pompes — ici une pause, — non, je me trompe, d'oraisons funèbres. »

Philarète Chasles a été une des physionomies originales de notre littérature. Avec un fond énorme d'érudit, d'écrivain ingénieux, de chercheur, de trouveur, d'*essayist*, de semeur d'idées, une surface d'irrégulier qui gâtait tout et pouvait servir de commentaire aux deux vers de Théodore de Banville :

Plaignez, mes chers amis, ce charmant Philarète
Qu'au seuil de l'Institut toujours un fil arrête!

[1] On lit dans l'édition de 1878, en tête des *Méprises de l'amour, comédie pastiche* (*sic*) : « J'ai écrit cette comédie immédiatement après *la Ciguë.* Une fois terminée, je la lus à quelques amis qui la condamnèrent à ne pas voir le jour, au moins celui de la rampe. Je la serrai docilement au fond de mon tiroir, où elle a dormi sept ans. Je l'en ai tirée il y a trois mois, pour la donner à la REVUE CONTEMPORAINE. (Juillet 1852.) »

Par malheur, le fil, un peu trop gros, n'était pas, disait-on, d'une entière blancheur. Avec trois fois plus d'étoffe qu'il n'en faut pour un habit vert, Philarète n'est arrivé à rien, pas même à l'Académie; pourquoi? parce que le mot *considération*, qui remplit à lui seul un hémistiche, lui avait paru trop long pour entrer dans son dictionnaire. Sa critique pétillante n'avait pas d'autorité, parce que sa morale n'inspirait pas de confiance. Je n'ai rien su de positif; mais il était clair que les désordres de sa vie intime avaient fait tort à sa vie littéraire, et que ses exemples discréditaient ses leçons.

Je le voyais, ce jour-là, pour la première fois. Il eût été difficile de fixer son âge. Il pouvait avoir trente ans comme soixante. Il se teignait la barbe et les cheveux. Mince, sémillant et remuant, il prolongeait indéfiniment sa jeunesse; jeunesse artificielle, comparable à ces vieux mousquets qui finissent par crever en faisant long feu. Le lendemain, on me montra son fils Emile. Il semblait plus âgé que son père.

Chasles, qui savait l'anglais comme le français, nous arrivait avec une analyse très spirituelle de *la Case de l'oncle Tom*, de Mme Beecher-Stowe, roman abolitioniste, négrophile et ennuyeux, qui eut encore plus de succès en 1852 que n'en obtient, en 1889, *la Bête humaine*, avec affiches assorties, par M. Emile Zola, candidat à l'Académie française.

Qui se souvient aujourd'hui d'Auguste Lireux? Notre nouvelle école a toutes sortes de mérites; mais elle n'est pas gaie. Elle est subtile, raffinée, sophistiquée, névrosée, hypnotisée, hystérisée, subjective, tour à tour précieuse et ordurière. Lireux était la gaîté même, la gaîté française ou gauloise, saupoudrée d'un grain de fantaisie. Il avait fait, en collaboration avec Cham, *l'Assemblée nationale comique*, un vrai chef-d'œuvre, aussi amusante pour les victimes que pour les lecteurs, parodie charmante de la comédie parlementaire, plus innocente et plus divertissante que la véritable. Il possédait ou louait, à Bougival, un pavillon qu'il appelait *modeste asile*. Là se renouvelaient les scènes les plus joyeuses des romans de Paul de Kock. On y était riche avec 4000 livres de rentes, et, si on n'avait pas de cabriolet, c'est que le cabriolet n'est plus dans nos mœurs. Les jeunes premiers de l'Odéon échangeaient le classique habit noir contre la vareuse ou le bourgeron du canotier. Clitandre, en belle humeur, se faisait bon enfant pour marivauder ou batifoler avec Araminte, redevenue grisette. Le menu était rédigé par Mimi Pinson. On dînait d'une omelette, d'une friture de goujons et d'une salade. Les éclats de rire et les bons mots remplaçaient le vin de Champagne et moussaient comme lui. Balthasar abdiquait en faveur du roi d'Yvetot.

Lireux avait passé par les grandeurs directoriales. On sait et je crois avoir raconté ailleurs qu'il était directeur de l'Odéon lorsque Balzac y apporta les *Ressources de Quinola* pour lesquelles il demandait des têtes couronnées dans les avant-scènes, des princes de sang royal aux premières loges, des ambassadeurs, des ministres et des pairs de France aux premières galeries, et au parterre rien que des chevaliers de Saint-Louis. Plus tard, vers 1849, il s'était si plaisamment moqué du docteur Véron, que celui-ci, bonhomme au fond, se vengea en l'engageant au *Constitutionnel*, à titre de critique dramatique. Ceci amena un épisode assez curieux. Après l'élection du 10 décembre, Lireux, dans un accès de verve bouffonne, avait écrit dans le *Charivari :* « A présent que le prince Louis-Bonaparte est élu président de la république, nous espérons qu'il va se débarrasser de son faux nez. » Peu de jours auparavant, il avait dit : « Qu'on lui donne un bureau de tabac, comme au neveu d'un ancien militaire, et qu'il n'en soit plus question. » Il n'en fallut pas davantage pour que, après le coup d'État, Lireux se crût poursuivi par tous les sbires de l'Élysée. Il se cacha sous les frais ombrages d'Asnières ou de Bougival; il interrompit son feuilleton, et, comme les auteurs dramatiques sont toujours aux petits soins avec leurs critiques, l'intérim fut rempli pendant trois semaines par Emile Augier, Ponsard et Auguste Maquet. Le feuilleton d'Emile Augier était charmant; celui de Ponsard, un peu lourd; celui d'Auguste Maquet, illisible. « Ne forçons pas notre talent! » Jules Sandeau se préparait à compléter le mois; mais le futur empereur avait probablement à penser à autre chose qu'à son nez et à son bureau de tabac : Lireux ne fut pas inquiété.

Je devais retrouver Edmond Texier l'année suivante, chez Joseph Autran, son ami intime. Grâce à cette double intimité, je passai désormais avec lui une ou deux soirées par semaine. Il me frappa d'abord par sa figure farouche et fébrile. Chauve, de grands yeux brillants dans un visage pâle et dévasté, de fréquents accès de toux qui ne lui ôtaient pas la parole, mais qui l'entrecoupaient. Edmond Texier fut, lui aussi, une victime de la copie à jet continu. Mais, quoi qu'il écrivit dans *le Siècle*, on pouvait dire que c'était pour le bon motif. Sa plume infatigable faisait vivre sa famille, composée de cinq personnes : ses trois filles, sa femme et une excellente belle-mère, qui ne disait pas, comme l'héroïne des *Femmes nerveuses :* « Le premier devoir d'une bonne mère qui chérit sa fille est de détester son gendre. » — Il offrait de singuliers contrastes. Rédacteur en vedette du plus vulgaire des journaux voltairiens, c'est lui qui a dit ce mot charmant : « Le

châtiment de Voltaire est d'être le Dieu des imbéciles. » — Il avait ses grandes et petites entrées chez le prince Napoléon. Un jour, nous descendions ensemble la rue Richelieu; il venait de me dire du second Empire trois fois plus de mal que je n'en ai jamais pensé. Arrivés devant le Théâtre-Français, il me dit : « Je vous laisse, je vais chez mon prince qui m'attend. » — Il semblait que notre cher poète dût lui survivre longtemps. Autran possédait tout ce qui peut prolonger la vie et la faire aimer; le bonheur intérieur, une compagne admirable, une fille ravissante, une grande fortune, un hôtel magnifique, des tableaux authentiques et de premier ordre, et, après une attente — un peu longue, j'en conviens — un fauteuil à l'Académie française. Presque toutes ces conditions de bonheur ont manqué à Edmond Texier, qui n'en a pas moins survécu dix ans à son poétique ami. Mais de quoi m'étonnerai-je? Autran, plus jeune que moi, est mort en 1877, et je suis encore presque vivant... Et pourtant!...

Il fallait quelques minutes pour s'accoutumer à ses gestes excessifs, à sa pantomime exubérante, à sa voix tour à tour sourde et éclatante. Après quoi on le trouvait ce qu'il était, infiniment spirituel; un esprit à tour de bras tout en dehors, parleur plutôt que causeur, peu épris des nuances, mais plein d'une verve entraînante, irrésistible, rencontrant sans cesse d'heureuses trouvailles. A ce dîner de M. de Belleval, il fut prodigieux, et ce prodige s'est d'autant mieux gravé dans ma mémoire, que j'y étais pour quelque chose. Voici comment :

M. de Belleval, avec sa bonté et sa grâce habituelles, m'exprima le désir de me voir entreprendre pour la *Revue contemporaine* un grand roman antirévolutionnaire. Je répondis que depuis bien des années, l'idée m'en était venue en entendant Monrose dans le *Mariage de Figaro* où il était incomparable. Cette idée me hantait, sans qu'il me fût possible de lui donner une forme palpable. Je faisais naître mon héros le 27 avril 1784, jour de la première représentation de la pièce incendiaire. Son père, tenant par un lien quelconque à Beaumarchais, admirateur fanatique de son ouvrage, obtenait de lui qu'il servît de parrain à cet enfant dont la naissance lui semblait une date prophétique. Enthousiaste et borné, il se figurait que son fils, né et baptisé sous ces auspices, recueillerait le fruit des réformes propres à renouveler l'âge d'or, et deviendrait un grand personnage. C'était le prologue; le récit était consacré à retracer, à travers les événements et les catastrophes de la première moitié de notre siècle, les illusions, les espérances, les déceptions et les malheurs de ce filleul de Beaumarchais. Seulement, arrivé au bout de ce prologue, je perdais le

fil de mon discours, je ne savais plus comment je pourrais m'en tirer et je sentais que la tâche serait au-dessus de mes forces.

Alors, voilà Edmond Texier qui se lève, et, après des effets de geste et de pantomime, il déroule tout un *scenario* qui donne la vie au squelette. Cet enfant dont le père meurt, ce filleul que son parrain abandonne, est doué d'une intelligence vive et précoce. Il a huit ans, lorsque sa mère — une sainte femme — le conduit au pied de la tour du Temple. Grâce à la parole magique de ce merveilleux improvisateur, on croit voir le roi et la reine apparaître derrière les barreaux des fenêtres pour écouter la plaintive romance de *Pauvre Jacques!* Puis, en pleine Terreur, Pierre (c'était le nom de Beaumarchais, et c'est tout ce que le parrain a donné au filleul) se heurte à la fatale charrette chargée des victimes de Robespierre. Il n'est encore qu'un enfant, et déjà il dit à sa mère : « Maman, est-ce pour cela qu'on a fait une Révolution? » — La scène change; il semble qu'on entend le clairon, le tambour et le canon. C'est l'aurore, c'est le Consulat, dont les splendeurs sont déshonorées par le meurtre du duc d'Enghien. Voici le fossé de Vincennes et la lanterne dont la lueur livide doit guider les fusils des exécuteurs. Pierre, indigné, tient des propos imprudents. Il est jeté en prison par la police de Bonaparte, et il n'en sort qu'à la condition de s'engager sous les drapeaux. Avant d'en sortir, il a le temps de dire : « Mais à quoi donc a servi de faire une Révolution? » Ce mot, il le répétera à chaque nouveau mécompte... Que vous dirai-je? En un quart-d'heure, avec la vie, les illusions et les déceptions d'un seul personnage, Edmond Texier fit défiler devant nous 1814 et la première invasion, 1815 et la seconde, la chute des Bourbons, celle de Louis-Philippe, les journées de Juin, le coup d'Etat, et toujours reparaissait le refrain : « Mais à quoi donc a servi la Révolution? » répété une dernière fois, le 3 décembre 1851, par Pierre, devenu un vieillard et mourant sur un lit d'hôpital.

Edmond Texier eut un succès de stupeur et d'enthousiasme; quant à moi, j'étais transporté. Rentré dans ma chambre avec la fièvre, je passai la nuit à écrire. Il me semblait que, sous le feu de cette improvisation extraordinaire, je ne pouvais faire qu'un chef-d'œuvre... et, après quinze années d'incubation et de cristallisation, je fis le *Filleul de Beaumarchais*, qui n'a pas même eu besoin d'être oublié. Ce que c'est que de nous!

Armand de Pontmartin.

La fin prochainement.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La queue de l'Exposition. Une épidémie bénigne. Don Pedro et Stanley. — Séance annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques. Jules Simon et Michel Chevalier. Balzac à Tours. Une statue qui n'a pas de chance. Un petit Balzac : Champfleury. *Chien-Caillou* et son historien. Réalisme et naturalisme. M. Ernest Havet. — Théâtres. Vaudeville : un mot sur les *Respectables,* de M. Ambroise Janvier. Théâtre libre : *l'École des veufs,* de M. Georges Ancey. Opéra-comique : reprise de *Mireille.* Opéra : reprise de *Lucie de Lammermoor.* Rentrée de Coquelin à la Comédie-Française. Odéon : *Shylock ou le Marchand de Venise,* par M. Edmond Haraucourt, d'après Shakespeare.

I

Paris a repris sa vie normale. Des armées d'ouvriers continuent de démolir l'Exposition : le public n'est plus admis au Champ de Mars, dont les portes demeuraient encore entrebâillées, lors de notre dernière causerie, pour les curieux tenaces. Le commerce des tickets, où se sont obstinés jusqu'au bout des centaines de commerçants en casquettes grasses et en pantalons effilochés, a pris fin brusquement, du jour au lendemain, jetant sur le pavé toute une légion de spéculateurs ruinés, les poches pleines de petits carrés de papiers à vignettes qui n'ont aujourd'hui pas plus de valeur que les assignats de la première république. Il est vrai qu'ils en étaient venus à les acheter 5 centimes les deux; mais, même à ce prix-là, on cite de pauvres diables à qui il en reste pour plus de 100 sous sur les bras! Et l'on n'a même pas la ressource de les négocier à deux cents pour cent de perte, comme du Panama. Voilà à quelles ruines entraîne l'agiotage!

La tour Eiffel elle-même a fermé ses guichets. Du moins, elle reste visible à l'œil nu. On voit errer, pareils à des âmes en peine, aux alentours de l'École militaire et du quai d'Orsay, les petits rentiers pour qui l'ascension de la tour était devenue l'une des fins

de l'homme, comme jadis de régler leur montre sur le canon du Palais-Royal ou d'aller voir offrir un pain de seigle à l'ours du Jardin des Plantes. Ils se consolent de n'y plus monter en la regardant, mais cet aspect redouble encore leurs regrets. Ils vont se consumer de désirs jusqu'au printemps : le jour venu, ils seront tous là, et avec quelle allégresse ils reprendront possession de leur tour !

En attendant, elle ne nous lâche pas. Elle est dans toutes les boutiques de bimbeloterie, de bijouterie et de tabletterie. On la retrouve derrière toutes les vitrines. Il y a des dames qui la portent en boucles d'oreilles. Elle figure sur les boîtes de confiseurs, les porte-cigares, les porte-cartes, les porte-monnaie. On l'a transformée en boutons de chemise et en lanterne magique. L'Exposition est morte, mais son ombre nous poursuivra longtemps. D'abord sur les théâtres, et, par exemple, dans l'amusante revue des Variétés : *Paris-Exposition*. Puis, dans les nouveautés du premier jour de l'an. Entrez dans un magasin, regardez à une devanture, parcourez les boutiques foraines dont la double rangée s'aligne d'un bout à l'autre des boulevards, partout les souvenirs de l'Exposition et du Centenaire : Bastilles en bois ou en carton, poupées javanaises, âniers de la rue du Caire, automates annamites traînant un pousse-pousse, danseuses espagnoles, tirailleurs sénégalais en soldats de plomb, et, sur toutes les boîtes, sur tous les coffrets, gravés en creux ou en relief, peints à l'aquarelle ou à la gouache, le dôme central, les fontaines lumineuses, le palais tunisien ou la pagode d'Ang-Kor.

Il se pourrait bien que l'Exposition nous eût légué encore autre chose. Je me demande tout bas si la petite épidémie qui trouble Paris depuis les premiers jours du mois n'est pas un résidu que ce grand rassemblement cosmopolite a laissé derrière lui, une éclosion des germes infectieux apportés du fond de l'Asie et de l'Afrique par les nombreux échantillons des races jaune et noire qu'on nous a exhibés sur l'esplanade des Invalides. N'y a-t-il pas là-dessous du microbe d'annamites et d'âniers égyptiens? Je pose la question sans la résoudre. C'est simplement, nous dit-on, une épidémie de grippe. Il faut avouer du moins que c'en est une variété toute particulière et tout à fait perfectionnée, bien qu'assez anodine encore, heureusement. On lui a donné le nom d'*influenza*, non pas seulement parce que ce mot rime avec *coryza*, mais pour faire entendre, j'imagine, que c'est une grippe à l'italienne, fort traîtresse et de vilaine allure, quoique peu dangereuse. D'autres disent qu'elle nous arrive de Russie, comme les romans de Tolstoï et de Dostoïeski, lesquels ont exercé aussi leur influence

sur nous avant elle. Grippe ou influenza, influenza ou fièvre dengue, elle a ravagé Paris dans la mesure de ses forces, peuplant les infirmeries des collèges, de l'École polytechnique, de Saint-Cyr, produisant le vide dans les grands magasins du Louvre pendant la période des achats d'étrennes, au désespoir du caissier, menaçant d'interrompre le service à l'administration des postes et télégraphes, comme à celle des téléphones, troublant les représentations des théâtres et se faisant bénir des lycéens, dont elle a avancé et triplé les vacances du jour de l'an.

Cette épidémie bénigne a produit presque autant d'émoi qu'une invasion subite du choléra. L'Académie de médecine et le Conseil municipal en ont délibéré; on a nommé des commissions et fait des enquêtes. Certains prophètes de malheur prétendent qu'elle est l'avant-garde de la redoutable contagion asiatique. Les plus modérés se bornent à y voir le présage d'un hiver rigoureux. Un astronome célèbre, qui n'est peut-être qu'un astrologue, a donné à un reporter une consultation à vous faire froid dans le dos, — c'est le cas d'employer cette image, — et qui a déjà fait hausser le prix des fourrures : il prétend avoir lu dans les astres que le thermomètre descendra à vingt ou vingt-cinq degrés et que nous pourrons bientôt traverser la Seine à pied sec. On patinait dès la fin de novembre sur les lacs du bois de Boulogne. Nous avons passé sans transition de l'été de la Saint-Martin à la bise de la Saint-Nicolas et aux frimas de Noël, et il est à craindre que, si l'hiver tient les promesses de son début, nous n'ayons une légère teinture des délices de la Sibérie.

L'automne s'est signalé par une révolution, lointaine, il est vrai, mais qui nous intéressait pourtant sur plus d'un point. Le dernier État du continent américain qui ne fût pas encore en république a voulu se mettre à l'unisson des autres, et le Brésil a renversé son vieil empereur, dans un mouvement révolutionnaire où nous avons vu apparaître avec quelque surprise le nom de Benjamin Constant. Don Pedro a repris, cette fois en simple particulier, ce chemin de l'Europe, qu'il connaissait si bien. Il paraît avoir accepté sa chute avec stoïcisme : si sa philosophie n'a pas été suffisante pour lui apprendre à régner, elle lui aura du moins appris à se passer du trône. Il ne reste plus à l'ex-souverain du Brésil que son titre de membre libre de notre Institut, et maintenant qu'il a des loisirs, qui sait s'il ne va pas s'établir à Paris, afin de pouvoir suivre régulièrement les séances? Nous avons l'espérance de le voir prochainement présider une des réunions solennelles de la Société de géographie et y donner la parole à Stanley, pour nous raconter le nouveau voyage à travers l'Afrique équatoriale, plus prodigieux

encore que les précédents, dont il vient de ramener, après des péripéties sans nombre et des dangers surhumains, au milieu desquels on le croyait enseveli pour toujours, cet extraordinaire aventurier d'Emin-Pacha, séparé du monde entier depuis la révolution mahdiste de 1883.

II

Grâce à M. Jules Simon, son secrétaire perpétuel, les séances annuelles de l'Académie des sciences morales et politiques sont recherchées presque à l'égal de celles de l'Académie française. Malgré les frimas, on n'eût pas trouver une place vide, le 7 décembre dernier, dans la salle du Palais-Mazarin. Après avoir payé le traditionnel tribut d'hommages aux trois membres décédés depuis un an, le président, M. Francisque Bouillier, a proclamé le résultat des concours, et décerné sept médailles d'or à des œuvres ou à des établissements choisis parmi les plus honorables, les mieux organisés et les plus utiles. Une de ces médailles a été déposée sur la tombe de Mme Boucicaut, du *Bon-Marché*, dont on n'a pas oublié l'admirable testament, modèle de vraie philanthropie, où elle fit de ses millions un emploi réparti avec une charité si intelligente et si attentive. M. le duc d'Audiffret-Pasquier, de l'Académie française, est venu recevoir lui-même au bureau celle qui était décernée en sa personne à la compagnie des mines d'Anzin, dont il est le président, et ses confrères de l'Institut l'ont applaudi comme les élèves des lycées parisiens applaudissent, à la Sorbonne, celui des leurs qui va recevoir le prix d'honneur du grand concours. L'Académie en a décerné une autre encore à la Société philanthropique, la plus vieille de nos institutions de bienfaisance, qui a pu célébrer son centenaire quelques années avant celui de la Révolution et qui, malgré son grand âge, n'a rien ralenti de son activité féconde, car presque chaque année elle crée des dispensaires, des fourneaux économiques ou des asiles de nuit pour les femmes, et, au moment où j'écris, elle vient encore d'élever, sur le boulevard de Grenelle, une grande maison économique à l'usage des ouvriers, avec les libéralités de M. Heine, comme elle l'avait déjà fait l'an dernier rue Jeanne d'Arc.

Michel Chevalier, dont nous avions à entendre l'éloge, était un économiste, mais M. Jules Simon, pareil au compositeur Rameau qui se vantait de pouvoir mettre en musique la *Gazette de Hollande*, serait capable de répandre des fleurs sur le budget et d'intéresser les dames avec l'histoire du système protecteur et du libre échange. D'ailleurs, Michel Chevalier avait été saint-simonien, ce qui ouvrait à l'orateur et à l'auditoire une échappée agréable,

que M. Jules Simon n'a eu garde de négliger. On nous l'a déjà retracé bien des fois, ce tableau de la vie des saints-simoniens à Ménilmontant, revêtus de jaquettes bleues, avec leur nom écrit sur la poitrine, coiffés de bérets rouges, portant des gilets qui se boutonnaient par derrière pour leur enseigner à s'aider les uns les autres, et construisant un temple dans leur jardin, au chant des hymnes de Félicien David. M. Jules Simon ne nous en a donné qu'une miniature, mais qu'il a su rajeunir par quelques touches nouvelles, ainsi que le récit du procès où le père Enfantin essaya vainement le pouvoir fascinateur de son regard sur les juges, et coupa son discours par des pauses prolongées, solennelles, hiératiques, malgré les protestations du président impatienté. Il semble que toute cette histoire fantastique soit d'un autre monde, et l'on a peine à comprendre aujourd'hui comment tant d'hommes de mérite, intelligents, d'une haute culture, qui étaient des savants et non des poètes, et qui, pour la plupart, ont prouvé depuis lors, comme Michel Chevalier, un sens pratique incontestable, ont pu non seulement accepter les bizarreries extravagantes et parfois révoltantes de la doctrine, mais subir avec une docilité si prodigieuse l'ascendant d'un illuminé qui nous paraît à distance un composé assez vulgaire de mystique sensuel, de comédien qui pontifie, de Prudhomme bellâtre et prétentieux. Il y a là un des phénomènes moraux les plus étonnants de ce siècle et qui représente un état d'esprit dont nous ne parvenons vraiment plus à nous rendre compte.

Ce coup d'œil sur le saint-simonisme où Michel Chevalier jeta sa gourme de jeunesse, a été, pour les profanes comme nous, le principal attrait du discours de M. Jules Simon. Il paraît que l'économie politique était la seule des matières de l'Académie où Cousin, collègue de Michel Chevalier, fût ignorant, ce qui ne l'empêchait pas, d'ailleurs, d'en parler avec son assurance superbe, en planant de très haut. A la différence de Cousin, ce n'est point la seule que nous ignorions nous-même, et nous n'avons garde de nous hasarder sur ces terres inconnues. L'auditoire a écouté en souriant le court et piquant récit des passes d'armes, dans les séances de l'Institut, entre Michel Chevalier, Wolowski et Cousin. Pourquoi Wolowski et Michel Chevalier étaient-ils deux frères ennemis, lorsqu'ils semblaient si bien faits pour s'entendre, et sur quels points portaient leurs dissentiments? M. Jules Simon n'a pas jugé opportun de nous l'aprendre. Mais leurs disputes étaient aussi terribles que celles de Scaliger et de Scioppius. Michel Chevalier retrouvait ses allures d'apôtre intolérant pour foudroyer l'hérésiarque. L'économie politique n'était pas pour lui une science,

mais une religion, dont le libre échange constituait le dogme capital. En ces matières, il parlait avec le ton hautain et tranchant d'un oracle. Mais dès que Cousin intervenait, les deux adversaires se réunissaient contre lui, comme Sganarelle et sa femme contre ce bon M. Robert, si l'on me passe ce rapprochement irrévérencieux pour les augustes mânes du fondateur de l'éclectisme, et d'ailleurs peu juste, en ce point que Victor Cousin n'intervenait nullement par bonté d'âme et que, au lieu de se laisser battre avec la bonhomie de M. Robert, il se dérobait en se ménageant les honneurs du triomphe, par une volte-face pleine de dignité qui transportait la question sur le terrain philosophique, où il ne reconnaissait point de maître. Nous entrevoyons là des scènes de comédie dignes de Molière, que M. Jules Simon nous aurait rendues avec le geste et l'accent du maître, s'il l'avait voulu et s'il n'avait craint de trop égayer l'enceinte austère du Palais-Mazarin.

Michel Chevalier n'a pas encore sa statue. A quoi pense la ville de Limoges? Il est vrai qu'il fit partie du Sénat impérial, circonstance fâcheuse à laquelle il faut attribuer, sans doute, un retard si contraire à toutes les habitudes reçues depuis douze à quinze ans.

En attendant la statue que la Société des gens de lettres veut faire ériger à Balzac dans la galerie d'Orléans, au Palais-Royal, la ville de Tours, patrie du grand romancier, a pris les devants; mais peu s'en est fallu qu'elle ne se laissât rattraper, car son projet, en effet, a éprouvé bien des traverses et bien des retards. De son côté, la souscription de la Société des gens de lettres n'a point marché d'un pas plus rapide. Entre Tours et Paris, il semblait que ce fût une lutte courtoise, comme il s'en fait aux portes entre gens bien élevés, à qui ne passerait pas le premier.

Tours s'était adressé au sculpteur Fournier. Quel Fournier? Il y a Paul, il y a Edouard; il y a Pierre-Émile; peut-être en est-il d'autres encore, tous aussi connus, ou, si vous le préférez, aussi inconnus l'un que l'autre. J'ignore le prénom de M. Fournier et ses antécédents. « Le sculpteur Fournier », c'est ainsi que je l'ai vu désigné dans tous les comptes-rendus, sans plus ample explication : je ne saurais donc vous dire quelles raisons ont pu déterminer le choix de la ville de Tours. Quoi qu'il en soit, le sculpteur Fournier exécuta sa statue et la présenta au conseil municipal, qui fit la moue. Il avait représenté Balzac assis et écrivant, ou du moins se préparant à écrire, ce qui était assez naturel, Balzac ayant beaucoup écrit. Le conseil s'était attendu à un Balzac debout, vivant, inspiré, ce qui n'était pas moins logique, car Balzac était un personnage remuant, et il est clair que, s'il fût resté toujours assis,

il n'eût pas observé tant de choses et tant de gens. D'ailleurs, une statue debout, cela est plus décoratif, plus meublant pour une place publique. Le conseil municipal tenait à son idée ; de son côté, le sculpteur Fournier tenait à la sienne. Il fallut en appeler à des arbitres. On choisit deux hommes de lettres, auxquels furent adjoints deux statuaires. Ces messieurs déclarèrent la statue très convenable et exhortèrent doucement le conseil municipal à s'en contenter comme eux; ils jurèrent sur l'honneur qu'il n'y avait rien d'indécent à ce que Balzac fût représenté dans son fauteuil de bureau, et l'un d'eux même, qui l'avait personnellement connu, attesta qu'il avait l'habitude de s'asseoir pour écrire. Le conseil municipal se rendit, moyennant quelques corrections de complaisance opérées par l'artiste; mais il était contrarié, et il ne le cacha pas.

On discuta ensuite sur l'emplacement, puis sur la date. Tours avait un théâtre à inaugurer. Excellente occasion! On réunirait les deux cérémonies le même jour : cela corserait la fête et ferait une économie de préparatifs et d'invitations. Voilà ce qui s'appelle gérer les deniers municipaux en bon père de famille. Chose convenue. Les invitations sont lancées. On rédige le programme, et tout à coup on s'aperçoit qu'on a oublié l'ode de rigueur. Point de vers, grand Dieu! point de vers à l'inauguration de la statue d'un écrivain illustre! Ce serait comme un printemps sans roses, un dîner sans truffes, un grand opéra sans ballet. Impossible de se résigner à une pareille lacune. On n'avait plus que quatre ou cinq jours. Le sculpteur Fournier saute dans une voiture et court chez M. Richepin, auquel il expose sa requête : « Pour le moment, lui répond l'auteur de la *Chanson des Gueux*, je termine une œuvre très pressée; mais, si vous voulez repasser dans quinze jours, nous en causerons. — Dans quinze jours, il ne sera plus temps. — Alors, tous mes regrets. »

Le sculpteur Fournier vole, toujours sur les ailes de son fiacre, chez M. Paul Bourget, le plus brillant disciple du maître, un disciple indépendant, personnel, qui a rajeuni et élargi la psychologie de Balzac, mais qui sera heureux sans doute de proclamer sa filiation : « J'en serais enchanté certainement, lui répondit M. Bourget, mais je ne suis pas un improvisateur; et de plus j'achève en ce moment un acte de la comédie tirée de mon dernier livre, et que mon collaborateur Meilhac attend avec impatience. » — Courons chez M. Maurice Bouchor, se dit le sculpteur Fournier. Mais là autre contre-temps : M. Bouchor, dans la fièvre de l'auteur à la veille du grand jour, mettait la dernière main au mystère de *Tobie*, dont la représentation était proche sur le théâtre

des marionnettes de la galerie Vivienne; et en même temps il s'occupait des décors, des costumes, de la mise en scène, il répétait le rôle du jeune Tobie, qu'il devait débiter dans la coulisse en faisant mouvoir de ses propres mains l'acteur de bois chargé du personnage.

Le sculpteur Fournier s'arrachait les cheveux, si toutefois il n'est pas chauve, ce que j'aime à supposer, et il songeait à aller voir MM. Coppée, Sully-Prudhomme, Henri de Bornier, Grandmougin, Eugène Manuel, Auguste Dorchain, Jean Rameau, Clovis Hugues, et même les poètes décadents et symbolistes. Mais le temps passait et il avait déjà trois heures de course à payer. Tout à coup il se frappa le front : « Pourquoi ne les ferais-je pas moi-même! » se dit-il. Et il rentra chez lui, et il les fit, et, avant de les produire en public, il les montra à des experts, qui lui affirmèrent qu'ils étaient bons, et il les crut, et nous les croyons aussi, nous les croyons sur parole, car nous n'avons ni entendu ni lu les vers du sculpteur Fournier. Mlle Dudlay, venue pour inaugurer le théâtre de Tours, se chargea de les réciter à la statue; M. Larroumet fit un discours, et le service télégraphique de l'agence Havas apporta la nouvelle en deux lignes aux journaux, entre le tamponnement d'un homme d'équipe et des révélations sur la malle de l'huissier Gouffé.

Champfleury, — un petit, un tout petit Balzac; le Balzac de la *Succession Le Camus*, des *Amoureux de Sainte-Périne*, des *Bourgeois de Molinchart*, — aura-t-il jamais sa statue à Laon, sa ville natale? La chose est douteuse, si l'on en juge par l'oubli au milieu duquel est mort un écrivain qui avait fait du bruit en son temps et qu'on avait traité en chef d'école. Le réalisme littéraire reconnaissait pour patron Champfleury, comme le réalisme artistique, Gustave Courbet. Le peintre et l'homme de lettres étaient deux amis : Courbet avait fait le portrait de Champfleury, que celui-ci a légué au Louvre par testament; Champfleury avait écrit l'éloge de Courbet : avec des différences nombreuses, les deux natures se ressemblaient par leur inaptitude à tout idéal. Mais, particularité caractéristique, le créateur de l'école réaliste était fort dédaigné par les écrivains qui s'intitulent aujourd'hui naturalistes, et auxquels il rendait d'ailleurs mépris pour mépris. Loin de le traiter en père, ou tout au moins en oncle, ils affectaient de ne pas même le connaître, ou de le croire si vieux, si vieux qu'il devait être mort depuis longtemps : « Qui ça, Champfleury? » demandaient-ils avec cette amusante vanité d'éphémères faisant dater l'art, la littérature, le monde entier du moment où il sont éclos, incapables de réfléchir qu'ils vieilliront et qu'ils passeront à leur tour, probable-

ment beaucoup plus vite encore, qu'on se demandera un jour : « Qui çà ? » en parlant d'eux et qu'on se le demande dès maintenant pour plusieurs, plus sincèrement qu'ils ne le font pour l'auteur des *Sensations de Josquin.*

Il s'appelait en réalité Jules Husson-Fleury : ce nom de Champfleury n'était qu'un nom de guerre, très heureusement choisi pour frapper l'œil et se faire retenir, mais bien poétique pour un homme qui l'était si peu. Il avait fait des études incomplètes et négligées, dont les lacunes se trahissent souvent en son style. D'une famille de petite bourgeoisie, où il put observer dès l'enfance, dans le cadre étroit de sa petite ville natale, les mœurs et les physionomies qu'il peignit par la suite, il entra d'abord en qualité de commis chez un libraire, et mena à ses débuts la vie gaie, libre, insouciante et besogneuse décrite par son ami Henri Murger dans le roman populaire auquel son nom est resté attaché et qu'il a racontée lui-même dans les *Confessions de Sylvius* et les *Aventures de Mariette.*

Chien-Caillou fonda sa réputation en 1847. Après avoir lu cette nouvelle de vingt-cinq pages, Victor Hugo lui écrivit : « Vous avez médité sur ceux qui souffrent, comme moi. Un jour que vous passerez place Royale, nous causerons de toutes ces choses graves qui ne préoccupent point les législateurs et les gouvernants, et qui préoccupent ces espèces de rêveurs frivoles qu'on appelle des poètes. »

C'est la seule fois dans sa vie, sans doute, que Champfleury ait été traité de poète. *Chien-Caillou* est l'histoire d'un graveur plus pauvre que Job, qui vit au septième étage de la rue des Noyers, dans une mansarde meublée d'un lit, avec un matelas « d'une maigreur de lévrier » et d'une échelle, dont les marches plates lui servent d'étagère. Il n'a pour compagnon qu'un lapin, qu'il tue un jour dans un accès de désespoir parce que la grisette qu'il aimait a disparu, et dont la mort a fait verser des pleurs à quelques âmes tendres, bien que Champfleury ne fût pas précisément un auteur sentimental. L'artiste baptisé de ce sobriquet bizarre était, on l'a su depuis, un personnage réel du nom de Rodolphe Bresdin, mort récemment, après avoir vécu toute sa vie dans la misère la plus sordide. Il a laissé un petit nombre de planches, — le *Bon Samaritain*, la *Comédie de la mort*, etc., — d'une facture naïve et compliquée, que les brocanteurs lui payaient 5 francs et qu'ils revendaient aux curieux comme des estampes rarissimes de quelque élève inconnu de Rembrandt. Bresdin avait disparu pendant longtemps. Il y a une dizaine d'années, on le retrouva, cassant des pierres sur une grande route près de Paris. En 1882, un de nos confrères alla le visiter dans le bouge hideux et malpropre

qu'il habitait à Sèvres. Il vit un vieillard maigre, au torse cassé, aux jambes tremblantes, à la barbe inculte, à l'air farouche, chaussé d'énormes sabots, accroupi sur une planche de cuivre au milieu de linges et de défroques sans nom séchant à une corde, de détritus et d'épluchures jonchant le plancher moisi. Des lapins, — toujours, — broutaient en liberté autour de lui des trognons et des feuilles de chou, dont il ramassait peut-être les restes pour lui. Bresdin vivait avec 12 francs par mois, et il montra à notre confrère les œuvres qu'il dessinait et gravait lui-même avec des outils fabriqués de sa propre main. Il était satisfait de cette vie; il ne se plaignait que de Champfleury, qui avait abusé de sa confiance pour entrer dans son existence et le prendre comme un sujet de nouvelle :

« Ah ! ce Champfleury, disait-il amèrement, il a fait un livre et il s'est taillé un succès avec une des plus grandes douleurs de ma vie. Il a donné un beau rôle à la gueuse qui aujourd'hui encore me traque et me persécute, qui m'extorque le peu d'argent que je gagne, qui est ma honte et mon cauchemar. De quel droit s'est-il emparé de moi? Il a brisé ma carrière. J'ai eu beau tenter l'impossible : je n'étais plus Rodolphe Bresdin, j'étais Chien-Caillou. »

De son côté, Champfleury se plaignait non moins amèrement de Rodolphe Bresdin, quand on le mettait sur ce chapitre :

« Ah! ce Chien-Caillou! il aura été mon vampire. Figurez-vous que, sous prétexte qu'il a fait ma fortune littéraire, il s'est attaché à moi et, si je l'avais laissé faire, il m'aurait rongé jusqu'aux moelles. J'ai dû, pour avoir la paix, lui abandonner sur mon compte de la Société des gens de lettres, tous les revenus de ma nouvelle. »

Ils étaient voisins à Sèvres, car Champfleury, comme on sait, avait été nommé, après la guerre, chef des collections de la manufacture; Sylvius était devenu un personnage officiel, un fonctionnaire, ce dont il ne refusait pas de s'amuser lui-même dans le tête-à-tête. Ces deux vieux complices se rencontraient quelquefois, et non seulement ils ne se parlaient pas, mais ils ne se saluaient plus. Toutes les fois qu'on regarde d'un peu près ces choses de bohème et qu'on en voit les dessous, la poésie en disparaît.

Les romans de Champfleury sont innombrables : outre ceux que nous avons nommés, il suffit de signaler encore *Monsieur de Boisdyver* et surtout les *Souffrances du professeur Delteil*, un de ses chefs-d'œuvre (en prenant le mot dans un sens tout relatif), qui n'est guère d'abord qu'un récit de niches de collège, mais qui s'élève peu à peu jusqu'à l'émotion, chose rare chez lui. Dans presque tous, on trouve une observation un peu myope et terre

à terre, mais exacte, souvent fine, le sens du comique, un *humour* parfois laborieux, un style mêlé de métaphores bizarres et de licences à faire frémir Noël et Chapsal, mais assez savoureux, malgré tout; enfin une personnalité littéraire très nette, sinon naturelle et semi-factice. Champfleury avait gardé de sa vie de bohème un goût prononcé pour les farces de rapin, où, par haine de la solennité académique, du décorum bourgeois, de toutes les conventions d'école, il croyait voir des trésors inépuisables de gaieté. Il y avait en lui du loustic et du mystificateur. Il a fini par glisser jusqu'au bas de la pente, et dans ses dernières années, homme d'âge et fonctionnaire qui eût dû être sérieux, par publier coup sur coup — en croyant donner des œuvres littéraires d'une originalité piquante — des parades d'une bouffonnerie puérile et triviale, grasse et carnavalesque comme *Monsieur Tringle*, le *Secret de M. Ladureau* et *Surtout n'oublie pas ton parapluie*.

Il a été quelquefois aussi tenté par le théâtre. Au temps où Nodier et J. Janin avaient mis les Funambules à la mode, il composa pour Paul Legrand, le successeur de Deburau, des pantomimes qui passionnèrent le public spécial du boulevard du Temple. Il a raconté dans une spirituelle préface en tête de l'*Avocat trouble ménage*, comment il avait tiré de son sujet une comédie dont la lecture consterna M. de Chilly, directeur de l'Odéon, qui lui conseilla d'étudier Ponsard. Le dernier ouvrage qu'il ait publié est la *Comédie de l'apôtre*, qui a dû être écrite, ou du moins conçue un peu après 1848, car elle met en scène un de ces charlatans d'utopie comme il y en eut tant alors; un de ces fondateurs d'Icarie et ses dupes, qu'il avait déjà si curieusement étudiés dans quelques chapitres des *Excentriques*. Champfleury retardait : il n'était plus « dans le train. »

On le voit, il ne se contentait pas de la forme du roman. Il affirmait ses doctrines littéraires et artistiques dans des travaux de genres très divers, où se mêlaient à doses inégales l'érudition et la critique, l'histoire et la fantaisie. Non qu'il fût vraiment un érudit; il s'en fallait de beaucoup : son instruction avait même de grandes lacunes; mais il n'était dépourvu ni de ténacité, ni de patience, ni de sagacité; il savait suivre une piste; il avait du flair, et sur tous les points qui l'intéressaient, c'était un fureteur et un curieux, qui ne se lassait point d'amasser des notes. Il a fait d'intéressantes études sur la littérature et l'imagerie populaires, qu'on lira avec plaisir et avec fruit pourvu qu'on ne leur demande pas autre chose que ce qu'il pouvait donner; sur les *Peintres de la réalité* dans la première moitié du dix-septième siècle; sur les *Vignettes romantiques*, où revit le monde artis-

tique et littéraire des Jeunes-France de 1825 à 1840. Son *Histoire de la caricature ancienne et moderne* n'est pas complète, assurément, mais que de détails précieux et piquants on trouvera dans ces quatre ou cinq volumes, principalement sur les contemporains, sur Daumier, dont il possédait l'œuvre presque entier et pour lequel il professait une prédilection excessive; sur Henri Monnier, auquel il a consacré plus tard tout un gros volume! Champfleury aimait la caricature, la déformation; il avait un goût prononcé pour tout ce qui était bizarre.

Notons encore l'*Histoire des faïences patriotiques sous la Révolution*. C'est lui qui avait ouvert cette nouvelle voie à la curiosité. Longtemps il fut seul à poursuivre chez tous les marchands de bric-à-brac, dans les villes de province, chez les artisans, dans les fermes de village, ces plats et ces assiettes, ces brocs, ces saladiers de fabrication grossière sur le fond desquels des artistes inconnus ont dessiné la prise de la Bastille, le portrait de Necker, les attributs du tiers état, les piques, le bonnet rouge, le *Ça ira*, la *Carmagnole* et toutes sortes d'emblèmes et de devises en l'honneur de la nation, de la Constitution, de la liberté. Pendant des années, il battit le centre et le Midi de la France, le Nivernais, le Beauvoisis, la Picardie, écrèmant à son aise les dressoirs et les buffets de la petite bourgeoisie, sans concurrents et presque sans bourse délier. Mais bientôt l'attention des amateurs fut mise en éveil, et les prix haussèrent rapidement. Aujourd'hui, la faïence révolutionnaire est cotée. L'assiette de Nevers représentant les trois ordres, ou le drapeau tricolore avec l'inscription : *Vivre libre ou mourir*, qui valait autrefois dix sous, se vend couramment un louis et quelquefois 100 francs. Champfleury, qui n'était pas riche, ne pouvait plus lutter et se répandait en imprécations contre les amateurs millionnaires. On a pu voir sa collection, du moins en partie, à l'exposition récente de la Révolution dans la salle des États, et l'on peut voir celle de M. de Liesville, qui fut son principal concurrent, au musée Carnavalet.

En musique, Champfleury, — capable de faire sa partie dans un concert de chambre comme ce *Trio des Chenizelles* qui lui a fourni la matière d'une de ses nouvelles les plus agréables, — avait été l'un des premiers partisans de Wagner. En art, après avoir lancé Courbet, il s'était rallié à Édouard Manet, car véritablement l'auteur des *Excentriques* a eu toutes les audaces, le goût de tout ce qui rompait la ligne droite de la tradition et, ne fût-ce qu'à ce titre, la jeune génération est aussi ingrate qu'injuste de le traiter en vieux bonze sans conséquence. En littérature, il se réclamait volontiers non seulement de Balzac, mais d'Hoffmann.

Il en a publié les *Contes posthumes*, avec une longue étude et, — pour quelques exemplaires seulement, — un portrait où Hoffmann lui-même s'est représenté sous les traits d'un marchand de lorgnettes de la Judengasse. « Je destine ce portrait à cinquante personnes intelligentes », dit-il dans une note. J'ai la satisfaction de savoir que Champfleury me considérait comme une personne intelligente, car mon exemplaire est orné du portrait. Et j'attache toute la valeur séante à ce certificat, venu d'un juge qui ne péchait point par excès d'indulgence. Champfleury, il faut le dire pour achever son portrait, n'avait pas une mince opinion de lui. Il a écrit quelque part : « J'approuve hautement l'orgueil littéraire. » Conformément à ce principe, il a donné place, en tête de ses *Amis de la nature*, à une longue et enthousiaste étude d'un de ses disciples, — M. Duranty, — qui eût pu gêner un écrivain plus modeste ou plus hypocrite. Bien mieux encore : en 1856, il entreprit la publication d'une revue mensuelle qu'il intitula bravement *Gazette de Champfleury :* « Cette revue sera rédigée par moi seul, disait-il dans le préambule. Elle renfermera dans chaque numéro un morceau de critique, un conte et une gazette du mois. » J'ai reçu jadis de l'auteur le premier numéro, qui ne manque ni d'intérêt ni d'originalité. Je crois, sans en être sûr, qu'il en parut un second, mais ce fut tout. Il fut également l'un des fondateurs de la revue *le Réalisme*, où la doctrine était prêchée par la théorie et par l'exemple.

Que tout cela est loin et oublié! Mais on en parlait beaucoup il y a un quart de siècle. Champfleury était alors un personnage considérable, — pour employer une épithète dont il abuse dans ses livres, et qu'on rencontre jusqu'à deux ou trois fois en une seule de ses pages, — de la république des lettres. Si son réalisme fut étroit et sans élévation, du moins il ne fut ni grossier ni malfaisant. Ses romans les plus émancipés sont des modèles de convenance et de discrétion auprès des livres de M. Zola et de ses disciples. C'est comme un parent de province, que la bande tapageuse trouve timide et étriqué, mais qui n'en fut pas moins, en son temps, un être plein de malice, un observateur fin et narquois, un conteur introduisant dans la peinture du réel une certaine dose de fantastique, et dont le comique de *pince-sans-rire* a parfois des effets irrésistibles. Bourgeois, certainement, et petit bourgeois, jusqu'aux moelles; mais *bonhomme*, suivant l'expression de quelques critiques ou chroniqueurs mal informés, non pas, et l'on aurait peine à trouver, dans toute la langue française, un mot qui convînt moins au peintre de Cadamour et de Jean Journet, de M. Tringle et des *Amis de la nature*.

C'est à peine si l'heure tardive où nous apprenons la mort de M. Ernest Havet, membre de l'Institut, nous permet d'accorder quelques lignes à ce professeur érudit, qui fut en son temps une grande réputation de collège et une gloire universitaire. Ce temps était celui où M. Havet professait la littérature grecque à l'École normale, la littérature française à l'École polytechnique, la littérature latine à la Sorbonne, puis au Collège de France; le temps aussi où il publiait une édition des *Pensées* de Pascal surchargée de notes formant une sorte de commentaire perpétuel, philologique, littéraire et philosophique, dont parlaient avec admiration les vétérans de Louis-le-Grand et de Henri IV. Quoique né à Paris, il était digne d'être Allemand. M. Ernest Havet eut le tort de vouloir sortir de ces régions sereines. La renommée de M. Renan le tenta, et les lauriers moissonnés tout à coup par ce professeur d'hébreu empêchèrent de dormir le professeur de grec et de latin, qui se sentait capable d'en cueillir de pareils. M. Renan avait fait la *Vie de Jésus;* il fit *Jésus dans l'histoire.* M. Renan avait fait les *Origines du christianisme;* il fit *le Christianisme et ses origines.* C'était du Renan plus pédant, absolument dépourvu de grâce et beaucoup plus accentué. M. Havet mettait une sorte de point d'honneur à ne rien ménager dans l'expression de son incroyance; son hostilité contre la foi chrétienne était arrivée à la monomanie, il avait le fanatisme de l'incrédulité; sa science était viciée par un étroit parti-pris de sectaire haineux qu'il ne cachait pas, et qui lui enlevait toute valeur. Heureusement ses lourds in-octavo portaient le remède à côté du mal, dans l'invincible ennui qui se dégageait de leurs pages compactes. Ses audaces même ne parvenaient pas à le faire lire et, quoiqu'il dépassât M. Renan, il ne fut jamais qu'un esprit à la suite. Le chef-d'œuvre de l'auteur du *Christianisme et ses origines*, en trois ou quatre gros volumes, c'est son étude sur Pascal, ou sa thèse sur la *Rhétorique d'Aristote.*

III

Le théâtre n'est point dans une veine brillante. Il ne nous a pas encore donné le chef-d'œuvre que nous étions en droit d'attendre après la longue jachère de l'Exposition. Sur presque toute la ligne, la disette dramatique ou l'échec des nouveautés a ramené les vieilles pièces éprouvées par le succès. Peu s'en faut qu'on ne compte autant de reprises qu'il y a trois mois.

A la Comédie-Française, la *Bûcheronne* a quitté l'affiche après six représentations. Au Vaudeville, le début dramatique de M. Ambroise Janvier, *les Respectables*, n'a guère dépassé la douzaine.

Lors de ma dernière causerie, il n'était pas encore ; au moment où j'écris, il n'est déjà plus. Je ne suis pas fâché qu'une si courte carrière me dispense d'arrêter le lecteur à une pièce dont il est difficile d'indiquer même le sujet, et dont il serait plus difficile encore d'expliquer les situations. Le titre n'est qu'une ironique antiphrase, bien entendu, et les deux *respectables*, — M. Verrier, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, et Mme de Fermanville, — sont deux êtres sans vergogne, qui vivent avec sérénité dans une situation cynique, et s'y sont tellement bien établis que non seulement elle est acceptée de tous, y compris le mari, mais que ce serait la rupture seule qui ferait scandale. L'auteur a développé ce thème, que je ne fais qu'effleurer, avec une fantaisie froidement paradoxale, dont le spectateur le moins susceptible ne tarde pas à être gêné, d'autant plus qu'il ne sait jusqu'à quel point il doit la prendre au sérieux et si l'on ne se moque pas tout simplement de lui. Si c'est un paradoxe, d'ailleurs, il est long et eût demandé à être soutenu, dans sa hardiesse, avec plus de verve et de relief. Et puis, en pareil cas, il serait bon de nous avertir, au lieu de nous laisser dans l'incertitude. Le public veut savoir à quoi s'en tenir, — outre que, si l'on peut faire un article de journal, on ne fait pas une pièce de théâtre avec de l'ironie.

La comédie de M. Ambroise Janvier est bâtie d'après les procédés de la jeune école, et on la croirait écrite pour le Théâtre-Libre. Aucune action, avec un commencement, un milieu et une fin ; nul développement logique, nulle préoccupation de « la scène à faire ». Une série de dialogues dans le genre de la *Vie parisienne*, se succédant suivant un ordre qui n'a rien de rigoureux et qu'on pourrait intervertir à volonté, et une donnée scabreuse, naturellement, comme il convient pour être bien moderne. Les modèles de M. Janvier sont évidemment M. Henri Becque, l'auteur de la *Parisienne*, et M. Georges Ancey, l'auteur de *Monsieur Lamblin* et des *Inséparables*.

M. Georges Ancey est l'un des derniers venus en date parmi les représentants de l'école moderne dans l'art dramatique. Il n'est pas encore connu du public, parce qu'il ne s'est fait représenter jusqu'à présent qu'au Théâtre-Libre, qui joue seulement tous les quinze jours et ne donne les pièces qu'une fois, deux au plus. On le considère généralement comme très fort et, après les deux petits actes de lui qu'on avait vus sur la scène de M. Antoine, la critique avait été presque unanime, — je dis *presque*, — à lui pronostiquer un bel avenir. Une grande partie de sa *force*, pour lui comme pour toute l'école naturaliste, consiste dans l'audace des situations et la crudité des propos qu'il prête à ses personnages. Oser dire

ce que d'autres ne diraient jamais, ce qu'on ne doit ni ne peut dire, c'est être *fort!* La brutalité, la trivialité ordurière, le cynisme à froid, l'immoralité répugnante, tout cela c'est de la force. On fait bien quelques réserves sur le fond, mais bénignes, et qu'on se hâte de racheter par un redoublement d'éloges, pour bien montrer son impartialité. — Sans doute, il dépasse quelquefois un peu les bornes, mais quel talent! — Je ne suis pas suspect de complaisance, car je n'aime point de pareils sujets, mais la vérité m'arrache cet aveu : Qu'il est fort!

Précisément, quelques jours après les *Respectables*, M. Georges Ancey a donné une nouvelle pièce plus importante que les deux précédentes : *l'Ecole des veufs*, en trois actes. On l'avait tant loué de sa force qu'il a voulu aller de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. Mais cette fois, même au Théâtre-Libre, qui mérite doublement son nom et où l'on vient avec l'intention bien arrêtée de ne s'étonner de rien, on a trouvé que c'était trop fort. On s'abuserait généralement en prenant pour des instituteurs de morale les nombreux auteurs dramatiques qui ont donné ce titre d'*Ecole* à l'une de leurs pièces; cependant on n'en avait pas vu encore dont les leçons fussent aussi dépourvues de tout fard que celle-là.

Ne voir en ce monde que le fumier, cela est aussi faux et plus répugnant que d'y voir seulement les roses. M. Georges Ancey est moins fade, mais il n'est pas plus vrai que Florian. Sous prétexte de ne point se laisser piper à l'hypocrisie des conventions, d'atteindre la réalité sous les apparences, de peindre l'humanité dans ses dessous pour la peindre dans sa réalité, il la fait plus vile que nature, d'une vilenie générale, uniforme et monotone, et pour nous montrer à nu le cœur de ses personnages, il leur fait dire tout haut ce qu'on ne se dit même point tout bas, ou, en d'autres termes, il se substitue à eux, ce qui est précisément le contraire de l'art dramatique. Quand on loue M. Georges Ancey pour sa précoce habileté de métier, et spécialement pour la coupe et la tournure de son dialogue, semé de mots de caractère, il faut donc tout au moins faire cette exception. Non seulement l'histoire est malpropre et pénible; non seulement le veuf que l'auteur met en scène et Monsieur son fils sont deux vilains sires, mais lors même que la rivalité honteuse où il nous les montre relèverait de l'art et serait vraie, on pourrait toujours lui reprocher d'en avoir faussé la vérité par un parti-pris d'exagération dans la forme qui aboutit à rétablir au rebours la convention qu'il a cru supprimer. Si vicieux que soient le père et le fils, et en admettant la situation où ils se trouvent, ils garderont au moins vis-à-vis l'un de l'autre une hypocrisie qui, de leur part, sera un hommage indirect à la

morale, et dont l'observation s'impose à l'auteur comme un hommage à la vérité.

Je me dérobe d'ailleurs à une analyse qui serait beaucoup plus difficile encore que celle des *Respectables*. J'aime mieux vous parler de quelques reprises, et tout d'abord de *Mireille*. L'opéra de MM. Michel Carré, Jules Barbier et Gounod remonte à vingt-cinq ans. Autant que je puis m'en rapporter à mes souvenirs pour une date si lointaine, le succès, sans être contesté, n'eut rien d'éclatant; mais la musique de Gounod est comme ces vins généreux qui gagnent à vieillir et n'acquièrent tout leur bouquet qu'après dix ou quinze ans de bouteille. Il faut dire aussi que le livret découpé dans le poème de Mistral est un peu simple et fort décousu : c'est plutôt une succession de tableaux que d'actes, et les librettistes ne se sont nullement préoccupés d'enchaîner les scènes, ni de faire marcher l'action d'un pas égal et régulier. Somme toute, le thème qu'ils fournissaient au compositeur était un thème descriptif plus que dramatique, et c'est dans cette partie descriptive qu'il a déployé la fraîcheur, le charme, la tendresse, le coloris lumineux d'un talent qui lutte avec la poésie du roi des félibres et qui rappelle le ciel de la Provence.

Mireille avait déjà subi des retouches et des retranchements lors d'une première reprise. On en a supprimé un tableau : celui des morts d'amour roulés dans les flots du Rhône pendant la nuit de la saint Médard, et l'on a changé le dénouement primitif : au lieu de mourir, Mireille épouse Vincent, ressuscité lui-même du terrible coup que lui a porté dans le Val-d'Enfer le jaloux et brutal toucheur de taureaux, Ourrias. On a voulu qu'aucune note trop sombre ne vînt attrister cette idylle et que les spectatrices à l'âme tendre pussent s'en aller sous une douce impression. A ces modifications, qui partent d'un bon naturel, l'œuvre a perdu l'une de ses plus belles pages et de ses plus expressives, où Gounod avait brodé un magistral accompagnement d'orchestre sur l'évocation lugubre des cadavres du Rhône; mais, en disparaissant de la scène, elle n'a point disparu de la partition, et elle eût juré avec le dénouement idyllique qu'on a substitué à l'autre. Grâce à ces deux transformations, l'œuvre primitive a presque changé de caractère, ou du moins elle reste fidèle dans son ensemble au ton de la pastorale et garde mieux son unité. C'est comme un *Daphnis et Chloé* à la fois plus passionné et plus chaste. Certes, les morceaux dramatiques ne manquent pas, dans les scènes entre Mireille et Ramond, entre Ourrias et Vincent. Les cris que jette Mireille torturée par son père, qui n'entend pas qu'une fille si belle et si bien dotée épouse un pauvre hère comme le vannier Vincent,

Ah! c'en est fait, je désespère...
Si ma pauvre mère était là,
Elle aurait pitié de mes larmes.

ces cris de douleur et de supplication jaillissent avec une émotion vibrante de ses entrailles, et vont remuer celles du spectateur. Mais ce qui domine maintenant, c'est la grâce. Dans ce bouquet de mélodies aux parfums enivrants, les fleurs les plus belles sont la chanson des magnanarelles, l'adorable cantilène du berger, intermède virgilien qui vous transporte non sous les maigres oliviers de la Camargue ou parmi les cigales et les lézards des plaines arides de la Crau, mais au milieu des nymphes, dans un paysage élyséen de Corot; enfin et surtout la chanson de Magali, d'une coupe et d'un tour si rares, d'un coloris et d'un relief mélodiques si exquis. Il me semble que Mlle Simonnet et M. Clément, — un jeune lauréat des derniers concours du Conservatoire, qui débutait dans le rôle de Vincent, — l'ont chantée sur un mouvement trop rapide, qui, tout en gardant l'élégance du rythme et l'originalité de l'allure, voile à demi le sentiment profond du morceau. Tous deux se sont, d'ailleurs, parfaitement acquittés de leur tâche : il ne manque à Mlle Simonnet que d'être un peu plus naïve et touchante pour faire une Mireille idéale. Taskin, bon chanteur et comédien excellent; Fournets à la basse tonitruante, et Mlle Chevallier, qui s'est vieillie avec discrétion pour incarner la sorcière, achèvent un excellent ensemble.

J'avouerai même sans aucun regret humain avoir pris un plaisir extrême à entendre *Lucie de Lammermoor*, qui est beaucoup moins encore une nouveauté que *Mireille*, et qui n'a jamais pu être soupçonnée, comme le fut l'œuvre de Gounod par des critiques trop perspicaces, d'une accointance quelconque avec la musique de l'avenir. *Lucie de Lammermoor* est, plus même que *la Favorite*, le véritable type, l'expression la plus complète et la plus parfaite de l'école italienne. Elle partageait jadis avec *la Favorite* les honneurs d'une quasi-permanence sur l'affiche, et il serait difficile de dire pourquoi elle en avait été expulsée par celle-ci, restée en possession à peu près exclusive de représenter un genre que l'école nouvelle se flatte à tort d'avoir définitivement enterré. Si deux ou trois motifs en paraissent aujourd'hui surannés et même légèrement vulgaires, si l'orchestration en est un peu pauvre, si certains passages ont trop de fioritures et de redondances, en revanche quelle richesse et quelle fécondité de mélodies, quelle inspiration soutenue, quel profond sentiment dramatique! Connaît-on beaucoup de pages plus pathétiques, plus vibrantes et plus touchantes à la fois que les

scènes de la fontaine et de la folie? Quant à celle des tombeaux, elle est d'une grandeur tragique, et l'émotion qu'elle produit a quelque chose de religieux. Mais tout le cède au divin sextuor du second acte, où l'amour, le désespoir, l'effroi, la lâcheté, l'étonnement, la fureur, s'unissent sans se confondre, chacune avec son expression propre, dans un ensemble merveilleux, vivant, frémissant, dont les combinaisons harmoniques semblent spontanées comme les cris haletants de la passion.

Bellini venait de mourir en France, à la fleur de l'âge, quand la *Lucia* fit son apparition sur la scène du San Carlo de Naples, le 26 septembre 1835. Donizetti avait juste trente-sept ans, et depuis longtemps déjà il avait pris une place brillante parmi les compositeurs italiens; l'œuvre nouvelle était faite pour atténuer les regrets de la mort de Bellini : on y retrouvait, à un degré supérieur, l'inspiration mélancolique, ardente et passionnée de l'auteur de la *Sonnambula*. Walter Scott, mort depuis peu, était alors dans tout l'éclat de sa renommée, et sa *Fiancée de Lammermoor* avait fait verser bien des larmes : on dit que, à la première représentation de la *Lucia*, l'effet de la scène de folie et de l'air des tombeaux fut tel sur le public qui remplissait l'immense salle jusqu'aux combles que les applaudissements se traduisirent en sanglots convulsifs. Edgard lui-même, — c'était Duprez, qui créa le rôle à Naples et qui le créa encore à l'Opéra; Duprez, toujours vivant et entré, depuis le commencement du mois dans sa 84e année, — ému, oppressé par la scène déchirante qu'il venait d'interpréter avec toute son âme et tout son art, s'arrêta un moment, la voix étranglée par l'émotion. Et alors, raconte un témoin, ce fut une explosion subite et foudroyante, des cris et des bravos qui ressemblaient à des hurlements frénétiques et qui touchaient au délire lorsque Duprez, avec l'accent le plus douloureux de la passion, chanta la fameuse cabalette : *Tu, che a Dio*. Rappelé à plusieurs reprises, suivant la mode italienne, le maëstro, lui aussi, fut d'abord comme écrasé sous un tel succès, et il y gagna une fièvre nerveuse qui le força de s'aliter pendant plusieurs jours. On assure que cet air des tombeaux avait été improvisé, quelques jours avant la représentation, par Donizetti, au moment où il venait de se coucher, torturé par un violent mal de tête : il l'aurait écrit dans son lit et remis immédiatement à Duprez, qui faisait une partie de cartes dans la pièce voisine. Ce serait la première et la seule fois peut-être qu'une migraine aurait produit un chef-d'œuvre, et cette histoire rappelle un peu celle de la névralgie de Jupiter donnant naissance à Minerve qui s'élance toute armée de son cerveau. Il faut se défier de ces légendes, souvent fabriquées après coup, mais il paraît certain du

moins que la *Lucia* fut composée en six semaines par Donizetti, au fur et à mesure de la composition du livret par Cammarano, méthode que nous ne recommanderions à personne. Jamais musique, du moins, ne porta mieux l'empreinte ou ne donna mieux l'illusion d'une sorte d'éclosion spontanée.

L'œuvre s'était déjà fait entendre à Paris sur la scène du Théâtre-Italien, et en français, sur celle de la Renaissance, lorsqu'elle arriva enfin à l'Opéra en 1846. Encore ne fut-ce pas sans peine : c'était en hiver, et la grippe se jeta d'abord à la traverse. L'autre jour, le ténor chargé du personnage d'Edgard, M. Cossira, arrêté dès ses premières mesures par un enrouement lamentable, a dû être remplacé au pied levé par M. Engel, qui a souvent chanté le rôle et qui se trouvait dans la salle. En 1846, non seulement Duprez, mais Mlle Nan-Lucie et même Barroilhet-Asthon avaient été happés au passage par le monstre ennemi des chanteurs, au moment même où le rideau allait se lever. Donizetti, frappé, au cours des répétitions, d'une attaque de paralysie, prélude de la démence, ne put ni souffrir de ces retards, ni jouir de son nouveau succès : pendant qu'on l'applaudissait sur notre première scène lyrique avec enthousiasme, il jouait à sa façon, moins poétique que celle de Lucie, la scène de la folie dans une maison de santé.

Mme Melba, qui continuait ses débuts dans *Lucie de Lammermoor*, y a beaucoup réussi. Ce n'est peut-être pas une cantatrice de grand style, mais c'est tout à fait une virtuose à l'italienne. La voix, d'une pureté cristalline, d'une souplesse et d'une agilité prodigieuses, n'a pas seulement charmé les dilettantes dans les vocalises, les notes piquées, les exercices de voltige qui sont de tradition à l'air de la folie, elle a rendu aussi avec un sentiment très juste, sinon très vibrant et très profond, et avec une correction impeccable, les diverses situations du drame. Bérardi est excellent dans Asthon. Quant à l'infortuné Arthur, que Lucie tue dans un accès de fureur, le procédé est un peu vif, et les spectateurs, moins féroces, se seraient volontiers bornés à lui jeter des pommes crues.

A la Comédie-Française, rien autre chose que la rentrée de Coquelin, et que voudriez-vous de plus? N'est-ce pas un évènement? On avait convoqué la critique comme pour une première, et tous les habitués des grands jours étaient à leur poste. Dès qu'il s'est montré, il a été visible que cet excellent public parisien ne lui gardait pas rancune : avant d'avoir ouvert la bouche, il était applaudi et absous.

Coquelin avait adroitement choisi pour sa rentrée un rôle en prose et un rôle en vers, un rôle ancien et un rôle moderne, un

rôle purement comique et un rôle où le drame se mêle à la comédie, où le rire se mouille d'une larme. C'est véritablement une pièce médiocre, d'un genre et d'un style faux, que le *Gringoire* de M. Th. de Banville. L'histoire y est mise en anecdote de chromolithographie, mais le maître jongleur de rimes y a intercalé deux ballades qui sont deux bijoux, et le pièce fournit un rôle à souhait pour un artiste comme M. Coquelin, qui a les deux cordes à son arc. J'avoue avoir eu quelque peur dans les premières scènes, jouées par le revenant avec un peu d'afféterie et de maniérisme; mais cette crainte s'est vite dissipée, et nous avons bientôt retrouvé notre Coquelin tout entier. Nous l'avons retrouvé surtout dans le *Dépit amoureux*. Coquelin est presque toujours un comédien excellent, mais il est inimitable dans les valets de Molière. L'autre soir particulièrement, sous le béret, la culotte bouffante et la souquenille de toile à matelas de Gros-René, il a déployé une verve et une certitude magistrales. C'était la meilleure, la seule manière de justifier sa rentrée. Ajoutons qu'il avait en M[me] Samary une Marinette à sa hauteur et qui lui a donné la réplique sans aucune infériorité : « La charmante fille ! comme dit Figaro, toujours riante, verdissante, pleine de gaieté et d'esprit ! » La scène de la rupture et du raccommodement entre les deux *bonnes bêtes* est véritablement une de ces dilatations de la rate où l'on se purge de toutes les humeurs sombres et qui font du bien.

Le défilé des pièces de Shakespeare continue à l'Odéon. Le 17 décembre c'était le tour de *Shylock, ou le marchand de Venise*, qui n'est qu'une pièce du second ordre dans le théâtre du grand dramaturge, mais pourtant l'une des plus connues, à cause du type inoubliable qu'elle a créé : le juif du moyen âge, le juif du Ghetto, le juif sordide, rapace, usurier, couvert de mépris et d'humiliations par le chrétien, s'en vengeant par une haine intense qu'il cache sous des dehors obséquieux, mais qui, dès qu'elle peut s'appuyer sur la loi, éclate avec une férocité inflexible. Représailles du juif contre le chrétien maudit, mais aussi revanche du chrétien qui rétorque l'esprit de ruse et de rouerie du juif contre lui et fait tourner sa barbarie à sa confusion, là est le vrai sujet et l'intérêt du drame, beaucoup plus que dans les éléments disparates, ou tout au moins sans cohésion, empruntés par Shakespeare à droite et à gauche pour en tisser la trame de son œuvre.

Outre l'histoire du juif et du chrétien à qui il a prêté trois mille ducats, à condition de prendre une livre de sa chair si celui-ci n'est pas en mesure de les lui restituer à jour fixe, Shakespeare a utilisé le conte des trois coffrets, le premier d'or, le deuxième d'argent, le troisième de plomb, dont, en vertu du

testament paternel, le choix par les prétendants doit régler le mariage de la belle Portia, dame de Belmont, destinée à celui qui mettra la main sur le coffret renfermant son portrait. Dans les vieux conteurs où a puisé Shakespeare, et en particulier dans les *Gesta Romanorum*, ces deux anecdotes sont associées l'une à l'autre comme dans son drame, où elles se rejoignent par un lien ténu. En réalité, il y a dans le *Marchand de Venise* deux actions fort distinctes, deux pièces qui ne se soudent que d'une manière artificielle : à côté de la pièce populaire, empreinte d'un cachet de réalité vigoureuse, même en ses détails d'invention pure, et basée sur les rapports du juif et du chrétien, il y a la pièce toute romanesque où la fantaisie du poète se donne carrière comme dans le *Conte d'avril* et le *Songe d'une nuit d'été*, et où l'on voit Portia courtisée en reine de féerie, dans son château des *Mille et une nuits*, par le prince de Maroc et l'infant d'Aragon, sans parler du prince napolitain, du gentilhomme français, du baron d'Angleterre, du seigneur écossais, du comte palatin et des autres qui restent dans la coulisse, passés seulement en revue et au fil de l'épée par la mordante Portia, lorsqu'elle cause avec sa suivante.

Le lien par où l'histoire du juif se réunit à celle de la dame de Belmont, c'est que son préféré, celui qui a mis la main sur le bon coffret et avec qui elle a aussitôt échangé l'anneau des fiançailles, est justement l'ami le plus intime du *marchand de Venise*, la cause de l'emprunt que celui-ci a fait au juif et que le naufrage de ses vaisseaux l'empêche de payer. Trois mille ducats! qu'est-ce que cela pour elle? Une goutte d'eau. Elle est prête à les restituer deux fois, dix fois, pour l'ami et le bienfaiteur de celui qu'elle aime. Mais Shylock tient sa vengeance et n'accepte aucun compromis : l'heure est passée, l'engagement n'a pas été tenu par celui qui l'a souscrit; il a la loi pour lui et il réclame son dû. Alors Portia imagine de se travestir en homme de loi, avocat et juge à la fois, et de venir trancher le différend par une nouvelle sentence de Salomon, devant le tribunal d'un bon doge de comédie qui a l'air de trouver son intervention toute naturelle. Le public du temps de Shakespeare n'y regardait pas de plus près que le doge; il n'avait pas encore vu le *Conseil judiciaire* de MM. Moineaux et Bisson au Vaudeville, et il était trop heureux qu'on lui montrât le juif abhorré, confondu au nom même de la loi qu'il invoque, pour disputer avec son plaisir.

Shylock a droit à une livre de chair coupée près du cœur, c'est entendu, et rien ne saurait l'obliger à prêter l'oreille aux conseils de clémence et de miséricorde que lui ont prodigués le doge et le

juge. Qu'il se paye donc. Mais malheur à lui s'il coupe plus d'une livre et s'il fait couler une seule goutte de sang. Le billet lui donne droit à une livre de chair, rien autre chose, rien de plus; sinon ses biens seront confisqués au profit de l'Etat. Et le juif, battu par ses propres armes, n'ayant pas un mot à répliquer à cette interprétation *judaïque* de la loi, qui lui renvoie pour ainsi dire sa propre image, se rabat alors sur l'offre qu'on lui a faite de lui payer le triple de la dette. Mais le juge ne le lâche pas; il ne lui permet de prendre autre chose que son dû, — la livre de chair, — et quand Shylock, expulsé de toutes ses positions, s'écrie enfin : « Eh bien, qu'il garde son argent et qu'il aille au diable! je ne resterai pas plus longtemps à ergoter ici. » Ce terrible juge, un texte à la main, lui démontre encore qu'il n'en peut être quitte de la sorte, et que sa fortune et sa vie sont maintenant à la merci du doge. J'entends d'ici les joyeux éclats de rire des matelots de Londres. Quelle joie! quel soulagement pour ce parterre qui avait, lui aussi, la haine et le mépris du juif et qui s'était écrié pour son propre compte, comme l'ami du marchand de Venise, pendant que Shylock aiguisait son couteau sur le cuir de son soulier : « Sois damné, brute inexorable! »

C'est une vieille tradition qu'on retrouverait à perte de vue dans les contes populaires que celle de ces interprétations subtiles qui résolvent tout à coup un cas embarrassant et dénouent un nœud gordien en apparence inextricable. La décision du pseudo-juge de Shakespeare, que le juif a droit à une livre de chair, mais sans une goutte de sang, ressemble beaucoup à la manière dont Esope tire d'embarras son maître Xantus, condamné à boire la mer ou à perdre sa fortune, mais qui esquive la difficulté en répondant qu'il n'a point parié de boire les fleuves, et qu'il faut donc commencer par les détourner de leur embouchure. Plus l'être qu'il s'agit de confondre par ce jugement subtil est un être rusé, pervers et méchant, plus la tradition populaire s'accentue, et s'il s'agit de celui qui était exécré entre tous, du juif, on la retrouve dans tous les pays. Tout en empruntant cette légende et en lui donnant une forme dramatique d'un puissant relief, Shakespeare l'a humanisée, non seulement par les conseils de pitié et d'humanité donnés à Shylock, mais encore par la miséricorde dont le doge use à son égard lorsqu'il est mis à sa merci : « Afin que tu voies combien nous différons, je t'accorde la vie avant que tu ne la demandes. » C'est la réponse de Gusman à Zamore, dans l'*Alzire* de Voltaire :

Des dieux que nous servons, connais la différence...

Après cette scène du jugement, la pièce est finie. Et pourtant Shakespeare y ajoute un dernier acte, où l'action va à la dérive, à peine rattachée au véritable sujet par un fil tout épisodique. Il faut avouer que le drame est d'une construction singulière, et que s'il était l'œuvre d'un auteur contemporain, directeur et critiques auraient eu beau jeu à lui répondre : « Ce n'est pas du théâtre. » Mais qui voudrait sacrifier ce dernier acte, avec le délicieux hors-d'œuvre où Lorenzo et Jessica, la fille de Shylock, causent de leur amour au clair de lune, dans le parc du château de Belmont, en mêlant le frais et poétique bavardage de leurs vingt ans au concert des instruments qui célèbrent dans la nuit étoilée le retour de Portia?

L'Odéon eût pu prendre, pour monter le *Marchand de Venise*, la traduction en vers d'Alfred de Vigny, qui n'a jamais été représentée; il a mieux aimé en demander une au jeune poète Edmond Haraucourt. Vigny, bien que romantique et grand admirateur de Shakespeare, s'était efforcé d'émonder et de régulariser la pièce; sa version est habile, mais un peu laborieuse et quelquefois prosaïque. M. Haraucourt a serré le texte de plus près; cependant il n'a fait, lui aussi, qu'une traduction libre, où il en a pris à son aise, ne se bornant pas à élaguer légèrement certaines parties trop touffues, mais y ajoutant parfois de son crû. C'est ainsi qu'il a mis en action la scène de Shylock rentrant dans sa maison après le départ de Jessica et se lamentant, au milieu des sarcasmes de ses voisins, attirés par ses cris; et cette scène, où les doléances sur l'enlèvement de sa fille par un chrétien se mêlent aux imprécations de l'avare dont le trésor a été mis au pillage, rappelle en plus d'un point le monologue d'Harpagon dans Molière. Quant aux *concetti*, je crois bien que, au lieu d'en ôter, il en a remis : M. Haraucourt, qui versifie avec beaucoup d'aisance et de souplesse, se plaît évidemment à ces jolis jeux, d'une afféterie ingénieuse, où il jongle adroitement avec l'idée et avec la rime et, par endroits, il a modernisé le style et l'idée outre mesure.

La pièce est jouée sans grand éclat. M. Albert Lambert a dessiné avec assez de vigueur et de relief, sinon avec beaucoup d'originalité, la physionomie de Shylock. On attendait curieusement, dans le rôle de Portia, Mlle Réjane, qui n'a pas du tout l'habitude de jouer du Shakespeare. Il est vrai que ce rôle est si peu *shakespearien*, au sens ordinaire du mot! Elle s'en est tirée avec finesse, avec esprit, voire avec une pointe d'émotion, et ce n'est pas tout à fait sa faute si, malgré la magnificence d'un costume qui eût fait l'admiration de Cesare Vecellio, elle ne donne pas absolument, même sur son trône, la sensation d'une prin-

cesse, et si, dans la scène du jugement, elle fait penser, sous la perruque et la robe noire du docteur en droit, aux revues des Variétés où l'on voit des actrices se déguiser en magistrats de haute fantaisie. Toute la mise en scène est d'une richesse et d'une poésie sans égales. La vue de Venise la nuit, avec sa lagune aux flots argentés, ses ruelles étroites où les masures se mêlent aux palais, son pont du Rialto arrondi en arc au-dessus du Grand-Canal, et sous lequel glisse une gondole garnie de jeunes seigneurs en toques de velours et en pourpoints de satin, aux sons adoucis des sérénades lointaines, est une toile de Canaletti animée. La grande salle du château de Portia, avec ses marbres, ses ors, ses peintures, ses colonnes de porphyre, ses murs incrustés de nacre, son échappée sur un jardin digne des Hespérides, son trône sous un dais de brocard et ses personnages en merveilleux costumes groupés avec art, les pages d'or, d'argent et de plomb portant leurs coffrets, le chevalier accompagné de son porte-bannière, l'infant d'Aragon entouré de ses hérauts et ses pages, le prince du Maroc suivi de ses soldats noirs comme lui et, au-dessus de la porte, dans la loggia, les musiciens jouant du théorbe et de la mandoline, évoque le souvenir des toiles les plus éblouissantes de Paul Véronèse.

Ah! le légendaire Odéon d'Auguste Lireux, de Bocage, de Chilly, de La Rounat même, où est-il? Et le vieux théâtre de Blackfriars ou du Globe, sur lequel on représentait le *Marchand de Venise*, comme la *Tempête* et le *Songe d'une nuit d'été*, avec des écriteaux pour tous décors, ce qui explique pourquoi l'auteur ne regardait jamais à changer le lieu de la scène? On a joué Shakespeare et il se jouait lui-même sur des planches nues; maintenant on lui prodigue la pourpre et l'or. Ces pièces qui sont nées et qui ont grandi sous des haillons sont précisément celles qui se prêtent le plus au luxe de la mise en scène, pour peu qu'on les prenne comme un prétexte à décorations. M. Porel illustre le grand poète comme eût pu le faire Gustave Doré. J'aurais voulu voir Shakespeare à la répétition générale; il eût été certainement émerveillé et ébloui, mais peut-être plus étonné encore, et je crois bien que, tout en comblant son directeur de compliments mérités, il lui aurait demandé tout bas, comme un service personnel, d'atténuer et d'éteindre un peu cette ornementation flamboyante qui distrait l'esprit de l'œuvre du poète au profit du costumier et du décorateur.

Victor FOURNEL.

UNE NOUVELLE HISTOIRE
DE
SAINT FRANÇOIS D'ASSISE[1]

Je l'avouerai simplement, voilà la première vie de saint François d'Assise que je lise tout d'un trait avec un intérêt toujours croissant. A combien d'historiens de ce grand saint ne m'étais-je pas adressé? Aucun ne m'avait satisfait. Etait-ce trop d'exigence de ma part? M'étais-je fait un saint François trop idéal? Tout jeune homme, j'avais entendu, à la Sorbonne, Frédéric Ozanam nous parler de saint François dans un langage que je n'avais pas oublié. C'est ce saint-là que je redemandais à tous. Personne ne savait me le redire. J'avais fini par laisser les livres et quand je voulais me représenter le pauvre d'Assise, j'allais au Louvre, je me plaçais devant la Vierge de Frà Bartolomeo; le cher saint est là, aux côtés de saint Jérôme, qui lui montre un crucifix. Cette image m'en parlait mieux que tous les écrivains. Avec M. l'abbé Lemonnier j'ai retrouvé mon saint François, j'ai lu son histoire.

I

L'introduction qui ouvre ce beau travail nous fait assister à la genèse de l'histoire de saint François. Cette genèse est curieuse; elle explique bien des choses. Dès que le saint fut mort en 1226, ses frères se mirent à écrire sa vie. Thomas de Celano fut son premier historien. Il avait connu François dans ses dernières années; il avait vécu près de lui, il l'avait aimé, admiré, vénéré comme un père et comme un saint. Il avait recueilli avec le soin le plus religieux, du vivant même du patriarche, tout ce qui pouvait témoigner de sa vertu. Thomas de Celano était lui-même un saint, il est honoré comme tel en son pays. La lumière de la grâce s'ajoutait donc en lui à la lumière du cœur. Enfin, il avait une plume fine et délicate. Les nombreuses citations qui se trouvent au bas des feuilles dénotent un écrivain distingué. On lui attribue la séquence du *Dies iræ*. Son histoire de saint François montre qu'il était capable de signer ce chant sublime.

Le travail de Celano fut terminé en 1230, quatre ans après la mort

[1] *Histoire de saint François d'Assise*, par l'abbé Léon Lemonnier, curé de Saint-Ferdinand des Ternes. (Paris, chez Lecoffre, 1889.)

du saint. Il fut trouvé excellent, mais à mesure que les documents se multipliaient, on jugea l'œuvre incomplète. Les Pères de l'ordre, réunis en 1244, demandèrent que la jeunesse du saint particulièrement fût traitée avec plus de détail. Ils chargèrent trois frères qui avaient connu François à son début, de réunir leurs souvenirs. En même temps ils prièrent Thomas de Celano de donner à son histoire un plus grand développement.

Le récit des trois compagnons parut le premier : c'était un petit chef-d'œuvre; le travail de Thomas de Celano suivit de près : il formait le second tome de son histoire et comme on dirait aujourd'hui le livre des vertus du saint.

Les travaux de Thomas de Celano, le récit des trois compagnons, voilà les sources primitives et authentiques de la vie de saint François. Nul ne l'écrira bien, s'il n'y a abondamment puisé.

Saint Bonaventure fut nommé ministre général en 1257. L'ordre lui demanda de composer une vie du patriarche qui fut définitive et comme le dernier mot des contemporains. La vie de saint François d'Assise par saint Bonaventure renferme des trésors de vérité et de piété. Le saint docteur nous donne un assez grand nombre de faits inédits, recueillis par lui-même, après une enquête conduite avec un soin tout religieux, dans la ville d'Assise; cette partie de son œuvre est sans prix. Le plus souvent il se contente d'abréger ses devanciers, particulièrement Thomas de Celano. Ici, il n'est pas toujours aussi heureux; il lui arrive d'affaiblir la narration qu'il a sous les yeux : en abrégeant trop, il supprime des faits à conserver; on sent, en le lisant, un général d'ordre qui n'a d'autre pensée que celle d'édifier ses frères, et qui laisse dans l'ombre ce qui pourrait déjà, quand il écrit, troubler la paix religieuse de la famille. Enfin il n'y a chez lui aucun ordre chronologique, ce qui est une lacune grave : il suit plutôt chacune des vertus du saint que l'histoire de sa vie.

Telle qu'elle est, cette vie fut accueillie avec enthousiasme par le chapitre général de l'ordre, en 1266. Malheureusement, les membres de ce chapitre ne s'en tinrent pas à des éloges : ils proscrivirent toutes les histoires antérieures du saint, celle du général devant suffire; le décret alla jusqu'à demander aux frères de détruire, en dehors de l'ordre, tous les récits qu'ils rencontreraient. C'était fermer la source à la vérité et donner pour point de départ une œuvre insuffisante.

Les travaux de Celano et le récit des trois compagnons eurent beaucoup à souffrir de ce décret : ils tombèrent en défaveur et devinrent de plus en plus rares. On continua d'écrire sur la vie du patriarche, mais on ne consulta plus ceux qui l'avaient connu, ceux qui avaient vécu avec lui.

Je ne suivrai pas l'abbé Lemonnier dans la nomenclature des his-

toires successives de saint François. On sait ce qu'est une grande route historique. Qu'elle soit droite ou sinueuse, le gros des historiens y marche sans prendre garde : c'est la route.

M. l'abbé Lemonnier a évité cet écueil. Son histoire est vraie, parce qu'elle s'appuie sur des faits certains. Elle est nouvelle, parce qu'il tire ses faits de ceux qui pendant cinq cents ans ont été condamnés au silence. Il ressuscite le récit des trois compagnons et les œuvres de Thomas de Celano. Il donne le vrai saint François; le premier, celui qui a été dessiné d'après nature par ses contemporains.

II

La jeunesse de saint François est une des parties les plus neuves et les plus curieuses de sa nouvelle histoire. On suit pas à pas le combat de la nature et de la grâce dans l'âme de ce jeune homme. L'amour de Jésus, de Jésus crucifié, l'envahit comme un doux soleil du matin.

Il est d'ailleurs merveilleusement doué. Il a un esprit vif, une imagination qui surabonde, un cœur droit, passionné pour la justice, incliné vers tous ceux qui souffrent; c'est une âme chevaleresque. Il est poète : la vue d'un beau lac ou d'un soleil qui se couche sur la vallée d'Assise le transporte d'admiration. Il a une voix superbe, il chante à ravir les gestes fameux des troubadours ou des chansons qu'il a lui-même composées. Il est riche, il gagne beaucoup d'argent dans le négoce de son père. Tous les jeunes gens du pays le recherchent; il préside leurs fêtes, revêtu d'habits magnifiques; il est nommé leur roi. Evidemment Dieu le laisse s'enivrer des plaisirs innocents de la terre, comme une abeille qui butine dès l'aurore; mais une main secrète le garde. Il sera un amateur du siècle, jamais un enfant prodigue. Le futur stigmatisé de Jésus doit demeurer vierge.

Au milieu des bruits flatteurs qui l'étourdissent, François commence à entendre les voix du ciel. Il aime les pauvres, il les recherche et déjà sous leurs haillons il entrevoit le mystère de celui qui habite dans les pauvres. Fait prisonnier dans une guerre de la ville d'Assise contre Pérouse, il reste en prison une année entière. Il tombe malade : l'infirmité lui tient de ces discours austères qui désenchantent et qui font remonter l'âme vers le ciel. Au moment le plus critique, il est prêt à suivre un célèbre chevalier qui passe par Assise : il servira sous ses ordres la cause de l'Église et du Saint-Siège. Il a déjà quitté sa ville tout armé de pied en cap, quand il a un songe. Il voit un palais plein de lumières, et à l'intérieur une dame d'une beauté idéale, revêtue des vêtements de l'Epousée. Ce songe lui est expliqué : il doit abandonner son chevalier, revenir en Assise pour y attendre l'ordre de Dieu qui l'appelle à de plus saints combats.

Dieu, en effet, lui parle à plusieurs fois : il lui révèle la beauté, la

sainteté de la pauvreté volontaire. La pauvreté, voilà la dame que Dieu lui avait montrée. Vainement ses amis lui demandent de venir encore présider leurs fêtes ; ils le raillent de son isolement, de son silence : « Vous êtes amoureux, lui disent-ils ; vous allez prendre femme. » Et François de répondre : « Oui, et la femme que je dois épouser est la plus belle des femmes. » François lui fait une cour assidue, dans des prières prolongées. Après une visite à une léproserie où, surmontant toutes les répugnances de la nature, il a le courage de baiser les lépreux et de manger avec eux, Jésus-Christ lui apparaît à l'état de crucifix sanglant : il reçoit le sens du mystère de la croix, avant même que sa chair soit stigmatisée, son cœur le devient et le demeure jusqu'à la mort.

Ici se place la vision de Saint-Damien. Saint-Damien était une chapelle isolée : François ne la fréquentait pas. Un jour qu'il y était entré, au cours de sa prière, il entend le crucifix qui lui parle : « Ne vois-tu pas, François, lui disait-il, que ma maison tombe en ruine ! Va, mets-toi à la réparer. » Revenu chez son père, il vend un paquet de riches étoffes, il en donne l'argent au prêtre de la chapelle de Saint-Damien ; il lui offre de réparer les murs de cet oratoire, car c'est, jusque-là, tout ce qu'il voit dans l'ordre de Jésus.

La colère du père de François, la scène fameuse où, aux pieds de l'évêque d'Assise, François se dépouille des habits du siècle pour prendre la robe grossière de la pénitence, est connue de tous ; ce qui l'est moins, c'est la suite de la vocation de notre saint. Une fois appelé, il ne regarde plus en arrière. Pauvre de Jésus, il se fait son mendiant. Il mendie à travers les rues d'Assise, qui le voyait naguère dans toute la gloire des vanités mondaines ; la foule se moque de lui, ses frères, ses parents en rougissent et le frappent, François boit en silence aux opprobres du Christ. Il achève de reconstruire Saint-Damien ; ensuite il répare, dans les environs, l'église de Saint-Pierre et de Saint-Paul ; enfin, la petite chapelle de la Portioncule. Dieu lui ayant donné un amour particulier pour ce lieu, il se propose de s'y fixer et il s'y construit une petite cellule ; c'est là que le divin Maître achève d'instruire le novice de sa croix.

Si j'ai appuyé davantage sur la jeunesse et la vocation de saint François, c'est que j'ai voulu montrer comment procède l'auteur. Il prend successivement chacun des évènements principaux de son héros : il groupe à l'entour les documents que lui fournissent l'histoire du temps et des lieux qu'il traverse ; tout en marchant, il sème, en son récit, une foule d'épisodes pieux, de mots charmants : on suit François jour par jour et pas à pas ; néanmoins chaque chapitre a sa pensée principale ; c'est un trait qui dessine l'image du patriarche. Ici par exemple, le livre est à peine commencé que vous avez assisté à

l'éclosion de sa vertu. Le grain est semé, il croît devant vous, il devient un arbre capable d'abriter des nuées d'oiseaux du ciel; voici qu'ils accourent de tous les points de l'horizon.

III

Qu'a fait François pour se procurer des disciples? humainement parlant, peu de chose : mais déjà il est un saint; chacun des frères de la première heure est venu à lui, attiré par l'odeur de sa vertu. En peu de mois, six, huit jeunes hommes demandent à François la grâce de vivre comme lui, avec lui, à titre de mendiants de Jésus-Christ. François les accueille comme un père, il leur prêche la pauvreté; il leur enseigne par son exemple comment on peut vivre, n'ayant d'autre bien que Dieu. Puis il les envoie prêcher à l'entour d'Assise. Ils parlent : moins que cela, ils se montrent : l'ordre de Saint-François est fondé; il est fondé comme se fondent les œuvres de Dieu : avec ce qui n'est pas, Dieu fait des merveilles.

Et pendant que les premiers compagnons de François annoncent le nouvel évangile, qui n'est autre que celui de Jésus-Christ sur des lèvres purifiées, Dieu révèle à son serviteur l'étendue de la mission qui va lui être confiée. Au retour d'une prédication, François dit à ses frères, qui remplissent la pauvre cellule de la Portioncule : « Dieu m'a appris qu'il nous ferait croître et nous répandre jusqu'aux extrémités du monde. J'ai vu une grande multitude venir à nous, pour prendre le même habit et vivre de la même vie. J'ai vu les chemins remplis d'hommes, qui marchent de ce côté et se hâtent fort. Les Français arrivent, les Espagnols s'empressent, les Allemands et les Anglais accourent; toutes les nations s'ébranlent et voilà qu'il est encore en mes oreilles le bruit de ceux qui vont et viennent pour exécuter les ordres de la sainte obéissance. »

Dès que les frères eurent atteint le nombre sacré de douze, François pensa à leur donner une règle. Ce n'était encore qu'un essai de vie parfaite. Un seul point était nettement exposé : les frères devaient observer une pauvreté entière et stricte, ils ne pouvaient posséder ni biens, ni maisons, ni argent; ils devaient vivre de la charité publique. Là-dessus le Père était inexorable. Il avait su résister aux instances de l'évêque d'Assise, qui s'était rangé à son avis : il voulut encore l'approbation du pape. Suivi de sa petite troupe, il partit pour Rome la demander à Innocent III, qui tenait alors le siège de saint Pierre.

François eut à combattre les hésitations du sacré-collège; mais il gagna sa cause près du Pape : ces deux âmes royales étaient faites pour se comprendre et s'entr'aider.

« Allez, dit Innocent aux frères, prêchez la pénitence comme vous l'entendrez et quand vous serez plus nombreux, vous viendrez me le

dire : je vous donnerai de plus grandes faveurs. » Forts de ces paroles apostoliques, François et ses fils regagnèrent l'Ombrie. Ils se retirèrent quelques jours à Rivo-Torto, à quelques lieues d'Assise, mais ils revinrent bientôt à la Portioncule, qui fut de ce jour-là et pour toujours le foyer de la famille franciscaine.

L'approbation d'Innocent III est de 1210; l'institution de l'indulgence de la Portioncule est de 1216. J'appelle ces six années les temps de la multiplication miraculeuse des Mineurs. Jamais, depuis les Apôtres, la main de Dieu ne se montra si ouverte, si pleine de grâces. Les frères arrivaient comme des légions; les fondateurs surgissaient de tout côté; partout la voix des Mineurs annonçait la pauvreté du Christ. Ce n'était pas seulement l'Italie, c'était l'Église entière qui acclamait les nouveaux prédicateurs; peuple et clergé, tout s'ébranlait : c'était comme une nouvelle annonce de l'Évangile. Mais, ce qu'il ne faut pas oublier, et ce que la nouvelle vie du saint fondateur nous fait bien entendre, c'est que cette grâce prodigieuse avait pour première source les lèvres de François. Il dominait la multitude des Mineurs de la double autorité de ses conseils et de ses exemples. Il était le modèle de ces crucifiés; nul ne l'égalait dans la vertu de l'indigence. Avec cela, François était un supérieur admirable; un chef d'hommes incomparable : il avait l'art de gouverner. Il commandait avec l'autorité d'un homme qui ne connaît que Dieu seul, et, en même temps, avec la paternité exquise de celui qui aime Dieu jusqu'à l'immolation. Il était tout à ses frères, parce qu'il était tout à Dieu. Comme Moïse, il voyait Dieu sur la montagne; comme Moïse, il en descendait sur l'ordre de Dieu pour conduire le peuple de ses frères.

C'est en ce temps qu'il faut placer la vocation de sainte Claire et de sa sœur et leur retraite à Saint-Damien. Quoi de plus virginal que ce récit! Avec sainte Claire, on entre dans le jardin fermé des Cantiques, on se nourrit au milieu des lys, selon l'expression sacrée. Depuis que j'ai lu ce chapitre, j'ai vu Assise, j'ai visité Saint-Damien, encore tout embaumé de la pauvreté des premières Clarisses. Couvent et récit tout se ressemble, tout exhale le même parfum.

1224. — L'établissement de l'indulgence de la Portioncule est tout un drame dans l'histoire de la piété chrétienne. C'est comme une assemblée du monde catholique; c'est le prélude du premier des jubilés ecclésiastiques. Jésus veut récompenser François des services que lui rendent les Mineurs; il apparaît à saint François et lui promet de lui accorder la grâce qu'il lui demandera. L'apôtre de la pénitence ne trouve rien de mieux que de demander la grâce de la rémission des péchés, pour ceux qui viendraient prier dans la chapelle de la Portioncule. Jésus-Christ accorde cette grâce. Mais qui certifiera de l'authenticité de la vision et de la faveur accordée? Le Pape seul le pourrait faire.

François court se jeter à ses pieds. Honorius III a succédé à Innocent III. François ne le connaît pas; il lui est présenté par le cardinal Hugolin, son ami, qui commence à jouer, en ce jour-là, un grand rôle dans l'histoire de la famille franciscaine. Le Pape accorde l'indulgence pour un jour par an. François se retire la joie dans l'âme. « Où vas-tu, lui dit le Pape, homme simple que tu es? quel témoignage emportes-tu d'une si grande grâce? — Saint Père, lui répond François, votre parole me suffit. Que Jésus-Christ soit le notaire, la sainte Vierge la charte, les anges les témoins : je ne réclame pas d'autre garantie. » Quelques mois après, l'indulgence était proclamée à Assise devant un collège d'évêques et une multitude de peuple. Une nouvelle source de grâce s'était ouverte sous les pas du patriarche. Depuis l'an 1224, que de milliers d'âmes retenues au purgatoire, que de pénitents sur la terre ont dû à François leur entière libération!

L'année 1219 est célèbre dans les annales de la famille franciscaine. Elle vit s'ouvrir dans les plaines d'Assise le chapitre général des nattes (des tentes). En 1210, aux pieds d'Innocent III, les frères étaient douze : neuf ans plus tard, un grand peuple. Cinq mille frères se trouvèrent réunis autour de la Portioncule; il fallait encore ajouter ceux des Mineurs qui étaient retenus dans les couvents. Quelle joie pour François! Plus heureux même que l'ouvrier de l'Évangile qui sème sans recueillir, il recueillait ce que lui-même avait semé. Le champ du père de famille avait produit cent pour un; la moisson était toute blanche à ses yeux. Le cardinal Hugolin présida l'assemblée : François aimait à s'inspirer de ses conseils. Ils concertèrent ensemble la teneur des lettres apostoliques que les frères devaient montrer aux évêques des lieux qu'ils allaient évangéliser; ils avaient ordre de ne rien faire sans la permission des Ordinaires. François profita de cette circonstance solennelle pour resserrer encore les liens qui les attachaient au Saint-Siège. Il promettait au Pape, tant en son nom qu'en celui de ses frères, l'obéissance la plus entière; le Pape, par le cardinal Hugolin, les assurait de sa protection; les Franciscains seraient les hommes-liges du Pape; le Pape leur père et leur défenseur contre tous ceux qui voudraient attenter à la liberté de leurs prédications.

1221. — Le prodigieux accroissement des Mineurs ne laissait pas d'inquiéter notre saint. « Il y a trop de Mineurs, disait-il ». La vie qu'il demandait aux frères était trop haute pour être le fait de tout le monde; il craignait le relâchement, après le temps des premières ferveurs. Mais comment arrêter le courant des âmes qui allait vers lui? Quelquefois, après une prédication, l'assemblée toute entière se jetait à ses pieds et lui demandait l'habit de la pénitence : hommes, femmes mariés, enfants, vieillards, riches et pauvres, tous voulaient quitter le siècle pour le suivre. « N'en faites rien, leur répondait-il;

vous ne le pouvez ni ne le devez. Restez où vous êtes, je penserai à vous, je ferai quelque chose pour vous. Cette chose fut le tiers-ordre. Il fondait une vaste association unie au premier ordre, ne faisant avec lui qu'une famille religieuse. Les tertiaires seraient des religieux véritables qui demeureraient dans le siècle; ils y auraient leur règle, leur habit, leurs observances et prières communes. La règle est de 1221.

Le chapitre qui raconte l'histoire de la fondation du tiers-ordre est un des plus beaux du livre de l'abbé Lemonnier. Il y montre ce qu'il est vraiment : un historien érudit, exact, qui sait préciser et résumer son sujet sans l'affaiblir par des digressions interminables. Il dit très bien les causes qui firent la fortune du tiers-ordre. C'était, avant tout, une école de perfection ; or, au temps de saint François, le monde était capable de vouloir s'en approcher. La foi était supérieure aux mœurs; ce qui manquait, c'étaient les prédicateurs et les exemples. Les Mineurs parlaient et ils pratiquaient la perfection de l'Évangile; les foules les accueillirent comme des apôtres. Aussi quelle explosion de sainteté dans ce treizième siècle! Le tiers-ordre franciscain fournit à lui seul un illustre contingent. Louis de France, Ives de Bretagne, Elisabeth de Hongrie, Ferdinand de Castille, Rose de Viterbe, Marguerite de Cortone, Angèle de Foligno, nous apparaissent comme les astres principaux d'une pléiade innombrable de chrétiens parfaits.

Ce n'est pas tout. La féodalité finissait. Les seigneurs trop souvent, au lieu d'être les protecteurs des petits, comme à l'origine, en étaient devenus les oppresseurs. Le jour où saint François avait fondé le premier ordre des Mineurs il avait porté un coup mortel à un régime qui reposait tout entier sur la terre, le fief, le château; des gens qui ne possédaient rien et ne pouvaient rien posséder devenaient les ennemis naturels de cet ordre de choses. En établissant le tiers-ordre, François entrait au cœur même de la place, il y jetait un élément de résistance dont personne ne pouvait mesurer la portée. Les tertiaires ne devaient se mêler à aucune de ces guerres civiles, si fréquentes alors; ils ne devaient prêter d'autres serments ni porter d'armes que dans les cas prévus par le Saint-Siège. C'était toute une révolution bienfaisante, dont les petits et les pauvres devaient nécessairement profiter. Les résultats ne se firent pas attendre. Les tertiaires devinrent une armée avec laquelle les puissants du temps durent compter. En vain les seigneurs s'alarmèrent en jetant feu et flamme; en vain les évêques eux-mêmes, enlacés pour la plupart dans les liens féodaux, dénoncèrent les tertiaires à Rome et demandèrent protection; ce furent les tertiaires dont les Papes prirent la cause : ils étaient les opprimés. La féodalité perdit jour par jour sa clientèle la plus nombreuse. Elle rencontrait au-

dessous d'elle une multitude affranchie, qui était la maîtresse de ses actes et de ses mouvements. Suivant l'expression du marquis Gino Capponi, la démocratie italienne trouvait dans la règle du tiers-ordre son berceau et comme sa consécration.

L'œuvre de saint François touchait à son terme. Celui qui devait être saint Antoine de Padoue était entré dans l'ordre. Ce jeune homme avait fait des études brillantes ; il était d'une éloquence rare. Bientôt l'Italie fut suspendue à ses lèvres ; nul ne parlait comme lui, nul ne convertissait autant d'âmes. A l'entendre, les frères se demandaient s'ils ne devaient pas se livrer à l'étude des saintes lettres et de la théologie, qui appuierait leur prédication sur des fondements plus solides et leur donnerait des armes mieux aiguisées contre les arguments des hérétiques. La question des écoles de théologie avait été plusieurs fois soulevée dans les chapitres généraux; François s'y était toujours opposé. Les premiers frères n'avaient pas appris ; l'inspiration de leur cœur leur avait suffi et ils avaient converti des multitudes. François était pour la vie des apôtres, qui n'avaient eu d'autre maître que l'Esprit-Saint; pourquoi sortir de l'ordre apostolique? N'était-ce pas manquer de foi que de ne pas compter uniquement sur Dieu? Mais le saint était humble et il avait l'esprit juste; il céda aux instances des frères, il permit d'établir une école à Bologne, et il nomma, comme premier maître, celui que tous désignaient, le frère Antoine. La lettre qu'il lui écrit a quatre lignes; elles sont d'or. « Je consens à ce que vous enseigniez la théologie à nos frères, lui écrit-il, mais à une condition : c'est que cet enseignement n'étouffera l'esprit de prières ni dans vous ni dans les autres ; je tiens extrêmement à ce point. C'est notre règle. Adieu. »

En 1223, François donnait aux frères la règle définitive ; jusque-là il n'avait écrit que des essais qui attendaient de l'expérience leur dernière sanction. Il écrivit cette règle dans la solitude et la prière. On sent un homme de Dieu qui a appris ces rudes leçons que donne aux vrais maîtres la conduite des hommes. Cette règle est plus courte que ses devancières, plus impérative, plus austère, surtout au chapitre de la pauvreté volontaire. A mesure que le saint marche en Dieu, il voit dans une lumière plus nette les divines exigences de cette vertu apostolique.

Arrive en 1224 le miracle des stigmates, le dernier des grands évènements de la vie du patriarche. Saint Clément raconte qu'interrogé sur le temps où devait venir le règne de Dieu, Jésus-Christ aurait répondu : « C'est quand deux deviennent un et quand le dehors est comme le dedans. » Jamais parole ne s'est mieux réalisée qu'en saint François. Il était devenu si uni à Dieu, Jésus crucifié vivait si parfaitement en son cœur, que, de son dedans, la vertu se répandit

jusqu'à son dehors. François reçut, sur le mont Alverne, les stigmates de son maître. Il pouvait dire comme saint Paul : « Je porte en mon corps les blessures de Jésus-Christ. » Quel insigne miracle! Pour François, quelle confirmation de son œuvre et de sa sainteté! Pour l'Église, quel renouvellement de grâce! Au moment où la charité du monde se refroidissait, l'amour de Dieu se rallumait dans les cœurs à la vue de l'image ravivée de Jésus crucifié. Le fait des stigmates de saint François est parfaitement exposé dans sa nouvelle histoire; on se trouve sur un terrain ferme et bien défendu. C'est le talent de l'abbé Lemonnier; il a une critique exacte qui ne cherche que la vérité; il n'affirme que ce qui est certain; il laisse ce qui n'est que probable au discernement de ses lecteurs. Mais, devant le miracle le mieux attesté de la vie de saint François, devant le fait humain le plus indiscutable de son histoire, l'abbé Lemonnier n'oublie rien de ce qui peut apporter une lumière, un témoignage authentique. La piété du prêtre ne fait ici que rehausser la véracité de l'historien.

Les deux dernières années de saint François sont comme sa préparation à la mort. Le saint ne semble plus toucher la terre que par les pieds. Il préside encore à l'envoi des missions de ses frères et leur livre les secrets les plus intimes de la perfection religieuse. C'est le moment que prend l'abbé Lemonnier pour étudier de plus près chacune des vertus du patriarche.

IV

Comment donner un aperçu, quelque sommaire qu'il soit, des cinq chapitres que l'auteur consacre à l'étude des vertus du séraphique François? Les parfums ne s'analysent pas, ils se respirent.

Dieu avait donné à François des qualités naturelles éminentes. Il avait un esprit supérieur avec le génie de l'intuition. Il voyait de loin avec une promptitude et une sûreté de regard remarquable. Il atteignait son but sans le franchir et sans se laisser arrêter par le détail; avec cela, la solidité du jugement et l'aversion de ce qui est singulier et exagéré : il ne demandait à chacun que ce qu'il pouvait donner. Bien qu'il fût d'une imagination très vive et qu'il s'élevât des moindres choses à l'idéal avec cette facilité qu'ont les poètes, il demeurait dans la pratique et le menu de la vie d'une mesure qui ne connaissait pas l'excès.

Nous avons déjà dit qu'il avait une âme chevaleresque. Il y avait en lui un fond de probité, d'honneur, qui servait de mobile à toutes ses actions. Il portait l'amour de la sincérité jusqu'à la naïveté d'un enfant. Pensée, paroles, actions, n'avaient chez lui qu'une même forme : il voulait être ce qu'il paraissait et paraître ce qu'il était, sans détour ni feintise. Son cœur était ouvert; il le faisait voir dans la confession perpétuelle de ses moindres misères. Il avait la passion de la vérité.

Son humeur était joyeuse et aimable. Quelque souci qu'il pût avoir,

quelque souffrance qu'il endurât, il demeurait d'une aménité ravissante. Il n'aimait pas la mélancolie et la combattait chez ses frères : un religieux triste était pour lui un triste religieux. Son historien nous le montre gracieux, avenant, d'une gaieté pleine de charmes. L'épanouissement de son âme se reflétait sur son visage : il avait l'air d'un ange.

Et cependant, sous cet extérieur engageant et tranquille, il cachait une volonté énergique. Jeune homme, il montra son courage sur les champs de bataille d'Assise et de Pérouse. Moine, il le montra davantage encore en se livrant aux travaux les plus rudes de la mortification et de la pénitence : il fut un soldat valeureux du Christ.

C'est sur ce fond premier, riche entre tous, que le divin semeur des âmes sema les dons meilleurs de la grâce. La grandeur de sa vocation dit mieux que tout le reste l'amour que Dieu lui porta. Quel amour, en effet, Dieu eut-il pour cet homme à qui il confiait la mission de changer la face du monde? C'est du cœur de François que Dieu opérait ses prodiges : il avait choisi ce cœur pour en faire sa résidence; il y habitait comme en son tabernacle; il était l'ami de François, son ami intime; il avait avec lui des conversations fréquentes comme autrefois avec les patriarches. Mais aussi, avec quelle fidélité, quelle reconnaissance, dans quel recueillement François répondait-il à cet amour! qui a mieux connu le don de Dieu! Plus aimé que les autres, il aimait davantage. Il habitait au secret de son âme, où il trouvait son Dieu : il passait sa vie à le bien recevoir, à le posséder, le louer, le prier. La charité du prochain, l'obéissance avaient seules le pouvoir de l'attirer au dehors de lui-même, il y revenait bientôt, comme l'eau à son niveau habituel : sa vie n'était qu'un acte d'amour de Dieu.

Après l'amour de Dieu vient l'amour du prochain. François a beaucoup aimé ses frères, parce qu'il a beaucoup aimé son Dieu. Lui qui donnait le nom de frère aux moindres créatures, quels frères ne voyait-il pas dans les hommes! Les aimer a été sa grande ambition, soigner leurs âmes l'attrait de sa vie; il s'est usé à les servir, on le peut appeler le frère donné de l'humanité, comme Bossuet le dit de Jésus-Christ.

Les premiers de ses frères furent ses enfants, les Mineurs. Il leur a donné son temps, ses lumières, son crédit devant Dieu. Etaient-ils dans la tentation : avec une vue très pure et un tact exquis il leur découvrait les ruses du démon; il leur apprenait à le combattre, et en communiquant de sa paix, il les rassurait, les fortifiait et les faisait rentrer dans la joie de leur Seigneur. Etaient-ils malades : il devenait une mère, tant il était ingénieux et tendre à les soigner. Cependant son amour pour eux ne connaissait ni mollesse ni faiblesse; lorsqu'il les voyait s'incliner vers le mal ou qu'il les trouvait dans le péché, il

devenait sévère et les réprimait ouvertement. Néanmoins on remarque, à mesure qu'il prenait de l'âge, qu'il inclinait plus vers l'indulgence; il avait compris que la première des qualités d'un supérieur, c'est la bonté. Dans ses dernières années, il eut à voir bien des misères parmi les siens, il les supporta dans un silence et une prière héroïques.

Il n'est pas besoin de parler de l'amour de François pour les pauvres, ils furent de tout temps ses préférés : il les recherchait, il les honorait, il les servait comme d'autres Jésus-Christ : aussi a-t-il mérité d'être appelé le pauvre d'Assise, le patriarche des pauvres. L'auteur de sa vie nous raconte nombre de traits charmants. J'aime l'histoire de son manteau, si souvent jeté sur les épaules d'un indigent et qui lui revenait toujours, après avoir payé la dîme de la charité. Sur la fin de sa vie, ses frères en étaient venus à soutenir autour de lui de véritables sièges pour le contraindre à garder le nécessaire : et lui, allait jusqu'à la ruse, pour avoir encore de quoi donner.

On n'arrête pas l'amour. Amour de Dieu, amour du prochain, amour de toutes les créatures sorties des mains de Dieu. La vie de saint François ne serait pas complète si elle ne nous le montrait se pâmant d'amour devant le soleil, les cieux, les bois, les oiseaux, les poissons. Il savait merveilleusement rallier la nature à la grâce; sa joie était de chanter les créatures du bon Dieu. Chose remarquable et touchante pour nous qui aimons tant notre pays! quand François voulait chanter, le plus souvent il le faisait en français, qu'il parlait avec élégance, c'était la langue de son cœur enthousiaste. Il aimait tant la France! Il en parlait si bien! M. l'abbé Lemonnier nous donne plusieurs des poésies de saint François, il nous redit les légendes les plus connues et les plus célèbres du cher saint; la prédication aux hirondelles, l'histoire du loup de Gubbio, tout y est. Quand on est dans la poésie, il faut être poète et croire tout ce que les poètes nous racontent en chantant. Le P. Lacordaire disait de la vie des Pères du désert, que c'était les mille et une nuits de la vérité.

Quelques traits de plume achèvent le portrait du patriarche. Il était parfaitement humble. Dieu ne l'aurait pas exalté comme il l'a fait, s'il n'eût pas regardé l'humilité de son serviteur. L'humilité de saint François était large et profonde, elle laissait à la grâce des espaces infinis. François ne sortait pas de la vérité de sa condition ni de la vue de son néant; comblé de Dieu par des faveurs que les Séraphins seuls partagent, il demeurait éperdu, abîmé dans le sentiment de son indignité; il opposait perpétuellement la confession de ses misères et de ses péchés à la grandeur de ses grâces; il n'était à ses yeux qu'un pécheur. Si on le louait, si on l'honorait, il demeurait inerte, insensible comme une statue qui ne garde rien pour elle-même et reporte tout à celui qu'elle représente. « Nous ne sommes que ce

que nous sommes devant Dieu », répétait-il souvent : ces paroles résument toute humilité.

Saint Bernard a dit de cette vertu qu'elle était le lien de la chasteté. L'humble François fut un chef-d'œuvre de chasteté, il avait l'éclat des purs et la claire vue des vierges ; on l'approchait avec révérence ; on le touchait comme un vase sacré.

Quant à l'obéissance, il en a été le plus exact observateur : commander lui fut toujours une peine, obéir toujours une joie. Dès qu'il le put, il nomma un maître général de l'ordre et il lui obéit comme au dernier des frères.

V

1224. — Saint François touchait au terme de sa vie. Dieu qui rencontre des taches dans ses anges, trouva encore moyen de purifier son saint serviteur. Il trouva la croix là où il ne prévoyait pas la rencontrer; celui qu'il avait choisi pour le remplacer, le frère Elie, lui fit une opposition mal déguisée. Il n'entendait pas la pratique de la pauvreté comme son Père, il la voulait plus adoucie, il sut faire un parti qui croissait en silence : c'était toucher au cœur du saint, c'était menacer de mort son épouse chérie, celle à qui il avait donné son cœur du premier jour de sa vocation. Ce qu'il dut souffrir ne se peut comprendre.

François dépérissait de jour en jour, sa maison de terre s'écroulait, il sentait venir le temps de sa dissolution. Ses stigmates avaient donné un coup terrible à sa santé déjà si débile; la plaie de son côté en particulier le faisait continuellement souffrir. Comme dernière épreuve, sa vue s'affaiblit, on crut qu'il devenait aveugle : les frères effrayés le promenèrent de ville en ville, de médecin en médecin. Il eut à supporter de cruelles opérations et à endurer des douleurs aiguës et prolongées. Il se laissa conduire comme un agneau, sans mot dire : son esprit était ailleurs et dans une conversation toute céleste. Quand il se sentit plus mal, il se fit reporter à Assise, à la Portioncule; voulant, dit Celano, rendre le dernier souffle de la vie là où il avait reçu le premier souffle de la grâce.

Le récit de sa mort est achevé. Ce sont des pages qu'on lit avec le cœur chargé de larmes. François appelle la mort, il lui sourit quand elle arrive. Lui qui eut des cantiques pour toutes les œuvres de Dieu, il en composa un pour sa sœur la Mort, et il le lui chanta. Il se fit étendre par terre et coucher sur la paille et la cendre ; il se fit dépouiller de ses vêtements pour mourir comme Jésus sur la croix. Il n'en prit d'autres qu'après que les frères lui eussent assuré qu'ils étaient d'emprunt et qu'il mourait bien dans la dernière des pauvretés. Comme Jésus à la Cène, se sentant près de sa fin, il redoubla de

tendresse pour ses disciples. Il les conjura, et à plusieurs fois, de vivre dans la règle et dans l'observance de la pauvreté la plus exacte. Il fit lire le testament spirituel qu'il avait composé pour eux et, pendant ce temps-là, il les bénit avec des accents enflammés d'amour. Enfin, au moment où l'assemblée récitait un de ces psaumes qui avaient fait la joie du saint durant sa vie entière, à ces paroles de David : « Tirez mon âme de prison, que je célèbre votre nom; les justes sont dans l'attente de la récompense que vous me réservez », obéissant une dernière fois à la dictée du Saint-Esprit, il rendit son âme à Dieu. Il mourut le 3 octobre 1226, à quarante-cinq ans révolus. Il y avait vingt ans qu'il avait reçu l'ordre de relever l'Église de Dieu; dix-huit ans qu'il avait fondé l'ordre des Mineurs. Le pauvre d'Assise avait marché à pas de géant dans la sainte carrière.

Le dernier chapitre de la vie de saint François traite de sa canonisation. Il y a une page superbe. C'est celle qui raconte la fête auguste où le Pape le plaça au nombre des saints. Ce Pape, quel est-il? C'est l'ami de François, celui que nous avons vu apparaître, comme un ange de l'Évangile, aux grands jours de la vie du patriarche : c'est le cardinal Hugolin, Grégoire IX, qui a ceint la tiare avec ses quatre-vingt-six ans. Quelle dut être son émotion au récit des vertus de son ami! Il les avait vu croître et fructifier devant lui.

VI

Telle est cette histoire nouvelle de saint François; c'est un monument élevé à la gloire du patriarche.

J'ai voulu témoigner de l'émotion profonde que j'ai ressentie en lisant ce livre; j'ai parlé en chrétien, en prêtre, en ami; je n'ai pas touché à la partie littéraire de l'ouvrage; je n'ai aucun titre pour cela. Ce que je peux dire, néanmoins, c'est que les pages de ce livre ne passeraient pas, comme elles le font, brûlantes sous les doigts, si elles n'avaient été écrites de la belle manière. Le livre est souverainement intéressant, instructif, édifiant.

Déjà les approbations les plus autorisées sont arrivées à l'auteur. Son œuvre est regardée comme une œuvre magistrale. Mieux que cela : le Souverain Pontife, Léon XIII, a daigné en accepter la dédicace; c'est un honneur suprême. Jamais le Pape n'accorde cette grâce sans avoir soumis l'ouvrage à un des théologiens qui l'entourent, et ce n'est que sur un avis favorable et motivé que l'auteur est admis à déposer son œuvre aux pieds du vicaire de Jésus-Christ.

L'abbé Perdrau,
Chanoine honoraire de Paris et de Versailles.

LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIE HACHETTE

L'inauguration de l'année 1890 trouve la maison Hachette fidèle à ses traditions et se présentant au public avec son ordinaire collection de richesses variées, capable de satisfaire les goûts les plus raffinés et les plus relevés, comme les plus modestes et les plus simples. Tout d'abord s'offrent trois grandes nouveautés, de celles qu'on appelle livres de grand luxe : un *Boileau*, le roman de *Tolla*, dont nous avons parlé, et une curieuse restitution du *Temple de Salomon*, par les auteurs de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, MM. Perrot et Chipiez.

Le *Boileau* [1], qui ne comprend que les œuvres poétiques du grand critique, méritera d'être dit un livre unique et sans précédent. Comment et à quel titre? Parce que nous ne croyons pas que la librairie offre un autre exemple d'un ouvrage pour l'illustration duquel on ait fait appel à une pléïade d'artistes à la fois aussi nombreux et aussi éminents. Certes, les satires et épîtres de Boileau, offerts au public par une introduction de M. Brunetière, auraient toujours été un livre de grand intérêt; mais on eût eu quelque droit de l'accuser de manquer peut-être un peu de nouveauté.

Ce qui est, en revanche, bien original et nouveau, c'est d'avoir appelé à illustrer les œuvres poétiques de Boileau vingt artistes — et lesquels? — Mme Madeleine Lemaire, MM. Bida, Bonnet, G. Boulanger, Cabanel, Chapu, Chevignard, Delort, Flameng, Français, Galland, Gérome, Hédouin, Heilbuth, J.-P. Laurens, Leblant, Lhermitte, Maignan, L.-O. Merson et Vibert. Tels sont les maîtres qui ont fait, pour les satires et épîtres du vieux critique, — satires et épîtres infiniment plus riches en sujets pittoresques qu'on n'est disposé à le croire tout d'abord, — une série de dessins que d'autres maîtres ont traduits en eaux-fortes, lesquelles sont de vrais chefs-d'œuvre du genre. Le Boileau que l'on pourra appeler le *Boileau des vingt maîtres*, formera ainsi une galerie absolument exceptionnelle dont l'attrait sera grand pour les amateurs à la fois riches et délicats. Ceux-là en trouveront le prix modeste qui auront vu les eaux-fortes d'après les *vingt maîtres*.

[1] *Boileau*, 1 ex. sur peau de vélin, 4000 francs. — Nos 1 à 25 (*souscrits*). — Nos 26 à 125. Ex. sur Japon, 300 francs. — Nos 126 à 150 (*souscrits*). — Nos 151 à 200. Ex. sur papier de vélin du Marais, 200 francs.

La reconstitution du *Temple de Jérusalem* [1] est d'un attrait plus sévère. Mais ce magnifique ouvrage, publié avec le concours de la Société des Études juives, ne manquera pas de conquérir les suffrages des curieux, par l'intérêt que présente la reconstitution hardie d'un des monuments les plus célèbres du monde.

Après ces trois capitales nouveautés, viennent *les suites*, c'est-à-dire les continuations des grandes œuvres commencées, et l'on sait que la maison Hachette en possède une ample galerie. M. Élisée Reclus donne son quinzième volume de la *Nouvelle géographie universelle* [2], le premier qui soit consacré au nouveau monde, et qui nous présente le tableau de l'Amérique boréale : Groënland, archipel polaire, Alaska, puissance du Canada, Terre-Neuve. Le volume contient 4 cartes en couleur, 160 insérées dans le texte et 55 gravures sur bois. On trouvera que peu de choses prouvent mieux l'immense progrès accompli dans la connaissance de notre globe que la composition d'un pareil volume sur une région où, il y a quelque cent ans, les plus doctes auraient été tentés de ne voir guère qu'un désert d'eaux, de neiges et de glaces.

M. Onésime Reclus donne un pendant à son beau volume : *En France* [3]. Celui-ci s'appelle : *Nos Colonies* [4]. Il est d'une lecture qui captive et attache jusqu'à la passion, d'un extraordinaire éclat de style, d'une abondance de documents condensés avec la plus étonnante précision. L'illustration en est magnifique et ne comprend pas moins de 252 gravures.

M. Perrot publie le cinquième volume de son *Histoire de l'art dans l'antiquité* [5]. Il est consacré à la Phrygie, la Lydie et Carie, la Lycie et la Perse. Nous voici enfin conduits jusqu'au seuil du monde grec, après avoir suivi notre savant guide à travers tout le monde oriental, que personne assurément ne pourra se vanter d'avoir mieux étudié, mieux connu et plus savamment exposé que ne l'a fait M. Perrot. Ce grandiose monument sera l'un des honneurs de l'érudition française.

Le *Journal de la Jeunesse* [6] poursuit son attrayante carrière en accomplissant sa dix-septième année. Tout a été dit sur la variété et

[1] *Le Temple de Jérusalem.* — 175 ex. sont mis dans le commerce : 50 sur Japon et 125 sur papier du Marais. Prix de l'ex. sur Japon, 150 francs; sur papier du Marais, 100 francs.

[2] *Nouvelle Géographie universelle.* Tome XV. 1 vol. in-8°, broché, 20 fr.; relié, 27 francs.

[3] *En France.* 1 vol. in-8°, broché, 13 francs; cartonné, 18 francs.

[4] *Nos Colonies.* 1 vol. in-8°, broché, 13 francs; cartonné, 18 francs.

[5] *Histoire de l'Art dans l'antiquité.* 1 vol. in-8°, broché, 30 fr.; relié, 37 fr.

[6] *Journal de la Jeunesse.* 2 vol. grand in-8°, brochés, 20 francs; cartonnés, 26 francs.

le charme de ses récits, sur le talent et l'autorité de ses collaborateurs. Cette dix-septième année aura été signalée par le triste honneur d'offrir au public le dernier livre de notre regretté ami J. Girardin : le *Commis de M. Bouvat* [1]. On y retrouvera toutes les exquises qualités du conteur si cher à la jeunesse.

Parmi les autres publications géographiques dont la librairie Hachette s'est fait une spécialité de premier ordre, il nous faut encore signaler quatre récits de voyages du plus haut intérêt scientifique, pittoresque ou dramatique : les *Lacs de l'Afrique équatoriale* [2], par M. Victor Giraud; *Au pays des Cannibales* [3], par M. Carl Lumholtz; *A travers l'Empire britannique* [4], par M. le baron de Hübner; l'*Orénoque et le Caura* [5], par M. Chaffanjon. Enfin, l'une des publications qui feront le plus d'honneur à notre époque : l'*Atlas de Géographie moderne* [6], de MM. Schrader, Prudent et Anthoine. Bien que cet ouvrage ne doive être complet que dans le courant de 1890, on peut faire figurer l'abonnement aux livraisons parues et à paraître comme l'un des plus beaux et des plus utiles cadeaux que l'on puisse faire.

Puis voici venir d'autres œuvres très variées, qui tiennent dignement leur place dans ce riche catalogue d'étrennes. Aux gens du monde spécialement, s'adresse un *Manuel de la Vénerie française* [7], du comte Le Coulteux de Canteleu. Le titre seul d'un tel livre dit ce qu'on y peut trouver, et les noms de de Penne et de Crafty nous édifient d'avance sur la valeur de l'illustration. Les amateurs de romans honnêtes et moraux trouveront satisfaction dans les nouveaux écrits de Mlle Zénaïde Fleuriot, de Mme Colomb, de Mme de Nanteuil : *Cœur Muet* [8], *Mon Oncle d'Amérique* [9], l'*Épave mystérieuse* [10], *Tout droit* [11] et les *Fiancés* [12], de Manzoni, édition abrégée à l'usage des jeunes gens et des jeunes filles.

La *Bibliothèque des Merveilles* s'est enrichie de quatre nouveaux

[1] Le *commis de M. Bouvat.* 1 vol. in-8°, broché, 4 francs; cartonné, 6 fr.

[2] et [3] *Les lacs de l'Afrique équatoriale. — Au Pays des Cannibales.* — Prix de chaque vol., broché, 15 francs; relié, 20 francs.

[4] et [5] Collection des Voyages illustrés : *A travers l'Empire Britannique*, 2 vol. — *L'Orénoque et le Caura.* 1 vol. — Prix de chaque vol., broché, 4 fr.; cartonné, 5 fr. 50.

[6] *Atlas de Géographie moderne.* L'ouvrage sera complet en 21 livraisons. Chaque livraison 1 franc. L'ouvrage complet, 20 francs.

[7] *Manuel de Vénerie française.* 1 vol. in-8°, broché, 7 fr. 50; relié 8 fr.

[8], [9] et [10] Nouvelle collection à l'usage de la jeunesse : *Mon oncle d'Amérique. — L'Épave mystérieuse. — Tout droit.* Chaque vol. in-8°, broché, 4 francs; cartonné, 6 francs.

[11] et [12] *Cœur muet. — Les Fiancés.* Chaque vol. in-8°, broché, 7 francs; cartonné 10 francs.

volumes : *le Toit du Monde*[1] (Pamir), du voyageur Capus; *le Désert*[2], de M. Mellion; *les Couleurs*[3] *et le Bronze*[4], de MM. Guignet et Vuillaume. Enfin la *Bibliothèque rose*[5] et la *Bibliothèque des petits enfants*[6] comptent chacune quatre nouveaux volumes recommandés par des noms très chers à l'enfance, parmi lesquels ceux de Mmes de Witt, Colomb, Fresneau, Chéron de la Bruyère, Carpentier, Marcel, etc.

Les enfants se délecteront dans les nouveaux numéros de *Mon Journal*[7], la plus jolie et la plus charmante des publications périodiques illustrées pour les enfants de cinq à dix ans, dans les dessins de Kate Greenaway[8] et les aventures du *bon Toto et du méchant Tom*[9].

* * *

Le *Tour du monde*, journal des voyages, année 1889, 2 vol. in-4°.

Le *Tour du monde* vient d'achever sa 30e année; c'est deux fois la durée que Tacite considérait comme un grand espace pour la vie d'un homme, et qui n'est pas moins grand pour la vie d'une revue. Il marche maintenant vers ses noces d'or, et sa renommée est faite depuis trop longtemps pour qu'il ne soit pas superflu d'insister sur ses mérites.

Il suffirait presque de copier la table des matières, car tout le monde sait qu'il n'admet jamais que des relations de première main, faites par les voyageurs eux-mêmes, que le talent du narrateur, comme la variété pittoresque ou dramatique des incidents, peut rendre d'une lecture fort attachante pour les plus casaniers, mais où la fantaisie n'entre pour rien. Il semble s'attacher à justifier son titre dans chacune de ses années. Parcourez ces deux volumes : il n'est pas une des parties du monde où ils ne nous conduisent et dont ils ne nous retracent quelque région, dont ils ne nous mettent sous les yeux les sites et les villes, les types et les mœurs, avec une fidélité scrupuleuse et une abondance d'informations qui nous font pénétrer

[1], [2], [3], et [4] Bibliothèque des Merveilles : *Le Toit du Monde. — Le Désert. — Les Couleurs. — Le Bronze.* Chaque vol. in-16, broché, 2 fr. 25; cartonné, 3 fr. 50.

[5] Bibliothèque rose illustrée : *La Dame Bleue. — Souffre-Douleur. — Les Protégés d'Isabelle. — Un bon oncle.* Chaque vol. in-16, broché, 2 fr. 25; cartonné, 3 fr. 50.

[6] Bibliothèque des Petits Enfants : *Le Château du Roc-Salé. — La famille Le Jarriel. — Pipo. — Les enfants de la Tour du Roc.* Chaque vol. in-16, broché, 2 fr. 25, cartonné, 3 fr. 50.

[7] *Mon Journal.* 1 vol. in-8°, broché, 2 francs; cartonné, 2 fr. 50. — Abonnement d'un an, 1 fr. 80.

[8] *Jeux et Passe-Temps,* d'après Kate Greenaway. Album in-8° cart., 4 fr.

[9] *Le bon Toto et le méchant Tom,* par Trim. Album petit in-4°, cart., 4 fr.

jusqu'au cœur du sujet. Le crayon, comme nul ne l'ignore, s'unit sans cesse à la plume pour évoquer à nos yeux tous les pays où l'on nous mène. Dès qu'on a commencé ce voyage dans un fauteuil, il faut aller jusqu'au bout sans s'arrêter.

Voici d'abord l'Asie. Le docteur Hocquard, médecin-major de 1re classe, nous embarque pour le Tonkin; c'est de l'actualité. Nous reconnaissons dans les gravures les types de l'Esplanade, mais complétés et replacés en leur milieu, avec tous les détails de mœurs et de paysages, de vie civile, religieuse et militaire qui peuvent satisfaire notre curiosité. Ce n'est pas seulement une description du pays qu'on nous donne, mais la chronique des faits et gestes du protectorat. M. le docteur Hocquard a passé trente mois au Tonkin; Mme Lydie Paschkoff en a passé six à Sinope, dans l'Asie Mineure, et nous révèle à fond l'antique capitale de Mithridate et la patrie de Diogène. M. Ernest Chantre, à la suite d'une mission scientifique, nous promène de Beyrouth à Tiflis, à travers la Syrie, la haute Mésopotamie et le Kurdistan.

L'Afrique est plus largement représentée encore, comme il convient à cette partie du monde où il reste tant de régions inconnues, citadelles longtemps inexpugnables auxquelles d'audacieux explorateurs livrent des assauts répétés et dont la conquête sera peut-être le triomphe du dix-neuvième siècle finissant. La Sénégambie et la Guinée portugaise, les tribus berbères de la province d'Oran, le Choa, sans parler des îles de Madère et de Ténériffe, qui fournissent d'agréables intermèdes, y sont l'objet de relations extrêmement importantes. On lira surtout avec intérêt le récit du lieutenant-colonel Gallieni sur ses deux campagnes dans le Soudan français, contre le fameux marabout Mahmadou-Lamine, de 1886 à 1888.

En Amérique, c'est M. Thouar qui nous sert de guide dans le delta du Pilcomayo et de Buenos-Ayres à Sucre, ainsi que dans le Chaco boréal. Pour l'Australie, le voyageur danois Carl Lumholtz nous introduit chez les cannibales du Nord-Est, et, en même temps qu'aux mœurs, aux institutions, aux fêtes et usages des indigènes, il nous initie à la faune et à la flore étranges de ce continent, où tout semble être au rebours du nôtre.

Enfin, l'Europe elle-même n'a pas été oubliée, et les touristes qui l'ont parcourue d'un bout à l'autre et croient la savoir par cœur, pourront se convaincre, rien qu'en lisant les pages piquantes consacrées à Hildesheim, aux maisons, aux édifices, aux rues pittoresques de cette ville inconnue, qui est comme un Nuremberg moins rebattu, qu'elle tient encore en réserve bien des découvertes à faire. La vue seule de l'abondante illustration qui accompagne le texte du voyageur fera venir l'eau à la bouche de tous les archéologues, de tous les

artistes, de tous les simples curieux, et pour ma part, si, au lieu de lire ces quelques chapitres en plein hiver et sous les étreintes de la grippe, je les avais lues quelques mois plus tôt, je sens que j'aurais été homme à boucler aussitôt ma valise et à partir pour la vénérable cité hanovrienne dont je soupçonnais à peine l'existence. Signalons encore une ascension scientifique au Mont Blanc, dont le nom de l'auteur, M. Janssen, dit assez l'intérêt et la valeur.

Comme toujours, chaque semestre est terminé par une revue géographique de MM. Maunoir et Duveyrier, où sont enregistrés non seulement tous les résultats acquis, mais toutes les tentatives de la période. Est-il besoin de dire que Stanley y tient sa place, et qu'on n'a oublié ni les exhibitions exotiques de l'esplanade des Invalides, ni le congrès international réuni à Paris pendant l'Exposition, ni rien enfin de ce qui a donné à l'année 1889 une importance exceptionnelle au point de vue des sciences géographiques?

V. F.

MAISON DIDOT

La grande maison dont nous venons d'écrire le nom ne pouvait demeurer indifférente ni étrangère au mouvement de transformation de la librairie qui en modifie si activement les conditions depuis quelques années. Ce mouvement s'explique clairement dans ses effets par ses causes, qui sont : l'augmentation du grand public, la tendance de plus en plus accentuée de ce public à concilier l'utile et l'agréable, la correction du texte, son intérêt avec une illustration appropriée et, surtout, le désir légitime, mais bien embarrassant pour l'éditeur, d'acquérir à bon marché sa bibliothèque de la jeunesse, de la famille, justement intitulée : *Bibliothèque d'éducation et de récréation.*

L'impartialité du lecteur ne refusera aucun de ces caractères à cette *Bibliothèque historique illustrée*, consacrée, cette année, à l'histoire de la peinture en France, en Italie, dans les Flandres et en Hollande [1].

Dans ces ouvrages de vulgarisation des notions essentielles sur l'histoire de l'art dans chaque pays, l'illustration jouait un rôle décisif. Le texte ne peut guère se composer que de la physionomie générale de chaque grande école, avec une nomenclature d'artistes, chacun marqué du trait caractéristique. Mais l'illustration devait éclairer ce

[1] *Histoire de la peinture : Les Grands peintres de la France*, par T. Wyzewa et X. Perreau; 124 gravures. — *Les Grands peintres de l'Italie*, par T. de Wyzewa; 124 gravures. — *Les Grands peintres des Flandres et de la Hollande*, par T. de Wyzewa; 138 gravures.

que ces biographies en quelques lignes, ces appréciations sommaires, ont forcément d'incomplet. Un esprit critique très judicieux devait présider au choix des reproductions. Nous n'avons qu'à louer le goût supérieur qui a inspiré ces choix et les a dirigés du côté des œuvres les moins connues et des dessins trop négligés des grands maîtres, qui contiennent souvent et révèlent le secret de leur génie à l'état de nudité, avant les brillantes et parfois décevantes parures du vêtement de la couleur. C'est la première fois que, dans des ouvrages de vulgarisation, la mine des dessins des grands peintres a été si largement et si heureusement exploitée. C'est là l'originalité de ces recueils, pleins d'enseignements pour les jeunes gens, et où les hommes plus au courant des mystères et des vicissitudes de l'art trouveront aussi beaucoup à apprendre.

Une des séries les plus justement favorisées du public dans cette bibliothèque encyclopédique qui constitue le fond des éditeurs au nom celèbre, qui ajoutent à leurs titres celui d'imprimeurs de l'Institut, c'est la série des romans illustrés de Walter Scott. Nous avons eu trop souvent po u y revenir l'occasion de dire quel attrait, vivifié sans doute par le souvenir des lectures de jeunesse, s'attache pour nous aux romans de ce poète, de cet archéologue, de cet humoriste, dont Augustin Thierry a salué d'un juste hommage les intuitions et les divinations d'historien.

Ce rayon privilégié s'augmente cette année d'un volume nouveau, non le moins intéressant ni le moins bien illustré [1].

Les éditeurs ont eu aussi l'idée de payer leur tribut aux vulgarisations de la science et de l'histoire. L'astronomie est la science à la mode; elle a aujourd'hui, dans M. Flammarion, son Fontenelle cadet, plus poétique et plus romanesque que l'autre, qui révélait aussi aux dames les mystères du ciel nocturne, mais avec une pointe de scepticisme et d'ironie dont s'abstient religieusement son successeur.

L'ouvrage de M. Gabriel Dallet n'est peut-être pas aussi amusant que l'*Uranie* de M. Flammarion, mais il est plus utile. C'est un traité d'astronomie pratique qui ne donne aucune part à la spéculation, à l'hypothèse. Il enregistre les résultats acquis et destine surtout ses renseignements précis, accessibles à tous les esprits, à favoriser la vocation de ces astronomes amateurs qui peuvent trouver à la campagne, dans les observations astronomiques en même temps qu'un noble divertissement, l'occasion de découvertes utiles. La science astronomique doit beaucoup à la contribution de ces auxiliaires volontaires, de ces libres pionniers du ciel, qui s'amusent le soir à faire la chasse aux

[1] *Walter Scott illustré. — Les Aventures de Nigel,* traduction de Robert de Cerisy, dessins d'Édouard Toudouze.

étoiles sans nom, et à augmenter la liste des conquêtes sur le domaine, encore si fructueux pour l'exploration, de l'inconnu stellaire [1].

Sous le titre de *la France moderne*, nous trouvons la série de nos gloires et de nos malheurs, la série de vulgarisations historiques, portant sur les évènements les plus proches de nous, et ceux que nous connaissons le moins, car en France on oublie aussi vite qu'on apprend, et les choses d'hier sont précisément celles qu'on ignore le plus, les choses d'aujourd'hui les effaçant de leur éponge hâtive, sur le tableau de notre mémoire. Rien de plus triste, mais de plus utile, d'une amertume plus salutaire, d'une plus exemplaire leçon que ce *Drame de Metz*, sur lequel il était temps qu'un critique impartial et bien informé résumât, pour le jugement définitif de la postérité, les résultats d'une enquête dont les controverses passionnées durent depuis vingt ans. M. Gustave Marchal, qui nous avait déjà raconté la guerre de Crimée, nous fait aujourd'hui passer par les patriotiques émotions de l'analyse des causes qui firent perdre à Metz son glorieux titre de pucelle, et firent condamner pour trahison le général décevant, coupable de ce premier désastre, plein de conséquences terribles pour l'issue d'une lutte inégale, de la reddition de Metz. Il faut l'attribuer plus encore peut-être aux insuffisances de ce faux génie de Bazaine, trop gâté par les espérances de l'opinion aveuglée, à la médiocrité de son caractère, qu'à des arrière-pensées ambitieuses et jalouses. La guerre du Mexique avait achevé de corrompre cette âme de soldat vulgaire, et ce n'est pas à ce condottiere équivoque contre lequel criait le sang de Maximilien, immolé par la faute des illusions entretenues puis trompées par lui, que la France aurait dû confier son salut. Il y a des victoires qu'on ne remporte pas, si l'on n'est aussi honnête homme que grand capitaine, et dans lesquelles l'ascendant moral entre pour autant que le prestige intellectuel. L'auteur a puisé ses renseignements aux meilleures sources, et, sans amour, sans haine et sans crainte, il a dressé, rien qu'avec des faits malheureusement trop incontestables, contre une mémoire maudite, un jugement qui ne sera pas réformé [2].

Le drame de Metz est un drame à peu près exclusivement militaire, d'une simplicité et d'une austérité scientifiques. Il ne comporte pas, comme le comportent le drame de Paris et l'histoire de la vie obsidionale dans cette autre grande ville investie pendant cette guerre fatale qui se résume dans trois sièges : Metz-Sedan-Paris, les vicissitudes sociales ajoutées aux vicissitudes militaires, le mélange du comique

[1] Gabriel Dallet, *Astronomie pratique : Le soleil, les étoiles*. Ouvrage illustré de 93 gravures et de 12 cartes du ciel.

[2] *La France moderne : Le Drame de Metz*, par Gustave Marchal, ouvrage illustré de 20 gravures hors texte inédites par M. Dunki et de 4 cartes.

avec le terrible, et du rire avec les larmes qui font des trois mois du siège de Paris une tragi-comédie shakespearienne. M. Edmond Deschaumes a eu l'heureuse idée, spirituellement mise en œuvre, de nous raconter le siège de Paris avec ses péripéties et ses contrastes sous la forme du *Journal d'un lycéen de quatorze ans*, trop jeune pour être acteur, mais non trop jeune pour être témoin intelligent et avisé, dans la pièce. Nous retrouvons dans son récit la trace d'impressions qui nous ont été personnelles, et qui donnent à ce livre, pour nous et pour bien d'autres, l'attrait du *vu*, du *vécu*, du *souffert*[1].

Les éditeurs ont enfin couronné leur édifice par un ouvrage qui a le caractère monumental qui convient au sujet. Ce sujet est un de ceux que l'actualité d'une vive et, nous l'espérons, durable sympathie, rendrait particulièrement intéressant pour le public français, quand bien même il ne le serait pas par lui-même. L'ouvrage a pour but de nous faire connaître jusque dans ses intimités, l'empire russe, le peuple russe, institutions, mœurs et caractères, et il est dû à la plume d'un observateur pénétrant, d'un piquant chroniqueur, le mystérieux comte Vassili, qui nous a fait faire, en levant les voiles de l'hiératisme aulique, le tour des cours et des chancelleries européennes, non sans plus d'une indiscrétion instructive, sans plus d'une utile autant que maligne révélation [2].

Il nous suffit d'avoir énuméré les sujets traités par l'auteur pour n'avoir pas besoin d'insister sur l'intérêt historique et politique qu'il y a pour le public français à être bien informé sur un souverain et un peuple qui ont un grand rôle à jouer dans les évènements de l'avenir. Il nous est évidemment important de bien connaître les mœurs et le caractère d'un peuple qui peut jeter dans la balance le poids d'une armée de plusieurs millions d'hommes. L'ouvrage est justement intitulé : *la Sainte Russie*, par allusion à ce sentiment religieux qui trempe d'une si salutaire énergie les mœurs d'un peuple dont le courage s'allume aux feux sacrés de la foi traditionnelle. A propos des généraux de l'armée russe, qui compte des personnalités originales, de la valeur des Gourko, des Annenkoff, des Dragomiroff, il n'est pas sans intérêt de citer quelques passages de l'ordre du jour de ce dernier adressé à la 4e division, à la veille d'effectuer le passage du Danube,

[1] *La France moderne : Journal d'un lycéen de quatorze ans, pendant le siège de Paris* (1870-1871), par Edmond Deschaumes, ouvrage illustré de 20 gravures hors texte, inédites, par Eugène Courboin, et demi-carte du siège de Paris.

[2] Comte P. Vasili, *la Sainte Russie*. La cour, l'armée, le clergé, la bourgeoisie et le peuple. Ouvrage contenant 4 chromo-lithographies et plus de 200 gravures d'après les dessins d'Ariano, Bord, Chauvet, Dunki, Gaillard, Jouant, Lacker, Lœw, Martin, Mencina, Montader, Roguet, Vallet et Waret.

et qui montre combien dans les luttes futures, où trop de stratégistes affectent de ne compter comme éléments décisifs que les *armes*, il est sage de tenir compte de l'*homme*, entraîné au mépris de la mort par la conscience d'une cause juste et l'espoir de la récompense du devoir et du sacrifice accomplis, supérieure à toutes les décorations et à tous les avancements.

« Que les chefs de tous grades, dit Dragomiroff, n'oublient pas de désigner leurs remplaçants éventuels, et que tous soient prévenus que l'action une fois engagée, ils seront soutenus, mais jamais relevés; aussi d'économiser les cartouches; trente cartouches suffisent à un bon soldat pour l'affaire la plus chaude.

« Aux prières du soir et du matin, après « Notre Père », chanter l'hymne : « Dieu des forces, sois avec nous; car dans la peine, nous « n'avons pas d'autre appui que toi; Dieu des forces, bénis-nous. »

« Travaillez la main dans la main, aidez-vous les uns les autres, et tout ira bien.

« Ne jamais oublier de faire connaître avant l'action ce qu'on a l'intention d'exécuter; le dernier des soldats doit savoir où et pourquoi il marche, afin que si le chef venait à tomber, sa pensée demeure.

« Ne jamais donner le signal de la retraite, prévenir les hommes que s'ils l'entendent, ce ne peut être qu'une ruse de l'ennemi.

« Il n'y a ni flancs ni derrières, et il ne doit pas y en avoir; faire toujours front du côté de l'ennemi. Fais comme tu as appris à l'école, tire juste, charge vigoureusement à la baïonnette, va de l'avant et Dieu te récompensera par la victoire. »

Ce sont là des instructions qui peignent un peuple, qui font l'éloge de celui qui les donne, de ceux qui sont jugés capables de les entendre, et des armées ainsi conduites à la bataille ne sont jamais battues, car elles ne sont jamais abattues, car si elles ne sont pas victorieuses, elles ont mérité de l'être, et restent au-dessus de l'évènement.

M. de Lescure.

MAISON JOUAUST

M. D. Jouaust est un de ces imprimeurs et de ces éditeurs, — je ne dirai pas à l'ancienne mode, car il est peu d'hommes plus jeunes d'esprit, plus sagaces de goût, plus partisans de toutes les initiatives sagement hardies et de tous les progrès raisonnables, — je dirai donc de ces imprimeurs et éditeurs comme on en comptait autrefois plus peut-être qu'aujourd'hui, très instruits, très lettrés, très artistes, passionnés pour leur art et sa fortune plus que pour la leur, bien que

très habiles et très avisés en affaires, et connaissant leur public à merveille.

Le public auquel s'adresse la maison Jouaust n'est pas un public restreint, trié sur le volet, public de dilettantes de la virtuosité typographique; pour un groupe d'amateurs savants, de connaisseurs, d'initiés à tous les mystères du culte livresque, elle a ses petites chapelles; mais elle a son église pour tout le monde. Tout le monde peut se payer les livres qui sortent des presses de notre imprimeur d'art, de goût, de style le plus justement renommé, depuis ceux qui se tirent à petit nombre et coûtent 50 francs jusqu'à ceux qui se tirent à grand nombre et ne coûtent que 3 francs. Mais tout le monde est obligé de se plier au joug du goût très éclectique et très orthodoxe à la fois de l'éditeur, qui a ses principes arrêtés, ne fait pas de concessions aux dépravations et aux caprices de la mode, consent bien à subir pour ses collections destinées à la jeunesse lettrée, les exigences du bon marché, et à fabriquer des livres de bibliothèque classique à 3 francs, semblables aux autres, avec la solidité du papier et la correction du texte en plus, mais qui, pour rien au monde, ne se départirait de sa fidélité aux règles fondamentales, aux religions traditionnelles et à ce qu'on pourrait appeler les anciennes mœurs de l'art.

Par exemple, ce méticuleux chercheur de l'harmonie dans les rapports entre tous les éléments du livre, de la mesure exacte et proportionnée de tous ses membres, rejette impitoyablement la page d'où il ne ressort pas une unité de la variété même, et une harmonie des contrastes, du noir du caractère, et du blanc du papier. C'est un ennemi implacable des défaillances et dissonances de ton, des papillonnages et papillotages, en un mot, des irrégularités et des négligences qui déparent aujourd'hui la plupart des livres. Il ne sort pas de camelote des presses de Jouaust. Quelle que soit la valeur de l'ouvrage, que ce soit un volume de librairie courante et économique ou un livre pour les riches raffinés, la marque de sa direction, de sa surveillance, est dans ce je ne sais quoi, ce rien, ce tout qui donne de suite au livre son cachet et comme son parfum d'aristocratie : le style.

Cet amoureux du style est aussi un des fervents partisans pour l'illustration du livre, de l'eau-forte, qui tient si joliment le milieu entre les duretés, les sécheresses de la gravure au burin, et les empâtements, les mous et les flous de la gravure sur bois, et qui esquive avec une si souple légèreté les écueils de ces deux genres en s'appropriant leurs effets, gardant la précision de l'un et le velouté de l'autre.

C'est à nos meilleurs aquafortistes que Jouaust, par exemple, a confié l'ornement, la parure des quatre grands ouvrages illustrés qu'il livre cette année au public, avec la sérénité magistrale d'un homme dont le succès a confirmé les doctrines et qui est sorti triomphant de

l'épreuve de l'Exposition du Centenaire comme de celle de 1878. Depuis onze ans, sous le titre de : *Livre d'or du Salon de peinture et de sculpture*, la librairie des Bibliophiles enregistre la nomenclature des récompenses décernées aux artistes, à la suite des expositions annuelles, par leurs juges élus, et donne aux amateurs la reproduction des œuvres qui méritent ce choix par le succès, consacrant une évolution intéressante de l'art en général ou en particulier du talent d'un maître ancien ou nouveau. Cette année, cette publication, qui donne la description de toutes les œuvres récompensées et celle des principales œuvres hors concours, contient, à la suite d'une excellente préface d'un critique compétent, M. Georges Lafenestre, quatorze planches gravées par MM. Duvivier, Daumont, Champollion, Lalauze, de Los Rios, Salmon, etc., parmi lesquelles nous remarquons la reproduction des *Bretonnes au pardon*, le chef-d'œuvre de M. Dagnan-Bouveret, qui a justement obtenu la médaille d'honneur pour ces figures caractéristiques de la simplicité et de la piété populaires, dont l'intensité discrète d'expression et de vie fait penser à Holbein.

Nous avons à signaler, dans la *Bibliothèque artistique*, le premier volume du *Théâtre d'Alfred de Musset*. L'introduction est due à la plume de M. Jules Lemaître, et c'est un morceau de critique fine et pénétrante digne des Sainte-Beuve et des Taine. L'auteur a défini à merveille l'originalité particulière de cette partie de l'œuvre du poète, qui repose sur le contraste du fantastique des figures avec la poignante réalité des sentiments. Jamais cette psychologie raffinée n'avait été passée au crible d'une analyse plus sagace.

« Ces fantômes légers qui habitent ce pays bleu et qui semblent si loin de nous, à peine ont-ils ouvert la bouche que nous connaissons clairement que c'est nous-mêmes. Oh ! que ce sont bien des hommes et que ce sont bien des femmes ! Ils sont agités de passions véhémentes et douloureuses ; ils ont des cris qui nous vont à l'âme. Ces ombres délicates, ces *pupazzi* du rêve, portent des cœurs saignants pareils aux nôtres. J'avais raison, tout à l'heure, de ne vouloir rattacher ce théâtre à rien, non pas même au romantisme, dont il fut contemporain. Car, dans le drame romantique, on pourrait presque dire que ce sont les détails de la vie extérieure qui sont vrais (ou qui ont la prétention de l'être) et que ce sont les personnages qui ne vivent point. Ici, au contraire, la vérité est dans les sentiments et dans les caractères et la fantaisie dans le décor et dans toute la partie matérielle du drame. Vérité intérieure et caprice extérieur, cela veut dire poésie, et cela est tout le théâtre de Musset. »

Et dans l'œuvre de Musset, dont certaines parties sont terriblement fanées, il se trouve que c'est son théâtre qui a le moins vieilli et qui survit à l'effacement progressif de ces poésies qui, hormis certaines

pièces d'un sentiment sincère où vibre le cri poignant de la chair ou du cœur, ont perdu déjà leur fraîcheur factice et leurs grâces fugitives de pastels.

Si l'on veut savoir de quoi l'eau-forte est capable, il faut considérer et admirer dans leurs légèretés de touche et leur fini de rendu, ces dessins de Charles Delort, interprétés par la pointe libre et franche de Boilvin.

Ce sont de véritables petits tableaux aussi, des scènes dramatiquement et largement traduites, et prises toutes vives dans le roman, que ces compositions d'Hédouin, dont la collaboration, interrompue par la mort, a été complétée par ces têtes de chapitre, dues au burin de Lalauze, et qui ont, trumeaux minuscules, la finesse et la délicatesse d'exquises miniatures. Elles ornent dignement cette charmante édition du roman typique de la manière de Rousseau et des idées et des passions de la fin du dix-huitième siècle. Nous avons eu l'occasion, à propos des femmes de la Révolution, de faire ressortir l'influence profonde que la lecture de la *Nouvelle Héloïse* avait exercée sur toutes. Ce fut leur bréviaire profane, — trop profane, — leur livre de chevet. Le langage de la passion, le langage de ce sentiment nouveau, dû aussi, dans son épanouissement, à Rousseau, l'admiration de la nature, ont été créés par lui pour un siècle dans cet ouvrage qui, malgré bien des défauts, demeure un chef-d'œuvre. Nous nous sommes imposé comme une épreuve, que nous avons traversée non seulement sans ennui, mais souvent avec un plaisir aiguisé par la surprise, le devoir de relire le roman qui, de 1761 à 1810 a inspiré tant d'âmes, a agité tant de vies. Sans partager entièrement l'admiration enthousiaste dont témoigne la préface de M. Grand-Carteret, nous avons été étonné de ce qu'il demeure encore de style dans ces pages démodées, de ce qu'il reste encore de flamme sous ces cendres éteintes. Cette lecture, si dangereuse pendant un temps, n'est encore inoffensive que pour les hommes. Nous ne savons pas si la tête ne tournerait pas encore un peu, en traversant ce pont de fleurs jeté sur l'abîme, à une femme qui n'appuierait pas son honnêteté, non sur les frêles et décevants appuis de la morale naturelle, mais sur les solides garde-fous, préservateurs du vertige, de la morale chrétienne. Tel qu'il est, le livre de Rousseau garde tout son intérêt littéraire pour les dilettantes, tout son intérêt psychologique pour les moralistes, tout son intérêt documentaire pour les historiens. On ne peut pas comprendre le changement des mœurs, le mouvement des passions et des idées pendant le dernier tiers du dix-huitième siècle et le premier tiers du dix-neuvième siècle sans avoir lu l'*Emile*, le *Contrat social* et la *Nouvelle Héloïse*.

Les *Mémoires* si intéressants et émouvants, quoiqu'on y sente la vérité quelque peu arrangée, *romancée,* comme disait Charles Nodier,

de Louvet, l'auteur de *Faublas*, devenu un des héros et, peu s'en fallut, une des victimes de la grandeur et de la décadence du groupe girondin, Mémoires précédés d'une curieuse préface de M. Aulard; les *Mémoires* sur la Bastille, de Linguet et de Dusaulx, éclairés et annotés par M. H. Monin, nous montrent à point sous d'autres aspects l'influence morale et politique de Rousseau sur ses contemporains.

C'est encore une femme de Rousseau, ou plutôt à la Rousseau, moins sentimentale que Mme de Verdelin, moins raisonnable que Mme de la Tour-Franqueville, que cette intéressante, étourdie, mais si naturelle et si malheureuse marquise de Charry, victime de la Terreur, qui ne voulait pas mourir, aimant la vie, et qui pourtant trouva la force de bien mourir, dont nous trouvons la curieuse et poignante histoire dans cet *Almanach des Bizarreries humaines*, du conventionnel J.-C. Bailleul. C'est une des plus heureuses restitutions à la lumière de ces chefs-d'œuvre inconnus qui croupissaient dans une injuste obscurité dont les a fort à propos tirés M. Aulard. Bailleul avait subi la prison, la proscription, et frisé de près l'échafaud. Il avait l'esprit philosophique et le caractère humouristique. De là ce recueil, ce bouquet d'anecdotes, fleurs d'une expérience personnelle, au parfum amer, à la piquante épine, dont les révélations éclairent d'un jour vif et cru les mystères de l'âme humaine pendant la Révolution.

Nous rentrons dans les sujets purement littéraires, dans les drames de la fiction avec cette jolie *Collection-Bijou*, si bien nommée, la séduisante collection au texte encadré de filets rouges et orné d'eaux-fortes et de gravures sur bois où l'*Orestie* d'Eschyle, précédée d'une notice de M. Jules Lemaître et ornée de dessins de Rochegrosse, succède, par un vif contraste, au *Théocrite* de l'année dernière. Les dessins de Rochegrosse, aussi remarquables par l'ingéniosité de la composition que par leur profond sentiment de l'antiquité ont été gravés à l'eau-forte par Champollion.

Ainsi chaque année, laboureur infatigable, l'imprimeur-éditeur Jouaust ensemence, pour une moisson nouvelle d'honneur encore plus que d'argent, un sillon nouveau de ce vaste champ où sont cultivées toutes les variétés de la fécondité de l'esprit humain, où il passe tour à tour en maître soucieux de son domaine, patient, exact, méthodique, du verger historique au jardin littéraire, de la collection des chefs-d'œuvre classiques à la collection des chefs-d'œuvre romantiques, des volumes destinés à quelques-uns aux volumes destinés à tous, des volumes chers aux volumes à bon marché, mais tous, du plus petit au plus grand, marqués du sceau du style et témoignant éloquemment de l'heureuse alliance de l'art iconographique et de l'art typographique, de l'art de l'estampe et de l'art du livre.

M. DE LESCURE.

MAISON MAME

Polyeucte, martyr, tragédie chrétienne de Pierre Corneille,
1 vol. grand in-4°.

Avant d'être un livre d'étrennes, et l'un des plus beaux qui se puissent offrir, le *Polyeucte* de la librairie Mame a été d'abord le *chef-d'œuvre* qu'elle exposait au Champ de Mars, pour mettre en lumière ses efforts et ses progrès depuis 1878. Dans la préface qui ouvre cette magnifique publication, les éditeurs expliquent d'un mot la raison qui leur a fait choisir la tragédie sacrée de Corneille : elle répondait parfaitement au double caractère de leur maison, qui a toujours été catholique et classique.

Nous n'avons pas à recommencer ici l'appréciation si souvent faite, et par tant de maîtres, de ce *mystère* où, suivant la louange ingénue que se décerne l'auteur en son Examen, « les tendresses de l'amour humain font un si agréable mélange avec la fermeté du divin, que sa représentation a satisfait tout ensemble les dévots et les gens du monde. » Si nous en avions la place, nous aimerions à montrer toute la vérité de ce qu'il ajoute : qu'il n'a point fait de pièce « où l'ordre du théâtre soit plus beau et l'enchaînement des scènes mieux ménagé », comme s'il eût senti le besoin de combattre à force d'art le danger d'un sujet qui semblait ramener le théâtre aux traditions dédaignées du moyen âge et qui avait excité les appréhensions et les scrupules de l'hôtel Rambouillet. Mais nous avons simplement à faire connaître l'édition monumentale sortie des presses de M. Mame.

Après la préface des éditeurs, vient l'Introduction de M. Léon Gautier, étude admirative, écrite d'un style chaleureux et d'une allure aussi peu pédagogique que possible. M. Léon Gautier ne craint pas d'aller chercher ses rapprochements et ses points de comparaison, non seulement dans le moyen âge, qu'il connaît mieux que personne, et dans l'antiquité, mais parmi nos contemporains même. Il nous parle de Balzac et de George Sand aussi bien que de Floripas, et les lecteurs qui s'attendraient à quelque pédante et aride dissertation, genre Ecole des chartes ou Académie des inscriptions et belles-lettres, seront agréablement surpris de la jeunesse et de la liberté d'allures qu'ils trouveront ici; peut-être même auront-ils un léger soubresaut en voyant le Félix de Corneille rapproché du Triboulet de Victor Hugo.

La tragédie elle-même forme, pour ainsi dire, le centre du volume. Point de notes au bas des pages : elles sont rejetées sous forme de dissertations après le texte du poète. Tous les côtés historique, littéraire et bibliographique du sujet sont traités dans ces cinq *Eclaircis-*

sements. Le premier est la reproduction de l'excellent travail de M. Paul Allard sur *Polyeucte dans la poésie et dans l'histoire*, qui démontre, d'après les sources, l'intuition sûre, le tact et l'exactitude de Corneille. M. Allard y a ajouté une étude inédite sur les *Procès des martyrs*, où il reconstitue sur les documents le tableau de l'arrestation, de l'incarcération, de l'interrogatoire et du supplice des confesseurs de la foi dans les premiers siècles. Signalons encore, parmi les autres appendices, le *Polyeucte au théâtre* de M. Edouard Garnier. Ce n'est pas seulement l'histoire dramatique de la tragédie de Corneille, éclairée par de nombreuses gravures où revivent ses principaux interprètes, depuis Baron et Champmeslé jusqu'à Beauvallet et Mlle Rachel; on y trouvera aussi tous les renseignements souhaitables sur les opéras de Donizetti et de Gounod, avec les costumes et les décors les plus importants, d'après les maquettes conservées à la bibliothèque de l'Académie nationale de musique.

L'illustration de ce bel ouvrage s'ouvre par un superbe portrait de Corneille. Il avait été confié à M. Ferdinand Gaillard, l'illustre graveur, qui venait d'en achever le dessin quand il fut enlevé par une mort prématurée. Les cinq grandes compositions placées en tête des cinq actes et gravées par des artistes tels que MM. Bracquemond et Waltner, ont été demandées à M. Albert Maignan. Les dernières surtout lui font honneur : ce sont des œuvres très soignées où le peintre a fait un effort, le plus souvent heureux, pour rendre la grandeur des vers et des situations de Corneille; de véritables tableaux, où le jeu délicat des ombres et des lumières arrive presque aux effets de la couleur. J'aurais préféré dans quelques-unes, particulièrement dans celle du 1er acte, un style plus classique et plus sévère. En dehors de ces grandes planches et de l'illustration documentaire, dont une partie, et non la moins précieuse, est tirée des Catacombes, il ne faut point oublier ce qu'on peut appeler l'illustration typographique, c'est-à-dire les frises en tête des chapitres, les culs-de-lampe, les lettres ornées, où l'on s'est attaché à reproduire sans servilité, mais fidèlement, le style du dix-septième siècle.

Ce style s'assortit à merveille non seulement à celui de la tragédie dont il est le contemporain, mais à la physionomie de la publication. Il est d'une gravité majestueuse et d'une élégance sévère, comme cet in-quarto d'une exécution impeccable, imprimé sur beau papier à grandes marges, avec des caractères fondus exprès, dont la netteté et l'ampleur rappellent les éditions du Louvre de Pierre Didot. J'y ai vainement cherché une tache, une *coquille*, une bavure, et la maison Mame peut montrer ce volume sans crainte à ses amis comme à ses ennemis. Il est juste de reporter, au moins en partie, l'honneur de cette publication hors ligne à M. Léon Gautier, qui en a dirigé la

partie artistique comme la partie littéraire, avec la compétence et l'autorité que tout le monde lui reconnaît.

V. F.

LIBRAIRIE PLON

Avant tout, l'armée! Caran d'Ache, dont le crayon n'a pas moins de patriotisme que d'esprit, lui consacre une œuvre vraiment populaire. Dans un ravissant album en couleurs mi-épopée, mi-caricature, plein d'observation et d'entrain, *Nos soldats du siècle*, il évoque nos gloires militaires et fait défiler devant nous les uniformes français depuis cent ans.

Il y a là de vieux types un peu démodés peut-être et dont s'est amusée quelquefois la gaieté française, mais qui n'en rappellent pas moins nos gloires et dont l'image parle tout de même au cœur.

Dans les *Jeux du Cirque et la Vie foraine*, un écrivain qui aime les acrobates et qui les a observés pendant des années dans leur véritable milieu, M. Hugues Le Roux, nous raconte la monographie d'un peuple inconnu avec son organisation, ses lois, ses mœurs, ses traditions; il conduit son lecteur dans la cage aux lions, dans les loges de l'écuyère, du gymnasiarque et du clown, dans la « fosse mystérieuse » de la femme torpille, dans l'intimité de nos gentlemen-acrobates. Un artiste de grand talent, M. Jules Garnier, est venu, dans une suite originale d'illustrations en couleurs, ajouter le commentaire de l'image à ce livre brillant et cosmopolite qui s'adresse non seulement aux grands et aux petits, mais aussi au public étranger, au public du monde.

Après ces deux œuvres originales et curieuses, il faut signaler le *Paris au Bois*, où le crayon si fin, si narquois, si vivant de Crafty semble s'être surpassé. On avait déjà vu ces pur-sang et ces rosses efflanquées, ces cavaliers élégants ou ridicules, ces amazones de tout étage, chevauchant dans les allées du Bois; mais le dessinateur, qui renouvelle ses types avec un art inépuisable, a su leur donner tant de vérité, de relief et d'expression qu'on s'épanouit à ce spectacle, beaucoup plus varié et plus amusant que celui dont on jouit au club des panés.

Indiquons pour finir un superbe ouvrage de Marcel Monnier : *Des Andes au Para*, avec de nombreux dessins de l'auteur, qui est un des plus beaux livres de voyage de ces derniers temps.

MAISON QUANTIN

Paris, par Auguste Vitu, 1 vol. grand in-4°.
La Journée d'un écolier au moyen âge, petit in-4°.

Il est rare que les publications de fin d'année ne ramènent pas au moins un nouvel ouvrage sur Paris. Le sujet est toujours attrayant et toujours nouveau : Paris est un monde, en mouvement perpétuel, qui se transforme chaque jour et qui, comme l'intérieur de l'Afrique, garde ses régions mystérieuses et redoutables, continuellement assiégées par des explorateurs audacieux. On fait sans cesse des découvertes dans l'histoire de son passé, et il reste toujours ou il se reforme dans sa vaste enceinte, comme dans sa population fourmillante, des coins qui ont jusqu'alors plus ou moins échappé à l'observation. C'est par milliers que l'on compte les ouvrages relatifs à Paris; pourtant on ne s'étonne jamais d'en voir paraître un encore, et si l'on peut reprocher à l'auteur de ne rien dire de neuf, on ne lui reprochera jamais de traiter un sujet rebattu.

M. Auguste Vitu était doublement désigné, comme érudit et comme chroniqueur, pour écrire l'ouvrage actuel. Parisien de naissance, — il est né à Meudon, et Meudon n'est qu'un faubourg de Paris, — d'habitudes et de mœurs; l'un des principaux rédacteurs de la feuille parisienne par excellence, il est aussi l'un des membres les plus autorisés et il a été le président de la Société de l'histoire de Paris. Nul mieux que lui ne peut écrire la chronique et tracer le tableau de la grande ville.

L'ouvrage considérable qu'il vient d'écrire débute, en guise d'introduction, par une *Vue générale de Paris à vol d'oiseau*; après quoi vient la *Seine*, puis la *Cité*, qui, avant la Révolution, renfermait, outre la cathédrale et le Palais de Justice, vingt églises, douze paroisses, deux hôpitaux, quatre chapelles, deux couvents, quatre places publiques, une bibliothèque, une prison et quinze mille habitants, et qui maintenant n'a plus que treize rues, une église, — mais c'est Notre-Dame; une chapelle, — mais c'est la Sainte-Chapelle, et environ 5600 habitants, en y comprenant les malades de l'Hôtel-Dieu, les prisonniers du Dépôt et de la Conciergerie, les pompiers et les gardes républicains de la vaste caserne du quai, qui forment un total de plus de 1500 personnes. Il passe ensuite en revue les divers quartiers, les monuments, les institutions, les promenades, les hôtels et maisons historiques de la rive gauche et enfin de la rive droite, en suivant un plan dont je ne me suis pas bien rendu compte. J'aurais souhaité des divisions plus nombreuses et plus nettes, qui servissent

de points de repère; mais la table alphabétique, en permettant de trouver sans recherches et du premier coup les renseignements dont on a besoin, rend l'expression de ce vœu presque superflu.

M. Vitu ne se borne pas, il s'en faut, à de simples descriptions; il fait œuvre d'historien, d'archéologue, quelquefois même de simple chroniqueur; il mêle le passé au présent, éclairant ou vivifiant l'un par l'autre, tout plein de traditions et de souvenirs, en vieux Parisien passionné pour sa ville, qui l'a suivie dans toutes ses vicissitudes, qui l'a étudiée dans ses moindres détails. Ceux qui croient le mieux connaître leur Paris apprendront beaucoup encore, même sur des points particuliers, à la lecture de ce volume, qui, tout en apportant une grande précision dans ses renseignements, n'a rien de la sécheresse d'un résumé, et joint à l'abondance et à la sûreté des informations l'agrément d'une variété continue. C'est surtout des deux premiers tiers du volume que je parle; vers la fin, — par exemple, en ce qui concerne le Palais-Royal et un peu aussi les Champs-Elysées, — il m'a semblé que l'auteur, pour s'être d'abord espacé trop à l'aise, avait été réduit à tourner un peu court.

L'intérêt de l'illustration n'est pas moindre. C'est bien une illustration au vrai sens du mot, qui n'a rien de factice, qui n'est pas juxtaposée au texte, mais qui en naît, pour ainsi dire, qui l'explique et le fait vivre, qui est comme la riche orchestration de l'ouvrage. Elle a été prodiguée avec une véritable magnificence; pas une page qui n'ait son dessin; plusieurs en ont deux; quelques-unes en ont trois. Et toutes ces vignettes, inédites, exécutées d'après nature sous la direction vigilante de M. Chmielensky, sont d'une netteté, d'une vie et d'une saveur singulières, en même temps que d'une exactitude absolue. Ajoutez-y une trentaine de grandes planches hors texte et deux cartes, sans oublier un élégant et riche cartonnage imprimé en aquarelle. Je crois qu'il sera difficile de mieux faire et je me demande comment il est possible d'établir pour un prix relativement si minime un livre d'un tel luxe. Il y a vingt ans, un pareil tour de force n'eût pas été possible et, même aujourd'hui, il ne l'est qu'à un établissement disposant de ressources puissantes.

La même maison publie également un très artistique ouvrage sur *Tunis et ses environs*, dont on a parlé dans le dernier numéro du *Correspondant*, et la *Journée d'un écolier au moyen âge*, texte de M. Moireau, illustrations de MM. Rochegrosse, Mouchot, etc., gravées par Méaulle. Dans le cadre d'une fable simple et légère, qui sert de lien aux renseignements accumulés par l'auteur, se déroulent les principaux épisodes de la vie des étudiants et des professeurs en Sorbonne sous le règne de Philippe-Auguste. L'auteur nous transporte ainsi, à plus de sept siècles en arrière, sur les flancs de la savante

montagne Sainte-Geneviève, et nous conduit non seulement aux cours de la vieille Université parisienne, mais dans les rues tortueuses de la grande ville, au Pré-aux-Clercs, à la foire universitaire du Landit, qui était comme l'Exposition universelle de ces temps reculés, partout enfin où pénétrait l'écolier pour ses études, ses amusements, ses achats, les nécessités de sa vie. C'est comme une résurrection du Paris de la fin du douzième siècle, et il est à peine besoin d'ajouter que les presses du maître imprimeur ont rivalisé avec le crayon des artistes pour faire de cet ouvrage une publication séduisante.

V. F.

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Cette année comme les précédentes, le Catalogue de cette Librairie offre pour les étrennes une variété remarquable d'ouvrages soit purement récréatifs, soit de haute utilité. — C'est d'abord *l'An* 1789 d'Hippolyte Gautier, dont la publication commencée l'année dernière, s'est terminée cette année pour le Centenaire des états généraux. — Tous ceux qui veulent revoir la France d'il y a cent ans y trouveront une sorte d'évocation de cette année mémorable, un aperçu de celles qui l'ont précédée, embrassant, expliquant et commentant tout par le récit et par les gravures au nombre de 650 [1].

Est-il un personnage plus sympathique aux bébés et dont les papas et les mamans aient gardé un plus joyeux souvenir que le célèbre Guignol? Arsène Alexandre et Ad. Tavernier ont écrit le roman de cet immortel et joycux personnage en de très intéressantes comédies dont le comique achevé déridera les fronts les plus moroses et fera trépigner d'aise ses fidèles spectateurs, c'est-à-dire tous les enfants. Il est là Guignol, évoluant au milieu de ses victimes, grugeant son maître; raillant ses créanciers, rossant le juge et le gendarme, extorquant à la mère Michel son sac d'écus, roulant enfin de forfaits en forfaits jusqu'à la potence d'où il retombe en enfer, mais le diable, effrayé d'une pareille recrue, le renvoie sur la terre à la condition qu'il n'y retournera que pour amuser les enfants. En une spirituelle préface, Jules Claretie s'est chargé de présenter cette épopée aux lecteurs. Orné des charmants dessins de Geoffroy, *le Guignol des Champs-Élysées* est incontestablement un des livres les plus réussis de l'année [2].

[1] Grand in-4°, br. : 50 francs.
[2] Petit in-4°, br. : 5 francs.

Avec la *Farce du pâté et de la tarte* qu'il a adaptée en vers modernes, M. Gassies des Brulies nous fait remonter de quatre siècles dans le domaine théâtral. Il ne s'agit point ici d'intrigue ni de mise en scènes compliquées, quatre personnages, Baillevent et Malepaye deux faméliques, Gauthier le pâtissier et Marion sa femme. Les deux premiers parviennent à s'emparer par ruse du pâté et de la tarte, chefs-d'œuvre culinaires élaborés par Gautier; c'est simple comme on le voit, mais d'une simplicité si bouffonne, qu'elle provoque le rire irrésistible, et faut-il le dire, au détriment du volé. Pour que la morale ne perde pas ses droits, quelques coups de bâton, quelques coups de pied bien sentis, administrés par le vindicatif pâtissier à ceux qui l'ont dupé, sont la punition de Malepaye et de Baillevent; en de charmantes gravures tirées en taille-douce, Geoffroy a interprété les scènes et esquissé les personnages de cette comédie d'une façon étonnamment typique, et la partie artistique ne contribue pas peu à la valeur et à l'originalité de ce luxueux album [1].

A une collection aussi remarquable par son luxe et par son importance que par son bon marché, un de nos alpinistes les plus ardents, M. Martel, vient d'ajouter *les Cévennes et la région des Causses*, récits d'explorations pittoresques et scientifiques dans une région de la France peu connue des excursionnistes bien qu'abondante en sites merveilleux dont les nombreuses gravures qui ornent ce livre presque à chaque page présentent l'image d'autant plus exacte qu'elles sont pour la plupart des reproductions de photographies [2].

Abordons maintenant d'élégantes collections de format petit in-4° à très bas prix qui s'enrichissent chaque année de titres nouveaux. En première ligne une trouvaille littéraire, œuvre du bibliophile Jacob : *le dieu Pépétius*, ignorée de tout le monde si ce n'est de quelques intimes du célèbre conteur qui ressuscite, accompagnée de dessins d'une exquise originalité, par A. Parys. Le dieu Pépétius est une idole à la recherche de laquelle se lance vainement un archéologue : à travers ses tribulations sans nombre se déroule un roman plein de charme et de sentiment.

Dans la même série : le *Tueur de Daims*, d'après Fenimore Cooper, par Meryem Cecyl; visages pâles et peaux rouges aux prises : embuscades, poursuites, enlèvements de prisonniers, ruses de guerre, chasses, etc., etc. Tous les émouvants épisodes de la vie dans la prairie se trouvent racontés dans ce volume fort bien illustré par Zier [3].

Dans une seconde collection petit in-4°, de très agréables ouvrages :

[1] Un in-8° : 8 francs.
[2] Grand in-8°, pittoresque, br. : 5 francs.
[3] Petit in-4°, br. : 2 fr. 90.

Promenade de deux enfants à l'Exposition, par E. Dupuis, avec illustrations de Mès, volume plein d'intérêt qui pourrait servir de mémento de la partie pittoresque et récréative de l'Exposition; *Histoire de Praline*, par Henriette Pravaz; les chattes heureuses n'ont pas d'histoire (Praline est une chatte); aussi celle-ci ne jouit-elle pas toujours d'un bonheur sans mélange, et ne fallut-il rien moins que l'énergique affection de sa jeune maîtresse pour lui assurer après de très émouvantes aventures une tranquillité bien méritée. Encore une histoire de petite fille, odyssée d'une enfant trouvée, très délicatement contée par Mme A. Piazzi, *Mamzelle Frisette*, avec illustrations de H. Van Muyden. Enfin un roman d'allures très vives, fort attachant et non pas seulement pour les enfants : *Maltaverne*, par Marthe Bertin, illustré par Geoffroy [1]. Toujours du même format, mais à un prix encore inférieur, *Gette*, histoire très mouvementée et très touchante d'une petite fille, avec des illustrations de Geoffroy, l'interprète par excellence des scènes enfantines.

Dans une dernière série petit in-4° deux amusantes fantaisies d'Ernest d'Hervilly, d'abord les *Aventures du prince Frangipane*, voyage fantaisiste au pays des nez et autres endroits fabuleux pour lequel Gaillard a dessiné des compositions non moins étonnantes que les scènes qu'elles représentent. En second lieu, la *Vision de l'Ecolier puni*, illustré par Geoffroy, évocation des anciens régimes scolaires par un écolier d'aujourd'hui auquel ses condisciples des autres âges racontent les régimes rien moins que tendres auxquels ils étaient soumis [2].

Nous avons parlé plus haut de la façon si originale, si personnelle dont le peintre Geoffroy sait traiter les scènes enfantines et de l'impression de vérité intense qui se dégage de ses croquis. Le nouvel album illustré par lui que publie la librairie Delagrave montre qu'il n'excelle pas moins dans les scènes de gracieuse fantaisie. *Les Proverbes de Pierrot*, tel est le titre de cet album. Il renferme douze grandes compositions, douze proverbes en action. Les acteurs sont des Pierrots expressifs et mouvementés, pleins de physionomie, et c'est vraiment merveille de voir tant d'habileté, tant de goût artistique déployés dans un modeste album, à bon marché, destiné aux enfants [3]. A signaler encore un autre album enfantin, *M. Strong*, par E. Guillaume, suite d'amusants croquis avec légendes où *M. Strong* (nom oblige) manifeste sa force herculéenne en faisant craquer les habits qu'il essaie, en brisant les meubles sur lesquels il s'assoit, en rele-

[1] Petit in-4°, br. : 1 fr. 90.
[2] Petit in-4°, br. : 1 fr. 25.
[3] In-4°. cart. : 3 francs.

vant les impertinences des cochers de fiacre, mettant en déroute les rôdeurs nocturnes qui l'attaquent [1].

Passons maintenant aux publications d'étrennes par excellence, celles qui, du commencement à la fin de l'année, jouissent d'un attrait toujours nouveau : les journaux illustrés. La librairie Delagrave en publie deux, le *Saint Nicolas* pour les enfants de six à quinze ans, élégante gazette hebdomadaire remplie d'histoires, de petits romans, nouvelles, contes, anecdotes, article de science amusante, illustrés d'une façon incomparable par nos meilleurs artistes, et présentant surtout deux attraits essentiels, la correspondance entre saint Nicolas et ses jeunes lecteurs, et les concours de toute nature ouverts d'une façon ininterrompue entre ces derniers, avec récompenses nombreuses et variées pour les lauréats [2]. La librairie Delagrave a eu la très heureuse idée de faire une sorte de numéro décennal du *Saint Nicolas* qu'elle a publié sous le titre de *Nouvelles illustrées*; c'est un joli fascicule de 80 pages, relié, renfermant les plus belles gravures et les nouvelles les plus amusantes publiées pendant les dix premières années du *Saint Nicolas*; il donne en tête la légende de saint Nicolas arrangée par Charles Nodier, mise en musique par Massenet et illustrée par Boutet de Monvel. Une superbe aquarelle de Geoffroy : la partie de billes, sert de frontispice [3].

Le Musée des Familles est le doyen des périodiques illustrés; il entre dans sa 57e année. C'est dire assez quel succès durable lui ont valu sa rédaction d'un intérêt toujours soutenu et d'une judicieuse variété, la richesse de son illustration. Fidèle à son principe de faire toujours mieux, le *Musée des Familles* offrira en 1890 à ses lecteurs deux éléments d'attraits réellement exceptionnels : 1° un roman historique plein de verve, d'entrain et de sentiment, d'un de nos auteurs les plus estimés à juste titre, *Un cadet de Normandie*, par F. du Boisgobey, magnifiquement illustré par M. Adrien Marie ; 2° une désopilante odysée intitulée : *En se cherchant*, par M. Hippolyte Gautier, pour laquelle un jeune artiste de grand talent, M. A. Guillaume, a crayonné des vignettes pleines d'originalité et d'esprit [4]. Ajoutons que le *Musée des Familles* offre en prime à ses lecteurs à un prix extrêmement bas un très ingénieux appareil à projections : le *Lampadorama*, qui, ne nécessitant pas l'emploi de vues spéciales, mais projetant tout ce qu'on lui présente, gravures, photographies, objets opaques, objets animés, devient par cela même et sans la moindre

[1] In-8°, cart. : 1 fr. 25.
[2] 18 francs par an.
[3] 1 fr. 25.
[4] 16 francs par an.

dépense une source de perpétuelles distractions pour les soirées d'hiver.

Sans être des publications purement récréatives, quelques récents ouvrages de la librairie Delagrave trouveront néanmoins leur place dans cette revue des étrennes : l'*Histoire de la Révolution française*, par Paul Janet, avec 12 portraits et 12 scènes; *le Japon*, par E. de Villaret; *le Brésil en* 1889, volume tout documentaire dressé sous la direction de M. J. de Santa-Anna Néry; *Napoléon Ier*, sa vie, ses œuvres, d'après les travaux historiques les plus récents, par M. Léon Meyniel; *l'Année musicale*, par M. Camille Bellaigue; enfin les très intéressantes *Lettres d'un jeune officier* (Ch. A. Faré) à sa mère (1803-1814), avec une préface et des notes par H. Faré.

LIBRAIRIE CALMANN LÉVY

Non numerantur, sed ponderantur. Pas nombreux, mais quel choix! Deux bijoux, simplement : un poème délicieux et un conte exquis; le premier, par un membre de l'Académie française; le second, par une femme d'autant d'esprit que de talent littéraire, qui aurait sa place à l'Institut si les femmes y étaient admises.

La *Poupée*, de M. Edouard Pailleron, est à la fois une œuvre d'artiste et de père, aussi étincelante qu'attendrie, et qui ravira toutes les mères. Il n'y a là ni fantaisie ni recherche; c'est la nature même, c'est l'enfance mise en scène avec sa grâce et son charme irrésistible, auxquels l'auteur n'a fait qu'ajouter une pointe d'esprit et d'émotion.

Les vignettes expressives de M. Adrien Marie complètent et illuminent le texte séduisant de l'académicien.

Quel ami délicat des lettres ne connaît Lucien Perey, l'aimable et brillant historien de Mme d'Epinay et de la princesse de Ligne? Quel esprit cultivé n'est pas resté sous le charme de cette *Grande Dame du dix-huitième siècle*, dont le succès a retenti dans toute l'Europe? La femme de grand talent qui se cache sous ce pseudonyme a voulu se distraire d'un nouveau travail historique sur le dernier duc de Nivernais par un simple conte de fée, sans la moindre prétention philosophique ni la plus petite allusion aux choses maussades de la politique.

C'est une grand'mère qui raconte à ses petits-enfants, Pierre et Javotte, une histoire pleine de cœur et d'émotion communicative, que les jeunes auditeurs captivés interrompent à chaque instant par des remarques et des questions qui ne sont point la partie la moins piquante de l'œuvre.

Zerbeline et Zerbelin, dans sa grâce naïve, dénote une connaissance profonde de l'enfance, une science raffinée de ces petites créatures déjà si logiques, si perspicaces et si curieuses. Les mères y prendront, comme La Fontaine à *Peau d'âne*, un plaisir extrême, et les petits enfants s'épanouiront à ce récit ingénieux, qui s'adresse autant à leur cœur qu'à leur imagination.

Inutile de signaler l'impression de luxe et les jolies vignettes qui font de *Zerbeline et Zerbelin* un petit chef-d'œuvre accompli.

LIBRAIRIE HENNUYER

L'écrin littéraire de la maison Hennuyer s'est enrichi, cette année-ci, de deux joyaux : l'*Hetman Maxime*, par Mme Étienne Marcel; et *Paris*, « Promenades dans les vingt arrondissement », par Alexis Martin.

L'*Hetman Maxime* est un roman, mais un roman qui peut être mis entre toutes les mains et qui charmera les jeunes admiratrices de Walter Scott. D'ailleurs, entre le célèbre romancier écossais et Mme Étienne Marcel il y a plusieurs points d'analogie, bien que cette dernière nous mène dans les régions peu connues du Caucase et de l'Ukraine. Une intrigue, conduite avec beaucoup de talent, des situations des plus dramatiques, de la couleur locale, telles sont les qualités de cette œuvre qui se présente avec des illustrations de Paul Merwart, remarquablement bien exécutées et dans une ravissante reliure d'amateur. En vérité, l'*Hetman Maxime* est le plus joli livre d'étrenne qu'on puisse offrir à une jeune fille.

Si vous avez le malheur de ne connaître que des garçons, c'est le *Paris*, d'Alexis Martin, qu'il faut leur donner. N'allez pas croire que ce livre est simplement un guide. C'est un ami qui tient à vous montrer tout ce que la capitale renferme de curieux, d'artistique et d'intéressant, et qui accomplit sa tâche avec un zèle et une intelligence dignes des plus grands éloges. Il ne s'adresse pas seulement à l'hôte de passage, il rendra des services inappréciables au Parisien lui-même, qui, — cela n'est un secret pour personne, — ne connaît pas sa ville natale. Le *Paris*, d'Alexis Martin, est mieux qu'un livre d'étrennes; c'est un livre de bibliothèque que l'on sera heureux d'avoir à sa portée et que l'on consultera souvent. Son prix est relativement modique en raison des belles gravures dont il est orné et qui sont signées par nos artistes les plus connus, en raison aussi des soins qui ont été donnés à sa publication.

Garder un souvenir de l'Exposition universelle a été certainement

le vœu de bien des gens. Ce vœu, rien de plus facile que de l'exaucer, en se procurant un volume illustré d'un prix modeste, mais d'un aspect charmant : *Mes Promenades à travers l'Exposition*, par Lucien Biart. Ce sont des notes prises, cet été, au Champ de Mars et à l'esplanade des Invalides, par un philosophe souvent profond, toujours aimable, qui sait, quand l'occasion s'en présente, se montrer savant ou devenir poète. Inutile de prédire un grand succès à *Mes Promenades à travers l'Exposition :* le volume de M. Biart doit être déjà entre toutes les mains.

Il ne faut pas oublier que cet ouvrage de M. Biart a des aînés qui jouissent d'une grande estime. L'*Homme et son Berceau*, *A travers l'Amérique*, couronné par l'Académie française, *Entre deux Océans*, le *Roi des Prairies*, le *Fleuve d'or*, sont des œuvres intéressantes et consciencieuses; elles captivent le lecteur en l'instruisant. Pour notre part, nous regrettons que M. Biart ait renoncé à ce genre d'ouvrage. Mais ce ne sont pas les jeunes lectrices du *Magasin des Demoiselles* qui s'en plaindront, car cela permet à M. Biart d'écrire de charmantes chroniques dans cette publication, qui, du reste, a eu la primeur de *Mes Promenades à travers l'Exposition*.

Un auteur que les abonnés du *Magasin des Demoiselles* doivent regretter, c'est ce pauvre Paul Célières, enlevé dans la maturité de son talent. On mesure cette perte, lorsqu'on relit les *Mémorables aventures du docteur J.-B. Quiès*, odyssée humoristique d'un type original qui mérite l'immortalité de *Don Quichotte*, le *Chef-d'œuvre de papa Schmeltz*, qui, comme on l'a fort bien dit, serait également le chef-d'œuvre de Célières, si l'auteur n'en avait pas fait d'autres; les *Héroïnes du devoir*, quatre nouvelles dramatiques d'où se dégage une émotion communicative.

C'est à un âge plus tendre que s'adressent les excellentes adaptations de W.-L. Hughes : les *Bébés d'Hélène*, imité de J. Habberton et illustré par Bertall, œuvre qui fera la joie de nombreuses générations; les *Aventures de Tom Sawyer*, puis celles de *Huck Finn* (l'ami de Tom), deux récits dus à la plume de l'humoriste américain Mark Twain, amusants au point que les parents les dérobent aux enfants pour les lire... en cachette, et spirituellement illustrés par A. Sirouy.

N'oublions pas deux ouvrages qui ont été couronnés par l'Académie française et qui méritaient bien cette faveur : *Nizelle*, « souvenirs d'un orphelin », par Eugène Muller, illustrations de Tofani; et l'*Histoire d'un forestier*, par Prosper Chazel, illustrations de Lix.

Les œuvres de Raoul de Najac sont d'un genre spécial, et la librairie Hennuyer a tenu, avant tout, à en faire des livres de luxe. On ne peut imaginer, au point de vue artistique et typographique, quelque chose

de plus joli que les *Exploits d'un arlequin*, titre donné par M. de Najac à la curieuse autobiographie d'un mime, ou que le *Retour d'Arlequin*, pantomine illustrée avec livret et partition, celle-ci écrite par un jeune compositeur de talent, M. André Martinet. Les dessins qui remplissent ces deux volumes sont de ravissants petits tableaux signés : F. Lix.

La librairie Hennuyer ne se borne pas à publier des livres d'étrennes et de luxe; elle édite de magnifiques ouvrages scientifiques, tels que l'*Introduction à l'étude des races humaines*, par M. de Quatrefages, œuvre qui fait sensation dans le monde savant, en France comme à l'étranger; et elle vient d'achever la publication en fascicules du *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle*, par J. Pizzetta. Cette œuvre considérable de l'auteur des *Loisirs d'un campagnard* se présente dans le format in-4° à deux colonnes, à environ 1200 pages et 1300 gravures, et est destinée à rendre de très grands services aux écoliers comme aux professeurs, aux gens du monde comme aux naturalistes. Aujourd'hui que les sciences ont pris une place si importante dans l'éducation, il est indispensable d'avoir sous la main des ouvrages qui vous instruisent rapidement; d'où le succès toujours croissant des dictionnaires géographiques, historiques et autres. Celui de M. Pizzetta sera, avant peu, dans toutes les bibliothèques. Le *Dictionnaire populaire illustré d'histoire naturelle* est suivi de la biographie des plus célèbres naturalistes et précédé d'une introduction qu'il ne faut pas manquer de lire, car elle est faite par M. Edmond Perrier, l'éminent professeur de zoologie du Muséum.

L'IMITATION DE L'ENFANT JESUS

Ce petit livre est un vrai bijou, une œuvre exquise dont était seul capable le cœur d'une mère, car, bien qu'il ne porte aucun nom d'auteur, il est facile de deviner une âme maternelle dans ces pages tout imprégnées de foi ardente et d'expansive tendresse.

Après l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui trace les règles de la perfection chrétienne; après l'*Imitation de la sainte Vierge*, qui s'adresse plus particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, l'idée ingénieuse et charmante de compléter la pieuse trilogie par un livre analogue s'adressant spécialement à l'enfance ne pouvait venir qu'à la sollicitude et à l'amour d'une mère.

L'ouvrage est précédé d'une éloquente lettre d'approbation de Mgr Mermillod, évêque de Genève et de Lausanne, et peut-être cette indication pourrait-elle mettre sur la trace de son origine; peut-être a-t-il été conçu dans le voisinage du Lac bleu, sur un de ces sommets lumineux où se plaisent les natures élevées et d'où elles contemplent mieux Dieu dans les splendeurs de la nature.

Mais, sans chercher à soulever le voile derrière lequel se cache peut-être un grand nom, nous pouvons dire au moins toute la grâce et tout l'attrait suave de ce petit livre, fait pour inspirer à l'enfance le goût de toutes les vertus aimables et douces de l'Enfant Jésus.

Il y a là un délicieux ensemble de méditations et de prières, où, pour se mieux mettre à portée de la petite intelligence qu'elle veut atteindre et pour frapper plus sûrement cette jeune imagination, l'auteur appuie ses réflexions de traits et d'anecdotes, à la façon de saint François de Sales, traits séduisants, anecdotes touchantes, qui pénètrent l'âme et la transportent vers les régions de l'idéal chrétien.

Est-il besoin d'ajouter qu'en ayant l'air de ne s'adresser qu'à l'enfance, l'ouvrage ne parle pas moins utilement à un autre âge, auquel il rappelle avec onction la parole évangélique : « Si vous ne devenez comme ces petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume de Dieu. »

Enfin, comme si l'auteur avait voulu réunir dans son œuvre

toutes les attractions, le livre n'est pas seulement un bijou religieux et littéraire, mais aussi un bijou typographique, imprimé avec toute l'élégance des types de Firmin-Didot, ayant toutes ses pages encadrées de filets rouges et chaque tête de chapitre ornée d'une vignette appropriée au sujet, vignettes imitées des plus belles enluminures des missels gothiques, où des saints en prières émergent de fleurs et d'arabesques d'une finesse exquise.

A la première page, et comme le résumé du livre, s'épanouit la souriante image de l'enfant Jésus, toute enguirlandée de lys et de roses.

L'ouvrage est complété par les prières du matin et du soir, les litanies, l'ordinaire de la messe, la préparation à la confession, à la communion, et par un heureux choix de prières, de façon à en faire le livre intime et pratique des grands comme des petits, de tous ceux qui cherchent la vérité, la consolation et l'espérance [1].

[1] Un petit vol. in-18, chez Lethielleux.

M. Auguste Boucher se trouvant encore empêché de reprendre la Chronique du Correspondant, *et ceux de nos collaborateurs chargés de le suppléer ayant été atteints à la dernière heure de l'épidémie en cours, le Recueil se trouve contraint de remettre à la prochaine livraison le résumé politique de la dernière quinzaine.*

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

(CENT VINGT ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

Nota. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

Abréviations: Art., article; — C. R., compte rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 décembre 1889.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT CINQUANTE-SEPTIÈME

TABLE

DU TOME CENT VINGTIÈME ET UNIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT CINQUANTE-SEPTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 OCTOBRE 1889

2e LIVRAISON. — 25 OCTOBRE 1889

3e LIVRAISON. — 10 NOVEMBRE 1889

4e LIVRAISON. — 25 NOVEMBRE 1889

5e LIVRAISON. — 10 DÉCEMBRE 1889

6e LIVRAISON. — 25 DÉCEMBRE 1889

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS S. JACQUES.

